BIOGRAPHIES

ÉVANGÉLIQUES

par

Mgr Jean-Joseph GAUME

protonotaire apostolique

1881 et 1893

Nouvelle édition 2023

Les notes ajoutées dans cette nouvelle édition sont précédées par un dièse (#).

Cette édition comprend un grand nombre de corrections des erreurs contenues dans l’original, par ex. la phrase « Varron attribue ces dénominations à ce que les ancêtres du peuple romain furent des prêtres. » (c. 68, § 18) et corrigée en « Varron attribue ces dénominations à ce que les ancêtres du peuple romain furent des pâtres. »

## AVANT-PROPOS

1. — Nous voyons ce que le monde n’a jamais vu.

Chaque soir, depuis trente ans, mille chars de feu sortent de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin, de New-York, des grandes et même des petites capitales de l’ancien et du nouveau monde, emportant des cargaisons de doctrines pestilentielles, qu’ils déposent dans tous les lieux où ils passent.

Le lendemain, sous toutes les formes, livres, journaux, revues, pièces de théâtre, pamphlets, brochures, chansons, gravures, romans, tous ces produits de cœurs corrompus et de cerveaux en délire tombent sur l’Europe et sur l’Amérique, comme les nuées de sauterelles ravageuses sur le sol africain : quelques heures plus tard, ils ont pénétré partout. Vous les trouvez dans le salon du riche et dans la loge du concierge ; dans les cafés, dans les cabarets, dans les ateliers, jusqu’au fond des campagnes sous le chaume du laboureur, distillant leur venin dans les cœurs, et devenant l’évangile des peuples.

2. — De cette propagande universelle et incessante, quel est le résultat ? Un empoisonnement général des esprits et des cœurs.

Empoisonnement des esprits. De là, cette rage de négation, inconnue même des peuples païens. En dehors du petit nombre de catholiques de vieille roche, l’homme d’aujourd’hui, semblable au sauvage qui a bu l’eau de feu, ne se connaît plus. Il ne sait ni ce qu’il est, ni d’où il vient, ni où il va. Il ne sait ni s’orienter, ni se tenir ferme dans le chemin du juste et du vrai ; ni commander, ni obéir, ni aimer, ni prier, ni souffrir, ni mourir.

N’ayant plus la force de rien affirmer, nier est toute sa science ; aujourd’hui même il nie tout. Il nie Dieu, il nie la Providence ; il nie la Bible ; il nie Jésus-Christ, il nie l’Église, il nie le pape ; il nie l’âme ; il nie l’éternité ; il nie le droit, il nie l’autorité, il nie la propriété, il nie la famille ; il nie la distinction du bien et du mal ; il nie le présent, il nie l’avenir ; il se nie lui-même et se proclame le fils d’un singe.

3. — Empoisonnement des cœurs. De là, ce débordement du matérialisme et du sensualisme sans nom et sans exemple chez les peuples baptisés ; de là, cette émancipation des plus honteux appétits de la nature corrompue, l’oblitération de la conscience, la fièvre chaude d’insubordination qui rend le monde ingouvernable, constitue la révolution en permanence, érige la révolte en principe ; à la loi de la charité substitue la loi de la haine, et à la religion du respect la religion du mépris.

Mépris de toute autorité divine et humaine, religieuse, sociale, paternelle ; mépris de l’âme, de sa dignité, de ses devoirs et de ses destinées ; mépris du corps, de sa noblesse, de sa sainteté et même de sa santé. Mépris de la vie qu’on gaspille et qu’on souille, ou dont on tranche le fil par un crime inconnu de nos pères ; mépris même de la mort qu’on affronte avec la stupidité du bœuf conduit à l’abattoir. Et de toutes les religions, celle qui compte aujourd’hui le plus de partisans, c’est la religion du mépris.

4. — Cela ne peut pas durer, attendu que l’homme ne peut vivre de négation, de mépris et de haine. Mais à cet empoisonnement universel, quel remède ? Humainement parlant : aucun. Une seule chose semble encore possible : préserver ce qui n’est pas encore atteint : Le foyer chrétien et l’enfance chrétienne.

Pauvre et chère enfance ! Déjà le poison est mis à sa portée et présenté à ses lèvres. Une ligue infernale s’est formée pour le répandre à profusion. Petits romans, petits livres prétendus scientifiques, petits journaux, fables, chansons, feuilles volantes, écoles professionnelles, bibliothèques scolaires et communales, livres de prix, cabinets de lecture, ligue de l’enseignement, c’est-à-dire de l’empoisonnement. Rien n’est omis pour corrompre les racines mêmes de la société et étouffer dans les âmes baptisées le premier épanouissement de la vie surnaturelle.

5. — Comment conjurer un pareil danger ? Quand une contrée est ravagée par la peste, on l’isole au moyen d’un cordon sanitaire. À défaut des gouvernements qui ont perdu le sens de leur propre conservation, que les pasteurs et les parents soient ce cordon sanitaire. Constamment éveillée doit être leur vigilance ; impitoyable leur résistance à l’entrée de tout écrit suspect, dans leur famille ou dans leur paroisse.

Et encore : lorsque le séjour dans une atmosphère malsaine altère la santé de leurs clients, les médecins ordonnent impérieusement de changer d’air ; et, s’il se peut, d’aller respirer l’air natal. L’air natal du chrétien, c’est l’esprit chrétien ; c’est dans l’Évangile qu’on le respire à pleins poumons et dans toute sa pureté. Les ramener à l’Évangile, les faire vivre de l’Évangile, voilà l’unique moyen de salut pour les générations naissantes et même pour la société, si la société doit être sauvée.

6. — En vue de leur rendre, du moins en partie, cet inappréciable service, nous leur offrons, sous le titre de Biographies évangéliques, une collection de petits livres d’une lecture attachante, d’un prix modique, d’une incontestable utilité. Nous n’exagérons pas : quelques détails suffisent à le prouver.

7. — À l’exception de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Apôtres, de saint Jean-Baptiste et de quelques autres, l’Évangile se contente presque toujours de nommer les personnes mêlées aux petits faits qu’il rapporte, et le nombre en est grand ; souvent même il ne prononce pas leur nom. Elles paraissent et disparaissent sans que la lettre sacrée dise ce qu’elles sont devenues.

Le chrétien réfléchi comprend ce silence divin. Toutefois nous croyons traduire sa pensée en disant que sa pieuse curiosité trouverait douce satisfaction à posséder quelques détails historiques sur les personnes qui furent assez heureuses pour converser avec le Fils de Dieu lui-même, l’avoir entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, avoir mangé avec lui, et sur qui sa bonté répandit des faveurs presque royales.

8. — Il faut ajouter, avec toute la tradition, que ces mortels privilégiés, témoins oculaires de la vie du Verbe incarné, étaient venus, en grand nombre, des différentes parties du monde, même les plus éloignées de la Palestine. Reconduits par la Providence, ou dispersés par la persécution, en Orient et en Occident, ils devinrent, dans une sphère inférieure à celle des Apôtres, les propagateurs de l’Évangile et le premier noyau des chrétientés naissantes.

9. — À ce titre, un sentiment de reconnaissance filiale nous a inspiré un vif désir de les connaître et de les faire connaître. Pour cela, il a fallu interroger les plus anciens monuments de notre histoire. Nos Biographies sont le résultat de dix années de travail. Elles sont au nombre de 104, et comprennent 147 noms. Ce travail, nous l’avons fait avec conscience et avec bonheur.

Avec conscience : en n’appuyant nos Biographies que sur les autorités les plus dignes de foi ; citer en entier leurs témoignages, c’eût été doubler nos volumes. Nous ne pouvions pas le faire ; mais à la fin de chaque Biographie on trouvera les sources auxquelles nous avons puisé.

10. — Avec bonheur, parce que nous vivions dans ce premier âge de l’Église où la sève de la foi coulait à pleins bords, et que nous avons toujours partagé, pour ce qui est ancien, l’affection d’un prince célèbre, dont nous allons citer, en finissant, les remarquables paroles : « Le bon roi Alphonse, qui prit Naples, disait que c’était grand soulagement à l’homme vieil, d’avoir vieil cheval pour chevaucher, vieux bois pour brûler, vin vieil pour boire, vieux amis pour converser et vieux livres pour lire. Les vieux livres ont plusieurs avantages sur les nouveaux : c’est qu’ils contiennent vérité, ont gravité et montrent autorité[[1]](#footnote-2). »

11. — Publier nos récits en un ou plusieurs volumes, c’était aller directement contre le but que nous nous sommes proposé. Qui donc aurait acheté ces volumes ? Un petit nombre de personnes. Une fois lus ou parcourus, ils auraient été oubliés. Puis, comme tant d’autres, ils seraient allés dormir, dans la poussière d’une bibliothèque, leur éternel sommeil de mort.

Plus haute est notre ambition. De ces personnages primitifs, nos bienfaiteurs et nos modèles, faire les hôtes et les amis du foyer chrétien, qu’ils ont fondé au prix de leurs sueurs et de leur sang ; les guides de l’enfance ; les inspirateurs même du prédicateur et du catéchiste, en popularisant des vies mille fois plus intéressantes que celle de n’importe quel autre personnage ancien ou moderne : tel est le résultat auquel nous avons aspiré.

12. — Nous publions donc nos biographies en très petits volumes, et au prix le plus modique. Ainsi nous voudrions, grâce au concours du clergé et des familles chrétiennes, remplacer par des lectures saines et attachantes cette inondation de petits livres insignifiants ou dangereux qu’on trouve jusque dans les écoles, entre les mains des enfants, et même de personnes plus âgées. Quand elle n’est pas un poison qui tue, cette nourriture creuse, énerve le tempérament moral, affaiblit les âmes, leur ôte le goût des choses sérieuses, et les laisse vivre et mourir dans l’ignorance de ce qu’il importe le plus de savoir.

Puisse ce petit commentaire traditionnel de l’Évangile être béni de Dieu et bien venu de tous !

# PREMIÈRE SÉRIE

Les premiers adorateurs du Messie.   
Les maîtres de la Judée. — Miracles et conversions.  
Les parents de N.-S. — Les disciples de N.-S.  
Les amis de N.-S. — Les hôtesses de N.-S.   
Les déicides. — Le calvaire.

&&

## I. LES BERGERS

I. — Recueillons-nous pour écouter le récit de la naissance temporelle du Fils de Dieu, et admirons la simplicité avec laquelle l’Évangile nous rapporte l’histoire du plus grand de tous les événements.

« Et Marie mit au monde son Fils premier né ; elle l’enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu’il n’y avait point de place pour eux dans l’hôtellerie ; or, en la même contrée, il y avait des bergers qui gardaient tour à tour leurs troupeaux, suivant les veilles de la nuit.

« Et voici que l’ange du Seigneur parut auprès d’eux, et une clarté céleste les environna, et ils furent saisis d’une grande crainte. Et l’ange leur dit : Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d’une grande joie. Il vous est né aujourd’hui, dans la cité de David, le Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. Et ceci sera un signe pour vous : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.

II. — « Au même instant se joignit à l’ange la multitude des armées célestes, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. Et après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers dirent entre eux : Allons jusqu’à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître.

« Et ils vinrent en hâte, et ils trouvèrent Marie, Joseph, et l’Enfant couché dans une crèche ; ayant vu, ils connurent la vérité de ce qui leur avait été dit de cet enfant. Et tous ceux qui les entendirent admirèrent ce qui leur avait été rapporté par les bergers. Or Marie gardait toutes ces choses, les méditant en son cœur. Et les bergers s’en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu’ils avaient entendues et vues, comme il leur avait été dit[[2]](#footnote-3). »

III. — Heureux bergers ! Est-il un chrétien qui, bien des fois, n’ait envié votre sort ? En est-il un qui ne serait charmé de vous connaître ? Savoir comment vous vous trouviez dans la campagne, à cette heure avancée de la nuit, au cœur de l’hiver ? Pour quelles raisons mystérieuses vous vous y trouviez ? D’où vous étiez ? Combien vous étiez ? Quelle a été votre sainteté ? Ce que vous êtes devenus après l’insigne faveur dont vous fûtes l’objet ? Où reposent vos reliques ? Comment les siècles chrétiens ont célébré l’ineffable mystère qui vous eut pour premiers témoins ? Autant de questions d’un intérêt proportionné à la grandeur de l’événement qui vous rend immortels.

IV. — Avant de répondre, quelques mots sur la première parole du texte évangélique, sur la petite ville de Bethléem, et sur ses environs.

Marie mit au monde son premier né. — Dans le langage de l’Écriture, le premier né est le fils dont la naissance a précédé toute autre naissance, bien qu’il soit fils unique[[3]](#footnote-4). L’expression de l’Évangile signifie donc que la Très Sainte Vierge n’avait eu aucun enfant avant Notre-Seigneur ; et comme il est de foi qu’elle a toujours été vierge, il s’en suit qu’elle n’a mis au monde que le Fils de Dieu, le Rédempteur du monde.

V. — La petite ville de Bethléem a deux noms. Tantôt elle est appelée Bethléem de Juda, Béthleem terra Juda ; c’est-à-dire située dans la tribu de Juda, pour la distinguer d’une autre Bethléem, ville de Galilée et appartenant à la tribu de Zabulon.

Tantôt elle est appelée Bethléem Ephrata, du nom de ses fondateurs qui furent Ephrata, et son fils Bethléem[[4]](#footnote-5). Or, le mot de Bethléem signifie maison de pain. Nul ne pouvait mieux convenir pour désigner l’humble cité, où devait prendre naissance le pain de vie, le pain vivant, le pain descendu du ciel, le divin et aimé aliment des hommes et des anges.

Au reste, nous le savons, pour l’accomplissement des prophéties, il fallait que le Messie naquit à Bethléem, afin d’être authentiquement connu pour fils de David, né lui-même à Bethléem.

VI. — Les environs de Bethléem étaient fertiles en gras pâturages. Par une coïncidence que le philosophe chrétien admire et bénit, c’est dans ces mêmes campagnes que, seize cents ans plus tôt, le patriarche Jacob, à son retour de Mésopotamie, planta sa tente voyageuse et s’arrêta avec ses nombreux troupeaux.

C’est là aussi que Rachel, son épouse bien-aimée, mourut en donnant le jour à Benjamin. Elle l’appela Benoni, c’est-à-dire l’enfant de la douleur. Mais Jacob lui donna le nom de Benjamin ou fils de la droite, c’est-à-dire de la force. Les paroles du père et de la mère se vérifièrent également.

VII. — En causant la mort de sa mère, Benjamin fut l’enfant de la douleur et de la plus grande des douleurs. Quant à la force, il la montra soit par des actes personnels, soit, surtout, par ses descendants, alors qu’ils luttèrent seuls contre toutes les tribus réunies. Ajoutons que Benjamin fut tellement aimé, que son nom, devenu proverbial, désigne encore dans les familles l’enfant chéri.

VIII. — Accomplie dans Benjamin, la double prophétie de Rachel et de Jacob se vérifie avec un éclat nouveau dans la personne de Notre-Seigneur. Né aux mêmes lieux que Benjamin, il fut pour sa tendre mère le fils de la douleur, à cause de la pauvreté, des privations et des souffrances qui accompagnèrent sa naissance, sa vie et sa mort ; et pour Dieu son Père, le fils de la force, luttant seul et luttant victorieusement contre toutes les puissances du monde et de l’enfer réunies. Est-il besoin d’ajouter que nul dans le ciel et sur la terre n’a été, n’est, et ne sera jamais autant aimé que Notre-Seigneur ?

IX. — Rachel fut enterrée sur le bord du chemin qui conduisait à la petite ville voisine d’Ephrata, appelée depuis Bethléem. Le tombeau de Rachel existait encore du temps de saint Jérôme : il n’en reste plus que des ruines. Voyez la fidélité des traditions chez ces peuples de l’Orient qui ne changent ni leurs habitudes, ni leur langage, ni leur costume : les Juifs, les Arabes, les musulmans, continuent d’avoir une grande vénération pour ce tombeau, sur lequel les chrétiens primitifs avaient construit une chapelle. Aujourd’hui, il appartient aux Turcs qui, respectueux aussi, l’ont recouvert d’un dôme blanc, mais informe, comme tous leurs monuments.

X. — Venons maintenant aux bergers. Comment se trouvaient-ils dans la campagne pendant la nuit ? - Au jour de la naissance de Notre-Seigneur les campagnes de Bethléem n’avaient rien perdu de leur fertilité. Des troupeaux y paissaient en grand nombre. Pour les protéger soit contre les bêtes féroces, ours et lions, comme faisait David, berger dans les mêmes campagnes, soit contre les voleurs arabes, des bergers étaient préposés à leur garde. Des tours plus ou moins fortes et plus ou moins hautes s’élevaient de distance en distance. Elles servaient tout ensemble de refuge aux pasteurs et de retraite au petit bétail pendant les mauvais temps ; d’asile contre les attaques des hommes et des bêtes ; enfin, d’observatoires du haut desquels on pouvait embrasser d’un coup d’œil tout le mouvement des troupeaux.

XI. — En Orient, où les habitudes de la vie sont aussi immobiles que les costumes et le langage, on trouve encore quelques tours bâties au milieu des campagnes avec une destination analogue à celles des prairies de Bethléem. Plusieurs sont d’une dimension colossale. Voici ce que raconte un voyageur moderne, prisonnier pendant quatorze mois chez les Turcomans :

XII. — « Laskerd est un village étrange. Qu’on se figure une énorme tour ayant environ deux cents mètres de circonférence et vingt mètres de haut : voilà l’ensemble des habitations.

« Après la porte, qui n’est que de la hauteur d’un homme, un passage voûté très étroit donne entrée dans l’intérieur où des échafaudages superposés sans ordre se tiennent debout par un prodige d’équilibre difficile à concevoir. Si l’on frappe du pied sur une terrasse, un tremblement se communique à tout le reste des masures, d’où sort une odeur nauséabonde des plus désagréables.

XIII. — « À une certaine hauteur, les habitants ont enfoncé dans la muraille des poutres au moyen desquelles ils se sont fait un balcon ou galerie extérieure. La population de Laskerd est de cent vingt familles (environ quatre cents habitants).

« On ne connaît pas la date de l’établissement de ce village aérien ; ce qu’il y a de certain, c’est que les habitants ont voulu se mettre ainsi à l’abri des surprises et des attaques des brigands, qui venaient souvent dévaster le territoire. Cette grande tour blanche, se détachant sur les champs et les vergers qui l’environnent et sur les lignes bleuâtres des montagnes, est d’un effet des plus pittoresques[[5]](#footnote-6). »

XIV. — Parmi les tours de Bethléem, il y en avait une fort ancienne, appelée la tour d’Ader ou du Troupeau[[6]](#footnote-7). Bâtie dans les âges les plus reculés, elle était devenue monumentale, depuis que Jacob avait planté sa tente et fait paître ses troupeaux dans le voisinage immédiat, comme nous l’apprenons de la Genèse.

Cette tour, assez rapprochée de la divine grotte, était à un kilomètre environ de Bethléem. C’est là que se trouvaient les bergers lorsque l’ange annonça la naissance du Sauveur.

En Palestine, comme dans beaucoup d’autres pays de l’Orient, non seulement les troupeaux passaient la nuit dans les champs, ils y restaient encore durant l’hiver. Il en est de même dans plusieurs contrées de l’Occident. Pour n’en citer qu’un exemple, nous avons vu dans la campagne romaine de grands troupeaux de bœufs et de moutons coucher, tout l’hiver, à la belle étoile.

XV. — Cependant la vigilance était plus nécessaire pendant la nuit que pendant le jour. Afin d’y pourvoir, les bergers, comme dit saint Luc, faisaient les veilles de la nuit. Prise de la langue militaire, cette expression indique que les bergers, comme les sentinelles, se relevaient pendant la nuit à des intervalles déterminés. D’après le mot du texte sacré, vigílias noctis, il est à croire que ces intervalles ou veilles étaient de trois heures chaque : la première veille de six à neuf heures ; la seconde, de neuf heures à minuit ; la troisième, de minuit à trois heures ; la quatrième, de trois heures à six heures.

XVI. — C’est aux heureux bergers de garde vers minuit, près ou dans la tour d’Ader, comme aux mages en observation au sommet du mont de la Victoire, que l’archange Gabriel, descendant du ciel, rapide comme l’éclair et plus brillant que le soleil, vint dire la parole si ardemment désirée, depuis quatre mille ans, par l’humanité tout entière : Le Sauveur du monde vient de naître[[7]](#footnote-8). Ainsi fut accomplie, dans le silence majestueux d’une de ces belles nuits d’Orient, la parole magnifiquement poétique de Salomon : « Pendant qu’un vaste silence enveloppait toute la nature, et que la nuit dans son cours accomplissait la moitié de la route, votre Verbe tout-puissant descendit des demeures royales du ciel, dur guerroyeur, au milieu de la terre d’extermination[[8]](#footnote-9). »

Qui pourrait peindre mieux et en moins de mots la majesté divine du Rédempteur, la solennité de sa venue, la guerre à outrance qu’il vient déclarer à l’usurpateur de son royaume, et l’état déplorable du monde à l’heure de la Rédemption ?

XVII. — Au moment où l’ange annonçait sa venue, le dur guerroyeur était un petit enfant, pauvrement couché dans une crèche et réchauffé au souffle de deux animaux. C’est sous cette forme rassurante que les bergers sont invités à l’adorer. Étable, crèche, animaux, bergers : comme toutes ces circonstances de la vie pastorale annoncent bien le nouvel ordre de choses qui va s’établir ! Celui qui s’appellera le bon Pasteur naît au lieu même où un grand berger, son aïeul et sa figure, l’antique Jacob, paissait ses troupeaux. Non seulement Jacob, mais David, Isaac, Abraham, Abel avaient été bergers. Jésus, leur fils, vient rappeler le monde à la vie simple et détachée des patriarches, et comme prémices du monde nouveau, il choisit des bergers.

XVIII. — A-t-on suffisamment réfléchi que ce fait, si simple en apparence, est une révolution radicale dans l’ordre politique ? À nos yeux jamais leçon plus éloquente ne fut donnée à l’homme au pouvoir.

Pasteurs des peuples ! Rois, princes, supérieurs, qui que vous soyez, voilà ce que vous êtes par votre institution et ce que vous devez être par vos actes.

Pasteurs des peuples ! un devoir vous est imposé auquel se rapportent tous les autres : veiller nuit et jour à la garde de vos troupeaux ; les conduire dans les pâturages, où ils trouvent la saine nourriture de la Vérité, et les éloigner avec un soin jaloux des citernes fêlées, qui ne contiennent que les eaux fétides de l’erreur et de la corruption.

Pasteurs des peuples ! vos inférieurs sont vos brebis. Votre sceptre doit être une houlette plutôt qu’un glaive.

Pasteurs des peuples ! vous êtes faits pour eux, et non eux pour vous. Comme le divin Berger de Bethléem, votre modèle, votre maître et votre juge, vous devez donner votre intelligence, vos veilles, vos efforts, vos sollicitudes, votre vie pour vos brebis.

XIX. — D’où étaient ces bergers ? — À une petite distance de la Tour d’Ader, du côté de Bethléem, à l’entrée de la plaine, existe encore aujourd’hui un pauvre hameau, composé de quelques huttes, et dont le nom arabe est Beth Saourd ou village des Bergers. C’est de là, suivant la tradition constante, qu’étaient les bergers conviés par les anges au berceau du Sauveur. Autour de ce village paissent encore des troupeaux, gardés par des enfants, arrière-petit-fils, sans doute, des heureux courtisans du Roi nouveau-né[[9]](#footnote-10).

XX. — Combien de bergers et la Grotte ? — À cause des nombreux troupeaux qui paissaient dans les grasses campagnes de Bethléem, on ne peut douter qu’il n’y eût aussi beaucoup de bergers. Combien furent appelés au berceau de l’Enfant Dieu ? Même avant la réponse de la tradition, les analogies de la foi en fixent le nombre. Le Verbe incarné venait accomplir la Rédemption des anges et des hommes : Rédemption des anges, qu’il avait préservés de la chute ; Rédemption des hommes, qu’il en avait relevés. Déjà, tout le monde angélique environnait son berceau et chantait sa naissance. Restait l’humanité : or, trois races, et trois seulement, descendues des trois fils de Noé, couvraient la face du globe. Pour compléter le rendez-vous, et traduire la pensée divine dans toute son étendue, chacune des trois races devait être représentée dans un mystère qui s’accomplissait pour toutes ; et, dans la personne de son représentant, offrir au Rédempteur l’hommage de sa foi et de son amour ; même signification dans le nombre sacré des mages : ainsi trois bergers.

XXI. — Interrogée à son tour, la tradition donne le même chiffre. Les plus anciennes chroniques, les pierres gravées des catacombes, les bas-reliefs des tombeaux, les vignettes des manuscrits orientaux d’une haute antiquité, le jugement des savants de premier ordre, le rendent invariable. « Sous le consulat de Lentulus et de Messala, dit Lucius Dexter, un an avant le consulat d’Auguste et de Sylvanus, le Christ naît et se montre d’abord à trois bergers, qui furent saints[[10]](#footnote-11). »

Arringhi a trouvé trois bergers, et trois seulement, représentés sur les anciens sarcophages des chrétiens de Rome. « Les peintures, dit-il, et les inscriptions relatives à la naissance du Sauveur, démontrent clairement que, dans la croyance des premiers chrétiens, trois bergers seulement vinrent à la crèche de Bethléem adorer l’Enfant Dieu ; nous voyons en effet que la pieuse main des chrétiens a eu soin d’en représenter trois et jamais un plus grand nombre. »

XXII. — L’Orient est d’accord avec l’Occident. Parmi les précieux manuscrits orientaux conservés à la bibliothèque grand-ducale de Florence, qui furent retrouvés et traduits par Étienne Assemani, archevêque d’Apamée, il en est un qui forme un des plus solides anneaux de la chaîne traditionnelle ; ce manuscrit, précieusement gardé dans la ville de Mardin, en Mésopotamie, y fut copié l’an 1610 d’Alexandre le Grand, c’est-à-dire l’an [1299](#ch002c) de notre ère.

Il contient l’Histoire de l’enfance du Sauveur. Entre les nombreuses figures dont il est orné, on en voit une qui représente la crèche, sous forme de monument arqué, monuméntum arcuátum, pour parler la langue des archéologues. Au-dessous de la crèche, trois bergers adorent, la tête couverte d’un capuchon à pointe aiguë, et environnée du nimbe, symbole de la sainteté.

XXIII. — « D’après ces témoignages et d’autres encore, nous affirmons avec assurance, dit Benoît XIV, qu’il y eut trois bergers adorateurs, et qu’il n’y en eut que trois[[11]](#footnote-12). » Perpétuée d’âge en âge par les monuments écrits ou sculptés, la tradition des trois bergers ressuscite pour ainsi dire chaque année, et se montre en chair et en os, dans Rome, la ville par excellence des traditions. Au commencement de l’Avent, les pifferari ou bergers de la Sabine descendent de leurs montagnes, et viennent, dans leur pauvre mais pittoresque costume de bergers italiens, annoncer dans les rues de la Ville éternelle, au son d’une musique champêtre, la prochaine naissance de l’Enfant de Bethléem.

Quoiqu’en nombre considérable, ils marchent toujours trois de compagnie, jamais plus : un vieillard, un homme fait, un adolescent. Les trois races humaines, les trois âges de la vie : tout cela est plein de mystères ; aussi, loin de laisser tomber cette tradition vivante, Rome l’encourage : elle accueille les pifferari avec un plaisir toujours ancien et toujours nouveau.

Nous parlons de la Rome des papes, telle que nous l’avons vue ; et non de la Rome de la Révolution, que nous ne désirons pas voir.

XXIV. — Cependant les bergers étaient arrivés à la grotte. Avant d’y entrer avec eux, disons quelle était cette grotte, à jamais vénérable. C’était une caverne de rocher, servant de retraite au bétail qui paissait dans la campagne voisine ; sauf une mangeoire ou crèche qu’on y avait pratiquée, elle était ce que sont toutes les cavernes : nue, obscure, froide, au sol plus ou moins inégal et aux parois raboteuses. Tel est le palais dans lequel voulut naître le Fils de Dieu. Grâce à la reconnaissante piété des siècles chrétiens, la pauvre grotte s’est transformée ; il n’est pas sans intérêt de savoir en quel état elle se trouve aujourd’hui.

XXV. — Donnons la parole à un célèbre voyageur moderne.

« La sainte grotte est irrégulière, parce qu’elle occupe l’emplacement irrégulier de l’étable et de la crèche. Elle a trente-sept pieds et demi de long, onze pieds, trois pouces de large, et neuf pieds de haut ; elle est taillée dans le roc. Les parois de ce roc sont revêtues de marbre, et le pavé de la grotte est également d’un marbre précieux, ces embellissements sont attribués à sainte Hélène. L’église ne tire aucun jour du dehors, et n’est éclairée que par la lumière de trente-deux lampes, envoyées par différents princes chrétiens.

XXVI. — « Tout au fond de la grotte, du côté de l’Orient, est la place où la Vierge enfanta le Rédempteur des hommes. Cette place est marquée par un marbre blanc, incrusté de jaspe, et entouré d’un cercle d’argent, radié en forme de soleil. On lit ces mots à l’entour :

Hic de Vírgine María

Jesus Christus natus est.

« C’est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie. Une table de marbre, qui sert d’autel, est fixée au flanc du rocher et s’élève au-dessus de l’endroit où le Messie vint à la lumière. Cet autel est éclairé par trois lampes, dont la plus belle a été donnée par Louis XIII.

« À sept pas, vers le midi, vous trouvez la crèche. On y descend par deux degrés, car elle n’est pas de niveau avec le reste de la grotte. C’est une voûte peu élevée, enfoncée dans le rocher ; un bloc de marbre blanc exhaussé d’un pied au-dessus du sol, et creusé en forme de berceau, indique l’endroit même où le Souverain du ciel fut couché sur la paille.

« À deux pas, vis-à-vis de la crèche, est un autel qui indique la place où Marie était assise, lorsqu’elle présenta l’enfant des douleurs aux adorations des Mages. »

XXVII. — Chateaubriand, que nous venons de citer, continue en ces termes : « Rien n’est plus agréable et plus dévot que cette église souterraine. J’y ai entendu un orgue très bien touché, jouer à la messe les airs les plus doux et les plus tendres des meilleurs compositeurs d’Italie. Ces concerts charment l’Arabe chrétien qui, laissant paître ses chameaux, vient, comme les antiques bergers de Bethléem, adorer le Roi des rois dans sa crèche. J’ai vu cet habitant du désert communier à l’autel des Mages avec une ferveur, une piété, une religion inconnues des chrétiens de l’Occident.

« Nul endroit dans l’univers n’inspire plus de dévotion. L’abord continuel des caravanes de toutes les nations chrétiennes, les prières publiques, les prosternations, la richesse même des présents que les princes chrétiens y ont envoyés, tout cela excite en votre âme des choses qui se font sentir beaucoup mieux qu’on ne peut les exprimer[[12]](#footnote-13). »

XXVIII. — Remontons à la nuit bienheureuse où les bergers accoururent à la grotte, et disons ce qu’ils y trouvèrent. Les premiers objets qui frappèrent leurs regards furent la Sainte Vierge et saint Joseph ; puis, l’enfant Jésus enveloppé de langes et couché dans la crèche. Comme nous l’avons vu, cette crèche était creusée dans le rocher ; mais les parois intérieures étaient revêtues de petites planches en bois, formant la mangeoire proprement dite.

Précieusement recueillies, ces petites planches, berceau de l’Enfant Dieu, furent apportées à Rome au septième siècle. On les garde dans l’église de Sainte-Marie-Majeure. La châsse splendide qui les contient est enfermée dans une caisse en bronze, à trois serrures différentes. À moins de circonstances extraordinaires, la divine crèche n’est exposée à la vénération publique que le jour de Noël[[13]](#footnote-14).

XXIX. — Telles sont, d’après l’Évangile, les différentes choses que les bergers trouvèrent dans la grotte. La tradition en signale d’autres encore. Elle nous apprend qu’il y avait un bœuf et un âne ; au point de vue des témoignages et de la raison même, rien n’est mieux fondé que cette tradition. Les Pères de l’Église Grecque et de l’Église Latine l’appuient de leur autorité. Nommons seulement saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Prudence, saint Jérôme, dont Baronius cite les remarquables paroles[[14]](#footnote-15). L’Église elle-même l’adopte en la faisant passer dans les offices de Noël et de la Circoncision. Bien des siècles avant l’événement, le prophète Isaïe, appelé l’historien anticipé de Notre-Seigneur, avait annoncé cette circonstance de la naissance du Rédempteur universel. « Le bœuf, dit-il, a connu son maître, et l’âne la crèche de son Seigneur[[15]](#footnote-16). »

XXX. — Ces deux animaux figuraient les Juifs et les Gentils, deux peuples au milieu desquels le divin Enfant venait se placer pour les unir et n’en former qu’une seule société.

Aux témoignages des Pères s’ajoutent en faveur de la tradition les plus anciens monuments du christianisme. Ainsi les peintures, les verres, les marbres des catacombes montrent l’Enfant Jésus dans sa crèche, au milieu d’un bœuf et d’un âne. Nous-mêmes l’avons vu ainsi représenté sur un sarcophage, placé dans la cathédrale d’Ancône et qui remonte au quatrième siècle.

XXXI. — Du reste, qu’il y ait eu un bœuf et un âne dans cette grotte, rien n’est moins étonnant : d’une part, cette grotte servait d’étable ou de retraite aux animaux ; d’autre part, des troupeaux paissaient dans le voisinage. Mais pourquoi un bœuf et un âne, et non d’autres animaux ? Outre la raison symbolique, la tradition donne de ce fait une explication bien touchante. L’âne avait servi de monture à la Sainte-Vierge pour venir de Nazareth à Bethléem, et le bœuf avait été amené par saint Joseph pour payer le tribut à César. C’était peut-être la meilleure part de la fortune de la Sainte Famille !

XXXII. — Les bergers adorateurs sont-ils saints ? — Nous avons entendu Lucius Dexter appeler Saints les bergers de Bethléem : Qui fúerunt sancti. Ils le sont en effet. D’abord, ne serait-il pas étonnant que Notre-Seigneur si bon, si libéral, n’eût pas couronné de la seule récompense qui soit digne de Dieu l’empressement naïf avec lequel ses premiers adorateurs étaient accourus à sa crèche ; leur empressement non moins grand à proclamer dans toute la contrée le mystère dont ils avaient été témoins et à chanter partout leur reconnaissance[[16]](#footnote-17) ? Il faut ajouter leur fidélité inébranlable au divin Enfant. De cette fidélité, la tradition nous a conservé un précieux, témoignage.

XXXIII. — Le nouveau-né vivait au milieu de ces familles de bergers, inaperçu du monde et protégé par la pauvreté. Cependant, les prodiges qui avaient signalé sa naissance ne pouvaient demeurer longtemps ignorés. L’arrivée des Mages à Jérusalem vint bientôt en donner la certitude et exciter les craintes sanguinaires du cruel Hérode.

Les Bergers ne furent pas les derniers à soupçonner le danger qui menaçait l’enfant Jésus. À leur éternelle louange, il ne se trouva parmi eux ni un espion ni un traître. Loin de là, ils cachèrent avec soin la Sainte Famille, en attendant que le Père éternel lui-même pourvût à la sûreté de son Fils.

XXXIV. — Les environs de Bethléem, comme plusieurs parties de la Palestine, telles que la Trachonitide, étaient pleins de grottes ou cavités qui, après avoir servi de demeure aux Troglodytes Chananéens, sentirent plus tard de refuge aux guerriers d’Israël, comme aux jours de Josué, des Machabées et des Romains, enfin, de retraite aux solitaires, comme Élie et Jean-Baptiste. La connaissance que les Bergers avaient du pays leur permit de rendre un service important à la Sainte famille.

XXXV. — Suivant la tradition encore vivante à Bethléem, la Sainte Vierge, pour échapper à Hérode, quitta sa première retraite et chercha un refuge dans la grotte d’un rocher voisin de Bethléem. Là, elle vécut en sûreté sous la protection des Bergers. Située au midi de Bethléem, à une légère distance de la ville, cette grotte se voit encore et s’appelle la Grotte du lait. Deux traditions se réunissent pour expliquer ce nom singulier. La tradition locale dit que la Sainte Vierge, effrayée des menaces d’Hérode, perdit son lait, et qu’elle ne le recouvra qu’en se réfugiant dans cette grotte, asile plus sûr que la grotte de la Nativité. La tradition arménienne, sans contredire la tradition locale, ajoute que Marie était venue souvent en ce lieu pour allaiter le divin Enfant.

XXXVI. — Ce qui est certain, c’est qu’aujourd’hui encore toutes les femmes des environs, juives, chrétiennes et musulmanes, ont une telle dévotion pour cette grotte qu’il y en a toujours en prière. La roche dans laquelle se trouve la grotte est une pierre blanche et friable, qu’on réduit facilement en poudre. On en fait de petits pains qu’on envoie dans tous les pays, et les nourrices qui ont perdu leur lait en prennent dans leurs aliments.

XXXVII. — À la preuve de la sainteté des trois bergers prise de la bonté de Notre-Seigneur, se joignent les témoignages de la tradition. Nous avons vu que, dans le manuscrit arabe de Mardin, les trois bergers sont représentés avec le nimbe. Or, il est notoire que dans les peintures ou sculptures chrétiennes le nimbe est le signe distinctif de la sainteté. Des monuments primitifs ne le donnent qu’à Notre-Seigneur, aux Apôtres et aux saints. Cette règle invariable prouve que dans la Mésopotamie, pays si bien placé pour connaître la tradition évangélique, les trois bergers étaient, dès la plus haute antiquité, tenus pour saints[[17]](#footnote-18).

XXXVIII. — Fidèle à la même tradition, l’Église d’Orient célèbre la solennité des trois saints bergers de Bethléem. Dans ses offices de Noël l’Église d’Occident indique leur sainteté, conformément à des rites traditionnels, et plusieurs églises particulières font leur fête. Un grand nombre de saints et de savants de l’Église Latine proclament la sainteté des heureux bergers.

Mais ce qui tranche la difficulté, s’il y en avait une, c’est la magnifique église bâtie par sainte Hélène sur l’emplacement de la tour d’Ader, en l’honneur des saints anges et des trois bergers[[18]](#footnote-19). Leurs corps y reposèrent jusqu’au milieu du neuvième siècle, époque vers laquelle l’église tomba en ruine.

Heureux bergers, dignes fils des patriarches, dont la vie innocente et pure s’écoula sur la terre foulée par leurs pères, étrangers aux agitations du monde et confidents des merveilles du ciel qui plaça, comme première récompense, leur tombeau glorieux auprès de leur berceau !

XXXIX. — Telle était, encore longtemps après la chute de l’église, le respect des tribus arabes, même mahométanes, pour ce, lieu béni, qu’elles n’osaient couper les arbustes qui y croissaient et qu’elles y faisaient brûler de l’encens et des lumières avec une grande dévotion.

Aujourd’hui il ne reste plus que la crypte, où l’on descend par dix ou douze, marches. En fouillant légèrement le sol environnant, on trouve des pierres taillées et des fragments de mosaïque. Ces débris et d’autres encore annoncent que l’église était digne de la grande impératrice qui a laissé en tant de lieux de la Palestine des témoignages de sa piété et de sa magnificence. Les pèlerins qui ont le bonheur de se trouver à Bethléem, le jour de Noël, ne manquent pas de se rendre en cérémonie à cette crypte vénérable, afin de chanter le Gloria in excélsis, au lieu même où, pour la première fois, il retentit aux oreilles des bergers. En exprimant publiquement leur reconnaissance, ils immortalisent les touchants souvenirs qui se rattachent à ces lieux divinement historiques.

XL. — Après la chute de l’église, les corps des saints Bergers furent transportés à Jérusalem, où ils restèrent jusque vers l’an [960](#ch003c). Les historiens Espagnols, à la tête desquels parait le savant archevêque de Tarragone, Antonio Pérez, affirment qu’à cette époque les précieux corps furent apportés en Espagne par un chevalier espagnol, et déposés dans la ville de Ledesma, l’ancienne Blétissa, voisine de Salamanque. Une chose est hors de doute : nulle ville au monde n’honore avec autant d’amour les premiers adorateurs du Dieu nouveau-né.

Dans l’intérêt de cette biographie, nous avons désiré nous assurer de la réalité de la tradition espagnole et de l’état actuel des saintes reliques. Un de nos amis, professeur à l’Escurial, a bien voulu nous envoyer les renseignements suivants. Ils sont dus au vénérable archiprêtre de Ledesma, et au curé non moins vénérable des Saints-Pierre et Ferdinand, de la même ville. Que tous reçoivent le témoignage de notre reconnaissance.

XLI. — L’Espagne, qui tient à grand honneur d’avoir reçu l’Évangile de l’Apôtre saint Jacques, dont le corps repose à Compostelle, croit aussi posséder les corps des heureux bergers de Bethléem. Il est vrai, cette croyance ne repose sur aucun monument écrit, contemporain de son origine : mais, de temps immémorial, elle est gravée dans la mémoire des peuples.

Sous ce rapport, elle rentre dans la classe d’une foule d’autres croyances traditionnelles dont la critique la plus audacieuse n’a pu démontrer la fausseté. La tradition espagnole a pour elle non seulement l’antiquité, mais encore le témoignage d’un grand nombre de savants et d’historiens qui l’acceptent et la défendent. On cite même en sa faveur un décret du pape Innocent XI[[19]](#footnote-20) qui accorde de riches indulgences aux associés de la confrérie des saints bergers Jacob, Isaac et Joseph, fondée à Ledesma dans l’église de Saint-Pierre, en la chapelle du Saint Christ de l’Amparo (protection).

XLII. — Le 16 juillet de l’année [1864](#ch004c), l’évêque de Salamanque fit transporter les reliques des bergers, de l’église de Saint-Pierre dans celle des Saints-Pierre et Ferdinand de la même ville. Déposées dans l’intérieur du maître-autel, ces reliques sont renfermées dans une châsse en forme de tombeau, plaquée, clouée et fermée avec une serrure. L’intérieur est garni de soie blanche et contient quelques ossements, deux ou trois crânes, des tibias, des côtes, une mâchoire inférieure, un ou deux os de l’avant-bras, quelques anneaux de la colonne vertébrale ; une petite pelle, une cuillère en buis, une paire de ciseaux en fer, quelques linges, un morceau de chaussure en peau, et des fragments de gibecières de bergers.

Enfin, il y a un rouleau qui contient d’autres reliques, tels que fragments d’os détachés des ossements qui se trouvent dans la châsse. Ce rouleau est couvert d’un autre papier, portant l’étiquette suivante, exactement copiée : « (placé) sur les glorieux Joseph, Isaac et Jacob, pasteurs de Bethléem, qui ont mérité de voir et d’adorer les premiers le Christ Dieu et homme, né dans l’étable[[20]](#footnote-21). »

XLIII. — Les bergers de Bethléem méritent bien le culte qui leur est rendu. Les vertus que pratiquèrent ces premiers adorateurs de l’enfant de Bethléem, les prérogatives dont ils furent honorés, tout nous dit qu’ils occupent une place très élevée dans la bienheureuse Jérusalem.

La première vertu qui resplendit en eux, c’est l’humilité. Ils sont humbles devant les hommes et devant Dieu. Devant les hommes, ils ne sont que de pauvres bergers ; devant Dieu, ils sont pleins du sentiment de leur petitesse. S’ils avaient été orgueilleux, à coup sur l’enfant Jésus, le modèle, le prédicateur, l’ami par excellence de l’humilité, ne les aurait pas choisis, de préférence à tous les autres hommes, pour ses premiers courtisans.

XLIV. — Fille de l’humilité, la simplicité est la seconde vertu de nos saints bergers. Plus que toute autre, la vie pastorale est éminemment propre à nourrir cette simplicité de mœurs et de langage dont les charmes gagnent tous les cœurs.

XLV. — La foi des pasteurs de Bethléem brille dans l’assentiment instantané qu’ils donnent aux paroles de l’archange Gabriel : Le Sauveur vous est né. Elle brille dans la promptitude avec laquelle ils se rendent à la grotte. Elle brille dans l’adoration du Créateur du monde, caché sous la forme d’un petit enfant, enveloppé de pauvres langes. Elle brille dans les louanges qu’ils rendent à Dieu, en revenant auprès de leurs troupeaux, dans leurs transports d’allégresse et dans l’annonce à tout ce qu’ils rencontrent de ce qu’ils ont vu et entendu.

L’espérance marche de pair avec leur foi. Comme tout Israël, ils attendaient le Messie promis à leurs pères. La nouvelle de sa venue les comble de joie. Prosternés aux pieds de l’Enfant Dieu, ils n’espèrent plus, ils possèdent. Ils possèdent petit enfant Celui qu’ils espèrent posséder un jour dans l’éclat de sa gloire. Qui peut douter que par leur seule présence, l’Enfant Jésus, Marie et Joseph n’aient élevé dans leur cœur jusqu’au plus haut degré le sentiment de cette délicieuse espérance ?

XLVI. — Enfin si la présence de Notre-Seigneur, qu’ils ne connaissaient pas, enflammait d’amour le cœur des disciples d’Emmaüs, quel enivrement de tendresse ne dut pas exciter dans les bergers de Bethléem la vue du Sauveur du monde sous la figure si aimable d’un petit enfant ?

Notre-Seigneur commença par ces âmes innocentes la mission qu’il venait accomplir parmi les hommes : « Je suis venu pour mettre le feu à la terre, et quel est mon désir sinon de le voir allumé ? » La charité fit des saints pasteurs les premiers et courageux apôtres du Dieu nouveau-né. Sans craindre ni les railleries des incrédules, ni la colère du cruel Hérode, ils prêchèrent librement et hautement la venue du Rédempteur.

XLVII. — Au privilège d’avoir appris les premiers la naissance du Messie et d’avoir entendu les concerts des anges, il faut donc ajouter le mérite de l’apostolat ; car ils purent dire aux hommes avant le disciple bien-aimé : Ce que nous avons vu de nos yeux et touché de nos mains, le Verbe fait chair, nous vous l’annonçons.

Ils ont mérité aussi que leurs paroles à la crèche, inspirées par le Saint-Esprit, fussent conservées, comme dans un trésor, dans le cœur de la Très-Sainte Vierge, qui s’en nourrissait avec bonheur. Aux prophètes, il fut donné de parler au cœur de Jérusalem ; aux bergers, de parler au cœur de Marie. Qui peut se flatter d’une pareille gloire ?

XLVIII. — Si l’heureuse Ledesma se fait gloire d’honorer d’un culte particulier les premiers adorateurs du Dieu enfant, la France, la Sicile, l’Italie, les autres pays catholiques sont loin de les avoir oubliés. On le comprend sans peine.

Comment les siècles chrétiens ont-ils célébré le mystère le Noël ? — Dans ce fait de pauvres bergers appelés par les anges, et appelés les premiers à la cour du Roi des rois, il y a quelque chose de si divinement bon ; quelque chose qui va si droit au cœur, surtout des petits et des pauvres ; quelque chose qui parle si éloquemment aux grands et aux riches, que l’Église a pris un soin particulier de conserver, aussi vif que possible, le souvenir de ce mystère de lumière et d’amour. Aujourd’hui on le lit et on le chante, à Noël ; autrefois on le voyait. Beaucoup de grandes églises l’avaient mis en drame. Nous citerons entre autres : Vienne, Toulouse, Uzès, Tours, Sentis, Langres, Laon, Chartres, Nantes, Rouen.

XLIX. — Dans cette dernière ville, le mystère se représentait ainsi. Derrière le maître-autel était une belle et grande grotte, où figuraient la Sainte Vierge, saint Joseph et l’Enfant Jésus. À la messe de minuit, après le chant du Te Deum, un jeune enfant gracieusement habillé en ange, aux ailes d’or et tout rayonnant de lumière, apparaissait dans les airs, au sommet du chœur ; puis, se tournant vers les Chanoines, désignés pour représenter les bergers, il leur annonçait la bonne nouvelle de la naissance du Rédempteur, en chantant : « Párvulus Fílius datus est nobis : un petit enfant nous a été donné. »

L. — Les chanoines-bergers quittaient aussitôt leurs stalles, et s’en allaient gravement à la crèche, en chantant sur un ton joyeux : « Pax in terris, paix sur la terre. »

Après avoir adoré le divin Enfant et rendu leurs hommages à Marie et à Joseph, ils revenaient à leur place. Alors commençait la messe solennelle à laquelle ils assistaient. La messe finie, le célébrant se tournait vers les chanoines-bergers et leur demandait, en chantant : « Quid vidístis, pastóres ? qu’avez-vous vu, bergers ? Dícite, annuntiáte nobis in terris quis appáruit : Parlez, annoncez-nous qui est apparu sur la terre. »

LI. — Fier et joyeux, le chant des chanoines donnait cette réponse : « Natum vídimus et choros angelórum laudántes Dominum : allelúia, allelúia : Nous avons vu le nouveau-né et les chœurs des anges louant le Seigneur : alléluia, alléluia. »

Puis, montant à l’ambon, ils chantaient ensemble, tournés vers le peuple : « Ecce compléta sunt ómnia quæ dicta sunt per ángelum de Vírgine Maria. Hódie Christus natus est ; hódie Salvátor appáruit, hódie in terra canunt Angeli, lætántur Archángeli ; hódie exultant Justi dicéntes : Gloria in excélsis Deo ! Allelúia : Voilà que sont accomplies toutes les choses dites par l’ange au sujet de la Vierge Marie. Aujourd’hui le Christ est né ; aujourd’hui le Sauveur est apparu ; aujourd’hui sur la terre chantent les Anges, tressaillent les Archanges ; aujourd’hui les Justes disent dans des transports d’allégresse : Gloire à Dieu dans les hauteurs ! Alléluia. »

Suivaient le verset et l’oraison dans lesquels le célébrant proclamait à haute voix la reconnaissance de l’humanité et la perpétuelle virginité de Marie.

LII. — Le drame variait suivant les provinces. À Rouen plein de gravité, il prenait, à Nantes, à Laon et ailleurs un caractère simple et joyeux. C’étaient de jeunes enfants qui représentaient les bergers. Leur âge tendre, leur innocence était l’emblème bien choisi de la simplicité pastorale. Gracieusement costumés, et de petits bâtons à la main, symbole de la houlette, ils arrivaient, au milieu de l’office, à l’entrée du chœur. Les choristes se tournaient vers eux et leur demandaient en chantant : « Quid vidístis, pastóres ? Qu’avez-vous vu, bergers ? »

Ils répondaient : « Infántem vidimus ; nous avons vu un enfant. » Les interrogations et les réponses se succédaient rapidement, et en se succédant élevaient la joie jusqu’à l’enthousiasme.

LIII. — Tout le peuple, et nous appelons peuple les riches aussi bien que les pauvres, les savants et les ignorants, les prêtres aussi bien que les laïques, suivait avec une pieuse attention ce drame, qui reproduisait au vif le mystère adorable, dont chaque détail fait vibrer délicieusement toutes les fibres du cœur ; et chacun se retirait emportant cette douce et féconde parole : « Infántem vidimus : Nous avons vu l’Enfant-Dieu ! »

Voir : Gen. XXXV, 9-19 ; Judic. XX, 16 ; Mgr Mislin, Les Lieux saints, t. II, 29-225 ; Gen. XXXV, 21 ; Beda, de Loris sanctis, ch. VIII ; Adrichom, Descríptio Terræ sanctæ, passim ; Cancellieri, Festa di natale, ch. XXXIV, p. 110 ; Sandini, Hist. Familier sacra. ; Baron. Ann., t. I, an. 1, n. 14 ; Zaccaria, Ragionamento sopra la nascità di J. C. ; nelle sue dissertationi italiane di Storia Eccles. Roma, 1780, t. II, p. 341, édit. in-12 ; Benoît XIV, de Festis ; Joseph-Maria Trainiti, De pastóribus vocátis per ángelum ad præsépe, Messánæ, 1722, ouvrage dont Benoît XIV dit : « In quo qua huc contúlimus eruditíssime confirmántur » ; S. Luc, II, 16-18, 20 ; Antonio Parez, Pentatéuchus fídei, in-fol. ; Mr Mislin, Les Lieux saints, t. II, ch. XXIX, p. 236 ; Sepp, Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, t. I, ch. IX, p. 93, 95 ; Queresmius, Elucidátio Terræ sanctæ, t. VI, lib. VI, c. 5 ; Cornel. a Lapide, in Luc. II, 8, etc. ; Martène, De antíquis Ecclésiæ rítibus, lib. IV, p. 36, n. 29, édit. in-fol. Paris ; Ducange, Glossárium, in Pastórum offícium, etc., etc.

## II. LES MAGES

I. — Ayant entendu le Roi Hérode, les Mages s’en allèrent, et voici que l’étoile qu’ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu’à ce qu’elle vint s’arrêter au-dessus du lieu où était l’Enfant. Or, en voyant l’étoile, ils furent remplis d’une grande joie. Et entrant dans la maison, ils trouvèrent l’Enfant avec Marie sa mère, et de leurs trésors ouverts ils lui offrirent en présents de l’or, de l’encens et de la myrrhe ; et ayant été avertis en songe de ne pas revenir vers Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin[[21]](#footnote-22). »

II. — Les Mages ne furent pas les premiers adorateurs de l’enfant Jésus ; cet honneur revient, comme nous l’avons vu, aux bergers de Bethléem. Ainsi, après les Juifs, les Gentils : c’est tout le genre humain appelé à reconnaître le Roi nouveau-né. Après les bergers, les rois : c’est le monde renversé, dit la sagesse humaine ; c’est le monde redressé, répond la sagesse divine. Le pauvre et le petit, avant le riche et le grand : c’est l’égalité devant Dieu, c’est l’esclavage brisé, c’est la fin de l’exploitation de l’homme par l’homme, et le commencement de la révolution bénie que vient opérer l’Enfant de Bethléem. Avis à tous, aux chrétiens, comme à ceux qui ne le sont pas ou qui ne le sont plus.

III. — Qui étaient les Mages ? D’où venaient-ils ? Étaient-ils rois ? Quel est le nombre et le nom des Mages ? Quelle est cette étoile qui leur sertit de guide et comment en connurent-ils la signification ? Quelle fut l’époque et la durée de leur voyage ? Quelle est la signification de leurs présents ? Que devinrent les Mages après l’adoration de l’enfant Jésus ? Où sont aujourd’hui leurs reliques ? Comment les siècles chrétiens les ont-ils honorés ?

Autant de questions dont la réponse est nécessaire pour connaître ces illustres personnages, qui occupent une si grande place dans l’histoire, puisqu’ils furent les premiers chrétiens de la gentilité, c’est-à-dire des quatre cinquièmes du genre humain.

IV. — 1° Qui étaient les Mages ? Jusqu’à la naissance du Messie, l’Orient, berceau du genre humain, gardait d’antiques traditions venues des révélations primitives. La mieux conservée était celle qui annonçait la venue d’un Dieu, roi, législateur et libérateur du monde. « Tout l’Orient, écrit Suétone, retentissait de l’antique et constante croyance qu’il était dans les destins, qu’en ce temps (vers l’époque de Notre-Seigneur), des hommes partis de la Judée jouiraient de la puissance souveraine[[22]](#footnote-23). » Et Tacite : « C’était l’opinion générale que les anciens livres des prêtres annonçaient qu’à cette époque l’Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde[[23]](#footnote-24).

V. — Les prêtres dont parle Tacite étaient les Mages. Dans les langues de l’antique Orient, le mot Mage veut dire prêtre, philosophe, conservateur et interprète des mystères de la science divine et humaine. Sages, savants, adonnés surtout à l’étude des astres si profondément mystérieuse, et relativement si facile sous le ciel transparent de la Chaldée et de la Mésopotamie, les Mages formaient une caste nombreuse, qui paraît n’avoir pas été sans rapports avec les Brahmes de l’Inde, dont elle fut vraisemblablement la souche originelle. Les Mages étaient très répandus dans la Perse, dans la Babylonie, dans la Bactriane et dans les autres parties du haut Orient. Telle était leur puissance et le respect religieux dont ils étaient environnes, qu’en Perse, par exemple, il fut un temps où nul ne pouvait être roi s’il n’était Mage ou disciple des Mages[[24]](#footnote-25).

VI. — Cette caste sacerdotale se divisait en trois catégories. La première se composait des Mages, les plus savants et les plus vénérables. Ils habitaient d’ordinaire sur les montagnes et menaient une vie si austère, qu’ils ne mangeaient ni chair ni poisson, se contentant, pour toute nourriture, de légumes bouillis dans l’eau avec de la farine. La seconde comprenait les prêtres proprement dits, en rapports plus habituels avec les populations. La troisième s’adonnait aux sciences occultes, à la magie, aux évocations du démon et faisait en Orient ce que font encore, dans tous les pays idolâtres, les prêtres des faux dieux.

VII. — À quelle catégorie appartenaient les Mages qui vinrent adorer l’Enfant de Bethléem ? Suivant les plus anciens pères de l’Église, saint Ignace, saint Justin, Origène, Tertullien, ils appartenaient à la troisième. Toute la milice céleste étant descendue sur la terre pour chanter l’incarnation et la naissance du vainqueur de l’enfer, la puissance des démons reçut d’un bout du monde à l’autre un coup mortel. Faiblesse et difficulté dans les prestiges, hésitation et trouble dans les oracles, silence même dans les consultations : ces phénomènes insolites firent réfléchir les Mages et les amenèrent à se dire qu’un Dieu plus puissant devait être descendu sur la terre. Puis l’étoile prophétique venant à briller acheva de fixer leur opinion.

Si le sentiment des Pères est vrai, il faut convenir qu’aller choisir pour première conquête les hommes les plus enfoncés dans l’idolâtrie, c’est combattre de haute lutte et, comme on dit, prendre le taureau par les cornes. Mieux que tout, un pareil coup d’éclat manifeste la puissance souveraine du dur guerroyeur, encore couché dans son berceau[[25]](#footnote-26).

VIII. — 2° D’où venaient les Mages ? Il y avait plus de mille ans que Balaam, mage lui-même, appelé par Balac pour maudire Israël, avait, prophète malgré lui, appelé sur ce peuple toutes les bénédictions divines et annoncé dans la suite des siècles ses glorieuses destinées. De bouche inspirée étaient sorties ces mémorables paroles : « Une étoile se lèvera de Jacob, et le Sceptre sortira d’Israël[[26]](#footnote-27). » Il ajoute que Celui qui portera le sceptre annoncé par l’étoile dominera l’Orient et l’Occident.

IX. — Or, la prédiction de Balaam fut faite dans l’Arabie. Sans doute Balaam était Mésopotamien, comme lui-même le dit ; mais il avait été appelé par Balac, roi des Moabites, dont le royaume et la capitale, appelée Moab, étaient dans l’Arabie. C’est donc dans ce pays que son étonnante prophétie dut se conserver avec le plus de fidélité ; d’autant plus que les Mages, prêtres de l’Arabie, étaient les confrères et les successeurs de Balaam. Rien n’est plus certain, dit saint Jérôme : « À la confusion des Juifs, qui devaient apprendre des Gentils la naissance du Messie, une étoile parait à l’Orient : étoile qu’avait prédite Balaam dont ils étaient les successeurs[[27]](#footnote-28). » Voila une première indication du pays des Mages qui vinrent à Bethléem.

X. — À leur tour, les vrais prophètes, dont l’exactitude brille dans les moindres détails, nous en fournissent une seconde. David contemple dans le lointain des âges son petit-fils et son Dieu, couché dans son pauvre berceau, et il s’écrie : « Les rois des Arabes et de Saba lui apporteront des présents[[28]](#footnote-29). » Isaïe est encore plus explicite. L’avenir est devant ses yeux. Il voit le soleil éternel, le Verbe Jésus descendre sur la terre, dont il dissipe les ténèbres, puis des rois marchant aux rayons de sa gloire. Alors s’adressant à Jérusalem, il lui dit : « Tu seras couverte d’une inondation de chameaux et de dromadaires de Madian et d’Epha. Tous ceux de Saba viendront, apportant or et encens, et chantant gloire au Seigneur[[29]](#footnote-30). »

XI. — Madian et Epha étaient deux petits royaumes d’Arabie, dont les habitants descendaient d’Abraham par Cétura. De cette femme, Abraham eut, entre autres, deux fils, Jexam et Madian. Jexam fut père de Saba et Madian d’Epha. Devenus rois par droit de primogéniture, Saba et Epha donnèrent leur nom aux deux royaumes indiqués par Isaïe. Les autres détails de la prophétie ne s’appliquent pas avec moins de justesse à l’Arabie, pays renommé dans le monde entier par ses magnifiques dromadaires, vivants navires du désert, par ses mines d’or et par ses aromates, les plus recherchés de tous.

XII. — Sur le pays des Mages, la tradition des rabbins est d’accord avec les paroles des Prophètes, et le témoignage des premiers Pères de l’Église. « Les Mages arabes, dit saint Justin, étant venus à Bethléem, adorèrent le petit Enfant[[30]](#footnote-31). » Et Tertullien : « Le Christ enfant reçut en hommage la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie. Témoins les Mages d’Orient, qui honorent son enfance par des présents en or, en encens et en myrrhe[[31]](#footnote-32). »

De cet or, David avait parlé : Et il lui sera donné de l’or de l’Arabie. Et ailleurs : Les rois des Arabes et de Saba lui apporteront des présents. En effet, presque tout l’Orient eut des Mages pour rois, et Damas faisait partie de l’Arabie avant d’être réunie à la Syrophénicie. Les Mages eux-mêmes achèvent de nous fixer sur leurs pays. Ils disent à Hérode : Nous avons vu son étoile en Orient. Or, l’Arabie est précisément à l’Orient de la Judée. « À l’Orient, dit Tacite, le territoire et les frontières de la Judée sont bornés par l’Arabie[[32]](#footnote-33). »

XIII. — 3° Les Mages étaient-ils rois ? Fondée sur les paroles de David et Isaïe rapportées plus haut ; sur l’ancienne coutume qui associait toujours, particulièrement en Orient, le sacerdoce à l’empire, coutume qui reparut avec éclat sous les Césars romains ; sur le témoignage des Pères de l’Église, s’exprimant par l’organe de saint Justin, de Tertullien, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Césaire, de saint Hilaire, de Théophilacte, de saint Léon le Grand et de bien d’autres, la tradition de l’Orient et de l’Occident répond : les Mages étaient rois.

XIV. — Que dans ses limites, d’une médiocre étendue, l’Arabie ait compté plusieurs royaumes, on l’admettra sans-peine, si l’on fait attention que la dignité royale ne se mesure ni à la grandeur du territoire, ni au nombre des sujets, mais qu’elle existe partout où elle est synonyme de puissance souveraine. Or, rien n’est plus ordinaire que de trouver dans l’histoire ancienne, sacrée ou profane, le titre de roi donné aux chefs d’une petite contrée et même d’une ville. L’Écriture ne nomme-t-elle pas le roi de Jéricho, le roi de Haï, le roi de Jérusalem, le roi d’Hébron, le roi de Lachis et vingt-six autres, en tout trente et un rois établis dans la Terre promise au moment de la conquête[[33]](#footnote-34) ?

D’un autre côté, qu’étaient les rois de Rome, de Sparte, d’Athènes, de Thèbes, d’Ithaque et de tous ces petits pays de la Grèce et de l’Italie, si follement surfaits aux yeux de notre enfance, sinon de petits princes régnant sur des territoires de quelques lieues carrées et sur quelques milliers d’habitants ? L’infériorité relative de leurs royaumes jointe à l’orgueil d’Hérode explique peut-être l’espèce de sans-façon avec lequel ce roi parvenu traite les Mages. « Allez, leur dit-il dans un langage très peu royal, et venez m’apporter des nouvelles de l’enfant. »

XV. — 4° Quelle était l’étoile des Mages, et comment en connurent-ils la signification ? Quoi qu’il en puisse être, les Mages, prêtres et rois, avaient vu dans le ciel l’étoile qui marquait la naissance du Désiré des nations. Comment l’avaient-ils reconnue ? Qui leur avait appris ce qu’elle annonçait ? Sur ces questions, la tradition est riche de documents. Une étoile se lèvera de Jacob, c’est-à-dire tout à la fois un astre apparaîtra au ciel de la Judée qui annoncera le véritable Astre du monde, la Lumière éternelle, descendue sur la terre pour dissiper les ténèbres de quatre mille ans dont elle est enveloppée. Cet oracle était resté vivant parmi les peuples de l’Arabie.

XVI. — Devenu populaire chez les autres nations de l’Orient, il avait pénétré jusque dans l’hémisphère occidental. « Il y a, dit Chalcidius, philosophe platonicien, une autre histoire plus respectable et plus sainte. Elle dit qu’une certaine étoile s’est levée pour annoncer non des maladies et des morts, mais la descente d’un Dieu vénérable, ami de l’homme et du monde[[34]](#footnote-35). » Puis il ajoute que les sages de Chaldée, habiles dans la science des astres, ont cherché le Dieu nouvellement né ; et qu’ayant trouvé cette majesté enfantine, ils lui ont offert les présents qui lui conviennent[[35]](#footnote-36).

En effet, les Mages disent à Hérode : Nous avons vu son étoile, non pas une étoile quelconque, mais l’étoile qui annonce la naissance du roi des Juifs ; l’étoile qui a été prédite à nos ancêtres par un de nos ancêtres divinement inspiré : l’étoile que nous n’avons cessé d’attendre une longue suite de siècles.

XVII. — Qu’avait cette étoile pour se faire infailliblement reconnaître ? « L’étoile des Mages, disent saint Augustin et saint Chrysostome, d’accord avec toute la tradition, ne fut pas une des étoiles créées dès le commencement et qui accomplissent leurs révolutions d’après la loi du Créateur ; ce fut un astre nouveau, qui apparut pour annoncer le miraculeux enfantement de la Vierge[[36]](#footnote-37). »

Saint Thomas explique le témoignage des Pères et en donne les raisons. « L’étoile des Mages, dit-il, ne fut ni une comète, ni un météore, ni aucun des astres que nous voyons briller au firmament. Ce fut une étoile créée exprès, dans la région du ciel la plus voisine de la terre, et se mouvant non d’après les lois ordinaires du système planétaire, mais suivant la volonté libre du Créateur.

XVIII. — « En effet, cette étoile ne suivait pas la marche ordinaire des autres étoiles ; elle n’apparaissait pas seulement la nuit, mais en plein midi, ce que ne font ni les étoiles ni même la lune. Tantôt elle apparaissait, tantôt elle disparaissait. Son mouvement n’était pas continuel, comme celui des autres astres. Mais, lorsque les Mages devaient marcher, elle marchait ; lorsqu’ils devaient s’arrêter, elle s’arrêtait[[37]](#footnote-38). »

On voit par là combien sont absurdes certains savants qui prétendent que l’étoile des Mages fut le résultat de la conjonction de deux astres, prédestinés d’avance à se trouver réunis au moment précis de la naissance du Messie. Est-ce qu’une conjonction stellaire n’est pas soumise aux lois qui dirigent les astres du firmament ? Peut-elle paraître en plein midi ? Peut-elle tour à tour se montrer et se cacher ? Et finalement peut-elle demeurer immobile sur un point du ciel, correspondant à une maison terrestre ; puis disparaître sans retour ? Voilà où conduit la prétention de vouloir tout expliquer naturellement, afin d’échapper au miracle.

XIX. — Depuis longtemps attendu, l’astre béni avait été figuré par la colonne de feu qui dirigeait la marche des Israélites dans le désert, mais plus noble était sa mission. L’antique colonne indiquait au peuple figuratif la route de la Terre promise : l’étoile des Mages conduisit le genre humain au berceau de l’Enfant-Dieu.

En effet, il ne faut pas croire, comme quelques-uns l’ont prétendu, que l’étoile demeurait au point du ciel correspondant perpendiculairement à Jérusalem, et qu’elle ne marcha devant les Mages qu’à partir de cette ville jusqu’à la sainte maison de Bethléem. « La parole des Mages, dit saint Thomas, nous avons vu son étoile en Orient, ne veut pas dire que les Mages étant en Orient avaient vu l’étoile fixée sur la terre de Judas : mais qu’elle était en Orient, que c’est là qu’ils l’avaient vue et qu’elle avait marché devant eux jusqu’en Judée[[38]](#footnote-39). »

XX. — Voici un autre détail également certain, quoique moins connu. L’étoile des Mages surpassait en lumière non seulement la colonne du désert, mais les étoiles, la lune, le soleil, tous les globes lumineux qui étincellent à la voûte du ciel. Emblème de Celui qui est la lumière par essence, sa lumière éclipsait la lumière de tous les astres.

Telle est la déposition d’un témoin parfaitement placé pour connaître ce fait, et dont la parole est au-dessus de tout soupçon. « L’étoile des Mages, dit saint Ignace d’Antioche, dont le père et la mère avaient pu la voir, brillait d’un éclat supérieur à toutes les clartés qu’on avait jamais vues. Sa lumière était ineffable, et la nouveauté d’un pareil phénomène jeta dans la stupeur tous ceux qui en furent témoins. Les étoiles, la lune, le soleil ne semblaient plus que des satellites de cet astre admirable dont l’éclat les faisait tous pâlir[[39]](#footnote-40). »

XXI. — Un des plus illustres vicaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Léon, continue, en le confirmant, le témoignage de saint Ignace. « Aux trois Mages, dit-il, apparut dans une région de l’Orient une étoile plus brillante et plus belle que tous les astres. Elle attira les regards et fixa l’attention de tous ceux qui la virent. On comprit aussitôt que ce n’était pas en vain qu’apparaissait un si étrange phénomène[[40]](#footnote-41). »

Avant que les nations chrétiennes eussent perdu, avec le sens chrétien, le patrimoine de leurs anciennes traditions, la clarté incomparable de l’étoile des Mages était demeurée populaire.

La poésie l’avait chantée dans des vers immortels, et les multitudes rassemblées dans les temples redisaient ce que l’Église continue de redire à ses enfants : « Salut, étoile, qui par ta beauté et par ton éclat fit pâlir le disque du soleil. »

Stella quæ solis rotam

Vincit decóre ac lúmine[[41]](#footnote-42).

XXII. — Personne plus que les Mages ne fut frappé de l’apparition de l’astre merveilleux. Ils l’attendaient et en connaissaient la signification.

Ils l’attendaient. La tradition rapporte que les mages d’Arabie, gardiens fidèles de l’oracle de Balaam, avaient, de temps immémorial, fondé un collège de douze des plus instruits parmi eux, afin de signaler l’apparition de l’étoile prophétique. À la mort, le fils prenait la place du père. Chaque année, après les moissons, ils montaient sur une haute montagne, appelée Montagne de la Victoire, peut-être la même du sommet de laquelle Balaam avait prédit et les victoires d’Israël, et l’étoile du Messie, vainqueur du monde. Là, ils demeuraient trois jours en prières, demandant instamment à Dieu de leur montrer l’étoile prédite par Balaam, leur aïeul.

XXIII. — Trois d’entre eux demeuraient sur la montagne et continuaient la prière. Au temps marqué, ils étaient remplacés par trois autres, en sorte que leurs veilles et leurs supplications étaient aussi continuelles que leur attente[[42]](#footnote-43). Serait-il étonnant que les Mages n’eussent pas cessé d’être en observation pour attendre l’étoile, quand on voit, aujourd’hui même, les Suisses entretenir pendant l’hiver, sur les sommets glacés des Alpes, trois hommes chargés de faire des observations barométriques ?

Ce fut aux Mages en observation sur le mont de la Victoire, comme aux bergers de garde dans la tour d’Ader, que, pendant la nuit de Noël, apparut aux premiers l’étoile si longtemps attendue et si ardemment désirée, et aux seconds l’Ange rayonnant de lumière annonçant la naissance du Sauveur.

Ils en connaissaient la signification. Bien que l’Écriture ne le dise pas, il est vraisemblable que Balaam donna le signalement de l’étoile prophétique, de manière à la faire reconnaître entre tous les astres du firmament. À cette connaissance naturelle se joignit l’illumination surnaturelle. « Les Mages, dit saint Léon, éclairés intérieurement par la lumière de la grâce, reconnurent aussitôt l’étoile[[43]](#footnote-44). » Elle fut pour eux ce que la voix de l’Ange était pour les Bergers, la voix du Ciel, à laquelle ils obéirent avec transport.

XXIV. — 5° Quel est le nombre et le nom des Mages ? La tradition que nous venons de rapporter, et qui est autorisée par l’assentiment des siècles et l’autorité des souverains pontifes, fixe à trois le nombre des Mages. « Ces trois hommes, dit saint Léon le Grand, suivant la lumière d’en haut, et méditant avec attention ce signe que leur donne l’astre brillant qui les précède, arrivent par l’illumination de la grâce à la connaissance de la Vérité[[44]](#footnote-45). »

Enfin le nombre de leurs présents indique assez le nombre de leurs personnes.

Elle ajoute que par leur âge ils représentaient la vie humaine dans toute son étendue : Gaspard, la jeunesse ; Melchior, la vieillesse[[45]](#footnote-46) ; Balthasar, l’âge mûr : comme par leur nombre ils représentaient les trois races descendues de Noé, par conséquent l’humanité tout entière.

XXV. — Les trois Mages qui veillaient à l’heure fortunée s’appelaient, ainsi que nous venons de le dire : Gaspard, Melchior et Balthasar. Comme plusieurs seraient tentés de le croire, ces noms devenus populaires n’ont pas été inventés à plaisir, ni admis sans preuves. La tradition les a gravés dans la mémoire des générations chrétiennes. Ces noms sans doute ne sont pas latins ; ils sont orientaux et viennent de l’Arabie ou de la Chaldée, comme le prouve le nom de Balthasar, donné au prophète Daniel, et porté aussi par le roi de Babylone.

Déjà au commencement du cinquième siècle on les trouve dans la chronique de Dexter ; plus tard dans les ouvrage du Vénérable Bède ; dans l’ancien Martyrologe de Maurolicus, et dans beaucoup d’autres : ils sont honorés à Cologne sous ces différents noms. Cette illustre église célèbre la fête de saint Gaspard le 1er janvier, celle de saint Melchior le 6, et celle de saint Balthasar le 11 du même mois ; et ce qui tranche la question, l’Église catholique permet encore aujourd’hui à ses enfants de prendre au baptême pour patrons ceux qui les ont portés[[46]](#footnote-47).

XXVI. — 6° Quelle fut l’époque et la durée de leur voyage ? Sur la durée du voyage des Mages et l’époque de l’apparition de l’étoile, une difficulté s’est élevée dans quelques esprits. Les paroles de saint Matthieu l’ont fait naître : « Hérode voyant qu’il avait été trompé par les Mages fut violemment irrité, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem, ainsi que dans le pays d’alentour, depuis l’âge de deux ans et au-dessous, selon le temps indiqué par les Mages. »

D’après ce texte, les uns avaient prétendu que le voyage des Mages avait duré deux ans, opinion qui se réfute d’elle-même, les Mages fussent-ils partis des extrémités du monde. Les autres, que les Mages avaient attendu deux ans avant de se mettre en route ; autre opinion non moins insoutenable que la première, puisqu’elle implique de la part des Mages une indifférence inadmissible. Tout cela pour expliquer les deux ans marqués dans le texte évangélique.

XXVII. — Saint Chrysostome et Baronius lèvent la difficulté. « Il ne faut pas, dit le premier, s’étonner si Hérode fit tuer tous les enfants de deux ans et au-dessous. En effet, la crainte et la cruauté formaient le caractère de ce tyran, qui pour plus de sûreté fit étendre le massacre à un espace de temps plus considérable afin qu’aucun enfant, d’un âge plus ou moins rapproché de la naissance du Christ, ne pût échapper[[47]](#footnote-48). »

Baronius donne un sens plus direct. Il dit : « Selon le temps indiqué par les Mages : cela signifie : à partir du temps indiqué par les Mages et jusqu’à deux ans au delà, et non pas en deçà ; en sorte que les enfants nés après Notre-Seigneur et après l’apparition de l’étoile n’étaient pas compris dans le massacre, puisqu’ils ne pouvaient donner aucun soupçon[[48]](#footnote-49). »

XXVIII. — Quant au temps où eut lieu le massacre des Innocents, il est certain qu’il ne suivit pas immédiatement la naissance de Notre-Seigneur. Hérode ne voyant pas revenir les Mages put s’imaginer qu’ils avaient été trompés : que l’étoile n’était qu’un météore insignifiant et que, pour ne pas s’exposer au ridicule, ils n’avaient pas voulu repasser par Jérusalem. Du reste, l’événement de Bethléem n’avait probablement pas produit à la cour d’Hérode, si tant est que la nouvelle y fût parvenue, plus d’effet que les miracles de nos jours n’en font sur nos incrédules.

Mais lorsque l’Enfant Jésus eut été apporté à Jérusalem et présenté publiquement au temple ; qu’il eut été reconnu et célébré par le vieillard Siméon, un des personnages les plus saints de Jérusalem, comme le Sauveur du monde, et cela en présence de la multitude ; alors Hérode, comprenant que le Roi des Juifs était né, ordonna le massacre afin de se défaire d’un compétiteur aveuglément redouté.

XXIX. — Quoi qu’il en soit, non moins dociles que les bergers à l’appel divin, les Mages firent à la hâte leurs préparatifs de départ, et, guidés par l’étoile, ils se mirent en route vers l’occident. Les circonstances de ce voyage nous sont inconnues. On sait seulement qu’il dura treize jours, et qu’ils arrivèrent à Bethléem le 6 janvier. Fixée à ce jour de toute antiquité, la fête de l’Épiphanie rend le fait incontestable. Sur ce point la tradition est unanime.

XXX. — La courte durée du voyage confirme le témoignage des saints Pères, entre autres de saint Justin, qui font venir les Mages de l’Arabie : « Les Mages partis de l’Arabie viennent l’adorer[[49]](#footnote-50). »

En effet l’Arabie n’était pas très éloignée de la Judée ; et les Arabes avaient pour se transporter les magnifiques dromadaires, connus par la rapidité de leur marche.

La suite des Mages paraît avoir été assez nombreuse et en rapport, soit avec la dignité royale dont ils étaient revêtus, soit avec la majesté du nouveau Roi auprès de qui ils venaient en ambassade, chargés de lui offrir les plus riches présents de leur pays.

XXXI. — L’Évangile nous a dit ce qui leur arriva dans Jérusalem, puis leur départ de cette ville pour Bethléem. Au récit de saint Mathieu, la tradition ajoute un détail qui trouve ici sa place. Sortis de Jérusalem par la porte du Midi, aujourd’hui la Porte de Jaffa, les Mages entrèrent dans la vallée de Raphaïm ou des Géants, si célèbre dans l’Écriture. C’est après avoir cheminé pendant à peu près un quart d’heure, et comme ils arrivaient au pied d’une colline, que l’étoile reparut à leurs yeux.

Or, en ce même lieu, au pied de la même colline on trouve encore aujourd’hui le Puits des Trois-Rois, dont le nom rappelle et la réapparition de l’étoile et la joie dont sa vue transporta les courageux pèlerins. Continuant sa mission, l’astre mystérieux demeura visible jusqu’à ce qu’il vint s’arrêter au point du ciel qui correspondait perpendiculairement au lieu béni, où se trouvait le divin Enfant. Dans des sentiments qu’on devine, mais qu’on ne peut exprimer, ils entrèrent et offrirent leurs présents au Dieu nouveau-né : c’était le sixième jour de janvier.

XXXII. — 7° Quelle est la signification de leurs présents ? Chacun convient que les présents des Mages avaient une signification mystérieuse, en rapport avec les qualités de l’Enfant de Bethléem et marquaient sa divinité, sa royauté, son humanité.

Vous êtes Dieu et nous vous adorons ; voilà de l’encens, symbole du sacrifice qui n’est dû qu’à Dieu.

Vous êtes Roi, et nous vous reconnaissons pour tel ; Voilà de l’or, symbole de la richesse et de la puissance, apanage distinctif de la royauté.

Vous êtes Dieu-Homme, et nous confessons dans votre personne le mystère qui, unissant le fini et l’infini, réconcilie l’homme et Dieu : voici de la myrrhe, aromate destiné à embaumer les corps, et qui servira à votre sépulture, lorsque vous aurez daigné souffrir la mort pour donner la vie au monde. Rien de plus conforme au génie des peuples orientaux que ce langage, et rien de plus éloquent : tout le monde le comprend. Mais dans les présents des Mages il y a un autre mystère qui ne s’aperçoit pas au premier coup d’œil.

XXXIII. — Les Mages, avons-nous vu, étaient Arabes et descendants d’Abraham par Cétura. Or, l’histoire sainte nous apprend qu’Abraham, en excluant de la possession de la Terre promise tous ses enfants à l’exception d’Isaac, ne les avait pas pour cela privés d’une partie de ses grands biens. Ainsi, il donna aux fils de Cétura, mère des Arabes, Saba et Epha, de l’or, de l’argent et des étoffes. Puis, confident des futurs mystères, il mit dans leurs bagages l’encens, la myrrhe et l’or des rois de Sodome et de Gomorrhe, précieuses dépouilles tombées en sa possession après la défaite de Chodorlahomor et le pillage de son camp. Dans la personne de Melchisédech, Abraham les avait consacrées au Seigneur.

XXXIV. — Cette offrande était la figure d’une autre offrande, comme Melchisédech lui-même était la figure du Messie. Le Père des croyants savait qu’un jour ses descendants réaliseraient la figure, en offrant ces mêmes présents à Celui dont Melchisédech était le représentant. On devine sans peine qu’Abraham les avait instruits du mystère. Jointe à la connaissance, traditionnelle en Arabie, de l’oracle de Balaam, cette communication prophétique élucide deux grands faits d’une nature identique, et dont autrement il serait difficile de rendre compte. Le premier est la célèbre visite de la reine de Saba au roi Salomon. Le second est la visite plus célèbre encore des Mages, au vrai Salomon, l’enfant de Bethléem.

XXXV. — Qui était cette reine de Saba ? D’où lui venait l’idée d’apporter à un prince étranger ce qu’elle a de plus précieux ? Comment s’explique le choix de ses présents ? Cette reine descendait d’Abraham par Cétura. Petite fille de Saba, elle occupait le trône de ses pères. Son royaume était le royaume même de Saba, situé dans l’Arabie, pays des Mages. Connaissant les mystères confiés à sa race, elle vint, au bruit de la gloire de Salomon, accomplir en figure l’engagement contracté par ses ancêtres. Entrée à Jérusalem avec une grande pompe, elle offrit à Salomon de l’or et des aromates, c’est-à-dire les mêmes choses que les Mages, ses descendants, devaient offrir un jour au vrai Salomon.

XXXVI. — Le second fait est la visite des Mages à l’Enfant de Bethléem. Placée entre les Mages et Abraham, la reine de Saba est le brillant anneau de la chaîne traditionnelle. Sa conduite montre avec éclat que la prophétie de Balaam et le fidéicommis, laissé par le Père des croyants aux fils de Cétura, ne s’étaient jamais perdus dans la postérité de Saba et d’Epha ; que l’Arabie avait l’œil fixé sur la Judée, et qu’elle attendait le moment solennel d’apporter au glorieux rejeton de Jacob l’or, l’encens, la myrrhe, mystérieux présents dont elle était tenue de lui faire hommage.

Ainsi tout s’explique. On sait pourquoi les Mages vinrent de l’Arabie, pourquoi, à des époques si différentes, la reine de Saba et les Mages apportèrent à Notre-Seigneur ou à son représentant des présents de même nature. La différence consiste en ce que la reine de Saba les offre à Salomon, figure du Messie, tandis que les Mages ont le bonheur de les offrir au Messie lui-même.

XXXVII. — Pour comprendre le mystère dans toute son étendue, il faut remarquer que les Mages et leurs présents étaient les prémices du peuple gentil et de tous ses biens meubles et immeubles, comme les Bergers étaient eux-mêmes les prémices du peuple Juif. C’était, sur la plus grande échelle, l’accomplissement de la loi figurative des prémices. Ainsi, dans la personne des Bergers et des Mages, le genre humain tout entier, avec toutes ses richesses, se trouve en adoration devant le nouveau Roi, à qui il consacre ce qu’il est, ce qu’il a : c’était justice. Par droit de naissance et par droit de conquête, l’Enfant de Bethléem était le roi de tous, et il venait régner sur tous, afin de les sauver tous.

XXXVIII. — 8° Que devinrent les Mages après l’adoration de l’enfant Jésus ? Avertis en songe de ne pas retourner auprès d’Hérode, ils se mettent en devoir de regagner leur pays par un autre chemin. L’ordre du Ciel qui leur interdisait la route de Jérusalem les obligea à faire de longs circuits. La crainte d’Hérode, dont ils connaissaient maintenant la noire perfidie, ne leur permit même pas de suivre les grands chemins, ni de s’arrêter dans les caravansérails établis, suivant la coutume orientale, sur le passage des voyageurs. Ils suivirent donc les sentiers détournés, à travers les montagnes ; et le soir ils se retiraient dans les vastes cavernes, très nombreuses en Palestine.

XXXIX. — Une de leurs premières stations eut lieu dans une grotte située sur une montagne déserte, non loin de Bethléem. Les saints rois y passèrent la nuit, commençant ainsi la vie de souffrances et de privations réservée aux adorateurs d’un Dieu né dans une crèche et qui devait mourir sur une croix. Le souvenir de ce fait resta gravé dans la mémoire des habitants du pays, et la grotte prit le nom de Grotte des Mages. Au VIe siècle, nous la trouvons encore, connue sous le même nom et devenue l’objet de la vénération universelle. À cette époque, elle acquit une nouvelle célébrité. Par dévotion pour les Mages, saint Théodore le Cénobiarque, l’ami de saint Sabas et l’émule de saint Antoine, la choisit pour demeure pendant sa vie et pour sépulture après sa mort.

XL. — Rentrés enfin dans leur pays, les Mages devinrent, comme les bergers, les fervents apôtres de l’Enfant-Dieu. Comme celles des bergers, leurs paroles excitèrent l’admiration, éveillèrent la foi, opérèrent de nombreuses conversations et en préparèrent de plus nombreuses encore. L’an [44](#ch006c) de Notre-Seigneur, l’apôtre saint Thomas, partant pour les Indes qui, dans la division du monde, lui étaient échues en partage, traversa l’Arabie. Il y trouva les rois adorateurs, devenus de majestueux vieillards, les baptisa et leur confia l’apostolat de leur nation. Ils s’en acquittèrent avec un zèle proportionné aux grâces privilégiées dont ils avaient été l’objet. Une nouvelle faveur leur était réservée : celle de verser leur sang pour le Dieu à qui ils avaient offert leurs trésors. Riches de mérites et d’années, ils furent martyrisés dans leur propre pays, l’Arabie-Heureuse, et dans la ville, maintenant détruite de Sessania des Adrumètes, Sessania Adrumetórum, peut être aujourd’hui Sana.

XLI. — 9° Où sont aujourd’hui leurs reliques ? Recueillies par les chrétiens, leurs précieux corps furent plus tard transportés à Constantinople et placés avec une grande pompe dans l’église Sainte-Sophie. Car il fut une époque où les empereurs d’Orient, comme Charlemagne et les rois de l’Occident, comme Rome surtout, étaient, suivant le mot de l’histoire contemporaine, d’ardents chasseurs aux reliques. Les saints rois reposaient depuis longtemps dans la ville impériale, lorsqu’Eustorge, confident de l’empereur d’Orient, fut envoyé en mission auprès des Milanais.

XLII. — Il leur fut si agréable, que le siège de Milan étant venu à vaquer au moment de son départ, toute la ville le demanda pour archevêque. Eustorge refusa d’accepter avant d’en avoir référé à l’Empereur. Celui-ci fut très flatté de ce choix et envoya Eustorge à Milan pour y être sacré. De plus, il lui donna, comme présent de bienvenue, les corps des trois Mages, enfermés dans une grande et précieuse châsse. Eustorge, qui n’est autre que saint Eustorge II, apporta ce riche trésor à son nouveau peuple, qui le reçut avec d’ineffables transports d’allégresse et de reconnaissance : ceci se passait au commencement du VIe siècle.

XLIII. — À l’occasion de cette translation, le savant évêque d’Equílium, Pierre de Natálibus, rapporte un fait extraordinaire mais qui n’a rien d’impossible, et si gracieux que nous nous reprocherions de le passer sous silence. « Le vaisseau, dit-il, qui apportait les saints corps aborda au golfe de (Juan). On déchargea la précieuse châsse et on la plaça sur un char, auquel on attela plusieurs paires de bœufs ; mais ils ne purent le mettre en mouvement.

« Inspiré de Dieu, le saint archevêque les fit remplacer par deux jeunes génisses, appartenant à une pieuse et pauvre femme du peuple. Aussitôt le char s’ébranla et s’avança avec la plus grande facilité. Mais voilà que dans le trajet (probablement au passage des Alpes) un loup tua une des génisses. Avec une autorité souveraine, comme celle d’Adam sur les créatures, le saint ordonna au loup de prendre la place de la génisse et de l’aider à traîner le char jusqu’à Milan. Le loup obéit. Oubliant toute sa férocité, il devint doux comme un mouton ; et attelé à côté de la génisse il traîna le char jusqu’à Milan[[50]](#footnote-51). »

XLIV. — Ce récit fera sourire plus d’un esprit fort. Il se moquera, il niera. Que prouveront ses moqueries et ses négations ? Une seule chose, qu’il se sera moqué et qu’il aura nié. Le bon sens dit qu’on ne doit pas nier un fait parce qu’il est extraordinaire, mais parce qu’il n’est pas prouvé. D’ailleurs, ne trouve-t-on pas, et très bien prouvés, des faits analogues dans la vie des Pères du désert, de saint François d’Assise, du Père Anchieta et d’autres encore ? On oublie que la sainteté rend à ceux qui parviennent à l’acquérir dans un degré éminent une partie du pouvoir dont jouissait, sur toutes les créatures, l’homme innocent. Cela soit dit en passant, non pour transformer en articles de foi les faits extraordinaires, étranges même, qu’on lit dans l’histoire, mais pour montrer le manque de logique des négateurs à outrance.

XLV. — Les trois Rois furent honorés à Milan pendant environ six cents ans, c’est-à-dire jusqu’au sac de cette ville par l’empereur Frédéric Barberousse, en [1164](#ch007c). Avant le désastre, de courageux chrétiens sauvèrent le précieux dépôt et le remirent entre les mains de Reinold, archevêque de Cologne, et chancelier du saint Empire, qui avait suivi l’empereur en Italie. Comme on avait transporté à la lueur de milliers de flambeaux et au milieu d’un immense concours, de Ravenne à Auxerre, le corps de saint Germain, ainsi furent transportés solennellement de Milan à Cologne les corps des rois Mages.

Au lieu de se diriger sur l’Allemagne par le Tyrol ou par la Suisse orientale, le cortège traversa les Alpes et prit sa route par l’est de la France, pour gagner Strasbourg et le Rhin. À la fin d’une journée, il s’arrêta aux portes d’une abbaye de Franche-Comté, située non loin de Baume-les-Dames, sur les bords de la belle vallée qui s’étend de cette ville à Montbéliard. Le souvenir de cette station mémorable s’est perpétué jusqu’à nos jours, dans un double fait dont voici l’histoire.

XLVI. — La famille de Grammont de Franche-Comté porte dans ses armes trois têtes couronnées : ces trois tètes sont des têtes, non de reines, mais de rois. Quelle est la raison de ces armoiries uniques dans leur espèce ? La famille de Grammont-Grange était protectrice de l’abbaye qui eut l’honneur de donner l’hospitalité aux trois Rois mages. Ce fut le seigneur de Grammont, avec ses gens, qui, pendant la nuit, monta la garde auprès du précieux dépôt. Afin de perpétuer la mémoire de cette insigne faveur, la noble famille prit les armoiries dont nous venons de parler. L’abbaye elle-même ne fut pas moins jalouse d’immortaliser le bienheureux passage : elle changea son nom d’abbaye de Lieucroissant en celui d’Abbaye des Trois-Rois, qu’elle porte encore[[51]](#footnote-52).

XLVII. — Continuant à petites journées sa marche triomphale, le cortège arriva à Strasbourg. Là des barques richement pavoisées attendaient les illustres voyageurs, qu’elles conduisirent jusqu’à Cologne. La mission du grand archevêque était finie : celle des peuples commença. Sur le tombeau des Mages, leur reconnaissance élève la plus vaste et la plus magnifique église que le monde ait vue et qu’il verra peut-être jamais. C’est là, dans ce temple incomparable, que nous avons eu, à la suite de tant d’autres, le bonheur de vénérer ces corps de Rois-martyrs, objet d’un culte ardent comme l’amour, doux comme l’espérance et durable comme les siècles.

XLVIII. — Oui, durable comme les siècles. Naguère encore, malgré l’affaiblissement général de la foi, la ville de Cologne a vu une des fêtes religieuses les plus grandioses de notre époque. C’était dans les huit derniers jours de juillet [1864](#ch008c) : anniversaire sept fois séculaire de la Translation des reliques des trois Mages de Milan à Cologne. Pendant cette huitaine, près de soixante processions dont plusieurs, comme celles de Bonn, d’Aix-la-Chapelle, de Krefeld, de Düsseldorf, etc., comptaient de 2 500 à 3 000 personnes, ont visité la cathédrale, où ces reliques, ainsi que celles de plusieurs autres saints, étaient exposées dans leurs chasses magnifiques. Plus de 100 000 pèlerins ont visité ainsi la ville, qui était ornée splendidement pour la solennité. Aucune autorité civile ne s’est immiscée dans l’organisation de cette fête publique, ce qui a certainement contribué à ce que, malgré l’affluence immense, l’ordre le plus parfait n’a cessé de régner, et que la fête n’a pas été déshonorée par des brutalités qui font presque partie du programme des fêtes mondaines et antireligieuses.

Les évêques de Mayence, Munster et Paderborn et un nombreux clergé ont assisté à cette fête et à la grande procession qui l’a terminée le dimanche 31 août.

XLIX. — 10° Comment les siècles chrétiens ont-ils honoré les Mages ? Une de nos solennités chrétiennes qui a le privilège d’une popularité exceptionnelle, c’est la Fête des Rois. Nous ne parlerons pas des innocents plaisirs qu’elle apporte dans les familles ; mais il manquerait quelque chose à notre modeste travail si nous passions sous silence la manière dont l’Église, dans les âges de foi, prenait soin de perpétuer le souvenir de l’immense bienfait qui s’y rattache.

L. — Fils aînés de l’Église, parmi les Rois chrétiens, comme les Mages avaient été, parmi les Rois gentils, les fils aînés de la grâce, nos anciens rois de France étaient dans l’usage d’assister, avec tout le peuple, à la messe solennelle de l’Épiphanie. Au moment de l’Offertoire, on les voyait s’avancer vers l’autel dans toute la pompe de la majesté royale, la couronne sur la tête, ayant entre les mains des vases précieux, qui contenaient de l’or, de l’encens et de la myrrhe, dont ils faisaient hommage au Roi des rois, représenté par son ministre. Ainsi s’affirmait et s’affermissait la royauté chrétienne.

LI. — À Reims, après le chant de Tierce, alors que les flots du peuple remplissaient la vaste basilique, trois dignitaires du chapitre enveloppés comme de manteaux royaux, de ces magnifiques chapes d’autrefois, où la pourpre, l’or et l’azur, habilement mis en œuvre, formaient les dessins les plus riches et les plus variés, arrivaient par trois côtés différents en face du maître-autel. Précédés de leurs officiers, ils étaient suivis de leurs serviteurs, portant les royales offrandes.

LII. — Le premier roi, venu du côté de l’Orient, s’arrêtait debout devant le maître-autel ; puis, élevant un sceptre surmonté d’une étoile étincelante, il chantait : « Stella fulgóre nímio rútilat : une étoile brille d’un éclat incomparable. »

Le second roi, venu du côté du Midi, se plaçait à la droite du premier, à qui il répondait en chantant : « Quæ Regem regum natum denúntiat : elle annonce la naissance du Roi des rois. »

Le troisième, venu du côté de l’Occident, se plaçait à la gauche du premier et continuait en chantant : « Quem ventúrum olim prophétæ signavérunt : dont les anciens prophètes ont annoncé la venue. »

Alors les trois Rois mages s’embrassaient et chantaient ensembles : « Eámus ergo et inquirámus eum offeréntes ei múnera : Aurum, Thus et Myrrham : Allons donc, et cherchons-le pour lui offrir en présents de l’or, de l’encens et de la myrrhe. »

LIII. — Le chœur entonnait aussitôt l’antienne : « Magi véniunt : les Mages viennent. » Et tout le clergé, quittant les stalles, se formait en procession dans le chœur. Près de la grille de la grande nef s’élevait un magnifique autel surmonté d’une statue de la sainte Vierge, devant laquelle était suspendue une couronne étoilée, resplendissante de lumières, tandis que l’autel lui-même où reposait l’Enfant Jésus était tout enveloppé de riches draperies.

En tête de la procession, les Rois mages s’avançaient vers l’autel, et à la vue de la brillante étoile ils exprimaient leur joie en chantant : « En Stella in Oriénte prævísa, íterum nos præcédit lúcida : voilà l’étoile que nous avions vue en Orient, qui reparaît dans tout son éclat pour diriger notre marche. »

À ce chant d’allégresse deux dignitaires de l’Église répondaient en chantant : « Qui sunt hi qui, Stella duce, nos adeúntes, inaudíta ferunt : quels sont ces hommes qui, sous la conduite d’une étoile, viennent ici, annonçant des choses inouïes ? »

LIV. — Les Mages reprenaient, toujours en chantant : « Nos sumus, quos cérnitis, reges Tharsis et Arabum et Saba, dona feréntes Christo Regi, nato Dómino, quem Stella admonénte, adoráre vénimus : nous sommes, nous que vous voyez, les rois de Tharsis, des Arabes et de Saba, qui apportons des présents au Christ roi et seigneur nouvellement né, et, avertis par son étoile, nous venons l’adorer. »

Alors, deux diacres en dalmatique ouvraient les draperies qui enveloppaient l’autel et chantaient : Ecce Puer adest, quem quǽritis ; jam properáte adoráre, quia ipse est redémptio mundi : voici l’enfant que vous cherchez ; hâtez-vous de l’adorer, car il est le Rédempteur du monde. »

LV. — Les trois Rois ensemble se prosternaient le front contre la terre et saluaient l’Enfant Dieu en chantant : « Salve, Princeps sæculórum : Salut, Roi des siècles. » Tous les trois demeurant agenouillés, le premier recevait des mains de son serviteur le vase qui contenait l’or et disait : « Rex, súscipe aurum : Roi, recevez l’or ; » et il le déposait aux pieds de l’Enfant.

De la main de son serviteur, le second Roi recevait le vase d’encens et disait : « Tolle thus, tu vere Deus : Recevez l’encens, vous qui êtes vraiment Dieu ; » et il le déposait aux pieds de l’Enfant.

Le troisième Roi, ayant reçu le vase de myrrhe, disait : « Homo vere, áccipe myrrham : Vous qui êtes vraiment homme, recevez la myrrhe ; » et il en déposait le vase aux pieds de l’Enfant.

LVI. — Les Mages ayant fait leur offrande, le clergé et le peuple venaient présenter la leur à l’Enfant-Dieu, en reconnaissance du don qu’il faisait de lui-même.

Cependant les Mages demeuraient à genoux, en prières, et semblaient appesantis par le sommeil. Tout à coup, un ange au gracieux visage et au gentil costume chantait du haut du jubé : « Impléta sunt ómnia quæ prophétice dicta sunt ; ite, per viam remeántes áliam, ne delatóres tanti Regis puniéndi sitis. Tout ce qui a été annoncé par les prophètes est accompli. Retournez dans votre pays par un autre chemin, de peur que, faisant connaître le grand Roi, malheur ne vous arrive. »

LVII. — Sur cet avis, les Mages se dirigeaient vers la partie septentrionale de l’église et rentraient au chœur par le côté gauche. Quant à la procession, elle suivait pour s’y rendre l’itinéraire accoutumé. Pendant la marche, un immense volume de voix d’hommes, de femmes et d’enfants faisait tressaillir les verrières de la basilique du chant de cette antienne qui, résumant tout le mystère, en gravait profondément le souvenir dans les cœurs : « Tria sunt múnera pretiósa, quæ obtulérunt Magi Dómino in die ista, et habent in se divína mystéria, etc. Trois sont les présents précieux et pleins de divins mystères, que les Mages ont offerts au nouveau Roi : l’encens, parce qu’il est Dieu ; l’or, parce qu’il est roi ; la myrrhe, parce qu’il est homme. »

Vraiment oui, les présents des Mages sont pleins de mystères, et ces mystères sont tout ensemble la manifestation de la charité de Dieu et la révélation des devoirs de l’homme.

LVIII. — Pourquoi les drames qui les exprimaient avec une si merveilleuse éloquence n’existent-ils plus ? Pourquoi les fêtes elles-mêmes, qui les redisent encore à leur manière, sont-elles incomprises ou dédaignées du grand nombre ? Que ces solennités du bon vieux temps doivent paraître regrettables à tout homme d’intelligence et de cœur !

Les rois modernes ont-ils gagné quelque chose à répudier les exemples de leurs anciens prédécesseurs ? En cessant de se déclarer, par des actes religieux et solennels, les vassaux du Roi des rois, le reflet de la majesté divine qui commandait le respect s’est effacé de leur front. La raison du pouvoir et du devoir s’est obscurcie. Dès lors, les trônes sont-ils devenus plus solides, les dynasties plus durables, les révolutions moins fréquentes ou moins profondes ?

LIX. — Le peuple, à son tour, qu’a-t-il gagné à la suppression de ces fêtes, qui firent si longtemps le bonheur de ses pères ? Comme il lui faut de l’air et du pain, il lui faut des spectacles et des fêtes. L’Église, sa mère, lui en avait trouvés qui satisfaisaient pleinement ses sens et son cœur, et qui ne lui coûtaient rien. Pourquoi lui avoir enlevé ces spectacles si instructifs, si nobles et si doux ? Pourquoi surtout les avoir remplacés par des spectacles corrupteurs, où ce malheureux peuple absorbe par tous les pores des doctrines qui le dégradent et des poisons qui le tuent ? Prenons-y garde ; si on ne lui rend pas, sous une forme ou sous une autre, ce qu’on lui a enlevé, sa foi et les joies de sa foi, il pourrait bien un jour se produire une de ces réactions vengeresses, dont l’histoire n’offre que trop d’exemples, et qu’il faut éviter à tout prix.

LX. — Afin de ne rien oublier, disons un mot du gâteau des Rois. Dans tout le monde chrétien un festin rassemblait les familles en souvenir de la fête que firent au pauvre Jésus les Rois venus de l’Orient, pour lui offrir des présents et l’adorer.

Le caractère spécial de cette joie autour d’une table où l’on mangeait, où l’on buvait, c’était l’exaltation d’un petit salué Roi. Aussi n’était-ce pas ordinairement le maître de maison que la fève venait trouver, et le sort apportait souvent la fève à l’un des moindres convives.

LXI. — Jean d’Oronville rapporte ainsi la manière dont Louis XIIIe du nom, duc de Bourbon, faisait son roi.

« Vint le jour des rois où le duc de Bourbon fit grande fête et chère lie, et fit son roi d’un enfant en l’âge de huit ans, le plus pauvre que l’on trouva en toute la ville, le faisant vêtir en habit royal en lui baillant tous ses officiers pour le gouverner, et faisant bonne chère à celui roi pour révérence de Dieu ; et le lendemain dînait ce roi à la table d’honneur ; après venait son maître d’hôtel, qui faisait la quête pour le pauvre roi auquel le duc Louis de Bourbon donnait communément 40 livres pour le tenir à l’école, et tous les chevaliers de la cour chacun un franc, et les écuyers chacun un demi-franc ; si montait la somme aucunes fois près de cent francs[[52]](#footnote-53), que l’on baillait au père ou à la mère pour les enfants qui étaient rois à leur tour être enseignés à l’école sans autre couvre, dont maints d’iceux en vivaient en grand honneur ; et cette belle coutume tint le vaillant duc Louis de Bourbon tant comme il vêquit. » (Cité par le P. Cahier)

LXII. — Telle était la vraie récréation de l’Épiphanie et de là l’usage dans presque toute la France de réserver la part-Dieu, c’est-à-dire la part du pauvre, au gâteau des rois. Et quelle belle et bonne joie de porter la part-Dieu par la neige dans une chaumière. Il y avait aussi la part de l’absent soigneusement serrée au buffet et qu’un enfant venait recevoir. Les enfants se croient autorisés ce jour-là en divers pays à quêter des étrennes en portant une étoile de feu.

LXIII. — Conclusion. La fête des Rois est celle qui élève les petits pour les rendre rois ; elle a été inventée par l’enfant Jésus et c’est une invention dont il a donné le brevet et le monopole à sa seule Église.

Hors l’Église point d’amour pour les petits.

Indication des sources : voir Plin. Hist., lib. XXV, ch. II ; S. Hier, in Daniel, ch. II ; Sepp, Hist. de N.-S. J.-C., t. I, ch. 6 ; Euseb. apud Hieron. de reg. Monarch. ; S. Ignat. Epist. ad Ephes. ; Justínus, Dialog. cum Tryph. ; Origen. Contra Cels. lib. I ; Tertullian. adv. Judǽos ; Baron. an. 1, n. 2-i ; S. Hieron. de locis hebráicis, et in Isai. 15 ; S. Epiphan. in comparatióne docte. ; Baron. an. 1, n. 25 ; Jacques d’Ausoles, Traité de l’Épiphanie, part. 2 ; Sandini, Historia Famíliæ Sacræ, page 26 : Baron. an 1, n 30 ; L. Dexter, Chronic., an. 70 ; Petrus Equilinus, Catalog. SS. in Epiph. ; Mgr Mislin, Les Lieux Saints, t. II, ch. 29 ; Mgr Jacquenet, Hist. du Séminaire de Besançon, t. I ; Godescard, Vie des SS., 11 Janvier ; Surius, id., ib. Baron. an. l, n. 33 ; S. Chrysostome, in II. Matth. homil. 6 et 7 ; Sophron. apud. Hieron. de Scriptor. Eccles. ; Baron. an. 44, n. 33. Petrus Equilinus, Catal. SS., lib. IV, ch. XLV ; D. Martenne, De antiq. Ec. 17 l. ritib., lib. IV, ch. XIV, in-fol. ; Bollandus, 1 Januar. et 23 Julii, 11 et 1 Sept. ; Usuard, Martyrol. 23 Juli, et 11 Januar. ; Molanus, Forarium SS. M.M. ; Galesinius, in Additionib. ; etc., etc.

## III. HÉRODE

I. — Alors Hérode, voyant qu’il avait été trompé par les mages, fut violemment irrité, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléem ainsi que dans le pays d’alentour, depuis l’âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s’était enquis des Mages[[53]](#footnote-54). »

Hérode est le premier persécuteur du christianisme. Digne de Néron, il fit en Judée ce que celui-ci fit à Rome. La gloire de la religion est d’avoir eu pour ennemis de pareils monstres. Par leur vie, ils sont l’horreur de l’humanité et, par leur mort, la preuve éclatante de la justice divine sur les princes qui osent poursuivre de leur haine le Rédempteur du monde. Pour mettre en relief la figure d’Hérode, il faut remonter un peu au delà du récit évangélique, et, avec les documents de l’histoire profane, élucider le texte sacré.

II. — Hérode était né l’an [71](#ch010c) avant Notre-Seigneur, à Ascalon, ville de l’Idumée, aujourd’hui Djanlah des Arabes, à douze lieues de Jaffa. D’origine obscure et païen de naissance, il se fit prosélyte, c’est-à-dire sectateur de la loi de Moïse. Son père Antipater, ambitieux, puissant et rusé, fomenta la discorde entre les deux frères Hyrcan et Aristobule, princes des Juifs et derniers descendants des Asmonéens. La guerre éclate à l’instigation d’Antipater. Arétas, roi des Arabes, prend parti pour Hyrcan et vient assiéger Aristobule dans Jérusalem.

III. — Pendant le siège, on apprend l’arrivée à Damas d’Emilius Scaurus, lieutenant de Pompée, alors retenu en Arménie par la guerre contre Tigrane. Les deux partis envoient des députés à Scaurus. En bon Romain de son temps, celui-ci marchande ses services et les promet au plus offrant. Aristobule ayant promis quatre cents talents, environ deux millions, Scaurus lui adjuge sa coopération. À la tête d’un corps d’armée, il marche sur Jérusalem, dont il fait lever le siège. Hyrcan et Arétas battus se sauvent en Arabie, et Scaurus revient à Damas.

IV. — Bientôt la guerre recommence. Pompée lui-même prend la défense d’Hyrcan, et s’empare de Jérusalem, qu’il déclare, ainsi que la Judée, tributaire des Romains. De sa nouvelle conquête, l’administration est confiée tour à tour à Scaurus et à Gabínius qui ne cessent de guerroyer contre les Juifs. Ce dernier reçoit des secours du père d’Hérode qui se montre en toute occasion le dévoué serviteur des Romains. Il manœuvre si bien qu’après la bataille de Pharsale, César le nomme gouverneur de toute la Judée et fait Hyrcan souverain pontife.

V. — Arrivé à force de ruses et de bassesses au comble de ses désirs, Antipater nomme son fils Hérode, encore jeune, président de la Galilée. D’un caractère remuant et non moins ambitieux que son père, Hérode ne tarda pas à devenir suspect aux Juifs, demeurés fidèles à Hyrcan, dernier rejeton de leurs anciens rois. Hyrcan dénonce le jeune ambitieux à Sextus César, alors gouverneur de Syrie. L’accusation est mise à néant. Sur ces entrefaites Antipater est assassiné. Hérode s’empare de Jérusalem et épouse Marianne, fille d’Hyrcan. Malgré ce mariage qui l’allie à l’ancienne famille royale, Hérode n’est nullement rassuré : il recourt à ses protecteurs ordinaires, les Romains. Grâce à lui et à son père, ces ravageurs du monde avaient mis le pied dans la Terre-Sainte, d’où ils ne devaient le retirer qu’après avoir détruit Jérusalem et anéanti la nation.

VI. — Vainqueur, à Philippes, de Brutus et de Cassius, Marc Antoine arrivait en Judée avec Cléopâtre. Hérode est à leurs genoux, les mains pleines d’or. Les protecteurs étaient dignes du protégé ; malgré les accusations qui pèsent sur lui, il n’est pas seulement absous, il est nommé Tétrarque. Son ambition n’est pas satisfaite. Il se rend à Rome avec Antoine, qui le fait nommer roi de Judée par le Sénat. Et l’on vit le nouveau roi des Juifs, Hérode, ayant Antoine à sa droite, César à sa gauche, et suivi des consuls Caius Domítius Calvínus et Caius Asínius Póllio, monter au Capitole pour assister aux sacrifices d’usage et déposer dans le Tabularium le décret de sa nomination.

VII. — Cette translation solennelle du sceptre de Juda en des mains étrangères avait sa raison dans les conseils de la Providence. Il ne fallait rien moins qu’un pareil éclat, pour vérifier authentiquement la prophétie de Jacob relative aux temps du Messie, rendre l’univers attentif et les Juifs inexcusables ; ceci se passait quarante ans avant Notre-Seigneur.

VIII. — En arrivant en Judée, Hérode la trouve au pouvoir d’Antigone, neveu d’Hyrcan et son cousin par alliance. Il assiège Jérusalem, prend la ville, fait exécuter cinquante amis d’Antigone, les premiers d’entre les Juifs, et, par ordre d’Antoine, Antigone lui-même est crucifié.

Après ces sanglantes fureurs, Hérode convoque le Sanhédrin et lui demande de le reconnaître pour souverain légitime. Le Sanhédrin lui répond par ce texte de la loi : « Tu ne placeras pas au-dessus de toi un prince étranger ». Cet acte de courage coûta la vie à tous les membres du Sanhédrin, un seul excepté, Sammée[[54]](#footnote-55).

IX. — Sans compétiteur, Hérode s’applique à introduire les mœurs romaines dans l’héritage de David et à former son gouvernement sur le modèle de celui des Césars.

À Rome il a vu des amphithéâtres pour amuser le peuple, et des temples pour honorer ses maîtres. Il fait bâtir des théâtres et des arènes à Jérusalem et à Jéricho. En souvenir de la bataille d’Actium, il établit des jeux quinquennaux et des combats de gladiateurs. Il ose faire élever à Samarie, dont il change le nom en celui de Sébaste (Augusta), un temple en l’honneur d’Auguste, et deux autres à Césarée, l’un en l’honneur de Rome et l’autre en l’honneur de César.

X. — À Rome il a vu tous les pouvoirs, spirituels et temporels, concentrés dans la main du prince, empereur, souverain pontife et même dieu ; et il veut lui aussi être empereur, souverain pontife et dieu. Volupté et cruauté résument la vie des Césars romains : elles résument aussi celle de leur imitateur. La cour d’Hérode est un harem : Hérode a neuf femmes. Pour lui tout homme est moyen ou obstacle : moyen, il s’en sert ; obstacle, il le brise.

XI. — Ainsi il fait tuer tous les descendants des Asmonéens ; Sohème, son confident ; ses propres amis ; les grands du royaume ; dès que les uns ou les autres lui portent ombrage.

Au meurtre des étrangers, il ajoute celui des membres de sa famille. Il fait tuer Hyrcan, son beau-père, souverain pontife et légitime héritier du trône. Il fait tuer Aristobule, neveu d’Hyrcan. Il fait tuer Marianne sa femme, fille d’Hyrcan. Il fait tuer sa belle-mère, Alexandra, mère de Marianne. Il fait tuer les deux fils qu’il avait eus de Marianne, Alexandre et Aristobule. Il fait tuer Antipater, un autre de ses fils, issu d’un nouveau mariage. C’est en apprenant ce dernier meurtre qu’Auguste dit le mot rapporté par Josèphe[[55]](#footnote-56) : « J’aimerais mieux être le porc d’Hérode que son fils. » La crainte de perdre l’empire pousse Hérode à tous ces forfaits, et jusqu’à la fin de sa vie le tient dans des inquiétudes mortelles.

XII. — Pour se prémunir contre le mécontentement du peuple, il ordonna que chacun s’occuperait uniquement de son travail. Il défendit toute assemblée civile et même toute réunion dans les promenades ou les auberges. Ses espions couvraient le pays et lorsqu’ils trouvaient quelqu’un en contravention, il était transporté dans la forteresse Hyrcania, et on n’entendait plus jamais parler de lui. Hérode lui-même se déguisait la nuit et se mêlait au peuple, pour savoir ce qu’on disait de son gouvernement.

Ce tyran montra toutefois quelques sentiments d’humanité. Durant la peste et la famine qui ravagèrent la Judée, il fit fondre sa vaisselle d’argent et vendre ses meubles les plus précieux pour soulager la misère publique.

XIII. — Despote dans l’ordre social, Hérode ne le fut pas moins dans l’ordre religieux. Comme marque de sa puissance spirituelle, il voulut avoir en sa puissance l’étole sacerdotale, insigne du suprême pontificat. Il la fit enlever du temple et garder dans sa fameuse tour de Barim, à laquelle, pour flatter Antoine, il avait donné le nom de Tour Antonia. C’est là que les prêtres et les officiers du temple devaient aller chercher cette étole, lorsque le grand prêtre en avait besoin pour quelque cérémonie solennelle.

Hérode ne s’en tint pas là. Afin de montrer de plus en plus sa suprématie religieuse, il fit mourir les deux grands prêtres Hyrcan et Aristobule ; et, par une dérision sanglante, il appela de Babylone un Juif obscur, nommé Ananélus, à qui il donna, puis reprit pour les lui rendre bientôt, les insignes du souverain pontificat.

XIV. — Plus que jamais il était évident que toute autorité spirituelle et temporelle était sortie de Juda et qu’ainsi le Messie était proche. Les Juifs le savaient, et Hérode ne l’ignorait pas. Afin de désorienter la nation sur les traditions relatives au Messie, il fît brûler tous les livres généalogiques des Juifs. Ce n’était qu’un premier pas. Dans le but de se faire passer lui-même pour le Messie, prédit par les prophètes, il fit reconstruire, du moins en partie, le temple de Jérusalem, avec une grande magnificence.

« Celui qui n’a pas vu le temple d’Hérode, dit le Talmud, n’a jamais rien vu de magnifique. Le sanctuaire élevait dans les airs ses masses colossales. Les murs étaient de marbre blanc, vert ou nuancé, et les blocs si bien ajustés les uns aux autres, qu’ils ressemblaient aux vagues de la mer. »

Josèphe ajoute que les pierres employées à la construction de cet édifice avaient jusqu’à quarante-cinq coudées de long, cinq de largeur et six d’épaisseur ; de sorte qu’elles rappelaient les gigantesques ouvrages des anciens tels qu’ils nous apparaissent encore dans les ruines de Persépolis et de Balbeck. L’édifice était revêtu de lames d’or, et lorsque le soleil frappait dessus, on eut dit un incendie qui éblouissait les yeux.

Commencé l’an [19](#ch011c) avant Notre-Seigneur, ce prodigieux ouvrage fut poussé avec une telle activité, qu’il s’acheva en moins de treize mois. Alors les flatteurs de s’écrier : « Suivant les prophètes, le sceptre sorti de Juda doit passer aux mains du Messie. Aux yeux de tous, il est aux mains du grand, du magnanime Hérode. Cet illustre prince donné à la nation par les Romains, les maîtres du monde, ne peut être que le Christ, le Messie. »

XV. — Si grossière qu’elle fût, cette flatterie eut un grand succès. Elle donna même naissance à la secte des hérodiens, sectateurs ou adorateurs du messie Hérode. Nous en parlerons plus tard. Comme emblème, sinon de sa divinité, du moins de son omnipotence religieuse, Hérode fit placer sur la grande porte du nouveau temple une aigle d’or aux ailes déployées. Elle était là, ainsi que nous venons de le dire, pour indiquer l’inspection suprême de l’État sur les choses sacrées : c’était un des immortels principes de [89](#ch012c). Les Juifs, qui ne les connaissaient pas encore, frémissaient à la vue de cet outrage fait au temple de Dieu.

XVI. — Un jour deux célèbres rabbins, Judas et Mathias, présidents des écoles de Jérusalem, firent arracher l’aigle par leurs écoliers. Arrêtés sur-le-champ, ils furent brûlés vifs et trois mille Juifs payèrent de leur vie cet acte de résistance.

D’après tout ce qui précède, il est facile de comprendre le trouble d’Hérode, lorsque les Mages lui demandèrent des renseignements sur le roi qui venait de naître aux Juifs. Le vieux renard cache ses inquiétudes. Cependant il veut savoir ce qu’il y a de vrai dans le langage de ces étrangers. Par ses ordres, les princes des prêtres et les scribes sont appelés au Palais et sommés de dire ce qu’ils savent de la naissance du Messie.

XVII. — Le conseil des prêtres était alors présidé par Simon, fils de Boëthe, second beau-père d’Hérode et dont la famille était originaire d’Alexandrie. Les docteurs de la loi ou les scribes avaient à leur tête Hillel et Sammée, pères des scribes et des pharisiens, si souvent nommés dans l’Évangile. Parmi eux on comptait encore le vieillard Siméon. Tels étaient les chefs du Sanhédrin qui paraissait devant Hérode. Assis sur la chaire de Moïse, ces derniers représentants de la synagogue demeurèrent fidèles à leur mission. Sans hésitation et sans crainte, ils répondirent que le Messie devait naître à Bethléem de Juda.

XVIII. — Hérode n’en demande pas davantage. Il congédie les prêtres, et, resté seul avec les Mages, il s’informe curieusement du temps où l’étoile leur est apparue. Satisfait sur ce point, il lui restait à connaître la maison même où se trouvait le nouveau roi. Afin d’obtenir de ses candides visiteurs ce dernier renseignement, il prend le rôle d’hypocrite qu’il joue si bien. « Allez, leur dit-il ; informez-vous exactement de l’enfant, et lorsque vous l’aurez trouvé, venez me le dire, afin que j’aille moi aussi l’adorer. »

XIX. — Les Mages partent. Hérode attend impatiemment leur retour : il l’attend en vain, furieux de se voir déçu de son espérance, il se renferme en lui-même et, pendant quinze mois, prépare le forfait qui a rendu son nom exécrable à toutes les générations. Il se dit : « D’après le témoignage des prêtres, le nouveau roi doit naître à Bethléem. D’après le récit des Mages, la deuxième année court depuis l’apparition de l’étoile qui annonce sa naissance. Pour être sûr qu’il ne m’échappe pas, voici ce que j’ai à faire. Il se pourrait que cet enfant ne fût pas né dans la ville même, ou qu’il eut été transporté dans le voisinage, je ferai donc massacrer tous les enfants de Bethléem et des environs. De plus, comme il serait possible qu’il ne fut pas né le jour même de l’apparition de l’étoile, mais un peu avant ou un peu après, je prendrai deux ans révolus depuis l’apparition de l’étoile et je ferai périr tous les enfants nés dans cet intervalle. Par ce moyen je suis sûr de tuer au berceau le compétiteur dont je suis menacé. »

XX. — Mais comment le tigre s’assura-t-il de la totalité de sa proie ? Car enfin on pouvait le tromper sur l’âge des enfants ; on pouvait lui cacher la naissance de quelques-uns. Il est plus que probable que, sous un prétexte ou sous un autre, Hérode se fit donner la liste exacte de tous les enfants de Bethléem et des environs.

XXI. — Enfin toutes les mesures sont prises. Néanmoins Hérode, un instant, hésite devant l’exécution. Il se rappelle qu’il est l’obligé et le vassal d’Auguste. Que dira ce prince en apprenant le forfait ? L’inquiétude d’Hérode était d’autant mieux fondée, qu’Auguste avait contre lui de graves sujets de mécontentement. Accusé par ses propres enfants, Hérode s’était vu obligé de venir lui-même plaider sa cause à Rome. Il est vrai qu’il l’avait si bien plaidée par ses discours ou par son or, qu’Auguste l’avait autorisé à faire mourir trois de ses fils, Alexandre, Aristobule et Antipater ce qu’il fit. Le dernier fut exécuté cinq jours seulement avant le massacre des Innocents.

XXII. — Il fit donc part de son projet à Auguste, comme d’une mesure politique, nécessaire, pour prévenir les révolutions qui pourraient surgir de la naissance d’un nouveau roi. L’ancien triumvir, le proscripteur de ses amis, en devenant Auguste n’avait pas cessé d’être Octave. L’autorisation du massacre est donnée. Comment eut-il lieu ? Au jour indiqué les soldats se répandirent-ils dans toutes les rues de Bethléem, dans tous les villages environnants, dans toutes les maisons isolées ? Il est difficile de le supposer.

XXIII. — Saint Antonin dit que, sous prétexte d’une fête, Hérode fit apporter dans un même lieu, vraisemblablement à Bethléem, tous ces tendres agneaux et qu’ils furent tous égorgés à la fois. Quoi qu’il en soit le massacre eut lieu au printemps de l’an de Rome [754](#ch013c), la 37e année du règne d’Hérode. Quant au nombre des victimes, on l’ignore ; un monument de haute antiquité, le canon des Abyssins, le porte à quatorze mille. Ce chiffre nous paraît bien élevé. Néanmoins, avant d’en nier l’exactitude, il faudrait savoir jusqu’où s’étendait le district de Bethléem, quelle en était la population, ainsi que l’importance de la ville de Bethléem. Or, sur tous ces points l’histoire est muette.

XXIV. — Le massacre des Innocents mit le comble aux crimes d’Hérode ; il mourut cinq jours après et alla rendre compte au souverain Juge du sang qu’il venait de verser. Il était âgé de soixante-douze ans et en avait régné trente-sept. Comme son âme avait été le réceptacle de tous les vices, son corps était devenu le rendez-vous de presque toutes les maladies. Un feu intérieur lui brûle les entrailles. Au feu se joint une voracité que rien ne peut apaiser, une exulcération des intestins et des coliques atroces. Ses pieds et ses jambes, remplis d’une eau que retient à peine une peau luisante, deviennent énormes. De la partie inférieure, où se fait sentir une cruelle démangeaison, sortent des vers et une odeur insupportable. À tout cela il faut ajouter une contraction générale des nerfs et une extrême difficulté de respirer. Dans cet ensemble de maladies, ses contemporains, même les moins religieux, virent un châtiment divin.

XXV. — Comme s’il n’avait pas commis assez de crimes pour le mériter, le vieux tyran voulut en ajouter un nouveau ; ayant fait appeler Salomé sa sœur et Alixa son mari, il leur dit : « Je veux que mes funérailles soient plus solennelles que celles de tout autre roi. Je sais que les Juifs se réjouiront de ma mort, eh bien, je veux qu’ils la pleurent. »

Afin d’obtenir ces larmes, il avait ordonné, sous peine de mort, à tous les nobles de son royaume de se rendre à Jéricho. Ils y étaient venus et il les tenait enfermés dans l’hippodrome. « Avant que ma mort soit connue, ajoute-t-il, vous les ferez envelopper par mes gardes et vous n’annoncerez ma mort que lorsqu’ils auront été percés de flèches. » Ainsi, après avoir massacré les enfants, il voulait égorger les pères. Tel fut le testament d’Hérode, qui heureusement ne fut pas exécuté.

XXVI. — Cette rage de sang et de crimes, l’affreux tyran la tourne contre lui-même et tente de se suicider. Il demande une pomme et un couteau. Suivant son habitude, il épluche lui-même la pomme, et la coupe en morceaux, puis tout à coup il tourne le couteau contre sa poitrine ; il se serait tué, si son cousin Achébas ne lui avait saisi la main et enlevé le couteau. Cette tentative rendue inutile, il ordonna de mettre à mort sur-le-champ son fils Antipater. L’ordre fut exécuté. Bientôt après Hérode expira.

XXVII. — Il était alors à Jéricho, revenant des bains de Callirhoé. À l’exemple des empereurs romains, il s’était fait bâtir un superbe mausolée à Heródium, à cinquante stades de Jérusalem : c’est là qu’il fut enterré. Heródium, qui s’appelle aussi de nos jours Montagne des Francs, était bâti au sommet d’une haute colline. On y trouve encore des naines considérables, entre autres les substructions assez bien conservées de trois tours colossales. De vastes bassins avaient été creusés autour du col de la montagne. C’est au centre d’un de ces bassins qu’était le tombeau d’Hérode. En le plaçant dans ce lieu élevé le tyran semble avoir voulu dominer encore le pays après sa mort. Le fait est que du haut de la montagne des Francs la vue s’étend au loin du côté de la mer Morte, et de la pittoresque vallée où fut plus tard la source célèbre de saint Chariton. À ses funérailles on vit parmi les troupes un corps de Gaulois et de Germains, depuis longtemps au service d’Hérode. Cette circonstance nous aide à comprendre comment les faits relatifs à Notre-Seigneur purent être facilement et promptement connus en Occident, comme aussi le rôle important attribué par la tradition à des soldats ou à des officiers européens, dans l’histoire évangélique.

Ainsi mourut le Néron de l’Orient, laissant à la postérité le premier exemple de la justice de Dieu sur les persécuteurs de l’Église : et nunc reges intellígite.

Voir : Josèphe, Antiq. Jud., liv. XII, ch. VIII, tous les livres XIII, XIV, XV, et liv. XVII, ch. XIII, X et XI ; Macrobius, Saturnal. rom. 2 ; Sepp, Hist. de N.-S. J.-C., t. I. ch. IX : Cor. a Lap., in Matth. 14, 15, 16 ; Rupertus, de Victoria Verbi Dei, lib. XII, ch. II ; Baronius, an. 1, n. 54 ; id. an., 1-8, t. I, passim ; S. Antoninus, Chronic., an. 1 et seq., etc.

## IV. ARCHÉLAÜS

I. — Après la mort d’Hérode, l’Ange du Seigneur apparut à Joseph, en Égypte, durant le sommeil, disant : Levez-vous, prenez l’enfant et sa mère, et allez dans la terre d’Israël ; car ceux qui en voulaient à la vie de l’Enfant sont morts. Joseph se levant prit l’Enfant et sa Mère et vint dans la terre d’Israël ; mais apprenant qu’Archélaüs régnait en Judée, à la place d’Hérode son père, il craignit d’y aller ; et averti, dans le sommeil, il se retira en Galilée[[56]](#footnote-57). »

II. — La terre d’Israël, c’est la Palestine. Elle est appelée terre d’Israël, parce que le Seigneur lui-même l’avait donnée en héritage perpétuel à Abraham, dont le petit-fils Jacob ou Israël devint le Père des douze tribus qui furent le peuple juif. Au temps de Notre-Seigneur, la Palestine se composait de trois provinces : la Judée, la Galilée et la Samarie. Ces trois provinces réunies formaient avec l’Idumée, l’Iturée, la Trachonitide et l’Abilène, le royaume du premier Hérode. En mourant, ce prince nomma Archélaüs son successeur.

Aucun lieu de la Terre Sainte n’ayant été primitivement désigné à saint Joseph pour la retraite de la sainte Famille, la crainte d’Archélaüs l’empêcha de se fixer dans la Judée. Cette crainte annonce qu’Archélaüs avait hérité des tristes qualités de son père. Qu’elle fut bien fondée, la notice suivante va nous en donner la preuve.

III. — Le premier Hérode avait neuf femmes. L’une était Samaritaine et s’appelait Malthace. Elle eut trois enfants : Archélaüs, Antipas et une fille nommée Olympiade. C’est Archélaüs que Hérode désigna pour son successeur et qui, en effet, le remplaça sur le trône de Judée. Ainsi, il n’y eut plus dans la dynastie régnante une seule goutte du sang de David. Si les juifs n’avaient pas été frappés d’un aveuglement irrémédiable, ils auraient vu que le sceptre était entièrement sorti de Juda et que les jours du Messie étaient arrivés.

IV. — Jeune encore, Archélaüs fut envoyé à Rome par son père, pour faire son éducation. Élevé au milieu des païens pour régner sur les adorateurs du vrai Dieu, on comprend ce que sera l’homme et le règne. Peu après son retour en Judée, il devint, par la mort de son père, héritier du trône, sauf la ratification d’Auguste. Ce trône, il faillit le perdre avant de s’y être assis : voici à quelle occasion.

Hérode était à peine descendu dans la tombe, que les Juifs demandèrent vengeance du sang versé par le tyran, notamment celui du rabbin Mathias et de ses élèves, massacrés pour avoir enlevé l’aigle d’or, insolemment placée sur la porte du temple, en signe de la suprématie du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel. Ils voulaient aussi la destitution de l’ignoble souverain pontife nommé par Hérode, et la nomination d’un successeur, moins indigne de cette suprême fonction.

V. — Pressé de se rendre à Rome pour faire ratifier par Auguste le testament paternel, Archélaüs engagea le peuple à demeurer en paix jusqu’à son retour. L’envoyé qui apporta cette recommandation ne put se faire entendre. Sa voix fut couverte par les cris de la multitude. On était aux fêtes de la Pâque ; la ville était pleine de Juifs venus de toutes les parties du monde, en sorte que la sédition prenait des proportions formidables.

Toutefois, Archélaüs parvint à faire arrêter quelques-uns des meneurs. Cette mesure redoubla la fureur du peuple. Il fallut faire avancer des troupes : une affreuse mêlée s’ensuivit. Trois mille hommes furent tués dans les rues de Jérusalem et mêlèrent leur sang à celui des agneaux de la Pâque ; les autres se dispersèrent dans les montagnes.

VI. — Archélaüs profita de ce moment de calme pour effectuer son voyage de Rome. Il s’embarqua avec sa mère et un bon nombre d’amis, entre autres le fameux Nicolas de Damas, historiographe et assez vil flatteur d’Auguste. Le départ d’Archélaüs fut le signal de nouveaux troubles. Ils prirent un tel caractère que Quintílius Varus, gouverneur de Syrie, crut nécessaire de se rendre en Judée. Disons en passant que c’est ce même Varus qui perdit en Germanie les plus belles légions romaines. Après une pacification par le sang il revint à Antioche.

VII. — Il avait laissé à Jérusalem Sabinus en qualité de procureur de la Judée, avec une légion. Sabinus abusa de son pouvoir et ralluma la fureur des Juifs. On était aux fêtes de la Pentecôte. De toutes parts arrivaient les fils de Juda pour célébrer la solennité. Ceux de Jérusalem les excitèrent contre les Romains. Divisés en trois corps, ils enveloppèrent la légion romaine qui, d’un instant à l’autre, courait risque d’être massacrée. En dehors de Jérusalem tout était en fermentation, car il s’élevait plusieurs prétendants à l’empire : tant on était convaincu qu’on touchait à la venue du Messie.

VIII. — Cependant Sabinus avait informé Varus de ce qui se passait. Celui-ci revint avec deux légions et les troupes auxiliaires, fournies par les rois et les tétrarques, tributaires des Romains. Sur son passage, Varus met tout à feu et à sang. Il brûle entre autres le bourg d’Emmaüs si gracieusement célèbre dans l’Évangile. À l’approche de l’armée, les Juifs prennent la fuite. Varus en saisit deux mille environ, qu’il fait crucifier. Après cette nouvelle pacification d’un goût tout romain, le gouverneur retourne à Antioche.

IX. — Avant de quitter Jérusalem, il accorde aux Juifs la permission d’envoyer à Rome cinquante députés, pour faire entendre leurs doléances à Auguste. Elles n’étaient pas de nature à servir la cause d’Archélaüs. Toutes leurs demandes se réduisaient à une : n’avoir plus de rois, mais vivre sous la domination immédiate des Romains. En arrivant à Rome, la députation se grossit de huit mille Juifs, habitants de cette ville, qui appuyèrent devant l’empereur la supplique de leurs compatriotes. La présence de tant de Juifs à Rome, du temps d’Auguste, donne lieu à quelques remarques d’un grand intérêt, non seulement au point de vue de l’histoire particulière d’Archélaüs et du succès de sa démarche, mais encore au point de vue de l’histoire générale de cette mémorable époque.

1° Cette population juive était considérable ; 2° elle était très influente ; 3° elle était très attachée à la dynastie de César.

X. — 1° La population juive, à Rome, du temps d’Auguste était considérable. Ces huit mille Juifs qui accompagnent les cinquante envoyés de Jérusalem n’étaient que les plus qualifiés de la population : pour paraître devant le sénat romain et devant le maître du monde afin de plaider une cause nationale, il est vraisemblable qu’on avait choisi des hommes supérieurs à la plèbe. Ces huit mille Juifs supposent au moins six mille familles. En admettant quatre personnes seulement par famille, on arrive au chiffre de vingt-quatre mille Juifs d’une condition plus qu’ordinaire.

Mais comme les riches sont partout bien moins nombreux que les artisans et les pauvres, on peut, sans exagérer les calculs, supposer à Rome, du temps d’Auguste, une population juive de quatre-vingt à cent mille âmes, et peut-être plus. Elle avait même pour elle tout un quartier de l’immense cité, sur la rive droite du Tibre, où se trouve aujourd’hui le Monte Verde.

XI. — 2° Elle était très influente. D’abord, quelques-uns d’entre les Juifs s’étaient fait un nom par leurs talents, et jouissaient de la confiance des premières familles de Rome. Tels sont Philodemus dont parle Cicéron, Alexandre Polysthor, précepteur de Cornélius Lentulus, complice de Catilina, et auteur d’un grand nombre d’ouvrages ; Nicolas de Damas, historien et poète, confident d’Auguste et ami d’Agrippa[[57]](#footnote-58).

Ensuite, Cicéron nous apprend que les Juifs de Rome exerçaient une haute influence même sur les assemblées du peuple et qu’ils étaient tellement redoutés que lui, Cicéron, n’osait parler contre eux qu’à voix basse. Il est curieux de savoir à quelle occasion le célèbre avocat manifestait sa crainte. Ce détail peu connu est d’autant plus intéressant, qu’il n’est pas sans rapport avec certains faits contemporains.

XII. — Suivant la loi de Moïse les Juifs répandus dans le monde entier payaient l’impôt du temple. C’était une capitation de trois francs par an destinée à l’entretien du temple et des prêtres. Sous une autre forme, c’était le denier de saint Pierre. Les Juifs qui pouvaient se rendre à Jérusalem apportaient la monnaie du pays qu’ils habitaient ; les autres l’y faisaient parvenir. Mais toute espèce de monnaie n’avait pas cours en Judée, surtout pour le service du Temple : de là vient la présence des changeurs sous les parvis et le négoce qui s’y faisait ; de là aussi l’indignation de Notre-Seigneur contre les profanateurs de la maison de son Père.

Or, Lucius Valérius Flaccus, gouverneur de l’Asie, en [691](#ch014c), soixante-deux ans avant Notre-Seigneur, avait fait saisir l’argent envoyé par les Juifs à Jérusalem pour l’entretien du temple, et l’avait soustrait à son profit ou versé dans le trésor public. Pour ce fait en particulier Décimus Lélius accusa Flaccus de concussion. Le vaniteux avocat de toutes les causes véreuses, Cicéron, prit sa défense. Dans son plaidoyer il nous a laissé les détails suivants sur les Juifs de Rome.

XIII. — « Vient ensuite, dit-il, cet or des Juifs, au sujet duquel on a tant cherché à nous rendre odieux. Voilà sans doute pourquoi cette cause est plaidée auprès des degrés auréliens[[58]](#footnote-59). C’est pour ce chef d’accusation, Lélius, que vous avez choisi la place où les Juifs se rassemblent en grand nombre. Vous savez combien leur multitude est considérable ; combien ils sont unis ; combien ils ont d’influence dans nos assemblées : je parle tout bas, seulement assez haut pour que les juges m’entendent ; car il ne manque pas de gens qui les excitent contre moi et contre les meilleurs citoyens. Je ne veux pas leur donner lieu de satisfaire leur mauvaise volonté. »

Enfin, nous voyons les Juifs, sous l’empire de Claude, faire habituellement des émeutes dans Rome, ce qui les fit chasser : Judos assídue tumultuántes, dit Tacite. Troubler, troubler souvent, troubler sérieusement la tranquillité d’une ville aussi immense que Rome, suppose une population d’émeutiers d’un chiffre évidemment très élevé.

XIV. — 3° Elle était très attachée à la dynastie de César. Dans plusieurs de ses guerres, César avait reçu des Juifs de grands secours. En reconnaissance, il avait rendu plusieurs décrets en leur faveur. Aussi, le croirait-on ? César ayant été assassiné, ce furent les Juifs qui pendant huit jours firent la garde autour de son corps.

Cet attachement extraordinaire est un fait dont nous devons la connaissance à l’histoire profane. Or, ce fait ne semble pouvoir s’expliquer d’une manière satisfaisante que par un fait de l’histoire religieuse.

À l’époque de César, tous les peuples du monde attendaient un roi conquérant, législateur et dominateur de la terre. Pour les Juifs en particulier, l’apparition de ce désiré des nations était attendue d’un jour à l’autre. De là venait leur facilité à s’attacher au premier personnage, en qui ils croyaient reconnaître l’objet de leur espérance. Malheureusement les Juifs de cette époque avaient, pour la plupart, perdu la vraie notion du Messie. Ils l’attendaient comme un roi temporel, comme un futur Salomon, environné de splendeurs temporelles.

XV. — Au centre même de la Judée, à Jérusalem, où les saines traditions devaient être mieux conservées, ne trouvons, nous pas les Juifs hérodiens qui regardaient Hérode Ier comme le Christ et le Messie[[59]](#footnote-60) ? Réunis dans l’amphithéâtre de Césarée, les Juifs de la Palestine, entendant une harangue d’Hérode Agrippa, ne le proclament-ils pas Dieu ? « Ce sont les paroles d’un Dieu, et non d’un homme, » dit saint Luc rapportant leur acclamation[[60]](#footnote-61). Et Josèphe, témoin compétent, ajoute : « Ils s’écriaient : Sois-nous propice ; et si jusqu’à présent nous ne t’avons vénéré que comme un homme, dès maintenant nous confesserons que tu es au-dessus de la nature mortelle[[61]](#footnote-62). »

Enfin, ce même Josèphe, prêtre d’Israël, ne craint pas d’écrire que les prédictions relatives au Messie s’étaient réalisées dans Vespasien. « Ce qui surtout avait poussé les Juifs à la guerre, c’était un oracle ambigu trouvé dans leurs livres sacrés : Que vers cette époque quelqu’un sorti de leur pays dominerait tout l’univers. Ils l’interprétaient en leur faveur, et plusieurs de leurs sages y furent trompés, car cet oracle regardait Vespasien, qui fut déclaré empereur dans la Judée[[62]](#footnote-63). »

XVI. — Si tout cela avait lieu en Palestine, pourquoi les Juifs de Rome n’auraient-ils pas pensé que César était le roi conquérant, le grand dominateur attendu ? César n’était-il pas le plus grand personnage de ce temps ? N’était-il pas confirmé officiellement par le sénat romain, l’assemblée la plus imposante de l’univers, dans le titre d’empereur, de libérateur, de pacificateur, de grand pontife, et même de dieu, sous le nom de Jupiter Julius, avec temple et prêtres consacrés à son culte ? Dès lors, le témoignage exceptionnel d’attachement que les Juifs de Rome lui donnèrent après sa mort s’explique de lui-même.

De ces détails, assez peu connus, il résulte, par rapport à l’histoire générale, qu’à la venue de Notre-Seigneur une population considérable conservait dans Rome les oracles divins, relatifs au Messie ; que seulement elle en faisait une fausse application ; que toute cette population très répandue dans la capitale du monde était en commerce habituel avec toutes les classes de la société et que sa religion, comme son pays natal, étaient connus des Romains beaucoup mieux qu’on ne pense. On voit là une préparation évangélique ménagée par la Providence, toujours attentive à faire concourir les événements humains à l’accomplissement de ses décrets.

XVII. — Par rapport à Archélaüs, cette population juive provoqua une décision souveraine qui touche en même temps à l’histoire profane et à l’histoire sacrée. Les députés des Juifs ayant été introduits dans le sénat exposèrent les maux qu’ils avaient soufferts sous Hérode, leur très cruel et très impur tyran. Ils se plaignirent aussi vivement d’Archélaüs qui venait de faire massacrer, dans Jérusalem, un si grand nombre de personnes. « Nous demandons une seule chose, dirent-ils en finissant, c’est d’être délivrés du gouvernement des rois, réunis à la province de Syrie et soumis immédiatement à la domination romaine. On verra alors si nous sommes des séditieux et non des hommes tranquilles et modestes. »

Nicolas de Damas, vendu aux Hérodes, prit ensuite la parole pour justifier Archélaüs et son père.

XVIII. — Les deux parties entendues et congédiées, Auguste délibère avec le sénat. Quelques jours après parut la décision, dans laquelle on constate l’influence exercée par les Juifs. Avant de la faire connaître, donnons quelques détails, sur le prince qui la rendit. Auguste avait un petit-fils, Caïus César, né du mariage de sa fille Julie avec Agrippa. Il l’avait adopté, créé prince de la jeunesse et désigné pour son successeur à l’empire.

Par une coïncidence assez remarquable, le jeune Caïus, destiné par son grand-père à devenir le maître du monde, quitta la robe prétexte pour prendre la robe virile, la même année où le Père éternel revêtait de la robe de l’humanité son divin Fils, établi Roi des rois et Prince du siècle futur. Quelques années plus tard, Caïus fut envoyé par Auguste en Orient et en Judée. Il vint y mourir, comme pour indiquer qu’il cédait l’empire du monde au nouveau Roi de Bethléem, dont le règne immortel allait remplacer tous les règnes.

XIX. — Afin d’initier le jeune prince à l’exercice de la souveraineté, Auguste lui confia la décision de l’affaire des juifs. Au lieu d’être donné tout entier à Archélaüs, le royaume d’Hérode fut divisé en quatre parts.

Avec le titre d’ethnarque, ou chef de nation, Archélaüs en eut la moitié, qui comprenait la Judée, l’Idumée et la Samarie. L’autre moitié fut partagée entre deux autres fils d’Hérode, Philippe et Hérode Antipas. Sous le nom de tétrarques, ou chefs d’un quart, Philippe eut l’Iturée et la Trachonitide ; Hérode Antipas, la Galilée et le pays au delà du Jourdain. On voit ici l’effet des réclamations des Juifs. Aucun des fils d’Hérode n’eut le titre de roi. Il fut seulement promis à Archélaüs, s’il s’en rendait digne. Quant à la province d’Abylène, autre portion de l’empire d’Hérode, elle fut adjugée à Lysanias.

Archélaüs avait sous sa domination le centre de la Terre sainte, les tribus de Juda et d’Ephraïm, les grandes villes de Jérusalem, de la Tour de Straton, et de Joppé ; en dehors des frontières de la Judée, il possédait l’Idumée qui confinait à la mer Morte et à la mer Rouge. On y trouvait la ville importante de Bosra et les ports d’Elath et d’Asiongaber ; la Samarie, patrie des dix tribus schismatiques et dont la capitale, Samarie, conserva son nom jusqu’à ce que, pour flatter Auguste, Hérode Ier le changea en celui de Sébaste ou Augusta. La principauté d’Archélaüs lui rapportait un revenu de six cents talents, environ trois millions de notre monnaie.

XX. — Les partages ainsi réglés, Archélaüs, Philippe et Antipas avec les députés de Jérusalem repartirent pour la Judée. La première chose que fit Archélaüs en arrivant fut de donner une certaine satisfaction à l’opinion publique. Il destitua le grand prêtre Joazave, créature d’Hérode, et lui donna pour successeur son frère Éléazar. Bientôt il destitua Éléazar, qu’il remplaça par Josué, fils de Sin. C’était le Bas Empire. Tout pouvoir était aux mains des princes ; et quels princes ! Ensuite il s’occupa de faire rebâtir avec une rare magnificence le palais royal de Jéricho ; planta d’oliviers les environs de la ville et les fit arroser au moyen d’un aqueduc. Ces travaux ne l’empêchaient pas de satisfaire ses passions. En fait de mœurs, aussi peu scrupuleux que son père, il épousa sa belle-sœur, veuve de son frère Alexandre, ce qui le rendit de plus en plus odieux aux Juifs.

XXI. — Sa cruauté et sa tyrannie portèrent bientôt à son comble la haine de la noblesse juive et samaritaine. Il fut dénoncé à Auguste et accusé, ce qui était notoire, d’agir contre la volonté de César, qui lui avait expressément commandé de traiter ses sujets avec douceur. Cela se passait la neuvième année du règne d’Archélaüs, trente-septième de l’empire d’Auguste, en comptant depuis la bataille d’Actium. Fatigué de cette nouvelle accusation, Auguste fait appeler le procureur qu’Archélaüs entretenait à Rome. Sans daigner écrire à ce prince, il dit sèchement à son représentant : « Tu vas partir sur l’heure et t’embarquer pour l’Orient. Sans perdre un moment, tu m’amèneras Archélaüs. »

XXII. — Il part, arrive à Jérusalem et va droit au palais. Vanité des joies de ce monde, ou mieux retour de la justice divine ! Le messager qui apporte la déchéance, l’exil et l’indigence, apparaît au moment où, comme Balthazar, Archélaüs, entouré de ses amis et de ses courtisans, était tout entier aux enivrements d’un splendide festin. Entré dans la salle du banquet, le sinistre envoyé notifie à Archélaüs l’ordre de l’empereur. Cet ordre était sans réplique et l’exécution pressante. Archélaüs se lève et quitte la Judée où il ne devait plus revenir. Arrivé à Rome, il essaie de se défendre. Pour toute réponse, Auguste le prive de sa couronne et de ses revenus, confisque ses biens et le condamne à un exil perpétuel, à Vienne, dans les Gaules. Il y meurt dans la misère dix ans après la mort de Notre-Seigneur. — Sa sentence d’exil fut prononcée la cinquante-septième et dernière année du règne d’Auguste : Notre-Seigneur avait alors seize ans.

Auguste ne voulut pas donner de successeur à Archélaüs ; il envoya en Syrie Quirinius qui en avait été autrefois gouverneur, pour inventorier les biens d’Archélaüs, et il réunit son royaume, c’est-à-dire la Judée, l’Idumée et la Samarie à la province de Syrie ; toutefois il le fit administrer, sous la dépendance du proconsul, par des gouverneurs particuliers dont nous parlerons plus tard, ainsi que de Quirinius nommé dans l’Évangile pour avoir présidé au premier dénombrement qui avait conduit la Sainte Vierge et saint Joseph à Bethléem au temps de la naissance de Notre-Seigneur.

XXIII. — Il nous reste à expliquer la crainte qui empêcha saint Joseph de se fixer dans le royaume d’Archélaüs, et à montrer l’exactitude parfaitement historique de l’Évangile, dans le récit des faits relatifs à Notre-Seigneur. Est-ce que Nazareth, où se retira la sainte famille, ne dépendait pas d’Antipas, frère d’Archélaüs ? Fils d’Hérode pour fils d’Hérode, pourquoi craindre l’un plutôt que l’autre ? En voici les raisons : 1° Archélaüs était connu par sa cruauté ; on n’avait pas oublié qu’il avait fait massacrer plusieurs milliers de Juifs dans l’émeute qui suivit immédiatement la mort de son père ; 2° la Judée, où se trouvait Bethléem, était sous sa domination. Or, c’était là qu’avait eu lieu, quelque temps auparavant, le massacre des enfants. La présence inattendue de Joseph, de Jésus et de Marie pouvait réveiller les soupçons d Archélaüs et le conduire à des recherches dangereuses sur cette famille juive, revenant d’Égypte avec un enfant du même âge que ceux qui avaient été mis à mort. On voit que se fixer en Judée, et surtout à Bethléem, éloignée à peine de quelques lieues de Jérusalem, c’eût été chercher un refuge dans l’antre du lion[[63]](#footnote-64).

XXIV. — La sainte famille se retira donc en Galilée, et l’Évangile ne signale la présence de Notre-Seigneur en Judée qu’à l’âge de douze ans. Ce détail concorde avec les faits de l’histoire profane. Avant le massacre des innocents qui suit la naissance de Notre-Seigneur, la Sainte Famille part pour l’Égypte. Elle y reste jusqu’à la mort d’Hérode et revient en Israël sous le règne d’Archélaüs. Ce règne dura neuf à dix ans ; à cette époque Notre-Seigneur atteignait sa douzième année. C’est alors que, tout danger ayant disparu, l’Évangile marque son premier voyage de Nazareth à Jérusalem et sa prédication dans le temple[[64]](#footnote-65).

XXV. — Plus on étudie l’Évangile, plus on admire la parfaite concordance des faits qu’il raconte et leur complète exactitude avec les événements de l’histoire profane dont aucun incrédule ne doute. Adorons aussi les conseils de Dieu sur les mauvais princes, qui tôt ou tard et souvent d’une manière éclatante portent la peine de leurs iniquités. Remarquons encore comment la Providence, en tenant à Rome une multitude de Juifs, préparait la propagation de l’Évangile et facilitait la mission des apôtres. Seigneur, vous êtes juste, et tous vos desseins sont parfaits.

Voir : Josèphe, Antiqu. jud., lib. XVII, 12 ; Dion, Hist., lib. LIV, LV ; Lapid. ancyran. inscríptio ; Lipsius, in Tacit. Annal., lib. I, n. 18 ; Cor. a Lap., in Luc. II, 1 ; Josèphe, Antiq. jud., lib. XV, ch. IV, XIV, XXI ; de Bell, jud., ch. XI ; Baron., an. 8, n. 12, 13, 14, 15 ; Id., an 16, n. 1, 2, 3.

## V. QUIRINIUS

I. — Or, il arriva qu’en ces jours parut un édit de César Auguste, pour le dénombrement des habitants de toute la terre. Le premier dénombrement fut fait, Cyrinus étant président de Syrie. Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville. Joseph aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, dans la ville de David, qui est appelée Bethléem, parce qu’il était de la maison et de la famille de David, avec Marie son épouse, qui était enceinte[[65]](#footnote-66). »

II. — Ces quelques lignes offrent un triple et immense intérêt. Elles nous font assister aux préparatifs mystérieux de l’événement qui résume l’action de la Providence dans le gouvernement des empires, et toute l’histoire du monde pendant quatre mille ans.

Elles nous font connaître les noms des personnages qui furent les instruments de la volonté divine, dans ce fait éternellement mémorable. Elles soudent l’histoire sacrée à l’histoire profane qui, sur ce point décisif, jouissent de la même certitude. Or, cette inébranlable certitude sera toujours le désespoir de l’incrédule et le châtiment du négateur.

III. — Fondues ensemble dans le texte évangélique, les deux histoires que nous venons de nommer donnent lieu aux questions suivantes : Qui était Cyrinus ? Quel fut ce premier dénombrement ? Quelle en est l’époque précise ? Comment concilier les paroles de saint Luc avec un célèbre passage de Tertullien, dont nous parlerons plus tard ?

IV. — 1° Qui était Cyrinus ? Commençons par dire que le mot latin Cyrinus n’est pas la traduction exacte du mot grec de saint Luc. L’évangéliste écrit Κυρηνίου, d’où il résulte que le vrai nom du gouverneur de Syrie est Quirinius[[66]](#footnote-67). Ce personnage est très connu dans l’histoire. Públius Sulpítius Quirinius était romain ; mais il n’appartenait pas à l’ancienne famille Sulpítia, dont il est souvent parlé dans les fastes de la république romaine. Il était né à Lanuvium, municipe ou petite ville du Latium, à six lieues de Rome, sur la voie Appienne : voie célèbre entre toutes, regína viárum, qui conduisait à Naples.

V. — Lanuvium est connu par son temple de Junon et par un privilège qui montre combien les Romains étaient habiles dans l’organisation de leurs conquêtes. Bien que partie intégrante de la république, Lanuvium conserva ses anciennes coutumes et entre autres le droit de se nommer un dictateur.

Laisser vivre de leur vie propre les colonies, mais avec dépendance de la métropole, n’est-ce pas le moyen de les assimiler au conquérant sans trop froisser leur amour-propre ?

VI. — Quoi qu’il en soit, Quirinius suivit avec ardeur la carrière militaire, ímpiger milítiæ, dit Tacite, et exerça de difficiles fonctions, ácribus ministériis. Préteur de Crète, il fut chargé de la guerre contre les Marmérides, peuplade d’Afrique voisine de l’Égypte, et la conduisit avec succès. Sous Auguste, l’an de Rome [743](#ch015c), il parvint au consulat.

Six ans plus tard, il fut gouverneur de Syrie et fit la guerre aux Homonades, peuple de Cilicie.

Non moins heureux dans cette seconde expédition que dans la première, il s’empara des forteresses ennemies ; réduisit les habitants par la famine, tua le roi Amyntas, enleva quatre mille prisonniers, et laissa le pays désert. C’est ce que les Romains appelaient établir l’ordre : ubi solitúdinem fáciunt pacem appellant. Pour ces exploits, Quirinius obtint les honneurs du triomphe.

VII. — Ensuite il épousa Emilia Lépida, issue des grandes familles des Lépidus, des Sylla et des Pompée. Il la répudia bientôt, ce qui donna lieu à un scandaleux procès. Il mourut à Rome, dans un âge avancé et sans enfants, la vingt-unième année de notre ère. Telle était pour lui l’estime de Tibère, que ce digne César lui fit faire des funérailles aux frais de la République[[67]](#footnote-68).

VIII. — Revenons à la vie publique de Quirinius. Vers l’an [747](#ch016c) de Rome, deux ans avant la naissance de Notre-Seigneur, donné pour Rector ou conseil au jeune Caïus-César, petit-fils d’Auguste chargé du gouvernement de l’Arménie, Quirinius accompagna ce prince en Orient. Nous les trouvons à Jérusalem un an avant la naissance de Notre-Seigneur, sous le consulat de Caïus Antístius Véteris et de Lucius Balbus. Vers cette époque un sénatus-consulte nomma Quirinius Légat Propréteur du divin Auguste en Syrie, dici Augústi Legátus Proprǽtor.

IX. — 2° Quel fut le recensement que saint Luc appelle le premier, et dans lequel figure Quirinius, en qualité de président de Syrie ? Rappelons d’abord le texte évangélique : « En ces jours parut un édit de César Auguste, pour le dénombrement des habitants de toute la terre. » On sait que chez les Romains le recensement avait lieu tous les cinq ans. Il s’étendait seulement à l’Italie. Nulle part on ne voit qu’il fallut à chaque lustre un édit nouveau pour l’ordonner.

X. — Des deux suppositions suivantes l’une paraît donc certaine : ou l’édit d’Auguste avait pour but d’étendre le recensement quinquennal à toutes les provinces de l’empire, et c’était une nouveauté qui demandait un acte particulier de l’autorité ; ou bien il s’agit d’un recensement exceptionnel, exécuté hors de l’époque ordinaire des recensements quinquennaux. Laquelle est vraie ? Si vous prenez la peine de lire tout ce que les savants ont écrit sur ce point d’histoire, et sur l’époque précise de ce recensement, vous pourrez vous flatter d’obtenir pour résultat l’ignorance acquise.

XI. — Afin de ne pas nous engager dans ce dédale inextricable, ou du moins pour orienter notre marche en le côtoyant, disons, d’après l’histoire, qu’il y eut dans tout l’empire deux opérations distinctes des recensements quinquennaux, ordonnées, vers cette époque, par les maîtres du monde : une opération cadastrale et une opération censoriale ou censitaire.

L’an [710](#ch017c) de Rome, 39 ans avant notre ère, Jules César étant consul avec Antoine ordonna de faire le cadastre de tout l’empire. Cette opération avait pour but de connaître les ressources des provinces et d’établir une assiette uniforme pour l’impôt.

Quatre ingénieurs, Didyme, en Occident ; Xénodore, en Orient ; Théodote dans le nord ; Polyclète, dans le midi, aidés d’un nombre considérable de géomètres, agrimensóres, exécutèrent cette vaste opération. Elle dura près de trente ans. Leur travail fut envoyé au sénat et déposé dans les archives du Capitole.

XII. — Soit pour le perfectionner, soit pour l’étendre aux provinces nouvellement réunies à l’empire, soit pour y faire entrer le nombre des habitants, Auguste ordonna de continuer le travail de son oncle. À trois reprises différentes, comme lui-même nous l’apprend, il fit exécuter le recensement général de l’empire.

La première fois, [28](#ch019c) ans avant l’ère vulgaire, lui-même étant consul avec Agrippa son gendre. Ce premier dénombrement fut confié à vingt censiteurs, accompagnés de sous-censiteurs en grand nombre.

La seconde fois, pour des raisons que l’histoire ne dit pas, huit ans avant notre [ère](#ch018c), sous le consulat de Marcus Cemorinus et d’Asinius Gallus.

La troisième fois, six [ans](#ch501c) après la naissance de Notre-Seigneur, sous le consulat de Sextus Pompée et de Sextus Apulée. Il se continuait encore, du moins dans les Gaules, lorsqu’Auguste mourut.

XIII. — Le cadastre et les deux premiers dénombrements devinrent pour Auguste les éléments d’une statistique générale de l’empire. Lui-même la rédigea sous le titre de Breviárium totíus impérii. Elle indiquait toutes les ressources de la République ; combien elle comptait d’habitants, combien de citoyens et d’alliés sous les armes, de flottes, de royaumes, de provinces, d’impôts et de redevances, vectigália. Savoir combien de têtes étaient courbées sous son joug et ce que chacune devait rapporter : tel était le but d’Auguste. Autre était celui de la Providence. Elle voulait que, sur les registres de l’empire romain, fut écrite, par une main non suspecte, la royale descendance de l’Enfant de Bethléem.

XIV. — Saint Luc ajoute que le recensement dans lequel figura saint Joseph fut le premier et qu’il eut lieu en Judée, Quirinius étant président de Syrie. Une tradition très ancienne et très authentique, rapportée par Suidas, dit : « César Auguste confia à vingt personnages d’une vertu et d’une intégrité éprouvée le soin du recensement à faire dans les provinces. Ils firent le recensement des personnes et des biens, et l’empereur ordonna qu’une partie de ces listes fut déposée dans le trésor public. Ce fut le premier recensement.

XV. — « Il y avait eu précédemment d’autres tributs levés d’après l’estimation de la fortune ; mais ces sortes de cens n’avaient rien de commun avec celui-ci. C’étaient de complets dépouillements, et, à la voir faire, on aurait pu croire qu’aux yeux de l’autorité la richesse était un crime[[68]](#footnote-69). »

XVI. — Ainsi, le premier recensement dont parle saint Luc, et qui eut lieu en Judée, Quirinius étant président de Syrie, serait le recensement ordonné par Auguste vingt-huit ans avant notre ère. En disant que ce dénombrement fut le premier, l’Évangile, d’accord avec l’histoire profane, donne à entendre qu’il y en eut plusieurs, ou au moins un second.

En effet, nous savons par les Tables d’Ancyre, qu’il y en eut trois qui paraissent avoir été généraux. Nous savons de plus qu’il y en eut un particulier en Judée, également exécuté par Quirinius, pour inventorier les biens d’Archélaüs, fils d’Hérode premier, après sa déchéance du trône et son expulsion de la Judée.

Tel est donc dans saint Luc le sens du mot premier : premier, parce qu’il fut le premier dénombrement général ordonné par Auguste ; premier, parce qu’il fut le premier exécuté en Judée par Quirinius.

XVII. — 3° Quelle fut l’époque précise de ce dénombrement ? Moins encore que sur les autres, les savants ne sont d’accord sur cette question. Toutefois, elle ne manque pas d’importance, puisqu’il s’agit, à l’aide des quelques monuments qui nous restent, de faire concorder le texte évangélique avec les dates de l’histoire profane. Parmi une foule d’opinions, en voici une qui nous paraît acceptable.

XVIII. — Ainsi que nous l’avons vu, les auteurs anciens nous apprennent que l’opération du cadastre ordonnée par Jules César dura près de trente ans. En admettant une durée à peu près semblable pour le premier dénombrement, et rien ne s’y oppose, Notre-Seigneur serait né à la fin du premier dénombrement ; et le texte de saint Luc, en accord complet avec l’histoire profane, s’explique de lui-même.

XIX. — Si, au contraire, on trouve trop longue la durée du premier dénombrement, si même la promulgation du second, l’an huit avant Notre-Seigneur, semble indiquer que le premier était fini, il reste à placer la naissance de Notre-Seigneur pendant le second dénombrement.

Dans ce cas, saint Luc n’aurait pas eu en vue le premier dénombrement général ordonné par Auguste ; mais le second, et celui-ci, il l’aurait appelé le premier, c’est-à-dire le premier fait en Judée par Quirinius qui, en effet, en exécuta un second, ainsi que l’historien Josèphe nous l’apprend et que nous l’avons vu dans la biographie d’Archélaüs.

XX. — Maintenant quel fut le censeur ou le sous-censeur de service à Bethléem, qui eut le très grand honneur, dont il ne se douta pas, d’inscrire de sa main sur les contrôles de l’empire, comme sujet d’Auguste, le Fils de Dieu, Roi d’Auguste et de tous les rois ? L’histoire ne le dit pas.

XXI. — 4° Comment concilier les paroles de saint Luc avec un célèbre passage de Tertullien ? Voici le texte du grand apologiste : « Il est de notoriété publique, dit-il, en écrivant contre les Marcionites, que des recensements furent faits sous Auguste dans la Judée, par Sextius Saturnínus[[69]](#footnote-70), dans lesquels on put s’enquérir de la généalogie de Jésus-Christ. »

D’une part, saint. Luc rapporte que le premier recensement, pendant lequel Notre-Seigneur naquit, fut fait par Quirinius ; d’autre part, Tertullien affirme que ce recensement fut exécuté par Sextius Saturnínus.

Les critiques de l’Évangile n’ont pas manqué de tirer parti de cette difficulté ; mais elle n’est qu’apparente : la connaissance un peu approfondie de l’histoire profane la fait évanouir.

XXII. — L’an de Rome [742](#ch020c), nous avons trouvé au consulat le sénateur Sulpítius Quirinius. D’après une loi établie par Pompée et que l’empereur Auguste se fit un devoir de maintenir, un magistrat ne pouvait devenir gouverneur d’une province que cinq ans après la fin de sa magistrature. Aussi Quirinius ne revient sur la scène publique que l’an [748](#ch021c), où il nous apparaît tout d’un coup en Cilicie faisant la guerre aux Homonades, dans le Liban, poursuivant les Ituréens, dont il prend les forteresses, et faisant le recensement de la province d’Apamée.

XXIII. — La surintendance de Quirinius dans le recensement de la population s’étendait donc sur toute la province de Syrie où étaient Apamée, le Liban et l’Anti-Liban, patrie des Ituréens. Les inscriptions suivantes rapportées par Muratori ne permettent pas d’en douter. « Quintus Emilius, par ordre de Quirinius, recensa dans la province d’Apamée cent dix-sept mille citoyens. Quintus Palicánus Secundus par ordre de Quirinius marcha contre les Ituréens dans le mont Liban et prit leur forteresse[[70]](#footnote-71). »

XXIV. — Or, d’après les fastes consulaires, Sextius Saturnínus était à cette époque, 746-748, gouverneur de la Syrie, à laquelle appartenait la Judée. Ainsi faite, en quelque sorte d’elle-même, la conciliation du texte de Tertullien avec celui de saint Luc nous donne la rédaction suivante : « Le premier dénombrement fut fait par ordre ou sous l’inspection de Quirinius, président du recensement de la Syrie, pendant que Sextius Saturnínus était gouverneur de cette province. »

XXV. — Ajoutons que le nom de præses, président, donné à Quirinius par saint Luc ne veut pas dire invariablement gouverneur. Ainsi, l’Évangile donne le titre de præses à Pilate qui n’était pas gouverneur de la Judée, mais seulement procurateur, comme il est appelé dans un autre endroit du texte sacré : Procuránte Póntio Piláto Judǽam. Le procurateur d’une province était un magistrat subordonné au gouverneur appelé préteur ou proconsul.

XXVI. — Il ne faudrait pas conclure de là que Quirinius était subordonné à Saturnínus. Non ; il avait une mission distincte et indépendante, celle du recensement à exercer dans le gouvernement de Syrie. D’ailleurs, il était, il semble, un trop haut personnage, pour être l’inférieur d’un magistrat de province.

Sénateur, consul, triomphateur, il jouissait de toute la confiance d’Auguste, qui l’avait donné pour guide à Caïus César, son petit-fils et son successeur à l’empire. Ce jeune prince étant mort, Auguste nomma Quirinius gouverneur de Syrie.

XXVII. — Malgré certaines difficultés, qui vraisemblablement resteront toujours insolubles, il résulte de cette excursion dans le champ de l’histoire sacrée et de l’histoire profane : 1° que le texte de saint Luc est inattaquable ; 2° que celui de Tertullien n’y est point opposé ; 3° que Notre-Seigneur est né pendant le recensement opéré à un titre quelconque, par Sulpítius Quirinius ; 4° que si, pour rappeler le mot de Bacon, peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.

Voir : Tacite, Annal. lib. III, 48 ; Onomásticon Roman. Litt. 9, p. 823 ; Strabon. lib. XII, 5-6 ; Sepp, Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, t. I, ch. 4 ; Frontin. de Colóniis, p. 142, 178, 20 ; Josèphe, Antiq. jud. lib. XVIII, II ; Tacite Annal. lib. II ; Sueton. in August. ; Dion Cassius, lib. LVI ; ch. 33, Magnan, Probléma de die Nativ. Christi, p. 162 ; Velleius Patercul. Florus ap. Cor. a Lap. in Luc. II, 2 ; Baron. apparat. ad Annal. n. 15 et 84-96 ; Benoit XIV, de Festis, die Natal. ; Cancellieri, Notte di Natale, ch. XXII, p. 76 et suiv. ; Reine des questions histor., janv. 1867, p. 1 à 65, etc., etc.

## VI. HÉRODE ANTIPAS ET HÉRODIADE

I. — Or, le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était très répandu, et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d’entre les morts ; c’est pour cela que des miracles s’opèrent par lui. D’autres disaient : c’est Élie, mais d’autres disaient : C’est un prophète semblable aux autres prophètes. Ce qu’Hérode ayant entendu, il dit : Cet homme est Jean, à qui j’ai fait trancher la tête ; il est ressuscité d’entre les morts : car le même Hérode avait envoyé saisir Jean, et l’avait fait enchaîner et mettre en prison, à cause d’Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu’il avait épousée, parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d’avoir la femme de votre frère.

« Or, Hérodiade lui tendait des pièges, et elle voulait le faire périr, mais elle ne le pouvait, parce qu’Hérode craignait Jean, sachant que c’était un homme juste et saint, et il le révérait et il se conduisait en beaucoup de choses d’après ses avis, et il l’écoutait volontiers.

II. — « Mais le jour favorable arriva. Hérode, le jour anniversaire de sa naissance, donna un festin aux grands de sa cour, aux premiers de son armée et aux principaux de la Galilée. Et la fille d’Hérodiade étant entrée dansa devant Hérode, et lui plut tellement et à ceux qui étaient à table avec lui, qu’il lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez et je vous le donnerai. Et il ajouta avec serment : Tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume.

III. — « Sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? La mère répondit : La tête de Jean-Baptiste ; et étant rentrée aussitôt dans la salle où était le Roi, elle dit : Je demande que vous me donniez à l’instant même, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste, et le Roi fut contristé ; mais à cause de son serment, et de la présence de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser ; et ayant envoyé le bourreau, il ordonna qu’on apportât la tête de Jean dans un bassin. Et le bourreau lui coupa la tête dans la prison, et il l’apporta dans un bassin et il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère[[71]](#footnote-72). »

IV. — Hérode, surnommé Antipas, dont il est ici question, était fils d’Hérode premier qui fit mourir les innocents. Sa mère était la samaritaine Malthace. Son père l’avait d’abord choisi pour lui succéder, au préjudice d’Archélaüs son frère aîné ; puis il s’était contenté de lui laisser par testament la Galilée et la Pérée ; ce qui fut confirmé par Auguste après une discussion solennelle, pour laquelle Antipas s’était rendu à Rome avec sa mère.

Des trois principales provinces dont se composait la Terre Sainte au temps de Notre-Seigneur, la Galilée paraît avoir été la plus riche. Dans la Galilée, dit l’historien Josèphe, les villes sont très rapprochées, et telle est la richesse du pays, que partout on rencontre une grande population dans les bourgs, dont le moindre compte plus de quinze mille habitants[[72]](#footnote-73). »

Cette Galilée supérieure est quelquefois appelée dans l’Écriture la Galilée des gentils, à cause du voisinage des Phéniciens idolâtres, qui l’habitaient en grand nombre. Leur présence en Terre Sainte remontait à Salomon. Il avait cédé cette portion de territoire à Hiram, roi de Tyr, en reconnaissance de la généreuse coopération que ce prince avait donnée à la construction du temple.

Tombée au pouvoir des Turcs, la Galilée fait aujourd’hui partie du Pachalik d’Acre. Les Arabes l’appellent Béled-et-Boukra, c’est-à-dire pays de l’Évangile. Jamais nom ne fut mieux donné et jamais tradition plus fidèle. C’est de la Galilée que sortit Notre-Seigneur pour prêcher l’Évangile, et tous les apôtres étaient Galiléens. Quand, par dérision, Julien l’Apostat appelait Jésus le Galiléen, et ses disciples les Galiléens, il constatait, sans s’en douter, le témoignage de l’histoire et la personnalité de Notre-Seigneur.

V. — En possession de sa Tétrarchie, Hérode Antipas voulu faire sa cour à Auguste. Dans ce but il ordonna d’agrandir et de fortifier la ville de Séphoris, située sur le territoire de la tribu de Zabulon, la déclara capitale de toute la Galilée, et lui donna le nom de Julia à cause de Julie, femme d’Auguste. Quoique bien déchue de son ancienne splendeur, cette ville, aujourd’hui Séfouri, se voit encore à deux lieues environ de Cana, et à huit de Ptolémaïs. Afin de se conserver les bonnes grâces de Tibère, successeur d’Auguste, ce même Hérode fit bâtir une ville qu’il appela Tibériade et dont il est souvent parlé dans l’Évangile.

VI. — Situé dans une position charmante, sur les bords du grand lac de Génésareth, appelé aussi lac de Tibériade, elle se peupla rapidement de Galiléens et d’habitants des provinces voisines. Au moyen âge elle devint fameuse par la bataille livrée sous ses murs en [1187](#ch022c). Cette bataille, connue dans l’histoire sous le nom de bataille de Tibériade, fut gagnée par Saladin sur les chrétiens et fit tomber Jérusalem aux mains des infidèles. Tibériade, appelée aujourd’hui Tabaride, est encore renommée par ses eaux thermales. Les Grecs schismatiques y possèdent un palais archiépiscopal, et les musulmans, plusieurs mosquées. De ses anciennes fortifications, plusieurs fois ébranlées par des tremblements de terre, il reste un mur flanqué de tours.

VII. — Flatteur des Césars, Hérode ne l’était guère moins de leurs généraux. Vitellius, revenant de la guerre contre les Parthes, à qui il avait enlevé l’Arménie, eut une entrevue avec Artabane le roi vaincu. Elle eut lieu au milieu d’un pont sous une tente magnifique préparée par Hérode. Jusque-là tout était bien et de nature à plaire au général romain ; mais dans son empressement de courtisan, et pour se ménager la gloire d’annoncer le premier à Tibère les succès de Vitellius, il expédia aussitôt, pour Rome, un tabellaire porteur de lettres détaillées sur l’heureuse campagne d’Arménie, en sorte que Vitellius n’eut plus rien à apprendre à l’empereur. Ne se doutant de rien, le général envoya son rapport à Tibère. Ce prince lui répondit que déjà il savait tout par Hérode. Vitellius, piqué au vif, se vengea plus tard du flatteur trop empressé.

VIII. — Ce manque de tact, qui attira sur Hérode la colère du futur empereur, n’était rien en comparaison des crimes par lesquels le Tétrarque provoqua la colère du ciel et appela sur sa tête des châtiments dont le bruit retentira jusqu’à la dernière génération.

Au sein des loisirs que lui laissait le gouvernement de son petit État, Hérode se livrait à ses honteuses passions. Chez lui comme chez la plupart de ses contemporains, elles étaient sans retenue. Disciple de Pythagore, il croyait à la transmigration des âmes ; ou, comme parlent ses émules actuels, les spirites, à leur réincarnation successive ; ce qui exclut les peines éternelles[[73]](#footnote-74).

IX. — Donc Hérode, marié depuis longtemps à la fille d’Arétas, roi des Arabes, dut faire un voyage à Rome. En passant chez son frère Philippe, il se laissa prendre aux charmes d’Hérodiade, femme de son frère et nièce de l’un et de l’autre, car elle était fille de leur frère Aristobule. Il lui proposa de l’épouser. Elle y consentit, mais après son retour de Rome et à la condition qu’il renverrait la fille d’Arétas. Ce fut probablement l’ambition qui la porta à ce crime, parce que les États d’Hérode étaient plus riches et plus peuplés que ceux de Philippe son mari.

X. — Dans le partage que fit Auguste du royaume d’Hérode Ier leur père, Philippe avait eu l’Iturée et la Trachonitide, avec la Gaulonitide et la Batanée[[74]](#footnote-75).

L’Iturée ou l’Auranitide devait son nom à Ithur, fils d’Ismaël. C’était une contrée montagneuse et boisée qui s’étendait en longueur jusqu’au pied du Liban. Voisine de la terre de Hus, patrie de Job, elle prenait naissance du Jourdain, et se prolongeait jusqu’aux montagnes de Tyr et de Sidon. On n’y comptait aucune ville importante.

Les habitants, trop semblables aux bédouins de nos jours, vivaient souvent de brigandage. Hérode Ier, l’ayant eue en présent de la libéralité d’Auguste, la réunit à la Judée.

XI. — La Trachonitide, ainsi appelée d’un mot grec qui signifie creux, raboteux, accidenté, était une contrée pierreuse, caverneuse et sans cours d’eau naturels. Située au delà du Jourdain entre la Palestine et la Célé-Syrie, ou Syrie creuse, au milieu du Liban et de l’Anti-Liban, elle était bornée à l’Orient par l’Arabie déserte et au nord par le pays de Damas.

Elle fut le partage de la demi-tribu de Manassès et ne possédait ni grandes villes ni grandes richesses territoriales. Auguste l’avait donnée à un petit prince nommé Zénodore. De là vient qu’elle est appelée dans Josèphe Domus Zenodóri, demeure de Zénodore ; dans le partage fait par Caïus César, elle fut réunie au domaine de Philippe.

XII. — La Gaulonitide était un autre pays de peu d’importance, dans le territoire de l’ancienne tribu de Manassès. La ville principale était Gaulon, ce fut une des cités de refuge au delà du Jourdain et à l’orient de Jéricho, que Josué désigna aux enfants d’Israël, lors du partage de la Terre promise[[75]](#footnote-76).

La Batanée, autrefois Basan, était une enclave de médiocre étendue, située dans les terres de la demi-tribu de Manassès, entre le Jourdain et le pays de Galaad.

Tel fut l’apanage de Philippe ; il ne rendait que cent talents, environ cinq cent mille francs, tandis que la Galilée en rapportait le double. Hérode était donc un prince plus puissant que Philippe, son frère[[76]](#footnote-77). Or l’orgueil était la passion dominante d’Hérodiade.

XIII. — La fille d’Arétas fut informée de leur dessein ; elle dissimula jusqu’au retour d’Hérode, mais à peine fut-il rentré dans ses États, qu’elle lui demanda la permission de faire un voyage au château de Machéron, situé sur les confins de la Galilée et de l’Arabie. Hérode, qui ne se doutait de rien, y consentit. La princesse n’y fut pas plutôt arrivée, qu’elle se sauva chez son père à qui elle apprit l’indigne conduite de son mari. Irrité de l’outrage fait à sa fille, Arétas jura de tirer vengeance : nous verrons bientôt qu’il tint parole.

XIV. — Cependant Hérode vivait publiquement avec Hérodiade, qui s’était fait accompagner de sa jeune fille, Salomé. Cette conduite d’Hérode produisait un tel scandale, que le grand prédicateur de la pénitence, Jean-Baptiste, ne craignit pas de le reprocher au royal coupable. Hérode écoutait ses remontrances, mais il n’en tenait pas compte. Hérodiade en était outrée et méditait une vengeance digne de sa haine féminine. Dans ces dispositions d’Hérode et d’Hérodiade, on prend la nature sur le fait : la volupté rend l’homme stupide et la femme cruelle. Au mois de mai de l’an de Rome [780](#ch023c), ou 27 de l’ère chrétienne, Hérode fit arrêter saint Jean-Baptiste. Ce fut pour Hérodiade un premier pas dans l’accomplissement de ses projets.

XV. — L’arrestation du saint Précurseur eut-elle lieu sur le sol étranger, à Ennon, où il baptisait ? Ou, comme semble l’indiquer l’Évangile, fut-il livré par Pilate ? Toujours est-il qu’on l’enferma dans la forteresse de Machéron, pour y mourir. Ainsi que nous l’avons vu Machéron était un château fort, sur les confins de la Galilée et de l’Arabie.

Saint Jean-Baptiste s’y trouvait depuis environ trois mois, lorsque Hérode y vint avec toute sa cour, et y célébra le jour anniversaire de sa naissance. Une pareille fête montre que non seulement les erreurs philosophiques des païens, mais encore leurs usages avaient envahi la cour du tétrarque. Les Juifs regardaient comme un signe d’idolâtrie de célébrer l’anniversaire de la naissance et du jour où les princes avaient commencé de régner.

XVI. — Hérode avait invité à sa table ses grands officiers, les chefs de son armée et les principaux personnages de la Galilée. Depuis longtemps s’était introduite dans une certaine classe de Juifs la coutume païenne de terminer les festins par des danses mimiques, exécutées par des danseuses. Aux danseuses, le beau siècle d’Auguste ajoutait souvent les gladiateurs. Toujours et partout la cruauté donnait la main à la volupté. Tel était l’effet enivrant de ces danses lascives, que les philosophes païens eux-mêmes ne craignent pas d’affirmer que l’âme la plus virile ne pouvait y résister. Avant eux le Saint-Esprit avait dit : « Ne te trouve pas avec la danseuse, n’écoute ni le son de sa voix ni le bruit de son instrument de musique, de peur que tu ne périsses sous la puissance de sa séduction[[77]](#footnote-78). »

XVII. — Plus païen que Juif, Hérode ne tint compte ni des défenses de la loi, ni des avertissements de la raison, et son expérience vint justifier les uns et les autres. Sa guitare à la main, Salomé, fille d’Hérodiade, parut dans la salle du festin, comme reine de la fête et comme danseuse. L’éducation des filles à cette époque de sensualisme avait pour but principal, comme nous l’apprend Horace, de les former de bonne heure à la danse et à la coquetterie. Prise en général, l’éducation actuelle, où ce qu’on nomme les arts d’agrément tient une si large place, n’offre-t-elle aucun rapport avec celle-là ?

XVIII. — Quoi qu’il en soit, la jeune Salomé plut tellement à Hérode, excité probablement par la fumée du vin, qu’il promit à cette fille de lui accorder tout ce qu’elle demanderait. Conseillée par sa mère, on sait ce qu’elle demanda et ce qu’elle obtint. Ajoutons un détail historique qui rend facile à comprendre le prompt accomplissement de ses désirs.

XIX. — Dans l’antiquité, c’était la coutume que les rois eussent toujours à leur suite un bourreau, spiculátor, comme signe de leur pouvoir judiciaire et souverain[[78]](#footnote-79). Hérode n’eut donc qu’un signe à faire pour avoir immédiatement la tête de Jean-Baptiste. Cette tête toute sanglante fut apportée dans la salle du festin, à Hérode, qui la remit à Salomé et celle-ci à sa mère. Elle était sur un plat d’agate dont la ville de Gênes se fait gloire d’être en possession. C’est là qu’il nous a été donné de voir ce témoin immortel de la faiblesse d’Hérode, de la cruauté d’Hérodiade et de l’influence d’une danseuse.

En possession de la tête du saint Précurseur, Hérodiade satisfit sa haine en perçant avec une aiguille la langue courageuse qui avait dit : Non licet : ce que vous faites n’est pas permis. La scène que nous venons de décrire eut lieu au château de Machéron, l’an [27](#ch025c) de l’ère chrétienne, le 29 août, jour auquel l’église célèbre la Décollation de saint Jean-Baptiste.

XX. — Les coupables s’étaient livrés sans réserve à toutes leurs iniquités ; la justice de Dieu allait avoir son tour. Pour venger l’honneur de sa fille, Arétas avait Levé une armée nombreuse. Il livre bataille à Hérode et le défait complètement. Celui-ci envoie à Tibère un rapport mensonger sur ce qui vient de se passer. Tibère surpris ordonna à Vitellius de porter la guerre sur les terres d’Arétas et de lui envoyer ce roi tout vivant ou du moins sa tête.

Vitellius entre en campagne ; mais Arétas n’est point effrayé. Un oracle lui avait annoncé la mort ou du général qui ferait cette guerre, ou du prince qui l’ordonnerait ; l’oracle se vérifia. Vitellius était encore à Jérusalem, lorsqu’on apprit la mort de Tibère. Sur-le-champ, il rappelle ses légions, leur fait prêter serment à Caligula et lui-même rentre à Antioche, capitale de son gouvernement.

XXI. — Le nouveau règne apporta de grands changements dans la famille des Hérodes. Agrippa, fils d’Aristobule, qu’Hérode son père avait fait mourir, s’était, depuis plusieurs années, rendu à Rome, où il avait gagné les bonnes grâces de Caligula, avant qu’il fût empereur. À peine monté sur le trône, ce prince éleva son ami Agrippa à la dignité royale, lui donna la tétrarchie de Philippe son oncle et celle de Lysanias.

XXII. — L’an [40](#ch026c) de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Caligula, Agrippa partit pour l’Orient et vint, dans tout l’appareil de la royauté, prendre possession de ses États. Orgueilleuse et jalouse, Hérodiade, sa sœur, en fut profondément irritée. Comme c’est le propre des femmes, elle commença par se venger en paroles.

« Il fait beau voir, disait-elle, un homme obligé de quitter le pays pour échapper à ses créanciers, revenir avec le titre de roi et écrasant sa famille par son luxe. La vie me pèse en voyant élevé au-dessus de mon mari le fils du supplicié Aristobule, cet homme qui vivait de nos aumônes. »

De ses plaintes elle importune Hérode, lui persuade d’aller à Rome et de demander pour lui et pour elle les mêmes dignités dont jouissait Agrippa. Ils partent tous deux, les mains pleines d’or, et le cœur disposé à toutes les bassesses.

XXIII. — Agrippa, se doutant de leur projet, fait partir immédiatement Fortunatus, un de ses affranchis, porteur de lettres contre Hérode, et chargé de donner de vive voix les détails les plus défavorables sur ce prince et sur Hérodiade. Les deux galères font voile presque en même temps et abordent, à quelques heures d’intervalle, au port de Pouzzoles. Caligula était à Baia, de l’autre côté du golfe. Sans perdre un instant, Hérode s’y rendit avec Hérodiade.

Ils étaient encore à l’audience lorsque Fortunatus entre au palais. Reçu immédiatement par l’empereur, il lui remet les lettres d’Agrippa : pleines des plus graves accusations contre Hérode, ces lettres le présentent comme ayant conspiré avec Séjan contre Tibère, et faisant alliance avec Artaban, roi des Parthes, contre Caligula.

XXIV. — Tout en parlant à Hérode, le jeune César lit les lettres d’Agrippa et bientôt il s’interrompt et dit à Hérode : « Je donne tes États et tes richesses à Agrippa, et toi je te bannis à perpétuité. Tu iras subir ta peine à Lyon, cité des Gaules. » Il n’y eut pas à répliquer. Apprenant qu’Hérodiade était sœur d’Agrippa et la supposant étrangère aux conspirations de son mari, dont il lui coûterait de partager le sort, l’empereur lui laissa ses biens personnels, en ajoutant qu’Agrippa, son frère, deviendrait son protecteur.

XXV. — Ce dernier mot, ménagé par la justice divine, fut un trait qui perça jusqu’au fond le cœur de cette coupable femme. Elle répondit fièrement qu’elle ne pouvait accepter les faveurs de César, et qu’ayant partagé la bonne fortune de son mari, elle partagerait la mauvaise. Irrité de cette réponse, Caligula lui déclare que tous ses biens sont confisqués et qu’elle partira en exil avec son mari. Ceci eut lieu l’an [40](#ch027c) de Notre-Seigneur.

XXVI. — Ainsi tombèrent du faite des grandeurs dans l’indigence la plus profonde, cet homme qui s’était moqué du Fils de Dieu, et cette femme qui s’était faite le bourreau de saint Jean-Baptiste. Ils arrivent à Lyon en passant par Vienne, la prison des Romains, Carcer Romanórum, qui déjà avait reçu deux grands coupables d’Orient, Archélaüs et Pilate. Il paraît qu’Hérode et Hérodiade ne restèrent pas longtemps à Lyon, pour des motifs et par des moyens inconnus de l’histoire ; ils s’enfuirent en Espagne. Hérode mourut misérablement à Lérida, l’ancienne Herda.

XXVII. — Quant à Hérodiade, elle subit un genre de mort dans lequel se manifesta d’une manière éclatante la justice de Dieu. Près de Lérida coule la Sègre, rivière qui va se jeter dans l’Elbe. Un jour d’hiver, cette rivière étant gelée, Hérodiade veut la traverser à pied. Peut-être même, ainsi que l’histoire semble l’indiquer, l’ex-reine, femme légère, faisait sur la glace du fleuve ce qui se fait aujourd’hui sur les bassins du Bois de Boulogne, saltans super Sícorim. Elle patinait.

Quoi qu’il en soit, la glace se rompt et s’entrouvre sous ses pieds. Elle s’enfonce dans le fleuve jusqu’au cou, faisant avec les mains et les pieds une sorte de gymnastique pour se soutenir à fleur d’eau. Mais les glaçons agités se rapprochent, de leurs arêtes tranchantes ils lui coupent le cou, et séparent la tête du tronc ; alors on vit cette tête, ballottée par les courants, exécuter sur les glaces une sorte de danse funèbre, châtiment de celle qui avait eu lieu au festin d’Hérode[[79]](#footnote-80).

Voir : s. Hier. In Ruffin. ; Joseph., Antiq. jud., lib., XVIII, ch. 4, 5, 7 ; Hegesip. de excidio Hierosol. II., ch. 5 ; Joseph., Antiq. jud., lib. XX, ch. 8, 21, 27 ; Mgr Mislin, Les Lieux saints, t. II, ch. 36 ; Cor. a Lap. in Matth. XVI, 1-11 ; id. in Marc. VI, 14, etc. ; Joseph. Antiq. jud., lib. XII, ch. 4 ; Xenoph. Sympos. ; Lucian. Dialog., etc.

## VII. LES HÉRODIENS

I. — « Les pharisiens, dit saint Mathieu, au chapitre XXII, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérodiens pour dire : Maître, nous savons que vous êtes vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la personne des hommes.

« Dites-nous donc ce qui vous semble : nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

« Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la pièce du tribut. Et ils lui présentèrent un denier. Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Alors Jésus leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. À ces paroles, ils admirèrent, et le quittant ils se retirèrent. »

II. — Notre-Seigneur dit dans l’Évangile que tout royaume divisé se détruit lui-même : cette parole se vérifiait déjà à l’égard du peuple juif. Aux sectes des pharisiens, des saducéens, des esséniens, se joignait celle des hérodiens. La secte des hérodiens avait commencé à se former sous le règne d’Hérode, vingt ans à peu près avant la naissance du Sauveur ; elle dut son origine à Ménahem, espèce d’incrédule qui, ayant quitté la présidence du grand conseil des juifs, passa dans le camp d’Hérode, avec quatre-vingts des principaux de la noblesse juive, qui étaient en même temps ses disciples.

Cette coterie d’illuminés était comme les francs-maçons de cette époque. Leurs mœurs ressemblaient à celles des Épicuriens ; et ils formaient avec les autres courtisans une faction et comme une secte de cour, sous le titre d’Hérodiens ; c’était dans la nation le parti romain. Ils occupaient presque toutes les charges. Hérode les avait initiés à sa politique astucieuse, et s’était servi d’eux pour bouleverser la constitution et les mœurs du peuple juif.

III. — Ces hommes donc, bien plus habiles encore que les pharisiens, exercés dans l’art de la dissimulation et de la perfidie, vinrent trouver Jésus, afin de l’embarrasser et de le surprendre dans ses discours. Ils lui dirent : Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à l’empereur ? Impossible de faire une question plus captieuse et plus compromettante : voici pourquoi.

Comme enfants d’Abraham, les Juifs se croyaient libres et exempts d’impôts. La Loi même de Moïse leur défendait de reconnaître un gouvernement étranger. « Vous ne pourrez, dit le Deutéronome, avoir un roi d’une nation étrangère[[80]](#footnote-81). »

C’était sous Hérode, iduméen d’origine, que le cas s’était présenté pour la première fois. Tout le Sanhédrin, s’en tenant au texte précis de la loi, s’était opposé à la domination étrangère : et il avait payé de sa vie cette protestation courageuse. Le sceptre avait passé depuis aux Romains : il était de fait entre les mains de Tibère, lorsque les hérodiens vinrent adresser au Sauveur leur insidieuse question.

IV. — S’il répondait qu’il n’est pas permis de payer le tribut à César, il passait pour un révolté et un prédicateur de révolte. Le jour même il eût été accusé auprès du gouverneur et probablement mis à mort.

Si, au contraire, Ô disait qu’il est permis de payer le tribut à César, il devenait un violateur de la loi, se mettait à dos les vrais Juifs, sur lesquels il perdait toute influence. Comme nous l’avons dit, les hérodiens ne pouvaient choisir une question plus embarrassante.

V. — Il n’y a pas de ruse contre la Sagesse éternelle : non est concílium contra Dominum. Avec une simplicité sublime, Notre-Seigneur répond aux hérodiens de manière à les couvrir de confusion. Montrez-moi, leur dit-il, la pièce de monnaie avec laquelle on paie le tribut. Ils la lui présentèrent. Eh bien, ajouta-t-il, de qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Puisque cette pièce de monnaie appartient à César, leur dit Jésus, rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Il n’y avait rien à répliquer ; et ils se retirèrent confondus.

VI. — Pour savoir tout ce qu’il y a de profondeur dans la réponse, en apparence si simple, du divin Sauveur, il faut se rappeler qu’à cette époque il y avait en Judée deux sortes de monnaies pour payer le tribut : celles frappées par les Romains et qui contenaient l’image de César avec l’inscription. Il y en avait une autre, frappée par les Juifs, qui ne portait pas l’image, mais seulement l’inscription César.

C’est la première, je veux dire la monnaie romaine, que l’on montra au Sauveur et qui contenait l’inscription : Empereur et souverain Pontife : inscription qui consacrait le plus affreux despotisme, en concentrant dans les mêmes mains, et quelles mains ! le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

VII. — La voici : d’un côté la figure de Tibère, entourée de ces mots. Ti. Cæsar Divi Aug. f. Augustus : Tibère César, fils du divin Auguste, Auguste ; de l’autre côté : une figure de la Justice, entourée de ces mots : Póntifex Maxim. : Souverain Pontife.

Il y avait là, comme nous venons de le dire, le double titre du pouvoir temporel et spirituel, c’était l’esclavage des corps et des âmes. Par sa réponse, le Sauveur brise d’un seul mot ce colosse satanique de puissance, puissance qui faisait César Dieu en réalité. À César il laisse ce qui lui appartient, la monnaie avec ses conséquences. Mais il restitue à Dieu seul le pouvoir pontifical, et délivre ainsi les âmes des hommes.

En ce moment les Césars modernes aspirent encore à s’emparer des deux pouvoirs ; mais éternellement ils trouveront écrites sur le front de tous les vrais chrétiens les paroles du Sauveur : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.

VIII. — Voici le type de la monnaie frappée par les juifs. Elle est de petite dimension et sans effigie. D’un côté, un arbre entouré, de ce mot Kaiçaros, César, et de l’autre, un Palmier, arbre particulier à la Judée.

À l’origine, il n’y avait de monnaie en Judée que l’argent du Temple, qui était sacré, et qui portait l’empreinte de Jéhovah. C’est en cette monnaie que dut toujours être payé le tribut du Temple : mais les Juifs, lassés de la théocratie, envièrent aux autres nations leur gouvernement. Il fallut alors payer les impôts au roi, qui établit une monnaie frappée à son empreinte, comme un témoignage authentique de sa puissance. Il ne leur était arrivé que ce qu’ils avaient voulu.

IX. — Quant aux hérodiens, ils poussèrent la flatterie jusqu’à dire qu’Hérode était le Messie. Ils se fondaient sur ce prétexte que, suivant les prophéties, le sceptre étant sorti de la maison de Juda, Hérode était celui qui devait être envoyé, comme l’avait prédit Jacob mourant. Or, disaient-ils, Hérode nous a été envoyé par le sénat romain qui l’a déclaré roi des Juifs. Profanation des Écritures, qui attribuait la mission du Messie non à Dieu, mais à un peuple païen !

X. — Hérode secondait ardemment les efforts de ses courtisans. C’est pour confirmer leurs sacrilèges flatteries qu’il fit mettre à mort tous les enfants de Bethléem et des environs, et détruisit tous les livres généalogiques des Juifs, afin que nul autre que lui ne pût passer pour le Messie. Dans le même but, il fit rebâtir le temple avec une magnificence qui, au témoignage de l’historien Josèphe, égalait presque celle du temple de Salomon.

La secte des hérodiens durait encore au temps de Titus et de Vespasien, qu’ils regardèrent aussi comme le Messie.

XI. — C’est ainsi que la flatterie aveugle les hommes et les conduit à des bassesses qui font peur et pitié. Sous une forme plus ou moins accentuée, il y a toujours eu des hérodiens dans la cour des rois et des grands. Notre siècle n’en manque pas.

Voir : Baron., Ann., t. I, Appar., p. 2, 4, n. 5 et 14 ; an. 71, n. 7 ; Sepp, Vie de Notre-Seigneur, t. I, ch. XIII, p. 38 ; Annal. de phil. chrét., décembre 1874 ; Cor. a Lap. in Matt. XXII, 16 ; S. Epiphan. Lib. I Hæres., 20 ; Tertull., Lib. de Prescript. ; S. Jérôme, Dialog. contre Lucifer ; Joseph. Antiquit., ch. XIV, etc.

## VIII. LES PHARISIENS ET LES SADUCÉENS

I. — Or, en ces jours-là, Jean-Baptiste vint prêchant dans le désert de la Judée… Alors Jérusalem allait à lui, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain ; et, confessant, leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain : mais, voyant plusieurs des pharisiens et des saducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère qui s’approche ? Faites donc de dignes fruits de pénitence[[81]](#footnote-82). »

II. — Le plus grand des enfants des hommes, c’est-à-dire le plus saint, le plus éclairé, le plus indulgent, saint Jean-Baptiste, appelle les pharisiens et les saducéens, race de vipères : et cela en présence de tout le peuple. Dans toutes les occasions, Notre-Seigneur lui-même, la sagesse éternelle, la bonté par essence, tient le même langage que son précurseur ; il qualifie les pharisiens de sépulcres blanchis à l’extérieur et tout remplis à l’intérieur d’ossements et de pourriture. Sur leurs têtes il appelle dix fois malheur. Entre autres : « Malheur à vous ! leur dit-il, docteurs et pharisiens hypocrites, qui voyagez par terre et par mer pour gagner un prosélyte à la foi : et, quand il l’est devenu, vous en faites un fils de l’enfer, une fois aussi méchant que vous mêmes[[82]](#footnote-83). »

III. — Nous pouvons comprendre, par ce que nous dit l’historien Josèphe, jusqu’à quel point le prosélytisme de ces gens-là méritait le blâme sévère de Notre-Seigneur. Précisément vers cette époque, un Juif de Rome, aidé de trois compères, avait converti au judaïsme une dame de la noblesse, nommée Fulvia, et lui avait persuadé de léguer au temple de Jérusalem l’or et la pourpre qu’elle possédait. Puis il s’en était emparé lui-même, et avait partagé son larcin avec ceux qui avaient aidé à le commettre. La découverte de cette friponnerie avait eu pour effet l’expulsion de tous les Juifs hors de Rome, sous l’empereur Tibère.

IV. — Écoutons là-dessus l’historien Josèphe : « Il y avait un Juif qui, pour échapper au châtiment dont la justice l’avait frappé, s’était expatrié ; sous tous les rapports, c’était un très méchant homme. Arrivé à Rome, il se donne pour un interprète de la loi de Moïse, et s’adjoint trois compères qui ne valaient pas mieux que lui. Une dame romaine, nommée Fulvia, appartenant à la haute noblesse, s’étant mise à l’école de ces imposteurs, ils lui persuadèrent d’envoyer de la pourpre et de l’or au temple de Jérusalem. Mais, quand ils en furent en possession, ils partagèrent entre eux le larcin, comme ils en étaient convenus.

V. — « Tibère, ayant été informé, par son ami Saturnínus, mari de Fulvia, de l’injure faite à son épouse, ordonna de chasser de Rome tous les Juifs. Les consuls en choisirent quatre mille qu’ils enrôlèrent dans les légions et qu’ils envoyèrent en Sardaigne. Beaucoup d’autres qui, par motif de religion, refusèrent de sentir, furent condamnés à de cruels tourments ; c’est ainsi que pour quatre scélérats tous les Juifs furent chassés de Rome[[83]](#footnote-84). »

Ceci se passa l’an [21](#ch028c) de Notre-Seigneur, la cinquième année de Tibère. C’est sans doute à ce méfait et à d’autres du même genre, que le Sauveur fait ici allusion. On voit que ses paroles se rattachent presque toujours à quelque usage ou événement de l’histoire contemporaine.

VI. — Qui étaient donc les pharisiens et les saducéens et que faisaient-ils pour mériter d’être traités si sévèrement ? Parlons d’abord des premiers. Les pharisiens étaient une sorte d’hommes orgueilleux, hypocrites, avares, jaloux, qui, comme les hérétiques de nos jours, interprétant la loi de Dieu d’après leur sens privé, en dénaturaient l’esprit, la déshonoraient par des explications ridicules et la rendaient impossible par une foule de pratiques arbitraires ; ils faussaient les prophéties relatives au Messie et recouraient à tous les moyens d’empêcher le peuple de reconnaître pour tel Notre-Seigneur, dont ils épiaient toutes les démarches, contrecarraient la doctrine, niaient les miracles et s’efforçaient de paralyser la mission.

Cela veut dire qu’au point de vue religieux ils faisaient l’œuvre du démon, et au point de vue purement temporel ils perdaient la nation. Empêcher de reconnaître Notre-Seigneur pour le Messie, c’était conduire le peuple au plus grand des crimes, le déicide, et préparer la plus terrible catastrophe connue dans l’histoire, la ruine de Jérusalem, le massacre, l’esclavage, la misère, la honte, la dispersion aux quatre coins de la terre de la nation si aimée de Dieu : ils faisaient cela, et ils étaient incorrigibles.

VII. — La secte des pharisiens se forma peu d’années avant la naissance de Notre-Seigneur ; elle eut pour auteurs deux rabbins, Hillel et Sammée. Outre leur opposition systématique à Notre-Seigneur, les pharisiens enseignaient au milieu du peuple de Dieu les erreurs les plus graves. Niant le libre arbitre, ils attribuaient tout au destin. Ils professaient la métempsycose pour les âmes des justes seulement ; quant à celles des méchants, ils les condamnaient aux supplices éternels. De là vient que dans l’Évangile les uns disent que l’âme d’Élie a passé dans Notre-Seigneur, d’autres l’âme de Jérémie, ceux-là l’âme de Jean-Baptiste. Le commerce avec les païens leur avait aussi fait adopter mille rêveries astrologiques.

VIII. — Nombreux, appliqués à l’étude de la loi, appartenant la plupart aux classes élevées de la société, ils étaient d’autant plus puissants qu’ils affectaient tous les dehors de la plus austère vertu. Pendant leur noviciat ils gardaient la continence et la virginité, quatre ans, huit ans, dix ans ; faisaient de longues et fréquentes prières ; couchaient sur la dure, jeûnaient deux fois la semaine, payaient régulièrement les dimes et se montraient en public d’une gravité solennelle et d’un rigorisme outré. On les appelait pharisiens, c’est-à-dire séparés, parce que la secte religieuse dont ils faisaient profession les séparait du commun des Juifs. En leur conciliant l’estime du peuple, ce genre de vie les rendait arrogants, dogmatiques, rebelles à l’autorité spirituelle et même temporelle.

IX. — Si les pharisiens étaient les jansénistes de l’ancienne loi, les saducéens en étaient les voltairiens et les rationalistes. Les premiers péchaient par excès, les seconds par défaut. On peut dire que la secte des pharisiens fut une réaction contre celle des saducéens. Mais ce fut une réaction outrée, qui exagérait les vérités et les devoirs niés par les saducéens, tant il est vrai que toujours la raison, abandonnée à elle-même, oscille d’une extrémité à l’autre, sans pouvoir demeurer fixe dans le milieu où réside le vrai et le bien.

Les saducéens valaient moins encore que les pharisiens. Ces deux sectes vivaient entre elles dans un état permanent d’hostilité ; mais elles s’accordaient quand il s’agissait de combattre le Sauveur. C’est ainsi que nous voyons les protestants de toute nuance se déchirer les uns les autres et ne s’unir que pour faire la guerre à la véritable Église. Les saducéens tiraient leur nom de Saduc, ou Sadoc, fameux docteur juif qui vivait vers l’an [248](#ch029c) avant Notre-Seigneur et enseignait qu’il fallait faire le bien pour le bien, sans attendre aucune récompense.

X. — La conséquence était qu’il n’y avait ni récompense à espérer ni peines à craindre dans une autre vie. Aussi les saducéens devinrent de véritables matérialistes.

Comme les protestants, qui excluent du canon des Écritures les livres où sont condamnées leurs erreurs, les saducéens rejetaient la plus grande partie de la Bible. Ils ne gardèrent que le Pentateuque, parce qu’il n’y est point question, disaient-ils, de la vie future. Ils niaient la résurrection de la chair, l’immortalité de l’âme, l’existence des anges et des esprits, rejetaient toutes les traditions et pratiquaient néanmoins extérieurement le culte mosaïque.

XI. — Leurs mœurs étaient conformes à leurs doctrines. Il ne faut pas s’étonner si les saducéens comptaient surtout des partisans parmi les grands et les riches. La cour elle-même penchait de leur côté. Ils furent au comble de leur puissance, lorsque le roi Jean Hyrcan fit périr six mille pharisiens. Ceux-ci se relevèrent sous la reine Alexandra. La guerre qui s’alluma bientôt entre les deux frères Hyrcan et Aristobule fut en même temps la lutte de ces deux sectes, et amena enfin la ruine de la famille des Asmonéens. Toujours en rivalité, les saducéens et les pharisiens se disputaient le pouvoir dans le Sanhédrin. Au temps de Notre-Seigneur, les saducéens prirent la haute main dans les affaires. C’est devant de pareils juges que le Sauveur du monde et les apôtres durent comparaitre. On devine quelle sentence ils devaient rendre.

XII. — Ce qu’on n’a pas besoin de deviner, parce qu’il saute aux yeux, c’est l’état de corruption où le peuple juif et la Synagogue étaient tombés. Que penser d’une nation où l’on voit les plus grands emplois, et même le souverain sacerdoce, confiés à des athées et à des épicuriens ? Elle-même que put-elle attendre, sinon la ruine ? Saint Jean-Baptiste et Notre-Seigneur la prévoyaient pour les Juifs, et ne cessaient de la conjurer, en frappant de leur blâme et de leurs anathèmes les aveugles volontaires qui conduisaient à l’abîme tout un peuple d’aveugles : l’événement ne les a que trop justifiés.

XIII. — La ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs aux quatre coins du monde : dispersion qui dure encore et qui a fait boire l’ancien peuple de Dieu à la coupe de toutes les ignominies et de toutes les persécutions, sont un exemple terrible de l’influence des scandales des grands et de la diffusion des mauvaises doctrines. On récolte ce qu’on a semé. Soyons en garde contre la zizanie empoisonnée qu’on sème aujourd’hui à pleines mains dans les villes et dans les campagnes. Que jamais un mauvais livre ni un mauvais journal ne franchisse le seuil de notre demeure.

Voir : Josèphe, Antiq. jud., lib. XVIII, c. III, V ; Sepp, Vie de N.-S., t. I, ch. XIV ; id., t. II, c. XIV ; Josèphe, de Bell, jud., lib. XI, ch. VII ; S. Epiphan., in Panar., lib. I, ch. XVI ; S. Hieron. in Isaiam, ch. VIII ; Act. Apostol., ch. XXIII, 8, etc., etc.

## IX. LE CENTURION DE CAPHARNAÜM

I. — Lorsque Jésus fut entré à Capharnaüm, un centurion s’approcha de lui, le priant et disant : Seigneur, mon serviteur, qui est paralytique et couché dans la maison, souffre beaucoup. Jésus lui dit : Je viendrai, et je le guérirai. Et le centurion répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement à votre parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi aussi je suis un homme soumis à l’autorité d’un autre ; j’ai sous moi des soldats, et je dis à celui-ci : Va, et il va ; et à un autre : Viens, et il vient, et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. Jésus, l’entendant, admira, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n’ai point trouvé une si grande foi en Israël. Jésus dit au centurion : Allez, qu’il vous soit fait comme vous avez cru. Et le serviteur fut guéri à cette heure même[[84]](#footnote-85). »

II. — L’Évangile ne fait pas de littérature, il ne vise pas à l’effet. Cependant il peint avec une perfection inimitable les scènes qu’il décrit. Après dix-huit siècles on ne lit pas l’histoire de la Passion, on la voit, on l’entend, on y assiste. Il en est ainsi de la conversion de la Samaritaine, de la guérison de l’aveugle-né, et en particulier du fait qui nous occupe aujourd’hui.

On voit le brave capitaine de Capharnaüm s’avancer sans embarras comme sans prétention, simple et respectueux dans sa demande. On l’admire à cause de sa foi. On l’aime à cause de sa bonté pour son serviteur, à cause de son humilité et de la franchise toute militaire de son langage. Si on l’aime, sans le connaître autrement que par son grade et par sa bienveillante démarche, que serait-ce si on savait qui il était, comment il se trouvait à Capharnaüm, d’où il venait et ce qu’il est devenu après l’insigne faveur dont il fut l’objet ?

III. — Avant que nous essayions de le dire, deux remarques se présentent. La première sur les centurions romains. Sept sont nommés dans le Nouveau Testament, et tous montrent le plus beau caractère. Le premier est le centurion de Capharnaüm ; le second, le centurion du Calvaire qui proclame la divinité de Notre-Seigneur, en face de ses bourreaux ; le troisième, le centurion de Césarée qui fut le premier gentil converti par les apôtres ; le quatrième, le centurion de Jérusalem qui délivra saint Paul de la flagellation, en avertissant le tribun Lysias qu’il était citoyen romain ; le cinquième, cet autre centurion de Jérusalem qui sauva saint Paul de la mort, en conduisant au même tribun le neveu du grand Apôtre, chargé de révéler le complot des Juifs contre son oncle ; le sixième, un autre centurion de Césarée, qui, préposé à la garde de saint Paul, lui laissait toute liberté compatible avec sa consigne, sans empêcher aucun des amis de saint Paul de le visiter et de lui rendre toute sorte de services ; le septième est le centurion Julius qui conduisit saint Paul à Rome et eut pour lui les plus grands égards.

IV. — Comme l’âme des lettrés de Jérusalem, scribes et pharisiens, ou celle des sophistes modernes, l’âme de ces officiers romains n’est ni imbibée de fiel, ni cuirassée de sophismes. Braves, ils ne craignent pas de s’opposer à d’injustes violences ; humains, loin d’aggraver les ordres qui leur sont donnés, ils les adoucissent par la manière dont ils les exécutent ; avec leur bon sens militaire, ils comprennent qu’il n’y a pas à raisonner contre les miracles, et ils se rendent à l’évidence : ce caractère héréditaire du soldat est, nous n’hésitons pas à le dire, une des gloires de l’humanité. Puisse le prêtre, cet autre soldat, reprendre sa place naturelle auprès de ses compagnons d’armes, et la loyauté, soutenue par la foi, nous rendra ces guerriers chrétiens, dont les anciens types brilleront dans l’histoire d’un éclat immortel !

V. — La seconde remarque a pour objet les paroles de Notre-Seigneur sur le centurion. Le digne officier a mérité le plus magnifique éloge que jamais oreille humaine ait entendu. « De tant de milliers d’hommes qui respirent sur le globe, sans excepter le peuple des croyants, lui dit le Fils de Dieu, vous êtes celui qui avez le plus de foi. » Heureux centurion, que je voudrais vous ressembler !

« À part saint Jean-Baptiste et la sainte Vierge, continue saint Jean Chrysostome, le centurion de Capharnaüm a plus de foi que tous les autres. Il a plus de foi qu’André qui crut, mais sur la parole miraculeuse de Jean-Baptiste disant : Voici l’Agneau de Dieu. Plus de foi que Pierre qui crut sur la parole d’André lui disant : Nous avons trouvé le Messie. Plus de foi que Philippe qui crut en lisant les Écritures. Plus de foi que Nathanaël qui crut seulement après avoir vu un miracle. Plus de foi que Jaïre qui ne dit pas : Un mot suffit pour guérir ma fille ; mais : Venez la guérir. Plus de foi que Nicodème qui exprime un doute au sujet du baptême en disant : Comment cela peut-il se faire ? Plus de foi que les sœurs de Lazare qui disent : Seigneur, si vous aviez été ici, notre frire ne serait pas mort. »

VI. — Cette supériorité de foi dans le centurion se manifeste par la manière dont il s’exprime. Avec de savants commentateurs, nous croyons que ces mots : Die tantum verbo et sanábitur puer meus, qu’on traduit ordinairement : Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri, ont un sens plus profond et plus beau. Elles doivent se rendre ainsi : Dites seulement à votre parole et mon serviteur sera guéri. Sans prendre la peine de venir vous-même dans ma maison, commandez à votre parole d’y aller. Elle vous obéira et portera la santé à mon serviteur.

Ce sens auquel ne répugne ni le texte latin ni le texte grec semble évidemment avoir été dans l’esprit du centurion, comme le prouve ce qu’il ajoute de la docilité de ses soldats à accomplir ses ordres. Vous qui êtes tout-puissant, votre parole vous obéira bien mieux encore que mes soldats ne m’obéissent. Au seul son de ma voix ils vont et viennent partout où je veux. À plus forte raison votre parole ira, quelle que soit la distance, exécuter les ordres que vous daignerez lui donner.

VII. — L’admirable parole que nous venons de rapporter fut dite à Capharnaüm. On le sait, Capharnaüm devint la patrie adoptive du Sauveur et comme le centre de ses missions. Cette ville, si souvent nommée dans l’Évangile, était située à l’extrême frontière de la Galilée, du côté de la Phénicie, vers l’embouchure du Jourdain, sur le bord occidental du lac de Tibériade et dans la tribu de Nephtali.

Par sa position avantageuse, elle devint le centre du commerce de toute la Palestine et la première ville de Galilée. Ses richesses, son luxe, sa dépravation lui attirèrent les justes anathèmes de Notre-Seigneur. Une ruine complète lui fut annoncée, et cette ruine a eu lieu. Un amas de misérables huttes habitées par quelques pauvres pêcheurs, telle est aujourd’hui l’opulente Capharnaüm. Ainsi de Tyr, ainsi de Babylone, ainsi de Ninive et de toutes les cités sur lesquelles est tombé l’onus du Seigneur, comme dit l’Écriture, c’est-à-dire le poids de la colère divine. Qui a des oreilles pour entendre, entende.

VIII. — Revenons au centurion. Un homme qui par sa foi est l’Abraham de l’Évangile a dû, comme l’antique Père des croyants, être appelé à quelque chose de grand pour la gloire de Dieu : admettre le contraire nous paraît difficile. Mais à quoi fut-il appelé ? Le texte sacré ne le dit pas. Reste la tradition. Pour nous, elle est plus clairement que partout ailleurs consignée dans la chronique de Flavius Dexter, dont nous allons montrer l’autorité.

IX. — Disons d’abord que dans cette biographie, comme dans quelques autres, nous la suivons de préférence à celle de Métaphraste et de ceux qui l’ont copié. Ce n’est pas, à Dieu ne plaise, que nous accusions d’ignorance le savant hagiographe de l’Orient, dont Bellarmin fait un si grand éloge ; mais écrivant en Orient et en grec, à la cour de Constantinople, il a pu ne pas connaître la chronique de Dexter écrite en Occident et en latin. D’ailleurs, pour la biographie du centurion du Calvaire en particulier, la tradition dont Métaphraste est l’organe nous semble, sur plusieurs points, peu consistante avec elle-même, par conséquent moins sûre que celle de Dexter.

X. — Suivant des témoignages nombreux et autorisés, Flavius Lucius Dexter, Espagnol d’origine, était contemporain de saint Jérôme et d’Orose, avec qui il entretenait un commerce de lettres. Jeune encore, il fut nommé préfet du prétoire. En cette qualité, il eut sous la main les archives des provinces de l’empire, en particulier les registres militaires qui contenaient les noms, les mouvements, les garnisons, les faits et gestes des légions. Grand amateur d’histoire et très ardent au travail, nous savons, par saint Jérôme, qu’il avait composé une chronique universelle, omnímodam históriam texuísse.

XI. — Dès le septième siècle, cette chronique était très connue en Espagne ; elle fut même continuée par Maxime, archevêque de Saragosse, de l’an [468](#ch030c) à [644](#ch031c). À la suite des guerres des Barbares et des Sarrasins, cette chronique avait disparu comme bien d’autres ouvrages. Retrouvée en manuscrit dans l’abbaye de Fulde, elle fut copiée par le Père Jésuite Torialba et publiée en [1619](#ch032c). Tous les savants espagnols : cardinaux, évêques, religieux et laïques, l’accueillirent avec bonheur. Entre leurs mains étaient revenus les titres authentiques de leurs anciennes traditions.

XII. — Découverte sous le règne de la critique de réaction, l’œuvre de Dexter fut attaquée, comme l’ont été les ouvrages de saint Denis l’Aréopagite, les monuments de l’apostolat de Lazare, de saint Lin et tant d’autres. Les biographies modernes et les érudits de seconde main répètent ces mêmes attaques sans se donner la peine d’en rechercher la valeur. Vint enfin l’heure de la vérité. Au commencement du dix-septième siècle la chronique de Dexter fut, à notre avis, victorieusement vengée par le savant Père Bivar, qui l’a enrichie d’un précieux commentaire, et qui en a démontré l’authenticité par une masse de témoignages. À son autorité s’ajoute celle de Sponde, l’illustre continuateur de Baronius.

XIII. — Or, voici ce que nous apprend cette précieuse chronique, touchant le centurion de Capharnaüm.

XIV. — Le centurion de Capharnaüm s’appelait Caïus Cornélius. Il était né en Espagne, était marié et avait un fils qui fut le centurion du Calvaire. Caïus Cornélius sont des noms romains et tout ce qu’il y a de plus romain. Pour qui connaît tant soit peu la nomenclature romaine, il est certain que Caïus est un prénom, et Cornélius un nom patronymique ou de famille. C’est le nom de la race ou gens Cornelia, la plus célèbre de toute l’histoire romaine[[85]](#footnote-86).

De la souche primitive sortirent plus de douze familles nombreuses et illustres : les Cossus, les Arvina, les Scipions, les Rufus, les Sylla, les Pienna, les Lentulus, les Cethegus, les Cinna. Par honneur pour cette maison, une des trente-cinq tribus du peuple romain s’appelait la tribu Cornelia. On sait qu’à l’exception de toutes les autres, la famille Cornelia conserva l’antique usage d’enterrer les morts, au lieu de les brûler. Sylla fut le premier qui, par crainte, dérogea à cet usage. À quelle branche appartenait le noble centurion de Capharnaüm ? on l’ignore. Ce qu’on n’ignore pas, c’est qu’il sortait de la souche commune, la grande maison Cornelia, unique dans l’histoire romaine.

XV. — Caïus Cornélius étant des noms romains, comment se trouvent-ils portés par un homme originaire d’Espagne ? La réponse n’est pas difficile. On sait que les Romains s’établissaient volontiers et en grand nombre dans les provinces tributaires de la république, soit pour les habiter comme propriétaires, soit pour les gouverner comme magistrats, souvent même à ce double titre.

Nous savons en particulier qu’il y avait des Cornélius en Espagne. Scipion l’Africain, qui était de la gens Cornelia, avait fondé dans ce pays la ville d’Italique. Serait-il étonnant que ses fils ou des membres de sa famille se fussent établis dans une ville fondée par leur père ou par leur parent ? Pour jouir de la considération publique, peut-être pour avancer leur fortune, pouvaient-ils être mieux placés ? Enfin Sénèque nous dit en propres termes qu’il y avait des Cornélius en Espagne. Il cite un célèbre orateur espagnol du nom de Cornélius.

XVI. — Comment notre centurion se trouvait-il en Judée et même à Capharnaüm ? L’histoire profane, éclaircissant l’histoire évangélique, va résoudre la question. Par l’organe de Dion Cassius, elle nous apprend qu’au temps de Notre-Seigneur plusieurs légions romaines occupaient la province de Syrie et la sixième, appelée la légion de fer, servait dans la Judée proprement dite[[86]](#footnote-87).

Or, cette sixième légion employée en Judée avait été levée en Espagne. De là vient que dans les inscriptions elle est appelée Légio hispánica. Sa bravoure et sa fidélité lui firent donner le surnom de Légion de fer, Légio ferráta. Établie en Judée par Auguste, elle y séjourna pendant tout le règne de Tibère, et jusqu’à celui de Néron. Cet empereur la fit partir pour la guerre d’Arménie. Au retour elle reprit ses premières garnisons, elle les tint jusqu’au temps où Mutianus la conduisit en Italie contre Vitellius.

XVII. — Envoyés pour maintenir l’ordre dans le pays, les six mille hommes dont se composait la légion n’étaient pas tous réunis dans une seule ville. Comme les choses se pratiquent encore de nos jours, ils occupaient les différentes villes ou forteresses du territoire, par détachements plus ou moins considérables. Ainsi, nous voyons un centurion à Capharnaüm, un tribun et un centurion à Jérusalem. Pour les raisons qui précèdent, et pour celles que nous développerons dans la biographie du centurion de Césarée, il nous semblerait illogique de ne pas conclure que le centurion de Capharnaüm était Espagnol. De plus, nous avons à cet égard l’affirmation positive de Flavius Dexter : « Le centurion de Capharnaüm, natif de Malaga, dont Notre-Seigneur guérit le serviteur, était Espagnol, et jeta un grand éclat dans sa patrie[[87]](#footnote-88). »

XVIII. — L’histoire confirme le récit de Dexter en donnant deux raisons de la présence des soldats européens dans les provinces de l’Orient. La première, c’était la règle d’envoyer les légions dans les lieux les plus éloignés des pays où elles avaient été levées. La seconde, relative aux Gaulois et aux Espagnols, c’était la bravoure et la fidélité éprouvées des soldats de ces deux nations. Ainsi, Hérode Ier, le plus soupçonneux et le plus inquiet des tyrans, s’était donné pour garde non des orientaux, mais des Thraces, des Germains et des Gaulois. Quant aux Espagnols, leur réputation militaire était faite depuis les exploits de Numance et de Sagonte. Pas de troupes plus solides et plus fidèles[[88]](#footnote-89).

XIX. — Aussi, après la conquête, les empereurs romains les choisirent pour garder les principales provinces de l’empire, telles que l’Égypte, la Syrie, l’Arabie. À l’époque dont nous parlons, nulle province n’était plus turbulente, plus agitée par l’esprit de révolte que la Judée. Les troupes espagnoles y étaient à leur place. Les Césars leur donnaient une autre marque de confiance. Vingt-cinq ans avant Notre-Seigneur, Auguste choisit pour ses gardes du corps des soldats espagnols. Galba fit la même chose. Sous Pertinax les cohortes prétoriennes étaient presque entièrement composées d’Espagnols.

XX. — Son temps de service étant écoulé, le digne centurion de Capharnaüm rentra en Espagne, durant la persécution qui suivit la mort de saint Étienne, à laquelle il avait assisté. Son nom, sa position sociale, son noble caractère et surtout le miracle éclatant qu’il avait obtenu, suivi d’un éloge plus éclatant encore, lui concilièrent l’estime et la vénération de ses compatriotes. Il vit arriver avec bonheur le grand apôtre de l’Espagne, saint Jacques le Majeur. De sa main il reçut le baptême l’an [34](#ch033c) de Notre-Seigneur ; il retourna ensuite en Orient, d’où il revint avec saint Pierre ; puis il accompagna saint Paul en Espagne, où il prêcha la foi qu’il avait si noblement professée. Tels sont les quelques détails que nous avons pu recueillir sur le centurion de Capharnaüm. Au reste, pour le rendre illustre, deux choses suffisent : l’éloge du Sauveur et la gloire d’avoir eu pour fils, dans le centurion du Calvaire, un digne héritier de la foi paternelle.

Voir : Adrichomius, Descript. veridic. Terræ Sanctæ, tit. Galilæa ; L. Dexter, Chronic., an. 34, 52 ; Bivarius, ibid., Heleca, in Additionib. ad Dextrum ; Nonnius in Hispania, ch. LXXXI ; Notitia provinciárum ; Morales, lib. X, c. XXXIII ; S. Chrystos. opus imperf. in Matth., homil. XXII, opp., t. VII, p. 839, édit. 1837 ; Onomásticon Roman., litt. C, p. 279 ; Goltzius, Thésaurus rei antiq., p. 95 ; Onuph. Panvinius, Reipub. Rom. commentar., Imper. Rom., p. 170-179, etc.

## X. L’HÉMORROÏSSE

I. — Jésus étant près de la mer, un chef de synagogue, nommé Jaïre, vint le trouver, et le voyant se jeta à ses pieds ; et il le suppliait instamment, lui disant : Ma fille est à l’extrémité ; venez, imposez les mains sur elle pour qu’elle soit guérie et qu’elle vive. Et Jésus alla avec lui ; et une grande multitude le suivait et se pressait autour de lui ; ainsi qu’une femme malade d’une perte de sang, depuis douze ans. Elle avait beaucoup souffert de plusieurs médecins ; et elle avait dépensé tout son bien sans aucun soulagement, et son mal était même devenu pire.

II. — « Lorsqu’elle eut entendu parler du Christ, elle vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement, car elle disait : Si je touche seulement son vêtement je serai guérie ; et soudain la source du sang tarit, et elle sentit en elle qu’elle était guérie de ce mal. Et Jésus aussitôt, connaissant en lui-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers la foule, et dit : Qui a touché mes vêtements ? Et ses disciples lui disaient : Vous voyez que la foule vous presse, et vous dites : Qui m’a touché ? Et il regarda autour de lui, pour voir celle qui l’avait touché. Or, cette femme craignant et tremblant parce qu’elle savait ce qui s’était passé en elle, vint et se jeta à ses pieds, et lui avoua toute la vérité. Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre maladie[[89]](#footnote-90). »

III. — Un mot seulement sur la phrase de l’Évangéliste : Cette femme avait dépensé tout son bien pour se faire guérir. Il ne faudrait pas conclure de là qu’il ne restait rien à cette femme, ou que son bien, passé en médicaments, était peu de chose. D’une part, elle exprima sa reconnaissance envers Notre-Seigneur, par un monument qui suppose une certaine fortune ; d’autre part, il nous reste, pour la guérison de ce genre de maladie, une douzaine de recettes de cette époque, qui nous donnent une idée de l’ignorance des médecins juifs ou des rabbins de ce temps-là. En voyant toutes les substances dont ils se servaient pour guérir cette maladie, et à quelle forte dose ils les employaient, on comprend sans peine les plaintes de cette pauvre femme, et l’on n’est plus étonné qu’elle ait dépensé, inutilement, une grande partie de sa fortune pour se faire traiter. Venons à son histoire.

IV. — Qui était Jaïre et qu’est-il devenu, ainsi que sa fille, après l’insigne faveur dont ils furent l’objet ? la tradition ne le dit pas. Il en est autrement de l’hémorroïsse. Cette femme, riche de foi et de biens temporels, était de la ville de Panéade. Dans la Phénicie, aux pieds du Liban, non loin des sources du Jourdain, se trouvait une ville dont l’origine est inconnue. Primitivement elle s’appelait Laïs. À l’époque de la conquête de la Terre promise par Josué, cette ville tomba entre les mains des guerriers de la tribu de Dan.

Ils la brûlèrent ; puis la rebâtirent et lui donnèrent le nom de Dan, à cause de leur père, fils de Jacob et chef de leur tribu. Elle était située à l’extrême frontière septentrionale de la Palestine, comme Bersabée à l’extrême frontière méridionale. De là vient l’expression, souvent répétée dans l’Écriture : Depuis Dan jusqu’à Bersabée, pour désigner toute l’étendue de la Terre Sainte.

V. — Confinant à la Phénicie, Dan était, ainsi qu’il arrive à toutes les villes frontières, fréquentée, par les Phéniciens curieux, marchands ou voyageurs. Comme le nom de Pan, un de leurs dieux les plus populaires, était beaucoup plus connu de ces idolâtres que celui de Dan, ils appelèrent la ville Páneas ou Panéade ; ce nom lui resta jusqu’au temps de Notre-Seigneur : Après la mort d’Hérode, le meurtrier des innocents, Philippe, son fils, eut en partage la ville de Dan. Il l’embellit, l’agrandit, et sous le nom de Césarée de Philippe en fit la capitale de son gouvernement. Il l’appela Césarée pour faire sa cour à César Tibère ; et Philippe, afin de la distinguer de la Césarée de Palestine, bâtie par son père en l’honneur d’Auguste. On voit que la race des flatteurs n’est pas nouvelle. Aujourd’hui Césarée de Philippe, déchue de sa grandeur, porte le nom de Banias dans le pachalik de Syrie.

VI. — À plusieurs titres, Césarée de Philippe est célèbre dans l’histoire. Pendant bien des siècles, elle fut témoin d’un prestige au moyen duquel le démon trompait ses adorateurs. On sait que, pour honorer les fleuves et les rivières qu’ils avaient divinisés, les païens avaient coutume d’y précipiter les victimes spécialement dédiées à leur honneur[[90]](#footnote-91). Ainsi les Syrophéniciens venaient chaque année jeter une victime dans les sources du Jourdain. Était-ce un homme ou un animal ? L’histoire ne le dit pas.

Le prestige consistait en ce que la victime à peine dans l’eau devait disparaître sans qu’il fût possible d’en retrouver aucun vestige. Ainsi se manifestait la présence du dieu. Or, un chrétien nommé Astissius vint assister au sacrifice. Plein de compassion pour ces pauvres idolâtres, il pria Notre-Seigneur de faire cesser le prestige. Sa prière finie, la victime revint sur l’eau, et le père du mensonge, vaincu publiquement, abandonna pour toujours le théâtre de sa défaite.

VII. — Tout chrétien se rappelle et doit se rappeler aujourd’hui surtout, avec un amour sans bornes et une confiance inébranlable, que c’est auprès de Césarée de Philippe que furent adressées à saint Pierre les immortelles paroles : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle.

Ce n’est pas la seule fois que, dans le cours de ses voyages, Notre-Seigneur se rapprocha de Césarée de Philippe. À la vérité il n’était envoyé, comme il le dit lui-même, que pour les brebis perdues de la maison d’Israël : à ses apôtres le soin d’appeler au bercail les brebis étrangères. Néanmoins, pressé par son amour infini pour les Gentils aussi bien que pour les Juifs, il venait de temps à autre côtoyer les frontières du paganisme. Son but était d’appeler auprès de lui quelques âmes de bonne volonté, destinées à devenir les prémices de la moisson réservée aux Apôtres. De ce nombre furent la chananéenne dont nous parlerons bientôt, et l’hémorroïsse qui est l’objet de cette notice.

VIII. — L’Évangile nous a dit la foi vive, la sainte timidité, la religieuse frayeur, la guérison miraculeuse de cette femme ; l’histoire a immortalisé sa reconnaissance. Elle fit couler en bronze la statue de Notre-Seigneur et la sienne. Ces deux statues, placées devant la porte principale de sa demeure, posaient sur un large socle en pierre. Notre-Seigneur était debout, vêtu d’une longue robe, et présentant la main à une femme. Celle-ci était à genoux devant son libérateur, les mains étendues dans l’attitude de la supplication.

IX. — Ce groupe monumental existait encore au quatrième siècle. Eusèbe de Césarée, qui l’avait vu de ses yeux, ajoute que, à la base de la statue de Notre-Seigneur, croissait d’elle-même une plante inconnue, qui avait la vertu de guérir toute espèce de maladie[[91]](#footnote-92). Rien de moins difficile à croire ; ce miracle permanent attestait le miracle primitif, et au Médecin tout-puissant l’un ne coûtait pas plus que l’autre.

Disons en passant que l’érection de cette statue prouve que l’hémorroïsse était païenne. D’une part, il était défendu aux Juifs d’élever aucune statue à personne ; d’autre part, l’usage habituel des idolâtres était d’en dresser à leurs bienfaiteurs, aux hommes comme aux dieux. C’est à tel point que, sous les Césars, Rome comptait, dit un historien, presque autant de statues que d’habitants. « Faut-il s’étonner, ajoute Eusèbe, qu’en témoignage de reconnaissance, l’illustre matrone de Césarée ait élevé une statue au Sauveur quand nous possédons encore aujourd’hui les portraits peints de Jésus-Christ et des apôtres Pierre et Paul[[92]](#footnote-93) ? »

X. — Dans l’usage apostolique de sculpter et de peindre les images des saints et de les honorer, les iconoclastes anciens et modernes trouvent l’éclatante condamnation de leurs erreurs. Pour les confondre, les Pères de l’Église et les conciles n’ont pas manqué de se servir du fait de l’hémorroïsse. Ainsi, saint Germain, archevêque de Constantinople, écrivant contre l’empereur Léon l’Isaurien, ennemi des saintes images, lui décoche ce trait mortel : « Je n’irai pas chercher mes preuves bien loin : Notre-Seigneur était à peine monté au ciel, que la femme guérie par lui d’un flux de sang, lui dressa une statue en témoignage public de sa reconnaissance[[93]](#footnote-94). »

XI. — De son côté, le pape Grégoire II, répondant à saint Germain de Constantinople, abonde dans le même sens, et présente la statue de Panéade comme un monument de premier ordre, en faveur de la légitimité du culte des saintes images. « Non, dit-il, jamais l’Église ne s’est trompée en nous enseignant que Dieu autorise le culte des saintes images, et que ce culte ne sent nullement le paganisme. La preuve en est dans la statue que l’hémorroïsse fit élever à Notre-Seigneur, dans la ville de Panéade, en mémoire de sa guérison miraculeuse, et dans l’herbe propre à guérir toutes les maladies, qui croît aux pieds de cette statue[[94]](#footnote-95). »

Les pères du second concile de Nicée tinrent le même langage en s’appuyant sur la même preuve.

XII. — Rien donc n’est plus célèbre dans les premiers siècles de l’Église que la statue de Notre-Seigneur à Panéade. Qu’est devenu ce précieux monument de reconnaissance ? L’histoire va répondre. Placé dans un des beaux quartiers de la ville, et remarquable par le fini du travail, il était, à cause de son origine, l’objet de la vénération empressée des chrétiens.

XIII. — Ce culte filial continua jusqu’à l’élévation de Galère à l’empire. Ennemi acharné des chrétiens, ce prince fit enlever la statue, mais il ne put détruire la mémoire du fait. Après la mort du persécuteur, la statue fut replacée sur son piédestal. Elle y resta jusqu’au règne de Julien l’Apostat.

En parcourant les provinces orientales de l’empire, l’indigne parent de Constantin apprit qu’il existait à Césarée de Philippe une statue de Notre-Seigneur. Il la fit renverser, et mettre la sienne à la place. Celle-ci n’y fut pas plutôt que la foudre vint la briser en morceaux. La tête d’un côté, la poitrine de l’autre, enfoncées dans le sol et portant les traces du feu du ciel, se voyaient encore du temps de Sozomène, c’est-à-dire au milieu du cinquième siècle. Quant à la statue de Notre-Seigneur, les païens la traînèrent dans les rues de la ville et finirent par la briser. Précieusement recueillis par les chrétiens, ses fragments furent déposés dans l’église, où ils étaient encore, au temps du même historien, l’objet d’un culte particulier d’amour et de confiance.

XIV. — Puisque le sujet nous y conduit, disons un mot des portraits primitifs de Notre-Seigneur. Il en exista dès l’origine du christianisme. Outre la statue de Panéade, on voyait encore au quatrième siècle, suivant le témoignage d’Eusèbe, des portraits de Notre-Seigneur et des apôtres. Tous étaient-ils contemporains des modèles et peints ad vivum, pour employer l’expression des artistes ? Il est permis d’en douter. Mais si la plupart étaient seulement des copies, on peut cependant affirmer qu’ils perpétuaient un type traditionnel, dont l’ensemble était conforme à la réalité.

Quoi qu’il en soit, deux portraits de Notre-Seigneur sont originaux. Le premier est celui qui fut donné à Abgar, roi d’Édesse ; le second, celui qui se conserve à Rome où il est connu sous le nom de Santo Velo, et dans le monde entier sous le nom de la Sainte Face : de ce dernier nous parlerons ailleurs. Occupons-nous du premier dont voici l’histoire.

XV. — Croire que le bruit des miracles de Notre-Seigneur expirait aux frontières de la Judée serait une grave erreur. Nous verrons, dans plusieurs de nos biographies, que la renommée les publiait dans toute l’Asie, à Rome et jusque dans les Gaules. Indépendamment d’autres preuves : la présence à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, d’habitants de toutes les nations qui sont sous le ciel ; les voyages continuels des juifs, venus de toutes les parties du monde, à Jérusalem, à l’époque de leurs grandes solennités ; de plus, les marches et contremarches des légions romaines, qui passaient continuellement d’Occident en Orient ; enfin, les relations de commerce et d’études si fréquentes à cette époque, entre les différentes parties de l’empire, tout cela suffit pour admettre sans hésiter la divulgation générale des œuvres surprenantes du divin Rédempteur.

XVI. — Donc, au delà de l’Euphrate, dans la Mésopotamie, était une ville nommée Édesse, capitale d’un petit royaume de même nom ; cette ville, appelée quelquefois Callirrhoé, existe encore sous le nom d’Orfa : au temps de Notre-Seigneur, elle était gouvernée par un roi nommé Abgar.

Ce prince, qui régnait avec gloire, fut atteint de deux maladies : la lèpre noire et un rhumatisme articulaire. L’une et l’autre résistèrent à tous les efforts de la médecine. « Comme le bruit des miracles de Notre-Seigneur et Sauveur, dit Eusèbe, attirait auprès de lui, des contrées même les plus éloignées de la Judée, d’innombrables malades de tout genre, dans l’espoir d’obtenir leur guérison, Abgar résolut de les imiter[[95]](#footnote-96).

XVII. — Voici à quelle occasion. Le roi d’Édesse vivait en relations d’amitié avec le gouverneur d’Égypte, et ces deux personnages s’envoyaient fréquemment des courriers ou tabellaires. Un de ces derniers, nommé Ananias, porteur des lettres d’Abgar, traversa la Palestine et fut témoin de plusieurs miracles de Notre-Seigneur. Sa mission remplie, il s’empressa de rapporter à son maître ce qu’il avait vu. Le bon roi ne perd pas un instant et il écrit à Notre-Seigneur la lettre suivante :

« Abgar, roi d’Édesse, à Jésus le bon Sauveur qui vit dans les environs de Jérusalem, salut.

« J’ai entendu parler de vous et des guérisons que vous opérez sans herbes ni médicaments. Le bruit court que vous rendez la vue aux aveugles, que vous redressez les boiteux, que vous guérissez les lépreux, que vous chassez les démons, que vous guérissez les maladies invétérées et qu’enfin vous ressuscitez les morts. Toutes les choses qu’on dit de vous me convainquent ou que vous êtes Dieu lui-même descendu du ciel, ou certainement le Fils de Dieu. C’est pourquoi je vous écris, pour vous prier de venir me visiter et me guérir. J’apprends, d’ailleurs, que les juifs vous calomnient et vous dressent des embûches homicides. J’ai une ville, petite il est vrai, mais belle, qui peut nous suffire à l’un et à l’autre. »

XVIII. — Telle fut la lettre d’Abgar, éclairé d’un premier rayon de la foi. Ananias, chargé de la porter, s’acquitta fidèlement de son glorieux message. Comme il n’était pas dans la mission de Notre-Seigneur d’évangéliser en personne les nations étrangères, il se contenta d’écrire à Abgar la lettre suivante, qu’il remit au tabellaire Ananias :

« Vous êtes bienheureux, Abgar, qui croyez en moi sans m’avoir vu. Car il est écrit de moi que ceux qui me verront ne croiront pas en moi, et que ceux qui ne m’auront pas vu croiront en moi pour la vie éternelle. Quant à la prière que vous me faites de me rendre auprès de vous, il est nécessaire que j’accomplisse les choses pour lesquelles j’ai été envoyé, et, ma mission finie, que je retourne à celui qui m’a envoyé. Mais aussitôt que je serai retourné auprès de lui, je vous enverrai quelqu’un de mes disciples qui vous guérira et qui vous donnera la vie à vous et aux vôtres. »

Écoutons maintenant le grave historien de l’Église. « De la vérité de tout cela nous avons la preuve tirée des archives de la ville même d’Édesse où régnait Abgar. En effet, c’est dans les monuments publics où se conserve l’histoire des antiquités de la ville et du règne d’Abgar, que nous avons trouvé ces pièces soigneusement gardées jusqu’à notre temps ; c’est de là que nous les avons tirées et traduites fidèlement du syriaque en grec[[96]](#footnote-97). »

XIX. — Personne, que nous sachions, n’a jamais élevé de doute sur le récit d’Eusèbe ; mais nous avons un témoin plus compétent, s’il est possible, que l’évêque de Césarée. C’est saint Ephrem diacre d’Édesse, contemporain d’Eusèbe, et mieux placé que tout autre pour connaître l’histoire et les archives de son pays. Voici en quels termes il parle des monuments qui nous occupent.

S’adressant dans son testament aux habitants d’Édesse, il dit : « Que la ville que vous habitez soit bénie ! Édesse est la mère des sages. Le Seigneur lui-même l’a bénie publiquement de sa bouche, par ses disciples. Ils furent nos apôtres au temps où le roi Abgar, fondateur de la ville, envoya saluer Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde, pendant qu’il était en Judée, lui disant : J’ai appris les grandes choses que vous faites et les souffrances que vous fait endurer la malice des juifs. Venez ici et acceptez mon hospitalité. J’ai une ville, petite il est vrai, mais qui peut suffire à vous et à moi. Le Seigneur, admirant sa foi, lui répondit par ses envoyés qu’il bénissait la ville pour toujours, et que sa bénédiction en affermirait les fondements. Cette bénédiction habite ici et elle y demeurera[[97]](#footnote-98). »

XX. — L’illustre diacre, au moment de mourir, proclame la réalité de la correspondance d’Abgar avec Notre-Seigneur. Il cite le sens de la lettre du Sauveur et donne une partie du texte de la lettre royale. C’est tout ce qu’il convenait de faire dans un testament. Personne non plus n’a révoqué en doute l’authenticité de ce testament devenu célèbre dans l’Église.

XXI. — Néanmoins dans le siècle, suivant, vers [494](#ch034c), le pape saint Gélase, en fixant le canon des Écritures, en exclut les deux lettres dont il s’agit. L’unique raison qu’en donne Baronius est « qu’elles n’avaient pas été écrites par les Évangélistes. Mais il ne s’en suit ni qu’elles soient fausses, ni dénuées d’autorité, ni qu’elles n’aient pas été tenues pour authentiques par toute l’antiquité[[98]](#footnote-99). » Nous le montrerons après avoir ajouté un détail important au récit d’Eusèbe.

XXII. — Dans la crainte que Notre-Seigneur ne se rendît pas à sa demande, l’histoire nous apprend qu’Abgar avait chargé son messager de lui rapporter le portrait du divin Thaumaturge. Pendant que Notre-Seigneur prêchait au peuple, l’envoyé essaya de le dessiner, mais en vain. Le Sauveur, s’en étant aperçu, prit un linge sur lequel il imprima son adorable visage, et le remit au tabellaire du prince[[99]](#footnote-100).

XXIII. — Or, l’existence de ce portrait, ainsi que des lettres de Notre-Seigneur et d’Abgar, a été dans la suite des siècles reconnue et proclamée par les autorités les plus compétentes. En [720](#ch035c) le pape saint Grégoire II, qui connaissait apparemment le décret de son prédécesseur, ne craint pas d’écrire à l’empereur iconoclaste, Léon l’Isaurien : « Pendant que Notre-Seigneur parcourait les environs de Jérusalem, Abgar, roi d’Édesse, ayant entendu parler de ses miracles, lui écrivit une lettre. Notre-Seigneur daigna lui répondre de sa propre main et lui envoyer son adorable portrait. Assurez-vous en et voyez cette sainte image, qui n’a pas été faite de main d’homme. Là s’assemblent en foule, pour prier, les peuples d’Orient[[100]](#footnote-101).

XXIV. — Quarante ans plus tard, le pape saint Adrien écrivant à Charlemagne parle comme saint Grégoire II. Même langage dans la bouche du pape Étienne III, au concile de Latran tenu en [769](#ch036c). Même langage encore de la part de Théodore, patriarche de Jérusalem, dans ses lettres au souverain pontife. Enfin, même affirmation dans les actes du second concile de Nicée en [787](#ch037c). On y lit : « Léon, très religieux lecteur de la grande et illustre Église de Constantinople, a dit : Moi votre indigne serviteur étant descendu en Syrie avec les envoyés du roi, j’allai à Édesse et j’ai vu le vénérable portrait qui n’a pas été fait de main d’homme, honoré et vénéré par la population[[101]](#footnote-102). »

XXV. — Nous pourrions citer d’autres témoins également respectables : le comte Darius dans sa lettre à saint Augustin ; Théodore Studite, les historiens Évagre et Nicéphore, et dans les temps plus rapprochés de nous les savants auteurs de la Roma subterránea, Bosio et Arringhi.

Contentons-nous de faire remarquer l’autorité des papes Grégoire, Adrien et Étienne. Ils écrivaient des lettres officielles à des empereurs, dont l’un était le plus grand génie de son siècle, l’autre un ennemi juré des saintes images. Si les lettres d’Abgar et de Notre-Seigneur, ainsi que le portrait du Sauveur, avaient pu être contestés, comment les souverains pontifes auraient-ils osé les produire avec tant d’assurance, en faveur de la tradition de l’Église ? Quelle réfutation triomphante ne se seraient-ils pas attirée de la part des iconoclastes ? Cependant aucun d’eux ne nie l’authenticité des vénérables monuments. Toute la polémique roule sur la légitimité du culte qui leur est rendu ainsi qu’aux images en général.

XXVI. — Cependant Abgar reçut le divin portrait comme un trésor plus précieux que toutes les richesses, et attendit avec empressement le disciple que Notre-Seigneur promettait de lui envoyer, pour lui donner la santé du corps et la vie de l’âme. Son attente ne fut pas longue. La correspondance entre le roi de la terre et le Roi du ciel avait eu lieu vers le temps de la Passion. Peu après la résurrection, l’apôtre saint Thomas, confident de la promesse de Notre-Seigneur, appela Thaddée, un des soixante-douze disciples, et l’envoya au roi d’Édesse. Thaddée partit sur le-champ et descendit chez un habitant d’Édesse, nommé Tobie.

XXVII. — Comme tous les apôtres et les premiers disciples, Thaddée opère bientôt de nombreux miracles de guérison : c’étaient ses lettres de créance. Abgar en est informé, fait venir Tobie et lui dit : « On m’a rapporté que vous avez chez vous un homme puissant, venu de Jérusalem. — Seigneur, lui répond Tobie, il en est ainsi. — Je vous prie de me l’amener, » reprend Abgar. Tobie revient dans sa maison et dit à Thaddée : « Notre roi m’a fait appeler, et il m’ordonne de vous conduire auprès de lui, afin que vous le guérissiez. — Allons, répond Thaddée, puisque c’est principalement pour lui que je suis venu. »

XXVIII. — Le lendemain Tobie et Thaddée se rendent au palais. Abgar les attendait, entouré de ses grands officiers. Au premier regard qu’il jette sur Thaddée, il croit voir sur son visage je ne sais quoi de divin, tombe à genoux et adore. Tous étaient dans l’étonnement, car nul n’avait vu ce qui frappait Abgar. Cependant le roi interroge Thaddée : « Êtes-vous, lui dit-il, disciple de Jésus, fils de Dieu, qui m’a écrit : Je vous enverrai quelqu’un de mes disciples qui vous guérira et qui vous donnera la vie, à vous et aux vôtres. »

Thaddée répond : « Parce que vous avez mis toute votre confiance en Jésus, dont je suis le disciple, j’ai été envoyé vers vous, et si vous croyez de plus en plus, vous verrez s’accomplir tout ce que vous demandez, en raison de votre foi. — J’ai tellement cru en lui, reprend Abgar, que j’ai voulu faire la guerre aux Juifs qui l’ont crucifié, et les exterminer ; mais la crainte des Romains m’a retenu. »

XXIX. — Thaddée continuant : « Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ, ayant accompli les ordres de son Père, est retourné auprès de lui. — Et je crois en lui et en son Père, ajoute le roi. — Eh bien ! dit Thaddée, je vous impose les mains, au nom du Seigneur Jésus. »

Cela fait, Abgar fut à l’instant guéri et demanda le baptême. Le bruit du miracle se répandit dans toute la ville. Une foule d’habitants demandèrent à se faire instruire ; de nombreux malades furent guéris, et Édesse devint une des premières villes chrétiennes. Abgar voulut donner de l’argent à Thaddée qui le refusa, en disant : « Après avoir renoncé à nos propres biens, ce n’est pas pour accepter ceux des autres. »

« Aux deux lettres de Notre-Seigneur et d’Abgar, ajoute Eusèbe, que nous n’avons fait que copier, étaient joints sur l’apostolat de Thaddée ces documents que nous avons traduits du syriaque, l’an trois cent quarante[[102]](#footnote-103). »

XXX. — Cependant l’histoire du portrait miraculeux n’est pas finie. Sur une superbe colonne, élevée à la porte de leur -voile, les anciens habitants d’Édesse avaient placé l’image d’une de leurs principales divinités. Quiconque voulait entrer devait se prosterner devant l’idole et lui adresser certaines prières. À cette condition il pouvait pénétrer dans la ville et circuler dans les rues. Abgar fit enlever cette image et mettre à la place le portrait de Notre-Seigneur, richement encadré, avec cette inscription en lettres d’or : Jésus-Christ Dieu, celui qui espère en vous n’est pas trompé. Il ordonna, de plus, à quiconque voudrait entrer par cette porte, de vénérer l’image miraculeuse.

XXXI. — La piété du vertueux monarque devint héréditaire parmi ses successeurs, et la sainte image fut longtemps l’objet d’un culte filial, non seulement de la part des habitants d’Édesse, mais encore des peuples du haut Orient. Ce culte permanent était justifié par une suite continuelle de miracles, opérés soit en faveur des particuliers, soit de la ville elle-même. Parmi ces derniers, un des plus célèbres, et dont les patriarches d’Alexandrie, d’Antioche et de Jérusalem envoyèrent la relation authentique à l’empereur Théophile, fut la délivrance d’Édesse, assiégée par Chosroès, roi de Perse.

XXXII. — Tous ces faits et d’autres encore inspirèrent aux empereurs de Constantinople un ardent désir de posséder la miraculeuse image dans la ville impériale. Il fallut toute leur autorité et de longues négociations pour réussir. Le transport se fit avec une pompe orientale ; il fut marqué par une suite de prodiges. Le jour où le divin portrait arriva à Constantinople fut un jour de fête, comme on en avait peu vu. C’était le soir du 15 août [944](#ch038c), au moment où l’empereur, avec toute la cour, assistait aux vêpres dans l’église dédiée à la sainte Vierge, sur les rives du Bosphore.

La splendide châsse qui contenait la précieuse relique fut placée sur l’autel où l’empereur Romain Lécapène et toute la cour vinrent la vénérer. Ensuite, à la lueur des flambeaux et au milieu d’un magnifique cortège, elle fut portée sur la galère impériale et conduite au palais. Elle passa la nuit dans la chapelle appelée Pharos à cause des pierres précieuses et de l’or dont elle étincelait.

XXXIII. — Le lendemain la sainte image fut replacée sur la galère impériale accompagnée de toute la cour, fit le tour des murailles, comme pour environner la ville de sa protection ; et quand elle fut débarquée, l’empereur, le sénat, le patriarche, tout le clergé, tous les grands de l’empire et un immense concours de peuple, la suivirent à pied, des flambeaux à la main et au chant des hymnes : comme les Israélites, David à leur tête, avaient fait pour l’arche d’alliance. Au milieu de cette pompe inouïe et de l’allégresse universelle, on arriva à l’église de Sainte-Sophie. La divine image fut placée dans le sanctuaire, sous un riche baldaquin, et vénérée de la ville entière.

XXXIV. — Avec la même pompe, elle fut ensuite reportée au palais impérial, introduite dans la salle du trône, placée sur le trône même, d’où les empereurs avaient coutume de répondre aux questions les plus importantes, afin de sanctifier ce trône et d’y faire toujours asseoir la justice et la bonté. La cérémonie terminée, on plaça la précieuse relique dans le Pharos, pour la gloire des fidèles, la garde des empereurs et la protection de la ville et de l’empire.

XXXV. — En se déclarant ennemis du Saint-Siège, les successeurs du pieux monarque qui avait transporté à Constantinople le divin portrait se rendirent indignes de le posséder ; néanmoins il resta en Orient jusqu’aux premières années du quatorzième siècle. Comme la Providence fit transporter par les anges à Lorette la sainte Maison de Nazareth, afin de la soustraire aux profanations des Sarrasins, de même, pour sauver des mains sacrilèges des Ottomans le portrait de Notre-Seigneur, la Providence permit qu’il vint rejoindre à Rome tant de reliques insignes de Notre-Seigneur : la colonne de la flagellation, l’écriteau de la vraie croix, l’escalier du prétoire de Pilate et d’autres encore ; il est aujourd’hui conservé, avec un soin jaloux et une vénération qui ne vieillit pas, dans l’église de Saint-Silvestre in Capite[[103]](#footnote-104).

XXXVI. — Telle est l’histoire de l’hémorroïsse et des rapports de notre divin Maître avec Abgar, et d’Abgar avec lui. Cette histoire est parvenue jusqu’à nous par le canal de la Tradition. À ce que nous avons dit sur l’autorité de la Tradition, dans l’Évangélisation apostolique du globe, qui est comme l’introduction de nos Biographies, il nous paraît utile d’ajouter quelques courtes explications. Elles ont pour but de confirmer de plus en plus l’authenticité de l’histoire qu’on vient de lire.

La Tradition est une doctrine ou un fait dont l’enseignement primitif a été fait par la parole et non par l’écriture, et qui s’est transmis de main en main des pères aux enfants. Tous les États bien gouvernés ont eu des lois venues de la tradition des ancêtres. Toutes les familles ont aussi leurs traditions.

XXXVII. — La tradition est antérieure à l’écriture ; elle a son origine dans la parole : l’écriture n’en est que la traduction. La première conserve toute l’énergie de la parole vivante, tandis que la seconde est muette. L’enseignement de la tradition est avec l’âme ; sans l’âme est l’enseignement écrit. C’est pour cela que Tertullien donnant le nom d’âme à la tradition, dit : L’âme est avant la lettre, la parole avant le livre, la pensée avant la plume.

XXXVIII. — Comme il y a eu des centenaires dans tous les siècles, il n’y a entre Notre-Seigneur et nous que dix-huit personnes. De là vient ce que disait un historien moderne, savant et non suspect : « Les traditions sont quatre fois plus certaines que l’histoire. » Aussi, voulez-vous tuer une nation ? Ôtez-lui ses traditions. Vous en faites un arbre déraciné qui n’a plus ni sève, ni vie. Vous avez un avorton qui est obligé, chose impossible, de se refaire tout à neuf. Prenons donc pour règle ces recommandations de Moïse aux Hébreux : Interrogez vos pères et ils vous enseigneront ; et celles de saint Paul aux premiers chrétiens : Gardez les traditions que vous avez reçues. Les mépriser, les rejeter avec dédain, c’est commettre le péché de Cham et provoquer le châtiment réservé aux mauvais fils.

Voir en outre : Sepp, Hist. de N.-S. J. C., t. II, c. XXI., Judic. ch. XVIII, Euseb. Hist. Eccl. lib. VII, c. XVII ; Sozomen. Hist. Eccl. lib. V, ch. XI ; Cor. a Lapid. in Marc. c. V, 25 ; Eusèbe, Hist. Eccl. lib. I, c. XIII ; S. Aug. III, Class. Epist. 231, opp., t. II, p. 1274, édit. Gaume., 836 ; Orátio Constantíni cognoménto Porphyrogeniti, apud Surium, 161 aug. ; Philostorg. Hist. Eccl. lib. VII, ch. VII ; Photius, Biblioth. cod. 271. Baron. an. 31, n. 60 ; id. an. 326, n. 6 ; id. an. 369, n. 8 ; Acta concili Lateranensis quarti, concil., t. III ; Epist. Adriani papæ primi ad Carol. Magn., ibid. ; Acta concil. secundi Nissani actio 5 ; Nicephor. lib. II, c. II, n. 2-7 ; S. Ephrem in Testamento, apud Palladium, CXXVIII ; Evagrius, lib. IV, c. XXVI Baron. an. 809, n. 17 ; id. an. 814, n. 17 ; id. an. 817, n. 28 ; Theod. Studita, Orat. contra Leon. Armen. apud Baron. an. 814, n. 17, etc., etc.

Dans un certain nombre d’ouvrages modernes, on a trop oublié les autorités qui militent en faveur de l’authenticité des lettres d’Abgar et du portrait de N.-S. Certains catholiques se montrent, à l’égard de nos traditions primitives, plus difficiles, nous dirions, moins équitables que les érudits protestants. Un d’eux, Pearson écrit, sur le sujet de cette notice : « Ego vero Eusébium tanta diligéntia tantóque judício in examinándis christianórum primǽvæ antiquitátis scriptis, in quibus traditiónem apostólicam continéri arbitrátus est, usum fuísse conténdo, ut nemo unquam de ejus fide aut de scriptis quæ ille pro indubitátis hábuit, póstea dubitáverit. »

## XI. LA CHANANÉENNE

I. — « Jésus s’étant éloigné (des scribes et des pharisiens) se retira sur les frontières de Tyr et de Sidon. Et une femme chananéenne, étant sortie de ce pays-là, criait vers lui, disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée du démon. Jésus ne lui répondit pas un mot, et ses disciples, s’approchant, le priaient, disant : Renvoyez-la, car elle nous poursuit de ses cris.

« Mais il répondit : Je ne suis envoyé qu’aux brebis perdues de la maison d’Israël. Elle vint et l’adora, disant : Seigneur, secourez-moi. Il lui répondit : Il n’est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens.

« Elle lui dit : Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

« Alors Jésus répondant lui dit : Femme, votre foi est grande ; qu’il vous soit fait comme vous voulez. Et sa fille fut guérie à l’heure même[[104]](#footnote-105). »

II. — La Chananéenne est sans contredit une des belles figures évangéliques. Tous les siècles ont admiré sa foi, sa confiance et son humilité. Sa prière demeure comme le modèle éternel de la manière dont nous devons prier. Mais qui était cette femme admirable ? Quel était son pays et sa condition ? Après l’insigne faveur dont elle venait d’être honorée, quelle fut sa vie ? À toutes ces intéressantes questions, nulle réponse, à notre connaissance, ni dans l’Évangile, ni dans la tradition.

III. — Comme nous exprimâmes à un saint religieux la peine que nous causait ce regrettable silence, il nous dit : « Catherine Emmerich pourrait vous tirer d’embarras ; elle a un long chapitre sur la Chananéenne. » Bien que nous nous soyons fait une loi de n’établir nos biographies que sur l’autorité des Pères et des hagiographes, nous lûmes le chapitre indiqué. Catherine donne à la Chananéenne, pour lieu de naissance, la ville d’Ornithopolis, ville des oiseaux.

IV. — Qui jamais a entendu parler de cette ville ? Probablement elle n’a jamais existé que dans l’imagination de la voyante. Afin d’en avoir la preuve, nous consultâmes tous les dictionnaires de géographie modernes, placés dans notre main : silence absolu. Nous en étions là lorsque nous allâmes passer la soirée chez un de nos amis d’une très grande érudition.

Connaissez-vous la ville d’Ornithopolis ? Tel fut le bonsoir que nous lui adressâmes,

« Je ne la connais pas, me dit-il ; mais nous allons chercher dans les anciens auteurs, puisque les modernes n’en parlent pas. »

V. — Pline et Strabon consultés nous répondirent : « Ornithopolis, ville de Phénicie, située entre Tyr et Sidon[[105]](#footnote-106). »

Et cette réponse inattendue me surprit au delà de ce que je puis exprimer. Comment, me dis-je, une pauvre fille, allemande de nation, très ignorante et qui n’est jamais sortie de son pays, a-t-elle pu connaître le nom d’une ville, dont les géographes modernes les plus savants ne font aucune mention ? Humainement inexplicable, cette connaissance m’a inspiré confiance aux détails donnés par Catherine Emmerich sur la Chananéenne ; je la laisse parler.

VI. — Jésus et ses disciples arrivèrent sur le soir à Dan ou Haïs, appelée aussi Leschem. Cette ville est située au pied d’une haute montagne. On y a fait passer les eaux d’une rivière qui coulait dans le voisinage. Je remarquai que les maisons de Dan étaient disséminées et séparées par des collines, des terrasses et des murs d’espalier. Cette ville présente l’aspect d’un assemblage de maisons de campagne avec leurs dépendances, et des jardins contigus les uns aux autres.

VII. — Tout le monde s’occupe ici de jardinage. On y cultive des fruits et des plantes de toute espèce, tels que le calamus, la myrrhe, le baume, le citronnier, et toutes sortes d’herbes aromatiques. Les habitants en font commerce avec Tyr et Sidon. Ils en remplissent des paniers de jonc ou d’écorce, qu’ils portent sur le dos, ou dont ils chargent des chameaux ou des ânes.

VIII. — La manière dont la ville est disposée fait que les Juifs sont ici mêlés plus qu’ailleurs avec les païens. Le pays, malgré sa beauté et sa fertilité, doit être malsain ; l’atmosphère y est souvent chargée de brouillards qui descendent des montagnes ; les malades y sont nombreux.

IX. — Jésus, suivi des siens au nombre de trente environ, entra dans une hôtellerie située au centre de la ville, et il y enseigna. Elle avait été disposée pour son usage par les apôtres, qui étaient venus ici lors de leur dernière mission.

X. — Je le vis ensuite entrer dans plusieurs maisons : il y guérit des hydropiques, des hypocondriaques, des possédés, des lépreux et surtout beaucoup d’aveugles et de gens qui avaient des tumeurs au visage ou en d’autres parties du corps. Les jardiniers et les journaliers étaient particulièrement exposés à ces diverses maladies. Il y avait dans le pays un grand nombre de moucherons qui, en piquant les ouvriers aux yeux, les rendaient promptement aveugles.

XI. — Jésus leur montra une plante dont les feuilles étaient douces au toucher : elle ne croît pas dans notre pays. Il leur ordonna de se frotter les yeux avec le suc de cette plante, et les assura qu’alors les moucherons ne les piqueraient pas.

XII. — Des tumeurs qui se gangrenaient et amenaient la mort étaient aussi causées par de petits insectes d’un noir grisâtre, que le vent faisait tomber des arbres comme la nielle des blés. Ils fourmillaient et pullulaient, au point que l’air en était obscurci comme par un épais nuage. Ces insectes s’insinuaient dans la peau, et causaient ensuite une forte enflure. Jésus désigna aux habitants un autre insecte qu’il suffisait d’appliquer sur la tumeur pour la réduire aussitôt.

XIII. — Pendant que Jésus opérait toutes ces guérisons, une foule de personnes se rassemblaient devant chaque maison et, quand il avait passé, l’accompagnaient. De ce nombre et dès le commencement, se trouvait une femme âgée, toute courbée d’un côté. C’était une païenne d’Ornithopolis, ville située près de Sarepta sur la mer[[106]](#footnote-107). Elle se tenait humblement à une certaine distance et implorait souvent son secours.

XIV. — Le Sauveur ne parut pas la remarquer et même s’éloigna d’elle, car à ce moment il ne guérissait que les malades juifs. Elle avait avec elle un serviteur portant son bagage. On la reconnaissait pour une étrangère à sa mise, à sa robe d’étoffe rayée avec des rubans aux bras et au cou, à son bonnet pointu autour duquel était roulée une étoffe de couleur ; un voile complétait cette coiffure.

XV. — Sa fille était possédée d’un esprit impur, et depuis longtemps elle avait mis sa confiance en Jésus. Elle l’attendait déjà à Dan, lorsque tout récemment les apôtres y étaient venus. Plusieurs fois les apôtres parlèrent d’elle au Sauveur, mais il leur dit qu’il n’était pas encore temps, et qu’il ne voulait pas donner un scandale en guérissant les païens avec les Juifs.

XVI. — Vers trois heures de l’après-midi, le Seigneur se rendit avec Pierre, Jacques et Jean, chez un des anciens de la communauté juive. C’était un homme riche et bien intentionné, mais tout à fait impotent. Il était lié d’amitié avec Lazare et avec Nicodème, et secrètement dévoué à Jésus et à ses disciples. Il fournissait des sommes considérables pour les aumônes que le Seigneur faisait distribuer, et pour les auberges établies par les saintes femmes.

XVII. — Sa famille se composait de deux fils et trois filles d’un âge mûr ; aucun d’eux n’était marié : c’étaient des Nazaréens liés par une espèce de vœu. Ils portaient les cheveux longs et séparés en deux par une raie ; les fils laissaient croître leur barbe. Tous étaient habillés de blanc.

XVIII. — Le vieux père, dont la barbe était toute blanche et qui ne pouvait plus marcher seul, fut amené au Seigneur par ses enfants, qui le soutenaient sous les bras. Il lui exprima sa profonde vénération et versa des larmes de joie. Les fils lavèrent les pieds à Jésus ainsi qu’aux apôtres, et leur offrirent des fruits et des petits pains.

XIX. — Jésus se montra très bienveillant et très affectueux envers ces gens. Il parla de son prochain voyage et dit qu’il se rendrait à Jérusalem pour la fête de Pâques, mais non pas publiquement. Il ne demeura pas longtemps dans cette maison, car le peuple, ayant appris qu’il était là, s’était rassemblé dans l’avant-cour et dans le voisinage.

XX. — Il était un peu plus de trois heures quand Jésus traversa l’avant-cour et les jardins de la maison, où il y avait une foule de malades. Il guérit et enseigna pendant plusieurs heures au milieu des jardins entourés de terrasses en maçonnerie.

XXI. — Depuis longtemps la femme païenne l’attendait à une distance respectueuse. Mais Jésus n’allait pas du côté où elle se trouvait, et elle n’osait s’approcher. Cependant elle cria à plusieurs reprises comme elle avait déjà fait précédemment : « Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon. »

XXII. — Et les disciples prièrent de nouveau Jésus de la secourir. Mais le Sauveur répondit : « Je n’ai été envoyé qu’aux brebis perdues de la maison d’Israël. » Cependant elle vint et l’adora, disant : « Seigneur, secourez-moi. » Jésus lui répondit : « Laissez d’abord rassasier les enfants ; car il n’est pas bien de prendre le pain des fils et de le jeter aux chiens. »

XXIII. — Elle repartit : « Il est vrai, Seigneur, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres ! » À ces mots, le Seigneur lui dit : Ô femme, votre foi est grande ! À cause de cette parole, que votre fille soit guérie ! »

XXIV. — Jésus lui demanda si elle ne voulait pas être guérie elle-même, car elle était toute courbée d’un côté : elle ne s’en jugeait pas digne, la guérison de sa fille lui suffisait. Cependant Jésus lui mit une main sur la tête, l’autre sur le côté, et lui dit : « Redressez-vous ! Qu’il’vous soit fait comme vous le désirez, le démon est sorti de votre fille. »

XXV. — Alors elle se redressa de toute sa hauteur : elle était d’une taille grande et svelte. Elle resta quelques instants silencieuse ; puis, levant les mains au ciel, elle s’écria : « Seigneur, je vois ma fille couchée dans son lit, guérie et heureuse. » La pauvre femme, transportée de joie, était hors d’elle-même. Jésus se retira avec ses disciples.

XXVI. — Le jour suivant, je le vis opérer des guérisons sous un portique où se tenait ordinairement le marché. La femme qu’il avait guérie la veille était présente à quelque distance, avec une suite nombreuse. Beaucoup de personnes étaient venues avec elle d’Ornithopolis, entre autres un de ses parents, homme âgé, paralysé du bras droit, et de plus sourd-muet. Elle implora pour lui le secours du Seigneur, et le pria de venir dans son pays afin qu’elle pût lui témoigner sa gratitude.

XXVII. — Jésus prit l’homme à l’écart, posa sa main sur le bras paralysé, fit une prière, et rendit à ce bras le mouvement ; ensuite il oignit de salive l’intérieur des oreilles, et dit : « Porte à ta langue ta main guérie. » Le malade l’ouït parfaitement et obéit ; puis Jésus, levant les yeux au ciel, pria de nouveau : l’homme aussitôt parla distinctement et lui rendit grâces ; et comme Jésus était retourné avec lui vers le peuple, qui affluait, il se mit à discourir d’une manière mystérieuse et prophétique.

XXVIII. — Prosterné devant Jésus en signe de gratitude, et se tournant vers l’auditoire, il proféra des menaces contre Israël, cita tous les miracles que Jésus avait faits en divers lieux, reprocha aux Juifs leur endurcissement, disant : « La nourriture que vous dédaignez, vous enfants de la maison, nous autres qui étions rejetés, nous la recueillons, nous en ferons avec reconnaissance notre aliment, et nous ajouterons aux miettes que nous ramasserons tout ce que vous laissez perdre du pain céleste. »

XXIX. — Il parla avec tant d’enthousiasme et dit des choses si merveilleuses, qu’il y eut une grande émotion parmi le peuple.

Jésus quitta non sans difficulté la ville, et rejoignit, les apôtres et les disciples sur la montagne, à l’ouest de Leschem. Ils l’avaient montée péniblement, jusqu’à une crête isolée et presque inaccessible, où il y avait une caverne spacieuse, propre à l’intérieur et garnie de bancs taillés dans le roc.

XXX. — Là Jésus instruisit de nouveau les apôtres et les disciples sur les différentes manières de procéder pour opérer des guérisons ; car ils lui avaient demandé pourquoi il avait mené le muet à l’écart, et pourquoi il lui avait fait mettre sa main dans sa bouche.

XXXI. — Après leur avoir donné les explications qu’ils désiraient, il enseigna sur la prière, et loua la femme païenne d’avoir toujours prié pour connaître la vérité, et sans se préoccuper de demander les biens temporels. Plusieurs fois pendant la nuit ils se relevèrent pour prier.

XXXII. — De cette grotte où Jésus était venu se reposer avec ses disciples, on jouissait d’une vue ravissante sur la vallée : on apercevait des villes nombreuses, de petites rivières et le lac Mérom dans le lointain. Jésus donna aux apôtres et aux disciples toutes ses instructions pour leur mission prochaine.

Il ajouta qu’il voulait se rendre secrètement à Jérusalem pour la Pâque, et qu’ils devaient l’y rejoindre. Cette fête inspirait quelques craintes aux disciples.

XXXIII. — Jésus se dirigea ensuite vers Ornithopolis, ville située à environ trois quarts de lieue de la mer, pas très grande, mais ornée de beaux édifices. Elle se composait de deux rangées de maisons placées de chaque côté de la route ; à l’est, on apercevait sur une colline un beau temple païen.

Jésus fut accueilli en cette ville avec beaucoup d’affection. La Syrophénicienne, femme riche et distinguée, s’était mise en frais pour le recevoir dignement ; par humilité, elle avait chargé quelques pauvres familles juives qui demeuraient en cet endroit de tous les préparatifs.

XXXIV. — La délivrance de la jeune fille, le redressement de la mère, et particulièrement la guérison de leur parent sourd-muet, étaient connus de toute la ville. Là aussi, le sourd-muet, en racontant tout, avait parlé de Jésus d’une manière prophétique. La population entière se tenait devant les maisons, au passage du Sauveur, les païens à une distance respectueuse, et ils présentaient au cortège des rameaux verts.

XXXV. — Les Juifs, au nombre de vingt environ, vinrent au-devant de Jésus, ainsi que le maître d’école avec tous les enfants. Il y avait parmi ces Juifs des vieillards qu’il fallait conduire. Les femmes et les jeunes filles les suivaient, couvertes de longs voiles. On avait préparé pour Jésus et ses disciples, dans le voisinage de l’école, une maison que la Syrophénicienne avait fait orner de riches tapis, de vases et de lampes magnifiques. Les Juifs leur lavèrent très humblement les pieds.

On leur offrit ensuite des mets exquis ; on leur donna des vêtements et des chaussures jusqu’à ce que les leurs fussent nettoyées. Jésus fit une instruction aux Juifs, et s’entretint avec les maîtres de l’école.

XXXVI. — Plus tard, la Syrophénicienne offrit un grand festin sous un portique ; on voyait à la vaisselle, aux mets, aux apprêts, à tout l’arrangement, qu’on était chez une païenne. Les tables étaient beaucoup plus hautes que celles dont se servaient les Juifs ; il en était de même des lits sur lesquels étaient étendus les convives.

Les plats étaient ornés de figures singulières, représentant des animaux, des arbres, des montagnes et des pyramides. Beaucoup de mets avaient une forme toute différente de leur nature : ainsi des poissons qui simulaient des oiseaux, de viandes figurant des poissons, des agneaux composés de fruits et d’épices, de farine et de miel, des pâtisseries présentant la forme de fleurs, etc.

XXXVII. — Pendant le repas, la Syrophénicienne vint, avec sa fille et son parent, remercier Jésus de leur guérison. Elle était suivie de plusieurs serviteurs qui portaient sur des tapis des présents renfermés dans de jolis coffres. La jeune fille se présenta couverte de son voile, et se plaça derrière Jésus ; elle répandit sur sa tête un vase plein d’un parfum de grand prix, puis elle se retira modestement auprès de sa mère.

XXXVIII. — Les serviteurs remirent les présents aux disciples : c’étaient les dons de la jeune fille. Jésus remercia. La mère lui témoigna vivement qu’il était le bienvenu dans son pays, et lui dit qu’elle serait heureuse de pouvoir, malgré son indignité, lui donner des preuves de la bonne volonté qu’elle avait de réparer quelque peu les nombreux torts dont s’étaient rendus coupables envers lui les gens de sa nation. Elle s’exprima en peu de mots, avec beaucoup d’humilité, et en se tenant toujours à une distance respectueuse du Sauveur.

XXXIX. — Jésus, selon sa coutume, fit aussitôt distribuer aux pauvres, sous ses yeux, une grande partie de l’argent qui se trouvait parmi les présents, et aussi quantité de mets qui avaient été servis.

XL. — Cette femme, veuve et très riche, jouissait d’une grande considération dans sa ville. Les Juifs pauvres vivaient presque uniquement de ses aumônes. Très intelligente, très bienfaisante, ayant l’esprit éclairé bien que païenne, son âme était naturellement pieuse.

La jeune fille avait environ vingt-quatre ans ; grande belle, et bien faite, beaucoup de prétendants la recherchaient à cause de sa richesse, quand elle fut possédée d’un esprit impur.

XLI. — Elle fut alors sujette à des convulsions horribles ; dans son délire elle s’élançait hors de son lit et cherchait à s’échapper. Il fallait dans ces crises la surveiller de très près et même l’attacher. Mais, aussitôt l’accès passé, elle redevenait bonne et vertueuse. Un si pénible état causait un chagrin mortel et une profonde humiliation à la mère comme à la fille ; on fut obligé de tenir celle-ci toujours cachée pendant plusieurs années.

XLII. — Mais, lorsque la mère revint chez elle, sa fille, accourue à sa rencontre, lui fit connaître à quelle heure elle avait été guérie : c’était précisément l’heure à laquelle le Sauveur avait parlé. Quelle joie pour la jeune fille, quand elle vit sa mère, qui l’avait quittée toute courbée, rentrer chez elle grande et svelte, et quand elle entendit son parent, le sourd-muet paralytique, la saluer d’une voix distincte et joyeuse ! Pleine de reconnaissance et de vénération pour Jésus, elle aida à faire tous les préparatifs pour le recevoir.

XLIII. — Le jour du sabbat, Jésus visita toutes les familles juives de la ville. Il distribua des aumônes et guérit plusieurs malades. Ces Juifs étaient très pauvres et très délaissés ; il les réunit dans la synagogue, il s’entretint avec eux de la manière la plus touchante et les consola ; car ils se regardaient comme le rebut de leur nation, et comme indignes de porter le nom d’enfants d’Israël.

XLIV. — Il prépara plusieurs d’entre eux au baptême. Après le dîner, une vingtaine d’hommes furent baptisés dans un jardin où les Juifs prenaient des bains : parmi ceux-ci était le sourd-muet que Jésus venait de guérir.

Vers midi, Jésus se rendit avec ses disciples chez la Syrophénicienne. Elle demeurait dans une belle maison entourée de cours et de jardins. Jésus fut reçu très solennellement ; tous les domestiques étaient en habits de fêtes ; des tapis étaient étendus partout sur son passage.

À l’entrée d’une belle salle à colonnes donnant sur le jardin, la veuve et la jeune fille vinrent au-devant de lui couvertes de longs voiles ; elles se prosternèrent à ses pieds et le remercièrent, ainsi que le sourd-muet.

XLV. — Dans la salle, on lui offrit, sur des bassins d’un grand prix, des rafraîchissements recherchés, consistant en pâtisseries singulières et en fruits de toutes espèces. Dans une partie séparée de la salle, se tenaient beaucoup de jeunes filles païennes, soit amies de la maison, soit servantes. Jésus s’approcha d’elles et leur parla. La veuve le sollicita vivement d’aller visiter les pauvres gens de Sarepta et de plusieurs autres villes voisines. Elle s’exprimait avec grâce et esprit.

XLVI. — Voici à peu près ce qu’elle dit : « Sarepta, où une pauvre veuve partagea ses vivres avec Élie, est elle-même une pauvre veuve menacée de mourir de faim : ayez-en pitié, vous, le plus grand des prophètes ! Et pardonnez à une pauvre veuve aussi à qui vous avez tout rendu, si elle ose intercéder auprès de vous en faveur de Sarepta. »

Jésus promit de la satisfaire. Elle ajouta qu’elle voulait faire bâtir une synagogue pour les Juifs de la ville, et le pria de lui en indiquer la place.

XLVII. — Avant le sabbat, Jésus enseigna encore plusieurs groupes de païens dans la cour de cette femme ; puis il célébra le sabbat dans l’école juive qui avait été aussi magnifiquement ornée. Il fit une instruction extrêmement touchante, et tous ces braves gens versèrent d’abondantes larmes ; ils étaient heureux et consolés.

Ils appartenaient à la tribu d’Aser. Je ne saurais dire pour quelle faute de leurs ancêtres ils avaient été obligés d’émigrer en ce pays, mais ils en étaient tout bouleversés et se regardaient comme perdus.

XLVIII. — Jésus lut dans les rouleaux sacrés un passage d’Ézéchiel touchant l’autel du nouveau temple, et les chapitres de l’Exode où Moïse parle des vêtements sacerdotaux, de la consécration des prêtres et des sacrifices[[107]](#footnote-108).

De plus, pour consoler ces pauvres gens, il leur déclara que désormais serait aboli dans Israël le proverbe : « Nos pères ont mangé des raisins verts, et leurs enfants en ont eu les dents agacées, » et que quiconque accueillait la parole de Dieu, faisait pénitence et recevait le baptême, n’était plus chargé des fautes de ses pères. Ces assurances les remplirent de joie et de satisfaction.

XLIX. — Lorsque Jésus voulut prendre congé de la Syrophénicienne, elle, sa fille et leur parent lui offrirent encore des figurines d’or grandes comme la main. Il ne les quitta pas sans leur faire des exhortations, leur recommandant surtout les pauvres Juifs et le soin de leur propre salut.

Quand ils sortirent de la maison, tous pleurèrent et s’inclinèrent humblement devant lui. La veuve était très avide de lumières et cherchait la vérité : elle résolut de ne plus aller au temple païen, de s’attacher aux enseignements de Jésus, et d’embrasser le judaïsme ; et dès lors elle s’efforça d’amener ses gens à suivre son exemple.

L. — Jésus enseigna encore à plusieurs reprises les disciples sur la conduite qu’ils devaient tenir, et sur les devoirs qu’ils avaient à remplir dans leur mission actuelle. Thomas, Thaddée, Jacques le Mineur et un grand nombre de disciples se dirigèrent au sud, vers la tribu d’Aser. Ils ne devaient rien prendre avec eux. Le Seigneur lui-même avec les autres apôtres, Saturnin, Jude, Barsabas, et un troisième, partit après le sabbat, et se rendit au nord, vers Sarepta ; tous les juifs et beaucoup de païens l’accompagnèrent pendant une partie du chemin.

LI. — Sarepta était située à deux lieues et demie d’Ornithopolis, et à trois lieues de la mer. Le Sauveur n’y entra pas, mais il s’arrêta à une rangée de maisons qui se trouvaient à une certaine distance de la ville, à l’endroit même où la veuve du temps d’Élie ramassait du bois, lorsque le prophète vint la trouver.

Les Juifs de cette ville étaient encore plus misérables que ceux d’Ornithopolis, auxquels venait en aide la généreuse Syrophénicienne. Celle-ci avait d’avance fait préparer une hôtellerie pour le Seigneur et ses disciples, et lui avait envoyé des présents pour les pauvres. Les habitants, vivement émus et ravis de joie, vinrent au-devant de lui avec leurs femmes et leurs enfants, et lui lavèrent les pieds. Jésus les enseigna et les consola, puis il fit distribuer des secours d’argent et de vivres.

En terminant cette biographie, il nous semble utile de citer le passage suivant de Mgr Mislin[[108]](#footnote-109), qui confirme le récit de Catherine sur le nom et la position d’Ornithopolis. « Non loin de l’ancienne Sarepta, dit le savant voyageur, nous avons vu des tombeaux et des ruines entièrement effacés sur le rivage de la mer, probablement celles d’Ornithopolis. Il n’y a debout que dix grosses pierres, hautes de cinq à six pieds, isolées, formant un carré ouvert d’un côté, et ayant quelque ressemblance avec les dolmens druidiques ; il y a encore plusieurs puits dans les environs.

LII. — « Il est à remarquer que dans les rochers qui bordent les montagnes, il y a une quantité de colombes ou tourterelles ; on les voit par bandes nombreuses voler au pied des collines et se cacher dans les cavités de ces rochers. Ne serait-ce pas à la multitude de ces oiseaux qu’on trouve sur cette côte, que la ville d’Ornithopolis, ville des oiseaux, devrait son nom ? Il serait assez curieux, après tant de siècles, qu’une colonie de pigeons servît à faire reconnaître l’emplacement de l’antique cité, à laquelle ils avaient donné leur nom. »

LIII. — Du récit qu’on vient de lire, quelle qu’en soit la valeur, concluons avec saint Jean, que Notre-Seigneur a fait une multitude de miracles qui ne sont pas écrits dans l’Évangile ; et souvenons-nous que ceux qui l’ont été n’ont d’autre but que d’affermir notre foi et notre reconnaissance pour le bon Maître descendu du ciel pour se rendre semblable à nous, afin de nous rendre semblables à lui.

## XII. LA SAMARITAINE

I. — Voici, sans contestation, une des plus belles pages de l’Évangile et une des actions les plus touchantes de Notre-Seigneur. On voit en présence, d’une part, le Créateur des mondes, le Roi éternel des anges et des hommes, descendre sur la terre, cachant sa majesté sous l’enveloppe de notre nature, prenant, à l’égard des hommes, le nom de berger et en faisant les fonctions ; d’autre part, une brebis égarée, que les touches intérieures de la grâce ont amenée, sans qu’elle s’en doute, sur le passage du divin Berger ; d’une part, l’infinie miséricorde ; d’autre part, la profonde misère ; d’une part, la brebis se débattant pour ne pas se laisser arrêter par le divin Berger ; d’autre part, le divin Berger l’attirant à lui pas à pas, avec une sagesse et une douceur divines, jusqu’à ce qu’elle arrive entre ses bras.

II. — Telle est la scène à laquelle nous allons assister : scène unique, qui par le contraste qu’elle présente, et par la manière dont elle est conduite, ravit le cœur, épuise l’imagination et éclipse tout ce qu’il y a et tout ce qu’il y aura jamais de plus poétique dans les livres des hommes : afin d’en bien jouir, décrivons d’abord les circonstances qui l’amenèrent et le lieu qui en fut le théâtre. Nous ferons connaître ensuite l’heureuse brebis qui en a été l’objet.

III. — Sur les accusations des pharisiens jaloux de sa gloire, saint Jean-Baptiste venait d’être mis en prison par Hérode : c’était au mois de mai, seconde année de la vie publique de Notre-Seigneur. L’emprisonnement de son précurseur détermina le divin Maître à quitter la Judée et à se retirer en Galilée. Il agit de la sorte non par crainte, mais afin que ses ennemis n’attentassent pas à sa vie avant l’heure fixée par son Père.

IV. — Pour se rendre de la Judée dans la Galilée, il fallait traverser la Samarie, une des trois provinces qui composaient la Palestine. Notre-Seigneur se mit donc en chemin accompagné de ses disciples. Il voyageait à pied ; la chaleur était excessive. Vers midi, il arriva près du puits de Jacob, éloigné d’un quart de lieue de la ville de Sichar, ancienne capitale de la Samarie : c’était dans cette ville que passaient ordinairement la première nuit les Galiléens qui retournaient dans leur pays après les fêtes. Comme c’était l’heure où les anciens avaient coutume de prendre leur repas, il envoya ses disciples acheter des vivres dans la ville. Lui-même, se sentant fatigué, s’assit près du puits, attendant leur retour.

V. — Avant d’aller plus loin, connaissons les lieux qui viennent d’être nommés. Dans le partage de la Palestine par Josué, le pays qui prit le nom de Samarie échut à la tribu d’Ephraïm et à la demi-tribu de Manassé. Il fut ensuite habité par les tribus schismatiques et devint une partie du royaume d’Israël. Son nom lui vint de sa capitale, appelée Samarie, de la montagne de Semer, sur laquelle la ville fut bâtie.

VI. — Sichar ou Sichem, près de laquelle Notre-Seigneur s’arrêta, était une ville d’environ 8000 âmes, dont les vainqueurs de la Palestine ont changé le nom en celui de Naplouse, qu’elle porte encore aujourd’hui. Sichem et les alentours sont célèbres dans l’histoire. C’est en ces lieux qu’Abraham, venant de la Mésopotamie, s’arrêta d’abord, éleva un autel au Seigneur et reçut la promesse de la terre de Chanaan pour sa postérité. C’est là encore que son petit-fils Jacob, à son retour de chez Laban, fixa ses tentes et acheta pour sa sépulture un champ des fils d’Hemor. C’est là enfin, non loin du puits creusé par Jacob, son père, que Joseph fut élevé ; de là qu’il partit à la recherche de ses frères, et où il vint reposer après sa mort. Après trente-cinq siècles son tombeau est encore connu et vénéré, comme celui de sa mère Rachel près de Bethléem, tant sont profondes les racines que ces familles patriarcales ont jetées dans cette terre antique et dans le souvenir reconnaissant des nations.

VII. — Le puits auprès duquel Notre-Seigneur se reposa est un peu à droite du chemin, à vingt minutes de Naplouse. On ne saurait le voir à une certaine distance, parce que son orifice est aujourd’hui à fleur de terre, et qu’alentour rien n’est resté debout. Au rapport des anciens voyageurs, il avait cent pieds de profondeur et neuf de largeur. Ce qui justifie la parole de la Samaritaine à Notre-Seigneur : Le puits est profond. Il faut qu’il ait été comblé en partie, car il n’a plus cette profondeur aujourd’hui. Les chrétiens avaient élevé une église au-dessus de ce puits ; elle était bâtie en forme de croix. Il y avait aussi un couvent de religieuses. Aujourd’hui, hélas ! église et couvent, tout a disparu, le puits n’a plus d’eau et le sol est couvert de ruines.

VIII. — Elle était cependant belle et sainte, la pensée qui avait confié à des vierges chrétiennes la garde du lieu où Notre-Seigneur a autorisé par son exemple les relations immédiates que les femmes devaient avoir avec l’Église. La femme a été affranchie, d’abord dans la personne de la sainte Vierge, puis dans celle des saintes femmes qui ont suivi le Sauveur et reçu de sa bouche la doctrine simple, sublime et, pure qui va si bien au cœur de la femme dans les trois principales situations de sa vie : dans l’innocence du premier âge, dans la chasteté virginale et la dignité de mère chrétienne.

IX. — Écoutons maintenant le disciple bien-aimé, témoin de la scène qu’il raconte : « Jésus quitta la Judée et s’en alla de nouveau en Galilée. Or, il fallait qu’il passât à travers la Samarie. Il vint donc en une ville de Samarie, nommée Sichar, près de la terre que Jacob donna à Joseph son fils. Là était la fontaine de Jacob[[109]](#footnote-110). Jésus donc, fatigué du chemin, s’assit sur le bord du puits[[110]](#footnote-111) : c’était vers la sixième heure. Une femme Samaritaine vint puiser de l’eau ; Jésus lui dit : Donnez-moi à boire ; car ses disciples s’en étaient allés à la ville pour acheter de quoi manger. »

X. — Notre-Seigneur le premier adresse la parole à la Samaritaine, afin d’avoir occasion d’entrer en conversation avec elle. Il savait qu’elle-même n’aurait pas commencé ; qu’elle ne l’aurait même pas regardé, tant était grande l’aversion des Samaritains pour les Juifs, et des Juifs pour les Samaritains, tenus par eux pour des païens. En effet, c’était une loi chez les Juifs que personne ne devait avoir pour ami un Samaritain, ni manger, ni boire avec lui ; autrement il méritait l’exil. On ne pouvait pas même recevoir de lui gratuitement un verre d’eau. Qui n’admirera l’infinie condescendance du Fils de Dieu, qui, malgré ces défenses, daigne entrer en conversation avec une pauvre pécheresse samaritaine, afin de la convertir, et avec elle toute la ville de Sichar !

XI. — Au langage du Sauveur et à ses vêtements, la Samaritaine l’avait reconnu pour Juif. Étonnée de sa demande, elle lui dit : « Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Les Juifs ne communiquent point avec les Samaritains. Jésus lui répondit : Si vous saviez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez peut-être demandé, et il vous aurait donné de l’eau vive. Cette femme lui dit : Maître, vous n’avez rien pour puiser, et le puits est profond : d’où auriez-vous donc cette eau vive ? Êtes-vous plus grand que Jacob notre père, qui nous a donné le puits où il fut désaltéré, ainsi que ses enfants et ses troupeaux ? »

Suivant sa coutume, Notre-Seigneur rattachait à l’objet présent sous ses yeux des questions d’un ordre plus élevé, et préparait ainsi la Samaritaine à comprendre de quelle eau il voulait parler. De plus, il évite de la blesser, en lui disant qu’il était plus grand que Jacob ; mais il le lui fait entendre, car il ajoute : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l’eau que je lui donnerai n’aura jamais soif. Mais l’eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d’eau jaillissante jusqu’à la vie éternelle. »

XII. — Les paroles du Sauveur deviennent de plus en plus transparentes : on voit clairement qu’il parle de l’eau de la grâce. Eau divine qui étanche la soif des passions et qui, descendue du ciel, y remonte avec les âmes qu’elle sanctifie. Eau surnaturelle qui obéit à la même loi que les eaux naturelles. On sait que les eaux des fontaines remontent jusqu’à la hauteur de leur source.

XIII. — La Samaritaine ne comprend pas encore, ou affecte de ne pas comprendre. Elle dit : « Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n’aie plus soif, et que je ne vienne plus en puiser ici. » C’était, en effet, une grande fatigue pour elle, car la source était à vingt minutes des portes de la ville. Pour lui dessiller les yeux, et couper court à tout subterfuge, Jésus lui dit : « Allez, appelez votre mari, et revenez. La femme lui répondit : Je n’ai point de mari. Jésus lui dit : Vous avez bien dit : Je n’ai point de mari, car vous en avez eu cinq ; et celui que vous avez maintenant n’est point votre mari ; et en cela vous dites vrai. »

Le Sauveur ne lui dit pas un mot de son inconduite ; mais il loue sa sincérité. Excellent moyen de ne pas effaroucher la pauvre brebis et même de gagner sa confiance ! Au reste, suivant saint Augustin, les cinq premiers maris de la Samaritaine avaient pu être légitimes. Chez les Samaritains le mariage était dissous très facilement, et avec la même facilité on formait d’autres liens. Il en est encore de même chez différents peuples.

XIV. — Le regard du divin Maître avait plongé jusqu’au fond du cœur de la Samaritaine. Le coup était porté : en révélant des choses cachées, Jésus se montrait plus qu’un homme ordinaire ; mais la brebis se débattait encore. Elle cherche donc à donner un autre tour à la conversation, en l’amenant sur les questions qui divisaient les Samaritains et les Juifs. « Maître, dit-elle, je vois que vous êtes un prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites que Jérusalem est le lieu où il faut adorer : qui a raison ? Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, l’heure vient où l’on n’adorera le Père ni sur cette montagne ni dans Jérusalem. »

XV. — La montagne dont il s’agit est le mont Garizim, sommet le plus élevé des montagnes de la tribu d’Ephraïm. Car Sichem est située au milieu d’une vallée, entre le mont Garizim au sud, et le mont Hébal au nord. Sur le Garizim, un prêtre schismatique, nommé Manassès, avait bâti un temple superbe. Mais au temps de Notre-Seigneur, ce temple n’existait plus depuis deux cents ans. Toutefois les Samaritains continuaient de prier et de faire leurs offrandes au même lieu, en plein air.

Encore aujourd’hui, les derniers restes du peuple samaritain, réduits à peu près à cent cinquante têtes, adorent Dieu sur les hauteurs de Naplouse, le visage tourné vers la sainte montagne, quoiqu’ils ne célèbrent plus aucun service divin. Craignant que leur vieille souche ne disparaisse entièrement, ils interrogent douloureusement le pèlerin solitaire, pour apprendre de lui quel est sur la terre le lieu où habitent leurs frères, et leur faire dire de revenir en hâte, afin de garder à leur place les tombeaux de leurs pères, et de ne pas laisser la sainte montagne sans adorateurs.

XVI. — Pourquoi ce mont Garizim a-t-il toujours été et continue-t-il d’être si sacré pour les Samaritains ? Répondre à cette question, c’est satisfaire à une légitime curiosité et montrer une fois de plus que l’Orient est le pays par excellence des traditions. La vénération pour le Garizim vient, entre autres causes, de ce qu’il fut le théâtre d’un événement à jamais solennel dans l’histoire des Hébreux.

Après la conquête de la Terre promise, Josué reçut ordre de Dieu de faire renouveler l’alliance qu’il avait faite avec ce peuple dans la personne d’Abraham. « Vous conduirez, dit-il, les douze tribus d’Israël dans la vallée de Sichem. Six monteront sur le mont Garizim, et les six autres sur le mont Hébal : entre elles, au fond de la vallée, sera l’Arche d’alliance entourée des prêtres et des lévites. »

Les deux montagnes, d’égale hauteur, 2 500 pieds, ne sont éloignées l’une de l’autre que de douze cents pas. Nul endroit ne saurait être mieux choisi pour l’imposante action qui allait avoir lieu.

XVII. — Les tribus ayant pris place, Josué, debout auprès de l’Arche, éleva la voix et prononça les bénédictions promises à Israël, s’il demeurait fidèle à l’alliance du Seigneur. À chaque bénédiction, les six tribus qui étaient sur le Garizim répondaient : Amen. Et cet Amen crié par trois cent mille hommes ébranlait tous les échos d’alentour. Voici quelques-unes de ces bénédictions :

« Si tu écoutes la voix de Jéhovah ton Dieu, tu seras béni dans la ville et dans les champs : Amen.

« Béni sera le fruit de tes entrailles, et le fruit de ta terre, et le fruit de tes bestiaux : Amen.

« Bénie sera ta corbeille et ta huche : Amen.

« Tu seras béni à ton entrée et béni à ta sortie : Amen.

« Jéhovah enverra sa bénédiction sur tes guerriers et sur toutes tes entreprises : Amen.

« Il t’ouvrira le trésor de ses biens, le ciel, pour répandre sur la terre la pluie en son temps, et pour bénir tous les travaux de tes mains : Amen.

« Il te rendra victorieux de tous tes ennemis ; s’ils viennent t’attaquer par un chemin, ils en prendront sept pour s’enfuir : Amen.

« Tu seras à la tête des nations et non à la queue, toujours au-dessus et jamais au dessous : Amen.

« Voilà ce qui t’est promis si tu demeures fidèle aux commandements de Jéhovah ton Dieu. »

XVIII. — Josué, se tournant alors vers le mont Hébal, appela les malédictions sur les violateurs de la Loi. À chaque malédiction, les six tribus placées sur la montagne répondaient : Amen. Et cet Amen crié par trois cent mille hommes ébranlait tous les échos d’alentour.

« Si tu n’obéis pas à la voix de Jéhovah ton Dieu, tu seras maudit dans la ville et dans les champs : Amen.

« Maudit sera le fruit de tes entrailles, et le fruit de tes terres, et les petits de tes vaches et ceux de tes brebis : Amen.

« Tu seras maudit à ton entrée et maudit à ta sortie Amen.

« Jéhovah enverra sur toi la malédiction, et le trouble, et la ruine sur toutes tes entreprises, jusqu’à ce que tu sois exterminé : Amen.

« Jéhovah y joindra la peste, jusqu’à ce qu’il l’ait consumé dans la terre en la possession de laquelle tu vas entrer : Amen.

« Un peuple que tu ignores dévorera les fruits de ta terre et tous tes travaux, et tu seras opprimé et brisé tous les jours de ta vie : Amen[[111]](#footnote-112). »

C’est en vain qu’on chercherait dans l’histoire un serment prêté avec une pareille solennité.

Seigneur, vous avez été aussi fidèle dans vos menaces que dans vos promesses : voilà ce que nous apprend l’histoire passée et présente du peuple juif et de la Palestine.

XIX. — La Samaritaine avouait que Notre-Seigneur était un prophète : ce n’était pas assez. Sa conversion demandait qu’elle le reconnût pour le Messie, attendu des Samaritains comme des Juifs. Le Sauveur lui fait entendre que c’est lui-même, en lui annonçant l’établissement d’un culte nouveau, qui sera son ouvrage, et qui ne sera plus circonscrit dans les temps et les lieux, ou particulier à un peuple ; mais sera de tous les temps, de tous les lieux et le même pour tous les peuples.

Pressée de plus en plus de faire l’aveu qui doit la sauver, la Samaritaine essaie un nouveau détour : « Je sais, dit-elle, que le Messie, qui est appelé Christ, doit venir ; quand il sera venu il nous annoncera toutes choses. » Ce qui signifie : En attendant, je reste Samaritaine. Mais elle oublie qu’elle vient de faire sa profession de foi au futur Messie. Jésus la prend par cet aveu, et lui dit : « C’est moi, qui vous parle, qui suis le Christ. »

XX. — Comme l’éclair déchire la nue et illumine instantanément l’horizon, le mot divin : Je suis le Christ, déchire les voiles qui couvraient l’œil intérieur de la Samaritaine, l’illumine d’un rayon surnaturel et fait évanouir tous les retardements. Subitement convertie par un mot du Sauveur, comme saint Pierre le fut par un de ses regards, elle oublie ce qu’elle est venue faire, laisse sa cruche et court à la ville annoncer la grande nouvelle. « Venez voir, s’écrie-t-elle, un homme qui m’a dit tout ce que j’ai fait. Ne serait ce point le Messie ? » Elle ne doute pas, mais elle veut engager doucement ses compatriotes à venir le voir.

XXI. — Apôtre aussitôt que néophyte, la Samaritaine eut la consolation de voir sa prédication couronnée d’un grand succès. « Les habitants de Sichar sortirent donc de la ville et vinrent à Jésus ; plusieurs crurent en lui à cause de la parole de cette femme, qui avait rendu ce témoignage : Il m’a dit tout ce que j’ai fait. Quand, donc, les Samaritains furent venus vers lui, ils le prièrent de demeurer avec eux, et il y demeura deux jours. Et un beaucoup plus grand nombre crurent en lui à cause de ses discours, et ils disaient à la femme : Ce n’est déjà plus pour ta parole que nous croyons, car nous l’avons entendu, et nous savons qu’il est véritablement le Sauveur du monde. »

XXII. — L’apostolat que l’heureuse Samaritaine venait de commencer auprès de ses compatriotes, elle continua toute sa vie de l’exercer sur elle-même, sur sa famille, sur ses enfants et sur bien d’autres. Sur elle-même ; elle est devenue une grande sainte, dont la tradition de l’Orient et de l’Occident nous a révélé le nom : elle s’appelait Photina. C’est sous ce nom béni qu’elle est placée au Martyrologe romain dont voici les paroles : « Le même jour (20 mars), les saints Photina, la Samaritaine, Joseph et Victor, ses fils ; et aussi Sébastien, général, Anatolius, Photius ; ainsi que Photidis, Parascévès et Cyriaque, ses sœurs, qui tous ayant confessé Jésus-Christ obtinrent la palme du martyre[[112]](#footnote-113). »

XXIII. — Dans sa Bibliothèque, à l’article Samaritána, le célèbre Ferraris parle comme le martyrologe romain : « La Samaritaine qui trouva Notre-Seigneur auprès du puits du patriarche Jacob, et qui l’y convertit, est communément appelée Photina. C’est sous ce nom qu’elle est honorée par l’Église, comme une vraie martyre, avec ses deux fils et d’autres martyrs[[113]](#footnote-114). »

XXIV. — Sur l’identité de la Samaritaine, l’Église grecque est d’accord avec l’Église latine. « Au vingt mars, écrit Baronius, les Ménologes des Grecs disent que la sainte honorée en ce jour est bien la Samaritaine dont parle saint Jean au quatrième chapitre de son Évangile ; ce qu’affirme aussi l’ancien Martyrologe du mont Cassin[[114]](#footnote-115). »

Apôtre pour elle même, Photina le fut aussi pour sa famille. Il est plus que probable que ses deux fils et ses sœurs, tous martyrs, lui furent redevables de leur foi, de leur courage et de leur bonheur éternel[[115]](#footnote-116).

XXV. — Les ménologes ou martyrologes de l’Église grecque, entre autres un ménologe publié au dixième [siècle](#ch503c) par ordre de l’empereur Basile ; puis un autre traduit du grec, en [1580](#ch040c), par Jérémie, patriarche de Constantinople, et aussi par le cardinal Sirlet, nous font connaître les travaux apostoliques de la courageuse Samaritaine, ceux de ses enfants et leur glorieux martyre. Nous allons en donner un abrégé, tiré d’un très ancien manuscrit grec, conservé au collège de Clermont (aujourd’hui Louis-le-Grand, à Paris) des pères jésuites, dont le texte est préféré par les Bollandistes.

XXVI. — « Le vingtième de mars, combat de sainte Photine, la Samaritaine avec laquelle s’entretint Notre-Seigneur auprès du puits, et de ses compagnons : Joseph et Victor, ses fils ; Sébastien, général, et Anatolius et Photius ; ainsi que les sœurs de la Samaritaine : Photidis, Parascévès et Cyriaque. Au temps de Néron et après la mort de saint Pierre et de saint Paul, Photina, accompagnée de son fils Joseph, vint à Carthage, ville d’Afrique, et y prêchait Jésus-Christ.

« Son fils Victor fit courageusement la guerre contre les Avares, peuple féroce qui habitait au delà du Danube. Sa valeur lui valut le commandement de l’armée ; mais il reçut en même temps l’ordre de passer dans les Gaules et d’y massacrer tous les chrétiens. Il n’en fit rien. Au contraire il portait tout le monde à embrasser la foi. Entre tous, il convertit un de ses collègues, Sébastien, général comme lui.

XXVII. — « Néron en étant informé le fit arrêter et conduire à Rome chargé de chaînes. De plus, ayant appris que sa mère et son frère avaient abandonné leur religion et prêchaient le Christ à Carthage, il ordonna de les saisir et de les amener à Rome en sa présence. Quand ils furent tous réunis, il les soumit à d’affreux tourments. Aux uns il fit arracher les yeux ; d’autres furent jetés dans un cachot rempli de bêtes venimeuses. Mais Notre-Seigneur et les bienheureux apôtres leur apparurent et les comblèrent de consolations.

XXVIII. — « Après trois ans, on les tira de prison et on les suspendit par la tête sur un foyer, tandis que les licteurs leur arrachaient la peau. Après avoir écorché sainte Photide, ils l’attachèrent à deux arbres pliés l’un contre l’autre, qui en se séparant la partagèrent en deux. Tous les autres périrent par le glaive, excepté la bienheureuse Photina, qui, après être restée longtemps en prison, et ayant rendu grâce à Dieu, s’endormit dans le Seigneur.

XXIX. — Quelques-unes de ses reliques, précieusement recueillies, furent remises par l’empereur Rodolphe II à saint François de Borgia, qui, en [1587](#ch041c), les donna à la maison professe des jésuites, à Lisbonne. Rome a gardé sa tête. « La tête de la Samaritaine, dit Baronius, est gardée à Rome, dans la basilique de Saint-Paul, par les bénédictins du mont Cassin[[116]](#footnote-117). »

Ainsi parlent le martyrologe du mont Cassin, Octave Pancirole dans son Trésor caché de la ville de Rome, et les Bollandistes au 20 mars, p. 81, édit. anc. : Venerándum étiam caput S. Photínæ asservári Romæ apud S. Paulum a mónachis cassinénsibus.

Terminons par le témoignage de Cornélius à Lapide : « Cette sainte femme, brillant d’amour pour son Sauveur, appela ses compatriotes afin qu’ils reconnussent le Messie, qu’elle-même avait reconnu. C’est pourquoi sa tête est religieusement conservée à Rome dans la basilique de Saint-Paul, où elle m’a été montrée parmi d’autres saintes reliques[[117]](#footnote-118). »

L’ineffable bonté du Sauveur Jésus, la reconnaissance de la Samaritaine, son amour et son zèle à toute épreuve pour la gloire de son bienfaiteur sont autant de leçons pour nous qui brillent d’un éclat incomparable dans cette divine histoire.

Voir : Bar., Martyol. Rom., 20 mart. ; id., an. 31, n. 50 ; Cor. a Lapid., in Joan. IV, 29 ; Mgr Mislin, les Lieux Saints, t. II, c. XXXIV ; Sepp, Vie de N-S. J.-C., t. I, c. XI ; Bolland., Acta S S., 20 mart. ; Deuter. XXVI et XXVIII ; Josué, VII, 31 ; Octav. Paucirol., in Thesáuro abscóndito urbis Rom. ; Reg. XI ; Eccles. XIV, etc.

## XIII. LES FRÈRES DU SEIGNEUR

I. — « Comme il parlait encore à la multitude, sa mère et ses frères étaient dehors cherchant à lui parler. Et quelqu’un lui dit : Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et vous cherchent. Et il répondit à celui qui lui parlait : Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Étendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fera la volonté de mon Père, qui est dans les deux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère[[118]](#footnote-119). »

II. — Ces frères et ces sœurs de Notre-Seigneur reparaissent plusieurs fois dans l’Évangile. « Et venant parmi les siens, dit ailleurs saint Matthieu, il les instruisait dans leurs synagogues, en sorte qu’ils admiraient et disaient : D’où est venu à celui-ci cette sagesse et cette puissance ? N’est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s’appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D’où viennent donc à celui-ci toutes ces choses[[119]](#footnote-120) ? »

Et saint Jean : « Ses frères donc lui dirent : Partez d’ici et allez en Judée, afin que vos disciples aussi voient les œuvres que vous faites. Car personne n’agit en secret, lorsqu’il cherche à se faire connaître. Si vous faites ces choses manifestez-vous au monde. Car ses frères non plus ne croyaient pas en lui, mais Jésus leur dit : Mon temps n’est pas encore venu, mais le vôtre est toujours prêt[[120]](#footnote-121). »

III. — Que faut-il entendre par ces frères et ces sœurs de Notre-Seigneur ? Qui étaient-ils ? Que signifient les paroles que Notre-Seigneur leur adresse ? D’où vient qu’ils ne croyaient pas en lui ?

D’abord, il est de foi que la très sainte Vierge n’a pas mis au monde d’autre enfant que Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et qu’elle est toujours restée vierge, après comme avant son divin enfantement. Il est également certain que saint Joseph n’a point eu d’autre épouse que la très sainte Vierge et que lui-même est toujours demeuré vierge. Cette vérité, transmise par la tradition, est tellement indubitable que saint Pierre Damien, écrivant au pape Nicolas, dit que telle est la foi de l’Église[[121]](#footnote-122).

IV. — On sait également par une tradition certaine que sainte Anne, mère de la très sainte Vierge, n’eut pas d’autre époux que saint Joachim, et qu’elle ne donna le jour qu’à la bienheureuse Reine des anges et des hommes. « Tous les Pères de l’Église, dit Baronius, les plus anciens comme les plus rapprochés de nous, enseignent unanimement que sainte Anne n’eut d’autre époux que saint Joachim et qu’elle n’eut jamais d’autre enfant que la sainte Vierge[[122]](#footnote-123). »

V. — Les personnes qui nous occupent n’étaient donc ni les frères ni les sœurs de Notre-Seigneur dans le sens restreint et naturel du mot[[123]](#footnote-124).

Pourquoi donc sont-ils appelés ses frères et ses sœurs ? La réponse est aisée. Chez les Juifs, et même chez d’autres peuples de la haute antiquité, il était d’usage de donner le nom de frères et de sœurs aux proches parents. Ainsi, nous voyons dans la Genèse Abraham appeler frère, Loth son neveu[[124]](#footnote-125), et sœur, Sara sa femme[[125]](#footnote-126). Le même nom se donnait quelquefois à des parents plus éloignés. Jacob appelle frères les bergers de Haran[[126]](#footnote-127). L’ancien Testament est plein d’appellations semblables.

VI. — On les trouve également dans l’Évangile. Notre-Seigneur appelle frères ses apôtres et même tous les hommes[[127]](#footnote-128). Ce langage, si propre à resserrer les liens de la charité, est continuellement sur les lèvres de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean. Il continue d’être usité dans les constitutions des Papes, dans les mandements des évêques, dans les sermons des prédicateurs. Le mot de frères et de sœurs a donc une signification beaucoup plus étendue que celle qui résulte des liens du sang.

VII. — Voyons cependant quelles étaient les personnes désignées dans l’Évangile sous le nom de frères et de sœurs de Notre-Seigneur. Mathan, grand-père de saint Joseph, eut trois enfants : deux filles, Sobé et Anne, et un fils, Jacob.

Sobé fut mère d’Élisabeth qui épousa Zacharie, et donna le jour à saint Jean-Baptiste.

Anne épousa Joachim, et fut l’heureuse mère de l’auguste Marie.

Jacob, dont l’épouse n’est pas nommée, devint le père de saint Joseph, époux de la sainte Vierge, puis de Cléophas ou Alphée.

Cléophas épousa une fille appelée Marie et désignée dans l’Évangile par le nom de son mari, Marie de Cléophas.

VIII. — De ce mariage naquirent six enfants : deux filles et quatre fils.

Les filles sont : Salomé et Marie ; les fils : Jacques, Joseph, Jude et Simon.

Salomé épousa Zébédée, pêcheur de Bethsaïde. Cette ville, dont le nom hébraïque signifie ville des pêcheurs, était une ville importante de la Galilée. Située sur le bord de la mer de Tibériade, à trois lieues environ de Capharnaüm, elle fut l’heureuse patrie des apôtres Pierre, André, Philippe, Jacques et Jean. Souvent Notre-Seigneur daigna l’honorer de sa présence et la rendre témoin de ses miracles.

Mais la résistance opiniâtre qu’elle opposa aux appels de la grâce finit par lui attirer ces terribles anathèmes de Notre-Seigneur : « Malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les prodiges qui ont eu lieu dans ton enceinte avaient eu pour témoin Tyr et Sidon, ces villes auraient fait pénitence dans la cendre et le cilice[[128]](#footnote-129). » Bethsaïde a porté la peine de son endurcissement. Aujourd’hui elle n’est plus qu’une ruine.

IX. — Salomé fut mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l’Évangéliste.

On ne voit pas que Marie, sœur de Salomé, ait été mariée.

Les quatre fils de Cléophas furent saint Jacques le mineur, et saint Jude, apôtre ; Joseph, qui fut un des soixante-douze disciples, et Simon, successeur de saint Jacques, son frère, sur le siège de Jérusalem, et qui fut martyrisé la dixième année du règne de Trajan.

X. — De cette généalogie il résulte ce qui suit

1° Sainte Élisabeth était cousine germaine de la sainte Vierge ;

2° Saint Jean-Baptiste, petit-cousin de Notre-Seigneur ;

3° Saint Jacques le Majeur et saint Jean l’Évangéliste, petits-cousins de Notre-Seigneur

4° Saint Jacques le Mineur, saint Jude, Joseph et Simon, ainsi que leurs sœurs, Marie et Salomé, cousins germains de Notre-Seigneur.

Remarquons que saint Jacques le Mineur était oncle de saint Jacques le Majeur, par conséquent plus âgé. Mais il est appelé mineur parce qu’il fut appelé à l’apostolat après son neveu.

XI. — De tous ces membres de la famille de Notre-Seigneur, selon la chair, quels sont ceux qui cherchaient à lui parler, et d’où vient que Notre-Seigneur fait semblant de ne pas les connaître ? L’Évangile nomme seulement la sainte Vierge : Voilà votre mère et vos frères, qui sont dehors, et vous cherchent. Les autres étaient vraisemblablement quelques-unes des personnes dont nous venons de donner la Este ; mais l’Évangile tait leurs noms.

XII. — Quant à la réponse de Notre-Seigneur : Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Il faut y reconnaître un double sens. Adressée à la sainte Vierge, elle n’implique ni reproche ni dureté. On y voit la même pensée que le Fils de Dieu, âgé de douze ans, exprimait à sa tendre mère, dans le temple de Jérusalem : Ne saviez-vous pas que je dois être où m’appellent les affaires de mon Père ? la même qu’il lui manifestait, en présence des convives, aux noces de Cana : Femme, que vous importe à vous et à moi ? Mon heure n’est pas encore venue. Jésus ne renie pas sa mère, il ne la blâme pas ; il fait seulement ressortir devant la foule sa filiation divine et la supériorité de pensées et d’affections dont elle remplit son âme.

XIII. — S’agit-il des parents de Notre-Seigneur ? Les paroles du divin Maître renferment une réprimande : tel est le sentiment des Pères et des commentateurs. Malgré l’éclat de ses miracles et la divine sublimité de sa doctrine, ils ne croyaient point en lui. Néanmoins, sa gloire rejaillissant sur eux, ils tenaient à montrer qu’ils étaient de ses parents.

De là, leur apparition soudaine et intempestive au milieu de sa prédication, et le messager qu’ils envoient pour lui signaler leur présence. De là, les conseils qu’ils lui donnaient de se manifester au monde et de faire éclater sa puissance sur le grand théâtre de la capitale. Notre-Seigneur confond leur vanité et réprime leur ambition devant tout le peuple, en leur disant que ses véritables frères sont ses disciples.

XIV. — Or, ces parents de Notre-Seigneur n’étaient pas ses disciples. Plusieurs le devinrent ; mais à l’heure présente ils ne croyaient point en lui. Si on demande la cause de leur incrédulité, malgré la foi de tant d’autres, Notre-Seigneur lui-même veut bien se charger de donner la réponse. « Il n’y a pas, dit-il, de prophète sans honneur, si ce n’est dans sa patrie et dans sa maison[[129]](#footnote-130). »

XV. — La scène que nous venons de décrire se passait à Nazareth. Les habitants de cette petite ville, ayant vu Jésus enfant comme les autres enfants, ouvrier comme les autres ouvriers, pauvre comme les autres pauvres ; connaissant saint Joseph qu’ils croyaient son père, et Marie sa mère, vivant modestement du travail de leurs mains ; poussés d’ailleurs par ce sentiment trop ordinaire qui porte à jalouser la gloire de ceux qui ont été nos égaux, peut-être nos inférieurs par l’âge et par la condition ; enfin, se rappelant la familiarité dans laquelle ils avaient, pendant vingt années, vécu avec le fils du charpentier : ils pouvaient moins que les étrangers le regarder comme un Dieu. C’est une grande leçon pour ceux que Notre-Seigneur charge de continuer sa mission parmi les homme.

XVI. — On ne s’étonnera pas de voir la très sainte Vierge dans la compagnie de ceux de ses parents qui ne croyaient pas en son Fils, si l’on se rappelle qu’elle est la mère de la miséricorde. Elle connaissait d’ailleurs leur droiture, et elle savait combien il leur était difficile de renoncer à la supériorité que l’âge, l’expérience et une sorte d’affection paternelle semblaient leur donner sur Notre-Seigneur.

Ils l’avaient vu tout petit à son retour d’Égypte. Ils avaient aimé cet enfant si beau, si doux, si aimable. Et Jésus aussi, fidèle observateur de tous les devoirs de famille, leur avait témoigné l’affectueuse déférence qu’il devait à leur âge et à leur proche parenté.

XVII. — Car on ne peut guère douter que ce ne fussent des enfants de saint Cléophas, frère de saint Joseph. Les deux aînés, saint Jacques et saint Jude, faisaient partie du collège apostolique ; mais saint Joseph Barsabas et saint Siméon ne furent admis que plus tard au nombre des soixante-douze disciples. Petits-neveux de sainte Anne, sœur de leur aïeul Jacob, par conséquent cousins de la très sainte Vierge, ils étaient devenus ses neveux par son mariage avec saint Joseph.

Or saint Siméon qui fut martyrisé en l’an [107](#ch043c), à l’âge de cent vingt ans[[130]](#footnote-131), avait treize ou quatorze ans de plus que Notre-Seigneur. Son frère et lui étaient donc arrivés à l’âge d’homme lorsqu’il n’était encore qu’un enfant.

XVIII. — Il est certain qu’ils demeuraient ou allaient souvent à Nazareth, puisque les habitants les connaissaient par leurs noms et disaient que leurs sœurs demeuraient au milieu d’eux[[131]](#footnote-132). Ils avaient dû visiter fréquemment la très sainte Vierge pendant la maladie et après la mort de leur oncle saint Joseph, comme firent les Juifs de Jérusalem qui allèrent consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère Lazare[[132]](#footnote-133). La très sainte Vierge en les accompagnant auprès de Notre-Seigneur voulut adoucir par sa présence la leçon que son Fils allait leur donner ; elle leur en fit comprendre le sens profond et les amena enfin à reconnaître la sagesse divine qui était en lui.

XIX. — Nous verrons dans les biographies suivantes ce que devinrent, après la mort de Notre-Seigneur, ces frères et ces sœurs, membres comme lui de la famille de David. Rappelons seulement ici que quarante ans après la Passion il existait encore des rejetons de la race royale, cousins, par conséquent, ou petits-cousins du Sauveur. Ils furent même l’objet de persécutions particulières de la part de Vespasien et de son fils Domitien. Ces persécutions peu connues expliquent un fait important de l’histoire sacrée et profane de la même époque. Il s’agit de la prétention de Vespasien à se faire passer pour le Messie.

XX. — Au temps de Notre-Seigneur tous les anciens oracles annonçaient la venue prochaine d’un grand personnage, qui partirait de la Judée et serait le maître du monde. Or, par ses exploits en Judée, Vespasien était devenu célèbre entre tous. Peu de mois après la conquête, il avait été acclamé empereur, par conséquent maître du monde. Le démon profita de toutes ces circonstances. Il connaissait le vrai maître du monde, il savait qu’il était venu, et venu pour détruire son règne. Afin d’en retarder la ruine, en donnant le change sur la personne du Messie, voici quelle fut sa tactique.

XXI. — Sous son inspiration, les flatteurs de Vespasien lui persuadèrent qu’il était lui-même le grand personnage, prédit par les oracles et attendu de toutes les nations. Peu ou beaucoup de vanité aidant, Vespasien donna dans le piège. Difficilement il pouvait y échapper. Le Messie était annoncé comme devant sortir de la Judée, et en sortir actuellement : il en sortait actuellement ; comme devant être un thaumaturge et le prince de la paix. Il restait à donner à Vespasien ces deux derniers caractères : Satan l’entreprit.

XXII. — Quant au premier, presque tous les historiens du temps parlent des prodiges opérés par Vespasien : écoutons seulement Tacite, « Pendant qu’à son retour de Judée Vespasien était à Alexandrie, attendant un temps favorable pour s’embarquer, il arriva plusieurs miracles, multa mirácula, qui manifestèrent la faveur des dieux pour ce prince.

« Averti par Sérapis, que les superstitieux Égyptiens tiennent pour le plus grand de leurs dieux, un habitant d’Alexandrie, privé de la vue, vient se jeter à ses genoux en le suppliant de le guérir. Il conjure le prince de daigner lui toucher les joues et les yeux avec sa salive. Un autre, estropié de la main, vient par ordre du même dieu prier César de lui marcher fortement sur le membre malade.

XXIII. — « Vespasien commence par rire et se moquer. Les malades insistent. Tantôt César craint d’être accusé de vanité, tantôt, ébranlé par les supplications des malades et par les flatteries de ses courtisans, il se laisse aller à la confiance. Enfin, il ordonne aux médecins d’examiner si cette cécité et cette infirmité peuvent être guéries par les moyens humains. Les médecins exposent différentes opinions. Chez l’un, disent-ils, la faculté de voir n’est pas entièrement détruite, elle peut revenir si on lève les obstacles ; chez l’autre, les muscles sortis de leur place peuvent, au moyen d’une pression salutaire, y rentrer ; peut-être est-il à la volonté des dieux d’opérer cette double guérison par le divin ministère du prince qu’ils ont choisi. Dans tous les cas, si le remède réussit, la gloire en reviendra à César ; s’il ne réussit pas, la honte sera pour les malades[[133]](#footnote-134). »

XXIV. — Suspendons un instant le récit de Tacite, et cherchons à deviner quelle sera la conduite de Vespasien. « Étant en Judée, écrit Suétone, Vespasien consulta l’oracle du Dieu Carmel. Les sorts lui donnèrent l’assurance que tout ce qu’il penserait ou imaginerait, si grand qu’il fût, lui arriverait[[134]](#footnote-135). »

Ajoutons qu’en ce moment le célèbre magicien, Apollonius de Tyane, grand ami de Vespasien, se trouvait à Alexandrie, où il s’attirait l’admiration publique par ses prestiges. Il est plus que probable qu’il fut, dans la circonstance dont il s’agit, l’instigateur et l’aide du nouveau César.

XXV. — « En conséquence, continue Tacite, convaincu que tout céderait à sa fortune et que pour lui il n’y avait plus rien d’incroyable, d’un air satisfait, en présence de toute la multitude attentive, Vespasien accomplit exactement ce qu’on lui demande. Aussitôt la main est guérie, et la lumière rendue à l’aveugle. Les témoins du double fait le racontent encore maintenant qu’il n’y a aucun intérêt à mentir : utrúmque qui interfuére nunc quoque mémorant, postquam nullum mendácio prétium[[135]](#footnote-136). »

XXVI. — On aura facilement remarqué l’air de famille qui existe entre les miracles de Vespasien et ceux des convulsionnaires de Saint-Médard. Quoi qu’il en soit, le démon atteignait son but, et faisait de Vespasien la contrefaçon vivante du Messie. Pour la compléter, il fallait ajouter un nouveau trait. Notamment par Isaïe, le Messie était annoncé comme le prince de la paix : princeps pacis.

Afin de montrer que ce caractère se vérifiait en lui, Vespasien, de retour à Rome, s’empressa de bâtir le Temple de la Paix.

XXVII. — Toutes les parties de l’empire furent mises à contribution pour le construire et pour l’orner. L’Italie, la Sicile, la Grèce, l’Afrique envoyèrent des blocs gigantesques du plus beau marbre. L’or employé à profusion, les fresques les plus brillantes mirent en relief les ornements d’architecture, la hardiesse des voûtes et les proportions colossales de l’édifice. Par les ruines qu’on voit encore, ce monument surpassait en magnificence tous ceux de l’ancienne Rome. Orné des statues les plus belles, ce temple renfermait toutes les merveilles que les hommes studieux allaient chercher dans l’univers entier. Là furent déposées, entre les objets précieux des anciens temps, les vases et les meubles d’or enlevés au temple de Jérusalem et dont l’empereur était très fier. Quant au livre de la loi et au voile de pourpre du tabernacle, Vespasien voulut les conserver dans le palais impérial.

La sixième année de son règne, l’an [77](#ch044c) de Notre-Seigneur, il fit la dédicace du temple. Au frontispice brillait en lettres d’or la fastueuse inscription : Pacis ætérnæ, à la Paix éternelle.

XXVIII. — Vainqueurs dans des guerres plus importantes que celles de Judée, aucun des généraux ou des empereurs romains n’avait eu la pensée d’élever un temple à la déesse de la Paix. Pourquoi cette nouveauté de la part de Vespasien ? Nous l’avons dit : par ce monument, il voulait montrer qu’il était le Prince de la paix et l’auteur de la paix éternelle, conformément aux oracles des prophètes, dont ses courtisans, et en particulier le prêtre juif Josèphe, lui faisaient publiquement l’application.

XXIX. — Néanmoins, soit qu’il eut des doutes sur sa qualité de messie, soit qu’il voulût ôter au monde l’espérance d’un autre messie, en anéantissant la famille de laquelle on l’attendait, Vespasien fit faire une exacte recherche des descendants de David. Dirigée par une politique soupçonneuse et jalouse, cette recherche aboutit au massacre d’un grand nombre d’enfants, d’hommes et de femmes, uniquement coupables d’avoir du sang de David dans leurs veines.

Toutefois, la parenté de Notre-Seigneur ne périt pas entièrement, nous la voyons encore porter ombrage à Domitien. Comme son père, trompé par les flatteurs, ce prince croyait sa famille, la famille du Messie. En même temps, il savait que les Juifs continuaient d’attendre un messie de la famille de David. C’est pourquoi il entreprit d’achever l’œuvre de son père en anéantissant la postérité du saint Roi.

XXX. — La quatorzième année de son règne, l’an [97](#ch045c) de Notre-Seigneur, des sectaires juifs vinrent lui dire qu’il existait encore quelques parents du Christ. C’étaient deux neveux de l’apôtre saint Jude, appelé dans l’Évangile le frère du Seigneur. Domitien donna ordre à un vétéran de les lui amener : « — Êtes vous de la race de David ? leur demanda l’empereur. — Oui, seigneur, il en est ainsi. — Quelle est votre fortune en terres et en argent ? — Pour tout avoir, nous possédons en commun neuf mille deniers. Cette somme n’est pas en argent, c’est le prix que peuvent valoir trente-neuf arpents de terre, dont nous tirons, en les cultivant, de quoi vivre et de quoi payer les impôts. » En même temps, ils lui montrèrent leurs mains calleuses et fortement durcies par le travail.

XXXI. — Continuant de les interroger : « Que pensez-vous du Christ, leur dit Domitien ? De quelle nature est son royaume ? Quand et où doit-il paraître ? — Le royaume du Christ, répondirent-ils, n’est pas un empire terrestre comme les empires de ce monde ; c’est un empire spirituel et divin qui doit durer jusqu’à la fin des siècles. Alors le Christ, apparaissant dans l’éclat de sa gloire, jugera les vivants et les morts et rendra à chacun suivant ses œuvres. »

Domitien, les ayant entendus, ne prit contre eux aucune mesure sévère. Mais, méprisant la pauvreté de ces hommes, il ordonna de les laisser aller en liberté. Renvoyés de cette manière, les deux frères furent élevés aux dignités de l’Église, comme témoins et parents du Sauveur ; puis après la persécution ils prolongèrent leur vie jusque sous le règne de Trajan.

Tels sont les derniers frères de Notre-Seigneur et aussi les derniers descendants de David, dont l’histoire fasse mention.

XXXII. — Notre-Seigneur s’appelle souvent le fils de l’homme, et non le fils des hommes. Pourquoi ce nom ? Parce que dans l’ordre naturel il n’y a qu’un seul homme, le premier Adam, dont tous les autres hommes sont le prolongement. C’est ainsi que dans l’ordre spirituel il n’y a également qu’un seul homme, le second Adam, dont par le baptême tous les hommes sont le prolongement. Si donc, dit saint Paul, nous sommes l’image de l’homme terrestre, notre devoir est d’être l’image de l’homme céleste, ses enfants, son prolongement. À ce prix est notre vie éternelle.

Voir : Hegésippus, apud Euseb. Hist., lib. III, c. XI, XIX, XX ; Christoph. À Castro, de Deípara, c. 1 ; S. Epiphan. Hæres. 59 et 78 ; Baron. Apparátus ad ann. Eccles., n. 41 et 63 ; Canisius, de Maria Deípara, lib. IV, c. XX, p. 466, édit. in-fol., Ugolstad., 1577 ; Cor. a Lap. in Matth. XII, 46, 50 ; id. XIII, 51, 56 ; id. in Joan. VII, 3, 6 ; S. Hieron. in Matth. XII, 46 ; Baron. an. 71, n. 64 ; Joseph, de Bello Jud., lib. VII, c. XIVX. sub fin, lib. VIII, v. 5 ; Baron. an. 77, n. 1, 2, 3, etc., etc.

## XIV. LES DEUX MARIES

I. — Il y avait aussi là, à quelque distance de la croix, plusieurs femmes qui, de la Galilée, avaient suivi Jésus pour le servir. Entre elles étaient Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques et de Joseph, et la mère des enfants de Zébédée. — Parmi ces femmes étaient Marie-Madeleine et Marie (mère) de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé. — Se tenaient debout près de la croix de Jésus, sa mère et la sœur de sa mère, Marie (femme) de Cléophas, et Marie-Madeleine. — Lorsque le sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie mère de Jacques et Salomé achetèrent des parfums, afin de venir embaumer Jésus[[136]](#footnote-137). »

II. — À la différence des hommes, toutes les femmes qui figurent dans l’histoire de la Passion jouent un rôle admirable d’intelligence et de courage. L’une avertit Pilate de ne pas tremper ses mains dans le sang du Juste. Toutes devinent l’avenir, pleurent sur les calamités nationales qui vengeront l’auguste victime. Soutenues par une affection plus indomptable que la mort, quelques-unes viennent, malgré les insulteurs et les bourreaux, se placer debout au pied de la croix, et, par cet acte héroïque, protester jusqu’à la fin contre l’iniquité des juges.

On dirait qu’en ce jour la femme eut, plus que l’homme, la conscience intime du mystère réparateur. Autant qu’il était en son pouvoir, elle voulut concourir à la réhabilitation, en expiant par sa noble conduite la prévarication de sa mère, cause première des divines souffrances.

III. — Trois de ces admirables créatures qui avaient suivi le Sauveur dans ses voyages, pourvoi à tous ses besoins, et reçu son dernier soupir, s’occupèrent avec zèle du soin de sa sépulture. C’étaient Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé.

Rentrées dans leurs demeures, le vendredi soir, après la descente de la croix, elles attendaient avec empressement que le jour du sabbat fut passé, afin de pouvoir acheter les parfums nécessaires à l’embaumement de leur divin maître. Le sabbat finissait le samedi vers le soir. À peine ce moment est arrivé, qu’elles s’empressent de faire leurs emplettes et, dès le lendemain, avant l’aurore, elles sont sur le Calvaire.

IV. — À tous les points de vue, plus grandes que les Artémise, les Cornélie, les Porcie de l’antiquité païenne, ces glorieuses prémices de tant d’héroïnes chrétiennes méritent aussi d’être plus connues. Grâce à l’éducation anormale des générations modernes, elles le sont cependant beaucoup moins et sont beaucoup moins admirées. Nous allons esquisser la biographie de Marie mère de Jacques ou Marie Jacobé, et de Marie Salomé. Celle de Marie-Madeleine viendra en son lieu.

V. — Comme nous l’avons vu en parlant des fières de Notre-Seigneur, Marie Jacobé, c’est-à-dire mère de l’apôtre saint Jacques le Mineur, avait épousé Cléophas ou Alphée, frère de saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge. De là vient que, dans l’Évangile, elle est appelée indistinctement Marie mère de Jacques, ou Marie femme de Cléophas.

Belle-sœur de la Sainte Vierge, Marie de Cléophas eut quatre fils : les apôtres saint Jacques le Mineur et saint Jude, Joseph qui fut un des soixante-douze disciples, et Simon qui succéda à son frère saint Jacques le Mineur, sur le siège épiscopal de Jérusalem.

VI. — Sœur des quatre disciples dont nous venons de parler, Salomé était petite-nièce de sainte Anne, par conséquent petite-cousine de la Sainte Vierge. Elle avait épousé Zébédée, pêcheur de Bethsaïde, et elle était l’heureuse mère des deux apôtres saint Jacques le Majeur et saint Jean l’Évangéliste, qui se trouvaient ainsi cousins au second degré de Notre-Seigneur.

C’est elle qui, forte de sa parenté et poussée par un sentiment d’ambition maternelle, avait, pour ses fils, demandé au Sauveur les deux premières places dans son royaume. On connaît la réponse du Fils de Dieu : « Vous ne savez ce que vous demandez. » Réponse immortelle qui tombe de tout son poids sur les parents avides, pour leurs enfants, de dignités et surtout de dignités ecclésiastiques.

VII. — Quelques années après l’ascension de Notre-Seigneur, les deux saintes Marie Jacobé et Salomé furent, avec Lazare, ses sœurs et plusieurs autres, exposées sur une barque, qui aborda près de Marseille. En mourant, Notre-Seigneur avait le visage tourné vers l’Occident. Au témoignage des Pères, cette position mystérieuse annonçait que la lumière de la vérité brillerait sur l’Europe d’un éclat particulier. Dix-huit siècles justifient la consolante prédiction. Grâce à la persécution qui dispersa les chrétiens de Jérusalem, nos contrées ne tardèrent pas à recevoir le don de la foi.

VIII. — Au nombre des premiers apôtres des Gaules, la tradition constante et appuyée sur tous les genres de preuves met la pieuse colonie dont faisaient partie Marie Jacobé et Salomé. Non seulement le nom de ces illustres apôtres, mais le lieu de leur débarquement, les reliques qu’ils apportaient avec eux, leurs travaux, leur mort et leur sépulture, furent connus de nos aïeux.

IX. — En vain, une critique ignorante et partiale voulut, il y a quelques siècles, contester sur ce point nos titres de gloire. Les négations, les doutes, les préjugés ont disparu devant les faits mis au jour par la science moderne. Infatigable chercheuse, cette science a interrogé les monuments primitifs, écrits en pierre ou sur parchemin ; et de ces archives incontestables elle a montré que la tradition sortait pure comme l’eau de la fontaine. La voici, résumée par un ancien historien, très instruit et connaissant par lui-même les choses dont il parle : cet historien est Gervais de Tilbury, maréchal du royaume d’Arles à la fin du douzième siècle.

X. — « La province narbonnaise, dit-il, nous offre à l’endroit où le Rhône se jette dans la mer les îles Sticados nommées vulgairement les Camargues[[137]](#footnote-138).

« Là, sur le rivage de la mer, on voit la première des églises du continent qui ait été bâtie en l’honneur de Marie, la très sainte Mère de Dieu, et consacrée par plusieurs des soixante-douze disciples, chassés de la Judée et exposés sur la mer dans une barque sans voiles. C’étaient Maximin d’Aix, Lazare de Marseille, frère de Marthe et de Marie-Madeleine, Eutrope d’Orange, Georges du Velay, Trophime d’Arles. La consécration se fit en présence de Marthe, de Marie-Madeleine et de plusieurs autres.

XI. — « Sous l’autel de cette basilique, formé par les saints avec de la terre pétrie, et couvert d’une petite table de marbre de Paros, où est une inscription, il y a, selon une antique tradition pleine d’autorité, six têtes de corps saints, disposées en carré. Les autres membres de ces corps sont renfermés dans leurs tombeaux ; et on assure que de ce nombre sont les deux Maries qui, le premier jour après le Sabbat, vinrent avec des parfums, pour voir le tombeau du Sauveur[[138]](#footnote-139). »

Tel est le récit de l’historien. Parce qu’il est du moyen âge, il n’a pu, comme on devait s’y attendre, trouver grâce devant la critique moderne ; ou elle n’a pas connu son témoignage, ou elle n’en fait aucun cas : après avoir indiqué les quelques détails évangéliques concernant une de nos saintes, elle dit dédaigneusement : « C’est tout ce que l’Évangile nous apprend de Salomé, et ce que l’on ajoute de plus est apocryphe[[139]](#footnote-140). »

XII. — Comme tant d’autres, un pareil jugement est loin d’être sans appel. La révision n’en sera même pas difficile ; nous allons montrer que chaque affirmation de la croyance traditionnelle se vérifie par les faits. D’abord, le nom grec de Sticados donné, encore au douzième siècle, aux Camargues, est une preuve que ce pays fut longtemps habité par des Grecs, dont la langue devint l’idiome vulgaire. C’est pour la même raison qu’au quatrième siècle le grec se parlait encore à Arles et dans les villes voisines.

XIII. — D’ailleurs chacun sait qu’une colonie phocéenne fonda la ville de Marseille, six cents ans avant N.-S. Active, industrieuse, cette colonie s’étendit sur les côtes orientales et occidentales de la Méditerranée, pénétra dans l’intérieur des terres, bâtit Antibes, Nice, Agde et partagea le commerce maritime avec Carthage. Ses flottes allaient jusque dans l’Océan et quelques-unes dans la Baltique.

Fidèle au culte des souvenirs, Marseille a perpétué ses antiques gloires dans l’inscription suivante qu’on lisait, naguère encore, sur le fronton de l’hôtel de ville : « Massilia Phocensium filia, Romae soror, Athenarum aemula, Carthaginis terror, Caesaris armis vix cessit : Marseille fille des Phocéens, sœur de Rome, rivale d’Athènes, terreur de Carthage, fut à peine vaincue par les armes de César. »

XIV. — Les Camargues, ou, comme on dit plus communément aujourd’hui, la Camargue est un delta ou île d’environ quatre-vingts kilomètres de circuit. Elle est formée par le Rhône qui se divise en deux branches un peu au-dessous d’Arles, et par la Méditerranée où le fleuve se jette par différentes embouchures, appelées Gras, du mot latin gradus.

La tradition affirme que l’endroit où abordèrent les saints apôtres de la Provence est dans le voisinage du Gras d’Orgon, non loin de la petite ville qui porte encore le nom des Saintes-Maries, ou celui de Notre-Dame de la Mer. Cette ville, qui fait aujourd’hui partie du département des Bouches-du-Rhône, est un chef lieu de canton et compte à peine neuf cents habitants.

XV. — La tradition ajoute que, voulant rendre grâce à Dieu, qui les avait conduits par sa Providence, ces saints personnages lui élevèrent un autel de terre pétrie, parce que, sans doute, ils ne trouvèrent pas d’autres matériaux en ce lieu. Encore aujourd’hui, le voyageur peut s’assurer par ses propres yeux de l’exactitude de ce simple détail, en visitant, dans la ville des Saintes-Maries, l’église de Notre-Dame de la Mer.

XVI. — Elle est bâtie à l’extrémité méridionale de la Camargue, à la distance de sept grandes lieues de pays de la ville d’Arles et dans le plus affreux désert qu’on puisse imaginer. Le sol, comme celui des environs de Marseille, ne produit ni herbes, ni végétaux d’aucune espèce. On n’y trouve ni pierres, ni aucune sorte de matériaux propres aux constructions. De vastes cloaques d’où s’échappent, surtout en été, des exhalaisons fiévreuses, rendraient ce séjour insupportable aux étrangers ; et les habitants du pays en sont souvent les victimes.

XVII. — Cet autel vénérable, qui a existé jusqu’à l’époque de la révolution française, avait été vu par tous les pèlerins et signalé par tous les historiens de Notre-Dame de la Mer. La nature des matériaux était pour le savant évêque de Mende, Guillaume Durand, une preuve de sa haute antiquité. On sait que ce grand évêque fut légat du pape Grégoire X, au concile de Lyon, en [1274](#ch046c).

Dans son Rational des divins Offices, ouvrage destiné à tous les évêques du monde, il dit : « D’après la pratique universelle de l’Église, les autels doivent être de pierre. On lit cependant dans l’Exode que le Seigneur ordonna de faire un autel de bois de Céthim, qui est incorruptible. L’autel de Latran, à Rome, est aussi de bois ; et au comté de Provence, dans la ville des Saintes-Maries de la Mer, il y a un autel de terre, qu’élevèrent en ce lieu Marie-Madeleine, Marthe, Marie Jacobé et Marie Salomé[[140]](#footnote-141). »

XVIII. — Quant à la table de marbre de Paros dont l’autel fut recouvert, elle pouvait venir des ruines de quelque édifice civil ou religieux, dans lesquels, chacun le sait, les Grecs et les Romains prodiguaient les marbres de toute provenance[[141]](#footnote-142). On peut présumer, qu’elle fut placée sur l’autel, soit pour offrir une base plus convenable à l’oblation des saints Mystères, soit pour assurer la conservation de l’autel, en l’empêchant de tomber en poussière De plus, les saintes architectes avaient eu soin de mettre au milieu même de cet autel un petit pilier de pierre, pour empêcher apparemment que la chute de la tablette n’accélérât la chute de l’autel.

Malgré toutes ces précautions, le vénérable autel finit par avoir le sort de toutes les choses humaines. Ce fut sans doute afin d’en conserver les précieux débris qu’on les enfouit dans le chœur, où ils furent trouvés en [1448](#ch047c).

XIX. — Pour récompenser l’héroïque fidélité de ses amis, Dieu fit sourdre une source d’eau douce, qui existe encore, dans l’endroit même où ils s’étaient arrêtés, et où l’on ne trouvait jusque là que de l’eau salée. Ce prodige consolateur les détermina à convertir ce lieu en oratoire, qu’ils dédièrent en l’honneur de la bienheureuse Vierge Marie, leur très sainte belle-sœur et auguste cousine. Telle fut la raison qui décida les saintes Marie Jacobé et Salomé à se fixer elles-mêmes dans ce lieu, en se construisant une cellule jointe à l’oratoire, tandis que les autres saints personnages de la troupe apostolique allèrent exercer leur zèle à Marseille, à Aix et ailleurs.

XX. — Ces deux modestes édifices, l’oratoire et la cellule qui y était jointe, furent l’origine de l’Église actuelle de Notre-Dame-de-la-Mer, et le motif de la réédification de cette ville, après sa destruction par les Sarrasins. À défaut de monuments écrits, on peut avec assurance alléguer, comme preuve de l’antiquité de la tradition touchant l’apostolat et la mort des saintes Maries dans ce lieu, l’église actuelle de Notre-Dame de la Mer, une des plus intéressantes et, sans contredit, des plus anciennes qui subsistent.

XXI. — La structure de cet édifice, ses meurtrières, ses murailles fort épaisses, qui s’élèvent à une grande hauteur, et se terminaient par des créneaux, dominés aux angles par des tourelles ; le toit de cet édifice en pierres plates, dont la pente aboutit à une galerie qui fait tout le tour du rempart pour donner aux assiégés la facilité de le défendre ; enfin, la tour supérieure construite au-dessus de l’église, pour servir de retranchement, en cas que l’ennemi vint s’emparer de la nef, et qui était destinée à renfermer en temps de siège les provisions nécessaires à la vie et les armes propres à la défense : tout cet ensemble donne à l’église de Notre-Dame de la Mer l’aspect d’une vraie place de guerre.

La construction de cette église, unique en son genre, se perd dans la nuit des temps, et ne peut se placer à aucune des époques d’architecture religieuse assignée par les archéologues. La tradition se contente d’affirmer qu’elle est la plus ancienne qui ait été bâtie sur le continent.

XXII. — Non moins ancienne est la tradition touchant l’arrivée et la mort des saintes Maries à Notre-Dame de la Mer. On en voit la preuve manifeste dans un petit groupe qui termine la crête du toit de l’église du côté du couchant, et qui représente les saintes Maries Jacobé et Salomé, par le type reçu dans le pays pour désigner ces deux saintes : ce sont deux figures de femmes, placées dans une nacelle qui vogue sur la mer.

On ne peut pas supposer que ce groupe ait été ajouté après coup : il est sculpté dans la masse même de cette bande, et l’état de dégradation où il est aujourd’hui vient de la vétusté, puisque, étant placé au-dessus de l’église et entièrement isolé, il n’a jamais été exposé à être mutilé par personne. Si donc les fractures qu’on y remarque viennent des injures de l’air, il faut conclure que ce monument de sculpture est très ancien et contemporain de la construction de l’église. Il faut conclure encore à l’antiquité des armes de la ville de Notre-Dame de la Mer. Elles se composent d’une barque, portant deux figures de femmes debout, avec cette légende : Nam in pélago ; la barque sur la mer.

XXIII. — L’église des Saintes-Maries n’est pas seulement vénérable par son antiquité, elle l’est encore par les reliques qu’elle renferme. Sachant de la bouche même de Notre-Seigneur que la Palestine devait être bientôt dévastée, les saintes femmes avaient apporté avec elles, en partant de Jérusalem, trois têtes des Saints Innocents et une autre qu’on croit être celle de saint Jacques. Il est certain, du moins, que trois têtes de petits enfants, et une autre plus considérable, furent déposées dans la terre avec les corps des saintes Maries, qu’on inhuma à côté de la source, dans l’oratoire dédié à la très sainte Vierge, et où se trouvait l’autel dont nous avons parlé.

Cette nouvelle affirmation de la tradition immémoriale fut rendue incontestable, en l’an [1448](#ch048c), lorsque le roi René fit faire des fouilles dans l’église de Notre-Dame de la Mer. Jamais précautions plus minutieuses ne furent prises pour s’assurer du fait traditionnel. Jamais solennité plus grande que celle de l’élévation des saintes reliques.

XXIV. — Le roi envoya aux Saintes-Maries le chevalier d’Arlatan, son chambellan, pour présider aux fouilles. La tranchée ouverte, les ouvriers rencontrèrent près du grand autel une certaine quantité de terre, entièrement différente de celle qu’on avait trouvée jusqu’alors, et, au milieu, un petit pilier de pierre blanche tout corrodé, qui portait la petite table en marbre, et que par inadvertance les travailleurs rompirent en plusieurs morceaux.

En continuant la tranchée plus près de l’autel, ils découvrirent un corps humain qui avait les mains croisées sur la poitrine et qui répandait une très suave odeur ; puis, un autre corps environné de pierres minces appelées plaquettes ; enfin, près de l’oratoire placé au milieu de l’église, trois têtes d’enfants et une tête d’homme, qui par leur position semblaient décrire la figure d’une croix.

XXV. — Assuré d’avoir retrouvé les corps des saintes Maries, le roi désira donner à leur élévation le plus de solennité possible. Elle eut lieu trois mois après l’heureuse découverte, au mois de décembre [1448](#ch049c), en présence du roi René, du cardinal de Foix, légat du Saint-Siège, de douze archevêques et évêques, d’un grand nombre d’abbés, de professeurs en droit canonique et civil, de docteurs, de trois protonotaires apostoliques et de trois notaires publics. On découvrit exactement toutes les reliques indiquées par la tradition. Deux morceaux de marbre blanc furent trouvés sous la tête des saintes : l’un sous celle de sainte Marie Jacobé, avec cette inscription : hic jacet sancta maria jacobi ; l’autre sous celle de sainte Marie Salomé avec ces mots : hic jacet sancta maria salome.

XXVI. — Le 3 décembre, jour d’impérissable mémoire, le roi, la reine avec leur cour, le légat et les prélats, suivis d’une multitude de peuple accourue de la Provence et d’ailleurs, se rendirent à l’église magnifiquement ornée. Le cardinal chanta pontificalement la messe des saintes Maries, assisté des évêques, des abbés et de tous les autres ecclésiastiques, revêtus de leurs ornements. Ensuite on distribua des flambeaux, et tout le clergé avec le roi allèrent en procession vénérer les saintes reliques, placées à terre devant le maître autel.

Après quoi, le légat et les évêques de Marseille et de Conserans retirèrent les saints ossements, en essuyant la terre qui y était encore attachée, les lavèrent dans du vin blanc et les déposèrent dans une châsse double, faite en bois de cyprès, et revêtue en dehors et en dedans d’une riche étoffe de soie brochée d’or. On permit alors au peuple de venir les honorer.

XXVII. — Le lendemain, le légat plaça dans une châsse de bois de noyer, que le roi avait fait exécuter avec beaucoup d’art, les quatre têtes trouvées dans la chapelle des saintes, et déposa cette châsse dans la sacristie. Quant à celle qui renfermait les corps des saintes, il ordonna de la placer au-dessus de l’église dans la chapelle supérieure dite de saint Michel. Elle y fut élevée solennellement en présence du roi, des prélats et de tout le peuple.

XXVIII. — Cette châsse était fermée de quatre serrures qui avaient chacune une clef particulière. Deux de ces clefs furent remises au roi, pour être gardées dans son trésor, les deux autres au prieur du monastère de Montmajour. Le légat pria le roi de ne jamais remettre ces clefs à personne, sans l’agrément préalable du Pape ou de son légat, puis il intima au prieur la même défense, sous peine d’excommunication encourue par le seul fait : ce que l’un et l’autre promirent d’observer ponctuellement[[142]](#footnote-143). De là vient que la châsse ne fut ouverte que cinq fois jusqu’à la révolution française.

XXIX. — Heureux temps que ceux où les fêtes des Saints étaient les fêtes des peuples ; où les rois se faisaient un devoir de déclarer, par des hommages publics et personnels, leur majesté d’emprunt, vassale de la majesté divine ! Ainsi se reliait la vie du temps à la vie de l’éternité : ainsi s’affermissait la raison du pouvoir et du devoir ; ainsi l’autorité devenait paternelle et l’obéissance filiale ; et la société, constituée sur ses véritables bases, se trouvait à l’abri des révolutions qui, de nos jours, menacent perpétuellement son existence.

XXX. — Quoique séparée, en quelque sorte, du reste de la Provence, la petite ville de Notre-Dame de la Mer ne fut pas à l’abri de la tourmente qui à la fin du dix-huitième siècle sembla devoir anéantir les reliques et le culte des Saints. La critique de la renaissance avait nié l’existence de nos saints apôtres, il était logique que la révolution, fille légitime de la renaissance, voulût faire disparaître leurs restes sacrés.

Un insigne objet de vénération dans l’église des trois Maries était le coussin des saintes. C’était un des morceaux de marbre blanc qui, comme nous l’avons dit, fut trouvé sous la tête des saintes amies du Sauveur. Incrusté dans le mur de l’église et depuis plusieurs siècles couvert des pieux baisers de tant de milliers de pèlerins, cet objet sacré fut choisi par la révolution pour servir de pierre fondamentale à l’un des deux arbres de la liberté, qu’on planta dans le pays.

XXXI. — De plus, toute l’argenterie de l’église et notamment deux reliquaires en forme de bras, où se trouvaient enchâssées des reliques des Saints, furent transportés à Arles, pour être convertis en monnaie. Heureusement les corps des deux Saintes, étant alors enfermés dans une châsse en bois, ne pouvaient pas exciter la cupidité et furent négligés d’abord.

Mais, comme il était aisé de prévoir qu’ils seraient infailliblement profanés, le sieur Antoine Abril, alors en possession de l’église des Saintes-Maries, désirant prévenir ce malheur, invita secrètement, pendant la nuit du 22 octobre [1793](#ch050c), un honnête homme du pays, Antoine Molinier, à l’accompagner dans l’église ; et là, l’un et l’autre ayant ouvert la châsse, ils en retirèrent les reliques des Saintes, qui formaient deux paquets distincts. Ils les enveloppèrent dans de la grosse toile et les cachèrent sous terre, dans le bûcher d’Antoine Molinier.

XXXII. — Enfin celui des administrateurs du district d’Arles, qui avait été chargé de transporter dans cette ville l’argenterie de Notre-Dame de la Mer, voulut apparemment sauver un des saints bras. Du moins, quelque temps après, un autre administrateur du district ayant fait ouvrir un tiroir dans un certain meuble qui avait été à l’usage de son collègue, y trouva le reliquaire renfermant encore la sainte relique.

Ce précieux objet fut ensuite reporté à Notre-Dame de la Mer, dont la municipalité le remit, en [1797](#ch051c), en présence du peuple, à M. Joseph Barrachin, alors chargé de la conduite de cette paroisse. Les habitants reconnurent à l’unanimité l’identité de la relique, vénérée autrefois dans ce lieu. Ils signèrent un acte de cette reconnaissance qui fut certifié par le président de l’administration municipale. La joie du peuple se manifesta alors par des sanglots, et par le saint enthousiasme avec lequel on chanta le Te Deum.

XXXIII. — Elle n’éclata pas avec moins de vivacité, lorsque la municipalité, ayant résolu d’abattre les arbres de la liberté, on retira de terre le coussin des Saintes, et qu’on le porta comme en triomphe dans l’église où il fut replacé dans le mur comme auparavant. Mais l’allégresse publique sembla n’avoir plus de bornes à l’élévation des saints corps qu’on croyait perdus sans retour.

Le 21 mai [1797](#ch052c), le sieur Molinier ayant déclaré ce qu’il avait fait, toutes les autorités se rendirent sur le lieu désigné, et on trouva enfermées dans la terre les saintes reliques, dans le même état que le sieur Molinier avait décrit aux administrateurs municipaux. Celles de sainte Marie Salomé avaient été autrefois reconnues par Mgr de Mailly, archevêque d’Arles, et celles de sainte Marie Jacobé, par un évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ainsi qu’on le lisait sur les attestations attachées aux deux paquets et munies des sceaux de ces deux prélats.

XXXIV. — Les précieux trésors reposent maintenant dans l’église de Notre-Dame de la Mer ; et la procession des pèlerins, commencée il y a dix-huit siècles, pour honorer les saintes amies du Sauveur, continue de les glorifier et d’implorer leurs faveurs : ce n’est pas en vain. L’histoire est pleine des miracles opérés dans ce lieu béni. Nous n’en citerons que deux.

Parmi les rois, les reines, les savants, les hommes de la noblesse et les hommes du peuple qui se sont succédé au sanctuaire des saintes Maries, figure un grand évêque, originaire de Nantes et qui avait occupé le siège de Saint-Pol, depuis l’année [1332](#ch053c).

XXXV. — Ce prélat, appelé Pierre de Nantes, vint témoigner à nos Saintes sa reconnaissance pour une grâce signalée qu’il avait obtenue par leur intercession, et dont il fit lui-même le récit dans un discours qu’il prononça devant le peuple, en arrivant au terme de son pèlerinage.

« Pendant bien des années, dit-il, j’ai été tourmenté d’une cruelle goutte et privé de l’usage de presque tous mes membres, sans pouvoir même changer de position dans mon lit, que j’étais contraint de garder continuellement. Mon mal ayant encore augmenté et les médecins déclarant que je touchais à ma fin, j’ai eu recours dans cette extrémité aux saintes Maries, fait vœu d’aller visiter leur église, si, par leur intercession, j’obtenais la grâce de pouvoir m’y transporter, et sur-le-champ j’ai composé une hymne en leur honneur.

« Cette hymne à peine achevée, je m’endormis d’un profond sommeil. Vers le milieu de la nuit, étant à demi éveillé, je crus voir les deux saintes qui faisaient des onctions sur mon mal, et m’assurèrent qu’il était guéri. À mon réveil il l’était en effet ; dans l’excès de ma joie, après avoir raconté aux personnes de ma maison la vision et le miracle, je me suis levé plein de force, et mis en chemin pour Notre-Dame de la Mer. »

XXXVI. — Le prélat y fit de riches présents, et fonda trois autels en l’honneur des Saintes, l’un à Nantes, un au Val des Écoliers, le troisième, chez les Carmes, à Paris. Sa piété reconnaissante le porta encore à composer à la gloire de ses libératrices un office propre, qu’il récita lui-même tous les jours jusqu’à sa mort et qu’il faisait célébrer chaque année le 25 mai, dans une chapelle particulière.

XXXVII. — Le même jour, deux siècles plus tard en [1591](#ch054c), arriva le second miracle. Il eut lieu en présence d’une foule immense, accourue, suivant l’usage, à la fête des Saintes. Un jeune enfant, nommé Jean Antheaume, étant venu avec Marguerite Morel, sa mère, visiter l’église des Saintes-Maries, se précipita malheureusement par une des meurtrières qui sont au sommet de cette église. Sa mère s’en étant aperçue et voyant le danger de mort évident où était son fils par une telle chute, s’écria : Hélas ! Grandes saintes, sauver mon enfant. On vint au bruit de ses lamentations, et on trouva l’enfant assis par terre sans aucun mal, quoiqu’il fut tombé du haut de l’église.

XXXVIII. — Le curé des Saintes-Maries, appelé Antoine Béderride, qui accourut avec plusieurs autres personnes que la solennité avait rassemblées, voulut être peint au tableau, comme témoin du miracle. On voit encore aujourd’hui ce tableau dans l’église des Saintes. Il y est en compagnie d’une foule d’ex-voto et de monuments dont le nombre augmente de jour en jour ; preuves sensibles de la puissance des saintes amies du Sauveur et de la faveur avec laquelle sont écoutées les prières qu’on leur adresse dans ce vénérable sanctuaire.

XXXIX. — La dévotion tant de fois séculaire pour les saintes Maries ne vieillit pas. Chaque année, le 25 mai et le 22 octobre, elle reparaît dans toute sa vivacité : ces jours-là on célèbre la fête des Saintes avec une pompe extraordinaire et au milieu d’une grande affluence. Laissons parler un témoin oculaire.

« Nous y étant trouvé en [1841](#ch055c), nous avons eu lieu d’admirer la piété et la vive confiance de tous les habitants pour leurs saintes patronnes. Ce jour-là la population tout entière remplit l’église pour assister à la descente de la châsse des Saintes, gardée toute l’année dans la tour au-dessus de l’église. Les fidèles, ayant chacun à la main plusieurs flambeaux allumés, chantent des hymnes en l’honneur des Saintes, comme pour les inviter à descendre parmi eux et à prendre part à la fête.

« Bientôt la châsse paraît à une croisée, au-dessus de l’église ; au moyen d’une machine disposée pour cela dans la tour, elle descend insensiblement, au milieu des acclamations et des chants d’allégresse de tout le peuple et vient se reposer dans le sanctuaire, sur une estrade, où elle demeure exposée tout le jour. Le peuple assiste à la procession, et le soir, pendant le chant du Magnificat, la châsse s’élève peu à peu et va se replacer dans la tour. »

XL. — Ainsi se vérifie à l’égard des deux saintes Marie Jacobé et Salomé la promesse du Saint-Esprit : La mémoire des justes sera éternelle. Quel est le favori du monde, ancien ou moderne, son orateur, son poète, son sage, son législateur, son guerrier, qui jouisse d’une pareille immortalité ?

Ainsi encore se vérifie, grâce à une étude consciencieuse des anciens monuments, la tradition des siècles chrétiens. La critique moderne, si affirmative dans ses négations et si dédaigneuse pour le moyen âge, est réduite au silence ; et la France, si aimée de Dieu, rentre en possession de ses antiques gloires. Puisse-t-elle en être fière, et, dans les jours périlleux qu’elle traverse, recourir avec foi aux puissantes protectrices, apportées à ses rivages sur une barque sans gouvernail et sans voile : navis in pélago.

La plus grande partie de cette notice est prise des Monuments inédits sur l’apostolat de saint Lazare, etc., publiés par le savant et vénérable M. Paillon. 2 vol. in-fol., t. I, p. 1266. — Voir aussi : Ch. Barthélémy, Vie des SS. de France, t. I ; Cor. a Lap. in Matth. XIII, 55-56 ; saint Luc, XXVI, 10 ; Petrus de Natalibus, Calalog. SS., lib. IX, c. 91 ; Baron. Apparat. ad annal. Eccl., n. 64-67 ; et dans les Monuments inédits la réponse aux difficultés tirées du Martyrol. romain, 9 avril, 25 mai et 24 octobre, etc.

## XV. SAINT CLÉOPHAS

I. — Le chapitre XXIV de saint Luc, depuis le verset 13 jusqu’au verset 33, renferme un des plus suaves récits de l’Évangile. C’était sur le soir du jour de la résurrection de Notre-Seigneur : « Voilà que deux d’entre les disciples s’en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades. Et ils s’entretenaient de ce qui s’était passé. Or, pendant qu’ils parlaient et qu’ils s’entretenaient ensemble, Jésus lui-même s’approchant se mit à marcher avec eux. Mais quelque chose était sur leurs yeux, et les empêchait de le reconnaître. Et il leur dit : De quoi vous entre-tenez-vous en marchant ? Et pourquoi êtes-vous tristes ?

II. — « Et l’un d’eux, nommé Cléophas, lui dit : Êtes-vous seul étranger dans Jérusalem, au point d’ignorer ce qui vient de s’y passer en ces jours ? Et il leur dit : Quoi donc ? Ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, ce prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple ; et comme les princes des prêtres et nos chefs l’ont livré, pour être condamné à mort et l’ont crucifié. Or nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël : et de plus encore, voici maintenant le troisième jour depuis que ces choses sont arrivées.

III. — « Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont troublés ; car étant allées avant le jour au sépulcre, et n’ayant point trouvé son corps, elles sont venues, disant qu’elles ont vu les anges, qui les ont assurées qu’il vivait et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ont trouvé que toutes choses étaient comme les femmes les avaient rapportées ; mais pour lui, ils ne l’ont point trouvé. Jésus leur dit : Insensés, dont le cœur est si lent à croire ce que les prophètes ont annoncé ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrit toutes ces choses, et qu’il entrât ainsi dans sa gloire ? Et commençant depuis Moïse, et continuant par tous les prophètes il leur interprétait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Écritures.

IV. — « Et ils approchaient du bourg où ils se rendaient, et il parut vouloir aller plus loin. Mais ils le forcèrent de s’arrêter, disant : Demeurez avec nous ; car il se fait tard et le jour est déjà sur son déclin. Et il entra avec eux. Et étant à table, il prit le pain, et le bénit ; et l’ayant rompu il le leur donna. Dans ce moment leurs yeux s’ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut à leurs yeux. Et ils se dirent l’un à l’autre : Notre cœur n’était-il pas embrasé en nous, lorsqu’il nous parlait dans le chemin, et qu’il nous expliquait les Écritures ? Et se levant à l’heure même, ils retournèrent à Jérusalem, où ils trouvèrent assemblés les onze et ceux qui les suivaient, et ils leur racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils avaient reconnu le Seigneur à la fraction du pain. »

V. — Emmaüs, où se rendaient les deux disciples, était un bourg, distant de Jérusalem d’environ trois lieues, et renommé pour ses eaux thermales. C’était autrefois une place importante, mais des soldats romains y ayant été massacrés, Quintílius Varus, gouverneur de la Judée, la fit brûler, quelques années avant Notre-Seigneur. Soit à cause des nombreux étrangers que ses bains y attiraient, soit pour toute autre raison, Emmaüs fut promptement rebâti. Après la prise de Jérusalem, les Romains en firent même une ville considérable à laquelle, en souvenir de leurs victoires, ils donnèrent le nom de Nicopolis (ville de la Victoire). Commencée par Vespasien, elle fut agrandie par Alexandre Sévère et par Héliogabale. Un simple village, appelé Culonieh, la remplace aujourd’hui.

Parmi les sources chaudes qui faisaient la réputation d’Emmaüs, il y en eut une dont l’histoire nous a fait connaître la propriété miraculeuse. Voici en quels termes en parle l’historien grec Sozomène. « Avant d’arriver à Emmaüs, non loin de l’endroit où trois routes se rencontrent et où Notre-Seigneur, marchant avec Cléophas le jour de sa résurrection, feignit de vouloir se rendre à un autre bourg, se trouve une source salutaire, qui guérit de leurs maladies non seulement les hommes, mais les animaux. La tradition est que, dans un de ses voyages, le Sauveur accompagné de ses disciples se lava les pieds à cette source, et lui communiqua sa vertu miraculeuse. »

VI. — Les deux disciples s’entretenaient entre eux du Messie, de leurs espérances et de leurs regrets. On sait que lorsque deux disciples de quelque sage marchaient dans la campagne, ils devaient s’entretenir de la loi ; autrement ils étaient répréhensibles. C’est au milieu de la conversation de Cléophas et de son compagnon, dont le nom est incertain[[143]](#footnote-144), que Notre-Seigneur s’approcha d’eux, sous la figure d’un étranger. Après les avoir écoutés quelques instants il prit lui-même la parole, et leur montra tout ce que les Écritures disaient du Messie et surtout de ses souffrances. Le discours du divin Maître ravissait les heureux disciples, lorsqu’il feignit de vouloir les quitter. Ils s’y opposèrent, et mirent tant d’instance à le retenir, que l’Évangile dit qu’ils le forcèrent. Il entra donc avec eux dans la maison de Cléophas, et les récompensa magnifiquement de leur hospitalité.

VII. — S’étant mis à table avec eux, il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur présenta. Dans notre traité du Signe de la croix, nous avons montré que l’usage de bénir le pain, en d’autres termes de dire le Bénédicité, est aussi ancien que le monde, aussi étendu que le genre humain : commun aux juifs, aux gentils, aux Grecs, aux Romains, aux sauvages même, en un mot à tous les peuples et peuplades des quatre parties du monde : de sorte qu’il n’y a, pour manger sans prier ; que les bêtes et ceux qui leur ressemblent.

VIII. — Chez les juifs, dans les repas ordinaires, c’était le père de famille qui récitait la prière. Mais lorsqu’un docteur de la loi était présent, c’est lui qui disait le bénédicité ; les convives répondaient : Amen. Celui qui avait bénit la table rompait aussi le pain, et le présentait aux convives. Ceux-ci ne commençaient à manger qu’après qu’il avait goûté aux mets. Jésus commença donc la prière traditionnelle : Bénissez le Seigneur qui nous a donné le pain de la terre ; et les deux disciples répondirent : Amen.

IX. — Il rompit alors le pain ; et il le leur offrit. Mais ce pain était devenu entre ses mains son propre corps ; de sorte que Notre-Seigneur lui-même est le premier qui ait donné la communion sous une seule espèce ; d’une part, il n’est nullement question de consécration de calice ; d’autre part, aussitôt après la porrection du pain les yeux des disciples furent ouverts, et ils reconnurent Notre-Seigneur, qui disparut. Ainsi se trouve justifié d’avance l’usage de la communion sous une seule espèce. Nous voyons ici la récompense de l’hospitalité et l’effet admirable de la sainte Eucharistie. C’est en mangeant la chair de l’Homme-Dieu, que le chrétien ouvre les yeux à la vérité sur tous les devoirs de la vie et qu’il trouve la force de les accomplir. La pauvre humanité a toujours eu la conscience plus ou moins nette de ce fait mystérieux et faim de cet aliment divin. De là, chez tous les peuples, des sacrifices sanglants et la manducation de la chair immolée, c’est-à-dire consacrée, et en quelque sorte divinisée par le sacrifice.

X. — On croit que le bénédicité dont il est question dans notre évangile n’est pas celui qui avait lieu au commencement du repas. Il serait donc probable que Notre-Seigneur voulut manger avec les deux disciples, afin de les convaincre qu’il n’était pas un fantôme ; et que ce fut vers la fin du repas qu’il bénit le pain, et, comme dans la dernière cène, le changea en son corps adorable. L’Évangile ajoute qu’après cette manducation divine Notre-Seigneur disparut. Tel est, en effet, le privilège des corps glorieux de pouvoir se rendre visibles ou invisibles à volonté : nous le voyons plusieurs fois dans Notre-Seigneur ressuscité, modèle des élus.

XI. — Hélécas, évêque de Saragosse, dit dans ses additions à la Chronique de Lucius Dexter que Cléophas, ou Alphée, l’un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, est le frère de S. Joseph, époux de la très sainte Vierge et le père de S. Jacques le Mineur[[144]](#footnote-145) ; il était par conséquent l’oncle de Notre-Seigneur et c’est pour honorer cette parenté qu’il avait bien voulu lui donner, que Notre-Seigneur lui apparut avant de se faire voir aux apôtres réunis dans le Cénacle.

S. Luc rapporte en effet que saint Cléophas et son compagnon revinrent aussitôt à Jérusalem pour dire aux apôtres qu’ils avaient vu le Seigneur. Ils les trouvèrent assemblés avec d’autres disciples qui leur dirent : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon (Pierre). Saint Cléophas et l’autre disciple, que Origène croit avoir été son fils saint Siméon, racontèrent alors ce qui leur était arrivé dans le chemin et comment ils avaient reconnu le Seigneur à la fraction du pain. Et pendant qu’ils parlaient, Jésus se tint au milieu d’eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

XII. — Revenu à Emmaüs dont il était habitant, Cléophas prêcha courageusement la divinité de Notre-Seigneur : Les Juifs, irrités, s’emparèrent de sa personne et le mirent à mort, suivant la tradition, dans la maison même où il avait eu le bonheur de recevoir le divin Maître. Sa fête est fixée au 25 septembre dans le martyrologe romain, qui s’exprime ainsi : « Au bourg d’Emmaüs, naissance du bienheureux Cléophas, disciple de Jésus-Christ, que la tradition nous apprend avoir été martyrisé par les Juifs pour avoir prêché Jésus-Christ, dans la même maison où il avait reçu Notre-Seigneur à sa table ; et où on lui éleva un glorieux tombeau. »

Sa maison, consacrée par la présence du Divin Maître, devint une église, dans laquelle, au rapport de saint Jérôme, on célébrait les saints Mystères.

XIII. — Remarquons le sens profond du langage de l’Église : pour elle le jour du martyre de ses enfants n’est pas le jour de leur mort, mais le jour de leur naissance. Ainsi mourir, c’est naître. Rien n’est plus vrai, plus beau et plus désirable. Vivons donc comme les Saints, et le jour de notre mort sera le jour où nous naîtrons à la vie véritable.

Saint Cléophas était l’objet d’un culte particulier chez les chevaliers teutoniques ; dans les anciens bréviaires on trouve en son honneur l’oraison suivante : « Apaisé par les supplications du bienheureux Cléophas, votre disciple et votre martyr, accordez-nous, Seigneur, nous vous en conjurons, le pardon de nos péchés, et les remèdes qui nous communiquent l’immortalité : Beáti Cléophæ mártyris tui atque discípuli, quǽsumus, Dómine, supplicatióne placátus, et véniam nobis tríbue, et remédia sempitérna concéde.

Voir : Sepp, Vie de N.-S. J.-C., t. II, c. 74 ; Bar., an. 34, n. 93 ; Cor. a Lap. in Luc. XXIV, 13-33 ; Helecas, ad Chronic. L Dextri et M. Maximi ; Dorothæus et Niceph., in vita Cleophæ ; Sozom. Hist., lib. V, c. XXI ; Saint Chrysost. Homit. 17 ; Saint Jérôm. Epitaph. Paulæ, c. 3 ; M. Maistre, Les témoins du Christ, p. 409 et suiv., etc. etc.

## XVI. SAINT JOSEPH BARSABAS OU LE JUSTE

I. — Le peuple juif était la figure prophétique du peuple chrétien. Or, l’ancien peuple de Dieu avait été formé par douze patriarches, pères des douze tribus d’Israël. Il en devait être ainsi du nouveau peuple de Dieu. Notre-Seigneur, qui était venu pour accomplir toutes les figures, avait choisi douze apôtres, destinés à devenir les pères de toutes les tribus chrétiennes, répandues non plus dans les étroites limites de la Judée, mais dans tout l’univers. Depuis la prévarication de Judas, ce nombre sacré n’était plus entier. Il fallait, avant la descente du Saint-Esprit, le compléter authentiquement : c’est le devoir que va remplir saint Pierre, chef du collège apostolique.

II. — Écoutons les Actes des apôtres, chapitre 1er, verset 14 à 26 : suivant l’ordre du divin Maître montant au ciel, les apôtres et les disciples faisaient leur retraite, enfermés dans le Cénacle : « Tous persévéraient unanimement dans la prière avec les femmes[[145]](#footnote-146), et Marie, mère de Jésus et ses frères.

« En ce jour-là, Pierre se levant au milieu des frères dit (ils étaient ensemble environ cent vingt) : Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit, par la bouche de David, avait prédit de Judas, qui a été le guide de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. Il était compté parmi nous, et avait partagé le même ministère. Et il a acquis un champ du salaire de l’iniquité, et s’étant pendu, il s’est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. Et ceci a été connu de tous les habitants de Jérusalem, en sorte que le champ a été appelé en leur langue haceldama, c’est-à-dire champ du sang.

III. — « Il faut donc que de ceux qui ont été en notre compagnie, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous[[146]](#footnote-147), à commencer depuis le baptême de Jean, jusqu’au jour où il a été élevé au milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection. Et ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabas, lequel était surnommé le Juste, et Mathias. Et, priant, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez-nous lequel des deux vous avez élu, afin qu’il prenne place dans le ministère et l’apostolat, dont Judas est criminellement sorti pour aller en son lieu. Aussitôt ils tirèrent leurs noms au sort, et le sort tomba sur Mathias, et il fut compté parmi les onze apôtres. »

IV. — Il est dit que Judas acquit un champ du salaire de son iniquité. La vérité est qu’il n’acheta pas ce champ, puisqu’il jeta aux pieds des prêtres le prix de son crime ; mais saint Pierre a pu dire qu’il acquit ce champ, puisqu’il posséda l’argent avec lequel il fut acheté. Ce champ voisin de Jérusalem s’appelait d’abord le champ du potier, parce que les potiers en tiraient la terre pour fabriquer leurs vases ; puis champ de Judas, parce qu’il fut acheté avec l’argent de Judas ; enfin il fut appelé champ du sang, parce qu’il fut payé au prix du sang de Notre-Seigneur : en sorte que les Juifs ne pouvaient le nommer sans rappeler le souvenir de leur déicide.

Ils le destinèrent à la sépulture des étrangers. La Providence s’est chargée d’accomplir leur dessein, à travers tous les siècles. On sait que l’impératrice sainte Hélène fit transporter à Rome la terre de l’Haceldama, dont on fit un cimetière pour les pèlerins. Le cimetière, voisin du Vatican, existe encore.

V. — On demande comment les apôtres ont pu confier à l’incertitude du sort une chose aussi importante qu’une vocation à l’apostolat. II y a plusieurs réponses à cette question.

Premièrement, les Apôtres suivirent d’illustres exemples, consignés dans l’Écriture. Saul fut créé roi par le sort ; Achan fut découvert par le sort ; la Terre promise fut partagée entre les douze tribus par le sort.

Secondement, les Apôtres prièrent Dieu qu’il daignât faire tomber le sort sur celui qu’il avait élu, et il n’est pas douteux que cette prière de l’Église tout entière n’ait été exaucée.

Troisièmement, les Pères croient que les Apôtres avaient demandé un signe sensible qui confirmât la vérité du sort.

Quatrièmement, cette décision par le sort prouve l’égalité de mérites entre saint Joseph et saint Mathias.

VI. — Barsabas ou Joseph le Juste était frère de saint Jacques le Mineur, par conséquent fils d’Alphée et de Marie, et proche parent du Sauveur. Ses vertus étaient si grandes et si connues qu’il fut jugé digne de prendre rang parmi les Apôtres. Toutefois, la Providence ne le permit pas : dans la sagesse de ses conseils, Notre-Seigneur ne voulut pas qu’on crût dans la suite des siècles que, dans la vocation à l’apostolat, il avait eu la moindre préférence pour ses parents.

Du reste, ce qui montre la sainteté de Barsabas, c’est qu’il ne témoigna aucune peine, aucun sentiment de jalousie en se voyant préférer saint Mathias, et que dans le rang inférieur de simple disciple du Sauveur, il travailla avec ardeur à la gloire du divin Maître.

VII. — Suivant quelques anciens Pères, il devint évêque d’Éleuthéropolis en Palestine. Le Martyrologe romain résume ainsi sa vie : « Le 20 juillet, fête de saint Joseph, qui fut surnommé le Juste, et que les Apôtres proposèrent avec saint Mathias, pour remplir la place de l’apostolat du traître Judas. Mais le sort étant tombé sur Mathias, il ne se livra pas avec moins d’ardeur au ministère de la prédication et aux exercices de sainteté ; et après avoir supporté une longue persécution de la part des Juifs, pour la foi de Jésus-Christ, il mourut triomphant dans la Judée. On rapporte aussi de ce saint que, ayant bu du poison, il n’en éprouva aucun mal, à cause de sa foi en Notre-Seigneur. »

VIII. — Ainsi s’accomplit dès le commencement de l’Église la promesse du divin Maître : « Si ceux qui croiront en moi boivent du poison, il ne leur nuira pas : si venénum quid bíberint non eis nocébit. » Mais il y a un poison bien plus dangereux que celui qui tue le corps, c’est celui qui donne la mort à l’âme, le péché mortel. Soyons tous sur nos gardes. Aujourd’hui des millions de coupes le versent à pleins bords dans les villages mêmes, comme dans les villes. Quant à saint Mathias, l’histoire nous apprend qu’il prêcha l’Évangile en Éthiopie, et en Judée, où il mourut de la mort des saints. Ses reliques furent apportées à Trêves, où Cornélius a Lapide dit les avoir vues et vénérées : vidi et venerátus sum Tréviris relíquias sancti Mathíæ in ecclésia cathedráli.

Voir : Actes des apôtres, c. I ; Cor. a Lap. in hunc toc. ; Bar. an. 44 n. 41 ; Martyrol. Rom. 23 fév., et ceux d’Adon et d’Usuard ; Papias apud Euseb. lib. III, c. 39 ; Maistre, Les témoins du Seigneur, p. 277, etc., etc.

## XVII. SAINT ZACHARIE PÈRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

I. — Au chapitre XXIII de son Évangile, saint Mathieu rapporte les anathèmes trop mérités, que Notre-Seigneur lance contre les Scribes et les Pharisiens, dont l’orgueil, l’hypocrisie et les fausses interprétations de l’Écriture devaient perdre la nation juive. « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui à l’extérieur paraissent beaux, et qui au dedans sont faits d’ossements de morts et de corruption.

« Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et qui dites : si nous avions été du temps de nos pères, nous n’aurions pas répandu avec eux le sang des Prophètes. Ainsi vous vous rendez à vous-mêmes témoignage que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. Remplissez donc la mesure de vos pères.

II. — « En effet, voilà que je vous enverrai des prophètes, et des sages, et des docteurs, et vous tuerez plusieurs d’entre eux, et vous en crucifierez, et vous en flagellerez plusieurs dans vos synagogues, et vous les poursuivrez de ville en ville. De sorte que tout le sang innocent répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang du juste Abel, jusqu’au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le vestibule et l’autel. Je vous le dis en vérité, tous ces fléaux tomberont sur vous.

« Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l’as pas voulu ! »

Ces touchantes paroles montrent par quelle vive et tendre charité étaient inspirés les reproches qui précèdent.

III. — Cherchons maintenant quel est le Zacharie dont parle Notre-Seigneur. Sur ce point d’histoire, saint Jérôme émet une opinion qui est loin d’être partagée par les premiers pères de l’Église. Au moyen d’une explication laborieuse et qui ne paraît pas concluante, le savant docteur prétend que le Zacharie dont il s’agit est Zacharie fils du grand-prêtre Joïada, mis à mort entre le temple et l’autel, par Joas, roi de Juda. À son avis, l’opinion contraire, ne se trouvant que dans des évangiles apocryphes, ne mérite aucune attention : hoc quia de Scriptúris non habet auctoritátem, eádem facilitáte contémnitur, qua probátur[[147]](#footnote-148).

IV. — Le cardinal Baronius est loin de partager le sentiment de saint Jérôme. D’accord avec les plus anciens pères de l’Église, le savant annaliste soutient que le Zacharie dont parle Notre-Seigneur est le père de saint Jean-Baptiste, mis à mort pour avoir caché son fils pendant le massacre des Innocents. Son sentiment s’appuie sur les preuves suivantes :

1° S’il y a des erreurs dans les livres apocryphes, il y a aussi des vérités. La loyauté ne permet pas de rejeter tout ce qu’ils contiennent, malgré le silence des Écritures canoniques. Combien de vérités ne sont pas renfermées dans le texte sacré !

2° Dans ses Règles ecclésiastiques, approuvées par le sixième concile général, saint Pierre, évêque d’Alexandrie et martyr, s’exprime ainsi : « Dans le massacre des enfants de Bethléem, Hérode voulut envelopper un autre enfant né déjà depuis quelque temps, il le fit soigneusement chercher ; mais ne l’ayant pas trouvé, il ordonna de mettre à mort, entre le temple et l’autel, Zacharie, père de cet enfant qui s’était enfui avec sa mère Élisabeth[[148]](#footnote-149). »

V. — Les autres Pères de l’Église : saint Cyrille d’Alexandrie, Origène, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, saint Épiphane, et plus tard saint Thomas, Denis le Chartreux et d’autres encore parlent du meurtre de Zacharie par Hérode, comme en parle le saint évêque d’Alexandrie. À part tous ces témoignages le caractère d’Hérode suffirait pour permettre d’affirmer le fait en question. À tout prix, ce prince jaloux et cruel ne voulait avoir ni compétiteur ni rival ; il est vrai, saint Jean-Baptiste n’était pas compris dans l’ordre de mettre à mort tous les enfants de Bethléem et des environs ; il était né hors du territoire désigné.

VI. — Mais sa naissance avait eu un très grand retentissement, à cause des miracles qui l’avaient accompagnée, on en parlait dans la Judée. Comme les Juifs eux-mêmes semblèrent le croire plus tard, Hérode put très bien soupçonner saint Jean-Baptiste d’être le Messie. Ce simple soupçon suffit pour expliquer sa conduite.

VII. — 3° Notre-Seigneur dit aux Juifs qu’ils feront tomber sur eux tout le sang innocent qui a été versé depuis celui d’Abel le Juste, jusqu’à celui de Zacharie fils de Barachie, mis à mort entre le vestibule et l’autel. On voit que Notre-Seigneur a voulu indiquer le premier et le dernier Juste massacré. Or, si, comme le prétend saint Jérôme, il avait parlé de Zacharie mis à mort par Joas, il en résulterait que tout le sang versé depuis cette époque ne serait pas retombé sur les Juifs. D’où viendrait cette exception, et où en est la preuve ?

De plus, la manière dont s’exprime Notre-Seigneur semble indiquer clairement qu’il s’agit de Zacharie père de saint Jean-Baptiste. Il ne dit pas : le sang de Zacharie que vos pères ont tué ; ce qu’il aurait fait s’il avait voulu parler d’un meurtre accompli depuis plusieurs siècles. Mais il dit : le sang de Zacharie que vous avez tué, ce qui désigne un fait récent, un fait actuel dont ses auditeurs avaient été les auteurs, les complices et les témoins.

VIII. — Ce qui parait avoir induit saint Jérôme en erreur, c’est l’ignorance d’un détail très précis qui nous a été conservé par un des plus anciens pères, saint Hippolyte, martyrisé sous Alexandre Sévère. Cet évêque, d’une grande autorité, nous apprend que le père de saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, s’appelait Barachie. Au témoignage de saint Hippolyte se joint celui non moins explicite de saint Épiphane, fort instruit de l’histoire de la Judée, son pays natal[[149]](#footnote-150).

IX. — 4° Une autre preuve que c’est bien Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui par ordre d’Hérode fut mis à mort entre le temple et l’autel, se trouve dans ce passage de Tertullien : « Zacharie fut immolé entre le temple et l’autel, comme en font foi les traces de son sang empreintes sur les murailles[[150]](#footnote-151). »

Il est de toute évidence qu’il s’agit ici, non du premier temple où Joas fit mettre à mort le grand-prêtre Joaïda, puisque ce temple avait été détruit par Nabuchodonosor, mais du second temple rebâti par Zorobabel, au retour de la captivité, et restauré par Hérode. Au reste, les hérétiques eux-mêmes, tels que les Gnostiques, contemporains des Apôtres, ou à peu près, affirment sans hésiter que c’est Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, qui a été immolé entre le vestibule et l’autel, et dont le sang se voyait encore sur les murs. « Je me souviens, ajoute Baronius, d’avoir lu dans une ancienne relation manuscrite d’un pèlerinage en Terre sainte, conservée à la bibliothèque du Vatican, l’affirmation positive du fait qui nous occupe[[151]](#footnote-152). »

X. — Maintenant que nous connaissons la mort de saint Zacharie, il n’est pas sans intérêt d’avoir quelques détails sur sa vie. L’Évangile nous dit qu’il était marié à sainte Élisabeth, cousine germaine de la Sainte Vierge, et par conséquent parent par alliance de Notre-Seigneur. Il était prêtre de la classe d’Abia[[152]](#footnote-153). Si on demandait à cent mille chrétiens ce qu’était la classe d’Abia, combien seraient en état de répondre ? Peut-être pas vingt. Tant il est vrai, ou qu’on ne lit plus l’Évangile, ou qu’on le lit sans le comprendre. Cependant, l’Évangile, et non les auteurs païens, non les journaux, non les romans, est la lumière de l’esprit, le guide du cœur, le foyer de la vie chrétienne, la loi divine sur laquelle nous serons tous jugés.

XI. — Voici donc ce qu’était la classe d’Abia. La tribu de Lévi, à laquelle était réservé exclusivement le sacerdoce avec toutes ses fonctions, s’était considérablement multipliée. David, voyant que ces prêtres ne pouvaient, à cause de leur nombre, remplir tous ensemble les ministères sacrés, les partagea en vingt-quatre familles ou classes, dont chacune était de service pendant une semaine. Afin d’éviter entre elles toute rivalité, le sort décida quelle serait la première, la seconde, la troisième, qui entrerait en fonctions. La huitième qui sortit fut la famille d’Abia, dont Zacharie était membre.

XII. — Les principales fonctions des prêtres dans le temple de Jérusalem étaient au nombre de quatre : la première, immoler les victimes ; la seconde, allumer les flambeaux sur le chandelier aux sept branches ; la troisième, chaque sabbat, placer les douze pains nouveaux sur l’autel de propitiation et enlever les anciens ; la quatrième, faire brûler l’encens sur l’autel des parfums, ce qui devait se renouveler deux fois par jour, le matin et le soir ; cette dernière fonction était échue à Zacharie, dans la semaine où il lui fut révélé qu’il aurait un fils.

XIII. — L’Évangile nous apprend de quelle manière eut lieu cette révélation. Le peuple en foule était assemblé sous les portiques du temple, pour assister à l’heure de l’encens ; le prêtre Zacharie fait brûler le parfum ; l’archange Gabriel lui apparaît et lui annonce la naissance d’un fils, qui sera grand devant le Seigneur et qui préparera les voies du Messie. Zacharie hésite un instant à croire à tant de bonheur ; en punition, il est frappé de mutisme : tout le peuple en est témoin et cet événement retentit dans tout Jérusalem.

XIV. — Moins que personne, Hérode ne put l’ignorer, et à défaut de l’enfant de Zacharie, échappé à sa fureur, il fit mourir le père qui lui portait ombrage. De là vient que le vénérable père de saint Jean-Baptiste, mis à mort à cause de Notre-Seigneur, est inscrit au nombre des Saints. Le martyrologe romain fixe sa fête au 5 novembre, conformément au témoignage d’Origène, de saint Grégoire de Nysse, de saint Pierre d’Alexandrie et d’autres encore.

Sa tête se conserve à Rome dans la basilique de Latran, où elle est de temps à autre exposée à la vénération des fidèles. « C’est là, dit Cornélius à Lapide, que je l’ai vue et honorée : Ibi illud vidi et venerátus sum. »

XV. — Dans ces biographies, plusieurs fois le temple de Jérusalem a été et sera nommé. Nous saisissons cette occasion pour entrer dans quelques détails sur la magnificence et la richesse incomparables de cet édifice une des sept merveilles du monde[[153]](#footnote-154). D’une part, ces détails, très peu connus de nos jours, compléteront l’histoire du vénérable père du précurseur, en faisant ressortir la majesté des fonctions dont il était revêtu ; d’autre part, ils seront une réponse péremptoire à ces hommes qui ne trouvent pas mauvais qu’on dépense cent millions pour bâtir un théâtre, et qui disent des dépenses faites pour orner nos églises, ce que Judas, leur précurseur, osa dire du parfum répandu sur la tête de son divin Maître : Pourquoi cette perte ?

Je dis péremptoire : car c’est Dieu lui-même qui avait inspiré, et qui bénit l’incroyable profusion de richesses employées à la construction et à l’embellissement de sa demeure parmi les hommes.

XVI. — Écoutons les Livres Saints, et l’historien le plus renommé parmi les juifs, le prêtre Josèphe. Pour construire le temple de Salomon, on employa trente mille bûcherons à couper les bois dans les forêts du Liban pour la charpente et la menuiserie ; soixante-dix mille manœuvres pour porter les matériaux ; quatre-vingt mille maçons pour tailler les pierres, et trois mille trois cents architectes chargés de l’intendance des travaux. Tous ces ouvriers travaillèrent pendant sept ans.

L’édifice sacré fut bâti sur le modèle du tabernacle ou temple portatif construit par Moïse, mais dans des proportions autrement considérables. Il comprenait le temple proprement dit, et deux cours ou parvis. Parlons d’abord du temple.

XVII. — Le temple. Le temple fut élevé sur le mont Moriah, une des collines de Jérusalem, à l’endroit même où, suivant la tradition, eut lieu le sacrifice d’Abraham, figure du sacrifice de Notre-Seigneur. Avant de commencer la bâtisse proprement dite il fallut d’abord aplanir le terrain. C’est ce que fit Salomon en élevant au fond de la vallée de Cédron, à l’est de la montagne, une puissante muraille en pierres de taille, haute de quatre cents coudées, environ six cents pieds, et en remplissant de terre l’espace limité et soutenu par ce mur. De semblables murs de soutènement furent construits, aux autres côtés de la montagne. À ce quadrilatère s’ajoutèrent de nouvelles murailles qui sentirent de clôture aux parvis.

XVIII. — Les fondations du temple furent composées de pierres énormes, profondément enfoncées dans la terre, si bien taillées et de si grande valeur que le texte sacré les appelle pierres précieuses. Chacune de ces pierres avait trente pieds de longueur, dix de largeur, cinq d’épaisseur. Elles étaient si artistement jointes les unes aux autres, qu’à peine pouvait-on apercevoir les joints.

Le temple proprement dit se composait de trois parties placées à la suite l’une de l’autre : 1° le vestibule ; 2° le Saint ; 3° le Saint des Saints.

XIX. — L’Écriture nous donne les dimensions du temple ; elles sont comptées dans œuvre, c’est-à-dire à l’intérieur des murs. En voici le tableau :

Longueur du vestibule : 5,25 mètres.

Largeur du vestibule : 10,50 m.

Hauteur du vestibule : 31,50 m.

Longueur du Saint : 21 m.

Largeur du Saint : 10,50 m.

Hauteur du Saint : 15,75 m.

Longueur du Saint des Saints : 10,50 m.

Largeur du Saint des Saints : 10,50 m.

Hauteur du Saint des Saints : 10,50 m.

La longueur totale du temple, sans les chambres latérales, c’est-à-dire du vestibule, du Saint et du Saint des Saints, épaisseur des murs comprise, était de 137 pieds. La largeur totale du temple, dans les mêmes conditions, était de 32 pieds. La longueur totale du temple complet, à l’extérieur, c’est-à-dire en comprenant les chambres qui l’entouraient et l’épaisseur des murailles, était de 161 pieds. La largeur totale du temple dans les mêmes conditions était de 80 pieds.

XX. — On voit que le temple de Salomon ne se distinguait point par des proportions extraordinaires ; on en est frappé quand on le compare à nos belles cathédrales. Notre étonnement cessera, si nous réfléchissons que les juifs, comme les païens, ne faisaient pas de leur temple le même usage que nous faisons de nos églises. Il n’y avait chez eux que les ministres du culte qui entrassent dans le temple proprement dit, et seulement dans certaines circonstances déterminées.

Les cérémonies, liturgiques étaient célébrées à l’extérieur, dans les parvis, où se tenait la masse des adorateurs, et qui faisaient aussi partie de l’édifice sacré. Le temple de Jérusalem n’avait donc pas besoin de dimensions colossales, comme nos cathédrales qui doivent posséder une vaste enceinte, pour que de longues processions puissent s’y développer en présence de plusieurs milliers de fidèles.

XXI. — Le vestibule, qui occupait pour le moins toute la largeur de la façade du temple, c’est-à-dire 80 pieds, s’élevait à 96 pieds. Ce vestibule, regardant l’orient, avait une porte toujours ouverte dont le linteau était soutenu par deux magnifiques colonnes d’airain, de 6 pieds de diamètre. Le chapiteau de ces colonnes avait la forme d’une fleur de lis épanouie, dont la partie inférieure, renflée, était couverte d’un ornement semblable aux mailles d’un réseau et bordé par deux rangées de grenades. Le vestibule était tout couvert d’or à l’intérieur[[154]](#footnote-155).

XXII. — Une porte en bois doré, à deux battants, séparait le vestibule de la première partie du temple appelé le Saint, et dont l’entrée était interdite à tous ceux qui n’étaient pas prêtres. Quelle éblouissante splendeur ! Toutes les pierres de taille si belles et si bien polies, qui composaient les murs de tout l’édifice, étaient entièrement couvertes d’une boiserie de cèdre, plaquée de feuilles d’or. Sur ces lambris étaient sculptés en relief des chérubins, des palmes, des coloquintes, des fleurs épanouies, le tout recouvert d’épaisses lames d’or.

Le parquet était également recouvert de lames d’or. Il était en bois de cyprès dans le Saint, en bois de cèdre dans le Saint des Saints. Les lames d’or étaient fixées avec des clous d’or. La porte du Saint avait deux battants en bois de cyprès, qui se mouvaient sur des gonds d’or et étaient ornés de sculptures couvertes de lames d’or.

XXIII. — L’assemblement de cette partie du temple était digne de sa riche décoration. Dix tables et dix chandeliers d’or étaient rangés le long des parois. Au fond, c’est-à-dire devant l’entrée du Saint des Saints, était l’autel des parfums, en bois de cèdre, garni de lames d’or. L’encens qu’on brûlait était composé des parfums les plus chers, et il était défendu de se servir de semblables parfums partout ailleurs.

À droite, était la table d’or chargée des douze pains de proposition, offerts au Seigneur : hommage d’adoration permanente des douze tribus d’Israël. À gauche était le chandelier d’or, aux sept branches ; ce chandelier supportait non pas des cierges, mais sept lampes, brûlant des mèches à l’huile et munies de leurs mouchettes. Quand le prêtre venait moucher les lampes, il portait sur la main un plat d’or massif plein d’eau claire pour y éteindre les mouchures, afin qu’il n’y eut pas dans le lieu saint la moindre mauvaise odeur.

XXIV. — Le Saint des Saints. À l’extrémité du Saint était une porte dorée qui donnait accès au Saint des Saints, sanctuaire vénérable de Jéhovah. Il n’était permis à personne d’y pénétrer, sinon au grand prêtre, et seulement une fois l’année, à la fête de l’Expiation. Comme celle du Saint, la porte avait deux battants de bois d’olivier sauvage, tournant sur des gonds d’or, et était ornée de sculptures et de lames d’or. Elle était toujours ouverte, mais fermée par un magnifique rideau d’un travail inimitable.

XXV. — La salle était parfaitement carrée, et sa décoration ne différait pas de celle du Saint. Au milieu était placée l’arche d’alliance, abritée sous les ailes de deux chérubins aux formes colossales, qui se tenaient à droite et à gauche, comme une escorte d’honneur. Ils étaient en bois d’olivier couvert d’or et avaient seize pieds de hauteur. L’une des ailes du premier chérubin touchait un côté de la muraille, et l’aile du second touchait l’autre côté ; les deux autres ailes venaient se joindre au milieu du sanctuaire, au-dessus de l’arche.

XXVI. — L’arche elle-même était un coffre en bois incorruptible, revêtu de lames d’or à l’intérieur et à l’extérieur. Elle contenait les deux tables de pierre sur lesquelles le Seigneur avait écrit le décalogue, et que Moïse y avait déposées, après les avoir reçues sur le mont Sinaï. L’arche avait quatre pieds de longueur, deux de largeur et autant de hauteur. Le couvercle, ombragé par les ailes des chérubins, s’appelait le Propitiatoire. C’est de là que le Seigneur daignait manifester ses volontés aux hommes.

XXVII. — Le temple était entouré de deux vastes cours ou parvis, séparées par un mur richement travaillé. La plus voisine du temple s’appelait le parvis intérieur ; ou la cour des prêtres, parce que c’est là qu’ils exerçaient leurs fonctions, et que les laïques n’y étaient admis que pour sacrifier, et seulement dans une certaine partie. Dans cette enceinte, en face de l’entrée du temple, se trouvait l’autel des holocaustes. Il était d’assez grandes dimensions, construit en airain, et on y montait par un escalier : c’est là que les prêtres brûlaient les chairs des victimes immolées.

À côté, était la Mer d’airain, bassin de seize pieds de diamètre, supporté par douze bœufs en ronde bosse, et destiné aux ablutions des prêtres. Elle était entourée de dix bassins d’airain, plus petits, et contenant l’eau dans laquelle on lavait les différentes pièces des sacrifices. Ces bassins reposaient sur des piédestaux, ornés de figures de lions, de bœufs et de chérubins, et étaient portés par quatre roues.

XXVIII. — La cour des prêtres était environnée d’une seconde appelée la grande cour ou le parvis extérieur, destinée au peuple. La forme de ce parvis était celle d’un carré, dont le côté avait, suivant Josèphe, 840 pieds, ce qui donne un parallélogramme de 3360 pieds. C’est là que se tenaient les marchands de colombes et autres choses employées dans les sacrifices, ainsi que les changeurs, dont N.-S. renversa les boutiques. Pourquoi ces changeurs ? Quelque loin qu’il habitât, le juif devait payer annuellement l’impôt du temple, qui était de trois francs ; venus à Jérusalem aux grandes solennités, les Juifs apportaient la monnaie de leur pays. Cette monnaie devait être changée en monnaie du temple, autrement elle n’était pas reçue : il est plus que probable que les banquiers ou changeurs faisaient de cet échange la matière d’un gain illicite ; aussi N.-S. leur reproche de faire de la maison de son Père une caverne de voleurs.

Pour ne rien oublier, ajoutons que le toit du temple était une plateforme, entourée d’une galerie, dont la beauté répondait à la magnificence de l’édifice.

XXIX. — Reste à parler de l’ameublement du temple. Comment compter le nombre et calculer la valeur des vases, des ustensiles et des vêtements sacrés qui y étaient employés ? Voici ce qu’en dit Josèphe, historien grave et prêtre lui-même : « Il y avait vingt mille encensoirs d’or et quarante mille d’argent ; vingt mille assarons ou mesures d’or, et quarante mille d’argent[[155]](#footnote-156) ; quarante mille instruments de musique, faits d’un certain métal, moitié or et moitié argent ; cinquante mille réchauds d’or pour porter le feu d’un autel à l’autre, et cent mille d’argent ; soixante mille tasses d’or pour détremper la fleur de farine, et cent vingt mille tasses d’argent ; quatre-vingt mille coupes d’or et cent soixante mille d’argent ; quatre-vingt mille plats d’or pour offrir la farine et cent soixante mille d’argent ; cent mille fioles d’or et deux cent mille d’argent ; mille chapes ou dalmatiques pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et autres pierres précieuses ; dix mille aubes de fin lin et dix mille ceintures de pourpre pour les sacrificateurs ; deux cent mille autres aubes de fin lin pour les Lévites. »

XXX. — Le détail de tant de richesses éveille dans l’esprit deux questions. Comment le temple de Jérusalem pouvait-il contenir tous les objets énumérés par Josèphe ? Il est vrai, le temple de Jérusalem ne ressemblait en rien, pour les dimensions, à nos grandes cathédrales. Mais il avait des dépendances nombreuses : ainsi, sur les côtés et le derrière du temple, on avait adossé au mur trois étages, composés chacun de trente-trois petites chambres qui communiquaient entre elles ; elles servaient de greniers, de logements pour les prêtres et les ministres du temple, peut-être même de lieux de retraite et de recueillement, mais surtout de dépôt pour les trésors et les nombreux objets nécessaires au culte divin.

XXXI. — Par une curieuse particularité, ces étages superposés allaient en s’élargissant de bas en haut, pour éviter d’entamer le mur du temple en y posant le bout des solives de chaque plancher : ainsi les chambres du rez-de-chaussée étaient moins larges que celles du premier étage, et celles-ci étaient aussi plus étroites que celles du second. On y montait par deux escaliers tournants placés à l’extrémité du portique d’entrée.

XXXII. — D’après cela, on comprend que le temple avec ses accessoires pouvait contenir les richesses indiquées par Josèphe. Dans son ensemble le temple de Salomon était donc un immense édifice environné de cours, de cloîtres, de portiques, d’habitations, enfermé dans de puissantes murailles et dont l’emplacement couvrait plusieurs hectares. Pendant le siège de Titus, le nouveau temple, bâti au même lieu que l’ancien, devint une forte citadelle, où les zélateurs se retirèrent, et d’où ils défièrent longtemps les efforts des Romains. Le jour où il fut pris fut un jour du carnage le plus effroyable. « Le sanctuaire, dit Josèphe, fut inondé de flots de sang, et en un seul jour on y massacra huit mille cinq cents hommes[[156]](#footnote-157). »

XXXIII. — On demande ensuite comment Salomon avait pu réunir tout l’or, tout l’argent, toutes les pierres précieuses nécessaires à la construction et à l’ornement de l’incomparable édifice ? L’Écriture nous l’apprend en disant que David destina à cet usage une portion notable des métaux qu’il avait conquis durant ses expéditions : c’est-à-dire, d’après les Paralipomènes, cent mille talents d’or et un million de talents d’argent, ce qui donne en notre monnaie la somme approximative de deux mille cent cinquante millions d’or ; sans compter le fer, le bronze, les pierres et le bois en immense quantité.

De la faible esquisse que nous venons de tracer, il est aisé de conclure que le temple de Salomon était le plus somptueux monument dont l’antiquité sacrée et profane nous ait légué le souvenir.

XXXIV. — Après tant de richesses et de trésors, David disait : « Tout ce que j’ai préparé pour la maison de Dieu n’est que pauvreté en comparaison de ce qu’il mérite : Ecce ego in paupertáte me a præparávi impénsas domus Domini[[157]](#footnote-158). » À son tour, après tant de travaux et de chefs-d’œuvre, Salomon s’écria : « Est-il donc bien possible que Dieu daigne habiter une demeure si indigne de lui ? Je suis honteux de la voir si misérable ! Hélas ! Ce n’est qu’une chaumière ! Ergo ne credíbile est ut hábitet Deus cum homínibus super terram ? Si cœlum et cæli cœlórum non te cápiunt, quanto magis domus ista, quam ædificávi[[158]](#footnote-159). »

XXXV. — Ces grands rois avaient raison. Éclairés de Dieu, ils connaissaient bien la grandeur infinie de sa majesté. S’il firent tant pour un temple figuratif, qu’auraient-ils fait pour des temples où Dieu lui-même réside en personne ? Que leur exemple nous apprenne à respecter nos églises, à ne rien négliger pour les entretenir dans un état de décence, et surtout à ne jamais blâmer les dépenses faites pour les orner.

Voir : Saint Luc, ch. I ; S. Petr. Alexand. Regul. Eccles., C. III ; S. Cyril. Alexand. Adv. antropomor. ; Origen. in Matth. tract. XXVI ; S. Gregor. Nyss. De nativ. Christi ; S. Basil. Homil. de humana Christi generat. ; S. Epiphan. De Vit. et interit. prophet., c. XXIII ; Nicephor. Hist., lib. II, ch. III ; Tertull. In Scorpiac., ch. VIII ; Theodoret, Hist., lib. IV, c. VII ; Epiphan. in Panar. hæres. 26 ; Nicephor. Hist., lib. I, ch. XIV ; Cedrenus, in compend. hist. ; Joseph. Antiq. Judaic., lib. VIII, ch. III, n. 8 ; Baron. apparat. ad Annal. p. 42, 40, n. 54, 55, 56 ; id., Annotat. ad martyrot., 5 novemb. ; Cor. a Lapid. in Luc, ch. 1 ; Annales de phil. chrét., juin 1875, p. 433 ; Encyclop. Théol., art. Temple, t. XXIII, etc., etc.

## XVIII. NATHANAËL

I. — Après avoir appelé à l’apostolat saint André et saint Pierre, son frère, « Jésus, nous dit saint Jean au chapitre premier, voulut aller en Galilée, et rencontra Philippe, et lui dit : Suivez-moi. Or, Philippe était de Bethsaïde, la ville d’André et de Pierre. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé Jésus de Nazareth, fils de Joseph, duquel Moïse a écrit dans la loi et que les Prophètes ont annoncé. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui répondit : Venez et voyez.

II. — « Jésus vit Nathanaël venant à lui, et dit : Voici un vrai Israélite, en qui il n’y a point de déguisement. Nathanaël lui dit : D’où me connaissez-vous ? Jésus répondit et lui dit : Avant que Philippe vous ait appelé, quand vous étiez sous le figuier, je vous voyais. Nathanaël répondit et lui dit : Maître, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le roi d’Israël. Jésus répondit, et lui dit : Parce que je vous ai dit que je vous voyais sous le figuier, vous croyez ; vous verrez de plus grandes choses ; et il ajouta : En vérité je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l’homme. »

III. — Trois choses en particulier ressortent de ces lignes évangéliques : le zèle de Philippe, la droiture de Nathanaël et la bonté de Notre-Seigneur.

Le zèle de Philippe. Il vient d’être appelé à l’apostolat par cette parole du Sauveur : Suivez-moi. Embrasé du zèle qui désormais le consumera, il veut aussitôt en répandre les flammes. Il cherche son ami Nathanaël et le conduit au Sauveur. Bien que l’Évangile dise simplement qu’il le trouva ; nous savons par la tradition qu’il l’avait cherché avec beaucoup de soin, à cause de sa grande réputation de science dans les Écritures[[159]](#footnote-160).

IV. — La droiture de Nathanaël. À la différence d’autres savants ou prétendus tels, qui s’obstinent dans leur incrédulité, malgré l’éclat des miracles, Nathanaël cherche la vérité avec candeur. La révélation miraculeuse que Jésus lui fait amène sur ses lèvres cette profession de foi : Maître, vous êtes le Fils de Dieu. Celui qui connaît le fond des cœurs savait d’avance qu’il en serait ainsi, car en voyant venir Nathanaël, il lui dit : Voici un vrai Israélite, en qui il n’y a point de déguisement. Expression de la vérité, cet éloge apprenait à Nathanaël que Jésus n’était pas un homme, mais le Dieu inspecteur des cœurs. Il n’en fallait pas plus pour rendre sa foi inébranlable.

La bonté de Notre-Seigneur. Rien de fortuit dans toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Tout avait été préparé par la sagesse divine, qui atteint son but avec autant de douceur que de force. Ce n’est point par hasard que Philippe se trouve sur le passage du Sauveur ; que Nathanaël s’assied sous le figuier et qu’après l’avoir cherché, Philippe le rencontre à Cana et le conduit au Sauveur. Afin de récompenser la foi de Nathanaël en lui donnant de nouvelles grâces, Jésus lui promet des miracles plus grands, et entre autres la révélation de sa gloire, au milieu de la cour céleste, l’adorant, l’aimant, le servant, le glorifiant comme son Dieu et le roi immortel des siècles.

V. — Avant de dire qui était Nathanaël et ce qu’il est devenu après sa conversion, il nous semble bon de donner quelques détails sur la ville de Bethsaïde, berceau de saint Philippe, et dont il est souvent parlé dans l’Évangile. Elle était située sur les bords du lac de Tibériade, à trois lieues environ de Capharnaüm, et comptait parmi les principales villes de la Galilée et de la Décapole. Son nom hébreu veut dire Maison de la Pêche, parce qu’elle était habitée surtout par des pêcheurs ; elle fut la patrie des trois apôtres Pierre, André et Philippe.

VI. — Bethsaïde eut l’insigne honneur d’être plusieurs fois visitée par Notre-Seigneur Jésus-Christ : c’est là qu’il fit un grand nombre de miracles, dont, pour son malheur, elle ne sut pas profiter. Aussi, son endurcissement lui attira cette terrible menace : « Malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles dont tu as été témoin avaient été faits à Tyr et à Sidon (villes idolâtres), elles auraient fait pénitence dans la cendre et le cilice. » La menace du Sauveur s’est accomplie. Il y a déjà plus de deux cents ans qu’il ne reste plus de cette ville opulente que cinq ou six pauvres cabanes.

VII. — Nathanaël était de Cana en Galilée. Cette petite ville, célèbre par le miracle du changement de l’eau en vin, était à environ douze lieues de Bethsaïde. On croit que c’est en se rendant aux noces, où devait assister Notre-Seigneur, avec sa sainte Mère et ses disciples, que Philippe rencontra Nathanaël et le conduisit au Sauveur. C’était une noble conquête, car Nathanaël était très versé dans les Écritures. Il ne parait pas cependant qu’il fût docteur de la loi. Afin de mieux faire ressortir la divinité du christianisme par la disproportion des moyens avec l’immensité de l’entreprise, le Fils de Dieu évita de choisir, pour la conversion du monde, des savants en titre : sa préférence fût pour des hommes inconnus, ignorants et grossiers.

VIII. — Tous les anciens monuments comptent Nathanaël au nombre des soixante-douze disciples : c’est lui, disent-ils, que notre divin Maître chargea de faire la lecture pendant le repas de la dernière Cène. On voit encore au grand séminaire de Bourges trois lambeaux d’une ancienne tapisserie, dont l’un représente saint Ursin appelé sous le nom de Nathanaël par Notre-Seigneur ; l’autre, saint Ursin lisant à la Cène ; et le troisième, recueillant le sang de saint Étienne.

IX. — Les mêmes monuments ajoutent qu’à son baptême il changea son nom de Nathanaël en celui d’Ursin[[160]](#footnote-161). Ce n’est pas le seul exemple de changement de noms qui se trouve parmi les apôtres. Notre-Seigneur lui-même changea le nom hébreu de son vicaire, Simon Barjona, en celui de Pierre, Petrus ; et saint Paul son nom de Saul en celui de Paul. On en conçoit le motif. Très peu connus des Grecs et des Romains, les noms hébreux étaient de nature à faire passer les prédicateurs de l’Évangile pour des espèces de barbares et la barbarie de leur nom pouvait être un préjugé assez puissant contre la doctrine qu’ils annonçaient.

X. — Nathanaël fut témoin de la troisième apparition de Notre-Seigneur à ses disciples après sa résurrection, et prit part à la seconde pêche miraculeuse de saint Pierre dans la mer de Tibériade. Saint Jean raconte ainsi le miracle prophétique qui figurait la conversion du monde entier.

« Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, Nathanaël qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus, étaient ensemble. Simon-Pierre leur dit : Je vais pécher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec vous. S’en allant donc, ils montèrent ensemble dans une barque ; et ils ne prirent rien de cette nuit-là.

« Le matin venu, Jésus parut sur le rivage ; les disciples néanmoins ne s’aperçurent point que c’était Jésus. Cependant Jésus leur dit : Enfants, n’avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient le tirer tant il y avait de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C’est le Seigneur[[161]](#footnote-162). »

XI. — Saint Jean ajoute que le filet ne se rompit pas, quoiqu’il fût rempli de cent cinquante-trois gros poissons : image de l’union des fidèles et de leur soumission au Saint-Siège dans cette seconde prédication de l’Évangile. Car la pêche figure la prédication, où les hommes attirés par la grâce se prennent d’eux-mêmes dans le filet de la parole divine. Pierre devenu pêcheur d’hommes, comme le lui avait dit Notre-Seigneur, jette une première fois son filet sur le monde entier, et il s’y prend tant de poissons que le filet se rompait[[162]](#footnote-163) : image de la division que les hérésies mirent parmi les fidèles dès le temps des apôtres. Mais après que les épreuves de l’Église auront affermi les fidèles comme l’étaient les disciples après la résurrection, il y aura une autre prédication de l’Évangile où le filet ne se rompra pas, si plein qu’il soit, comme nous commençons à le voir par la foi docile et l’attachement au Saint-Siège des nouveaux chrétiens convertis par nos missionnaires dans le monde entier.

XII. — Nathanaël prit part à cette seconde pêche, si consolante et si glorieuse. Il aida Pierre à jeter le filet, et il conduisit la barque à terre avec les autres disciples, traînant le filet plein de poissons[[163]](#footnote-164). Il mangea avec Notre-Seigneur du pain qu’il en reçut et des poissons qu’ils avaient pris. Il entendit Jésus dire à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m’aimes-tu plus que ceux-ci ? Et après que Simon eut confessé trois fois qu’il l’aimait, pour réparer la triple négation qu’il avait faite dans la Passion, il entendit ces immortelles paroles qui firent de Pierre l’évêque des évêques : Pais mes agneaux, pais mes brebis[[164]](#footnote-165).

XIII. — Or, Nathanaël représentait la France où il prêcha, où il vécut de longues années et où il est mort. Dieu voulut que la France, si attachée au Saint-Siège, fut témoin en la personne d’un de ses premiers apôtres du pouvoir qu’il donnait à saint Pierre star tout son troupeau ; et que devant donner tant de pêcheurs d’hommes, surtout dans les derniers siècles, elle prît part en Nathanaël à la dernière pêche miraculeuse de saint Pierre.

Car Nathanaël, nous l’avons dit, fut l’apôtre de Bourges, ce que nous allons prouver en montrant que saint Pierre envoya dans les Gaules et ailleurs un grand nombre d’évêques, et que de toute antiquité la ville de Bourges a regardé Nathanaël comme son premier évêque.

XIV. — Quant à la première assertion, voici ce que nous lisons dans Baronius : « La Sicile eut pour évêques, établis par saint Pierre, Pancratius, Martianus, Berillus et Philippe ; en Italie, Capoue lui dut Priscus ; Naples, Asprenus ; Terracine, Epaphrodite ; Aquilée, Marc, différent de l’Évangéliste ; Népi, Ptolémée ; Fiésole, Romulus ; Lucques, Pantin ; Ravenne, Apollinaire ; Vérone, Euprepius ; Padoue, Prosdocimus ; Pavie, Syrus.

« Dans les Gaules, il envoya Martial au pays de Limoges, de Toulouse et de Bordeaux ; au nord, à Tongres, à Cologne, à Trêves, Materne et Valère ; à Reims, Sixte ; à Arles, Trophime ; à Sens, Savinien ; au Mans, Julien ; à Vienne et à Mayence, Crescent ; à Châlons, Memmius ; à Bourges, Ursinus ; en Auvergne, Austremoine ; en Saintonge, Eutrope ; en Germanie, Eucharis, Egiste et Marcion ; en Espagne, Torquatin, Ctésiphon, Secundus, Indeletius, Cæcilius, Hesychius, Euphratius et d’autres encore. »

XV. — Pour la seconde, nous avons la tradition constante de l’église de Bourges et les Actes de saint Ursin, retrouvés dernièrement par l’infatigable M. Faillon dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés. Ce manuscrit peint au Xe siècle est la copie d’un autre plus ancien, en sorte que le texte primitif touche à nos premières origines chrétiennes.

La tradition de l’église de Bourges s’est gravée en caractères ineffaçables, non seulement dans la mémoire des peuples, mais encore dans la liturgie de cette église et dans les sculptures de sa magnifique cathédrale. Dans l’office de saint Ursin, on lit que le fondateur de l’église de Bourges reçut le nom d’Ursin à son baptême, et que son premier nom était Nathanaël, qu’il fut présent à la Cène et même qu’il y fit la lecture pendant le repas, Notre-Seigneur l’ayant désigné pour remplir cette fonction ; qu’il suivit saint Pierre à Rome, assista à son martyre, et qu’enfin saint Clément ayant pris le gouvernement de l’Église, saint Ursin fut envoyé par lui à Bourges pour y prêcher la foi[[165]](#footnote-166).

XVI. — Outre les anciennes tapisseries, conservées au grand séminaire, et que nous avons mentionnées, les sculptures de la cathédrale redisent à toutes les générations la fondation de l’église de Bourges par saint Ursin. D’abord, la cathédrale est dédiée à saint Étienne, premier martyr, parce que, suivant l’usage connu des premiers chrétiens, Nathanaël, témoin de la mort de saint Étienne, avait recueilli et apporté une partie de son précieux sang. Ensuite, le dernier portail à droite, au pied de la vieille tour, appelé portail de saint Ursin, est orné de la statue de l’apôtre du Berry, en costume épiscopal.

Les trois bas-reliefs du tympan sont consacrés à reproduire diverses scènes de sa vie. On y voit saint Ursin recevant sa mission du pape, qui tient les clefs de l’Église de la main gauche, et bénit de la droite. Derrière saint Ursin se tient debout saint Just, son compagnon d’apostolat. Plus loin, saint Ursin porte les reliques de saint Étienne dans un coffret. Enfin, on le voit à Bourges accomplissant sa mission.

Dans le bas-relief au-dessus, on voit à droite saint Ursin ; Léocade à genoux est à ses pieds. À gauche, saint Ursin debout et de profil, en costume épiscopal, bénit l’église qu’il a fait construire et dans laquelle il dépose les reliques de saint Étienne. Il est accompagné de plusieurs diacres en costume.

XVII. — Venons maintenant aux Actes de saint Ursin, dont nous avons dit l’intégrité et l’antiquité. « Le très saint Ursin, un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fut le premier évêque de Bourges. Envoyé de Rome par les saints Apôtres, porteur du précieux sang de saint Étienne, premier martyr, pour répandre dans les Gaules les semences de l’Évangile, il se rendit dans le pays de Bourges, et entra résolument dans la ville. Aussitôt il se mit à l’œuvre. Ses premiers auditeurs furent de pauvres vieillards, hommes et femmes ; puis, vinrent les gens d’une médiocre fortune ; enfin, les hommes et les femmes du plus haut rang, qui crurent à l’Évangile et qui furent baptisés.

XVIII. — « Alors, l’antique ennemi du genre humain suscita contre le nouveau prédicateur des persécuteurs nombreux et ardents, qui en vinrent jusqu’à le poursuivre avec des chiens furieux. Loin de se décourager, le saint prêcha avec plus d’ardeur, si bien qu’une grande multitude se déclara pour lui et forma une fervente chrétienté.

XIX. — Or, en ce temps-là le gouverneur romain de l’Aquitaine et du Berry était un noble sénateur, nommé Léocadius. Quoique païen, il menait une vie religieuse, comme le centurion Corneille de Césarée, et habitait alternativement Lyon et Bourges. À cause des nombreux pâturages dont cette dernière ville était environnée, il avait fait bâtir une vaste écurie pour ses chevaux. Mise à la disposition du saint étranger et purifiée de toute souillure, cette écurie fut la première église de Bourges. Bientôt elle devint trop petite.

« Alors le saint évêque se mit à chercher le moyen de trouver un endroit plus grand et plus digne pour y placer les reliques du premier martyr. Il fit part de ses pensées aux personnages les plus respectables par l’âge et par la noblesse, devenus ses disciples. D’une voix unanime, ils lui dirent que le palais de Léocadius remplirait ses intentions. « Sans doute, répondit le saint ; mais comment pouvons-nous l’obtenir ? » Eux qui connaissaient la grande bonté du gouverneur lui dirent : « Offrez-lui quelques petits présents, ainsi qu’à ses fidèles serviteurs, et peut-être le palais vous sera donné. »

« Mais je n’ai rien à donner, » répondit Ursin. Ce grand amateur de la pauvreté pratiquait à la lettre le précepte que le divin Maître lui avait donné en l’envoyant devant lui, avec les soixante-douze disciples ses compagnons : « Vous ne porterez rien en voyage, ni besace, ni pain, ni monnaie à la ceinture ; et n’ayez pas deux tuniques. »

XX. — « Ces fervents chrétiens s’étant alors concertés, ils parlèrent au peuple et réunirent trois cents pièces d’or, auxquelles ils joignirent un grand vase d’argent, appelé vulgairement Afferta ; puis ils exhortèrent le saint homme à se rendre à Lyon, où résidait en ce moment le sénateur Léocadius. Arrivé dans cette ville, Ursin se présenta au gouverneur, à qui il offrit le vase avec les trois cents pièces d’or.

« Le très doux prince l’interrogea avec bonté, en lui disant : « Qui êtes-vous ? d’où venez-vous ? et quel est votre nom ? — Je suis, répondit Ursin, le disciple du tout-puissant Seigneur Jésus-Christ ; je suis chrétien et on m’appelle Ursin. J’ai été envoyé de Rome dans les Gaules par les saints Apôtres du même Seigneur Jésus-Christ, avec le très précieux sang d’Étienne, premier martyr du Christ. Je viens de Bourges, où j’ai acquis à Dieu un grand peuple.

XXI. — « — Que voulez-vous obtenir de nous ? continua Léocadius. — Si vous voulez exaucer ma demande, dit le bienheureux, accordez au très haut et tout-puissant Dieu et à Étienne son premier martyr, le palais que vous possédez dans la ville de Bourges, afin que j’y place ses reliques avec un grand honneur. » Le Seigneur inspira au digne sénateur d’écouter favorablement la prière du bienheureux. « Fasse le ciel, dit-il, que ma maison plaise au Très Haut, afin qu’elle soit une maison de prière. »

XXII. — « Pénétré de reconnaissance, Ursin adressa au prince quelques paroles pour l’exhorter à recevoir la foi catholique en se faisant baptiser. « Si la puissance de votre Dieu me vient en aide, je ferai ce que vous désirez, » répondit Léocadius. Et pour ne pas paraître mépriser les présents qu’on lui offrait, il prit dans le vase d’argent trois pièces d’or, comme gages de bénédiction ; puis il encouragea le bienheureux en lui disant : « Retournez avec votre présent à la cité de Bourges ; prenez possession de la maison que vous m’avez demandée et dédiez-la, comme vous voudrez, en l’honneur de votre Dieu et du martyr dont vous m’avez parlé. Quand je retournerai dans ce pays, je m’entretiendrai plus longuement avec vous.

XXIII. — Ayant reçu des lettres du prince, Ursin rentra plein de joie à Bourges, montra les lettres de Léocadius et se mit en devoir de transformer le palais en église. Le travail ne fut pas long. Aidé des serviteurs mêmes du palais, il put consacrer la nouvelle église, aux calendes d’octobre. Il la dédia solennellement en l’honneur de Dieu tout-puissant et du bienheureux Étienne premier martyr, et y plaça comme un titre d’impérissable noblesse les reliques de ce saint.

XXIV. — Peu de temps après, le prince revint à Bourges. Le bienheureux accourut à sa rencontre le visage joyeux, et s’étant entretenus quelques instants, ils se séparèrent. Le lendemain le saint évêque, accompagné de fidèles catholiques, vint trouver Léocadius et lui montra avec évidence la vérité de la foi chrétienne ainsi que la nécessité de l’embrasser. Le très doux prince crut en Dieu et demanda le baptême qui lui fut donné, ainsi qu’à son fils Lusor encore enfant, par le saint prélat.

Quant à son frère Caremusclus (Caremuscius ?), il persista dans l’erreur païenne. Mais plus tard, étant devenu catholique, il fut enflammé d’une telle ardeur de foi, qu’il abandonna presque tous les très anciens domaines du pays de Bourges, où il possédait des maisons, avec tout leur mobilier et leurs serviteurs, à Dieu et à saint Étienne, premier martyr du Christ. Il en fit une cession en bonne forme au bienheureux Ursin, voulant sans doute accomplir ainsi la parole du Prophète : « Mon âme vit pour Dieu et ma race le servira : Anima mea Deo vivit, et semen meum sérviet ipsi. »

XXV. — Le Dieu qui ne laisse pas sans récompense un simple verre d’eau froide justifia les espérances du généreux bienfaiteur. Sa race glorifia noblement le Seigneur. Son digne frère Léocadius fut l’aïeul ou le bisaïeul d’un des plus illustres martyrs de Lyon, Vzttius Epagatus, mis à mort vers la fin du second siècle, sous la persécution de Marc-Aurèle, avec saint Pothin et un grand nombre d’autres témoins de la foi de Jésus-Christ.

XXVI. — Le saint évêque changea en églises les maisons données par Caremusclus, et pendant plusieurs années continua avec zèle à étendre le signe de l’Évangile. Enfin, le jour de la récompense arriva. Le bienheureux Ursin fut averti par une fièvre violente que la fin de son exil approchait. Ayant réuni ses disciples, il les fortifia par de saints enseignements ; puis désigna pour lui succéder Senecianus, homme très saint ; et la vingt-septième année de sa prédication, le quatrième jour des calendes de janvier, il passa à une vie meilleure.

Et moi aussi, ô mon Dieu, que je meure de la mort des saints : moriátur ánima mea morte justórum !

Voir : Cor. a Lap. in Joan., c. I, v. 44-51 ; Baron. Annal. an. 46, n. 2 ; et Martyrol. 9 novemb. ; M. Paillon, Monuments inédits, etc., t. II, p. 406-426 ; M. Barthélémy, Vie des saints de France, le, siècle, p. 381-390 ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 370, 373 ; Vincent de Beauvais, Specul. histor. ; Petrus de Natal., Catatog. SS., lib. I, c. IX ; Lucius Dexter, Chrome, an. 105, p. 291 et Bivar., ibid., etc. ; Saint Senecion fut le second évêque de Bourges.

## XIX. CÉLIDONIUS OU L’AVEUGLE-NÉ

I. — Si la vérité en face de l’erreur, le courage en face du danger, la simplicité en face de la ruse, la tranquillité en face des emportements de la haine, forment le même contraste que dans un tableau les ombres et la lumière ; si ce contraste est un des meilleurs éléments de la poésie, on peut défier tous les auteurs païens d’offrir un récit comparable à celui qu’on va lire.

II. — « Comme Jésus passait, écrit saint Jean au chapitre XI, versets 1 à 38, il vit un homme aveugle de naissance. Et ses disciples l’interrogèrent : Maître, qui a péché, celui-ci, son père ou sa mère, pour qu’il soit né aveugle ? Jésus répondit : Ni celui-ci, ni son père, ni sa mère, n’ont péché, mais c’est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui : il faut que je fasse les œuvres de celui qui m’a envoyé, tandis qu’il est jour ; la nuit vient où personne ne peut agir. Tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

III. — « Après qu’il eut ainsi parlé, il cracha en terre, fit de la boue avec sa salive, et frotta de cette boue les yeux de l’aveugle. Et il lui dit : Allez-vous-en, et lavez vous dans la piscine de Siloë (mot qui signifie l’Envoyé). Il y alla donc, et se lava, et revint ayant recouvré la vue. Or, les voisins, et ceux qui l’avaient vu auparavant demander l’aumône, disaient : N’est-ce pas celui-ci qui était assis et qui mendiait ? Les uns disaient : C’est lui. Les autres disaient : Non, c’en est un qui lui ressemble. Mais lui disait : C’est bien moi.

IV. — « Ils lui demandèrent donc : Comment vos yeux ont-ils été ouverts ? Il répondit : Cet homme qu’on appelle Jésus a pris de la boue et a frotté mes yeux, en me disant : Allez à la piscine de Siloë, et lavez-vous. J’y suis allé, je me suis lavé, et je vois. Et ils lui dirent : Où est-il ? Il dit : Je ne sais pas.

V. — « Alors ils amenèrent aux Pharisiens celui qui avait été aveugle. Or, c’était le jour du Sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. Les Pharisiens donc lui demandèrent aussi comment il avait recouvré la vue, et il leur dit : Il a mis de la boue sur mes yeux, et je me suis lavé et je vois. Quelques-uns des pharisiens disaient : Donc cet homme n’est point de Dieu, car il ne garde point le sabbat. Les autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire de tels prodiges ? Et il y avait division entre eux. Ils dirent de nouveau à l’aveugle : Et toi, que dis-tu de celui qui t’a ouvert les yeux ? Il répondit : C’est un prophète. Mais les Juifs ne crurent point de lui qu’il eut été aveugle, et qu’il eut recouvré la vue, jusqu’à ce qu’ils eussent fait venir son père et sa mère.

VI. — « Et ils les interrogèrent disant : Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle ? Comment donc voit-il maintenant ? Le père et la mère leur répondirent : Nous savons que c’est là notre fils et qu’il est né aveugle. Mais comment voit-il maintenant, ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas. Il a de l’âge, interrogez-le ; qu’il réponde pour lui-même. Son père et sa mère parlaient ainsi, parce qu’ils craignaient les Juifs ; car les Juifs étaient déjà convenus que si quelqu’un confessait que Jésus était le Christ, il serait chassé de la synagogue ; c’est pourquoi son père et sa mère disaient : Il a de l’âge, interrogez-le.

VII. — « Ils appelèrent donc pour la seconde fois l’homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu ; nous savons que cet homme est un pécheur. Il répondit : S’il est pécheur, je n’en sais rien ; je sais seulement que j’étais aveugle, et que maintenant je vois. Ils lui dirent de nouveau : Que t’a-t-il fait ? Comment a-t-il ouvert tes yeux ? Il leur répondit : Je vous l’ai déjà dit, et vous l’avez entendu ; pourquoi le voulez-vous encore entendre ? Voulez-vous aussi devenir ses disciples. Ils le maudirent donc, et lui dirent : Sois son disciple, toi ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-ci nous ne savons d’où il est.

VIII. — « L’aveugle répondit : Certes, c’est une chose étrange, que vous ne sachiez d’où il est, et il a ouvert mes yeux ! Or, nous savons que Dieu n’exauce pas les pécheurs ; mais si quelqu’un sert Dieu et fait sa volonté, il l’exauce. Jamais on n’a oui dire que quelqu’un ait ouvert les yeux d’un aveugle-né. Si celui-ci n’était pas de Dieu, il ne pourrait rien. Ils répondirent : Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! Et ils le chassèrent.

IX. — « Jésus ayant appris qu’ils l’avaient chassé, et l’ayant rencontré, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu ? Et il répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Vous l’avez vu, et c’est celui qui vous parle. Alors il reprit : Je crois, Seigneur ; et se prosternant il l’adora. »

X. — Tous les miracles de Notre-Seigneur sont des miracles d’amour et de miséricorde. Sans exception, tous ont pour but de prouver sa divinité, dont la croyance peut seule sauver le genre humain. Afin de la faire briller dans tout son éclat, il donne la vue à un aveugle-né : chose que ne firent jamais, depuis le commencement du monde, ni les patriarches ni les prophètes. Il choisit le jour du Sabbat pour opérer le miracle, afin de montrer qu’il était au-dessus de la loi. Il l’opère en mettant de la boue sur les yeux de l’aveugle : ce qui était plus propre à le rendre encore plus aveugle, si cela eut été possible.

XI. — Si la puissance de Notre-Seigneur est digne de toute notre admiration, la docilité de l’aveugle n’est guère moins admirable. Il ne dit pas, il ne pense pas même à dire : au lieu d’ouvrir mes yeux, la boue va plutôt me les fermer ; je me suis souvent lavé à la piscine de Siloë, et je n’ai pas été guéri. Pourquoi donc m’y envoie-t-il ? S’il avait le pouvoir de me donner la vue, pourquoi ne le fait-il pas maintenant que je suis en sa présence ? Rien de tout cela : il obéit sans mot dire, et s’en va montrant à tout le peuple la boue qu’il avait sur les yeux. Étrange spectacle ! qui devait rendre le miracle plus éclatant.

XII. — Qu’était-ce que la piscine ou fontaine de Siloë ? Saint Jérôme nous l’apprend. « Siloë, dit-il, est une source située au pied du mont Sion, qui ne coule pas toujours, mais seulement certains jours et à certaines heures, et qui sort avec un grand bruit à travers des cavités souterraines et des grottes formées par les rochers les plus durs. Nous le savons pertinemment, nous qui habitons ce pays. »

XIII. — L’origine de cette source est due à la prière du prophète Isaïe qui, avant de mourir, la demanda au Seigneur, pour les besoins des habitants de Jérusalem. Afin de recevoir les eaux de cette précieuse source, le roi Ézéchias fit creuser un vaste réservoir et plusieurs piscines, où se lavaient généralement ceux qui avaient contracté quelque souillure légale. La piscine est en grande partie comblée aujourd’hui. On y voit quelques arbres et quelques plantes. Elle a cinquante-trois pieds de long sur dix-huit de large et dix-neuf de profondeur. On trouve, auprès, des débris de murs et de colonnes, restes de son ancienne splendeur. Il y avait même une église, dédiée au Sauveur illuminateur, sans doute en mémoire, de la guérison de l’aveugle-né.

XIV. — L’Évangile a soin de nous apprendre que l’aveugle-né était un mendiant. Pourquoi ce détail ? Il est facile de le comprendre. Le divin Rédempteur est le Dieu des pauvres. Pauvre lui-même, pour eux il a toujours montré de la préférence. Par cette conduite, où sa bonté et sa sagesse brillent du même éclat, il voulait réhabiliter la pauvreté, et rendre respectables les pauvres et les petits, objets de mépris dans le monde païen. C’est toute une révolution morale qu’il opérait.

XV. — Il fallait être pharisien, c’est-à-dire hypocrite et orgueilleux, pour lui faire un crime du miracle qu’il venait d’accomplir : cracher à terre, et faire un peu de boue avec un peu de terre détrempée dans la salive, n’était pas une violation du repos commandé par le Sabbat. Il était ridicule de le prétendre ; mais ces mêmes pharisiens qui s’arrêtèrent à ces minuties ne reculaient ni devant les plus noires calomnies, ni devant les persécutions et les complots sanguinaires, pour perdre celui dont la puissante parole démasquait leur hypocrisie. N’y a-t-il plus aujourd’hui de pharisiens ?

XVI. — La haine des pharisiens ne tarda pas à se manifester. Mis à bout par les réponses de l’aveugle, ils ne trouvèrent d’autre moyen de se venger qu’en le maudissant et en l’excommuniant. Notre-Seigneur l’ayant appris récompensa avec sa magnificence ordinaire celui qui l’avait si courageusement confessé. Il lui donna le don inestimable de la foi. Croyez-vous, lui dit-il, que je suis le Fils de Dieu ? À ces mots l’aveugle, guéri de la double cécité du corps et de l’âme, se prosterne et prononce ce Credo qui, accompagné de contrition et d’amour, le sanctifie en un instant.

XVII. — La semence divine était tombée en bonne terre. L’heureux aveugle devint un saint et un apôtre. Voici ce que l’histoire nous apprend de sa vie et de son apostolat. Dans son Catalogue des saints, le savant évêque d’Equílium, Pierre de Natalibus, s’exprime ainsi : « Cédonius, ou Célidonius, fut cet aveugle de naissance, que Notre-Seigneur guérit, en mettant sur ses yeux de la boue faite avec sa salive. Plusieurs croient qu’il fut un des soixante douze disciples du Sauveur. Quoi qu’il en soit, il est certain, d’après les anciens monuments et les Actes des Apôtres, qu’il fut disciple du divin Maître.

XVIII. — « Baptisé par les Apôtres, après l’ascension du Seigneur, il s’attacha particulièrement à saint Maximin. Jeté avec lui, ainsi qu’avec Lazare et ses sœurs, sur une barque sans pilote, sans gouvernail et sans voile, il fut expulsé de la Judée. Dieu lui-même gouverna la fragile nacelle et la fit aborder aux côtes de Provence. Le pays converti, le bienheureux Lazare devint évêque de Marseille, et le bienheureux Maximin, d’Aix. Célidonius partagea le ministère du bienheureux Maximin, et fut son coadjuteur dans la prédication de l’évangile. Enfin, après une longue carrière il mourut paisiblement à Aix et fut enterré auprès de son maître. »

XIX. — On comprend sans peine l’expulsion de tous ces illustres personnages. À tout prix, les Juifs voulaient se défaire des témoins de la divinité de celui qu’ils avaient crucifié : leur vue importunait. Mais en les rendant plus coupables, leur haine devenait le salut des gentils. Au lieu d’être reconnue seulement en Judée, la divinité de Notre-Seigneur allait devenir le dogme fondamental de la foi du genre humain. Il en a été de même dans tous les siècles. L’Évangile est comme le soleil qui passe incessamment d’un point du ciel à un autre. Quand une nation perd la foi, le flambeau divin va éclairer d’autres peuples et d’autres hémisphères. Que l’exemple des malheureux Juifs serve d’éternelle leçon aux peuples chrétiens.

Voir : Saligny, Itinér. de Jérusalem, liv. XCI ; Adrichom. Itiner. Terræ sanctæ, p. 174, n. 200 ; saint Epiph. et saint Jérôm., in c. VIII Isaie ; saint Aug., saint Chrysost., etc., apud Cor. a Lap. in c. IX Joan., v. 8-33 ; Mgr Mislin, les Lieux Saints, t. II, c. XXVII, etc., etc.

## XX. ZACHÉE

I. — Étant entré dans Jéricho, Jésus traversait la ville. Et voilà qu’un homme nommé Zachée, qui était chef des Publicains, et aussi fort riche, cherchait à voir Jésus pour le connaître : et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu’il était très petit de taille ; il courut donc en avant, et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu’il devait passer par là. Lorsque Jésus arriva en cet endroit, il leva les yeux ; et l’ayant aperçu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu’il faut que je demeure aujourd’hui dans votre maison.

II. — « Et Zachée se hâta de descendre, et il le reçut avec joie. Et tous ceux qui le virent disaient en murmurant : Il est allé loger chez un homme pécheur. Cependant Zachée debout devant le Seigneur lui dit : Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j’ai fait du tort à quelqu’un, je lui rends le quadruple. Jésus lui dit : Cette maison a reçu aujourd’hui le salut, parce que celui-ci est aussi un enfant d’Abraham. Car le Fils de l’homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

III. — Non loin de Jéricho, Notre-Seigneur avait rendu la vue à un aveugle et une foule de peuple témoin du miracle le bénissait et glorifiait Dieu. Entré dans la -ville, il opère un nouveau miracle, la conversion de Zachée. Chacun de ses pas est marqué par un bienfait. Exemple pour chacun de nous qui à la fin de sa carrière doit pouvoir dire avec le divin Maître : J’ai passé en faisant le bien.

IV. — Comme le nom de Jéricho revient souvent dans l’Évangile, faisons d’abord connaître cette ville, témoin de la conversion de Zachée. Jéricho était une des plus anciennes et des plus fortes villes du pays de Chanaan ; elle appartenait aux Jébuséens, lorsque les Israélites entrèrent dans la terre promise ; on sait comment elle fut prise par Josué. Détruite de fond en comble, elle fut rebâtie plus tard, embellie par Hérode Ier ; puis assiégée, prise et ruinée par Titus. Malgré tant de vicissitudes, Jéricho demeura toujours célèbre par le nombre et la beauté de ses palmiers, plantés dans de riches prairies, et surtout par le balsamier qui croissait exclusivement sur une colline du voisinage. Jéricho était située à six lieues et demie, au nord-est de Jérusalem, sur un affluent du Jourdain.

V. — De cette ville qui ne le cédait en magnificence qu’à Jérusalem, il ne reste aujourd’hui que quelques cabanes, formant un misérable village appelé Richa. Comme dans les autres lieux de la Terre Sainte, on voit que la justice de Dieu a passé par là. « À notre arrivée, écrit un voyageur moderne, nous fumes poursuivis par des femmes et des enfants qui témoignèrent leur étonnement en se moquant de nous. Nous allâmes dresser nos tentes sur un petit coteau sablonneux, à deux cents pas du village ; il fallut d’abord purger ce lieu des scorpions qui s’y trouvaient, nous n’étions pas loin du lieu appelé dans l’Écriture la hauteur des Scorpions. Ces reptiles sont plus noirs que ceux que j’avais vus ailleurs ; on dit que leur morsure est beaucoup plus dangereuse.

« Le village de Richa est composé d’une quarantaine de cabanes, moitié en boue, moitié en feuillage, habitées par des arabes qui, dit-on, vivent de brigandage. Leurs cabanes sont entourées de haies de nopal et de branches d’arbustes épineux, pour les protéger contre les chacals et les léopards. Ces haies ont trois ou quatre pieds de hauteur et sont fort épaisses. Tels sont aujourd’hui les remparts de Jéricho.

VI. — « Un grand bâtiment carré, qu’on nomme la tour de Jéricho, est le seul édifice qui rappelle un autre âge ; il est au sud et séparé du village. Quelques soldats turcs nous observèrent un moment du haut de cette tour, puis reprirent leurs pipes et leur indolence. Jéricho, qui s’appelait la ville des Palmiers, n’a plus que trois ou quatre chétifs exemplaires d’un arbre qui faisait sa gloire. On croit que la maison de Zachée était près du château, ou grand bâtiment dont j’ai parlé, et où l’on trouve quelques traces d’une ancienne église. »

Rebâtie par Adrien, Jéricho devint le siège d’un évêché, suffragant de Jérusalem. Mais parmi les cités de la Palestine, tombée une des premières au pouvoir des Turcs, elle est devenue ce que nous la voyons aujourd’hui.

Venons maintenant à Zachée.

VII. — Comme son nom le fait croire, Zachée était juif. Entré, ainsi que plusieurs de ses compatriotes, saint Mathieu par exemple, au service des Romains, maîtres de la Palestine, il devint par son habileté chef des publicains, ou collecteurs d’impôts. En leur qualité d’enfants d’Abraham et de peuple de Dieu, les Juifs se croyaient libres par nature. Aussi, ils haïssaient les étrangers, dont ils supportaient le joug avec une impatience tant de fois manifestée par la rébellion. Le signe de leur asservissement était l’impôt, dont les Romains et Tibère en particulier les avaient frappés.

VIII. — Les collecteurs de cet impôt leur étaient tellement odieux, que leur nom était pour eux synonyme d’infâme et de voleur. Le chef des publicains s’appelait Gabba, d’où est venu notre mot Gabelle. Zachée était le Gabba de la province. À ce titre, et à raison de sa grande fortune, acquise peut-être, comme celle d’un certain nombre de financiers, par des moyens peu honnêtes, il était plus que tout autre l’objet de la haine des juifs et de leur mépris. De là les murmures qu’ils firent entendre lorsque Notre-Seigneur déclara qu’il voulait descendre chez Zachée.

IX. — Celui-ci, comme le rapporte l’Évangile, attiré par la grâce, voulait voir le grand prophète, mais, étant petit de taille, la foule l’empêchait de l’apercevoir. Sans respect humain, lui prince des publicains, lui riche et déjà d’un certain âge, grimpe à un sycomore pour satisfaire sa pieuse curiosité. Le sycomore est un arbre de moyenne hauteur qui tient du figuier et du mûrier. Il tient du figuier par ses fruits qui ressemblent aux figues, et du mûrier par la conformité du feuillage. Devenu un objet de vénération, le sycomore de Zachée se voyait encore du temps de saint Jérôme.

Si le courageux empressement de Zachée nous paraît admirable, plus admirable encore est la bonté de Notre-Seigneur, qui, sans égard aux murmures de la foule et au scandale qu’elle peut prendre de sa conduite, choisit pour logement la maison du chef des publicains. Cet acte de miséricordieuse condescendance est la justification éclatante de la réponse qu’il adresse un jour aux pharisiens, et le cachet de sa mission réparatrice : Le Fils de l’homme est venu pour sauver tout ce qui avait péri.

X. — Avec Notre-Seigneur entra le salut dans la maison de Zachée. Baptisé plus tard par saint Pierre, avec Joseph d’Arimathie, il devint un des disciples les plus fidèles de son Rédempteur. Sa femme Bérénice ou Vérénice, dont on a fait Véronique, imita courageusement son exemple. Après l’Ascension de Notre-Seigneur et la persécution qui dans la personne de saint Étienne donna à l’Église son premier martyr, et dispersa au loin les chrétiens de Jérusalem, Zachée et sa femme quittèrent l’Orient. Avec saint Pierre et saint Martial, un des soixante-douze disciples, ils partirent pour Rome. L’histoire fixe leur voyage à l’an [42](#ch058c) de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Claude.

XI. — Après un séjour d’environ un an, Martial reçut ordre de saint Pierre, de se rendre dans l’Aquitaine, une des grandes provinces de l’ancienne Gaule, et partit incontinent avec deux prêtres, Alpinianus et Austriclinianus, Zachée et sa femme Bérénice. On croit que la sainte colonie aborda sur la côté de Médoc, au lieu appelé Pas de Grave. Zachée et sa femme s’établirent aux environs, tandis que Martial et ses compagnons s’avancèrent dans l’intérieur des terres.

Les vertus de ces deux étrangers ne tardèrent pas à leur concilier la vénération des peuples. À leurs voix plusieurs personnes embrassèrent la foi, entre autres un personnage important, à qui saint Martial vint conférer le baptême. C’est alors que l’apôtre de l’Aquitaine ordonna à Zachée d’aller à Rome, pour rendre compte à saint Pierre du succès de leur commune prédication. Zachée obéit et demeura deux ans à Rome, auprès de saint Pierre dont il vit le martyre.

XII. — Sa mission accomplie, Zachée vint retrouver dans les Gaules saint Martial, apportant des reliques d’un prix inestimable. C’étaient un linge de la Sainte Vierge, du sang de saint Étienne et de saint Pierre. Bien qu’il n’ait pas péri par le glaive, comme saint Paul, le prince des apôtres avait versé son sang pour son divin Maître. Sans parler du crucifiement la tête en bas, inévitablement accompagné d’hémorragie, il avait subi la flagellation que la loi romaine infligeait aux condamnés à mort. Rome conserve encore aujourd’hui dans l’église de Sainte-Marie la colonne à laquelle il fut attaché pendant ce cruel supplice.

XIII. — Cependant Bérénice[[166]](#footnote-167) était allée recevoir dans le ciel la récompense de ses vertus et de son héroïque courage. Dégagé de tous les liens terrestres, Zachée résolut de finir sa vie dans la solitude. Cette pensée le conduisit au pays des Cadures, aujourd’hui le Quercy. Ravagé par César, dont la barbarie s’était signalée en faisant couper le poing à deux mille braves, coupables d’avoir courageusement défendu leur ville d’Uxellodunum, le pays se relevait à peine de ses ruines. Plusieurs parties étaient encore inhabitées. Zachée choisit pour sa retraite une vallée profonde, remplie de bêtes féroces qu’il chassa par ses prières. C’est ainsi qu’onze cents ans plus tard un autre civilisateur des Gaules, saint Bernard, purgea des voleurs la Vallée d’absinthe, et en fit Clairvaux, la Vallée de lumière. Zachée bâtit en ce lieu, en l’honneur de la Sainte Vierge, une chapelle qui fut dédiée par saint Martial.

XIV. — Plein de jours et de mérites, Zachée mourut dans sa chère solitude, devenue si célèbre sous le nom de Rocamadour. « Le 20 août, dit le Martyrologe des Gaules, au territoire de Cahors, la fête de saint Amateur, confesseur, lequel de disciple de saint Martial étant devenu prédicateur évangélique, enseigna plus pleinement les Querciens, que son maître avait déjà convertis à la foi de Jésus-Christ, et étant célèbre en sainteté reposa dans le Seigneur. Son corps, après sa mort, se conserva plusieurs siècles tout entier en chair et en os, et étant jeté dans les flammes par les Calvinistes ne put jamais être consumé par icelles. »

XV. — Ce passage du martyrologe demande quelques éclaircissements. Nous les donnons d’autant plus volontiers, qu’ils confirment toute l’histoire de Zachée. D’abord, au lieu de dire la fête de saint Zachée, le martyrologe dit la fête de saint Amateur. Pourquoi ce changement de nom, et Amateur est-il bien Zachée, le Zachée de l’Évangile ?

Tout le monde sait que parmi les disciples, et même les apôtres de Notre-Seigneur, plusieurs changèrent leurs noms hébreux en noms grecs ou romains. Aux exemples que nous en avons donnés dans la vie de Nathanaël on peut ajouter celui de Simon le Lépreux qui prit le nom de Julien, Julianus, et de plusieurs autres disciples. « Ce changement, disent les anciens historiens, fut par eux concerté, afin que les gentils, qui abhorraient les Juifs, se rebutassent moins de leurs personnes et de la réception de l’Évangile[[167]](#footnote-168). »

XVI. — Que Zachée fut le nom propre, le vrai nom, le nom hébreu de saint Amateur ou Amadour, « cela se prouve, dit Bertrand de la Tour, par la plus ancienne et plus constante tradition. » Il a raison. Toutes les arguties de l’hypercritique, qui se croit d’autant plus habile qu’elle est plus dédaigneuse, viendront toujours se briser contre une tradition immémoriale, burinée plus solidement que sur le marbre, dans la mémoire des peuples du Quercy.

Elle était perpétuée à Rocamadour : 1° par une très vieille planche de vélin, attachée au mur de l’oratoire du bienheureux. Le peuple qui se succéda de génération en génération à cet oratoire, creusé dans le roc, donna le nom d’amadour du roc, rupis amator, et en langue vulgaire Roc amadour, à Zachée amateur de ce rocher ; et le sien propre fut supprimé par l’usage ordinaire.

2° Par la liturgie. Jusqu’à la suppression de leur chapitre, les chanoines de Rocamadour chantaient, le 20 août, fête de saint Amateur, l’Évangile de Zachée, pour témoigner de l’identité de l’un et de l’autre, et de la créance invariable reçue de leurs ancêtres.

XVII. — 3° Enfin, par un monument qui ne souffre pas de discussion. Nous parlions de la bulle donnée avec indulgence, en faveur de la chapelle de Rocamadour, par le pape Martin V, l’an 10 de son pontificat, c’est-à-dire en [1427](#ch060c). « Martin, serviteur des serviteurs de Dieu. — Par le témoignage de notre très illustre fils en Jésus-Christ, Charles, roi de France et de notre très chère fille en Jésus-Christ, Marie, reine de France, nous avons appris que la chapelle de la glorieuse Vierge Marie, à Rocamadour, diocèse de Cahors, a été construite dès les premiers jours du christianisme, par Zachée, disciple de notre Sauveur, appelé aujourd’hui Amateur, dont le corps, comme on nous l’écrit, y repose entouré de vénération ; que cette chapelle construite en l’honneur et sous le vocable de la glorieuse Vierge a été dédiée par saint Martial ; qu’elle est merveilleusement riche de reliques et de joyaux de la Sainte Vierge, puissante cause de dévotion ; en sorte que, dès l’antiquité, une multitude de fidèles, des différentes parties du monde, ont coutume de s’y rendre, bien que dans les derniers temps, à cause des guerres et des pertes dont ces pays ont été affligés, l’accès désiré à la dite chapelle n’ait pas été libre, etc.[[168]](#footnote-169) »

Ce roi est Charles VII. Ainsi, ce prince, aux prises avec les Anglais qui lui disputaient le dernier lambeau de son royaume, n’oubliait pas d’appeler à son aide un des puissants protecteurs de la France.

XVIII. — De ce monument pontifical, il résulte que la chapelle de Rocamadour remonte au commencement du christianisme ; qu’elle a été construite par Zachée ; que Zachée est le même qu’Amadour ; que Zachée a été disciple de Notre-Seigneur ; que son corps repose dans cette chapelle ; que cette chapelle a été dédiée par saint Martial, par conséquent quelques années à peine après l’ascension de Notre-Seigneur ; enfin, que dès la plus haute antiquité Rocamadour a été un pèlerinage célèbre dans le monde entier et très fréquenté.

XIX. — La Bulle affirme que le corps de Zachée reposait à Rocamadour. Ce qui était vrai au temps du pape Martin V ne l’est plus aujourd’hui, si ce n’est en partie. Voici l’histoire de ce changement déplorable. Fils du paganisme renaissant, et animé de la haine implacable de son père, le protestantisme avait envahi nos provinces méridionales. En [1562](#ch061c), le 3 septembre, les Calvinistes conduits par le capitaine Bessonie et le colonel Duras, avec six cents chevaux et plusieurs hommes de pied, s’emparèrent de Rocamadour, et y firent un tel ravage, notamment aux choses saintes, que depuis on ne les a pu réparer.

XX. — « Ils brûlèrent les croix, les images, celle de Notre-Dame fut sauvée. Les cloches furent fondues. Les chasubles et les autres ornements emportés, à la valeur de 15 000 livres. Le corps de Zachée, qui depuis quinze cents ans était resté si entier que, selon Guillaume de la Croix, annaliste des évêques de Cahors, on disait en proverbe : Cela est entier ou en chair et en os, comme le corps de saint Amadour, ce corps si vénérable fut tronçonné et taillé en pièces par ces sacrilèges. Enfin ils le jetèrent dans les flammes qui respectèrent le saint et ne lui firent aucun mal.

« De quoi ces impies enrageant le dépeçaient de leurs hallebardes, et le capitaine Bessonie le brisa avec un marteau de maréchal. Les os du saint qui restèrent de ce débris sont à présent gardés en la paroisse de Rocamadour, où je les ai vus noircis de flammes, mais entiers. Un vieillard vénérable, témoin oculaire de cette tragédie, rapportait que le corps du saint, qu’il avait vu tout entier, était fort petit. »

XXI. — Ce simple détail a son importance : il confirme le récit évangélique, inconnu peut-être du bon vieillard, et qui donne à Zachée une taille au-dessous de la moyenne.

Le même témoin déposa qu’on voyait encore sur le visage du saint les poils et la barbe. Le père Odo de Gissey avait vu lui-même un bras du bienheureux avec une partie de la main. On y remarquait un doigt brisé, où paraissait du sang aussi vermeil qu’il pourrait être dans un corps fraîchement entamé.

XXII. — Sœur du protestantisme et, comme lui, fille de la renaissance païenne, la Révolution de [93](#ch062c) attaqua de nouveau Rocamadour et profana les restes sacrés du bienheureux disciple de Notre-Seigneur. Aujourd’hui il ne reste plus que deux reliquaires, dans l’un desquels on voit des ossements à moitié consumés par le feu et mêlés à une poussière semblable à une cendre noire. L’autre contient des ossements que le feu n’a pas même endommagés. Le taffetas qui enveloppait le foie est encore empreint de marques sanglantes. Le foie même, loin d’être corrompu, conserve l’élasticité d’une chair vivante.

XXIII. — Malgré ces dévastations successives, Rocamadour n’a pas cessé d’être, après comme avant, un des pèlerinages les plus célèbres de l’Europe méridionale : un volume entier ne suffirait pas à contenir les noms des personnages illustres des différents pays, savants, magistrats, princes de l’Église et princes du siècle, qui sont venus, de génération en génération, visiter ce sanctuaire, source intarissable de faveurs miraculeuses.

XXIV. — Entre tous ces pèlerins, contentons-nous de citer le brave des braves, le type légendaire des chevaliers, Roland. En l’année [778](#ch063c), passant dans le Quercy avec son oncle, Charlemagne, il vint offrir à Notre-Dame de Rocamadour un don d’argent du poids de son bracmar, ou épée. Après la glorieuse mort de Roland, ce bracmar fut porté à Rocamadour, ainsi que le témoigne un de nos anciens historiens.

« Roland, dit il, fut occis par les Gascons, dans les détroits des Pyrénées. Charlemagne, honorant la mémoire de ceux qu’il avait chéris pendant leur vie, fit rechercher les corps des seigneurs de marque, occis par les Gascons, lesquels il fit porter à Bordeaux. Une partie d’iceux furent inhumés, aucuns au bourg de Belin, à huit lieues de la même ville, et Roland en l’église Saint-Romain de Blaye.

XXV. — « L’on tient par la tradition, sur les lieux, que l’épée de Roland fut mise au-dessus de sa tombe, et sa trompe d’ivoire à ses pieds, laquelle a été depuis traduite en l’église collégiale de Saint-Sernin-les-Bordeaux, et son épée à Rocamadour en Quercy. Le bracmar ayant été perdu dans les désordres des guerres suivantes, on y substitua une lourde barre de fer, appelée l’Épée de Roland, sans doute pour montrer par là combien était considérable le présent de ce guerrier. »

Ajoutons, en finissant, que Rocamadour, avec sa profonde vallée, ses rochers à pic, son église à laquelle on monte par deux cents marches d’escalier, est un des sites les plus pittoresques de France, et que son sanctuaire relevé de ses ruines est aujourd’hui plus que jamais visité par d’innombrables pèlerins. C’est ainsi que le christianisme imprime à tout ce qu’il touche le cachet de l’immortalité.

Voir : Mgr Mislin, les Lieux Saints, t. II, c. XXXII, p. 308 et suiv. ; Cor. « Lapide, in Luc., XIX, 2 et suiv. ; Théophraste, de Plantis, lib. IV, c. II ; Baronius, Ann. XLIV, n. 26 ; L. Dexter, Chronic. an., 48 ; Robertus de Monte, ad an. 1181 ; le père Amable de Saint-Bonaventure, Hist. de S. Martial, part. I, liv. X, p. 515, in-fol., Clermont, 1696 ; Doublet, hist. abbat. Satidion, lib. I, c. IV ; Bernard Guidonis, évêque de Lodève, Vie de Zachée ; Orlon de Gissey, Livre de N.-D. de Rocamadour, p. 56 et c. IX, p. 14 ; Guillaume de la Croix, Hist. des évêques de Cahors, p. 5 ; Dupleix, histoire de France, c. VIII et IX, Charlemagne. Cathalacoture, Hist. du Quercy, liv. II, c. XIII ; M. Caillau, Hist. de Rocamadour, etc., etc.

## XXI. SAINT MARTIAL

I. — Notre-Seigneur venait de rendre l’usage de ses membres à un paralytique : cette guérison avait eu lieu le jour du Sabbat, et les Juifs lui en faisaient un reproche, comme d’une œuvre servile. À leur accusation Notre-Seigneur oppose une double réfutation : sa mission divine prouvée par ses œuvres, et de plus un éclatant miracle. Ce miracle que nous allons rapporter donne lieu à la biographie de saint Martial.

II. — « Après cela, dit saint Jean, chapitre VI, 1 à 13, Jésus s’en alla au delà de la mer de Galilée, qui est la mer de Tibériade. Et une grande foule le suivait, parce qu’elle voyait les miracles qu’il faisait sur les malades. Jésus voyant qu’une grande multitude venait à lui dit à Philippe : Où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Et il disait cela pour l’éprouver, car il savait ce qu’il avait à faire. Philippe lui répondit : Ce qu’on achèterait de pain avec deux cents deniers ne suffirait pas pour en donner un peu à chacun.

III. — « Un de ses disciples, André, frère de Simon Pierre, lui dit : Il y a ici un enfant qui a cinq pains d’orge et deux poissons ; mais qu’est-ce que cela pour une si grande multitude ? Jésus dit donc : Faites-les asseoir. Il y avait beaucoup d’herbes en ce lieu-là. Tous s’assirent au nombre d’environ cinq mille. Or, Jésus prit les pains ; et, après qu’il eut rendu grâces, il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étaient assis ; et il fit de même des poissons, et leur en donna autant qu’ils en voulaient.

« Et après qu’ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Amassez tout ce qui reste, afin que rien ne soit perdu. Et ils amassèrent et remplirent douze corbeilles de morceaux de pains d’orge qui étaient demeurés, après que tous en eurent mangé. »

IV. — Le miracle de la multiplication des pains se renouvelle éternellement sous nos yeux. Le grain de blé jeté dans la terre se multiplie au nombre de dix, de vingt et même plus. Comment se fait cette multiplication ? Non par la science de l’homme assurément ; mais par la toute-puissance de Dieu. Si donc Notre-Seigneur multiplie dans la terre le grain qui fait le pain, pourquoi ne pourrait-il pas multiplier par sa parole toute-puissante et dans ses mains divines le pain même ?

V. — Si grand qu’il fût, le miracle de la multiplication des pains en préparait un plus grand encore, la multiplication mystérieuse du corps adorable du Fils de Dieu, dans la sainte Eucharistie. En effet, dans le même chapitre, l’annonce du second suit immédiatement l’accomplissement du premier. C’est dans le désert qui bordait le lac de Tibériade, sur les confins de la Galilée, qu’eut lieu la multiplication des pains. Le lac devait son nom à la ville voisine de Tibériade, ainsi nommée, parce qu’Hérode le Tétrarque l’avait fait bâtir en l’honneur de l’empereur Tibère.

VI. — Les douze corbeilles qui servirent à la distribution des pains miraculeux furent religieusement conservées, et plus tard, placées dans la basilique des douze apôtres, que l’empereur Constantin fit bâtir à Constantinople. Avec un respect semblable et également facile à comprendre ont été gardées les urnes dans lesquelles Notre-Seigneur changea l’eau en vin, aux noces de Cana. Pour ne pas y revenir, je vais rapporter en peu de mots ce que nous savons de ces dernières et précieuses reliques.

VII. — Avant [1789](#ch066c), le monastère de Port-Royal, à Paris, possédait un de ces vases. Il était en porphyre rouge, contenait environ cinquante-deux pintes de Paris, mesure équivalente aux deux métrètes dont parle l’Évangile. Dans le milieu, sous les anses, on lisait deux caractères hébreux. Ce vase était exposé dans le chœur des religieuses. Suivant la tradition, il avait été rapporté par saint Louis, revenant de la Terre sainte. Qu’est-il devenu ? Tout fait penser qu’il se trouve dans quelqu’un des dépôts publics de Paris. Il est vivement à désirer qu’une relique si précieuse par son antiquité comme par les souvenirs qu’elle rappelle, revienne prendre place dans un des sanctuaires de la capitale, comme le corps de l’impératrice sainte Hélène, retrouvé dans l’église de Saint-Leu.

VIII. — Autrefois, le monastère de Saint-Florent, près de Saumur, possédait aussi une des dix urnes de Cana, donnée aux religieux par l’empereur Charlemagne. Avant la révolution de [1793](#ch067c), la cathédrale d’Angers possédait également une de ces urnes. Elle était placée dans une niche au-dessous de laquelle on lisait : hýdria de Cana Galilǽæ : urne de Cana en Galilée. Elle était, comme celle de Port-Royal, en porphyre rouge et mesurait quarante-sept centimètres de hauteur sur quarante centimètres de diamètre à l’intérieur. C’est le roi René qui en avait fait don à l’église d’Angers.

IX. — À l’occasion de cette urne on avait établi quelques cérémonies, relatées dans un manuscrit du commencement du XVIIIe siècle. Le second dimanche après l’Épiphanie, on exposait la dite cruche dans le sanctuaire, sur une crédence parée d’une nappe, par les soins du garde-reliques, depuis l’heure de prime jusqu’à sexte. Après l’aspersion de l’eau bénite on la remplissait de vin, et le maire-chapelain, accompagné du clergé, venait en faire la bénédiction. Ensuite avait lieu la procession à laquelle assistait l’évêque, le chapitre et le clergé.

X. — Le maire-chapelain, revêtu d’une chape blanche, les épaules couvertes d’un voile blanc, prenait une burette de cristal, qu’on avait remplie de vin bénit, et la couvrant des deux extrémités de son voile, s’avançait, précédé de deux chanoines en chape blanche tenant en main chacun une torche blanche allumée, tous trois couronnés de couronnes de romarin par dessus leur camail. Arrivé devant le maître-autel, le maire-chapelain posait la burette au côté de l’épître et commençait la messe. On ne consacrait pas d’autre vin que celui de cette burette pour le saint sacrifice. Enfin, avait lieu la distribution du vin bénit. Le garde-reliques en étole le distribuait, tant que la cruche demeurait exposée, au peuple qui se pressait en foule[[169]](#footnote-170).

XI. — La présence, parmi nous, des nombreuses reliques de Notre-Seigneur s’explique 1° par la prédilection du Fils de Dieu pour la France, la fille aînée de son Église, comme le prouve l’envoi dans les Gaules de ses meilleurs amis ; 2° par le désir exceptionnel que nos ancêtres montraient d’avoir des reliques pour protéger le royaume ; 3° par les conquêtes qu’ils firent au temps des croisades, et surtout par la prise de Constantinople où les empereurs grecs avaient réuni dans de magnifiques églises les insignes reliques recherchées par eux avec soin dans tout l’Orient.

XII. — Ainsi que l’Évangile nous l’apprend, après la guérison du paralytique, Notre-Seigneur s’était retiré sur une montagne, de l’autre côté du lac de Tibériade, tant de fois honoré de sa divine présence. Une grande foule l’avait suivi, les uns à pied, les autres en barques, tous oubliant les nécessités de la vie, avides seulement des paroles du bon Maître et des guérisons qu’il opérait sur toute espèce d’infirmités. Cependant le soir approchait, et ce bon peuple n’avait pris aucune nourriture. Ému de compassion, Notre-Seigneur voulut pourvoir à ses besoins. S’adressant à l’apôtre Philippe, celui-ci manifesta l’impossibilité de trouver dans le désert de quoi donner à manger à toute cette multitude. « Pour cela, dit-il, deux cents deniers de pain ne suffiraient pas. »

XIII. — Philippe avait raison. D’après les calculs monétaires, deux cents deniers n’auraient pu procurer qu’une livre de pain à deux mille personnes. Or comme il y avait cinq mille hommes, trois mille sans compter les femmes et les enfants, eussent été privés de toute nourriture[[170]](#footnote-171). Cependant l’apôtre ajoute naïvement : « Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d’orge et deux poissons. » La réponse de Philippe constatait, aux yeux de tous, l’éclatant miracle qui allait s’opérer.

XIV. — Il n’y a rien de nouveau sous le soleil, dit Salomon. Ce jeune garçon était un petit marchand de poissons, qui avait suivi la foule afin de vendre des provisions alimentaires ; car cinq pains et deux poissons étaient trop pour son usage personnel. L’humanité est toujours la même : ce qu’on vit alors se voit encore aujourd’hui dans les assemblées populaires. De petits marchands arrivent dans toute sorte d’équipage, portant des objets de consommation, qui sur leur tête, qui au bras, qui sur des ânes ou dans des charrettes.

XV. — Qui était ce jeune garçon ? c’était saint Martial, dont la grâce a fait un apôtre illustre, comme des autres pêcheurs de Galilée, suivant le style de la Providence, qui choisit toujours ce qu’il y a de plus faible, pour confondre ce qu’il y a de plus fort. Voici son intéressante histoire.

Martial était de la tribu de Benjamin et proche parent, en ligne droite, du premier martyr, saint Étienne. On croit qu’il était né près de Rama, dans un village ou l’on voyait encore au XVIe siècle une église qui lui était dédiée[[171]](#footnote-172). À peine âgé de quinze ans, il se mit à la suite de Notre-Seigneur, qu’il ne quitta plus, tout en s’attachant particulièrement à saint Pierre son parent[[172]](#footnote-173). Martial assista à la résurrection de Lazare et à la dernière Cène. C’est lui, avec Cléophas, qui prépara l’eau et le linge pour le lavement des pieds. Après la résurrection, il fut présent aux apparitions du Sauveur, et mangea avec lui du poisson rôti et du gâteau de miel. Au Cénacle avec les apôtres, il reçut l’effusion du Saint-Esprit. Ainsi parle le très ancien bréviaire des Carmes, selon l’usage de Jérusalem et du Saint Sépulcre.

XVI. — Devenu le compagnon inséparable de saint Pierre, comme saint Luc de saint Paul, Martial demeura cinq ans avec le chef des Apôtres, à Jérusalem, sept ans à Antioche ; et quand saint Pierre partit pour Rome, afin de combattre Simon le Magicien, il l’accompagna dans ce voyage.

C’était l’an [42](#ch068c) de Notre-Seigneur et la seconde année du règne de l’empereur Claude. Martial pouvait avoir vingt-cinq ans. Son séjour à Rome fut d’environ une année. Ce terme écoulé, il fallut se séparer pour toujours de son cher maître. Averti par Notre-Seigneur, Pierre appela Martial et lui ordonna d’aller porter le flambeau de la foi aux peuples de la Gaule Aquitaine.

Depuis la division des Gaules faite par César, l’Aquitaine s’étendait depuis les Pyrénées jusqu’à la Loire, et depuis l’Océan jusqu’au Rhône. Vingt peuples différents en occupaient le territoire qui comprenait : le Limousin, le Berry, l’Auvergne, le Quercy, le Rouergue, le Languedoc, le Bordelais, l’Armagnac. On voit quel vaste champ Martial avait à défricher[[173]](#footnote-174).

XVII. — Confiant dans sa mission, le conquérant apostolique se met en route avec deux prêtres, Alpinien et Austriclinien, Zachée et Bérénice, femme de Zachée. La petite troupe se dirigeait avec ardeur vers les Gaules, lorsqu’un fâcheux événement vint retarder sa marche. On était arrivé près de Florence, à une petite ville qui s’appelait autrefois Gracchianum, et qui porte aujourd’hui le nom de Granciano, près de Colle di Val d’Eisa, lorsque Austriclinien tomba malade et mourut.

XVIII. — Désolé de cette mort qui compromettait le succès de son apostolat, Martial retourne à Rome et, les larmes aux yeux, rapporte à saint Pierre le malheur qui vient d’arriver. « Prenez mon bâton, lui dit saint Pierre, vous en toucherez le mort et il ressuscitera. » Martial se hâte de revenir à Gracchianum : en présence de tout le peuple, il s’approche d’Austriclinien, qui, à l’attouchement du bâton de saint Pierre, se lève plein de vie. Or, c’était le quarantième jour après sa mort.

Convertis par ce miracle, les habitants de Granciano prirent saint Martial pour patron et firent bâtir une église au lieu même où fut ressuscité Austriclinien. Cette église était à quarante pas du pont appelé Grascia[[174]](#footnote-175). Saint Martial emporta avec lui le bâton miraculeux qui opéra un grand nombre de prodiges. Il fut plus tard conservé avec soin dans l’église de Saint-Seurin, de Bordeaux, où il était encore à la fin du dix-septième siècle.

XIX. — Le miracle qu’on vient de lire n’a rien d’étonnant. D’abord, les miracles étaient les lettres de créance des apôtres et chaque jour ces lettres devaient être montrées aux païens qu’on voulait amener à la foi. Ensuite, le grand chef de la doctrine chrétienne, saint Pierre, devait être plus que tout autre investi du pouvoir de faire des miracles. Aussi, nous voyons que l’attouchement d’un de ses linges, le simple passage de son ombre sur les malades suffisaient pour les guérir : ce qui n’est dit d’aucun autre apôtre.

XX. — Qu’il ait ressuscité un mort de quarante jours, c’est l’accomplissement de la promesse du Fils de Dieu. Mes disciples, disait-il, feront des miracles plus grands que les miens. Jésus ressuscite Lazare, mort depuis quatre jours ; saint Pierre ressuscite Austriclinien, mort depuis quarante jours : le Sauveur est justifié. Au reste, saint Pierre opéra plusieurs fois le même miracle, par le même moyen. De là, un fait connu de quiconque a été à Rome. À la différence de tous les évêques du monde, le souverain pontife ne porte pas de crosse, bien qu’il soit l’évêque des évêques ; pas de houlette, bien qu’il soit le pasteur suprême des agneaux et des brebis. D’où vient cette apparente anomalie ?

Le bâton de saint Pierre était sa crosse ou sa houlette. S’en étant dessaisi pour les raisons que nous venons de dire, ses successeurs ont voulu perpétuer le souvenir de sa miraculeuse puissance : la chose n’est pas douteuse[[175]](#footnote-176).

XXI. — Remplie de joie par la résurrection d’Austriclinien, la petite troupe apostolique se remit en marche vers les Gaules, où elle arriva bientôt. Martial attaqua vigoureusement le démon, maître souverain de ces belles contrées. Ses exemples, autant que sa doctrine et ses miracles, jetaient les peuples dans l’étonnement. De l’étonnement naquit l’admiration, puis la confiance, la foi, le désir du baptême, suivis de conversions éclatantes et nombreuses.

« Chose remarquable ! dit un savant auteur, à peine trouverez-vous quelque partie de l’univers qui ait embrassé l’Évangile avec autant d’avidité que la Gaule. Aussi, il n’y a pas de pays qui puisse lui disputer l’honneur d’avoir eu pour le cultiver plus d’hommes apostoliques. En effet, saint Paul allant en Espagne laissa Trophime à Arles et Crescent à Vienne. Marseille et Aix reçurent peu après l’Ascension les prémices de la foi par les soins de Lazare, Maximin, Marthe et Madeleine[[176]](#footnote-177). »

XXII. — Le premier miracle que l’on rapporte de saint Martial dans le Limousin fut fait à Tullum (Toulx). Le saint y avait reçu l’hospitalité d’un homme riche nommé Arnauld. Il y demeura deux mois, prêchant chaque jour au peuple la parole de Dieu.

Or Arnauld avait une fille qui était possédée du démon. Dieu le récompensa de son hospitalité par la guérison de sa fille. Un jour le démon dit à saint Martial : « Je sais que je sortirai de cette jeune fille, parce que les Anges qui sont avec toi me tourmentent cruellement ; mais je te conjure par le Crucifié que tu prêches de ne pas m’envoyer dans l’abîme. » Le saint lui commanda d’aller dans un lieu désert. Aussitôt le démon sortit. La jeune fille demeura comme morte ; mais le saint apôtre, lui prenant la main, la fit lever et la rendit saine et sauve à son père.

XXIII. — Il y avait à Tullum une garnison romaine commandée par un parent de l’empereur. Ce tribun s’appelait Nerva. Son fils étant mort subitement, étouffé par le démon, il prit l’enfant dans ses bras et le porta au saint apôtre.

Saint Martial était alors entouré de ses disciples et d’une grande foule de peuple. Le tribun mit l’enfant à ses pieds, et se jetant à genoux avec sa femme, il lui dit en pleurant : « Homme de Dieu, venez à notre secours. » Le peuple touché de compassion, ne put retenir ses larmes. Le saint, voyant leur douleur et celle de ses disciples, se mit aussi à pleurer et dit au peuple : « Prions tous Notre-Seigneur pour qu’il daigne ressusciter ce jeune homme. »

XXIV. — Les chrétiens qui étaient là s’étant agenouillés, le saint fit cette prière : « Mon Dieu, je vous supplie par votre Fils unique, et par Pierre qui m’a envoyé en ce pays, de rendre la vie à ce jeune homme, afin que ce peuple croie en vous. Il prit ensuite la main de l’enfant et dit d’une voix forte : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié et qui est ressuscité le troisième jour, lève-toi et dis au peuple ce que tu as vu dans l’enfer. »

Aussitôt le jeune homme se leva ; il se jeta aux pieds de saint Martial en criant : « Baptisez-moi, serviteur de Dieu, parce que nul ne peut être sauvé que par le baptême. »

Puis il ajouta : « Deux Anges sont venus à moi avec un grand bruit, disant que par vos prières j’allais être rendu à la vie. Le lieu où j’étais est un immense abîme, tout rempli des ténèbres, où l’on n’entend que des sanglots, des cris de douleur et des gémissements, où l’on souffre d’un feu horrible et d’un froid pénétrant ; on y est suffoqué par une puanteur insupportable ; les démons ne cessent d’y torturer par divers supplices les âmes qu’ils y ont fait tomber. »

XXV. — En l’entendant parler ainsi, le peuple commença de crier : « Il n’y a pas d’autre Dieu que celui de Martial. » Le saint apôtre les ayant instruits dans la foi les baptisa tous au nombre de trois mille six cents personnes. Il alla ensuite au temple, dont il brisa les idoles. Il fit distribuer aux pauvres les présents que les néophytes lui apportaient.

Mais la réception qu’on lui fit à Abun (Agedunum) où il alla en sortant de Toulx, fut bien différente. Les prêtres des faux dieux survinrent pendant qu’il prêchait ; ils excitèrent le peuple contre lui et ses compagnons, et ils les battirent cruellement.

Pendant qu’on les traitait ainsi, saint Martial levait ses mains au ciel : Seigneur, disait-il, vous êtes notre refuge dans la tribulation qui nous environne ; délivrez-nous de ceux qui nous persécutent. »

XXVI. — Dieu exauça la prière de son serviteur : ceux qui le frappaient devinrent aveugles. Étonnés de ce prodige, les prêtres allèrent en tâtonnant jusqu’à l’idole de Mercure qu’ils interrogèrent en vain. Ils s’adressèrent ensuite à l’idole de Jupiter, d’où une voix leur dit que Mercure n’avait pu leur répondre, comme il avait coutume de faire, parce que les Anges de Dieu le tenaient enchaîné dans les flammes depuis le moment où ils avaient injurié et frappé Martial le serviteur de Dieu.

Les prêtres vinrent alors se jeter aux pieds de saint Martial, qui leur pardonna et leur rendit la vue. Après quoi il les conduisit devant la statue de Jupiter, auquel il dit : « Au nom du Seigneur Jésus, je te commande, démon, de sortir de ce simulacre et de le briser en présence de tout ce peuple. »

Aussitôt la statue fut réduite en poudre. Plus de deux mille personnes se convertirent. Saint Martial, les ayant baptisés, reçut du Seigneur l’ordre d’aller prêcher la foi à Limoges, où il se rendit avec ses disciples.

XXVII. — Formé à l’école de saint Pierre, Martial vivait d’aumônes et marchait nu-pieds. C’est ainsi qu’il arriva à Limoges. L’ancienne Augustóritum, antérieure à la conquête romaine, était alors une ville très importante. Comme partout, les Romains y avaient bâti des théâtres, des amphithéâtres et des casernes : c’est-à-dire que là, comme ailleurs, régnait la vie sensuelle et, le despotisme militaire.

Ne sachant où loger, le nouvel apôtre, conduit par la Providence, frappe à la porte d’une noble matrone, nommée Suzanne. Cette dame était l’épouse du sénateur Léocade, gouverneur de la province. Elle reçoit Martial et lui donne l’hospitalité, ainsi qu’à ses compagnons Alpinien et Austriclinien. Ce saint paya son hospitalité comme saint Pierre donnait l’aumône, non avec de l’argent, mais avec des miracles : il guérit un frénétique.

XXVIII. — Cette guérison particulière qui autorisait la doctrine était loin de suffire à son zèle. Comme saint Paul à Athènes, il sentait tous ses membres frémir en voyant la ville plongée dans l’idolâtrie. Son aréopage fut l’amphithéâtre. Il s’y rendit et prêcha son divin Maître. Furieux d’entendre une doctrine qui allait miner leur puissance, les prêtres des idoles le firent arrêter et jeter dans une prison, où il fût accablé de mauvais traitements.

XXIX. — La nuit suivante, comme le saint était en prières, une immense lumière éclaira la prison et l’on vit se renouveler à Limoges le miracle de Philippes, lors de l’incarcération de saint Paul. Les fers des prisonniers se rompirent, les portes des cachots s’ouvrirent et tous les détenus, sans exception, demandèrent le baptême. Au même moment les prêtres qui avaient arrêté l’envoyé du Tout-Puissant furent tués par la foudre : on peut juger combien ce double événement accrédita la prédication de saint Martial. Il était d’ailleurs secondé activement par la noble et pieuse Suzanne de qui il avait reçu l’hospitalité.

XXX. — Cette charitable matrone avait laissé en mourant une fille nommée Valérie. Baptisée par saint Martial, Valérie voua sa virginité au Seigneur. La double nouvelle de ce baptême et de cette consécration inouïe se répandit bientôt dans toute la ville. Elle parvint même aux oreilles de Stéphanus, successeur du père de Valérie dans le gouvernement de la province. Ce personnage venant de Marseille remontait alors le Rhône pour se rendre à Limoges. Valérie apprit avec quelle douleur il avait reçu cette nouvelle et se prépara aux luttes redoutables dont elle prévoyait l’approche. Afin d’être plus apte au combat, elle distribua ses biens aux pauvres. Telle était parmi les premiers chrétiens la préparation ordinaire au martyre.

XXXI. — À peine arrivé à Limoges, Stéphanus s’empressa de demander la main de la jeune vierge. Promesses, prières, tout fut employé, et tout fut inutile. Furieux de se voir refusé, Stéphanus eut recours à l’argument tant de fois employé par les persécuteurs : il fit trancher la tête à Valérie. En allant au martyre, elle annonça au centurion Octávius, chargé de la décapiter, qu’il mourrait le lendemain. Son corps angélique fut enseveli à Limoges, et dans la suite transporté à Chambon en Combraille, où il repose encore.

Sainte Valérie est probablement la première, parmi les vierges de l’Occident, qui ait teint sa robe nuptiale dans le sang de l’Agneau. Agnès, Lucie, Susanne, Flavie, et tant d’autres, ne sont venues qu’après elle. Ainsi, les Gaules ont l’éternel honneur d’avoir donné au ciel une des premières vierges martyres, et à Rome, dans la personne de saint Lin, son premier pape après saint Pierre.

XXXII. — Cependant Octávius, ayant accompli son office, vint dire à Stéphanus qu’il avait vu l’âme de Valérie s’élever vers le ciel portée par les anges, parmi d’harmonieux concerts. À peine a-t-il annoncé cette nouvelle qu’il tombe mort aux pieds du gouverneur. Celui-ci, tremblant pour sa vie, ainsi que tout son entourage, envoie prier saint Martial de venir le trouver. Le saint arrive et ressuscite le centurion qui reçoit le baptême avec plusieurs autres[[177]](#footnote-178). Stéphanus lui-même imite leur exemple. Bientôt appelé en Italie par l’empereur, il part avec un nombreux corps de troupes, dont il avait le commandement. Arrivé à Rome, il se dépouille de son riche uniforme, se revêt d’un cilice et s’en va nu-pieds trouver saint Pierre à qui il confesse ses fautes et raconte sa conversion.

XXXIII. — L’œuvre évangélique avançait rapidement grâce au concours que donnaient à saint Martial, par la sainteté de leur vie et par l’éclat de leurs miracles, ses deux compagnons Alpinien et Austriclinien, dont le martyrologe romain fixe la fête au 30 juin. De son côté le bienheureux Martial continuait avec succès son ministère apostolique. Suivant la promesse de Notre-Seigneur, le don des miracles lui était donné. Six morts ressuscités, un grand nombre de malades guéris, les démons sous des formes horribles, chassés des lieux qu’ils hantaient ou des personnes qu’ils tyrannisaient, attestaient avec éclat le pouvoir surnaturel du saint, et lui conciliaient la confiance et le respect.

XXXIV. — Ce grand pouvoir, qu’il avait reçu au Cénacle, était entretenu en lui par la prière et la pénitence ; quoiqu’il fût atteint de la fièvre quarte, il jeûnait constamment au pain et à l’eau et ne prenait sa nourriture que vers le soir. Un genre de vie tellement austère paraîtrait incroyable, si nous ne l’avions vu retracé dans toute la suite des siècles par des hommes extraordinaires, et de nos jours reproduit en partie par le vénérable curé d’Ars.

XXXV. — Limoges évangélisé, Martial parcourut toute l’Aquitaine, fonda les églises de Mende, de Rodez, de Clermont, de Toulouse, de Bordeaux, de Bazas et d’autres encore. L’ancien catalogue des saints du diocèse de Limoges assure qu’il consacra quatre églises en l’honneur de la Sainte Vierge ; six en l’honneur de saint Étienne en Aquitaine : l’une à Limoges, les autres à Bourges, Périgueux, Cahors, Toulouse et Agen.

XXXVI. — Dans la ville de Bordeaux, Zachée et Véronique avaient préparé les voies à la prédication de l’Évangile. Ils y connaissaient le comte Sigebert et sa femme Bénédicte, auxquels ils avaient raconté les miracles et la résurrection de Notre-Seigneur dont ils avaient été témoins ; ils leur parlaient aussi des prodiges opérés par les apôtres, et surtout des miracles de saint Martial qui allait bientôt venir en ce pays.

Or Sigebert souffrait depuis longtemps d’une paralysie ; il dit à sa femme : « Nos dieux n’ont pu me guérir ; prends vingt-cinq livres d’or et va trouver cet homme divin qui rend la santé aux malades et la vie aux morts : peut-être qu’il me sera propice. »

XXXVII. — Bénédicte pria sainte Véronique de l’accompagner dans ce voyage et d’intercéder pour son mari auprès de saint Martial. Véronique y consentit, si l’on en croit la tradition conservée par les bas-reliefs du chœur de Saint-Seurin dont nous parlerons tout à l’heure.

Quoi qu’il en soit de ce détail, Bénédicte dit au saint apôtre : « Vous n’ignorez pas, Seigneur, ce que je viens vous demander, car j’ai appris que vous lisiez clairement dans les cœurs. — Je sais, répondit Martial, que votre mari est depuis six ans attaqué de paralysie.

XXXVIII. — Bénédicte reprit : « Cela n’est que trop vrai, Seigneur, et sauf la parole, il n’a plus aucun usage de ses membres. C’est pourquoi je suis venue vous trouver avec confiance, sachant que vous rendez la santé aux malades et la vie aux morts. Je vous supplie d’avoir égard à sa foi et à la mienne ; car si vous voulez bien le guérir, il viendra avec moi et tous les serviteurs de notre maison vous demander le baptême. »

Martial fut touché de sa foi. Il lui dit : « Puisque vous croyez, je vais vous donner mon bâton que vous mettrez sur votre mari ; et il sera guéri. » Mais il refusa le riche présent que Bénédicte lui apportait, se souvenant de la parole du Seigneur : Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

XXXIX. — Toutefois ce n’est pas à Bénédicte elle-même, qu’il remit le bâton pastoral que saint Pierre lui avait donné. Suivant la tradition il remit à sainte Véronique, comme étant plus digne de la porter, cette verge du nouvel Aaron, qui avait opéré tant de miracles.

On montrait en effet avant la révolution, dans l’église de Saint-Seurin, plusieurs bas-reliefs en marbre blanc où était représentée l’histoire de saint Martial. On y voyait saint Pierre envoyant Martial dans les Gaules avec ses deux compagnons ; saint Martial recevant le bâton de saint Pierre ; puis mettant ce bâton sur le corps de son compagnon auquel il rend la vie. On voyait encore sainte Véronique s’entretenant avec Bénédicte ; puis Véronique recevant le bâton des mains de saint Martial ; et ensuite Bénédicte mettant ce bâton sur son mari. Enfin on voyait saint Martial ayant à ses pieds une grande foule de peuple qu’il baptise[[178]](#footnote-179).

XL. — Avant de quitter saint Martial, Bénédicte lui demanda le baptême, qu’elle reçut avec toutes les personnes de sa suite. En arrivant à Bordeaux, elle leur dit : « Supplions le Seigneur, afin que, selon la promesse de son élu Martial, il daigne rendre la santé à mon mari. » Dieu exauça leur prière ; car aussitôt qu’elle eut mis le bâton du saint sur Sigebert, il fut guéri et reprit sa force première.

Sigebert voulut remercier le saint apôtre, qu’il alla trouver avec tous ceux que sa guérison avait convertis ; Martial les instruisit et leur donna, le baptême. Il vint ensuite à Bordeaux où il prêcha et convertit une grande partie du peuple, qu’un autre miracle éclatant venait de disposer à recevoir la foi.

XLI. — En effet, un violent incendie menaçant la ville d’une destruction presque entière, Bénédicte, pleine de confiance dans la vertu de saint Pierre et de saint Martial, avait pris le bâton qui venait de guérir son mari, et l’opposant au feu, elle avait fait cette prière : « Dieu des chrétiens, que prêche le bienheureux Martial, délivrez-nous de ce péril imminent, et montrez-nous votre clémence, vous qui avez promis de venir en aide à tous ceux qui croient en vous lorsqu’ils vous invoquent. »

Aussitôt le feu tomba et s’éteignit entièrement. Ce miracle, et plusieurs autres qu’il opéra, rendirent le bâton de saint Martial si cher au peuple, qu’on l’a toujours conservé précieusement dans l’église de Saint-Seurin où saint Martial avait bâti l’oratoire de la Sainte Trinité[[179]](#footnote-180).

XLII. — Le souvenir de ces miracles est resté vivant à travers les siècles. En l’an [994](#ch069c), Gombaud, archevêque de Bordeaux, assistant à Limoges à la translation du corps de saint Martial, parlait ainsi dans une prière qu’il fit au saint apôtre de l’Aquitaine :

« Ne tenons-nous pas pour assuré que la ville de Bordeaux, où est le siège de mon archevêché, a été par vous convertie à Dieu ? Nos pères nous ont appris qu’une femme, après avoir reçu de vous le saint baptême, avait appliqué votre bâton pastoral au prince de Bordeaux son mari, qui était atteint d’une pernicieuse maladie, et qu’aussitôt il avait recouvré la santé. N’est-ce pas le même bâton qui éteignit le violent incendie qui menaçait de réduire toute la ville en cendres ? Et c’est pourquoi nous l’avons gardé précieusement jusqu’à ce jour[[180]](#footnote-181). »

XLIII. — À la fin du dix-septième siècle, et probablement jusqu’à la révolution, le bâton de saint Pierre était enfermé dans un étui d’argent avec une glace de cristal pour le laisser voir. Le peuple avait une très grande confiance en « cette Verge Sacrée », comme l’appellent nos vieux historiens.

Dans les temps de grandes pluies ou de longue sécheresse, on allait en procession à Saint-Seurin chercher la Verge du nouveau Moïse. On la portait en chantant des psaumes jusqu’à la fontaine de Figueyroux, située entre le palais Galiène et les Chartrons, et on la plongeait dans l’eau sans l’ôter de son étui.

Il semble que l’eau ne pouvait résister à la vertu toute-puissante de Pierre, dont l’ombre seule opérait des miracles ; car peu après la pluie tombait ou cessait de tomber, selon les besoins du peuple. Et il arriva plusieurs fois que la procession, avant de rentrer à Saint-Seurin, fut mouillée de la pluie qu’elle avait attirée du ciel[[181]](#footnote-182).

XLIV. — Limoges possédait un autre souvenir de saint Martial non moins précieux : c’est le calice qu’il apporta de Rome et dont il se servait dans ses voyages. Le Père Bonaventure de Saint-Amable, historien du saint apôtre, le vit en [1680](#ch070c). C’était un vase petit et sans ornement. On y voyait seulement ajouté au bas le buste de saint Martial avec trois fleurs de lys en chef, qui sont les armes de Limoges. On avait coutume de le porter aux personnes malades de la fièvre et d’autres infirmités, pour les faire boire dedans : beaucoup en recevaient du soulagement et plusieurs étaient guéris.

XLV. — Les habitants de Limoges et de la province portaient aussi des médailles représentant d’un côté saint Martial et de l’autre cinq pains et deux poissons en mémoire du miracle de l’Évangile. On faisait toucher ces médailles aux reliques du saint à la grande ostension des reliques de la province qui avait lieu tous les ans.

Le mardi de Pâques, on faisait aussi toucher à la chasse du saint apôtre, qu’on portait en procession, des petits pains et des poissons de pâte qui avaient ensuite la vertu de guérir de la fièvre. Il n’y avait jamais plus de cinq petits pains, soit séparés, soit unis, avec la figure des deux poissons. On en envoyait au loin pour la guérison des malades. Le Père Bonaventure raconte que des huguenots mêmes furent guéris par l’application des pains de saint Martial, et qu’il le sut de ceux qui en avaient été témoins.

XLVI. — Cette vertu miraculeuse était certainement très ancienne ; car un siècle auparavant on écrivait au cardinal Bellarmin que les hérétiques, si furieux contre le culte des Saints, n’osaient dire du mal de saint Martial, à cause des guérisons qu’il opérait par les cinq pains, figure de ceux qu’il avait donnés à Notre-Seigneur.

Le correspondant du cardinal ajoutait : « Quoique ennemis de la foi romaine qu’il a prêchée, ils ne se taisent pas de ses louanges, forcés par l’évidence de ses miracles. Quelle honte aux catholiques de douter des choses que les hérétiques mêmes confessent et révèrent[[182]](#footnote-183). »

Tous n’en doutaient pas ; et c’est par ces prodiges et beaucoup d’autres de ce genre que Dieu récompensait et entretenait la foi de nos pères.

XLVII. — Afin de conserver dans la ferveur les peuples qu’il avait enfantés à Jésus-Christ, saint Martial établit que tous les habitants du Limousin et des pays d’Aquitaine les plus voisins viendraient à Limoges, prier dans l’église cathédrale et y faire des offrandes, quatre fois l’année, aux Quatre-temps. Au XIIe siècle, vers [1175](#ch071c), l’évêque de Limoges, Gérard du Cher, voulant conserver cette coutume immémoriale, frappa de l’amende d’un denier ceux qui négligeraient de s’acquitter de ce devoir, et cela sous peine d’excommunication.

XLVIII. — Des difficultés étant survenues à cette occasion, le pape Alexandre III délégua pour en connaître le cardinal Pierre, évêque de Tusculum. Le prince de l’Église maintint la coutume, mais changea la peine pécuniaire en interdit ecclésiastique. Dans le décret qu’il rendit pour terminer le différend, le cardinal constate l’antiquité et l’authenticité de l’ordonnance de saint Martial. Il dit : « Saint Martial, le très heureux docteur de l’Aquitaine, établit que tous les hommes du Limousin et des pays les plus voisins viendraient quatre fois l’année, aux Quatre-temps, visiter la très sainte église de son siège, où il avait résidé vingt-huit ans en qualité d’évêque ; laquelle église était dédiée en l’honneur du premier martyr saint Étienne, et qu’ils présentassent dans ce temple, couverts de cendres et revêtus d’un cilice, l’hommage de leurs prières avec des offrandes et des luminaires. »

XLIX. — Quel spectacle ! Pendant de longs siècles, tous les hommes d’une vaste province venant quatre fois chaque année, en habits de pénitence, exprimer publiquement leur reconnaissance pour le don de la foi, et leur repentir de n’en avoir pas suffisamment profité : voilà ce moyen âge tant calomnié parce qu’il est si peu connu ! Or comme il était incomparablement plus religieux que nous, sans hésiter nous soutenons qu’il possédait incomparablement plus que nous de lumière, de liberté et de bien-être.

L. — Quant à ces belles traditions sur l’apostolicité immédiate de nos églises, chaque jour on découvre que rien n’est plus certain. En effet, ces traditions tirent leur origine d’une foule de témoins oculaires, qui ont transmis de père en fils les faits qu’ils ont vus. Leurs descendants les confirment par les monuments que leurs pères leur ont laissés. Les églises, les pierres gravées, les peintures anciennes sont des monuments réels, qui publient devant la postérité les faits que les premiers chrétiens nous attestent par leur zèle et par leur piété. Les traditions sont autorisées par le consentement général de tous les savants et de tous les fidèles chrétiens des églises particulières. Elles sont approuvées par les évêques des lieux. Les actes de leurs saints sont rendus publics dans le service divin et dans les canons de chaque église, où ils n’ont été insérés que de l’autorité des évêques contemporains ou voisins de ces faits. Que veut-on de plus ?

LI. — À Limoges, un fait perpétué jusqu’à nos jours constate encore la tradition de l’apostolat de saint Martial et de son identité avec le petit marchand de poissons de l’Évangile. Lorsqu’un nouvel évêque prend possession de son siège et qu’assis sur son trône il reçoit l’hommage de ses diocésains, le premier personnage à le reconnaître pour le successeur de saint Martial est un petit évêque de quinze ans qui vient, en chape, mitre en tête et crosse à la main, se prosterner devant lui.

LII. — Le grand apôtre des Gaules, saint Martial, avait combattu le bon combat. Pour lui l’heure de la récompense était venue. Le divin Maître en avertit son fidèle serviteur. Il lui apparut dans une gloire inexprimable et lui dit : « La paix soit avec toi. Parce que tu m’as obéi fidèlement, tu seras toujours avec moi dans la lumière éternelle. »

Saint Martial, rempli de joie, lui dit : « Seigneur, votre présence me donne une vie nouvelle. Votre voix pleine de douceur est pour moi comme un parfum délicieux. Car vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, le Fils du Dieu vivant, que j’ai vu, que j’ai connu, que j’aime, et dont le souvenir est toujours resté dans mon âme. Jésus, bon Pasteur, conduisez-moi à cette lumière que vous avez promise à ceux qui vous aiment. »

Notre-Seigneur reprit : « Dans quinze jours je viendrai à toi, et je te recevrai avec les Anges, les Prophètes et les Apôtres. »

LIII. — Lorsque les disciples de saint Martial apprirent que sa fin était proche, ils se réunirent autour de lui pour recevoir ses derniers enseignements. Il les instruisit encore une fois et leur fit ses adieux. Quand ils le virent près d’expirer, ils ne purent retenir leurs gémissements et leurs sanglots. Alors saint Martial levant sa main défaillante leur fit signe d’écouter et dit : « N’entendez-vous pas ces beaux chants qui viennent du ciel ? Sans doute c’est le Seigneur qui vient comme il l’a promis. »

En ce moment on vit une grande lumière et on entendit une voix qui disait : « Âme bénie, sors de ton corps et viens jouir avec moi de la paix et de la gloire qui n’a pas de fin. » Et pendant que son âme montait dans cette clarté, on entendit les anges qui chantaient ce verset du psaume : « Heureux celui que vous avez choisi et que vous avez appelé à vous : il habitera dans vos panas éternels[[183]](#footnote-184). »

LIV. — Le lendemain un paralytique qui était privé de l’usage de tous ses membres, ayant été porté près du corps de saint Martial, fut aussitôt guéri. Beaucoup d’autres malades, d’aveugles, de démoniaques, recouvrèrent aussi la santé par la vertu du suaire de saint Martial que saint Alpinien, son disciple, leur faisait toucher.

Comme on portait le corps au lieu où sainte Valérie avait été inhumée et où fût bâtie plus tard la célèbre abbaye de Saint-Martial, on vit dans le ciel une grande lumière qui s’étendait jusqu’au sépulcre, les anges ayant voulu honorer la sépulture comme ils avaient honoré la mort du saint apôtre.

Saint Martial entra dans la gloire après vingt-huit ans d’épiscopat, dans la cinquante-neuvième année de son âge, la quarantième après l’Ascension de Notre-Seigneur, la troisième du règne de Vespasien ([74](#ch072c)). Sa fête fut fixée au 30 juin.

LV. — Dieu glorifia la tombe de son serviteur par beaucoup de miracles, dont saint Grégoire de Tours rapporte celui-ci.

Un homme était devenu muet pour avoir fait un faux serment dans une église. Dieu, qu’il avait pris à témoin de son mensonge, avait ainsi dévoilé son crime, refusant d’être son complice. Cet homme rentra alors en lui-même, et, touché de repentir, vint au tombeau de saint Martial. Il pleura et demanda pardon à Dieu par l’intercession de son apôtre. Après qu’il eut longtemps gémi dans son cœur, il sentit comme une main qui lui touchait la langue et le gosier et y répandait une vertu secrète. En même temps il eut l’inspiration de faire faire par un prêtre le signe de la croix sur sa bouche, et aussitôt la parole lui fut rendue.

LVI. — En [994](#ch073c) une épidémie terrible appelée la peste du feu, ou le mal des ardents, fit d’affreux ravages dans l’Aquitaine. C’était un feu intérieur qui dévorait les membres auxquels il s’attachait, et les faisait tomber en pourriture. Cette putréfaction répandait une odeur insupportable et qui accroissait la contagion. Les malades mouraient par milliers. L’art de la médecine était impuissant contre un si épouvantable fléau.

N’ayant plus de secours à attendre des hommes, les peuples se tournèrent vers Dieu. Fille de saint Martial, l’Aquitaine implora l’intercession de son père et de son apôtre pour apaiser la colère divine. Les évêques résolurent de s’assembler à Limoges pour faire l’élévation des reliques de saint Martial et purifier les airs par la vertu de ses mérites.

LVII. — L’un des premiers qui arrivèrent fut l’archevêque de Bordeaux, dont nous avons déjà parlé. Homme plein de foi, il alla s’agenouiller sur le tombeau du saint apôtre de l’Aquitaine, et levant ses mains au ciel il lui dit en pleurant : « Ô pasteur de l’Aquitaine, à qui vous avez prêché l’Évangile, levez-vous pour secourir votre peuple. Ne souffrez pas que les démons nous infligent les tortures infernales autour de votre corps sacré. N’est-ce pas vous qui serviez Notre-Seigneur à la Cène, quand il lavait les pieds à ses apôtres ? N’est-ce pas une tradition de nos anciens pères que vous étiez au Cénacle avec les autres disciples le jour de la Pentecôte, et que vous y avez reçu comme eux avec le don des langues les autres dons de l’Esprit-Saint ? Montrez-nous donc que vous êtes miséricordieux comme votre divin Maître, qui était plein de miséricorde. Oui, j’en prends à témoin tous ceux qui sont ici, si vous n’éteignez pas les feux qui nous dévorent, je ne croirai plus rien des prodiges admirables que l’on raconte de vous, et je ne viendrai plus jamais prier sur ce tombeau. »

LVIII. — Et alors Gombaud rappela au saint apôtre les miracles qu’il avait faits à Bordeaux, où le bâton de saint Pierre éteignit l’incendie qui menaçait de réduire la ville en cendres ; le priant d’éteindre aussi l’incendie qui consumait tout un peuple.

Le 12 novembre les évêques levèrent de son tombeau le corps de saint Martial, qu’ils portèrent en grande pompe sur un coteau voisin de la ville. Une grande foule assistait à cette supplication solennelle, où les cris de douleur se mêlaient aux prières de l’Église. Arrivés au sommet, les évêques bénirent la ville et toute la province avec les reliques du saint apôtre.

À partir de ce moment la peste cessa. Les malades guérirent. Une grande joie se répandit par tout le peuple. En souvenir et en reconnaissance de ce bienfait, on éleva à saint Martial une église sur cette colline qui fut appelée le Mont-joie, Mons gáudii, et que le peuple appelle encore le Montjaury.

LIX. — Ô foi de nos pères, qui obteniez des miracles, qu’êtes-vous devenue ?

Quand on compare la foi des chrétiens d’aujourd’hui à celle des chrétiens d’autrefois, on rougit, on tremble et on se demande si nous n’entrons pas dans ces derniers temps, dont le Sauveur disait : « Quand le Fils de l’homme reviendra, pensez-vous qu’il trouve encore de la foi sur la terre ? » Quoi qu’il en soit, gardons soigneusement notre foi, une foi pratique, et disons à Dieu dans toute la sincérité de notre âme : Mon Dieu, ôtez-nous tout, mais conservez-nous la foi.

Voir : Bolland. 30 juin ; Ribadeneira, Flores SS. ; Bar. an. 74, n. 15 ; Petrus Cluniac., t. I, ep. 2 ; Métaphraste, 29 juin ; Innocent III, Extrarag. de sacra unctione, in fine ; Bernard de la Tour, De institut. Eccl. Tutell., c. I ; Bosio, Croce trionfiante, lib. VI, c. 8 ; Bernard Guidonis, év. de Lodève, Traité des 72 disciples ; Feuardentius, in c. III, lib. I, S. Irenǽi ; Ancien catal. des SS. du diocèse de Limoges ; Jean XX, Bulle, apud Patr. Bonavent. S. Amab., part. I, lib. XII, p. 597, in-fol. ; Conciles de Bourges et Limoges ; Lombardelli, Vita di S. Martiale, c. MI, p. 13 ; saint Antonin, Chronic., t. VI, c. 25, § 2, édit. in-fol. ; M. Arbellot, Vie de saint Martial ; P. Bonav. De Saint-Amable, id., etc., etc.

## XXII. SAINTE MARIE-MADELEINE

I. — On lit dans saint Luc, chapitre VII, versets 36 et suivants : « Un des pharisiens pria Jésus de venir manger chez lui ; et Jésus étant entré dans la maison du pharisien il se mit à table. Et voilà qu’une femme pécheresse de la ville, ayant appris qu’il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d’albâtre rempli de parfum. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfum. Le pharisien en fut scandalisé ; mais Jésus lui dit : Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu’elle a beaucoup aimé. Puis il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis, votre foi vous a sauvée : allez en paix. »

II. — C’est ici une histoire comme on n’en trouve que dans l’Évangile. Tout y est admirablement divin, et divinement admirable. La sainte familiarité de la pécheresse, l’ardeur de son amour pénitent, l’ineffable bonté du Rédempteur, qui contraste si éloquemment avec le zèle scandalisé du pharisien, forment un tableau au-dessus de toute comparaison. Dans quel lieu s’accomplit ce fait digne d’une éternelle mémoire, et quelle femme en fut la sublime actrice ? Le nom même de la pécheresse va répondre aux deux questions.

III. — Cette pécheresse n’est autre que Marie-Madeleine. Sœur cadette de Marthe et de Lazare, dont les parents possédaient de grands biens à Jérusalem, à Béthanie et à Magdalum ou Magdala, Marie était née dans cette dernière ville. Au moyen âge la tradition indiquait encore la maison qui fut son berceau. Du lieu de sa naissance elle était appelée Marie-Madeleine ou Marie de Magdala. On croit aussi que ce surnom, qu’on donnait rarement aux femmes, était un titre de noblesse. En tout cas il donne lieu de croire que Marie occupait un rang distingué dans le pays.

IV. — Or, Magdalum était une ville située dans une riante position sur les bords de la mer de Galilée, à une demi-lieue environ du lac de Génésareth, et non loin de Bethsaïde et de Capharnaüm, où le Sauveur avait coutume de prêcher. Bordé au nord et au couchant par une fertile plaine, Magdalum était entouré de fortes tours et de hautes murailles, qui le rendaient presque imprenable. C’est au point que les troupes du roi Agrippa n’osèrent pas même en faire le siège. Il y avait encore du temps des croisades un fort très important. Aujourd’hui, lorsqu’on monte de Tibériade vers les ruines de l’ancienne Capharnaüm, on traverse, près de la capitale de la Galilée, un village composé de quelques huttes, et que les Arabes appellent El-Medschel : c’est l’ancienne Magdalum ; une multitude de sources chaudes coulent dans la contrée et se réunissent dans la rivière nommée Hittin. C’est là aussi qu’était la fameuse source nommée Mirjam, où, d’après les rabbins, la sœur de Moïse fut guérie de la lèpre en s’y lavant, et qui avait conservé depuis une puissance merveilleuse.

V. — Quoique privée de bonne heure de ses parents, Marie reçut, comme son frère et sa sœur, une éducation distinguée en rapport avec sa condition. Elle était douée d’un esprit vif et du plus heureux caractère, et avait une science parfaite des lettres hébraïques. Aux dons de l’esprit, elle joignait tous les charmes extérieurs. Sa taille était élevée, comme le prouve encore aujourd’hui un de ses pieds, précieusement conservé dans l’église de Saint-Celse, à Rome.

VI. — « À quinze ans, dit un de ses anciens historiens, Marie brillait de la plus grande beauté. Mais comme l’éclat de la beauté s’associe rarement avec la chasteté, et que l’abondance des biens a coutume d’être l’ennemie de la continence, cette jeune fille, vivant dans les délices, commença, ainsi qu’il est ordinaire à cet âge, de se complaire en elle-même et de se laisser entraîner à l’ardeur de ses passions naissantes. »

VII. — En garnison à Magdalum était un officier qui s’appelait Pandira ou Pandéra. Son nom se trouve une douzaine de fois dans le Talmud. Les plus anciens pères font mention de cet homme, et il est devenu tellement historique, qu’il est impossible de douter de son existence. Pandéra devint pour Marie la pierre de scandale. « Le cœur de cette jeune fille, continue son vieil historien, s’égara dans une terre étrangère, et prit sa demeure dans l’amour passager du siècle. Loin de Dieu, elle eut bientôt dissipé les dons de la nature et ceux de l’éducation. »

Tel fut le retentissement de sa chute et la durée de ses désordres, qu’elle fut désignée dans la ville sous le nom de la pécheresse : in civitáte peccátrix.

VIII. — Cependant les principes de religion que Marie avait reçus devinrent, après quelque temps de coupables folies, une source de remords. La grâce qui travaillait son cœur fit naître une occasion de retour. Expliquons, pour la bénir, la conduite du Bon Pasteur à l’égard de la brebis égarée. Quelques lignes avant de raconter la conversion de Marie, l’Évangéliste rapporte la résurrection du fils de la veuve de Naïm. Naïm était une petite ville de Galilée, peu éloignée de Magdalum. Marie s’y trouvait, lorsque Notre-Seigneur ressuscita le jeune homme qu’on portait en terre. Avec une foule d’autres, elle fut témoin du miracle. Le malheureux jeune homme était mort dans le péché. Il avait vu les supplices de l’enfer. Rendu à la vie, il devint un prédicateur qui jeta l’épouvante dans l’âme de tous ceux qui l’entendirent, et sa mort fut pour plusieurs le principe de la vie éternelle.

IX. — De ce nombre fut la jeune princesse de Magdalum, que la crainte et la confiance conduisirent aux pieds du Sauveur[[184]](#footnote-185). Dans sa miséricordieuse sagesse, le Bon Pasteur voulut se trouver sur le chemin de la brebis égarée. Immédiatement après la résurrection du jeune homme, il se dirigea vers Magdalum et accepta l’invitation d’un pharisien nommé Simon. Ménagée par la Providence, cette invitation l’y retint une partie de la journée.

Le bruit de son arrivée se répandit d’autant plus vite que Magdalum et Tibériade, sa voisine, étaient remplies d’étudiants ; car elles étaient célèbres par leurs écoles et par les rabbins qui les dirigeaient ou qui les avaient fréquentées. Tout le monde disait : « Le grand prophète qui a ressuscité le jeune homme de Naïm est ici, il dîne chez Simon. C’est un homme saint et bon, doux et miséricordieux, accessible aux petits et même aux pécheurs. » Quelques-uns ajoutaient : On dit que c’est le Fils de Dieu, le Christ attendu.

X. — La jeune pécheresse n’est pas la dernière à apprendre la nouvelle qui remplit la ville ; un trouble salutaire s’empare de son âme. Messager de la grâce, ce trouble devient tout à coup lumière, résolution, courage. Lumière : Marie voit la profondeur de l’abîme dans lequel elle est tombée. Résolution : avec la vivacité naturelle de son caractère, Marie se décide sur-le-champ à briser ses chaînes. Courage : Marie a mesuré les obstacles, les fausses hontes, les humiliations qui se dressent devant elle : rien ne l’arrête. Elle se lève, prend un de ses vases à parfum, et le remplit des aromates les plus précieux.

Ces vases étaient ordinairement d’albâtre indien, sorte de marbre blanc, diaphane et veiné de diverses couleurs. On les préférait à tous les autres parce que les parfums s’y conservaient mieux. La plupart venaient de Tyr, où il s’en faisait un grand commerce. Dès son enfance, Marie usait de ces senteurs délicieuses, afin de multiplier ses jouissances et embellir ses attraits. Elle portait donc ce vase dans ses mains ; et dans sa poitrine, un autre d’un plus grand prix : c’était son cœur plein de repentir, d’amour et d’espoir.

XI. — Sans s’occuper de ceux qu’elle rencontre ou qui la regardent, elle traverse les rues de la ville et se dirige vers la demeure de Simon. Sans être invitée, sans être attendue, elle entre précipitamment dans la salle du festin. Là, se trouvaient, vêtus de leurs robes blanches et accoudés sur leurs lits de table, les personnages les plus graves de la ville, des connaissances, peut-être quelques-uns de ses parents. Qu’on se figure l’étonnement des convives à l’apparition soudaine de la jeune pécheresse. Tous en furent surpris ou indignés, excepté celui qui avait le secret de cette démarche et dont la miséricorde l’avait provoquée. Personne n’en fut plus scandalisé que Simon. Toutefois, avant de manifester son mécontentement, il attend ce qui va se passer.

XII. — Déjà Marie est auprès de son libérateur, la brebis auprès du berger. Prosternée à ses pieds, elle les arrose de ses larmes, les couvre de ses baisers et les essuie avec ses cheveux. Pourquoi tout cela ? Dans ce que fait Marie reparaît 11’antiquité tout entière. La chaussure des anciens n’était pas la même que la nôtre, elle se composait de simples semelles rattachées sur le pied par des courroies. Généralement, pour les hommes, du moins dans les pays chauds, les jambes étaient nues, il est facile de comprendre le besoin qu’ils avaient de se laver les pieds lorsqu’ils arrivaient de voyage.

Aussi, le premier acte d’hospitalité était de laver les pieds des hôtes : c’était l’office des serviteurs, Notre-Seigneur lui-même daigne le remplir à l’égard des apôtres lorsqu’ils furent arrivés à Jérusalem pour célébrer la Cène. L’Église Romaine, qui ne laisse rien perdre ni des leçons ni des exemples du Sauveur, lave encore aujourd’hui les pieds des pèlerins venus à la ville sainte pour assister aux fêtes de Pâques.

XIII. — Marie essuie avec ses cheveux les pieds du Sauveur : autre souvenir de l’antiquité ; c’était chez le, anciens un signe de servitude et l’occupation des femmes esclaves, de laver les pieds de leurs maîtres et de les essuyer avec leurs cheveux, que pour cela elles portaient très longs. Dans quelques parties de l’Inde, le même usage subsiste encore. En s’y conformant, Marie témoignait à Jésus qu’elle lui était entièrement soumise et qu’elle se consacrait à son service.

Pour comprendre l’héroïsme de cette action, il faut savoir que c’était un grand opprobre pour les femmes juives de se découvrir la tête et de laisser tomber leurs cheveux, excepté dans un grand deuil. Cela venait en partie de l’usage où était le prêtre de délier le bandeau qui attachait les cheveux de la femme soupçonnée d’avoir violé la chasteté, et, en conséquence, condamnée à boire de l’eau amère.

Mais Marie abîmée dans la douleur ne savait plus trop ce qu’elle faisait. Accablée par le repentir de ses fautes, elle s’est jetée, comme une pécheresse publique, aux pieds du Sauveur ; et détachant elle-même les tresses de sa chevelure, elle s’en sert pour essuyer les larmes dont elle a inondé les pieds de Jésus, après s’en être servie pour séduire et captiver les cœurs. Oubliant la vanité et s’oubliant elle-même, elle veut en quelque sorte goûter la honte et l’opprobre, dans les objets mêmes où elle a goûté les faux charmes du péché.

XIV. — Marie s’est déclarée publiquement la servante et l’esclave de son libérateur. Cette première déclaration en appelait une autre. L’esclave n’était propriétaire de rien. Lui-même, avec tout ce qui avait pu lui appartenir, était la propriété de son maître. Prenant alors son vase de parfum, symbole de tout ce qu’elle a de plus précieux et de plus aimé, Marie le répand sur les pieds du Sauveur. Elle n’ose encore, comme elle aura le bonheur de le faire plus tard, le répandre sur sa tête sacrée. Ici encore elle se conformait à une coutume dont la signification n’échappait à personne.

Dans les festins de noces on répandait des parfums sur la tête du rabbin qui y présidait. C’était une marque d’honneur et comme un témoignage public de l’alliance qui venait de se former. Marie prenait pour époux son Sauveur, et célébrait son union spirituelle avec lui. Son action rappelle un autre fait de l’antiquité.

XV. — Ce n’était pas seulement dans les festins de noces, mais encore dans les repas un peu solennels que les anciens faisaient usage de parfums. Nous voyons les Perses, les Juifs, les Grecs, les Romains invariablement fidèles à cette coutume. Corriger l’odeur des mets par l’arôme des parfums, combattre les fumées du vin et les empêcher de troubler le cerveau ; provoquer la gaieté des convives, et flatter tous les sens à la fois dans une action qui, par la manducation, met l’homme en rapport direct avec Dieu, principe de toute félicité. Tel était leur but, car chez eux les repas étaient tenus pour une chose mystérieusement sainte. Ce but sans doute était souvent faussé. Il n’en est pas moins vrai que l’usage en soi n’avait rien que de légitime.

En s’y conformant, Marie non seulement rend honneur à son divin Maître, mais encore elle lui procure une sainte joie ainsi qu’aux témoins de son bonheur. Par l’acte qu’elle accomplit elle proteste au Sauveur que désormais son cœur sera un vase pur, diaphane, précieux comme l’albâtre, d’où l’amour fera incessamment couler les parfums exquis des plus héroïques vertus.

XVI. — En se prosternant aux pieds du Sauveur, en les lavant avec ses larmes et les essuyant avec ses cheveux, Marie ne faisait donc rien d’étrange. Ce qui l’était au dernier point, c’était de répandre son parfum sur les pieds du divin convive. Il était tout à fait inusité d’oindre les pieds avec des parfums, surtout avec du nard franc, qui était d’un très grand prix. On ne trouve le fait que chez quelques sybarites Athéniens. Complètement inconnu chez les Juifs, cet usage ne l’était pas moins à Rome même, où tous les genres de voluptueuse mollesse étaient si répandus au temps de Notre-Seigneur. Les Césars, maîtres du monde, l’ignoraient comme les simples citoyens[[185]](#footnote-186).

XVII. — Ce qui dut mettre le comble à l’étonnement des convives, fut de voir la jeune pécheresse apportant le parfum le plus rare, dans un vase du plus grand prix, et le versant avec abondance sur les pieds du Sauveur. Au témoignage d’Hérodote un vase d’albâtre rempli de parfum était un cadeau royal. Le vieil historien raconte que Cambyse, roi de Perse, un des plus puissants monarques du monde, envoya, entre autres présents, au roi d’Éthiopie un vase d’albâtre, rempli de parfum. D’où l’on peut conclure que Marie était très riche, puisque plusieurs fois elle honora le Sauveur de cette sainte et royale prodigalité[[186]](#footnote-187).

XVIII. — Si les convives étaient étonnés de ce qu’ils voyaient, Simon en était indigné. Chez lui, au milieu de son festin, en présence des personnages les plus respectables, une pécheresse publique osant se présenter et se voyant accueillie avec bonté par le grand prophète, en l’honneur de qui le festin était donné : ce spectacle était un scandale qui le faisait murmurer en lui-même. Par respect pour l’assemblée, n’osant manifester ses sentiments, il se disait tout bas : Je me suis trompé. Si le personnage que j’ai invité était prophète, il saurait quelle est cette femme qui le touche, car c’est une pécheresse.

XIX. — Pénétrant la pensée de Simon et tout en tenant ses regards attendris sur l’humble pénitente, Notre-Seigneur prit la parole et, s’adressant à Simon, il lui dit : « Simon, j’ai quelque chose à vous dire. » Celui-ci, abaissant son orgueil de pharisien et comme s’il n’eut pas murmuré, s’empressa de répondre : « Maître, parlez. — Un créancier, reprend Jésus, avait deux débiteurs. L’un lui devait cinq cents deniers, et l’autre cinquante seulement[[187]](#footnote-188) ; et comme ils ne pouvaient le payer ni l’un ni l’autre, il leur remit à tous deux leur dette. Dites-moi lequel des deux l’aimera davantage ? »

XX. — Comme l’insensé qui tresse un filet pour s’y faire prendre, Simon, sans penser que c’est à lui que s’applique la parabole : « J’estime, dit-il, que c’est celui à qui le créancier a remis la plus grosse somme. — Vous avez parfaitement jugé, » reprend le Sauveur. Aussitôt rappelant par ordre les devoirs de l’hospitalité : l’ablution, l’essuiement, l’onction et le baisement de ses pieds divins, autant de devoirs accomplis par Marie, il reproche doucement à Simon, en suivant la même énumération, l’oubli des mêmes devoirs, puis il conclut en ajoutant : « Je vous le dis, Simon, il lui a été remis beaucoup de péchés parce qu’elle a beaucoup aimé ; et il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis ; allez en paix. »

XXI. — Rassurée par ces douces paroles, Marie se relève transformée. Aux larmes d’un repentir héroïque, se joignent, pour inonder son visage, les larmes d’un amour plus fort que la mort. Elle rentre dans sa maison, mais c’est pour la quitter. Sa maison, sa patrie sont désormais les lieux où sera son libérateur. Le suivre partout, entendre sa voix, conserver dans le plus intime de son cœur chacune de ses divines paroles, lui prodiguer, ainsi qu’à ses apôtres, les soins les plus dévoués : tels seront désormais son bonheur et sa vie.

XXII. — Quel âge avait Marie de Magdalum, lorsqu’elle se convertit et devint par son inaltérable et héroïque dévouement une des plus belles figures de l’Évangile ? À défaut de dates précises, il faut s’en rapporter à la tradition, qui nous apprend que Lazare était moins âgé que Notre-Seigneur, et que Marie était sa sœur cadette. Or Marie se convertit dès le commencement de la prédication du Sauveur : elle pouvait donc avoir de vingt-sept à vingt-huit ans lorsqu’elle revint à Dieu.

XXIII. — Avec la vie nouvelle de Marie de Magdalum commence à se développer la mission chrétienne de la femme. Désormais, rien de grand ne se fera dans l’Église, sans que la femme y soit mêlée. Cause active de la chute, il faut qu’elle le soit du rachat. Vierges ou pécheresses, toutes les filles d’Ève doivent devenir des instruments de salut : leur réhabilitation, même temporelle, est à ce prix. Le divin Maître, deux fois Rédempteur de la femme, lui fait comprendre cette salutaire obligation en appelant Madeleine à sa suite.

En Judée, comme en Galilée, dans les villes comme dans les bourgades que Jésus honore de sa présence, apparaît l’héroïne de l’amour pénitent ; elle s’y trouve en compagnie de la Sainte Vierge, inséparable de son fils ; de Jeanne, femme de Chusa, intendant d’Hérode Antipas, tétrarque de Galilée ; de Suzanne, noble et pieuse matrone guérie par Jésus, et de plusieurs autres saintes femmes que l’admiration et la reconnaissance enchaînaient aux pas du divin Rédempteur. Triomphe vivant la miséricorde, Madeleine, par sa présence, rassure les pécheurs et les attire au bon Maître.

XXIV. — Spectacle ravissant ! Le Créateur du monde, celui qui est la splendeur du Père, descendu sur la terre, voyage parmi les hommes, au milieu de deux grands luminaires, dont la brillante lumière continue d’éclairer les pèlerins de la vie. « Dieu, dit saint Grégoire le Grand, a placé au firmament de l’Église deux grands luminaires, deux Maries : Marie, mère du Sauveur ; et Marie, sœur de Lazare. La première, luminaire majeur ; afin de présider au jour, c’est-à-dire afin d’être le modèle et la protectrice des âmes innocentes ; la seconde, luminaire mineur ; afin d’éclairer pendant la nuit et d’être le modèle et la protectrice des âmes pénitentes[[188]](#footnote-189). »

XXV. — De concert avec ses illustres compagnes, Madeleine pourvoit aux besoins du Sauveur et des Apôtres. Glorieuse mission de la femme que nous voyons se perpétuer dans les différents siècles de l’Église. Ainsi, à Rome, sainte Plautille, sainte Flavie Domitille, sainte Lucine, sainte Priscille, sainte Pudentienne, sainte Praxède et tant d’autres grandes chrétiennes, pourvoient avec un pieux dévouement aux besoins de saint Pierre, de saint Paul, de saint Clément, de saint Pie, de saint Caïus, de saint Marcel et des autres pontifes, sans oublier les membres de leur clergé-

XXVI. — Quant à Madeleine, d’une famille opulente, son bonheur était d’offrir l’hospitalité au Fils de Dieu. Plusieurs fois il lui fut donné de le recevoir, avec son frère et sa sœur, soit à Magdalum, soit à Béthanie. Toujours le Sauveur lui paie son hospitalité par une de ces paroles, mille fois plus précieuses que l’or, et qui révèlent tout ensemble l’éminente vertu de Marie et la divine tendresse dont elle était l’objet.

Ainsi, lorsque après la Transfiguration Notre-Seigneur se mit en marche pour Jérusalem, elle le reçut à Magdalum[[189]](#footnote-190). Dans cette circonstance Marie mérita d’entendre de la bouche du divin Maître cet éloge qui retentira dans tous les siècles : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. Cette meilleure part était son union intime avec son Dieu, fondée sur l’oubli absolu des créatures et d’elle-même.

XXVII. — Quelques jours avant la Passion, elle eut encore le bonheur de le recevoir à Béthanie. Un grand festin lui fut donné, soit dans la maison de Lazare et de ses sœurs, comme dit saint Chrysostome, soit chez Simon le Lépreux, l’ami de la famille. Écoutons le récit des évangélistes. Le sixième jour avant la Pâque, qui correspond à notre samedi avant le dimanche des Rameaux, Jésus vint à Béthanie où était Lazare qu’il avait ressuscité. Le Sauveur comptait beaucoup d’amis à Béthanie, et c’est au milieu d’eux qu’il voulut passer les derniers jours de sa vie mortelle.

XXVIII. — À peine fut-il arrivé qu’on lui prépara un souper. Au nombre des convives était Lazare, buvant et mangeant comme tout le monde, prouvant ainsi la vérité de sa résurrection et la divinité de Jésus. Fidèle à sa vocation de charité, Marthe servait à table, Madeleine partageait la même faveur.

Le ministère de ces deux illustres sœurs, transformées en servantes pour servir à table le Verbe incarné, rappelle les nobles dames de Briançon qui, pour avoir le bonheur d’approcher le vicaire de Jésus-Christ, Pie VI, prisonnier du Directoire, se costumèrent en cuisinières et en femmes de chambre, afin de pouvoir déposer aux pieds de l’auguste vieillard l’hommage de leur dévouement et recevoir sa bénédiction.

XXIX. — Vers le milieu du festin de Béthanie, parait Madeleine portant dans ses mains un précieux vase d’albâtre plein d’un parfum exquis. Ce parfum était du nard de premier choix, par conséquent d’un prix très élevé. Double preuve de la richesse de Madeleine et de sa famille, ainsi que de son respectueux attachement pour le Sauveur. On sait que le nard est un petit arbuste, propre à la Syrie et à l’Inde, de couleur jaune, très feuillé, très odorant et doué de propriétés médicinales. Les baies et les feuilles de cet arbuste macérées ensemble donnent un parfum délicieux.

XXX. — Le vase de Madeleine en contenait une livre : il était à l’état liquide, afin de servir à l’usage auquel il était destiné. Madeleine s’approche respectueusement du Sauveur, comme elle avait fait à Magdalum, trois ans auparavant. Elle brise son vase et le répand non plus sur les pieds, mais sur la tête adorable de Jésus. Par crainte de l’évaporation, les vases à parfum étaient si bien fermés qu’on ne pouvait plus les ouvrir : on devait les briser. Cette opération nécessaire était très facile. Quoique d’albâtre, les vases à parfum étaient si minces que le plus petit coup d’un corps solide suffisait pour les briser, comme nous brisons une feuille de verre.

Toute la salle du festin et même toute la maison furent embaumées de l’odeur du parfum. Saint Augustin fait remarquer qu’à Magdalum Marie se contente de répandre le parfum sur les pieds du Sauveur : c’est la timidité respectueuse de la pénitence. À Béthanie, elle le répand sur la tête du Sauveur ; c’est la sainte familiarité de la charité parfaite.

XXXI. — Au lieu de se réjouir des honneurs rendus à son bon Maître, Judas s’en indigne. Sans respect pour le Fils de Dieu, sans égard pour les convives, il se permet de dire tout haut : « Pourquoi : cette perte ? ce parfum aurait pu être vendu plus de trois cents pièces d’argent et donné aux pauvres. » Les pauvres l’inquiétaient peu. Avare et voleur, il aurait voulu avoir l’argent dans la bourse commune, afin d’en faire son profit personnel.

Sans sortir de sa mansuétude ordinaire, le Sauveur en prend occasion de faire hautement l’éloge de Madeleine. Il blâme son indigne apôtre, et lui donne une leçon qui peut servir à tous ses imitateurs. « Pourquoi, dit-il, affligez-vous cette femme ? ce qu’elle vient de faire pour moi est une bonne œuvre, car vous avez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m’avez pas toujours. En répandant ce parfum sur mon corps, cette femme l’a fait en vue de ma sépulture. Je vous le dis en vérité, partout où cet évangile sera prêché dans tout l’univers, on racontera à la louange de cette femme ce qu’elle vient de faire. »

XXXII. — Toutes les générations proclameront encore d’autres actions de Madeleine, non moins glorieuses. Celui qu’elle a suivi pas à pas depuis plusieurs années, celui à qui elle vient de donner une marque si éclatante de sa respectueuse affection, celui qu’elle aime mille fois plus qu’elle-même, son bon Maître est entre les mains de ses bourreaux. Après les angoisses de la Sainte Vierge, pendant la passion, les plus grandes, on peut l’affirmer sans crainte, furent celles de Madeleine Mais ces angoisses n’ôtent rien à son courageux dévouement. Elles le font au contraire briller avec plus d’éclat.

Jésus chargé de sa pesante croix traverse les rues de Jérusalem : Madeleine le suit. Jésus est au Calvaire, élevé sur la croix : Madeleine est là debout, immobile, ne craignant rien, ne voyant rien, n’entendant rien, crucifiée avec son bon Maître ; et pour lui donner une dernière marque de tendresse, tenant compagnie à la sainte Vierge, placée avec elle à dix-huit pas de la croix.

XXXIII. — Tout est consommé ; mais pour l’amour de Madeleine tout n’est pas fini : celui qu’elle a aimé vivant, elle l’aimera mort. Rentrée dans sa demeure, elle passe la nuit avec ses nobles compagnes, à préparer des aromates, pour embaumer le corps de son divin Maître. Au gré de son amour, le jour ne paraît pas assez vite. Elle devance l’aurore, et à la tête des saintes femmes elle se hâte d’arriver au sépulcre.

Au lieu de Jésus, elle trouve deux anges qui lui disent : Celui que vous cherchez n’est plus ici : il est ressuscité. Mais où est-il ? et elle se met à pleurer. Sans se faire connaître, le Sauveur lui apparaît et lui dit : Femme, pourquoi pleurez-vous ? qui cherchez-vous ? Elle, croyant que c’était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c’est vous qui l’avez enlevé, dites-moi où vous l’avez mis et je l’emporterai. Elle ne nomme pas celui qu’elle cherche, son amour lui persuade que tout le monde doit le savoir. Cet amour double ses forces, et, faible femme, elle veut emporter son bon Maître.

XXXIV. — Avec un accent d’ineffable tendresse, le Sauveur lui dit : Marie. Inondée de bonheur, Marie lui dit : Rabbóni, mon Maître, c’est vous ! Elle tombe à ses pieds, et comme à Magdalum et à Béthanie, elle veut les embrasser et les arroser de ses larmes brûlantes. Elle ne veut plus le quitter. Mais le Sauveur lui fait comprendre qu’il est entré dans sa vie glorieuse ; qu’elle est encore sur la terre, et que dans l’éternité seulement elle lui sera inséparablement unie. Il lui dit donc : Ne me touchez pas : Noli me tangere. Mais pour lui laisser un signe éternel de son amour et un gage de son bonheur futur, en lui disant : Ne me touchez pas, le bon Maître touche le front de Madeleine de son doigt divin.

XXXV. — Or, en [1497](#ch074c), lorsqu’on ouvrit le tombeau de la sainte, on trouva la tête entièrement dépouillée de ses chairs, excepté la partie du front touchée par le Sauveur. On vit clairement la peau devenue brunâtre, et sur la peau deux enfoncements, formés par l’attouchement de deux doigts. L’un est plus profond et plus visible que l’autre, et sous la peau, la chair conserve une partie de sa blancheur.

Où se trouve le tombeau de l’illustre sœur de Lazare, l’espoir éternel de toutes les pécheresses et le modèle admirable de toutes les pénitentes ? Pour le dire, il faut raconter la vie de Madeleine depuis la résurrection du Sauveur.

XXXVI. — La première des saintes femmes venues au sépulcre, et favorisée de l’apparition de son bon Maître, Madeleine devint l’ardent apôtre de sa résurrection. C’est elle qui l’annonça à saint Pierre, à saint Jean et par eux à tous les disciples. Quoi qu’il en soit des autres mystères qui s’accomplirent pendant les quarante jours qui séparent la résurrection du Sauveur de son ascension, il est certain que Madeleine se trouva avec Jésus le jour où il remonta au ciel.

Avant de les quitter le bon Maître voulut revoir une dernière fois ceux qu’il avait tant aimés. Ses fidèles amis, au nombre de cent vingt, étaient réunis à Jérusalem dans la maison de Jean-Marc, cousin de saint Barnabé. Comme ils faisaient tous ensemble une fraternelle agape, Jésus apparut dans la salle du festin, se mit à table avec eux et il mangea, afin de prouver une dernière fois par cette action la réalité de son corps.

XXXVII. — Ce fut un jour d’ineffable allégresse, celui où eut lieu ce repas digne d’être conservé dans la mémoire des siècles. Avec Jésus étaient à table sa glorieuse Mère, la Reine des anges et des hommes, les douze apôtres, Marie-Madeleine, Marthe, Lazare, Marie Cléophas, Salomé, Jeanne et Suzanne. Le repas terminé, Jésus se leva, et suivi de ces heureux convives il se dirigea du côté de Béthanie, petite ville à une demi lieue environ de Jérusalem, au pied de la montagne des Oliviers. D’une dernière visite il voulut honorer ce lieu, où tant de fois il avait reçu l’hospitalité, et ceux de qui il l’avait reçue.

XXXVIII. — De là, il gravit avec eux le mont des Olives. Arrivé au sommet, il leur fit entendre cette voix divine que l’oreille humaine ne doit plus entendre qu’au jour du jugement général. Ses derniers adieux et ses dernières instructions donnés, il les bénit et s’éleva majestueusement dans les airs. Ils étaient, comme il a été dit, au nombre de cent vingt personnes. Fidèles à l’ordre du divin Maître, ils rentrèrent à Jérusalem et s’enfermèrent de nouveau dans la maison de Jean-Marc, dont le Cénacle, placé à la partie supérieure, leur servit de salle d’exercices pendant leur retraite.

Inséparable de la Sainte Vierge, Madeleine y était, avec elle Marthe sa sœur et les autres héroïnes du Calvaire. Sur elles toutes descendit le Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. Appelés à jouir du bienfait de la Rédemption, l’un et l’autre sexe devaient recevoir l’esprit de l’apostolat. Par eux, à son tour, le monde entier devait en ressentir la salutaire influence.

XXXIX. — Pendant plusieurs années, Marie-Madeleine s’attacha à la très sainte Vierge, et la servit, dit Raban-Maur, avec un dévouement admirable ; elle vaquait avec elle à la contemplation, et avait part aux faveurs qu’elle recevait du ciel. La très sainte Vierge l’aimait à cause de l’affection qu’elle portait à son divin Fils, et des marques de bonté qu’elle en avait reçues. Les apôtres aussi honoraient Madeleine, parce que Notre-Seigneur l’avait honorée de sa présence peu après sa résurrection ; ils la proposaient au peuple comme un modèle de pénitence et une preuve du pardon que Dieu accorde aux pécheurs qui reviennent à lui[[190]](#footnote-191).

XL. — Mais dans les persécutions qui suivirent la mort de saint Étienne, Lazare, Marthe, Madeleine avec plusieurs autres furent arrêtés par les Juifs. Pour les faire périr loin des regards du peuple, on les conduisit à l’un des ports de la Palestine et on les jeta dans une barque, qu’on lança en pleine mer, sans rames et sans pilote. Avec Lazare, Marthe et Marie furent embarqués Marcelle leur femme de chambre, Marie Jacobé, Marie Salomé, Maximin, un des disciples, Joseph d’Arimathie, le noble décurion et d’autres encore, parmi les plus chers amis du Sauveur.

Condamnés à une mort humainement certaine, ils ne périrent pas. Du haut du ciel le divin Maître se fit leur rameur et leur pilote. Comme ces graines d’automne que les vents dispersent aux quatre coins du ciel, et qui donnent naissance à de nouvelles plantes, les illustres exilés, conduits par la Providence, abordèrent aux côtes de Provence, à l’endroit où le Rhône se jette dans la Méditerranée.

XLI. — Cet endroit, que la tradition n’a jamais oublié, est la pointe méridionale de la Camargue, appelée le Gras d’Orgon, près duquel est bâtie l’église de Notre-Dame de la Mer et la ville du même nom. Marie Jacobé et Marie Salomé se fixèrent au lieu du débarquement. Les autres membres de la colonie apostolique se rendirent à Marseille. En se séparant sans se diviser, leur but était de hâter la publication de l’Évangile, en attaquant l’idolâtrie sur plusieurs points à la fois.

Faute d’abri, Lazare et ses sœurs se logèrent sous le péristyle d’un petit temple abandonné, situé sur le rivage de la mer, devant le portique du grand temple de Diane. La piété des Marseillais a consacré ce lieu à jamais mémorable, en y bâtissant en l’honneur de sainte Madeleine une petite chapelle isolée, en face de l’église de la Major, au carrefour des Treize Coins. C’est à cet endroit que sainte Madeleine fit la première prédication de l’Évangile au peuple de Marseille, qui se rendait en foule au grand temple de Diane.

XLII. — Bientôt, cette foule attirée soit par la nouveauté du spectacle, soit par le désir de sacrifier aux idoles, arriva en flots pressés autour du temple. Madeleine saisit avec empressement cette occasion de leur prêcher la foi et de leur parler de son divin Maître. La rare beauté de cette étrangère, la grâce de ses paroles, son éloquence saintement passionnée attirèrent l’attention ; et, dès le premier jour, plusieurs demandèrent le baptême.

Le gouverneur de la ville vint lui-même au temple avec sa femme, afin de sacrifier aux dieux. Leur vue enflamme d’une nouvelle ardeur le zèle de sainte Madeleine, qui annonce hardiment la bonne nouvelle. Moins dociles à la grâce que les petits et les pauvres, ils écoutent et ne se convertissent pas. Mais la nuit suivante sainte Madeleine leur apparaît en songe, se plaint de leur incrédulité et leur reproche de laisser exposés à la faim et au froid les serviteurs du Christ, tandis qu’eux et leurs domestiques vivent dans l’abondance. Elle ajoute la menace de châtiments terribles, s’ils ne prennent soin des serviteurs du vrai Dieu.

XLIII. — Le lendemain le gouverneur et sa femme, s’étant communiqué leur songe, s’empressèrent de pourvoir aux besoins de la sainte colonie. Eux-mêmes vinrent trouver sainte Madeleine qui eut la gloire de les convertir. Le peuple en foule suivit leur exemple. Les temples des idoles furent abandonnés ou détruits, et Lazare, devenu évêque de Marseille, prit soin de cette église naissante.

XLIV. — Le règne de son cher Maître établi à Marseille, Madeleine partit pour de nouvelles conquêtes. Comme Notre-Seigneur avait confié la sainte Vierge à saint Jean, saint Pierre avait spécialement confié sainte Madeleine à saint Maximin, un des soixante-douze disciples, embarqué sur la barque homicide. Maximin se rendit à Aix, alors plongée dans les plus épaisses ténèbres de l’idolâtrie ; avec lui partirent sainte Madeleine, quelques-unes des saintes femmes et plusieurs autres disciples, entre autres Célidonius, l’aveugle-né de l’Évangile.

XLV. — Pendant que Maximin montrait ses lettres de créance en semant les miracles, Madeleine touchait les cœurs par ses douces paroles et par l’éminente sainteté de sa vie. À ces pauvres idolâtres, ensevelis dans tous les vices, elle se proposait comme un miracle vivant de l’infinie miséricorde. Par tous les genres d’éloquence elle leur prêchait son bon Maître. Ses sens, autrefois instruments d’iniquités, lui devenaient autant de moyens d’instruire et d’édifier.

XLVI. — Au lieu des soins excessifs que, pendant sa première jeunesse, Marie donnait à sa personne, depuis sa conversion elle s’occupait si peu de son corps et des besoins de la vie, qu’elle oubliait même de seconder sa sœur, occupée à préparer le repas pour Jésus et ses disciples. Ce détachement surnaturel de tout ce qui est terrestre n’avait fait qu’augmenter avec son amour pour son bon Maître et son impatient désir de le rejoindre dans le ciel. Malgré les fatigues apostoliques, la nourriture de Madeleine était pauvre et presque nulle. Il en était de même de son vêtement, toujours décent et religieux. Ses saintes compagnes, qui l’aimaient d’une affection merveilleuse, pourvoyaient à ses nécessités.

XLVII. — Cependant le Sauveur voulut que son illustre amie pratiquât, dans une perfection jusqu’alors inconnue, la vie contemplative, qui lui assurait la meilleure part. À quelques lieues d’Arles, entre Nice, Marseille, Avignon et la Méditerranée, est une montagne haute d’environ trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. De cette masse imposante, s’élance une crête de rocher à pic d’environ mille pieds d’élévation, sur dix mille de large. Dans le cœur de ce rocher, et à plus de 2 800 pieds de hauteur, s’ouvre une large et profonde grotte, en forme de four et dont l’ouverture regarde l’Occident.

XLVIII. — On y arrive péniblement par des sentiers de création relativement récente. Devant l’ouverture de la caverne, un avancement de rocher forme un petit espace plein. À gauche en entrant et vers le milieu de la grotte, s’élève de quelques pieds un rocher oblong qui va s’abaissant vers l’intérieur de la grotte jusqu’au niveau du sol. Entre ce rocher et la grotte se trouve une belle source, très fraîche au toucher, très agréable au goût, qui ne tarit et qui ne déborde jamais.

XLIX. — Lorsque le voyageur est parvenu à la grotte il se voit comme suspendu au milieu des airs à une élévation qui fait frissonner les personnes peu habituées à un pareil spectacle. De la grotte, on monte par un chemin pierreux, fort incommode, et bordé d’arbres, à une petite chapelle bâtie en haut du rocher et sur le bord même. Ce rocher étant comme taillé à pic, le précipice qu’on a au-dessous, des deux côtés de la grotte, présente un aspect affreux.

La vue est à peine arrêtée par quelques arbustes qui se soutiennent péniblement dans les fentes du rocher, uniquement fréquenté par les hirondelles et par de nombreux oiseaux de proie. Plongé jusqu’au bas, le regard se trouve heurté par des masses énormes de pierres détachées de la montagne et entassées pêle-mêle les unes sur les autres. Dans la plaine on découvre une magnifique forêt dont les arbres séculaires présentent l’aspect d’une riante prairie ; et on ne peut se figurer que cet immense tapis de verdure soit formé par les cimes de chênes, d’ifs, d’érables d’une prodigieuse hauteur.

L. — C’est dans cette montagne, au cœur de cet immense rocher, qu’est la grotte de sainte Madeleine. Cette grotte est appelée la Sainte Baume. Dans l’ancien langage, baume veut dire grotte ou caverne. La célébrité de la grotte a fait donner aussi le nom de Baume à la montagne même où elle est située. Comment Madeleine, étrangère au pays, découvrit-elle ce lieu sauvage et silencieux ? Comment, jeune encore, seule et délicate, put-elle parvenir à cette grotte d’un accès si difficile ? Il est bien évident qu’elle eut pour guide et pour appui le bon Maître dont la Providence voulait faire de Marie de Magdalum l’incomparable trophée de sa miséricorde et l’éternelle admiration des siècles.

LI. — Une tradition aussi ancienne que le christianisme, et tellement sûre qu’elle a passé dans la liturgie catholique, affirmait le séjour de sainte Madeleine à la Sainte-Baume, mais la manière dont le fait avait eu lieu demeurait inconnue. Ce fut vers le milieu du quatorzième siècle, que la sainte elle-même daigna la révéler : voici à quelle occasion. De temps immémorial la grotte était devenue un sanctuaire à miracles, vénéré du monde entier et visité par de nombreux pèlerins. Des religieux dominicains y demeuraient à tour de rôle, pour recevoir les visiteurs et leur donner les secours religieux.

LII. — Un entre autres, plus vénérable encore par ses vertus que par son âge, le frère Élie s’y trouvait en [1330](#ch075c). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans, et avait passé la plus grande partie de sa vie au service de la sainte grotte. Un jour, comme des pèlerins étaient venus la visiter, le frère Élie, sentant l’heure de sa mort approcher, dit aux frères : Portez-moi chez moi ; il désignait ainsi la bienheureuse grotte : les pèlerins l’y suivirent. Lorsqu’il y fut, il s’appuya sur la pierre où sainte Madeleine avait coutume de prendre son repos et de vaquer à la contemplation, puis le bon vieillard raconta ce qui suit :

« Frères, le jour tant désiré de ma mort est arrivé. Écoutez ce que je vais vous dire à la gloire de sainte Madeleine et pour votre salut. Désigné par l’obéissance au service de la Sainte-Baume, je vins dans ce désert, mais au bout d’un mois, l’horreur de ces lieux, la solitude profonde qui les entoure me causèrent un tel ennui que je résolus de les quitter.

LIII. — « J’étais dans cette pensée, lorsque pendant la nuit le rocher me sembla se fendre en quatre ; au-dessous de moi je vis l’abîme ; au-dessus, le ciel. Une sueur froide m’inonda et je crus que j’allais mourir de frayeur. Il ne me resta de forces que pour appeler sainte Madeleine à mon secours. Elle m’apparut aussitôt, le visage rayonnant de lumière, au point que je ne pouvais la fixer. Elle était couverte de ses cheveux, les bras nus et les pieds ornés de fleurs. — Inconstant, me dit-elle, c’est pour toi que la montagne vient de s’entrouvrir, pour toi que me voici ; et par moi, si tu veux, tu entreras dans l’éternelle vie. Tu as songé à me quitter ; écoute ce que je vais te dire et tu feras ce que tu désires.

LIV. — « Tu sais que nous sommes arrivés à Marseille sur une barque conduite par la Providence. Lorsque Marseille et les environs eurent reçu la foi, il se fit autour de nous un tel concours que je songeai à m’éloigner du commerce des hommes ; enlevée par une force divine, je fus déposée à l’entrée de cette grotte ; lorsque j’eus regardé dans cette caverne, où il faisait moitié jour et moitié nuit, j’aperçus un dragon que Marthe ma sœur tua plus tard, et dont k vue me saisit d’une horreur inexprimable. Il était d’une taille énorme. Je vis aussi des vipères de toute espèce.

LV. — « À mon aspect, le dragon et toute la multitude des vipères s’agitent et manifestent leur fureur par leurs regards et par leurs sifflements. Les vipères, s’appuyant sur leur queue, se dressent et remplissent de leurs têtes élevées toute l’étendue de la caverne. Mais ce qui me fit presque mourir de crainte, moi qui ne crains pas la mort, c’est le dragon, plus épouvantable à lui seul que tout son entourage. Mon bon Maître, m’écriai-je, si vous ne venez à mon secours, je vais être dévorée ou mourir de peur.

« Le dragon retira sa tête, comme s’il ne faisait plus attention à moi ; mais tout à coup il s’allonge, ouvre sa vaste gueule, bat des ailes et se précipite pour me dévorer. Déjà, il m’avait saisie, et ne pouvant plus parler, je dis du fond de mon cœur : Mon doux Jésus, mon amour, est-ce donc qu’après m’avoir comblée de tant de bienfaits, vous m’avez conduite seule et délaissée dans ce désert, pour me donner en pâture à ce dragon ? À l’instant, un ange me retire de la gueule du dragon, en me disant : Votre foi vous a sauvée ; puis, donnant un coup de pied au dragon, il lui dit : Sors d’ici et toutes les vipères avec toi.

LVI. — « À ces mots, le dragon et toute sa troupe se précipitent du haut du rocher, et en volant et en sautant le dragon se dirigea vers le désert, où ma sœur Marthe en fit justice.

« L’ange qui me délivra était saint Michel. Il répandit dans la grotte une odeur délicieuse et une flamme qui la purifia de toutes les ordures des serpents, en sorte qu’elle fut désormais nette et embaumée. Ensuite, se tournant vers moi, il me dit : Madeleine, Celui que vous aimez et qui est toujours avec vous veut que vous arrosiez ce lieu de vos larmes, afin que vous soyez pour les siècles futurs un monument éternel de pénitence.

« Lorsque l’archange eut disparu, je regardai le lieu où je me trouvais, et voyant qu’il était inaccessible aux hommes, je me prosternai, les yeux baignés de douces larmes, et dis : Grâces vous soient rendues, Jésus mon amour, de ce que vous avez comblé mes vœux. Faites seulement jaillir une fontaine. Ma prière fut aussitôt exaucée, et autour de moi je vis une multitude d’esprits bienheureux qui chantaient dans ma langue maternelle des hymnes de reconnaissance et d’amour à mon bon Maître.

LVII. — « Depuis ce moment les anges m’ont tenu compagnie. Sept fois le jour ils m’élèvent si haut dans les airs que j’entends leurs célestes mélodies. Souvent mon bon Maître daigne me visiter dans l’éclat dont il brillait au Thabor. C’est pourquoi, frère Élie, je te conseille et te conjure de rester ici et d’y chanter les louanges de Dieu : c’est pour toi la voie de l’éternelle vie.

« Ayant ainsi parlé, continua le saint vieillard, la bienheureuse Madeleine disparut, et jusqu’à ce jour, qui est pour moi le dernier, j’ai tenu ces mystères cachés dans le secret de mon cœur. »

Environ une petite heure après ce discours, le saint vieillard expira. Aussitôt, comme pour rendre un témoignage et à la sainteté de sa vie et à la vérité de ses paroles, toutes les cloches suspendues aux parois du rocher se mirent à sonner d’elles-mêmes[[191]](#footnote-192).

LVIII. — Quatre circonstances de ce récit semblent demander quelques explications : l’existence du dragon ; le service de la Sainte-Baume confié aux religieux de saint Dominique ; l’élévation quotidienne de sainte Madeleine dans les airs et sa participation aux concerts angéliques ; la sonnerie spontanée des cloches de la chapelle.

La première, c’est-à-dire l’existence du dragon, sera élucidée dans la vie de sainte Marthe.

Voici les détails qui se rapportent à la seconde : ils sont trop glorieux à sainte Madeleine pour être passés sous silence. L’an [1279](#ch076c), Charles II, qui fut roi de Sicile, et comte de Provence, étant en guerre avec le roi d’Aragon, livra un combat naval dans lequel il fut vaincu et fait prisonnier. Conduit à Barcelone pour être mis à mort, il attendait dans une prison l’exécution de sa sentence. Dans cette extrémité, son confesseur, le frère Guillaume de Tonnais, de l’ordre de saint Dominique, lui conseilla de se vouer à sainte Madeleine.

LIX. — « Elle a été, lui dit-il, l’apôtre d’un pays sur lequel vous régnerez, elle l’a illustré par sa pénitence et par sa mort. Elle vous viendra en aide. » Le prince conçoit aussitôt la plus ferme confiance à l’intercession de sainte Madeleine. Aux rigueurs de la prison il ajoute l’austérité du jeûne, se confesse, prie avec larmes et se recommande à la Bienheureuse. Voilà que la veille même de la fête de sainte Madeleine, pendant la nuit, il voit à ses côtés une dame d’une éblouissante beauté et qui l’appelle par son nom.

« Charles, lui dit-elle, vos prières sont exaucées ; levez-vous vite et suivez-moi. — Ayez pitié, dit le prince, de ma famille captive comme moi. — Suivez-moi, reprend la sainte : tous les autres viendront. » Ce qui eut lieu. Ayant fait quelques pas, la sainte s’arrête et lui dit : « Je suis Madeleine que vous avez invoquée. Savez-vous où vous êtes maintenant ? — Sauf erreur, nous sommes encore dans les murs de Barcelone. — Vous vous trompez, vous êtes sur vos terres à une lieue de Narbonne.

LX. — Or, de Barcelone à Narbonne il y a plus de trente lieues. Charles, inondé de larmes, lui dit : « Madame, que puis-je faire pour reconnaître un si grand bienfait ? — Je vais vous le dire : Au temps d’une guerre[[192]](#footnote-193) on retira mon corps de son tombeau ; on en mit un autre à sa place. Les ennemis emportèrent le corps placé dans ma tombe et le mien est encore dans l’endroit où il fut déposé. Rendez-vous sur les lieux et vous le trouverez aux signes que voici. Là, est un arbuste que vous suivrez jusqu’à sa dernière racine et vous verrez qu’elle sort de ma bouche. Là, est ma tête toute dépouillée de chair, excepté à l’endroit où le Sauveur du monde la toucha dans le jardin, lorsque je voulus embrasser ses pieds.

LXI. — « Tous mes cheveux ont été consumés, excepté ceux qui touchèrent les pieds de mon divin Maître. Près de ma tête est une ampoule pleine de terre détrempée du sang de Jésus-Christ, que j’ai recueilli sur le Calvaire et que, en mémoire de mon Sauveur, j’ai gardé toute ma vie. Lorsque vous aurez trouvé ces choses, vous les traiterez avec honneur et vous confierez le lieu de ma mort et de ma pénitence à mes frères les Prêcheurs ; car moi aussi je fus prêcheuse et apôtre. Ego enim prædicátrix et apóstola fui. » À ces mots elle disparut.

LXII. — Sur ces entrefaites, le jour commençant à paraître, Charles aperçut la ville de Narbonne, et planta une croix à la place même où sainte Madeleine l’avait quitté. Cette croix fut appelée la Croix de la Lieue, nom qu’elle porte encore aujourd’hui. Afin de m’assurer de l’exactitude de ces intéressants détails, je me suis adressé à un savant apôtre de Narbonne, M. Rogues, qui a bien voulu me répondre ce qui suit :

« La Croix de la Lieue, comme j’ai pu m’en assurer, est en fer, sur un petit piédestal en pierre, petite, sans inscription, sans ornementation. Probablement la croix actuelle a remplacé, au même lieu, la croix ancienne. Cette croix porte toujours le nom de Croix de la Lieue : on la trouve sur la route impériale de Narbonne à Perpignan, à quatre kilomètres environ de Narbonne, à l’embranchement du chemin qui, de la route impériale, conduit au hameau Dès-Pesquis, commune de Bages, arrondissement et canton de Narbonne[[193]](#footnote-194). » — Ces détails nous ont été confirmés par M. Gardel, archiprêtre de Narbonne, qui ajoute : « En mémoire de sa délivrance, le comte Charles fit planter une croix qui existe encore, connue sous le nom de Croix de la Lieue. Elle est à quatre kilomètres de Narbonne sur la route impériale de Perpignan. » — Lettre du 20 décembre [1865](#ch077c).

LXIII. — Plus heureux qu’on ne saurait dire, Charles se rendit à Saint Maximin, vers la fin de l’an [1279](#ch078c). Il fit faire des recherches dans l’église et dans la crypte où l’on savait que le corps de la sainte pénitente avait été autrefois inhumé par saint Maximin. Cette crypte avait été remplie de terre et de sable ; l’entrée même en avait été murée, afin que les Sarrasins n’en soupçonnassent point l’existence.

On commença les fouilles dans les premiers jours de décembre. Le 9, Charles, voyant que les ouvriers ne trouvaient rien, ôta son manteau, prit une pioche et se mit à creuser une large fosse avec tant d’ardeur que la sueur inondait son visage.

LXIV. — Son exemple ranima le courage des ouvriers, qui reprirent leur travail. Enfin on trouva dans le sable, au côté droit de la crypte, un tombeau de marbre ; et aussitôt une odeur merveilleuse qui en sortit leur fit espérer qu’il contenait le corps de sainte Madeleine. Charles l’entrouvrit et vit la sainte pénitente ; de sa bouche sortait un arbuste, comme elle le lui avait dit. Il ne put retenir ses larmes. Les assistants aussi pleuraient de joie.

Après que tous eurent vénéré ces saintes reliques, le prince fit refermer le sépulcre, qu’il scella de son sceau, voulant inviter les évêques de la Provence à en reconnaître l’authenticité, ayant d’en faire la translation.

LXV. — Les évêques se réunirent à Saint Maximin le 18 décembre, sous la présidence de Bernard de Languisel, archevêque d’Arles, et de Grimeric de Vicedominis, archevêque d’Aix, Après qu’ils eurent reconnu que les sceaux étaient intacts, ils firent ouvrir le tombeau, et y trouvèrent le corps, auquel il ne manquait que la mâchoire inférieure.

En examinant attentivement les reliques, Charles découvrit un morceau de liège qui était creux et qui se brisa de vétusté dans sa main. Il en tira un petit rouleau de parchemin sur lequel était écrit : « L’an de la nativité de Notre Seigneur [710](#ch080c), le sixième jour du mois de décembre, sous le règne d’Eudes, très bon roi des Francs, au temps des ravages de la perfide nation des Sarrasins, le corps de la très chère et vénérable sainte Marie-Madeleine a été transféré de son sépulcre d’albâtre dans celui-ci qui est de marbre, après qu’on en eut retiré le corps de Sidoine, parce que ce tombeau était mieux caché. »

LXVI. — Le 5 mai suivant, Charles fit faire la translation solennelle du corps de sainte Madeleine, à laquelle il invita un grand nombre d’évêques, d’abbés, de religieux, beaucoup de princes et de seigneurs et les personnages marquants de son royaume.

Les sceaux ayant été levés, les prélats revêtus de leurs ornements s’approchèrent du tombeau pour en retirer les reliques. Ils découvrirent alors une boule de cire, à laquelle on n’avait pas encore fait attention, sans doute parce qu’elle était couverte de poussière. On la rompit, et on y trouva une petite tablette de bois, enduite de cire, avec cette inscription : « Ici repose le corps de la bienheureuse Madeleine. »

Cette nouvelle preuve de l’authenticité des reliques remplit de joie les évêques, les princes et tout le peuple. On en dressa aussitôt un acte qui fut signé des archevêques de Narbonne, d’Arles, d’Embrun et d’Aix, et des évêques de Maguelone, d’Agde et de Glandèves. Cette charte fut également signée par le prince Charles.

LXVII. — Outre l’odeur merveilleuse qui sortait du tombeau de sainte Madeleine, et dont parlent tous ses historiens, on remarque un autre prodige qui n’est pas moins attesté.

« On trouva, dit Bernard de la Guionie, que la langue de sainte Madeleine était encore inhérente à la tête et au gosier. Il en sortait une certaine racine, avec un rameau de fenouil assez long qui s’étendait en dehors : ce que ceux qui étaient présents admirèrent et virent clairement de leurs propres yeux ; et moi qui écris ces choses, j’en ai entendu souvent faire le récit, avec fidélité et dévotion, par plusieurs de ceux qui en furent témoins. Cette racine ainsi que le rameau furent ensuite divisés en plusieurs morceaux, que l’on honore en divers lieux comme des reliques. »

Le cardinal Cabassole ajoute que ce rameau était tout verdoyant ; ce qu’on lit aussi dans l’office de l’Invention de sainte Madeleine.

LXVIII. — Enfin il y eut un troisième prodige dont furent témoins non seulement tous ceux qui assistèrent à la translation, mais tous ceux qui allèrent en pèlerinage à Saint Maximin pendant cinq siècles : c’est qu’à l’os du front de sainte Madeleine adhérait encore, comme elle l’avait dit au prince de Salerne, une petite portion de chair revêtue de sa peau, de l’épaisseur d’un demi doigt, molle et de couleur rousse comme serait une chair morte. L’office de la translation de sainte Madeleine, qui fut composé peu après pour l’Église de Marseille, dit même que cette portion de chair semblait conserver encore quelque signe de vie[[194]](#footnote-195).

Pour ne pas priver les pèlerins de la vue d’un prodige si étonnant, le prince Charles de Salerne, qui avait fait enfermer le chef de sainte Madeleine dans une châsse d’or, voulut que le masque en fut mobile, et qu’en l’ouvrant on pût voir, au travers d’un cristal, toute la partie antérieure de la tête.

LXIX. — Le pape Boniface VIII eut la consolation de vénérer cette sainte relique, que le prince de Salerne devenu le roi Charles II lui porta à Rome avec les deux inscriptions trouvées dans le tombeau de sainte Madeleine, afin que le Pape pût juger de leur antiquité. Boniface remarqua que la mâchoire inférieure manquait à la tête de la sainte pénitente. Or on conservait dans la sacristie de la basilique de Saint-Jean de Latran une relique que l’on disait être la mâchoire inférieure de sainte Madeleine. Le Pape voulut savoir si c’était en effet celle qui manquait au chef apporté par Charles II. Ses ordres furent exécutés sur-le-champ. À l’arrivée des saintes reliques, le Pape et le roi se levèrent pour les vénérer, et les ayant rapprochées l’une de l’autre, ils virent que la mâchoire inférieure s’adaptait parfaitement à la supérieure. Le Pape, admirant cette conformité parfaite, donna la relique de Saint-Jean de Latran au roi Charles, afin que le chef de sainte Madeleine fût désormais entier.

LXX. — Le cardinal Cabassole qui rapporte ce fait ajoute qu’il le tenait de Robert, roi de Sicile, le fils et le successeur du roi Charles II : « C’est à moi-même, qui étais chancelier de son royaume, que ce prince, l’honneur de notre siècle, le raconta il n’y a pas longtemps dans une conversation grave et sérieuse[[195]](#footnote-196). »

Robert, qui fut surnommé le Bon et le Sage, était le frère de saint Louis, archevêque de Toulouse, fils aîné de Charles II, qui était lui-même neveu de saint Louis, roi de France.

Toute cette pieuse et royale famille avait une grande dévotion à sainte Madeleine. Charles d’Anjou, frère de saint Louis, avait envoyé d’Italie sa couronne pour qu’on la mît sur la tête de la sainte pénitente, qu’il prenait ainsi pour protectrice de son royaume. Charles II lui fit faire une admirable église achevée par son fils Robert, pour y placer les magnifiques reliquaires qu’il lui donna. Saint Louis de Toulouse lui laissa une partie de ses ornements dont il reste encore une chape, sur laquelle sont brodés en or, en argent et en soie, les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur.

LXXI. — Boniface VIII et ses successeurs n’eurent pas moins de dévotion envers sainte Madeleine, dont ils enrichirent les sanctuaires de beaucoup de grâces et de privilèges. Les papes Jean XXII, Benoît XII et Clément VI firent même le pèlerinage de Saint Maximin et de la Sainte-Baume. On nomme encore parmi les illustres pèlerins de ce temps sainte Brigitte, de la famille royale de Suède, qui vint à la Sainte-Baume avec le prince Ulfon son mari.

À la fin du XVe siècle, un des plus savants hommes de cette époque, Sylvestre Priérat, vit très attentivement toutes les reliques de Saint Maximin, dont il a laissé la description. La voici telle qu’on la trouve dans une très ancienne vie de sainte Madeleine.

LXXII. — « Sylvestre Priérat, de l’ordre de saint Dominique, et maître du palais sacré, escrit en un sermon, que l’an [1497](#ch081c), il visita par dévotion la grotte où la Magdeleine fit pénitence, et ses sainctes reliques, et dit qu’il veit sa tête, qui est fort grosse, laquelle n’avait qu’un peu de chair hallée et deseichée en la partie du front, où le Sauveur la toucha, quand il leur apparut après la résurrection, en laquelle chair les marques de deux doigts dont notre Seigneur la repoussa demeurèrent imprimées. Il dit plus, qu’on luy montra en une fiole de verre, une partie des cheveux dont elle essuya les pieds de notre Seigneur, et en une autre de la terre détrempée dans le sang de couleur entre rouge et noire, laquelle terre fut ramassée par Magdeleine le Vendredy Sainct et au pied de la Croix : et que tous luy affirmèrent que tous les ans au mesme jour du Vendredy Sainct, après qu’on a achevé de lire la passion, ce qui est dans cette fiole boult comme si c’estoit du sang.

LXXIII. — « On monstre aussi son bras et son corps, qui est en une châsse d’argent, dans un monastère de l’ordre de saint Dominique. Dieu a faict plusieurs grands et admirables miracles par l’intercession de cette glorieuse sainte, et bienheureuse pécheresse, lesquels on pourra voir en son histoire. Je n’en diray qu’un qui est rapporté par le susdit père Sylvestre, comme chose qui est toute certaine et notoire. » Ici l’auteur fait le récit de la miraculeuse délivrance de Charles II, tel que nous l’avons rapporté plus haut.

Puis, il continue en ces termes : « En reconnaissance d’un si grand bien-faict qu’il avoit reçu d’elle, le comte fit bâtir un beau monastère et bien renté, au lieu où estoient ses reliques sacrées, qu’il donna aux pères de l’ordre de saint Dominique : il fit aussi ailleurs des couvents du mesme ordre, auquel il estoit fort affectionné, et auprès de Narbonne, il fit planter une croix au mesme endroict où la Magdeleine le quitta, qui s’appelle la Croix de la Lieue. C’est ce qu’en dit Sylvestre Priérat, homme de très grande authorité, doctrine et religion[[196]](#footnote-197). »

LXXIV. — Le récit du frère Élie offre une troisième particularité, qu’il faut maintenant examiner : je veux dire l’élévation journalière de sainte Madeleine dans les airs et sa participation aux concerts des anges. D’abord, personne n’ignore que le planement ou vol aérien se rencontre très souvent dans la vie des saints. On le trouve même dans l’histoire des anciens prophètes, comme Habacuc. Personne également ne peut ignorer que le démon, le grand singe de Dieu, a cent fois contrefait ce miracle par des prestiges analogues ! Témoin le fait de Simon le Magicien.

LXXV. — Quant à l’élévation de sainte Madeleine, il n’y a pas de tradition plus constante et mieux autorisée que celle de ce fait merveilleux. Accréditée dès le cinquième siècle, elle se soutint à travers les âges et passa dans la liturgie de plusieurs Églises, vénérables par leur importance et par leur antiquité. Il suffit de citer Arles, Meaux, Spire, Mayence, tout l’ordre de saint Dominique, et plus que cela le Bréviaire de Rome, la Mère et la Maîtresse de toutes les églises.

LXXVI. — Les leçons de l’office de sainte Marthe s’expriment ainsi : « Quant à Madeleine, accoutumée à vaquer à l’oraison aux pieds du Seigneur, elle fut transportée dans une vaste caverne, sur une très haute montagne, pour jouir de la meilleure part qu’elle avait choisie, la contemplation de la béatitude céleste. Elle y vécut trente ans, séparée de tout rapport avec les humains ; et pendant ce temps, chaque jour elle était élevée dans les airs par les anges, pour entendre les célestes concerts. »

Dans une bulle célèbre, le pape Eugène IV fait lui-même le récit de ces faveurs surnaturelles[[197]](#footnote-198).

Enfin, saint François de Sales, résumant toute la tradition, s’exprime en ces termes : « Sainte Madeleine ayant l’espace de trente ans demeuré en la grotte qu’on voit en Provence, ravie tous les jours sept fois par les anges comme pour aller chanter les heures canoniques en leur chœur, enfin elle vint à l’église, en laquelle son cher évêque saint Maximin, la trouvant en contemplation, les yeux pleins de larmes et les bras élevés, il la communia ; et tôt après elle rendit son bienheureux esprit, qui, derechef, alla pour jamais aux pieds de son Sauveur, jouir de la meilleure part, qu’elle avait déjà choisie en ce monde. »

LXXVII. — L’élévation de sainte Madeleine dans les airs par la main des anges est un fait tellement accrédité dans l’Église, qu’il est devenu comme l’emblème caractéristique de cette illustre sainte. La plupart de ses images la représentent, non pas couchée dans sa grotte, mais soutenue en l’air par les anges. La plus curieuse est placée sur le chemin de la Sainte-Baume, à un demi-quart de lieue de Saint-Maximin. C’est un bas-relief fixé sur une colonne et du nom de la colonne appelé le saint Pilon, ou pilier. Le saint Pilon a été élevé en ce lieu, parce qu’on tient par tradition que sainte Madeleine, le jour de sa mort, fut transportée de sa grotte et déposée en ce lieu par les anges ; que de là elle se rendit au lieu appelé depuis Saint-Maximin, où, après avoir reçu la sainte Eucharistie, elle rendit son esprit à Dieu.

LXXVIII. — Reste la dernière particularité du récit du frère Élie, la sonnerie spontanée des cloches. Dans l’opuscule intitulé l’Angelus au XIX siècle, on trouve bon nombre de faits, d’une authenticité incontestable, qui donnent pleine croyance au récit du vénérable religieux. En Espagne, en Allemagne, à Rome, plusieurs fois les cloches se sont mises d’elles-mêmes en branle pour annoncer quelque grand événement dans l’ordre religieux, et même dans l’ordre social. Est-ce que Celui qui met en mouvement les astres du firmament a besoin de la main d’un sonneur pour ébranler une cloche ?

LXXIX. — Cependant le bienheureux évêque Maximin déposa dans un beau sépulcre d’albâtre le très saint corps de Madeleine, après l’avoir embaumé avec différents aromates. Ensuite il construisit sur ces bienheureux membres une basilique d’une belle architecture. Ce tombeau se voit encore dans la crypte de sainte Madeleine, sous l’église de Saint-Maximin.

LXXX. — Il est intéressant de savoir ce que, après tant de siècles, sont devenues les précieuses reliques de la sainte la plus aimante et la plus aimée de Notre-Seigneur après la sainte Vierge, dont elle fut l’inséparable compagne ; la sainte en qui la générosité, l’ardeur, le courage furent à la hauteur de sa pénitence et des grâces miraculeuses dont elle fut favorisée. Pour satisfaire à ce légitime désir, je me suis adressé au vénérable curé de Saint-Maximin, gardien du tombeau de sainte Madeleine. Il a bien voulu me répondre : « Nous ne possédons en ce moment de illustre pénitente que le chef en entier, qui se trouve dans un parfait état de conservation. À ce chef tenait encore, il y a environ soixante ans, un morceau de chair de la largeur d’une pièce de deux francs, et que l’on désigne sous le nom de noli me tangere, parce que, d’après la tradition, ce serait le point du front de sainte Madeleine que notre divin Maître aurait touché, quand il lui adressa les paroles ci-dessus.

« Ce morceau de chair, qui adhérait à la partie gauche de l’os frontal, est tombé depuis, et il a été placé dans un tube en verre dûment authentiqué. Nous possédons encore en entier l’os de l’avant-bras de la sainte[[198]](#footnote-199). »

LXXXI. — Que sont devenues les autres reliques ? Il est difficile de répondre, sinon qu’elles sont un peu partout. On conçoit que les différentes églises du monde se soient montrées avides de posséder quelque chose d’une sainte si admirable dans sa vie et, après sa mort, si puissante sur le cœur de son bon Maître. Nous-mêmes, nous Français, à qui Notre-Seigneur a daigné, de préférence à tous les peuples du monde, l’envoyer comme l’apôtre de notre patrie, adressons-nous à elle avec une confiance particulière ; prions-la surtout pour les pauvres pécheresses, afin que si elles ont eu le malheur de l’imiter dans ses égarements, elles aient le courage de l’imiter dans sa pénitence.

Voir : M. Faillon, Monuments de l’apostolat de saint Lazare, etc., passim ; Barthélémy, Vies des saints de France, t. I ; Cornélius a Lapide, in Joan. XI, 37 ; in Luc VIII, 37 ; id., VIII, 2 ; Sepp, Vie de N.-S. J.-C., t. I, c. XXIII ; Adrichome, Descript. Terræ sanctæ, p. 141, n. 66 ; Plutarque, in convivialibus, 3 ; Pline, lib. XXI, c. III ; lib. XIII, c. I ; Sapientia, II, 7 ; Petrus de Natalib., lib. VII, c. CXXIV ; saint Luc, c. ultim. ; Baron., an. 32, n. 29 ; an. 35, n. 5 ; Manuscrit. Vatican. ; Recueil des antiquités et des monuments de Marseille, p. 205 ; Lucius Dexter, Chronique, an. 41 ; Surius, Vit. B. M. Magd. ; Pétrarque, Poesia in Magd. ; Raban Maur, Vit. B. M. Magd., etc, etc.

## XXIII. LAZARE

I. — La biographie suivante est du plus grand intérêt pour les chrétiens en ce qu’elle donne la preuve éclatante de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On ne se lasse pas d’admirer la sagesse infinie avec laquelle fut amené le grand événement, qui sera le désespoir éternel des ennemis les plus opiniâtres du divin Thaumaturge. Écoutons les témoins oculaires.

II. — « Il y avait, dit saint Jean, chapitre XI, un homme malade appelé Lazare, de Béthanie, où demeuraient Marie et Marthe sa sœur. Or, Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et lui essuya les pieds avec ses cheveux : et Lazare, alors malade, était son frère. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Celui que vous aimez est malade. Ce qu’entendant Jésus dit : Cette maladie ne va pas à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié.

III. — « Or, Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie et Lazare. Ayant donc entendu dire qu’il était malade, il demeura toutefois deux jours encore au lieu où il était. Et après cela il dit à ses disciples : Allons de nouveau en Judée. Les disciples lui dirent : Maître, les Juifs cherchaient tout dernièrement à vous lapider, et vous retournez là ! Jésus répondit : N’y a-t-il pas douze heures dans le jour ? Si quelqu’un marche dans le jour il ne se heurte point, parce qu’il voit la lumière de ce monde. Mais, s’il marche dans la nuit, il se heurte, parce qu’il manque de lumière.

IV. — « Il parla ainsi, et après il ajouta : Lazare notre ami dort : mais je vais pour le tirer de son sommeil. Les disciples lui dirent : Seigneur, s’il dort, il guérira. Or, Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu’il parlait du sommeil ordinaire. Alors donc Jésus leur dit clairement : Lazare est mort, et je me réjouis à cause de vous, de n’avoir pas été là, afin que vous croyiez. Mais allons vers lui. Sur quoi Thomas, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui.

V. — « Jésus vint, et trouva que Lazare était déjà depuis quatre jours dans le sépulcre. Or, Béthanie était éloignée de Jérusalem d’environ quinze stades. Il y avait là beaucoup de juifs venus pour consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère. Quand Marthe apprit que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie demeura dans la maison. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais maintenant même je sais que tout ce que vous demanderez : « Dieu, Dieu vous le donnera.

« Jésus lui dit : Votre frère ressuscitera. Marthe lui dit : Je sais qu’il ressuscitera à la résurrection du dernier jour. Jésus lui répondit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand il serait mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Croyez-vous cela ? Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.

VI. — « Et ayant parlé ainsi, elle s’en alla, et appela sa sœur Marie en secret, disant : Le Maître est ici, il vous appelle. Ce que celle-ci ayant entendu, elle se leva promptement et vint vers lui. Or, Jésus n’était point encore entré dans le bourg ; mais il était au lieu où Marthe l’avait rencontré. Les Juifs donc qui étaient avec elle dans la maison et la consolaient, lorsqu’ils virent que Marie s’était levée et qu’elle était sortie, la suivirent disant : Elle s’en va au sépulcre pour pleurer.

« Quand Marie fut venue au lieu où était Jésus, l’ayant vu, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort. Lorsque Jésus la vit pleurant, et les Juifs qui étaient venus avec elle pleurant aussi, il frémit en son esprit, et se troubla lui-même. Et il dit : Où l’avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez.

VII. — « Et Jésus pleura. Les Juifs dirent : Voyez comme il l’aimait ! Et quelques-uns d’entre eux ajoutèrent : Celui-ci qui a ouvert les yeux de l’aveugle-né ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût point ? Jésus donc, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre. C’était une grotte et une pierre en fermait l’entrée. Jésus dit : Ôtez la pierre. Mais Marthe, la sœur de celui qui était mort, répondit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il est mort depuis quatre jours. Jésus ajouta : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verrez la gloire de Dieu ?

VIII. — « Ils ôtèrent donc la pierre. Or Jésus, levant les yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous m’avez exaucé. Et je savais bien que vous m’exaucez toujours ; mais je l’ai dit à cause de la multitude qui m’environne, afin qu’elle croie que vous m’avez envoyé. Et ayant ainsi parlé, il cria à haute voix : Lazare, venez dehors. Et soudain le mort sortit, ayant les pieds et les mains liés de bandelettes et le visage enveloppé d’un suaire. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller.

IX. — « Or, plusieurs d’entre les Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns d’entre eux s’en allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce que Jésus avait fait… Depuis ce jour-là ils cherchèrent ensemble à le mettre à mort. »

X. — Afin d’être bien compris, chaque mot souligné de cette divine histoire demande une explication.

Un homme malade. Lazare était un jeune homme de trente ans, lorsqu’il fut ressuscité. Il avait donc environ trois ans de moins que Notre-Seigneur[[199]](#footnote-200).

Cette maladie ne va pas à la mort : c’est-à-dire à la mort ordinaire, sans autre résurrection que la résurrection générale à la fin du monde.

Jésus demeura encore deux jours au lieu où il était. Ce lieu était Bethabara, sur les bords du Jourdain. Après le message des sœurs de Lazare, Notre-Seigneur y resta deux jours. D’une part, il voulait prouver à la multitude qu’il était bien le Messie que Jean-Baptiste avait annoncé dans ce même lieu ; d’autre part, il voulait que la mort de Lazare fut si bien constatée, que le miracle de sa résurrection défiât tous les sophismes de l’incrédulité présente et future.

XI. — Allons de nouveau en Judée. Il y avait environ deux mois que les Juifs avaient voulu lapider Notre-Seigneur, et les apôtres craignaient pour sa vie. Agissant en tant qu’homme, il s’était éloigné pour échapper à leur mauvais dessein ; aujourd’hui, agissant en tant que Dieu, il montre qu’il ne les craint pas.

N’y a-t-il pas douze heures dans le jour ? Cette parole a un double sens : on était au mois de mars, vers l’équinoxe, époque où les jours ont douze heures. De plus, Notre-Seigneur voulait dire que le jour de sa vie mortelle n’était pas encore fini et qu’il pouvait sans crainte accomplir sa mission. Lazare notre ami dort. La mort n’est qu’un sommeil. Partout Notre-Seigneur et les apôtres tiennent à nous le rappeler, Nous l’avons montré dans notre ouvrage sur le Cimetière au XIX siècle.

XII. — Thomas appelé Didyme. Ce mot signifie frère jumeau. On croit qu’il fut donné à saint Thomas, parce qu’il était proche parent de Notre-Seigneur. Ce qui l’a fait penser, c’est l’amour courageux qu’il montre pour lui dans cette circonstance en disant à ses collègues : Allons-y aussi, afin que, s’il doit mourir, nous mourions avec lui*[[200]](#footnote-201)*.

Lazare était déjà dans le sépulcre depuis quatre jours. Lazare mourut le jour même où la nouvelle de sa maladie arriva à Notre-Seigneur. Le lendemain il fut enterré. Les deux jours suivants Notre-Seigneur se tint à Bethabara. Le quatrième jour, par conséquent, après la mort de Lazare, Notre-Seigneur se mit en chemin pour Béthanie.

XIII. — La distance à franchir était d’environ dix lieues. Comme on allait à pied, elle ne fut point parcourue du même jour, et Notre-Seigneur arriva à Béthanie dans la matinée du cinquième jour. Sa divine sagesse l’avait ainsi réglé, afin que le miracle de la résurrection de Lazare fut accompli au grand jour, et en présence des nombreux témoins qui avaient pu facilement venir de Jérusalem. L’Évangile est donc d’une parfaite exactitude en disant que Lazare était enterré depuis quatre jours.

XIV. — Béthanie était à quinze stades de Jérusalem : un peu moins de deux kilomètres ; et beaucoup de Juifs étaient venus pour consoler Marthe et Marie : nouvelle preuve du rang distingué de leur famille.

Je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. Ces paroles, disent les Pères, accusent une certaine faiblesse dans la foi de Marthe. Notre-Seigneur s’empresse de la perfectionner en répondant : Je suis, moi, la résurrection et la vie : c’est-à-dire je n’ai pas besoin de demander à Dieu la résurrection de votre frère ; je puis l’opérer moi-même, attendu que je suis la résurrection des morts et la vie des vivants. Marthe comprend, et dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

Je sais que mon frère ressuscitera à la résurrection du dernier jour. Dans cette parole est la preuve péremptoire de la croyance des Juifs à l’immortalité de l’âme, aux peines et aux récompenses futures. Réfutation anticipée des négateurs modernes et des solidaires.

XV. — Marthe appela sa sœur Marie en secret, Bien que l’Évangile n’en dise rien, il résulte de cette circonstance que Notre-Seigneur avait donné ordre d’appeler Marie. Il voulait, le bon Maître, lui procurer l’immense consolation d’assister à la résurrection de son frère. Il la fait appeler en secret ; d’une part, afin de ne pas jeter le trouble parmi les Juifs, dont elle était entourée ; et d’autre part, afin que son éloignement précipité et dont ils ignoraient la cause, les excitant à la suivre, ils devinssent autant de témoins du miracle qui allait s’opérer.

XVI. — Marie se leva promptement : on reconnaît ici le caractère de Madeleine. Dans toutes les circonstances de sa vie, l’amour de son divin Maître lui donne des ailes et lui inspire cette générosité de cœur qui ne recule devant aucun sacrifice, devant aucune dépense, devant aucun danger.

XVII. — Jésus frémit et se troubla. Ici paraît l’humanité de Notre-Seigneur, en attendant que nous voyions éclater sa divinité. Dieu et homme tout ensemble, voilà ce qu’il veut que sachent tous les peuples et tous les siècles ; il frémit, c’est-à-dire il s’attriste, il s’indigne en voyant, dans Lazare mort, à quel état l’homme est réduit par le péché, et ses meilleurs amis plongés dans la douleur. Pour les consoler, il va rendre à la vie l’objet de leur tendresse et, en ressuscitant Lazare, donner à tout le genre humain, son frère, la certitude de sa propre résurrection au dernier jour du monde.

XVIII. — Les Juifs dirent : Voyez comme il l’aimait ! Les larmes de Jésus n’étaient ni la seule ni la plus grande preuve de son amour pour Lazare. Il y en avait une supérieure à toutes les autres que les Juifs ne connaissaient pas. En ressuscitant Lazare, aux portes de Jérusalem, en présence de nombreux témoins, le divin Maître savait qu’il allait exciter la jalousie et la haine des Juifs au point de prendre la résurrection de Lazare pour prétexte de le condamner à mort. Son amitié n’en est pas effrayée ; et la vie de Lazare devint la mort du Christ : Vita ergo Lázari fuit mors Christi.

XIX. — Il sent déjà mauvais. Il n’était donc tombé ni en sommeil de plomb, ni en catalepsie ; mais il était mort et bien mort. Sa résurrection sera donc un miracle de premier ordre. Admirable sagesse qui confond d’avance tous les incrédules !

Vous m’avez exaucé. Ici reparaît l’humanité de Notre-Seigneur pour nous inculquer la nécessité de prier, lorsque nous voulons obtenir quelque grâce du Père céleste.

Et il sortit. Deux miracles dans un. Lazare est rappelé à la vie ; et Lazare, les pieds et les mains enveloppés de bandelettes, marche comme s’il n’avait point d’entraves, et aux yeux de la foule des spectateurs, s’avance vers son divin bienfaiteur et son ami, avec qui il sera dans quelques jours à table, mangeant et buvant comme tous les convives. La lumière du soleil n’est pas plus brillante que l’éclat de ce miracle.

XX. — La résurrection de Lazare couronna avec éclat tous les miracles que Notre-Seigneur avait jusqu’alors opérés : ainsi que nous avons vu, ce dernier miracle fut accompli, non pas en secret et à huis clos, mais en public et devant de nombreux témoins, dont plusieurs étaient les ennemis implacables du Divin Maître ; non pas au profit de quelque pauvre inconnu, mais en faveur d’un des premiers personnages de la nation ; non pas dans un lieu éloigné de la capitale, mais aux portes mêmes de Jérusalem ; non pas sur un malade, dont les incrédules auraient pu attribuer la guérison à quelque loi secrète de la nature, mais sur un mort : aussi toute la ville et même tout le pays retentirent du bruit de ce grand événement.

On le voit, Lazare est sans contredit un des hommes les plus favorisés du ciel qui aient jamais vécu. Avoir été l’ami personnel du Fils de Dieu descendu sur la terre ; lui avoir souvent donné l’hospitalité, et avoir mangé avec lui ; enfin, avoir été ressuscité par lui après quatre jours de sépulture : c’est plus qu’il n’en faut pour inspirer le désir de connaître ce trop heureux mortel.

XXI. — Lazare était Juif de naissance et d’une famille noble. Son père, appelé Théophile, était syrien d’origine, et sa mère, de race princière, se nommait Eucharie. De belles qualités, jointes à une grande fortune, entouraient Lazare d’une haute considération. Avec ses sœurs il possédait des propriétés à Magdalum, à Béthanie et bon nombre de maisons à Jérusalem. Mais sa gloire par excellence est d’avoir été, avec Marthe et Marie, l’hôte et l’ami du Rédempteur du monde.

XXII. — Nous trouvons le Sauveur pour la première fois dans le sein de cette famille, au temps de la fête des Tabernacles, c’est-à-dire vers la fin de septembre de la première année de sa vie publique. Il est assez vraisemblable qu’il y demeura de nouveau lorsque, dans le courant de l’hiver, il se rendit au temple, pour assister à la fête de la Dédicace. Il y revint plusieurs fois dans le cours de ses prédications, notamment pour ressusciter son ami. Béthanie, où demeurait Lazare avec ses deux sœurs, était une jolie petite ville, située non loin du mont des Olives, à vingt-cinq minutes de chemin de Jérusalem.

XXIII. — La vie qui lui avait été si miraculeusement rendue, Lazare la dévoua tout entière à la gloire de son bienfaiteur. Le faire connaître, aimer et adorer ; propager sa doctrine par ses discours et la confirmer par le miracle vivant de sa présence, en attendant le jour où il la signerait de son sang : telle fut désormais son unique occupation.

En la compagnie des Apôtres, admis à manger avec son divin ami ressuscité, Lazare fut un des cent vingt disciples du Cénacle, sur qui le Saint-Esprit descendit visiblement au jour de la Pentecôte. Du Sinaï de l’Église, sortirent non des foudres et des éclairs, mais des miracles de charité. Embrasés de ce feu divin, les premiers chrétiens de Jérusalem mirent fraternellement leurs biens en commun. Lazare fut peut-être le premier à donner cet héroïque exemple ; du moins, il ne fut pas le dernier à le suivre. D’accord avec ses sœurs, il déposa aux pieds des Apôtres le prix de son riche patrimoine et embrassa dans toute sa perfection la vie apostolique : vie de zèle et de pauvreté.

XXIV. — Cependant les Apôtres, qui tenaient naturellement à consacrer les lieux que leur divin Maître avait sanctifiés par sa présence, résolurent de changer en maison de prière la maison des amis du Sauveur, Lazare, Marthe et Marie. Le nombre des fidèles augmentant, ils ordonnèrent Lazare évêque de Béthanie, et la maison où tant de fois il avait reçu le Sauveur devant sa première cathédrale.

XXV. — On croit que Lazare prêcha aussi la foi en Chypre, où les Juifs étaient très nombreux, et que pendant quelque temps il prit soin de cette Église naissante. Mais partout il fut en butte à la haine des Juifs qui voyaient en lui la preuve vivante du déicide, dont ils s’étaient rendus coupables.

Aussi, dès que les circonstances le permirent, les Juifs de Jérusalem, où il était revenu, se saisirent de lui. En même temps ils arrêtèrent ses deux sœurs Marthe et Marie, Marcelle, suivante de Marthe, Maximin, un des soixante-douze disciples, Célidonius, l’aveugle-né, Marie Jacobé, Marie Salomé sa fille, Joseph d’Arimathie, Nicodème et quelques-uns des témoins les plus importants et les plus irrécusables de la divinité de Jésus de Nazareth.

XXVI. — Afin de les faire tous périr, on les jeta dans une barque sans provisions, sans rames, sans pilote, et on les abandonna aux hasards de la mer. Ce genre de martyre semble avoir été du goût des premiers persécuteurs. Sous le règne de Valérien, on le voit pratiqué par Proculus, gouverneur d’Afrique, à l’égard de la jeune vierge sainte Restitute, une des héroïnes chrétiennes de Carthage. Plus tard Genséric, le Vandale, y condamna l’évêque et le clergé de la même ville.

XXVII. — Mais Dieu, qui garde les siens sur mer comme sur terre, servit de pilote à la fragile nacelle qui portait ses meilleurs amis. Poussée par un vent favorable, elle vint déposer la pieuse colonie sur la côte méridionale des Gaules, près de Marseille.

Suivant Baronius, l’expulsion des amis du Sauveur eut lieu la dix-neuvième année du règne de Tibère, environ dix-huit mois après la Pentecôte, lorsque la synagogue eut teint du sang de saint Étienne les langes de l’Église au berceau. Lucius Dexter et Raban Maur suivent une chronologie un peu différente ; quoi qu’il en soit, il demeure certain que Marseille a été une des premières villes des Gaules favorisée du don de la foi. C’est une gloire dont elle doit être fière, mais qu’elle n’oublie pas que noblesse oblige.

XXVIII. — Outre plusieurs autres monuments, ces faits si glorieux pour Notre-Seigneur, si consolants pour ses amis et si intéressants pour nous, sont rapportés sommairement dans une très ancienne relation, envoyée de Béthanie à Marseille, probablement avant les ravages de la Palestine par les Sarrasins. Rédigée par le clergé de Béthanie, cette pièce importante faisait autrefois partie de l’office de saint Lazare dans la liturgie de Marseille et d’Autun. Nous allons la citer, à cause de la candeur et de la piété qu’elle respire.

XXIX. — « Des mémoires conservés jusqu’à ce jour attestent fidèlement que saint Lazare, après l’ascension de Jésus-Christ, demeura dans la compagnie des Apôtres. Mais ensuite, comme nous l’avons appris par les écrits des anciens, s’étant joint aux Apôtres, avec lesquels il prit soin de l’Église de Jérusalem, il passa dans l’île de Chypre, pour fuir la persécution qui s’était élevée. La, s’étant acquitté pendant quelque temps des fonctions du ministère pastoral, il entra dans un vaisseau avec l’aide de Dieu, qui le destinait à de plus grandes choses ; et parcourant la mer, il arriva à Marseille, la vrille la plus célèbre de toute la Provence, où, exerçant les fonctions de son sacerdoce, il servit dans la sainteté et la justice le Dieu à qui il s’était consacré tout entier.

XXX. — « Il prêcha la parole de vie à ceux qui ne croyaient pas encore, et gagna à Jésus-Christ les infidèles. Mais nous, qui occupons à Béthanie son ancienne maison, c’est-à-dire son premier tombeau, et qui rendons les devoirs religieux à sa sépulture, nous supplions humblement Jésus-Christ, par le mérite de saint Lazare, son ami particulier et notre Patron, de daigner nous conduire de telle sorte par sa bonté, que nous puissions jouir du secours de la vie présente et être associés aux joies de la vie immortelle dans l’éternité. »

XXXI. — Avec un zèle facile à comprendre, Lazare, à peine débarqué, se mit à prêcher la bonne nouvelle. La divine semence trouva des cœurs bien préparés. Une chrétienté nombreuse et fervente, comme on l’était alors, se forma rapidement autour du saint évêque. Le bruit de ce qui se passait en Provence ne tarda pas à se répandre dans toutes les Gaules et même en Italie. Entre autres personnes accourues pour voir ce nouveau peuple, et surtout le miraculeux évêque, il ne faut pas oublier le jeune Alexandre de Brescia, célèbre dans les fastes sanglants du martyre.

XXXII. — Attiré à Marseille par la curiosité naturelle à son âge, ou plutôt conduit par la grâce, il se mit à l’école de Lazare dont il devint le fervent disciple. Riche de la doctrine et de la foi de son illustre maître, il repassa les Alpes, devint l’apôtre de ses compatriotes et signa de son sang, dans la persécution de Néron, l’Évangile qu’il leur avait enseigné. Voici, du reste, les actes authentiques de saint Alexandre. Nous les rapportons dans leur intégrité, à cause des preuves qu’ils contiennent de la tradition relative aux premiers apôtres de la Provence[[201]](#footnote-202).

XXXIII. — « Alexandre, né à Brescia, d’une famille illustre, et instruit des vérités de la religion chrétienne, se rendit à Marseille, encore adolescent, auprès du bienheureux Lazare, évêque de cette ville, lorsque l’empereur Claude persécutait les chrétiens[[202]](#footnote-203). Étant allé auprès du bienheureux évêque Maximin, et ayant été affermi par lui dans la foi, et enflammé d’ardeur à souffrir le martyre pour Jésus-Christ, il revint à Brescia. Là, ayant vendu ses biens et en ayant distribué le prix aux pauvres, il entra, par le désir qu’il avait du martyre, dans le temple de Diane et, au nom de Jésus-Christ, commanda aux idoles de se briser.

« La chose étant arrivée, il est saisi par les prêtres et conduit au préfet Félicien. Celui-ci informa Néron de ce qui s’était passé et reçut pour réponse qu’Alexandre devait sacrifier aux dieux ou expirer dans les supplices. Le préfet communique au prisonnier l’ordre de l’empereur, et l’exhorte à sacrifier à Mars. Alexandre se met à genoux, comme pour adorer l’idole, adresse à Jésus-Christ sa prière, et aussitôt Mars tombant à terre est réduit en poudre.

XXXIV. — « À ce spectacle, Félicien irrité ordonne qu’il soit flagellé avec des lanières, et qu’on lui verse dans la bouche de l’huile bouillante, mêlée de soufre. Voyant qu’il n’en avait ressenti aucun mal, le préfet commanda qu’on lui perçât les mains, qu’on y passât une corde, qu’on attachât cette corde au cou d’un taureau indompté, et que le martyr fut ainsi traîné dans la ville ; et qu’enfin, après lui avoir coupé les bras et la langue, il eut la tête tranchée.

« Comme dans le lieu où il fut décapité il parut miraculeusement quatre flambeaux auprès du corps du martyr, et que plusieurs se convertirent à Jésus-Christ à cause de ce miracle, l’évêque Anathalon l’ensevelit ; et dans la suite les Bressans bâtirent une église en son nom[[203]](#footnote-204). »

XXXV. — Le saint évêque de Marseille avait échappé à la rage du premier persécuteur de l’Église. Après la protection particulière de son divin ami, il en fut peut-être redevable à deux circonstances : la première, son éloignement de Rome, foyer de la persécution ; la seconde, la précaution qu’il avait prise de se ménager un refuge à lui et à ses disciples.

Marseille a toujours cru, elle croit encore, que Lazare lui-même fit creuser, dans le lieu où fut bâtie plus tard la célèbre abbaye de Saint-Victor, la crypte ou catacombe qu’on voit encore, et dans laquelle il se retirait avec ses néophytes. Cette crypte, avec la galerie qui y conduit, est creusée dans le roc. On n’y voit rien en maçonnerie. Comme les catacombes de Rome, elle n’offre rien que de bas, de pauvre et d’irrégulier. Sa situation, alors solitaire et éloignée de la ville, montre qu’elle fut creusée par les premiers fidèles, pour se dérober aux recherches des persécuteurs. C’est d’ailleurs ce qu’atteste le chemin taillé dans le roc et au moyen duquel on pouvait arriver à cette crypte sans être aperçu.

XXXVI. — Dans la suite, les chrétiens de Marseille creusèrent à côté de cette église primitive une catacombe à l’instar de celles de Rome et dont la dimension annonce les progrès du christianisme dans cette ville. Comme celles de Rome, elle leur servait de retraite, d’église et de sépulture : de là vient la multitude de sarcophages qu’on y a découverts, presque seuls monuments de l’ancienne Marseille ; échappés aux ravages successifs des Sarrasins.

XXXVII. — Pas plus à Marseille qu’à Rome, les mesures de prudence, les plus sombres retraites ne purent mettre nos pères à l’abri de la persécution. La tranquillité relative dont ils jouirent quelquefois n’était qu’une trêve alarmée. Dans ces temps de lutte à outrance entre Satan, l’usurpateur du monde, et le Verbe incarné, le souverain légitime, la foi, suivant le mot de Tertullien, était un engagement au martyre : genitrícem mártyris fidem.

Quiconque se faisait chrétien signait son arrêt de mort. Tous, il est vrai, ne le subissaient pas, mais tous y étaient résignés d’avance. Lazare, lui aussi, l’avait signé, et signé de grand cœur ; comme il l’avait signé, il le subit.

XXXVIII. — Domitien, cette portion de Néron, suivant l’énergique expression de Tertullien, venait de monter sur le trône des Césars. Espèce de fou furieux, qui tuait les hommes comme il tuait les mouches, l’indigne frère de Titus avait fait mourir plusieurs membres de sa famille, accusés de christianisme. Pouvait-il épargner les étrangers suspects du même crime ? Paraît un édit de persécution générale. Tous les fonctionnaires de l’empire ont ordre d’arrêter les chrétiens, de quelque âge ou condition qu’ils soient, et de leur proposer l’apostasie ou la mort.

XXXIX. — Au moment où éclatait cette nouvelle tempête, « Lazare, disent les anciens actes de son martyre, pasteur plein d’une immense foi, gagnait tous les jours des âmes à Jésus-Christ, veillant avec soin sur son troupeau, lui prêchant le saint Évangile et l’affermissant dans la vraie croyance. Il le fortifiait également par ses saintes vertus : humble et doux, remarquable par sa pauvreté, brillant par sa pureté, fervent par sa charité, il donnait force et courage au troupeau du Seigneur. Mais dans les derniers temps, le tyran Domitien commença à sévir cruellement contre les membres du Christ, et il envoya à tous les gouverneurs des villes des députés, notamment à Marseille, afin de contraindre les fidèles à adorer les idoles.

XL. — « Les magistrats ayant donc appris que Lazare était l’évêque de la ville, ils le maudirent, l’invitant à sacrifier aux Dieux, sinon qu’ils le feraient mourir d’une mort cruelle. Lazare leur répondit : J’ai un ami véritable, le Christ, Fils de Dieu ; c’est lui qui m’a arraché une fois des liens de la mort ; je ne puis en aucune manière l’abandonner ni sacrifier aux démons. Je confesse qu’il est le seul vrai Dieu, qui a tout créé et qui a donné la vie à tous par sa mort.

« À ces paroles, cet homme si constant dans la foi du Christ et si ferme dans son amour est dépouillé de ses vêtements et battu de verges. Quand ils l’ont ainsi flagellé, ils le traînent par toute la ville, de telle sorte que de son sang qui coulait à flots les pavés furent rougis. Enfin, on l’enferme dans une prison souterraine, très obscure, en attendant les apprêts d’un dur martyre. »

Suspendons la lecture des actes pour donner une idée de cette prison.

XLI. — Située non loin du port, cette prison forme une chambre carrée, où l’on pénètre par une très petite porte. Elle est entourée de sept caves ou salles, dont l’ensemble forme un édifice assez régulier, qui pour la grandeur des matériaux et la perfection de l’assemblage accuse une origine romaine et peut soutenir la comparaison avec les autres ouvrages des Romains.

Ces salles, contiguës à la prison de Lazare, n’étaient autre chose qu’une caserne ou des casemates militaires. La ressemblance de cet édifice avec les casernes romaines que l’on voit en divers lieux est frappante. Si on le compare avec le quartier des soldats de la villa d’Adrien[[204]](#footnote-205), on y trouve absolument la même disposition. Là aussi était la citadelle, où les Romains entretenaient une forte garnison, et dans l’enceinte de laquelle se trouvait le temple d’Apollon et celui de Diane.

Dans ce lieu étaient les prisons publiques et le prétoire. Tous ces détails, d’une rigoureuse exactitude, confirment la tradition de Marseille, d’après laquelle ces mêmes souterrains ont servi, en effet, de prisons publiques et de logement aux soldats romains, chargés de veiller à la garde des prisonniers.

XLII. — Reprenons la lecture des actes. « Le véritable ami de Lazare, le Seigneur Jésus, le visite, et l’encourageant à combattre son combat, il l’invite à partager son palais. Ami, lui dit-il, montez plus haut ; le temps est arrivé où vous viendrez prendre part à mon festin avec vos frères, mes apôtres et mes disciples.

« Or, le troisième jour après cette vision, Lazare est amené devant les magistrats, qui l’invitent encore à adorer Mars et à lui immoler des victimes. Mais le bienheureux Lazare, déjà invité au palais du Christ, répond comme la première fois, avec une très grande constance : Jamais je n’abandonnerai le vrai Fils de Dieu, mon meilleur ami. Et ainsi, ayant entendu lire la sentence, il recommanda son âme à Dieu, et, frappé par le bourreau, il s’endormit dans le Seigneur, selon cette parole que jadis le Sauveur avait dite de lui : Notre ami Lazare dort. »

XLIII. — La tradition de Marseille porte que le martyre eut lieu le 31 août, jour auquel la ville chérie de Lazare continue de célébrer sa fête. Grâce aux soins courageux de ses disciples, le saint évêque reposa après sa mort dans la crypte qui lui avait servi de retraite pendant sa vie. Ce n’est pas là toutefois qu’il attend sa seconde résurrection. À cause des fréquents ravages des Sarrasins, le corps de Lazare fut transporté par les Bourguignons dans la ville d’Autun. Il y était déjà dans la première moitié du onzième siècle.

XLIV. — C’est vers ce temps que saint Lazare commença à être invoqué par les lépreux, dont beaucoup furent guéris par lui de la lèpre.

Le premier dont l’histoire ait conservé le nom était un archidiacre de Reims appelé Ursus. Comme il demandait à Dieu de le délivrer de cette affreuse maladie, il fut averti en songe d’aller au tombeau de saint Lazare. Ursus s’informa en vain à Reims du lieu où reposait l’ami du Seigneur ; ce ne fut qu’en avançant dans le centre de la France qu’il apprit que les reliques de saint Lazare étaient à Autun, où il fut guéri en effet à la vue de tout le peuple[[205]](#footnote-206).

Dans sa reconnaissance l’Archidiacre fit vœu de revenir chaque année à Autun à la fête de saint Lazare ; mais, y ayant manqué une année, la lèpre le reprit. Il partit plein de confusion pour Autun, où il recouvra la santé pour la seconde fois.

XLV. — Cette fête du saint martyr se célébrait le 1er septembre et attirait une grande foule des contrées voisines[[206]](#footnote-207). Il s’y rendait aussi des lépreux de tous les pays. En [1432](#ch082c) un homme riche de Liège qui était atteint de la lèpre, ne voulant pas se mêler aux fidèles, fit sa neuvaine hors de l’église ; puis on le conduisit au lieu où était la châsse ; et comme il faisait son offrande, il fut subitement guéri sans qu’il restât aucune trace de sa maladie.

Voici les cérémonies qu’on observait dans ces occasions. On tintait d’abord une grosse cloche pour avertir le peuple. Les chanoines ou d’autres ecclésiastiques présidés par un dignitaire revêtu d’une chape précieuse s’avançaient vers l’armoire où était la châsse, précédés d’un thuriféraire et de deux clercs portant de grandes torches allumées. L’officiant ouvrait l’armoire et se prosternait, puis ayant ouvert la châsse qu’il encensait, après avoir fait de nouveau la génuflexion, il entonnait l’antienne : Lázarus amícus noster dormit, que tout le chœur continuait. Il disait ensuite le verset et l’oraison et refermait la chasse qu’il faisait baiser au peuple. Il n’était permis qu’aux rois et aux princes du sang de baiser la relique elle-même.

XLVI. — On croit que c’est en récompense de la charité qu’il avait pour les lépreux pendant sa vie, que saint Lazare a reçu de Dieu le pouvoir de les guérir après sa mort. On dit qu’il avait employé à les secourir une grande partie de son bien et qu’il ne dédaignait pas de les soigner lui-même. C’est ce qui l’a fait choisir pour patron par ceux qui se consacraient au service des lépreux dans les hôpitaux et qui fondèrent des maisons qui leur étaient spécialement destinées. De là est venu l’ordre de Saint-Lazare, dont les chevaliers aidèrent à la conquête et à la défense de la Terre Sainte, sans cesser de remplir leurs devoirs hospitaliers.

XLVII. — Les biographies de sainte Madeleine, de saint Lazare, et celle de sainte Marthe qu’on va lire, sont d’un intérêt particulier. Elles montrent la prédilection du Sauveur du monde pour notre patrie, puisqu’il choisit pour l’évangéliser ses meilleurs amis. La France peut dire avec un saint orgueil : le Seigneur n’en a fait autant pour aucune autre nation : non fecit táliter omni natióni. De son côté, que la France se montre, plus que tout autre peuple, reconnaissante et fidèle, se souvenant de cette autre parole : on demandera beaucoup à qui on aura beaucoup donné : cui multum datum est, multum quærétur ab eo.

Voir : M. Faillon, Monuments inédits sur l’apostolat de saint Lazare, etc., 2 vol. in-4°, t. I, p. 134 ; t. II, p. 108, ouvrage capital ; Petrus de Natalib., Catalog. SS., lib. I, p. 72 ; Baron. an. 34, n. 29 ; an. 35, n. 5 ; Lucius Dexter, Chronic., an. 48 ; Raban Maur, Vit. B. Maria Magd., c. XXVIII ; Cor. a Lap. in Joan. XI, etc., etc.

## XXIV. SAINTE MARTHE

I. — Nous lisons dans l’évangile de saint Luc, chapitre X, versets 38 et suivants : « Il arriva, comme Jésus et ses disciples s’en allaient prêchant par les bourgs et les villages, qu’il entra dans une petite ville. Et une femme appelée Marthe le reçut dans sa maison. Et elle avait une sœur nommée Marie qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

« Or, Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu’il fallait, et elle vint vers lui, et lui dit : Ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dites-lui qu’elle m’aide. Et le Seigneur répondant lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée. »

II. — À tous les points de vue, cet Évangile est d’une beauté qui ravit également l’imagination, l’esprit et le cœur. À l’inimitable simplicité de la parole, se joint la sublimité du fait. Par un contraste divinement poétique, ou plutôt par un rapprochement d’ineffable amour, on y voit l’Éternel, le Tout-Puissant, le Créateur des mondes, conversant familièrement avec sa petite créature, lui demandant l’hospitalité et la récompensant par des enseignements au-dessus de toute sagesse humaine.

Mais cette admirable page de l’Évangile demande, pour être bien comprise, quelques commentaires.

III. — Il est dit que Notre-Seigneur voyageait avec ses apôtres, c’était l’usage ordinaire des chefs d’école de parcourir le pays, accompagnés de leurs disciples.

Il entra dans une petite ville : cette petite ville était Béthanie. Notre-Seigneur y passait souvent, lorsqu’il se rendait à Jérusalem.

C’est de là qu’il partit pour faire son entrée triomphante dans la cité déicide, là qu’il prit dans la maison de Simon le Lépreux le repas célèbre par l’action de sainte Madeleine.

Marthe était la sœur aînée de Madeleine et de Lazare. Elle avait l’intendance de la maison, dont elle faisait les honneurs avec une cordialité et une distinction en rapport avec sa fortune et sa naissance. Le repas dont il s’agit dans notre Évangile fut donné à Béthanie, vers la fin du mois de septembre, à l’époque de la fête des Tabernacles. Ces explications faites, venons à la biographie de sainte Marthe.

IV. — C’est à Béthanie que naquit, un an ou deux après Notre-Seigneur, la vénérable hôtesse du Fils de Dieu, la très sainte Marthe. Sa mère, nommée Eucharie, tirait son origine de la race royale d’Israël. Théophile, son père, Syrien de nation, était de noble race et très haut placé dans l’administration des affaires publiques. Son autorité s’étendait sur une grande partie du littoral de la Palestine. Ayant entendu prêcher Notre-Seigneur, il devint un de ses fidèles disciples. Il paraît qu’il mourut peu de temps après sa conversion ainsi que sa femme, attendu que l’Évangile ne parle ni de l’un ni de l’autre.

V. — La bienheureuse Marthe avait une sœur d’une admirable beauté, nommée Marie, et un frère d’un naturel excellent, du nom de Lazare. Cette famille était fort riche. Outre un bon nombre de maisons à Jérusalem, elle possédait de grandes propriétés à Béthanie en Judée, à Magdalum dans la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth, et une autre à Béthanie de Galilée, au delà du Jourdain, dans les lieux où Jean-Baptiste baptisait, environ à quatre lieues de la mer Morte. Lazare demeurait avec ses sœurs.

VI. — Remarquons en passant une belle harmonie de la Providence. Saint Jean-Baptiste avait choisi pour baptiser cet endroit du Jourdain, parce que c’était au même lieu que les Hébreux, pour entrer dans la terre promise, avaient franchi le fleuve. Ce passage miraculeux était une image du baptême, qui introduit le chrétien dans la véritable terre promise, le ciel.

En mémoire de leur passage, les enfants d’Israël avaient déposé douze grandes pierres dans le lit du fleuve, une pour chaque tribu. Saint Jean-Baptiste y fait allusion lorsqu’il dit à ses auditeurs que Dieu peut des pierres mêmes faire des enfants d’Abraham. Ainsi, dans les paroles et les paraboles évangéliques, tout se rattache à des faits connus, qui les font retenir et qui les expliquent. L’endroit dont il s’agit s’appelait encore du temps de saint Jean-Baptiste Bethabara, qui veut dire lieu du passage.

VII. — Dans ses courses évangéliques au travers de la Galilée, le Sauveur passait souvent à Magdalum et recevait l’hospitalité chez Marthe et Marie. Avec un cœur généreux, les deux sœurs le servaient de leur mieux et lui donnaient de leurs biens tout ce qui était nécessaire à lui et à ses disciples. Si, parfois, le soin de leur maison les retenait chez elles, pendant que Notre-Seigneur annonçait au loin la bonne nouvelle, jamais elles ne manquaient de lui envoyer par leurs serviteurs ce qu’elles savaient lui être utile.

Ainsi, donner l’hospitalité au Fils de Dieu conversant parmi les hommes et pourvoir à tous ses besoins, était leur suprême bonheur. Plus enviable que tout autre, ce bonheur nous pouvons en jouir lorsque nous exerçons la charité envers les pauvres ; car le divin Maître a dit : « Tout ce que vous ferez au moindre de ces petits qui sont mes frères, c’est à moi-même que vous le faites.

VIII. — Quand il voyageait dans la Galilée, la maison de Marthe et de Marie, à Magdalum, était l’hôtellerie où le divin Rédempteur daignait descendre. En Judée, c’était à Béthanie qu’il retrouvait ses saintes et généreuses hôtesses. Là, ainsi qu’il a été dit, eut lieu le repas dont parle saint Luc. Comme le Sauveur voyageait toujours avec les apôtres et souvent avec les disciples, les convives étaient nombreux. Dès lors on comprend la sollicitude de Marthe et le mouvement qu’elle devait se donner, afin que rien ne manquât à la réception.

IX. — Pleine de confiance en sa sœur, Marie ne s’occupait que d’une chose, c’était de tenir compagnie au Sauveur et se nourrir de sa divine parole. Pour l’écouter elle s’asseyait à ses pieds. On sait que l’usage de s’asseoir par terre sur des tapis, ou des coussins est encore général en Orient. Madeleine suivait donc la coutume de son pays. Cette position était de plus un signe d’humilité et de docilité. Ainsi, autrefois, dans l’université de Paris tous les écoliers, et parmi eux il y avait des fils de princes et de rois, étaient assis par terre sur de la paille, achetée par chaque écolier, dans la rue du Fouarre.

X. — Cependant Marthe, tout entière à la réception du divin Hôte, allait, venait, donnait des ordres, surveillait le service et, avec une sollicitude facile à comprendre, s’occupait des préparatifs du repas. Voyant sa sœur tranquillement assise aux pieds du Sauveur, elle n’y tient pas. Avec une familiarité qu’on ne se lasse pas d’admirer, elle s’approche du Sauveur, et lui dit : « Maitre, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse seule pour tout faire ? Dites-lui qu’elle m’aide. »

Marie ne s’émeut ni ne répond. Elle laisse le soin de sa défense à son cher Maître qui trouve dans l’attention de Marie à écouter sa parole, mille fois plus de délices que dans tous les festins. Avec une bonté qui correspond à la filiale confiance de Marthe, le Fils de Dieu lui répond : « Marthe, Marthe, vous vous préoccupez de beaucoup de choses. Or, une seule est nécessaire. »

XI. — Remarquons que le Sauveur ne dit pas Marthe une seule fois, mais deux fois. C’est ainsi qu’on en use à l’égard de quelqu’un avec qui on est dans des rapports de familiarité ou d’une extrême bienveillance. Marthe, Marthe, comme si le Sauveur disait : Ma bonne Marthe. Et c’est Dieu lui-même qui parle ainsi à sa petite créature. Ô mon Dieu ! Que vous êtes bon !

XII. — Toutefois, si Marthe était seule pour donner des ordres et en surveiller l’exécution, elle n’était pas seule chargée de la mise en œuvre. Outre ses domestiques, elle avait pour la seconder sa femme de charge ou son intendante. Cette femme ou cette fille de confiance s’appelait Marcelle. Digne de sa maîtresse, Marcelle était une de ces grandes chrétiennes qu’on admire dans les âges héroïques de la foi naissante. Dans une condition ordinaire, elle donna d’éclatants exemples de foi et de courageux dévouement.

XIII. — Avant d’entrer chez ses amis, Notre-Seigneur avait guéri un démoniaque, aveugle et muet tout ensemble. Témoin du miracle, une foule innombrable proclamait les louanges du Dieu Sauveur. Quant aux pharisiens, ils blasphémaient, attribuant le miracle à l’intervention de Belzebuth, prince des démons. Sur ces entrefaites arriva la sainte Vierge avec quelques-uns de ses parents pour voir Notre-Seigneur et lui parler. Comme ils ne pouvaient approcher à cause de la foule, quelqu’un qui était à la porte dit au Sauveur, pour voir s’il préférait la chair et le sang à sa famille spirituelle : « Voici votre mère et vos frères qui sont dehors et qui vous cherchent. »

Connaissant le piège, Jésus répondit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » et étendant la main vers ses disciples : « Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux est mon frère, ma sœur et ma mère. »

On croit que ceci eut lieu à Béthanie où nous sommes maintenant, et peu avant le repas que Marthe préparait avec tant de soin.

XIV. — Quoi qu’il en soit, la divine réponse de Notre-Seigneur combla de joie ses amis. La bonne Marcelle ne put contenir la sienne. En dépit des pharisiens et pour confondre hautement ces hypocrites ennemis de son adorable Maître, elle s’écria au milieu de la foule : « Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et bienheureux le sein qui vous a nourri. »

Le Sauveur lui-même applaudit aux courageuses paroles de Marcelle, en ajoutant : « Ce n’est pas seulement, comme vous le proclamez, ma Mère qui est bienheureuse pour m’avoir engendré de la chair ; mais bienheureux aussi ceux qui écoutent et conservent dans leur cœur la parole de Dieu. »

XV. — Comme l’ombre suit le corps, Marcelle est inséparable de ses bonnes maîtresses, Marthe et Marie. Après la Pentecôte et la persécution qui dispersa les Apôtres, elle fût jetée comme elles dans la barque homicide et aborda aux côtes de Provence. Sainte Madeleine s’étant retirée au désert, Marcelle, qui avait suivi saint Maximin à Aix, se rendit auprès de sainte Marthe à Avignon, assista à sa mort qui eut lieu à Tarascon, et avec ses compagnes, venues comme elle d’Orient, l’ensevelit et la déposa dans le tombeau.

Il est douteux si, après la mort de sa maîtresse, Marcelle retourna en Orient. Ce qui ne l’est pas, c’est que son corps fut, plus tôt ou plus tard, déposé à Saint-Maximin en Provence, dans la crypte de sainte Madeleine, où il fut trouvé en [1279](#ch083c), et qu’il y a été honoré jusqu’à la révolution du dernier siècle.

XVI. — Revenons à sainte Marthe que nous avons laissée à Béthanie et où nous allons la retrouver. L’hospitalité est un précepte évangélique et une source de bénédiction. Au jour du jugement dernier elle sera un titre de gloire immortelle pour ceux qui l’auront exercée. « J’ai été étranger, dira le Souverain Juge, et vous m’avez donné l’hospitalité : venez, les bénis de mon Père. » Marthe n’attendra pas jusque là sa récompense : elle la recevra pendant sa vie et à l’heure de sa mort.

XVII. — Son frère Lazare tombe dangereusement malade. Marthe et sa sœur s’empressent d’en informer leur divin ami. Remarquons leur message. Elles ne lui font pas dire : venez et guérissez notre frère. Avec une confiance et une simplicité ravissantes, elles se contentent de lui faire dire : « Maître, celui que vous aimez est malade. » Elles ne vont pas elles-mêmes trouver le Sauveur. D’une part, la maladie de leur frère les retient ; d’autre part, elles savent que la simple nouvelle suffira. C’est un nouveau trait de la familiarité avec laquelle le divin Maître permettait qu’elles en usassent avec lui.

Au lieu de se rendre sur-le-champ à Béthanie, le Sauveur resta deux jours à Bethabara sur les bords du Jourdain. Pour être différée, la demande de Marthe ne sera pas oubliée. Au contraire, le mystérieux délai a pour but d’en rendre l’accomplissement plus éclatant. Jésus viendra ; et il fera mieux que de guérir Lazare, il le ressuscitera.

XVIII. — Cependant on vient annoncer à Marthe que le Sauveur arrive et qu’il est à l’entrée de Béthanie. L’heureuse nouvelle est donnée non à Marie, mais à Marthe. En effet, Marthe était l’aînée de la famille et la maîtresse de maison. C’est à elle qu’arrivaient les lettres et les nouvelles. Sans perdre un instant, sans même songer à prévenir sa sœur, elle court à la rencontre du Sauveur. Avec la même familiarité dont nous avons déjà vu plusieurs exemples, elle fait un petit reproche au bon Maître, en lui disant : « Si vous aviez été ici, c’est-à-dire si vous étiez venu quand nous vous avons prévenu, mon frère ne serait pas mort. » Puis, comme pour se corriger, elle reprend incontinent : « Mais je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu il vous l’accordera. »

XIX. — Ces paroles semblent indiquer une certaine faiblesse dans la foi de Marthe à la toute-puissance du Sauveur lui-même. Aussi le bon maître engage avec elle le touchant dialogue que tout le monde connaît, et par lequel il conduit Marthe, de la croyance à la résurrection générale de tous les hommes à la fin du monde, à la résurrection possible de Lazare ; puis, au miracle de cette résurrection qui va être opérée sous ses yeux ; enfin à la divinité de celui qui l’accomplira. « Eh bien ! oui, répond Marthe, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. »

XX. — Après cette profession de foi, le Sauveur lui fait signe d’appeler sa sœur. Il la fait venir soit pour faire sentir à Marthe l’imperfection de sa confiance et de sa foi, soit pour consoler Madeleine, en la rendant témoin de la résurrection de son frère, soit pour récompenser visiblement la foi de Marie, en accordant le miracle à sa prière. Elle arrive tout courant, tombe aux pieds de son bon Maître et les arrose de ses larmes. Douleur, amour, confiance : tout est dans ces larmes. Jésus ne peut retenir les siennes et le miracle est obtenu.

XXI. — Cette éclatante faveur porte à un degré qu’on ne peut comprendre l’affection et la reconnaissance de Marthe pour Notre-Seigneur, Plus que jamais, la maison de ses amis est sa maison. Béthanie est le lieu préféré de son repos. C’est là qu’il prend part, quelques jours avant sa passion, au festin dont le souvenir, aussi étendu que le monde chrétien, durera jusqu’à la fin des siècles. Marthe sert à table, Madeleine répand son parfum ; Lazare est parmi les convives ; Judas murmure.

XXII. — À la sainte allégresse de cette journée mémorable, succèdent bientôt les incompréhensibles tristesses du Calvaire. Ce qu’éprouva sainte Marthe pendant la Passion, nous ne le saurons qu’au jour du jugement. Comme il arrive toujours dans la vie des saints, aux tristesses succèdent les consolations, ainsi que dans la nature le calme succède à la tempête. Jésus est sorti victorieux du tombeau. Il a été vu par Marie qui le dit à sa sœur. Pendant les quarante jours qui s’étendent de Pâques à l’Ascension la joie de Marthe est à son comble. Le moment de la dernière séparation est arrivé. Avec les disciples, avec la sainte Vierge et sainte Madeleine, elle assiste au retour triomphant du bon Maître dans le ciel.

XXIII. — Enfermée au cénacle avec les disciples, la sainte Vierge et les autres saintes femmes, Marthe reçoit l’esprit de l’apostolat.

Se dégager de tous les liens terrestres, afin de vaquer sans obstacle à leur glorieuse mission et donner un exemple éclatant de cette charité qui devait renouveler le monde, tel fut après la Pentecôte le premier acte de Marthe, de Marie et de Lazare. Ayant vendu leur riche patrimoine, ils en mirent le prix aux pieds de saint Pierre. En compagnie des veuves et des femmes de haute naissance, Marthe et Marie servaient avec un merveilleux dévouement la Reine du ciel et les Apôtres. C’étaient, entre autres, Marie Cléophas et Salomé, belle-sœur et nièce de la très sainte Vierge, et que, suivant l’usage des Hébreux, les évangélistes appellent ses sœurs.

XXIV. — Cependant un léger mouvement de jalousie donna lieu à quelques murmures de la part des Juifs venus de Grèce. Ils prétendaient que dans le service journalier des saints on préférait à leurs veuves les femmes de Galilée et de Judée. Ce qu’ayant su le prince des Apôtres convoqua une assemblée et choisit, pour avoir l’intendance des tables et des femmes qui servaient, sept diacres : Étienne, Philippe, Parménas, Timon, Procore, Nicanor et Nicolas. Ce petit nuage dissipé, le soleil de la charité continua des briller sur ces heureux fidèles, qui ne formaient tous ensemble qu’un cœur et qu’une âme.

XXV. — La paix dont jouissait l’admirable église de Jérusalem ne fut pas de longue durée. Née dans le sang, l’Église doit croître par le sang et triompher par le sang. Un an après l’Ascension de Notre-Seigneur, l’an [34](#ch084c), saint Étienne avait été martyrisé. Tous les disciples furent dispersés. Seuls les Apôtres purent rester quelque temps encore à Jérusalem avec la sainte Vierge et les saintes femmes.

XXVI. — Mais, quelques années après, par un conseil adorable de la sagesse éternelle, qui voulait que la gloire de Marthe et de Marie resplendît dans tout l’univers, ces deux amies du Sauveur furent, comme nous l’avons vu dans la vie de sainte Madeleine, expulsées par les Juifs et miraculeusement conduites aux rivages des Gaules. Arrivée à Marseille, la sainte colonie s’empressa de répondre à sa vocation. La foi reçue à Marseille, sainte Marthe se rendit à Aix, métropole de la seconde Narbonnaise, puis, avec saint Maximin, elle se dirigea vers les villes d’Arles et d’Avignon.

L’arrivée de cette étrangère, sa vie pauvre, la beauté vénérable de son visage, la noblesse de ses manières, ne tardèrent pas à exciter la curiosité publique. On voulut savoir qui elle était, d’où elle venait, ce qu’elle cherchait. Marthe profita de ces dispositions pour annoncer la bonne nouvelle. Ce qu’elle savait du Sauveur, ce qu’elle avait appris de sa bouche, elle le prêchait et le confirmait par des miracles. Un des plus éclatants fut celui que je vais rapporter.

XXVII. — En arrivant dans sa grotte aérienne, sainte Madeleine y avait trouvé un horrible dragon que ses prières en avaient expulsé ; mais l’affreuse bête n’était pas morte. Entre Arles et Avignon, sur les bords du Rhône, se trouvait une forêt de bois rabougris, appelée lucus niger, bois noir. C’est dans cette forêt, peuplée de reptiles venimeux, que le dragon s’était réfugié. C’est de là qu’il exerçait ses ravages et portait l’épouvante dans toute la contrée. Plusieurs fois les habitants des environs s’étaient réunis pour lui donner la chasse. Le monstre avait dévoré les plus courageux et échappé à tous les coups.

XXVIII. — Un jour que sainte Marthe annonçait l’Évangile à une grande multitude, on vint, comme à l’ordinaire, à parler du dragon. Pour tenter la sainte, quelques-uns lui dirent : « Si le Dieu que vous prêchez a quelque puissance, qu’il la montre en nous délivrant de ce monstre. » Marthe leur répondit : « Si vous êtes prêts à croire, tout est possible à celui qui croit. — Nous promettons de croire, » répondit tout le peuple.

Pleine de confiance en son bon Maître, la sainte demande où est le dragon. On la conduit à l’entrée du Nerluc (niger lucus, noir bois) où l’effroyable animal avait coutume de se tenir, quand il ne cherchait pas sa proie sur les bords du Rhône. Son repaire était une caverne, qui servait de tombeau à un grand nombre d’habitants.

XXIX. — Marthe entre dans le bois. Le peuple la suit de loin, non sans frayeur. Arrivée à l’entrée de la caverne, Marthe s’arrête et d’une voix assurée dit au monstre : « Au nom de mon Seigneur, Jésus-Christ, je t’ordonne de sortir. »

À l’instant on voit paraître une bête si affreuse que sa vue seule glaçait d’épouvante. C’était un animal d’une longueur et d’une grosseur monstrueuse, qui tenait du crocodile par ses écailles et par ses dents longues et tranchantes, du quadrupède par ses pattes, de la chauve-souris par ses ailes, et du serpent par la queue.

XXX. — Marthe fait le signe de la croix et s’avance tranquillement vers le monstre, lui lie le cou avec sa ceinture et le tire hors de son antre. Puis, se tournant vers le peuple, qui considérait de loin ce spectacle, elle dit : « N’ayez peur ; je tiens le prisonnier. Approchez courageusement au nom de mon Dieu, et mettez-le en pièces. » On hésite. Marthe reprend le peuple de son peu de foi et l’anime à frapper hardiment le dragon. Enfin on se rassure et on s’acharne sur le monstre qu’on met en lambeaux. Chacun admire le tranquille courage de Marthe qui tient immobile cette bête immense, pendant qu’on la perce de coups. Comme elle habitait dans le voisinage de Tarascon, elle fut, du nom de cette ville, appelée Tarasque. C’est ainsi que les peuples de la province de Vienne, ayant vu ou appris ce miracle, crurent au Seigneur et furent baptisés. À partir de ce moment, Marthe fut aimée et honorée comme elle en était digne.

XXXI. — L’existence de ce dragon dompté par sainte Marthe n’est ni une fable inventée à plaisir, ni une légende du moyen âge dans le sens moderne du mot, ni une figure représentant le triomphe du christianisme sur le paganisme : c’est un fait réel. Ainsi l’affirme la tradition : tradition sous toutes les formes : artistique, liturgique, dramatique.

Tradition artistique : La Tarasque est représentée sous une forme horrible, dans l’église de la Major, à Marseille ; dans le cloître de Saint-Maximin, à Saint-Maximin ; dans l’église de Saint-Sauveur, à Aix ; dans le cloître de Saint-Trophime, à Arles ; et ailleurs.

Tradition liturgique : Les anciens livres d’église en font mention, même hors de la Provence, comme à Lyon, Cologne, Auch, Tours, Paris, le Puy en Velay.

XXXII. — Tradition dramatique : Une coutume immémoriale en perpétua le souvenir de génération en génération. À Tarascon, le jour de la fête de sainte Marthe, a lieu une procession solennelle. En tête de la procession et devant la croix, on porte un simulacre de la Tarasque, qu’une jeune fille, vêtue de satin bleu ; avec un voile rose, tient attachée par une ceinture de soie. À la main elle tient un bénitier garni d’un grand aspersoir et représente sainte Marthe triomphant du monstre.

XXXIII. — Autrefois, pour rendre la figure plus frappante, le simulacre marchait, comme s’il était vivant. De temps en temps, il se détournait et poussait sa queue vers les groupes trop rapprochés de son passage ; il avançait la tête et ouvrait sa large gueule, comme pour les dévorer. La jeune fille faisait alors une aspersion sur le monstre qui s’apaisait aussitôt et semblait perdre sa férocité naturelle. Devant et derrière l’animal des hommes armés de vieilles piques ou de masses d’armes, et vêtus d’habits légers qui, par leur forme singulière, imitaient les armures de fer du moyen âge, représentaient le peuple de Tarascon mettant en pièces la Tarasque.

XXXIV. — Voulant m’assurer si cette tradition était toujours vivante, je me suis adressé au vénérable archiprêtre de Tarascon. Voici sa réponse : « La procession de sainte Marthe se fait aujourd’hui comme elle s’est faite de temps immémorial. Elle se compose des fidèles et du clergé, qui précèdent la châsse de sainte Marthe, portée par les marins pieds nus. C’est depuis longtemps un privilège attaché à leur corporation.

« Quant à la part réservée à la Tarasque, son simulacre, en la forme que lui a donnée le roi René, précède la procession, et une jeune fille vêtue en satin bleu avec un voile rose la tient attachée avec un grand ruban de soie. Elle tient un bénitier et un aspersoir et figure sainte Marthe triomphant de la Tarasque[[207]](#footnote-208). »

XXXV. — Ainsi, sainte Marthe triomphant d’un dragon et, par ce miracle, mettant fin au paganisme dans une partie de la Gaule Narbonnaise : voilà ce que la tradition atteste non comme un symbole, mais comme un fait réel. Pourquoi ne le serait-il pas ? où est l’impossibilité ? prétendre que ce n’est qu’un symbole, est une interprétation gratuite, dictée uniquement par la peur du surnaturel. C’est du rationalisme pur, au moyen duquel on peut démolir toute la Bible, à commencer par le serpent du paradis terrestre.

Où est la fausseté de la tradition ? qui l’a démontrée ? où sont les monuments nouveaux qui détruisent les anciens ? qui sommes-nous pour venir, après tant de siècles, contester un fait admis par les contemporains ? un fait auquel se rattache un immense événement, la conservation d’un peuple ? un fait qui se perpétue dans le nom même d’une ville ? un fait passé dans la croyance générale des plus célèbres Églises ? Nier n’est pas prouver. La possession fait droit. Jusqu’à ce qu’on ait détruit la base d’un fait, le fait demeure.

XXXVI. — D’ailleurs, l’histoire de la Tarasque n’est pas une histoire isolée. Elle est d’autant plus certaine, qu’elle se relie à tout un système de faits analogues, consignés dans les annales de l’humanité, prédits dans l’Évangile et confirmés par la science. Qui ne le sait ? parmi les premiers apôtres du Christianisme, un grand nombre en mettant le pied sur un sol idolâtre eurent à combattre des serpents affreux, des dragons.

Il suffira de citer : saint Honoré, dans l’île de Lérins ; saint Julien, au Mans ; saint Armel, saint Tugdal, saint Efflam, saint Brieuc, saint Paul, en Bretagne. Dans le Var Draguignan, qui doit son nom au combat victorieux d’un de ses premiers apôtres contre un dragon. Je ne sais combien l’histoire nomme de lieux en Écosse et ailleurs, témoins des mêmes combats.

XXXVII. — L’ignorance seule peut s’en étonner. Le démon, sous la forme du serpent vivant, de serpent en chair et en os, a été adoré chez tous les peuples de l’antiquité sans excepter ni les Grecs, ni les Romains, ni les Babyloniens, ni les Égyptiens. Il l’est encore aujourd’hui dans l’Inde et dans une partie de l’Afrique. La Chine et la Cochinchine n’ont pas de plus grand Dieu que le dragon. Comment les premiers apôtres du christianisme n’auraient-ils pas rencontré ce Dieu universel, ce Dieu suprême, ainsi que nos missionnaires actuels le rencontrent encore dans un bon nombre de leurs missions ?

N’est-ce pas en prévision de ce fait que, parmi les pouvoirs conférés aux Apôtres, au moment de partir pour le grand combat contre le Prince et le Dieu du monde païen, Notre-Seigneur nomme en particulier celui de triompher non des lions et des tigres, mais des serpents ? Ils en ont triomphé, en effet, soit en les chassant de leurs temples et de leurs bois sacrés, soit en les tuant, soit en les empêchant de nuire : serpentes tollent. Le premier qui se montre investi de ce pouvoir est saint Paul dans l’île de Malte.

XXXVIII. — Il faut ajouter que la forme du monstre dompté par sainte Marthe n’est pas une raison de nier son existence matérielle. D’abord, l’histoire rapporte des exemples d’animaux monstrueux, dont il serait impertinent de nier la réalité. Tels sont ceux dont parlent saint Athanase, Sozomène, Fortunat de Poitiers et autres historiens anciens et modernes. De ce qu’on n’en voit plus, conclure qu’on n’en a jamais vu : pauvre raisonnement. Qu’on n’admette pas, si on veut, des espèces monstrueuses qui se perpétuent ; mais comme on voit des monstres parmi les hommes, pourquoi ne s’en trouverait-il pas parmi les bêtes ? au reste, pour justifier l’existence de la Tarasque, pas n’est besoin de recourir à toutes ces suppositions.

XXXIX. — La description de ce monstre, telle qu’elle nous a été laissée par les plus anciens historiens, établit que la Tarasque était un dragon. Or, l’existence du dragon n’est plus douteuse. Pour le chrétien elle ne l’a jamais été. Il a toujours su par l’Écriture que le dragon existait ; et de plus, que c’est la forme et le nom que Satan prenait et devait prendre, pour lutter extérieurement contre l’Église[[208]](#footnote-209).

Quant au voltairien, il en est aujourd’hui pour le ridicule de ses négations. Les découvertes des naturalistes modernes, Cuvier, Buckland, Zimmermann et autres, accomplies en France, en Angleterre, en Allemagne, ont à jamais fermé la bouche à l’incrédulité, en mettant au jour les fossiles de ces effroyables dragons.

XL. — Laissons notre plus illustre géologue parler du dragon auquel il donne le nom scientifique de Megalosaurus. « Un genre de reptiles bien remarquable, dit Cuvier, et dont les dépouilles abondent dans les sables supérieurs, c’est le Megalosaurus (grand lézard). Il est ainsi nommé à juste titre. Car avec les formes des lézards et particulièrement des monitors, dont il a aussi les dents tranchantes et dentelées, il était d’une taille si énorme, qu’en lui supposant les proportions des monitors, il devait passer soixante-dix pieds de longueur. C’était un lézard comme une baleine[[209]](#footnote-210). »

XLI. — Il continue : « Nous voici arrivés à ceux de tous les reptiles, et peut-être de tous les animaux fossiles, qui ressemblent le moins à ce que l’on connaît, et dont les combinaisons de structure paraîtraient, sans aucun doute, incroyables à quiconque ne serait pas à portée de les observer par lui-même. Le Plesiosaurus[[210]](#footnote-211), avec des pattes de cétacé, une tête de lézard et un long cou, composé de plus de trente vertèbres, nombre supérieur à celui de tous les autres animaux connus, qui est aussi long que son corps, et qui s’élève et qui se replie comme le corps des serpents : voilà ce que le Plesiosaurus et l’Ichthyosaurus (poisson lézard) sont venus nous offrir après avoir été ensevelis pendant plusieurs milliers d’années sous d’énormes amas de pierres et de marbres[[211]](#footnote-212). »

Parlant du ptérodactyle-géant (doigts agiles) : « Voilà donc, ajoute le grand naturaliste, un animal qui dans son ostéologie, depuis les dents jusqu’au bout des ongles, offre tous les caractères classiques des sauriens… C’était en même temps un animal pourvu de moyens de voler… qui pouvait encore se servir du plus court de ses doigts pour se suspendre ; mais dont la position tranquille devait être ordinairement sur ses pieds de derrière, comme celle des oiseaux. Alors il devait aussi, comme eux, tenir son cou renversé et recourbé en arrière, pour que son énorme tête ne rompît pas tout équilibre[[212]](#footnote-213). »

XLII. — Écoutons maintenant Zimmermann. « On trouve, dit le savant allemand, des fossiles de sauriens de la taille de la plus énorme baleine. À une de ces monstrueuses espèces appartient l’Hydrarchos (roi des eaux, dont le squelette a cent vingt pieds de long… auquel nous joignons un autre monstre, qui parait justifier toutes les légendes des temps antiques sur les dragons ailés. C’est le Pterodactylus. Son patagion ou membrane qui sert à voler se déploie entre le pied de devant et le pied de derrière, de façon à laisser les griffes libres pour saisir la proie. La tête du monstre est presque aussi grande que la moitié du tronc. La mâchoire est armée de dents aiguës et recourbées, qui devaient en faire un terrible ennemi, pour les animaux dont il faisait ses victimes[[213]](#footnote-214). »

Serait-ce un individu de cette espèce dont on a découvert en [1862](#ch085c) la gigantesque carcasse, dans une tranchée de chemin de fer, en exécution près de Poligny (Jura) ? La dimension des os recueillis est telle qu’on ne peut assigner à l’animal retrouvé moins de 30 à 40 mètres de longueur.

XLIII. — Le bois de Nerluc ayant été, comme la Sainte-Baume, délivré du dragon et les habitants du pays amenés à la foi, sainte Marthe se choisit une demeure à Tarascon. Elle s’y fit bâtir une maison de prière qu’elle s’appliqua à enrichir plus par ses vertus et ses miracles, que par des ornements inutiles. Cette petite habitation ou, si on aime mieux, ce petit oratoire, dans lequel la sainte hôtesse de Notre-Seigneur fut inhumée, est l’église basse, où l’on vénère encore son tombeau[[214]](#footnote-215).

Le plus bel ornement de sa maison était Marthe elle-même. On ne voyait pas sans admiration cette noble vierge, cette femme à miracles, pratiquant un jeûne continuel, vêtue grossièrement, couchant sur un amas de branches d’arbres et de sarments ; se souvenant toujours de son ancienne charité, affable à tous, et en mémoire de son bon Maître, accordant aux membres l’hospitalité qu’elle avait eu le bonheur de donner au chef.

XLIV. — Elle allait aussi fréquemment dans les villes et les bourgs, pour annoncer aux peuples la bonne nouvelle. La tradition locale nomme, comme ayant reçu la foi de sainte Marthe, certains lieux voisins de Tarascon, tels que Enanginum, aujourd’hui Saint-Gabriel ; Glanum, aujourd’hui Saint-Remi ; Ugernum, qu’on croit être Pernes, au delà d’Avignon. Avignon même se croit avec raison redevable de la foi à sainte Marthe[[215]](#footnote-216). Jusqu’à ces derniers temps, c’est dans la grotte où elle avait habité que le chapitre d’Avignon chantait la messe solennelle le jour de sa fête, et il y avait ce jour-là un grand concours à ce lieu béni.

XLV. — La bienheureuse Marthe revenait à sa solitude chargée de gerbes spirituelles ; car ce qu’elle enseignait par ses paroles, elle le prouvait par des miracles. Citons le suivant qui eut pour témoin une ville entière : Un jour, assise dans un endroit agréable, près d’Avignon, devant les portes de la ville, entre le Rhône et les remparts, Marthe la très sainte annonçait la parole de vie à la foule des habitants.

Or, un jeune homme qui était sur l’autre rive du Rhône, voyant cette affluence de peuple autour de Marthe, voulut, lui aussi, entendre ce qu’elle disait. Mais il n’y avait en cet endroit ni pont ni barque qui permît de passer le fleuve. Cependant, poussé par une sainte curiosité, se fiant d’ailleurs à son habileté de nageur, ce jeune homme se dépouille, se lance dans le Rhône et commence à nager contre le courant. Tous les yeux de la foule, placée sur la rive opposée, étaient fixés sur lui. Bientôt il est arrêté au milieu du trajet par les flots bouillonnants, et englouti par les ondes où il trouve la mort.

XLVI. — Le peuple pousse un grand cri ; et sur-le-champ des pêcheurs montés sur leurs barques vont à sa recherche. Ce n’est que le lendemain vers la neuvième heure qu’on retrouve le corps, qu’on vient déposer aux pieds de Marthe la très sainte. À cette nouvelle toute la ville accourt. Les plus nobles de l’un et de l’autre sexe supplient à genoux la servante du Seigneur, qu’il leur soit donné de contempler dans la résurrection de ce jeune homme les merveilles du Christ dont elle leur avait parlé.

XLVII. — Comme son cœur très bon l’y portait, elle acquiesce à leurs prières ; mais à la condition que tous embrasseront la foi chrétienne. De toutes parts un cri unanime s’élève pour lui répondre : « Nous croirons que le Seigneur Sauveur est le vrai Fils de Dieu et Dieu lui-même. » La sainte se met en prières. Entraînés par son exemple, tous les spectateurs tombent à genoux. Bientôt, la sainte se lève, et s’approchant du cadavre, elle dit : « Au nom du Seigneur Sauveur, Fils de Dieu, levez-vous, jeune homme, et soyez le témoin de la puissance et de la bonté du Dieu que j’annonce. » Le jeune homme se lève plein de vie : un cri de joie retentit, les larmes coulent ; le jeune homme demande le baptême et, après l’avoir reçu, retourne chez lui sain et sauf.

XLVIII. — Plus tard on construisit une chapelle au lieu même du miracle. Au dernier siècle on la voyait encore dans la rue des Vieilles Lices, appelée aujourd’hui Calade. Nous trouvons le récit de ce miracle dans un des sermons de saint Vincent Ferrier. Le grand thaumaturge ajoute que sainte Marthe prêchait alors dans l’endroit occupé plus tard par le couvent des Dominicains.

XLIX. — Vers le même temps, il s’éleva dans la province d’Aquitaine une cruelle persécution de la part des gentils, et beaucoup de chrétiens furent envoyés en exil. Parmi eux Front, ou Frontinus, évêque de Périgueux, et Georges, évêque du Puy[[216]](#footnote-217), se retirèrent à Tarascon auprès de sainte Marthe. Elle les reçut avec sa charité ordinaire et les retint jusqu’à ce qu’ils pussent rentrer dans leurs diocèses. En leur disant adieu, la sainte hôtesse du Seigneur parla en ces termes au bienheureux Front : « Ô évêque de Périgueux, sachez qu’à la fin de l’année prochaine, je sortirai de ce corps de mort. Je supplie, s’il vous plaît, votre sainteté de venir m’ensevelir. » L’évêque lui répondit : « J’assisterai à vos obsèques si Dieu le veut et si je vis encore. »

L. — Les pontifes retournèrent à leurs églises, et Marthe la très sainte convoquant les siens auprès d’elle leur prédit que son passage de cette vie à l’autre arriverait après un an. Elle appelait les siens les pieuses vierges qu’elle avait réunies autour d’elle en communauté religieuse et avec qui elle vivait comme avec des sœurs. Pendant l’année qui précéda sa mort, Marthe, brûlée par la fièvre, demeura étendue sur son noble lit de sarments : c’était l’or qui, avant d’être mis en œuvre, se purifie et s’embellit dans le creuset.

LI. — Enfin, arriva le jour de son bienheureux trépas. Sa bien-aimée sœur, Marie-Madeleine, morte depuis huit jours, lui apparut tenant un flambeau à la main. « Ma bien-aimée sœur, lui dit-elle, voici le Seigneur qui approche pour vous rappeler de cette vallée de misères. » À l’instant paraît le Sauveur resplendissant de lumière qui lui dit de sa voix la plus douce : « Venez, mon hôtesse, venez de l’exil, vous qui tant de fois m’avez donné l’hospitalité. » Le Sauveur accomplissait ainsi la parole du prophète : bienheureux celui qui a l’intelligence du pauvre : Le Seigneur le délivrera au jour mauvais.

LII. — La vision ayant disparu, Marthe se fit porter dehors, en plein air. On la plaça sur un lit de paille, sous un arbre touffu. C’est là que la sainte hôtesse du Fils de Dieu s’endormit du sommeil des justes, le huitième jour après la mort de sa sainte sœur Madeleine, dans la soixante-cinquième année de son âge. Les compagnons de sainte Marthe qui étaient venus avec elle d’Orient et lui étaient demeurés constamment attachés accoururent au bruit de son bienheureux trépas et déposèrent son corps dans l’oratoire qui lui avait servi de demeure. C’étaient Parménas, Germain, Sosthène, Épaphras compagnons eux-mêmes de saint Trophime, évêque d’Arles, et aussi Marcelle, servante de sainte Marthe, Évodie et Syntique.

LIII. — Le lendemain, qui était un dimanche, tous s’assemblèrent à la troisième heure (neuf heures du matin) pour inhumer dignement le saint corps. Et voici qu’à la même heure, tandis que le pontife saint Front, à Périgueux, allait célébrer la sainte messe, et qu’en attendant le peuple, il sommeillait dans sa chaire, le Seigneur lui apparut et lui dit : « Mon fils, venez et accomplissez la promesse que vous avez faite d’assister aux obsèques de Marthe, mon hôtesse. »

Il dit ; et tous deux en un clin d’œil apparurent à Tarascon dans l’oratoire, tenant des livres à la main, Notre-Seigneur à la tête, l’évêque aux pieds du saint corps. Eux seuls le prirent et le déposèrent dans le tombeau, au grand étonnement des assistants. Les obsèques accomplies, ils sortent.

Un des assistants les suit et demande au Seigneur qui il est et d’où il est venu. Le Seigneur ne lui répond rien, mais il lui donne le livre qu’il tenait à la main. Celui-ci retourne au sépulcre et montre le livre à tous. On y lit à chaque page : « La mémoire de Marthe, hôtesse du Christ, sera éternelle ; elle ne craindra pas les langues mauvaises. » Il n’y avait rien d’autre dans ce livre.

LIV. — Cependant, à Périgueux, le diacre réveille le pontife, lui disant tout bas que l’heure du sacrifice passe et que le peuple est las d’attendre. « Ne soyez pas troublé, dit au peuple le saint évêque, le Seigneur Sauveur m’a transporté avec lui à Tarascon pour enterrer ensemble Marthe la très sainte, suivant la promesse que je lui en avais faite pendant sa vie. Envoyez donc maintenant quelqu’un à Tarascon, qui rapporte mon anneau et mes gants que j’ai quittés lorsque j’ai placé le saint corps dans le tombeau. »

LV. — Qu’on juge de l’étonnement du peuple en entendant ces paroles ! Sur-le-champ on envoie des députés à Tarascon. Les habitants de la ville remettent aux députés une lettre pour ceux de Périgueux auxquels ils marquent le jour et l’heure de la sépulture, dont personne à Périgueux ne pouvait avoir connaissance. Ils ajoutent qu’avec Front leur évêque, qu’ils connaissaient fort bien, il s’était trouvé aux funérailles de la bienheureuse Marthe un autre personnage, on ne peut plus vénérable, mais qu’ils ne connaissaient pas. Ils parlent aussi du livre et de son contenu, afin de savoir si leur évêque ne connaîtrait pas ce personnage. Du reste, ils renvoient l’anneau, ainsi que l’un des gants ; mais ils gardent l’autre en témoignage d’un si grand miracle. Ce gant a été conservé à Tarascon, dans un reliquaire d’argent, jusqu’à la Révolution.

LVI. — La présence de saint Front et de Notre-Seigneur aux obsèques de sainte Marthe est sans doute une grande merveille ; mais elle n’a rien d’impossible. Pour le saint évêque de Périgueux, c’est un fait de bilocation, reproduit nombre de fois dans la vie des saints. Encore au dernier siècle, il eut lieu avec un grand éclat, dans la personne de saint Alphonse de Liguori. Tout le monde sait, ou peut savoir, que le vénérable évêque, présent à Nocera, à dix lieues au delà de Naples, fut vu et bien vu à Rome, assistant à la mort du glorieux pape Clément XIV.

Quant à Notre-Seigneur, sa présence active à l’enterrement de sainte Marthe est comme une dette de reconnaissance qu’il voulut payer à sa charitable hôtesse. Cette divine présence est attestée par les liturgies des Églises de Provence, Aix, Apt, Marseille, et même par celles de Lyon, Orléans, Auch, Tours, Paris, Cologne, Constance ; par celle des Dominicains et divers autres ordres religieux.

LVII. — Pendant le huitième siècle on cacha dans la terre le corps de sainte Marthe, comme celui de sa sœur, pour le soustraire aux profanations des Sarrasins, qui dévastaient alors la Provence. Avec les reliques de la sainte, on mit une tablette de marbre blanc, sur laquelle étaient gravés ces mots : hic Martha jacet : ci-gît Marthe. Cette tablette, trouvée ensuite avec le corps en [1187](#ch087c), fut depuis conservée dans le trésor de l’église de Sainte-Marthe. Le corps de la bienheureuse fut trouvé sans corruption.

Cette merveille est demeurée depuis comme visible à tous les yeux. Elle est même encore palpable dans la relique insigne de sainte Marthe, que possède l’église de Roujan, au diocèse de Montpellier. C’est le bras et la main gauche de ce saint corps. La main, qui est mince et petite, et le bras sont encore revêtus de leur peau, excepté une partie du bras, d’où quelqu’un, par une dévotion peu réglée, a détaché, dit-on, la peau qui manque. Mais dans cette partie même où l’os est ainsi décharné, on aperçoit divers cartilages ; et, de plus, les doigts de la main sont encore accompagnés de leurs ongles, tous parfaitement entiers, à l’exception du pouce, pareillement enlevé par une piété mal entendue.

LVIII. — Après ce qu’on vient de lire, faut-il s’étonner que les reliques de sainte Marthe aient été de tout temps vénérées par un grand nombre de pèlerins de tous les pays et de toutes les conditions, depuis les plus puissants monarques jusqu’aux plus humbles fidèles ? De tout temps aussi, Notre-Seigneur s’est plu à récompenser par de nombreux miracles la confiance des fidèles pour sa chère et bienheureuse hôtesse. Un des plus éclatants fut la guérison de Clovis, notre premier roi chrétien.

LIX. — L’an [500](#ch088c), ce prince, faisant la guerre à Gondebaud, roi des Burgondes, porta ses armes en Provence. Gondebaud, mis en fuite, se réfugia dans Avignon. Il fut assiégé par Clovis, qui le rendit tributaire. Or, Clovis n’étant qu’à quatre lieues du tombeau de sainte Marthe dut naturellement entendre parler des miracles que cette sainte opérait. Il se rendit à Tarascon.

À peine il eut touché le tombeau de la bienheureuse, qu’il fut délivré d’une affreuse maladie de reins dont il avait été jusqu’alors cruellement tourmenté.

En reconnaissance, il donna à Dieu par une charte scellée de son sceau la terre située autour de l’église de Sainte-Marthe, jusqu’à trois lieues de l’un et de l’autre côté du Rhône : toutes choses que jusqu’à ce jour (au VIIIe siècle) possède encore par un privilège perpétuel la sainte hôtesse du Seigneur.

LX. — Le tombeau de sainte Marthe, qui contient encore ses reliques, est un sarcophage, en marbre blanc, ayant des sujets sculptés sur l’une de ses faces, comme on en voit beaucoup dans les catacombes. Il représente Moïse faisant jaillir l’eau du rocher pour désaltérer le peuple hébreu dans le désert ; Notre-Seigneur multipliant les pains et les poissons pour nourrir une grande foule dans le désert ; Suzanne entre les deux vieillards figurant l’Église persécutée par les juifs et par les païens ; Notre-Seigneur changeant l’eau en vin aux noces de Cana ; puis prédisant le reniement de saint Pierre, et enfin ressuscitant Lazare.

C’est l’histoire de la vie chrétienne, où l’âme est d’abord désaltérée et purifiée par l’eau du baptême, sortie de la pierre qui est le Christ : Petra autem erat Christus[[217]](#footnote-218). Le Seigneur nourrit ensuite cette âme dans le désert du monde en multipliant pour elle le pain vivant descendu des cieux, afin qu’elle ait la force de résister comme Suzanne aux tentations du démon et aux efforts de la persécution, aux ennemis intérieurs et extérieurs de sa foi. Par sa résistance victorieuse, l’âme, qui était auparavant sans saveur et sans vigueur comme l’eau, devient généreuse et fortifiante comme le vin, et ses mérites lui donnent un goût exquis devant Dieu. Que si cependant elle a quelquefois durant sa vie été faible comme Pierre, elle ne s’est pas découragée en voyant que le Seigneur pardonna à son apôtre repentant ; comme lui elle a pleuré ses fautes ; et c’est pourquoi elle espère que le Seigneur daignera la ressusciter comme Lazare non pour le jugement, mais pour la de éternelle.

LXI. — Quel symbolisme profond dans ce choix des sujets qui ornent un tombeau chrétien ! Le baptême, la première communion, la lutte contre les passions et les impies, le progrès dans la vertu, la pénitence, la résurrection, tout est là, de la naissance spirituelle à la naissance éternelle. C’est aussi toute la vie de l’Église, depuis qu’elle est née du Christ endormi comme Adam, mais sur la croix. De la pierre frappée par la sainte lance est sortie l’eau qui régénère et le sang qui nourrit. Immortelle Suzanne, l’Église lutte sans rien perdre de sa pureté immaculée contre ses deux vieux ennemis, l’hérésie et le schisme, qui veulent sans cesse la souiller, mais notre-Seigneur lui donne force et courage en opérant dans les âmes par sa grâce un changement plus merveilleux que celui qu’il fit à Cana ; d’un regard de miséricorde il amène au repentir ceux de ses enfants qui ont faibli comme Pierre ; et comme Lazare il les ressuscite à la vie de la grâce, qui est le principe de la vie de la gloire.

Quand reverrons-nous sur les tombeaux ces belles figures de notre foi et de nos espérances, épitaphes plus éloquentes et plus consolantes que de vaines paroles ?

LXII. — Malheureusement depuis deux siècles le tombeau de sainte Marthe n’est plus visible aux pèlerins ; mais on en a fait mouler les bas-reliefs, il y a une trentaine d’années, et on les a reproduits en fonte dans l’église supérieure. C’est en [1653](#ch089c) que le tombeau fut caché sous un grand lit de parade en marbre blanc qui représente sainte Marthe sur son lit de mort. En [1793](#ch090c) les impies qui avaient mutilé le portail de l’église, brisé les statues des saints et les pierres sépulcrales, voulurent aussi détruire le tombeau de sainte Marthe et profaner ses reliques. Trois fois ils descendirent dans la crypte, et trois fois la puissance divine les arrêta[[218]](#footnote-219). C’est alors qu’un ancien magistrat fit murer l’entrée de la crypte, qui fut rouverte, quelques années après, et où Notre-Seigneur glorifie encore sa sainte hôtesse par des guérisons miraculeuses.

Nous pouvons, et autant que notre condition peut le permettre, nous devons exercer à l’égard des pauvres, les frères de Notre-Seigneur, l’hospitalité et les œuvres de charité que sainte Marthe eut le bonheur d’exercer à l’égard du Fils de Dieu en personne. L’accomplissement ou l’oubli de ce devoir sera la base de la sentence qui, au jugement dernier, réglera notre sort éternel.

Voir : Baron. an. 35 ; Raban Maur, Vit. B. Maríæ Mag., c. 28 ; Barthélémy, Vie des SS. de France ; de Cambis, Annales d’Avignon ; Martyrol. Gallican. ; Cor. a Lapid. in Joan. XI ; Petrus de Natalib., Catalog. SS., lib. 1, cap. 72 ; et lib. VI, c. 151 ; Cuvier., Recherches sur les Fossiles, t. V, 2e part., p. 245, 343 ; Zimmermann, Le monde avant la création de l’homme, liv. XXXII, p. 4, etc., etc.

## XXV. SAINTE VÉRONIQUE

EXISTENCE DE SAINTE VÉRONIQUE. — SA CONDITION. — SON VOILE. — SES VOYAGES À ROME ET DANS LES GAULES. — SA MORT ET SA SÉPULTURE : TELS SONT LES INTÉRESSANTS SUJETS DE CETTE BIOGRAPHIE.

I. — Existence de sainte Véronique. — Il y a deux grandes sources de vérité : la Tradition et l’Écriture. Quand elle est ancienne, constante, universelle et surtout romaine, je veux dire reçue par Rome, la mère et la maîtresse infaillible des églises, la Tradition est une source de vérité. Ses enseignements sont aussi certains que ceux de l’Écriture. De là vient que saint Paul n’hésitait pas à écrire aux Thessaloniciens : « Gardez les traditions que vous avez reçues soit de vive voix, soit par notre lettre[[219]](#footnote-220). »

II. — La tradition par laquelle nous connaissons l’existence de sainte Véronique réunit dans son ensemble les conditions indiquées plus haut. Elle est d’autant plus sûre qu’elle se rattache à un fait matériel et toujours subsistant : c’est le voile religieusement conservé à Rome depuis l’origine du Christianisme. Commençons par faire justice des négations des critiques modernes, d’autant plus affirmatifs qu’ils sont moins instruits. L’école des Launoy et des Baillet a prétendu que sainte Véronique était un personnage imaginaire.

III. — « Le nom de Véronique, disent-ils, est composé de deux mots vera icon, qui signifent vraie image ; mais jamais il n’a été le nom d’une femme. » Ils veulent bien convenir que c’est la représentation de la face de Notre-Seigneur, empreinte sur un linge ou mouchoir, que l’on garde à Saint-Pierre de Rome. Quelle est l’origine de ce linge, quand, par qui, comment fut-il apporté à Rome ? « Ils n’en savent rien. Ils disent seulement que quelques-uns se sont persuadé, mais sans aucune preuve, que c’est le mouchoir avec lequel une sainte femme de Jérusalem essuya le visage du Sauveur, lorsqu’il allait au Calvaire chargé de sa croix. Cette opinion populaire a pu venir de ce que les peintres ont souvent représenté la Véronique, ou la vraie image, soutenue par les mains d’un ange, et d’autres par les mains d’une femme[[220]](#footnote-221). »

C’est ainsi qu’ils écrivent l’histoire. Mais l’histoire reprend aujourd’hui ses droits.

IV. — D’abord, l’étymologie donnée au nom de Véronique, vera icon, est une monstruosité, attendu que la tête est latine et la queue grecque. L’antiquité n’a jamais connu cette manière bizarre de former des mots. Ce procédé appartient aux temps modernes, où l’invasion du grec a complètement défiguré nos langues scientifiques.

Ensuite, nos critiques oublient que le changement des lettres V en B et en F se rencontre très souvent dans les langues anciennes et modernes. Ainsi serfus pour servus ; cifis pour civis ; Varca pour Barca ; Verdinand pour Ferdinand. Pline appelle Phérénice la même personne que Maxime Valère appelle Bérénice[[221]](#footnote-222). Il serait facile de multiplier ces exemples ; mais ils suffisent pour nous autoriser à dire, avec les plus anciens titres, que le nom de la sainte et courageuse femme, dont nous nous occupons, n’est pas Véronique, mais Bérénice[[222]](#footnote-223).

V. — Dans la Vie de Notre-Seigneur, le docteur Sepp s’exprime ainsi : « Une grande foule de peuple suivait Jésus, entre autres des femmes qui le plaignaient et le pleuraient. L’une d’elles nommée Bérénice, ou Véronique, comme le rapporte une tradition très ancienne, s’avança vers lui d’un air compatissant et lui essuya son visage, etc. » On sait qu’en Orient, au temps de Notre-Seigneur, le nom de Bérénice était connu, peut-être même commun, parmi les femmes. Les Actes des apôtres aussi bien que l’histoire profane ne permettent pas d’en douter.

Ainsi nous avons Bernice ou Bérénice, femme de Ptolémée Lagus, roi d’Égypte ; Bérénice, femme de Ptolémée Évergète ; Bérénice, mère et sœur du vainqueur aux jeux Olympiques ; Bérénice, fille d’Hérode Ier ; Bérénice, qui essuya le visage de Notre-Seigneur ; Bérénice, fille d’Hérode Agrippa l’Ancien[[223]](#footnote-224).

On explique sans peine que, par un changement de lettre et pour faciliter la prononciation, de Bérénice on ait fait Véronique ; par égard pour l’usage, nous conserverons le nom de Véronique, dans cette biographie.

VI. — Sainte Véronique est si bien une personne, qu’elle était femme de Zachée. « Saint Amateur, juif d’origine (Zachée) dit saint Antonin, archevêque de Florence, eut pour épouse, sainte Véronique[[224]](#footnote-225). »

Le grave témoignage de saint Antonin nous semble authentiquement confirmé par un fait d’une date récente. Par décret du 18 novembre [1852](#ch091c), la sacrée Congrégation des Rites a autorisé pour le diocèse de Cahors, la fête de saint Amateur, avec une légende où on lit : « D’après une tradition appuyée sur d’innombrables témoignages, et surtout sur l’autorité du pape Martin V, dans sa bulle de l’an [1427](#ch092c), saint Amateur est le même que Zachée cité dans l’Évangile, et, d’après la même tradition, il eut pour épouse Véronique ou Bérénice. Jetés tous les deux en prison par Saul, ne respirant alors que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, ils furent délivrés par un ange et en reçurent l’ordre de se retirer dans les Gaules. »

VII. — À l’exemple de son bienheureux mari, Bérénice se mit avec les saintes femmes à la suite de Notre-Seigneur, pourvoyant aux besoins du Fils de Dieu, devenu pauvre pour l’amour de nous[[225]](#footnote-226).

Bérénice était l’amie de cœur de la Sainte Vierge : on croit qu’elles avaient été élevées ensemble au temple de Jérusalem ; on croit, de plus, que pendant les trois jours que l’enfant Jésus passa loin de ses parents, il se retira chez l’amie intime de sa mère.

VIII. — En faveur de la personnalité de sainte Véronique nous avons d’autres témoignages. Ainsi, à Saint-Pierre de Rome, on voit sa statue colossale, en marbre blanc, ouvrage de Mochi ; elle représente la sainte dans l’attitude de montrer le voile au peuple ; et dans les grottes vaticanes, on la voit présentant le voile au Sauveur, ayant près d’elle les deux sœurs Marthe et Madeleine ; dans leurs savants ouvrages, l’évêque Sarnelli, Mellonio, Berdini, confirment la tradition, immobilisée par le marbre du Vatican.

IX. — D’une manière non moins authentique, elle est affirmée par la collecte suivante, composée par le grand pape Innocent III et insérée dans un ancien missel d’Augsbourg : « O, Dieu, qui nous ayant marqués de la lumière de votre face, avez voulu nous laisser votre souvenir, en imprimant, à l’instance de sainte Véronique, votre image sur un suaire, » etc.[[226]](#footnote-227).

X. — Aux témoignages de l’histoire, s’ajoutent les récits des pèlerins de Terre Sainte. Anciens et modernes, tous parlent de la maison de sainte Véronique. De son chef ou du chef de son mari, sainte Véronique possédait une maison à Jérusalem. Cette maison était située sur la longue rue appelée depuis la Voie douloureuse, parce que Notre-Seigneur la parcourut tout entière en allant au Calvaire : elle mesure environ douze cents pas. La maison de Bérénice occupait l’angle d’une rue adjacente, à quelques centaines de pas de la Porte Judiciaire. La Porte Judiciaire était ainsi appelée, parce que c’est là que les anciens du peuple s’assemblaient pour rendre la justice. Laissons maintenant la parole aux voyageurs de Terre Sainte.

XI. — « Le 14 juillet [1483](#ch093c), dit Bernard de Breydenbach, doyen de Mayence, je parcourus cette longue voie par laquelle Jésus-Christ fut conduit du palais de Pilate au lieu du crucifiement, et passa devant la maison de Véronique, éloignée de cinq cents pas du palais de Pilate. »

Antoine Regnault, bourgeois de Paris, racontant son pèlerinage, exécuté en [1549](#ch094c), ajoute : « Le lundy treizième jour d’aoust, partîmes du Mont Sion, pour aller visiter les saints lieux de la ville de Jérusalem… allâmes après… en la maison de Véronique, près de laquelle est le lieu où les filles de Jérusalem ploroyent voyant Notre-Seigneur porter sa croix et où la Vierge Marie tomba pasmée voyant en tel estat son filz. »

Le chevalier Zuallardo, dans son voyage en Terre Sainte, parle en ces termes de la maison de sainte Véronique et de ses alentours : « Après avoir passé un petit arceau, semblable à une porte, on trouve la maison vieille et tombante de la bonne et pieuse Véronique. La petite entrée est précédée de trois ou quatre degrés usés qui y conduisent. »

XII. — Citons encore deux savants voyageurs : Boyer et Lengueraut. « Du lieu, dit le premier, où Simon aida Nostre-Seigneur, il y a deux cent cinquante pas, jusqu’à la maison de Véronique, laquelle est en une rue estroite, devant laquelle passa Nostre-Seigneur. »

« Tenant, ajoute le second, à la porte pour venir au Mont Calvaire, est la maison de sainte Véronique, dont Nostre-Seigneur imprima sa sainte face. Il y a à la dite maison des chevilles de fer. À la saluer, il y a sept ans et sept quarantaines de pardons. »

XIII. — Doubdan, chanoine de Saint-Paul, à Saint-Denis en France, a conservé dans ses pages, comme dans ses planches de grande dimension, tous les traits de la même histoire : « La dite maison, écrit-il, a une petite porte ronde à laquelle on monte par cinq degrés qui portent en la rue. Descendus après dans l’autre rue qui, commençant à la porte de Damas, traverse devant le bout de celle de la Véronique, nous vîmes en face la maison du mauvais riche, belle, grande, etc. »

Le savant Adrichome de Cologne est encore plus précis : « La maison de Véronique occupait l’angle d’une rue… Depuis l’endroit où elle vint au-devant de lui jusqu’à la porte Judiciaire, où il tomba la seconde fois sous la croix, Jésus parcourut trois cent trente-six pas et onze pieds. » Mêmes témoignages dans Surius, dans Cotorio, et beaucoup d’autres.

Enfin, de nos jours Mgr Mislin s’exprime ainsi : « Vers le milieu de la rue qui monte du prétoire à la porte Judiciaire, on montre à gauche l’emplacement de la maison de sainte Véronique[[227]](#footnote-228). »

XIV. — Aussi est-ce avec grande raison qu’un auteur moderne, auquel nous empruntons plusieurs de ces témoignages, ajoute : « On ne peut exiger, je crois, une description plus authentique et mieux suivie à travers les ravages des temps. Les auteurs qu’on vient d’entendre se recommandent par la science et par le caractère. La plupart de leurs voyages, parus à la naissance de l’imprimerie, sont illustrés de plans et de gravures.

« Ils écrivent ce qu’ils ont vu, ce qu’ils ont recueilli sur cette terre où les chrétiens, a dit Gibbon, tout à la fois si instruit et si hostile à la religion, fixèrent, par une tradition non douteuse, la scène de chaque événement mémorable. Que faut-il de plus en faveur de la maison de Véronique et de la réalité de cette sainte femme ? Dans le silence des Livres Saints, il ne nous reste donc qu’à écouter la voix universelle qui, de siècle en siècle, a transmis l’acte religieux d’une femme et l’acte de bonté d’un Dieu, laissant à son Église un signe de grâce et de consolation[[228]](#footnote-229). »

XV. — Maintenant que nous connaissons sainte Véronique, passons à l’acte de courageuse piété qui l’a rendue immortelle. Comme nous l’avons montré dans l’Histoire du bon Larron, c’était le vendredi, 25 mars, la trente-quatrième année de l’ère chrétienne, et la dix-huitième du règne de Tibère, sous le consulat de Rubellius Geminus et de Ruffus Geminus, entre onze heures et midi : toute la ville de Jérusalem était en mouvement. Les rues étaient pleines de monde, les fenêtres garnies de spectateurs. Pourquoi cette foule compacte, haletante, tumultueuse ? De quel spectacle voulait-elle se repaître ?

XVI. — On conduisait au supplice trois condamnés. Deux étaient des assassins célèbres, des voleurs de grands chemins ; l’autre était le Fils de Dieu, reconnu pour tel par les uns, blasphémé et insulté par les autres. La cohorte romaine en garnison à Jérusalem, forte d’environ mille hommes, tant d’infanterie que de cavalerie, ouvrait, accompagnait et fermait le triste cortège. Suivant l’usage, les condamnés portaient sur leurs épaules la croix à laquelle ils devaient être cloué.

XVII. — Sortis du palais de Pilate, les condamnés arrivaient à quelques centaines de pas de la porte Judiciaire. Notre-Seigneur se trouvait à bout de forces. Épuisé par les tortures de la nuit, par les allées et les venues du matin, du tribunal de Pilate au tribunal d’Hérode, du tribunal d’Hérode au tribunal de Pilate, et surtout par la perte de son sang, sous les coups sans nombre de la flagellation, il succombe sous le fardeau de sa croix ; lourde, épaisse, grossièrement rabotée, elle mesurait environ quinze pieds.

XVIII. — Un homme, Simon de Cyrène, qui arrivait de la campagne, est sommé par l’autorité de porter la croix du condamné Jésus, qui marchait devant lui, traîné par une corde. Il la portait depuis environ deux cents pas, lorsqu’une dame de haute taille, couverte d’un voile, écarte la haie des soldats, retire son voile, tombe à genoux devant le Sauveur, et malgré toutes les oppositions, essuie son adorable visage couvert de sang et de sueur. En récompense, Notre-Seigneur imprime sur ce voile ses traits divins et les rend immortels[[229]](#footnote-230). Cette dame était Bérénice, la femme de Zachée, l’amie intime de la Sainte Vierge.

XIX. — Ravi d’admiration, voici, dit un pieux auteur, la plus belle action qui ait jamais été faite en faveur de Jésus-Christ souffrant… Ô sainte Créature, à laquelle nulle ne saurait être comparée ! En un temps où tout l’univers se conjure contre la vie de ton Sauveur ; où Dieu son Père l’a abandonné entre les mains des pécheurs ; où ses apôtres l’ont quitté, trahi et renié ; en un temps où sa Mère, la bonne Sainte Vierge, par sa pâmoison l’a infiniment affligé ; où toute la ville de Jérusalem poursuit sa mort et son crucifiement ; en un temps où c’est un crime et un sacrilège parmi les Juifs de le reconnaître pour homme de bien, tu le révères comme ton Messie, tu l’adores comme ton Dieu.

XX. — « En vérité tu mérites une immortalité de gloire dans le temps et dans l’éternité ; aussi le Sauveur t’a fait le plus riche présent qu’il ait jamais fait à aucune créature du monde : il t’a donné son portrait imprimé sur ton voile. Étends ce voile devant les quatre parties de l’univers ; fais voir à tous les hommes la face pitoyable d’un Dieu souffrant. Prêche par tes images la Passion de Jésus-Christ, plus loin et en plus de lieux que ne l’ont prêchée les apôtres. Pour moi, je te promets que j’aurai une profonde vénération pour toi toute ma vie, à cause de l’acte héroïque de ta charité, et, vivant ou mourant, j’aurai toujours dans l’esprit le souvenir et dans ma bouche le nom de l’incomparable Véronique[[230]](#footnote-231). »

XXI. — La courageuse action de Bérénice n’a rien qui doive nous surprendre. D’une part, le seul beau rôle dans le drame du Calvaire appartient à la femme. Un mystérieux instinct lui disait que Jésus était deux fois son rédempteur ; qu’il allait mettre fin au cruel esclavage dont elle était, sur toute l’étendue de la terre, la triste victime depuis quarante siècles. C’est elle qui dans la personne de la femme de Pilate veut empêcher la mort du Juste ; elle qui le suit en pleurant sur la voie douloureuse, elle qui essuie son adorable visage, elle qui l’assiste à sa mort, et le console par son invincible fidélité.

D’autre part, de quoi la foi n’est-elle pas capable ? est-ce qu’on n’a pas vu dans tous les siècles chrétiens, et ne voyons-nous pas encore aujourd’hui les femmes chrétiennes, de toute condition, aller recueillir, malgré les mandarins et sous les yeux mêmes des bourreaux, le sang de nos martyrs du Tonkin et de la Cochinchine ?

XXII. — C’est auprès de la maison de Véronique, et au moment où il venait de recevoir de cette grande chrétienne le témoignage éclatant de sa foi et de sa charité, que Notre-Seigneur se retourna vers les saintes femmes qui le suivaient en pleurant et en se lamentant, et leur adressa ces douces, mais terribles et prophétiques paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Si on traite ainsi le bois vert, qu’en sera-t-il du bois sec ? » Moins de quarante ans plus tard, la plus grande catastrophe de l’histoire, la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs, accomplissait la prédiction de l’auguste victime.

« Ce mot, dit le P. Lejeune, ne pleurez pas, nolíte flere, le Sauveur le dit à des saintes, à sa divine Mère, à sainte Marie-Madeleine, à sainte Véronique, à sainte Marie Salomé, et aux autres femmes dévotes qui le suivaient. »

XXIII. — Après l’immolation de la grande victime, Bérénice revient dans sa maison, où il est vraisemblable qu’avec les autres saintes femmes elle tint compagnie à la Sainte Vierge, montrant, contemplant, baisant, adorant le précieux souvenir que le bon Maître lui avait laissé. Nous l’avons dit, par un miracle qui, du fond même de la faiblesse et de l’ignominie, révélait sa divinité, le Sauveur avait imprimé distinctement ses traits sacrés sur le voile de Véronique : traits mille fois vénérables qu’un second miracle a rendus immortels. On conçoit qu’un pareil trésor était plus cher à Véronique que toutes les richesses de l’univers et qu’à aucun prix elle ne voulut s’en séparer.

XXIV. — « Que vous êtes bon, ô divin Rédempteur, s’écrie à ce sujet un de nos anciens ascétiques ; vous avez voulu estre assisté par une femme aussi bien que par un homme, pour nous montrer que personne n’était exempt de participer à votre passion ; mais aussi pour nous enseigner que vous avez égard à la délicatesse et à la faiblesse des plus infirmes ; et qu’il suffisait, pour vous plaire, de compatir à vos peines et de les ressentir dans le cœur avec sainte Véronique, lorsqu’on ne pouvait pas les porter avec Simon de Cyrène.

« Ce fut vostre amour, ô mon Dieu ! qui peignit vostre visage sur le voile de Véronique, afin de gagner son cœur ; ce fut vostre amour qui, pour récompenser et contenter en même temps la tendresse qu’elle avait conçue pour vous, lui donna pour ainsi dire vostre cœur avec vostre visage, afin qu’elle connust que vostre charité était la cause de vos souffrances, et qu’elle pust satisfaire son amour, en vous regardant mesme pendant vostre absence[[231]](#footnote-232). »

XXV. — Cependant le jour du triomphe était arrivé pour Notre-Seigneur. Sorti glorieux du tombeau, il était remonté dans le ciel en présence de ses apôtres et de ses meilleurs amis, au nombre desquels on peut sans témérité compter sainte Bérénice. Par une providence particulière, ce Fils divin, le meilleur des fils, avait laissé sa tendre Mère sur la terre, pour être la mère de l’Église au berceau. Véronique continua d’être admise à l’intime familiarité de la Sainte Vierge, et, de concert avec les autres saintes femmes, la providence des apôtres et des premiers chrétiens. Ce bonheur ne fut pas de longue durée. Voici, d’après la tradition, l’événement qui vint y mettre un terme.

XXVI. — Suivant l’usage des gouverneurs de province, Pilate avait envoyé à l’empereur Tibère la relation des grands événements qui venaient de s’accomplir en Judée. C’est ainsi que font encore les préfets de nos départements. Pilate rapportait, avant tout, les prodiges étonnants, les guérisons miraculeuses, opérés par un personnage extraordinaire, auquel toute la nature obéissait. Lorsqu’il reçut la relation de Pilate, Tibère était gravement malade. Sa maladie était une espèce de lèpre, suite probable de ses affreuses débauches. Sur-le-champ, il appelle quelques officiers de sa cour, entre autres Volusien, et leur ordonne de partir sans délai pour la Judée, afin d’obtenir de ce médecin surnaturel la guérison de sa maladie.

XXVII. — Les députés partirent, mais Notre-Seigneur était mort lorsqu’ils arrivèrent. Ne pouvant voir celui qu’ils étaient venus chercher, ils apprirent qu’une dame nommée Bérénice conservait un linge sur lequel le Thaumaturge avait imprimé son portrait avec son sang, au moment où il allait au supplice. Leur premier soin fut de trouver cette dame. Elle leur montra le précieux voile, renfermé dans une riche cassette ; mais à aucun prix elle ne voulut se séparer de son trésor. Craignant avec raison d’être mal reçus de leur maître, si le but de leur mission était tout à fait manqué, ils prièrent Bérénice ou lui ordonnèrent de les accompagner à Rome avec la vénérable relique : elle céda à leurs instances[[232]](#footnote-233)

XXVIII. — L’histoire a conservé une circonstance de ce voyage. Le vaisseau relâcha à l’île de Zante, une des Ioniennes, non loin de Céphalonte. Pendant son court séjour, Véronique jeta avec succès la semence évangélique parmi les habitants. Aussi, ils la regardent comme la fondatrice de leur église et l’honorent d’un culte particulier.

« Introduite devant Tibère, Bérénice lui découvrit le Saint Voile, dont l’attouchement le guérit de la lèpre[[233]](#footnote-234). »

Tel est le récit de nos anciens historiens, auquel Pamelius, dans ses savantes notes sur Tertullien, ajoute ce qui suit : « Je ne parle pas du portrait de Jésus-Christ, que, suivant la tradition, il imprima sur le voile de Véronique, et qui existe encore à Rome. Ce portrait est entouré d’une telle vénération que les miracles et même le seul aspect ne permettent pas de douter de son authenticité. Albéric en parle dans son Dictionnaire écrit il y a près de trois siècles, l’an du Seigneur [1350](#ch095c). Il existe dans la Bibliothèque Vaticane une histoire manuscrite de cette effigie apportée à Rome sous Tibère. Cette histoire, écrite avec gravité et en caractères très anciens, a été lue d’un bout à l’autre par le savant théologien anglais, Stapleton, qui me l’a rapportée[[234]](#footnote-235). »

XXIX. — Le point capital de ce récit est que le portrait de Notre-Seigneur, imprimé sur le voile de sainte Véronique, fut apporté à Rome sous Tibère. Et la tradition nous apprend qu’il fut apporté par sainte Véronique elle-même. Suivant nos historiens, le fait eut lieu l’an [37](#ch096c) de Notre-Seigneur, cinq ans avant le premier voyage de saint Pierre à Rome. De cet ensemble de circonstances, ressort la preuve de la guérison miraculeuse de Tibère.

XXX. — En confirmation de cette tradition immémoriale viennent se joindre plusieurs faits de l’histoire profane. Le premier est la conduite de Tibère à l’égard de Notre-Seigneur. On sait qu’il voulut le mettre au nombre des Dieux de l’empire, en lui donnant le prénom de Divus et lui créant un collège de prêtres. Il en fit la proposition au sénat, mais comme l’initiative de l’apothéose appartenait au sénat, ce corps se crut lésé dans ses prérogatives et rejeta la proposition de l’empereur, qui se borna à placer dans son palais une statue de Notre-Seigneur. Comment dire que la reconnaissance de sa guérison ne fut pas la cause déterminante de la conduite de Tibère ?

XXXI. — Le second, c’est la conduite du même empereur à l’égard de Pilate. Ayant appris que le lâche président avait injustement condamné Jésus-Christ, et prêté des soldats romains pour concourir à l’exécution, il en fut très irrité. En conséquence, il ordonna de destituer Pilate de sa charge ; lui-même mourut peu de temps après sa guérison. Ce double fait, la destitution de Pilate et la mort de Tibère, confirment, on ne peut mieux, le récit traditionnel.

En effet, l’histoire profane nous apprend que ce fut vers la fin de l’année [38](#ch097c) de Notre-Seigneur, que Vitellius, gouverneur de Syrie, destitua Pilate, et l’envoya à Rome, où il arriva quelques jours après la mort de Tibère. Elle nous apprend, de plus, que Tibère mourut au mois de mars de l’an [39](#ch098c) de l’ère chrétienne, dans la vingt-troisième année de son règne, et la soixante-dix-huitième de son âge. Ces dates justifient nos historiens qui fixent le premier voyage de sainte Bérénice à Rome, à la fin de l’an [36](#ch099c), ou aux premiers jours de l’an 37.

XXXII. — Nous disons le premier voyage : c’est avec raison. Après avoir accompli sa mission auprès de Tibère, Bérénice revint en Palestine avec son inséparable trésor. Elle n’y séjourna pas longtemps. La persécution n’était pas apaisée ; les Juifs recherchaient avec soin tous ceux qui avaient aidé Notre-Seigneur dans sa mission. Bérénice et Zachée quittèrent l’Orient et partirent pour Rome avec saint Pierre, saint Martial, un des soixante-douze disciples, et le centurion Corneille. Le voyage eut lieu l’an [42](#ch101c) de Notre-Seigneur, la seconde année du règne de Claude.

XXXIII. — Toutefois la crainte de la persécution ne fût pas pour Bérénice et pour Zachée le seul motif de leur départ. Comme tous les personnages privilégiés qui avaient eu des rapports directs avec Notre-Seigneur, qui l’avaient vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, Véronique et Zachée se faisaient un bonheur et un devoir de le faire connaître par la prédication de l’Évangile. À tous la grâce de l’apostolat communiquait sa flamme généreuse. On s’entretenait de la conquête du monde et on se promettait de réaliser la parole du Maître : Allez par le monde entier, prêcher l’Évangile à toute créature.

Chaque apôtre, chaque disciple n’est pas venu seul dans la province que le sort ou la voix de Dieu et de Pierre lui avaient assignée. Avant le départ, chacun travaillait à former sa compagnie. L’apostolat s’exerçait comme de nos jours et se préparait de même. Non seulement les premiers prédicateurs de l’Évangile amenaient avec eux des collaborateurs, mais ils en recevaient encore après leurs premiers succès. Ces faits sont attestés par l’histoire et par toute la tradition.

XXXIV. — Combien de temps les heureux amis du Sauveur et de sa divine Mère, Zachée et Véronique, séjournèrent-ils à Rome, nous le dirons plus tard. Avant de les suivre dans leurs courses évangéliques, nous avons à parler du Saint Voile et à dire ce qu’il est devenu. Dans les conseils de la Providence, Rome était destinée à devenir le grand reliquaire du monde chrétien. C’est là que devaient se trouver les plus vénérables monuments de la foi ; là, que devaient reposer, sous la garde immortelle de l’infaillible vicaire de Jésus-Christ, les grands martyrs, les grands docteurs, les grands saints de l’Orient et de l’Occident : glorieuse assemblée de morts qui de leurs tombeaux font perpétuellement entendre le témoignage de l’invariable Credo, et forment une couronne de gloire autour de la Mère et de la Maîtresse de toutes les Églises de l’univers.

XXXV. — La connaissance instinctive des divins conseils détermina Bérénice à laisser à Rome le voile vénérable dont elle ne s’était jamais séparée. La tradition nous apprend qu’elle le remit, peut-être sur l’avis de saint Pierre, à saint Clément, noble Romain, ami intime de saint Pierre, son disciple et son troisième successeur, martyrisé sous Trajan. Cette belle tradition est confirmée, entre autres par le très savant auteur espagnol, Julien Pierre, archiprêtre de Sainte-Juste de Tolède. À l’an [90](#ch102c) de sa Chronique, il dit : « On conserve précieusement à Rome le très sacré Suaire, laissé au pape Clément premier, par la très pieuse Bérénice, dite par corruption Véronique, sœur de Salomé, nièce du grand Hérode, femme de l’honorable homme Amadour[[235]](#footnote-236). »

XXXVI. — Des mains de saint Clément le précieux trésor passa dans celles de ses successeurs, qui le tinrent soigneusement caché pendant toute la durée des persécutions.

Depuis cette époque, le Voile Saint est resté à Rome qui l’a toujours gardé, et qui le garde encore avec un soin jaloux, parmi les grandes reliques de la Basilique Vaticane. Excepté dans de rarissimes circonstances, ce voile vénérable n’est retiré de la riche cassette où il est conservé, qu’une fois chaque année, le Vendredi Saint. Ce jour-là, du haut d’un balcon placé à un pilier de la Basilique, il est offert à la vénération d’un peuple immense, venu de l’ancien et du nouveau monde.

XXXVII. — Voici l’impression que produit la vue de la sainte face. « On y voit, non sans la plus tendre compassion, la tête percée d’épines, le front ensanglanté, les yeux livides et pleins de sang, toute la tête pâle. Sur la joue droite on voit cruellement imprimée la marque du soufflet donné par le brutal Malchus, et sur la gauche la trace des crachats des juifs. Le nez un peu écrasé est couvert de sang ; la bouche entrouverte est aspergée de sang ; les dents sont ébranlées ; la barbe arrachée en quelques endroits ; les cheveux arrachés d’un côté ; et toute la sainte face défigurée présente un mélange indicible de majesté et de compassion, d’amour et de tristesse.

« Aussi, quand on la montre dans la Basilique du Vatican, à un peuple infini, elle excite une sorte d’horreur, une confiance pleine de tristesse, un douloureux repentir ; et la vue de ce divin visage, vivant témoignage de l’ingratitude du genre humain, pénètre jusqu’au fond du cœur des spectateurs et fait couler un fleuve de larmes généreuses et de flammes d’amour pour notre divin Rédempteur[[236]](#footnote-237). »

XXXVIII. — Parmi les très rares circonstances dont j’ai parlé, fut l’octave qui précéda la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception. Pour satisfaire la piété des évêques, le Saint-Père permit de descendre le Santo Volto dans la chapelle du Saint-Sacrement. C’est là que j’ai eu le bonheur de voir de près les marques sanglantes de l’amour infini du Fils de Dieu pour les hommes.

XXXIX. — Sainte Véronique avait apporté à Rome le Saint Voile dans deux cassettes : l’une extérieure, l’autre intérieure, toutes deux dignes, autant que possible, de la précieuse relique qu’elles renfermaient. L’une de ces cassettes se vénère dans l’ancien Panthéon d’Agrippa, gendre d’Auguste, devenu l’église de Sainte-Marie aux Martyrs ; l’autre dans l’église de Saint-Eloi des Forgerons. Au témoignage des anciens historiens, cette dernière serait la cassette intérieure. Alveri nous a transmis l’inscription de la cassette de Sainte-Marie aux Martyrs : « Dans cette cassette fut apporté de Jérusalem à Rome, le Suaire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l’empereur Tibère[[237]](#footnote-238). »

XL. — Cette vénérable cassette avait dix serrures, dont les clefs étaient entre les mains des dix quartiers primitifs ou Rioni de Rome. De l’église de Sainte-Marie, la Sainte Face, devant laquelle brûlaient nuit et jour dix superbes lampes, fut transportée dans l’église du Saint-Esprit en Saxe ; de là au château Saint-Ange ; enfin, à Saint-Pierre par le pape Jean VII, en [607](#ch103c). « Dernièrement, dit Moroni, étant allé à l’église de Sainte-Marie aux Martyrs, j’ai trouvé sur la table de l’autel, dans une excavation du mur, une grande urne, fermée par une glace, et contenant la cassette en morceaux. Sur l’urne j’ai lu l’inscription suivante : « Cette excavation est le lieu où resplendit pendant cent ans, dans cette Basilique, le Saint Suaire apporté autrefois de Palestine à Rome, par sainte Véronique[[238]](#footnote-239). »

XLI. — Telle était la vénération publique pour la Sainte Face, qu’au temps du pape Innocent II (1130-1141) il y avait six nobles familles romaines, députées à la garde de la cassette où elle était renfermée. Ces familles étaient De’ Capi di ferro, du quartier Regola ; de’ Tartari, du quartier Parcione ; De’ Mercanti, du quartier du Pont ; De’ Ricci, du quartier du Champ de mars ; De’ Tosatti du quartier Colonna ; De’ Stefaneschi, du quartier du Trastevere.

Toutes les fois que la Sainte Face était exposée, les six chefs de ces familles, accompagnés chacun de vingt hommes, tous armés, faisaient la garde autour de la vénérable relique, l’épée nue à la main, jusqu’à ce qu’elle fut reportée et renfermée dans sa cassette.

XLII. — Une autre preuve de cette légitime vénération, c’est la bulle du 19 avril [1629](#ch104c), par laquelle le pape Urbain VIII accorde une indulgence plénière à tous ceux qui, ayant participé aux sacrements, assistent à l’ostension de la sainte relique.

Terminons ces détails peu connus sur le Volto Santo, par deux faits qui prouvent de nouveau la personnalité de sainte Véronique. En [1193](#ch105c), Philippe-Auguste, roi de France, étant venu à Rome, le pape Célestin III lui fit montrer la Sainte Face, c’est-à-dire le voile de lin sur lequel Notre-Seigneur imprima son visage. Cette impression s’est conservée telle jusqu’à nos jours, qu’on dirait que là est le visage même du Fils de Dieu. « Ce voile est appelé Véronique, parce que la dame à laquelle il appartenait s’appelait Véronique[[239]](#footnote-240). »

À l’ostension du Volto Santo, on chante l’hymne suivante : « Salut, Sainte Face de notre Rédempteur, dans laquelle brille l’image de la beauté divine ; imprimée sur un voile d’une blancheur de neige, et donnée à Véronique, en témoignage d’amour. »

Salve, sancta fácies nostri Redemptóris,

In qua nitet species divíni splendóris,

Impréssa pannículo nívei candóris,

Datáque Verónicæ signum ob amóris.

XLIII. — Arrivés à Rome avec saint Pierre, saint Martial et d’autres encore, Zachée et Véronique y séjournèrent pendant quatre ans. Enfin, l’an [46](#ch106c) de notre ère, Martial reçut de saint Pierre sa mission pour la Gaule Aquitaine. Il était accompagné entre autres d’Amateur et de Véronique son épouse. C’est ce que nous apprend en propres termes saint Antonin, archevêque de Florence. « Martial vint à Rome avec saint Pierre, qui l’envoya dans la Gaule. Dans ce voyage il fut accompagné d’Amateur et de Véronique son épouse, qui fut l’amie intime de la Vierge Marie. Saint Amateur mena la vie solitaire près d’un rocher appelé aujourd’hui Roc Amadour, et y mourut. Véronique accompagna saint Martial dans ses prédications au territoire de Bordeaux, et y parvint à une grande vieillesse[[240]](#footnote-241). »

XLIV. — L’Itinéraire de saint Martial nous fait connaître les diverses étapes de l’apôtre et par conséquent celles de sainte Bérénice. Ces étapes sont, en partant de Rome, pour arriver jusqu’à l’embouchure de la Gironde, Ravenne, Collé, Marseille, Mende, Le Puy, Bourges, Tours, Poitiers, Limoges, Périgueux, Angoulême, Saintes, Mortagne et Soulac.

C’est donc près de l’embouchure de la Gironde, qu’arrivèrent les premiers apôtres de l’Aquitaine. Au 4 février, les Bollandistes nous donnent sur ce fait traditionnel un document des plus explicites. « Sainte Véronique arriva d’Occident à Soulac avec saint Amadour. Là, ils élevèrent sur un plan modeste une pauvre cabane, où ils vécurent en solitaires, et s’adonnèrent à la prière et au jeûne, jusqu’à ce que saint Martial, arrivant de Limoges, vint les rejoindre. Saint Martial les aimait tout particulièrement comme étant de sa connaissance et ses compatriotes. »

XLV. — Saint Martial profita de sa présence chez ses amis, pour bénir un modeste oratoire qu’ils avaient élevé et qui depuis est devenu la célèbre église de Soulac ou de Notre-Dame de la fin des terres. « Cette église, disent les anciens manuscrits, eut pour fondatrice sainte Véronique, qui présenta son voile au Sauveur pendant qu’il montait au Calvaire. On assure également qu’elle fut ensevelie dans cette même église, qu’elle avait fait bâtir en l’honneur de la Sainte Vierge Marie. Les habitants du lieu montrent encore son cénotaphe, sous l’autel majeur, aux pèlerins qui viennent encore quelquefois et qui jadis venaient souvent, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques, prier à cette église de Sainte-Marie de Soulac, et au tombeau de sainte Véronique, afin de rendre grâces à Jésus-Christ pour être revenus sains et saufs, et avoir obtenu pendant la route aide et consolation de la part de la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu[[241]](#footnote-242). »

Sainte Véronique dota son oratoire de précieuses reliques ; trois inventaires, faits successivement, s’expriment ainsi : De la robe de Nostre Dame ; Item, un os du doigt de Monsieur Saint Jean Baptiste ; item, une pierre de quoi saint Estienne fut lapidé. Beaucoup d’autres reliques vinrent dans la suite des âges enrichir le trésor de Soulac.

XLVI. — Comme sainte Marthe, sainte Marie-Madeleine et les autres amies intimes de la Sainte Vierge et de Notre-Seigneur, sainte Véronique brûlait de zèle pour le faire connaître. Chaque station de saint Martial garde le souvenir de Véronique. On la trouve avec l’apôtre de la Gaule Aquitaine à Marseille, à Mende, à Cahors, à Bazas, à Rodez, à Limoges. Rome elle-même montre, parmi ses chefs-d’œuvre, sa statue, son autel et l’histoire des miracles qu’elle opéra avec son voile sacré ; mais aucune de ces villes ne montre son tombeau.

XLVII. — C’est à Soulac qu’elle vint finir ses jours. À cet égard les historiens sont unanimes. Ils ajoutent qu’elle mourut dans un âge fort avancé, confécta sénio. En effet, si, comme la tradition le rapporte, elle était déjà au temple de Jérusalem, lorsque la Mère du Sauveur y fut présentée, elle était un peu plus âgée qu’elle. L’an [46](#ch107c), lorsqu’elle partit de Rome pour les Gaules, elle avait environ soixante ans. L’an [70](#ch108c), époque de sa mort, elle avait exercé dans l’Aquitaine un apostolat de vingt-trois ans, et elle mourait âgée d’environ quatre-vingt-quatre ans.

XLVIII. — Dieu, d’ailleurs, lui avait donné une de ces complexions fortes qui bravent les fatigues, et une taille majestueuse que ses glorieux restes permettent encore de mesurer. Ces restes immortels reposent à Bordeaux dans l’église autrefois collégiale de Saint-Seurin. « Sainte Véronique, dit le père Bonaventure de Saint-Amable, mourut l’an [70](#ch109c) de Notre-Seigneur et fut ensevelie à Soulac. Toutefois, pour cause de guerres ou autres désolations du pays, son corps fut transporté à Bordeaux et repose dans l’église de Saint-Seurin[[242]](#footnote-243). »

XLIX. — Tant que l’oratoire de Soulac abrita les restes sacrés de la sainte et courageuse Bérénice, il fut l’objet d’une telle vénération, que les évêques de Bordeaux, avant de prendre possession de leur siège, venaient à la fin des terres rendre hommage à l’auguste tradition, et que les habitants du pays prêtaient sur l’autel de la Sainte leurs serments les plus solennels. Je dis la Sainte, car sa fête se célébrait à Bordeaux le 4 février, et sous le même jour le martyrologe des Gaules s’exprime ainsi : « En Aquitaine, sainte Véronique, qui présenta son mouchoir à Notre-Seigneur portant sa croix, pour essuyer le sang qui coulait de son divin visage, et eut le bonheur de le voir imprimé de sa sainte face[[243]](#footnote-244). »

L. — La courageuse action de sainte Bérénice nous apprend à fouler aux pieds le respect humain. Son apostolat dans les Gaules nous dit combien Notre-Seigneur a aimé la France, puisqu’il a daigné lui envoyer, peu de temps après sa mort, de préférence à toutes les autres parties du monde, ses meilleurs amis : Lazare, Marthe, Marie, Véronique, Zachée. Combien la France serait coupable, si elle oubliait cette divine prédilection, et ne s’en montrait pas digne par son amour ardent, généreux et constant pour Celui qui l’a tant aimé et qui aujourd’hui est tant offensé !

Voir : Moroni, Dizionario di eruditione Eccles., Venezia, 1859, art. Veronica et Volto santo ; Sarnelli, Letter. ecclesiast., t. VI, lett. 7 ; Adrichome, Descript. Terr. S., n. 41 ; Mellonio, Commentari della Sagra Sindone, c. I et XIV ; Berdini, Istoria dell’antica e moderna Palestina ; Octave Pancirole, in Reg. XVII ; Burgi, Eccles., 17 ; Cancellieri, de Secretariis veteris Basiliar Vaticana, p. 548 Piazza, Emerologio di Roma, au 4 février ; Riccii De’ Giubilei universali, p. 212, c. 99 ; Arrighi, Roma sotter., t. II, liv. V, c. IV, 230 ; Molanus, hist. Sanct. Imaginum, lib. IV, c. II, p. 384, in-12, Antuerpiæ, 1617 ; Pamelius, in c. XII Apolog. Tertull. ; Mgr Mislin, Les Lieux Saints, t. II, c. XIX, p. 24 ; S. Antonin, Chronic., I. pars., t. VI, art. 25 ; Robertus de Monte ad an. 1171 ; Chastelain, Notes sur le Martyr. Rom., 13 fév. ; Chifflet, Linges sépulcraux de N.-S. ; Odon de Gissey, Liv. de N.-D. de Rocamadour, p. 56 ; Marianus Scotus, Hist. eccl., lib. I, an. 39, p. 225, édit. in-folio, Basileæ ; Philippe de Bergame, Chronic. ; S. Methodius episcop. et martyr, apud Marian. Scot. Chronic. an. 39 ; Baron. an, 44, n. 26 et 138 ; Bzovius, Hist. eccles., lib. I, p. 43, in-fol., édit. Coloniæ, 1617 ; M. Cirot de la Ville, Antiquités bordelaises ; et M. Mezuret, curé de Soulac, N.-D. de Soulac, ouvrage excellent auquel nous avons emprunté un grand nombre de documents.

## XXVI. CLAUDIA PROCULA

I. — Au chapitre XXVII, verset 19, saint Matthieu dit : « Comme Pilate siégeait sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : Qu’il n’y ait rien entre toi et ce juste, car j’ai beaucoup souffert aujourd’hui dans un songe à cause de lui. »

Aujourd’hui, c’est-à-dire cette nuit. D’une part, c’est pendant la nuit qu’on a des songes ; d’autre part, il était de très bonne heure, le vendredi, lorsque le message fut envoyé : ce fut de grand matin que les Juifs conduisirent Notre-Seigneur à Pilate.

Pourquoi ce songe et ces souffrances ? Quelle était la femme de Pilate et qu’est-elle devenue ? Autant de questions intéressantes, auxquelles nous allons répondre, aidé des données traditionnelles.

II. — Ce songe avait évidemment pour but de faire réfléchir Pilate et de l’empêcher de tremper dans le déicide, dont les Juifs voulaient se rendre coupables. Il est divinement envoyé, non pas à un homme, mais à une femme : circonstance qui le fait entrer dans un admirable conseil de la Providence.

Il n’y a dans la passion du Sauveur qu’un seul beau rôle, c’est celui de la femme : tous les autres sont odieux. Juifs et gentils, grands-prêtres, vieillards à cheveux blancs, magistrats, soldats, valets, tous les hommes se conduisent de manière à justifier l’horreur éternelle des siècles. Personnifiées dans leur personne, toutes les corruptions, tous les instincts sanguinaires du cœur humain : la jalousie, haine, l’hypocrisie, la calomnie, l’injustice, la cruauté, la soif du sang, se donnent la main pour marcher de concert à l’exécution du plus grand des forfaits.

III. — Par sa conduite et par ses paroles, la femme seule proteste avec un courage héroïque contre les iniquités de l’homme. Non seulement elle ne prend aucune part aux outrages dont on abreuve l’auguste victime ; mais, autant qu’il est en son pouvoir, elle les empêche, témoin la femme de Pilate. Si elle ne parvient pas à sauver de la mort Celui qui avait passé en faisant le bien, elle lui témoigne par son dévouement toute la part qu’elle prend à ses humiliations et à ses souffrances.

Bravant les soldats qui forment la haie sur le passage du condamné, Bérénice lui essuie de son voile son auguste visage. Non moins courageuses, un grand nombre d’autres le suivent en pleurant dans la voie douloureuse ; et plusieurs, à la suite de la Mère du divin Crucifié, se tiennent au pied de la croix, sans craindre ni les railleries des hommes, ni les menaces des bourreaux, ni les violences des soldats.

IV. — Comment se fait-il que le sexe le plus faible montre un courage qui manque au sexe le plus fort, même aux apôtres ? Ce courage héroïque, qui se produit pour la première fois, est d’autant plus étonnant qu’à l’époque dont nous parlons, la femme, esclave méprisée chez tous les peuples païens, était, même chez les Juifs, réduite à un état d’abaissement voisin de la servitude : il y a là un mystère. Pour en trouver l’explication, il faut interroger les conseils de Dieu sur la rédemption de l’humanité.

V. — Depuis la chute originelle, causée par la faute de sa mère, la femme était soumise au double esclavage de l’homme et du démon. Esclave de l’homme : il pouvait en disposer comme d’une chose ; de génération en génération l’homme disait à l’homme : « Le péché a commencé par la femme ; c’est à cause d’elle que nous sommes tous condamnés à mort : A mulíere inítium peccáti, et per eam omnes mórimur. » Et par la tyrannie qu’il exerçait sur elle, il lui faisait sentir sa faute.

Esclave du démon : elle fut surtout et toujours la victime préférée de ses sanglants et abominables mystères.

VI. — Or, à la vue de l’innocente victime, du Juste par excellence, marchant au supplice, un instinct surnaturel disait à la femme : Celui qui va mourir sera deux fois votre Rédempteur. Avec toutes les autres iniquités, il va expier le péché de votre mère. L’anathème particulier qui depuis tant de siècles pèse sur vous va être levé. Désormais, au lieu d’être l’esclave de l’homme, vous allez redevenir sa compagne : ses mépris vont se changer en respectueuse affection. Fille, épouse, mère, veuve, des égards particuliers vous sont acquis ; et le mot de lâche flétrirait à jamais celui qui, abusant de votre faiblesse, oserait y manquer.

VII. — Voilà ce que la femme comprit d’instinct pendant la Passion : ce ne fut pas une erreur. À partir de ce moment, commence la généalogie, non interrompue depuis dix-huit siècles, de ces femmes admirables, dont le dévouement héroïque continue de payer au christianisme et à la société la double rédemption de leur sexe.

VIII. — La première qui comprit le mystère fut la femme de Pilate. Elle en donna la preuve, par le message qu’elle s’empressa d’envoyer à son mari. Ce ne fut pas à la légère, mais avec beaucoup de peine qu’elle crut à la divinité de Notre-Seigneur. « Cette nuit, dit-elle, j’ai beaucoup souffert à cause de lui. » Pourquoi ces souffrances ? D’une part, parce que, suivant les saints Pères, elle était le type de la gentilité qui ne devait croire à l’Évangile qu’en passant par la dure voie des plus cruelles épreuves ; d’autre part, parce qu’elle-même étant païenne, un simple avertissement n’eût pas suffi pour obtenir sa créance. Il fallait, pour la donner, qu’elle y fût contrainte par une sorte de martyre.

IX. — On remarque avec admiration que Pilate fut averti non pas en secret de l’innocence du Sauveur, mais en public, et en présence même de ses persécuteurs. Lui-même fit connaître la teneur du message de sa femme. On peut le conclure du texte même de l’Évangile ; et en particulier d’une tradition fort ancienne. « Pilate appelant les Juifs leur dit : Vous savez que ma femme honore Dieu et judaïse beaucoup avec vous. Ils lui répondirent : Oui, nous le savons. Pilate leur répondit : Voilà que Procla (Procula), ma femme, a envoyé vers moi disant : Qu’il n’y ait rien entre toi et cet homme juste, car j’ai beaucoup souffert à cause de lui cette nuit. Les Juifs répondirent : Ne t’avons-nous pas dit que c’est un magicien et qu’en Béelzébub, prince des démons, toutes choses lui sont soumises ? Voilà qu’il a envoyé ce songe à ta femme. »

X. — Cette tradition, il est vrai, se trouve dans l’Évangile apocryphe de Nicodème. Mais, nous le répétons, tout n’est pas faux dans les livres apocryphes ; et on peut admettre ce qui n’est contraire ni aux dogmes de foi ni aux traditions universelles. Dans le cas présent, il n’y a rien de contraire ni à la tradition universelle, ni au texte de saint Matthieu, particulièrement en ce qui regarde le nom de la femme de Pilate, puisque l’évangéliste ne la nomme pas.

XI. — Les plus anciens monuments appellent la femme de Pilate Claudia Procula. On peut en conclure qu’elle appartenait, soit par parenté, soit par affranchissement, à la famille Claudia, d’où Tibère tirait son origine. Quant aux noms de Proculus, Proclus, Procula, on les rencontre assez fréquemment dans l’histoire romaine. Le savant commentateur Cornélius à Lapide dit que Procula a été placée par l’Église orientale au nombre des saints. En effet, elle célèbre sa fête le 27 octobre, sous ce titre : sainte Procla, femme de Pilate.

XII. — Quelques-uns ont soupçonné que cette grande chrétienne, Claudia Procula, est la même dont parle saint Paul dans sa seconde épître à Timothée : « Eubulus, et Pudens, et Lin et Claudia vous saluent. » Le nom, le temps, la religion, le lieu, semblent confirmer ce glorieux soupçon. La lettre fut écrite de Rome, où il est assez vraisemblable que Procula fixa son séjour, après l’exil de son mari : elle ne l’accompagna pas à Vienne, soit à cause de la différence de religion, soit à cause de la conduite de Pilate à l’égard de Notre-Seigneur.

XIII. — Cette conduite fut d’autant plus coupable que Pilate avait déclaré publiquement Notre-Seigneur innocent de tout ce que les Juifs lui reprochaient. « Quid enim mali fecit ? Non invénio in eo causam : Quel mal a-t-il fait ? Je ne trouve rien à lui reprocher. » Il paraît même qu’il le reconnaissait pour le Fils de Dieu : ce qui fait dire à Tertullien : « Pilátus jam in consciéntia sua christiánus, Pilate déjà chrétien dans sa conscience. »

XIV. — Quoi qu’il en soit, Pilate et sa femme rendirent témoignage à l’adorable victime : ce fut, dit saint Jérôme, le présage de la future conversion des Gentils. Adorons les conseils de la Providence qui veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, et, aujourd’hui plus que jamais hâtons, par nos prières et par nos aumônes, l’entière illumination des peuples assis encore dans les ombres de la mort.

## XXVII. LE SANHÉDRIN

I. — Le Sanhédrin ! Encore un mot souvent prononcé et très peu connu, quoique le Sanhédrin ait commis le plus grand crime qu’ait enregistré l’histoire.

Le Sanhédrin, ou grand conseil de la nation juive, se composait de trois chambres, à peu près comme les cours de justice chez nous : la chambre des Scribes ou docteurs de la loi ; celle des Prêtres, et celle des Anciens. Ces trois chambres réunies étaient présidées par le juge suprême appelé Nasi. Chaque chambre était ordinairement composée de vingt-trois membres : ce qui avec le Nasi et le grand pontife faisait en tout soixante-dix personnes, comme Dieu l’avait ordonné par Moïse.

II. — Au temps de Notre-Seigneur, la chambre des Scribes était présidée par Gamaliel, de la race de David et petit-fils du célèbre rabbin, Hillel. Il était pharisien et comptait parmi ses disciples l’apôtre saint Paul. Dans le Sanhédrin il se montra favorable au parti du Messie ; mais sa voix fut étouffée par les cris de fureur de la faction déicide. Il mourut dix-huit ans avant la ruine de Jérusalem.

Après lui venait, comme vice-président, son fils Siméon. Ennemi juré des Romains, il paya de sa vie son patriotisme, lors de la destruction de Jérusalem. Mais les membres les plus éminents de la chambre des Scribes étaient les deux rabbins Jonathan et Onkélos, dont les écrits jouissent encore d’une grande autorité parmi les Juifs.

III. — À la tête de la chambre ou collège des Prêtres, se trouvait, au moment de la Passion de Notre-Seigneur, Joseph, appelé Caïphe. Nommé grand pontife par le gouverneur romain, Gratus, il était monté sur le siège suprême sous le gouvernement de Pilate. Son coadjuteur, ou sagan, était son beau-père, le vieil Ananus, ou Anne, qui, vingt-deux auparavant, avait occupé pendant huit ans le siège d’Aaron.

Il avait eu un grand nombre de successeurs ; car la dignité de grand prêtre, devenue vénale, était révoquée ou rendue selon le caprice ou la cupidité des gouverneurs romains. Au lieu que, dans les temps anciens, le souverain pontificat était à vie, et toujours occupé par des personnages éminents, on voyait, presque chaque année, monter sur le siège d’Aaron les hommes les plus ignorants et les moins respectables. Tel était Caïphe, qui fut le soixante-huitième pontife depuis Aaron.

IV. — Lui-même n’était qu’un instrument, ou, s’il était permis de le dire, un mannequin, entre les mains de son beau-père. Le vieil Anne, rusé diplomate, mettait la main partout et dirigeait toutes les affaires par son influence. De là vient que, lors de son arrestation, le Sauveur fut conduit d’abord chez lui. Pour le seconder, Anne, en qualité de sagan ou de second grand prêtre, avait, suivant l’usage, à côté de lui, dans le grand conseil, deux vicaires généraux. C’étaient alors Jean et Alexandre, dont nous trouvons les noms dans les Actes des apôtres. Après eux venaient ses cinq fils Éléazar, Jonathan, Théophile, Mathias et Ananus, qui tous avaient occupé le souverain pontificat.

V. — On comptait encore dans le conseil plusieurs autres ex-pontifes, entre autres Canthéra, ou Simon, qui procura la palme du martyre à l’apôtre saint Jacques, fils de Zébédée ; puis Ananias qui persécuta saint Paul. C’était un Saducéen furieux, comme Anne et ses fils, à qui il était allié : il périt misérablement dans la guerre des Juifs. Nous comprenons maintenant pourquoi les évangélistes parlent toujours de l’assemblée des grands prêtres ou des princes des prêtres, quoiqu’il ne pût y avoir qu’un seul grand prêtre en fonctions. Cette expression est exacte, parce que le conseil renfermait les chefs de toutes les familles sacerdotales descendant d’Aaron, et aussi parce que les ex-pontifes restaient dans le grand conseil d’Israël. On voit que, à part Nicodème, la chambre des prêtres se composait d’âmes vénales, d’incrédules et de matérialistes, dignes du rôle qu’ils jouèrent dans la Passion de Notre-Seigneur.

VI. — La chambre des Anciens était formée d’Israélites versés dans la connaissance de la loi et choisis parmi les personnages les plus considérables de la nation. De ce nombre fut Joseph d’Arimathie. Riche seigneur et disciple en secret du Sauveur, il eut la gloire immortelle de rendre au divin Maître les honneurs de la sépulture. À cette exception près, la chambre des Anciens ne paraît pas avoir été mieux composée que celles des Scribes et des Prêtres.

VII. — Nous connaissons les juges du Fils de Dieu ; et quels juges ! Afin de rendre de plus en plus intelligible l’histoire de la Passion, disons un mot du lieu où siégeait le tribunal. Ses séances se tenaient dans une salle nommée Gazith. Elle faisait partie du temple, avait la forme d’une basilique et donnait, d’un côté, dans le-sanctuaire, de l’autre côté, dans la partie profane du temple.

Ses séances étaient présidées par le Nasi, ayant à sa droite le père du Sanhédrin ou le grand prêtre ; tous les autres membres étaient placés à ses deux côtés et en demi-cercle le visage tourné vers le sanctuaire, afin de ne jamais oublier les règles de la justice. Aux deux extrémités, étaient assis deux secrétaires, chargés de recueillir les sentences des juges. Les condamnations à mort ne pouvaient être portées que dans le Gazith. C’est donc là que la grande victime du monde fut condamnée par le tribunal dont la composition nous est maintenant connue[[244]](#footnote-245).

## XXVIII. ANNE ET CAÏPHE

I. — Nous lisons dans saint Jean, au chapitre XVIII, verset 12 : « Alors la cohorte et le tribun, et les satellites des Juifs, se saisissant de Jésus, le lièrent et l’emmenèrent premièrement chez Anne, parce qu’il était beau-père de Caïphe, grand prêtre de cette année-là. »

Pourquoi les Juifs conduisirent-ils Notre-Seigneur chez Anne, et non pas d’abord, ce qui semblait commandé, chez le grand prêtre Caïphe ? On en donne plusieurs raisons.

II. — D’une part, en venant du jardin de Gethsémani et du torrent de Cédron, le Sauveur devait traverser le faubourg d’Ophel, situé à l’est de la voile, et entrer par la Porte du fumier. Dans le parcours se trouvait le palais d’Anne, situé sur la pente du mont Sion, au bord de la rue qui conduisait au palais de Caïphe. Celui-ci occupait le haut de la ville. C’est là qu’au retour de la captivité de Babylone, sous Néhémie, le grand prêtre Éliasib avait fait bâtir la demeure des Souverains Pontifes[[245]](#footnote-246).

Il était donc naturel que les Juifs entrassent chez Anne pour lui montrer leur prisonnier ; d’autant mieux qu’Anne avait eu la plus grande part à son arrestation. C’est lui qui avait fait prévaloir son opinion dans le conseil, contre l’avis de ceux qui ne voulaient pas qu’on s’emparât de Jésus pendant les fêtes de Pâques, dans la crainte d’exciter une sédition parmi le peuple.

III. — D’autre part, c’est avec Anne, en particulier, que Judas avait conclu son horrible marché. Le traître lui amène donc sa proie, afin de prouver qu’il a tenu parole, et réclamer le prix de son forfait. En effet, l’Évangile a soin de dire que les trente deniers lui avaient été promis, mais qu’il ne les avait pas reçus[[246]](#footnote-247). C’est dans la maison d’Anne qu’ils lui furent donnés. Content de les avoir, l’avare n’alla pas plus loin et se retira immédiatement.

La preuve en est que si Judas fut resté dans le palais, saint Pierre n’aurait pas osé s’y présenter. Avec toute raison, il aurait craint d’être reconnu par le traître, par lui dénoncé aux gens de la maison, et, par lui, accusé hautement de mensonge, s’il avait, comme il eut la faiblesse de le faire, nié être disciple de Jésus.

IV. — Satisfait du succès de son crime, le vieux Anne prit le rôle de juge d’instruction : « Il interrogea Jésus, dit saint Jean, touchant ses disciples et sa doctrine. Jésus répondit : J’ai enseigné publiquement devant tout le monde. Je n’ai rien dit en secret. Pourquoi m’interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m’ont entendu[[247]](#footnote-248). » Cette réponse faite avec calme était la seule qui convenait à un accusé, dont le témoignage n’est d’aucune valeur. Ainsi, au lieu de se justifier lui-même en expliquant sa doctrine, il invite son juge à interroger ses auditeurs.

V. — Croirait-on que cette sage réponse eut attiré au Sauveur le plus sanglant outrage ? Il avait à peine parlé qu’un des serviteurs, placé à ses côtés, lui décharge un coup de poing sur le visage, en disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au grand prêtre ? » Cette brutalité inouïe d’un valet devait être sévèrement punie, tant pour l’honneur du juge que pour la liberté de l’accusé. Il n’en fut rien. Pourtant la loi juive édictait des peines sévères pour ce genre d’outrages.

Ainsi, un coup de poing sur le corps était puni d’une amende d’un sicle, environ quarante francs. Celui qui donnait un soufflet payait deux cents deniers, environ cent cinquante francs, et quatre cents si c’était avec le revers de la main. L’amende même devenait plus considérable, selon la dignité de la personne offensée. Mais nous l’avons dit : À l’égard du Fils de Dieu tout était permis. Chacun pouvait contre l’auguste et sainte Victime donner libre cours à ses caprices. Si, comme la tradition le rapporte, le valet qui frappa le Sauveur est Malchus, il se vengea sur le Maître du coup qu’il avait reçu de Pierre son disciple.

VI. — Cette instruction sommaire étant achevée, Anne laissa continuer sa route au divin prisonnier, qui, chargé de chaînes, arriva chez Caïphe[[248]](#footnote-249).

Anne se rendit ensuite au conseil et condamna à mort le divin Maître, comme il condamna plus tard les apôtres à différentes peines. Mais la justice de Dieu devait avoir son tour. Le vieux pontife, qui avait si indignement abusé de son sacerdoce, termina une vie, souillée de crimes, par un crime qui consomme tous les autres : il se suicida.

VII. — Caïphe, son gendre, ne valait pas mieux que lui. C’était, paraît-il, un homme ordinaire, peu versé dans la science de la loi et du droit mosaïque. Ceci, du reste, était assez habituel à une époque où l’argent, l’intrigue, bien plus que le mérite, créaient les grands prêtres. Anne avait su le pousser au souverain pontificat, afin de pouvoir, derrière lui, tout diriger et assurer ainsi son influence dans toutes les affaires. C’est pour cela que les évangélistes nomment toujours Anne à côté de Caïphe.

VIII. — Le digne gendre de son indigne beau-père, Caïphe va entrer en scène. Nous allons le suivre à la trace des violations continuelles non seulement de toutes les lois divines et humaines, mais encore de toutes les formalités juridiques. Rappelons d’abord une parole célèbre qu’il proféra sans la comprendre. Dans le conseil qui fut tenu après la résurrection de Lazare, et dans lequel le Sanhédrin décida la mort de Notre-Seigneur, les princes des prêtres et les pharisiens disaient : « Que faisons-nous, car cet homme opère beaucoup de prodiges ? Si nous le laissons faire chacun croira en lui ; et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation. Caïphe, le grand prêtre de cette année-là, leur dit : Vous n’y entendez rien, et ne considérez pas qu’il vous est bon qu’un homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation périsse. Or, il ne dit pas cela de lui-même ; mais étant grand prêtre cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation[[249]](#footnote-250). »

IX. — Dans sa pensée Caïphe voulait dire qu’il fallait mettre à mort Notre-Seigneur, plutôt que d’exposer toute la nation juive à se voir détruite par les Romains, inquiets, faisait-il entendre, de la présence de l’homme à miracles, appelé le Roi des Juifs. Mais le Saint-Esprit avait mis sur les lèvres de l’indigne pontife ces paroles qui avaient un tout autre sens. Ainsi il en avait été du prophète Balaam ; appelé pour maudire le peuple j d’Israël, il le combla de bénédictions.

Contre sa volonté l’impie Caïphe définit et proclame notre foi : savoir que Notre-Seigneur devait mourir pour le salut du monde, et au prix de son sang nous délivrer de la mort éternelle. Tel est le sens précis des paroles de Caïphe. Cela est si vrai, que pour exprimer sa coupable pensée il aurait dû dire : il est bon qu’un homme meure de préférence à tout le peuple, præ pópulo ; au lieu qu’il dit : pour le peuple, pro pópulo.

Saint Jean a grand soin de le faire remarquer, en disant : « et non pour la nation (juive) seulement, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu qui étaient dispersés. » Ainsi ce grand instigateur du déicide prédit, sans le vouloir, que le monde serait sauvé par la mort du Juste, que lui-même allait condamner.

X. — Revenons au drame du Calvaire. Il pouvait être environ dix heures du soir, quand le lugubre cortège arriva au palais de Caïphe. Le Sauveur, chargé de chaînes, fut aussitôt introduit dans la salle du tribunal. Déjà les membres du Sanhédrin étaient assis sur leurs sièges, revêtus de leurs habits de juges, qu’ils allaient souiller par la plus inique de toutes les sentences.

D’abord il était défendu de juger pendant la nuit aucun crime capital. De plus, toutes les fois qu’un procès criminel devait se terminer par la condamnation de l’accusé, il ne pouvait être achevé en un jour : bien moins encore la sentence pouvait-elle être prononcée un jour de fête. Mais dans ce procès, où il s’agissait de condamner l’innocence même, toutes les règles de la justice et de la légalité devaient être foulées aux pieds.

XI. — Saint Marc nous rapporte, après saint Matthieu, ce qui se passa chez Caïphe, dans cette séance nocturne du Sanhédrin.

Ils amenèrent Jésus chez le grand prêtre, où s’assemblèrent tous les prêtres, et les scribes et les anciens… Or les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des témoignages contre Jésus, pour le faire mourir, et ils n’en trouvaient point, car plusieurs déposaient faussement contre lui ; mais les témoignages ne s’accordaient pas.

« Enfin quelques-uns, se levant, portèrent contre lui ce faux témoignage : Nous lui avons entendu dire : Je détruirai ce temple bâti par la main des hommes, et en trois jours j’en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d’homme. Mais il n’y avait pas non plus d’accord entre leurs témoignages. »

XII. — Avant de continuer l’histoire de cet inique jugement, le plus monstrueux dont il soit parlé dans les annales de la justice, expliquons le faux témoignage qui excita contre Notre-Seigneur la populace de Jérusalem.

Rien n’était plus cher aux Juifs que le temple, où Jéhovah demeurait pour veiller sur son peuple. Les destinées de la nation étaient liées à celles du temple ; tant qu’il était debout, Israël ne pouvait périr. Menacer de détruire le temple, c’était menacer la nation d’une ruine certaine. Dans son patriotisme aveugle, la populace avait tellement à cœur la menace qu’on prêtait à Notre-Seigneur, qu’elle lui cria pendant qu’il était sur la croix : « Eh bien, toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix[[250]](#footnote-251). »

XIII. — Or Notre-Seigneur n’avait pas dit : Je détruirai le temple de Dieu ; mais aux Juifs qui lui demandaient un signe de sa mission, une preuve de son autorité divine, il avait répondu : « Détruisez ce temple, et dans trois jours je le rebâtirai[[251]](#footnote-252). » Il parlait, ajoute saint Jean, du temple de son corps, dont le temple de Jérusalem n’était que la figure, annonçant ainsi que sa mort et sa résurrection, prédite par les prophètes, seraient le signe éclatant de sa divinité.

XIV. — Et dans une autre circonstance il avait dit à la foule : « Cette génération perverse demande un signe, il ne lui en sera point donné d’autre que celui du prophète Jonas[[252]](#footnote-253), » qui sortit vivant, après trois jours, du ventre de la baleine.

Mais là où Notre-Seigneur n’avait fait qu’une prédiction du crime que les Juifs allaient commettre et de la gloire qu’il en tirerait par sa résurrection, les pharisiens, en appliquant au temple de pierre ce qu’il avait dit du temple vivant de Dieu, le rendirent odieux à la foule.

XV. — Cependant les faux témoins qu’ils avaient suscités ne furent point d’accord dans leur mensonge ; car ils mentaient tous en disant que Notre-Seigneur avait menacé le temple de ruine ; mais ils différaient en ce que les uns disaient qu’il s’était vanté de détruire lui-même ce temple, dont la construction avait occupé tant de milliers d’hommes pendant près d’un demi-siècle[[253]](#footnote-254), tandis que les autres très probablement soutinrent qu’il avait excité les Juifs à le détruire, promettant d’en rebâtir en trois jours un autre qui ne serait pas fait par la main des hommes[[254]](#footnote-255).

Quoi qu’il en soit, ils étaient tous d’accord en ce point que Notre-Seigneur avait promis de faire une œuvre supérieure aux forces humaines et de prouver ainsi sa divinité. Le grand prêtre le comprit parfaitement ; et n’osant plus parler de la menace contre le temple, il saisit l’occasion de forcer Notre-Seigneur à s’expliquer clairement sur sa divinité, afin de le condamner comme blasphémateur, s’il se disait le Christ Fils de Dieu.

XVI. — Reprenons le récit de l’Évangile : « Cependant le grand prêtre, se levant au milieu d’eux, interrogea Jésus, disant : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus se taisait et ne répondit rien. Le grand prêtre l’interrogea de nouveau, disant : Je vous adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils du Dieu béni ? Et Jésus lui dit : Je le suis, et vous verrez le Fils de l’homme assis à la droite de la majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel.

« Aussitôt le grand prêtre, déchirant ses vêtements, dit : Qu’avons-nous encore besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème : que vous en semble ? Et tous le condamnèrent, prononçant qu’il méritait la mort[[255]](#footnote-256). »

XVII. — Quelle audacieuse et criminelle iniquité ! Tous les membres du Sanhédrin avaient été témoins de l’accomplissement de la prophétie d’Isaïe rappelée par Notre-Seigneur aux disciples de saint Jean : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l’Évangile est annoncé aux pauvres[[256]](#footnote-257). Ils le savaient si bien, qu’ils avaient voulu tuer Lazare après sa résurrection.

Mais ils ne voulurent point croire que le Fils de Dieu, pour satisfaire à la justice de son Père, se fût anéanti, comme dit saint Paul, en prenant la forme d’un esclave, et pût s’humilier jusqu’à se livrer entre leurs mains et à se laisser mettre à mort[[257]](#footnote-258). Cette sagesse divine les scandalisait[[258]](#footnote-259).

XVIII. — L’ambition aussi les aveuglait. S’ils reconnaissaient que le Messie était venu, il fallait lui abandonner le pouvoir, et obéir en tout à ce nouveau Moïse[[259]](#footnote-260) : or, leur parti était pris, ils voulaient garder le pouvoir, rester maîtres du peuple de Dieu ; et si Jéhovah, après avoir envoyé ses prophètes, envoyait enfin son Fils unique pour réclamer ses droits, ils s’étaient résolus à tuer l’héritier pour jouir en paix de l’héritage[[260]](#footnote-261).

XIX. — Cet héritier d’ailleurs, ils le haïssaient personnellement, parce qu’il avait toutes les vertus opposées à leurs vices. Il était humble, et ils étaient orgueilleux ; il était bon et doux, ils étaient durs et cruels ; il était simple et droit, ils étaient hypocrites et perfides. Ne les eût-il point démasqués et maudits en présence de tout le peuple, qu’ils n’eussent pu l’aimer, ni vivre avec lui ; et encore moins lui céder le gouvernement religieux de la nation. Ils aimèrent mieux s’exposer à perdre leur pays et à se perdre eux-mêmes éternellement que de descendre du rang suprême. Telle avait été toute la politique d’Hérode.

XX. — Mais, connaissant l’admiration du peuple pour Notre-Seigneur, ils résolurent d’avilir Jésus autant qu’ils pourraient, afin de le faire mépriser de la foule, et de détruire cette majesté qui paraissait sur son visage.

« Alors quelques-uns, dit saint Marc, commencèrent à cracher sur lui, et à lui voiler la face, et à le frapper à coups de poing, et à lui dire : Prophétise ; et les valets lui donnaient des soufflets[[261]](#footnote-262). »

Ainsi les valets des grands prêtres et des autres membres du Sanhédrin ne portèrent la main sur l’auguste victime qu’après que leurs maîtres leur en eurent donné l’exemple. Non contents d’avoir décrété sa mort, ces juges scélérats voulurent assouvir leur rage sur la Vérité éternelle qui les avait appelés des sépulcres blanchis : ils lui crachèrent au visage ; ils lui mirent un linge sur la figure, et le frappant à coups de poing, ils lui disaient : Allons, Christ, Fils du Dieu béni, prophétise, devine qui t’a frappé. Et comme Jésus se taisait, les valets s’enhardissant s’approchèrent à leur tour, et ils lui donnaient des soufflets !

XXI. — Ainsi fut accomplie par eux cette parole d’Isaïe, que les scribes et les prêtres et les anciens avaient lue tant de fois dans leurs synagogues : « J’ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui les déchiraient ; je n’ai point détourné mon visage de ceux qui me disaient des injures et me couvraient de crachats : Corpus meum dedi percutiéntibus, et genus meas velléntibus, fáciem meam non avérti ab increpántibus et conspuéntibus in me[[262]](#footnote-263).

Quel aveuglement terrible ! ou plutôt quel épouvantable endurcissement ! Ils ne voulurent point reconnaître le Christ aux signes marqués par les prophètes, et dans leur rage infernale ils ne virent point qu’ils le traitaient précisément comme les prophètes avaient prédit !

XXII. — Après avoir présidé le conseil qui condamna à mort Notre-Seigneur, il ne faut pas être étonné de voir Caïphe et son beau-père présider ce même Sanhédrin qui condamna les apôtres. C’est par leurs ordres qu’ils furent arrêtés, jetés en prison, flagellés.

Mais le président de ces assemblées d’assassins devait finir comme finissent les persécuteurs de la vérité : à l’exemple de son beau-père, Caïphe se suicida, et leurs complices périrent misérablement.

Avis à leurs continuateurs d’hier, d’aujourd’hui, de demain et de tous les siècles.

Voir : Cor. a Lap. in Matth. XXVI, 59 et seqq. ; Id. in Joan, XVIII, 3 ; Id. in Ad. App. IV 6 et seqq. ; Id. in Chron. Act. App., p. 2, et cap. IV, 6 ; Euseb., Hist. lib. I ; Joseph. Antiquit. lib. XV, c. VIII ; id., lib. II Contra App. ; Clemens Rom. Constitut. lib. VIII, c. II ; S. Epiphan. Hæres. 15 ; Baron. an. 34, n. 70. ; an. 37, n. 3 ; an. 62, n. 3 ; Niceph. Coll. hist., lib. II. n. 10 ; Sepp, Vie de N. S. J.-C., n. 38 et 39, etc., etc.

## XXIX. PILATE

I. — Le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, afin de le faire mourir. Et chargé de liens, ils l’amenèrent et le livrèrent à Ponce Pilate, le président. » C’est ici la première fois que Pilate est nommé dans l’Évangile. Bien qu’on dise vulgairement : Connu comme Pilate dans la Passion ; le dicton s’applique surtout au rôle du procurateur de la Judée dans le drame sanglant du Calvaire : quant à sa personne, on conviendra qu’elle est moins connue. Il nous semble cependant qu’il n’est pas sans intérêt de savoir quel était ce personnage si tristement célèbre. La réponse aux questions suivantes pourra nous le dire :

II. — 1° De quelle nation était Pilate ? 2° Comment se trouvait-il à Jérusalem en qualité de gouverneur romain ? 3° Quelle fut son administration ? 4° Quelle fut sa conduite dans la Passion du Fils de Dieu ? 5° Adressa-t-il à Tibère une relation de la mort de Notre-Seigneur ? 6° Où et comment finit-il sa vie ?

Cette biographie offre un intérêt d’autant plus solide qu’elle lie intimement les faits de l’histoire sacrée à ceux de l’histoire profane, en sorte qu’il est impossible de nier les uns sans nier les autres, c’est-à-dire sans tomber dans le doute absolu.

III. — 1° De quelle nation était Pilate ? — Pilate n’était ni Juif, ni Grec, ni Gaulois : il était Romain. Indépendamment des autres preuves, ses deux noms Pontius Pilátus ne permettent pas d’en douter un instant : ils nous font même connaître la famille de laquelle il sortait. Cela est vrai, si Pontius n’est pas un prénom, mais un nom de famille, et si, au temps de Notre-Seigneur, il existait à Rome une famille Póntia, à qui son ancienneté et sa position sociale rendaient accessibles les grandes charges de l’État, et s’il n’en existait qu’une. Or, ces faits sont incontestables. D’une part, on ne connaît aucun Romain qui ait jamais porté le prénom de Pontius. La preuve en est dans l’histoire des familles romaines, si savamment écrite par l’auteur de l’Onomásticum románum. D’autre part, cette même histoire fait mention, dès les premiers temps de la république, d’une seule gens ou famille Póntia.

IV. — Le premier membre de cette famille dont elle nous ait conservé le souvenir, c’est Caius Pontius Herrénius, général des Samnites, qui fit passer les Romains sous les fourches Caudines. Vaincu à son tour par Papirius Cursor, il fut mené en triomphe à Rome, où il eut la tête tranchée.

Devenue romaine, la famille Póntia donna à la république plusieurs célébrités, entre autres Lucius Pontius, habile avocat qui, privé de la vue, ne prêtait pas moins son ministère à ceux qui le réclamaient. Elle produisit aussi le fier tribun du peuple Pontius Aquila, qui, voyant passer César sur le char de triomphe, ne daigna pas se lever. César s’en aperçut et lui dit : « Tribun Aquila, reprends-moi la république. » Et pendant plusieurs jours César n’accorda aucune faveur sans ajouter par ironie : « Si toutefois cela plaît à Pontius Aquila. » Celui-ci fit plus que lui ôter la république, il lui ôta la vie : Pontius Aquila fut un des meurtriers de César.

V. — De cette même famille sortit la trop fameuse Póntia, fille de Titus Pontius qui, après avoir empoisonné ses deux enfants, se donna la mort. Rome possède encore aujourd’hui l’inscription qui rappelle ce double crime[[263]](#footnote-264).

Comme compensation, nous trouvons dans la gens Póntia, dont plusieurs membres devinrent chrétiens, le fidèle diacre Pontius, compagnon inséparable et historien éloquent de l’archevêque martyr de Carthage, saint Cyprien. Suivant une inscription placée à Rome dans l’église de Saint-Augustin, la famille des Pilâtes existait encore au commencement du dix-septième siècle. Cette famille disait publiquement, et sans contestation, qu’un de ses ancêtres avait été le trop fameux gouverneur de la Judée. L’inscription porte que Claudius Pilátus a donné 200 écus d’or pour faire célébrer en faveur de ses parents défunts trois messes par semaine à perpétuité[[264]](#footnote-265).

Quant au surnom de Pilátus, porté par le président qui condamna le Fils de Dieu, il vient de pilum qui signifie lance*[[265]](#footnote-266)* ; ainsi Pilátus peut se traduire par lancier. En français, Ponce le Lancier ou l’Archer est donc le vrai nom du procurateur de la Judée. D’où tenait-il ce surnom ? l’histoire ne le dit pas.

VI. — 2° Comment Pilate se trouvait-il à Jérusalem en qualité de gouverneur romain ? Archélaüs, fils d’Hérode Ier, avait succédé à son père, mais il fut expulsé du trône par l’empereur Auguste. Cette déchéance eut lieu trente-sept ans après la bataille d’Actium, et sept ans avant la mort d’Auguste. Ce prince déclara la Judée, l’Idumée et la Samarie provinces romaines, et les réunit au proconsulat de Syrie, dont la capitale était Antioche. Dès lors elles furent soumises à l’administration immédiate des Romains : l’empereur envoyait en Judée un président, ou, comme nous dirions aujourd’hui, un préfet, pour gouverner le pays sous la dépendance plus ou moins étroite du proconsul de Syrie.

Une notice abrégée sur les présidents qui se succédèrent jusqu’à la mort de Notre-Seigneur nous paraît trouver ici sa place. La présence en Judée de ces maîtres, étrangers de pays et de religion, est une preuve de plus que le sceptre était sorti de Juda, et qu’aux yeux des Juifs eux-mêmes les temps du Messie étaient accomplis.

VII. — Le premier qui arriva en Judée, après la déchéance d’Archélaüs, fut Copónius, chevalier romain. Il était de la famille Copónia, originaire de Tibur, aujourd’hui Tivoli. Un de ses aïeux, Titus Copónius, fut fait citoyen romain et donna le jour à des enfants que Cicéron appelle « hommes de grande vertu et de grand honneur ». Toutefois, un de leurs descendants subit une condamnation pour avoir tenté de corrompre un électeur en lui donnant une amphore de vin.

Dans la malheureuse expédition contre les Parthes, un de ses parents, Caïus Copónius, fut chargé par Crassus de défendre la citadelle de Carres, en Mésopotamie. C’est le Haran de la Genèse, si connu dans la vie d’Abraham. Un autre fut revêtu de la charge de préteur, dont il exerça les fonctions avec une grande intégrité. Peut-être est-il le père de Copónius, premier gouverneur de la Judée.

VIII. — Celui-ci fut envoyé directement de Rome par Auguste ; avec lui vint Quirinus ou mieux Quirinius, sénateur romain, personnage consulaire, qui avait été consul avec Valérius Messala l’an de Rome [742](#ch111c). Il était chargé de confisquer les biens d’Archélaüs au profit du fisc impérial et de fixer les limites de la nouvelle province[[266]](#footnote-267).

Quoi qu’il en soit, l’histoire n’a conservé le souvenir d’aucun fait remarquable, accompli pendant la durée de ce premier gouvernement. Elle cite seulement la conduite des Samaritains, qui trouvèrent moyen de profaner le temple de Jérusalem, afin d’empêcher les Juifs de célébrer la pâque. Il était d’usage d’ouvrir les portes du temple après minuit. Les Samaritains profitèrent de cette circonstance, pour répandre dans les portiques et dans toutes les parties du temple où ils purent pénétrer des ossements humains. Cette profanation profita aux Juifs, qui redoublèrent de vigilance pour en empêcher le retour.

IX. — Copónius ne tarda pas à être remplacé par Marcus Ambívius, autre Romain chargé de gouverner, au nom d’un empereur païen, l’antique héritage de David. Sa famille est peu connue. Cicéron parle de Lucius Ambívius Túrpio, acteur de son temps ; et Columelle, de Marcus Ambívius, qui avait bien mérité de l’agriculture. Est-il le père du gouverneur ?

Malgré la ressemblance des noms, il serait téméraire de l’affirmer. C’est pendant le gouvernement d’Ambívius que mourut Salomé, sœur d’Hérode Ier. Suivant l’usage, elle institua Julie, femme d’Auguste, son héritière. Elle lui légua ses domaines, qui étaient considérables, entre autres les villes de Jamnia, d’Azot, de Phasaélide et un revenu de soixante talents, environ 300 mille francs.

X. — Ambívius eut pour successeur Annus Rufus, sous lequel mourut l’empereur Auguste. Ceci fixe le gouvernement d’Ambívius à l’an [16](#ch113c) de Notre-Seigneur. Ambívius avait gouverné la Judée pendant sept ans. Rufus appartenait à la gens Anna. Quoique plébéienne, cette famille donna à la république un assez grand nombre de personnages consulaires. Un de ses membres fut le fameux Milon, Titus Annus Milo, meurtrier de Clodius, que Cicéron, malgré ses mensonges, ne put sauver de l’exil. La branche des Rufus n’a pas laissé de traces dans l’histoire, et le procureur de Judée ne fit rien de remarquable dans sa province.

XI. — Le quatrième gouverneur de Judée fut Valérius Gratus, envoyé par Tibère, successeur d’Auguste. La famille Valéria, de laquelle il sortait, était une des plus anciennes et des plus illustres de Rome. La souche de cette puissante maison fut ce Valérius qui, sous Romulus, rétablit la paix entre les Romains et les Sabins. On compte dans cette famille plusieurs branches également célèbres par les hommes qu’elles ont produits. Celui qui nous occupe demeura onze ans gouverneur de la Judée.

Il semble n’avoir eu d’autre occupation que de faire et de défaire les souverains pontifes. Il destitue Ananus et lui donne pour successeur Phaébus, fils d’Ismaël. Il destitue Ismaël et le remplace par Éléazar, fils d’Ananus. Il destitue Éléazar et donne la tiare à Simon, fils de Camith, qui au bout d’un an eut pour successeur Caïphe.

XII. — Valérius Gratus fut remplacé par Pilate, dont la présidence dura dix ans. Envoyé par Tibère, le nouveau gouverneur arriva en Judée la douzième année du règne de ce prince, et la vingt-huitième de l’âge de Notre-Seigneur. À son tour, Pilate eut pour successeurs Marcellus, Cumánus, Claudius, Félix, Portais Festus, Albínus et Florus. Sous ce dernier commencèrent les révoltes qui amenèrent la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs. Nous ferons connaître en leur lieu ceux de ces personnages dont le nom figure dans le texte évangélique.

XIII. — 3° Quelle fut l’administration de Pilate ?

Pilate arriva à Jérusalem cinq ans avant la mort de Notre-Seigneur. Il amenait avec lui sa femme, ce qui était contraire à la coutume romaine ; mais en permettant une pareille dérogation, la Providence avait ses vues. Comme nous l’apprend l’histoire de la Passion, elle voulait faire rendre, par la femme même de Pilate, un éclatant témoignage à l’innocence de l’auguste victime, et empêcher le malheureux gouverneur de commettre un crime, qui devait marquer son nom d’une flétrissure éternelle.

Bien que simple procurateur de la Judée, Pilate jouissait d’une autorité fort étendue. Ainsi il avait droit de vie et de mort, comme on le voit dans l’histoire de la Passion.

XIV. — Despote et courtisan, Pilate commença son administration en s’aliénant l’esprit de la population de Jérusalem et de toute la Judée. Courtisan d’Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, dont il ambitionnait les faveurs et peut-être la succession, il imagina d’introduire secrètement dans Jérusalem les boucliers d’or, appelés signes militaires, sur lesquels était peinte l’image de César, et les fit porter dans le palais d’Hérode, où il en accomplit la dédicace. C’était une violation flagrante de la loi des Juifs, qui interdisait toute espèce de statue ou d’image profane dans la ville sainte.

XV. — La nouvelle à peine répandue, le peuple s’assemble en foule. Par l’organe des premiers de la ville, il conjure Pilate de faire disparaître ces boucliers et de ne pas violer une défense respectée par les rois et les empereurs. Orgueilleux et entêté, Pilate refuse de se rendre à leur prière. Alors de toutes les voix de la multitude se forme une seule voix qui lui crie : « Cesse, Pilate, d’exciter des séditions, de provoquer des émeutes. Ton devoir est de maintenir la paix. Violer les lois n’est pas honorer l’empereur. Il défend qu’on change rien à nos coutumes, ou, s’il le veut, montre-nous son édit. Autrement nous enverrons à Rome des députés, et nous nous adresserons directement à César. »

XVI. — Cette menace épouvante le gouverneur comme elle l’épouvantera plus tard au point de le rendre complice du déicide. Il craint que la députation n’aille révéler au maître ses injustices, ses meurtres, ses vexations de tout genre, en un mot son odieux despotisme. En effet, Pilate était de la race de ces gouverneurs romains dont Cicéron disait en plein sénat, que les alliés aimaient mieux voir arriver chez eux les barbares qu’un proconsul. Pilate affecte donc de se repentir. Les Juifs ne se laissent pas prendre au piège et écrivent à Tibère. Ce prince blâme vertement Pilate, lui ordonne d’ôter sur-le-champ les boucliers, de les emporter à Césarée et de les placer dans le temple d’Auguste : ce qui fut fait.

XVII. — Dans cette affaire, le but de Pilate avait été de flatter Tibère et d’obtenir plus tard la tétrarchie d’Hérode. Celui-ci, ayant deviné l’intention de Pilate, conçut contre lui une grande inimitié. Elle dura jusqu’au jour de la mort de Notre-Seigneur, où Pilate, pour se tirer d’embarras, envoya Jésus à Hérode. « À partir de ce moment, dit l’Évangile, élucidé par l’histoire, Hérode et Pilate redevinrent amis, d’ennemis qu’ils étaient auparavant. »

Irrité de l’échec qu’il avait reçu, ou poussé par son humeur inquiète, Pilate ne tarda pas à augmenter la haine dont il était l’objet et à provoquer de nouveaux troubles. Des habitants de la Galilée étaient venus offrir leurs sacrifices au temple de Jérusalem ; Pilate, à qui ils étaient dénoncés comme défendant de payer le tribut à César, les fit massacrer, sans forme de procès, et mêla leur sang au sang de leurs victimes.

XVIII. — Plus tard, il porta au comble l’irritation des Juifs, en voulant faire exécuter un travail qui fut un monument de son administration. Les rois de Juda avaient fait pour leur capitale ce qui se fait aujourd’hui pour Paris. Il y avait à quelques lieues de Jérusalem des sources très belles ; et Salomon ne recula devant aucune dépense, devant aucune difficulté, pour doter sa ville royale des eaux salutaires de ces sources. Trois immenses réservoirs furent taillés dans le roc vif à des niveaux successivement inférieurs, de manière que le premier, rempli directement par ces sources, déversait son trop-plein dans le second, et le second dans le troisième. À partir de ce troisième réservoir, un aqueduc souterrain, suivant le flanc des vallées, conduisait les eaux jusqu’à Jérusalem. C’est l’aqueduc, long d’environ trois kilomètres, que Pilate entreprit de réparer.

XIX. — Pour subvenir à la dépense, il ne craignit pas de s’emparer du trésor du temple, trésor sacré, appelé corban. Ce sacrilège mit toute la ville en fermentation. Le peuple se porte, en poussant de grands cris, au palais du gouverneur. Pilate, prévoyant le tumulte, avait commandé à ses soldats de se déguiser et de se mêler à la foule, en portant des bâtons cachés sous leurs casaques, avec ordre de frapper rudement ceux qui se permettraient de crier.

À l’approche de la multitude, lui-même paraît sur son tribunal. Des clameurs s’élèvent de toutes parts. Au signal donné par Pilate, une grêle de coups de bâton tombe sur les Juifs : il en résulte une affreuse mêlée. Les uns sont meurtris, les autres foulés aux pieds, et la place devient un champ de bataille couvert de morts.

Le peuple rentra dans le silence ; mais Agrippa, petit-fils d’Hérode Ier, partit immédiatement pour Rome et porta plainte à Tibère. Pendant son séjour, il se lia avec Caïus, fils de Germanicus et neveu de Tibère. Ce jeune prince, qui fut plus tard l’empereur Caligula, reparaîtra bientôt dans la vie de Pilate.

XX. — 4° Quelle fut la conduite de Pilate dans la Passion du Fils de Dieu ?

À ses méfaits précédents, Pilate ajouta le plus grand des crimes. Contre la voix de sa propre conscience, il livra le sang du Juste. Inutile de faire ressortir l’indignité du rôle que joua Pilate dans la Passion : dix-huit siècles l’ont flétrie. Nous remarquons seulement qu’entre toutes ses autres lâchetés, Pilate se rendit coupable d’une double iniquité, peu connue de la plupart de nos lecteurs.

XXI. — La première, c’est la violation flagrante d’une loi romaine qu’il ne pouvait pas ignorer. Cette loi était le sénatus-consulte tibérien, rendu douze ans auparavant, sous le quatrième consulat de Tibère et de Drusus. Il exigeait expressément un intervalle de dix jours, depuis la condamnation à mort jusqu’à l’exécution. Il est appelé tibérien du nom de Tibère, qui avait envoyé Pilate en Judée. Pour modérer la sanguinaire fureur des Juifs, il était plus que suffisant d’invoquer le décret impérial.

Dire que Pilate aurait redouté une sédition s’il avait passé outre, c’est oublier trois choses : la première, que Pilate n’avait pas toujours eu, comme l’histoire nous l’a montré, la même crainte des mouvements populaires ; la seconde, qu’à cette époque toute la Judée était environnée de légions romaines, prêtes à donner main-forte au gouverneur de Jérusalem ; la troisième, que les Juifs s’étaient toujours fort mal trouvés de leurs révoltes contre les Romains.

XXII. — Une seconde injustice de Pilate est d’avoir condamné arbitrairement Notre-Seigneur Jésus-Christ au supplice de la croix. Avoir blasphémé était le crime capital dont les Juifs l’accusaient. « Il a blasphémé, disait le grand prêtre, en présence du tribunal ; qu’en pensez-vous ? » Et tous les juges répondirent : « Il est digne de mort. »

En jugeant d’après la loi mosaïque, Pilate devait le condamner à être lapidé. C’était le genre de mort réservé aux blasphémateurs. S’il jugeait d’après la loi romaine, il ne pouvait pas le condamner au supplice de la croix, le plus cruel et le plus ignominieux de tous. Ce supplice était réservé, chez les Romains, aux esclaves fugitifs, aux voleurs de grands chemins et aux assassins. Pour ses accusateurs eux-mêmes, Notre-Seigneur n’était rien de tout cela.

XXIII. — Mais à double titre, le supplice de la croix était dû à Barabbas, voleur public et assassin. Aussi ne voit-on nulle part, dans le récit de la Passion, que les Juifs aient songé à demander le crucifiement de Notre-Seigneur, avant que Pilate leur ait donné l’option entre Jésus et Barabbas. Leur choix manifesté, ils ne se contentent pas d’avoir obtenu la liberté de l’assassin, ils veulent que Jésus lui soit substitué dans le supplice. Par une injustice sans nom, Pilate y consent.

Ainsi, dans la condamnation du Fils de Dieu, Juifs, Gentils, prêtres, peuple, magistrats, passent par-dessus toutes les lois. Pourquoi tant d’iniquités dans une ? En voici la raison providentielle : la croix ayant été dès l’origine des siècles et chez tous les peuples, Juifs et Gentils, le signe du salut, il fallait que le Sauveur du monde justifiât par son genre de mort la foi universelle, en communiquant au signe mystérieux sa vertu salutaire.

XXIV. — Avant de livrer à la fureur des Juifs l’innocente victime, Pilate se fait apporter de l’eau, et se lavant les mains en présence du peuple, il dit : « Je suis innocent du sang de ce juste : à vous de voir. » Ce lavement des mains, au moment d’une condamnation capitale, est-il une cérémonie insolite, inventée par Pilate ? En trouve-t-on des exemples dans l’antiquité, et quelle en était la signification ?

XXV. — Chez les Juifs, les ablutions des mains étaient très fréquentes. Elles avaient lieu surtout avant et après les sacrifices. On les trouve également chez les païens après la guerre, comme après le meurtre d’un homme, volontaire ou non. Les païens croyaient que cela suffisait pour les purifier de leurs crimes. S’ils étaient accusés d’avoir participé à un meurtre, juifs et païens se lavaient publiquement les mains pour protester de leur innocence.

À cet usage s’en rattache un autre, dont peu de personnes connaissent la signification. Tout le monde sait que, chez les Romains, ceux qui aspiraient à une charge se présentaient aux suffrages du peuple, vêtus de blanc. De là le nom de candidat, encore usité de nos jours, et dans des circonstances analogues. Par le vêtement blanc, ils disaient aux électeurs : Voyez la couleur de mon âme, la pureté de mes intentions, l’horreur que j’ai du sang, de la cruauté, de la fourberie et de tous les vices qui pourraient compromettre vos intérêts et me rendre indigne de vos suffrages.

XXVI. — Ce langage en action fut de toute antiquité employé par les juges, au moment de prononcer une sentence de mort. Ils levaient les mains au ciel et les lavaient en présence du peuple, comme pour prendre les dieux et les hommes à témoin de l’équité de leur jugement : Pilate ne fit que suivre cet usage. Si cette cérémonie est tombée en désuétude, le proverbe auquel elle a donné lieu, je m’en lave les mains, subsiste toujours.

XXVII. — Il ne restait plus à Pilate qu’à se conformer à un autre usage, en vigueur chez les Romains. Il consistait à écrire en grandes lettres, sur une planchette, le nom du condamné, et la cause de sa condamnation. Cet écriteau était appendu au cou du condamné, marchant à la mort ; ou un homme de justice le portait devant lui, fixé au bout d’une hampe. Puis, on le plaçait au sommet de la croix, afin que tout le monde pût le lire. Sur une tablette de bois, Pilate fit donc écrire en trois langues, en hébreu, en grec et en latin, le nom et la cause de la condamnation de Notre-Seigneur : Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

XXVIII. — Pourquoi ces trois langues ? Parce qu’il y avait à Jérusalem des Juifs, des Grecs et des Latins, et parce que Pilate voulait se ménager des témoins en faveur de sa conduite. Si, comme il pouvait le craindre, quelqu’un venait à l’accuser auprès de César, il avait le droit d’en appeler aux hommes de toute nation qui, ayant lu l’écriteau, pouvaient déposer qu’il avait agi dans l’intérêt de César en condamnant Jésus de Nazareth, son compétiteur.

XXIX. — La Providence avait d’autres vues ; elle voulait que la royauté de Notre-Seigneur et le mystère de la rédemption universelle, accompli par sa mort, fussent proclamés par les trois grandes langues de l’antiquité. En effet, dans le trouble de son âme et contrairement à l’intention des Juifs, Pilate écrit sur la sinistre tablette, non pas : Jésus de Nazareth, qui s’est dit roi des Juifs ; mais d’une manière absolue : Jésus de Nazareth, roi des Juifs. En vain les prêtres veulent faire modifier l’écriteau ; Pilate les congédie brusquement en leur disant : Ce que j’ai écrit, je l’ai écrit.

Oui, il restera écrit que c’est bien le roi des Juifs, le vrai roi, le roi immortel des siècles, que Pilate a fait mettre à mort sur la demande des Juifs ; c’est bien le Messie promis à leurs pères ; c’est bien le Désiré des nations et le Sauveur du genre humain. Après les spectateurs de sa mort, Juifs, Grecs et Latins, toutes les générations, jusqu’à la fin des siècles, liront cette déclaration solennelle. Grâce à une disposition admirable de la Providence, elle sera lue sur l’écriteau même, où elle fut gravée par la main de Pilate.

XXX. — Suivant l’usage des Juifs, cet écriteau fut enterré avec la croix et les clous. Retrouvé par l’impératrice sainte Hélène, il fut apporté à Rome et déposé dans la basilique constantinienne de Sainte-Croix en Jérusalem : il y est encore. C’est une petite planche de douze à quinze pouces de long sur dix pouces de haut. Le bois est d’une couleur noirâtre. L’inscription en trois langues est gravée en grandes lettres rouges, un peu effacées par le temps, mais néanmoins lisibles ; elles vont de droite à gauche, suivant la manière d’écrire des Orientaux, et forment les mots : Hiesus Judœorum Nazarenus Rex. Tel est le monument miraculeusement immortel de l’iniquité de Pilate, de la cruauté des Juifs et de l’amour infini de la grande victime du Calvaire.

XXXI. — En quels termes l’inique sentence fut-elle rendue ? L’Évangile ne le dit pas. Mais au rapport d’Adricome, la tradition l’aurait conservée, et la voici telle que le savant voyageur la publie dans sa description de Jérusalem, d’après les anciens monuments : « Jésus de Nazareth, perturbateur du peuple, contempteur de César et faux messie, comme il a été prouvé par le témoignage des anciens de sa nation, sera conduit au lieu ordinaire du supplice et, par dérision de sa majesté royale, crucifié entre deux voleurs : Va, licteur, prépare les croix[[267]](#footnote-268). »

XXXII. — L’abîme appelle l’abîme. Une fois engagé dans la voie de l’injustice et de la faiblesse, Pilate ne sait plus s’arrêter. La sentence capitale qu’il vient de prononcer repose sur un mensonge dont lui-même a la conscience. Il dit que les accusations des Juifs contre Jésus sont prouvées : et nous l’avons vu reconnaître publiquement l’innocence du Sauveur ; et nous l’entendrons bientôt, dans son rapport à Tibère, déclarer qu’il ne l’a condamné qu’à regret et pour échapper aux importunités des Juifs.

5° Pilate adressa-t-il à Tibère une relation de la mort de Notre-Seigneur ? Ceci nous conduit à examiner trois questions : Pilate a-t-il écrit à Tibère au sujet de Notre-Seigneur ? Qu’a-t-il écrit ? Avons-nous le texte de ses lettres. ?

Comme les préfets d’aujourd’hui, les gouverneurs romains rendaient compte à l’empereur de ce qui arrivait d’important dans leurs provinces. C’était un devoir de leur charge, dont l’accomplissement était nécessaire pour l’administration générale de l’empire. Entre mille exemples, il suffit de citer la fameuse lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, adressée à l’empereur Trajan au sujet des chrétiens[[268]](#footnote-269).

XXXIII. — Que Pilate ait envoyé à Tibère un rapport circonstancié sur la vie, les miracles et la mort de Notre-Seigneur, le fait n’est pas douteux. D’abord, comment supposer que le président de la Judée eût passé sous silence des événements si prodigieux, si nouveaux, accomplis sous ses yeux et dont le bruit retentissait partout ?

À défaut d’autres motifs, l’idée seule de piquer la curiosité de l’empereur, si ami du merveilleux, aurait suffi pour lui faire accomplir cette tâche. Mais nous avons mieux que des raisonnements. En faveur du rapport de Pilate à Tibère, il nous reste des témoignages positifs : la Providence ayant voulu que le gouverneur romain devînt comme un cinquième évangéliste.

XXXIV. — Les premiers Pères, grecs et latins, les plus graves historiens de l’Église, saint Justin, Tertullien, saint Épiphane, Eusèbe, Orose et d’autres encore parlent des Actes de Pilate comme d’un fait connu de tout le monde en Orient et en Occident. Eux-mêmes les avaient lus et bien lus, puisqu’ils en citent de longs fragments aux païens, sans crainte d’être démentis.

« On attacha Jésus à la croix, dit saint Justin, avec des clous aux pieds et aux mains. Après l’avoir crucifié, ceux qui l’avaient mis en croix jouèrent ses habits aux dés et les partagèrent entre eux. C’est ce que vous pourrez aisément connaître par les Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate. Les prophéties ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies et ressusciterait les morts. Vous pouvez vous en convaincre par la lecture des Actes qui en ont été écrits sous Ponce-Pilate[[269]](#footnote-270). »

XXXV. — Eusèbe n’est pas moins explicite. « La renommée ayant répandu à peu près partout, ómnium pene sermónibus jam pervulgáta, le bruit de la résurrection miraculeuse du Sauveur et de son ascension dans le ciel, dit le grave historien ; comme c’était l’ancienne coutume que les gouverneurs de province envoyassent à l’empereur la relation de tout ce qui arrivait de nouveau dans leur gouvernement, afin qu’il ne se passât rien dont il ne fût informé, Pilate fit savoir à Tibère la résurrection du Sauveur, qui était connue de tout le monde dans la Palestine. Il lui marqua aussi qu’il avait appris que Jésus avait fait beaucoup d’autres miracles, et comme quoi, depuis sa résurrection, la plupart le regardaient comme un Dieu, a plerísque jam Deus haberétur.

« Tibère, ayant appris ces choses, en parla au sénat et proposa de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux. Le sénat s’y refusa, alléguant pour prétexte que son autorité n’avait pas été d’abord invoquée et qu’en vertu d’une ancienne loi, nul chez les Romains ne pouvait être mis au rang des dieux, sinon par un décret du sénat. Mais la vraie raison de ce refus est que la religion chrétienne, étant divine, ne devait pas être établie par l’autorité des hommes. Le sénat ayant donc rejeté la proposition impériale, Tibère n’en persista pas moins dans son sentiment et il n’entreprit rien contre la doctrine de Jésus-Christ[[270]](#footnote-271). »

XXXVI. — De tous les auteurs latins et grecs, Tertullien est celui qui nous donne le plus de détails sur le rapport de Pilate à Tibère. Voisin des temps apostoliques et habitant Rome, où se conservaient les archives de l’empire, le grand apologiste était on ne peut mieux placé pour connaître ce monument capital. C’est dans un écrit adressé aux magistrats de l’empire que, sans crainte d’un démenti, il oppose aux païens les Actes de Pilate. Or, en parlant de Notre-Seigneur, Pilate écrivait à Tibère : « À cause de la bassesse de sa condition, les Juifs prirent d’abord Jésus pour un homme ordinaire ; puis, à raison de sa puissance, ils le regardèrent comme un magicien. Il chassait les démons du corps des possédés, rendait la vue aux aveugles, purifiait les lépreux, guérissait les paralytiques, ressuscitait les morts, commandait en maître aux éléments, apaisait les tempêtes, marchait sur les eaux, montrant par là qu’il était le Verbe tout-puissant, créateur de toutes choses.

« Les principaux d’entre les Juifs avaient été tellement aigris de l’éclat de sa doctrine et si irrités de le voir suivi d’une multitude de peuple, qu’à force d’obsessions ils contraignirent en quelque sorte Ponce-Pilate, alors président de la Syrie pour les Romains, de le leur livrer pour être crucifié. Lui-même avait prédit qu’ils agiraient ainsi, et les anciens prophètes l’avaient même annoncé.

« Attaché à la croix, il fit éclater plusieurs merveilles de sa puissance ; il rendit l’âme quand il le voulut et sans attendre l’office du bourreau ; au même moment, le jour fit place à la nuit, quoique le soleil fut au milieu de sa course. Ce phénomène fut regardé comme l’extinction du soleil par ceux qui ne savaient pas qu’il avait été prédit du Christ. Vous avez dans vos archives la relation de ce bouleversement du monde. »

XXXVII. — « Cependant les Juifs détachèrent Jésus de la croix, le renfermèrent dans un tombeau, dont ils confièrent la garde à une forte troupe de soldats, de peur que, comme il avait prédit qu’il ressusciterait le troisième jour, ses disciples ne dérobassent son corps et ne fissent croire au peuple qu’il était ressuscité. Mais le troisième jour, la terre fut tout à coup ébranlée, la pierre qui fermait le tombeau ôtée ; les soldats effrayés prirent la fuite. Aucun de ses disciples ne parut, et néanmoins on ne trouva rien dans le tombeau que les dépouilles d’un mort enseveli.

« Les chefs des Juifs intéressés à divulguer le vol et à se conserver la confiance du peuple répandirent le bruit que ses disciples avaient enlevé son corps. Jésus passa quarante jours dans la Galilée, qui est une province de la Palestine, enseignant aux siens ce qu’ils devaient enseigner aux autres. Enfin, après leur avoir donné l’ordre de prêcher par tout le monde, il monta au ciel enveloppé d’une nuée[[271]](#footnote-272). »

« Toutes ces choses, continue Tertullien, Pilate, déjà chrétien dans sa conscience, les fit connaître à César, alors Tibère. Et dès lors les Césars eux-mêmes auraient cru en Jésus-Christ, si les Césars n’étaient pas nécessaires au siècle, ou si les Césars pouvaient être chrétiens[[272]](#footnote-273). »

XXXVIII. — Nous serions curieux de savoir ce que pense M. Renan de ce passage de Tertullien. Sa fureur de nier irait-elle jusqu’à révoquer en doute ou l’exactitude de Pilate, qui dans un rapport officiel transmet à l’empereur la relation des faits accomplis sous ses yeux, ou la sincérité de Tertullien qui, en face des magistrats de l’empire, ne craint pas de citer un témoignage conservé dans les archives de la capitale et connu de l’empereur et du sénat ? Nier les affirmations des auteurs chrétiens, cela est de mode dans un certain public : mais nier les monuments païens, c’est une audace qui, même pour les lecteurs de M. Renan, peut n’être pas de nature à lui faire beaucoup de partisans.

XXXIX. — Après les pages si précieuses de Tertullien, nous pouvons nous dispenser de citer celles de saint Épiphane, d’Orose et des autres Pères qui parlent dans le même sens des Actes de Pilate[[273]](#footnote-274). Reste à savoir si nous possédons un texte authentique de ce monument. Le doute vient en grande partie des variantes qui se trouvent dans les différentes copies.

Nous ferons seulement remarquer que les variantes, à peu près inévitables dans un grand nombre de transcriptions, n’altèrent pas le fond du récit. N’étant qu’accessoires, elles ne nous paraissent pas une preuve certaine de non authenticité. Quoi qu’il en soit, nous allons rapporter le texte édité par Sixte de Sienne, d’après un ancien manuscrit du Vatican[[274]](#footnote-275).

XL. — « Ponce-Pilate à Claude Tibère Néron, empereur, salut. Il est arrivé depuis peu une chose dont je puis moi-même rendre témoignage. Les Juifs se sont perdus avec tous leurs descendants, par une cruelle condamnation, venue de leur jalousie. D’après des oracles, reçus par l’autorité de leurs ancêtres, ils attendaient que leur Dieu leur enverrait, par une jeune vierge, un personnage qui serait leur roi. Il a paru dans la Judée sous mon gouvernement. Il est de notoriété publique qu’il rendait la vue aux aveugles, purifiait les lépreux, guérissait les paralytiques. On l’a vu chasser les démons, délivrer les possédés et rappeler les morts de leurs tombeaux. Les vents déchaînés lui obéissaient, il marchait à pieds secs sur la mer et faisait beaucoup d’autres prodiges, à tel point qu’il passait généralement pour être Fils de Dieu parmi les Juifs et les populations.

XLI. — « Mais les princes des prêtres, excités par l’envie et par la haine, lui étaient opposés. L’ayant arrêté, ils me l’ont amené. Ils l’accusaient faussement de différents crimes, l’appelant magicien, déserteur de leur loi et rebelle. Trompé par leurs affirmations, j’ai ajouté foi à leurs plaintes, après l’avoir fait flageller, je le leur ai livré pour en faire ce qu’ils voudraient. Ils l’ont crucifié et ont fait surveiller son tombeau par des gardes ; parmi eux étaient plusieurs de mes soldats qui, le troisième jour, l’ont vu ressusciter.

« Ce fait a irrité de plus en plus la haine des Juifs. Ils en sont venus jusqu’à compter une grosse somme d’argent aux soldats, afin de leur faire dire que ses disciples étaient venus pendant la nuit enlever son corps. Ils reçurent l’argent ; mais ils ne laissèrent pas de publier partout et ils continuent de dire qu’ils avaient vu des anges et que Jésus était vraiment ressuscité. Je vous ai écrit ces choses afin que personne n’ajoute foi aux sottises et aux mensonges des Juifs, s’ils en parlent autrement. Vale. »

XLII. — Au rapport de Pilate se joignirent, pour que rien ne manquât aux détails de la condamnation et de la mort de Notre-Seigneur, les actes authentiques du greffe de Jérusalem. Un ancien historien, cité par Baronius, ajoute un trait qui n’est pas sans importance. Afin de se faire pardonner sa conduite, Pilate eut soin, dans la lettre particulière dont il accompagna sa relation officielle à Tibère, de représenter Notre-Seigneur comme un magicien. Il savait que l’empereur haïssait cette sorte de gens, contre qui il avait récemment porté un édit et dont il avait fait mourir un grand nombre. Cette nouvelle lâcheté ne sauva point Pilate : la main de la justice divine était sur lui.

XLIII. — 6° Où et comment Pilate finit sa vie. Cinq ans après la mort de Notre-Seigneur, l’année qui précéda celle de Tibère, un imposteur fit prendre les armes aux Samaritains : « Venez avec moi sur le mont Garizim, leur disait-il, là sont enfouis les vases sacrés que le Seigneur fit faire à Moïse : je vous les montrerai. » Ils le crurent ou feignirent de le croire ; car le vrai but de l’appel aux armes était de se soustraire aux vexations de Pilate. Arrivés dans les montagnes, à un village nommé Tarathaba, ils furent rejoints par une multitude de leurs compatriotes. Pilate envoya pour les disperser un corps d’infanterie et de cavalerie. Ces troupes s’emparèrent des défilés de la montagne, mirent les Samaritains en fuite et les taillèrent en pièces. Beaucoup furent faits prisonniers. Pilate choisit les plus marquants et les fit mettre à mort.

XLIV. — Sur ces entrefaites, Vitellius, qui fut plus tard empereur, venait de prendre le gouvernement de la Syrie. Les Samaritains lui envoient une députation pour se plaindre de la cruauté de Pilate : « Ce n’est nullement, disent-ils, pour nous soustraire à la domination romaine que nous avons pris les armes et que nous nous sommes réfugiés dans les montagnes, c’est uniquement pour échapper à la tyrannie de Pilate. » Sur-le-champ, Vitellius appelle son ami Marcellus, le nomme gouverneur de la Judée et envoie à Pilate, avec sa destitution, l’ordre de se rendre immédiatement à Rome, pour répondre devant l’empereur aux accusations des Juifs.

XLV. — Ces accusations étaient nombreuses. Avoir profané la ville sainte, volé le trésor du temple, vendu ses jugements, fait mourir les innocents : tel était, au témoignage de l’histoire, le dossier du vertueux président. Obligé d’obéir sans réplique et sans délai, Pilate part pour Rome, Tibère meurt pendant le voyage.

C’est devant son successeur, Caligula, que Pilate dut comparaître. Celui qui, pour ne pas perdre sa place, avait condamné l’innocent, fut à son tour condamné pour des crimes trop réels et trop nombreux. Dépouillé de toutes ses dignités, Pilate fut banni à perpétuité et relégué dans les Gaules, dans la ville de Vienne, appelée alors le Carcer Romanórum, la grande prison des Romains, ou la prison des grands coupables romains. Il y arriva vers la fin de l’année [38](#ch114c) de Notre-Seigneur.

XLVI. — Accablé de chagrins, dévoré de remords, exaspéré des mauvais traitements que Caligula avait ordonné d’ajouter aux rigueurs de l’exil, Pilate finit par se suicider. Ce dernier crime, qui combla tous les autres, eut lieu après trois années de bannissement, l’an [41](#ch115c) de Notre-Seigneur et la troisième année du règne de Caligula.

Ainsi finit, pour l’instruction des persécuteurs du christianisme et des ambitieux qui sacrifient leur conscience à leurs intérêts, Ponce-Pilate, dont le nom, tristement immortel, est devenu synonyme de bassesse, de félonie et de vénalité.

Voir : Joan. Glandorpii, Onomasticoti romanum, in-fol., Francf., 1559, litt. P. C. A. ; Josèphe, Antiq. Jud., lib. XVIII, cap. I, II, III, IV ; Baronius, Annal., XIV, n. 5 ; Bivarius, in L. Dexteri Chronic., an. 28 et 38 ; Josèphe, De bello Jud., lib. II, cap. VIII ; Tacitus, Annal., lib. III ; Eusebius, bist., lib. II, cap. IX ; Philo, De Legatione ad Caium ; Suetonius, in Tiberium, cap. LXXV ; Baronius, Annal., XXXI, n. 91, 92 ; Tertullianus, Apolog., cap. V et XXI ; Orosius, Itb. VII, cap. IV et V ; Hegesippus, in Anacephaleosi ; Ado in Chronic. : « Pilatus, qui senténtiam damnatiónis in Christum díxerat, perpétuo exílio Viénnæ reclúditur, tantísque ibi, irrogánte Caío (imperatóre), angóribus coarctátus est, ut sua se transvérberans manu multórum malórum impéndium mortis celeritáte quæsíverit. » De Saulcy, Voyage en Terre sainte, p. 35 ; Messire Jean Lelièvre, bachelier en théologie, chanoine en la grande église de Vienne, Histoire de l’antiquité et sainteté de la cité de Vienne, en la Gaule celtique, 1623 ; M. Joan. Adam. Konigii, Dissertatio de usu lavandi manus, apud Thesaur. theol. philolog., t. II, p. 227, in fol., Amstelodami, 1702 ; Mamachi, Antiquitates, etc., t. I, art. Pilatus ; Annales de phil. chrét., juin 1863, etc., etc.

Saint Adon est ici le fidèle écho de la tradition transmise par Eusèbe et venue des premiers écrivains du christianisme. « Neque vero illud prætereúndum est Pilátum ipsum, qui Servatórem nostrum morti addíxit, póstmodum, imperánte Caío, in tantas incidísse calamitátes ut mortem sibi conscíscere, suorúmque ipse scélerum vindex esse coáctus fúerit : divína, scílicet justítia in ílium, ut par erat, sæviénte. Idque a græcis scriptóribus próditum est qui Olympíadum sériem et quæ quibúsque tempóribus gesta sunt conscripsére. » [Il n’est pas à propos d’omettre ce que l’on raconte de Pilate qui vivait au temps du Sauveur. On dit que sous Gaïus, dont nous avons vu l’époque, de tels malheurs fondirent sur lui qu’il devint par force son propre meurtrier et son propre bourreau : la justice divine ne parut mettre envers lui aucun retard. Ceci nous est raconté par les écrivains grecs qui nous ont laissé la suite des olympiades avec les événements survenus à leur date.] (Euseb., Hist., lib. II, cap. VII.)

## XXX. LES DEUX LARRONS

I. — Au chapitre XXIII, versets 32 et suivants, saint Luc nous dit : « Avec Jésus étaient conduits deux malfaiteurs pour être mis à mort… Un des deux voleurs qui étaient crucifiés le blasphémait, disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi. L’autre, le reprenant, disait : Toi non plus tu ne crains pas Dieu, quoique condamné au même supplice. Pour nous, c’est avec justice : nous recevons le châtiment de nos crimes ; tandis que celui-ci n’a point fait de mal. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous entrerez dans votre royaume. Et Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, aujourd’hui vous serez avec moi dans le paradis. »

II. — Les deux criminels qui montaient au Calvaire avec le Fils de Dieu étaient des larrons, latrónes. Ce mot latin désigne, non des escrocs ou des filous, mais des voleurs de grands chemins, des brigands. « Les anciens, dit Festus, appelaient larrons, latrónes, des hommes loués à prix d’argent pour faire le métier de la guerre. Aujourd’hui on donne ce nom aux voleurs de grands chemins, soit parce qu’ils attaquent les voyageurs par côté, soit parce qu’ils se cachent pour tendre leurs embûches[[275]](#footnote-276). »

La législation de tous les peuples les punissait de mort. Chez les Romains, le plus cruel et le plus ignominieux des supplices, le crucifiement, leur était réservé. « La raison en est, dit saint Grégoire de Nysse, que, pour atteindre son but, le brigand ne recule pas devant l’homicide. Il est armé, il s’associe des compagnons, il choisit les lieux favorables. Voilà pourquoi les lois le condamnent à la peine des assassins[[276]](#footnote-277). »

III. — Ainsi, les bandits faisaient alors ce que font encore leurs successeurs dans tous les pays. Armés jusqu’aux dents, errants dans les montagnes, cachés dans les cavernes, placés en embuscade sur les routes, dans les lieux écartés, ils attaquaient les passants, les frappaient, et, s’ils ne les tuaient pas, les laissaient demi-morts de leurs blessures. Sans sortir de l’Évangile, nous en avons la preuve dans l’histoire du voyageur de Jérusalem à Jéricho. Ce n’est pas la seule fois que le texte sacré parle des voleurs de grands chemins. Au jour de la Passion, nous trouvons Barabbas, insigne brigand, séditieux et assassin. Enfin, deux brigands sont les compagnons de supplice du Fils de Dieu.

IV. — Une des grandes préoccupations de Pilate, pendant les dix années de son gouvernement, et de ses successeurs, Félix, Festus et les autres, durant leur présidence, fut de donner la chasse aux brigands. Il est donc probable que les deux larrons faisaient partie de quelqu’une des bandes si nombreuses répandues dans le pays.

La tradition ne fait connaître ni le lieu ni les circonstances de leur arrestation. On croit qu’elle s’opéra aux environs de Jéricho et qu’ils furent tous deux jugés dans cette ville. Mais, sans doute par l’ordre de Pilate, on trouva bon de les diriger sur Jérusalem, afin de les exécuter aux fêtes de Pâques. C’était le moyen de donner le plus grand retentissement à leur supplice, et de rassurer les populations, témoins oculaires de la mort de ceux qui les avaient si longtemps effrayées.

V. — Sans qu’il soit besoin de le dire, les deux voleurs furent chargés de chaînes et jetés dans une affreuse prison. À Jérusalem la prison publique était attenante au palais d’Hérode et très voisine du prétoire de Pilate. C’est là qu’étaient détenus les grands coupables, en attendant leur exécution[[277]](#footnote-278).

Nous disons affreuse ; car telles étaient toutes les prisons des anciens : cachots souterrains, noirs, humides, fermés par des portes de fer, où les malheureux, les pieds dans les ceps et le cou fixé au mur par un anneau, éprouvaient des tortures non moins cruelles que la mort. Si l’on veut en avoir un échantillon, il suffit de visiter, à Rome, la prison Mamertine.

VI. — Comment s’appelaient les deux larrons ? À cette question nous n’avons pas trouvé de réponse dans les monuments antérieurs à la fin du deuxième siècle. À partir de cette époque, la tradition la plus commune en Orient et en Occident, fondée sans doute sur des témoignages inconnus aujourd’hui, répète que le bon larron s’appelait Dimas, et le mauvais Gestas. « Pilate, dit l’évangile de Nicodème, ordonna qu’on écrivît sur un écriteau, suivant l’accusation des Juifs, en lettres hébraïques, grecques et latines : Celui-ci est le roi des Juifs. Un des larrons qui étaient crucifiés, nommé Gestas, dit à Jésus : Si tu es le Christ, délivre-toi ainsi que nous. Dimas, lui répondant, le réprimanda disant : N’as-tu point crainte de Dieu, toi qui es de ceux contre qui condamnation a été rendue[[278]](#footnote-279) ? »

Dans son Catalogue des Saints, Pierre de Natalibus nous donne les mêmes noms. « Au temps de la mort de Notre-Seigneur furent arrêtés les deux brigands, Dimas et Gestas. Condamnés à mort, ils furent crucifiés avec Jésus-Christ[[279]](#footnote-280). »

VII. — Le grand théologien Salmeron parle comme les anciens : « Suivant Nicodème, les deux voleurs s’appelaient Dimas et Gestas : c’étaient les deux plus célèbres brigands de leur temps[[280]](#footnote-281).

Dans sa Bologne illustrée, Masino écrit : « Saint Dimas, le bon larron, est honoré dans l’Église des Saints Vital et Agricola, où l’on conserve un morceau de sa croix[[281]](#footnote-282). »

Quaresmius est l’écho de la même tradition. Il dit : « Quant au nom du bon larron, qui est en mémoire devant le Seigneur, les anciens Martyrologes l’appellent Dimas. »

VIII. — Dimas était Égyptien de naissance et par conséquent païen. Son père commandait une bande de voleurs qui infestait le désert entre la Palestine et l’Égypte. Suivant une tradition qui remonte aux premiers siècles et qui se retrouve dans beaucoup d’écrits des Pères, Dimas aurait protégé le passage de la Sainte Famille dans ce désert, lorsqu’elle s’enfuyait en Égypte. « Frappé de la majesté qui brillait sur l’admirable visage de l’Enfant Jésus, il eut comme une inspiration de sa divine origine, et l’embrassant avec tendresse il dit : « Ô bienheureux Enfant, si jamais l’occasion s’en présente, souvenez-vous de moi et ayez pitié de moi[[282]](#footnote-283). »

La très sainte Vierge aussi s’en souvint : on dit qu’elle le reconnut sur la croix, et pria pour lui son divin Fils.

IX. — Malgré cette bonne œuvre, Dimas resta dans la voie du crime où son père l’avait engagé. Il passa tout le temps de sa vie dans les déserts et les montagnes et se rendit coupable de tous les forfaits. Il en fit lui-même l’aveu devant la justice, dit saint Ambroise[[283]](#footnote-284).

Du désert d’Égypte, il était venu dans les montagnes qui sont entre Jaffa et Jérusalem, pour dépouiller les voyageurs très nombreux qui allaient du port de Joppé à la ville sainte. Sa bande était assez forte pour occuper un village défendu par un château. Ce village, qui fut témoin de ses crimes, et où on bâtit ensuite une église en son honneur, s’appelle encore Latroun ou le village du bon larron.

X. — « De Rama à Jérusalem, dit Quaresmius, commissaire apostolique en terre Sainte, on compte environ trente milles. Excepté la plaine de Rama qui est belle, large, fertile et longue d’environ huit milles, le reste du pays est d’un assez difficile accès, et presque toujours entrecoupé de montagnes et de collines.

« À dix milles environ de Rama, on aperçoit sur la droite, à un demi-mille de la route, les ruines d’un bourg situé au sommet d’une colline. Là, existait jadis une grande église, aujourd’hui presque entièrement détruite. Cet amas de ruines s’appelle dans le pays le Village du bon larron. Toutefois il n’est pas certain que le bon larron y soit né. La tradition rapporte seulement que c’est en son honneur que fut bâtie l’église dont on ne voit plus que les ruines[[284]](#footnote-285). »

XI. — Voilà ce qu’écrivait, au commencement du dix-septième siècle, un des historiens les plus exacts de la Palestine. De nos jours, un voyageur non moins autorisé nous prouve une fois de plus que, dans ce pays de l’Orient, tout semble immortel, les traditions comme les ruines : « Au delà de Ramla, dit Mgr Mislin, le chemin continue pendant deux heures sur un terrain inégal et pierreux jusqu’au premier défilé des montagnes de la Judée. Là, on trouve quelques masures habitées, et sur les collines on aperçoit les ruines de Latroun, lieu du séjour présumé du bon larron. Latroun, ainsi que les châteaux forts des Plans, et celui de Maé dont on voit à peine les débris sur les hauteurs voisines, ont été démolis par Saladin après la destruction de Joppé, de Rama et d’Ascalon.

XII. — « Ces ruines, dont l’aspect est aussi sinistre que leur réputation, étaient plus formidables il y a quelques années ; mais comme elles servaient de repaire à des bandits qui n’avaient conservé du bon larron que les traditions de sa vie, et non celles de son repentir, Ibrahim avait renversé ces forteresses du brigandage, et sous sa domination la sécurité avait reparu. Mais lorsque les pachas de Constantinople furent rentrés dans leurs anciennes possessions, les voleurs de Latroun et autres lieux revinrent dans les leurs. Ils paraissent assez nombreux aujourd’hui[[285]](#footnote-286). »

XIII. — On ne sait rien de Gestas, sinon qu’il était aussi célèbre que Dimas pour ses crimes. Était-il de ses compagnons ? Saint Jean Chrysostome le dit[[286]](#footnote-287).

Il est certain qu’il fut arrêté et jugé en même temps que Dimas, et conduit avec lui dans la prison de Jérusalem.

Dans cette prison se trouvait aussi Barabbas, séditieux souillé de crimes, que Pilate mit en comparaison avec Jésus, dans l’espoir que le peuple n’oserait pas préférer à son roi un si abominable scélérat. En mémoire de la délivrance d’Égypte, les Juifs avaient coutume de donner aux fêtes de Pâques la liberté à un criminel : usage touchant, que les gouverneurs romains leur avaient conservé : ils respectaient partout les traditions nationales.

XIV. — Pourquoi Pilate ne proposa-t-il pas de délivrer Dimas ou Gestas ? Sans doute parce qu’ils n’étaient pas assez odieux à la populace, qui ne méprisait pas la guerre de grand chemin, à laquelle beaucoup de gens du peuple prenaient part.

Ici, nous entrons dans la série des profonds mystères, qui vont se succéder jusqu’à la mort de Notre-Seigneur et de ses deux compagnons. Deux hommes sont en présence : le nouvel Adam tout couvert de plaies ; le vieil Adam, tout couvert de crimes ; le nouvel Adam représenté par l’Homme-Dieu, se laissant condamner pour sauver le vieil Adam : Barabbas représentant le vieil Adam et sauvé par la condamnation du nouveau. Comme le Juste par excellence personnifie toute l’humanité régénérée, le grand scélérat personnifie l’humanité dégradée, et, depuis quatre mille ans, coupable de sédition, de meurtre et de vol.

À peine prononcée, la condamnation du Juste ouvre à Barabbas les portes de sa prison. Ainsi, la mort du nouvel Adam va tirer l’humanité tout entière de la prison ténébreuse, où elle languissait depuis tant de siècles, et l’introduire dans la liberté des enfants de Dieu.

XV. — Une fois le Juste substitué au coupable, on tire de leur prison les deux voleurs, et on les réunit au Fils de Dieu. Tous trois sont chargés de leur croix. Jésus est couvert de sa robe sans couture Mes voleurs sont nus. Une foule immense, avide, haletante, frémissante, se presse sur la place du Prétoire et encombre la rue, que doivent parcourir les condamnés. Toute la cohorte romaine suffit à peine pour la contenir. Le signal du départ fut donné vers les onze heures et demie, car l’exécution eut lieu à midi ; et du Prétoire au Calvaire, on compte un peu plus d’un kilomètre. C’est l’espace qu’on appelle à juste titre la Voie douloureuse.

XVI. — Le cortège passa sous l’arcade, du haut de laquelle Notre-Seigneur avait été montré au peuple. La rue dans laquelle elle se trouve, longue d’environ deux cents pas, est en pente, et descend jusqu’à la rencontre de celle qui vient de la porte de Damas, autrefois d’Ephraïm. Sur la gauche en descendant, se trouvait la sainte Vierge, qui, durant cette cruelle matinée, s’était tenue dans les environs du Prétoire. Voulant voir son fils pour la dernière fois, elle se plaça sur son passage et à sa vue tomba en pâmoison.

XVII. — En sortant de cette rue, les condamnés passèrent devant la maison du mauvais riche, dont parle l’Évangile, et entrèrent dans une nouvelle rue droite et assez rapide. Vers le milieu, sur la gauche, était la maison de sainte Véronique. C’est là que la courageuse et sainte femme, traversant la haie de soldats qui bordaient la rue, vint essuyer, avec un linge, devenu immortel, le visage du Sauveur.

Dimas et son compagnon furent témoins de cet acte héroïque. Que durent-ils penser de leur compagnon de supplice, objet d’un si ardent amour ? Surtout quel dut être leur étonnement, lorsqu’ils le virent, calme et doux, se retourner vers la multitude de gens du peuple et de femmes qui le suivaient en pleurant : puis, leur dire : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ! Il ne faut pas, ce semble, une grande pénétration pour reconnaître dans ces faits, ménagés par la Providence, autant d’opérations préparatoires de la grande conversion qui allait bientôt s’accomplir.

XVIII. — À l’extrémité de la rue se trouvait la Porte judiciaire, sous laquelle les condamnés durent passer, avant d’arriver au lieu du supplice. C’est là que finissait la ville du temps de Notre-Seigneur. Aujourd’hui encore, il est facile de reconnaître qu’il y avait là une ancienne porte. Dans toutes les villes de Judée se trouvait la Porte judiciaire. On lui donnait ce nom parce que les anciens y rendaient la justice.

« Si un homme, dit le Deutéronome, a un fils insolent et rebelle, qui refuse d’écouter son père et sa mère et demeure insoumis, malgré leurs corrections, il le prendra et le conduira aux anciens de sa ville, à la Porte judiciaire, et il leur dira : « Notre fils que voilà est un insolent et un rebelle, qui méprise nos avertissements et qui se livre à la débauche et à la luxure. » Le peuple de cette ville le lapidera, et il mourra et vous ôterez le mal du milieu de vous[[287]](#footnote-288). »

XIX. — Cependant Jésus, Dimas et leur compagnon arrivent au sommet du Calvaire. Parmi les soldats chargés de l’exécution, les uns creusent les ouvertures destinées à recevoir le pied des croix ; les autres renversent les condamnés et les couchent sur les croix fixées à leurs dos. Mystérieux spectacle ! « Dans le même lieu, dit saint Augustin, il y avait trois croix. Sur l’une, le voleur prédestiné ; sur l’autre, le voleur réprouvé ; et sur celle du milieu, Jésus qui allait sauver l’un et condamner l’autre. Quoi de plus semblable que ces croix ? Quoi de plus dissemblable que ces crucifiés[[288]](#footnote-289) ! »

Comme vient de le dire saint Augustin, les trois croix étaient semblables ; mais quelle était leur forme ? Écoutons Tertullien, saint Jérôme et saint Paulin.

XX. — « La lettre T des Grecs et des Latins, dit le premier, est la figure de la croix[[289]](#footnote-290). »

Le second : « Dans l’ancien alphabet hébraïque dont se servent encore les Samaritains, la dernière lettre T est la figure de la croix[[290]](#footnote-291). »

Le troisième : « Notre-Seigneur sans le secours d’innombrables et courageuses légions, mais avec le mystérieux instrument de la croix, dont la figure est exprimée par la lettre grecque T, et qui représente le nombre trois cents, a triomphé des puissances ennemies[[291]](#footnote-292). »

Le témoignage de ces anciens Pères nous semble, sur ce point, préférable au sentiment de plusieurs autres également respectables. Jusque dans les plus minces détails de sa passion, Notre-Seigneur accomplissait toutes les figures et toutes les prophéties. Ce n’est qu’après les avoir complètement réalisées qu’il dit : Tout est consommé.

XXI. — Or, la croix dont nous parlons réalise à la lettre deux grandes figures prophétiques. Dans les paroles que nous avons citées, Tertullien fait allusion au passage d’Ézéchiel, où le Seigneur ordonne de marquer de la lettre T le front de ceux qui devaient être préservés de l’extermination : « Et le Seigneur me dit : Passe par le milieu de Jérusalem ; et grave le Tau sur le front de tous ceux qui gémissent et qui pleurent sur toutes les abominations de cette ville[[292]](#footnote-293). » Le Tau est la figure matérielle et mystérieuse de la croix. Gravé sur le front des habitants de Jérusalem, il les sauvait de la mort temporelle. Gravé sur le front des chrétiens, le Tau réel les sauve de la mort éternelle.

XXII. — Voici un autre mystère. Dans la numération grecque et hébraïque, la lettre T compte pour trois cents. Or, avec trois cents soldats, Gédéon triomphe de la grande armée des Madianites. C’était pendant la nuit. Chaque soldat portait un flambeau, dans un vase de terre. Au signal donné, tous les vases sont brisés ; les flambeaux resplendissent, la trompette sonne, la terreur s’empare des ennemis qui prennent la fuite en désordre. Au milieu des ténèbres du Calvaire, le voile de l’humanité qui cache la divinité de Notre-Seigneur est déchiré par les tortures de la croix. La divinité éclate en miracles ; et avec le Tau mystérieux, qui vaut trois cents, le vrai Gédéon met en fuite les puissances infernales.

XXIII. — La tradition sur la vraie forme de la croix s’est perpétuée dans un détail, connu d’un petit nombre. Dans les anciens missels le T, qui commence le canon, Te ígitur, clementíssime Pater, est accompagné d’une croix peinte sous la lettre même : la figure et la réalité se trouvaient ainsi confondues ensemble. Les éditions modernes remplacent la croix par une gravure représentant Notre-Seigneur en croix, et placée invariablement au commencement du canon. Longtemps avant nous, le savant Pamelius a fait cette remarque[[293]](#footnote-294).

Toutefois, nous l’avons vu, quelques Pères donnent à la croix de Notre-Seigneur la forme sous laquelle nous la connaissons. Le Pape Innocent III, parlant au quatrième concile de Latran, semble avoir tranché la question « Le Tau, dit-il, est la dernière lettre de l’alphabet hébraïque. Il exprime la forme de la croix, telle qu’elle était avant que Pilate la surmontât de l’écriteau de Notre-Seigneur[[294]](#footnote-295). »

XXIV. — L’historien Nicéphore n’est pas moins clair. « Lors de l’invention de la sainte Croix, on trouva trois croix séparées, et de plus la tablette blanche sur laquelle Pilate avait écrit en plusieurs langues : Roi des juifs. Cette tablette, placée au-dessus de la tête de Notre-Seigneur, s’élevait en forme de colonne et proclamait que le crucifié était le Roi des Juifs[[295]](#footnote-296). »

Enfin, l’auteur de la glose dit en propres termes : « L’écriteau placé sur la croix en formait le quatrième bras[[296]](#footnote-297). »

« Cela étant, la conciliation se fait sans peine. Les Pères qui donnent à la croix des condamnés du Calvaire la forme du T la séparent de l’écriteau. Ceux qui lui donnent quatre extrémités la décrivent avec l’écriteau ; et ils parlent indistinctement de l’une et de l’autre. »

XXV. — La croix est le mystère des mystères, le trophée du Fils de Dieu, l’instrument béni de notre rédemption, le signe, plein de terreur pour les uns, d’espérance pour les autres, qui précédera le souverain Juge, lorsqu’au dernier jour il descendra du ciel, pour rendre à chacun selon ses œuvres, en présence de toutes les nations assemblées : qui pourrait trouver longs les détails destinés à la faire connaître, telle que le monde l’a vue, telle qu’il la reverra ?

XXVI. — Nous avons laissé les trois condamnés, renversés par terre et couchés sur leurs croix. Les bourreaux commencent leur cruelle opération. Entendez les coups de marteau qui retentissent sur les clous patibulaires. En effet, c’était avec des clous, et non avec des cordes, comme voudraient le faire croire certaines peintures, que les crucifiés étaient attachés à leur instrument de supplice : l’usage était général. « La croix, dit un auteur païen, se compose de deux choses du bois et des clous[[297]](#footnote-298). »

Saint Augustin, si bien instruit des coutumes de l’antiquité, s’exprime en ces termes : « Les malheureux attachés à la croix avec des clous souffraient longtemps : leurs mains étaient fixées avec des clous, et leurs pieds en étaient transpercés. Le bon Larron avait le corps percé de clous, mais son âme était intacte et son intelligence n’était pas crucifiée[[298]](#footnote-299). »

Même témoignage dans saint Chrysostome : « Comment ne pas admirer le bon Larron qui, transpercé de clous, conservait toute sa présence d’esprit[[299]](#footnote-300) ? »

XXVII. — Quel était le nombre des clous ? Il fut le même pour les larrons que pour Notre-Seigneur. Rien n’autorise à supposer le contraire. Or, la tradition des anciens Pères nous dit que Notre-Seigneur fut attaché à la croix, avec quatre clous : deux aux mains et deux aux pieds. Luc de Tuy, appelé le Salomon de l’Espagne, rapporte et commente le passage suivant d’Innocent III : « Quatre clous transpercèrent le Sauveur. C’est le témoignage de ce grand vicaire de Dieu, le docteur de l’Église, le marteau des hérésies, Innocent III : “Il y eut, dit-il, dans la Passion de Notre-Seigneur quatre clous, qui servirent à fixer les pieds et les mains.” Quoi de plus autorisé que ce témoignage ? Quoi de plus vrai que ces paroles, descendues du trône de Dieu, c’est-à-dire de l’Église romaine, par la bouche sacrée du Père de tous, Innocent[[300]](#footnote-301) ? »

XXVIII. — Représenter Notre-Seigneur et les larrons, attachés à la croix avec trois clous, est donc contraire à l’ancienne tradition, et même à la raison. Comment percer d’un seul clou les deux pieds superposés ? Même pour les bourreaux, l’opération parait difficile. Au contraire, sans peine elle se conçoit avec quatre clous. Les pieds, posés à plat sur le suppedáneum, pouvaient être facilement transpercés et solidement fixés avec les clous patibulaires. Ces clous, dont Rome conserve un précieux échantillon, étaient de forme carrée, longs d’environ cinq pouces, d’une grosseur proportionnée et à tête de champignon.

Chassés à grands coups de marteau, ils traversent de part en part les mains des condamnés. Les membranes, les veines, les fibres, les os, les muscles, tous les tissus nerveux, siège de la sensibilité, sont déchirés et broyés. Le sang s’échappe à gros bouillons : d’inexprimables douleurs se font sentir. Des mains on passe aux pieds. Étendus jusqu’au suppedáneum, contre lequel ils battent, les pieds sont, comme les mains, perforés d’outre en outre et fixés à la croix. Les contorsions et les cris des victimes attristent ou réjouissent les spectateurs.

XXIX. — Nous venons de nommer le suppedáneum, il faut dire ce qu’il était.

Suspendre un corps humain seulement par quatre clous, dont deux traversaient la paume des mains, n’offrait pas assez de solidité. Entraînée par le poids, la partie supérieure des mains pouvait se fendre en deux et laisser tomber le patient. En prévision d’un pareil danger, la croix était garnie d’un tasseau, sur lequel venait s’appuyer la plante des pieds. Dans les anciens auteurs, ce tasseau est appelé sedíle, siège ; suppedáneum, escabeau ; solistatículum, petit appui. Le Pape Innocent III en parle ainsi : « Quatre bois composèrent la croix du Seigneur : la tige, la traverse, le tasseau et l’écriteau[[301]](#footnote-302). »

XXX. — Quelle était la hauteur des trois croix ? La croix de Notre-Seigneur ne paraît pas avoir été plus haute que celle des voleurs. Saint Augustin dit qu’elles étaient toutes trois semblables, et on sait qu’il fallut, plus tard, un miracle éclatant pour faire reconnaître la vraie croix.

Une tradition autorisée donne à la croix du Sauveur quinze pieds de long, avec des croisillons de huit pieds de large[[302]](#footnote-303). Cette dimension n’a rien d’invraisemblable. En supposant la croix enfoncée d’un pied et demi dans le sol, la tête de Notre-Seigneur, et par conséquent de ses compagnons, se serait trouvée à treize pieds et demi au-dessus de terre. On peut croire qu’il en était ainsi, puisque pour atteindre à la bouche sacrée du Sauveur, lorsqu’il dit : J’ai soif, on fut obligé d’adapter une éponge au bout d’un roseau.

XXXI. — Soit par l’empressement que les Juifs avaient de satisfaire leur aveugle fureur, soit par la crainte que quelque miracle ne vînt leur enlever l’auguste Victime, soit par le désir de le faire passer pour le plus coupable des trois condamnés, Notre-Seigneur fut crucifié le premier, et sur la cime la plus élevée du Calvaire, tandis que les croix des voleurs furent plantées un peu au-dessous. Il paraît même que les Juifs et les soldats, désormais satisfaits, ne procédèrent que lentement au crucifiement des deux voleurs.

« Après qu’ils l’eurent crucifié, dit saint Matthieu, ils partagèrent ses vêtements en tirant au sort, et ils placèrent au-dessus de sa tête la cause de sa condamnation, ainsi écrite : Celui-ci est Jésus, Roi des Juifs. Alors furent crucifiés avec lui deux voleurs, l’un à droite, et l’autre à gauche[[303]](#footnote-304). » Il est probable qu’ils eurent aussi leurs écriteaux[[304]](#footnote-305).

XXXII. — Entre tous les genres de mort, dit saint Augustin, il n’en est pas d’aussi atroce que le crucifiement. Aussi, dans leur désespoir, Dimas et son compagnon s’attaquent à Notre-Seigneur. À leurs côtés, ils voient ce personnage inconnu, dont le calme inaltérable et le silence contrastent si fort avec leurs imprécations et leurs agitations convulsives. Ils ont entendu dire qu’il est le Fils de Dieu ; son écriteau porte qu’il est le roi des Juifs ; autour de lui, ils voient des amis dévoués ; et si, parmi le peuple, beaucoup l’insultent, il en est beaucoup qui le pleurent.

Alors, par un sentiment que l’excès de la douleur explique mais ne justifie pas, ils lui reprochent leurs tortures et l’en rendent responsable : convitiabántur ei[[305]](#footnote-306). Si tu es le Fils de Dieu, délivre-toi, et nous avec toi : Si tu es Christus, salva temetípsum, et nos[[306]](#footnote-307). Et ils répètent contre l’innocente Victime toutes les insultes des prêtres, tous les outrages des anciens du peuple : Idípsum autem et latrónes, qui crucifíxi erant cum eo, improperábant ei[[307]](#footnote-308).

XXXIII. — Mais est-il vrai que les deux voleurs se firent l’écho des blasphèmes lancés par les Juifs contre Notre-Seigneur ? Saint Luc dit : « Un des voleurs qui étaient crucifiés avec lui le blasphémait, disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous. » Fondés sur ce texte, plusieurs Pères ont prétendu que le mauvais larron seul avait blasphémé. Le plus grand nombre est d’un avis contraire. Ils s’appuient sur l’autorité de saint Matthieu et saint Marc qui accusent positivement du même crime les deux voleurs. Nous venons de citer leurs paroles. De savants commentateurs lèvent la difficulté. « On peut dire, écrit le cardinal Hugues, et cela est plus conforme à la vérité, que dans le principe le bon larron blasphéma comme le mauvais ; mais qu’il cessa lorsque Notre-Seigneur daigna le visiter dans sa miséricorde[[308]](#footnote-309). »

XXXIV. — Jusque-là, Notre-Seigneur n’avait opposé aux railleries et aux blasphèmes de la foule qu’un sublime silence. Bientôt, craignant en quelque sorte que la foudre n’écrase les coupables, il lève les yeux au ciel, et, de ses lèvres mourantes, laisse échapper ces miséricordieuses paroles : « Père, par-donnez-leur, car ils ne savent ce qu’ils font. »

Comme tous les spectateurs, Dimas les a entendues. À l’instant, il cesse de blasphémer. Il ne s’en tient pas là ; se tournant vers son compagnon, il l’engage à se taire. « Toi non plus, lui dit-il, tu ne crains pas Dieu ; toi qui es condamné, comme moi, au même supplice que celui-ci. Et pour nous, c’est avec justice, puisque nous recevons le salaire de nos crimes, mais celui-ci n’a fait aucun mal. »

Après avoir repris son compagnon, Dimas se retourne vers le personnage inconnu, crucifié à son côté, et lui dit : « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume. » Et Jésus lui dit : « En vérité, je vous le dis, aujourd’hui, vous serez avec moi dans le Paradis[[309]](#footnote-310). »

XXXV. — « Quel est ce mystère ? se demande saint Léon. Qui a instruit ce voleur ? Il n’avait pas vu la guérison des malades, l’illumination des aveugles, la résurrection des morts ; il ne connaissait pas les prodiges qui allaient éclater. Et cependant il proclame Seigneur et Roi, son compagnon de supplice[[310]](#footnote-311). »

Non, mais il voyait avec étonnement la patience de Jésus, au milieu de ses souffrances et des outrages dont il était de toutes parts abreuvé ; et il entendait Jésus prier pour ses bourreaux. « Cette divine prière, dit le très savant Tite, évêque de Bosra, fut probablement la cause instrumentale de sa conversion[[311]](#footnote-312). »

Le cardinal saint Pierre Damien, évêque d’Ostie, la trouve, cette cause, dans la prière de la sainte Vierge. Cette divine Mère commença, au pied de la croix, son office d’avocate des pécheurs, et surtout des pécheurs sur le bord de l’enfer. Placée à la droite de son divin Fils, elle était entre lui et le bon Larron, entre le juge et le coupable, entre le Rédempteur et l’esclave. Mère de la miséricorde, elle demande grâce ; et elle l’obtient[[312]](#footnote-313).

Le célèbre Jean de Carthagène explique et la prière de la sainte Vierge et la miséricorde de Notre-Seigneur par la rencontre du désert. « Jésus et Marie, se souvenant de la conduite que Dimas avait tenue à leur égard, lorsqu’ils fuyaient en Égypte, voulurent le récompenser, en l’arrêtant sur le chemin de l’enfer et en le mettant sur la route du ciel. Marie demanda pour lui la grâce, et Jésus l’accorda, avec une magnificence digne de celui qui ne laisse pas sans récompense un simple verre d’eau froide[[313]](#footnote-314). »

XXXVI. — Cette grâce le met en un moment au-dessus des Apôtres. Lorsque les Juifs vont s’emparer de Jésus au jardin des Olives, les apôtres l’entourent. Quel est celui d’entre eux qui ose manifester sa foi et dire à la valetaille sacrilège : Qu’allez-vous faire ? Notre maître est le Fils de Dieu ! Pas une parole de foi ; mais la fuite des peureux et des lâches : Omnes relícto eo fugérunt. Ils fuient, ils se cachent, ils disparaissent si bien, que pendant toute la Passion nul ne sait ce qu’ils sont devenus. Si Pierre se montre, c’est pour renier son maître. Jean, et Jean tout seul, paraît sur le Calvaire ; mais il ne dit pas un mot pour proclamer la divinité de son adorable Maître. Le seul apôtre, le seul évangéliste du Calvaire, c’est le bon Larron.

« Vous demandez, dit saint Chrysostome, ce qu’il a fait pour mériter le Paradis ! Je vais vous le dire : Quand Pierre reniait son maître sur la terre, le Larron le confessait sur la croix. Le Prince des apôtres ne peut soutenir les menaces d’une vile servante, et le Larron suspendu au gibet, environné de tout un peuple de blasphémateurs, proclame la divinité du Seigneur, le reconnaît pour le Roi du ciel et lui demande sans hésiter un souvenir, quand il aura pris possession de son royaume[[314]](#footnote-315). »

XXXVII. — Saint Augustin parle comme saint Chrysostome. « Qu’avait donc fait de si grand le Larron, pour monter, de la croix qu’il avait méritée, jusque dans le Paradis ? Voulez-vous que je vous dise en peu de mots la puissance de sa foi ? Pendant que Pierre niait en bas, lui confessait en haut. Je le dis, non pour accuser le bienheureux Pierre, Dieu m’en garde ; mais pour montrer la magnanimité du Larron. Le disciple ne put soutenir les menaces d’une abjecte petite fille. Le voleur est entouré d’une multitude qui vocifère, qui lance des blasphèmes, des outrages et des malédictions : il n’en est pas ému.

Il ne s’arrête pas à l’abjection visible de son compagnon de supplice ; mais de l’œil de la foi il pénètre au delà de toutes ces choses et les méprise, comme de vains nuages qui cachent la vérité, et il dit : Souvenez-vous de moi, Seigneur, dans votre royaume… Ceux qui avaient vu le Seigneur ressusciter les morts chancelèrent ; le Larron crut eu lui quand il fut suspendu à la croix. À une pareille foi, je ne sais ce qu’on peut ajouter. En vérité, jamais le Seigneur n’a trouvé une pareille foi en Israël, ni dans le monde entier[[315]](#footnote-316). »

XXXVIII. — L’évêque Eusèbe conclut en disant : « Il est donc beaucoup plus grand, beaucoup plus glorieux pour le Larron, d’avoir reconnu le Seigneur dans un homme mourant du dernier supplice, que s’il avait cru en lui lorsqu’il opérait des miracles. Ainsi, ce n’est pas sans raison qu’il a mérité une si magnifique récompense[[316]](#footnote-317). »

Dès lors, faut-il s’étonner du concert de louanges dont tous les siècles ont environné le bon Larron ? Après la très sainte Vierge, saint Pierre et saint Paul, aucun saint, nous le croyons, n’a été autant exalté par les Pères et les Docteurs de l’Église. On ferait un livre de leurs éloges[[317]](#footnote-318). Citons seulement ces quelques mots de saint Jean Chrysostome sur la charité : « Le bon Larron voulut à tout prix sauver son compagnon et lui dit : Jusqu’à ce moment où nous voici attachés à la croix, nous avons toujours été d’accord et avons fait route ensemble ; mais voici que par la croix même une nouvelle route s’ouvre devant moi : Si tu veux voyager encore avec moi, viens, nous irons ensemble à la vie[[318]](#footnote-319). »

XXXIX. — On sait de quelle manière le mauvais larron profita de l’ardente charité de Dimas. Elle fut d’autant plus méritoire, qu’elle ne reçut pas sa récompense en ce monde, et que, pour l’exercer, le bon Larron eut besoin d’un courage héroïque. En essayant de convertir son compagnon, il se faisait l’apologiste de Notre-Seigneur, le prédicateur de sa divinité, et l’accusateur public de toute la synagogue.

À quel redoublement d’outrages, de railleries et de tortures l’exposait une pareille audace ? Pour le comprendre, il faudrait connaître toute la profondeur de la haine des Juifs contre Notre-Seigneur. Quoi qu’il en soit, la tradition nous apprend que le courage de Dimas lui valut le privilège d’avoir le premier les jambes rompues, sans doute afin de réduire plus promptement au silence cette voix accusatrice. « Qui donc, s’écrie Bède le Vénérable, pourra se défendre d’admirer l’héroïque charité du bon Larron : Quis hujus latrónis ánimum non mirétur[[319]](#footnote-320) ? »

Ne nous contentons pas de l’admirer ; que chacun de nous, dans sa position, s’efforce de l’imiter.

## XXXI. SIMON LE CYRÉNÉEN

I. — Au chapitre XXVII de saint Matthieu, versets 26 à 33, nous lisons : « Pilate ayant fait flageller Jésus le livra aux Juifs pour être crucifié. Alors les soldats de Pilate entraînèrent Jésus dans le prétoire et réunirent autour de lui toute la cohorte ; et le dépouillant de la chlamyde rouge qu’ils lui avaient jetée sur les épaules, ils lui remirent ses vêtements, et le conduisirent hors de la ville pour être crucifié. Comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène appelé Simon, et le forcèrent à porter la croix de Jésus. Et ils vinrent au lieu appelé Golgotha, qui est le lieu du Calvaire. »

Les chrétiens de Jérusalem ont conservé le souvenir du point de la Voie douloureuse où les soldats rencontrèrent Simon, « père d’Alexandre et de Rufus, qui passait par là, dit saint Marc[[320]](#footnote-321), en revenant de sa maison des champs ». Les Juifs aussi le connaissent bien et, non moins haineux que leurs pères, ils souillent souvent la pierre que les pèlerins ont baisée avec respect. C’est la cinquième station. Le chemin commence à monter vers Golgotha, jusqu’au sommet duquel Simon porta la Croix. Mais avant de rapporter ce que la tradition nous apprend de cet heureux coadjuteur du Fils de Dieu, disons un mot de la situation du Calvaire et de la tradition très ancienne d’où il tirait son nom.

II. — Rappelons-nous d’abord que Jérusalem est bâtie sur une montagne ayant la forme d’une presqu’île dont les côtés abrupts au nord, à l’est, au sud et même à l’ouest en partie, sont circonscrits par les vallées étroites et profondes de Josaphat, de Gihon et de Géhenna. Cette montagne a plusieurs sommets de hauteur inégale.

Écoutons maintenant ce que va nous en dire un grand évêque d’Orient. « Le Calvaire, dit Diodore de Tarse, faisait partie du mont Moriah. Le mont Moriah se divisait en plusieurs collines et monticules. À la partie orientale, était le sommet appelé Sion, où se trouvait la citadelle de David. Près de là, était l’aire ou le champ d’Oman le Jébuséen, acheté par David, et qui devint l’emplacement du temple de Salomon, comme il est dit au second livre des Paralipomènes. Une autre partie du Moriah, appelée Calvaire, reste hors de l’enceinte de la ville. C’est là que fut immolé Isaac, et le Christ, figuré par Isaac[[321]](#footnote-322). »

D’autres voyageurs, postérieurs à l’évêque de Tarse, et non moins exacts, distinguent trois cimes dans le mont Moriah : la première, Sion, ainsi appelée à cause de sa hauteur ; la seconde, Moriah proprement dit ; la troisième, Calvaire. À Sion, la cité et la citadelle de David ; à Moriah, le temple de Salomon ; au Calvaire, le crucifiement du Christ[[322]](#footnote-323).

III. — De nos jours, un savant prélat, Mgr Mislin, nous fait connaître le Calvaire en particulier. « Au temps de Notre-Seigneur, le Calvaire était hors de l’enceinte de la voile et de la Porte judiciaire : c’est là que Notre-Seigneur souffrit, extra portam passus est. Aujourd’hui le Calvaire est renfermé dans les murs de Jérusalem. Or, par les recherches sur la situation et la circonférence de l’ancienne ville il a été démontré que les murs n’avaient pas alors la même direction qu’aujourd’hui.

« D’après l’ancienne délimitation, tout l’espace où se trouvent le couvent latin, la plus grande partie du couvent grec et l’église du Saint-Sépulcre, est en dehors des anciens murs, dont on remarque des restes incontestables près de la Porte judiciaire. Cette partie de la ville actuelle, où, déjà du temps de Notre-Seigneur, il y avait des jardins, tels que celui de Joseph d’Arimathie, et quelques maisons isolées, fut, par Agrippa l’Ancien, entourée d’un mur, qui forma la troisième enceinte de Jérusalem. Ce changement eut lieu environ dix ans après la mort de Notre-Seigneur[[323]](#footnote-324). »

IV. — Malgré cette modification superficielle, le Calvaire conserve en lui-même les preuves de son identité et des prodiges dont il fut le théâtre. C’est ainsi que, malgré les révolutions du globe, la terre garde dans les fossiles, cachés au fond de ses entrailles, la preuve palpable du récit mosaïque. Citons seulement le rocher fendu à la mort de Notre-Seigneur : ce rocher se voit encore.

Le célèbre Adrichome, qui l’avait examiné, il y a trois siècles, le décrit en ces termes : « Sur le mont pierreux du Calvaire existe la preuve de la rupture des rochers. On peut voir la déchirure qui, à la mort de Notre-Seigneur, se fit à la gauche de sa croix, perpendiculairement au-dessous de la croix du mauvais larron. Elle conserve encore les traces du sang du Seigneur. Telle est la largeur de la déchirure, qu’elle peut laisser passer un corps humain. Elle est si profonde, que les curieux ont vainement tenté de la sonder. On dirait qu’elle descend jusqu’aux enfers ; et que, comme au larron de la main droite, la route du ciel fut ouverte par la mort du Rédempteur ; ainsi, par la déchirure de ce rocher fut préparé au larron de la main gauche, comme autrefois au rebelle Coré, le chemin de l’enfer[[324]](#footnote-325). »

V. — Voyons maintenant d’où le Calvaire tirait son nom. Calvaire, en syrochaldaïque Golgotha, veut dire Lieu du Crâne. D’où lui venait cette étrange dénomination ? Écoutons les explications des Saints Pères.

Aux premiers jours du christianisme nous trouvons Tertullien. « Golgotha, dit le grand apologiste, est le lieu du crâne, c’est pourquoi la langue de nos pères l’appela Calvaire. Là, nous avons appris que le premier homme fut enseveli. Là, le Christ souffre ; la terre boit le sang expiateur, afin que la cendre du vieil Adam, mêlée au sang du Christ, soit purifiée par la vertu de l’eau qui coule de son côté[[325]](#footnote-326). »

VI. — La tradition qui, dès le second siècle, était populaire en Occident, n’était pas moins répandue en Orient. Contemporain de Tertullien, Origène la constate en ces termes : « On dit que le Calvaire n’a pas eu une destination quelconque, mais qu’il a été spécialement prédestiné à être le lieu où devait mourir Celui qui devait mourir pour tous les hommes. Une tradition venue jusqu’à moi m’apprend que le corps d’Adam, le père du genre humain, fut enseveli là où le Christ a été crucifié. Cela s’est fait, afin que, comme tous reçoivent la mort dans Adam, ainsi tous reçussent la vie dans Jésus-Christ ; et que dans ce lieu appelé le Calvaire, c’est-à-dire le lieu du crâne, le chef de la race humaine trouvât la résurrection avec toute sa postérité, par la résurrection du Sauveur, qui dans ce même lieu souffrit et ressuscita[[326]](#footnote-327). »

VII. — Le grand évêque de Césarée, saint Basile, n’est pas un anneau moins solide de la chaîne traditionnelle. « On conserve dans l’Église, écrit-il, une tradition qui nous apprend que le premier habitant de la Judée fut Adam. Il vint s’y fixer après avoir été chassé du paradis terrestre, afin d’adoucir un peu la douleur que lui causait la perte des biens dont il avait été dépouillé. Ainsi, ce fut la Judée qui la première reçut la dépouille d’un mort, lorsqu’Adam eut subi sa peine. Pour ses enfants, la vue d’une tête décharnée fut un spectacle nouveau et étrange ; c’est pourquoi ils appelèrent Cranion, ou lieu du crâne, l’endroit où ils le déposèrent.

« Il est vraisemblable que Noé n’ignorait pas le lieu où était le tombeau du premier homme, en sorte qu’après le déluge, et de la bouche même de Noé, cette tradition se répandit partout. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, voulant tuer la mort dans sa source même, souffrit la mort sur le Calvaire, afin qu’au même lieu, où la mort du genre humain avait commencé, la vie prît son origine et que la mort, victorieuse d’Adam, fut vaincue par la mort du Rédempteur[[327]](#footnote-328). »

VIII. — Nous pourrions citer encore saint Épiphane, saint Athanase, saint Ambroise, saint Chrysostome ; nous nous contenterons du témoignage de saint Augustin qui est plus explicite. « Écoutez, dit-il, un autre mystère. Le bienheureux prêtre Jérôme a écrit : « J’ai appris avec certitude des anciens du peuple juif, qu’Isaac fut immolé à l’endroit même où plus tard Notre-Seigneur fut crucifié… » La tradition des anciens apprend encore que le premier homme, Adam, fut enterré au lieu même où fut fixée la croix du Sauveur. De là, est venu à ce lieu le nom de Calvaire, parce que le chef du genre humain y fut enseveli.

« Et vraiment, mes frères, il n’y a rien de déraisonnable à croire que le médecin fut élevé là où gisait le malade ; qu’il était convenable que là où était tombé l’orgueil humain, là aussi descendît la miséricorde divine ; et que le sang précieux découlant de la grande victime rachetât, par son contact même corporel, la poussière de l’antique pécheur[[328]](#footnote-329). »

IX. — La tradition, relative à la sépulture d’Adam sur le Calvaire, se perpétue encore aujourd’hui dans un fait visible à tous les yeux et dont beaucoup ignorent la raison. Nous parlons de la tête de mort peinte ou sculptée au pied des crucifix. Cette tête représente la tête d’Adam. Le premier et le second Adam rapprochés l’un de l’autre ; le pécheur au-dessous de l’expiateur ; la mort, châtiment du péché, vaincue par la mort du juste ; le genre humain tombé en Adam, relevé en Notre-Seigneur : quel livre plus éloquent et plus complet[[329]](#footnote-330) ?

X. — C’est donc jusqu’au sépulcre du premier Adam que Simon le Cyrénéen porta la Croix du Rédempteur. Il marchait derrière Jésus, dit saint Luc, et ils étaient suivis d’une grande foule de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et pleuraient de compassion[[330]](#footnote-331). Touché de leur douleur, Jésus se tourna vers elles et leur dit ces prophétiques paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car voici que des jours viendront, dans lesquels on dira : Heureuses les femmes stériles, et les entrailles qui n’ont point enfanté et les mamelles qui n’ont point allaité. Alors ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car si l’on fait ainsi au bois vert, que sera-t-il fait au bois desséché[[331]](#footnote-332) ? » Simon entendit cet avertissement si étonnant dans la bouche d’un homme qui s’était tu pendant qu’on décidait de sa vie ou de sa mort et qui tombait de fatigue et d’épuisement. Comme les rues de Jérusalem étaient montueuses, étroites et inégales, il en résultait qu’à chaque pavé, à chaque aspérité les plaies de la sainte victime, portant ou plutôt traînant sa croix, se renouvelaient, lui causaient de vives douleurs et lui faisaient perdre, avec le reste de son sang, le reste de ses forces. De là vient que, n’en pouvant plus, il était tombé plusieurs fois dans le chemin. Mais il recouvra ses forces pour récompenser ces pieuses femmes de leur compassion, en les avertissant de se mettre à l’abri, elles et leurs enfants, du châtiment terrible qui menaçait Jérusalem. Et nous savons qu’en effet les chrétiens n’oublièrent pas la recommandation du Seigneur quand l’armée romaine s’approcha de Jérusalem.

Ce furent les plus longues paroles qu’il prononça durant sa Passion, et c’est la charité qui les lui inspira.

XI. — Simon en ce moment portait la croix tout entière, et non pas seulement la partie inférieure, laissant la partie supérieure appuyée sur le dos de Jésus, ainsi qu’on le voit dans certains tableaux. Les soldats prirent sans doute Simon pour un homme de rien, avec qui il n’y avait pas à se gêner. Il revenait des champs et portait sur sa tête du bois pour la fête qui était proche. Un auteur païen, Arrien, nous donne une idée de l’audace de ces gens-là. « Si un soldat t’impose, dit-il, une corvée, ne résiste, ni ne murmure ; sinon tu recevras des coups et perdras encore ton âne par dessus le marché. »

Toutefois, il faut convenir que les soldats firent une grande injure à Simon, en le forçant de porter publiquement, aux yeux de la multitude, l’ignominieux instrument de supplice du condamné Jésus. Le brave Simon accepta patiemment cet outrage. Mais le Dieu de bonté, qui allait pardonner au bon larron, ne laissa pas sans récompense son charitable auxiliaire : nous le verrons bientôt.

XII. — Au reste, dans ce fait, comme dans les autres circonstances de la Passion, tout est mystère. Notre-Seigneur porte d’abord la croix, comme le trophée de sa victoire sur le démon : cujus impérium super húmerum ejus. Il la laisse ensuite porter à Simon pour montrer qu’il la lègue à l’homme, avec l’invitation de la porter à son tour, suivant cette parole : « Si quelqu’un veut venir à ma suite, qu’il porte sa croix. »

XIII. — Venons maintenant à ce que la tradition nous apprend de l’heureux Cyrénéen dont il n’est pas un chrétien qui n’ambitionne le sort. Outre le don de la foi, le Sauveur lui donna la grâce de devenir non seulement un grand chrétien et un apôtre, mais un grand saint.

Il devait être encore jeune lorsque le Fils de Dieu daigna l’associer au portement de sa croix, puisque sa femme et son fils Rufus vivaient encore lorsque saint Paul écrivit son épître aux Romains, c’est-à-dire vingt-huit ans après la mort du Sauveur. « Salue, dit-il, Rufus l’élu du Seigneur, et sa mère qui est aussi la mienne[[332]](#footnote-333). »

Simon était natif de Cyrène. Mais dans l’antiquité on connaît trois villes de ce nom : l’une en Syrie, l’autre dans l’île de Chypre, la troisième en Libye. De laquelle Simon était-il originaire ? Origène, qui vivait aux premiers siècles de l’Église, le croit de Cyrène en Libye.

XIV. — Comme on sait, la Libye était une vaste contrée de l’Afrique septentrionale, à l’ouest de l’Égypte, longeant le bord de la mer, et comprenant les grands déserts de Barca, du Cordofan et du Darfour. Pays des grands lions, éclairée ou plutôt brûlée par un soleil de feu, la Libye, malgré tous ces obstacles, fut évangélisée par l’apôtre saint Marc. La ville capitale était Cyrène, célèbre par son commerce, jusqu’à la fondation d’Alexandrie. Comme toutes les capitales de l’ancien monde, Jérusalem et Rome exceptées, Cyrène a disparu. Sur les ruines de l’opulente cité, jadis peuplée de philosophes et de riches marchands, s’élève, comme une cruelle ironie, un misérable village, appelé Curin, à quatre lieues des côtes de la Méditerranée.

Suivant la tradition, ce sont des revers de fortune qui auraient engagé Simon à quitter son pays pour venir à Jérusalem avec ses deux fils.

XV. — Simon était-il juif, était-il païen ? Sur ce point on n’est pas d’accord. Les uns prétendent qu’il était païen, et que c’est par un conseil particulier de la Providence qu’il fut appelé à l’honneur de porter la croix du Rédempteur de l’univers. Cette insigne faveur indiquait que, si les Juifs incrédules crucifiaient le Messie, les gentils embrasseraient sa doctrine et porteraient sa croix : ce qui eut lieu.

D’autres croient qu’il était juif, ou du moins prosélyte, c’est-à-dire disciple de la religion mosaïque, bien que païen d’origine. Le nom de Simon qui est juif, et non grec ou romain, donne du poids à ce sentiment. On peut ajouter qu’il y avait à Cyrène de Libye, comme dans toutes les villes de commerce, un grand nombre de Juifs. Rien n’empêche de croire que c’étaient ces Juifs de Cyrène qui avaient une synagogue à Jérusalem. Les Actes des apôtres nous apprennent avec quelle ardente opiniâtreté ces Cyrénéens combattirent saint Étienne, le chef des sept diacres apostoliques et le premier de nos martyrs.

XVI. — Quoi qu’il en soit, une constante tradition nous fournit les détails sur l’heureux Simon et sur ses deux fils, dont nous reparlerons plus tard.

Après la Pentecôte il accompagna saint Jacques en Espagne et y prêcha l’Évangile. Il y fit un second voyage, après avoir reçu des mains de saint Pierre la consécration épiscopale. Arrivé en Espagne avec saint Paul, il eut la consolation de voir ses deux fils travailler avec ardeur à établir le règne de Dieu, sous la conduite du grand apôtre.

L’heureux vieillard fut ravi de joie à la vue des succès de ses chers enfants, dont il rendit grâce au Seigneur. Se livrant lui-même au zèle dont il était animé, il s’efforça de conquérir des âmes au bon Maître, qui lui avait ménagé l’incomparable bonheur de porter sa croix. Au déclin de son âge, il retourna en Orient et mourut à Jérusalem, où l’on célèbre sa fête le premier jour de décembre[[333]](#footnote-334).

XVII. — Comme nous l’avons déjà insinué, dans le portement de la croix, Simon le Cyrénéen personnifie le genre humain tout entier. La croix qu’il porta sur ses épaules reste sur celles de tout homme venant en ce monde. Croix publiques, croix domestiques, croix corporelles, croix spirituelles, croix de paille, croix de bois, croix de fer, il y en a pour chacun. La croix est la condition de l’épreuve, et le gage du bonheur futur ; mais pour cela il faut la recevoir de la main de Dieu et la porter comme le bienheureux Simon porta celle du Rédempteur.

Voir, dans Cor. a Lap. in Matth. XXVII, 31, les témoignages des Pères de l’Église : Origène, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Léon, S. Grégoire ; Sepp, Vie de N.-S. J.-C., t. II, c. 54 ; les Témoins du Christ, par M. Maistre ; Barchardus, Descrip. Terræ sanctæ ; Mgr Mislin, Lieux saints, t. II, c. XX ; Tertul, Adv. Marcion., l. II, c. IV ; Origen. Trac. XXXV, in Matth. ; S. Aug., in Isaiamproph., c. V, n. 141 ; de Civit. Dei, lib. XVI, c. XXXII ; Molanus, hist. SS. Imaginum, lib. IV, c. XI, etc.

## XXXII. LE CENTURION DU CALVAIRE

I. — Au chapitre XV, versets 34-39, de son Évangile, saint Marc s’exprime ainsi : « À la neuvième heure, Jésus jeta un grand cri, disant : Eloï, Eloï, Lamma Sabacthani ? c’est-à-dire : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m’avez-vous abandonné ? Et quelques-uns de ceux qui étaient là, l’entendant, disaient : Voilà qu’il appelle Élie. Et l’un d’eux, courant, emplit de vinaigre une éponge ; et l’ayant mise au bout d’un roseau, lui présentait à boire, disant : Attendez, voyons si Élie viendra pour le détacher de la croix. Or Jésus, ayant jeté un grand cri, expira. Et le voile du temple fut déchiré en deux, depuis le haut jusqu’en bas.

« Et le centenier qui était debout devant lui, voyant qu’il avait expiré en jetant un grand cri, dit : Certainement, cet homme était le Fils de Dieu : Vere hic homo fílius Dei erat. »

II. — Dans le temple de Jérusalem, il y avait deux parties, à peu près comme dans nos églises, la nef et le chœur ou le sanctuaire. La première s’appelait le saint, et était fermée par un grand voile ou rideau. Chaque jour les prêtres entraient dans cette partie du temple, pour accomplir leurs différents ministères.

La seconde partie s’appelait le saint des saints, sanctum Sanctórum. Elle était fermée à tous les regards par un voile immense resplendissant d’or et de broderies. Ce rideau ne se levait qu’une fois chaque année, le jour de la fête de l’expiation, pour donner passage au grand prêtre, qui seul pouvait pénétrer dans ce mystérieux sanctuaire. Lorsque le grand prêtre avait offert le sacrifice pour l’expiation de ses péchés et des péchés du peuple, le saint des saints était de nouveau fermé jusqu’à l’année suivante.

C’est ce second rideau qui se déchira du haut en bas, à la mort de Notre-Seigneur. Pourquoi ? Les Pères en donnent plusieurs raisons. Dans les grands deuils, les Juifs déchiraient leurs vêtements. Le saint des saints les imitait à sa manière, pour pleurer la mort de Notre-Seigneur, qui était son maître et son Dieu. Cette déchirure annonçait que toutes les ombres de l’ancienne loi allaient faire place à la lumière, toutes les figures aux réalités de la nouvelle alliance ; de plus, l’abolition de la loi mosaïque et la profanation du temple, dont la partie la plus sacrée n’avait plus rien pour en empêcher l’accès. Toutes choses qui ne tardèrent pas à s’accomplir.

III. — Venons maintenant au Centurion du Calvaire, chargé de présider, à la tête de sa compagnie, au crucifiement de Notre-Seigneur. Comme l’indique le nom du chef, la compagnie romaine était de cent hommes. Faisant partie des légions cantonnées en Palestine et en Syrie, le centurion avait été témoin auriculaire et probablement oculaire des miracles du Sauveur.

Le bruit de ces miracles retentissait jusqu’aux extrémités du monde, et nous savons par Eusèbe qu’il attirait continuellement en Judée des multitudes innombrables d’étrangers, venus des contrées les plus éloignées du globe, ex remotíssimis terræ regiónibus.

IV. — Or, nous lisons dans saint Jean : « Quelques Gentils, de ceux qui étaient venus pour adorer au jour de la fête, s’approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et le prièrent, disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe alla le dire à André, et André et Philippe le dirent à Jésus. Jésus leur répondit : L’heure est venue que le Fils de l’homme sera glorifié[[334]](#footnote-335). »

La réponse de Notre-Seigneur indique qu’il voulut bien condescendre aux désirs de ces Gentils. Une tradition consignée dans les plus anciens monuments, ex vetustíssimis monuméntis, porte ce qui suit : « Ces nombreux Gentils, venus à Jérusalem pour faire leurs adorations dans le temple, étaient Espagnols. Ils voulurent voir Jésus et lui parler afin de l’engager à venir prêcher dans leur pays. Un des plus empressés fut le centurion espagnol, qui assista à la Passion de Notre-Seigneur et qui accompagna saint Jacques en Espagne[[335]](#footnote-336). »

V. — Examiné de près et sans parti pris, ce récit n’offre rien qui l’empêche d’être accepté comme l’expression de faits parfaitement historiques.

1° Il est certain qu’un grand nombre de païens venaient à Jérusalem rendre leurs hommages au vrai Dieu. On leur avait même réservé dans le temple un lieu à part, appelé le Parvis des Gentils ;

2° Que les Gentils dont parle notre tradition fussent Espagnols : il n’y a rien là qui ne soit conforme à l’histoire ; elle nous dit qu’il en venait en grand nombre des contrées du globe les plus éloignées

3° Que le centurion du Calvaire fut lui même Espagnol, rien encore n’est moins étonnant.

VI. — D’une part, les Romains recrutaient leurs armées dans toutes les provinces soumises à leur empire : l’Espagne en était une. D’autre part, on sait qu’Hérode Ier avait pour garde du corps un régiment de Gaulois. Le nom romain de notre centurion, que nous ferons bientôt connaître, ne contredit pas son origine espagnole.

Quoique issu d’une famille romaine, il est aisé de comprendre qu’il soit né en Espagne. Une des plus célèbres de Rome, sa famille, ou une branche de sa famille, avait très bien pu s’établir en Espagne comme propriétaire ; ou bien le chef de cette famille y être envoyé, soit comme administrateur, soit comme commandant de troupes, soit comme faisant partie d’une colonie militaire.

VII. — Ces explications données, venons à notre centurion du Calvaire. Nous le connaissons déjà par le zèle qu’il déploie pour obtenir du Sauveur l’évangélisation de son pays. Mais ce trait ne suffit pas pour l’admirer comme il le mérite.

Nous voici à l’heure tristement solennelle où Jésus, victime volontaire de toutes les iniquités des hommes, ses créatures et ses frères, est descendu au dernier degré de l’humiliation et de la souffrance. Judas l’a trahi ; Pierre l’a renié. Tous ses disciples, un seul excepté, l’ont abandonné. Les princes des prêtres, les chefs du peuple, toute sa nation soulevée contre lui a demandé sa mort pour crime de rébellion, d’impiété et de sacrilège. Lui-même, suspendu à un gibet, entre deux voleurs, comme le plus coupable des trois, va expirer dans les tourments et au milieu d’une populace inhumaine.

VIII. — Ce que nul homme n’a jamais fait, ce qu’il ne fera jamais, Jésus meurt en poussant un grand cri. Malgré des tortures inouïes qui durent depuis dix-sept heures, malgré l’énorme perte de sang occasionnée par la flagellation et par le percement des pieds et des mains ; malgré la faiblesse extrême qui devait résulter de toutes ces causes, Jésus, avant de rendre le dernier soupir, pousse un cri puissant, comme un homme dans la plénitude de la santé et de la force. Ce prodige humainement inexplicable frappe le centurion qui s’écrie tout haut : Cet homme était vraiment le Fils de Dieu.

IX. — Caïus Oppius, le centurion du Calvaire, était fils de Caïus Cornélius, le centurion de Capharnaüm[[336]](#footnote-337). Dès l’abord se présente aux érudits une difficulté. Suivant les règles invariables de l’appellation romaine, le fils de Caïus Cornélius, centurion de Capharnaüm, devait conserver le nom patronymique, et au lieu d’Oppius s’appeler Cornélius. Quel est ce mystère ?

Entre plusieurs explications, il en est une qui parait très acceptable. On sait que chez les Romains, par suite de l’adoption, le fils prenait le nom de sa famille adoptive. Tous les affranchis en étaient là.

Pour ne citer qu’un seul exemple, pris dans la classe des patriciens : Marcus Brutus, l’assassin de César, est appelé par Cicéron Quintus Cǽpio Brutus[[337]](#footnote-338). La raison en est que Marcus Brutus avait été adopté par le frère de sa mère Servília, Quintus Servílius Cǽpio. En conséquence, Brutus avait pris le nom de Quintus Cǽpio.

X. — Pourquoi n’en serait-il pas de même dans le cas qui nous occupe ? comment prouver que la mère du jeune Caïus Cornélius, centurion du Calvaire, n’était pas de la famille ou gens Oppia, et qu’il n’avait pas été adopté par un membre de la famille de sa mère ?

Nous ne voyons pas sur quoi la négation serait fondée. D’une part, l’adoption, à l’époque où nous sommes, était commune chez les Romains. D’autre part, il régnait une grande intimité entre quelques membres de la famille Comelia et la famille Oppia. Enfin, la gens Oppia était digne de l’alliance de la gens Comelia.

XI. — Bien que plébéienne, la famille Oppia était une des plus anciennes familles de Rome et devant une des plus célèbres. On la trouve déjà au temps des décemvirs, où un de ses membres, Spúrius Oppius Cornicénsis, décemvir lui-même, mourut en prison, par ordre de son collègue Appius Claudius, pour l’avoir empêché de faire esclave une jeune fille libre. Un de ses descendants, Caïus Oppius, porta pendant la seconde guerre punique la fameuse loi contre le luxe des femmes.

Nous voyons plus tard Quintus Oppius, proconsul d’Asie, fait prisonnier par Mithridate ; Marcus Oppius, tribun du peuple, dont Cicéron revenant d’exil se loue comme d’un ami ; Caïus Oppius, familier de César et son homme d’affaires, avec Cornélius Balbus. Le trait suivant fait juger de l’amitié de César pour Oppius. Voyageant un jour ensemble, Oppius tombe malade. Obligé à cause d’un temps affreux de se réfugier dans une chaumière, où il n’y avait qu’une chambre, César la cède à Oppius et lui-même avec sa suite passe la nuit à la belle étoile.

Il serait facile de citer d’autres Oppius non moins connus dans l’histoire. Mais comme à toutes les médailles il y a revers, nous finirons cette généalogie en nommant la Vestale Oppia qui, pour avoir violé son vœu, fut enterrée vivante[[338]](#footnote-339).

XII. — Rien ne pouvant infirmer les notions données par Lucius Dexter, préfet du prétoire, sur le nom et la généalogie du centurion du Calvaire ; que dis-je ? Ces notions étant justifiées, autant qu’elles peuvent l’être aujourd’hui, revenons à l’histoire.

D’après saint Jean, le jour de la mort de Notre-Seigneur, une cohorte romaine tout entière tenait garnison à Jérusalem : univérsam cohórtem. Cette cohorte était détachée d’une des légions chargées de maintenir la Palestine et la Syrie sous la domination romaine. La légion romaine, au temps d’Auguste, se composait de six mille hommes d’infanterie et de six cents cavaliers. Chaque légion se divisait en dix cohortes ; ce qui donne pour chaque cohorte un effectif de six cents quatre-vingts hommes.

XIII. — Celle qui occupait Jérusalem portait momentanément le nom de cohorte prétorienne, parce qu’elle était détachée à la garde du préteur, lequel était alors Ponce Pilate. La fameuse tour Antonia lui servait de caserne. Placée entre le palais du préteur et le temple, cette tour permettait à la cohorte de réprimer immédiatement les révoltes qui auraient éclaté soit dans le temple, soit devant le prétoire.

Toute la cohorte assista au crucifiement du Sauveur. Pendant que le gros de la cohorte maintenait le peuple et formait la haie sur le passage des condamnés, une centurie ou compagnie de cent hommes, commandés par Caïus Oppius, fut désignée pour présider immédiatement au supplice. C’est après avoir vu Notre-Seigneur épuisé par trois heures d’agonie et rendant le dernier soupir en poussant un grand cri, que le loyal centurion fit entendre cette courageuse parole, dont retentissent depuis dix-huit siècles, et dont retentiront jusqu’à la fin du monde tous les échos de l’univers : cet homme était vraiment le fils de dieu !

XIV. — Cependant le Sauveur venait d’expirer. Comme le temps pressait de l’ensevelir à cause du Sabbat qui allait commencer, Joseph d’Arimathie vint demander le corps à Pilate. Avant de l’accorder, Pilate fit appeler Oppius, et lui demanda si Jésus était déjà mort. Sur la réponse affirmative du centurion, Pilate permit à Joseph d’Arimathie de pourvoir à la sépulture de Jésus[[339]](#footnote-340).

Que fit Oppius, depuis le vendredi soir jusqu’au dimanche matin ? Quels furent ses pensées et ses discours, après l’événement prodigieux dont il avait été le témoin oculaire et l’interprète tout à la fois le plus intrépide et le plus fidèle ? Il paraît vraisemblable que c’est lui-même qui fut préposé, avec le surplus de ses soldats, à la garde du divin tombeau. D’abord, son grade l’appelait à cette fonction. De plus, les Juifs ayant demandé à Pilate de faire surveiller le tombeau du Sauveur, il leur dit : Vous avez une garde, faites-le garder comme vous l’entendez.

XV. — Vous avez une garde : c’est-à-dire vous avez les soldats que je vous ai donnés avec leur centurion pour présider au supplice de Jésus. Je vous les laisse : ils sont à vos ordres. Enfin, la tradition nous apprend que le jour de la résurrection, les Juifs ayant offert de l’argent au brave Oppius, pour répandre la fausse nouvelle d’un enlèvement, celui-ci les renvoya avec l’indignation d’un homme d’honneur et d’un loyal officier. Oppius ne s’en tint pas là. Non moins courageux qu’il l’avait été trois jours avant, il donnait dans toute la ville un démenti solennel au mensonge maladroit inventé par les Juifs.

XVI. — La présence d’un pareil contradicteur compromettait Pilate et gênait la synagogue : Oppius le comprit. Indigné de tant de haine, révolté de tant d’aveuglement et maîtrisé par la grâce, il abandonna la carrière militaire, quitta la Palestine et revint en Espagne, sa patrie. Il y arriva l’année qui suivit la mort de Notre-Seigneur. Son premier besoin, on le comprend, fut de rapporter à ses compatriotes ce qui s’était passé à Jérusalem, et dont personne mieux que lui ne pouvait rendre compte.

Ayant reçu le baptême et s’étant marié, il eut deux fils illustres par leurs vertus et dont nous parlerons plus tard. Reparti pour l’Orient, Oppius s’arrêta à Corinthe, où il rencontra saint Paul. Ce grand apôtre ayant manifesté l’intention de passer en Espagne, Oppius s’offrit à l’accompagner ; il fit mieux : il le reçut chez lui avec le dévouement d’un fils et la libéralité d’un chrétien de la primitive Église.

XVII. — Comme il était encore dans la fleur de l’âge et que son zèle apostolique égalait ses forces, il repartit de nouveau pour l’Orient, et vint visiter, à Éphèse, saint Jean, naguère revenu de l’exil. On croit qu’il resta auprès du disciple bien-aimé, jusqu’à la mort de ce dernier, qui l’ordonna diacre. D’Éphèse il se rendit en Syrie et s’attacha, comme un fils à son père, à l’immortel évêque d’Antioche, saint Ignace, disciple lui-même de saint Jean. Il eut la gloire d’accompagner le vénérable évêque, d’Antioche à Rome, où le bon Trajan l’avait condamné à être dévoré par les bêtes de l’amphithéâtre.

XVIII. — Nous le savons par les lettres mêmes de saint Ignace. Dans la troisième, adressée aux chrétiens de Tralles[[340]](#footnote-341), il dit : « Philon, votre diacre, vous salue. Vous salue aussi le diacre Agathóppius, qui vient avec moi de Syrie pour l’amour de Jésus-Christ[[341]](#footnote-342). »

Et dans celle aux Philadelphiens[[342]](#footnote-343) : « Je rends témoignage à Philon diacre, homme religieux de Cilicie, qui me sert maintenant, suivant la parole du Seigneur, avec Caïus qui est le même qu’Agathóppius, homme d’élite, qui me suit depuis la Syrie. Ils ont renoncé au monde et se sont dévoués au martyre[[343]](#footnote-344). »

Et dans l’épître aux chrétiens de Smyrne : « Philon et Caïus, qui s’appelle aussi Agathóppius, qui m’accompagnent suivant la parole du Seigneur, sont très reconnaissants de vos bienfaits et ils en sont dignes[[344]](#footnote-345).

XIX. — Ainsi, le grand évêque marchant au martyre nous apprend que, durant son voyage de six cents lieues, il est accompagné de deux diacres : Phi-Ion, dont le nom ne varie pas ; et Agathóppius, que le saint appelle tantôt Caïus, tantôt Agathóppius, en ayant bien soin de dire que c’est la même personne ; or, cette personne, ce diacre héroïque, n’est autre que Caïus Oppius, le centurion du Calvaire.

D’abord, le nom de Caïus appartient incontestablement à Oppius. De plus, Caïus est un nom romain ; la personne qui le porte est donc d’origine romaine : ce qui convient encore à Oppius. Pourquoi le saint ne l’appelle-t-il pas toujours Caïus ou Oppius ? Il ne l’appelle pas toujours Caïus, parce que, le nom de famille étant plus connu que le prénom, il était tout naturel de désigner la personne par le nom de famille, plutôt que par le prénom. C’est ainsi que les choses se passent encore de nos jours.

XX. — Pourquoi le saint ne l’appelle-t-il pas simplement Oppius, mais Agathoppius ? Il faut savoir que le grec était la langue de saint Ignace, et que le mot grec Agathos veut dire bon. Quand donc l’illustre martyr disait : Agathoppius m’accompagne, c’est comme s’il disait : Le bon Oppius m’accompagne. Cette manière d’ajouter au nom de la personne un déterminatif, pour mettre en relief quelqu’une de ses principales qualités, était très commune dans les langues anciennes. Saint Ignace lui-même en est un exemple qui ne saurait venir plus à propos. Son ardent amour de Dieu l’avait fait appeler Theophorus, qui porte Dieu. C’est sous ce nom qu’il était généralement connu. Dans l’interrogatoire qu’il lui fit subir, à Antioche, Trajan ne l’appelle pas autrement.

Dans l’Évangile nous voyons Simon appelé Céphas ou Pierre, à cause de sa fermeté dans la foi ; Jacques et Jean, Boanergès, fils du Tonnerre, à cause de l’impétuosité de leur zèle ; saint Jacques, fils d’Alphée, Oblias, à cause de la sainteté de sa vie. Ainsi de beaucoup d’autres.

XXI. — Cependant Ignace, accompagné de ses deux diacres, et d’une foule de chrétiens de Rome qui étaient venus l’attendre à Ostie, arrive dans la grande Babylone, le dernier jour des fêtes Sigillaires[[345]](#footnote-346), 20 décembre de l’an [110](#ch117c) de Notre-Seigneur, et la onzième année du règne de Trajan. Seul condamné à mort, seul, le vénérable pontife entre dans l’amphithéâtre. Sous les yeux de cent mille spectateurs, ivres de volupté et avides de boire le sang du chef des chrétiens, l’auguste vieillard se met à genoux au milieu de l’arène et, suivant son ardent désir, il est moulu par les dents d’un lion et devient un pain digne de Jésus-Christ : fruméntum Christi sum : déntibus bestiárum molar, ut panis mundus effíciar.

XXII. — Après la mort d’Ignace, que devint son cher diacre Oppius ? Est-il croyable, demande-t-on, que le centurion qui présida au crucifiement du Fils de Dieu, fût encore de ce monde l’an [110](#ch118c) ? Pourquoi non ? En supposant que le centurion du Calvaire ait eu vingt ans à la mort de Notre-Seigneur, l’an 110 il aurait eu quatre-vingt-seize ans : ce qui n’est ni impossible ni invraisemblable.

D’une part, Caïus Oppius, appartenant à une grande famille, et étant fils d’un centurion, pourquoi n’aurait-il pas eu à vingt ans, peut-être plus tôt, le grade qui lui est donné dans l’Évangile ? Dans les nations modernes, combien de fois n’a-t-on pas vu les fils de famille officiers avant l’âge de vingt ans ? D’autre part, les exemples de longévité dans le siècle d’or de l’Église ne sont pas rares.

XXIII. — En voici quelques-uns : saint Siméon, évêque de Jérusalem, avait cent vingt ans lorsqu’il fut martyrisé et l’apôtre saint Jacques quatre-vingt-seize ; saint Jean l’Évangéliste parvint jusqu’à cent ans environ ; Hermas vécut jusqu’au règne d’Antonin ; saint Polycarpe, jusqu’à l’an [140](#ch120c) de Notre-Seigneur ; Quadrat avait vu des malades guéris par Notre-Seigneur et qui vivaient encore sous Trajan. Enfin, saint Ignace lui-même, notre grand martyr, était, au moment de sa mort, dans un âge très avancé.

La Providence a voulu justifier, par l’histoire profane, les affirmations de l’histoire sacrée. Nous avons à cet égard l’irrécusable témoignage de Pline l’Ancien, qui s’exprime ainsi : « Dans le dernier recensement qui a été fait, il y a quatre ans, par les Césars Vespasien père et fils, alors censeurs, on a trouvé un grand nombre d’exemples de longévité. Ne parlons pas de toutes les provinces, mais seulement de la partie de l’Italie située entre les Apennins et le Pô. Parme a donné trois vieillards de cent vingt ans, Brescia un de cent vingt-cinq ; Plaisance un de cent trente ans ; Faenza, une femme de cent trente-deux ans ; Bologne, Lucius Terentius, fils de Marcus, et Rimini Marcus Ponius Claudius et Lucia Tertulla, tous âgés de cent trente-sept ans.

« Dans les environs de Plaisance, la ville de Vilciacium, située sur les collines, a donné six vieillards de cent dix ans ; quatre de cent vingt ; un de cent quarante : Marcus Mutius Galérius Félix, fils de Marcus. Pour ne pas insister plus longtemps sur des faits connus de tout le monde, dans la huitième région de l’Italie, on a recensé cinquante-quatre hommes de cent ans ; cinquante-sept de cent deux ans ; deux de cent vingt-cinq ans ; autant de cent trente-cinq ou cent trente-sept ; et trois de cent quarante ans[[346]](#footnote-347). »

XXIV. — Rien n’est plus certain que ces chiffres, extraits des tables de recensement, sur lesquelles les consuls avaient soin de faire inscrire l’année et le jour de la naissance de chaque citoyen. En présence de ces faits, disons avec Baronius : « Nul n’a le droit de s’étonner si la plupart des apôtres et des hommes apostoliques, qui avaient vu ou pu voir Notre-Seigneur conversant parmi les hommes, ont vécu jusqu’au règne de Trajan et d’Adrien et même au delà. Ainsi le voulut la divine Providence, afin de pourvoir à la défense de l’Église naissante contre les hérésies, en conservant longtemps les témoins qui avaient vu de leurs yeux ce qu’ils affirmaient[[347]](#footnote-348). »

XXV. — Saint Ignace était mort, et mort comme il l’avait désiré. Le peuple romain satisfait avait quitté l’amphithéâtre. Voir entrer dans l’arène un vieillard à cheveux blancs, le chef renommé des chrétiens, amené de six cents lieues, par dix soldats plus cruels que des léopards, pour être broyé sous la dent des lions, fut le spectacle que la cruauté romaine avait savouré avec délices.

Quant à Oppius, après le martyre de son père et de son modèle, il quitta Rome pour retourner en Espagne. Arrivé à Milan, il fut retenu par les chrétiens et, à raison de ses immenses mérites, ordonné évêque de cette ville, où il mourut le 27 septembre, jour auquel l’Église de Milan célèbre sa fête.

Voilà ce qu’un seul homme, mais soldat plus courageux encore de Jésus-Christ que de César, a pu faire pour la gloire de Dieu. Il faut reconnaître que Oppius avait été formé à bonne école, le Calvaire ; le commerce avec saint Jean, avec saint Barnabé et avec saint Ignace d’Antioche, expliquent cet amour intrépide, supérieur à la faiblesse de l’âge, comme à la fatigue du travail et à la crainte des persécutions. Que son exemple nous serve de leçon !

Voir : Onomast. Rom., litt. O ; Cicer., 2 Phillip., n. 11 ; Lucius Dexter, Chronic., an. 34 et 40 ; et Bivarius, ibid. ; Cor. a Lap. in Matth., XXVII, 27 et 65 ; Veget., de Re milit., lib. II, c. II ; S. Hieron., in Matth., XXVI, 53 ; S. Ignat., Epist. ad Trallens., ad Philadelph., ad Smyrn. ; Plin., Hist., lib. VII, c. XLIX ; Baron. an. 76, n. 2 ; Martyrol Rom., 21 septemb. ; Surius, t. III, 15 mart. ; Mombricius. t. I, etc., etc.

## XXXIII. JOSEPH D’ARIMATHIE

I. — Lorsque le soir fut venu, un homme riche d’Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, vint et s’approcha de Pilate, et demanda le corps de Jésus. Alors Pilate ordonna que le corps lui fût rendu. Et Joseph, ayant pris le corps, l’enveloppa dans un linceul blanc, et le plaça dans un sépulcre neuf, qu’il avait fait tailler dans le roc ; et il roula une grande pierre à l’entrée du sépulcre : et il s’en alla[[348]](#footnote-349). »

II. — Au récit de saint Mathieu, les autres évangélistes ajoutent quelques détails qu’il est bon de reproduire. Saint Marc dit : « Joseph d’Arimathie, noble décurion, qui attendait aussi le royaume de Dieu, entra hardiment chez Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Or, Pilate, étonné qu’il fût déjà mort, fit venir le centurion, et lui demanda s’il était déjà mort. Le centenier le lui ayant assuré, il donna le corps à Joseph. Et Joseph, ayant acheté un linceul, descendit Jésus de la croix, l’enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, et roula une pierre à l’entrée du sépulcre[[349]](#footnote-350). »

III. — Saint Luc : « Et voilà qu’un décurion appelé Joseph, comme vertueux et juste, qui n’avait point consenti au dessein des autres, ni à leurs actes, et qui était d’Arimathie, ville de Judée, attendant lui aussi le royaume de Dieu, alla trouver Pilate, et demanda le corps de Jésus. Et, après l’avoir détaché de la croix, il l’enveloppa d’un linceul et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n’avait encore été mis[[350]](#footnote-351). »

IV. — Saint Jean : « Après cela, Joseph d’Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu’il lui permît d’enlever le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc et enleva le corps de Jésus. Et Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, vint aussi, apportant une composition de myrrhe et d’aloès, du poids d’environ cent livres.

« Ils prirent donc le corps de Jésus et l’enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la coutume d’ensevelir parmi les Juifs. Or, il y avait, au lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf, où personne n’avait encore été mis. Comme c’était la veille du sabbat des Juifs, et que ce sépulcre était proche, ils y déposèrent Jésus[[351]](#footnote-352). »

V. — Tous ces détails réunis nous font connaître, admirer et en quelque sorte jalouser l’heureux personnage qui eut l’honneur insigne de donner la sépulture à Notre-Seigneur. Ainsi 1° ce personnage s’appelait Joseph ; 2° il était de la ville d’Arimathie ; 3° il était riche, noble et décurion ; 4° il était vertueux, juste et disciple secret de Notre-Seigneur ; 5° il était plein pour lui d’un courageux dévouement ; 6° en le déposant dans un sépulcre neuf et où personne n’avait encore été mis, il rendait impossible la supposition qu’un autre mort que Notre-Seigneur en fut sorti.

VI. — 1° Ce personnage s’appelait Joseph. Ce nom n’est pas sans mystère. Il veut dire distingué entre tous, soit par la vertu, soit par la grandeur de la mission confiée à celui qui le porte. C’est par Joseph, fils de Jacob, que Dieu voulut sauver son peuple des horreurs de la famine. C’est par Joseph, époux de Marie, que le Fils de Dieu voulut entrer dans le monde et se montrer à l’humanité ; car il ne voulut naître de la sainte Vierge qu’après son mariage avec saint Joseph. C’est par Joseph d’Arimathie qu’il veut sortir du monde et se dérober, dans le sépulcre, aux regards des mortels. Noble mission des trois Joseph.

Comme le premier Joseph fut illustre entre tous, par son amour pour son père et par sa chasteté, ainsi Joseph, époux de Marie, brille par sa virginité, comme un phare lumineux ; et Joseph d’Arimathie, par sa piété filiale envers Notre-Seigneur, le père de son âme. Nobles vertus des trois Joseph !

VII. — 2° Il était d’Arimathie. Cette ville est la même que Ramathaïm-Sophim, patrie de Samuel, le dernier des juges d’Israël. C’est là que les anciens de la nation vinrent le consulter pour lui demander un roi, et qu’il sacra Saul premier roi d’Israël. Située sur les frontières des tribus d’Ephraïm et de Benjamin, non loin de Diospolis, Arimathie couronnait de ses gracieux édifices une montagne à pente douce. Le voyageur qui se rend de Jaffa à Jérusalem trouve sur cette même montagne, au nord-ouest des ruines de l’ancienne Cariathiarim, un pauvre petit village, appelé le village de Saint Samuel. C’est tout ce qui reste d’Arimathie. Partout la désolation a passé sur cette terre, qui a bu le sang du véritable Abel.

VIII. — 3° Il était riche, noble et décurion. Il fallait au moins une de ces trois qualités pour que Joseph d’Arimathie pût accomplir sa mission. Une exécution capitale venait d’avoir lieu. De formidables prodiges l’avaient accompagnée. Toute la ville était dans la stupeur. Pilate lui-même qui, par crainte, avait sacrifié l’innocence, était peu rassuré. Dans de pareilles conjonctures, se présenter hardiment devant le gouverneur romain, s’en faire écouter, obtenir le corps de Notre-Seigneur et l’ensevelir, non dans un sépulcre d’emprunt, mais dans son sépulcre de famille, ne pouvait être que le fait d’un personnage considérable.

IX. — Tel était Joseph d’Arimathie non seulement par sa fortune et sa noblesse, mais encore par sa dignité de décurion. Après la conquête d’une ville, les Romains avaient coutume de la faire administrer par des décurions. Ce que les sénateurs étaient à Rome, les décurions l’étaient dans les municipes. Choisis parmi les citoyens les plus recommandables, ils formaient un corps de dix magistrats appelé cúria decuriónum ou minor senátus, dont les pouvoirs étaient grands. Gouverner les villes alliées sous la dépendance de la métropole, ménager leurs intérêts particuliers, veiller au maintien de leurs coutumes, faire représenter les jeux du cirque et les spectacles, lever les impôts, rendre la justice était dans leurs attributions. Leurs décrets, qui avaient force de loi locale, se trouvent souvent dans les inscriptions anciennes, avec la signature abrégée : Ex DD. Ex decréto decuriónum. Il fallait, surtout dans, les villes importantes, que les décurions jouissent d’une fortune considérable, attendu que leurs fonctions étaient souvent très onéreuses[[352]](#footnote-353).

Bien qu’originaire d’Arimathie, il paraît que Joseph était décurion ou sénateur de Jérusalem, par conséquent membre du Grand Conseil. On l’infère de ce qu’il avait son tombeau de famille à Jérusalem, et de ce qui est dit dans l’Évangile, que dans la condamnation de Notre-Seigneur il n’avait pas voté comme les autres : non consénserat consílio eórum.

X. — 4° Il était vertueux, juste et disciple secret de Notre-Seigneur. Par ces deux mots, vertueux et juste, le Saint-Esprit canonise le noble décurion et nous fait entendre qu’il était un homme accompli. Ce que nous connaissons de sa conduite pendant la Passion justifie un pareil éloge. Au milieu d’un tribunal dont tous les membres demandent avec fureur la mort de l’accusé, avoir seul le courage d’émettre au péril de sa fortune et de sa vie un vote contraire : n’est-ce pas un acte héroïque de justice et de vertu ? Plus puissant que Joseph d’Arimathie, Pilate avait-il eu le même courage ?

Ce courage que tous les siècles ont admiré, le sénateur de Jérusalem le puisait dans sa foi. Jusque là le disciple en secret de N.-S., il comprend qu’il est temps de se manifester. Ainsi commence à s’accomplir la prophétie du divin Maître : « Lorsque je serai élevé de terre, j’attirerai tout à moi. » Ce que le bon larron fait sur le Calvaire, Joseph d’Arimathie le fait dans Jérusalem.

XI. — 5° Il était plein pour le Sauveur d’un courageux dévouement. Voir le Divin Crucifié, descendu de la croix par d’ignobles mains, puis jeté, pèle mêle, avec les autres criminels, dans la vallée des cadavres, voisine du Calvaire, est une pensée qui révolte le noble décurion. À peine il a obtenu le corps de son maître, qu’il ne perd pas un instant.

En toute hâte il retourne sur le Calvaire, et aidé de Nicodème et de quelques amis dévoués, il descend respectueusement de la croix le corps de N.-S. Le temps pressait, le sabbat allait commencer, il fallait achever la sépulture avant que les étoiles parussent au firmament. Grâce à Joseph d’Arimathie, tout fut terminé dans les limites du temps légal.

XII. — 6° En déposant N.-S. dans un sépulcre neuf, et où personne n’avait encore été mis, il rendait impossible la supposition qu’un autre mort que N.-S. en fut sorti. Dieu avait tout ménagé de manière à rendre incontestable la résurrection de son Fils. Nous trouvons d’abord la proximité du tombeau. Les membres du Grand Conseil avaient en général leurs tombeaux à trois quarts de lieue environ de Jérusalem, du côté du nord, où l’on en voit encore aujourd’hui les restes. Par une exception mystérieuse Joseph avait le sien à quelques pas du Calvaire et du lieu où fût plantée la croix. Il le fallait ainsi, pour que N.-S. pût être inhumé avant la fin du jour.

XIII. — Nous trouvons ensuite un sépulcre tout neuf, où personne n’avait encore été mis, et de plus un sépulcre taillé dans le roc : deux conditions qui rendaient toute substitution ou tout enlèvement impossible, surtout après la précaution prise par Joseph de rouler à l’entrée la pierre sépulcrale, appelée Golal. Si on ajoute le linceul de fin lin acheté par Joseph, pour envelopper le corps adorable de l’auguste victime, on voit que rien ne manque à la sépulture respectueuse et régulière de N.-S.

Disons en passant que le linceul s’appelle en latin Sindon, pour marquer qu’il venait de la ville de Sidon, où se fabriquaient avec une rare perfection les étoffes de lin. C’est ainsi que nous disons de la Rouennerie, pour marquer la provenance de certains tissus, très répandus dans le commerce. Est-il besoin de rappeler ici qu’en souvenir de ce linceul du Calvaire le corps de N.-S. est toujours placé, pendant la messe, sur un linge de fin lin appelé corporal ?

XIV. — Tels sont les détails que nous donne l’Évangile sur Joseph d’Arimathie. Mille fois plus illustre que Tobie, le grand ensevelisseur de l’ancien testament, notre admirable décurion est-il tout à coup retombé dans l’oubli des générations chrétiennes ? Sa vie s’est-elle éteinte solitaire dans quelque coin ignoré de la Judée ? Ou bien a-t-il rempli une mission en harmonie avec son courageux amour pour N.-S. et avec les grâces signalées qu’il avait reçues de lui ?

XV. — Joseph d’Arimathie achevait à peine de donner la sépulture à Notre-Seigneur que les princes des prêtres le firent arrêter. Après lui avoir reproché avec amertume les honneurs insolents qu’il venait de rendre à Jésus de Nazareth, ils l’enfermèrent dans un cachot sans fenêtre ni soupirail. Anne et Caïphe, chefs du Sanhédrin, placèrent des gardes à la porte et apposèrent leur sceau sur la clef. Ordre fut donné au grand conseil de se réunir aussitôt après le jour du Sabbat, afin de décider quel genre de punition serait infligé à Joseph d’Arimathie.

Le conseil réuni, Anne et Caïphe ordonnèrent qu’on amenât le prisonnier. On brisa le sceau, on ouvrit la porte : le prisonnier avait disparu. Celui qui bientôt enverra un ange pour briser les chaînes de saint Pierre, prisonnier d’Hérode, et ébranler les fondements de la prison de Philippes, pour rendre saint Paul à la liberté, avait opéré en faveur de son saint ami un miracle semblable.

XVI. — Cependant la haine des Juifs n’était pas éteinte. Après la cruelle persécution dans laquelle périt saint Étienne, Joseph d’Arimathie fut arrêté de nouveau ; et, comme on le trouve dans les manuscrits du Vatican, jeté avec saint Lazare, sainte Marthe, sainte Madeleine et plusieurs des soixante-douze disciples, dans une barque sans rame et sans voile. La pieuse colonie aborda près de Marseille sur les côtes de Provence.

Ce fait si glorieux pour l’Occident et pour la France en particulier a été mis hors de discussion, par le savant auteur des Monuments inédits sur l’apostolat de saint Lazare. La même tradition vaticane, citée par Baronius, ajoute que saint Joseph d’Arimathie partit pour la Grande-Bretagne, dont il fut un des premiers, peut-être le premier apôtre[[353]](#footnote-354).

XVII. — Nous avons dit un des premiers apôtres de l’Angleterre. Il est certain que l’Évangile fut porté dans ce pays, immédiatement après l’ascension de Notre-Seigneur, soit par les apôtres en personne, soit par leurs premiers disciples. Les Pères de l’Église grecque et latine ne permettent pas d’en douter. Citons seulement ici Théodoret. « Nos pêcheurs, dit-il, et nos publicains et notre faiseur de tentes portèrent l’Évangile à toutes les nations. À leur voix, non seulement les Romains et les peuples soumis à leur empire, mais les Scythes, et les Sarmates, et les Indiens, et les Éthiopiens, et les Perses, et les Sères (les Chinois) et les Hyrcaniens, et les Bactriens, et les Bretons, et les Cimbres, et les Germains, en un mot tout le genre humain, reçurent les lois du Crucifié. Ni la force des armes ni la multitude infinie de troupes d’élite, ni la cruauté des Perses, ne furent pour rien dans une pareille victoire : elle fut le résultat de la persuasion et de la sainteté de la loi dont ils étaient les prédicateurs[[354]](#footnote-355). »

Saint Justin, Tertullien, Arnobe, Eusèbe, saint Chrysostome, tiennent le même langage. De peur qu’on ne prenne les habitants de l’Armorique pour les Bretons, saint Chrysostome a soin de dire que l’Évangile fut porté par les apôtres aux îles Britanniques, séparées par l’Océan du reste du monde[[355]](#footnote-356).

XVIII. — Des traditions fort anciennes, répandues en Orient et en Occident, nomment parmi les apôtres de l’Angleterre saint Pierre et saint Joseph d’Arimathie[[356]](#footnote-357).

Quant à saint Pierre, la science profane montre les facilités qui lui étaient offertes pour pénétrer dans ce pays. Au commencement du règne de l’empereur Claude, l’Angleterre tomba au pouvoir des Romains : pour en faire la conquête, on fit arriver d’Orient quatre légions cantonnées en Syrie : la Scythique ; la Victorieuse ; la Pia fidélis ; et la Fulminante. Il y en eut d’autres encore.

XIX. — À l’une de ces légions appartenait le centurion Corneille, en garnison à Césarée, avec qui saint Pierre vint à Rome. Dans cette légion se trouvaient des soldats chrétiens. Soit que le vertueux centurion se fût retiré du service, soit qu’il fût encore sous les drapeaux, il est aisé de comprendre qu’il put procurer à saint Pierre tous les moyens de se rendre en Angleterre avec l’expédition ou immédiatement après[[357]](#footnote-358).

XX. — La mission de Joseph d’Arimathie est prouvée par l’ancienne et constante tradition de l’Angleterre. La voici telle que nous la trouvons écrite, au douzième siècle, par le savant bénédictin anglais, Guillaume de Malmesbury « Après la persécution dans laquelle fut martyrisé saint Étienne, les Scribes et les Pharisiens chassèrent de Jérusalem les disciples du Sauveur. Ceux-ci, conformément aux ordres de la Providence, se dispersèrent dans les différentes parties du monde, afin d’y prêcher l’Évangile. Saint Philippe, comme l’atteste Ferculphe, bénédictin de Luxeuil, parcourut la Gaule, où il fit de nombreuses conversions.

XXI. — « Plein de zèle pour la propagation de la foi, il choisit douze de ses compagnons qu’il envoya en Angleterre. À leur tête était son ami intime, Joseph d’Arimathie, qui ensevelit le Seigneur. Venant donc en Angleterre l’an [63](#ch121c) de l’Incarnation, la quinzième après l’assomption de la Bienheureuse Marie, ils annoncèrent fidèlement la foi de J.-C. Le roi, barbare comme son peuple, entendant des choses si nouvelles et si étranges, ne voulut pas se rendre à leur prédication ni changer les coutumes de ses ancêtres.

XXII. — « Toutefois, comme ils étaient venus de loin et que leur vie était pleine de modestie, le roi leur accorda pour habitation une île située à l’extrémité de son royaume et couverte de forêts et de marécages. Dans ce lieu, les saints bâtirent un oratoire en l’honneur de la Bienheureuse Vierge, continuèrent leur vie de prières et de jeûnes et fécondèrent ainsi la semence évangélique qu’ils avaient déposée dans cette terre lointaine. Nous savons tout cela par les écrits des anciens : hoc… ex scriptis seniórum cognóscimus*[[358]](#footnote-359)*. »

XXIII. — Les anciens ajoutent, ce qui n’est pas invraisemblable, que saint Joseph d’Arimathie avait apporté un des vases dans lesquels il avait épongé le sang de Notre-Seigneur, au moment où il lui donnait la sépulture. Sur ce fait a été bâti le poème, si populaire durant une partie du moyen âge, du Saint Graal. Graal veut dire vase. On suppose que ce saint vase disparut et que le roi Arthur d’Angleterre, avec douze chevaliers, se mit à la recherche de ce précieux monument : ce qui donne lieu à une foule de récits et d’épisodes dont aimait à se nourrir l’imagination de nos aïeux.

XXIV. — Laissons les fictions, et venons à un événement glorieux pour l’Angleterre et qui se rattache à la vie de Joseph d’Arimathie. Le 13 octobre de l’an de grâce [1247](#ch122c) eut lieu, à Londres, une des assemblées les plus solennelles dont la Grande-Bretagne ait été témoin. Autour du roi Henri III étaient réunis les évêques et les nobles du royaume : c’était pour la réception des inestimables reliques dont nous allons parler.

L’évêque de Lincoln parla en ces termes : « Par un glorieux privilège, Joseph d’Arimathie fut choisi pour donner la sépulture au Seigneur. Il descendit respectueusement de la croix son corps tout sanglant avec un linge passé autour du cou et descendant en forme de tablier, afin de ne pas toucher de ses mains nues le corps adorable ; il essuya dévotement les plaies sacrées d’où distillait encore le sang. De la même manière il épongea les ouvertures laissées par les clous aux pieds et aux mains.

XXV. — « Puis, ayant transporté pour l’ensevelir le corps du Seigneur, non loin du Golgotha, au lieu où l’on adore encore le divin sépulcre, il le lava suivant la coutume des Juifs. Il se garda bien de jeter l’eau qui avait servi au lavement et qui était encore mêlée de sang ; mais il la mit respectueusement dans un vase très pur. Il redoubla de respect pour essuyer la plaie du côté, et l’eau dont il fit usage il la recueillit plus soigneusement encore dans un vase précieux qu’il garda comme un trésor inestimable. Fidèlement conservé par les parents et par les amis de saint Joseph, ce dépôt sacré a fini avec le temps par venir aux mains des patriarches de Jérusalem.

XXVI. — « Cette année [1247](#ch123c), le patriarche actuel, craignant, d’une part, les calamités qui menacent la terre sainte[[359]](#footnote-360) ; apprenant, d’autre part, la piété du roi d’Angleterre et la grande religion de son peuple, a résolu de nous envoyer les inestimables reliques. Sur son dessein il a pris l’avis des évêques ses suffragants, des grands maîtres des chevaliers du Temple et des Hospitaliers de saint Jean, ainsi que des plus nobles personnages d’au delà des mers.

« En témoignage de la vérité ils ont apposé leur sceau tant sur la caisse des reliques que sur la lettre de transmission, déclarant que ledit trésor du précieux sang de Notre-Seigneur est envoyé au roi d’Angleterre, Henri III, afin qu’il soit mis en sûreté sous sa protection et reçoive le culte pieux qui lui est dû : le tout sans aucune rétribution, mais par pure libéralité chrétienne. »

XXVII. — Tant qu’elle fût catholique, l’Angleterre se montra jalouse de ses anciennes traditions, et si elle le redevient, il n’est pas douteux qu’elle ne revendique savamment sa glorieuse descendance de saint Joseph d’Arimathie. Au concile de Pise en [1409](#ch124c), de Constance en 1417, et de Sienne en 1424, elle défendit avec chaleur sa noble origine. Dans la trentième session du concile de Constance, fût posée cette question de préséance : an juri et ratióni cónsonum sit æquiparáre regnum Angliæ regno Fránciæ : est-il conforme au droit et à la raison d’égaler le royaume d’Angleterre au royaume de France ?

XXVIII. — Un des orateurs de l’Angleterre se leva, et, en présence du concile, fit la réponse suivante : « Aussitôt après la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Joseph d’Arimathie, le noble décurion qui donna la sépulture au Seigneur, s’empressa de cultiver la vigne sainte. Avec douze compagnons il entra en Angleterre et commença la conversion des habitants. Le roi du pays leur donna douze portions de terre suffisantes pour les nourrir. Ces terres étaient situées dans le diocèse de Bath. Là fut fondée l’antique abbaye de Glastonbury, où la tradition place le tombeau de saint Joseph d’Arimathie. Notre gloire n’est-elle pas égale à celle de la France qui doit la foi à saint Denis[[360]](#footnote-361) ? »

XXIX. — Pour parler de la sorte, et sans réclamation, devant un concile, on conviendra qu’il faut être sûr de ce qu’on dit. À l’appui de ses paroles, l’orateur aurait pu citer les tables de bronze, placées dès la plus haute antiquité dans l’église du couvent de Glastonbury, et sur lesquelles se lisait toute la tradition. Ce précieux monument existait encore au commencement du règne d’Henri VIII, ainsi que l’atteste le Père Good, jésuite, né et élevé à Glastonbury. Encore aujourd’hui les armes de la ville rappellent la tradition[[361]](#footnote-362).

XXX. — L’Angleterre célébrait la fête de saint Joseph d’Arimathie le 23 juillet. C’est à ce jour que la fixe Capegrave, dans la Vie des saints d’Angleterre. Le martyrologe romain, au contraire, la place au 17 mars. D’où vient cette différence ? Nous l’ignorons. Car Baronius lui-même admet, avec la tradition, l’apostolat de saint Joseph d’Arimathie et sa mort dans la Grande-Bretagne. Il s’appuie sur une histoire manuscrite d’Angleterre, conservée au Vatican[[362]](#footnote-363).

Quoi qu’il en soit, grâce à une de ces faveurs si ambitionnées de nos catholiques ancêtres, le chapitre de Saint-Pierre de Rome est en possession d’un bras de saint Joseph d’Arimathie. Il honore ce grand saint par un office du rit double. Le cardinal de Bérulle, fondateur de l’Oratoire de France, avait une telle dévotion pour saint Joseph d’Arimathie, qu’il composa en son honneur un office rapporté par les Bollandistes, et dont l’évêque de Nantes disait : Il respire et il inspire la piété : non solum respirántia pietátem, sed inspirántia.

XXXI. — Terminons cette notice par une réflexion qui sort naturellement de ce qu’on vient de lire. Temps de bonheur et de bon sens, où l’on fonde la préséance des nations, non sur l’étendue du territoire, ni sur le nombre des soldats, ni sur l’abondance des richesses, ni sur les inventions de l’industrie, mais sur la primauté de la foi ! En réalité, avoir été un demi-siècle, un an, un mois, éclairé, avant un autre peuple, des lumières de l’Évangile : c’est-à-dire avoir été un demi-siècle, un an, un mois de moins prosterné devant de honteuses idoles, avoir égorgé moins de victimes humaines, souillé la terre de moins d’abominations, porté moins longtemps les fers de l’esclavage, est un droit d’aînesse et un titre de gloire qu’un peuple sensé revendiquera toujours, parce que toujours il a droit d’en être fier. Puisse l’Angleterre s’en souvenir !

Voir : S. Hier. De locis sanctis ; I Reg. I ; Mgr Mislin, Les lieux saints, t. I, p. 224 ; Cor. a Lap. in Matth., XXVII, 57 ; Paschase Radbert, in Matth., XXVII, 59 ; Gregor. Turon. Hist., lib. I, c. XXI ; Baron. an. 53, n. 5 ; Tacit. Ann., XI, 79 ; Dio, Hist., lib. LV ; Sueton. in Caíum ; Blanchini, Adnot. ad Anastas. biblioth. Vita Petri ; Patrolog., t. CXXVII, p. 1027, 1029, 1101 ; Bolland. Acta SS. Mártii, t. II, p. 507 ; Usserius, Britann. Antiquit., c. I, in-fol., Londíni, 1687 ; Capegravius, Vitæ SS. Angliæ, fol. 176, édit. in-4°, 1500 ; Mamachi, Origin. et antiquit. christ., t. II, lib. II, c. XXIV ; Joséphi ab Arimathia narrátio de duóbus latrónibus qui cum Christo crucifíxi sunt mm. ss. ex bibliothéca ambrosiána mediolan. ; Histoire de S. Joseph d’Arimathie et du Saint Graal, mm. ss. de la Biblioth. nation., fonds Saint-Germain, éd. vélin in-fol., 2 vol. mm. ss. à la bibliothèque de l’Arsenal, Paris ; Robert Parson, De tribus Angliæ conversiónibus, XVIe siècle ; Crabe, Hist. anglic. script., Oxford, 1691, etc., etc.

À la tradition que nous avons suivie, certains critiques opposent le silence de Bède, qui dans son Histoire ecclésiastique d’Angleterre semble dater la prédication de la foi dans la Grande-Bretagne, du milieu du second siècle, vers l’an 161, et dit que le roi Lucius écrivit au pape saint Éleuthère pour lui demander à devenir chrétien.

Mais il faut remarquer 1° que le silence de Bède n’est qu’un argument négatif ; 2° qu’il est nul puisqu’il est en opposition non seulement avec la tradition constante de l’Angleterre, mais encore avec les Pères de l’Église, S. Chrysostome, Théodoret, Arnobe, Prudence, mieux placés que lui pour connaitre les choses de la primitive Église et qui affirment l’apostolicité immédiate de l’Église d’Angleterre ; 3° que les lettres de Lucius prouvent seulement que ce prince désirait devenir chrétien lui-même. Ce qui semble indiquer clairement que le christianisme était déjà connu en Angleterre et le nombre des chrétiens assez considérable pour attirer l’attention du roi et lui donner à réfléchir.

## XXXIV. NICODÈME

I. — Il y avait parmi les pharisiens, dit saint Jean, chapitre III, verset premier, un homme appelé Nicodème, un des premiers entre les Juifs ; il vint de nuit vers Jésus, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu, car nul ne peut faire les prodiges que vous faites, si Dieu n’est avec lui. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu’un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Nicodème lui dit : Comment l’homme peut-il naître une seconde fois quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et renaître.

II. — « Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu’un ne renaît de l’eau et de l’Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est né de l’esprit est esprit. Ne vous étonnez pas que je vous aie dit : Il faut naître de nouveau. L’esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez d’où il vient, ni où il va : il en est ainsi de tout homme qui est né de l’esprit.

III. — « Nicodème lui répondit : Comment cela peut-il se faire ? Quoi ! dit Jésus, vous êtes docteur en Israël, et vous ignorez ces choses ? En vérité, en vérité, je vous déclare que ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu nous le témoignons ; mais vous ne recevez pas notre témoignage. Si je vous ai dit des choses de la terre, et que vous ne croyiez point, comment croiriez-vous si je vous dis des choses du ciel ? »

IV. — Avant de passer à la biographie de Nicodème, il est indispensable d’expliquer quelques paroles de la page qu’on vient de lire, une des plus importantes de l’Évangile. La Sagesse éternelle enseigne à Nicodème le profond mystère de la régénération humaine. Il n’y a que deux hommes dans le monde : le premier et le second Adam. En naissant selon la chair, tous les hommes sont le prolongement du premier Adam : il leur communique sa vie et il vit en eux ; ils sont le sang de son sang, la chair de sa chair, l’os de ses os. Nés d’un père coupable, déshérité de la vie surnaturelle, ils ne reçoivent de lui qu’une vie purement naturelle, incapable de les élever à la possession immédiate de Dieu dans le ciel, but primitif de la création de l’homme.

V. — Pour atteindre ce but, il faut que les hommes retrouvent la vie surnaturelle, communiquée à leur premier père et perdue par sa faute. Retrouver la vie, c’est renaître. L’homme ne peut renaître à la vie surnaturelle qu’en devenant fils du second Adam, principe et père de cette vie. Comme toutes choses naissent de l’eau, dit saint Pierre, c’est dans l’eau vivifiée par le Saint-Esprit, que l’homme renaît à la vie surnaturelle et devient réellement l’enfant de Dieu et le prolongement du second Adam. Entre la naissance naturelle et la renaissance surnaturelle, les rapports de similitude ne peuvent être plus parfaits.

VI. — Quoique docteur en Israël, obligé d’enseigner les autres, Nicodème ne comprend rien à ces mystères. De là l’étrange question qu’il fait à Notre-Seigneur. Avec sa bonté ordinaire le bon Maître lui reproche doucement son ignorance, et lui dit : Ce que je viens de vous exposer de la régénération de l’homme par le baptême a été depuis longtemps prédit par les prophètes. Ézéchiel n’a-t-il pas dit : « Je répandrai sur vous une onde pure et vous serez purifiés de tous vos péchés ; et je vous donnerai un cœur nouveau et un esprit nouveau[[363]](#footnote-364) ? » Pourquoi ignorez-vous ces choses ? C’est que vous ne comprenez que vos lustrations judaïques et vos cérémonies corporelles. Quant aux mystères du Christ et de sa religion, bien que clairement annoncés par les prophètes, vous n’y entendez rien ; mais je vous apprendrai peu à peu à les connaître. Le Sauveur parle de la sorte à Nicodème, non pour le blesser, mais pour former en lui l’humilité, condition nécessaire à l’intelligence de la vérité.

VII. — L’esprit souffle où il veut, dit le Sauveur continuant d’instruire Nicodème, et lui montrant que l’homme doit croire les mystères, bien qu’il ne les comprenne pas. Ni vous, dit-il, quoique maître en Israël, ni nul homme, si savant, si subtil qu’il soit, ne peut, par les seules forces de sa raison, comprendre la naissance de l’homme à la vie surnaturelle, par le baptême. Cette connaissance ne peut venir que des lumières du Saint-Esprit. Vous ne pouvez comprendre les faits les plus vulgaires de l’ordre naturel : comment prétendriez-vous comprendre les profonds mystères de l’ordre surnaturel ? Vous sentez le vent quand il souffle, mais connaissez-vous son chemin ? Savez-vous d’où il vient et où il va ? Il en est de même du Saint-Esprit. Quiconque est baptisé ressent son influence, mais ignore le secret de ses aspirations.

Notre-Seigneur passe une partie de la nuit à instruire Nicodème qui reçoit ses enseignements, nouveaux pour lui, avec une avidité sainte, qu’on serait trop heureux de trouver, au moins quelquefois, dans les auditeurs de la parole divine.

VIII. — Venons maintenant à la biographie de Nicodème. Par sa naissance princière, il appartenait à la première noblesse juive. Renommé par sa science, il était docteur en Israël, neveu du célèbre rabbin Gamaliel, dont il était le disciple, et, comme la plupart des grands personnages de son temps, il faisait profession de la secte des pharisiens. Notre-Seigneur commençait sa prédication et la confirmait par d’éclatants miracles. Ayant été témoin de ceux qu’il fit à Jérusalem, aux environs des fêtes de Pâques, Nicodème voulut s’entretenir particulièrement avec lui.

IX. — Il vint donc, seul, sans suite et sans domestiques, le trouver pendant la nuit. Plusieurs raisons durent l’engager à cacher sa démarche dans les ténèbres : d’une part, la honte ou le respect humain. Qu’aurait-on dit, si on l’avait vu, lui prince du peuple et docteur de la loi, aller trouver le pauvre fils d’un charpentier, pour s’instruire et devenir son disciple ? D’autre part, la crainte de ses confrères les pharisiens. Il n’est pas douteux qu’il aurait encouru leur haine, s’ils avaient connu son action : et la haine des pharisiens était implacable, comme nous verrons bientôt.

X. — Les mêmes raisons, ou peut-être seulement la dernière, engagèrent Nicodème à ne pas se déclarer publiquement disciple du Sauveur et à ne pas se mettre à sa suite. Toutefois, lorsqu’il se présenta des occasions de manifester sa foi et son amour pour le divin Maître, il en profita courageusement. Ainsi, ayant assisté à un conciliabule où les pharisiens complotaient la mort de Notre-Seigneur, il prit hautement sa défense. La tradition ajoute qu’il informa secrètement sainte Madeleine de la conspiration, en lui recommandant de prévenir Notre-Seigneur et de l’engager à s’éloigner de la Judée.

Sainte Madeleine écrivit à Notre-Seigneur ce qu’elle avait appris de Nicodème. Mais déjà le Sauveur, pour déjouer le complot, s’était retiré à Ephrem sur les frontières du désert. Ephrem était une bourgade, éloignée d’environ sept lieues de Jérusalem, confinant au désert de Haï, et non loin du torrent de Carib. C’est là qu’Élie, fuyant la colère de Jézabel, s’était retiré et qu’il fut nourri par les corbeaux, comme saint Paul ermite le fut plus tard dans le désert de la Thébaïde.

XI. — L’Écriture ni la tradition ne nous donnent aucun détail sur Nicodème, pendant la vie publique de Notre-Seigneur. Il n’est pas moins certain que sa fidélité au divin Maître ne se démentit jamais. Nous l’avons vu dénonçant la conspiration déicide des pharisiens, et nous allons le voir publiquement et courageusement dévoué à celui que les apôtres eux-mêmes ont abandonné. Le Sauveur vient d’expirer sur la croix à laquelle les pharisiens l’ont attaché. Tout le Calvaire retentit de leurs blasphèmes et des vociférations sanguinaires de leur implacable haine.

XII. — Qui sera assez courageux pour braver leurs moqueries et s’exposer à leur fureur, en venant rendre les derniers honneurs à leur victime ? Ce sera Nicodème. Alors plus de respect humain, plus de crainte, plus de ténèbres pour cacher sa démarche. Écoutons l’Évangile : « Joseph d’Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, demanda à Pilate qu’il lui permît d’enlever le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Il vint donc et enleva le corps de Jésus. Et Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, vint aussi, apportant une composition de myrrhe et d’aloès, du poids d’environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l’enveloppèrent de linges avec des aromates, selon la coutume d’ensevelir parmi les Juifs[[364]](#footnote-365). »

XIII. — Chacune de ces circonstances veut être expliquée. À cause de leur amertume la myrrhe et l’aloès mêlés ensemble forment une composition excellente pour empêcher la corruption des corps. L’usage en était général dans l’antiquité. Nicodème en apporte une quantité considérable et bien plus que suffisante à un embaumement ordinaire. C’est, d’une part, qu’il était très riche ; et que, d’autre part, plein d’amour et de respect pour Notre-Seigneur, il voulait lui faire un embaumement princier et le mettre en quelque sorte dans un bain de parfums. Le divin corps ainsi embaumé est soigneusement enveloppé de fins linges.

XIV. — Dans ces derniers honneurs rendus au divin Maître, ne paraissent ni les saintes femmes, ni même la Sainte Vierge. Nouvelle circonstance qui achève de nous faire connaître la coutume des Juifs. Chez eux c’étaient les hommes qui ensevelissaient et qui embaumaient les hommes ; et les femmes qui remplissaient les mêmes devoirs à l’égard des femmes. Cela se faisait de la manière suivante : On commençait par fermer les yeux et la bouche du défunt et on les maintenait ainsi au moyen d’une bandelette passée sous le menton et nouée sur la tête. On coupait les cheveux ; on lavait le corps ; on l’oignait avec des parfums et on l’enveloppait de linges : c’est ainsi qu’on le déposait dans le tombeau.

XV. — Dans les principaux détails, le même ensevelissement fut introduit, et il se conserve encore parmi les chrétiens. Quand saint Pierre arriva à Rome, il trouva l’usage atroce de brûler les morts. Afin de rendre les fidèles semblables à Notre-Seigneur non seulement dans sa vie, mais même dans sa sépulture ; de plus, afin de les distinguer des idolâtres, il fit une loi de l’enterrement du Calvaire. De là, l’origine des catacombes romaines, une des merveilles du monde ; de là, pour nous, la certitude qu’elles ne renferment que des chrétiens ; de là, enfin, le respect profond de nos pères pour des corps sanctifiés par les sacrements, temples vivants du Saint-Esprit et destinés à la glorieuse immortalité. Aussi, nous dit Tertullien, nous employons plus de parfums pour embaumer nos frères, que les païens n’en font brûler pour enfumer leurs idoles.

XVI. — Nicodème ne tarda pas à recevoir la récompense du pieux devoir qu’il venait d’accomplir : récompense digne de lui et du divin Maître. Après l’Ascension, ayant reçu le baptême des mains de saint Pierre, les Juifs connurent qu’il était chrétien. Le Sanhédrin surtout ne reculait devant aucune victime pour exterminer les témoins du déicide dont il s’était rendu coupable. Le grand conseil fait saisir Nicodème et on l’excommunie. On confisque ses biens, on le destitue de son principat ; on le roue de coups, on le couvre de plaies, on le laisse à demi mort.

XVII. — Son oncle Gamaliel le recueille, et le transporte hors de la ville, dans sa terre de Caphargamala ; le nourrit, le vêtit, le soigne pendant longtemps, jusqu’à ce qu’il s’endorme dans le Seigneur. Ce que le charitable Nicodème avait fait pour Notre-Seigneur, Gamaliel le fait pour lui : il l’ensevelit dans son sépulcre, où reposait déjà saint Étienne, le premier des martyrs.

Dans la biographie de saint Gamaliel, nous verrons comment leurs corps furent découverts. En attendant, sachons, comme Nicodème, braver courageusement, lorsque le devoir l’exige, les menaces des hommes, leurs persécutions, et la mort même. C’est ainsi que nous serons les vrais disciples de celui qui a dit : « Ne craignez pas ceux qui ne peuvent faire mourir que le corps ; mais craignez celui qui peut perdre le corps et l’âme dans l’enfer. Je vous le dis, c’est celui-là qu’il faut craindre. »

Voir saint Jean Damascène, dans Petr. de Natalib. Calai. SS., lib. IV, c. III ; Martyrol. Rom., 3 août ; Sepp, Vie de N.-S. J.-C., t. I, 298 ; Baron. apud Cor. a Lap. in Matth., XXVII, 59 ; et Cor. a Lapid., ibid., et in Joan. XIX, 30 et seqq., etc., etc.

## XXXV. LES RESSUSCITÉS DU CALVAIRE

I. — Dans son récit de la Passion, saint Matthieu, chapitre XXVII, versets 50-53, rapporte les faits suivants : « Jésus, jetant de nouveau un grand cri, rendit l’esprit. Aussitôt le voile du temple fut déchiré en deux, du haut en bas, par le milieu. Et la terre trembla, et les rochers se fendirent ; et les tombeaux furent ouverts ; et beaucoup de corps des saints qui étaient morts se levèrent, et sortant du tombeau, après sa résurrection, vinrent dans la ville sainte et apparurent à un grand nombre ».

Quelques éclaircissements sur différentes parties de cet Évangile.

II. — Le vendredi saint fut l’image du jugement dernier. Trois croix sont dressées au sommet du Calvaire. À droite est l’humanité pénitente, personnifiée dans le bon larron, à qui le paradis est promis. À gauche, l’humanité impénitente, représentée par le mauvais larron, qui tombe dans l’enfer. Au milieu, est l’homme-Dieu, juge souverain des vivants et des morts, fixant du haut de sa croix, devenue son tribunal, les destinées éternelles des fils d’Adam.

III. — Le vendredi saint est le jour où tout est consommé pour la rédemption du monde, comme le jour du jugement dernier sera le jour de la consommation finale du monde lui-même. Alors, tous les mystères seront mis au jour : plus d’obscurités sur Dieu, sur l’homme, sur le temps et sur l’éternité. Le voile impénétrable qui nous cache toutes ces choses sera déchiré comme le voile du temple, devenu inutile du moment où tous les rites figuratifs de l’ancienne loi faisaient place aux réalités de la nouvelle alliance.

IV. — Le vendredi saint les rochers se fendent, toute la nature est bouleversée : la mort vaincue se voit arracher sa proie. Il en sera de même au jour du jugement. Quelques détails sur le voile déchiré, sur les rochers fendus et sur les morts ressuscités. Confirmés par les faits de l’histoire et par les enseignements de la tradition, ces détails jettent un grand jour sur le récit de l’Évangile, dont ils proclament hautement l’irréprochable véracité.

V. — Nous avons dit déjà que la partie du temple, appelée le Saint des Saints, était fermée par un vaste rideau. Ce rideau n’était ouvert qu’une seule fois chaque année, à la fête des Expiations, lorsque le grand prêtre entrait, et entrait seul, dans le sanctuaire, afin d’intercéder pour lui-même et pour tout le peuple, après l’immolation de la victime.

Ce rideau était fixé à quatre colonnes dorées. Il était long de quarante coudées et large de vingt. Il se trouvait ainsi en rapport avec le Saint des Saints qui avait les mêmes dimensions. Tissu d’or et de pourpre, et orné de broderies et de franges couleur d’hyacinthe, il était partagé en soixante-douze champs ou quartiers. Il avait l’épaisseur de la main et se composait en tout de quatre-vingt-deux myriades de fils. Vingt mille vierges y avaient travaillé pendant une année entière, et il fallait trois cents prêtres pour le lever. Telle est la description que nous en a laissée le rabbin Siméon, fils de Gamaliel.

VI. — C’est dans le sanctuaire, en face du mystérieux et magnifique rideau, qu’avait commencé trente-cinq ans auparavant l’œuvre préparatoire de la Rédemption, lorsque l’ange du Seigneur avait annoncé à Zacharie, pendant le sacrifice du matin, la naissance d’un fils qui devait être le précurseur du Très-Haut. À la fin du grand acte de la Rédemption, un autre prêtre entrait dans le temple pour le sacrifice du soir ; et tandis qu’il se préparait à faire l’encensement et à allumer la lampe, l’ange du Seigneur déchira, sous ses yeux, le rideau du Saint des Saints et lui découvrit le tabernacle. La loi figurative avait cessé.

VII. — Pendant que le voile du temple se déchirait, les rochers du Calvaire se fendaient. Aujourd’hui encore on voit la preuve de cette rupture miraculeuse. Non loin de l’ouverture où la croix fut plantée, commence une fente large et profonde qui descend dans le rocher jusqu’au bas du Calvaire. La tradition affirme que c’est là un des rochers qui se fendirent à la mort de Notre-Seigneur. Comme on sait, rien n’est plus certain que les traditions de Terre Sainte, dont la chaîne n’a jamais été interrompue.

Déjà au quatrième siècle, c’est-à-dire presque aussitôt que les chrétiens furent en possession du Calvaire, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, nous apprend qu’on montrait sur le Calvaire les rochers fendus par la violence du tremblement de terre arrivé à la mort du Sauveur, et il dit ces remarquables paroles : « Si je voulais nier que Jésus-Christ ait été crucifié, cette montagne du Golgotha, sur laquelle nous sommes présentement assemblés, me l’apprendrait[[365]](#footnote-366). »

VIII. — Tous les voyageurs, anciens et modernes, catholiques et protestants, confirment la tradition. De préférence écoutons le protestant Maundrell : « Que le déchirement de ce rocher ait été occasionné par le tremblement de terre qui eut lieu lors de la passion de Notre-Seigneur, il n’y a que la tradition qui le prouve. Mais que ce soit une rupture naturelle et dans laquelle l’art n’est pour rien, c’est ce dont les sens et la raison suffisent pour convaincre quiconque le verra. En effet, ses deux côtés s’adaptent parfaitement l’un à l’autre ; et pourtant cette déchirure fait des circuits tellement compliqués, qu’il serait impossible à l’art de les contrefaire, ni d’y parvenir à l’aide d’aucun instrument. »

Tel est le témoignage d’un témoin non suspect.

IX. — Non seulement la déchirure en question n’est pas faite de main d’homme, elle n’est pas même l’effet d’un tremblement de terre ordinaire. C’est ce que démontre, après un sérieux examen, un gentilhomme anglais, dont voici les paroles, rapportées par Addison. « Ce gentilhomme, homme très estimable, qui avait visité la Palestine, m’a assuré que son compagnon de voyage, déiste plein d’esprit, cherchait, chemin faisant, à tourner en ridicule les récits que les religieux catholiques leur faisaient sur les lieux sacrés. Ce fut dans ces dispositions qu’il alla visiter les fentes du rocher que l’on montre sur le mont Calvaire, comme l’effet d’un tremblement de terre arrivé à la mort de Jésus-Christ, et que l’on voit aujourd’hui renfermé dans le vaste dôme construit par l’empereur Constantin.

X. — « Mais lorsqu’il vint à examiner ces ouvertures avec l’exactitude et la science d’un naturaliste, il dit à son ami : Je commence à être chrétien. J’ai fait, continua-t-il, une longue étude de la physique et des mathématiques, et je suis assuré que les ruptures du rocher n’ont jamais été produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel. Un ébranlement pareil eût, à la vérité, séparé les divers lits dont la masse est composée ; mais c’eût été en suivant les veines qui les distinguent, et en rompant leurs liaisons par les endroits les plus faibles.

XI. — « J’ai observé qu’il en est ainsi dans les rochers que les tremblements de terre ont soulevés, et la raison ne nous apprend rien qui n’y soit conforme. Ici, c’est tout autre chose. Le roc est partagé transversalement ; la rupture croise les veines d’une façon anormale et surnaturelle. Je vois donc clairement et démonstrativement que c’est le pur effet d’un miracle, que ni l’art, ni la nature ne pourraient produire. C’est pourquoi je rends grâce à Dieu de m’avoir conduit ici pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, monument qui met dans un si grand jour la divinité de Jésus-Christ[[366]](#footnote-367). »

XII. — Le pouvoir de l’homme-Dieu expirant sur une croix ne se fit pas seulement sentir à la nature entière, mais encore à la mort dont il brisa les prisons et délivra les captifs. Quand ces captifs revinrent-ils à la vie ? À qui se montrèrent-ils ? Quels sont-ils ? Que sont-ils devenus ?

Quand ces captifs de la mort revinrent-ils à la vie ? Il est certain que Notre-Seigneur, le chef de l’humanité, est ressuscité le premier. De là vient que saint Paul l’appelle le premier-né d’entre les morts : Primogénitus ex mórtuis. Ainsi, aucune résurrection n’eut lieu avant le jour de Pâques. Saint Matthieu le dit en propres termes : « sortant de leurs tombeaux après sa résurrection : exeúntes de monuméntis post resurrectiónem suam. »

Qu’il dut en être ainsi, on le comprend sans peine. Pourquoi ces saints personnages étaient-ils rappelés à la vie ? Pour rendre témoignage de la résurrection de Notre Seigneur. Mais ils ne pouvaient témoigner de ce fait avant qu’il fût accompli. Il est vrai, l’ouverture des tombeaux se fit au moment même où Notre-Seigneur expira. La Providence le permit afin de rendre plus évidente la résurrection de ces morts, qu’on avait pu, pendant deux jours, voir couchés dans leurs tombes. Ils s’en relevèrent, le jour de Pâques, immédiatement après que le nouvel Adam fut sorti de son tombeau, vainqueur de la mort.

XIII. — À qui se montrèrent-ils ? Les tombeaux des Juifs rayonnaient autour de la ville. Donc, le jour de Pâques, alors que Jérusalem était pleine de monde venu de toutes les contrées de l’Orient et de l’Occident, on vit entrer dans la ville et apparaître dans les rues et sur les places, un grand nombre de personnages ressuscités. Tous disaient : « Le Christ est ressuscité et il nous a ressuscités avec lui. Reconnaissez-nous ; nous ne sommes pas des fantômes : voyez et palpez. Croyez donc en lui, adorez-le comme le Fils de Dieu ; aimez-le comme votre Rédempteur, pleurez ce qui vient d’être fait contre lui. »

Qu’on se figure l’impression que durent produire dans les différents quartiers de la ville la présence et le langage de pareils témoins ! Nous disons dans les différents quartiers de la ville, et le texte sacré nous y autorise : venérunt in sanctam civitátem. Il nous apprend encore que ces étranges, mais irrécusables témoins furent vus et entendus, non par quelques personnes seulement, mais par un grand nombre. Et apparuérunt multis.

XIV. — Toutefois, pas plus que Notre-Seigneur ressuscité ne daigna se montrer à toute la race déicide, mais seulement à des témoins choisis ; de même les ressuscités du Calvaire ne furent pas vus de tous indistinctement : cette faveur n’était due ni à ceux qui avaient crucifié le Sauveur, ni à ceux qui avaient nié la résurrection de Lazare ou qui avaient voulu, en faisant mourir Notre-Seigneur, en effacer l’importun souvenir. Mais, en dehors des apôtres et des disciples, beaucoup de Juifs présents à Jérusalem furent favorisés de cette éloquente apparition. Dans les uns la foi prit naissance, dans les autres elle s’affermit, et ce fait, plus étonnant que tous les prodiges, explique les nombreuses conversions du jour de la Pentecôte.

XV. — Quels sont ces captifs de la mort revenus et la vie ? Nombreux furent les ressuscités du Calvaire, nombreux les témoins oculaires et auriculaires de leur résurrection : telle est la vérité évangélique. Mais qui firent ces morts rendus à la vie ? Parmi ces témoins d’outre-tombe, la tradition, consignée dans les écrits des premiers Pères de l’Église, nomme une partie des saints personnages de l’ancien testament qui, soit par les circonstances de leur vie, soit par, l’éclat de leurs vertus, avaient eu des rapports plus marqués avec Notre-Seigneur. Tels sont entre autres : Adam et Ève, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisédech, Josué, Samuel, David, Isaïe et les autres prophètes.

XVI. — À ces témoins des premiers âges, furent ajoutés des contemporains de la génération déicide, tels que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, le bienheureux vieillard Siméon, saint Joseph, le bon larron et d’autres encore. Qu’il dut en être ainsi, on le comprend sans peine. En témoignage de sa divinité, l’auguste victime du Calvaire avait appelé tous les éléments : tous étaient venus et leur déposition était palpable. Les morts eux-mêmes devaient venir, et leur témoignage ne devait pas être moins irrécusable.

XVII. — Pour cela, il ne suffisait pas de venir dire dans Jérusalem : Je suis Adam, je suis Abraham, je suis Noé, je suis Moïse : il fallait le prouver. Le meilleur moyen était que des personnes connues, mortes et enterrées depuis quelques années ou même depuis quelques jours, vinssent pleines de vie et de santé dire à leurs parents et à leurs amis : « Je suis Zacharie, je suis Siméon, je suis Dimas ; je suis votre père, je suis votre frère. Regardez-moi bien, je ne vous trompe pas, ni ne puis vous tromper. Moi, et ceux que vous voyez avec moi sommes bien ce que nous disons, les témoins de la résurrection de Jésus de Nazareth, dont la puissance nous a rappelés à la vie. »

XVIII. — Dans ces conditions, le témoignage ne laissait rien à désirer, et la Sagesse éternelle avait atteint son but. Comme Notre-Seigneur avait toujours donné sa résurrection comme la grande preuve de sa divinité et qu’il était venu pour la faire connaître non seulement aux Juifs, mais au monde entier, on croit qu’un grand nombre de morts ressuscitèrent en dehors de la Palestine. Il convenait d’ailleurs à la libéralité et à la magnificence du noble vainqueur de la mort et de l’enfer, de rentrer dans le ciel accompagné d’un immense et brillant cortège[[367]](#footnote-368).

XIX. — Que sont devenus les ressuscites du Calvaire ? Les glorieux témoins de la divinité de Notre-Seigneur ne firent-ils que passer, sauf à disparaître promptement et à mourir de nouveau ? Le sentiment des plus graves théologiens, fondé sur l’autorité des Pères et même sur la raison, est que ces saints personnages restèrent visiblement sur la terre, jusqu’au jour de l’Ascension, se montrant, comme Notre-Seigneur lui-même, à ceux qui en étaient dignes, téstibus præordinátis, et confirmant par leur miraculeuse présence la divinité du Fils de Dieu et de l’Église qui allait sortir du Cénacle.

XX. — Le jour de l’Ascension ils montèrent au ciel, en corps et en âme, à la suite de leur libérateur, qui les présenta à son Père et aux anges, comme les trophées de sa victoire et les prémices du genre humain régénéré.

Les grands théologiens qui soutiennent cette opinion si consolante et si belle sont entre autres : Bède le Vénérable, saint Anselme, Raban Maur, Paschase Ratbert, Druthmar, Rupert, Cajetan, Jansénius, Denis le Chartreux, Maldonat, Cornélius à Lapide et le célèbre Suarez.

XXI. — Avec celles des Pères, citons quelques-unes de leurs paroles. « Il y a sur la terre, dit saint Épiphane, des reliques des saints, excepté de ceux qui ressuscitèrent et qui sont entrés dans la sainte cité[[368]](#footnote-369). » Né en Palestine, saint Épiphane connaissait mieux que personne ce qui s’était passé à la mort de Notre-Seigneur.

Il faut en dire autant de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem. Dans sa lettre synodale, rapportée et approuvée par le sixième concile œcuménique, le savant prélat s’exprime ainsi : « Après trois jours, Notre-Seigneur sort du tombeau, et avec lui en fait sortir tous les morts ; de la corruption il les conduit à l’immortalité par la résurrection d’entre les morts[[369]](#footnote-370). »

XXII. — Avec lui, et plus explicite encore, nous trouvons le premier historien de l’Église, Eusèbe. « Le corps de Notre-Seigneur est ressuscité, et beaucoup de corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent, et, avec Notre-Seigneur, entrèrent dans la vraie cité céleste[[370]](#footnote-371). »

Saint Anselme, citant le Vénérable Bède qui enseigne que ces saints sont montés au ciel avec Notre-Seigneur, dit : « Il ne faut ajouter aucune créance aux téméraires, qui prétendent que ces saints sont retournés en poussière[[371]](#footnote-372). »

Enfin le grand archevêque de Reims, saint Remi, examinant la question ex professo, conclut en ces termes : « Nous devons donc croire, sans hésiter, que ceux qui ressuscitèrent avec Notre-Seigneur montèrent au ciel avec lui[[372]](#footnote-373). »

XXIII. — La raison elle-même nous y convie. Dans l’ascension glorieuse de ces illustres ressuscités, elle voit de hautes convenances. Qu’était Notre-Seigneur montant au ciel ? L’Écriture nous le représente comme un conquérant qui revient dans son royaume, chargé de riches dépouilles et conduisant, comme le plus beau trophée de son triomphe, une multitude de captifs, délivrés par sa valeur : Ascéndens in altum captívam duxit captivitátem. Puisque lui-même rentrait dans le ciel avec son corps glorieux et immortel, n’était-il pas convenable qu’il y fit entrer avec lui, en corps et en âme, ses principaux amis, ainsi que les miraculeux témoins de sa résurrection, et qu’il les montrât à la cour céleste comme le fruit de sa complète victoire sur la mort ?

XXIV. — D’ailleurs, ne fallait-il pas que ces âmes désormais bienheureuses fussent unies à des corps glorieux et immortels ? Et la place des corps glorieux, n’est-ce pas le ciel ? La raison se refuse à croire que des âmes, jouissant de la vision béatifique, soient associées à des corps mortels et corruptibles, exposées conséquemment à souffrir les intempéries des saisons, toutes les infirmités de la vie présente et, de plus, les douleurs d’une nouvelle mort. Si ces grands saints avaient dû mourir une seconde fois, mieux eût valu pour eux ne pas ressusciter.

Enfin, n’était-il pas convenable que Notre-Seigneur, régnant dans le ciel en corps et en âme, son humanité eut des compagnons de sa gloire, qu’elle vît de ses yeux, avec qui elle pût s’entretenir et ne fût pas solitaire et sans consolations propres à sa nature[[373]](#footnote-374) ?

XXV. — De là nous devons, sans hésiter, conclure avec les saints Pères, et avec les plus grands théologiens, que le sentiment qui place dans le ciel, en corps et en âme, les nombreux ressuscités du Calvaire, est le plus raisonnable, le plus vrai, le mieux fondé en autorité, le plus conforme à la nature des choses, à la bonté de Dieu et aux intérêts de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ[[374]](#footnote-375).

En ce qui nous regarde nous-mêmes, concluons que ce qu’il y a non seulement de plus raisonnable, mais d’uniquement raisonnable, c’est de faire de notre vie la préparation à la mort et à la résurrection glorieuse.

Voir : Sepp, Vie de N.-S. J.-C. ; S. Cyril. Hieros. Catech. 13 ; Mgr Mislin, Les lieux Saints, t. II, c. XX, p. 49 ; Addison, De la relig. chrét., t. II ; Dom Calmet, Dissert. sur la résurr. des SS. Pères, Bible de Vence, t. XX, p. 175, in-8 ; S. Ignat. Epist. ad Magnes., c. IX ; Origen. in Matth. tract. 35, et in Cantic., c. XVI ; Béda, in Matth. XXVII ; Raban Maur., ibid. ; Pasch. Ratbert et Druthmar, in idem ; Rupert. in Joan., lib. VI ; Ruffin. in Exposit. symb. ; Maldonat et Cor. a Lapid. In Matth. XXVI, 52, 53, etc., etc.

# DEUXIÈME SÉRIE

Saint-Pierre en Judée. — L’église d’Antioche.   
Les disciples de Saint-Paul. — Saint-Paul à Jérusalem.   
L’église romaine. — Les successeurs de Saint-Pierre.   
Les apôtres des Gaules.

## AVERTISSEMENT DE L’ÉDITEUR DE L’ANCIENNE ÉDITIONS GAUME & FRÈRES

Le second volume des Biographies évangéliques, que des difficultés imprévues ont longtemps retardé, comprend les Saints Personnages nommés dans les Actes et les Épîtres des Apôtres, c’est-à-dire ceux qui furent leurs disciples, leurs compagnons, ainsi que les Saintes Femmes qui les aidèrent dans leur Apostolat, ou chez qui ils établirent des Églises domestiques.

Quoique généralement moins connus que ceux de l’Évangile, ces Saints ne méritent pas moins notre reconnaissance et notre admiration.

Ils ont victorieusement combattu le paganisme qui nous fait encore la guerre ; c’est pourquoi Mgr Gaume consacra ses dernières années à nous les faire mieux connaître, admirer et imiter.

C’est la pensée dominante de ce volume. Dès que l’occasion s’en présente, elle lui inspire des mots pleins de foi et de vérité, des exhortations touchantes.

Toutefois cette seconde partie, qui sera utile, nous l’espérons, au Clergé et aux fidèles amis de la Sainte Écriture, traite des sujets trop élevés pour des enfants, qui ne connaissent que de nom les Actes et les Épîtres des Apôtres.

Nous avons donc cru devoir renoncer, suivant le conseil qui nous en a été donné par des Ecclésiastiques d’une haute compétence, à éditer dans le petit format in-18 des deux premières séries, la troisième série des Biographies évangéliques. Nous la publions aujourd’hui en entier dans le format in-8°, format de bibliothèque mieux approprié à la catégorie de lecteurs auxquels elle est destinée.

## XXXVI. SAINT ÉTIENNE

I. — En ces jours-là, disent les Actes des Apôtres, chapitre VI, versets 1 à 6, le nombre des disciples croissant, il s’éleva un murmure des Grecs contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution de tous les jours. C’est pourquoi les douze Apôtres, convoquant la multitude des disciples, dirent : « Il n’est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu pour le service des tables. Choisissez donc, frères, sept hommes d’entre vous, d’une probité reconnue, pleins de l’Esprit-Saint et de sagesse, auxquels nous confierons ce ministère. Et nous nous appliquerons à la prière et à la prédication de la parole. »

« Et ce discours plut à toute l’assemblée : et ils élurent Étienne, homme plein de foi et de l’Esprit-Saint, et Philippe, et Prochore, et Nicanor, et Timon, et Parménas, et Nicolas, prosélyte d’Antioche. Ils les conduisirent devant les Apôtres, qui leur imposèrent les mains en priant. »

II. — C’était surtout parmi les pauvres que l’Église de Jérusalem, en ces premiers jours, s’était recrutée. Mais les fidèles qui avaient embrassé le christianisme se trouvaient par là même privés des aumônes qu’ils recevaient des synagogues. Les rivalités qui existaient entre les juifs Grecs d’origine et les Hébreux, dans le sein du mosaïsme, continuèrent même après leur conversion à l’Évangile. Afin de prévenir toutes les réclamations auxquelles donnait lieu la distribution quotidienne des aumônes, les Apôtres choisirent sept diacres, tirés pour la plupart, sans doute, des soixante-douze disciples du Sauveur, et les chargèrent de cette fonction.

III. — Pourquoi sept diacres, et non pas six ou huit ? Le nombre sept est un nombre mystérieux qui revient souvent dans l’Écriture. Comme il y a dans le ciel sept Anges, d’un ordre supérieur, qui assistent au trône de Dieu dont ils sont les principaux ministres, le nombre sept fut choisi par les Apôtres, afin que l’Église militante devînt en cela, comme en tout le reste, l’image de l’Église triomphante.

IV. — En effet, les sept diacres dont la dignité approcha de celle des Apôtres furent leurs premiers ministres. De là vient que, dans l’origine, Rome, fidèle gardienne des symboles chrétiens et des traditions apostoliques, eut sept diacres appelés Régionnaires, chargés entre autres fonctions d’accompagner l’évêque lorsqu’il prêchait, comme témoins de l’orthodoxie de sa doctrine. Avec le temps, le nombre des fidèles ayant augmenté, il fallut aussi augmenter le nombre des diacres.

V. — Saint Étienne, le chef des sept diacres apostoliques, et le premier des martyrs, était un magnifique jeune homme, plein d’ardeur et fort instruit dans les Écritures ; il avait puisé cette précieuse science à l’école du vénérable docteur Gamaliel, où il avait eu pour condisciple Saul, son cousin germain, depuis l’apôtre saint Paul ; saint Barnabé et plusieurs autres. Docile à la grâce, Étienne s’était converti au christianisme, dont il prêchait les salutaires doctrines avec la double éloquence de la parole et des miracles. Il en résulta qu’un grand nombre de prêtres se convertirent, et que le nombre des fidèles augmentait de jour en jour.

VI. — Les succès du jeune prédicateur et la popularité dont il jouissait donnèrent lieu à une violente persécution. Elle fut suscitée par quelques membres de la Synagogue, appelés des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins, des Ciliciens et des Asiatiques. Ces hommes voulurent entrer en dispute avec Étienne, mais ils ne purent résister à la sagesse et à l’Esprit qui parlait par sa bouche.

Il faut savoir qu’il y avait à Jérusalem environ quatre cent quatre-vingts synagogues ou chapelles, où se réunissaient les juifs des différentes parties de la terre venus dans la ville sainte pour les grandes solennités. C’était à peu près comme aujourd’hui encore à Rome. À côté du Vatican, la métropole de la chrétienté, chaque nation a son église ou sa chapelle particulière.

VII. — Les affranchis étaient des juifs romains, dont les ancêtres, emmenés comme esclaves en Italie sous Pompée, avaient été ensuite affranchis par leurs maîtres, et s’étaient établis en grande partie à Rome, où ils obtinrent droit de cité des empereurs Auguste et Tibère. Le juif est une race faite pour dominer. Dans l’antiquité, Joseph, Mardochée, Daniel en sont la preuve ; aujourd’hui même, tout le monde connaît la puissance de l’enfant d’Israël.

À Rome leur nombre s’était tellement accru que plus de huit mille d’entre eux purent se joindre aux députés qui étaient venus de Judée, après la mort d’Hérode, pour demander que son fils Archélaüs fut exclu du trône. Cicéron même atteste la haute influence qu’ils exerçaient dans les assemblées du peuple romain, et il n’ose parler contre eux qu’à voix basse de peur de se compromettre.

VIII. — Les Cyrénéens étaient les descendants des juifs qui avaient été transportés en Égypte et en Lybie par le premier des Ptolémées. Les Alexandrins étaient une partie de ces mêmes juifs qui s’étaient établis à Alexandrie. Ils avaient su gagner la faveur d’Alexandre, et obtenir des rois d’Égypte de grands avantages. Quant aux juifs des provinces de Cilicie et d’Asie, aujourd’hui la Turquie, ils étaient dans une position semblable.

La présence des juifs dans le monde entier, avant l’avènement de Notre-Seigneur, avait une raison providentielle. L’ancien peuple de Dieu devait être le préparateur du nouveau, en faisant connaître aux gentils et le culte figuratif du vrai Dieu et les Saintes Écritures. Malheureusement pour les juifs, la plupart ne comprirent rien à ce conseil de miséricorde et devinrent de sérieux obstacles à l’établissement de l’Évangile. Saint Paul les rencontra dans presque toutes les villes d’Asie, suscitant contre lui des émeutes et le faisant chasser et lapider. Les Actes des Apôtres en donnent de nombreuses preuves.

IX. — Une des premières fut l’opposition opiniâtre qu’ils firent à saint Étienne. Pour le perdre ils ne reculèrent devant aucun moyen. Les uns eurent recours aux faux témoignages, et Saul lui-même oublia les liens du sang. Un jour donc que le jeune diacre prêchait avec son ardeur et ses succès ordinaires, ils se précipitèrent sur lui, l’entraînèrent et l’amenèrent au Sanhédrin, l’accusant d’avoir blasphémé contre Dieu et contre Moïse. Étienne se défendit victorieusement. Après s’être justifié, il attaqua ses ennemis et leur reprocha, ainsi qu’aux juifs en général, leur endurcissement et leur opposition à la vérité, manifestée par tant de miracles.

X. — « Vous avez reçu, ajouta-t-il en terminant son écrasant plaidoyer, vous avez reçu la loi par le ministère des anges, et vous ne l’avez point gardée. » À ces mots, ils furent transportés de rage, et ils grinçaient des dents contre lui. Or, lui, plein du Saint-Esprit et portant ses regards vers le ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus à la droite de Dieu. Alors, élevant la voix et criant, et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent sur lui tous ensemble.

« Et l’entraînant hors de la ville ils le lapidèrent, et les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d’un jeune homme nommé Saul. Et ils lapidaient Étienne, qui priait et disait : « Seigneur Jésus, recevez mon âme. » Et s’étant mis à genoux, il cria d’une voix forte : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Après cette parole il s’endormit dans le Seigneur. Or, Saul avait consenti à la mort d’Étienne. »

XI. — L’illustre diacre fut martyrisé hors de Jérusalem, de peur que la ville ne fût souillée par la mort d’un blasphémateur. La place où on lapidait les criminels était à peu près à deux mille coudées du temple, dans la vallée de Josaphat, intermédiaire entre le mont des Olives et Jérusalem, et au fond de laquelle coule le torrent de Cédron.

Jusqu’à notre époque la place consacrée par le sang de saint Étienne est demeurée en grande vénération, et la porte de Jérusalem, qui ouvre sur cette vallée, est appelée la porte de Saint-Étienne. Pendant l’exécution, la sainte Vierge et saint Jean demeurèrent en prières, sur un fragment de rocher, objet de la vénération particulière des anciens pèlerins. Au lieu même où mourut le jeune martyr, l’impératrice Eudoxie fit construire une splendide basilique. C’est ainsi que le divin Maître procure à ses amis mêmes une gloire temporelle qui brave le cours des siècles.

XII. — Lorsque le jugement était régulier, et non, comme en cette circonstance, tumultueux et désordonné, les juges restaient assemblés dans le tribunal, pendant qu’on emmenait le condamné au supplice. Un homme se tenait sur le seuil de la salle, ayant à la main un mouchoir. Un cavalier stationnait à quelque distance de lui, de sorte néanmoins qu’il pût en être vu. S’il se présentait un homme qui eut quelque chose à dire pour la défense de l’accusé, celui qui était à la porte du tribunal donnait un signal au cavalier, et l’on ramenait le condamné devant les juges. Celui-ci pouvait également, même pendant qu’on le conduisait au supplice, demander un nouvel interrogatoire. Mais s’il ne se présentait plus de témoins en sa faveur, il s’en allait pour la dernière fois.

XIII. — Cependant, pour satisfaire jusqu’au bout au droit de la justice, un crieur public précédait la marche, en criant : « Voici son nom et son crime ; que celui qui veut le défendre se présente. » À dix pas du lieu de l’exécution, on recevait la confession du pauvre pécheur, afin d’assurer le salut de son âme ; car, d’après le Talmud, celui qui avant de mourir confesse ses péchés avec repentance participe à la vie éternelle.

XIV. — Lorsqu’il était arrivé à quatre pas du lieu du supplice, on lui ôtait ses vêtements jusqu’à la ceinture, et on lui donnait à boire le breuvage des suppliciés. Puis, après lui avoir lié les pieds et les mains avec des cordes, on le lapidait. Les exécuteurs de la sentence étaient les témoins à charge.

Voilà pourquoi nous lisons dans les Actes des Apôtres : « Les témoins déposèrent leurs habits aux pieds d’un jeune homme appelé Saul, et ils lapidèrent Étienne : et Saul consentit à son exécution. » Or, Saul était cousin germain de saint Étienne, et son condisciple à l’école de Gamaliel ! Ainsi l’amitié de l’enfance, les liens même du sang disparurent devant le fanatisme du jeune pharisien ! Voilà pourquoi Saul, devenu saint Paul, s’accuse d’avoir été le plus grand des pécheurs.

XV. — Les paroles du texte sacré : Saul consentit à son exécution, signifient que Saul avait voté la mort de saint Étienne, et qu’il assista à son supplice, comme commissaire du Sanhédrin. Telle est la raison pour laquelle les témoins déposèrent leurs vêtements à ses pieds. C’était une manière d’exprimer que c’était de lui, comme représentant du grand conseil, qu’ils tenaient le droit de le lapider. Saul n’était donc pas là en simple spectateur ou pour garder les habits des témoins, ainsi qu’on pourrait le croire. Pourquoi d’ailleurs les aurait-il gardés ? Était-ce pour empêcher qu’on ne les dérobât ? Mais l’exécution se faisait en public, et personne d’ailleurs ne pouvait être bien tenté de voler les habits d’un bourreau.

XVI. — Il est vrai que Saul est appelé adolescent. Si ce mot avait eu chez les juifs la même signification qu’il a chez nous, on ne concevrait guère comment Saul aurait pu siéger parmi les juges de saint Étienne. Mais chez les anciens on était considéré comme adolescent ou jeune homme jusqu’à trente et quelques années. Au reste, ce qui prouve qu’il avait vraiment à cette époque l’âge que la tradition lui donne, c’est que trente-cinq ans plus tard, dans sa lettre à Philémon, il s’appelle vieux ; et qu’au témoignage de saint Chrysostome il fut décapité à l’âge de soixante-huit ans, la treizième année du règne de Néron.

XVII. — La mort du premier martyr dut certainement laisser d’assez profonds souvenirs dans le pays, pour qu’on ne l’oubliât pas. Elle eut donc lieu, d’après la tradition constante de l’Église, le 26 décembre de l’an [33](#ch129c), et la conversion de Paul, le 25 janvier de l’an [34](#ch130c) après Notre-Seigneur. Comme on voit, la prière du saint martyr ne tarda pas à produire son effet, et son sang eut bientôt suscité l’homme qui devait le remplacer.

XVIII. — Deux autres traditions relatives à la mort de saint Étienne sont rapportées, l’une par le vénérable Père Melchior de Helmont, franciscain, et l’autre par saint Augustin. Le premier, qui vivait au commencement du XVIIe siècle, et qui avait longtemps habité Jérusalem, dit qu’on voyait encore de son temps la pierre sur laquelle saint Étienne était, en expirant, tombé à la renverse, et que cette pierre portait la trace de la tête et des épaules du saint martyr : il affirme l’avoir vue. Pourquoi le bon Maître n’aurait-il pas fait, pour glorifier son premier témoin, un miracle semblable à celui qu’il fit lui-même, en laissant imprimée, au sommet du mont des Olives, la trace de ses pieds sur la pierre de laquelle il s’éleva au ciel ?

XIX. — Saint Augustin dit dans un de ses sermons que la pierre qui frappa le coude du martyr fut recueillie par un pieux chrétien et apportée à Ancône, en Italie, où elle a opéré beaucoup de miracles. Le fait est que de temps immémorial la ville célèbre la fête de cette vénérable pierre, le 3 du mois d’août, jour auquel tomba plus tard la fête de l’invention de saint Étienne : de là vient que les deux solennités se font le même jour.

XX. — Ici encore rien d’étonnant. D’une part, il faudrait, déchirer toutes les pages de l’histoire pour nier les miracles opérés par les objets qui ont appartenu aux saints, et même qui ont touché à leurs reliques.

D’autre part, tout le monde sait que depuis le martyre du Sauveur sur le Calvaire, jusqu’au martyre de ses enfants, à Rome, en Orient, en Occident et même aujourd’hui, au Tonkin, en Cochinchine et en Chine, de courageux chrétiens recueillent avec un soin religieux et le sang des martyrs et les instruments de leurs supplices.

XXI. — Ce sang répandu pour Jésus-Christ a une vertu divine qu’il communique aux objets qui l’ont fait couler. La lance qui perça le côté sacré du Sauveur est appelée la sainte Lance et vénérée par l’Église presque à l’égal de la Croix.

Ce culte dû aux reliques des martyrs remonte aux premiers jours du christianisme. Dieu le récompense par les miracles ; souvent même il le provoque par des révélations comme il fit pour saint Étienne et beaucoup d’autres martyrs, ainsi qu’on le verra dans la biographie suivante.

Voir : Baron., an. 34, n. 303 et suiv. ; id., Annotat. ad Martyrol. Rom., 3 aug. ; S. Aug., Serm. 31 de Sanctis et 32 de diversis ; Sepp, Vie de N.-S. J.-C., t. II, c. VI et VII ; Numer. XXIV, 14 ; S. Chrys., Homil. de Princip. app. ; Drach, Harmonie de l’Egl., etc. ; Cor. a Lap. in Act. Ap. c. vi integrum, etc., etc.

## XXXVII. GAMALIEL

I. — En ce temps-là, disent les Actes des Apôtres, une grande persécution s’éleva contre l’Église qui était à Jérusalem ; et tous excepté les Apôtres furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie.

« Cependant des hommes craignant Dieu prirent soin d’Étienne et firent sur lui un grand deuil[[375]](#footnote-376). »

La tradition nous apprend que le chef de ces hommes de Dieu était un pharisien, disciple secret de Notre-Seigneur, un membre du Sanhédrin, un docteur de la loi qui avait été le maître de saint Étienne et de saint Paul ; il s’appelait Gamaliel ; et avant de rapporter ce qu’il fit pour saint Étienne il convient de rappeler comment il avait sauvé la vie aux Apôtres.

II. — C’était donc quelques jours à peine après la Pentecôte ; et le grand conseil des juifs avait fait arrêter les Apôtres et les avait traduits à sa barre pour leur défendre, sous les peines les plus graves, de prêcher au nom de Jésus. Comme toujours, saint Pierre prit la parole, et au nom de ses collègues dont il était le chef, répondit, ainsi que nous le lisons au chapitre V, verset 29, des Actes des Apôtres « Il faut obéir plutôt à Dieu qu’aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez mis à mort en l’attachant à une croix. C’est lui que Dieu a élevé par sa main, comme prince et sauveur, pour apporter le repentir à Israël, et la rémission des péchés. Et nous sommes témoins de ce que nous disons, nous et l’Esprit-Saint, que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent[[376]](#footnote-377). »

III. — « À ces paroles, ils étaient transportés de rage, et délibéraient de les mettre à mort. Or, un des juges, un pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, ordonna qu’on fît sortir les Apôtres un moment. Ensuite il dit : « Hommes d’Israël, prenez bien garde à ce que vous ferez à l’égard de ces hommes, car il y a peu de temps que Théodas parut, se disant un personnage, et environ quatre cents hommes s’unirent à lui ; et il a été tué, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dissipés et détruits.

IV. — « Après lui se leva Judas, Galiléen, aux jours du dénombrement, et il attira une grande multitude après lui ; et celui-là aussi a péri, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dispersés. Et maintenant donc je vous dis : Ne vous mêlez point de ces hommes et laissez-les en liberté : car si cette entreprise ou cette œuvre est des hommes, elle sera détruite ; mais si elle est de Dieu, vous ne pourrez la détruire, et vous seriez en danger de combattre contre Dieu même. »

« Ils acquiescèrent à son avis, et, rappelant les Apôtres, ils leur défendirent, après les avoir fait battre de verges, de parler aucunement au nom de Jésus, et ils les renvoyèrent. »

Les Actes ajoutent que les Apôtres s’en allèrent contents d’avoir souffert. Sur quoi saint Grégoire de Nazianze émet cette belle pensée : « Semblable au fer incandescent qui se durcit sous l’eau froide, l’âme du chrétien devient plus généreuse par les souffrances et s’endurcit aux périls[[377]](#footnote-378).

V. — Le discours de Gamaliel sauva les Apôtres. La peine de mort à laquelle le Sanhédrin voulait les condamner fut changée en celle de la flagellation. Si même les membres du grand conseil avaient été moins aveuglés par la haine, cette dernière peine leur eût été épargnée ; car le raisonnement de Gamaliel était sans réplique. Pour arriver à sa conclusion, et sans avoir l’air de prendre la défense des Apôtres, le vénérable docteur commence par citer des faits récents et connus de tout le monde.

Théodas, dont il rappelle l’exemple, était un imposteur qui se donnait pour un personnage extraordinaire et probablement pour le Messie, libérateur des juifs. À cette époque rien n’était plus facile que de tromper les juifs en leur parlant du Messie. D’une part, ils savaient que le temps de sa venue, prédit par les prophètes, était accompli ; d’autre part, ils voyaient de leurs yeux le sceptre sorti de Juda, ce qui était, d’après la célèbre prophétie de Jacob, le signe certain que le Messie était venu ou qu’il allait venir. Enfin, ils supportaient en frémissant le joug des étrangers.

VI. — De là, le grand nombre de faux Messies qui parurent en ce temps, et qui finirent par entraîner les juifs dans leur guerre désastreuse contre les Romains. Voici ce que l’historien Josèphe nous apprend de ce Théodas : « En Judée parut un imposteur (un charlatan, præstigiátor) qui, persuada à une grande multitude de peuple d’emporter avec eux tout ce qu’ils possédaient et de le suivre jusqu’au Jourdain[[378]](#footnote-379). Se donnant pour un prophète, il leur promettait de séparer d’un seul mot les eaux du Jourdain et ouvrir un facile passage au travers du fleuve. Cette promesse en séduisit un grand nombre. Mais le gouverneur romain Fadus envoya un corps de cavalerie qui tomba à l’improviste sur cette multitude, en tua un grand nombre et fit beaucoup de prisonniers, entre autres Théodas, dont la tête fut apportée à Jérusalem. »

VII. — À cet exemple, Gamaliel ajoute celui de Judas le Galiléen, qui parut à l’époque de la Profession, c’est-à-dire du dénombrement. Afin de se rendre compte des richesses, des forces et du nombre des habitants de l’empire, l’empereur Auguste avait ordonné un dénombrement général. Il avait pour but d’asseoir l’impôt par tête ou la capitation, que nous appelons aujourd’hui l’imposition personnelle. En venant s’inscrire, chaque individu faisait profession d’être sujet de César. En signe de sujétion il payait l’impôt et donnait à César le moyen de connaître ses revenus.

VIII. — Or, les juifs ne supportaient pas cette mesure. Judas leur disait qu’il était indigne que les enfants d’Abraham, les serviteurs du vrai Dieu, libres jusqu’alors, fussent soumis à un prince païen, dont il n’était pas permis, ajoutait-il, de reconnaître l’autorité, en lui payant le tribut. De là naquit une insurrection redoutable, mais qui ne tarda pas à disparaître, anéantie autant par des divisions intestines que par les armes romaines.

IX. — Le prudent Gamaliel conclut en disant que le Conseil doit laisser les Apôtres tranquilles. De deux choses l’une : ou leur entreprise est l’œuvre des hommes, et elle avortera comme les autres ; ou elle est l’œuvre de Dieu. Dans ce cas vous ne pouvez avoir la prétention de la détruire. Le vénérable conseiller savait bien que l’entreprise des Apôtres venait de Dieu ; mais il ne le dit pas ouvertement. S’il l’avait dit, il aurait irrité des juges passionnément hostiles aux Apôtres, et, en manifestant sa foi, perdu sa cause. On voit que le Saint-Esprit dirigea sa langue.

X. — Lorsque Gamaliel prononça son discours, était-il déjà chrétien ? La tradition répond affirmativement. Elle ajoute que les Apôtres lui avaient dit de ne pas se déclarer afin d’être plus utile aux fidèles, en demeurant membre du Sanhédrin, où sa science et sa vertu lui donnaient une grande autorité. Mais le moment ne tarda pas à venir, de montrer ce qu’il était. Maître en Israël, il avait eu pour élèves saint Étienne, saint Barnabé, et saint Paul, qui se félicite d’avoir été à son école. Or, le premier de ces trois illustres disciples, saint Étienne, fut lapidé par les juifs. Sa mort eut un grand éclat dans Jérusalem et devint le signal d’une terrible persécution.

XI. — Comme la mort de Notre-Seigneur avait inspiré un courage héroïque à Nicodème et à Joseph d’Arimathie, la mort de saint Étienne produisit le même effet sur Gamaliel. Sans craindre les conséquences de sa conduite, lui-même se mit à la tête de la sépulture solennelle qui fut donnée à saint Étienne, l’enterra dans son propre tombeau ; et, en récompense de sa courageuse charité, mérita l’honneur de révéler au monde les reliques de l’illustre martyr. Confirmée par les plus éclatants miracles, cette révélation, est un des faits les plus intéressants de l’histoire. Comme elle est peu connue, nous allons la rapporter dans tous ses détails.

XII. — Au commencement du Ve siècle, l’an [415](#ch131c), sous les empereurs Honorius et Théodose, vivait dans une campagne appelée Caphargamala, au territoire de Jérusalem, un saint prêtre nommé Lucien. C’est là que Gamaliel avait son tombeau. Voici de quelle manière il le fit connaître au serviteur de Dieu. Écoutons Lucien lui-même nous le dire avec la candide simplicité d’un saint.

XIII. — « Lucien, qui a besoin de la miséricorde de Dieu et qui est le dernier des hommes, prêtre de l’Église de Dieu, qui est dans la villa de Caphargamala, non loin de Jérusalem, à la sainte Église et à tous les saints qui sont en Jésus-Christ dans l’univers entier : salut dans le Seigneur.

« Voici la vision que Dieu a envoyée trois fois à ma petitesse, touchant les reliques du bienheureux et glorieux protomartyr Étienne, le premier diacre de Jésus-Christ ; de Nicodème dont parle l’Évangile et de Gamaliel, qui est nommé dans les Actes des Apôtres. Aux instantes prières et même par l’ordre du vénérable serviteur de Dieu, mon père, le prêtre Avitus, je me vois obligé, comme un fils obéissant, de dire toute la vérité sans m’excuser, avec une entière bonne foi et en toute simplicité.

XIV. — « Donc un vendredi, troisième jour avant les nones de décembre[[379]](#footnote-380), sous le dixième consulat d’Honorius et le sixième de Théodose, empereurs augustes, la nuit étant venue, je me couchai dans mon lit, près du saint baptistère où j’avais coutume de dormir, afin de garder les choses qui servent au saint ministère. À la troisième heure de la nuit, qui est la première des veilles, je me trouvai comme en extase à demi éveillé, et je vis un vieillard de haute taille, prêtre vénérable, à cheveux blancs, avec une longue barbe, vêtu d’une aube blanche, ornée de perles dorées, et gravées du signe de la croix, et le vieillard vénérable tenait une verge d’or à la main.

XV. — « Il s’approcha et, debout à ma droite, il me toucha de sa baguette, m’appela trois fois par mon nom : « Lucien, Lucien, Lucien ; » et me dit en grec : « Allez dans la ville qu’on appelle Elia[[380]](#footnote-381) et qui est Jérusalem, et vous direz à Jean, qui en est évêque : Combien de temps resterons-nous enfermés, sans que vous nous ouvriez, d’autant que c’est aux jours de votre sacerdoce que nous devons être révélés ? Hâtez-vous de nous faire ouvrir le tombeau où la négligence laisse nos reliques, afin que par nous le Père, le Fils et le Saint-Esprit ouvrent sur le monde la porte de la clémence. Car le monde est menacé de grands maux, à cause de ce qui s’y passe tous les jours. Je ne parle pas tant pour moi que pour les saints qui sont avec moi et qui sont dignes de grands honneurs. »

XVI. — « Et je lui répondis : « Qui êtes-vous, seigneur, et quels sont ceux qui sont avec vous ? » Et il me répondit : « Je suis Gamaliel, qui ai élevé et instruit dans la loi Paul, l’apôtre de Jésus-Christ, à Jérusalem. Celui qui est avec moi, dans la partie orientale du monument, c’est Étienne qui fut lapidé par les juifs et par les princes des prêtres à Jérusalem, pour la foi du Christ, hors de la porte Septentrionale, appelée la porte Ad Cedar. Il resta là exposé un jour et une nuit avec défense de lui donner la sépulture, afin que, suivant l’intention des prêtres impies, son corps fût dévoré par les bêtes. Par la volonté du Seigneur, aucune ne le toucha, ni animal carnassier, ni oiseau, ni chien. Moi Gamaliel, compatissant au ministre du Christ, je m’empressai d’avoir la récompense promise par le Seigneur et une part aux mérites du saint homme de foi.

XVII. — « Pendant la nuit, j’envoyai prévenir tout ce que je pus de religieux chrétiens, fermes dans la foi du Sauveur Jésus, habitant Jérusalem parmi les juifs. Je les encourageai, je leur fournis les choses nécessaires, et leur persuadai d’aller secrètement enlever le corps, de le placer dans ma voiture et de le porter dans ma maison des champs : c’est-à-dire à Caphargamala, ce qui signifie : villa de Gamaliel, distante de vingt milles de Jérusalem. Là je lui fis faire des funérailles qui durèrent soixante-dix jours, et le déposai dans mon sépulcre neuf, dans la tombe orientale. Je donnai ordre à mes gens de fournir à mes dépens tout ce qui serait nécessaire pour les funérailles.

XVIII. — « Dans une autre tombe est placé le seigneur Nicodème, qui vint auprès du Sauveur Jésus pendant la nuit ; qui entendit de sa bouche ces paroles : « Si quelqu’un ne renaît de l’eau et de l’Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume des deux ; » et qui fut baptisé par les disciples du Christ. Ce que les juifs ayant connu, ils le destituèrent de sa charge, l’excommunièrent et l’obligèrent à quitter la ville. Comme il avait souffert persécution pour Jésus-Christ, moi, Gamaliel, je le reçus dans ma villa, je le nourris, je le vêtis jusqu’à la fin de sa vie et l’enterrai auprès du seigneur Étienne.

XIX. — « J’en fis de même pour mon très cher fils Abibon ; qui fut baptisé avec moi par les Apôtres et qui mourut à l’âge de vingt ans : il repose dans la troisième tombe la plus élevée, dans laquelle moi-même j’ai été placé. Quant à ma femme Anna, et à mon fils aîné, Ledemias, n’ayant pas voulu embrasser la foi de Jésus-Christ, ils furent enterrés dans une autre villa appartenant à ma femme et qui porte le nom de Capharsemelia[[381]](#footnote-382). »

« Moi Lucien, humble prêtre, je l’interrogeai, en disant : Où faudra-t-il vous chercher ? » Il me dit : « Au milieu du champ qui est tout près de la villa et qui est appelé Delagabri, ce qui veut dire champ des hommes de Dieu. »

XX. — « Et je m’éveillai et je priai le Seigneur, disant : « Seigneur Jésus-Christ, si cette visite vient de vous, et n’est pas une illusion, faites qu’elle m’apparaisse une seconde et une troisième fois, quand vous voudrez et comme vous voudrez. « Je commençai à jeûner d’un jeûne rigoureux, jusqu’au vendredi de la semaine suivante. Le seigneur Gamaliel m’apparut une seconde fois dans la même forme et avec les mêmes vêtements que dans la dernière vision, en me disant : « Pourquoi avez-vous négligé d’aller trouver le saint évêque Jean et de lui dire ce qui vous est arrivé ? » Je lui répondis : « Je me suis gardé, seigneur, d’aller et de parler aussitôt après la première vision, dans la crainte d’être pris pour un imposteur, mais j’ai demandé au Seigneur, si vous venez de sa part, que vous m’apparaissiez une seconde et une troisième fois. »

XXI. — « Il me dit : « Soyez en paix, soyez en paix. » Et il ajouta : « Puisque vous vous êtes informé des reliques de chacun, afin de savoir comment et où elles sont placées, écoutez-moi et faites bien attention à ce que je vais vous montrer. » Et je lui répondis : « Oui, seigneur. » Et il me présenta quatre vases : trois d’or et un d’argent. Trois étaient pleins de roses, deux de roses blanches et le troisième de roses rouges couleur de sang. Le quatrième vase, qui était d’argent, était plein de safran odoriférant : il les plaça devant moi. Et je lui dis : « Seigneur, quelles sont ces choses ? » Et il me répondit : « Ce sont nos reliques.

XXII. — « Celui qui a les roses rouges ; c’est le seigneur Étienne ; il est placé à droite du côté de l’Orient, en entrant dans le sépulcre. Le second vase, c’est le seigneur Nicodème : il est placé en face de la porte. Le troisième, c’est moi-même. Le quatrième, qui est d’argent, c’est mon fils Abibon, qui est sorti de ce monde sans avoir souillé la robe de son innocence. C’est pour cela qu’il vous est montré sous la forme d’un vase d’argent. Ne vous apercevez-vous pas que le safran qu’il contient répand un excellent parfum ? Sa tombe, placée dans la partie supérieure du sépulcre, est jointe à la mienne, comme étant inséparables. » À ces mots, il disparut de nouveau. »

XXIII. — On voit que le saint prêtre ne croit pas facilement. Suivant la recommandation du divin Maître, à la simplicité de la colombe il joint la prudence du serpent : c’est un beau type.

Il continue : « Lorsque je fus éveillé, je rendis grâce au Dieu tout-puissant, et je me remis à jeûner jusqu’à la troisième révélation. Or, dans la troisième semaine, au même jour et à la même heure, parut le même personnage, mais avec un air menaçant et courroucé, et il me dit : « Pourquoi n’avez-vous pas obéi et n’êtes-vous pas allé rapporter à l’évêque Jean ce qui vous a été dit et montré ? Quelle excuse aurez-vous devant Dieu, et quel pardon de ce mépris pourrez-vous espérer au jour du jugement ? Est-ce que vous ne voyez pas quelle grande sécheresse et quelles calamités désolent le monde entier ? et vous négligez d’agir ! Ne savez-vous pas qu’il y a dans le désert beaucoup de personnages meilleurs que vous ? Et nous les avons laissés de côté, parce que nous voulons être révélés par vous ? Levez-vous donc et allez, et dites à l’évêque de nous ouvrir, de faire ici un lieu de prières, afin que par notre intercession le Seigneur ait pitié de son peuple. »

XXIV. — « Je l’écoutai sans ouvrir la bouche, et, quand il eut fini de parler, je lui dis : « Je n’ai pas été négligent, mon seigneur, mais j’attendais votre troisième visite ; maintenant dès demain j’irai et je dirai tout ce que vous m’avez confié. » Lorsque je fus éveillé, je bénis le Seigneur et m’acheminai vers la ville pour aller trouver le saint évêque Jean, à qui je fis part de tout ce qui m’était arrivé. Mon récit le fit pleurer de joie, et il s’écria : « Béni soit le Seigneur Jésus, fils du Dieu vivant. Si, comme vous le dites, mon très cher, les choses sont telles que vous les rapportez et si c’est une révélation divine, il me faut faire transporter ici le bienheureux Étienne, protomartyr et archidiacre du Christ, qui le premier combattit contre les juifs les combats du Seigneur ; qui, encore sur la terre, vit Dieu dans sa majesté, et le Fils de l’homme à sa droite, et lui-même apparut comme un ange au milieu du Sanhédrin.

XXV. — « Allez, ajouta le saint évêque, creusez dans le monticule qui est au milieu du champ, et si vous trouvez, avertissez-moi. « Je lui dis : J’ai parcouru le champ et j’ai vu, au milieu, un monceau de pierres, où j’ai supposé qu’ils étaient. — Je vous l’ai déjà dit, continua l’évêque, allez et creusez ; et si vous trouvez, restez à la garde du lieu, faites-moi prévenir par un diacre, afin que j’aille moi-même[[382]](#footnote-383). »

XXVI. — De retour à la villa, j’envoyai prévenir tous les habitants de se lever de bonne heure et de venir creuser le monticule. Or, pendant la même nuit, le seigneur Gamaliel apparut, dans la même forme qu’à moi, à un saint religieux nommé Nygétius et lui dit : « Allez dire au prêtre Lucien : C’est en vain que vous creusez le monticule. Ce n’est pas là que nous sommes maintenant. Nous y fumes déposés au moment des funérailles, suivant la coutume des anciens ; c’est en témoignage de ce fait que le monticule a été formé, mais cherchez-nous dans un autre endroit appelé en syriaque Dabatalia, ce qui veut dire le lieu des hommes forts. »

XXVII. — « De grand matin m’étant levé pour le chant des hymnes, je trouvai le religieux prêchant à tous les frères. Le chant fini, je me mis à dire : « Allons creuser le monticule. » Quelques-uns me répondirent : « Écoutez d’abord ce que dit Nygétius. » L’ayant appelé, je lui demandai ce qu’il avait vu, il me répondit qu’il avait vu le seigneur Gamaliel, tel que je l’avais vu moi-même, et qu’il avait aperçu du côté du levant un champ, où se trouvait un monument négligé à moitié ruiné, dans lequel il avait vu trois lits d’or, dont l’un plus haut que les autres contenait deux personnes, un vieillard et un jeune homme, les deux autres n’en contenaient qu’une.

« Celui qui était dans le grand lit le plus élevé me dit : Allez dire au prêtre Lucien : Ce champ nous a appartenu. Si donc vous voulez trouver le Grand et le Juste (saint Étienne), il est placé à l’Orient. » Et moi Lucien, entendant ces choses de la bouche du religieux, je louai Dieu, parce qu’il s’était trouvé un autre témoin de la révélation.

XXVIII. — « Nous allâmes donc au petit monticule, que nous creusâmes sans rien trouver : nous nous rendîmes au monument désigné à Nygétius pendant la nuit. L’ayant creusé, nous y trouvâmes trois tombes, ainsi qu’elles m’avaient été représentées sous la forme de trois vases. À une certaine profondeur, nous découvrîmes une pierre, sur laquelle était gravée en très grands caractères l’inscription suivante : CELIEL, ce qui veut dire serviteur de Dieu, et APAAN, DARDAN, ce qui signifie Nicodème et Gamaliel. Telle est l’explication qui en fut donnée en ma présence par le saint évêque Jean.

XXIX. — « Sur-le-champ j’envoyai informer de notre découverte l’évêque qui était au synode de Lydda. Il prit avec lui deux autres évêques, Éleuthère de Sébaste et Éleuthère de Jéricho, qui se rendirent sur les lieux. À peine eurent-ils ouvert la tombe de saint Étienne, que la terre trembla, et qu’il s’exhala une odeur si suave, que nul d’entre les hommes ne se souvient d’en avoir jamais senti une pareille : c’est au point que nous nous croyions au milieu des délices du paradis. Une grande multitude était avec nous, entre autres beaucoup de malades atteints de différentes infirmités. Sur-le-champ, par l’odeur de ce céleste parfum, soixante-treize personnes furent guéries : les unes de la goutte, les autres de l’épilepsie, les autres de fièvres opiniâtres ; des possédés furent délivrés ; et il y eut beaucoup d’autres guérisons qu’il serait trop long de raconter.

XXX. — « Après avoir baisé les saintes reliques, les évêques les renfermèrent, et au chant des hymnes et des cantiques portèrent les reliques du bienheureux Étienne à la sainte église de Sion, dont il fut archidiacre. Ils nous laissèrent quelques parcelles de ses ossements ; mais nous conservâmes, comme d’immenses reliques, la terre et la poussière où sa chair avait été consumée.

« Les reliques du saint martyr furent transférées le 7 des calendes de janvier (25 décembre [415](#ch132c)), au moment où régnait une sécheresse désastreuse. Mais à l’heure même il tomba une grande pluie dont la terre fut abondamment abreuvée. Et tous les habitants glorifièrent le Seigneur dans son illustre martyr, et aussi en reconnaissance de la bonté avec laquelle il avait ouvert, en faveur du monde en péril, le trésor de sa paternelle miséricorde, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne aux siècles des siècles. Amen. »

XXXI. — Le cardinal Baronius fait suivre cette belle lettre des réflexions suivantes : « Voyez par combien de témoins fut attestée l’invention des reliques du premier martyr : à la mort de Notre-Seigneur, toutes les créatures s’unirent pour attester sa divinité, avec la même unanimité elles rendirent un semblable témoignage à son premier témoin. Toutes proclament la sainteté et l’identité de ses reliques.

« Gamaliel l’affirme en apparaissant à deux témoins, Lucien et Nygétius, ce qui, suivant la parole de l’Évangile, suffit pour donner la certitude d’un fait. La terre l’affirme en tremblant jusque dans ses profondeurs. Le ciel l’affirme en donnant tout à coup une pluie inespérée et vainement demandée depuis longtemps. Les hommes l’affirment, dans la personne de soixante-treize malades de tout genre subitement guéris. Les démons l’affirment, forcés de quitter en hurlant les corps qu’ils possèdent. »

XXXII. — Cependant, si nombreux et si éclatants qu’ils soient, tous ces miracles sont peu et même, rien, comparés à ceux qu’ont opérés en Occident les reliques du bienheureux protomartyr[[383]](#footnote-384). Ils eurent lieu par un de ces profonds conseils de la Providence qui fait chaque chose en son temps. C’était l’époque où la foi de plusieurs s’affaiblissait, attaquée par les blasphèmes des païens. « Votre religion, disaient-ils, ne peut être bonne, puisque c’est sous son règne que le monde est accablé de calamités et que Rome elle-même a été prise par les Barbares ; tandis qu’au temps où elle adorait les dieux, elle vivait tranquille et commandait aux Barbares. »

XXXIII. — Tout à coup, un peu de poussière, quelques ossements d’un seul chrétien, mort depuis près de quatre cents ans, opèrent tant de miracles qu’ils suffiraient à eux seuls, à défaut de toute autre preuve, pour affermir la foi des chrétiens chancelants et pour convertir au christianisme tous les païens non obstinés. Ce nouveau genre de combat, Jésus-Christ l’a toujours employé pour confondre ses ennemis.

Gloire donc et amour au divin Rédempteur du monde, qui, pour la conservation de la foi, a voulu que dans tous les siècles on suivit l’Église catholique, son incorruptible épouse, à la trace de son sang et à l’éclat des miracles.

Voir : Actes des Apôtres, c. V, 29 et suiv. : Cor. a Lap., ibid. ; et in Math. XXVII, 59 ; Joseph, Antiquit., lib. XX, c. ii ; S. Greg. Nazianz. Orat. XXV ; Petrus Equilin. Catalog. SS., lib. IV, c. III ; Metaphrast. die 2 aug. ; Lipom., t. VI ; Surius, Vit. SS., t. IV ; Bar., an. 34, n. 277, 280, 324 ; et an. 145, n. 318 ; an. 416, n. 16, 30, etc., etc.

## XXXVIII. ANANIE

I. — C’était l’an [35](#ch133c) de Notre-Seigneur, peu de temps après le martyre de saint Étienne. Le sang de l’illustre diacre n’avait pu éteindre la haine qui brûlait au cœur de Saul, son cousin, contre le christianisme naissant. Voici, en effet, ce qui est écrit, et ce que tous les siècles lisent au chapitre huitième, verset premier, des Actes des Apôtres :

« Saul, respirant encore la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand prêtre et lui demanda des lettres pour des synagogues de Damas, afin que s’il trouvait quelques hommes ou quelques femmes de cette religion, il les amenât prisonniers à Jérusalem. Et comme il était en chemin et qu’il approchait de Damas, soudain une lumière du ciel l’environna, et, tombant à terre, il entendit une voix du ciel qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes ; il t’est dur de regimber contre l’aiguillon. Tremblant et effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Et le Seigneur dit : Lève-toi, et entre dans la ville ; on te dira là ce qu’il faut que tu fasses.

II. — « Et Saul se leva de terre, et, ouvrant les yeux, il ne voyait point. Ses compagnons le prirent par la main et le conduisirent à Damas. Et il y fut trois jours sans voir, sans boire et sans manger. Or, il y avait à Damas un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie ! Et il répondit : Me voici, Seigneur.

« Le Seigneur lui dit : Levez-vous, et allez dans la rue appelée la rue Droite, et cherchez dans la maison de Jude un nommé Saul de Tarse ; car il prie… Et Ananie s’en alla, et entra dans la maison, et lui imposant les mains, dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui s’est fait voir à vous dans le chemin par où vous veniez, m’a envoyé afin de vous rendre la vue et que vous soyez rempli du Saint-Esprit.

« Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue ; et, se levant, il fut baptisé. Et lorsqu’il eut pris de la nourriture, il fut fortifié, et il demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas. Et aussitôt il prêcha dans les synagogues que Jésus était le Fils de Dieu. »

III. — Le loup changé en agneau ; de persécuteur acharné de l’Église, Saul devenu en un clin d’œil l’apôtre intrépide de cette même Église qu’il combattait à outrance : tel est le miracle qui brille parmi les miracles comme le soleil parmi les astres du firmament. Cet événement à jamais mémorable s’accomplit sur la route de Jérusalem à Damas. La chute de saint Paul eut lieu sur le chemin même qu’il parcourait à cheval.

IV. — Ce lieu est à dix minutes environ de la ville du côté de la porte actuelle du Midi. Il est maintenant occupé par le cimetière des chrétiens. Autrefois on y avait construit une église, il n’en reste plus qu’une douzaine de tronçons de colonnes, tous couchés dans le même sens. Ce lieu, qui est à côté de la route, est un peu élevé. Les chrétiens s’y rendent chaque année processionnellement, le jour de la conversion de saint Paul. De là, Saul entra dans la ville et alla dans la rue appelée alors la rue Droite, et aujourd’hui Saltanat, ou rue Impériale.

V. — Maintenant que nous connaissons le lieu où fut terrassé le grand persécuteur du Sauveur Jésus, il reste à donner une idée de la ville où, devenu l’apôtre des nations, Paul fut baptisé. Damas est une des plus anciennes villes du monde, puisqu’elle est déjà nommée dans la Genèse. Cent fois il en est fait mention, aussi bien dans l’histoire sainte que dans l’histoire profane. Elle appartint successivement aux rois de Perse, à ceux de Syrie, aux Romains, aux Arabes et aux croisés.

Longtemps elle fut célèbre par ses fabriques d’armes blanches et d’acier, appelées damas. Bâtie sur le fleuve Barady, Damas est appelée par les Turcs Demecbo. Avec ses vieilles murailles, ses tours, son château fort, et surtout grâce au paysage au milieu duquel elle est assise, Damas offre un coup d’œil ravissant au voyageur.

VI. — Damas est la seconde ville sainte des mahométans. Chaque année, les caravanes pour la Mecque s’y réunissent au nombre de cinquante mille pèlerins. Jusqu’à ces derniers temps, un chrétien ne pouvait entrer à cheval dans la ville. « Il ne convient pas, disaient les musulmans, qu’un giaour soit plus haut que nous. — Eh bien, répondit Ibrahim pacha, montez sur des chameaux. »

VII. — Paul s’était donc rendu chez Ananie, de qui il reçut le baptême ; il avait alors trente-quatre ans, et c’était la seconde année après la mort de Notre-Seigneur. En sorte qu’il avait persécuté l’Église environ dix-huit mois. En expiation, Ananie lui prédit tout ce qu’il aurait à souffrir pendant son apostolat qui fut d’environ trente-quatre ans. Quant à Ananie, le saint prêtre, il ne fût pas lui-même exempt de persécutions.

VIII. — Voici ce qu’on lit dans le Martyrologe romain, au 25 janvier : « À Damas, naissance de saint Ananie, qui baptisa saint Paul. Après avoir prêché l’Évangile à Damas, à Éleuthéropolis et ailleurs, il fut, sous le juge Lucilius, meurtri et déchiré à coups de nerfs de bœuf ; et enfin, accablé de pierres, il consomma son martyre. »

IX. — Quelle belle expression : il consomma son martyre ! Martyre veut dire témoignage. Ainsi consommer son martyre, c’est consommer son témoignage, le rendre parfait, authentique et irrévocable, en apposant au bas une signature de sang.

X. — La tradition de l’Église orientale nous a conservé d’intéressants détails sur le martyre de saint Ananie. Un monument primitif nous apprend que cet homme vénérable, comme parle saint Augustin, d’une grande vertu, d’une vie irréprochable, et à qui tous les juifs eux-mêmes rendaient un excellent témoignage, allait prêcher l’Évangile en divers lieux de la Palestine et de la Syrie. Il jetait le filet de la parole divine, et amenait un grand nombre de personnes à la connaissance du vrai Dieu et de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ[[384]](#footnote-385). Pendant qu’il s’occupait ainsi de l’œuvre du Seigneur, il fut saisi par les agents du gouverneur de la Judée, Licinius, ou plutôt Lucilius Bassus.

XI. — Ce Lucilius était l’ennemi mortel non seulement des juifs, dont il fit massacrer trois mille dans le bois de Jardes, où ils s’étaient réfugiés, mais encore des chrétiens qu’il confondait avec les juifs. Contre nos pères, il décrétait, dans toutes les parties de son gouvernement, des édits, afin de contraindre les fidèles à sacrifier aux démons, ou de les livrer aux plus cruels supplices, aux bûchers, aux bêtes, à la mer et à divers autres genres de tourments. Lucilius présidait aux spectacles du cirque, lorsque ses satellites lui amenèrent leur vénérable prisonnier. À la vue d’Ananie, il fut pris d’un sentiment d’admiration. Silencieux, il considérait cette figure resplendissante d’un éclat surhumain, ce maintien grave et naturel, reflet de mœurs pures et saintes, cette bouche d’où coulaient des flots de grâce et d’éloquence.

XII. — Maîtrisé par cette impression avantageuse, il prend le masque de la bienveillance, et sous des dehors de mansuétude il cache sa férocité naturelle. « Croyez-moi, dit-il à Ananie. Croyez celui qui désire votre bien : embrassez le culte de nos dieux, et renoncez au Crucifié que vous prêchez. Ne faites pas que cette belle et noble physionomie que vous avez soit défigurée par les supplices.

« — J’adore le vrai Dieu, répondit Ananie ; lui seul est l’objet de mon culte ; rien au monde ne m’est aussi cher que lui. J’ai été son ministre en rendant la vue à Paul, afin qu’il vit dans quel abîme d’ignorance il était plongé, et comment, par la foi de Jésus de Nazareth, il parvenait à la connaissance de la vérité. »

XIII. — Lucilius reprit : « Confiant dans votre force, vous semblez vouloir braver les supplices. Votre sagesse s’est changée en folie. » Le docteur de la vérité leva alors les yeux et les mains au ciel et dit « Seigneur Jésus, Dieu tout-puissant, que mon ennemi ne me prenne pas dans ses filets. Mais qu’il me soit donné de souffrir pour vous, que je puisse obtenir la grâce qui à été accordée à Paul. »

Telles étaient les paroles qu’Ananie adressait au Seigneur : Mais sa prière fut accueillie par des coups rudement appliqués sur ses épaules nues. « Obéissez aux ordres du gouverneur ! criaient les satellites. Sacrifiez à nos dieux puissants. » Ananie remuait alors les lèvres sans exprimer hautement ses prières.

XIV. — Le saint se montrant supérieur aux tourments, on les suspendit ; et le renard, je veux dire le juge, eut de nouveau recours aux caresses : « Maintenant du moins, dit-il au martyr de Jésus-Christ, rentrez en vous-même, épargnez votre vie ; car de plus grands supplices vous attendent. J’en jure par les dieux ! »

Mais Ananie méprisa hautement les menaces du gouverneur et lui dit : « Jamais je ne sacrifierai aux démons ; au contraire, je donnerai tous mes soins pour convertir le plus grand nombre possible de personnes à la foi de Jésus-Christ. Ne rougissez-vous pas, malheureux ! de recourir tantôt à la force brutale, tantôt à la perfidie des caresses afin de me séduire, comme on ferait à l’égard d’un enfant craintif et délicat ? »

XV. — À ce langage, Lucilius, outré de colère, ordonne qu’on dépouille le saint prêtre de ses vêtements ; qu’on le déchire avec des ongles de fer, et qu’on le brûle avec des torches ardentes. Mais le martyr ne faisait pas plus attention à ces supplices, que si c’eût été un autre qui les eût éprouvés. Cette tranquillité ne faisait qu’augmenter la fureur du tyran. « Jusques à quand, s’écria-t-il, refuserez-vous d’obéir aux décrets des empereurs, et refuserez-vous d’honorer les dieux qu’ils adorent ? »

XVI. — « — Pourquoi, répliqua le martyr, m’obligez-vous de redire les mêmes choses à chaque instant, comme font ceux qui répètent un refrain dans les concerts de musique ? Sachez donc, et sachez-le bien : rien au monde ne m’ébranlera, ni vos supplices, ni vos présents, ni quoi que ce soit. Je déplore souverainement votre sort ; non seulement vous vous perdez, vous êtes encore un sujet de ruine pour plusieurs, soit en les invitant, soit en les contraignant à adorer les idoles. Comment ne savez-vous pas que vos dieux ne sont que de l’airain, du bois, de la pierre façonnée par la main de l’homme ? N’est-il pas absurde que l’ouvrier adore l’ouvrage de ses mains, lui offre des prières et lui demande des faveurs ? »

XVII. — À ces mots, Lucilius entre dans une sorte de rage satanique, et se voyant incapable de lutter avec l’athlète du Christ, il ordonne qu’il soit lapidé hors de la ville. En allant au supplice, le martyr du Sauveur Jésus prononça ces paroles contre les faux dieux : « Que les dieux qui n’ont point créé le ciel et la terre périssent ! » Lorsqu’il fut arrivé au lieu de l’exécution, et que déjà il recevait une grêle de pierres, le vénérable prêtre éleva les mains au ciel et dit : « Ô Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs, recevez le sacrifice que je vous fais de ma vie ; c’est pour vous rendre témoignage que je suis maintenant lapidé. »

XVIII. — En même temps, il alla près de Jésus-Christ, dans le royaume éternel, recevoir la couronne qui lui était préparée. C’était le premier jour du mois d’octobre, vers l’an [70](#ch134c) de Jésus-Christ. C’est le 1er octobre que l’Église orientale célèbre la fête de saint Ananie, tandis que l’Église latine l’a fixée au 25 janvier. Après le départ des licteurs, des disciples allèrent enlever le corps du bienheureux Ananie, lui rendirent de grands honneurs, et l’ensevelirent dans un héritage paternel, situé au pays de Damas, rendant gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit, à cette unique et indivisible Trinité, à qui soient l’honneur et l’empire, la majesté et la magnificence, maintenant et dans tous les siècles ! Amen.

Et nous aussi, dans les épreuves inséparables de la vie, disons comme le saint martyr : Seigneur, c’est pour vous rendre témoignage que je souffre, avec douceur les peines que vous m’envoyez.

Voir : Bolland. Act. SS., 25 janv. ; L. Dexter. Chron., an. 70 ; Baron., an. 35, n. 5 ; id., an. 36, n. 1-6 ; Cor. a Lap. in Act. Ap., c. IX, 1-20 ; Joseph. De bell. judaic., l. XXVI et XXIX ; Petr. Equilin., Catal. SS., etc., etc.

## XXXIX. SAINT PHILIPPE, SAINT PROCHORE, SAINT NICANOR, SAINT TIMON, SAINT PARMÉNAS

I. — Le murmure des Grecs, c’est-à-dire des juifs nés hors de la Palestine, contre les Hébreux, c’est-à-dire les juifs nés dans la Terre-Sainte, donna lieu à l’institution des sept diacres : nous l’avons vu dans la biographie de saint Étienne. Ce qu’il importe de remarquer ici et qui prouve la charité des premiers chrétiens, ce sont les noms des sept élus. Tous ces noms sont grecs, même celui de saint Étienne, qui en grec signifie couronne. Afin de faire cesser tout mécontentement, les bons fidèles, qui ne formaient qu’un cœur et qu’une âme, choisirent tous les diacres, parmi les Grecs, c’est-à-dire, comme il vient d’être indiqué, parmi les juifs étrangers à la Palestine.

II. — Le premier nommé après saint Étienne, est saint PHILIPPE. Voici ce que nous lisons de ce nouveau diacre dans les Actes des Apôtres, chapitre VIII, versets 1 et suivants : « Après le martyre de saint Étienne, une grande persécution s’éleva dans l’Église, qui était à Jérusalem ; et tous, excepté les Apôtres, furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie.

« Or Philippe, descendant dans la ville de Samarie, prêchait Jésus-Christ. Et ce peuple était attentif aux paroles de Philippe, l’écoutait avec une même ardeur, voyant les miracles qu’il opérait. Car les esprits impurs sortaient du corps de plusieurs possédés, jetant de grands cris, et un grand nombre de paralytiques et de boiteux furent guéris ; et une vive joie se répandit dans cette ville… Quand les habitants eurent cru à la parole du royaume de Dieu, que Philippe leur annonçait, ils furent baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ.

III. — « Cependant un ange du Seigneur parla à Philippe, et lui dit : « Pars, et va du côté du midi sur la route qui conduit de Jérusalem à Gaza, celle qui est déserte. » Il sortit aussitôt et y alla. Dans le même temps un Éthiopien eunuque, l’un des premiers de la cour de Candace, reine d’Éthiopie, et gardien de tous ses trésors était venu à Jérusalem pour adorer le vrai Dieu, puis retournait assis sur son char, et lisait le prophète Isaïe.

« Or, l’Esprit dit à Philippe : « Avance et approche-toi de ce char. » Philippe accourant entendit l’eunuque qui Usait le prophète Isaïe, et lui dit : « Croyez-vous comprendre ce que vous Usez ? » L’eunuque répondit : « Comment le pourrais-je, si quelqu’un ne me l’explique ? » Et il pria Philippe de monter et de s’asseoir près de lui. »

IV. — Philippe lui expliqua le passage du prophète et lui annonça le Sauveur Jésus, désigné par Isaïe. « Et après qu’ils eurent marché quelque temps, ils vinrent en un lieu où il y avait de l’eau ; et l’eunuque dit : « Voilà de l’eau : qu’est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » Philippe dit : « Cela se peut, si vous croyez de tout votre cœur. » Et il répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »

« Et il ordonna qu’on arrêtât son char ; et tous deux descendirent dans l’eau, et Philippe baptisa l’eunuque. Dès qu’ils furent remontés hors de l’eau, l’Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l’eunuque ne le vit plus ; mais il allait dans son chemin plein de joie. Et Philippe se trouva dans Azot, et il annonçait en passant l’Évangile à toutes les villes, jusqu’à ce qu’il vint à Césarée. »

V. — Notre-Seigneur avait dit : « Je suis venu apporter sur la terre, non la paix, mais le glaive. » Contre lui le premier glaive fut tiré, et depuis il n’est jamais rentré dans le fourreau. Pourquoi cette guerre éternelle ? Satan s’était emparé du monde, le royaume de Dieu, son ouvrage, sa propriété. Le Sauveur est venu pour chasser le voleur, reprendre son bien et délivrer ses sujets. Le démon n’a pas voulu lâcher prise ni se laisser vaincre sans combats. Secondé par les passions humaines, il a tenu et il tient encore tête à tous les envoyés du légitime propriétaire. Contre eux il arme ses soldats et par tous les moyens il les persécute.

VI. — Ce qu’il fait de nos jours, il le fit contre l’Église à son berceau. Mais ses persécutions ressemblent aux tempêtes qui portent au loin les objets déplacés par l’impétuosité de l’orage ; de même les ouragans suscités contre l’Église portent au loin les sermons de la bonne doctrine, et l’Église gagne d’un côté ce qu’elle perd de l’autre. Ainsi il en a toujours été, ainsi il en sera toujours, et ce n’est pas le moins éclatant des miracles.

VII. — Obligé de quitter Jérusalem, le diacre Philippe descendit dans la Samarie. Le texte sacré est d’une parfaite exactitude géographique : Jérusalem est beaucoup plus élevée que Samarie, dont elle est éloignée d’environ seize lieues. Capitale de la province Samaritaine et métropole du royaume d’Israël, Samarie, sous le règne d’Hérode l’Infanticide, perdit son nom. Pour faire sa cour à l’empereur Auguste, le royal bourreau changea le nom de cette ville en celui de Sébaste ou Augusta. Par les cirques, les théâtres, les palais qu’il y construisit, il en fit une ville païenne, comme aujourd’hui les révolutionnaires italiens travaillent stupidement à faire de Rome une ville moderne.

VIII. — Les Actes des Apôtres nous apprennent que saint Philippe opéra à Samarie un grand nombre de miracles, suivis de nombreuses conversions. Les miracles étaient les lettres de créance des Apôtres. Rien n’est moins étonnant qu’ils les aient produites, toujours et partout. Le plus étonnant des miracles serait la conversion du monde sans miracles.

IX. — Cependant le diacre thaumaturge fut appelé à une nouvelle conquête. Le Saint-Esprit lui ordonna de se rendre immédiatement, du côté du midi, sur la route qui venait de Jérusalem à Gaza. Cette dernière ville, éloignée de Samarie d’une dizaine de lieues, est appelée déserte. En effet, après qu’Alexandre le Grand se fut emparé de Tyr, il mit le siège devant Gaza. Ce siège dura deux mois, et le vainqueur irrité fit de la ville un tombeau éternel.

X. — Or, celui que saint Philippe était appelé à convertir était un grand seigneur d’Éthiopie, trésorier général de la reine Candace. Comme beaucoup de Gentils, il était venu à Jérusalem pour adorer le vrai Dieu, et tel était son désir de s’instruire de la religion, qu’il lisait, assis sur son char, le prophète Isaïe : mais il ne le comprenait pas. Ce qui arrive à tous ceux qui veulent lire l’Écriture sans guide et sans commentaire.

Saint Philippe lui explique le passage du prophète, et l’explique si bien qu’il démontre clairement la divinité de Notre-Seigneur, annoncée par Isaïe. Subitement éclairé, le prince éthiopien demande aussitôt le baptême. Pendant l’entretien le char arrive près d’une fontaine, et le baptême est conféré.

XI. — Depuis cet événement la fontaine prit le nom de fontaine de l’Éthiopien. Elle se trouve à mi-chemin entre Jérusalem et Gaza, près de Bethsura. Elle sort du pied d’une montagne et ne tarde pas à disparaître sous terre. La conversion de l’Éthiopien a cela de remarquable, qu’elle est l’accomplissement littéral d’une prophétie faite par David, mille ans plus tôt. « L’Éthiopie, dit-il, viendra la première vers Dieu : Æthiópia prævéniet manus ejus Deo[[385]](#footnote-386). » En effet, le prince éthiopien est le premier Gentil converti par les Apôtres.

XII. — Aussi les Éthiopiens se glorifient, encore aujourd’hui, d’avoir été la première nation entrée dans le bercail du divin pasteur : Nos ferme prius cǽteris christiánis ómnibus, baptísmum ab eunúcho Candácis regínæ Æthiópiæ, accépimus[[386]](#footnote-387).

Leur tradition constante porte que le grand trésorier convertit la reine, et celle-ci tout son royaume. Elle ajoute que le zélé néophyte reçut, dans la ville de Nadaber, l’apôtre saint Mathieu lorsqu’il vint prêcher en Éthiopie, et que lui-même, devenu apôtre, évangélisa l’Arabie Heureuse, les contrées voisines, et couronna sa prédication par le martyre.

XIII. — Quant à saint Philippe, il eut à peine administré le baptême que le Seigneur le transporta en un clin d’œil dans la petite ville d’Azot, distante de la fontaine d’environ quatorze lieues. Ce miracle, semblable à celui qui transporta le prophète Habacuc à Babylone, pour porter la nourriture à Daniel dans la fosse aux lions, eut pour but de montrer au trésorier que celui de qui il avait reçu le baptême était un homme divin. Tout cela eut lieu la seconde année après l’ascension du Sauveur.

XIV. — D’Azot le saint diacre se rendit à Césarée de Palestine, située entre Dora et Joppé ; il y possédait une maison, dans laquelle il habita avec ses quatre filles, glorieuses prémices des vierges chrétiennes, et toutes douées du don de prophétie. Saint Paul, se rendant à Jérusalem, descendit chez le diacre Philippe et y séjourna. L’habitation qui eut le bonheur de donner l’hospitalité au grand apôtre existait encore au temps de saint Jérôme et fut visitée par l’illustre sainte Paule, lors de son voyage en Palestine.

XV. — Le Martyrologe romain s’exprime ainsi au sujet de saint Philippe : « Le 6 juin, à Césarée en Palestine, naissance de saint Philippe, qui fut un des sept premiers diacres. Célèbre par ses prodiges et ses miracles, il convertit Samarie à la foi de Jésus-Christ, baptisa l’eunuque de Candace, reine des Éthiopiens, et mourut enfin à Césarée. On inhuma près de lui trois vierges prophétesses, ses filles. Sa quatrième fille mourut à Éphèse, remplie du Saint-Esprit. »

XVI. — Le troisième des sept diacres fut saint PROCHORE. Nous avons vu, et nous verrons encore que le ministère des sept diacres ne se bornait pas aux soins matériels des veuves et des pauvres. Comme les Apôtres, remplis du Saint-Esprit, ils répandaient au dehors le feu divin dont ils étaient animés. À l’exemple de saint Philippe, saint Prochore se rendit célèbre par sa foi et par ses miracles. Il était neveu de saint Étienne, et s’attacha à saint Jean l’Évangéliste. Il le suivit dans sa prédication en Asie et demeura longtemps avec lui dans la ville d’Éphèse. L’histoire nous a conservé une particularité qui montre l’intimité qui régnait entre lui et l’apôtre de la dilection.

XVII. — Lorsqu’en vertu des ordres de l’empereur Domitien, saint Jean fut obligé d’aller en exil dans l’île de Pathmos, il prit avec lui saint Prochore, pour lui servir de secrétaire. Comme Moïse, debout au sommet d’une montagne, les mains élevées au ciel, l’Apôtre est ravi en extase. Au moment où il reçoit ses sublimes révélations, que se passe-t-il ?

Des foudres, des tonnerres, des éclairs, des bruits formidables annoncent que la montagne est un nouveau Sinaï, où le Seigneur va rendre des oracles, bien supérieurs à ceux dont Moïse fut le dépositaire. Prochore, effrayé et la face contre terre, était à demi mort, ne pouvant soutenir un pareil spectacle. Au dernier coup de tonnerre, retentit clairement cette immortelle parole : In princípio erat Verbum, au commencement était le Verbe.

Prochore voyait la lumière qui descendait du ciel, mais il n’entendait aucune voix humaine, jusqu’à ce que, remis de sa frayeur, il écrit d’une main tremblante ce qui lui était dicté par l’apôtre.

XVIII. — Après être revenu à Éphèse avec saint Jean, dans l’intimité duquel il vécut longtemps, il fut établi par saint Pierre évêque de Nicomédie, cette ville à jamais célèbre dans les annales sanglantes de la primitive Église ; il y convertit un grand nombre de personnes. On sait que c’est à Nicomédie que les empereurs Dioclétien et Maximien Hercule signèrent les édits de la dernière persécution générale qui, pendant dix années, ensanglanta l’Orient et l’Occident de sang chrétien.

De Nicomédie, Prochore fut envoyé à Antioche pour y exercer le ministère de la prédication. C’est là qu’il termina sa vie par le martyre, et c’est dans cette ville que furent déposées ses saintes reliques. La ville de Bologne en possède quelques-unes. Ainsi parle de lui le Martyrologe romain : « À Antioche, au 9 avril, saint Prochore, l’un des sept premiers diacres, qui, s’étant rendu célèbre par sa foi et par ses miracles, reçut la couronne du martyre. »

XIX. — Sur le pays d’origine du quatrième diacre apostolique, saint NICANOR ; sur son âge et sa profession, l’histoire est muette. Ce que nous pouvons affirmer en toute assurance, c’est que les éminentes qualités qui brillaient en Nicanor, surtout sa foi vive et courageuse, lui méritèrent les suffrages de toute l’Église de Jérusalem.

XX. — Le très ancien historien des soixante-douze disciples, saint Dorothée, rapporte que le glorieux diacre Nicanor fut martyrisé le même jour que saint Étienne, et avec eux deux cents chrétiens. Une autre tradition veut qu’il ait été martyrisé dans l’île de Chypre, la septième année du règne de Vespasien et la soixante-seizième de Jésus-Christ. Ces deux récits se concilient facilement si l’on admet, ce qui est très probable, que le saint diacre souffrit le martyre de saint Étienne, mais sans mourir ; et qu’il consomma enfin son sacrifice quarante ans plus tard dans l’île de Chypre.

XXI. — Quant à ce que dit saint Dorothée des nombreux chrétiens mis à mort par les juifs avec saint Étienne, rien n’est plus croyable. D’une part, les Actes des Apôtres nous apprennent qu’il s’éleva alors une violente persécution contre l’Église de Jérusalem. Or, il est impossible d’admettre qu’une violente persécution n’ait pas fait un certain nombre de martyrs.

D’autre part, saint Paul lui-même, qui à cette époque ravageait l’Église, ne fait pas difficulté de le reconnaître. Dans son plaidoyer en présence de Festus et d’Agrippa, il avoue avoir jeté dans les prisons un grand nombre de fidèles, et les avoir recherchés avec ardeur, et fait exécuter.

« J’ai fait jeter en prison un grand nombre de chrétiens, et, lorsqu’ils étaient condamnés à mort, c’est moi qui signifiais la sentence[[387]](#footnote-388). »

XXII. — Deux choses étonnent dans le récit de cette grande persécution : la première, qu’on ne trouve parmi les victimes aucun des Apôtres ; la seconde, qu’ils restèrent tous à Jérusalem, pendant que les diacres et les disciples, sans exception, furent dispersés au loin. Quel est ce mystère ?

On peut répondre que la mission des Apôtres n’était pas finie. Appelés à porter le flambeau de la foi dans toutes les parties de l’univers et jusqu’aux extrémités du monde, suivant l’expression de Notre-Seigneur lui-même, ils ne pouvaient pas, ils ne devaient pas mourir aussitôt après la descente du Saint-Esprit.

XXIII. — On peut ajouter que leur séjour à Jérusalem, au foyer même de l’incendie, et la tranquillité relative des principaux bergers au milieu des loups, pendant la dispersion de tout le bercail, est un acte miraculeux d’obéissance à leur divin Maître. De plus, le théologien Apollonius, cité par Eusèbe, rapporte que Notre-Seigneur avait donné ordre aux Apôtres de ne pas quitter Jérusalem avant douze ans[[388]](#footnote-389) : cet ordre emportait comme conséquence la certitude d’une protection qui les mettrait à l’abri du danger. Tout est admirable dans l’histoire de l’Église.

XXIV. — Saint Nicanor évangélisa l’île de Chypre, et comme ses compagnons dans l’apostolat, il eut la gloire de sceller de son sang les vérités qu’il annonçait. Voici en quels termes parle de lui le Martyrologe romain : « Le 10 janvier, en Chypre, fête de saint Nicanor, l’un des sept premiers diacres qui, s’étant rendu admirable par l’éminence de sa foi et de sa vertu, mérita une couronne immortelle de gloire. »

Cette effusion de sang, qui termine presque toutes nos biographies, rappelle ce qui a été dit de l’Église, notre mère, l’épouse du Dieu du Calvaire : « L’Église a été fondée dans le sang, elle a crû dans le sang, elle se répandra par le sang, elle finira par le sang :

Sánguine fundáta est Ecclésia, sánguine crevit,

Sánguine succréscit, sanguis finis erit.

XXV. — Tous les anciens Martyrologes parlent de la même manière de saint TIMON, le cinquième des diacres apostoliques. Le Martyrologe romain tient le même langage et s’exprime ainsi : « Au dix-neuf avril, fête de saint Timon ; l’un des sept premiers diacres, qui fut d’abord docteur à Bérée, et ensuite, continuant à reprendre la parole de Dieu, vint à Corinthe, où, selon la tradition, il fut, par les juifs et les Grecs, jeté dans le feu ; mais, n’en ayant reçu aucune atteinte, il fut attaché à une croix, sur laquelle il accomplit son martyre. »

XXVI. — Ce récit abrégé est complété par d’autres monuments de notre vénérable antiquité. Ils nous apprennent qu’après avoir été pendant quelque temps évêque de Bérée, le saint diacre porta l’Évangile dans l’île de Chypre. Quand saint Barnabé arriva dans cette île, il y trouva Timon et Tristion, deux ministres du Seigneur. Or, Timon était en proie aux ardeurs d’une fièvre violente. Barnabé lui imposa les mains, lut sur lui l’Évangile de saint Mathieu, et la fièvre cessa à l’instant par l’invocation du Christ Notre-Seigneur et Sauveur. Timon se trouva si parfaitement guéri, que, rempli de joie, il se mit immédiatement à la suite de l’apôtre Barnabé.

XXVII. — Après le martyre de saint Barnabé, Timon alla porter l’Évangile dans l’Asie et jusque dans l’Arabie. Les idolâtres de ce pays l’ayant persécuté et jeté dans les flammes, parce qu’il confessait glorieusement le nom du Seigneur Jésus ; il sortit du feu sain et sauf, et se rendit en Grèce, puis à Corinthe, où il obtint la palme du martyre.

Les juifs et les païens qui habitaient cette grande ville, ne pouvant souffrir que l’intrépide prédicateur achevât de détruire dans cette cité les restes du judaïsme et du paganisme, après avoir circonvenu la puissance proconsulaire, obtinrent la permission de le faire mourir. Ils le saisirent et le jetèrent au milieu des flammes d’un bûcher. Le feu, par un effet de la protection divine, l’ayant respecté, ils le crucifièrent comme son maître, et lui procurèrent ainsi la gloire de confirmer par sa mort la vérité qu’il avait annoncée durant sa vie.

XXVIII. — Suivons le saint diacre dans quelques-unes de ses courses apostoliques. Obligé, comme tous les autres, de fuir de Jérusalem, après la mort de saint Étienne, nous le trouvons à Bérée, qu’il évangélise en qualité d’évêque. Cette ville encore existante aujourd’hui, sous le nom d’Alep, appartient aux Turcs qui s’en emparèrent en [1517](#ch135c). Son nom primitif était Chalibon, à cause de l’acier qu’on y fabriquait et qui était une branche considérable du commerce.

XXIX. — D’Alep, Timon porte le flambeau de la foi dans l’Arabie, peuplée de bonne heure par les descendants d’Ismaël. Ce vaste pays, situé au levant de la mer Rouge, se divise généralement en trois parties : l’Arabie Pétrée, l’Arabie Déserte et l’Arabie Heureuse. Laquelle fut évangélisée par notre diacre ? L’histoire ne le dit pas. Nous voyons seulement que ni les chaleurs brûlantes des immenses plaines de sable, ni la multitude des animaux féroces ou venimeux, ni la barbarie des habitants, n’arrêtèrent les premiers ouvriers de l’Évangile. Tous disaient, comme saint Paul : « Je n’aime pas ma vie plus que mon âme, m’arrivera ce qu’il pourra, pourvu que s’accomplisse ma course et le ministère de la parole qui m’a été confié ! »

XXX. — Si les peuples auxquels ils portaient la lumière de la vérité étaient assez malheureux pour refuser cet inappréciable bienfait, ils secouaient sur eux la poussière de leur chaussure, et allaient à la recherche d’autres pays plus disposés à les entendre. Obligé de quitter l’Arabie, saint Timon passa dans la Grèce et se rendit à Corinthe. Sous tous les rapports, cette ville fameuse était digne de son zèle. Bâtie sur deux golfes, le golfe de Lépante et le golfe d’Athènes, elle avait deux ports, où abordaient de nombreux navires, chargés de marchandises et de richesses.

XXXI. — Les mœurs de ses habitants étaient d’une dissolution proverbiale. Ils en étaient redevables à leur richesse même, mère du luxe et de la mollesse, ainsi qu’à l’adoration de la plus impudique des divinités. Frappée, comme toutes les anciennes capitales de la cité du démon, des châtiments mérités par ses crimes, Corinthe est morte de mort violente. Elle est réduite aujourd’hui à une bourgade, et porte le nom de Kordos ; on y compte à peine quelques milliers d’habitants.

XXXII. — Comme elle était, aux premiers jours du christianisme, une des villes les plus importantes de l’Asie Mineure, elle fut l’objet d’un zèle exceptionnel de la part de l’Apôtre des nations. Saint Paul y résida dix-huit mois, y forma une Église fervente, à laquelle il adressa ses deux immortelles épîtres. Cette bonne semence, tombant dans une terre fécondée par le sang des martyrs, et de saint Timon en particulier, produisit longtemps les plus belles moissons de foi et de sainteté.

XXXIII. — Le sixième diacre apostolique fut saint PARMÉNAS.

Raban Maur, savant archevêque de Mayence, au VIIIe siècle, rapporte dans sa Vie de sainte Madeleine, qu’au temps de la persécution des chrétiens à Jérusalem, le diacre Parménas fut embarqué sur la Méditerranée, avec sainte Madeleine, sainte Marthe, Lazare, Marcelle leur servante et saint Maximin, un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. Pendant que cette glorieuse colonie d’Apôtres évangélisait les côtes de Provence, Marseille, Vienne, Aix, Arles, Avignon, Parménas travailla dans les contrées méridionales des Gaules, avec d’autres ouvriers évangéliques, à la propagation du règne de Jésus-Christ.

XXXIV. — Comme tous ceux qui avaient eu l’insigne faveur de voir le divin Maître, d’avoir eu des rapports divers avec lui, et surtout d’avoir vécu à son école, Parménas était possédé de la noble passion de le faire connaître. Après avoir, pendant un temps plus ou moins long, évangélisé l’Occident, il retourna en Orient et s’arrêta dans la ville de Philippes, en Macédoine.

Dans l’histoire profane, Philippes est fameuse par la bataille que perdirent, aux environs, Brutus et Cassius contre Octave, et qui mit fin à la république romaine. Dans l’histoire chrétienne cette ville n’est pas moins célèbre par sa foi, sa piété et son attachement filial pour le grand apôtre. Elle fut une des premières villes de l’Asie Mineure qui embrassèrent le christianisme. La ferveur de ses habitants leur valut une des belles épîtres de saint Paul.

XXXV. — Selon toute apparence, l’Apôtre fut suivi, plus tard, dans cette chrétienté bénie, par le diacre Parménas, puisqu’il l’arrosa de son sang. Il la soutint, la développa, la sanctifia de plus en plus, jusqu’à ce que par sa mort il rendît témoignage à la foi qu’il lui avait enseignée. Son martyre eut lieu sous Trajan, vers le commencement du IIe siècle. Voici en quels termes le rapporte le Martyrologe romain, au 23 janvier :

« À Philippes, en Macédoine, saint Parménas, l’un des sept premiers diacres, qui, s’étant abandonné à la conduite de la grâce divine, s’appliqua avec une entière fidélité au ministère de la prédication, que les Apôtres lui avaient confiée, et parvint sous Trajan à la gloire du martyre. »

XXXVI. — Puisque l’occasion s’en présente, disons un mot de cet empereur romain, beaucoup trop vanté, et dont le nom revient assez souvent dans l’histoire de nos pères. Comme tous les Césars, Trajan était un prince horriblement débauché. À ce titre il devait être l’implacable ennemi d’une religion qui commandait la pureté des mœurs. Aussi fut-il l’auteur de la troisième persécution. Sans doute, il ne signa pas de nouveaux édits, mais il persécuta et laissa persécuter en vertu des précédents édits de Néron et de Domitien. Sa lettre à Pline le Jeune autorisa le massacre des chrétiens en Bithynie. Sous le règne de cet empereur libertin, et par ses ordres directs, eut lieu le martyre du grand saint Ignace d’Antioche, la plus belle figure de martyr, parmi toutes celles qui brillent dans les annales sanglantes de la primitive Église.

Il est bien glorieux pour le christianisme de n’avoir jamais eu pour ennemis que des hommes aux âmes corrompues.

XXXVII. — Nous ne dirons rien du septième diacre, Nicolas d’Antioche, sur lequel a plané un soupçon injurieux. Plusieurs Pères de l’Église l’ont justifié, et Baronius admet leur justification. Néanmoins, pour cette seule raison, on ne l’a jamais compté au nombre des saints, et l’on n’a rendu aucun honneur à sa mémoire, ni dans l’Église grecque ni dans l’Église latine.

Voir pour S. Philippe : Baron., an. 35, n. 7, 8, 12 ; an. 58, n. 113 ; Cor. a Lap. in Act. Ap., c. VI et 21 passim ; S. Jérôme, in Epitaph. Paula ; dom Calmet, Dict. de la Bible ; S. Doroth., De 72 discipulis. — Pour S. Prochore : L. Dexter, Chron,, an. 94, n. 3 ; Petr. de Natal., Catalog. SS., L. XVIII, c. XXIX ; id., lib. II, c. 7, Beda, Usuard., Ado, Martyrolog. ; Baron., an. 44, n. 11 ; Cor. a Lap. in Act. Apost. VI, 5, — Pour S. Nicanor : Baron., an. 84, n. 324 ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 135 ; Cor. a Lap. in Act. Apost. VI, 5 ; S. Doroth., in Synopsi de 72 discip. ; Chronic. Alex, in biblioth. Patrum, t. XV, p. 3. — Pour S. Timon : Cor. a Lap. Prcej. in I Epist. ad Corintb. ; id. in Act. Apost., 5 ; Boll., Act. SS. Il junii ; dom Calmet, Dict. de la Bible ; S. Doroth., in Catal. discipul. — Pour S. Parménas : Martyrvlog. Rom., 23 Jan. ; Bar., an. 109, n. 35 ; Menolog. a Casinio édit. ; M. Paillon, Monuments inédits sur l’apostolat, etc., édit. Migne ; Petr. de Natal., lib. III, c. XIV ; Annot. ad Martyrolog. rom. 23 jan. ; Bar., an. 68, n. 9 et suiv., etc.

## XL. TABITHA

I. — La miraculeuse conversion de saint Paul, suivie de ses courageuses prédications, multipliait rapidement le nombre des fidèles dans la Judée, dans la Galilée et dans la Samarie. En qualité de chef suprême de l’Église, saint Pierre visitait les chrétientés naissantes. Toutes rivalisaient de ferveur, de sainteté et de charité. Dans un de ses voyages, disent les Actes des Apôtres, chapitre IX, verset 32, il vint à Lydda, où il guérit un paralytique, nommé Énée. Il y avait à Joppé, parmi les disciples, une femme nommée Tabitha, en grec Dorcas. Sa vie était remplie de bonnes œuvres, et elle faisait beaucoup d’aumônes. Or, il arriva qu’étant tombée malade, elle mourut ; et après qu’on l’eût lavée, on la mit dans le cenáculum.

II. — « Comme Lydda était près de Joppé, les disciples, apprenant que Pierre était là, envoyèrent vers lui deux hommes, le priant de se hâter de venir jusque chez eux. Et Pierre se levant, vint avec eux, et quand il fut arrivé on le conduisit dans le cenáculum ; et là toutes les veuves s’assemblèrent autour de lui, pleurant et lui montrant les tuniques et les robes que Dorcas leur faisait.

III. — « Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria ; et, se tournant vers le corps, il dit : « Tabitha, levez-vous, » et elle ouvrit les yeux ; ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant. Alors Pierre, lui donnant la main, l’aida à se lever ; et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante. Ce miracle fût connu dans toute la ville Joppé, et plusieurs crurent au Seigneur. Et Pierre séjourna assez longtemps à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon. »

IV. — Lydda, où saint Pierre opéra le premier des deux miracles que nous venons de rapporter, était une ville de Palestine, située au bord de la mer, entre Jérusalem et Joppé. Quand les gentils, grecs ou romains, se furent introduits dans la Terre-Sainte, ils profanèrent le nom de cette ville, et la nommèrent Diospolis, ville de Jupiter.

Elle est célèbre dans l’histoire chrétienne comme étant la patrie du glorieux martyr saint Georges, en l’honneur duquel l’empereur Justinien fit bâtir une magnifique église. Aujourd’hui, comme la plupart des villes de ces contrées, Lydda n’est plus qu’une ombre d’elle-même. On en voit les ruines à une lieue de Ramla, station bien connue des pèlerins de Terre-Sainte.

V. — Il est dit qu’on lava le corps de Tabitha, et qu’on le mit dans le cenáculum. Rappelons d’abord que le nom de Tabitha, en grec Dorcas, signifie Biche. Les commentateurs de l’Écriture disent qu’elle portait ce nom à cause de sa beauté, de son amabilité, de sa charité, de sa fuite du monde et de son zèle, pour sa perfection : qualités qui trouvent leur analogie dans le gracieux animal que nous connaissons.

Chez les vrais chrétiens, il a toujours été d’usage de laver le corps des défunts par un respect pour notre corps qui a été le temple vivant du Saint-Esprit et qui doit ressusciter glorieux et immortel. Le cenáculum était la pièce la plus élevée de la maison. Elle servait de lieu ordinaire de réunion, souvent de salle à manger et de salon. Il savait qu’on pouvait y monter sans passer par les appartements.

VI. — Bien plus connue que Lydda est la -ville de Joppé. Bâtie en amphithéâtre par Japhet, fils de Noé, elle s’élève sur un promontoire, couronné par une citadelle, aujourd’hui ruinée. Joppé rappelle une foule de souvenirs chrétiens et profanes : c’était le port de Jérusalem et de toute la Judée. C’est là qu’étaient amenés sur des radeaux les cèdres du Liban destinés à la construction du temple de Salomon. C’est là que le prophète Jonas, désobéissant au Seigneur, s’embarqua pour Tharsis.

Judas Macchabée, pour venger la mort de deux cents de ses frères, que les habitants de Joppé avaient fait mourir par trahison, vint mettre le feu au port, brûla les navires, et fit périr par le glaive les meurtriers qui avaient échappé au feu.

VII. — Aujourd’hui Joppé porte le nom de Jaffa et compte environ six mille habitants, turcs, catholiques, grecs et arméniens. Comme Lydda, bâtie en amphithéâtre, et située à 19 lieues de Jérusalem, Jaffa est le rendez-vous des pèlerins qui vont dans la ville sainte. C’est là qu’on quitte les navires et qu’on prend les montures pour achever le pèlerinage. Des jardins délicieux remplis d’arbres fruitiers donnent aux environs de Jaffa un aspect charmant.

Aux nombreux souvenirs que rappelle l’antique cité, il s’en ajoute un d’une date récente et qui nous touche particulièrement. En [1799](#ch136c), les Français, commandés par Bonaparte, s’emparèrent de la ville après un long siège et une résistance acharnée ; mais la peste obligea les vainqueurs à s’éloigner en abandonnant leur conquête.

VIII. — À peine arrivé à Joppé, saint Pierre se vit entouré d’une foule de pauvres veuves, pleurant leur bienfaitrice et montrant les vêtements que sa charité leur avait procurés, ou que ses mains avaient confectionnés. Vivement touché de ce spectacle, saint Pierre se fit conduire au lieu où était déposé le corps de la charitable défunte, et, priant avec confiance le Maître de la vie et de la mort, il la rendit pleine de vie à ses intéressantes protégées.

IX. — Pour se rendre à l’habitation de Tabitha, l’Apôtre dut parcourir une partie de la ville, car il était descendu et il logeait chez un corroyeur, nommé Simon, dont la demeure, de très peu d’apparence, était bâtie au pied d’un rocher, sur le bord de la mer, et assez éloignée des autres habitations ; chose qui se fait encore aujourd’hui. À cause des odeurs désagréables qu’elles répandent, les tanneries ne sont jamais placées au centre des villes, mais dans les faubourgs plus ou moins fréquentés.

X. — Les Pères de l’Église admirent l’humilité et la modestie de saint Pierre qui, vicaire du Fils de Dieu et chef de l’Église universelle, choisit pour loger non la maison des riches et des grands, mais l’humble habitation d’un pauvre ouvrier. Cependant Dieu élève toujours celui qui s’humilie. Dans la suite, en mémoire de son apôtre, Notre-Seigneur voulut que la maison de Simon fut changée en une église dédiée à saint Pierre.

XI. — L’histoire de la charitable Tabitha nous offre à nous-mêmes et à tous les siècles un autre sujet d’admiration. Réhabilitée par le christianisme, la femme nous apparaît, sur tous les points du globe, avec deux brillants caractères, complètement inconnus, non seulement des peuples païens de l’ancien et du nouveau monde, mais encore de toutes les nations qui ont cessé d’être catholiques. Ces deux caractères sont le courage et la charité.

XII. — Le courage : Quand on étudie l’histoire de la Passion, on voit que le seul beau rôle appartient à la femme. C’est elle qui avertit Pilate de ne pas verser le sang du Juste ; elle qui accompagne dans la voie des douleurs le Divin Condamné ; elle qui essuie son adorable visage souillé de sang ; elle qui, malgré les juges et les bourreaux, se tient debout au pied de la croix ; elle qui reçoit le corps de l’adorable victime ; elle qui achète à grand prix les aromates pour l’embaumer, et qui, malgré les fatigantes émotions de la veille, arrive au lever de l’aurore pour lui rendre ce devoir de piété filiales.

XIII. — Au Calvaire, dans la personne de Marie, de Madeleine et de leurs compagnes, commence la glorieuse lignée de ces femmes héroïques qui a traversé les siècles, et dont les arrière-petites-filles ont fait, pendant nos persécutions d’Europe et continuent de faire en Chine, au Japon, au Tonkin et partout, pour les Confesseurs et les Martyrs, ce que leurs aïeules firent au Golgotha pour le Roi des Martyrs. Sans craindre ni les railleries, ni les coups, ni les persécutions, ni la mort, on les a vues, on les voit encore, s’approcher intrépides des échafauds et recueillir soit dans des vases précieux, soit dans des linges, le sang des Martyrs, emporter leurs corps et leur donner une honorable sépulture.

XIV. — La charité : Où la femme n’est pas, dit le Saint-Esprit, le pauvre est malheureux : Ubi non est mulier, ingemiscit egens[[389]](#footnote-390). Qui pourrait compter les millions de Tabitha, qui, à l’exemple de la sainte femme de Joppé, ont consacré et consacrent encore leur argent, leur temps, leurs talents à confectionner des vêtements pour les pauvres ; hommes, femmes, enfants et vieillards ?

Aujourd’hui même leur zèle ne se renferme plus dans les limites des villes qu’elles habitent, ni même dans les frontières de l’Europe. Catholique comme leur foi, leur charité traverse les mers et va répandre ses bienfaits sur tous les points du globe.

XV. — J’ai nommé ces admirables dames françaises, membres de l’Œuvre apostolique. Cette grande œuvre, complément nécessaire de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance, poursuit un triple but : fournir aux missions du monde entier les objets nécessaires au culte divin ; favoriser les vocations indigènes ; racheter les esclaves. Dans la personne des missionnaires, elles poursuivent, en quelque sorte, Notre-Seigneur, en Chine, au Japon, en Afrique, en Amérique et partout, afin de le vêtir et de lui donner les linges sur lesquels doit reposer son corps adorable, les vases qui doivent recevoir son sang, et tous les objets capables de lui concilier le respect et l’affection des nouveaux chrétiens.

XVI. — Depuis Tabitha jusqu’à nous, cette glorieuse tradition de charité n’a jamais été interrompue : magnifique chaîne d’or, dans laquelle nous voyons briller comme des rubis les plus illustres exemples. Qui ne connaît les noms immortels de sainte Marguerite, reine d’Écosse, de sainte Élisabeth de Hongrie, de sainte Élisabeth de Portugal, de tant de princesses et de nobles dames dont, à l’exemple de la femme forte, les mains délicates prirent le fuseau et filèrent la laine et le lin pour vêtir les membres souffrants de Celui qui fut deux fois leur Rédempteur ?

XVII. — Terminons par un mot sur la résurrection de Tabitha. Ni les saints ni les damnés ne ressuscitent : Nec de número damnatórum, nec de Beátis quemquam suscitári[[390]](#footnote-391). Tabitha était donc en purgatoire ; ou, si elle n’avait rien à expier, sa béatitude était suspendue, parce que Dieu avait l’intention de la renvoyer sur la terre, à la prière de l’Apôtre. L’histoire des saints offre plusieurs exemples de pareilles résurrections.

XVIII. — Saint Salvius, qui fut évêque d’Albi, étant mort, arriva soudain à la porte du ciel. Mais il entendit la voix de Dieu qui disait : « Qu’il retourne sur la terre ; car il est nécessaire à l’Église. » Le saint s’écria en gémissant : « Malheur à moi, malheur à moi ! Pourquoi, Seigneur, m’avez-vous montré vos biens, puisque je ne dois pas en jouir ? Vous me rejetez de votre face, vous voulez que je retourne dans le monde plein de périls et que je ne revienne plus ici. De grâce, Seigneur, n’éloignez pas de moi votre miséricorde ; mais permettez-moi, je vous supplie, de demeurer ici, de peur que si j’en quitte je ne me perde. » Et la voix qui parlait, lui dit : « Allez en paix ; je vous garderai jusqu’à ce que vous reveniez en ce lieu. »

Des portes du Ciel le saint évêque redescendit dans la vallée des larmes, où il continua d’enrichir sa couronne en gagnant des âmes au bon Maître.

XIX. — Nous lisons la même chose dans la Vie de l’admirable sainte Christine : Après sa mort, Dieu lui fit voir les peines horribles que, souffrent les âmes du purgatoire et lui dit : « Je vous laisse le choix, ou de demeurer éternellement avec moi dans la gloire, ou de retourner sur la terre afin, d’une part, d’adoucir les peines de ces âmes et de les en délivrer ; d’autre part, afin de contribuer efficacement, par vos pénitences et vos exemples, à la conversion des pécheurs ; après quoi vous reviendrez ici comblée de mérites. »

La sainte n’hésita pas à répondre qu’elle retournait sur la terre : elle y souffrit d’incroyables douleurs, accompagnées de rudes pénitences, puis retourna glorieuse dans le ciel.

Tel est l’héroïsme de la charité chrétienne. Quelle est la nôtre ?

Voir : Mgr Mislin, les Lieux Saints, t. I, c. 17 ; Grég. de Tours, Hist. Franc., lib. VII, c. i ; Surius, 10 et 23 juin, c. III ; Cor. a Lap. in Act. Ap. c. IX, 32-43, etc., etc.

## XLI. LE CENTURION DE CÉSARÉE

I. — Nous lisons au chapitre X des Actes des Apôtres : « Il y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centurion d’une cohorte de la légion appelée Italique, religieux et craignant Dieu ainsi que toute sa famille, faisant de grandes aumônes au peuple et priant Dieu sans cesse, et il vit manifestement dans une vision, environ vers la neuvième heure du jour, un ange de Dieu qui vint à lui, disant : « Corneille ! » Et Corneille le regardant, saisi de frayeur, lui dit : « Que voulez-vous, Seigneur ? »

L’ange reprit : « Vos prières et vos aumônes sont montées en présence de Dieu, et il s’est souvenu de vous. Et maintenant, envoyez quelques-uns de vos serviteurs à Joppé, et faites venir un homme appelé Simon et surnommé Pierre. Il est chez un corroyeur nommé Simon, dont la maison est près de la mer, il vous dira ce qu’il faut que vous fassiez. »

II. — « Et lorsque l’ange qui lui parlait se fut retiré, il appela deux de ses serviteurs et un soldat qui craignait Dieu, parmi ceux qui servaient sous lui. Et après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé… Ayant trouvé saint Pierre, ils lui dirent : « Le centurion Corneille, homme juste et craignant Dieu, a reçu d’un saint ange l’ordre de vous appeler chez lui et d’écouter vos paroles. » Saint Pierre parut avec eux, et le jour suivant il arriva à Césarée. Corneille les attendait, avec ses parents et ses amis les plus intimes… et saint Pierre les baptisa. »

III. — Le vertueux centurion est le premier gentil converti par les Apôtres. Par les Apôtres, car le prince éthiopien l’avait été par le diacre Philippe. C’est lui qui ouvre la voie glorieuse dans laquelle tant d’autres le suivront. Ce n’est ni saint Jean, ni saint André, ni aucun autre Apôtre que Dieu appelle à l’introduire dans l’Église. L’honneur en est réservé à Pierre.

IV. — C’est ainsi que, jusque dans les circonstances les plus petites en apparence, l’Évangile a soin de faire ressortir la suprématie de saint Pierre. Le premier, après Notre-Seigneur, il parle aux juifs ; le premier aux gentils. Pasteur de toute l’Église, sa mission était de réunir dans le même bercail les gentils et les juifs, qui tous ensemble devaient le reconnaître, le vénérer, l’écouter comme leur chef et leur père commun.

V. — Le texte sacré rapporte en détail l’histoire du baptême du brave centurion ; mais sur sa vie il garde un silence absolu. Est-il impossible de lever un coin du voile qui cache une existence si glorieusement privilégiée ? Nous allons le demander à la tradition. Rappelons-nous d’abord que Dieu, quand il appelle à lui par des faveurs éclatantes, montre la grandeur de ses desseins sur ceux qui en sont l’objet. D’après ce principe, on est en droit de conclure que le centurion Corneille a dû tenir une place importante dans la primitive Église.

VI. — Nous savons que Cornélius était un gentil craignant Dieu ; qu’il était un homme de guerre ; qu’il était en garnison à Césarée ; qu’il était centurion d’une cohorte romaine, et que cette cohorte s’appelait Italique. Ces données forment la base de son histoire.

VII. — Cornélius était un gentil craignant Dieu, c’est-à-dire, suivant le langage des juifs, un prosélyte de la porte. Pendant le règne de la loi de Moïse, il y avait deux sortes de prosélytes : les prosélytes de la porte, prosélyti portæ, et les prosélytes de la justice, prosélyti justítiæ.

Les premiers étaient des gentils qui manifestaient le désir d’embrasser la religion juive, mais qui ne participaient ni à la circoncision, ni aux cérémonies, ni aux mystères de la loi. Ils s’obligeaient seulement à ne rien dire contre Moïse, et à ne rien faire contre les préceptes du Décalogue. Dans le temple de Jérusalem, un lieu particulier leur était réservé, qui s’appelait le parvis des Gentils.

Les seconds recevaient la circoncision, vivaient selon la loi de Moïse, et participaient aux cérémonies et aux mystères de Jérusalem. Deux choses les distinguaient des juifs d’origine, le nom de prosélytes et l’exclusion des charges publiques.

VIII. — Au moment de sa conversion, Cornélius se trouvait à Césarée de Palestine. Bâtie en l’honneur d’Auguste, par Hérode Ier, sur l’emplacement de l’ancienne forteresse, appelée la tour de Straton, Césarée était une ville très importante, à une journée de chemin de Joppé, aujourd’hui Jaffa.

IX. — Par sa situation sur le bord de la Méditerranée, elle était la clef de la Palestine. Aussi, les Romains en firent une place de premier ordre, dans laquelle ils entretenaient une nombreuse garnison. Convertie au christianisme, Césarée devint la métropole de la Palestine et eut le pas sur Jérusalem. Cette prééminence lui fut conservée jusqu’au milieu du VIe siècle. Au concile de Constantinople, en [553](#ch137c), le pape Vigile soumit l’église de Césarée à celle de Jérusalem, qu’il érigea en siège patriarcal. Aujourd’hui Césarée, tombée au pouvoir des Turcs, a perdu son importance et changé son nom en celui de Kaisarieh.

X. — Quel était le grade de Cornélius ? Sous les Césars, la légion romaine était partagée en dix cohortes de six cents fantassins et de soixante cavaliers. À son tour la cohorte se divisait en centuries ou compagnies de cent hommes.

Comme son nom l’indique, le centurion Cornélius commandait-il à cent hommes seulement, ou, comme on pourrait le conclure du texte évangélique, était-il le chef de toute la cohorte ? C’est une question secondaire, à laquelle nous ne voulons pas nous arrêter. Dans le premier cas, le grade de Cornélius aurait répondu à celui de capitaine. Dans le second, à celui de colonel ou de chef de bataillon.

XI. — Passant sur ce détail, arrivons au point capital de nos recherches : Qui était le centurion Corneille ? quel était son pays et qu’est-il devenu après son baptême ?

XII. — Il est certain que Cornélius est un nom patronymique romain. C’est le nom de la gens ou race Cornélie, la plus illustre de Rome. Nous l’avons dit dans notre Biographie du centurion du Calvaire.

XIII. — De là un rapprochement qui est loin de déplaire. L’Enfant-Dieu avait appelé à son berceau les rois de l’Orient, comme prémices de la gentilité. Saint Pierre, son lieutenant, conduit à la foi, comme prémices de son apostolat parmi les gentils, un homme de l’Occident dont la race ne le cédait, ni en puissance, ni en gloire, à aucune dynastie royale.

De quel pays était l’homme privilégié de la Providence ? La tradition la plus autorisée le fait naître en Espagne : Venons aux preuves. La cohorte dont faisait partie Cornélius s’appelait Italique : Centúrio cohórtis quæ dícitur itálica. Quelle était cette cohorte et d’où venait-elle ? Il était d’usage que les cohortes, comme les légions, prissent le nom du pays où elles avaient été levées[[391]](#footnote-392). Quelquefois leur bravoure, leurs exploits leur méritaient un surnom particulier : Férrea, Pia, Fidélis. Ainsi, nous avons la Scythique, la Gauloise, la Germanique, etc.

XIV. — Au temps dont nous parlons, plusieurs légions romaines servaient en Syrie. Tacite nomme la IIIe légion la Gauloise ; la IVe la Scythique ; la Ve la Macédonienne ; la VIe la Ferrée ; la XIIe la Foudroyante ; la XVel’Apollinaire[[392]](#footnote-393). Les médailles syriennes de la même époque sont d’accord avec Tacite.

Or, une des cohortes de la XVe légion s’appelait la cohorte Italique. Nous le savons avec certitude par l’inscription suivante : « À Lucius Mæsius Rufus, fils de Lucius, de la tribu Pallia, procurateur d’Auguste, tribun militaire de la XVe légion l’Apollinaire, tribun de la cohorte militaire Italique, volontaire, qui est en Syrie, préfet des artisans pour la seconde fois[[393]](#footnote-394). »

On prétend que la cohorte Italique était la première de la légion. En cette qualité, elle avait la garde de l’aigle, était plus forte que les autres cohortes et marchait à leur tête.

XV. — Voici un document non moins précieux. Dion Cassius nous apprend que la VIe légion, la légion de fer ou la Ferrée, occupait la Judée[[394]](#footnote-395). Cette légion est renommée dans l’histoire, pour sa bravoure et sa fidélité, et elle nous intéresse par le lieu où elle séjourna durant de longues années. Établie en Judée par Auguste, elle y resta jusqu’au règne de Néron, qui la fit partir pour la guerre d’Arménie. Au retour, elle reprit ses premières garnisons, elle les tint jusqu’au moment où Mutianus la conduisit en Italie contre Vitellius.

XVI. — Ce n’est pas tout : Goltius rapporte une inscription qui appelle en propres termes la VIe légion, légio Hispánica, légion espagnole[[395]](#footnote-396). Ainsi nous avons, au témoignage des auteurs profanes, une cohorte appelée Italique et une légion appelée Espagnole, l’une et l’autre séjournent en Syrie et même en Palestine, au temps des Apôtres. Nous verrons bientôt combien sont précieuses ces indications.

En attendant, ce n’est pas sans une vraie jouissance qu’on voit la concordance de l’Évangile avec l’histoire profane. Une fois de plus, on prend en pitié les petits mécréants qui voudraient faire de Notre-Seigneur un mythe et des faits évangéliques des fables, sans rapport avec les faits de l’histoire générale.

XVII. — Pour connaître la patrie de Cornélius, reste à trouver la signification du mot Italique. Veut-il dire d’Italie ? Quelques-uns le prétendent. Lucius Dexter et son très savant commentateur Bivarius, sont d’un avis contraire. Ils soutiennent que le mot itálica veut dire d’Italique, ville d’Espagne. Tout porte à croire qu’ils ont raison.

XVIII. — 1° Le mot italicus veut si bien dire de la ville d’Italique, que le célèbre poète Silius Italicus, qui fut consul sous Domitien, s’appelait Italicus, du nom de la ville d’Italique d’où il était originaire.

2° Que le mot italicus s’emploie assez rarement dans le sens d’Italien, comme le prouvent de nombreux exemples ; les auteurs disent plus volontiers Itálus.

3° Qu’il était d’usage de donner aux légions le numéro d’ordre qui correspondait à celui de la province romaine où elles avaient été levées, suivant Tite-Live[[396]](#footnote-397) ; la sixième province romaine était l’Espagne ultérieure, c’est-à-dire la partie de l’Espagne située au-delà du Bétis ou Guadalquivir, Província sexta Hispániæ ulterióris.

4° Que l’Espagne ultérieure était, en Europe, la province la plus éloignée du centre de l’empire. Or, nous savons encore par Tite-Live[[397]](#footnote-398), que les légions étaient d’ordinaire envoyées à une distance de Rome qui correspondait à la distance même de la province où elles avaient été recrutées. Ainsi les légions Gauloise, Espagnole, Germanique, étaient choisies de préférence pour servir aux extrémités de l’empire, c’est-à-dire en Orient. C’est encore ainsi que la XVIe cohorte, la Séquanaise, servait en Cappadoce.

5° Que la question est tranchée par ce fait que la VIe légion, présente en Judée, s’appelait l’Espagnole.

XIX. — Si les détails précédents ne nous donnent pas encore le sens précis du mot Italique, ils nous aident puissamment à le trouver. En effet, dans l’Espagne ultérieure, patrie de la VIe légion, se trouvait une ville célèbre, fondée par Scipion l’Africain, et nommée Itálica*[[398]](#footnote-399)*. C’est aujourd’hui Séville la Vieille, Sevilla Vieja. Devenue fameuse entre toutes les villes de la péninsule Ibérique, Itálica donna le jour à deux empereurs, Trajan et Adrien, et au consul Sílius Italicus.

XX. — La cohorte nommée Italique, dont Cornélius était le centurion, avait donc été levée dans cette ville, composée tout entière, chefs et soldats, comme c’était l’usage, d’habitants de la même vrille ; et, par cette raison, Cornélius avait eu la même ville pour berceau. « Ce n’est pas, dit Baronius, de la légion dont elle faisait partie, mais du pays où elle avait été recrutée, que la cohorte Italique tirait son nom[[399]](#footnote-400). »

XXI. — Son nom romain ne fait pas objection. D’une part, comme nous l’avons dit ailleurs, la ville d’Itálica avait été fondée par Scipion, qui était lui aussi de la gens Cornelia. Serait-il étonnant que des membres de la même famille fussent venus s’établir dans une cité qui devait son origine à un de leurs ancêtres, ou qu’ils y résidassent en qualité de fonctionnaires ? Pour jouir de la considération publique, peut-être pour avancer leur fortune, pouvaient-ils être mieux placés ? D’autre part, nous savons qu’il y avait des Cornélius en Espagne. Sénèque cite, comme son contemporain, un célèbre orateur espagnol du nom de Cornélius[[400]](#footnote-401).

XXII. — Une chose, d’ailleurs, est certaine ; il y avait alors en Palestine de nombreux soldats espagnols, comme le prouve la présence de la VIe légion. À cette légion, ou à la cohorte d’Itálica, appartenaient peut-être ces étrangers, qui demandèrent à l’apôtre saint Philippe de voir Notre-Seigneur : car on tient qu’ils étaient Espagnols. Ne serait-ce pas également à la sollicitation des Espagnols, présents en Judée, que l’apôtre saint Jacques partit comme un trait, et, sans s’arrêter nulle part, se rendit directement en Espagne ?

XXIII. — D’ailleurs il n’y avait pas alors en Judée que des Espagnols et des soldats espagnols : Hérode Ier avait pour gardes du corps une compagnie de Gaulois. Tous ces faits et d’autres encore s’expliquent sans difficulté et s’admettent de même. En ce temps-là, au rapport d’Eusèbe, la Palestine se remplissait de multitudes innombrables, venues des contrées les plus éloignées du globe, pour voir les choses prodigieuses qui s’y accomplissaient.

XXIV. — Enfin, saint Jérôme nous semble confirmer nettement ce qui vient d’être dit sur la patrie de Cornélius. Répondant à Lucínius, originaire de l’Espagne ultérieure, et y résidant : « C’est vraiment en vous, lui dit-il, et dans le Cornélius, le centurion de la cohorte Italique, que se sont vérifiées ces paroles du Seigneur : « Beaucoup viendront de l’Orient et de l’Occident et reposeront dans le sein d’Abraham. » Le centurion Cornélius préfigurait la foi de mon cher Lucínius[[401]](#footnote-402). »

Mais en quoi la préfigurait-il ? était-ce seulement par sa fidélité à la Grâce ? Le texte de saint Jérôme dit bien plus que cela. C’était surtout parce que, originaire du même pays que Lucínius, il était venu à l’Évangile des extrémités de l’Occident. Si on adoptait un autre sens, les paroles de saint Jérôme manqueraient d’exactitude, puisqu’au moment de sa conversion, le centurion Corneille n’était ni aux extrémités de l’Orient, ni aux extrémités de l’Occident, mais à Césarée, non loin de Jérusalem.

Le but des recherches auxquelles nous venons de nous livrer, n’est pas seulement de faire connaître le centurion de Césarée, mais encore d’autoriser la tradition concernant les deux autres centurions nommés dans l’Évangile.

XXV. — Lucius Dexter fixe à l’an [40](#ch138c) de Notre-Seigneur le baptême de Cornélius, Baronius à l’année suivante. La raison qu’il en donne est que pendant l’année 40, saint Pierre fut occupé à Lydda[[402]](#footnote-403) où il guérit Énée le paralytique ; puis, à Joppé[[403]](#footnote-404), où il ressuscita la bonne Tabitha, et où il demeura de longs jours avant de revenir à Césarée. Aux yeux mêmes de Baronius, cette raison n’est pas décisive[[404]](#footnote-405).

XXVI. — Quoi qu’il en soit, après son baptême, Cornélius quitta l’état militaire et devint le disciple bien-aimé du prince des Apôtres, qui l’ordonna évêque de Césarée. Soit pour donner un éclat nouveau à la conversion de l’illustre néophyte, soit pour montrer par un fait public la substitution de la gentilité à la synagogue, saint Pierre créa Césarée métropole de la Palestine, avec prééminence sur Jérusalem.

XXVII. — Cependant, aux jours de l’Église naissante, les évêques étaient, comme les Apôtres, des missionnaires. On les voit assez souvent passer d’une province à une autre, pour courir à de nouvelles conquêtes ; il serait étonnant que le digne évêque de Césarée, Romain et soldat, n’eût pas donné un semblable exemple. Aussi la tradition nous le montre tour à tour en Phénicie, en Chypre, à Antioche. Éphèse même le reçut.

Là, ayant rencontré Timothée, il apprit que la ville de Scepsis, dans la Mysie[[405]](#footnote-406) était plus que toute autre adonnée au culte de Jupiter et d’Apollon, Cornélius se décida à aller attaquer le démon dans sa forteresse. Sans perdre un instant il part pour Scepsis. Le gouverneur de cette ville était Démétrius, espèce de philosophe rationaliste qui ne croyait à rien, sinon à l’obligation de haïr la vérité.

XXVIII. — Apprenant l’arrivée de Cornélius, il le fait aussitôt appeler et lui demande qui il est, d’où il vient et pourquoi il vient ? Avec une franchise toute militaire, Cornélius lui répond : « Je suis le serviteur du Dieu vivant, et je viens pour vous tirer des profondes ténèbres dans lesquelles vous êtes enseveli, et faire luire à vos yeux la lumière de la vérité. »

Ne comprenant rien à ce langage, Démétrius lui dit : « Je te demande une chose et tu m’en réponds une autre ! Par tous les dieux, si tu ne me dis pas en détail quels sont tes desseins et qui t’envoie, tu le payeras de ta tête ! »

XXIX. — « Je suis centurion, lui répond Cornélius ; et après lui avoir raconté son histoire il ajoute : Ayant appris que vous étiez, vous, votre femme et tous vos administrés dans les ténèbres de l’idolâtrie, je suis venu pour vous faire connaître le vrai Dieu.

— Tu radotes, lui dit Démétrius, et j’aurai pitié de toi. Trêve de tes billevesées, et commence par sacrifier aux dieux.

— À quels dieux ? demanda Cornélius.

— À quels autres, dit Démétrius, si ce n’est Jupiter et Apollon. Si tu refuses, tu seras traité comme un sacrilège ; et nous verrons s’il y a un autre Dieu qui puisse te délivrer de mes mains.

— Oui, il y en a un qui non seulement peut me délivrer de vos mains, mais réduire vos dieux en poussière et faire évanouir la confiance que vous mettez en eux.

— Je t’ai déjà juré, si tu ne sacrifies pas aux dieux, de te livrer aux supplices, et tu ne me crois pas !

— Démétrius, écoutez-moi ; je ne sacrifie pas à des dieux sourds et muets ; car il est écrit : Tu adoreras un seul Dieu et tu le serviras lui seul ; au reste, montrez-moi vos dieux. »

XXX. — Démétrius prend cette demande pour une disposition à sacrifier. « Qu’on ouvre, dit-il, le temple de Jupiter et d’Apollon, et qu’on y conduise cet étranger. » Le bruit de ce qui va passer se répand dans la ville et le peuple en foule accourt au temple, précédé de Démétrius, de sa femme Éventia et de son fils Démétrius.

Arrivé dans le temple, Cornélius, suivant la coutume des chrétiens, se tourne vers l’Orient et fait cette prière :

« Ô Dieu qui faites trembler la terre ; qui bouleversez les profondeurs de la mer ; qui, au temps de David, avez détruit le temple de Bel, tué le dragon et enchaîné les lions, renversez ce temple et brisez toutes les idoles, afin que ce peuple connaisse la puissance de votre bras ! »

XXXI. — Sa prière finie, Cornélius sort du temple, dont les colonnes s’agitent sur leurs bases ; des craquements se font entendre : chacun s’empresse de fuir. Le temple s’écroule et les idoles sont brisées en mille pièces. Sous les ruines demeurent ensevelis la femme et le fils du gouverneur.

Plein de colère, Démétrius fait arrêter le thaumaturge. Le vieux capitaine ne s’effraye pas pour si peu. D’un pas ferme il s’avance vers le gouverneur, et lui dit en souriant : « Où sont maintenant vos grands dieux ? — C’est par tes secrets magiques, que tu as détruit notre temple et brisé les statues de nos dieux ; mais tu me le payeras cher ! » Puis, se tournant vers les soldats de sa garde : « Qu’on le conduise en prison ; qu’on le suspende par les pieds et par les mains liés ensemble, et qu’on le laisse dans cette position pendant toute la nuit ! » L’ordre est exécuté sur-le-champ.

XXXII. — Cependant un domestique de Démétrius, nommé Téléphon, arrive hors de lui-même, et lui dit : « Ma maîtresse et votre fils ont péri dans les ruines du temple. » Démétrius ne se connaît plus ; il accuse ses dieux d’impuissance ; leur reproche de s’être laissés vaincre par un étranger ; et, enfin ordonne de chercher au plus vite sous les décombres le corps de sa femme et de son fils.

À la nouvelle de ce malheur, les principaux habitants de la ville accourent chez le gouverneur pour le consoler. Le palais en était rempli, lorsque le prêtre des idoles, chargé de présider au déblayement, vint dire aux domestiques de Démétrius : « On entend de dessous les décombres la voix d’Éventia et de son fils, qui crient : « Grand est le Dieu des chrétiens qui nous a sauvés de ce péril, à la prière de son serviteur ! Démétrius, Démétrius, adorez-le avec nous et avec toute notre famille ; et dites à son serviteur de venir nous délivrer. »

XXXIII. — Ivre de joie, le gouverneur court à la prison. Cornélius se présente à lui, délivré de ses liens par les anges, comme saint Pierre l’avait été, se promenant et louant Dieu. Démétrius tomba à ses genoux en s’écriant : « Il est grand le Dieu de Cornélius, qui a sauvé ma femme et mon fils dans les ruines du temple ! Serviteur du plus puissant des Dieux, nous croirons au Crucifié que tu prêches, moi et tous ceux qui sont avec moi, si tu viens retirer vivants mon fils et ma femme, des décombres sous lesquelles ils sont ensevelis. »

XXXIV. — La proposition est acceptée. Debout parmi les ruines du temple, Cornélius fait à haute voix, en présence de la multitude, cette belle prière : « Seigneur, Dieu des vertus, dont un regard ébranle la terre, fond les montagnes et dessèche les abîmes de la mer, exaucez les gémissements des enchaînés, et retirez de la terre Éventia et son fils, pour la gloire de votre nom. »

XXXV. — Aussitôt les décombres s’entrouvrent et laissent sortir pleins de vie la femme et le fils du gouverneur. De leurs lèvres s’échappe aussitôt ce cri répété par tout le peuple : « Il est grand le Dieu des chrétiens, qui nous a délivrés de la mort par son serviteur Cornélius ! » Sur-le-champ deux cent sept personnes demandèrent le baptême, elles furent imitées par le gouverneur, sa femme, son fils, et la ville entière.

XXXVI. — On regrette que l’histoire n’ait pas conservé d’autres traits de la vie du brave centurion ; car tout porte à croire qu’elle fut digne de sa miraculeuse vocation. Quoi qu’il en soit, après cette éclatante conversion, le vénérable évêque revint à Césarée, où il mourut le 2 du mois de février, jour auquel l’Église latine célèbre sa fête[[406]](#footnote-407). En quelle année ? Nous ne le savons pas.

XXXVII. — Ce que nous savons, c’est que la maison de Cornélius fut changée en église, et devint peut-être sa cathédrale. Cette vénérable église, berceau de la gentilité, existait encore à la fin du IVe siècle, ainsi que d’autres monuments du premier âge de la foi. Racontant son voyage avec saint Paul : « Le lendemain, dit saint Luc, nous vînmes à Césarée, et entrant dans la maison de Philippe, un des sept diacres, nous logeâmes chez lui. Il avait quatre filles vierges, toutes prophétesses[[407]](#footnote-408). »

Sur quoi saint Jérôme, décrivant l’itinéraire de sainte Paule, de Rome à Jérusalem, nous dit que la petite-fille des Scipions, par conséquent la parente du centurion Cornélius, débarqua à Césarée et visita la maison de Cornélius devenue une église ; la demeure du diacre Philippe et les chambres de ses quatre filles », et ailleurs : « les quatre filles furent les prémices des vierges parmi les gentils, afin que Césarée, berceau de la foi des nations, devint aussi le premier parterre de la virginité chrétienne[[408]](#footnote-409). »

XXXVIII. — La plupart des intéressants détails qu’on vient de lire se trouvent dans la Grande Vie des Saints de Surius, l’ami intime du pape saint Pie V, qui l’avait en affection et en estime particulière, à cause de sa science et de sa vertu. À son tour, Surius traduit souvent Métaphraste. Comme les hypercritiques se sont acharnés à dénigrer ce grand homme, qu’on peut appeler le Bollandiste de l’Orient, c’est pour nous un devoir d’opposer à leurs négations injustifiées l’autorité d’un savant de premier ordre, et célèbre apologiste de la Religion, le vénérable cardinal Bellarmin.

XXXIX. — Né à Constantinople, au IXe siècle, d’une illustre famille, et élevé par son mérite aux plus hautes charges de l’empire, Siméon Métaphraste joignait à l’ardeur de l’étude la sainteté de la vie. À la prière de l’empereur Léon le Philosophe, il écrivit les Vies des Saints, tirées des anciens monuments : il fit en Orient ce que, par ordre de Louis XIII, Dussausay fit plus tard en Occident. Ministre de l’empereur et écrivant par ses ordres, il est indubitable que toutes les archives lui furent ouvertes et que même on dut s’empresser de lui fournir tous les documents désirables.

XL. — Ces documents durent être très précieux et très nombreux. Pour deux raisons : la première, à cause du grand nombre de monastères qui se trouvaient dans les différentes provinces de l’empire : la seconde, parce que l’Orient est par excellence le pays de la tradition. Ainsi, d’une part, personne ne fut jamais aussi bien placé que Métaphraste pour connaître les monuments religieux de l’Église orientale ; et, d’autre part, la science et la sainteté de Métaphraste répondent que ces monuments furent consciencieusement étudiés. Si, dans sa collection, il se rencontre des erreurs de détail, quel est l’ouvrage de longue haleine qui en soit exempt ?

XLI. — « Métaphraste, dit Bellarmin, a écrit les Vies des Saints et les Conversions des païens, en si grand nombre qu’elles paraissent incroyables ; de même beaucoup de miracles arrivés à la chute des temples et des idoles dont il n’est fait aucune mention dans les anciens historiens ; mais il a pu trouver, dans les bibliothèques qu’il a fouillées, des manuscrits fidèles, dont il s’est servi pour mettre au jour des choses auparavant inconnues. Il ne faut donc pas accuser facilement de fausseté un si grand et si saint homme[[409]](#footnote-410). »

XLII. — L’histoire merveilleuse du centurion Cornélius nous montre qu’il y avait parmi les païens des hommes craignant Dieu et qui remplissaient leurs devoirs envers lui aussi bien que le permettait la mesure de grâces et de lumières dont ils étaient favorisés. Ainsi, le salut n’a jamais été impossible à personne et nul ne sera damné que par sa faute. Nous croyons même que, en général, les peuples païens valaient mieux que les prétendus grands hommes qu’on nous fait admirer. Ce n’est pas contre le pauvre peuple, mais contre les savants païens, les philosophes païens, que saint Paul lance les terribles accusations qu’on lit au chapitre 1er de l’Épître aux Romains.

Voir : Mamachi, Origin. et Antiquit. christ., t. I, lib. I, c. I, p. 78, in-40, Rome, 1749 ; Onomast. Rom. litt. C. p. 253 ; Cor. a Lap. in Act. Ap. c. X, 1 ; Bar., an. 41, n. 3 ; Dio Casa. Hist. lib. 5 et 55 ; Tacit., Annal. lib. XV, c. 6 ; hist. lib. 2. c. 74 ; et lib. 8. c. I ; Akerman, dans les Annales de phil. chrét., 1850, p. 96 et suiv. ; Onuphr. Panvin., Rei public. Rom. Commentar. imper. Rom., p. 170 et 179 ; Galtius, Thesaur. Rer. antiq., p. 95 ; Litt. Cohort, 6 ; Titus Liv. Hist. lib. 35 et 53 ; Plin., hist. lib. III, c. 4 ; Ptolem., Geograph., lib. II, c. 4 ; Bivarius, in Chmni. L. Dexter., an. 34, 40, etc. S. Hierony., t. I., Epist. ad Lucinium ; Surius, Vit. S S., 13 septemb. ; Martyrvl. Rom., 2 februar., cum adnotat. ; Petrus de Natalib. episc. Equit., Catalog. SS., lib. 3, p. 43 ; S. Hierony., Adv. Jovin., lib. I ; Bellarm. De Scriptor. Eccl. lib. 1, etc., etc.

## XLII. ARÉTAS

I. — Lorsque saint Paul écrivit sa première lettre aux Corinthiens, l’an [53](#ch140c) de Notre-Seigneur, la treizième année de saint Pierre à Rome et la première du règne de Néron, il était au moment de quitter Éphèse, où il avait fait un assez long séjour.

II. — À la fin de cette lettre, comme de toutes les autres, son cœur se dilate et il fait les plus tendres recommandations à ses enfants bien-aimés. « Vous connaissez, mes frères, la maison de Stéphanas, de Fortunat et d’Achaïque ; vous savez qu’ils ont été les prémices de l’Achaïe et qu’ils se sont consacrés au service des Saints ; je vous conjure d’avoir beaucoup de déférence pour de tels hommes, et pour tous ceux qui coopèrent et travaillent à l’œuvre de Dieu.

« Je me réjouis de l’arrivée de Stéphanas, de Fortunat et d’Achaïque, parce qu’ils ont suppléé à ce que vous ne pouviez pas faire vous-mêmes ; car ils ont consolé mon esprit aussi bien que le vôtre. Honorez donc de tels hommes. »

III. — Pour nous aussi, il serait consolant de pouvoir les honorer, en lisant l’histoire de leurs travaux pour l’établissement de l’Évangile, auquel nous devons tout ce que nous avons, et tout ce que nous sommes de plus que les infidèles. Malheureusement un profond silence règne sur leur vie. En attendant qu’elle nous soit révélée dans le ciel, adorons les conseils de Dieu qui a voulu qu’elle fût cachée en lui.

IV. — Dans sa seconde lettre aux Corinthiens, écrite de Nicopolis, en Macédoine, un an après la première, saint Paul nomme un personnage, à qui, en le nommant, il a donné un brevet d’immortalité : c’est Arétas.

Roi de l’Arabie Pétrée, dont Damas faisait alors partie, Arétas était représenté dans cette ville par un pacha ou gouverneur qui voulut saisir saint Paul, immédiatement après sa conversion.

On demande d’où venait cette hostilité, car Arétas n’a jamais passé pour un persécuteur ? L’histoire profane vient ici en aide à l’histoire sacrée.

V. — Hérode, tétrarque ou suzerain de Galilée, fils d’Hérode Ier, avait épousé la fille d’Arétas, avec laquelle il avait vécu longtemps. En faisant un voyage à Rome, il passa chez son frère Philippe, prince de la Trachonitide. Pendant son séjour, il conçut une violente passion pour Hérodiade, femme de son frère. Cette malheureuse répondit à ses avances et ils convinrent qu’au retour de Rome, Hérode renverrait sa femme, et la remplacerait par Hérodiade.

VI. — La fille d’Arétas apprit ce qui s’était passé. Son mari étant revenu, elle dissimula et lui demanda la permission d’aller faire une promenade au château de Machéron.

Ce château, qui appartenait alors à Arétas, était situé sur la frontière même de l’Arabie. Hérode y consentit, croyant qu’elle ne savait rien du complot. Celle-ci de son côté avait prévenu son père qui disposa tout pour l’heureux succès de son voyage.

Le gouverneur du château la reçut avec honneur. Un corps de soldats arabes l’accompagnèrent jusqu’au palais de son père, où elle arriva en peu de jours.

VII. — Elle l’informa de l’outrage que lui faisait Hérode. Pour venger l’honneur de sa fille et le sien, Arétas déclara la guerre à Hérode, dont l’armée fut taillée en pièces. Telle ne fut pas la seule punition de ce prince adultère. Nous avons vu, dans sa Biographie, qu’il fut détrôné, privé de tous ses biens et qu’il vint mourir à Lyon dans la misère.

VIII. — Sa conduite à l’égard de sa femme était d’autant plus coupable que Philippe, son frère, était sans contredit le plus honnête homme de sa famille. « C’était, dit l’historien Josèphe, un prince d’un caractère doux et modeste. Il résidait toujours dans ses États. S’il se mettait en voyage, il se faisait accompagner d’un petit nombre de personnages choisis. Sa litière suivait le cortège, et de là il rendait la justice.

« Quand, pour une affaire pressante, on venait invoquer son autorité, il descendait aussitôt de sa litière, prenait connaissance de la cause, et sur-le-champ punissait le coupable ou absolvait l’innocent[[410]](#footnote-411). »

IX. — Hérode cependant voulut se relever de sa défaite. On ne sait sous quel prétexte il dénonça Arétas à Tibère. Celui-ci envoya ordre à Vitellius, gouverneur de Syrie, de prendre Arétas ou de le faire mettre à mort.

Les juifs ennemis de saint Paul, saisirent cette occasion de dénoncer l’apôtre au gouverneur de Damas. Ils lui dirent que, sous prétexte de prêcher une nouvelle doctrine, il agitait la multitude, et, en l’éloignant de la religion des gentils, il la détachait d’Arétas.

« Il se pourrait bien, ajoutaient-ils, que ce Paul, livrât Damas à Hérode et à Vitellius. » Le timide et crédule gouverneur donna dans le piège et voulut faire arrêter saint Paul ; mais Dieu veilla sur l’apôtre qui, lui-même, écrit aux Corinthiens de quelle manière il fut délivré par les chrétiens.

X. — Il dit : « Dieu, qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui est béni dans tous les siècles, sait que je ne mens point. À Damas, celui qui était gouverneur de la province au nom du roi Arétas faisait garder les portes de la ville pour me saisir ; mais on me descendit dans une corbeille, par une fenêtre, le long de la muraille, et j’échappai ainsi de ses mains. »

XI. — Dans cette biographie d’Arétas, nous voyons deux choses importantes. La première c’est la confirmation des faits évangéliques par l’histoire profane. Au commencement du christianisme, la société païenne et la société chrétienne sont comme soudées ensemble. Les faits de l’une rendent témoignage aux faits de l’autre.

De là il résulte que, pour nier le récit des auteurs chrétiens, il faut nier celui des auteurs païens. Cela veut dire qu’il faut tout nier. Or nier tout, c’est la dernière faiblesse de l’esprit, c’est une niaiserie, car nier vient de niais ; ou niais vient de nier : c’est à choisir.

XII. — La seconde, c’est l’acharnement des juifs contre le christianisme. Pour le combattre tout leur est bon. Le mensonge, la calomnie, la violence, la haine sous toutes les formes, sont les armes qu’ils emploient partout où ils sont, en face des Apôtres, et ils sont partout.

Avoir triomphé de pareils ennemis, n’est pas un moindre miracle que d’avoir triomphé des gentils. Mais ces deux miracles réunis élèvent au plus haut point d’évidence la divinité du christianisme. Ne l’oublions pas aujourd’hui, où notre foi est en butte à un déchaînement de haine inconnu dans l’histoire des peuples baptisés.

Voir : Baron., an. 31, n. 45, 46, 47, 48, 49 ; Joseph. Antiq. lib. XVIII, c. 7 ; lib. XVII, c. 13 ; Hegesippe, De excidio hierosol. lib. II, c. 4 ; Hier, in Math. c. XIV ; Cor. a Lap. in II ad Cor. c. XI, 33, etc., etc.

## XLIII. HÉRODE AGRIPPA L’ANCIEN

I. — En ce même temps, disent les Actes des Apôtres, le roi Hérode commença à persécuter quelques-uns de l’Église. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Et voyant qu’il plaisait aux juifs, il fit arrêter Pierre. C’étaient les jours des azymes. Quand il l’eut arrêté, il le jeta en prison, le confiant à la garde de quatre bandes de quatre soldats chacune, voulant le faire mourir publiquement après la Pâque. Pierre était donc gardé dans la prison, et les prières de l’Église s’élevaient sans cesse à Dieu pour lui.

II. — « Or, la nuit avant le jour où Hérode devait le faire mourir, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes ; et des gardes placés devant la porte gardaient la prison. Et voilà qu’un ange du Seigneur parut ; et la lumière brilla dans la prison, et l’ange, frappant Pierre au côté, l’éveilla et lui dit : « Levez-vous, promptement, » et les chaînes tombèrent de ses mains. Et l’ange lui dit : « Prenez votre ceinture, et mettez votre chaussure à vos pieds. » Il fit ainsi et l’ange lui dit : « Prenez votre vêtement et suivez-moi. »

III. — « Et Pierre sortant le suivait, ne sachant pas que ce qui s’était fait par l’ange fut réel ; car il croyait avoir une vision. Or, après qu’ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui conduit à la ville, et elle s’ouvrit elle-même devant eux ; et, sortant, ils s’avancèrent jusqu’à l’extrémité de la rue, et l’ange s’éloigna de lui.

« Pierre revenant à soi, dit : « Maintenant, je vois que le Seigneur a envoyé son ange, et qu’il m’a délivré de la main d’Hérode et de tout ce qu’attendait le peuple juif. » Et réfléchissant, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs étaient assemblés, et priant. » Dans la crainte d’être surpris, saint Pierre ne fit qu’y passer.

IV. — « Le jour venu, un grand trouble s’éleva parmi les soldats pour savoir ce que Pierre était devenu. Hérode l’ayant fait chercher ne put le trouver, et après avoir soumis les soldats à la question, il ordonna qu’on les menât au supplice, et il descendit de Judée à Césarée, où il demeura.

V. — « Hérode était irrité contre les Tyriens et les Sidoniens, mais eux d’un commun accord vinrent vers lui, et Blastus, chambellan du roi, ayant été gagné, ils demandèrent la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi. Or, au jour marqué, Hérode revêtu de ses habits royaux s’assit sur son trône et les harangua. Et le peuple s’écriait : « C’est la voix d’un dieu et non pas d’un homme ! » En ce moment, un ange du Seigneur le frappa, parce qu’il n’avait pas rendu gloire à Dieu, et il mourut dévoré par les vers[[411]](#footnote-412). »

VI. — Hérode Agrippa, surnommé l’Ancien, Senior, était fils d’Aristobule et petit-fils d’Hérode Ier. Sa mère était Bérénice, fille de Salomé, sœur d’Hérode Ier. Aristobule avait un frère nommé Alexandre. Accusés l’un et l’autre d’avoir conspiré contre leur père, ils furent par lui-même traduits au tribunal d’Auguste. Ce prince ne voulut pas les condamner, mais il permit, à Hérode de les faire juger par d’autres.

VII. — Revenu de Rome, Hérode fit saisir ses deux fils et, ayant formé à Béryte, aujourd’hui Bayrout, un tribunal où siégeaient plusieurs Romains de distinction, entre autres Saturnínus et Volúmnius, il se fit l’accusateur de ses enfants et demanda leur tête. Elle lui fut refusée ; mais il la voulait à tout prix.

N’écoutant que sa fureur et son ambition de régner seul et sans compétiteur, il ordonna de conduire ses deux fils à Samarie, où il les fit étrangler. Pendant la nuit, leurs corps furent portés à Alexandrion, où était le tombeau de leur famille.

VIII. — Aristobule laissait un fils appelé Hérode Aristobule, du nom de ses pères, et Agrippa, en souvenir du gendre d’Auguste à qui les Hérodes devaient en grande partie leur élévation au trône de Judée.

Peu de temps après la mort d’Hérode, son grand-père, Aristobule, que nous nommerons désormais Hérode Agrippa, vint à Rome avec sa mère Bérénice. La mère se lia d’amitié avec Antonia, mère de Drusus, et le fils avec Drusus, fils de Tibère. L’affection dépravée dont il passe pour avoir été l’objet de la part de cet empereur, l’a fait connaître d’une manière peu favorable. Sa jeunesse fut livrée aux débauches de toute espèce.

IX. — Bérénice étant morte, Hérode continua de se livrer à de folles prodigalités. Son ami Drusus étant mort aussi, Tibère ne voulut plus voir les compagnons de son fils, dont la présence renouvelait sa douleur. Dénué de ressources et d’appuis, Hérode se vit obligé de revenir en Judée. Son oncle, Hérode, le tétrarque de Galilée, meurtrier de saint Jean-Baptiste et moqueur de Notre-Seigneur, lui donna un emploi dans la ville de Tibériade, avec une forte somme d’argent. On sait de quelle manière il en témoigna sa reconnaissance.

X. — Bientôt tout fût dissipé et Agrippa tomba dans l’indigence. Afin d’échapper à ses créanciers, il ne trouva rien de mieux que de se rendre à Rome avec de l’argent emprunté ou plutôt escroqué. Il aborde à Pouzzoles, passe à Caprée, où il est reçu par Tibère. Dès le lendemain arrive une lettre de Herrénius Cápito, procurateur romain à Samnie, qui accuse Agrippa d’avoir soustrait une somme considérable au fisc impérial. En conséquence, Tibère lui fait défendre de reparaître devant lui. Agrippa s’adresse à Antonia, l’amie de sa mère, qui lui prête de quoi rembourser le fisc, ce qui le fait rentrer dans les bonnes grâces de Tibère.

Peu de temps après, Agrippa étant en voiture avec Caligula, manifesta l’espoir que Tibère mourrait bientôt et laisserait l’empire à Caligula. Le propos fut entendu par le cocher d’Agrippa, nommé Eutychus. Celui-ci étant plus tard impliqué dans une affaire de vol, déclara qu’il avait quelque chose d’important à dire à l’empereur.

XI. — Tibère ne voulut pas d’abord écouter cet homme, mais, à la fin, il se rendit aux instances d’Agrippa même. Le délateur entendu, Tibère ordonne d’arrêter immédiatement Agrippa. Il est saisi au milieu du cirque, en présence de cent mille spectateurs, chargé de chaînes et conduit en prison.

En vain, il rappelle à Tibère leur ancienne affection et l’amitié de Caligula. L’ordre est exécuté dans toute sa rigueur. Agrippa demeure en prison jusqu’à la mort de Tibère, arrivée six mois plus tard, l’an [38](#ch141c) de Notre-Seigneur.

XII. — Cet événement changea complètement la position d’Agrippa : de prisonnier il devint roi, un des premiers soins de Caligula, devenu empereur, fut de délivrer son ami. Il le fait venir au palais ; lui fait changer de costume, lui met le diadème sur la tête, lui donne les deux tétrarchies de Philippe et de Lysanias[[412]](#footnote-413), et le proclame roi. En souvenir de sa captivité, il lui fait présent d’une chaîne d’or, du même poids que la chaîne de fer qu’il avait portée en prison.

XIII. — La seconde année du règne de Caligula, c’est-à-dire l’an [40](#ch142c) de Notre-Seigneur, Hérode Agrippa vint prendre possession de son royaume. Mais pour les ambitieux, tout n’est pas rose : Hérode ne tarda pas à en avoir une nouvelle preuve.

Son ami Caligula, prince à moitié fou, s’était mis en tête de se faire reconnaître, dans tout l’empire, pour Jupiter. Déjà les principaux temples de l’Occident et de l’Orient lui étaient dédiés. Il ne restait que le temple de Jérusalem. À tout prix il voulait qu’il renfermât sa statue et portât sur le frontispice l’inscription suivante : templum novi jovis illustris caius : Temple du nouveau Jupiter, l’illustre Caïus.

XIV. — Pour empêcher une pareille profanation et les sanglants conflits qui en seraient les suites inévitables, une députation de juifs partit pour Rome, ayant à sa tête Hérode lui-même.

Caligula la reçoit à Baïes et l’écoute distrait et indifférent : mais ne dit pas un mot à Hérode. Celui-ci remarque seulement le regard courroucé de l’empereur. Il en tombe malade, et il faut lire dans Philon les transes que ce prince, si despote à l’égard de ses inférieurs, éprouve en face de son maître.

XV. — La mort de Caligula, arrivée peu de temps après, leva la difficulté. Hérode, revenu en Judée, régna sept ans, qu’il remploya, en partie, à persécuter l’Église naissante. Avant d’entrer dans le détail de ses actes sanguinaires, rappelons un fait qui montre une fois de plus combien l’histoire évangélique est mêlée à l’histoire profane de ce temps.

Caligula meurt assassiné, après trois ans de règne. À cette nouvelle, Agrippa se rend à Rome, persuade à Claude d’accepter l’empire, et, de ses conseils, l’aide à s’affermir sur le trône. En récompense, il reçoit de Claude toutes les provinces qui avaient composé l’empire du premier Hérode. La donation se fait solennellement au milieu du Forum.

XVI. — L’an [42](#ch143c) de notre ère, Hérode Agrippa reprend le chemin de la Judée, précédé des lettres de Claude qui ordonnent à tous les gouverneurs de province de recevoir le roi des Juifs, avec tous les honneurs dus à sa dignité. Ces détails font connaître l’exactitude des écrivains sacrés qui donnent invariablement le nom de roi et non pas alternativement, comme pour Hérode Antipas, celui de roi et de tétrarque.

Arrivé à Jérusalem, Agrippa suspend dans le temple la chaîne d’or que lui avait donnée Caligula ; il fait et défait les grands prêtres et entreprend de fortifier Jérusalem ; mais il en est empêché par Claude, sur le rapport de Marsus, gouverneur de Syrie.

XVII. — Hérode régnait depuis environ trois ans, comme roi de toute la Judée, lorsque, pour se rendre populaire, il se mit persécuter les chrétiens de Jérusalem, vers la fête de Pâques de l’an [44](#ch144c) de Notre-Seigneur. Il envoie saisir l’apôtre saint Jacques, frère de saint Jean, et lui fait trancher la tête. Ce genre de mort était inconnu des anciens juifs. Mais, depuis la domination romaine, on le voit employé par Hérode Antipas et par Hérode Agrippa : le premier, à l’égard de saint Jean-Baptiste ; le second, à l’égard de saint Jacques.

XVIII. — Remarquons en passant que saint Jacques fut le premier Apôtre martyrisé et saint Jean le dernier. Ouvrant et fermant la voie douloureuse, ils sont, sous le rapport du martyre, comme l’alpha et l’oméga du collège apostolique. Il semble que leur parenté avec N.-S. le roi des Martyrs, sa prédilection pour eux et la promesse qu’il leur fit de les abreuver à son calice, méritait cette glorieuse prérogative : Noblesse oblige.

XIX. — L’abîme appelle l’abîme ; le sang demande du sang. Hérode, voyant que la mort de saint Jacques avait plu aux juifs, voulut leur trouver un nouveau plaisir du même genre. Quelques jours après le martyre de saint Jacques, il fait arrêter saint Pierre.

Pourquoi saint Pierre plutôt qu’un autre membre du collège apostolique ? Parce que Pierre avait toujours paru le premier, qu’il était de tous les Apôtres, à cause de ses discours et de ses miracles, le plus connu dans Jérusalem, et qu’étant le chef de l’Église sa mort entraînait la ruine de l’Église elle-même.

XX. — On touchait aux fêtes de Pâques. Soit afin de ne pas les souiller par l’effusion du sang, soit afin de couronner ces jours solennels par un spectacle désiré des juifs, Hérode retint saint Pierre en prison, avec l’intention de le faire mourir aussitôt après les Azymes. Seize soldats, divisés en quatre pelotons, furent chargés de la garde du prisonnier, afin qu’il y en eût toujours quatre de faction, pendant les trois veilles de la nuit.

XXI. — Cette précaution ne suffit pas à Hérode. Comme il était notoire dans la ville que Pierre faisait des miracles et qu’une fois déjà il était sorti mystérieusement de prison, il le fît attacher avec deux chaînes fixées, suivant l’usage des Romains, aux bras des gardiens. Ainsi le prisonnier ne pouvait faire le moindre mouvement qui ne fût aperçu.

XXII. — De plus, au lieu d’envoyer l’Apôtre dans la prison de la ville, Hérode le fit enfermer dans les cachots de son palais. Ces cachots étaient situés sous la plate-forme qui environnait le palais et où se tenaient les gardes du prince. Plusieurs portes les séparaient d’une première porte en fer qui ouvrait sur une place de la ville. Dans l’intervalle étaient échelonnés deux corps de garde. Quatre obstacles semblaient donc rendre l’évasion impossible : la prison, les corps de garde, les chaînes, les gardiens. Ainsi le voulait la Providence, afin de faire briller, de tout son éclat, le miracle qui allait mettre l’Apôtre en liberté.

XXIII. — Éveillé par l’ange, qui frappe de léthargie les gardiens et les soldats, comme autrefois de cécité les habitants de Sodome, Pierre arrive à la porte de la maison de Marie, mère de Marc, où il savait que des fidèles veillaient et priaient[[413]](#footnote-414) pour obtenir sa délivrance. Il frappe pour se faire ouvrir, et il frappe encore. Il entre, mais ne fait que passer.

XXIV. — Soit par crainte d’être découvert, soit par tout autre motif, il va chercher ailleurs un asile, en recommandant d’avertir de sa miraculeuse délivrance saint Jacques, évêque de Jérusalem. Tout cela s’était passé dans la nuit qui précédait le jour où le chef de, l’Église devait être mis à mort.

XXV. — À leur réveil les soldats ne trouvent pas leur prisonnier. Toutes les portes sont fermées ; les deux chaînes qui liaient l’Apôtre demeurent encore attachées aux bras des deux soldats de garde. On peut juger du trouble qui régnait dans la prison : plus grand encore était celui qui remplissait le palais. Apprenant la fuite de son prisonnier, Hérode entre en fureur. Il ordonne de le rechercher activement : vains efforts. Dans son désespoir, il s’en prend aux soldats ; ordonne de les mettre à la question et finit par les faire étrangler.

XXVI. — Dignes émules, dans leur effusion pour les Apôtres, des chrétiens de Rome, les fidèles de Jérusalem trouvèrent le moyen d’obtenir les chaînes de leur bien-aimé Père. Précieusement conservées à Jérusalem, jusqu’au Ve siècle, elles furent, à cette époque, données par le patriarche Juvénal à l’impératrice Eudoxie, fille de Théodore le Jeune, venue en pèlerinage à Jérusalem. La pieuse impératrice partagea cet inestimable trésor. Une des deux chaînes fut gardée à Constantinople ; elle envoya l’autre à Rome, à sa fille Eudoxie, femme de l’empereur Valentinien. Digne par la piété de son auguste mère, la jeune impératrice fit bâtir, au mont Esquilin, une superbe basilique pour y déposer la vénérable chaîne du Vicaire de Jésus-Christ.

XXVII. — Comme elle la montrait au Pape, celui-ci, à son tour, lui montra la chaîne dont saint Pierre avait été chargé, à Rome, par ordre de Néron. À peine approchées l’une de l’autre, les deux chaînes s’unirent miraculeusement, et se soudèrent ensemble de manière à n’en faire qu’une. Chaîne plus précieuse que les colliers des rois, objet toujours nouveau de la vénération des siècles, arrosée des larmes et couverte des baisers brûlants de tant de millions de pèlerins, jamais nous n’oublierons qu’il nous a été donné, après tant d’autres, de vous prendre entre nos mains et de vous mettre à notre cou !

XXVIII. — Après sa délivrance, saint Pierre quitta Jérusalem, parcourut librement tout le pays de Tyr et de Sidon, établissant, des évêques, guérissant les malades et prêchant l’Évangile. Hérode en fut informé et jura de se venger des Tyriens et des Sidoniens qui n’avaient pas arrêté son prisonnier.

Lui-même ne tarda pas à quitter Jérusalem pour se rendre à Césarée de Palestine, où il séjourna jusqu’à la septième et dernière année de son règne. Sur la proposition et en partie aux frais d’Élionée, nouveau grand prêtre de sa création, il résolut de donner des jeux publics à Césarée, pour la conservation de l’empereur.

XXIX. — Disons en passant que beaucoup ont pris le change sur le caractère des spectacles publics chez les païens. Les courses du cirque, les combats de gladiateurs, les hécatombes humaines de l’amphithéâtre étaient des fêtes religieuses, des ex-voto offerts à des dieux buveurs de sang, soit comme supplication ou expiation, soit comme tribut de reconnaissance. Une preuve entre mille, c’est qu’on appelait les dieux à les présider. Solennellement descendues des temples, les statues étaient couchées sur la spina du cirque, dans des lits d’ivoire et de pourpre et y restaient pendant toute la durée des jeux.

XXX. — Pour assister à ceux d’Hérode, toute la Judée était venue à Césarée. Les préparatifs surpassaient en magnificence tout ce qu’on avait vu jusqu’alors. Le second jour, Hérode sort du palais de bonne heure, afin de recevoir en audience solennelle et haranguer les habitants de Tyr et de Sidon, qui étaient venus lui faire leur soumission. Hérode portait une toge tissue d’argent d’un travail admirable. Frappé des premiers rayons du soleil, le vêtement royal éblouissait les spectateurs, dont Hérode excitait l’enthousiasme par son discours.

XXXI. — Aussitôt les milliers de flatteurs de s’écrier : « C’est un Dieu qui parle et non pas un homme : Dei voces et non hóminis ; sois-nous propice ! Jusqu’ici nous l’avons respecté comme un homme, désormais nous l’honorerons comme un être surhumain[[414]](#footnote-415). » C’était le temps où l’homme faisait les dieux. Au lieu de repousser cette apothéose sacrilège, Hérode s’y complaît. À l’instant même il est frappé de la main d’un ange, et se sent pris de douleurs atroces occasionnées par une fourmilière de vers qui lui sortent de tout le corps et qui le rongent tout vivant. Il n’a que le temps de s’écrier : « Voilà votre dieu qui meurt[[415]](#footnote-416) ! »

XXXII. — Ainsi mourut, à l’âge de quarante-cinq ans, le premier roi persécuteur du premier Pape. Ce n’est donc pas d’aujourd’hui que se vérifie le mot rajeuni ces années dernières : Il a mangé du Pape, il en crèvera. On a remarqué, en particulier, que de cette maladie pédiculaire, honteuse et cruelle entres toutes, sont morts un grand nombre de blasphémateurs, d’iconoclastes, de persécuteurs de l’Église, et surtout d’orgueilleux assez osés pour ambitionner les honneurs divins : Tels furent, aux jours anciens, Hérode Agrippa et Antiochus Épiphane.

XXXIII. — Au châtiment divin se joignit la vengeance des hommes. À peine les habitants de Césarée et de Samarie curent-ils appris la mort du prétendu dieu, qu’ils se livrèrent à toutes sortes de manifestations injurieuses contre lui et contre ses enfants. Réunis à des tables servies dans les rues, ils vociféraient leurs railleries, se portaient des toasts joyeux et buvaient à la santé de Charon, qui était venu prendre Hérode sur sa barque, pour le transporter aux enfers.

XXXIV. — Afin qu’on vit clairement la main de Dieu sur cette triste famille, Hérode Agrippa avait, de son vivant, subi un traitement analogue à celui que son oncle Hérode Antipas avait infligé à Notre-Seigneur, qu’il avait, pendant sa Passion, traité en roi de théâtre.

Comme il venait prendre possession de son royaume, il voulut débarquer à Alexandrie. Flaccus, gouverneur de l’Égypte, le vit avec peine étaler son faste royal dans sa province. Les juifs d’Alexandrie profitèrent de cette disposition de Flaccus pour ridiculiser Agrippa.

XXXV. — Il y avait dans leur ville un idiot, appelé Carrabas, assez doux de caractère et qui était le jouet des enfants. Ils le prirent, le conduisirent au gymnase, le placèrent sur une éminence, d’où il pouvait être vu de tout le monde. Sur la tête, ils lui mettent une couronne de papier ; à la main un roseau en guise de sceptre ; sur les épaules un manteau de jonc.

Ainsi transformé en roi de théâtre, des jeunes gens, armés de bâtons, se rangent autour de lui en façon de gardes du corps. La foule approche ; les uns mettent genou en terre et le saluent ; les autres viennent le prier de leur rendre justice ; ceux-là le consultent sur les affaires publiques.

La cérémonie dérisoire se termine par des acclamations unanimes. Tous les assistants s’écrient : Marim ! Marim ! mot syriaque qui signifie « seigneur et roi ». En l’employant ils faisaient une allusion directe à Hérode, né en Syrie et roi d’une partie de ce pays.

XXXVI. — Flaccus était témoin de cette scène, dont il connaissait le but. Son devoir était de faire enfermer Carrabas : c’était le moyen d’empêcher les injurieuses démonstrations du peuple, adressées à un roi ami de César et honoré par le Sénat romain des insignes de préteur. Il n’en fit rien.

Ainsi Hérode Agrippa dut boire jusqu’à la lie et sans adoucissement l’amer calice que son oncle avait préparé au Fils de Dieu. Pour que rien ne manque au rapprochement, Carrabas est probablement le même nom que Barrabas : le B changé en C, comme cela se voit souvent dans les langues anciennes, et même dans plusieurs langues modernes. Voilà donc Hérode, le dernier roi des juifs, moqué par les juifs dans la personne de Carrabas, comme Notre-Seigneur, leur vrai roi, l’avait été dans la personne de Barrabas : peine du talion.

XXXVII. — En lisant cette biographie, un rapprochement se présente à l’esprit. Comme saint Pierre, le Pape est en prison. Les chrétiens de la primitive Église priaient jour et nuit, sine intermissióne pour la délivrance de saint Pierre : et ils l’obtinrent. Imitons nos pères dans la foi. Prions, prions bien, prions beaucoup et nous serons exaucés. Le Pape rendu à la liberté c’est l’ordre social restauré, autrement attendons-nous à marcher de révolutions en révolutions et de précipices en précipices.

## XLIV. MARIE, MÈRE DE MARC ET RHODE

I. — Ainsi que nous l’avons vu, le XIIe chapitre des Actes des Apôtres, versets 1er et suivants, est une des pages les plus intéressantes de ce livre divin, elle contient le nouvel emprisonnement de saint Pierre, par ordre d’Hérode Agrippa l’Ancien ; la délivrance de l’Apôtre par l’ange du Seigneur et son refuge dans la maison de Marie, mère de Marc.

II. — Nous la lisons avec d’autant plus d’intérêt, que les faits accomplis il y a dix-huit cents ans se passent aujourd’hui sous nos yeux : Pierre est en prison. Les Hérodes modernes se sont ligués contre lui et le tiennent captif, désirant sa mort, ou tout au moins disposés à user d’indulgence à égard de ses assassins. L’Église du 1er siècle priait nuit et jour pour la délivrance de son père et de son chef : ainsi doit faire l’Église des derniers temps. La page dont nous allons reproduire quelques lignes n’est pas une histoire seulement : c’est une leçon.

III. — « En ce temps-là, le roi Hérode commença à persécuter quelques membres de l’Église. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Et voyant qu’il plaisait ainsi aux juifs, il fit arrêter Pierre. » Nous ne rapporterons pas ici la suite du chapitre. On peut la relire dans la Biographie précédente.

IV. — L’Hérode qui est ici nommé n’est ni le premier Hérode, surnommé l’Ascalonite, qui fit massacrer les enfants de Bethléem, ni Hérode Antipas, son fils, qui fit mourir saint Jean-Baptiste et tourna Notre-Seigneur en dérision, ni Hérode Agrippa le Jeune, mari de la fameuse Bérénice : s’est Hérode Agrippa l’Ancien, petit-fils d’Hérode Ier.

Ainsi quatre Hérodes forment la dynastie hérodienne : Hérode Ier, Hérode Antipas, Hérode Agrippa le Jeune et Hérode Agrippa l’Ancien, dont nous avons donné la biographie.

V. — La nouvelle persécution contre les chrétiens de Jérusalem eut pour auteur Hérode Agrippa, digne petit-fils du bourreau des Innocents. Il avait été retenu en prison, à Rome, sous Tibère ; mais il en avait été tiré par Caligula, et avait obtenu le titre de roi. Or, saint Jacques, frère du disciple bien-aimé, s’était attiré par ses miracles la haine des scribes d’Israël, et le roi Agrippa, qui cherchait avant tout la faveur populaire, le sacrifia à leur jalousie. Voyant qu’il s’attirait par là la considération des juifs, il alla plus loin. Il fit prendre saint Pierre pour le faire mourir de la même manière après la fête de Pâque. Le saint Apôtre fut attaché nuit et jour à deux soldats par une double chaîne, ce qui prouve que la prison militaire custódia militáris, à laquelle saint Paul fut soumis à Rome, était alors en usage dans tout l’empire romain.

VI. — Et celui qui traitait ainsi saint Pierre était ce même Agrippa qui, sous Tibère, avait été enchaîné pendant six mois à un soldat, à cause d’une parole malveillante, et qui n’avait dû sa délivrance qu’à la mort de cet empereur, et à la bienveillance de son successeur, Caligula.

VII. — Miraculeusement délivré, saint Pierre vint chez Marie, sœur de Barnabé, mère de saint Marc et cousine de saint Paul. Après la mort du Sauveur, Marie avait offert sa maison aux disciples, et c’est chez elle qu’ils s’assemblaient et célébraient le Saint Sacrifice. Comme ces faits ne pouvaient être ignorés des juifs, on s’explique pourquoi saint Pierre ne fit que passer dans la maison de Marie et s’en alla chercher un autre refuge. Tout cela avait lieu aux fêtes de Pâque de l’an [44](#ch145c) de Notre-Seigneur.

VIII. — Voici maintenant ce que la tradition nous apprend au sujet de la maison de Marie. Cette maison était située sur le mont Sion. Dans le cénacle, c’est-à-dire dans la salle supérieure de cette maison, Notre-Seigneur mangea la Pâque avec ses disciples et institua l’Eucharistie.

C’est là qu’après sa Résurrection il apparut à saint Thomas ; là, qu’au retour du mont des Olives, après l’Ascension du Sauveur, se mirent en retraite les Apôtres et les disciples, au nombre de cent vingt, parmi lesquels étaient Marc et Barnabé, l’un fils de Marie, et l’autre son cousin, et de plus la Très Sainte Vierge et quelques-unes des saintes femmes.

C’est là que, le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit sur l’auguste assemblée[[416]](#footnote-417). Là, que saint Jacques fut créé, par les Apôtres, premier évêque de Jérusalem ; que les sept diacres furent ordonnés ; que fut célébré le Concile de Jérusalem, le premier de tous ; et qu’avant de se séparer, les Apôtres rédigèrent le Symbole.

IX. — Faut-il être étonné si l’impératrice sainte Hélène fit bâtir en ce lieu, unique au monde, une magnifique église, dans le portique de laquelle fut enfermé le vénérable Cénacle. Au moyen âge, ce Cénacle devint une partie du couvent des Franciscains ; aujourd’hui, maîtres de Jérusalem, les Turcs ont chassé les Franciscains, et du monastère se sont fait un palais, ou plutôt un sanctuaire, dans lequel ils n’entrent jamais sans ôter leurs sandales.

X. — Au nombre des personnes réunies en prières dans la maison de Marie, lorsque, au milieu de la nuit, saint Pierre délivré vint frapper à la porte, se trouvait une jeune fille nommée Rhode (en grec Rose). Vive, alerte, l’oreille au guet, elle entend frapper ; elle court à la porte et demande qui est là : « C’est moi, » répond saint Pierre, dont elle reconnaît la voix. Mais, folle de joie, elle n’ouvre pas ; et, laissant saint Pierre à la porte, elle court annoncer à l’intérieur que Pierre est là.

XI. — Mais eux lui dirent : « Vous avez perdu l’esprit ! » Elle assurait que c’était lui. Et ils disaient : « C’est son ange. » Cependant Pierre continuait de frapper, et lorsqu’ils eurent ouvert, ils le virent et furent dans la stupeur. Mais lui, de la main leur faisait signe de se taire, raconta comment le Seigneur l’avait tiré de prison, et il dit : « Annoncez cela à Jacques et aux prêtres, » et il alla dans un autre lieu.

XII. — Voyez-vous la naïve candeur de la jeune Rose ? N’est-ce pas la nature prise sur le fait ? Au lieu d’ouvrir, ce qui était très urgent, elle laisse Pierre dans la rue, au risque d’être arrêté de nouveau. Sa joie l’empêche d’y songer. Elle n’a qu’une préoccupation, c’est de faire part de son bonheur aux chrétiens, ses frères. Après quelques instants d’hésitation, on vient s’assurer de la vérité du message. Pierre est reconnu : il entre. Dieu ! Quelle scène dut se passer dans cet heureux moment !

XIII. — Sur la candide Rose ajoutons un détail conservé par la tradition. Rose de nom, Rose d’angélique beauté, l’intéressante jeune fille mérita l’unique bonheur d’empourprer de son sang sa robe virginale. Obligée de fuir de la Judée, comme la plupart des chrétiens de Jérusalem, elle vint, avec plusieurs, dans l’île de Sardaigne, où elle reçut la couronne du martyre, sous l’empire de Trajan[[417]](#footnote-418).

XIV. — Cette charmante Rose commença la collection nombreuse des Roses non moins belles que l’Église catholique a vues naître dans le jardin de son divin Époux.

C’est sainte Rosula, petite Rose éclose au soleil d’Afrique, qui, sous l’empire de Valérien, remporta la double palme de la virginité et du martyre.

C’est sainte Rosalie de Palerme, l’orgueil et l’amour de la Sicile.

C’est sainte Rose de Viterbe, dont le corps virginal conserve encore, après six cents ans de sépulture, la flexibilité de ses membres et la vivacité de ses couleurs.

C’est sainte Rose de Lima, la plus gracieuse fleur du nouveau monde.

XV. — Si, comme le dit un ancien, la Rose est la reine des fleurs, le sourire de la terre, la pourpre du jardin, le saphir des parfums, l’œil d’avril, le phénix du printemps, la pompe de la nature, il faut avouer que nul autre nom ne pouvait mieux caractériser les Roses vivantes, embellies de tous les charmes d’une jeunesse virginale, rehaussée des dons surnaturels de la Grâce.

XVI. — Je demande si on peut trouver, dans n’importe quel livre, rien de plus vrai, rien de plus naïf, que la conduite de cette jeune fille ? N’est-ce pas, nous le répétons, la nature prise sur le fait ?

Sainte Rose, priez pour nous.

Voir Sepp : Vie de N.-S. J.-C., t. II, c. 18 ; Adrichom., Descript. Terr. S. Jérusalem, n. 6 ; Alexand, in Vit. ; S. Bernard., Cor. a Lap. in Act. Apost., c. I, 13 ; et XII, 13, etc., etc.

## XLV. JEAN, SURNOMMÉ MARC

I. — Après avoir reçu la consécration épiscopale, saint Paul et saint Barnabé avaient évangélisé une partie de l’Orient. De retour à Antioche, ils durent monter à Jérusalem pour la question de la circoncision. La question tranchée par le Concile de Jérusalem, ils revinrent à Antioche, où se passa le fait que nous lisons au chapitre XVe des Actes des Apôtres, versets 35 et suivants.

II. — « Quelques jours après, Paul dit à Barnabé : « Retournons et visitons les frères dans toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur, pour savoir en quel état ils sont. » Et Barnabé voulait prendre avec lui Jean, qu’on appelait Marc. Mais Paul disait que c’est lui qui les avait quittés depuis la Pamphylie ; et que n’étant point allé avec eux pour cette œuvre, il ne devait pas les accompagner.

Et il y eut un débat entre eux, en sorte qu’ils se séparèrent l’un de l’autre, et que Barnabé, prenant Marc, fit voile vers l’île de Chypre. Et Paul, ayant choisi Silas, partit, confié à la grâce de Dieu par les frères. Et il traversa la Syrie et la Cilicie, affermissant les Églises, et leur ordonnant d’observer les préceptes des Apôtres et des prêtres. »

III. — Qui était Marc, cause du débat entre les deux Apôtres ? Sur quoi portait le débat ? Pourquoi la Providence le permit-il ? Que devint Marc après la séparation de Paul et de Barnabé ?

Marc était cousin de saint Barnabé, juif de naissance et fidèle disciple de l’Évangile ; il était fort riche et possédait à Jérusalem une belle maison, toujours ouverte aux Apôtres et aux chrétiens, surtout pendant les persécutions. C’est à la porte de cette maison que saint Pierre vint d’abord frapper, en sortant de la prison d’où il avait été miraculeusement délivré.

IV. — Plein de zèle, Marc avait accompagné Paul et Barnabé dans une partie de leurs courses évangéliques, dans les contrées orientales. Peu contents de ce qu’ils avaient fait, les infatigables Apôtres voulurent passer en Pamphylie. Marc refusa de les suivre. Soit fatigue, soit crainte de la persécution, soit désir de revoir sa mère, il partit pour Jérusalem.

La Pamphylie était une province de l’Asie Mineure, sur la Méditerranée, entre la Lycie et la Cilicie ; aujourd’hui elle appartient aux Turcs, et fait partie de l’Anatolie.

V. — Cependant Paul et Barnabé étaient revenus à Antioche, où Marc lui-même était descendu. C’était l’an [51](#ch146c) de Notre-Seigneur, et la neuvième année du règne de l’empereur Claude. Comme ils se disposaient à repartir pour continuer leurs lointaines et laborieuses missions, ils voulurent se faire accompagner par quelques disciples fidèles.

Barnabé, dont le nom signifie Fils de la Consolation, proposa Marc, son cousin, dont il avait oublié la défection. D’un caractère plus ardent et plus énergique, Paul s’y opposa. De là une contestation entre ces deux grands saints. Telle en fut la vivacité qu’ils se séparèrent. Barnabé prit Marc avec lui et fit voile pour l’île de Chypre. De son côté, Paul se fit accompagner de Silas et parut pour la Syrie et la Cilicie.

VI. — Croire que cette contestation altéra en rien la charité qui unissait ces deux grands cœurs, serait une erreur. Tous deux avaient la même pensée et tendaient au même but, savoir la gloire de leur divin Maître, seulement ils différaient sur les moyens. D’où venait cette diversité ? De la différence de leurs caractères. « C’est ainsi, dit saint Chrysostome, que nous trouvons dans les Prophètes des manières de voir et des mœurs différentes. Élie était austère, et Moïse doux. Ici Paul se montre plus sévère que Barnabé. Voyez cependant sa douceur. Sans doute il ne voulait pas que celui qui les avait abandonnés en Pamphylie redevînt leur compagnon. En cela il agit comme le général intelligent et paternel qui ne veut pas qu’un soldat soit toujours lâche et paresseux[[418]](#footnote-419). »

VII. — Nous voyons, en effet, que la contestation et la séparation qui en fut la suite contribuèrent à la perfection de Marc et à la diffusion de l’Évangile. Exclu en quelque sorte de l’armée par le grand Apôtre, Marc reprit courage, et dans la suite on le vit, toujours tendrement aimé de saint Paul, combattre aux premiers rangs et se dévouer pour l’Apôtre avec une inébranlable fidélité.

VIII. — Paul est à Rome chargé de chaînes. De sa prison, il écrit à ses chers disciples de Colosses : « Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue, et Marc, cousin de Barnabé, sur lequel on vous a écrit, s’il va chez vous, recevez-le bien[[419]](#footnote-420). » Et à son cher Timothée, qu’il engage à venir le voir à Rome, dans sa prison, il dit : « Prenez Marc et amenez-le avec vous, car il m’est utile dans le ministère[[420]](#footnote-421). »

IX. — Ne semble-t-il pas que, par tous ces témoignages de confiance et d’affection, le grand Apôtre veut faire oublier à Marc la sévérité dont il avait usé en l’empêchant de l’accompagner dans ses premières missions ? Le cœur de saint Paul eut jusqu’à la fin une place privilégiée pour le cousin de saint Barnabé.

Déjà vieux et toujours prisonnier, il écrit à Philémon la lettre admirablement paternelle que tous doivent connaître, et il la termina en disant : « Épaphras, qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue, ainsi que Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes coadjuteurs[[421]](#footnote-422). »

X. — La fermeté de saint Paul ne fut pas utile seulement à Marc ; elle fut très profitable à l’Église. Si les deux Apôtres étaient toujours demeurés ensemble, comme leur tendre amitié semblait le désirer, la prédication de l’Évangile eût été la moitié moins active. Au contraire, en allant chacun de son côté, plusieurs contrées recevaient en même temps la bonne nouvelle.

Il devait en être ainsi. Le divin Maître de Paul et de Barnabé avait prédit qu’avant la ruine de Jérusalem la religion aurait pris possession du monde entier.

XI. — Pour accomplir cette étonnante prédiction, nous connaissons les immenses travaux, les voyages prodigieux, d’Orient en Occident, et d’Occident en Orient, de l’Apôtre des nations. Quant à ceux de saint Barnabé, voici ce que l’histoire nous en apprend.

Après avoir visité une seconde fois l’île de Chypre, confirmé les frères et tout ordonné dans l’Église, il s’embarqua pour l’Italie, fonda l’église de Milan, évangélisa les contrées voisines au loin et au large, prêcha dans le pays de Gènes avec un heureux succès, puis repassa dans l’île de Chypre où il mourut.

XII. — Entre lui et l’Évangile ce fut à la vie et à la mort ; et même après sa mort, dans son tombeau fut placé, sur sa poitrine, l’Évangile de saint Matthieu écrit en langue hébraïque, et copié de la main de saint Barnabé ; ce divin vade mecum fut trouvé lorsque, sous l’empereur Zénon, on ouvrit le tombeau du saint Apôtre.

XIII. — C’est dans les termes suivants que le Martyrologe romain résume sa vie : « Le 11 juin, naissance de saint Barnabé, originaire de Chypre. Ordonné par les disciples, avec saint Paul, Apôtre des nations, il parcourut beaucoup de pays en prêchant l’Évangile suivant la mission qu’il en avait reçue ; enfin, il revint en Chypre où il couronna son apostolat par un glorieux martyre. D’après sa propre révélation son corps fut trouvé sous le règne de l’empereur Zénon, avec l’Évangile de saint Matthieu écrit de sa main. »

XIV. — Et nous aussi, prêtres ou fidèles, gardons l’Évangile à la vie et à la mort, nous rappelant la noble parole de saint Cyprien : « Le prêtre de Jésus-Christ, tenant l’Évangile et le mettant en pratique, peut être tué, mais non vaincu : Sacérdos Christi Evangélium tenens et præcépta custódiens occídi potest, vinci non potest. »

Voir : Cor. a Lap., in Act. Apost., XIII, 1 à 39 ; Bar., an. 51, n. 18, 19 ; an. 41, n. 16, 17, 18, etc.

## XLVI. AGABUS

I. — Aux Actes des Apôtres, chapitre versets 26 et suivants, nous lisons : « Paul et Barnabé demeurèrent un an entier à Andoche, et ils enseignèrent une grande multitude, en sorte que ce fut à Andoche que les disciples reçurent le nom de chrétiens. Or, en ces jours, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche. Et l’un d’eux nommé Agabus, se levant, prédit par inspiration qu’il y aurait une grande famine dans toute la terre, laquelle arriva sous Claude. Et les disciples résolurent d’envoyer, chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux frères qui demeuraient en Judée. Ce qu’ils firent en effet, les envoyant aux prêtres par les mains de Barnabé et de Saul. »

II. — Le même livre saint, au chapitre XXI, versets 8 et suivants, fait une seconde mention du prophète Agabus, dans une circonstance mémorable, que saint Luc rapporte en ces termes : « Le lendemain étant partis (Paul, ses compagnons et moi), nous vînmes à Césarée ; et entrant dans la maison de Philippe l’Évangéliste, l’un des sept diacres, nous logeâmes chez lui. Il avait quatre filles vierges qui prophétisaient et comme nous séjournâmes quelques jours, il arriva de Judée un prophète nommé Agabus, qui, étant venu nous voir, prit la ceinture de Paul, et se liant les pieds et les mains, il dit : « Voici ce que prophétise le Saint-Esprit : Les juifs lieront ainsi dans Jérusalem l’homme à qui est cette ceinture, et ils le livreront aux mains des gentils. »

III. — « Ayant entendu ces paroles, nous conjurions Paul, nous et ceux qui habitaient en ce lieu, de ne point monter à Jérusalem. Alors il répondit : « Que faites-vous en pleurant et en affligeant mon cœur ? Car je suis prêt non seulement à être enchaîné, mais encore à mourir dans Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. » Et ne pouvant pas le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage, et nous dîmes : « Que la volonté du Seigneur soit faite ! »

IV. — Antioche est une des plus anciennes et des plus célèbres villes d’Orient. Bâtie sur le fleuve Oronte, elle est à huit lieues d’Alep et appartient aux Turcs. Dans l’antiquité, elle était la troisième ville de l’empire romain et la capitale de l’Orient. Déchue de sa grandeur, Antioche voit sa population actuelle réduite à moins de vingt mille habitants, dont trois mille chrétiens ; tandis qu’au temps de saint Chrysostome, son illustre enfant, elle comptait plus de cent mille âmes.

V. — L’an [35](#ch147c) de Notre-Seigneur, la première année du règne de Caligula, saint Pierre établit son siège à Antioche, qui devint ainsi la métropole de l’univers. L’Apôtre gouverna cette florissante Église pendant sept ans, jusqu’à ce qu’il pût prendre possession d’un autre siège plus important encore. À raison de son origine, le siège d’Antioche est un des trois grands patriarcats connus de toute antiquité dans l’Église.

Ces trois patriarcats sont : Rome, Antioche et Alexandrie. Par ces trois patriarcats, Rome étendait sa puissante juridiction sur les trois parties du monde alors connues : Rome elle-même, sur l’Europe ; Alexandrie sur l’Afrique ; Antioche sur l’Asie. Avec le cours du temps, à ces trois patriarcats primitifs, s’ajoutèrent celui de Constantinople et celui de Jérusalem.

VI. — Ce fut l’an [43](#ch148c) de Notre-Seigneur, la première du règne de l’empereur Claude, qu’Agabus descendit de Jérusalem à Antioche, et annonça l’épouvantable famine qui se fit sentir dans le monde entier. Comme le don des langues et des miracles, le don de prophétie était très commun dans la primitive Église. Tous ces dons divins étaient nécessaires pour certifier la doctrine évangélique.

VII. — La famine prédite par Agabus eut lieu en effet la seconde année de Claude, un an après la prophétie. On l’a toujours regardée comme la juste punition des sacrilèges extravagances de Caligula, prédécesseur immédiat de l’empereur Claude. Ce prince, à moitié fou de débauche et d’orgueil voulut se faire passer pour l’égal de Jupiter Olympien, sous le nom de Jupiter Latialis. Partout il se fit élever des temples et des sanctuaires, où chaque jour on sacrifiait en son honneur des victimes choisies, des faisans, des paons, des flamants.

VIII. — Afin de punir cette universelle idolâtrie, Dieu se leva dans sa colère, et, défendant à la terre de nourrir ses habitants, il montra que Caligula ne l’avait point détrôné et qu’il était et qu’il sera toujours le Tout-Puissant vengeur du crime et rémunérateur de la vertu. À Rome, dit Suétone, la famine fut telle, que le peuple se souleva. L’empereur ayant paru au Forum, fut accablé d’injures et poursuivi avec des croûtes de pain, tellement qu’il put à peine se sauver en toute hâte dans le palais impérial d’où il s’empressa de donner les ordres les plus pressants, pour faire arriver des vivres, non seulement à Rome, mais dans les autres parties de l’empire[[422]](#footnote-423). »

IX. — À cette première prophétie, Agabus eut l’occasion d’en ajouter une seconde, quelques années après, c’est-à-dire l’an [58](#ch149c) de Notre-Seigneur, deuxième année de Néron. Comme il a été dit, saint Paul se rendant à Jérusalem, s’était arrêté à Césarée, chez le diacre Philippe. C’est là qu’Agabus vint le trouver, et prédit ce qui l’attendait à Jérusalem. À l’exemple des anciens Prophètes, Isaïe et Ézéchiel, qui s’étaient montrés en public chargés de chaînes, pour apprendre aux juifs le sort qui leur était réservé, Agabus prit la Ceinture de Paul avec laquelle il se lia les pieds et les mains, et ensuite lia saint Paul lui-même.

X. — Cette prophétie par action était beaucoup plus claire et faisait une impression beaucoup plus vive qu’une prophétie en paroles. Comme la première prophétie d’Agabus s’était littéralement accomplie, les fidèles de Césarée firent leur possible pour empêcher saint Paul de monter à Jérusalem. On connaît la réponse de l’intrépide Apôtre.

XI. — Les Grecs assurent que saint Agabus fut martyrisé à Antioche et ils célébrèrent sa fête le 8 mars. L’Église latine l’a fixée au 13 février, comme on le voit dans le Martyrologe romain, dont voici les paroles : « À Antioche, naissance de saint Agabus, prophète, dont saint Luc fait mention dans les Actes des Apôtres. »

À part les deux circonstances rapportées dans cette notice, l’histoire est muette sur la vie du prophète Agabus. Nous savons seulement qu’il est un saint.

Que personne non plus ne parle de nous, pourvu que nous soyons des saints : cela suffit.

Voir : Baron., an. 44 ; n. 62 ; id. an. 58, n. 116 ; Cor. a Lap., in Ad. Apost., XI, 28 ; et XXI, 10 ; Annot. ad. Martyr. Rom., 13 febr., etc., etc.

## XLVII. SIMON LE NOIR, LUCIUS DE CYRÈNE, MANAHEN[[423]](#footnote-424)

I. — Le XIIIe chapitre des Actes des Apôtres, commence ainsi : « Il y avait dans l’Église d’Antioche des Prophètes et des docteurs, entre lesquels Barnabé, Simon qu’on appelait le Noir, Lucien de Cyrène, Manahen, frère de lait d’Hérode le Tétrarque, et Paul.

« Or, pendant qu’ils sacrifiaient au Seigneur et qu’ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : « Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l’œuvre à laquelle je les ai appelés. » Alors jeûnant et priant ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir. »

II. — Nous ne parlerons pas de saint Barnabé dont la vie, liée longtemps à celle de saint Paul, nous est suffisamment connue par la Biographie précédente.

On ne trouve dans l’histoire ni l’origine, ni la condition, ni la profession, ni la vie, ni la mort, de SIMON LE NOIR. Suivant la tradition conservée par saint Dorothée, martyr, il fut évêque de Bosra, dans l’Idumée.

Cette contrée, limitrophe de la Palestine, était habitée par les Iduméens ou Édomites, descendants d’Ésaü. Elle s’étendait au nord de la mer Rouge et au sud de la mer Morte. Sa capitale était Bosra, qui veut dire ville fortifiée, attendu qu’elle était bâtie sur une montagne rocheuse.

III. — Les Iduméens possédaient sur la mer Rouge deux ports célèbres, qui devinrent la possession de David, lorsqu’il eut fait la conquête du pays : c’étaient Élath et Asiongaber. De ce dernier port, partaient les flottes d’Hiram et de Salomon, pour aller chercher l’or d’Ophir, que plusieurs croient avoir été le Pérou. La durée de chaque voyage, qui était de trois ans, est une des raisons sur lesquelles ils appuient leur sentiment[[424]](#footnote-425).

IV. — Le nom de Bosra figure avec éclat dans le magnifique passage, où le plus éloquent des Prophètes, Isaïe, dépeint les triomphes du Messie : « Quel est, dit-il, celui qui vient d’Édom, les vêtements teints, de Bosra ? Splendide dans son vêtement, et marchant dans la multitude de sa force ? — C’est moi le prédicateur de la justice et le guerrier sauveur du monde.

« — Pourquoi donc votre robe est-elle rouge et vos vêtements comme ceux des hommes qui foulent le pressoir ? — C’est que moi seul j’ai foulé le pressoir, et nul parmi les nations ne m’a aidé. Je les ai foulées dans ma colère, je les ai broyées dans ma fureur et leur sang a rejailli sur mes vêtements. Tous en sont souillés[[425]](#footnote-426). »

Dans ce poétique dialogue, Édom et Bosra sont pris pour le monde païen, avec Rome sa capitale, que Notre-Seigneur est venu, au prix de son sang et du sang de ses martyrs, délivrer de la tyrannie du démon.

V. — Simon est surnommé le Noir à cause de la couleur de sa peau. Était-il de race africaine ? Il n’y a rien d’impossible. D’une part, l’eunuque de la reine d’Éthiopie était de cette race et de cette couleur ; d’autre part, Notre-Seigneur était venu appeler au bienfait de l’Évangile tous les hommes, sans distinction de couleur et de race.

Quoi qu’il en soit, pour que, dans son rapide récit, saint Luc ait fait mention de Simon le Noir, il faut qu’il ait été un des hommes les plus considérables de la primitive Église. Comme ses collègues d’Antioche, doué du don de prophétie, non seulement il expliquait authentiquement les divines Écritures ; mais, en outre, annonçait comme Agabus, les choses à venir, qui concernaient le monde et principalement l’Église.

Quelles furent ces prophéties ? Nous l’ignorons ; contentons nous de savoir qu’elles eurent pour but la gloire de Dieu, et tirons-en cette conclusion que toutes nos œuvres doivent tendre au même but.

VI. — LUCIUS DE CYRÈNE, qui se trouvait à Antioche avec Simon le Noir, ne nous est guère mieux connu. Le 6 du mois de mai, le Martyrologe romain parle de lui en ces termes : « À Cyrène, saint Lucius, évêque, dont saint Luc fait mention dans les Actes des Apôtres. » Plusieurs hagiographes, entre autres le savant évêque d’Équilium, Pierre de Natalibus, disent qu’il fut ordonné par les Apôtres, premier évêque de Cyrène, une des villes de la Pentapole de Lybie.

VII. — L’ancienne Lybie, aujourd’hui royaume de Barca, était une vaste contrée d’Afrique, qui comptait cinq villes principales, d’où son nom de Pentapole. Ce pays des lions et des panthères s’étend le long de la Méditerranée et dans la régence de Tripoli. La partie occidentale est assez fertile ; mais l’intérieur est un vaste désert qui se confond, vers le Midi, avec le grand désert de Sahara[[426]](#footnote-427).

VIII. — On voit que, dès l’origine, l’Évangile pénétra dans toutes les parties du monde. Les Apôtres de la bonne nouvelle sont toujours les mêmes. Ni les distances, ni les glaces du Nord, ni les brûlantes chaleurs du Midi, ni les lions, ni les bêtes féroces, ni les mers de sable, ni les peuplades sauvages, plus féroces quelquefois que les tigres, rien ne les arrête. Sur les traces de saint Lucius, aujourd’hui même, nos missionnaires vont allumer dans cette terrible Afrique le flambeau de la foi. Disons de saint Lucius ce que nous avons dit de Simon le Noir, qu’il fut, parmi tant d’autres, un des personnages illustres de la primitive Église.

IX. — MANAHEN, frère de lait d’Hérode le Tétrarque, est peut-être plus illustre encore. Ce n’est pas en vain que saint Luc nous apprend qu’il était frère de lait d’Hérode le Tétrarque. Il a voulu faire savoir à la postérité que Manahen était d’une grande famille et que l’Évangile recrutait ses disciples non seulement parmi les pauvres, mais encore parmi les riches, bien que les uns fussent moins nombreux que les autres, suivant le mot de saint Paul : Pas beaucoup de puissants, pas beaucoup de nobles : non multi poténtes, non multi nóbiles.

X. — L’historien Josèphe rapporte que le père de Manahen était essénien. Au temps de Notre-Seigneur, florissait en Palestine, à côté des pharisiens, des sadducéens et des hérodiens, la secte des esséniens. Elle se composait d’hommes d’une conduite généralement irréprochable. Ils demeuraient dans les villages et évitaient les villes, à cause de l’immoralité qui y règne ordinairement parmi les habitants.

XI. — Ils cultivaient la terre, élevaient du bétail et menaient une vie éminemment pratique. Ils croyaient à l’existence de Dieu, à l’immortalité de l’âme, aux peines et aux récompenses futures. Ils ne tenaient pour révélés que les écrits de Moïse, qu’ils interprétaient à leur manière, en comptant sur l’assistance du Saint-Esprit.

XII. — Ils n’offraient point de sacrifices dans le temple de Jérusalem, parce qu’ils avaient, disaient-ils, un culte plus saint. Ils évitaient les plaisirs des sens comme un mal et s’abstenaient même du mariage. Pour se perpétuer, ils adoptaient des enfants étrangers, quand ceux-ci étaient encore susceptibles d’instruction et en faisaient leurs disciples.

Il y avait cependant une seconde classe d’esséniens, qui, tout à fait d’accord dans leur vie, leurs usages et leurs lois avec les premiers, s’en séparaient quant au mariage. À cette seconde classe appartenait le père de Manahen.

XIII. — Voici, d’après Josèphe, quelle fut l’origine de sa fortune. Ayant rencontré le vieil Hérode, lorsqu’il était encore enfant et qu’il allait à l’école, il lui prédit qu’un jour il serait roi. Cette flatteuse annonce lui mérita les faveurs du prince. Nommé président du Sanhédrin avant Hillel, il partagea plus tard, pendant quelque temps, avec celui-ci, le souverain pontificat, mais il ne tarda pas à se retirer du grand conseil ; il abandonna même la secte des esséniens pour passer dans le parti du roi.

XIV. — Comme il jouissait d’un crédit considérable, Hérode, reconnaissant de ses services, fit élever son fils avec ses propres enfants. En effet, c’était la coutume dans l’antiquité, comme on le voit par l’histoire de Sésostris et de Cyrus, que les fils des familles nobles fussent élevés avec ceux des rois. Ainsi le jeune Manahen avait suivi la cour d’Hérode en Galilée et s’était attaché intimement à lui, comme à son compagnon d’enfance. Mais, à l’époque de la mort de saint Jean-Baptiste, il quitta la cour pour devenir disciple du Sauveur.

XV. — À raison de sa naissance et de son intimité avec Hérode, le jeune Manahen pouvait espérer une grande fortune et une brillante position sur la terre. Il préféra la pauvreté et la croix de Jésus, et s’attacha généreusement à son service. Le doctorat chrétien auquel il fut élevé répondait à ce que les juifs appelaient la dignité de rabbin ou de maître dans la synagogue.

XVI. — En cette qualité il présidait aux assemblées chrétiennes. Dès lors, les nombreux disciples de l’Évangile avaient des lieux d’assemblée dans les grandes villes, surtout à Antioche. Manahen continua de gouverner la florissante Église de cette ville, sous la dépendance néanmoins de saint Pierre, de saint Évode, de saint Ignace, qui en furent les premiers évêques, ce qui ne l’empêchait pas d’aller, avec les autres disciples, annoncer dans les contrées voisines le royaume de Dieu.

XVII. — Ses courses évangéliques terminées, il revenait à Antioche, où il mourut en paix après avoir rempli fidèlement les fonctions de son apostolat. La date de sa bienheureuse mort est incertaine ; mais le Martyrologe romain en fait mention, au 24 mai : « À Antioche, saint Manahen, frère de lait d’Hérode le Tétrarque, docteur et prophète de la loi de grâce, mort dans cette même ville. »

Si cet illustre témoin du Sauveur n’a pas versé son sang pour confirmer son témoignage, c’est que l’occasion du martyre lui aura manqué. Le sacrifice qu’il a fait de sa magnifique fortune et de sa position considérable dans le siècle, vaut ici le témoignage de sang.

XVIII. — Dans le texte des Actes que nous avons cité, il est dit que Simon appelé le Noir, Lucius de Cyrène et Manahen prièrent, jeûnèrent et imposèrent les mains à Paul et à Barnabé qu’ils laissèrent partir. Toutes ces circonstances, minutieusement rappelées, font croire qu’il s’agit d’une ordination ou plutôt d’une consécration épiscopale. Tel est le sentiment des plus savants commentateurs de l’Écriture.

XIX. — On ne voit nulle part, excepté dans cette circonstance que saint Paul et saint Barnabé, aient reçu la consécration épiscopale[[427]](#footnote-428). Aussi, après le fait d’Antioche, on les voit immédiatement exercer l’autorité des évêques, en établissant des prêtres dans les villes où ils passaient.

Suivant Baronius, cette ordination eut lieu l’an [45](#ch150c) de Notre-Seigneur, où saint Paul avait été ravi au troisième ciel en effet, il convenait que Paul, au moment de devenir le docteur des nations, fut élevé au ciel et qu’il en descendit comme Moïse du haut du Sinaï ; et, comme dernière main mise à sa mission, reçut la consécration épiscopale.

XX. — Il résulte que les trois personnages dont nous venons d’esquisser la biographie étaient évêques ; car pour faire un évêque il faut des évêques. Remarquons en passant combien sont vénérables les cérémonies de nos ordinations. Le Saint Sacrifice, les jeûnes, les prières, l’imposition des mains, pratiqués aujourd’hui, étaient déjà en usage aux premiers jours de l’Église naissante.

Ces précieux, détails nous révèlent encore l’éminente sainteté de ceux qui furent choisis par le Saint-Esprit lui-même, pour être les consécrateurs de saint Paul et de saint Barnabé, et leur donner la mission évangélique.

XXI. — Enfants des saints et des martyrs, que notre unique étude soit de marcher sur les traces de nos pères. Malgré les moqueries sacrilèges de l’ignorance et de l’incrédulité, respectons tout ce que fait la sainte Église notre mère, nous rappelant le mot de sainte Thérèse : Je me ferais couper le cou pour la plus petite cérémonie de l’Église.

Voir : Sepp., Vie de J.-C., t. I, p. 482 ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 148, 296, 305 ; Petrus a Natalib. Catalog. SS., lib. V, c. 34 ; Josèphe, Antiq. Jud, lib. XV. ; D. Calmet, Dict. de la Bible ; Encyclop. théolog., art. Esséniens ; Cor. a Lap. in Ad. App., c. XIII, 1 à 3 ; Baron., App., IV, n. 11 ; id. p. 14, n. 58 ; id. an. 64 ; n. 516, 8, 10, etc., etc.

## XLVIII. SILAS

I. — La cinquantième année de notre Seigneur et la onzième du règne de l’empereur Claude, les Apôtres avaient tenu le Concile de Jérusalem, présidé par saint Pierre, comme l’ont été par ses successeurs tous les Conciles généraux, dans la suite des siècles. Afin de notifier aux fidèles d’Antioche les décisions du Concile, les vénérables Pères leur écrivirent en ces termes (Actes, chapitre XV, versets 25 suivants) : « Après vous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies avec nos chers frères Barnabé et Paul.

« Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix.

« Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils assemblèrent les fidèles et leur rendirent cette lettre, qu’ils lurent avec beaucoup de consolation et de joie. »

II. — Quelque temps après Jude retourna à Jérusalem, mais Silas demeura à Antioche et se fit le compagnon de l’apostolat de saint Paul. Pleins de zèle, ces deux citoyens romains partirent ensemble pour évangéliser la Syrie et la Cilicie, confirmer les Églises naissantes et leur apprendre à garder les règlements des Apôtres. Lorsqu’ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d’annoncer la parole de Dieu dans l’Asie proconsulaire.

III. — Avant d’aller plus loin, quelques mots d’explication. Dans les biographies précédentes, nous avons fait connaissance avec la Syrie et la Cilicie. Reste à parler de la Phrygie et de la Galatie. La Phrygie, province de l’Asie Mineure, était voisine du Pont-Euxin, qui en baignait les frontières. Au temps de saint Paul, cette contrée appartenait aux Romains et était comprise dans la province d’Asie.

IV. — La Galatie était limitrophe de la Phrygie. Son nom lui vient des Gaulois et des Grecs, qui s’emparèrent du pays vers l’an [278](#ch151c) avant Notre-Seigneur. Les villes principales étaient Ancyre et Pessinante. Ancyre, aujourd’hui Angora, est célèbre par trois faits, de nature différente, mais également immortels.

En [1402](#ch152c), la défaite de Bajazet, sultan des Turcs ottomans, par Tamerlan, qui enferma son redoutable prisonnier dans une cage de fer et le traîna ainsi à la suite de son armée.

Dans le siècle passé, la découverte d’un temple d’Auguste, où se lit une inscription importante pour la chronologie ; elle est gravée sur six colonnes et porte le nom de Monument d’Ancyre.

V. — Le Concile d’Ancyre, tenu en [314](#ch153c), qui décréta vingt-quatre canons, approuvés en [325](#ch154c), par le Concile œcuménique de Nicée. Le plus grand nombre règle la conduite à tenir à l’égard de ceux qui avaient eu le malheur de tomber pendant l’effroyable persécution de Dioclétien.

Le Concile s’assembla à Ancyre, parce que cette ville, placée sur la grande route de Byzance, formait comme le centre des Églises les plus éminentes de Cappadoce, du Pont, d’Arménie, de Cilicie et de Syrie. Ancyre est aujourd’hui le siège du pacha et de l’évêque arménien catholique.

VI. — Il reste à examiner l’étonnante défense que le Saint-Esprit lui-même fait à Paul et à Silas d’annoncer l’Évangile dans l’Asie proconsulaire. D’abord, il ne leur défend pas de prêcher dans toute l’Asie Mineure, mais seulement dans la province voisine d’Éphèse ; ensuite, ce n’est qu’une défense momentanée, puisque nous voyons, quelque temps après, saint Paul lui-même et saint Jean porter dans cette province le flambeau de la foi. Quant à la raison de cette défense : c’est le secret de Dieu.

Toutefois les Pères de l’Église en donnent plusieurs explications. Les plus vraisemblables sont, d’une part, que les habitants de cette contrée n’étaient pas mûrs pour recevoir la semence évangélique, et qu’il fallait se garder de jeter les perles devant les pourceaux. Ne saurait-on pas dire que cette raison demeure encore valable, relativement à certaines peuplades de nos jours ? D’autre part, les Apôtres devaient aller au plus pressé. Telle était la Macédoine, où les attendait, comme dit saint Paul, une abondante moisson.

VII. — Les deux Apôtres s’embarquèrent donc dans un port de la Troade, allèrent droit à Samothrace et le lendemain à Néapolis, et de là à Philippes, qui est la première ville colonie de cette partie de la Macédoine. Ils y demeurèrent plusieurs jours. Avant de rapporter les deux épisodes mémorables qui signalèrent leur passage dans cette ville, faisons connaître en quelques mots les lieux qui viennent d’être nommés.

VIII. — La Troade, d’où partirent Paul et Silas, était une petite contrée de l’Asie Mineure, entre l’Hellespont, la mer Égée et le mont Ida. Troie était la capitale de cette province, devenue fameuse par la guerre, réelle ou fabuleuse, des Grecs contre les Troyens. Deux fleuves également chantés par les poètes, le Simoïs et le Scamandre, en fertilisaient les campagnes. Samothrace était la capitale de l’île du même nom. Tombée au pouvoir des Turcs, elle s’appelle aujourd’hui Fernendraki.

IX. — Dans l’antiquité la Samothrace, habitée tour à tour par les Thraces, par les Cariens, par les Pélasges, fût célèbre par le culte mystérieux des Cabires. Les Cabires, ou dieux associés, étaient au nombre de quatre qui portèrent successivement différents noms. Leur culte, qui devait venir du haut Orient, avait des mystères, même pour les initiés. Le grand prêtre du culte cabirique recevait la confession de ceux qui se faisaient initier. Après avoir subi les plus terribles épreuves, l’initié était assis sur un trône éclatant de lumière, le front couvert d’un voile, couronné d’un rameau d’olivier et ceint d’une écharpe, tandis que tous les prêtres se tenant par la main exécutaient autour de lui des danses symboliques. C’est à peu près ce que font encore, en Orient, les derviches tourneurs.

X. — Néapolis était une ville située sur les confins de la Thrace et de la Macédoine. Aucun événement remarquable ne signale son existence. On sait seulement qu’au moyen âge elle s’appela Christopolis.

Nous connaissons déjà Philippes, qui conserva le nom de son fondateur, le roi Philippe de Macédoine, père d’Alexandre, le vainqueur de Darius. C’est dans cette ville que nous allons retrouver nos deux missionnaires.

XI. — Comme ils traversaient les rues de la ville pour se rendre à la synagogue, ils rencontrèrent une jeune fille, possédée d’un esprit de Python, et qui rapportait à ses maîtres un grand profit par ses divinations : l’esprit de Python, ou du serpent Python, était le démon lui-même. Par la bouche de cette jeune fille, Satan faisait ce qu’il faisait à Delphes par ses prêtresses appelées pythonisses. Il rendait des oracles qui n’étaient pas toujours faux, et qui, pour cela, captivaient la confiance des malheureux païens, comme ils la captivent encore aujourd’hui dans tous les pays idolâtres.

XII. — Écoutons les Apôtres eux-mêmes nous raconter ce qui leur arrive : « Cette fille suivit Paul et nous. Elle criait à haute voix : « Ces hommes sont des serviteurs du Dieu Très-Haut, et ils vous annoncent la voie du salut ! » Elle fit de même durant plusieurs jours. Or Paul, affligé tout à la fois du sort malheureux de cette fille et de la ruse du démon, se retourna et dit à l’esprit : « Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette fille ! » Et il sortit aussitôt.

Le démon est quelquefois forcé de rendre témoignage à Dieu et à ses saints, sans qu’il cesse pour cela de vouloir tromper et de faire le mal. En louant Paul et Silas il voulait leur nuire, soit en inspirant de la défiance contre eux par son témoignage même, soit en se posant comme leur égal, mais surtout en les faisant chasser, comme destructeurs de son empire : il y réussit.

XIII. — Les maîtres de la jeune fille, voyant qu’ils perdaient ainsi l’espoir de leur gain, se saisirent de Paul et de Silas, et les conduisirent sur la place publique, devant les magistrats. Ils les leur présentèrent disant : « Ces hommes sont des juifs qui troublent notre ville, et qui enseignent des pratiques qu’ils ne nous est pas permis de recevoir ni d’observer, puisque nous sommes Romains, »

XIV. — Rien de plus perfide que cette accusation. Autrefois comme aujourd’hui, même tactique. Les premiers torts viennent toujours des chrétiens. En disant que Paul et Silas étaient juifs et qu’ils annonçaient un nouveau Dieu et une nouvelle religion, leurs accusateurs étaient certains d’exciter le mépris et la haine des magistrats. Le mépris parce que, aux yeux des païens, les juifs étaient un peuple vil et grossièrement ignorant. La haine, parce que proposer le culte d’un Dieu non reconnu par le sénat, c’était aller contre les lois de l’empire.

XV. — Aussi le peuple accourut contre eux. Et les magistrats, ayant fait déchirer les vêtements des Apôtres, les condamnèrent à être battus de verges. Après les avoir couverts de plaies, ils les jetèrent en prison, ordonnant au geôlier de les garder soigneusement. Le geôlier, ayant reçu cet ordre, les enferma dans un cachot, et enchaîna leurs pieds dans des ceps. On sait que les ceps étaient des madriers en bois, percés de trous, dans lesquels on introduisait séparément les pieds des condamnés.

XVI. — Or, vers minuit, Paul et Silas se mirent à prier, chantant les louanges de Dieu, et ceux qui étaient en prison les entendaient. Ces détails sont précieux. Ils nous apprennent que les premiers chrétiens étaient dans l’usage de prier pendant la nuit. De là encore le nom de nocturnes donné à différentes parues de l’office. Cet usage était commun, non seulement aux prêtres, mais encore aux simples fidèles, hommes et femmes de toute condition, et même aux enfants.

D’excellentes raisons, qu’il serait trop long de rapporter, justifiaient ce saint usage. Entre toutes, on voulait imiter notre divin modèle, qui travaillait le jour et qui priait la nuit. De plus, on tenait à honorer les principaux mystères de sa vie : sa naissance à Bethléem et ses souffrances dans le palais de Caïphe. Ils nous apprennent encore la joie des Apôtres, qui rendaient grâces à Dieu de les avoir trouvés dignes de souffrir pour son nom.

XVII. — Voyons maintenant la puissance de la prière, qui tour à tour fait tomber la pluie, trembler la terre et voler en éclats les portes, les chaînes et les serrures des prisons. Soudain il se fit un grand tremblement de terre, et les fondements de la prison furent ébranlés, et toutes les portes s’ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus. Et le geôlier s’étant éveillé, voyant les portes de la prison ouvertes, tira son épée et voulut se tuer, croyant que les prisonniers s’étaient enfuis. Mais Paul lui cria, à haute voix : « Ne vous faites point de mal, car nous sommes tous ici. »

Le geôlier, ayant demandé de la lumière, entra, et se jeta tout tremblant aux pieds de Paul et de Silas. Après les avoir fait sortir de leur cachot, il leur dit : « Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » Ils lui répondirent : « Croyez au Seigneur Jésus et vous serez sauvé, vous et votre famille. »

Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, à lui et à tous ceux qui étaient dans sa maison, et, en cette heure de la nuit, il les prit et lava leurs plaies, et aussitôt après il fut baptisé, lui et toute sa famille. « Et, les ayant conduits chez lui, il leur servit à manger et il se réjouit avec toute sa famille d’avoir cru en Dieu. »

XVIII. — Dans ses Commentaires sur l’Écriture, Œcuménius, abréviateur de saint Jean Chrysostome, rapporte que l’heureux geôlier de Philippes est Étienne, que saint Paul dit avoir baptisé avec sa famille, et dont il parle en ces termes dans la Première Épître aux Corinthiens : « Je rends grâces à Dieu de ce que je n’ai baptisé aucun de vous, sinon Crispus et Caïus, afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. J’ai encore baptisé la famille de Stéphanas, et je ne me souviens pas d’en avoir baptisé d’autres… Vous connaissez, mes frères, la maison de Stéphanas et de Fortunat et d’Achaïque ; vous savez qu’ils ont été les prémices de l’Achaïe, et qu’ils se sont consacrés au service des saints[[428]](#footnote-429). »

À cette tradition on oppose que le baptême d’Étienne eut lieu à Philippes en Macédoine, et non en Achaïe. Mais rien n’empêche d’admettre que le saint geôlier, originaire de l’Achaïe, soit venu à Philippes, où il eut le bonheur d’être converti par saint Paul. Est-ce que les fonctionnaires publics ne se trouvent pas souvent, et encore aujourd’hui, transportés loin de leur pays d’origine ?

XIX. — Soit que le tremblement de terre ait été ressenti non seulement dans la prison, mais dans toute la ville, comme on le croit ; soit que le geôlier ait eu soin de publier ce qui s’était passé, aussitôt qu’il fit jour, les magistrats envoyèrent à Étienne l’ordre de relâcher les Apôtres.

Plein de joie celui-ci courut leur dire : « Les magistrats ont envoyé dire qu’on vous mît en liberté. Sortez donc maintenant, et allez en paix. » On voit par ce détail que saint Paul, après avoir mangé chez le geôlier, était rentré en prison avec Silas, afin que les magistrats, les y trouvant, reconnussent leur innocence et les rendissent à la liberté.

Ici se révèle le grand caractère de saint Paul. Il refuse de sortir de prison, à moins que les magistrats eux-mêmes ne proclament son innocence et cela publiquement ; accusé faussement en présence de toute la ville, il veut une justification publique.

XX. — Il dit donc aux licteurs, c’est-à-dire aux soldats des magistrats : « Après nous avoir publiquement battus de verges, sans que nous ayons été jugés, nous citoyens romains, les magistrats nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir secrètement ? Il n’en sera pas ainsi ; mais qu’ils viennent et nous délivrent eux-mêmes ! » Les licteurs rapportèrent ces paroles aux magistrats, qui furent saisis de crainte, en apprenant que leurs prisonniers étaient citoyens romains. Ils vinrent donc les supplier de sortir de prison et leur demandèrent de s’éloigner de la ville. Sortis de prison, les deux Apôtres s’en allèrent chez Lydie, et après avoir vu les frères, ils les consolèrent et partirent.

Grâce à l’énergie de saint Paul, voilà ses juges transformés en suppliants : avec raison, car il y avait peine de mort pour qui aurait fait battre de verges un citoyen romain.

XXI. — Puisque l’occasion s’en présente, disons comment saint Paul, juif d’origine, se trouvait citoyen romain. C’est un détail peu connu et qui ne manque pas d’intérêt. Il en est ainsi de tout ce qui rapporte à l’Apôtre des nations, près duquel les prétendus grands hommes de l’antiquité ne sont que des pygmées. Saint Paul était né à Tarse, métropole de la Cilicie. Cette province de l’Asie Mineure avait pour limites, d’une part la Cappadoce, d’autre part la Méditerranée et la Syrie. Tarse, Issus, Anazarbe étaient les villes principales de cette importante contrée, qui fait aujourd’hui partie du pachalik d’Adana.

XXII. — Dans les guerres qui eurent lieu entre César et Pompée, Auguste et Antoine, des habitants de Tarse prirent courageusement le parti de César et d’Auguste. En récompense de leur fidélité, ils furent honorés du droit de cité romaine, avec tous les privilèges attachés à ce titre.

Comme noblesse oblige, Paul fut soigneusement instruit dans les lettres grecques, qui s’enseignaient alors dans sa ville natale avec un grand éclat[[429]](#footnote-430). Ses études d’enfant achevées, il se rendit à Jérusalem, où, sous la conduite de Gamaliel, il se livra avec ardeur à l’étude des Écritures. Il y fit de tels progrès, qu’au témoignage de Tertullien personne ne connaissait mieux la malle, c’est-à-dire le vrai sens des textes sacrés.

XXIII. — De Philippes les deux Apôtres se rendirent à Thessalonique, en passant par Amphipolis et par Apollonie. Située sur le golfe Thermaïque, Thessalonique, aujourd’hui Saloniki, a été glorieusement immortalisée par les deux lettres que saint Paul écrivit à ses habitants. Dès ses premières prédications un grand nombre d’hommes et de femmes de qualité abandonnèrent le culte des idoles, et formèrent une fervente chrétienté, à laquelle le grand Apôtre porta constamment la plus vive affection.

XXIV. — Amphipolis, ville de Macédoine, ainsi nommée parce que, bâtie sur un isthme, elle était toute entourée d’eau, aujourd’hui elle s’appelle Samboli et appartient aux Turcs. Il en est de même d’Apollonie, voisine de Thessalonique. Comme la précédente, cette ville est déchue de sa grandeur, et figure dans l’empire dévastateur du Coran, sous le nom très peu poétique de Paléo-Chori.

XXV. — Les succès de Paul et de Silas excitèrent la haine des juifs de Thessalonique. Comme ceux de Philippes, ils se mirent à vociférer qu’ils étaient les perturbateurs de la ville, ils émurent le peuple et voulurent arrêter les Apôtres. Mais, pendant la nuit, de courageux néophytes les firent partir pour Bérée. Cette ville de Macédoine se trouvait non loin de Pella, patrie d’Alexandre. Après avoir porté différents noms, elle s’appelle aujourd’hui Veria.

XXVI. — À peine arrivés, les infatigables missionnaires se rendirent à la synagogue des juifs. Or, les juifs de Bérée avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique et ils reçurent la Parole avec la plus grande avidité. Plusieurs d’entre eux et beaucoup de femmes grecques[[430]](#footnote-431) de qualité, ainsi qu’un grand nombre d’hommes crurent en Jésus-Christ.

XXVII. — Quand les juifs de Thessalonique surent que Paul avait aussi prêché la parole de Dieu à Bérée, ils vinrent pour émouvoir et soulever le peuple. Aussitôt les frères le firent partir pour Athènes, où il prononça, en présence de l’Aréopage, l’immortel discours, qu’on lit au chapitre XVII des Actes des Apôtres. Après trois mois de prédication, Paul, voyant que l’Évangile ne faisait aucun progrès dans cette ville d’épicuriens et de sophistes, en sortit pour se rendre à Corinthe.

XXVIII. — C’est là que Silas vint le rejoindre. Il travailla avec lui et l’aida à évangéliser cette cité, fameuse entre toutes par son opulence et par sa corruption. Leurs efforts furent couronnés de succès. Obligé de porter ailleurs le flambeau de la foi, Paul laissa Silas à Corinthe en qualité d’évêque, pour gouverner cette Église naissante, devenue très nombreuse, c’est la dernière fois que l’Écriture parle de Silas. La tradition nous apprend qu’il mourut en Macédoine.

XXIX. — Le Martyrologe romain, qui mit sa fête au 13 juillet, parle de lui en ces termes : « En Macédoine, naissance du bienheureux Silas qui, étant un des premiers entre les frères, fut destiné par les Apôtres pour les Églises des gentils, avec Paul et Barnabé. Rempli de la grâce de Dieu, il s’acquitta avec ardeur du ministère de la prédication ; par ses souffrances, glorifia Jésus-Christ et enfin arriva au repos. » Ces dernières paroles semblent indiquer que saint Silas finit sa vie par le martyre. Tel fut, aux premiers jours de l’Église, le sort très ordinaire des ouvriers évangéliques.

Nous serions bien heureux si Dieu nous réservait la même faveur. Du moins, si nous ne sommes pas les martyrs de la guerre nous sommes les martyrs de la paix : habet et pax Mártyres suos.

Voir : Act. Apost. c. XV, XVI, XVII, XVIII ; Bar., an. 51, n. 14 et suiv. ; n. 56 et suiv. ; n. 64 et suiv. ; Cor. a Lapid. in Act. Ap., ibidem ; Chronic. Alexand. p. 62 ; S. Hyppol. De 72 discip. ; Dom Calmet, Diction. ; Petr. De Natalib. Catal. SS. ; S. Doroth. in Synopsi ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 364 et suiv., etc., etc. Dio Cassius, Hist, lib. 47 ; Strab. lib. 14 ; Tertull. Contr. Marcion. lib. 5.

Suivant saint Jérôme, saint Silas est le même que saint Sylvain, dont le nom se trouve en tête des deux lettres de saint Paul aux Thessaloniciens : « Sciéndum Silam collégam Pauli lingua hebrǽa apóstolum dici, qui cum eo nonnúllas epístolas scribit : et vitióse Silvánus légitur pro Sila, cum Silvánum in apostolórum Actis non legámus. Epist. 143, in fin. [PL 22, 376, Epist. 18] »

S’il en est ainsi, c’est le corps de saint Silas, que le Souverain Pontife Pie IX a envoyé à l’église de Rumengol, diocèse de Quimper. « Cette année, 1856, dit l’Ami de la Religion (19 avril), le Saint-Père a témoigné sa grande affection pour l’église de l’Auguste Patronne des Bretons, Notre-Dame-de-Tout-Remède, en assimilant par Lettres apostoliques, données à Rome le 10 janvier 1856, le pèlerinage de Rumengol à celui de Notre-Dame de Lorette, avec jouissance de tous les privilèges et de toutes les faveurs accordées à ce sanctuaire vénéré, le plus riche en biens spirituels de toute la chrétienté.

« De plus, le Père commun des fidèles vient de donner à l’église de Rumengol le corps de saint Sylvain, dont le grand Apôtre parle dans une de ses lettres, et qu’il appelle Son Très Cher Sylvain : Caríssime Sylváne. »

## XLIX. TITE

I. — Avec saint Timothée, voici un des plus illustres et des plus chers disciples de saint Paul. Entre les nombreux témoignages de confiance et d’affection du grand Apôtre pour saint Tite, un des plus remarquables est la lettre qu’il lui adressa. C’était l’an [58](#ch155c) de Notre-Seigneur, la deuxième du règne de Néron, sous le consulat de Quintus Volusius et Publius Cornélius Scipion. Saint Paul était en Grèce, résolu de passer l’hiver à Nicopolis.

II. — Afin de ne pas rester seul, il écrit à Tite : « Tite, mon fils bien-aimé en la foi qui nous est commune : Grâce et Paix de la part de Dieu le Père, et du Christ, Jésus Notre-Seigneur. Je vous ai laissé dans l’île de Crête afin que vous corrigiez tout ce qui est défectueux. Après que je vous aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâtez-vous de venir près de moi, à Nicopolis, parce que j’ai résolu d’y passer l’hiver. Envoyez devant Zénas, le jurisconsulte, et Apollo, ayant soin que rien ne leur manque[[431]](#footnote-432). »

III. — Les quelques détails, ou même les simples mentions qui se rencontrent dans les Épîtres de saint Paul concernant son bien-aimé disciple, ne suffisent pas pour nous faire connaître ce grand homme. Heureusement la tradition supplée au silence du texte sacré.

Zénas, ce docteur en droit nommé par saint Paul, a écrit l’Histoire de saint Tite. Avant de la rapporter en abrégé, disons un mot de l’historien.

IV. — Zénas était un homme apostolique qui exerçait avec zèle les mêmes fonctions que le savant et éloquent Apollo. Quant au titre de docteur, il est vraisemblable qu’avant d’être chrétien il l’avait reçu des mains de la synagogue, comme plusieurs de nos premiers docteurs.

Devenu évêque de Diospolis, l’ancienne Lydda, il souffrit de grandes tribulations pour l’édification des Églises et la destruction des idoles. Sa laborieuse carrière fut couronnée par une mort glorieuse, dont l’anniversaire est fixé au 27 septembre. Venons à l’histoire de saint Tite.

V. — Tite naquit à Corinthe de parents nobles, alliés aux rois de Crète. Il consacra ses premières années à l’étude des lettres profanes, des poésies d’Homère et des ouvrages des philosophes, étude très estimée parmi les Grecs et réputée seule capable de mettre un jeune homme sur la voie des honneurs.

Tite vaquait donc à cette occupation et avait atteint sa vingtième année, lorsqu’il entendit une voix du ciel qui lui dit de quitter ses études et de sauver son âme : « Cette science profane des Grecs vous sera peu utile pour le salut. »

VI. — Tite souhaitait d’entendre encore une fois la voix mystérieuse, pour s’assurer si elle venait du ciel ; car il savait que, quelquefois, les idoles faisaient entendre des paroles superstitieuses. Il attendit donc encore une année entière.

Alors il eut une révélation, qui lui commanda de lire les Écritures des Hébreux. Il obéit, et ayant ouvert Isaïe, il tomba sur ce passage : « Toutes les îles de la terre, prêtez à mes paroles une oreille attentive : Israël doit être sauvé par un Sauveur éternel. »

VII. — Le proconsul de Crète, qui était l’oncle de Tite, apprenant la prodigieuse naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme les miracles qu’il opérait à Jérusalem et ailleurs, envoya Tite à Jérusalem pour y être témoin oculaire des miracles du Sauveur. On le jugeait, en effet, très capable d’apprécier les faits du Christ, de l’entendre et même de lui parler avec à-propos, puis de rapporter exactement aux grands de la Crète ce qu’il aurait vu et entendu.

VIII. — Tite se mit donc en route pour Jérusalem. Lorsqu’il eut vu Notre-Seigneur, et qu’il lui eut rendu ses adorations, il demeura dans cette ville et fut ainsi le spectateur de ses miracles. Il crut en lui et devint son fidèle disciple.

Il fut également témoin de la Passion, source de notre salut, de la sépulture et de la résurrection du Sauveur, de son ascension dans les deux, de l’avènement du Saint-Esprit et de sa descente sur les Apôtres. Il était au nombre des cent vingt renfermés au Cénacle, et il vit les trois mille hommes convertis par le premier discours de saint Pierre.

IX. — Les Apôtres le consacrèrent évêque et l’envoyèrent, avec saint Paul, évangéliser les Gentils. Il vint d’abord avec Paul à Antioche, de là à Séleucie, puis en Chypre, à Salamine, à Paphos. De là, il partit pour Pergé, ville de Pamphylie, et pour Antioche de Pisidie. Il alla ensuite à Icône, où il logea dans la maison d’Onésiphore. Puis il vint à Lystres et à Derbé, prêchant en tout lieu, avec saint Paul, la parole évangélique.

X. — Afin de suivre avec plus d’intérêt l’itinéraire si compliqué de l’infatigable missionnaire, disons un mot des contrées et des villes qui eurent le bonheur de jouir de sa présence. Plusieurs déjà nous sont connues : reste à parler des suivantes.

La Crète est une grande île de la Méditerranée, vis-à-vis de l’ouverture de la mer Égée. Elle porte aujourd’hui le nom de Candie et rappelle l’héroïque défense du Vénitien Marc-Antoine Bragadino, contre le pacha Mustapha, l’hypocrisie et la cruauté de ce dernier.

Au temps de saint Tite, les Crétois ne jouissaient pas d’une belle réputation. Saint Paul lui-même les appelle mauvaises bêtes, ventres paresseux : Malæ béstiæ, ventres pigri. Aussi il recommanda à Tite de les traiter durement : íncrepa illos dure. Sous l’influence bienfaisante du christianisme ils changèrent totalement et devinrent une florissante Église.

XI. — Séleucie, ancienne capitale du royaume de Syrie, était en Babylonie, sur la rive droite du Tigre. Il n’en reste plus aujourd’hui que des ruines, aux environs de Bagdad.

Salamine, aujourd’hui Porto-Costanza, était une ville de l’île de Chypre, sur la côte orientale. Comme l’île entière elle fut évangélisée par saint Paul et par Tite, son cher disciple : Salamine n’a laissé dans l’histoire aucun souvenir important.

XII. — Pergé, ville de Pamphylie, était célèbre dans l’antiquité par son temple de Diane, moins connu pourtant que celui d’Éphèse : elle porte aujourd’hui le nom peu harmonieux de Karahissar. La Pamphylie, dont Pergé faisait partie, était une contrée de l’Asie Mineure, sur la Méditerranée, entre la Lycie et la Cilicie. La côte forme un golfe, appelé golfe de Pamphylie.

XIII. — Antioche de Pisidie était une ville qui appartenait à la contrée de ce nom. Cette contrée elle-même, située dans les montagnes au nord de la Pamphylie, était peuplée d’habitants grossiers et à demi sauvages. Mais comme tous les hommes sont appelés à la foi, Tite et Paul allèrent porter la bonne nouvelle à ces âmes rachetées du sang du Calvaire.

XIV. — Il y avait déjà plus d’un an que Rutilius, mari de la sœur de saint Tite, gouvernait l’île de Crète en qualité de proconsul, lorsque Paul et Tite débarquèrent dans cette île et commencèrent à y prêcher Jésus-Christ. Rutilius tournait en dérision les deux Apôtres. Mais quelque temps après, son fils étant venu à mourir, et ayant été ressuscité par saint Paul, Rutilius se convertit à la foi et reçut le baptême avec toute sa maison. Les deux Apôtres firent construire une église, et Tite fut institué archevêque de Crète, et de toutes les îles adjacentes.

XV. — Après avoir gouverné quelque temps cette vaste Église, l’illustre disciple accompagna de nouveau son cher maître dans ses courses apostoliques, et reçut de lui la mission particulière d’aller évangéliser la Dalmatie. Saint Paul lui-même nous le fait connaître dans sa lettre à Timothée, Titus in Dalmátiam. Telle est la raison pour laquelle ce pays honore saint Tite comme son premier Apôtre.

XVI. — Or la Dalmatie est une grande province d’Europe, bornée au couchant par la mer Adriatique. Elle a été de tout temps le théâtre de guerres continuelles qui l’ont fait passer sous différents maîtres, mais les Dalmates ont conservé la foi, qu’ils avaient reçue de saint Tite.

C’est chez eux, à Tertsaz, que s’arrêta d’abord la Sainte Maison de Nazareth, lorsque, pour la soustraire aux profanations des Sarrasins, Dieu ordonna aux anges de la transporter en Europe. De la Dalmatie elle a été de nouveau miraculeusement transportée à Lorette où elle est l’objet de la vénération du monde entier.

XVII. — Saint Paul avait un tel attachement pour saint Tite qu’il l’appelle son frère et le coopérateur de ses travaux. Il le représente comme un homme brûlant de zèle pour le salut des âmes. Lorsqu’il parle de la consolation qu’il en recevait, il se sert des expressions les plus tendres.

« Dieu, dit-il en écrivant aux Corinthiens, qui console les humbles et les affligés, nous a consolé par l’arrivée de Tite ; et non seulement par son arrivée, mais encore par la consolation qu’il a lui-même reçue de vous, m’ayant rapporté l’extrême désir que vous avez de me revoir, la douleur que vous avez ressentie, et l’ardente affection que vous me portez, ce qui a mis le comble à ma joie[[432]](#footnote-433). »

Il va jusqu’à dire qu’il n’avait point eu l’esprit en repos, pour n’avoir point trouvé Tite à Troade.

XVIII. — L’an [51](#ch156c) de Notre-Seigneur, Tite suivit saint Paul à Jérusalem, et assista avec lui au Concile que tinrent les Apôtres pour décider la question qui s’était élevée au sujet des observances légales. Cinq ans après le Concile, Paul envoya Tite d’Éphèse à Corinthe, avec plein pouvoir de remédier à quelques abus, et de terminer les différends qui troublaient l’Église de cette ville.

Il y fut reçu avec les plus vives démonstrations de respect, et les fidèles s’empressèrent de lui procurer toute espèce de secours. Mais, en excellent imitateur du grand Apôtre, il ne voulut rien recevoir, pas même ce qui était nécessaire aux plus indispensables besoins. Son séjour produisit les plus heureux effets.

Les affaires de l’Église de Corinthe étant en bon état, il alla rejoindre le saint Apôtre, auquel il rendit compte du succès de sa mission. Quelque temps après il fut renvoyé dans la même ville, afin de préparer les aumônes destinés aux pauvres de Jérusalem.

XIX. — Après que saint Paul fut retourné en Orient, Tite revint dans l’île de Crête, où il y avait une Église nombreuse et très florissante, mais le grand Apôtre ne put se passer longtemps d’un compagnon tel que notre saint. Ce fut ce qui l’engagea à lui adresser la lettre qui fait partie de nos divines Écritures. Il lui mandait, comme nous avons vu, de venir le trouver à Nicopolis en Épire, où il comptait passer l’hiver, aussitôt après l’arrivée d’Artémas ou de Tychique, qu’il envoyait pour le remplacer.

XX. — Il le chargeait ensuite d’établir des prêtres et des évêques dans toutes les villes de la Crète. Plusieurs auteurs font voir, par les paroles de saint Paul à Tite, que ce dernier était revêtu de la dignité archiépiscopale, et, comme conséquence, que les archevêques sont d’institution apostolique.

Après le détail des qualités nécessaires à un évêque, l’Apôtre donne à son cher disciple de sages avis sur la conduite qu’il doit tenir à l’égard de son troupeau et sur l’accord de la fermeté et de la douceur dans le maintien de la discipline.

XXI. — Évêque et missionnaire, comme tous ses collègues de la primitive Église, saint Tite quitta plusieurs fois l’île de Crète pour évangéliser les différentes contrées assises à l’ombre de la mort. Nous l’avons vu passer d’Orient en Europe et prêcher en Dalmatie. De la tradition consignée dans l’ouvrage du savant évêque d’Équilium, on conclut que Tite accompagna saint Paul en Espagne. Cet ouvrage, vrai trésor d’antiquités, contient ce qui suit. « Paul ordonna Tite évêque de Crète, où il le laissa. Deux ans plus tard, Tite vint à Rome auprès de saint Paul qu’il ne quitta plus jusqu’à sa mort sous Néron : Post duos autem annos Titus ad Paulum Romam accéssit, cum quo et fuit usque ad interfectiónem a Neróne*[[433]](#footnote-434)*. »

XXII. — On croit que les deux années dont il s’agit sont les deux années de la première captivité de saint Paul, ce qui nous donne la date de l’an [60](#ch157c) après Notre-Seigneur, or, c’est après sa sortie de prison, qu’au témoignage des plus anciens Pères de l’Église, saint Paul partit pour l’Espagne. Comme, d’un autre côté, la tradition nous apprend que, depuis cette époque, Tite ne quitta plus son maître, il est logique de conclure qu’il vint avec lui évangéliser l’Espagne.

À cela rien d’étonnant. Il fallait, suivant la prédiction de Notre-Seigneur, que les disciples présents au Cénacle, parcourussent la terre entière et portassent en personne le flambeau évangélique jusqu’aux extrémités du monde.

XXIII. — De retour en Orient, après la mort de saint Paul, Tite continua dignement sa glorieuse mission. Le même évêque d’Équilium en rapporte un exemple bien extraordinaire : c’est la conversion de Pline le jeune, le célèbre proconsul de Bithynie Caius Plinius Cæcilius Secundus, si connu par sa lettre à Trajan sur les chrétiens de sa province. Revenant de Bithynie et du Pont, il s’arrêta dans l’île de Crète, afin d’y bâtir, par ordre de l’empereur, un temple à Jupiter. C’était vers l’an [110](#ch158c) de Notre-Seigneur, et la douzième du règne de Trajan ; Pline avait alors trente-cinq ans et saint Tite environ quatre-vingts ; car il vécut jusqu’à l’âge de quatre-vingt-quatorze ans.

XXIV. — Comme le vénérable évêque passait un jour devant le temple en construction, il le maudit et le temple s’écroula de fond en comble. Alors Secundus vint humblement prier Tite de faire en sorte qu’on ne lui imputât point la ruine de l’édifice. Tite lui ordonna de commencer un temple en l’honneur du seul Dieu, le Dieu des chrétiens, l’assurant que l’ouvrage arriverait à bonne fin, ce qui eut lieu. Le temple achevé, Secundus fut baptisé avec son fils[[434]](#footnote-435).

XXV. — Il y aurait une lacune dans la biographie de saint Tite si nous omettions de parler de la savante lettre que saint Denys l’Aréopagite lui écrivit. Tite avait demandé à l’éminent théologien la signification de quelques figures employées par l’Écriture pour désigner les choses divines, entre autres : ce qu’il faut entendre par la Maison de la sagesse, son calice, sa nourriture et son breuvage.

XXVI. — « Mon cher Titus, lui répond saint Denys, je ne sais si le vieux Timothée serait parti sans avoir rien lu de ce que j’ai écrit touchant les figures que l’Écriture emploie en parlant de Dieu. Dans le Traité de la Théologie symbolique, j’ai voulu lui expliquer nettement toutes ces locutions sacrées, que plusieurs esprits trouvent prodigieusement étranges. Encore imparfaits, il leur semble quelque peu absurde que nos maîtres dans l’ineffable sagesse ne révèlent la vérité, inconnue des profanes, la vérité divine et mystérieuse, que sous le voile d’obscurs et audacieux symboles.

XXVII. — « C’est pourquoi plusieurs d’entre nous n’ont qu’une foi médiocre en ce qui est dit des décrets divins ; car ils les contemplent seulement à travers les figures matérielles qui nous les désignent. Il faut donc briser cette enveloppe et les considérer dans leur nudité et leur dureté natives. Je me suis donc cru obligé de donner à tous en général, et à Tite en particulier, la meilleure explication possible des formes diverses qu’on applique mystérieusement à la divinité…

XXVIII. — Mais je ne veux pas dépasser les bornes d’une lettre, et j’arrive à la question que nous voulons résoudre. Or, nous disons que tout aliment a la vertu de parfaire ceux qui s’en nourrissent ; qu’il supplée à ce qui leur manque, les fait refleurir et leur confère la joie et la perfection.

« C’est pourquoi les Écritures s’expriment avec bonheur, quand elles nous montrent la Sagesse si bonne et élevée au-dessus de toute sagesse, présentant une coupe mystérieuse et versant un breuvage sacré, après avoir servi sa table de mets succulents et invité d’une voix également forte et douce ceux qui avaient besoin d’elle.

XXIX. — Les convives trouvent donc chez elle un double aliment : la consistance des viandes solides et le charme d’un doux breuvage, et de la coupe s’échappe le fleuve de ses paternels bienfaits.

« Le calice, par sa rondeur et son large évasement, est le symbole de la Providence qui embrasse indistinctement toutes les créatures dans sa sollicitude, et qui n’a ni commencement ni fin. Mais, bien qu’elle s’étende à tout, elle demeure en elle-même, garde une identité permanente, et se maintient dans une immobilité parfaite, comme la coupe qui conserve invariablement la même forme.

XXX. — « Quand on dit que la Sagesse s’est bâti une maison où elle a préparé des mets, des breuvages et un calice, c’est pour faire entendre à ceux qui savent convenablement juger les choses divines que les soins providentiels viennent de cet artisan suprême qui donne aux créatures l’être et le bonheur ; qui est présent à tout et embrasse tout. Séparé du reste des êtres, il n’est rien de ce qui est. Éternellement le même et éternellement en lui, il est, il subsiste, il demeure dans une permanente identité, sans jamais sortir de lui-même, sans jamais quitter son trône. Dans cette immuabilité, il opère ses œuvres saintes et providentielles ; il s’étend à tout, il est en repos et en mouvement, et garde sa stabilité parmi les opérations de sa Providence.

XXXI. — « Mais que signifient les mets et les breuvages ? Je crois que les aliments solides sont la figure de la perfection spirituelle de l’immuable constance dans le bien… Les breuvages symbolisent le fleuve de la doctrine qui se répand avec abondance et amour sur toutes choses, et s’approprie charitablement à ceux qu’elle nourrit, et au moyen du multiple et du variable les élève à la simple et immuable connaissance de Dieu. De là vient que les enseignements divins sont comparés à la rosée, à l’eau, au lait, au vin et au miel. Leur fécondité est désignée par l’eau ; par le lait, leur énergie à donner de l’accroissement, par le vin, leur aptitude à donner de la vigueur ; par le miel, la propriété d’unifier et de conserver.

XXXII. — « Voilà ce que la divine Sagesse distribue à ses serviteurs ; voilà le fleuve sans cesse jaillissant des immenses délices qu’elle leur prépare… Je vous envoie mon Traité de la Théologie symbolique, vous y verrez, avec de plus amples explications, ce que c’est que le palais de la Sagesse, les sept colonnes qui le décorent, et pourquoi les mets sont distingués en victimes et en pains, et ce que veut dire le mélange du vin et tout ce que renferme ma lettre. »

XXXIII. — Tout le monde sait ou doit savoir qu’il y a un sens mystérieux dans les Écritures, sens aussi réel que le sens littéral. Le devoir du chrétien est de chercher ce sens qui montre à découvert les secrets divins, et sa plus douce joie est de le découvrir. Mais, hélas ! Qui, de nos jours, se livre à cette étude ? On lit tous les livres des hommes. Le livre de Dieu est le seul qu’on lit peu ou qu’on lit sans le comprendre. De là un naturalisme qui tue l’intelligence, aussi bien dans la société que dans les individus. Ainsi ne faisaient pas nos pères ; voulons-nous redevenir ce qu’ils furent ? Imitons-les.

XXXIV. — On lit dans les Ménologes de l’Église orientale, que saint Tite mourut à l’âge de quatre-vingt-quatorze ans, après avoir sagement gouverné son Église et répandu la foi dans les îles circonvoisines. On gardait autrefois son corps dans l’église de Gortyne, ancienne métropole, à trois lieues du mont Ida. Les Sarrasins ayant ruiné cette ville au IXe siècle, on ne retrouva de toutes les reliques de saint Tite, que son chef, qui depuis a été porté à Venise, et déposé dans l’église de Saint-Marc. On voit encore aujourd’hui les ruines de Gortyne. La ville de Candie, qui a donné son nom à toute l’île, en est maintenant la métropole.

XXXV. — La fête de saint Tite est fixée au 4 janvier, elle est ainsi annoncée dans le Martyrologe romain : « Le 4 janvier, en Crète, naissance de saint Tite, que l’Apôtre saint Paul avait ordonné évêque de cette île et qui, après avoir rempli avec une grande fidélité le ministre de la prédication évangélique, finit heureusement ses jours, et fut enterré dans l’église qui avait été confiée à ses soins par le saint Apôtre. »

XXXVI. — Pline le Jeune était un courtisan, et, comme tous ses contemporains, un homme de mauvaises mœurs, mais d’une certaine douceur à l’égard des chrétiens de son gouvernement. S’il est vrai, comme lit la tradition, qu’il ait été converti par saint Tite, sa conversion ne doit pas nous étonner. Est-ce que le christianisme ne comptait pas de fervents chrétiens dans le palais même de Néron ? Des brebis dans l’antre du Tigre ! C’est l’œuvre de Celui qui peut tout. Qu’il lui plaise de nous conserver nous-mêmes au milieu des terribles dangers qui nous menacent

Voir : Bolland, Act. SS. 4 janv. S. Doroth. in Synopsi ; Biblioth. PP. ; t. XV. p. 62 ; Baron., Annot. ad martyrol. 4 jan. : an. 44 et an. 51 ; Euseb. Hist. lib. III, c. 4 ; M. Maistre, les Témoins, etc. ; Cor. a Lap. in Epist. ad Tit. 11-15 ; Id. Argument. in Epist. ad Tit., in Chron. ; Bivar. in chron. an. 220 ; Petr. Equil. Catalog. SS., lib. VII, c. 118, etc., etc.

## L. PRISCILLE ET AQUILA

I. — Saint Paul avait prêché trois mois à Athènes. Voyant que le succès ne répondait pas à son zèle, il secoua la poussière de ses souliers sur la ville des sophistes et se rendit à Corinthe. Le chapitre XVIII des Actes des Apôtres, verset 2 et suivants, nous apprend ce qui lui arriva à son entrée dans la capitale du Péloponnèse.

« Paul étant sorti d’Athènes vint à Corinthe. Il y trouva un juif, nommé Aquila, originaire du Pont, venu depuis peu d’Italie, avec Priscille sa femme ; car l’empereur Claude avait ordonné à tous les juifs de sortir de Rome, et il se joignit à eux. Comme il savait le même métier, il demeurait chez eux et y travaillait. Leur métier était de faire des tentes ; et il prêchait tous les jours de sabbat dans la synagogue. »

II. — Le Pont, pays d’origine d’Aquila, était une province de l’Asie Mineure, bornée par le Caucase, la Paphlagonie, l’Arménie et la mer du Pont-Euxin, qui lui avait donné son nom. Une des principales villes était Cérasonte, dont le nom rappelle celui de cerisier, parce que c’est de là que Pompée apporta en Europe le précieux arbuste.

III. — Aquila venait d’être chassé de Rome, avec tous les juifs. Pourquoi cette expulsion ? Un historien païen, Suétone, dit que les juifs ne cessaient d’exciter des troubles dans la ville, assídue tumultuaréntur, mais ajouter, comme il fait, qu’ils y étaient poussés par le Christ, impulsóre Christo, c’est un splendide mensonge.

Les juifs, très nombreux à Rome, avaient une telle influence, même sur les assemblées du peuple, que Cicéron craignait de se compromettre en parlant contre eux. Lorsque les chrétiens parurent dans la capitale du monde prêchant la fin du judaïsme, les juifs ne manquèrent pas de les contredire. De là, sans doute, les altercations et les troubles dont parle Suétone, occasionnés par les débats sur la divinité de Notre-Seigneur.

IV. — Nos auteurs chrétiens donnent une autre cause à la mesure impériale. Les juifs, disent-ils, furent chassés de Rome parce qu’ils avaient attiré au judaïsme Agrippine, épouse de Claude, comme ils y avaient attiré, peu auparavant, Fulvia, épouse du sénateur Saturnius, à laquelle ils avaient extorqué de l’or et des objets précieux, ce qui leur avait déjà valu, sous Tibère, un premier bannissement.

Le second eut lieu l’an [51](#ch159c) de Notre-Seigneur, la neuvième année du règne de Claude. Enveloppé dans la même proscription, saint Pierre, qui était à Rome depuis plusieurs années, repartit pour l’Orient, où il présida le Concile de Jérusalem.

V. — Excellents chrétiens quoique juifs de naissance, Priscille et Aquila s’étaient réfugiés à Corinthe. C’est là que saint Paul les trouva, et reçut de leur part une longue et cordiale hospitalité. Afin de ne pas leur être à charge, le grand Apôtre se mit à travailler de leur état : ils étaient faiseurs de tentes et saint Paul connaissait le métier. Ce détail nous révèle un usage assez général parmi les anciens, et qu’on regrette d’avoir été négligé par les modernes. Quelles que fussent la naissance et la vocation d’un enfant on lui faisait apprendre un état manuel, excellent apprentissage de la vie, qui préservait de l’oisiveté, et qui, dans un cas donné, devenait une ressource précieuse. L’exemple de saint Paul en est la preuve.

VI. — Or l’état de faiseur de tentes consistait à fabriquer des tentes ou pavillons, soit pour les soldats en campagne, soit pour les habitants des villes en voyage ; elles étaient faites de peaux préparées et solidement cousues ensemble. Toute la semaine, l’Apôtre des nations, pendant son séjour à Corinthe, se livrait, comme un simple ouvrier, à cette humble occupation, aussi dans son admirable discours aux anciens d’Éphèse pouvait-il dire : « Je n’ai rien accepté de personne : mes mains ont subvenu à tous mes besoins. »

VII. — Comme dans la vie de l’homme rien n’est abandonné au hasard, le métier de saint Paul était une figure providentielle de sa vocation apostolique.

Les tentes sont faites pour les voyageurs et les peuples nomades. Personne plus que l’Apôtre des nations ne fut voyageur et nomade. Comme sa parole, l’état de faiseur de tentes nous rappelle la brièveté de la vie et l’instabilité des choses humaines. « Nous n’avons point ici-bas, disait-il, de demeure permanente ; mais nous cherchons celle qui nous attend dans l’avenir. »

VIII. — L’exil d’Aquila et de Priscille ne fut pas de longue durée. L’an [58](#ch160c) de Notre-Seigneur, la deuxième année du règne de Néron, ils étaient rentrés à Rome. Dans sa lettre aux Romains, écrite à la même époque, saint Paul recommande aux frères de saluer de sa part Aquila et Priscille, dont il fait l’éloge.

« Saluez, dit-il, Priscille et Aquila qui ont travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ, et qui ont exposé leur tête pour me sauver la vie. Je ne suis pas le seul à leur rendre grâces, mais encore toutes les Églises des gentils le font avec moi. Saluez aussi l’Église, qui est dans leur maison[[435]](#footnote-436). »

IX. — Ces précieuses paroles établissent clairement que Priscille et Aquila n’étaient pas de simples ouvriers, uniquement occupés de leur obscur travail ; mais qu’ils étaient des chrétiens instruits et courageux, qui prêchaient la foi aux Gentils et qui n’hésitèrent pas à sauver, au péril de leur vie, celle de saint Paul, soit dans les sanglantes séditions d’Éphèse et de Corinthe, soit ailleurs. De là cette tendre reconnaissance du grand Apôtre.

X. — Un autre fait confirme ce qui vient d’être dit de la science et du zèle de Priscille et d’Aquila. « Comme ils étaient à Éphèse, lisons-nous dans les Actes des Apôtres, un juif, nommé Apollo, originaire d’Alexandrie, homme éloquent et savant dans les Écritures, vint dans cette ville. Il était instruit dans la voie du Seigneur et parlait avec un zèle ardent, et il enseignait avec soin ce qui regardait Jésus, ne connaissant encore que le baptême de Jean. Il commença donc à parler librement dans la synagogue ; et quand Priscille et Aquila l’eurent entendu, ils le prirent et lui exposèrent plus complètement la voie du Seigneur[[436]](#footnote-437). »

Il fallait, on en conviendra, que Priscille et Aquila fussent très avancés dans la connaissance de la religion, pour instruire un homme qui possédait lui-même une profonde science des Écritures.

XI. — Leur zèle égalait leur science. Rentrés à Rome sous Néron, ils revinrent en Asie, où ils se trouvaient lorsque saint Paul sorti de prison, écrivit sa seconde lettre à Timothée. On le voit par la recommandation qu’il fait à son cher disciple de saluer Priscille et Aquila : Salúta Priscam et Aquilam.

Timothée était appelé à Rome par l’Apôtre et il n’est pas douteux qu’il fut accompagné par Priscille et Aquila. Ainsi, passer de l’Orient en Occident, de l’Occident revenir en Orient pour retourner en Occident, telle était la vie de ces vertueux époux. Telle fut aussi la vie de tous ces Apôtres de second ordre, dont le nom seul se trouve dans l’Évangile, mais qui, ayant été témoins oculaires des miracles de Notre-Seigneur et des Apôtres, contribuèrent puissamment à répandre le christianisme dans le monde entier, avant la ruine de Jérusalem, suivant la prédiction de Notre-Seigneur.

XII. — Avec une générosité digne de son grand cœur, saint Paul ne tarda pas à se séparer de ses chers coadjuteurs, et il les envoya en Espagne continuer leur apostolat. Ils parvinrent jusqu’aux extrémités de la péninsule Ibérique, non loin des colonnes d’Hercule. Le principal théâtre de leur zèle fut la ville d’Héraclée, dont Aquila devint évêque. Comme ils avaient longtemps combattu le bon combat, ils reçurent enfin la couronne de justice.

XIII. — Voici ce que nous lisons dans le Calendrier de l’Église orientale, au treizième jour de février : « Naissance des saints martyrs Aquila et Priscille. Ces deux époux, instruits de la vérité par saint Paul, furent baptisés par lui, devinrent les compagnons fidèles de ses pérégrinations, partagèrent ses travaux et avec lui souffrirent beaucoup de tribulations. Saint Paul étant mort, ils ne cessèrent pas pour cela de prêcher Jésus-Christ. C’est pourquoi, ayant été arrêtés par les adorateurs des idoles, ils souffrirent d’abord de cruels tourments et reçurent enfin la palme du martyre. »

XIV. — Suivant la tradition, leur précieuse mort eut lieu l’an [70](#ch161c) de Notre-Seigneur, la quatorzième année du règne de Néron, sous le consulat de Caius Silius Italicus et de Galerius Trachelus Turpilianus, Notre-Seigneur régnant.

Telle est la très belle et très juste formule, par laquelle se terminent en général les Actes des Martyrs. Les empereurs et les consuls sont des personnages passagers, dont on cite le nom, afin de marquer la date précise de l’événement ; mais Notre-Seigneur reste roi éternel, et c’est sous son règne qui dure toujours, qui survit à celui des hommes et des persécuteurs, que ses glorieux soldats reçoivent leur couronne immortelle.

XV. — Grande et belle leçon que, chaque matin, l’Église redit à ses prêtres, et que ses prêtres doivent sans cesse rappeler aux laïques : « Au roi immortel et invisible des siècles, au seul Dieu, soit honneur et gloire, dans les siècles des siècles : Ainsi soit-il. »

Oh oui ! Ainsi soit-il ! Si le monde voulait comprendre, surtout s’il voulait pratiquer cette sublime leçon, et élever ainsi ses intentions vers Dieu, au lieu de les fixer sur les choses d’ici-bas, il aurait trouvé le chemin direct de la sanctification, par conséquent de la paix et du bonheur qu’il se consume à poursuivre sans jamais les réaliser.

Voir Bivar : in Chron. Dext., an. 70 ; et 95 ; Baron., an. 47, n. 4 ; an. 51, n. 1 et seqq. ; Annot. ad Martyrol. 8 julii ; Cor. a Lap. in Act. Apost. XVIII, 2 et seqq. ; in Epist. ad Rom. XVI, 3 ; et II ad Timoth., etc. Orolog. Græcor., 13 febr., etc., etc.

## LI. TIMOTHÉE

I. — Avec Tite, Timothée, dont le nom signifie craignant Dieu, fut le disciple bien-aimé de saint Paul. Souvent le grand Apôtre parle de lui, et toujours avec une affection paternelle. Non content de ces souvenirs passagers, il lui adresse deux de ses précieuses Épîtres, dans lesquelles il lui prodigue, avec les plus sages conseils, les témoignages de son ardente charité. Écoutons, avec une sainte curiosité, l’histoire intéressante de cet heureux disciple.

II. — Elle commence au 1er verset du chapitre XVIe des Actes des Apôtres. Dans ses courses évangéliques, est-il dit, Paul, accompagné de Silas, parvint à Derbe et à Lystre. « Or, il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d’une femme juive fidèle, et d’un père gentil. Les frères qui étaient à Lystre et à Icône rendirent un bon témoignage de ce disciple. Paul voulu qu’il partit avec lui, et, allant de ville en ville, ils leur apprenaient à garder les ordonnances des Apôtres et des anciens, qui étaient à Jérusalem.

III. — Suivant notre méthode ordinaire, expliquons les différentes parties du texte sacré. Timothée naquit en Lycaonie, probablement à Lystre. La Lycaonie était une province de l’Asie Mineure voisine de la Pisidie et de l’Isaurie. Elle avait pour villes principales Iconium aujourd’hui Konieh, et Lystre où saint Paul fut lapidé, cette dernière ville porte maintenant le nom de Latik.

La mère de Timothée s’appelait Eunice, et sa grand’mère Loïda. Toutes deux étaient chrétiennes ainsi que leur fils et petit-fils. Il est de toute vraisemblance que saint Paul avait opéré la conversion de cette famille dans son premier voyage en Lycaonie.

Quant à la ville de Derbe, nommée avec Lystre, elle faisait partie de l’Isaurie, et était située au sud du mont Taurus, aujourd’hui elle est connue sous le nom arabe de Ala-Dagh.

IV. — Le père de saint Timothée était païen, et on est étonné qu’une juive ait épousé un gentil. Pour faire disparaître ce scandale apparent, il suffit de connaître un peu l’histoire. La loi mosaïque défendait les mariages entre les juifs et les Chananéens, mais non entre les juifs et les autres gentils. Ainsi, Jacob, Joseph, Moïse, David, Esther épousèrent des gentils.

Dans les premiers siècles, l’Église permit également les mariages entre les fidèles et les infidèles : c’était une nécessité. Ainsi sainte Clotilde épousa Clovis encore païen. Depuis, l’Église, pour de bonnes raisons, a invalidé ces sortes d’unions en établissant l’empêchement de disparité de culte. Quant au mariage entre catholique et hérétique, elle s’est contentée de le prohiber, à cause des graves inconvénients qui en résultent.

V. — Parti de Lystre avec saint Paul, Timothée fut un des coopérateurs les plus ardents et les plus aimés de l’Apôtre. Il l’accompagna d’abord dans son second voyage à Bérée. Arrivé à Athènes, saint Paul sentit le besoin d’avoir un coopérateur, et il fit dire à Timothée de venir le rejoindre.

Mais celui-ci, retenu à Bérée par les soins indispensables à donner à cette chrétienté naissante, ne put se conformer au désir de l’Apôtre. Trois mois après seulement, lorsque saint Paul fut à Corinthe, Timothée put se rendre auprès de lui. Le fidèle disciple réjouit le cœur de son maître en lui apportant des nouvelles des Thessaloniciens, qu’il avait visités avant son départ, et auxquels l’Apôtre écrivit ses deux Épîtres, en son nom et au nom de Silas et de Timothée.

VI. — Après un assez long séjour à Corinthe, Paul partit pour la Macédoine et laissa Timothée à Éphèse, dont il devint évêque : ce titre ne l’empêcha pas de retourner à Corinthe, d’accompagner son maître en Macédoine, et de prendre les devants pour l’attendre à Troade. Telle était la vie des premiers missionnaires de l’Évangile. Le Sauveur leur avait dit qu’ils devraient lui rendre témoignage jusqu’aux extrémités de la terre, eux en personne, remarquons-le bien, et non pas seulement leurs successeurs. Cet ordre fut accompli à la lettre, et prædicavérunt ubíque. On comprend dès lors que les Apôtres ne pouvaient s’arrêter longtemps en aucun lieu et moins encore se fixer quelque part.

VII. — Puisque nous avons parlé de Corinthe et d’Éphèse, deux des plus illustres théâtres des prédications, des souffrances et des succès de Paul et de Timothée, il est bon de connaître ces deux villes.

Corinthe était une ville la plus opulente et probablement la plus dissolue de toute la Grèce. Située sur l’isthme de Corinthe, elle avait deux ports célèbres, où abordaient les navires des différents peuples : le port de Cenchrée, sur le golfe de Lépante, et le port de Léchée, sur le golfe d’Athènes.

Un peuple de philosophes, de rhéteurs, de statues et de courtisanes se rencontrait dans cette ville, dont le luxe et les richesses rivalisaient avec les magnificences de Rome. Capitale de l’Achaïe ou Péloponnèse, aujourd’hui la Morée. Corinthe n’est plus, comme toutes ces villes de l’ancienne Grèce, qu’une ombre d’elle-même : la justice de Dieu a passé par là.

VIII. — À l’instar de Corinthe, Éphèse, capitale de l’Asie Mineure, était pleine d’oisifs, de rhéteurs, de sophistes et de sybarites. Ce qui la rendait surtout fameuse, c’était son temple de Diane, et son fanatisme pour cette prétendue déesse.

Le temple de Diane passait pour une des merveilles du monde. Au rapport de Pline, il fut bâti, en grande partie, par les rois de la Grèce. Sa construction, ajoute l’historien, offre des particularités étranges. On choisit pour l’emplacement un sol marécageux afin de le préserver des tremblements de terre.

Mais pour que les fondements de l’immense édifice ne fussent pas appuyés sur un sol mouvant, on couvrit le marais d’une épaisse couche de charbon pilé et de toisons de laine.

IX. — Le temple avait trois cent vingt cinq pieds de long, et deux cent vingt de large. Il était soutenu par cent vingt-sept colonnes de soixante pieds de hauteur, dont trente-six étaient ciselées : toutes données par les rois[[437]](#footnote-438). La célébrité de ce temple amenait journellement à Éphèse des multitudes d’hommes et de femmes qui venaient vénérer la grande déesse.

C’est ainsi que, chaque année, les musulmans se rendent en foule au pèlerinage de la Mecque, pour rendre leurs hommages à leur prétendu prophète. Ces dévots de Diane achetaient en quantité des statuettes de la déesse et de petits temples, réduction du grand temple. Les orfèvres d’Éphèse exploitaient activement la dévotion des étrangers.

X. — Mais lorsque saint Paul eut fait briller la lumière de l’Évangile, le commerce des orfèvres se ralentit promptement. Furieux de voir leur spéculation compromise, les fabricants d’idole ameutèrent la ville, au cri de : La grande Diane des Éphésiens ! Magna Diana Ephesiórum ! Saint Paul fut arrêté, et, suivant l’opinion la plus probable, exposé aux bêtes dans l’amphithéâtre. Dieu l’ayant délivré, il partit de nouveau pour la Macédoine.

XI. — Avant de quitter Éphèse, aujourd’hui Aïa-Solouk, chétif amas de ruines, disons un mot de ses gloires chrétiennes. Elle eut le bonheur de voir le grand Apôtre des nations et l’honneur de recevoir une de ses lettres. Peu de temps après l’Ascension, elle eut la gloire plus grande encore de voir arriver dans ses murs la sainte Vierge et saint Jean.

À son retour de Pathmos, sous l’empire de Nerva, l’an [98](#ch162c) de Notre-Seigneur, le disciple bien-aimé fit un long séjour à Éphèse, d’où il gouvernait toutes les Églises d’Asie. On fait même dériver le nom moderne Aïa-Solouk des mots grecs Agios Theologos, c’est-à-dire le saint théologien, nom que l’on donnait à saint Jean. C’est à Éphèse que fut réuni en [431](#ch163c) le troisième Concile œcuménique qui anathématisa le nestorianisme, et vengea la Maternité divine de la sainte Vierge.

XII. — Parti pour la Macédoine, où il recueillit une abondante moisson, saint Paul revint pour la troisième fois à Corinthe, d’où il écrivit sa fameuse lettre aux Romains : c’était aux premiers jours de l’an [58](#ch164c) de Notre-Seigneur. Timothée était venu le rejoindre, car, dans les salutations que Paul envoie à ses chers Romains, il dit : « Timothée, qui est le compagnon de mes travaux, vous salue[[438]](#footnote-439). »

Bientôt l’infatigable Apôtre se rend à Jérusalem pour porter aux fidèles de cette ville, dépouillés par la persécution, les aumônes de leurs frères d’Asie. À Jérusalem il est arrêté et conduit à Césarée devant le proconsul romain Portius Festus. Il en appelle à César et arrive à Rome au mois de mai de l’an [58](#ch165c), et demeure deux ans dans la prison qui se voit encore. Timothée était venu rejoindre son cher et illustre maître.

XIII. — En effet la lettre que, malgré ses chaînes, saint Paul écrit de Rome aux Philippiens, l’an [60](#ch166c), porte cette inscription : « Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ, qui sont à Philippes avec les évêques et les diacres : grâce et paix à vous par Dieu, notre Père, et Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »

Bien que le mot évêques soit au pluriel, il ne doit pas nous arrêter, il n’y eut jamais qu’un seul évêque dans la même ville. Mais souvent, aux premiers âges de l’Église, les prêtres sont appelés évêques. Saint Paul lui-même en donne une preuve irrécusable. Dans son dernier et si touchant discours aux anciens de l’église d’Éphèse, il dit : « Veillez sur vous et sur tout le troupeau, dans lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l’Église de Dieu ». Or, à Éphèse, il n’y avait qu’un évêque proprement dit. Les autres anciens étaient donc des prêtres.

XIV. — L’an [60](#ch167c) de Notre-Seigneur, la quatrième du règne de Néron, et la seconde de la prison de saint Paul, le grand Apôtre écrit sa lettre aux Colossiens, comme la précédente. Cette lettre accuse la présence de Timothée à Rome, partageant la sollicitude et la tendresse paternelle de l’Apôtre des nations pour les chrétiens qu’il avait engendrés à la foi : elle commence ainsi : « Paul, Apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, et Timothée son frère : à nos saints et fidèles frères en Jésus-Christ, qui sont à Colosses. »

La lettre à Philémon, écrite de Rome la même année que celle aux Colossiens, nous apprend encore que Timothée était auprès de saint Paul : « Paul, prisonnier de Jésus-Christ, et Timothée son frère, à Philémon, notre bien-aimé et notre coopérateur ».

XV. — Par ces différentes lettres on voit que Timothée fut le compagnon habituel de saint Paul, pendant la captivité de l’Apôtre, dans la capitale du monde païen, l’an de Notre-Seigneur [61](#ch168c), la cinquième du règne de Néron. Sous le consulat de Caius Vispanius et de Fonteius Capito, saint Paul sortit de prison. Peu de temps avant sa délivrance, ou plutôt immédiatement après, il permit à Timothée, Timótheum dimíssum, de repartir pour l’Orient, afin de continuer sa mission évangélique.

XVI. — Paul reste à Rome pendant quelque temps ; mais bientôt il rappelle auprès de lui son cher disciple. « Hâtez-vous, lui écrit-il, de venir me rejoindre ; hâtez-vous de venir avant l’hiver : festína ad me veníre cito ; festína ante híemem veníre[[439]](#footnote-440). Apportez-moi, en venant, le manteau que j’ai laissé à Troade, chez Carpus, et mes livres et surtout mes papiers : Pénulam quam réliqui Tróade apud Carpum, véniens affer tecum et libros máxime autem membrána[[440]](#footnote-441).

XVII. — En attendant Timothée, saint Paul avait écrit sa lettre aux Hébreux, la dernière sortie de la plume du grand Apôtre. On la date de l’an [60](#ch169c). Beaucoup croient qu’elle est adressée, non aux juifs en général, ni aux juifs de Jérusalem, mais aux juifs d’Espagne. Dans cette lettre se trouve le passage suivant : « Sachez que notre frère Timothée est en liberté, s’il vient bientôt, j’irai vous voir avec lui : Cognóscite fratrem nostrum Timótheum dimíssum, quo, si celérius vénerit, vidébo vos*[[441]](#footnote-442)*. Il paraît que saint Timothée avait trouvé en Orient ce que les Apôtres rencontraient partout : des chaînes et des prisons.

XVIII. — Quel est le pays où veut aller saint Paul avec Timothée ? Quels sont les frères que les deux Apôtres se proposent de visiter ensemble ? D’abord, ce pays n’est pas en Orient, puisque saint Paul invite Timothée à venir en Occident, à Rome, d’où ils doivent partir. Ce n’est pas vers l’Orient qu’ils doivent diriger leur voyage, puisque, dans son discours aux anciens d’Éphèse, Paul avait annoncé qu’ils ne le reverraient plus. Ce n’est donc pas aux Hébreux de l’Orient qu’il s’adresse quand il dit : J’irai vous voir avec Timothée : cum quo vidébo vos. Il parle à des Hébreux qui n’avaient encore vu ni lui ni Timothée. Or tout l’Orient les avait vois. Quels sont donc ces Hébreux qui jusqu’alors ne les connaissaient que de nom ? Saint Paul lui-même donne la réponse dans sa lettre aux Romains : « Lorsque je partirai pour l’Espagne, j’espère vous voir en passant, et être conduit par vous dans ce pays, après avoir un peu joui de votre présence : Cum in Hispániam proficísci cœpére, spero quod prætériens vídeam vos et a vobis dedúcar illuc, si vobis primum ex parte frúitus fúero[[442]](#footnote-443).

XIX. — L’homme propose et Dieu dispose. Saint Paul qui comptait voir les chrétiens de Rome seulement en passant, eut le temps de les voir pendant les deux années de sa captivité. Ce n’est qu’après cette longue détention qu’il put réaliser son voyage en Espagne[[443]](#footnote-444).

Quel intérêt particulier avait-il de visiter la péninsule Ibérique ? D’abord, il devait justifier son titre d’Apôtre des nations ; ensuite, l’Espagne était habitée par une population juive dont le nombre, la richesse, la ferveur et l’origine, étaient de nature à exciter au plus haut degré le zèle du grand Apôtre.

XX. — Ces juifs, évangélisés d’abord par saint Jacques, étaient depuis longtemps établis en Espagne. Étrangers à la mort de Notre-Seigneur, ils n’avaient pas voulu retourner à Jérusalem, à cause d’une prophétie qui annonçait la ruine du second Temple. Sous la persécution de Néron, ils avaient beaucoup souffert, comme tous les premiers chrétiens, pleins de compassion pour les confesseurs de la foi : Vinctis compássi estis, et rapínam bonórum vestrórum cum gáudio suscepísti[[444]](#footnote-445). Tel est l’éloge bien mérité que le grand Apôtre leur adresse.

XXI. — Saint Paul, accompagné de Timothée, est donc allé en Espagne, où il évangélisa les juifs et les gentils. Telle est non seulement la tradition constante de l’Église d’Espagne, mais encore le témoignage des plus savants Pères de l’Orient et de l’Occident, dont on peut voir les paroles dans Baronius[[445]](#footnote-446). Citons seulement celui de saint Chrysostome. Personne mieux que lui n’a connu les travaux et les souffrances de l’Apôtre des nations. « Après avoir été deux ans en prison à Rome, il fut mis en liberté. Ensuite, il partit pour l’Espagne et visita les juifs qui étaient en ce pays, puis il revint à Rome où il fut mis à mort par ordre de Néron[[446]](#footnote-447). »

XXII. — D’accord avec la tradition espagnole et les Pères de l’Église, Baronius s’exprime ainsi, dans le Martyrologe romain, au 23 septembre : « À Narbonne, dans la Gaule, naissance de saint Paul évêque qui, suivant la tradition, fut le proconsul Sergius Paulus. L’Apôtre saint Paul le baptisa, et, comme il se rendait en Espagne, il le laissa à Narbonne et le fit évêque de cette ville. Là, après avoir prêché avec un zèle infatigable et s’être rendu illustre par ses miracles, il émigra dans le ciel. »

Au reste, saint Paul avait eu tout le temps de faire son voyage d’Espagne. Après sa sortie de sa première captivité sous Néron, l’an [61](#ch170c), jusqu’à la seconde terminée par sa mort, l’an [67](#ch171c), il eut six ans devant lui, pendant lesquels on peut croire qu’il ne resta pas oisif.

XXIII. — Comme saint Timothée fut de moitié dans les travaux de saint Paul en Espagne, nous ne sortirons pas des limites de sa Biographie, en rapportant un miracle du grand Apôtre dans la catholique péninsule. Le souvenir en a été transmis à la postérité par saint Sophrone, patriarche de Jérusalem.

« L’Italie, dit-il, les Gaules, les Espagnes ont été illustrées par le passage de saint Paul. Arrivé en Espagne, il reçut l’hospitalité d’un grand personnage, nommé Probus. Xanthippe, épouse de Probus, ayant regardé saint Paul, fut frappée de sa modestie. Pendant qu’elle tenait les yeux fixés sur l’étranger Dieu permit qu’il apparut, sur le front de l’Apôtre, ces mots écrits en lettres d’or : Paul, Apôtre, prédicateur du Christ.

« Comme la renommée avait devancé l’Apôtre et raconté de lui une foule de choses extraordinaires, Xanthippe désirait ardemment de le voir. Se trouvant tout à coup en sa présence, elle est suffoquée par la joie et par la crainte ; et, baignée de larmes, elle tombe à ses genoux. Instruite des mystères de la foi, elle fut baptisée avec son mari et toute sa famille. »

XXIV. — Après l’expédition évangélique en Espagne, Timothée se sépara de nouveau de son cher maître et retourna à Éphèse. Appelé à l’épiscopat, jeune encore, il montra dans toute sa conduite la sagesse et la gravité d’un vieillard. D’une santé délicate et d’une grande austérité, il reçut de saint Paul l’ordre de boire un peu de vin, à cause de la faiblesse de son estomac et de ses fréquentes infirmités. Tel était l’éclat de sa vertu que l’illustre saint Denis l’Aréopagite lui dédia son livre : Des noms divins.

XXV. — Malgré ses persévérants efforts et les glorieux succès de son apostolat, il restait encore à Éphèse un nombre considérable de païens. Chaque année, ces fanatiques idolâtres célébraient une fête, immonde et cruelle, appelée la fête des catogies.

Une main armée de bâton et l’autre portant de petites idoles, le visage couvert d’un masque, ils parcouraient en furieux les principales rues de la ville, qu’ils faisaient retentir de chants appropriés à leur fête. Comme de vrais brigands, ils attaquaient indistinctement les femmes et les hommes dont ils faisaient un grand carnage. C’est ainsi que ces malheureux croyaient honorer leur dieu en lui sacrifiant des victimes humaines.

XXVI. — Profondément affligé d’un pareil désordre, saint Timothée employa d’abord pour l’empêcher les conseils et les prières. Voyant que ses paroles et ses supplications étaient inutiles, il descend dans la rue, au moment où la fête était déjà commencée, et redouble d’efforts pour mettre un terme à cette cruelle démence.

Au lieu de profiter de ses paternels conseils, ces fanatiques se jetèrent sur le saint évêque, et s’armant de tout ce qui tombait sous leurs mains, l’accablèrent de pierres et de coups et le laissèrent à demi mort.

Survinrent quelques chrétiens qui l’emportèrent sur une colline voisine de la ville, où il ne tarda pas à rendre l’esprit. Son précieux corps, empourpré du sang du martyre, fût déposé dans un lieu voisin, avec toute la pompe que pouvait comporter la pauvreté des fidèles et la difficulté des temps.

XXVII. — Le martyre du bien-aimé disciple de saint Paul eut lieu le 23 janvier de l’an [109](#ch172c) de Notre-Seigneur, le dixième du règne de Trajan. Conservées avec un soin religieux, ses reliques furent apportées à Constantinople par les soins de l’empereur Constant, fils de Constantin, l’an [336](#ch173c), et placées sous l’autel de la grande basilique des Apôtres.

Au lieu de lire des romans ou des livres futiles, lire les deux lettres de saint Paul à Timothée serait connaître deux des plus belles pages de notre histoire chrétienne. À cette lecture l’esprit et le cœur auraient tout à gagner.

Voir : Cor. a Lap. in Act. XVI, passim ; in II Tim. II, 2 ; id. in, c. I, v. 4 ; in 1 ad Tim. IV, 12 ; Id. argum. in 1 ad Tim ; Encyclop. théolog. art. Timothée ; Surius, 24 januar ; Baron., an. 51, n. 61 et suiv. ; an. 109, n. 55 ; an. 336, n. 70 ; Bivarius, in Dext., p. 206 et suiv., édit. Migne, etc., etc.

## LII. LYDIE

I. — Paul, Silas, Luc et Timothée étaient dans la ville de Philippes, où ils continuaient, comme partout ailleurs d’annoncer l’évangile. Les Actes des Apôtres, chapitre XVI, verset 13 et suivants, rapportent une particularité de leur séjour : « Le jour du sabbat nous sortions hors des portes près de la rivière, où était un lieu de prière ; et nous asseyant, nous parlâmes aux femmes qui étaient assemblées.

« Une d’entre elles nommée Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, servant Dieu, écouta ; et le Seigneur lui ouvrit le cœur et la rendit attentive à ce que Paul disait. Après qu’elle eut reçu le baptême, elle et sa famille, elle nous pria, disant : Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et demeurez-y. Et elle nous força d’entrer. »

II. — Nous connaissons déjà la ville de Philippes ; il nous reste à dire un mot de Thyatire. C’était une ville de Lydie, province voisine de la Mysie, dans l’Asie Mineure. Elle n’est plus aujourd’hui qu’une ombre d’elle-même, connue sous le nom de Ak-Hissar. Convertie de bonne heure elle devint le siège d’un évêché célèbre, puisqu’il compte parmi les sept Églises d’Asie auxquelles saint Jean, dans l’Apocalypse, adresse de la part de Dieu et ses réprimandes et ses encouragements.

III. — Outre les synagogues qu’ils possédaient dans presque toutes les villes de l’Orient et de l’Occident, les juifs avaient hors des villes de petites synagogues, bâties en plein air et où ils pouvaient se rendre les jours de sabbat sans excéder la distance légalement permise.

Aux juifs se joignaient quelquefois des gentils : de ce nombre était la bonne Lydie. Le commerce de pourpre, dont elle faisait son état, était un des plus honorables et des plus riches de cette époque. Personne n’ignore qu’il fut en grande partie la source de l’extrême opulence des Tyriens.

IV. — À peine baptisée, avec toute sa famille, elle prie les Apôtres de venir loger chez elle. Il ne lui paraissait pas convenable que les ministres du vrai Dieu allassent des mander l’hospitalité aux adorateurs du démon. Les invités refusèrent d’abord ; mais Lydie fit tant d’instances qu’ils finirent par accepter.

Voilà bien la femme chrétienne. Un instinct mystérieux lui dit qu’elle doit tout au prêtre, c’est lui qui, en continuant la mission du Sauveur, rachète la fille d’Ève du double esclavage de l’homme et du démon. Quels que soient ses efforts, l’impiété n’étouffera jamais cet instinct au cœur de la femme. Il a survécu à toutes les persécutions ; que dis-jem, C’est dans les persécutions mêmes qu’il s’est manifesté avec une énergie, une persévérance, une industrieuse charité au-dessus de tout éloge.

V. — Pleine de cette foi qui a vaincu le monde et de cette charité qui fit la gloire des premiers chrétiens, Lydie parcourut saintement le pèlerinage de la vie et depuis dix-huit cents ans elle jouit dans le ciel d’une récompense qui ne fait que commencer.

Bonté infinie de notre Père céleste ! Pour des travaux d’un jour il couronne ses enfants d’une gloire éternelle.

Au 3 du mois d’août, le Martyrologe romain dit :

« À Philippes, en Macédoine, naissance de sainte Lydie marchande de pourpre, qui, à la prédication de saint Paul, fut la première à croire à l’Évangile.

Voir : Bar., an. 51, n. 66 ; Épiph. Hæres, 80 ; Cor. a Lap. in Act. XVI, 14. Bar., Annot. ad Martyrol. 3 aug.

## LIII. JASON ET SOSIPATER

I. — La vie des Apôtres n’est qu’une suite de persécutions, et celle des premiers chrétiens une manifestation également continuelle de la plus héroïque charité. De l’une et de l’autre, la Biographie suivante nous en donne la preuve.

On lit au chapitre XVII des Actes, verset 1 et suivants : « Paul et Silas vinrent à Thessalonique. Selon sa coutume, Paul entra dans la synagogue et y prêcha son divin Maître, quelques-uns d’entre eux embrassèrent la foi, et se joignirent à Paul et à Silas avec un grand nombre de prosélytes et de gentils et avec plusieurs femmes de qualité.

II. — « Mais les autres juifs, pleins d’un faux zèle, prenant avec eux quelques misérables de la lie du peuple, et s’étant attroupés, mirent la ville dans le trouble, et environnèrent la maison de Jason, cherchant Paul et Silas pour les mener devant le peuple[[447]](#footnote-448).

« Ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville, criant : « Ce sont ceux-là qui troublent la ville et c’est pour cela qu’ils sont venus ici, et Jason les a reçus chez lui. Ils sont rebelles aux décrets de César, disant qu’il y a un autre roi, Jésus. »

« Et ils émurent le peuple et les magistrats de la ville, qui les entendaient. Mais Jason et les autres ayant donné caution, furent renvoyés, et aussitôt les frères, pendant la nuit, firent partirent Paul et Silas pour Bérée. »

III. — Il est on ne peut plus remarquable que, dès la naissance du christianisme jusqu’au jour présent, les ennemis des chrétiens les ont toujours accusés d’être des fauteurs de troubles, des ennemis des États, des lumières, des libertés, du progrès. D’où vient ce mensonge éternel ? De ce que les chrétiens se disent à l’exclusion de tout autre possesseur de la vérité.

Oh ! Si dans la personne de leur auguste chef, les chrétiens pouvaient enseigner l’erreur, s’ils n’étaient pas infaillibles, on les eût laissés en paix, comme tous les adeptes des sectes hérétiques, schismatiques ou païennes. Ainsi, le dernier mot de la guerre que le démon ne cesse de faire à l’Église, c’est l’infaillibilité du pape. Voilà pourquoi, à l’heure même où ces lignes sont écrites, le Syllabus met en fureur tous les ennemis du cléricalisme.

IV. — Le Martyrologe romain, au 12 juillet, nous apprend que Jason était originaire de l’île de Chypre, et qu’il fut de très bonne heure disciple de Jésus-Christ : In Cypro S. Jásonis, antíqui discípuli Christi. Il était même parent de saint Paul, comme l’Apôtre l’indique dans sa lettre aux Romains : « Timothée mon coadjuteur vous salue, ainsi que Lucius, Jason et Sosipater, mes parents[[448]](#footnote-449). »

Jason était riche des biens de ce monde ; il possédait une maison à Thessalonique et une autre à Jérusalem. Mais il était encore plus riche en vertus. Il en donna une preuve dans les circonstances dont nous parlons.

V. — Pour sauver la vie de saint Paul, il ne craignit pas d’exposer la sienne. Avec une générosité digne d’admiration, il se fit caution de Paul et de Silas. Par là, il prenait l’engagement de répondre de leurs personnes, de les représenter s’il en était requis ; et, dans le cas contraire, de subir les peines auxquelles ils seraient condamnés. Heureusement, il ne fut pas obligé d’en venir à ce point ; l’émeute s’apaisa et les magistrats n’exigèrent plus la présence des Apôtres[[449]](#footnote-450).

VI. — Saint Paul, comme nous venons de voir, nomme Jason et Sosipater, qu’il appelle ses parents, soit parce qu’ils lui étaient unis par les liens du sang, soit parce qu’ils étaient juifs, soit enfin parce que leurs vertus les lui rendaient particulièrement chers. Jason et Sosipater étaient donc des personnages distingués parmi les premiers chrétiens. À ce titre ils ont dû avoir une mission évangélique. Comme l’Écriture n’en dit rien, nous allons interroger la tradition. Les monuments les plus authentiques nous donnent les intéressants détails qu’on va lire.

VII. — Jason fut évêque de Tarse en Cilicie, la patrie même de saint Paul. Sosipater naquit à Patras, en Achaïe, où fut crucifié saint André, frère de saint Pierre. Il devint évêque d’Icône, patrie des deux illustres martyrs, patrons de la cathédrale de Nevers, saint Cyr et sainte Julitte.

Après avoir gouverné leurs Églises pendant quelques années, les deux saints évêques firent ce que faisaient tous les évêques de leur temps et les Apôtres eux-mêmes. Ils partirent pour porter le flambeau de la foi dans les contrées qui ne l’avaient pas encore reçu. L’Occident devint le théâtre de leur zèle. Ils débarquèrent dans l’île de Corcyre, convertirent beaucoup d’infidèles et y consacrèrent une église en l’honneur du premier martyr, saint Étienne.

VIII. — À cause de son importance, l’île de Corcyre, aujourd’hui Corfou, mérite une mention particulière. Corfou est la clef de la mer Adriatique et la plus importante des îles Ioniennes. Aussi elle a toujours été convoitée par les nations maritimes. Tour à tour propriété des Vénitiens et des Français, elle appartient aujourd’hui à la Grèce, après être demeurée, pendant une cinquantaine d’années, sous le protectorat de l’Angleterre. Dans l’antiquité elle eut des rois qui figurèrent, dit-on, dans la guerre de Troie.

IX. — En voyant l’église que les saints venaient d’élever, le chef de l’île les fit arrêter et commanda qu’ils fussent jetés dans la prison où se trouvaient enfermés sept chefs de voleurs, dont voici les noms : Saturnin, Nicischolus, Faustianus, Januarius, Marsalius, Euphrasius et Mammius.

Ces capdfs, ayant vu les actions prodigieuses des deux hommes de Dieu et entendu leurs discours, crurent en Jésus-Christ. Le gardien de la prison se convertit pareillement. Un miracle analogue fut accompli par saint Paul et saint Silas dans la prison de Philippes. Il se renouvela dans la prison Mamertine à l’égard des deux geôliers de saint Pierre, Processus et Martinianus.

X. — Tous, de loups ravissants qu’ils étaient naguère, furent changés en doux agneaux, disposés à se laisser immoler pour le nom de Jésus-Christ. En effet, Antoine, le gardien de la prison, eut la tête tranchée pour la foi. Quant aux sept voleurs convertis, ils furent conduits hors de la ville, et jetés dans des cuves d’airain embrasées, remplies de bitume et de soufre, et ils reçurent ainsi la couronne du martyre.

C’est le témoignage du Martyrologe romain, en particulier, qui, au 27 avril, s’exprime ainsi : « En ce même jour, naissance de sept saints, voleurs, qui convertis à Jésus-Christ par saint Jason, acquirent par le martyre la vie éternelle : Eódem die sanctórum septem latrónum, qui a sancto Jásone ad Christum convérsi, martýrio vitam adépti sunt sempitérnam.

XI. — « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. » Ce mot de Tertullien est immortel. Cercyra, fille du chef de l’île de Corfou, avait vu de sa demeure les martyrs conduits au supplice, et avait été frappée de leur constance. Comprenant qu’on avait cruellement mis à mort des innocents, elle se convertit à Jésus-Christ et se déclara hautement chrétienne.

Amenée devant son père, elle ne voulut point renoncer à la foi ; on la livra à un Éthiopien chargé de lui ravir son innocence. Dieu la protégea visiblement et la défendit contre les tentatives sacrilèges de l’étranger, qui, frappé du prodige, se déclara chrétien et mourut pour l’Évangile. La vierge de Jésus-Christ fut soumise à divers supplices ; puis, transpercée de flèches et accablée de pierres, elle remporta la couronne du martyre.

XII. — Cependant le chef de l’île fit sortir de prison Jason et Antipater, et les interrogea sur leur doctrine. Au lieu de l’embrasser, il les fit remettre sous les fers, avec ordre au geôlier Carpianus de leur faire subir divers tourments au jour indiqué. Mais les saints hommes de Dieu trouvèrent moyen de sortir de prison, et ils se réfugièrent dans une île voisine.

Le gouverneur de Corfou, désirant les livrer au supplice, se mit en mer pour les poursuivre. Mais, dans la traversée, il périt comme autrefois Pharaon. Ce fut pour les chrétiens un motif d’action de grâces au Seigneur. Depuis ce moment, Jason et Antipater purent rentrer à Corfou et prêcher sans obstacle la parole de Dieu.

XIII. — Un des premiers soins du nouveau gouverneur fut de s’informer de ce qui concernait les deux Apôtres. L’ayant appris il les fit arrêter. Par ses ordres on chauffa une cuve de fer qu’on remplit de poix, de résine et de cire, dans laquelle on plongea Jason et Antipater. Mais il arriva que les saints n’éprouvèrent aucun mal, tandis que plusieurs infidèles furent atteints du feu.

À cette vue, un grand nombre de personnes se convertirent. Le gouverneur lui-même, suspendant une pierre à son cou, en signe de repentir, s’écriait : « Dieu de Jason et d’Antipater, ayez pitié de moi ! » Jason, voyant son repentir et ses larmes, l’instruisit et le baptisa, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et lui donna le nom de Sébastien.

XIV. — À quelque temps de là, le fils du gouverneur tomba malade et mourut. Par ses prières, Jason le ressuscita. Après qu’il eut opéré un grand nombre d’autres miracles, érigé plusieurs temples au Seigneur et augmenté le troupeau de Jésus-Christ, il retourna dans l’île de Chypre, sa patrie, comblé de jours et de mérites, il alla trouver Celui que, depuis longtemps, il désirait, avec ardeur, contempler dans la gloire céleste.

XV. — Comme saint Antipater fut le compagnon de l’apostolat de saint Jason, les détails qui précèdent nous le font suffisamment connaître. Nous dirons seulement qu’à l’exemple de saint Jason il retourna en Orient et mourut à Bérée.

Ainsi parle le Martyrologe romain, au 25 juin : « À Bérée, naissance de saint Sosipater, disciple de l’Apôtre saint Paul. »

Ajoutons un détail qui fait honneur à ce grand saint, en même temps qu’il nous révèle la haute estime dont jouissait saint Denis l’Aréopagite, cet autre illustre disciple de saint Paul. Avec la modestie qui caractérise le vrai mérite et la vraie sainteté, Antipater avait consulté saint Denis, qui lui répondit par la lettre suivante :

XVI. — « À Sosipater, prêtre. — Ne regardez pas comme une victoire, mon cher Sosipater, les invectives contre un culte ou une opinion qui ne semble pas légitime. Tout n’est pas fini pour Sosipater quand il a judicieusement réfuté ses adversaires ; car il se peut que parmi une foule de faussetés et de vaines apparences, la vérité, qui est une et cachée, vous échappe, à vous et aux autres.

« Pour n’être pas noire une chose n’est pas précisément blanche ; et, de ce qu’on n’est pas un cheval, il ne s’ensuit pas qu’on soit un homme. Voici comment il faut faire, si vous m’en croyez : cessez de combattre l’erreur et établissez si bien la vérité, que les raisons dont vous l’appuierez soient complètement irréfutables. »

XVII. — Cette lettre est la sixième parmi celles qui se trouvent dans les Œuvres du grand disciple de saint Paul. Quant à la prétendue controverse de saint Jason avec Papiscus, savant, d’Alexandrie, il est superflu d’en parler. Baronius la dent pour entièrement apocryphe : Eam históriam ut apócrypham esse rejéctam, arguménto est[[450]](#footnote-451).

XVIII. — Remarquons le sage conseil de saint Denis. Pour persuader la vérité, il y a deux méthodes : la méthode d’exposition et la méthode de discussion. La première est la meilleure afin de dissiper les ténèbres de la nuit ; il suffit au soleil de se montrer, il en est de même de la vérité ; quand elle est clairement exposée, toutes les incertitudes cessent, toutes les objections tombent à faux, attendu qu’il ne peut pas y avoir de vérités contradictoires. C’était en particulier la méthode de saint François de Sales, discutant avec les hérétiques.

La méthode de discussion, outre qu’elle est hérissée de difficultés, laisse souvent l’adversaire dans son opposition, quelquefois même elle l’y affermit.

XIX. — Ne nous étonnons pas des miracles, quels qu’ils soient, opérés par les premiers Apôtres de l’Évangile. Ils ont dû en opérer beaucoup, de toute nature, et, suivant la promesse du divin Maître, de plus grands que ceux que lui-même opéra : Majóra eórum fácient. Le monde converti sans miracles serait le plus grand des miracles.

Voir : Bar., an. 58, n. 62 ; id. Annot. ad Martyrol. 25 jan. ; Id. an. 33, n. 41 ; an. 51, n. 44 ; an. 58, n. 116 ; an. 205, n. 17 ; Martyrol. Bedæ, Usuardi, Adonis ; Menolog. Græcor. 4 kalend. maii ; Cor. a Lap. in Art. app. XVII, 5 ; id. XX, 4 ; Bolland, Art. S S., 29 avril, 25 jun. ; S. Chrysost. Homil. XXXII, in Rom. ; M. Mestre, les Témoins du Christ, p. 378, etc., etc.

## LIV. APOLLON, ÉRASTE, GAIUS, ARISTARQUE

I. — Parmi les noms propres qui se trouvent dans le XVIIIe chapitre des Actes des Apôtres, en voici un nouveau qui doit fixer notre attention : c’est celui d’Apollon. Après avoir quitté Corinthe, saint Paul vint à Éphèse, où il laissa ses fidèles coadjuteurs, Priscille et Aquila, puis il partit pour Jérusalem.

« À quelque temps de là, parut à Éphèse un juif nommé Apollon, originaire d’Alexandrie, homme éloquent et savant dans les Écritures. Il était instruit dans la voie du Seigneur et parlait avec un zèle ardent, et il enseignait avec soin ce qui regardait Jésus : ne connaissant encore que le baptême de Jean.

II. — « Il commença donc à parler librement dans la synagogue, et quand Priscille et Aquila l’eurent entendu, ils le prirent chez eux et lui exposèrent plus complètement la voie du Seigneur. Et comme il voulait aller en Achaïe, les frères, qui l’y avaient exhorté, écrivirent aux disciples de le recevoir, et lorsqu’il fut arrivé il fut très utile aux fidèles, car il convainquait publiquement les juifs et avec force, montrant par les Écritures que Jésus était le Christ. »

III. — Comme Apollon était originaire d’Alexandrie, on suppose avec raison qu’il avait été instruit, dans les Écritures, à la célèbre école fondée par saint Marc, premier Apôtre de cette Église. Mais s’il connaissait bien l’Ancien Testament, s’il savait en faire valoir avec éloquence les preuves de la divinité de Notre-Seigneur ; il était moins versé dans la connaissance de l’Évangile.

Ainsi il était encore catéchumène, n’ayant reçu que le baptême de saint Jean-Baptiste : on sait que ce baptême était un engagement public à la pénitence et une préparation au vrai baptême chrétien.

IV. — Afin d’achever son instruction, Priscille et Aquila le prirent charitablement chez eux et lui donnèrent les leçons nécessaires, pour faire valoir avec plus d’assurance les talents que Dieu lui avait donnés. Il faut remarquer en passant l’humilité de ce grand orateur. Apollon n’hésite pas à se mettre, comme un enfant, à l’école de ces humbles disciples. Dieu bénit cette disposition, comme il bénit toujours les âmes humbles.

V. — Bien instruit des vérités évangéliques, Apollon vint à Corinthe, où il prêcha avec le même succès qu’à Éphèse. Sans le vouloir, il excita un tel enthousiasme parmi les fidèles de Corinthe qu’il en résulta une espèce de division.

Une chose à peu près semblable arrive encore aujourd’hui. On se passionne pour un prédicateur à la mode : on ne voit que lui, on l’exalte au-dessus de tout, et on regarde avec une espèce de dédain ceux qui ne partagent pas l’admiration, quelquefois peu réfléchie, qu’on lui a vouée.

VI. — Ayant appris ce qui se passait, saint Paul écrivit aux Corinthiens, pour étouffer ce germe de zizanie naissante. « J’ai appris, leur dit-il, par ceux de la maison de Chloé, qu’il y a des contestations parmi vous. Chacun de vous dit : « Moi, je suis à Paul ; et moi à Apollon ; et moi à Céphas, et moi à Jésus-Christ. » Jésus-Christ est-il donc divisé ? Est-ce que Paul a été crucifié pour vous ? Ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ?…

VII. — « Puisqu’il y a parmi vous des jalousies et des contentions, n’est-il pas visible que vous êtes charnels et que vous vous conduisez selon l’homme ? Et puisque l’un dit « Je suis à Paul » ; et l’autre « Je suis à Apollon, » n’êtes-vous pas encore hommes ? Qu’est-ce donc Apollon et qu’est-ce que Paul, sinon les ministres de celui en qui vous avez cru ? Moi j’ai planté, Apollon a arrosé : mais Dieu a donné l’accroissement. Or, celui qui plante n’est rien, non plus que celui qui arrose ; mais celui qui est quelque chose, c’est Dieu qui donne l’accroissement. »

VIII. — La division entre les fidèles de Corinthe était venue de ce que, pour les uns Apollon prêchait mieux que saint Paul, et charmés de son éloquence, se faisaient gloire d’être ses disciples. Saint Paul ne l’ignorait pas, mais lui aussi, aurait pu prêcher avec une éloquence égale et même supérieure à celle d’Apollon. Il ne l’avait pas voulu.

Pour donner une leçon à ses chers Corinthiens, il leur décrit : « Je suis venu pour vous annoncer l’Évangile, et non pas pour la sagesse de la parole, afin de ne point anéantir la croix de Jésus-Christ. Je ne suis point venu dans la sublimité du discours et de la sagesse. J’ai été au milieu de vous dans un état de faiblesse, de crainte et de grand tremblement. Mes discours et mes prédications n’ont pas consisté dans les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais dans les preuves sensibles de l’Esprit et de la puissance de Dieu, afin que votre foi ne soit point établie sur la sagesse des hommes, mais sur la vertu de Dieu. »

IX. — Ces humbles explications du grand Apôtre mirent fin aux contestations et préférences rivales. Saint Paul ne fut nullement jaloux d’Apollon, pour qui il conserva toujours la plus grande estime et le plus tendre attachement.

Longtemps après, écrivant à Tite, il lui dit : « Lorsque je vous aurai envoyé Artémas et Tychique (afin que pendant votre absence ils prennent soin de l’Église de Crète) envoyez-moi Zénas le docteur de la loi, et Apollon, en ayant bien soin que rien ne leur manque. »

L’Apôtre demande Zénas et Apollon, afin de l’aider dans la prédication : Zénas, parce qu’étant docteur, de la loi, il peut beaucoup pour éclairer les juifs par les Écritures ; Apollon, parce qu’il est un prédicateur éloquent. Telle est la conduite des saints telle doit être la nôtre.

X. — Pendant qu’Apollon évangélisait à Corinthe, saint Paul prêchait à Éphèse. C’était l’an [57](#ch174c) de Notre-Seigneur, la quinzième de saint Pierre à Rome, et la première du règne de Néron. Tous les jours l’infatigable Apôtre enseignait dans l’école d’un nommé Tyran, et confirmait sa doctrine par d’éclatants miracles.

Il en résultait qu’un grand nombre de personnes se convertissaient, confessaient leurs péchés et apportaient leurs livres de magie qu’elles brûlaient publiquement. Il se trouva, dit le Texte Sacré qu’il y en avait pour cinquante mille deniers, c’est-à-dire pour la somme de cinquante mille francs, peut-être plus[[451]](#footnote-452). Ce chiffre vraiment effrayant montre dans quelles profondes superstitions les habitants d’Éphèse étaient plongés.

XI. — Ces conversions nombreuses ne faisaient pas l’affaire des ouvriers qui travaillaient à la fabrication des idoles. On sait qu’Éphèse était célèbre par son temple de Diane. Or un des principaux orfèvres de la ville, nommé Démétrius, faisait en argent de petits temples de Diane, ce qui produisait un gain considérable aux ouvriers.

Il les assembla, avec d’autres qui travaillaient à ces ouvrages, et leur dit : « Mes amis, vous savez que c’est de ce genre d’ouvrage que vient votre gain. Vous voyez, et vous entendez dire que, non seulement à Éphèse, mais presque dans toute l’Asie, ce Paul a détourné une grande multitude, enseignant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux.

XII. — « Or, il est à craindre non seulement que notre art ne vienne à être décrié, mais que le temple même de la grande Diane ne soit méprisé, et que la majesté de celle que toute l’Asie et l’univers adorent ne tombe dans l’oubli.

« Ce qu’ayant entendu, ils furent remplis de colère, et poussèrent ce cri : Lui grande Diane des Éphésiens ! La ville fut aussitôt remplie de confusion. Tous criaient diversement, et la plupart ne savaient pourquoi ils étaient assemblés. C’est ce qui arrive encore aujourd’hui dans les émeutes. Les foules vocifèrent, brisent, renversent, et font le mal sans savoir pourquoi.

Cependant on se saisit de deux compagnons de saint Paul, Gaïus et Aristarque ; on les entraîne au théâtre et on leur eût fait un mauvais parti, sans le secours d’un magistrat nommé Alexandre, qui finit par apaiser la sédition. Saint Paul voulut se rendre au théâtre, où le peuple était assemblé, mais on l’en empêcha, et, afin de ne pas exposer inutilement sa vie, il partit pour la Macédoine.

XIII. — Dans ce chapitre XIXe trois noms se présentent, sur lesquels il faut donner quelques détails. Nous venons d’entendre ceux de Gaïus et d’Aristarque. Quelques versets plus haut saint Paul nomme Éraste, qu’il envoie en Macédoine. Commençons par ce dernier.

Éraste était le questeur de la ville de Corinthe. Saint Paul le fit partir pour la Macédoine, afin de lui préparer les voies et de recueillir les aumônes destinées aux chrétiens de Jérusalem. Éraste s’acquitta religieusement de sa commission. Son zèle et ses vertus le firent nommer évêque de Philippes, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre. « Le vingt-sixième jour de juillet, dit le Martyrologe romain, à Philippes, naissance de saint Éraste, qui fut ordonné par saint Paul évêque de cette ville, où il fut martyrisé. »

XIV. — De Gaïus nous ne savons qu’une chose, c’est qu’il était Macédonien. Mais, compagnon de saint Paul, on peut conclure qu’il fut un de ces grands et courageux chrétiens, dont le zèle aida puissamment l’Apôtre des nations dans la mission de porter l’Évangile aux Grecs et aux Barbares.

Aristarque fut l’inséparable compagnon de saint Paul. Il le suivit à Rome et partagea sa prison. C’est le témoignage que lui rend saint Paul lui-même, dans sa lettre aux fidèles de Colosses, où il dit : « Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue. »

XV. — Inscrit au nombre des Bienheureux, le Martyrologe romain, au 4 du mois d’août, parle de lui en ces termes : « À Thessalonique, naissance du Bienheureux Aristarque, disciple et compagnon inséparable de saint Paul, dont lui-même dit en écrivant aux Colossiens : « Aristarque, mon coprisonnier, vous salue. » Ordonné par saint Paul évêque de Thessalonique, il eut beaucoup de combats à souffrir sous Néron, et enfin, couronné par Notre-Seigneur, il s’endormit dans la paix. »

XVI. — De ces courtes Biographies nous pouvons relever trois connaissances utiles. La première c’est la faiblesse toujours la même du cœur humain. Excellents chrétiens, les fidèles de Corinthe se laissent passionner pour un prédicateur et veulent faire partager aux autres leurs préférences, au point de se diviser entre eux et de former des partis plus ou moins hostiles. Mais saint Paul leur montre qu’ils agissent en hommes et non en chrétiens. Dociles à la réprimande de l’Apôtre, ils rentrent en eux-mêmes, reconnaissent leur faiblesse et toute division disparaît.

XVII. — La seconde, c’est l’opposition furieuse des orfèvres d’Éphèse contre le christianisme. Peu leur importait de savoir si la doctrine de saint Paul était ou non la vérité. Leur industrie souffrait de ses prédications : c’en était assez pour le persécuter. Aujourd’hui encore il y a beaucoup d’orfèvres. Tels sont tous les ennemis de la Religion et de l’Église. Parce que le christianisme combat leurs passions, ils poussent le cri d’alarme et appellent les populations à la guerre contre lui.

XVIII. — La troisième, c’est la charité de saint Paul et de nos Pères dans la foi. Au milieu des persécutions dont il est l’objet, le grand Apôtre n’oublie pas les chrétiens de Jérusalem. Baptisés les premiers, ils furent les premiers persécutés. Maltraités, emprisonnés, dépouillés de tout, ils n’avaient de ressources que dans la charité de leurs frères. Pour eux, saint Paul se fit frère quêteur, et on le voit parcourant toute l’Asie Mineure demandant l’aumône ; et il faut ajouter que les chrétiens répondirent généreusement à son appel.

XIX. — Comme l’esprit du christianisme est toujours le même, nous sommes, aujourd’hui surtout, témoins du même spectacle. Sous une forme différente, si on veut, que sont les trois grandes œuvres catholiques, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, l’Œuvre apostolique, sinon la manifestation éclatante de la charité chrétienne ? Faisons-nous un devoir, une gloire et un bonheur de nous associer à ces trois œuvres éminemment providentielles. À Notre-Seigneur nous rendrons, dans les pays étrangers, le plus grand nombre d’âmes possible, en compensation de celles qu’une impiété sans exemple et sans nom lui ravit en Europe.

Voir : Baron. Annot. ad Martyrol. 4 mai, et 26 juill. ; Cor. a Lap. in Act. App. XVIII-XIX, etc.

## LV. ÉPAPHRODITE

I. — Le cœur paternel, il faudrait dire maternel, de saint Paul, se révèle de nouveau dans la lettre aux chrétiens de Philippes. Nous le verrons après avoir cité le passage qui concerne Épaphrodite.

De sa prison, de Rome, le grand Apôtre écrit : « J’ai cru qu’il était nécessaire de vous renvoyer mon frère Épaphrodite, coopérateur de mes travaux, compagnon de mes combats, qui est votre apôtre et qui m’a servi dans mes besoins ; parce qu’il désirait vous voir tous, et qu’il était affligé de ce que vous aviez su sa maladie. Il a été en effet malade à la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de lui mais aussi de moi, afin que je n’eusse pas affliction sur affliction.

II. — « C’est pourquoi je me suis hâté de le renvoyer pour vous donner la joie de le revoir, et pour me retirer moi-même de l’affliction. Recevez-le donc en Notre-Seigneur avec la joie la plus grande et honorez les hommes de ce mérite, car c’est à cause de l’œuvre de Jésus-Christ qu’il a été si près de la mort, exposant sa vie pour me rendre les services que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes. »

III. — Afin de bien comprendre cette lettre aux Philippiens, ainsi que la tendresse de saint Paul pour eux et en particulier pour Épaphrodite, il est utile de reprendre les choses de plus haut.

Saint Paul, accompagné de Timothée, venait d’évangéliser la Mysie et la Troade, lorsqu’il eut une vision pendant la nuit.

Un Macédonien lui apparut et lui dit : « Passez en Macédoine, et secourez-nous. » Docile à l’appel de la grâce, le grand Apôtre se dirigea aussitôt vers la Macédoine.

IV. — La capitale de cette province était Philippes, ainsi nommée du père d’Alexandre le Grand, qui l’avait restaurée et embellie. Saint Paul y prêcha avec un grand succès, et les chrétiens de Philippes se distinguèrent, entre tous, par leur attachement filial pour leur Père dans la foi.

V. — Ayant appris que saint Paul était prisonnier à Rome, ils lui envoyèrent pour le consoler Épaphrodite, leur évêque, chargé de nombreuses aumônes. Arrivé à Rome, Épaphrodite tomba dangereusement malade. Aussitôt qu’il fut rétabli, saint Paul, s’oubliant lui-même, le renvoya auprès de ses chers enfants de Philippes. Il comblait ainsi leurs vœux et ceux d’Épaphrodite.

VI. — La lettre dont il le chargea fut donc écrite de Rome l’an [60](#ch175c) de Notre-Seigneur, la deuxième année de l’emprisonnement de saint Paul. De la même année sont les lettres aux Colossiens, aux Éphésiens, à Philémon. Toutes portent en tête le nom de Timothée, qui, avant l’hiver, était venu rejoindre son illustre maître.

VII. — On voit qu’il s’agit ici de la première captivité de saint Paul, et non pas de la seconde, qui n’eut lieu que la quatorzième année du règne de Néron. La preuve est que, dans cette lettre aux Philippiens, l’Apôtre dit qu’il ne mourra pas encore, mais qu’il vivra pour l’avantage des fidèles. Donc saint Paul devait être délivré de sa première prison, tandis que la seconde devait être pour lui le vestibule du martyre.

VIII. — Apporter à saint Paul prisonnier des secours en argent de la part des chrétiens de Philippes et l’assister de sa personne en leur nom, telle était la mission d’Épaphrodite. Le saint évêque s’en acquitta en se dévouant à de grandes fatigues et s’exposant à de grands dangers, ce qui lui causa une maladie qui le réduisit à l’extrémité, et l’obligea de demeurer longtemps à Rome.

La nouvelle de sa maladie étant parvenue aux Philippiens, ils en furent très affligés. C’est pourquoi, lorsqu’il fut rétabli, saint Paul s’empressa, comme il a été dit, de le renvoyer au milieu de son bien-aimé troupeau ; mais, en le renvoyant il en fait l’éloge.

IX. — Il l’appelle son frire, à cause de la tendre affection qu’il lui porte ; son coopérateur, parce que Épaphrodite avait courageusement partagé les travaux de l’Apôtre, qui, de sa prison, ne cessait de travailler à la prédication de l’Évangile ; son compagnon d’armes, parce qu’il s’était associé, au péril de sa santé et de sa vie, au grand combat entrepris par l’Apôtre des nations contre les formidables puissances des hommes et des démons, usurpateurs du monde, qu’il s’agissait de rendre à Jésus-Christ, son maître légitime.

X. — De retour à Philippes, Épaphrodite y resta-t-il jusqu’à sa mort ? Suivant une tradition consacrée par Métaphraste, Lippoman et Surius, saint Pierre le retira de Philippes, et le fit évêque de Terracine.

Conformément à cette tradition, l’ancien Martyrologe romain, s’exprime ainsi, au 22 du mois de mars : « À Terracine, Épaphrodite, disciple des Apôtres, et qui fut ordonné évêque de cette ville par saint Pierre. »

Sur cette tradition, Baronius fait l’observation suivante II croit qu’il y eut trois saints évêques de ce nom : l’un qui fut évêque d’Adriana en Syrie ; l’autre de Terracine, et l’autre de Philippes ; à moins, dit-il, que le même ait été transféré à ces trois différents sièges : ce que nous ne pensons pas : quod non putámus.

XI. — Le IIIe chapitre de la lettre aux Philippiens contient un verset qui demande à être expliqué, aujourd’hui surtout. « Il y en a beaucoup, dit le grand apôtre, dont je vous ai souvent parlé, et dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ ; dont la fin sera la damnation, qui font leur Dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de confusion, qui n’ont du goût que pour les choses de la terre. »

XII. — Par ces ennemis de la croix, saint Paul désigne les hérétiques de son temps, tel que Simon le Magicien, Cérinthe, Basilide et autres. Tous étaient les ennemis de la croix, en ce sens que, niant la divinité de Notre-Seigneur crucifié, sa croix n’était d’aucune valeur. C’était saper le christianisme par la base : saint Paul le comprit.

XIII. — De là, dans toutes les occasions, l’éloge qu’il fait de la croix, de sa puissance et de sa gloire. Cette hérésie s’était répandue non seulement en Judée, mais encore en Asie, dans la Macédoine et dans la Grèce, ainsi qu’à Rome, où Simon le Magicien s’était fait des partisans.

De là vient encore que tous les premiers Pères de l’Orient et de l’Occident ne cessent de recommander aux chrétiens de protester contre les hérétiques, en rendant à la croix toute sorte d’honneurs et surtout en faisant souvent, très souvent, le signe de la croix.

XIV. — Dans notre traité du Signe de la croix au XIXe siècle, sont rapportés et les principaux passages des Pères, et la religieuse coutume, où étaient les premiers chrétiens de faire, à chaque instant, le signe de la croix.

Les paroles de saint Cyrille, évêque de Jérusalem, sont si précieuses qu’elles méritent d’être citées. « Ne rougissons pas de confesser le Crucifié. Au contraire, que notre main imprime avec confiance le signe de la croix sur notre front ; que ce signe soit imprimé sur tous les autres objets, sur le pain que nous allons manger, sur le vin que nous allons boire ; en sortant, en rentrant ; avant le sommeil, en nous couchant, en nous levant, en marchant, en nous reposant.

XV. — « C’est une garde puissante, gratuite à cause des pauvres, facile à cause des infirmes, elle est le don divin, le signe des fidèles, la terreur des démons. C’est par elle qu’ils ont été vaincus. Montrez-leur courageusement ce signe. Quand ils le voient ils se souviennent du Crucifié, et ils redoutent Celui qui a brisé la tête du Dragon, leur chef. »

XVI. — Le signe de la croix a toujours été du plus fréquent usage dans l’Église catholique. Elle y persévérera toujours jusqu’au règne de l’Antéchrist. Parmi les moyens de séduction qu’il emploiera pour établir sa domination, il interdira de faire le signe de la croix. C’est ce qu’annonce le martyr saint Hippolyte, dans son livre De la fin du monde.

Par ce qui se passe de nos jours, on peut juger que le règne de l’Antéchrist n’est pas éloigné. En effet, la moitié de l’Europe ne fait plus le signe de la croix. Beaucoup de catholiques ne le font plus. Rien ne sera plus facile à l’Antéchrist que de l’interdire tout à fait : Ex his intellígere, lector, potes, ipsum jam appropinquáre, qui nunc operátur in fílios diffidéntiæ[[452]](#footnote-453). Pensons-y.

Voir : Cor. a Lap. in c. 2, et 3 ad Philipp. ; Martyrol. Rom. 22 mars ; M. Maistre, p. 224 ; Metaphraste, Ser. in Nat. App. 29 junii ; Bar. an. 60. n. 2, 8, etc.

## LVI. ÉVODIE, SYNTIQUE

I. — Dans le IVe chapitre de sa lettre, saint Paul continue ses touchantes recommandations aux Philippiens. On voit un père également tendre et vigilant, qui veut à tout prix entretenir parmi ses enfants le principe de charité auquel le christianisme dut sa victoire.

Il leur dit : « Mes très chers et très aimés frères, ma joie et ma couronne, maintenez-vous fermes dans le Seigneur, mes bien-aimés. Je prie Évodie et je conjure Syntique d’être unies de sentiments dans le Seigneur. Je vous prie aussi, vous le fidèle compagnon de mes travaux, de les secourir, elles qui ont travaillé avec moi pour l’Évangile, avec Clément et mes autres coopérateurs, dont les noms sont écrits dans le livre de Vie. »

II. — Évodie et Syntique étaient deux grandes chrétiennes, qui avaient puissamment secondé le zèle de saint Paul dans l’établissement du christianisme à Philippes. Elles appartenaient à cette race de femmes héroïques de foi, d’activité, de charité et de vertus, qui faisaient dire aux Barbares étonnés : « Quelles femmes il y a parmi les chrétiens ! »

III. — Commencée dans Marie et dans les saintes Femmes de l’Évangile, cette glorieuse lignée d’héroïnes chrétiennes, complètement inconnue chez les peuples païens anciens et modernes, s’est perpétuée jusqu’à nos jours au sein des nations catholiques.

Les services qu’elle a rendus, non seulement à la religion mais à la société, brillent à chaque page de l’histoire, comme les étoiles au firmament. C’est ainsi que dans le sens la plus élevé, la femme est devenue l’aide de l’homme : adjutórium símile sibi.

IV. — Aujourd’hui plus que jamais la femme chrétienne mérite ce nom si honorable pour elle et si utile au monde, chose très significative pour qui suit la marche des événements contemporains !

Ce qui ne s’était jamais vu : l’esprit du Cénacle est tombé sur la femme ; le zèle de l’apostolat est devenu sa vie. Depuis quarante ans, chaque mois, partent des différents ports de France, des colonies de vierges chrétiennes qui vont s’établir aux quatre coins du monde.

V. — Victimes dévouées au travail et à la pauvreté, elles secondent merveilleusement les missionnaires et étonnent les infidèles, qui les prennent pour des anges descendus du ciel en ligne droite.

Que de millions d’enfants abandonnés leur doivent la double vie de l’âme et du corps ! Combien de malades la guérison de leurs plaies ! Combien de pauvres le pain et le vêtement ! Mais surtout combien de femmes, en les voyant, ont reconquis le sentiment de leur dignité !

VI. — Saint Paul recommande Évodie et Syntique à un compagnon de ses travaux. Le Texte sacré dit : Germáne compar. Ce mot a fort exercé les interprètes. Les uns ont cru que saint Paul voulait parler d’Épaphrodite, mais cette explication tombe d’elle-même, Épaphrodite n’était pas à Philippes, mais à Rome, et c’est lui qui devait porter à Philippes la lettre de l’Apôtre.

Saint Chrysostome pense qu’il s’agit du frère ou du mari d’une des saintes Femmes nommées plus haut.

L’interprétation la plus commune veut que saint Paul ait désigné par ces mots compagnon de mes travaux, un de ses fidèles coopérateurs, assez connu des chrétiens de Philippes, pour n’avoir pas besoin d’être appelé par son nom personnel.

VII. — Nous voyons dans cette Biographie, comme dans plusieurs autres, les chrétiennes de la primitive Église rivaliser de zèle avec les Apôtres ; accompagner dans leurs voyages évangéliques les grands ouvriers du Christianisme ; les secourir dans leurs besoins ; passer d’Orient en Occident et d’Occident en Orient, pour rendre service aux chrétientés naissantes. Ce dévouement héroïque, complètement inconnu du monde païen, est un des plus éclatants miracles de la Grâce. On peut ajouter : et un des plus nécessaires.

Alors la guerre était à outrance et sur toute la ligne. Toute l’armée du grand Guerroyeur, comme dit l’Écriture, était appelée au combat.

VIII. — Chose frappante ! Depuis quarante ans, le même spectacle se reproduit à nos yeux. Le paganisme et le Christianisme sont de nouveau en présence. Le Dieu Sauveur appelle toutes ses troupes au combat.

Son premier corps d’armée est formé des missionnaires répandus aujourd’hui sur tous les points des cinq parties du monde.

Le second est composé de nos vierges chrétiennes. Animées de l’esprit du Cénacle, elles suivent les traces des missionnaires ; se portent partout et complètent leur œuvre d’évangélisation. Celles qui ne partent point secondent leurs sœurs, en fournissant à elles et aux missionnaires tous les objets nécessaires, soit au culte divin, soit à leurs besoins personnels.

Le troisième se compose des enfants, associés à l’œuvre touchante de la Sainte-Enfance.

IX. — Pourquoi ces trois corps d’armée, mis en campagne aujourd’hui ? Pourquoi pas il y a cent ans ? Pourquoi pas dans cent ans ? La Providence ne tâtonne jamais. Ce triple miracle répond à un besoin d’aujourd’hui. C’est un signe du temps. Sachons le comprendre et en faire notre profit.

Voir : Cor. a Lap. in Ep. ad Philipp. c. IV, 4, etc., etc.

## LVII. ÉPAPHRAS

I. — Si vous êtes allé à Rome, vous avez visité la prison dans laquelle saint Paul fut enfermé pendant deux ans. Au milieu du cachot est une colonne, à laquelle sans doute l’Apôtre était attaché et sur cette colonne sont gravées ces paroles du même Apôtre : « Je suis enchaîné, mais la parole de Dieu ne l’est pas : Sed Verbum Dei non est alligátum. »

Dans le fait, saint Paul, prisonnier, ne cessait d’annoncer la divine parole, soit de vive voix, soit par écrit. C’est de sa prison qu’il adresse plusieurs de ses admirables lettres aux différentes Églises et à plusieurs de ses disciples.

II. — De ce nombre est l’Épître aux Colossiens ; elle commence ainsi : « Paul, Apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, et Timothée son frère : à nos saints et fidèles frères en Jésus-Christ, qui sont à Colosses.

III. — « Que Dieu notre Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnent la grâce et la paix. Nous rendons grâce à Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous le prions sans cesse pour vous, depuis que nous avons appris quelle est votre foi en Jésus-Christ, et votre charité envers tous les saints, à cause de l’espérance qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez déjà la connaissance par la parole de vérité de l’Évangile ;

IV. — « Qui vous est parvenu, comme sur toute la terre, où il croît et fructifie, ainsi que parmi vous depuis le jour où vous l’avez entendu, et où vous avez connu la grâce de Dieu selon la vérité, par les instructions que vous avez reçues de notre cher Épaphras, qui est notre compagnon dans le service de Dieu, et un fidèle ministre de Jésus-Christ pour votre salut, de qui nous avons appris votre charité toute spirituelle. »

V. — Cette lettre fut écrite l’an [59](#ch176c) de Notre-Seigneur, la quinzième année de saint Pierre à Rome, la troisième du règne de Néron, ce prince étant consul pour la seconde fois avec Calpurnius Pison : cette date est précieuse.

Elle nous apprend que vingt-cinq ans après la mort de Notre-Seigneur, l’Évangile était déjà prêché dans le monde entier, où il se développait rapidement. Il en devait être ainsi. Peu de temps avant sa Passion, le Sauveur avait annoncé que l’Évangile aurait fait le tour du monde avant la ruine de Jérusalem, c’est-à-dire avant l’an [70](#ch177c) de l’ère chrétienne.

VI. — Au chapitre IVe de la même Épître, saint Paul ajoute : « Épaphras, qui est de votre ville, vous salue. C’est un serviteur de Jésus-Christ, toujours soigneux de prier pour vous, afin que vous demeuriez fermes dans la perfection et le plein accomplissement de la volonté de Dieu.

« Car je lui rends ce témoignage, qu’il a un grand zèle pour vous, et pour ceux de Laodicée et d’Hiérapolis. »

VII. — Ces deux villes de Phrygie étaient peu éloignées l’une de l’autre. La première est célèbre par le Concile qui en porte le nom. Un de leurs premiers apôtres fut saint Épaphras qui, consacré évêque de Colosses, continua de prendre soin de ses premières conquêtes. Venu à Rome, il partagea la prison de saint Paul. Nous l’apprenons de saint Paul lui-même qui, écrivant à Philémon, lui dit : « Épaphras, mon compagnon de captivité vous salue : Salútat te Epáphras, concaptívus in Christo Jesu. »

VIII. — Fut-il mis en liberté en même temps que saint Paul ? La chose est probable. Quoiqu’il en soit, après sa délivrance, le zélé pasteur revint à Colosses, où il se dévoua avec un zèle infatigable au bien de son troupeau. Suivant l’usage de ces temps de persécution, il reçut en récompense la couronne du martyre.

Au 19 juillet, on lit dans le Martyrologe romain : « Naissance de saint Épaphras, que saint Paul appelle son compagnon de captivité. Ce saint, ayant été ordonné évêque de Colosses par le même Apôtre, et étant célèbre par ses vertus, reçut au même lieu, après un vigoureux combat, la palme du martyre, pour les fidèles qui lui avaient été confiés. Son corps a été déposé à Rome, dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure. »

IX. — Baronius ajoute : « Des manuscrits authentiques nous donnent la certitude que le corps du glorieux martyr repose dans la vénérable Basilique : Ejus venerándum corpus asservári Romæ in Basílica Sanctæ Maríæ Majóris, ex certis ejúsdem Ecclésiæ vetéribus monuméntis accépimus. »

X. — Des travaux continuels, la prison et le martyre : voilà ce qu’il en a coûté à nos Pères pour nous procurer le bienfait de l’Évangile. En sommes-nous bien reconnaissants ? Vivons-nous suivant les exemples de nos ancêtres et conformément à la foi qu’ils nous ont enseignée ?

Voir : Baron. an. 59, n. 11 ; Adnot. ad Martyrol. 19 juli ; Cor. a Lap. in Epist. ad Coloss. I, 7 ; et ad Philem. 23 ; id. Martyrol. Ad. Usuar., et Catat. Petri de Natalib., etc.

## LVIII. DÉMAS, NYMPHA, ARCHIPPE

I. — Dans le chapitre IVe de la même Épître aux chrétiens de Colosses, saint Paul, se fait l’interprète des salutations réciproques de ses chers disciples. « Luc, dit-il, médecin qui m’est très cher, vous salue, ainsi que Démas. Saluez les frères qui sont à Laodicée, et Nympha et l’Église qui est dans sa maison, et dites à Archippe : Voyez le ministère que vous avez reçu du Seigneur et accomplissez-le. »

C’est toujours le même zèle et la même charité. Daignez, ô mon Dieu ! les faire revivre parmi nous, chrétiens des derniers temps.

II. — Comme l’Épître aux Colossiens date de l’an [59](#ch178c) de Notre-Seigneur, nous savons qu’à cette époque Démas était à Rome, auprès de saint Paul qui l’honorait de son affection. Dans la lettre à Timothée, écrite quelque temps après, le grand Apôtre se plaint de Démas : « Démas, dit-il, m’a abandonné, par amour de ce siècle et il est allé à Thessalonique. »

III. — Abandonner le grand Apôtre, pendant qu’il était en prison, craindre les privations, fuir les dangers inévitables pour le compagnon d’un prisonnier, est une défaillance honteuse, néanmoins pour qui connaît la pauvre nature humaine, elle n’a rien d’étonnant. C’est pour nous une utile leçon d’humanité et de défiance de nous-mêmes.

IV. — Il est consolant de pouvoir ajouter que Démas ne put rester longtemps éloigné de son maître et de son Père. L’année suivante, c’est-à-dire l’an [60](#ch179c) de Notre-Seigneur, le grand Apôtre écrivant à Philémon, rend à Démas ce glorieux témoignage : « Épaphras, qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue, ainsi que Marc, Aristarque, Démas et Luc, compagnon de mes travaux. »

On ne sait ce qu’il y a de plus admirable : ou la générosité de saint Paul qui non seulement oublie la faute de Démas, mais lui rend toute son amitié, ou la sincère conversion de Démas, qui revient courageusement reprendre auprès de son maître, son laborieux et périlleux ministère.

V. — Saint Paul veut aussi qu’on salue de sa part Nympha et l’Église qui est dans sa maison. On voit par le contexte que Nympha est un nom d’homme et non de femme.

C’était, comme tant d’autres, soit à Jérusalem, soit à Rome, soit dans toutes les villes de l’Orient et de l’Occident, un de ces fervents et courageux chrétiens qui réunissaient leurs frères dans leurs maisons, pour pratiquer, malgré les frayeurs et les dangers, la divine religion, en attendant le moment où elle pourrait se montrer au grand jour.

VI. — « Dites à Archippe d’accomplir avec fidélité le ministère qu’il a reçu du Seigneur. » Qui était Archippe et quel était le ministère dont parle l’Apôtre ? Saint Ambroise nous apprend qu’il était évêque de Colosses. Il est vraisemblable qu’il avait succédé à saint Épaphras, et qu’étant encore jeune évêque, saint Paul crut de sa charité de lui rappeler la grandeur et les obligations de son ministère.

VII. — Divers Martyrologes lui donnent le même titre. « En Asie, dit celui de Galésinius, fête de saint Archippe, qui fut évêque de l’église de Colosses, disciple de l’Apôtre saint Paul, que cet Apôtre a honoré de son témoignage, et qui, après s’être religieusement et saintement acquitté de la charge de la prédication évangélique, endura le martyre et alla auprès du Seigneur. »

VIII. — Ce n’est pas une fois seulement dans la lettre aux chrétiens de Colosses, que le grand Apôtre témoigne son affection à saint Archippe. Il la manifeste d’une manière plus touchante peut-être et plus explicite, en écrivant à Philémon. Il commence ainsi son admirable Épître : « Paul, prisonnier de Jésus-Christ, et Timothée son frère, à notre cher Philémon, notre coopérateur ; à notre très chère sœur Appia ; à Archippe, le compagnon de nos combats. »

IX. — En se reportant par la pensée au temps où écrivait saint Paul, on peut à peine se faire une idée du nombre, de la grandeur et de la continuité des combats des soldats de Jésus-Christ.

Satan était le Dieu du monde, le roi de la belle antiquité. À ses ordres il avait toutes les puissances de la terre, et ces puissances, animées de la haine du démon, disposaient sans se lasser de toutes les armes que la cruauté, la ruse, la séduction mettaient en leurs mains. Alors chaque chrétien devait combattre pour lui et pour ses frères. De là, ce mot de Tertullien : « Dans ces conjonctures tout homme est soldat : In his omnis homo miles. »

X. — Archippe combattit vaillamment et mérita la couronne des vainqueurs. Le Martyrologe romain, qui fixe sa fête au 20 mars, s’exprime ainsi : « En Asie, naissance de saint Archippe, compagnon de saint Paul dans ses travaux ; ce grand Apôtre fait mention de lui dans son Épître à saint Philémon, et dans celle qu’il a écrite aux Colossiens. »

XI. — La lutte n’a pas cessé ; elle durera toujours, plus redoutable aujourd’hui que jamais, chaque chrétien, homme, femme, habitant des villes ou des campagnes, doit, sous peine d’être vaincu, marcher l’épée à la main, la tête couverte du casque de la foi, la poitrine protégée par la cuirasse de l’espérance, et le cœur trempé au feu de la charité.

Voir : Bar., an. 60, n. 14 ; S. Ambr. Comm. in Epist. ad Coloss. in fine ; Bar., an. 60, n. 13, 14 ; Cor. a Lap. in Ep. ad Col. c. IV, V, 14, 15, 17 ; Bar., an. 59, n. 11 ; Martyrol. Usuard. et Adon., ibid., etc., etc.

## LIX. SYLVAIN

I. — Saint Paul termine son Épître aux Hébreux, en disant : « Sachez que notre frère Timothée est en liberté. S’il arrive bientôt, j’irai vous voir avec lui. Saluez de ma part tous vos supérieurs et tous les saints. Nos frères d’Italie vous saluent. Que la Grâce soit avec vous tous. Qu’il soit ainsi. »

II. — Cette dernière Épître du grand Apôtre fut écrite de Rome, l’an [60](#ch180c) de Notre-Seigneur, la quatrième du règne de Néron, sous le troisième consulat de ce prince, ayant pour collègue Valérius Messala. Elle nous reporte à la première captivité de saint Paul, et nous apprend que saint Timothée était alors en liberté.

III. — Comme son cher maître, le saint évêque d’Éphèse avait subi les rigueurs de la prison. Tel était, d’ailleurs, le sort des premiers prédicateurs de l’Évangile. De là, ces vers qui résument toute l’histoire de l’Église et justifient les prédictions de Notre-Seigneur : « L’Église a été fondée dans le sang, elle a crû dans le sang, elle se développe dans le sang, elle finira dans le sang[[453]](#footnote-454). »

IV. — Jamais prophétie n’a été plus littéralement accomplie. Suivez pas à pas l’Église catholique dans toutes les parties du monde, depuis le Calvaire jusqu’à nos jours, c’est à peine si vous trouvez une année, un mois, une semaine, peut-être un jour sans trouver quelque chrétien persécuté, enchaîné, mis à mort pour la foi.

V. — Quant à Timothée, ce n’est ni à Rome ni en Occident qu’il fut mis en prison : il n’y était jamais venu. C’était donc en Orient. Comment expliquer ces paroles de saint Paul : « Si Timothée arrive bientôt, à Rome où je suis, j’irai vous voir avec lui ? »

VI. — Si l’Apôtre s’adresse aux Hébreux de Jérusalem ou de l’Orient, comment prie-t-il Timothée de venir le prendre à Rome et de l’accompagner en Orient ? N’était-il pas bien plus naturel de dire à Timothée de l’attendre au passage et de venir avec lui à Jérusalem ? Le texte de l’Apôtre s’explique naturellement par ceux qui prétendent que l’Épître de saint Paul est adressée aux Juifs d’Espagne.

VII. — Les chrétiens d’Italie qui envoient leurs salutations aux Hébreux, c’étaient non seulement les chrétiens de Rome, mais de toutes les parties de l’Italie, venus à Rome pour voir le glorieux et bien-aimé prisonnier, se mettre à sa disposition et lui prodiguer avec une tendresse filiale tous les soins, toutes les consolations, tous les services réclamés par sa position dans les fers. On en peut d’autant moins douter, que les Églises d’Orient envoyaient à Paul leurs évêques et les premiers d’entre eux, porteurs de leurs affections et de leurs aumônes.

VIII. — Venons maintenant à Sylvain, que nous trouvons nommé au chapitre cinquième de la première épître de saint Pierre : « Je vous ai écrit brièvement, ce me semble, par notre frère Sylvain, homme fidèle ; vous suppliant et vous protestant que la vraie grâce de Dieu est la Grâce en laquelle vous demeurez fermes. L’Église, élue comme vous, qui est dans Babylone, et mon fils Marc, vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser. »

IX. — Comme nous l’avons vu, c’est la première année de son pontificat romain, que le chef du Collège apostolique écrivit cette lettre : Ayant pourvu au gouvernement de l’Église d’Antioche, qu’il venait de quitter, par la nomination de saint Évode, il ne voulut pas oublier les Églises qu’il avait fondées dans les différentes parties de l’Asie Mineure, dans le Pont, dans la Galatie, dans la Cappadoce, dans la Bithynie.

C’est à ces chères chrétientés naissantes qu’il écrit avec la tendresse d’un père ; sa lettre respire la majesté du prince des Apôtres et du chef de l’Église universelle.

X. — Suivant saint Jérôme, Sylvain, à qui saint Pierre confie sa lettre, et dont il fait l’éloge, est le même que Silas, dont nous avons déjà donné la Biographie. Voici le texte même de saint Jérôme : « Il faut savoir que Silas, compagnon de saint Paul, est à tort appelé Sylvain, et qu’il faut lire Silas, attendu que nous ne trouvons pas le nom de Sylvain dans les Actes des Apôtres : Sciéndum Silam Collégam Pauli… vitióse Sylvánus légitur pro Sila, cum Silvánum in Apostolórum Actis non légimus. (Ep. ad Damas. in fin.)

Silas porta donc la lettre de saint Pierre dans les différentes Églises d’Orient. C’est dans ce voyage qu’il rencontra saint Paul et devint son fidèle compagnon.

XI. — Il reste à donner quelques explications sur l’année et sur le lieu où fut donnée cette importante épître. Quant à l’année, l’histoire fixe la fin de l’année [42](#ch181c), ou le commencement de l’année 43 de Notre-Seigneur, la première de saint Pierre à Rome, la troisième du règne de l’empereur Claude, cet empereur étant consul pour la troisième fois, avec Lucien Vitellius.

On sait, par une tradition constante, perpétuée dans une fête annuelle, que ce fut le 18 février de cette même année que le pécheur galiléen prit possession de son siège, sur lequel, dans la personne de ses successeurs, il régnera, malgré les efforts de l’enfer, jusqu’à la fin des siècles.

XII. — Cette date est d’autant plus certaine, qu’à la fin de son Épître, saint Pierre dit aux Églises, que Marc, son fils, les salue. Il s’agit de l’évangéliste saint Marc, qui s’était attaché à saint Pierre et était devenu son fils spirituel.

Saint Marc était donc à Rome. Or, ce fut cette même année que saint Pierre l’envoya fonder l’Église d’Alexandrie en Égypte : l’occasion était on ne peut plus favorable.

XIII. — Le savant juif Philon était venu à Rome pour plaider à la cour les affaires de ses coreligionnaires ; ayant appris qu’un de ses compatriotes, saint Pierre, prêchait à Rome, il fit connaissance et se lia d’amitié avec lui.

À son retour en Égypte, il fut accompagné de saint Marc, que saint Pierre lui avait recommandé ; il se montra fidèle à cette recommandation, et, arrivé à Alexandrie, il donna de grandes louanges à Marc et aux chrétiens, ses disciples.

XIV. — Saint Pierre date sa lettre de Babylone. Quelle est cette ville ? C’est Rome. La réponse n’est pas douteuse. Mais pourquoi l’Apôtre ne désigne-t-il pas Rome par son nom ? Pour plusieurs motifs également fondés.

Le premier, parce que Rome était devenue, en Occident, ce que l’ancienne Babylone avait été en Orient, la capitale orgueilleuse d’un immense empire.

Le second, parce que Rome était devenue par son luxe, par ses erreurs, par ses débauches, une vraie ville de confusions et d’iniquités.

XV. — Le troisième, parce qu’il ne voulait pas faire connaître les chrétiens de Rome. Si sa lettre était venue à tomber entre les mains des païens, ceux-ci n’auraient pas manqué de dénoncer les chrétiens et une persécution s’en fût immédiatement suivie.

Baronius ajoute un quatrième motif. Saint Pierre s’était échappé par la fuite de la prison et des atteintes d’Hérode. Si ce prince avait su qu’il était à Rome, il n’aurait rien omis pour le faire arrêter.

XVI. — Ainsi, on voit qu’une sagesse divine a dicté jusqu’aux moindres paroles des Saintes Écritures. Pourquoi faut-il qu’au lieu de lire et de relire ces oracles divins, les chrétiens de nos jours les lisent peu, ou ne les connaissent pas même de nom ? Cette ignorance, fruit de l’éducation, est une grande cause de l’affaiblissement de la foi, de l’abaissement des caractères et de la corruption des cœurs. C’est aux familles chrétiennes à porter remède à cet envahissement du mal qui menace de tout emporter.

XVII. — Nous avons parlé de la première prison de saint Paul à Rome. Il n’est pas sans intérêt de connaître celle de saint Pierre. Cette prison, dans laquelle saint Pierre eut pour compagnon saint Paul et d’où ils sortirent en même temps pour aller à la mort est la fameuse prison Mamertine.

La voici telle que nous l’avons visitée. Cette prison noire, humide, horrible, doit son nom au quatrième roi de Rome, Ancus Martius, qui la fit creuser dans le roc même du Capitole. Située presque à mi-côte de la redoutable montagne, elle se compose de deux cachots, placés l’un au-dessus de l’autre.

XVIII. — Vous commencez par descendre vingt-cinq pieds sous terre, et vous trouvez le cachot supérieur, appelé proprement prison Mamertine : on y pénètre par un escalier moderne. Sous les Romains, il n’y avait ni escalier, ni porte, on y glissait les condamnés par une ouverture circulaire, pratiquée au centre de la voûte, et qui est encore fermée par une forte grille de fer.

On voit, à droite, les traces d’un soupirail qui laissait pénétrer un peu d’air et de lumière dans ce vivant tombeau. Le cachot a vingt-quatre pieds de longueur, sur dix-huit de largeur et treize d’élévation.

XIX. — Au dessous de ce premier cachot en est un second plus étroit, plus bas, plus humide, et totalement privé de lumière : c’est la prison Tullienne, Robur Tullianum ; elle doit son nom et son origine à Servius Tullius, sixième roi de Rome.

Ici, comme dans le cachot supérieur, on descendait les condamnés par une ouverture pratiquée au centre de la voûte.

La prison Mamertine était comme une salle d’attente où l’on donnait la question ; car c’est dans la prison Tullienne que se faisaient les exécutions des grands coupables, hélas ! Et de bien d’autres.

Au bas du cachot Tullien était une ouverture fermée par une porte en fer, aboutissant à l’escalier appelé les Gémonies, ainsi appelé des gémissements des malheureux qui le montaient ou le descendaient. C’est par ces degrés qu’après l’exécution, les confecteurs armés de crocs, traînaient dans le Tibre les cadavres des suppliciés.

XX. — C’est dans ce cachot inférieur que Néron fit jeter les saints Apôtres. Nous bûmes de l’eau de la fontaine que saint Pierre fit jaillir, pour baptiser Procès et Martinien, ses geôliers, ainsi que vingt-sept soldats, martyrs à leur tour.

La fontaine est près de la colonne à laquelle l’Apôtre était attaché, en sorte qu’il put, malgré ses chaînes, y puiser l’eau nécessaire à la régénération des néophytes. Toute la journée on voit des âmes ferventes ou de pieux pèlerins répandre des larmes et des prières sur ces lieux cruels, berceau du Christianisme dans la grande Rome.

Voir : Cor. a Lap. in 1. ep. Petr. V, 12, 13 ; Bar. an. 45, n. 15 ; Hier, de Script. Eccles. in Philon ; Les Trois Rome, 16 décembre, etc., etc.

## LX. HYMÉNÉE, ALEXANDRE

I. — Il est inévitable qu’il y ait des hérésies. Cette divine prédiction commença de se vérifier, on peut le dire, au sortir même du Cénacle. Simon le Magicien est le chef de cette interminable lignée d’hérétiques, qu’on voit pulluler depuis les premiers siècles jusqu’à nos jours. Dieu permet ces attaques incessantes pour éprouver la foi des vrais chrétiens, et pour montrer la solidité indestructible de l’Église.

Malgré les assauts réitérés de la violence et de la ruse, cette divine Épouse n’a perdu ni un seul de ses dogmes, ni un seul point de sa morale, ni un seul de ses sacrements, ni une seule des personnes nécessaires à sa hiérarchie.

II. — Il faut remarquer que jamais les hérésies ne furent plus nombreuses que dans les premiers siècles. Le démon se sentait attaqué partout ; et à tout prix il voulait garder son empire usurpé. De là bien des défaillances, d’ailleurs richement compensées par la foi héroïque des martyrs et des innombrables saints de la primitive Église.

III. — Parmi les naufragés, saint Paul nomme à Timothée, Hyménée et Alexandre. « Mon cher Timothée, lui dit-il, conformément aux prophéties qu’on a faites autrefois de vous, combattez selon les lois de la sainte milice, conservant la foi en la bonne conscience, abandonnée par quelques-uns qui ont fait naufrage dans la foi : de ce nombre sont Hyménée et Alexandre, que j’ai livrés à Satan, afin qu’ils apprennent à ne point blasphémer. »

IV. — Que les amateurs de littérature remarquent, d’abord, la belle métaphore employée par saint Paul. Il compare la foi à un navire. L’ancre qui retient ce navire et l’affermit au milieu des tempêtes, c’est la bonne conscience. Rien n’est plus vrai. Le cœur fait toujours naufrage avant l’esprit : l’incrédulité est une plante qui ne croît que dans la boue des passions.

De la bonne conscience naît l’espérance des biens futurs, de même que le navire agité par les flots laisse cependant aux passagers le consolant espoir d’arriver au port et finit par les y conduire ; ainsi la foi conduit à la vie éternelle.

V. — De même encore qu’en pleine mer l’homme hors du navire n’a aucun espoir de salut, ainsi de l’homme sans la foi. Mais tant qu’il conserve la foi, bien qu’il pèche, il peut encore se sauver. De là vient que l’Église, qui est la maîtresse de la foi et l’assemblée des croyants, est justement comparée à l’arche de Noé, hors de laquelle nul n’échappa au déluge.

Elle est encore comparée aux barques évangéliques, d’où Notre-Seigneur prêchait le royaume de Dieu, calmait les tempêtes et faisait prendre des poissons.

VI. — La tradition ne nous a conservé que le nom d’Hyménée. D’après les paroles de saint Paul, nous savons seulement qu’il avait été chrétien, peut-être même fervent chrétien, comme on l’était généralement à ces jours admirables de la primitive Église. Son exemple est une leçon pour tous les siècles. Quelle que soit notre ferveur, les chutes sont toujours à craindre.

VII. — On a quelques détails sur Alexandre. Baronius pense que c’est le même qui, par un discours éloquent, apaisa la séduction des Éphésiens dont saint Paul faillit être victime. Juif d’origine, il se fit chrétien, puis tomba dans l’hérésie et devint un ardent ennemi de saint Paul.

« Alexandre, l’ouvrier en cuivre, écrit le grand apôtre, m’a fait beaucoup de mal : le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. Gardez-vous aussi de lui ; car il a résisté de toutes ses forces à mes paroles. »

VIII. — Saint Paul ajoute qu’il a livré à Satan Hyménée et Alexandre, afin qu’ils apprennent à ne point blasphémer. Que signifient ces paroles ? Elles signifient que l’Apôtre les avait excommuniés. Sous un nom ou sous un autre, l’excommunication est un châtiment usité dans tous les temps, chez les juifs et même chez les païens rien n’est plus juste.

Si le berger a le droit de chasser de son troupeau une brebis galeuse, pourquoi une société n’aurait-elle pas le droit de veiller à sa conservation, en rejetant de son sein l’audacieux qui méprise ses lois et qui tend à la corrompre ?

IX. — Les juifs excommuniaient le coupable en le chassant de la synagogue ; les Romains en le dévouant aux dieux infernaux ; les Gaulois en lui interdisant toute participation aux sacrifices. Refuser à l’Église catholique le droit d’excommunier, serait lui dénier le droit de se défendre. Il est remarquable que ceux qui lui contestent ce droit nécessaire, en font les uns contre les autres un usage continuel.

Est-ce que les sectes protestantes ne s’excommunient pas mutuellement ? Même dans l’ordre politique, que voyons-nous ? Des partis opposés qui ne cessent de s’excommunier les uns les autres, et qui, comme il est arrivé souvent, sanctionnent leur excommunication par l’échafaud.

X. — Pourquoi est-il dit qu’excommunier quelqu’un, c’est le livrer à Satan ? Saint Hilaire répond : « Quiconque est dans la volonté du péché est vide de Dieu, et là où Dieu n’est pas, là est la demeure de Satan. Par ses tentations il s’en prépare l’entrée et occupe cette maison que Dieu a laissée vide en s’éloignant[[454]](#footnote-455) : Malheur donc à celui qui se met dans le cas de mériter l’excommunication ! Malheur plus grand à celui qui la méprise !

Voir : 5. Hilar. in Ps. 318 ; Cor. a Lap. in II ad Timoth. 1, 20 ; Bar. an. 554, n. 11, 17, etc. S. Cypr. ep. 38 et 62, etc.

## LXI. CARPUS

I. — Au nombre des recommandations que saint Paul adresse à Timothée, nous lisons la suivante : « Apportez, en venant, le manteau que j’ai laissé à Troade, chez Carpus, et mes livres, et surtout mes parchemins. »

II. — Qu’était-ce que ce manteau dont parle saint Paul ? La réponse des interprètes n’est pas uniforme. En prenant dans le sens propre le mot pénula, il s’agirait d’un vêtement, soit ordinaire, comme le veulent certains commentateurs, soit sacré, ainsi que d’autres le prétendent.

Mais s’il s’agit d’un simple vêtement, ordinaire ou sacré, on a peine à comprendre que saint Paul ait attaché à ce vêtement un tel prix qu’il ait obligé son disciple à se charger, pendant un voyage de plusieurs centaines de lieues, d’un objet de si peu de valeur, d’autant qu’il était facile à l’Apôtre de s’en procurer un semblable à Rome. Les aumônes des fidèles lui en donnaient toute facilité.

III. — D’autres savants, et Baronius est de ce nombre, soutiennent que le mot grec phailonin qu’on a rendu par pénula signifie un volume, un rouleau contenant les livres de l’Écriture Sainte. S’il était facile à saint Paul, quoique prisonnier, de remplacer le manteau qu’il avait laissé chez Carpus, il lui était très difficile de se procurer un exemplaire des Livres Sacrés.

De cette interprétation, il résulterait que saint Paul aurait prié Timothée de lui apporter trois choses : le rouleau contenant les Écritures, les livres qui n’y étaient pas renfermés et les parchemins épars. Demander un pareil mobilier convenait mieux à saint Paul que de réclamer un simple manteau. Malgré cela, le sens littéral du mot pénula nous paraît très acceptable.

IV. — Quoi qu’il en soit, ces détails intimes montrent la confiance que saint Paul avait en Carpus : cette confiance était justifiée. Carpus, qu’on croit avoir été un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, était un de ces généreux chrétiens qui se faisaient une joie de donner l’hospitalité aux frères voyageurs.

Saint Paul, passant à Troade, descendit chez lui. Carpus ne restait pas oisif dans sa maison. Il s’associa aux travaux des Apôtres, prêcha l’Évangile dans un grand nombre de contrées, convertit une foule de païens, en sorte qu’il brillait comme un astre glorieux dans tout l’Orient.

V. — Carpus fut ordonné évêque de Bérée, ville de la Thrace, par saint Paul lui-même. Nous voyons, au commencement de l’Église, les évêques se succéder rapidement sur le même siège. Rien de plus facile à expliquer.

Une chrétienté formée, l’évêque partait pour en former une autre ; et un nouvel évêque venait prendre sa place, sauf à la céder bientôt à un troisième. Nous le répétons, le temps pressait : il fallait promener partout le flambeau évangélique, afin de vérifier la prédiction du divin Maître.

VI. — Comme saint Carpus convainquait les juifs par des raisonnements sans réplique, que le Christ par eux attaché à la croix était le Messie en personne, le Fils de Dieu et Dieu lui-même, ils entrèrent en fureur et le tuèrent cruellement.

VII. — Digne imitateur de son glorieux maître, Carpus annonçait l’Évangile avec une intrépidité qui lui faisait braver également la colère des puissants et la fureur des multitudes ; une fois même son zèle dépassa les bornes de la charité évangélique, ainsi qu’il le reconnaît lui-même, dans une lettre à saint Denis l’Aréopagite. Voici comment l’illustre chef de l’Aréopage rapporte le fait, dans sa lettre à Démophile. Cette lettre, citée par Baronius, est ainsi conçue :

VIII. — « Il faut que je vous fasse part de la vision, que Dieu envoya un jour à un saint personnage : ne raillez pas ; car ce que je vais vous dire est vrai. Étant un jour en Crète, je reçus l’hospitalité chez Carpus, personnage, s’il en fût, éminemment propre aux contemplations divines, à cause de l’extrême pureté de son âme. Il n’abordait jamais la célébration des saints mystères sans qu’auparavant, dans les prières préparatoires, il ne fût consolé par quelque douce vision.

IX. — « Or, il me raconta qu’un jour il conçut une tristesse profonde, parce qu’un infidèle avait ravi à l’Église et ramené au paganisme un nouveau chrétien, dans le temps même des pieuses fêtes qui suivaient son baptême. Il devait prier avec amour pour tous les deux et invoquer le secours du Dieu Sauveur, à dessein de convertir le païen et de vaincre l’apostat, par la mansuétude.

Il devait consacrer sa vie entière à les exhorter, jusqu’à ce qu’enfin ils trouvassent une solution parfaite à tous leurs doutes, et que, corrigés de la témérité et de la folie du passé, par une légitime et salutaire punition, ils fussent conduits ainsi à la connaissance de Dieu.

X. — « Mais, ce qui auparavant ne lui était jamais arrivé, il fut violemment saisi d’une amère indignation. C’était le soir : il se couche et s’endort avec ses haineux sentiments. Il avait coutume d’interrompre son repos et de s’éveiller pendant la nuit pour la prière. L’heure à peu près venue, après un sommeil pénible, entrecoupé, il se lève plein de trouble.

« En entrant en commerce avec Dieu, il se livre à un chagrin peu religieux, il s’indigne, il trouve injuste que des hommes impies et qui traversent les voies du Seigneur, vivent plus longtemps. Là-dessus, il prie Dieu de lancer la foudre et de détruire sans pitié ces deux pécheurs à la fois.

XI. — « À ces mots, il croit voir soudain la maison où il était, ébranlée d’abord, puis se diviser en deux dans toute sa hauteur. Devant lui se dressait une flamme d’un éclat immense, qui, du haut des cieux, à travers le faîte déchiré, semblait descendre jusqu’à ses pieds. Dans la profondeur du firmament entrouvert, apparaissait Jésus environné de la multitude des anges qui avaient revêtu une forme humaine.

XII. — « Carpus, les yeux élevés, contemple cette merveille et s’étonne. Ensuite, abaissant ses regards, il voit au-dessous du sol bouleversé un vaste et ténébreux abîme. Les deux pécheurs qu’il avait maudits se tenaient sur le bord du précipice, tremblants, misérables, se soutenant à peine, près de tomber.

XIII. — « Du fond du gouffre, d’affreux serpents rampaient vers eux et s’entortillaient autour de leurs pieds, et tantôt les saisissaient, les enveloppaient, les entraînaient, tantôt, de la dent et de la queue, les déchirant ou les caressant, essayaient de toute manière de les attirer dans l’abîme.

« Bien plus, des hommes se joignaient à ces serpents pour assaillir en même temps le couple infortuné, lui imprimer des secousses, le pousser, le frapper de coups. Enfin, le moment vint où ces deux hommes semblaient près de périr, moitié de plein gré, moitié par force, contraints, pour ainsi dire, et tant de fois séduits par le mal.

XIV. — « Cependant Carpus, comme il le rapporte lui-même, triomphe d’aise en contemplant ce spectacle et en oubliant celui du ciel. Il s’irrite et s’indigne de ce que leur ruine ne s’accomplissait pas assez vite. Il essaye plusieurs fois, mais en vain, de la consommer lui-même. Il redouble de colère, il les maudit, mais son regard se décide enfin à interroger encore les deux.

« Le prodige y continuait ; seulement Jésus était ému de compassion. Il se levait de son trône, il descendait vers les malheureux, leur tendait une main secourable. Et les anges leur venaient aussi en aide et les soutenaient, chacun de son côté.

XV. — « Et le Seigneur disait à Carpus : — Lève la main et frappe-moi ; car je suis prêt à mourir encore une fois pour le salut des hommes, et cela me serait doux, si on pouvait me crucifier sans crime. Vois donc si tu aimes mieux être précipité dans ce gouffre avec les serpents, que d’habiter avec Dieu et avec les anges si bons et si amis de l’humanité.

« Voilà, ajoute saint Denis, le récit que m’a fait Carpus, et j’y crois volontiers. »

XVI. — Et nous aussi nous y croyons volontiers. D’abord cette vision est possible ; ensuite elle est attestée par celui même qui en a été l’objet, et celui-là est un évêque, un saint, un martyr ; de plus, elle a obtenu la créance d’un des plus grands théologiens des temps primitifs ; enfin cette vision rentre dans les sentiments de miséricorde dont le Sauveur fut toujours animé.

XVII. — Dire à Carpus de frapper non pas les coupables, mais lui-même, revient à ce qu’il disait à saint Jacques et à saint Jean, qui voulaient faire tomber la foudre sur les Samaritains : « Vous ne savez quel esprit vous anime ! » Apprenons de ces exemples à réprimer les sentiments d’indignation que nous cause la malice des pêcheurs.

Rappelons-nous deux choses, que la vengeance appartient à Dieu ; et qu’il laisse les méchants sur la terre ou pour qu’ils se convertissent ou pour qu’ils servent d’exercice aux justes.

Le Martyrologe romain marque au 13 octobre la fête de saint Carpus : « À Troade, ville de l’Asie Mineure, naissance de saint Carpus, disciple du bienheureux Apôtre Paul. »

Voir : Bar., an. 58, n. 67 ; an. 59, n. 16 et seqq. ; Cor. a Lap. in I Timoth. IV, 13 ; Bolland, 26 maii ; M. Maistre, 165, et les Œuv. de S. Denis l’Aréop. traduites par Mgr Darboy, etc.

## LXII. TYCHIQUE

I. — Le XXe chapitre des Actes des Apôtres nous montre saint Paul, sorti d’Éphèse, continuant son voyage vers Jérusalem. Il eut pour compagnon Sopater, fils de Pyrrhus de Bérée, Aristarque et Second qui étaient de Thessalonique, Caïus de Derbe et Timothée, Tychique et Trophime, tous deux d’Asie.

Ces deux derniers, ayant devancé saint Paul, l’attendirent à Troade. C’est là que saint Paul ressuscita le jeune Eutyque. Assis sur une fenêtre, ce jeune homme s’était endormi pendant le sermon de l’Apôtre, et s’était tué en tombant du troisième étage. Avis à ceux qui dorment pendant le sermon.

Presque tous les compagnons de voyage de saint Paul nous sont connus. Il reste à parler de Tychique et de Trophime.

II. — Comme nous l’avons vu, les juifs avaient, longtemps avant Notre-Seigneur, des établissements dans toutes les parties de l’empire romain, en Occident aussi bien qu’en Orient. Tychique, juif d’origine, était de la province d’Asie, dévoué à saint Paul, dont il se sépare le moins possible ; il devint son homme de confiance, son tabellaire : c’est-à-dire son messager, son courrier, son facteur.

C’est lui que le grand Apôtre, prisonnier à Rome, charge de porter sa lettre aux Éphésiens. « Quant aux circonstances où je me trouve, leur dit-il, et à mes occupations, Tychique, notre cher frère et fidèle ministre du Seigneur, vous informera de tout. C’est pour cela que je vous l’ai envoyé, afin que vous sachiez tout ce qui me concerne, et qu’il console vos cœurs[[455]](#footnote-456). »

III. — La même année, 59e de Notre-Seigneur, la 17e de saint Pierre à Rome, et la cinquième du règne de Néron, Tychique repasse de l’Orient en Occident et, de retour à Rome, repart pour l’Orient, porteur d’une lettre de saint Paul à Timothée, évêque d’Éphèse et d’une autre aux chrétiens de Colosses.

L’année suivante, le même Apôtre confie à son fidèle et infatigable tabellaire une autre lettre pour Philémon, le maître de l’esclave Onésime. Tychique accomplit ses commissions avec une exactitude religieuse et c’est à lui, en grande partie, que nous devons la conservation de plusieurs des précieuses lettres de saint Paul.

IV. — Mais on ne doit pas croire que Tychique ne sût faire auprès de l’Apôtre que la fonction de simple messager. Saint Paul l’employait aussi afin de connaître l’état des Églises, et lui en faire son rapport ; consoler les fidèles, leur donner des avis, et les encourager par ses exhortations. C’est sans doute pour cela qu’il l’appelle, ainsi que nous l’avons vu, son cher frère, un fidèle ministre du Seigneur, et son compagnon dans le service de Dieu et du prochain.

V. — En effet, la tradition nous apprend que Tychique devint évêque de Colophon, en Ionie, dans la province proconsulaire d’Asie, et qu’il succéda en cette charge à saint Sosthène, cet autre disciple de saint Paul que nous avons fait connaître, à l’occasion des troubles d’Éphèse.

Il paraît qu’il mourut à Paphos, dans l’île de Chypre car le Martyrologe romain s’exprime ainsi, au 29 avril, jour de sa fête : « À Paphos, dans l’île de Chypre, naissance de saint Tychique, disciple du Bienheureux Apôtre Paul, que, dans ses Épîtres, le même Apôtre appelle son très cher frère, ministre fidèle et son coserviteur dans le Seigneur. »

VI. — Les Grecs font de saint Tychique un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur ; mais leur témoignage ne repose sur aucune preuve, et, puisque l’occasion s’en présente, donnons quelques détails sur les soixante-douze disciples. Leur existence est certaine. L’Évangile la révèle ; mais c’est tout. « Le Seigneur, dit saint Luc, choisit encore soixante-douze autres disciples, et les envoya deux à deux devant lui, devant toutes les villes où il devait aller. Et il leur disait : « La moisson est grande, mais il y a peu d’ouvriers ; priez le maître de la moisson qu’il envoie des ouvriers en sa moisson. » Et les soixante-douze disciples revinrent avec joie, disant : « Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. »

VII. — Pourquoi soixante-douze disciples, ni plus ni moins ? La raison en est facile à comprendre. Comme lui-même le dit, le Verbe incarné était venu pour changer en réalités toutes les figures de l’ancienne loi. Or, dans l’ancienne loi, il y avait douze patriarches, chefs des douze tribus d’Israël. Pour les aider dans le gouvernement du peuple, Moïse choisit six vieillards par tribu, par conséquent soixante-douze vieillards, qui composaient comme le sénat de la nation. Cet ordre de choses subsista jusqu’à Notre-Seigneur ; car le Sanhédrin ou grand conseil des juifs se composait de soixante-douze membres.

VIII. — Afin de réaliser ce gouvernement figuratif en le faisant passer dans la loi nouvelle, Notre-Seigneur choisit douze Apôtres, pour être comme les chefs de toutes les tribus du peuple chrétien, et soixante-douze disciples, pour les seconder dans leur mission.

Les plus savants interprètes de l’Écriture donnent une raison de plus de ce nombre mystérieux. « Les soixante-douze disciples, disent-ils, correspondent aux soixante-douze nations du monde entier, entre lesquelles fut divisé le genre humain, à la tour de Babel, comme si le Seigneur avait voulu donner pour gardien et protecteur, à chaque nation, un de ses disciples[[456]](#footnote-457). »

IX. — Ainsi, les soixante-douze disciples, qui représentent les prêtres, sont inférieurs aux évêques que représentent les douze Apôtres. Quant au nom des soixante-douze disciples, on ne les connaît pas[[457]](#footnote-458).

La tradition en nomme quelques-uns, mais un peu en hésitant. Tels sont les sept premiers diacres : saint Mathias, Marc, Luc, Juste, Barnabé, Appelle, Rufus, Ananias, Aristion, Maximin. Quoi qu’il en soit, il est certain que tous furent les ardents coopérateurs des Apôtres dans l’évangélisation du monde et que leur conduite fut toujours conforme à leurs paroles. Car, pour éloigner d’eux tout danger et tout soupçon, Notre-Seigneur, par un trait de sagesse digne de lui, leur prescrit pour règle invariable de n’aller jamais seul. Malheur à celui qui est seul, dit le Saint-Esprit : Væ soli.

X. — Prenons cette leçon pour nous-mêmes. Ne nous appuyons pas sur notre propre sagesse : Ne innitáris prudentiæ tuæ (# Prov. III, 5). Ne faisons rien sans conseil, et nous ne nous repentirons pas d’avoir agi : sine consilio nihil facias et post factum non panitebit (# Eccli. XXXII, 24). C’est la pensée qu’exprime, d’une manière un peu vive, saint Bernard. « Celui qui se prend lui-même pour maître se fait le disciple d’un sot : Qui se sibi magístrum constítuit, stulto discípulum subdit (# Epist. LXXXVII, sect. 7).

Voir : Baron. an. 33, n. 40 ; Annot. ad Martyrol. 5 jun. ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 394 ; Cor. a Lap. in Luc. X, 1. D. Calmet, in Act. App. XX ; A. Ribadeneira, Vies des SS., 29 avril, etc., etc.

## LXIII. EUTYCHUS

I. — Le XXe chapitre des Actes des Apôtres, verset 7 et suivants, nous fait assister à un miracle de saint Paul, accompli dans une circonstance assez curieuse. « Après les jours des Azymes, écrit saint Luc, nous nous embarquâmes à Philippes, et en cinq jours nous vînmes à Troade, où nous demeurâmes sept jours.

II. — « Or, le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul, devant partir le lendemain, leur fit un discours qui se prolongea jusqu’à minuit. Et un grand nombre de lampes étaient allumées dans la salle haute, Cœnáculum, où nous étions assemblés.

III. — « Et comme Paul parla longtemps, un jeune homme, appelé Eutychus, qui était assis sur une fenêtre, accablé de sommeil, tomba du troisième étage en bas, et il fut relevé mort. Paul étant descendu au lieu où il était, se coucha sur lui, et l’ayant embrassé, il dit : « Ne vous troublez point, car la vie est en lui. Et remontant en suite, et ayant rompu le pain et mangé, il leur parla encore jusqu’au jour : après il partit.

Or, on amena le jeune homme vivant : ce qui les remplit de consolation. »

IV. — Il est intéressant de savoir ce qu’est devenu le jeune ressuscité. Après la mort de saint Paul, il s’attacha, comme un fils à son père, un disciple à son maître, à saint Jean l’Évangéliste. Par l’ordre de l’Apôtre bien-aimé, Eutychus parcourut, en prêchant, un grand nombre de pays. Puissant en œuvres comme en paroles il fit, par ses prières, crouler les temples des idoles et entrer au bercail du divin Sauveur, un grand nombre de brebis errantes.

V. — Ses glorieux succès ne pouvaient manquer de lui attirer la récompense promise à tous les vrais prédicateurs de la Vérité. Plusieurs fois il fut jeté en prison, plusieurs fois battu de verges, exposé sur un bûcher ; mais le Sauveur le délivra de tous ces tourments, jusqu’à ce qu’enfin il signa sa foi de son sang. On croit que c’est en Espagne qu’il souffrit le martyre. Le Martyrologe d’Adon s’exprime ainsi : « Nous avons les actes de saint Eutychius, confesseur, dont l’Espagne célèbre la fête le 3 des ides de décembre. »

VI. — Ô mon Dieu ! Il faut que le don de la foi soit inappréciable à vos yeux. Pour nous le prouver que de travaux entrepris, que de souffrances endurées, que de sang répandu ! Faites-nous la grâce de l’estimer plus que toute chose ; et que nous perdions tout plutôt que de perdre la foi.

Voir : le Martyrol. d’Adon ; le Martyrol. romain ; Molanus, 24 décembre ; Petr. Equilinus Catal. SS. lib. XI, c. 130, n. 5 ; et les Nécrologes des Grec qui l’appellent martyr et saint martyr : Die 24 decémbris, S. hieromártyris Eutýchii, discípuli sancti Joánnis Theólogi, etc., etc.

## LXIV. FÉLIX

I. — Le tribun (Lysias qui commandait à Jérusalem) ayant fait venir eux centurions, leur dit : « Préparez dès la troisième heure de la nuit deux cents soldats, soixante-dix cavaliers, et deux cents lances, pour aller jusqu’à Césarée ; préparez aussi des chevaux pour Paul, afin de le conduire sûrement au gouverneur Félix. » Car le tribun craignait que les juifs ne l’enlevassent et ne le tuassent, et qu’après cela on ne l’accusât d’avoir reçu de l’argent.

II. — « Quelques jours après, Félix, venant avec Drusille, sa femme, qui était juive, fit appeler Paul, et écouta ce qu’il lui dit de la foi en Jésus-Christ. Mais Paul, parlant de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix effrayé lui dit : C’est assez maintenant, va, je t’appellerai quand il en sera temps. Et parce qu’il espérait que Paul lui donnerait de l’argent, il l’appelait souvent, et s’entretenait avec lui. Deux ans après, Félix eut pour successeur Portius Festus ; et Félix, voulant plaire aux juifs, laissa Paul en prison[[458]](#footnote-459). »

III. — Depuis la mort de son libérateur, la Judée était en fermentation continuelle. C’était le coupable agité par le remords et poursuivi par la justice divine. Il ne se passait pas d’année qu’il n’y eût entre les juifs et les Romains des rixes sanglantes. La moindre occasion suffisait pour les provoquer ; il semble même que, de part et d’autre, on cherchait à les faire naître.

IV. — L’an [50](#ch186c) de Notre-Seigneur, la 8e de l’empereur Claude, aux fêtes de Pâques, en présence de tout le peuple, et à quelques pas du Temple, un soldat romain commit une grave immodestie. Le peuple entre en fureur pour venger l’injure faite non à lui mais au Dieu d’Israël.

V. — Ventidius Cumanus, alors gouverneur de la Judée, essaye d’apaiser la sédition. Voyant ses efforts inutiles, il réunit toute la garnison dans la tour Antonia, qui dominait le Temple. Le peuple effrayé prend la fuite. Les rues s’encombrent ; on se presse, on se foule, on s’écrase, et dix mille morts gisent dans les différents quartiers de Jérusalem, devenue un champ de bataille.

VI. — Quelques-uns des fuyards rencontrent à une lieue de la ville, sur la grande route, un serviteur de César, qui passait tranquillement son chemin. Ils l’attaquent et lui prennent tout ce qu’il portait. À cette nouvelle, Cumanus envoie un détachement qui ravage le bourg où le méfait avait été commis et tout le pays voisin.

Dans le pillage, un soldat romain trouve un exemplaire de la Bible, qu’il déchire publiquement. Il accompagne cette action de moqueries et d’injures contre la loi et contre la nation juive.

Une députation de juifs part pour Césarée, où Cumanus venait de se rendre et demande la punition du coupable. Dans la crainte de nouveaux troubles, Cumanus accueille leur requête et fait trancher la tête au soldat.

VII. — Le calme ne fut pas de longue durée. Les juifs et les Samaritains se prirent de querelle. Cumanus appuya ces derniers et, dans une rencontre, tua beaucoup de monde à leurs ennemis. Les juifs portèrent plainte à Vinidius Quadratus, proconsul de Syrie. Après les avoir entendus, ainsi que les chefs des Samaritains, il les envoya tous à Rome, pour répondre de leur conduite au tribunal de César.

VIII. — Avec eux, et dans le même but, il fit partir Cumanus et le tribun Celer. L’empereur, apprenant que les Samaritains avaient été les agresseurs, fit trancher la tête à leurs députés ; condamna Cumanus à l’exil et ordonna que Celer fût reconduit à Jérusalem, traîné dans les rues en présence de tout le peuple et mis à mort.

Afin de mettre un terme aux discussions qui depuis si longtemps troublaient la Judée et aux guerres qui l’ensanglantaient, il y envoya, en qualité de gouverneur, Claudius Félix.

IX. — Ce long préambule nous a paru nécessaire pour expliquer les qualités que devait avoir le nouveau magistrat, montrer par quels hommes le monde d’alors était gouverné, et les obstacles, pris des hommes et des choses, dont les Apôtres devraient triompher pour assurer la victoire de l’Évangile.

X. — Marcus Antonius Claudius Félix, devant qui saint Paul comparut, était frère du fameux Pallas, esclave d’Antonia, belle-sœur de Tibère et mère de Germanicus et de l’empereur Claude. Ce Pallas avait fait sa fortune en dévoilant à Tibère les embûches de Séjan. Le frère se ressentit de la fortune de son frère. Tous deux furent affranchis.

XI. — Sous Claude, Félix épousa Drusille, petite-fille d’Antoine et de Cléopâtre. Cette alliance inespérée le fit entrer dans l’illustre famille Antonia. À une pareille faveur il dut probablement le surnom de Félix. Claude combla les deux frères de dignités et de richesses.

Pallas fut chargé de la comptabilité de l’empereur, revêtu des ornements de préteur et gratifié de sommes immenses.

XII. — Entré par son mariage dans la famille impériale, Félix fut d’abord nommé commandant des cohortes prétoriennes puis procureur de la Judée[[459]](#footnote-460).

L’an [51](#ch187c) de Notre-Seigneur, la 9e du règne de Claude, il prit, possession de son gouvernement. Il y résidait depuis cinq ans, lorsque Claude mourut. Grâce à la faveur dont Pallas continuait de jouir sous le nouveau règne, son frère conserva l’administration de la Judée, bien que Néron en eût distrait une partie pour la donner à Hérode Agrippa.

Félix se conduisait avec l’insolence d’un parvenu : il se croyait tout permis. C’est au point que toute la Syrie eût été mise à feu, si le proconsul Quadratus n’eût réussi à rétablir la paix.

XIII. — Néanmoins Félix purgea la Judée des bandes de brigands qui la désolaient et des imposteurs qui la provoquaient à la révolte. En crucifiant le prince de la Paix, cette malheureuse nation s’était irrémédiablement condamnée à la guerre. En refusant de suivre la lumière de la Vérité, elle était devenue le jouet volontaire de toutes les impostures.

XIV. — Le chef des brigands était Éléazar, fils de Dinée. Depuis vingt ans, cet antique Mandrin jetait la terreur dans le pays. Souvent les troupes romaines l’avaient poursuivi dans les montagnes qui lui servaient de repaire. Plusieurs de ses gens avaient été pris et sur-le-champ exécutés par ordre de Félix, mais Éléazar échappait toujours.

La force étant inutile, Félix eut recours à la ruse. Il fit demander une entrevue à Éléazar, avec serment qu’il ne lui serait fait aucun mal. Éléazar l’accepta. Sur-le-champ il fut chargé de chaînes et envoyé à Rome, pour subir dans la prison Mamertine le supplice réservé aux grands criminels.

XV. — Vers le même temps arriva d’Égypte un magicien qui promit aux juifs de leur montrer des merveilles, de nature à entretenir dans le peuple l’esprit d’orgueil et de révolte. À Jérusalem il se donna pour un prophète, et persuada à la multitude de le suivre sur le mont des Oliviers. « À ma voix, leur dit-il, vous verrez tomber les murs et les fortifications de Jérusalem, de manière à pouvoir entrer de plain-pied dans la ville ! »

Cela signifiait que les forteresses d’où les Romains dominaient la Judée allaient disparaître, la liberté revenir et avec elle le bonheur des anciens jours. Félix, apprenant ce qui se passe, appelle aux armes. À la tête d’un détachement de cavalerie et d’infanterie, il tombe sur la foule, trompée par l’imposteur, tue quatre cents hommes et fait deux cents prisonniers.

XVI. — Si motivés qu’ils fussent, de pareils exploits n’avaient pas concilié à Félix l’affection de ses administrés. Il se rendit odieux par le meurtre du grand prêtre Jonathas. Plusieurs fois le pontife avait eu le courage d’engager le gouverneur à traiter les juifs avec moins d’inhumanité : « Je ne veux pas, lui disait-il, que la haine du peuple retombe sur moi ; car on sait que c’est à ma prière que César vous a nommé procurateur de la Judée. »

XVII. — À ceux qui sont décidés à faire le mal, les avertissements répétés sont odieux. Félix était de ce nombre. Jonathas avait un ami jusque-là très fidèle, nommé Doras, natif de Jérusalem. Le gouverneur le fait appeler et met sous ses yeux une grosse somme d’argent. « Elle sera pour toi, lui dit-il, si tu fais périr Jonathas. »

Le sang d’Iscariote coule dans les veines de Doras, il accepte. Des sicaires sont appelés ; sous leurs robes ils cachent des poignards ; et, feignant la piété, ils se mêlent au cortège du pontife qu’ils assassinent lâchement, à la vue du Temple et en présence du peuple.

XVIII. — La cruauté marche toujours précédée ou suivie de son inséparable compagne, la volupté. Félix en est un nouvel exemple[[460]](#footnote-461). Pendant son gouvernement, il perdit sa femme Drusille, fille de Cléopâtre et d’Antoine. Épris d’une autre Drusille, fille du roi Agrippa l’Ancien, il l’enleva à son mari Aziz, roi d’Émèse, et en eut un fils nommé Agrippa. Ce jeune homme périt dans la fameuse éruption du Vésuve, qui engloutit Pompéi, Herculanum et Stabia.

XIX. — Émèse, aujourd’hui Homs, était la capitale d’un petit royaume enclavé dans le proconsulat de Syrie. Elle est connue dans l’histoire profane par la victoire qu’Aurélien y remporta sur Zénobie et par la naissance d’Héliogabale.

L’histoire religieuse nous apprend que les habitants d’Émèse rendaient un culte particulier au soleil, dont le le nom était Élagabal[[461]](#footnote-462).

XX. — De retour à Césarée, Félix eut, avec sa prétendue femme, le bonheur d’entendre saint Paul, et le malheur de ne pas l’écouter. Abusant même de son autorité, souvent il faisait comparaître le grand Apôtre et s’entretenait avec lui.

Son but était, non de s’instruire, mais de fatiguer saint Paul ou de s’insinuer dans ses bonnes grâces, afin d’en obtenir de l’argent.

Paul était pauvre et Félix ne pouvait l’ignorer. Mais il savait que l’Apôtre était venu en Judée porteur de grandes aumônes, envoyées par les différentes chrétientés aux fidèles de Jérusalem. Le rapace gouverneur espérait que, dépositaire infidèle, saint Paul trouverait le moyen de détourner une partie de cet argent au profit de son geôlier.

XXI. — Il était dans cette vaine atteinte, lorsqu’il reçut la nouvelle de son rappel à Rome, immédiatement suivi de sa destitution. Avant de partir, il voulut faire oublier ses crimes par une nouvelle iniquité.

Au lieu de délivrer saint Paul, qu’il retenait injustement depuis deux ans, il le laissa en prison, pour satisfaire la haine des juifs contre le grand Apôtre.

XXII. — Arrivé à Rome, Félix fut destitué par Néron lui-même révolté de sa conduite. Une députation juive avait suivi l’indigne gouverneur. Les charges les plus accablantes pesaient sur lui, et sans la faveur dont jouissait encore son frère Pallas, il aurait subi la peine due à ses crimes. Baronius date ces derniers événements de l’an [58](#ch188c) de Notre-Seigneur, deuxième année du règne de Néron.

XXIII. — Cruel, traître, avare, libertin : tel était Félix ; et tels étaient, sans exception peut-être, tous ces gouverneurs romains. Cicéron lui-même, très peu scrupuleux, dit que les provinces alliées aimaient mieux voir arriver une armée de barbares qu’un proconsul. L’histoire est pleine de leurs concussions et de leurs débauches. Est-il vrai que la race des proconsuls est éteinte ? À d’autres le soin de répondre. Pour nous, ayons toujours présente à l’esprit cette infaillible parole : « On ne se moque pas de Dieu impunément ; et si le vengeur du crime, qui est aussi le rémunérateur de la vertu, ne paye pas tous les samedis, il ne fait jamais banqueroute. »

Voir : Glandorp, Onomast. Rom., litt. A ; Josèphe, Antiq. jud., lib. XX, c. 3, 4, 5, 7 ; Id. de Bell. jud., lib. II, c. 12 ; Cor. a Lap. in Act., XXIV ; Baron., an. 50, n. 8.

## LXV. DRUSILLE

I. — À la suite de l’émeute qui avait eu lieu à Jérusalem et dont nous avons parlé dans la Biographie du gouverneur Félix, le tribun Lysias, avait fait conduire saint Paul à Césarée. Cette ville, bâtie par Hérode Ier sur les bords de la mer, avait remplacé l’antique tour de Straton, et était devenue la capitale de la Palestine.

En attendant l’instruction de sa cause, le grand Apôtre fut jeté dans les prisons de Césarée.

II. — « Il y était depuis quelques jours, disent les Actes des Apôtres, chapitre XXI, verset 24, lorsque Félix, accompagné de sa femme Drusille, qui était juive, fit appeler Paul, et écouta ce qu’il lui dit de la foi en Jésus-Christ. Mais Paul, parlant de justice, de chasteté et du jugement à venir, Félix, effrayé lui dit : « C’est assez pour le moment, va : je t’appellerai quand il en sera temps. » Et parce qu’il espérait que Paul lui donnerait de l’argent, il l’appelait souvent et s’entretenait avec lui. »

III. — Drusille était la troisième fille d’Hérode Agrippa l’Ancien, fils d’Aristobule et petit-fils d’Hérode Ier, improprement appelé le Grand. Elle n’avait que six ans lorsqu’elle perdit son père, et que son frère Hérode Agrippa le Jeune monta sur le trône de Judée. Par sa mère Cypris, elle était petite-fille d’Antoine et de Cléopâtre. Elle fut appelée Drusille, de Livia Drusilla, femme d’Auguste, et de Drusus, son fils, frère de Tibère. Les Hérodes devaient tout à cette famille.

IV. — Drusille fut d’abord fiancée à Épiphane, fils d’Antiochus, roi de Commagène. Commagène est une petite contrée de la Syrie, renfermée aujourd’hui dans le pachalik d’Alep et de Merach. Sous Domitien, elle cessa d’être royaume pour devenir province romaine.

Ce mariage n’eut pas lieu, parce que le prince refusa de se faire juif. Ensuite elle épousa Aziz, roi d’Emèse, province de Phénicie, près du Liban et portant le nom de sa capitale.

V. — Plus tard, elle fut enlevée à son mari par le gouverneur romain, Félix. Cet indigne magistrat accomplit son forfait à l’aide de trois agents : un magicien venu d’Égypte ; une montagne d’or et la haine de Drusille pour sa sœur Bérénice, dont elle jalousait la beauté.

Foulant aux pieds tout sentiment de pudeur, toute crainte de Dieu, Drusille vécut publiquement avec son ravisseur, abandonna la religion de ses pères et se fit païenne. C’est en présence d’un pareil couple que, l’an [58](#ch189c) de Notre-Seigneur, vers le mois de mars, la seconde année du règne de Néron, saint Paul prononça le discours dont nous avons rappelé quelques phrases[[462]](#footnote-463).

VI. — Les détails qui précèdent étaient nécessaires, non seulement pour nous faire connaître Drusille, mais pour nous faire admirer le courage de saint Paul et l’à-propos merveilleux de son discours.

Son courage : Félix était un de ces gouverneurs romains dont Cicéron disait que les alliés aimaient mieux voir arriver chez eux une armée de barbares qu’un proconsul. Tiré de l’esclavage par l’empereur Claude, et élevé à une haute dignité, Félix, dit Tacite, exerçait le pouvoir d’un roi avec l’insolence d’un valet : jus régium servíli ingénio exércuit[[463]](#footnote-464).

VII. — À l’insolence il joignait l’injustice, la cruauté, l’avarice, l’impudicité et l’incrédulité. Fier de la protection de l’empereur, continue le même historien, il n’est ni injustice ni débauche qu’il ne commît impunément : Cuncta malefícia sibi impúne ratus, tanta poténtia subníxo, per omnem sævítiam et libídinem jus exércuit*[[464]](#footnote-465)*. Le grand prêtre Jonathas lui ayant soumis quelques observations respectueuses sur la manière dont il gouvernait sa province, il le fit tuer par des sicaires. Une troupe d’assassins étaient à ses ordres ; et, se mêlant à la foule dans les solennités, ils poignardaient, pour de l’argent, de nombreuses victimes, jusque dans le Temple de Jérusalem[[465]](#footnote-466).

VIII. — Quant à son libertinage, il était manifeste, puisqu’il vivait publiquement dans l’adultère avec Drusille. Lui-même montrait son avarice, puisqu’il retenait injustement saint Paul en prison, dans l’espoir de lui extorquer de l’argent.

L’à-propos de son discours : Afin de les faire rentrer l’un et l’autre en eux-mêmes, saint Paul, prisonnier, leur parle, avec la foi courageuse d’un Apôtre, de la justice et de la chasteté ; puis du Jugement dernier où tous les hommes comparaîtront, les faibles et les puissants, les justes et les pécheurs, pour recevoir chacun selon ses œuvres.

IX. — Pour leur malheur, ils ne profitèrent pas de la grâce exceptionnelle que Dieu leur faisait. Peu après le discours de saint Paul, Félix fut remplacé par Portius Festus. Comme il partait pour Rome, les principaux d’entre les juifs le suivirent et déroulèrent devant le tribunal de Néron le long tableau de ses crimes. Sans l’intervention de son frère Pallas, alors encore dans les bonnes grâces de l’empereur, l’indigne gouverneur aurait subi le châtiment exemplaire qu’il n’avait que trop mérité : Dedísset omníno pœnas injuriárum quibus Judǽos affécerat, nisi Nero eum donásset Pallántis fratris précibus, qui tum in prétio erat apud príncipem[[466]](#footnote-467).

X. — Drusille l’accompagna avec le fils qu’elle avait eu de lui et qui se nommait Agrippa. L’an [80](#ch190c) de Notre-Seigneur, la dixième année du règne de Vespasien et la première de Titus, ce jeune homme et sa triste mère périrent dans la fameuse éruption du Vésuve qui engloutit Herculanum, Pompéi et Stabia.

XI. — Si Dieu nous a élevés au-dessus des autres, ne nous contentons pas d’admirer saint Paul ; imitons-le. Comme lui, ne craignons jamais de faire usage de notre autorité pour reprendre, à temps et à contretemps, ceux dont la conduite nous a été confiée. Si notre condition est d’obéir, recevons de bonne grâce les observations et même les réprimandes qui nous sont adressées, à ce prix est notre bonheur, même en ce monde.

Voir : Cor. a Lap. in Act. Apost., XXIV, 24 ; Tacit. Annal., lib. VII et XII. Baron., an. 56, n. 42 ; an. 58, n. 61 ; an. 58, n. 155, etc. ; Joseph., Antiquit. lib. XX ; Bar., an. 81, n. 3 ; Sueton., in Tito, c. XIII ; Plin. Jun. Epist. ad Tacit., etc., etc.

## LXVI. FESTUS

I. — Continuons la lecture des Actes des Apôtres ; il n’y en a pas de plus intéressante. « Festus étant arrivé dans la province, trois jours après il monta de Césarée à Jérusalem. Et les princes des prêtres et les premiers d’entre les juifs vinrent vers lui pour accuser Paul, et demandèrent en grâce qu’il le fît amener à Jérusalem, préparant des embûches sur le chemin pour l’assassiner. Mais Festus leur répondit que Paul était gardé à Césarée, où lui-même irait bientôt. « Que les principaux d’entre vous, dit-il, viennent avec moi, et s’il y a quelque crime en cet homme, qu’ils l’accusent. »

II. — « Or, après être demeuré huit ou dix jours à Jérusalem, il descendit à Césarée, et le lendemain il s’assit sur son tribunal et commanda qu’on amenât Paul. Quand on l’eut amené, les juifs qui étaient descendus de Jérusalem l’entourèrent, accusant Paul de plusieurs grands crimes, qu’ils ne pouvaient prouver. Et Paul se défendait, disant : Je n’ai péché en rien contre la loi des juifs, ni contre le Temple, ni contre César. »

Festus, qui voulait plaire aux juifs, demanda à Paul : « Voulez-vous aller à Jérusalem et y être jugé devant moi sur toutes ces accusations ? » Mais Paul dit : « Je suis devant le Tribunal de César, c’est là qu’il faut que je sois jugé… j’en appelle à César. »

Alors Festus ayant délibéré avec son conseil, répondit : « Vous en avez appelé à César, vous irez devant César[[467]](#footnote-468). »

III. — Pour l’intelligence des faits, quelques explications du Texte Sacré doivent précéder la Biographie de Festus.

La province dont il s’agit, c’est la Judée. À l’époque des Romains elle avait deux capitales : la capitale civile Césarée, et la capitale religieuse Jérusalem. En arrivant, les gouverneurs se rendaient dans l’une et dans l’autre, comme pour prendre possession de tous les pouvoirs. C’était l’extension de la formule du césarisme, gravée sur les monnaies impériales : Imperátor et Summus Póntifex (Empereur et Souverain Pontife). Aussi nous voyons sans cesse, dans l’histoire des premiers chrétiens, les causes religieuses appelées, non devant les prêtres, mais devant les proconsuls.

IV. — Saint Paul lui-même semble se conformer à l’usage par son appel à César. « Je suis, dit-il, devant le tribunal de César, c’est là que je dois être jugé. » Sans doute, César n’était pas à Césarée ; mais son représentant, Festus, y était revêtu de son autorité, et jugeait en son nom.

Néanmoins, l’Apôtre en appelle à une plus haute juridiction. C’est à Rome même qu’il veut être jugé, ou par l’empereur en personne, ou du moins par les premiers magistrats de l’empire.

Inutile de faire remarquer l’intention de la Providence dans cet appel inattendu. D’une part, elle voulait soustraire le grand Apôtre aux embûches des juifs ; d’autre part, lui donner l’occasion d’annoncer l’Évangile sur un théâtre digne de son courage, de son éloquence et de son zèle.

V. — Festus hésite un instant : avant de faire droit à l’appel du prisonnier, il consulte son conseil. On ne trouve en lui aucun crime qui, aux termes des lois romaines, demandant une prompte punition, retienne Paul sous la main du gouverneur. Celui-ci reparait dans la salle d’audience, et annonce à l’Apôtre que, sur sa demande, il est renvoyé à la juridiction immédiate de César. « Vous en avez appelé à César, lui dit-il ; vous comparaîtrez devant César. »

VI. — Dans ce peu de paroles semble percer un certain mécontentement, occasionné par l’espèce de défiance que saint. Paul avait témoigné de la justice de Festus. Quoi qu’il en soit, ce magistrat se trouva fort embarrassé de la résolution de son prisonnier.

Comment envoyer à Rome, pour être jugé par l’empereur, un accusé, sans l’accompagner d’un dossier ? Ne sachant comment sortir de la difficulté, Festus consulte le roi, Hérode Agrippa le Jeune, qui se trouvait alors à Césarée, avec sa femme Bérénice. Juif d’origine, ce prince pouvait, mieux que Festus, savoir si saint Paul avait violé la loi mosaïque. Avant de donner son avis, Agrippa voulut entendre le grand Apôtre. Festus le fait comparaître devant le roi.

VII. — Le jour de l’audience arriva. Paul est amené chargé de ses chaînes. Sans s’y attendre, Festus, Agrippa, Bérénice, subissent le discours le plus capable d’éclairer leur esprit et de remuer leur conscience. Recueillons-nous pour écouter cette incomparable parole qui met au grand jour et le sublime courage de l’accusé et sa parfaite innocence.

La séance étant ouverte, Agrippa dit à Paul : « Il vous est permis de parler pour votre défense. » Aussitôt Paul, étendant la main, commence sa triomphante justification.

« Je m’estime heureux, roi Agrippa, de me défendre aujourd’hui devant vous des accusations des juifs, parce que vous êtes pleinement instruit de toutes choses, et des coutumes des juifs, et des questions qui se sont élevées parmi eux. C’est pourquoi je vous prie de m’écouter avec patience.

VIII. — « Tous les juifs savent comment, dès ma jeunesse, j’ai vécu à Jérusalem, au milieu de ma nation. Ils savent, s’ils veulent rendre témoignage à la vérité, que j’ai vécu pharisien, selon la secte la plus approuvée de notre religion, et néanmoins je serais aujourd’hui en jugement, parce que j’espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères : promesse qu’attendent nos douze tribus qui servent Dieu nuit et jour. C’est cette espérance, ô roi, dont les juifs me font un crime.

IX. — « Vous parait-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ? Et moi, j’avais cru d’abord que je devais m’opposer avec force au nom de Jésus de Nazareth : et c’est ce que j’ai fait à Jérusalem. J’ai mis en prison plusieurs des saints, selon le pouvoir que j’en avais reçu des princes des prêtres ; et lorsqu’on les a fait mourir, j’y ai donné mon consentement. Et souvent, allant dans les synagogues, je les tourmentais, je les contraignais de blasphémer ; et, irrité de plus en plus contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

X. — « Mais un jour que j’allais à Damas avec le pouvoir et la permission des princes des prêtres, en chemin, ô roi, à midi, je vis dans le ciel une lumière plus éclatante que le soleil, et qui m’enveloppa comme ceux qui m’accompagnaient. Et tous étant tombés par terre, j’entendis une voix qui me disait en langue hébraïque : « Saul, Saul, pour quoi me persécutes-tu ? Il t’est dur de regimber contre l’aiguillon. » Alors je dis : « Qui êtes-vous, Seigneur ? » Et le Seigneur répondit : « Je suis Jésus que tu persécutes.

XI. — « Lève-toi et tiens-toi debout ; car je t’ai apparu afin de t’établir le ministre et le témoin des choses que tu as vues, et de celles que tu verras, lorsque je t’aurai apparu de nouveau. Je te délivrerai des mains de ce peuple, et de celles des gentils vers lesquels je t’envoie maintenant, pour leur ouvrir les yeux, afin qu’ils passent des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, et que par la foi qu’ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu’ils aient part à l’héritage des saints. »

XII. — « Je ne résistai donc point, roi Agrippa, à cette vision céleste, et j’ai annoncé d’abord à ceux de Damas, de Jérusalem, et dans toute la Judée, et ensuite aux gentils qu’ils fissent pénitence, et se convertissent au Seigneur, faisant de dignes œuvres de pénitence. Voilà pourquoi les juifs, m’ayant saisi pendant que j’étais dans le temple, voulaient me tuer.

« Mais, aidé du secours de Dieu, j’ai rendu témoignage jusqu’à ce jour aux petits et aux grands, ne disant que ce que Moïse et les Prophètes ont prédit : Que le Christ souffrirait, qu’il serait le premier qui ressusciterait après sa mort, et qu’il annoncerait la lumière à ce peuple et aux gentils.

XIII. — « Comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix : « Paul, vous êtes en délire, votre grand savoir vous fait perdre le sens ». Et Paul : « Je ne suis pas dans le délire, illustre Festus ; mais ce que je dis est plein de vérité et de sens. Et le roi sait ces choses ; et j’en parle devant lui avec d’autant plus d’assurance, que je crois qu’il n’en ignore aucune : car rien de tout cela ne s’est passé en secret. Roi Agrippa, croyez-vous aux Prophètes ? Je sais que vous y croyez ».

XIV. — Agrippa dit à Paul : « Peu s’en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien ».

Et Paul, avec un redoublement d’éloquence : « Plût à Dieu que non seulement il s’en fallût peu, mais encore que vous et tous ceux qui m’écoutent devinssiez aujourd’hui tels que je suis, excepté ces chaînes. »

XV. — Alors le roi, le gouverneur et Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux, se levèrent ; et s’étant retirés à l’écart, ils disaient entre eux : « Cet homme-là n’a rien fait qui mérite la mort ou la prison ». Et Agrippa dit à Festus : « On pourrait le renvoyer s’il n’en avait appelé à César. »

La réponse d’Agrippa ne fait qu’augmenter les perplexités de Festus. Enfin, il se décide à faire embarquer son prisonnier ; mais l’histoire ne dit pas quel fut l’acte d’accusation qu’il formula contre lui.

XVI. — Tels sont, en abrégé, les rapports de Festus avec saint Paul. Voyons maintenant qui était ce gouverneur, à qui la Providence avait ménagé l’insigne faveur d’entendre le plus éloquent prédicateur de la vérité ?

Porcius Festus, dont le prénom ne nous est pas connu, appartenait à la maison ou gens Porcia. Originaire de Tusculum, aujourd’hui Frascati, cette ancienne famille vint de bonne heure s’établir à Rome. Le surnom de Cato qui veut dire prudent, rusé, fut donné à une de ses principales branches, dont les rameaux les plus connus sont les deux Catons, le Vieux et le Jeune : personnages fort peu estimables, pour qui, néanmoins, notre éducation classique nous inspire une si fausse et par là même si dangereuse admiration.

XVII. — Le mot Porcius veut dire porcher. « Nous avons chez nous, dit Varron, beaucoup de noms empruntés au gros et au petit bétail. Au petit, nous devons Porcius, de porc ; Ovinius, de brebis ; Caprilius, de chèvre. Au gros, Equitius, de cheval ; Taurus, de taureau. De là, en effet, viennent les dénominations de Annius Capra ; Statilius Taurus, Pomponius Vitulus, ainsi que bien d’autres[[468]](#footnote-469). »

XVIII. — Varron attribue ces dénominations à ce que les ancêtres du peuple romain furent des pâtres. Personne ne songe à le contredire ; on peut seulement demander pourquoi, entre tous les peuples, les Romains, en très grand nombre, se sont donné des noms de bêtes ? Pourquoi un pareil usage a-t-il été inconnu chez les Juifs, les Égyptiens, les Babyloniens, les Grecs eux-mêmes, dont les premiers ancêtres furent bergers et possesseurs de troupeaux, non moins nombreux que ceux des Romains.

XIX. — Rien ne se fait au hasard : tout a sa raison dans les mystérieux conseils de la Providence. D’après ce principe, nous sera-t-il permis de hasarder une conjecture, à laquelle donne lieu le nom de Porcius Festus ? Dans les Prophéties de Daniel, l’empire romain est la Grande Bête, celle qui réunit les caractères de toutes les autres bêtes, la Bête proprement dite, la plus forte, la plus insatiable et la plus cruelle qui doive fouler, broyer, dévorer l’ancien monde. Cet empire est tel parce qu’il est pour ainsi dire l’incarnation de Satan, la Bête par excellence. Chaque Romain était un membre de cette Bête : tous réunis, ils étaient la Bête elle-même. Serait-il étonnant que leurs noms individuels eussent été, à leur insu, choisis pour marquer d’avance le caractère distinctif de leur nation et la terrible mission de leur empire ?

En attendant la solution du problème, revenons à la gens Porcia.

XX. — Un membre de cette famille, Publius Porcius, jouant sur son nom patronymique, écrivit un poème en vers hexamètres intitulé, Pugna porcórum (Combat des cochons) et dont tous les vers commençaient par un P. Un autre, Porcius Lecca, figure parmi les complices de Catilina. Quant au surnom de Festus, donné au gouverneur de la Judée, il lui vint d’une circonstance dont l’histoire n’a pas conservé le souvenir.

XXI. — Comme nous l’apprend saint Luc, le premier acte officiel de Festus, dans sa province, fut le jugement de saint Paul. Conformément aux lois romaines il voulut, avant de le prononcer, entendre la défense de l’accusé. Nous l’avons entendue : elle fut triomphante. Toutefois saint Paul maintenant la question dans la sphère religieuse où les juifs l’attaquaient, la raison du gouverneur perdit pied. Au milieu de l’audience, il interrompit l’apôtre et lui cria qu’il était fou : Insánis Paule. Pourquoi ? Parce qu’il révélait le miracle de sa conversion et qu’il annonçait la Passion et la Résurrection de Notre-Seigneur.

XXII. — Voilà où en étaient même les plus instruits, parmi les païens. Complètement abrutis, tout ce qui sortait du domaine des sens était pour eux folie et pure chimère ou, conservant un reste de conscience, ils avaient peur de la vérité, dont il fallait à tout prix écarter l’importun souvenir.

XXIII. — Le jugement de saint Paul eut lieu l’année [58](#ch191c) de Notre-Seigneur et la seconde de l’empire de Néron. Débarrassé de cette affaire, Festus ne fut pas longtemps à en avoir d’autres sur les bras. La ville de Césarée était habitée par des Juifs et par des Syriens, jouissant des mêmes privilèges, et vivant sur le pied d’une entière égalité.

Jaloux des Juifs, les Syriens voulurent leur ôter le droit de bourgeoisie. Les premiers d’entre eux écrivirent à Bérylle, ancien professeur de Néron, le corrompirent par des présents, afin qu’il obtînt de l’empereur l’acquiescement à leur demande. Le succès ne se fit pas attendre.

XXIV. — À peine le décret impérial fut connu, que les Juifs entrèrent en pleine révolte. Il se forma dans tout le pays des guérillas, qui finirent en bandes de brigands. Plus de sécurité dans les bourgs ni dans les campagnes pour les habitants, moins encore pour les voyageurs.

Déguisés en prosélytes ou en juifs pèlerins, les brigands se rendaient aux fêtes religieuses. Sous leur robe ils cachaient des poignards recourbés, comme le cimeterre des Persans, et, au milieu de la foule, égorgeaient impitoyablement ceux dont ils avaient à se plaindre, ou dont ils convoitaient les richesses. De ces poignards appelés siques, sicæ, par les Romains, leur vint le nom de sicaires. Aux meurtres particuliers se joignaient le pillage et l’incendie des maisons isolées et même des villages[[469]](#footnote-470).

XXV. — Ces troubles sanglants étaient fomentés par un magicien qui attirait les foules dans le désert, les berçait de vaines espérances et promettait de les rendre invulnérables.

Par un retour mérité de la justice divine, ces Juifs superbes, qui avaient refusé de croire la Vérité en personne, acceptaient toutes ces chimères et risquaient leur vie pour les soutenir ; afin de faire cesser un état de choses, devenu intolérable, Festus envoya un corps d’armée, composée de cavalerie et d’infanterie ; qui massacra l’imposteur et toute sa troupe.

XXVI. — Cette affaire terminée, Festus se créa une difficulté moins sérieuse, il est vrai, mais qui ne contribua point à le rendre populaire. Son ami, Agrippa le Jeune, ainsi que nous l’avons rapporté dans sa biographie, s’était mis en tête de construire un palais, en face du Temple. Les Juifs s’en indignèrent. Festus prit parti pour Agrippa. L’affaire fut portée à Rome et, à la prière de Poppée, décidée par Néron, en faveur des Juifs[[470]](#footnote-471).

Ceci eut lieu l’an [59](#ch192c) de Notre-Seigneur. Le gouvernement de Festus ne fut signalé par aucun autre événement remarquable. Ce magistrat romain mourut en Judée, trois ans après, et laissa la province à Albinus, dont l’administration précipita la catastrophe de la nation juive.

XXVII. — Saint Paul expose sans rougir les dogmes catholiques, et cela avec une éloquence surhumaine. Au milieu de son discours, il est interrompu par Festus qui lui crie : « Vous êtes fou ! » La race des Porcins Festus n’est pas éteinte : elle s’est même perfectionnée. On ne se contente plus d’accuser de folie les prédicateurs de l’Évangile ; on les signale au mépris et à la haine publique, en déclarant qu’ils sont les ennemis de la société. Le cléricalisme : voilà l’ennemi !

Après dix-huit siècles de christianisme, ce cri retentit au sein des nations baptisées. C’est l’appel à la destruction du christianisme ; c’est la terreur de l’avenir, et un signe des temps. Soyons sur nos gardes !

Voir : Josèphe, Antiq. jud., XX, 5 et 8 ; Tacite, Annal., XIII ; Cor. a Lap. in Act. XXV et XXVI ; Baron., an. 58, n. 158 et 165 ; an. 59, n. 6 ; an. 63, n. 1 et 3 ; Euseb., Hist., II, 23 ; Onomast. Rom. Litt. P. etc., etc.

## LXVII. HÉRODE AGRIPPA LE JEUNE

I. — Au chapitre XXV, versets 13 et suivants[[471]](#footnote-472), les Actes des Apôtres nous apprennent que Porcius Festus, gouverneur de la Judée, était revenu de Jérusalem à Césarée. « Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice descendirent eux-mêmes à Césarée pour saluer Festus. Et comme ils demeurèrent plusieurs jours, Festus parla de Paul au roi…

II. — « Or, Agrippa dit à Festus : « Je voudrais entendre cet homme. — Vous l’entendrez demain, » répondit Festus. Le lendemain, donc, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe ; ayant été introduits dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par ordre de Festus.

« Agrippa dit à Paul : « Il vous est permis de parler pour votre défense. »

Aussitôt Paul, étendant la main, commença, ainsi que nous avons vu dans la Biographie de Festus, sa triomphante justification.

III. — Voilà une audience de tribunal à laquelle chacun de nous voudrait avoir assisté. Elle est telle que le temps n’en diminuera jamais l’intérêt, attendu qu’elle se rattache aux plus grands événements de l’histoire. Afin de la reproduire, du moins en partie, nous avons fait connaître Festus, qui l’avait provoquée, et donné le discours de saint Paul. Il reste à faire connaître Agrippa et Bérénice, les deux principaux témoins de cette séance mémorable. Commençons par Agrippa.

IV. — Hérode Agrippa l’Ancien avait laissé quatre enfants : un fils, Hérode Agrippa le Jeune, âgé de dix-sept ans ; trois filles, Bérénice, âgée de seize ans ; Marianne, de dix, et Drusille, de six ans.

V. — Le jeune Hérode Agrippa était à Rome lorsqu’il apprit la mort de son père. La première pensée de l’empereur Claude fut de l’envoyer en possession de l’héritage paternel. Mais, sur les représentations de ses conseillers, il jugea plus prudent de ne pas confier à un tout jeune homme, encore sans expérience, le gouvernement difficile de la Judée. Agrippa demeura donc à Rome.

En attendant, l’empereur envoya le proconsul Cuspius Fadus châtier les habitants de Césarée et de Samarie, qui avaient insulté à la mémoire d’Agrippa l’Ancien.

VI. — Il avait ordre de faire passer, dans le Pont, les corps d’infanterie et de cavalerie composés de soldats césariens et samaritains, et de les remplacer par des troupes romaines. L’ordre ne fut pas exécuté. Ces soldats, mécontents et mutins, demeurèrent en Judée et devinrent les principaux instruments de la révolte qui alluma la guerre contre les Romains et amena la ruine de Jérusalem.

À Fadus succédèrent, dans l’espace de quelques années, en qualité de gouverneurs de la Judée, Tibère Alexandre, Cumanus, Félix et Festus.

VII. — Cependant Néron avait remplacé Claude sur le trône des Césars. La première année de son règne, il augmenta de quelques villes et bourgades le royaume du jeune Agrippa. Les villes furent au nombre de quatre : Péréa et Julia dans l’Abylène ; Tarichée et Tibériade dans la Galilée. Le reste de la Judée demeura sous l’administration de Félix, dont le frère Pallante ou Pallas, avait, par le mariage de Claude avec Agrippine, contribué à l’élévation de Néron.

VIII. — À peine arrivé à Jérusalem, le jeune Agrippa voulut rivaliser de magnificence avec son aïeul, Hérode Ier. Ainsi il fit construire un superbe palais sur la hauteur, en face du Temple. Du triclinium ou salle à manger, on voyait ce qui se passait dans les parvis du Temple et dans le Temple même.

Indignés à la pensée que des regards profanes pouvaient plonger sur les mystères sacrés, les Juifs élevèrent entre le Temple et le palais une haute muraille qui interceptait la vue. Agrippa et surtout son ami Festus en furent très irrités et donnèrent ordre de démolir le mur. Les Juifs en appelèrent à Néron.

IX. — Avec la permission de Festus, ils envoyèrent à Rome douze députés : parmi eux était le grand prêtre Ismaël et le trésorier du temple, Helcias. À la prière de la trop fameuse Poppée, Néron fit droit à leur requête, mais il retint en otages Helcias et Ismaël[[472]](#footnote-473). Ceci eut lieu l’an [59](#ch193c) de Notre-Seigneur, la troisième année de Néron.

X. — Agrippa, ayant appris que Ismaël était retenu en otage, revêtit du souverain pontificat Joseph, fils de l’ancien grand prêtre Simon. Usant largement du droit qui lui avait été donné sur le Temple, il destitua en peu de temps quatre grands prêtres, et en créa six. Le peuple juif n’était plus qu’une ombre de lui-même : autorité civile et autorité religieuse, tout avait disparu.

Comme tous les rois d’alors, et même d’aujourd’hui, dans beaucoup de pays, Agrippa jouait à la liturgie, dont il se faisait l’arbitre. Ainsi, contrairement à la loi de Moïse, il permit aux simples lévites de porter la tunique blanche.

XI. — Fidèle aux Romains, à qui sa famille était redevable de tout, Agrippa prit deux fois les armes pour eux. La première fois contre les Parthes ; la seconde, contre ses compatriotes, la douzième année de Néron, alors que commença la guerre lamentable qui finit par la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs.

Afin d’être juste, il faut reconnaître que cette guerre, divinement prédite, fut occasionnée, en grande partie, par l’abominable conduite de Cestius Florus, gouverneur romain des provinces juives annexées à l’empire.

XII. — Grec d’origine, né à Clazomène, aujourd’hui Vourla, ville d’Ionie, près de Smyrne, cet homme dut son gouvernement à sa femme Cléopâtre, amie de Poppée. Il administra la Judée comme un loup administrerait un troupeau de moutons.

Son prédécesseur Albinus cachait ses iniquités ; lui se faisait gloire de les commettre en public. Pas une cruauté, pas une impudicité, pas une hypocrisie qu’il se refusât.

C’était peu pour lui de s’enrichir par des exactions et des impôts personnels ; il dépouillait les villes entières, réduisait les populations à l’indigence et autorisait le brigandage à la condition de partager le butin.

Telle fut sa rapacité qu’une grande partie du pays devint déserte et que les habitants émigrèrent dans les provinces voisines.

XIII. — À l’occasion d’une émeute qu’il avait provoquée, il fit battre de verges, en présence de tout le peuple, les principaux d’entre les Juifs et en crucifier six cents, hommes, femmes et enfants. Cette exécution eut lieu vers les fêtes de Pâque de l’an [68](#ch194c) de Notre-Seigneur, la douzième de Néron : elle porta au comble l’exaspération des Juifs.

XIV. — Ils se révoltèrent de toutes parts et obtinrent plusieurs succès signalés contre les Romains, jusqu’à ce que Florus quittât Jérusalem. En vain Agrippa voulut apaiser les esprits. Une guerre à outrance était désormais allumée. Elle se propagea dans toutes les villes de la Palestine et s’étendit même aux pays étrangers habités par des Juifs.

D’affreux carnages, précurseurs de plus grands encore, eurent lieu à Césarée, où vingt mille Juifs furent égorgés ; à Scythopolis, treize mille ; à Ascalon, deux mille ; à Ptolémaïs, deux mille ; à Alexandrie, cinquante mille.

XV. — Ainsi, s’avançait à pas lents la vengeance divine sur le peuple déicide. Par une coïncidence de nom, qui n’a point échappé à Baronius, c’est par une fleur que commence et que se continue la sanglante catastrophe. Une fleur divine, Notre-Seigneur, Flos de radíce Jesse, comme l’appelle Isaïe, est envoyée du ciel pour apporter la paix aux Juifs et les sauver. Ils la méprisent.

De sa grande capitale, Satan envoie une fleur, Florus, qui tourmente les juifs en toute manière et prépare leur extermination. Ils flagellent Notre-Seigneur et le mettent en croix, et leurs principaux citoyens subissent, aux yeux de tout le peuple, les mêmes supplices.

XVI. — Cependant Néron s’était donné la mort. Vespasien, qui était en Syrie avec trois légions envoie à Rome, son fils Titus pour complimenter Galba, successeur de Néron, et demander ses ordres pour la guerre précédemment décidée contre les Juifs. Agrippa partit pour Rome avec Titus et en revint la même année. Le bruit courant que Vespasien serait fait empereur, il était empressé de se rendre auprès de lui. La guerre contre les Juifs avait commencé avec une grande ardeur et d’immenses préparatifs. Agrippa servit dans l’armée romaine et assista avec Titus au siège et à la ruine de Jérusalem.

XVII. — Après la catastrophe, il revint à Rome avec sa sœur Bérénice. Il y mourut presque septuagénaire, après quarante et un ans de règne, la troisième année de l’empire de Trajan. En lui finit la race des Hérodes.

Avant de la quitter, rappelons ici, pour l’instruction de plusieurs, une réflexion de l’historien Josèphe. « Je veux, dit-il, parler en détail d’Hérode et de sa postérité. Cela importe beaucoup à l’histoire et c’est une grande preuve de l’existence de Dieu, et que ni la plus nombreuse postérité, ni la puissance, ni la richesse ne servent de rien, sans la piété envers Dieu[[473]](#footnote-474). »

En effet, dans l’espace de cent ans, toute la postérité d’Hérode, qui était certes fort nombreuse, disparut à peu près entièrement. Que le genre humain s’instruise à leur infortune !

XVIII. — Un de nos commentateurs explique cette grande leçon. « Voyez, écrit-il[[474]](#footnote-475) en parlant d’Hérode Agrippa le Jeune, le mauvais génie des Hérodes et leur rôle de persécuteurs du christianisme, perpétué de génération en génération.

« Le premier se fait le juge et le bourreau des Innocents, décidé à l’être du Fils de Dieu, s’il avait pu le découvrir. Son fils, Hérode Antipas, est le moqueur de Notre-Seigneur et le meurtrier de saint Jean-Baptiste.

« Le petit-fils d’Hérode Ier, Hérode Agrippa l’Ancien, immole saint Jacques et fait mettre saint Pierre en prison, avec l’intention de le martyriser. Son arrière-petit-fils, Hérode Agrippa le Jeune, figure parmi les juges de saint Paul. »

XIX. — En effet, c’est, comme nous l’avons vu, devant cet Agrippa que le grand Apôtre prononça sa défense contre les Juifs. Il fait honneur à ce prince de la connaissance qu’il avait de la religion juive ainsi que de sa croyance aux Prophètes.

C’était lui dire que, s’il était conséquent, il se ferait chrétien. Agrippa le comprit, puisqu’il répondit à saint Paul : « Encore un peu et vous me persuaderiez de me faire chrétien. » Mais entre le principe et la conséquence pratique, il y a un obstacle qui arrête tous les incrédules : une passion. Agrippa vivait dans l’inceste avec sa sœur Bérénice, dont nous parlerons bientôt.

Cherchez parmi les incrédules, jeunes ou vieux, un homme dont la conscience soit pure de toute injustice, de toute impureté ou toute autre iniquité, et vous ne le trouverez pas. C’est toujours le cœur qui fait mal à la tête. On n’est libre penseur que pour être libre faiseur.

Voir : Joseph., Ant. jud., XX, c. 5 ; Id. De Bell. jud. 11, 12 ; Baron., an. 56, n. 42 Joseph., Antiq. jud., XX, 1, 4, 8, 3, 12 ; Id., XIX, 7 ; Id., De Bell, jud., 11, 18, 20, 21 ; Baron., an. 68, n. 40. Tacite, Hist., I, 10 ; Joseph., De Bell, jud., V, 6 ; Xiphil., in Vespas ; Joseph., Ant. jud., XVIII, 5 ; Cor. a Lap., in Act., XXV, 13, etc.

## LXVIII. BÉRÉNICE

I. — Dans la Biographie précédente, les Actes des Apôtres nous ont dit que le roi Agrippa et Bérénice descendirent à Césarée, pour saluer Festus[[475]](#footnote-476). »

L’histoire purement profane, mentionne plusieurs Bérénices.

La plus célèbre est Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, roi d’Égypte, et épouse de Ptolémée Évergète. On dit que ce roi étant sur le point de faire la guerre à Séleucus, roi de Syrie, Bérénice, pour obtenir la victoire à son mari, voua sa chevelure à Vénus et la déposa dans le temple de cette déesse.

Le lendemain on ne la trouva plus, et un astronome assura qu’elle avait été enlevée au ciel et mise au nombre des constellations. Aujourd’hui encore elle occupe une place dans le langage astronomique, sous le nom de « chevelure de Bérénice », coma Bereníces.

II. — Ce nom, assez commun en Orient, est devenu vénérable parmi les chrétiens. Il leur rappelle la sainte femme, dont le voile essuya la face adorable du sauveur montant au Calvaire[[476]](#footnote-477).

Dans la famille des Hérodes, il fut celui de deux femmes : la première fille d’Hérode Ier : la seconde, dont nous allons parler, fille d’Hérode Agrippa l’Ancien, et sœur d’Hérode Agrippa le Jeune.

III. — Cette princesse, née l’an [28](#ch195c) de Notre-Seigneur, avait seize ans lorsque son frère, devenu roi des Juifs, la maria à son oncle Hérode, roi de Chalcide, petite province enclavée dans le proconsulat de Syrie, et voisine du mont Liban.

Après la mort assez prompte de son mari, elle s’attacha à son frère, avec qui la voix publique, chez les païens non moins que chez les juifs, l’accusa d’entretenir un commerce criminel.

IV. — « Comme gage de son infamie, écrit Juvénal, elle reçut une bague en diamant, devenue célèbre, de son frère Agrippa, prince d’un pays où les rois solennisent le sabbat pieds nus, et où une loi traditionnelle ordonne d’épargner les vieux porcs[[477]](#footnote-478). »

L’historien Josèphe confirme ces mauvais bruits, et saint Chrysostome, qui n’y va pas par quatre chemins, l’appelle femme d’Agrippa, uxórem Agríppæ.

V. — Afin de mettre un terme à ces fâcheuses rumeurs, Bérénice persuada à Polémon, roi de Cilicie, de l’épouser. Séduit par l’appât des richesses, ce prince consentit, pour obtenir sa main, à se faire juif. Ce mariage dura peu. Le libertinage de Bérénice le rompit et Polémon retourna au paganisme.

VI. — Sous le gouvernement de Festus, l’an [58](#ch196c) de Notre-Seigneur, nous retrouvons Bérénice avec Agrippa. Elle était assise, en grande toilette, à côté de lui, lorsque saint Paul plaida sa cause à Césarée, devant le magistrat romain.

Jamais le grand Apôtre n’avait été plus éloquent. Nous mettons au défi les classiques les plus intrépides de trouver dans les auteurs païens un discours qui remue aussi puissamment toutes les fibres de l’âme.

VII. — S’adressant nommément à Agrippa, qu’il savait instruit de la religion juive, et croyant aux prophéties, l’Apôtre le presse d’être conséquent avec lui-même et de l’imiter, lui, Paul, qui de juif fanatique était devenu Apôtre, terrassé par la puissance de la vérité et par l’éclat des miracles.

Le trait fut lancé avec tant de force qu’Agrippa lui dit, peut-être en se moquant : « Encore un peu, vous me persuaderez de me faire chrétien. — C’est tout mon désir, » reprend l’Apôtre. Mais Agrippa craint la vérité. Il se lève avec le gouverneur et sa sœur, et s’en va.

VIII. — Trois fois saint Paul obtint le même résultat de ses magnifiques discours. Devant le gouverneur Félix, il parle de chasteté et du Jugement. Et Félix effrayé l’arrête en disant : « C’est assez ! je t’appellerai quand il sera temps. »

Devant l’Aréopage, il prêche la résurrection des morts, et les vieux sophistes d’Athènes lui coupent la parole en disant : « Sur cela nous t’écouterons une autre fois. »

Devant Agrippa, il parle de la foi. Et Agrippa s’éloigne pour ne pas l’entendre.

Tous ces gens-là avaient un prédécesseur dans Pilate. La vérité en personne lui parle, et il demande d’un air indifférent et distrait : « Qu’est-ce que la vérité ? » Sans attendre la réponse, il s’en va.

En retournant la question de Pilate : Quid est véritas ? Notre-Seigneur aurait pu lui répondre : « C’est l’homme qui est ici présent : est vir qui adest. » En fait d’anagrammes, connaissez-vous rien de plus frappant ?

IX. — Dix ans après la célèbre séance dont nous venons de parler, Bérénice reparaît à Jérusalem. Elle avait quarante ans : c’était l’an [68](#ch197c) de Notre-Seigneur. Poussés à bout par la tyrannie de Florus, gouverneur de la Judée, les habitants de Jérusalem s’étaient mis en pleine révolte. Le sang inondait les rues et les places.

Dociles aux ordres de l’impitoyable Florus, les soldats romains massacraient sans distinction les innocents et les coupables. À cette occasion, l’histoire rapporte une action de Bérénice qui lui fait honneur. Elle se trouvait à Jérusalem, où elle était venue pour accomplir un vœu. C’était la coutume chez les juifs, lorsqu’on avait fait un vœu dans l’intention d’obtenir une guérison ou quelque faveur signalée, de prier pendant trente jours, avant d’offrir les victimes ; de s’abstenir de vin et de se couper les cheveux.

X. — L’émeute surprit Bérénice dans l’accomplissement des prescriptions d’usage, préparatoires à l’immolation des victimes. Pour ajouter à son attitude de suppliante, elle se présente nu-pieds au tribunal de Florus, et le conjure d’arrêter l’effusion du sang.

Ni les prières, ni les larmes de cette reine humiliée ne touchent l’âme du gouverneur. Sous les yeux mêmes de Bérénice, le carnage continue. Dans leur aveugle rage, les soldats vont jusqu’à méconnaître la princesse, qui peut à peine s’échapper de leurs mains et se réfugier au palais de son frère, où elle passe la nuit dans des inquiétudes mortelles.

XI. — Tant de cruautés, de pillages et d’iniquités de tout genre amenèrent la guerre des Romains et des Juifs. Quand elle fut déclarée, Bérénice passa avec son frère du côté des Romains. Bientôt elle eut gagné les faveurs des généraux de Vespasien, Flavius et Titus : Flavius par de riches présents ; Titus, par sa beauté.

Après la prise de Jérusalem, Bérénice se retira à Rome avec son frère Agrippa. Elle continua d’y jouir des faveurs de Titus. Il fut même question de son mariage avec ce prince, dont les mœurs étaient ce qu’étaient les mœurs de ses contemporains.

Cependant, sur le point de parvenir à l’empire, Titus, voyant que les Romains murmuraient de son amour pour une étrangère, renvoya malgré lui Bérénice.

Tombée du faîte des grandeurs, Bérénice mourut dans la misère, vers l’an [73](#ch198c) de Notre-Seigneur.

XII. — Ce qu’étaient les mœurs publiques chez les nations païennes d’autrefois, notamment chez les Grecs et les Romains, l’admiration des collèges, elles le sont encore chez les peuples idolâtres d’aujourd’hui. Grâce aux Apôtres, à leurs travaux, à leurs souffrances, à leur sang, le monde païen sortit du cloaque infect dans lequel il pourrissait. Grâce à nos modernes apôtres, les nations modernes, plongées dans les honteuses ténèbres de l’idolâtrie, se régénèrent et du rang des bêtes s’élèvent au niveau de l’humanité régénérée.

Et en lisant les privations, les souffrances, les persécutions de nos missionnaires, il est des hommes qui demandent pourquoi ils se dévouent à tant de sacrifices ? Malheureux ! Et si saint Paul, saint Pierre et les autres Apôtres ne s’étaient pas sacrifiés pour sauver le monde, où en serions-nous encore ?

Voir : Joseph., Antiq. jud. XX, 3, 5 ; S. Chrysost., in Act. App., XXV, 13 ; Cor. a Lapid., Ibid., XXVI. ; Joseph., De Bell. jud., II, 15 ; Hegesip., II, 9 ; Baron., an. 58, n. 162 ; an. 68, n. 41 ; an. 73, n. 8 ; an. 58, n. 64. Tacit., Hist., II, 81 ; Xiphil., in Vespas ; Sueton., in Tit., c. 7 ; Noldius, De vita Herodum : Berenice, etc.

## LXIX. LES GRANDS PERSÉCUTEURS DE NOTRE-SEIGNEUR ET DES APÔTRES

I. — Lactance a fait un livre intitulé : De la mort des persécuteurs. On ne peut le lire sans être effrayé de l’inexorable précision avec laquelle s’accomplit l’oracle de nos Livres Saints. Très mauvaise est la mort des pécheurs Mors peccatórum péssima. Parmi les pécheurs, les plus coupables sont les persécuteurs de la religion. Mourir d’une mort affreuse est une loi qui pèse invariablement sur eux. Ce n’est pas la moindre preuve de la divinité du christianisme ; car elle montre aux yeux des moins attentifs la vérité, toujours ancienne et toujours nouvelle, de cette autre parole divine : On ne se moque pas de Dieu impunément, Deus non irridétur.

II. — L’histoire de Lactance, confirmée de siècle en siècle jusqu’à nos jours, ne commence qu’à Néron : il importe de la faire remonter jusqu’au temps de Notre-Seigneur. D’ailleurs, elle ne parle que des Césars, persécuteurs de l’Occident ; il est bon de faire connaître leurs précurseurs en Orient, combler cette lacune, et d’ajouter un anneau à la chaîne traditionnelle est le but des courtes mais éloquentes biographies qui vont nous occuper.

III. — Afin de ne pas nous répéter, rappelons en deux mots ce que nous avons dit ailleurs. Hérode Ier, le massacreur des enfants de Bethléem, termine une vie de crimes par la mort d’un réprouvé. Ayant voulu se suicider, il expire dans ses souffrances atroces. Judas se pend ; Hérode, le Tétrarque, dépouillé de son royaume, est exilé à Lyon et il meurt dans le mépris et la misère ; Hérode Agrippa l’Ancien meurt mangé des vers ; Pilate se suicide ; Anne se suicide ; Caïphe se suicide. Voilà pour l’Orient.

IV. — En Occident : Néron se suicide ; Domitien est assassiné ; Valérien est écorché, Dioclétien, Galère, Maximien meurent de morts honteuses et cruelles. Combien dans la suite des siècles, et notamment dans l’histoire de la révolution française, on pourrait trouver de noms à ajouter au livre de Lactance ! On ne se moque pas de Dieu impunément : cette parole est de tous les temps et de tous les lieux.

Il nous reste à parler d’un persécuteur plus coupable que tous les autres : le peuple juif.

V. — Endoctriné par les pharisiens haineux et jaloux, ce peuple oublie les bienfaits et les miracles que, depuis trois ans, Notre-Seigneur a semés dans ses villes et dans ses bourgades. Il a vu son doux Sauveur pleurer sur Jérusalem. Il l’a entendu disant : « Si tu connaissais, du moins en ce jour, ce que je voudrais faire pour ton bonheur ! Mais puisque tu me méconnais, tes ennemis viendront, ils t’environneront de tranchées, ils te prendront, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre. »

Ce peuple obstiné n’a ni yeux pour voir, ni oreilles pour entendre. À l’heure venue, il se jette sur son libérateur, comme le tigre sur sa proie. Moins cruel, Pilate s’efforce d’arracher de leurs mains l’auguste victime. À cet acte de justice et de compassion, ce peuple pousse d’une voix unanime le cri déicide : « Qu’il soit crucifié et que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! » Devenu pour les juifs la plus épouvantable malédiction, ce vœu est entendu et voici la manière dont il a été exaucé.

VI. — Vers la fin de l’année [70](#ch199c) et aux premiers jours de l’an 71, aux fêtes de Pâque, Titus, envoyé par son père Vespasien, vint mettre le siège devant Jérusalem. Son armée se composait d’environ soixante mille hommes, Jérusalem était occupée par trois factions qui, au lieu de se réunir pour la défense commune, se faisaient une guerre à mort. Elles se livraient de continuels combats et détruisirent par le feu des magasins de blé qui auraient pu suffire pendant plusieurs années à la nourriture de toute la population. Le pillage, le meurtre, tous les crimes n’étaient qu’un jeu.

VII. — Touché de compassion, Titus, plusieurs fois, leur envoya offrir la paix ; mais ils ne voulurent entendre à rien. Alors il poussa le siège avec vigueur. Pour couper toute communication avec le dehors, il entoura la ville, ainsi que l’avait prédit Notre-Seigneur, d’un mur de circonvallation flanqué de hautes tours. Précédemment déjà, la famine était extrême dans Jérusalem ; alors elle devint horrible. Une multitude immense y était rassemblée, tant à cause des fêtes de Pâque que parce qu’elle ne trouvait plus à habiter dans les villes ruinées par l’armée romaine.

VIII. — Ce qui restait de vivres fut bientôt consommé, et Jérusalem devint une véritable image de l’enfer. La guerre, la famine, la peste y régnaient à la fois. Entre parents mêmes il n’y avait plus de compassion. La femme arrachait le pain de la bouche de son mari, le fils à son père ; et, ce qui est plus effroyable, la mère à son enfant, qui expirait entre ses bras. Le désespoir en poussa plusieurs à sortir en armes et à se jeter en frénétiques sur les Romains. Titus, soit par colère, soit pour inspirer aux assiégés plus d’épouvante et les porter à se rendre, commanda de mettre en croix tous ceux qu’on viendrait à prendre. On en suppliciait ainsi cinq cents par jour, quelquefois plus. Dans peu, le nombre des crucifiés fut si considérable, qu’il n’y avait plus de place pour les croix ni de croix pour le supplice.

IX. — À la vue de cette forêt d’hommes pendus à des croix autour de la ville, les factions n’en devinrent que plus opiniâtres, et persuadèrent au peuple que tel était le sort de tous ceux qui se donnaient aux Romains. Néanmoins, plusieurs continuaient de fuir, uniquement pour se mettre en sûreté. Or, il arriva que l’un d’eux fut remarqué, cherchant dans ses propres excréments l’or qu’il avait avalé pour s’en servir au besoin.

Cela suffit pour que les Arabes et les Syriens qui se trouvaient dans l’armée romaine, uniquement occupés à piller et à s’enrichir de la dépouille des Juifs, se mirent à éventrer tous ceux qui leur tombaient entre les mains. Dans une seule nuit, deux mille éprouvèrent de la sorte leur affreuse barbarie. Des Romains mêmes se rendirent coupables de cette, atrocité.

X. — Dans la ville, les vivants ne suffisant plus à ensevelir les morts, les places, les maisons et les rues étaient pleines de cadavres sans sépulture. Cependant, depuis le 14 avril, où avait commencé le siège, jusqu’au Ier juillet, c’est-à-dire en deux mois et demi, on avait enterré, aux frais de la ville, six cent mille pauvres, mais, fatigués de rendre ces devoirs de piété aux défunts, ils emplissaient de cadavres de vastes édifices, dont ils fermaient la porte ; ou bien les jetaient du haut des murs dans des gouffres qui étaient proches et qui bientôt en furent comblés. Titus, faisant une ronde, vint à s’en apercevoir. Frissonnant de la puanteur qui s’exhalait de ces monceaux de cadavres, il gémit, et, les yeux élevés au ciel, le prit à témoin que ce n’était point à lui qu’il fallait imputer de pareilles horreurs.

XI. — Les factions continuaient leur même train de vie[[478]](#footnote-479). Ils entraient dans les maisons, non seulement pour piller les vivants, mais les morts, et, après les avoir dépouillés, ils s’en allaient en riant. Rien ne semblait capable de toucher ces monstres. Il arriva cependant une chose qui leur fit horreur.

Une femme noble et riche, d’au delà du Jourdain, s’était réfugiée à Jérusalem, et s’y trouvait assiégée. Les séditieux lui prirent toutes ses richesses, et même ce qu’elle avait caché de vivres. Outrée de douleur, elle faisait son possible pour les obliger à la tuer ; mais aucun ne lui fit cette grâce.

Enfin, n’en pouvant plus de faim et de désespoir, elle prend l’enfant qu’elle nourrissait, et, le regardant avec des yeux égarés, lui dit : « Malheureux enfant, à quoi te réserverai-je ? À mourir de faim, à être esclave des Romains, ou à tomber entre les mains de ces factieux encore pires ? Deviens plutôt ma nourriture, deviens une furie pour ces tyrans, deviens un récit à jamais funeste et le seul malheur qui puisse s’ajouter encore aux malheurs des Juifs ! » Elle dit, égorge son enfant, le fait rôtir, en mange la moitié et cache le reste.

XII. — Bientôt les sicaires accourent, attirés par l’odeur de ce mets exécrable ; ils menacent la femme de la tuer si elle ne le leur montre. « Je vous ai réservé une bonne part », dit-elle et leur découvrit ce qui restait de son enfant. Ils furent saisis d’horreur, et, se regardant fixement, ils demeuraient stupéfaits. C’est mon enfant, continua-t-elle, c’est moi qui ai fait ce que vous voyez. Mangez-en ; car j’en ai mangé, moi. Ne soyez pas plus délicats qu’une femme, ni plus compatissants qu’une mère. Si vous repoussez la victime que je vous offre, eh bien ! J’en ai mangé une moitié et je mangerai l’autre.

XIII. — Le bruit s’en était répandu dans la ville, chacun frissonnait comme s’il avait commis lui-même le crime, Titus, l’ayant appris, s’en excusait devant Dieu, protestant qu’il avait offert aux Juifs la paix avec l’oubli du passé. Mais la main de Dieu était sur ce peuple. Après des combats furieux, Titus s’approcha enfin du Temple. Dans le désir de conserver ce superbe monument, il essaya encore de persuader aux Juifs, qui s’y étaient fortifiés, de se rendre, mais inutilement. Alors il s’empara de la première enceinte du Temple, qui en avait trois. Après avoir longtemps mais vainement tenté d’ébranler les portes de la seconde, il fut obligé d’y mettre le feu, prenant toutes les précautions pour préserver des flammes la partie intérieure et la plus magnifique de ce vaste monument.

XIV. — Mais un soldat, comme poussé, dit l’historien Josèphe, témoin oculaire, d’un mouvement surnaturel, prit un tison ardent, et monté sur les épaules d’un de ses camarades, le jeta par une fenêtre dans une chambre contiguë. Aussitôt il s’alluma un horrible incendie, auquel Titus ne put apporter remède. Il criait, il menaçait, il donnait des ordres, et de la voix et de la main, pour éteindre le feu ; mais en vain. Les soldats, oubliant toutes les lois de la discipline, n’entendaient ni ses cris, ni ses ordres, ni ses menaces. En quelques heures, le superbe édifice devint un monceau de ruines.

XV. — Avec le Temple périrent plus de six mille personnes qui s’y étaient réfugiées. Les factieux qui avaient pu s’échapper se retirèrent sur la partie la plus haute et la plus escarpée de la ville. Sommés une dernière fois de se rendre avec la vie sauve, ils s’obstinèrent à se défendre. Ce fut alors que Titus abandonna la ville basse en pillage aux soldats et en proie aux flammes. À la vue de l’incendie, au lieu de revenir de leur obstination désespérée, les factieux en devinrent encore plus féroces, ne s’inquiétant plus de vivre après la ruine de la ville et du Temple. Mais bientôt, après un affreux carnage, ils furent forcés dans leurs derniers retranchements, et tout tomba au pouvoir du vainqueur.

XVI. — Titus permit alors aux soldats de tuer, de saccager, de piller, d’assouvir leur avidité et leur fureur, après quoi il ordonna d’abattre, jusque dans ses fondements, le reste de la ville et du Temple ; ensuite il y fit passer la charrue. Ainsi fut littéralement accomplie la prédiction du Sauveur. On ne conserva que trois tours, Phasaïl, Hippique et Marianne, avec une partie de la muraille occidentale du Temple : l’une de ces tours, pour servir de logement à la garnison ; les deux autres pour apprendre à la postérité quelle ville et quelle forteresse la valeur des Romains avait emportées. « Tout le reste de la ville, dit Josèphe, fut rasé et aplani de façon qu’on avait peine à croire qu’elle eût jamais été habitée. »

XVII. — Théâtre du déicide, Jérusalem et le Temple avaient reçu leur châtiment ; le peuple devait avoir le sien. D’après le témoignage de Josèphe, il périt, au siège de Jérusalem, onze cent mille juifs. Il n’y a pas dans l’histoire d’autre exemple d’une pareille catastrophe. On fit cent huit mille prisonniers, sur lesquels onze mille périrent de faim. Des quatre-vingt-dix-sept mille survivants, ceux qui avaient moins de dix-sept ans furent exposés en vente : quant à ceux qui étaient plus âgés, les uns, chargés de chaînes, furent envoyés en Égypte pour être employés aux travaux publics ; d’autres, distribués entre différentes provinces, pour combattre dans les spectacles, soit les uns contre les autres en guise de gladiateurs, soit contre les bêtes, qui, finalement, devaient les dévorer. Simon fils de Gioras et Jean de Giscale, chefs des séditieux avec sept cents autres, à la fleur de l’âge, furent réservé, pour le triomphe de Titus.

XVIII. — En attendant, ce prince, revenu à Césarée, y célébra, par des jeux publics, le jour anniversaire de la naissance de son frère Domitien. Dans ces jeux d’amphithéâtre plus de deux mille cinq cents Juifs perdirent misérablement la vie, en combattant les uns contre les autres ou contre les bêtes féroces. Il en périt un égal nombre et de là même manière à Béryte, où le même Titus célébra, avec plus de pompe encore, le jour anniversaire de l’avènement de son père à l’empire.

XIX. — Les restes de ce misérable peuple se dispersèrent dans toutes les parties du monde, et partout le châtiment les a suivis. Sans patrie, sans rois, méprisés, honnis, conspués, ils ont, jusqu’à nos jours, présenté à tous les siècles le spectacle d’un cadavre immortel, suspendu au gibet de la justice divine, condamné non à mourir, mais à vivre. Jamais peuple n’a été traité comme ce peuple ; son châtiment est exceptionnel, comme le forfait dont il est coupable.

XX. — Admirons cependant l’infinie bonté de Dieu et l’inviolable fidélité à ses promesses ! Malgré ses innombrables crimes, couronnés par le déicide, ce peuple est toujours aimé du Dieu de ses pères. Il lui a promis qu’à la fin du temps, il reconnaîtrait son Messie, comme les frères de Joseph reconnurent leur frère qu’ils avaient persécuté.

Aujourd’hui même on voit s’accomplir, visiblement, cette promesse de la miséricorde. Pétrifié pendant dix-sept siècles, recevant les mépris de toutes les générations, le peuple juif aujourd’hui s’ébranle. Il entre en communications sociales avec les nations chrétiennes. Ses anciennes pratiques sont abandonnées, ses préjugés s’affaiblissent, il avoue que le Messie est venu. Un grand nombre cherchent la vérité et l’embrassent.

XXI. — Chose imprévue et imprévoyable, un juif converti a acheté l’arcade du haut de laquelle Pilate montra Jésus au peuple, qui poussa le cri déicide : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Et au pied de cette même arcade, enfermée maintenant dans une belle église, des religieuses juives font entendre chaque jour ces paroles suppliantes : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu’ils font ! »

Adorons, admirons et attendons : Les temps approchent.

Voir : Josèphe, Hist. de la Guerre des juifs, etc.

## LXX. PUBLIUS

I. — Au chapitre XXVIII des Actes des Apôtres, saint Luc nous donne les détails les plus intéressants sur l’arrivée de saint Paul dans l’île de Malte, où il aborda après avoir failli périr dans un terrible naufrage. « Nous étant sauvés, les uns à la nage, les autres flottant sur des planches et sur des débris du vaisseau, nous apprîmes que l’île était appelée Malte.

« Et les Barbares nous traitèrent avec une grande douceur ; car, allumant du feu, ils nous réchauffèrent à cause de la pluie et du froid. » C’était au mois de février de l’an [58](#ch201c) de Notre-Seigneur, la seizième du séjour de saint Pierre à Rome, la deuxième du règne de Néron.

II. — « Paul ayant amassé une certaine quantité de sarments, et les ayant mis au feu, une vipère, que la chaleur fit sortir, s’élança sur sa main. Quand les Barbares virent cette bête suspendue à sa main, ils se disaient les uns aux autres : « Cet homme est sans doute un meurtrier, puisqu’après avoir échappé du naufrage, la vengeance ne permet pas qu’il vive. »

« Et Paul ayant secoué la vipère dans le feu, il n’en souffrit aucun mal, et les Barbares s’imaginaient qu’il enflerait et qu’il tomberait mort tout à coup ; mais, après avoir attendu longtemps, voyant qu’il ne lui arrivait point de mal, ils changèrent de sentiment, et dirent que c’était un dieu.

III. — « En ce lieu-là, le premier de l’île, Publius, avait des terres, et, nous recevant chez lui, il nous traita avec bonté durant trois jours. Or, il se rencontra que le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie. Paul alla le voir, et, s’étant mis en prière, il lui imposa les mains et le guérit.

« Après ce miracle, tous les insulaires qui étaient malades s’approchaient de lui et recouvraient la santé. Aussi nous rendirent-ils de grands honneurs, et à notre départ ils nous donnèrent tout ce qui nous était nécessaire. »

IV. — Que saint Paul n’ait rien souffert de la morsure de la vipère, il n’y a rien d’étonnant. C’est l’accomplissement de la promesse de Notre-Seigneur, faite à ceux qui croiront en lui : Ils tueront les serpents, et le poison ne leur fera aucun mal. Cette promesse continue de s’accomplir. On ne cite aucun de nos missionnaires qui soit mort de la morsure d’un serpent.

Nous tenons du préfet apostolique de la Guyane, peuplée de dangereux reptiles, que ni prêtre ni religieuse n’ont jamais été mordus par les serpents.

V. — Quelle précaution prenez-vous, lui disais-je ? — Aucune. — Du moins vous devez avoir de grandes et fortes bottes, parce qu’en marchant dans les grandes herbes, vous pourriez, sans vous en apercevoir, mettre le pied sur quelque reptile venimeux et trouver la mort. — Nous ne mettons que la chaussure ordinaire. Si nous agissions autrement, nous scandaliserions les indigènes. Chez eux il est reçu que le missionnaire n’a rien à craindre des serpents. »

VI. — Non seulement saint Paul ne souffrit rien de la morsure de la vipère, mais Dieu a voulu qu’en mémoire de ce miracle, toutes les vipères et tous les serpents de l’île de Malte perdissent à jamais leur venin. Le fait existe depuis dix-huit siècles. Avant saint Paul, Malte, comme tous les pays chauds, renfermait des vipères dont la morsure était mortelle ; on le voit, au témoignage et à l’étonnement des Barbares.

« Dieu a voulu, dit Baronius, que saint Luc écrivît avec tant d’exactitude ce qui concerne cette vipère et la conduite des Barbares, afin de rendre de plus en plus incontestable le privilège obtenu par saint Paul à l’île de Malte ; et qu’on n’attribuât point aux propriétés naturelles du pays ce qui, depuis le passage de l’Apôtre, a été divinement accordé à cette île : Savoir que, depuis ce moment, tous les serpents qui l’habitent sont sans venin, et nul ne souffre de leurs morsures. Si cela tenait à une cause naturelle, pourquoi les habitants étaient-ils si assurés de la prompte mort de saint Paul[[479]](#footnote-480) ? »

VII. — L’assurance des Maltais était fondée. Dans leur île, comme en Afrique, aux Indes et dans les autres contrées méridionales, le venin de la vipère est tel qu’il tue presque sur-le-champ. Un des plus célèbres médecins de l’antiquité, Gallien, cite à ce sujet l’exemple de Cléopâtre.

VIII. — Il dit : « Cléopâtre se fit une profonde blessure au bras en se mordant. Ensuite elle se fit apporter, dans un petit vase, le venin d’un aspic, qu’elle avait conservé, et le fit couler dans sa plaie. Bientôt le poison se répandit dans le corps, et, quelques instants après, à l’insu de ses gardes, elle mourut doucement.

« En effet, ces serpents tuent avec une rapidité presque foudroyante, comme je l’ai souvent expérimenté à Alexandrie.

« Lorsqu’un homme est condamné à ce genre de mort, et qu’ils veulent le tuer sans longue souffrance et sans délai, ils lui approchent des aspics de la poitrine ; ils le font un peu promener et il tombe mort[[480]](#footnote-481). »

IX. — Le cadre étant dessiné, venons au portrait. Publius, qui reçut saint Paul avec tant d’humanité, était Romain, comme son nom l’indique. Gouverneur de Malte, au nom des Romains, il avait acquis dans l’île de grandes propriétés. Il fallait, dit saint Chrysostome, qu’il fût très riche pour donner pendant trois jours l’hospitalité à deux cent soixante-seize naufragés.

La tradition dit que le palais qu’il habitait, au centre de la ville, est de venu la basilique de Saint-Paul. Quant à ces propriétés elles sont sur le bord de la mer, au lieu même où abordèrent les naufragés, non loin d’un village appelé Nazar.

X. — Pendant le séjour de trois mois qu’il fit à Malte, saint Paul ne demeura pas inactif. Il convertit les habitants et Publius lui-même. Digne de son maître par sa ferveur, Publius fut ordonné évêque de Malte par saint Paul lui-même.

Comme il arrivait presque toujours, à cette époque primitive, Publius alla évangéliser d’autres contrées. Il devint évêque d’Athènes, où il succéda immédiatement à saint Denys l’Aréopagite, qui, après avoir été évêque d’Athènes, devint le premier apôtre et le premier évêque de Paris. Publius eut le bonheur de finir sa belle carrière par un glorieux martyre.

« Le vingt et unième jour de janvier, dit le Martyrologe romain, à Athènes, naissance de saint Publius, évêque, qui, après saint Denys l’Aréopagite, gouverna noblement l’Église d’Athènes, et, illustre par ses vertus non moins que par sa doctrine, reçut pour Jésus-Christ la glorieuse couronne du martyre. »

XI. — Telle est la mort de la plupart de nos pères, les chrétiens des premiers siècles. Si cette fin heureuse et glorieuse ne nous est pas réservée, souvenons-nous que nous devons être les martyrs de la paix en sacrifiant tout, plutôt que de perdre notre âme.

Voir : Cor. a Lap. in Act. App. XXVIII, 5, 6, 7 ; Bar. an. 58, n. 173 ; an. 98, n. 23 ; an. 125, n. 113 ; Martyrol. Adonis et Usnardi ; Euseb. Hist. lib. IV, c. 22, etc., etc.

## LXXI. PUDENS

I. — Pudens, dont saint Paul envoie les salutations à Timothée, est un des personnages les plus vénérables et les plus intéressants de la primitive Église.

Dans toute l’Europe, on a soin de faire connaître à la jeunesse lettrée les fondateurs de la Rome païenne : pourquoi l’éducation est-elle muette sur les fondateurs de la Rome chrétienne ? Est-ce que la grande cité, métropole de la foi et de la vertu, la mère des nations baptisées et la nôtre, ne mérite pas mieux notre étude que la cité, reine de l’erreur, scandale du monde, et tyran impitoyable des nations païennes ?

II. — Autant qu’il est en nous, nos efforts, en écrivant ces Biographies évangéliques, tendent à faire disparaître cette choquante anomalie. Plus que jamais il est nécessaire que les chrétiens du XIXe siècle remontent à leur origine et se retrempent dans la foi victorieuse de leurs premiers pères.

III. — Sur une des sept collines de Rome appelée le Viminal, voisine de l’Esquilin, se trouvait le quartier des patriciens, Vicus Patricius. Il dut son nom aux patriciens, consignés dans ce quartier par Servius Tullius, qui voulait les empêcher de former de nouvelles trames contre la royauté.

Non loin de là était le lubrique théâtre de Flore et un temple de Diane. Le licencieux poète Properce avait ici son habitation : elle ne pouvait être mieux placée.

IV. — Comme la volupté engendre toujours la bassesse d’âme, on éleva plus tard, dans le voisinage, un arc en travertin, d’un travail médiocre, dédié à Gallien, et qui portait cette inscription, où respire l’adulation, poussée jusqu’à l’idolâtrie : À Gallius, prince invincible, dont la valeur invaincue n’est surpassée que par la piété, Marcus Aurélius très dévoué à sa divinité et à sa majesté[[481]](#footnote-482).

V. — À tous ces monuments profanes, à tous ces hommes de triste mémoire ont succédé des monuments et des personnages qui tiennent une glorieuse place dans l’histoire de l’Église naissante. Arrivé à Rome l’an [42](#ch202c) de Notre-Seigneur, avec l’incroyable prétention de planter la croix au sommet du Capitole, le chef des pécheurs galiléens descendit d’abord au delà du Tibre, dans le quartier des juifs.

VI. — La présence de ce nouveau prédicateur ne fut pas longtemps ignorée. La curiosité lui attira bientôt de nombreux auditeurs. Parmi eux se trouvait un sénateur, nommé Pudens, dont le palais était situé sur le mont Esquilin.

Saint Pierre le convertit, ainsi que sa femme Priscille, ses deux fils Novat et Timothée, et ses deux filles, Praxède et Pudentienne, avec leurs serviteurs. La maison de ces fervents néophytes fut désormais la demeure de l’Apôtre.

VII. — Ce que le Cénacle fut à Jérusalem, la maison de Pudens le devint à Rome. Saint Pierre y célébra les augustes Mystères, y présida les synodes, ou assemblées des fidèles, y donna l’Onction sacrée à saint Lin et à saint Clet, ses coadjuteurs et successeurs, et leur mission aux nombreux apôtres de l’Occident.

Saint Paul lui-même fréquenta plus tard l’habitation de Pudens, et Dieu seul sait tout ce que les deux grands fondateurs du christianisme ont dit et fait dans ce lieu vénérable.

VIII. — La maison sénatoriale, vénérable à tant de titres, fut dès le IL siècle changée en église par le Pape saint Paul Ier. Célèbre dans l’histoire sous le titre du Pasteur, cette église est dédiée à sainte Pudentienne, fille du sénateur Pudens[[482]](#footnote-483).

La maison du pieux sénateur n’est pas la seule qui, dans ces premiers jours du christianisme à Rome, ait été changée en église. Outre celles dont les Épîtres de saint Paul nous ont déjà révélé l’existence, nous voyons la grande dame romaine, Euprepia, donner à son palais la même destination.

IX. — Le nombre de ces églises domestiques s’accrut rapidement, à mesure que l’Évangile faisait de nouvelles conquêtes. Ainsi, sous le Pape saint Évariste, cinquième successeur de saint Pierre, on en comptant quarante-six, dirigées par autant de prêtres.

X. — Ces lieux de prières, vénérables à tant de titres, étaient plutôt des oratoires que de véritables églises. Bientôt le christianisme put se montrer au grand jour. Un historien païen, Lampride, rapporte le fait suivant, arrivé sous le règne de l’empereur Alexandre :

« Les chrétiens choisirent, pour bâtir une église, un lieu appartenant à la ville, et situé au delà du Tibre. Les cabaretiers du voisinage firent opposition. L’affaire fut portée à l’empereur qui donna le rescrit suivant : « Il vaut mieux que Dieu soit honoré d’une manière quelconque, en ce lieu, que de le donner à des cabaretiers[[483]](#footnote-484). »

XI. — Devenue l’église actuelle de Sainte-Pudentienne, la maison du sénateur Pudens rappelle au voyageur deux grands souvenirs : la générosité des premiers chrétiens, et la violence de persécution de Néron. Ainsi, à l’entrée de cette église, ou lit l’inscription suivante : « Dans cette sainte et très antique église, dédiée par le Pape saint Pie sous le titre du saint Pasteur, autrefois maison de saint Pudens, sénateur, et demeure des saints Apôtres, reposent les corps de trois mille Bienheureux martyrs, que les saintes vierges du Christ, Pudentienne et Praxède, ensevelissaient de leurs propres mains[[484]](#footnote-485). »

XII. — Non loin de l’église de Sainte-Pudentienne est l’église, non moins vénérable, dédiée à sa sœur, sainte Praxède. Ce nouveau sanctuaire, dépendance de la maison de Pudens, est bâti sur les thermes de son fils Novat. On sait que les maisons des riches Romains étaient ordinairement accompagnées de bains et de jardins, ce qui occupait un grand espace.

XIII. — Au bas de cette église est une longue table de marbre, protégée par une grille de fer, et portant cette inscription simple, mais sublime : Sur ce marbre dormait la sainte vierge Praxède. Je n’ai pas de peine à le croire : la mortification est mère de la charité.

Vers le milieu de la nef s’ouvre, entouré d’une grille, le puits vénérable où la sainte accomplissait le même devoir que sa sœur dans la maison de leur père. Une belle statue de marbre représente la jeune vierge à genoux, sur l’orifice du puits, pressant entre ses mains une éponge pleine de sang.

XIV. — Le Dieu infiniment bon qui a dit : « J’étais étranger et vous m’avez reçu, » ne pouvait manquer de récompenser magnifiquement la généreuse famille de Pudens, et Pudens lui-même. Tous ses membres jouissent dans le ciel du fruit de leur héroïque charité. « À Rome, dit le Martyrologe romain, au 19 mai, naissance de saint Pudens, sénateur, qui, revêtu par les Apôtres de la robe du baptême, la porta sans souillures jusqu’à ce qu’il reçût la couronne de vie. »

Voir : Bar., an. 44, n. 61 ; an. 59, n. 18. ; an. 57, n. 100 ; Cor. a Lap. In II, ad Timoth. IV, 21 ; les Trois Rome, t. I, etc., etc.

## LXXII. PHŒBÉ

I. — Dans le XVIe et dernier chapitre de l’Épître aux Romains, le cœur de saint Paul se révèle tout entier. En attendant le bonheur, après lequel il soupire depuis longtemps, de voir ses chers chrétiens de Rome, il leur envoie ses salutations les plus affectueuses. Non seulement il les salue en son nom, mais au nom de leurs frères, les chrétiens d’Asie.

II. — Nous voyons ici une preuve de plus que, malgré les distances qui les séparaient, nos frères ne faisaient qu’un cœur et qu’une âme. Cette tendre union était un spectacle si nouveau, qu’au rapport de Tertullien, les païens étonnés s’écriaient : Voyez les chrétiens comme ils s’aiment et comme ils sont toujours prêts à mourir les uns pour les autres : Vide ut ínvicem se díligant et ut pro altérutro mori sint paráti (#Apol., c. XXXIX.).

III. — Nommons d’abord les actives et courageuses chrétiennes que saint Paul recommande, et veut qu’on salue de sa part. « Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est au service de l’Église, à Cenchrée, afin que vous la receviez dans le Seigneur, d’une manière digne des saints, et que vous l’assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous ; car elle en a secouru plusieurs, et moi en particulier. »

IV. — La tradition nous apprend, et saint Paul semble l’insinuer, que c’est Phœbé qui fut chargée de porter à Rome la lettre de saint Paul. Femme admirable que rien n’arrête, et qui, malgré les fatigues et les dangers, passe de l’Orient à l’Occident pour seconder le grand Apôtre, saint Paul l’appelle notre sœur. Tels étaient les noms de famille, de frères et de sœurs que se donnaient les premiers chrétiens.

V. — Avant son voyage de Rome, Phœbé donnait ses soins aux fidèles de Cenchrée. Comme nous l’avons dit ailleurs, Cenchrée était un des deux ports de Corinthe, une sorte de faubourg, ce qui prouve que, dès les premiers jours, l’Évangile avait fait des conquêtes, non seulement dans les villes, mais dans les bourgs.

VI. — Saint Paul dit que Phœbé était au service de l’Église. Cela signifie, comme l’entendent les interprètes, que Phœbé était une diaconesse. Donnons quelques détails peu connus sur ces héroïques et charitables chrétiennes des premiers âges.

VII. — Le second Adam, descendu du ciel pour sauver le genre humain tout entier, voulut, comme le premier Adam, avoir une aide dans l’œuvre de la Rédemption. Pour cela il choisit sa divine Mère, la très sainte Vierge ; de plus, il permit à de saintes femmes de lui rendre, ainsi qu’aux Apôtres, les soins dont ils avaient besoin. De cette manière, la femme participa d’une manière active à l’œuvre de sa régénération.

Sur cet exemple, nous voyons les Apôtres accepter, pour le service des fidèles, des femmes recommandables qui deviennent leurs coopératrices. On leur donna le nom de diaconesse, qui veut dire servante.

VIII. — N’était pas diaconesse qui voulait. Pour remplir les saintes et souvent difficiles obligations attachées à ce titre, certaines conditions étaient à remplir. Il fallait être veuve, ne s’être point remariée, et avoir au moins soixante ans. Il fallait de plus, comme le demande saint Paul dans sa première lettre à Timothée, qu’on pût rendre témoignage de ses bonnes œuvres ; si elle a bien élevé ses enfants ; si elle a exercé l’hospitalité ; lavé les pieds des saints ; secouru les affligés ; si elle s’est appliquée à toute bonne œuvre[[485]](#footnote-486).

IX. — Les diaconesses étaient laïques, et n’étaient consacrées par aucune ordination ; mais elles avaient trois fonctions principales.

La première était de présider aux portes des églises par lesquelles entraient les femmes. De même que dans l’église, les femmes occupaient des places séparées des hommes, elles y entraient par des portes séparées. C’est pour cela que le grand martyr saint Ignace d’Antioche appelle les diaconesses les gardiennes des vestibules, vestibulórum custódes.

X. — La seconde fonction regardait les temps de persécution. Comme il n’eût pas été sans péril, à cause des soupçons des païens, d’envoyer un diacre auprès des femmes chrétiennes, on envoyait une diaconesse pour leur porter les conseils, les exhortations, les ordres de l’évêque ou du pasteur ; pour fortifier les fidèles dans la foi et les consoler dans la persécution, la pauvreté, les souffrances qui en étaient la suite.

XI. — La troisième fonction était de présider au baptême des femmes, qui s’administrait alors par immersion, de leur faire les onctions, de manière que tout se passât avec la plus parfaite modestie. À la confirmation elles essuyaient aussi le front des confirmées, et à la mort des femmes elles ensevelissaient leurs corps. »

XII. — Par ses vertus, et surtout par sa charité, la bonne et courageuse Phœbé a mérité d’être placée au nombre des saints. Il paraîtrait qu’après son voyage de Rome, elle revint mourir à Corinthe. En effet, le Martyrologe romain s’exprime en ces termes : « Le troisième jour de septembre, à Corinthe, naissance de sainte Phœbé dont le bienheureux Apôtre Paul fait mention dans son Épître aux Romains. »

XIII. — Au lieu de végéter et de se dégrader dans le luxe, la mollesse et la vanité, que tant de femmes d’aujourd’hui prennent donc exemple sur leurs mères d’autrefois. Leur dignité de femmes, leur honneur de chrétiennes le demandent, et les immenses besoins de l’Église du XIXe siècle leur en font un impérieux devoir.

XIV. — Saint Paul continue ses tendres recommandations : « Saluez, dit-il, Prisque et Aquila qui ont travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ, qui ont exposé leur tête pour me sauver la vie. Je ne suis pas seul à leur rendre grâces, mais encore toutes les Églises des gentils le font avec moi : saluez aussi l’Église qui est dans leur maison. »

XV. — Dans la Biographie de Prisque et d’Aquila nous les avons vus en Orient, expulsés de Rome, comme tous les juifs, par ordre de l’empereur Claude, donnant l’hospitalité à saint Paul, devenu le compagnon de leur travail ; puis exposant eux-mêmes leur vie pour le sauver des fureurs de l’émeute soit à Éphèse, soit à Corinthe[[486]](#footnote-487).

XVI. — Après la mort de Claude, son décret d’exil étant tombé en désuétude, Prisque et Aquila revinrent à Rome où ils se trouvaient l’an [58](#ch203c) de Notre-Seigneur, date de l’Épître de saint Paul.

XVII. — Inséparables amis de saint Paul, et infatigables ouvriers de l’Évangile, Prisque et Aquila retournèrent en Orient. Ils étaient à Éphèse, lorsque, l’an [59](#ch204c), époque à laquelle l’Apôtre écrivit sa seconde lettre à Timothée, en le priant de venir au plus tôt le rejoindre à Rome, et de saluer de sa part Prisque et Aquila : Salúta Priscam et Aquila.

La tradition affirme qu’ils vinrent eux-mêmes à Rome, et que saint Paul, connaissant leur zèle, les envoya prêcher en Espagne. Aquila devint évêque d’Héraclée, à l’extrémité de la péninsule Ibérique. C’est là que leurs glorieux travaux leur méritèrent la couronne du martyre.

XVIII. — L’Oraire de l’Église grecque s’exprime ainsi : « Au treizième jour de février, naissance des saints martyrs Aquila et Priscille[[487]](#footnote-488). Ces deux époux, instruits de la vérité par l’Apôtre saint Paul, et par lui baptisés, l’accompagnèrent partout, et souffrirent avec lui beaucoup d’incommodités et de fatigues pour la foi. Après la mort de l’Apôtre, ne cessant pas de prêcher Jésus-Christ, ils furent saisis par les païens, cruellement tourmentés et enfin honorés de la palme du martyre. »

Saints martyrs, obtenez-vous votre courage, votre zèle et votre amour pour Notre-Seigneur, aujourd’hui si cruellement outragé.

XIX. — « Saluez mon cher Épinète, qui a été les prémices des chrétiens de l’Asie. » Plusieurs de nos hagiographes, entre autres Dorothée, et le Bollandiste de l’Orient, Simon Métaphraste, rapportent qu’Épinète accompagna saint Pierre en Espagne, qui l’établit évêque de Sirmium. Il travailla avec ardeur à étendre le règne de Dieu ; mais l’histoire ne dit pas s’il mourut martyr ou de mort naturelle.

XX. — C’est ici le lieu de dire un mot des voyages de saint Pierre et du soin qu’il avait de semer des évêques partout où il passait. Écoutons Métaphraste : « Saint Pierre ne fit pas un long séjour à Rome. Après avoir baptisé un grand nombre de personnes, constitué l’Église et donné à saint Lin la consécration épiscopale, il alla à Terracine, à laquelle il donna pour évêque Épaphrodite.

« De là, il passa en Espagne et vint à Sirmium où il laissa pour évêque Épinète. Traversant la mer il aborda à Carthage, dont il établit évêque, Crescent. Puis il passa en Égypte et constitua Rufus évêque de Thèbes, et Marc l’Évangéliste évêque d’Alexandrie. De là il monta à Jérusalem, averti par une révélation de la mort de la sainte Vierge, Mère de Dieu.

XXI. — « Redescendu en Égypte, il regagna Rome en repassant par l’Afrique. Parti de Rome il vint à Milan. Après y avoir établi des évêques et des prêtres, il passa en Angleterre, il y resta longtemps, et convertit beaucoup de peuplades innomées. Alors un ange lui apparut, qui lui dit : « Pierre, le moment de votre mort approche ; retournez à Rome ; vous y serez crucifié et puis vous recevrez votre récompense. » Après avoir rendu grâces à Dieu de cette vision, il resta encore quelques jours en Angleterre, éclaira des lumières de la foi beaucoup d’infidèles, établit des évêques, des prêtres et des diacres, et rentra à Rome la douzième année du règne de Néron[[488]](#footnote-489). »

XXII. — La première vertu des chrétiens et des chrétiennes d’aujourd’hui doit être le zèle. La guerre du mal contre le bien est à outrance. Ne serait-ce pas une honte et un crime, si nous montrions moins d’ardeur à soutenir le règne de Notre-Seigneur, que les méchants n’en mettent à le détruire ? N’est-ce pas aujourd’hui le cas de dire, comme aux premiers siècles : « Dans le temps où nous sommes, tout chrétien est soldat : In his omnis homo miles. » Soldat par la parole, par la prière, par l’aumône, par l’exemple sérieux et soutenu des vertus de nos pères dans la foi.

Voir : Baron. an. 47, n. 4 ; an. 51, n. 1 et suiv. ; Annot. ad Martyrol. jul. ; Dorothée, in Synopsi. Bivar. in Chron. L. dext., an. 90 et 95, etc.

## LXXIII. PHILÉMON ET ONÉSIME

I. — Même au point de vue littéraire, l’Épître de saint Paul à Philémon a toujours passé pour un chef-d’œuvre. S’il est vrai, comme on dit, que c’est le cœur qui rend éloquent, pectus est quod disértos facit, comment cette lettre, où se révèle tout entier le cœur du grand Apôtre, ne serait-elle pas un chef-d’œuvre ? Plus on la lit, plus on l’admire. Saint Paul l’écrivit de Rome, pendant son premier emprisonnement, l’an [60](#ch205c) de Notre-Seigneur, la quatrième année du règne de Néron, ce prince étant consul pour la troisième fois avec Valérius Messala.

II. — Plusieurs fois il a été question, dans nos Biographies, de la première prison de saint Paul à Rome. Elle existe encore ; la voici telle que nous l’avons vue. Nous supposons que le lecteur ne sera pas fâché de la connaître.

Nous venions de visiter l’église de Saint-Marcel au Corso, si riche de touchants et sublimes souvenirs. Nous n’eûmes que la rue à traverser pour nous trouver à l’église de Sainte-Marie in Via Lata, bâtie sur la prison même de saint Paul : c’était le 5 janvier [1842](#ch206c).

III. — J’avoue qu’une vive émotion me saisit en mettant le pied sur ce nouveau théâtre de notre chrétienne curiosité. Comment aurais-je pu m’en défendre ? Je foulais la terre que le grand Apôtre lui-même avait foulée. J’allais descendre sous des voûtes qui retentirent de sa voix. J’allais visiter un lieu qui avait vu Paul, le fier prisonnier de Jésus-Christ ; Luc, son incomparable compagnon ; Épaphrodite, évêque de Philippes, venu pour apporter à Paul une somme d’argent de la part de ses bien-aimés disciples ; Onésiphore de Lycaonie, Onésime, et bien d’autres dont les noms vénérables brillent d’un éclat si doux dans les annales de la primitive Église.

IV. — Au-dessus de la porte d’un escalier souterrain, on lit ces paroles, qui vous font tressaillir : « Cum venissémus Romam, permíssum est Paulo manére síbimet cum custodiénte se mílite ; Lorsque nous fûmes venus à Rome, il fut permis à Paul de demeurer libre avec le soldat qui le gardait. » On sait que, chez les Romains, il y avait deux sortes de prisons : la prison publique, et la líbera custódia, ou maison particulière, dans laquelle le prisonnier était gardé à vue.

V. — La porte s’ouvrit et nous descendîmes dans la prison. C’est bien ici, sous ces voûtes sombres, noircies par le temps, et formées, comme toutes les substructions romaines, de gros quartiers de travertin, que le grand Apôtre fut déposé en arrivant d’Asie, lors de son premier voyage à Rome. C’est ici qu’il séjourna, attaché par une chaîne au bras d’un soldat, pendant deux années entières.

VI. — Cependant l’Apôtre parut devant Néron. Une demi-justice lui fut rendue, c’est-à-dire qu’on lui laissa son gardien, sa chaîne et sa prison, mais il lui fut permis de prêcher. Paul profita largement de cette liberté. Sa prison ne désemplissait pas ; il annonçait avec assurance, aux juifs et aux gentils, le Seigneur Jésus.

VII. — Lui-même nous l’apprend. Dans sa seconde lettre à Timothée, datée de cette même prison, il écrit cette parole, digne de sa grande âme : « Je suis en prison, mais la parole de Dieu n’est pas enchaînée. »

Puis, avec une parfaite liberté d’esprit, le prisonnier de Néron descendait dans le détail de toutes les affaires de l’Église, et priait son disciple de lui apporter son manteau et ses papiers.

VIII. — Ici saint Luc écrivait, sous les yeux de Paul, les Actes des Apôtres. Saint Pierre, on n’en saurait douter, vint lui faire de fréquentes visites, et Dieu sait quelles paroles furent échangées, quels projets furent conçus dans cette prison ! Heureuses murailles, parlez donc et dites-nous ce que vous avez entendu ! Mais non ; c’est à la foi de le comprendre et au cœur de le sentir.

IX. — Nous ne vîmes dans cette vénérable prison qu’un modeste autel, et dans un angle, près du soupirail, une colonne de granit, entourée d’une chaîne antique, scellée à sa base. Avec cette chaîne, à cette même colonne, la tradition affirme qu’avant sa conversion, Martial le geôlier attachait Paul, son captif, et les autres prisonniers. Une main ingénieuse a gravé sur la colonne ces mots de Paul lui-même : Sed Verbum Dei non est alligátum ; Mais la parole de Dieu n’est pas enchaînée. »

X. — À l’autre extrémité de la prison est une source d’eau limpide, qui reste toujours au même niveau. L’Apôtre la fit miraculeusement jaillir pour baptiser Martial et d’autres catéchumènes. Le même miracle se renouvelle souvent dans la primitive Église. Rien n’est plus naturel, parce que rien n’était plus nécessaire.

XI. — Comme nous l’avons dit, c’est dans cette même prison que fut écrite l’immortelle lettre à Philémon : voici à quelle occasion. Philémon, déjà d’un certain âge, était un riche habitant de Colosses, -ville de Phrygie, sur les bords du Méandre, et une des premières converties à la foi par saint Paul. Nous avons une lettre du grand Apôtre, adressée aux chers néophytes de cette ville célèbre. Devenu chrétien, ainsi que sa femme Appia, Philémon changea sa maison en église ou en oratoire. Cette sainte maison se voyait encore du temps de l’historien Théodoret, au Ve siècle.

XII. — Comme tous les riches, parmi les gentils, Philémon avait des esclaves. Un d’entre eux s’appelait Onésime. Épris d’amour pour saint Paul, qu’il avait entendu prêcher, le jeune esclave se sauve de chez son maître à qui il soustrait une somme d’argent. Avec des difficultés et des peines que l’histoire ne dit pas, mais qu’on peut facilement imaginer, il parvient jusqu’à Rome. Son premier soin est d’aller trouver saint Paul dans sa prison et de se mettre à son service.

XIII. — Le grand Apôtre apprend bientôt ce qu’a fait Onésime : il écrit à Philémon, et charge Onésime lui-même de porter sa lettre. Rappelant à Philémon les nombreux services qu’il a rendus et qu’il continue de rendre aux chrétiens, saint Paul lui dit : « Votre charité, mon frère, me comble de joie, parce que les cœurs des saints ont été soulagés par vous. C’est pourquoi, pouvant avec une pleine assurance vous ordonner dans le Christ Jésus ce qui convient, j’aime mieux employer la prière de l’affection, vous étant tel que moi, le vieux Paul, qui, de plus, suis maintenant prisonnier de Jésus-Christ.

XIV. — « Or, la prière que je vous fais est pour mon fils Onésime, que j’ai enfanté dans mes chaînes, qui vous a été autrefois inutile, mais qui est maintenant très utile à moi et à vous[[489]](#footnote-490). Je vous le renvoie ; recevez-le comme mes propres entrailles. J’avais voulu le retenir auprès de moi, afin qu’il me rendît quelque service en votre place, dans les chaînes que je porte pour l’Évangile ; mais je n’ai rien voulu faire sans votre avis, désirant que votre bonne action n’ait rien de contraint, mais soit volontaire. Car peut-être vous a-t-il quitté pour un temps, afin que vous le recouvrassiez pour toujours, non plus comme un esclave, mais au lieu d’un esclave, comme un frère très cher. Recevez-le comme moi-même. S’il vous a fait quelque tort, imputez-le-moi. Je vous écris plein de confiance en votre obéissance, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis[[490]](#footnote-491). »

XV. — Les touchantes prières de saint Paul ne furent pas vaines. Toutes ses espérances furent comblées. Onésime trouva dans Philémon non plus un maître, mais un frère, mais un père dont la joie fut d’autant plus grande qu’Onésime correspondit merveilleusement aux bontés de Philémon et à la charité du grand Apôtre. Telle fut sa sainteté qu’il mérita non seulement d’être honoré du sacerdoce, mais encore de la dignité épiscopale.

XVI. — Voyez ce que peut la grâce et la fidélité à la grâce ! Le pauvre esclave fugitif devient prêtre, évêque, martyr, et une des plus pures gloires de la primitive Église. Ordonné évêque par saint Paul lui-même, Onésime reçut de lui la mission de prêcher l’Évangile, sans être encore attaché à aucune Église particulière, comme s’explique le Martyrologe de Usuard.

Après la mort de son père spirituel, Onésime parcourut les différentes contrées de l’Orient et de l’Occident, celles surtout dans lesquelles le grand Apôtre avait répandu la semence évangélique.

XVII. — Au 23 septembre, le Nécrologe des Grecs fait ainsi mention de sa prédication en Espagne : « Xanthippe et Polyxène, deux sœurs, deviennent les compagnes des anges. Elles étaient originaires d’Espagne et vivaient sous l’empire de Claude. Xanthippe était l’épouse de Probus, gouverneur de la province. Elle fut instruite par l’Apôtre saint Paul qui parcourait le pays ; peu de temps après, son mari reçut la même faveur.

XVIII. — « Polyxène, enlevée par un méchant, échappe à ses attaques, conserva sa virginité, et fut baptisée par l’Apôtre saint André.

« Comme à sa parole un grand nombre se convertissait, elle prit avec lui Onésime, l’apôtre, et revint en Espagne, sa patrie. Après beaucoup de traverses et une navigation périlleuse elle retrouva sa sœur Xanthippe. Toutes deux passèrent saintement leur vie, et allèrent jouir dans le ciel de la paix éternelle. »

Quant à Onésime, il continua sa mission jusqu’à ce qu’en fin il devint le successeur, non pas immédiat, de saint Timothée sur le siège archiépiscopal d’Éphèse.

XIX. — Saint Timothée, le bien-aimé disciple de saint Paul et par lui établi évêque d’Éphèse, avait voulu, comme son illustre maître, s’opposer au culte sacrilège que les Éphésiens rendaient à Diane, c’est-à-dire à un démon caché sous ce nom mensonger. Assailli de pierres par les païens, il fut laissé à demi-mort. Les chrétiens purent à peine l’emporter hors de la ville dans un lieu écarté, où il mourut bientôt.

XX. — Qui succédera non pas immédiatement, mais plus tard, à l’illustre Pontife, à l’ami du grand Apôtre, mort l’an [83](#ch207c) ou 84 de Notre-Seigneur, sous l’empire de Domitien ? C’est Onésime. Il fallait que la vertu de ce cher esclave fut bien éclatante pour fixer, entre tous, les regards des prêtres et des fidèles appelés à remplir le siège de saint Timothée, et devenir le primat d’Asie. Onésime ne trompa point leur attente.

XXI. — Lorsque, vers l’an [109](#ch209c), sous l’empire de Trajan, le grand saint Ignace d’Antioche était conduit à Rome pour être dévoré par les lions de l’amphithéâtre, Onésime se fit un devoir d’aller saluer le glorieux martyr.

À cet acte de fraternité, saint Ignace répondit par une lettre aux chrétiens d’Éphèse, dans laquelle il s’exprime ainsi : « J’ai reçu votre nombreuse Église dans la personne d’Onésime, qu’on ne peut assez louer à cause de sa charité, et qui est votre évêque. Je désire de toute mon âme que vous l’aimiez en Jésus-Christ et que vous lui deveniez tous semblables. Béni soit Dieu qui vous a rendus dignes d’avoir un tel évêque ! »

XXII. — Saint Onésime ne tarda pas à suivre sur la route du martyre le glorieux évêque d’Antioche. Arrêté, enchaîné, conduit à Rome, pour servir de spectacle au peuple, il fut lapidé. On fixe son martyre à l’an [110](#ch210c), sous Trajan, Tertullus étant préfet de Rome.

Voici en quels termes le Martyrologe romain parle de saint Onésime[[491]](#footnote-492) : « Le quatorze des calendes de mars (16 février), à Rome, naissance du bienheureux Onésime, au sujet duquel saint Paul écrit à Philémon, qu’il ordonna lui-même évêque d’Éphèse, après la mort de Timothée, en lui confiant le ministère de la parole. Ayant été conduit à Rome, il fut lapidé pour la foi du Christ. Enterré d’abord à Rome, il fut reporté au lieu dont il avait été évêque. »

XXIII. — Quant au charitable Philémon, il reçut une double récompense, ainsi que sa femme, la vertueuse Appia. Ces deux admirables disciples et amis de saint Paul étaient demeurés à Colosses. Sous l’empire de Néron, les adorateurs de Diane envahirent l’église des chrétiens et se saisirent de Philémon et d’Appia.

Traînés au tribunal du gouverneur Artoclis, ils furent battus de verges, puis enterrés jusqu’aux reins et tués à coups de pierre. Le Martyrologe romain fixe leur fête au 22 décembre.

XXIV. — Si la Biographie de saint Philémon nous fait admirer la charité et le courage chrétien, celle de saint Onésime nous rappelle ce mot du grand Apôtre : « Tout est possible à celui qui est fidèle à la grâce : Omnia possum in eo qui me confórtat. »

Voir : Cor. a Lap. in Philem. ; S. Ignat. Epist. XIV ; Bar., an. 60, n. 41 ; an. 110, n. 10. Annot. ad Martyrol. 22 décemb. ; Ibid., 16 febr. ; Bede, Usuard., Surins, t. I, etc., etc.

## LXXIV. CRISPUS, SOSTHÈNE ET GALLION, SÉNÈQUE ET LES CHRÉTIENS DE LA COUR DE NÉRON

I. — Le chapitre XVIIIe des Actes des Apôtres, nous apprend que saint Paul, étant sorti d’Athènes, vint à Corinthe. Ses deux fidèles compagnons, Silas et Timothée, arrivèrent de Macédoine et se mirent à prêcher avec lui. L’éloquence de saint Paul était, dit saint Chrysostome, semblable au feu qui enflamme tout ce qu’il touche. « À sa voix, Crispus, chef de la synagogue de Corinthe, crut au Seigneur avec toute sa famille et fut baptisé par saint Paul lui-même. Et plusieurs habitants de Corinthe l’ayant appris, crurent et furent baptisés.

II. — « Or le Seigneur dit à Paul, dans une vision de nuit : “Ne craignez point, mais parlez et ne vous taisez pas, car je suis avec vous et personne ne pourra vous faire de mal, parce que j’ai un peuple nombreux dans cette ville.” Il demeura donc à Corinthe un an et six mois, enseignant chez eux la parole de Dieu.

III. — « Mais Gallion étant proconsul d’Achaïe, les juifs, d’un commun accord, s’élevèrent contre Paul et le conduisirent à son tribunal, disant : « Celui-ci persuade aux hommes de rendre à Dieu un culte contraire à la loi. » Et au moment où Paul commençait à ouvrir la bouche, Gallion dit aux juifs : « Si c’était, ô juifs, quelque injustice ou quelque crime, je vous écouterais, selon le devoir de ma charge ; mais s’il n’est question que de doctrine, et de noms et de votre loi, voyez vous-mêmes ; moi je ne veux point en être juge. » Et il les renvoya de son tribunal.

IV. — Plus de deux siècles avant Notre-Seigneur, les juifs avaient été dispersés dans le monde entier, afin de préparer, par la connaissance des Saintes Écritures, les nations de la gentilité à recevoir l’Évangile. De là vient qu’ils avaient de nombreuses synagogues dans toutes les villes de l’Orient et de l’Occident. Malheureusement pour eux, ils s’acquittèrent fort mal de leur mission. Les Apôtres n’eurent pas de plus opiniâtres adversaires.

V. — La conversion de Crispus, le chef de l’importante synagogue de Corinthe, fut donc un éclatant miracle. Les juifs devaient en être irrités et pouvaient se porter contre saint Paul à des actes de violence. Voilà pourquoi Notre-Seigneur lui apparut pendant la nuit et lui dit de ne rien craindre. En effet, conduit au tribunal de Gallion, il en sortit sans qu’il lui fit fait aucun mal. Il n’en fut pas de même pour Sosthène, autre chef de la synagogue. Les juifs se saisirent de lui, et le frappèrent devant le tribunal, sans que Gallion s’en mît en peine.

VI. — Miraculeusement converti et baptisé par saint Paul, Crispus, on n’en saurait douter, remplit quelque mission importante dans l’intérêt de l’église. Par malheur, l’histoire est muette à son sujet. Plusieurs croient cependant qu’il devint évêque en Espagne.

Quoi qu’il en soit, sa vie, connue des anciens, fut une vie sainte, qui lui a mérité de voir son nom écrit au livre de l’immortalité.

Le quatrième jour d’octobre, le Martyrologe romain s’exprime ainsi : « À Corinthe, naissance des saints Crispus et Caïus, dont saint Paul fait mention dans sa première Épître aux Romains. »

VII. — Nous avons vu que Sosthène, autre chef de la synagogue, fut accablé de coups par les juifs. Ce fait demande une explication. Il n’y avait pas deux chefs dans une synagogue. Comment se fait-il donc que le Texte Sacré appelle chefs de la synagogue Crispus et Sosthène ? Crispus étant devenu chrétien, les juifs le remplacèrent aussitôt par Sosthène. Devant le tribunal de Gallion, ils s’aperçurent que Sosthène ne défendait pas leur cause avec assez de chaleur, ou même qu’il favorisait Paul et Crispus. De là leur colère et les mauvais traitements qu’ils infligèrent à Sosthène.

Ce courageux néophyte consacra de cette manière son entrée dans le bercail du Dieu d’Israël. Fervent chrétien, comme on l’était dans ces temps primitifs, il devint évêque de Colophon, ville de Lydie, voisine d’Éphèse et qui prétendait être la patrie d’Homère. Mais sa plus grande gloire est d’être compté au nombre des saints. « Le 28 décembre, dit le Martyrologe romain, naissance de saint Sosthène, disciple du Bienheureux Apôtre Paul, qui le nomme dans sa première Épître aux Corinthiens. »

VIII. — Les faits que nous venons de rapporter se passaient l’an [50](#ch211c) de Notre-Seigneur, la neuvième année de Saint-Pierre à Rome, et la onzième de l’empereur Claude. C’était sous le proconsulat de Lucius Junius Gallion, proconsul d’Achaïe.

Quel était ce personnage dont le nom est écrit tout à la fois dans l’histoire sacrée, et dans l’histoire profane ?

IX. — Un Espagnol, nommé Marcus Annæus Seneca, né à Cordoue, vers l’an [58](#ch212c) avant Notre-Seigneur, vint à Rome, âgé de quinze ans. Il s’y maria, enseigna longtemps la rhétorique avec succès et eut trois fils, tous trois distingués par leurs talents.

Le premier, appelé Marcus Annæus Noratus, né quatre ou cinq ans avant Notre-Seigneur, entra par adoption dans la célèbre famille Junia, dont il prit le nom patronymique. En conséquence il s’appela : Junius Annæus Seneca Gallio.

Le second, appelé Lucius Annæus Seneca, né deux ans après son frère, est le philosophe dont nous possédons encore les ouvrages.

Le troisième fut Lucius Annæus Mela, père du poète Lucain.

X. — Ces quelques détails sur la famille Sénèque sont justifiés par les rapports incontestables que deux de ses membres eurent avec saint Paul. En vertu de la loi Clodia, l’Achaïe avait été élevée au rang de province proconsulaire. Soit par l’influence de son frère, le philosophe, précepteur de Néron, soit à raison de son entrée dans la puissante famille Junia, le commandement en fut donné à Gallion. Nous avons vu que saint Paul parut devant son tribunal.

XI. — Comme tant d’autres gouverneurs romains, comme Pilate lui-même, Gallion se montra bien insouciant et bien dédaigneux dans une cause qui, en apparence, n’intéressait que les juifs, mais qui, dans le fond, était la cause même de la vérité. Voulut-il ne pas s’en mêler de peur de s’attirer la colère des juifs ? Une pareille crainte ne peut être une excuse.

Il est certain qu’il manqua tout à la fois à sa dignité, à son devoir et à l’ordre public, en laissant maltraiter injustement, sous ses yeux, en plein tribunal, l’innocent Sosthène. L’indifférence qu’il montra en cette occasion a fait donner le nom de gallionistes, à ceux qui sont indifférents en madère de religion.

XII. — Mais le grand Apôtre ayant fait à Corinthe un séjour de dix-huit mois, prêchant publiquement et avec succès une doctrine toute nouvelle, il est plus probable que le proconsul entendit souvent parler de lui. Peut-être même eut-il avec saint Paul des rapports personnels.

Mais ce qui est hors de doute, c’est que Gallion, homme instruit, en écrivant à son frère le philosophe, ait parlé de ce juif extraordinaire, qui avait prêché à Athènes devant l’Aréopage et qui remplissait l’Asie Mineure du bruit de son nom et de sa doctrine. Ainsi quand saint Paul arriva à Rome sa réputation avait pu le devancer auprès de Sénèque, et inspirer à celui-ci le désir de le connaître.

XIII. — Que Sénèque ait connu saint Paul avant de le voir, cela est plus que probable ; mais ce qui est certain, c’est qu’il eut avec l’Apôtre des relations personnelles. On le conclut logiquement des faits suivants. Lorsque l’Apôtre prisonnier arriva à Rome sous la conduite du centurion Julius, il fut remis par celui-ci, comme c’était la coutume, entre les mains du préfet du prétoire, avec les autres prisonniers.

Ce fut à ce grand officier de l’empire qu’il dut la portion de liberté dont il jouit, pendant ses deux ans de captivité, ayant seulement un soldat pour le garder. On ne peut guère douter qu’il ne lui ait été présenté, plus d’une fois peut-être. Tel paraît être le sens des paroles de saint Paul lui-même : « Mes chaînes ont été connues dans tout le prétoire[[492]](#footnote-493). »

XIV. — Or, le préfet du prétoire était alors le célèbre Afranius Burrhus. Associé avec Sénèque dans l’éducation de Néron, il partagea longtemps avec lui la faveur, ou du moins la confiance du tyran. Il la conserva malgré ses fréquents efforts pour l’arrêter dans la carrière de crimes où il s’était précipité, après les meilleures espérances qu’il avait données dans sa jeunesse ; et il parait que ces deux hommes d’État marchaient assez de concert.

XV. — Les relations qui existaient entre eux ne peuvent donc guère permettre de douter que Burrhus n’eût parlé à Sénèque de ce captif si remarquable, ne lui ait inspiré le désir de l’entendre, et ne lui en eût procuré les moyens, ce qui d’ailleurs n’était pas difficile, le zèle de l’Apôtre le disposant favorablement à de telles entrevoies.

XVI. — Deux faits importants prouvent la réalité de ces entrevues. Le premier, c’est la morale élevée qu’on trouve dans les écrits de Sénèque. On ne saurait lire attentivement ses ouvrages sans être frappé de l’analogie sensible, qu’on y rencontre souvent avec de nombreux passages de l’Écriture. Les expressions, souvent les mêmes, présentent le même sens. Aussi Tertullien ne craint pas de dire que Sénèque a été nourri d’un lait chrétien et que souvent il est nôtre : Lacte christiáno educátus : sæpe noster.

XVII. — Le second fait est sa correspondance épistolaire avec saint Paul. Il existe six lettres de saint Paul à Sénèque, et huit de Sénèque à saint Paul. Mais l’opinion la mieux fondée est que ces lettres, telles que nous les avons, sont apocryphes. Au témoignage de saint Jérôme et de saint Augustin, il y eut des lettres échangées entre saint Paul et Sénèque ; que sont-elles devenues ? On ne le sait.

XVIII. — Ce n’est pas seulement à Sénèque et aux yeux du prétoire que saint Paul prisonnier fit connaître Jésus-Christ c’est à toute la cour de Néron et à Rome tout entière. Lui-même nous l’apprend : « Mes chaînes ont été connues dans le prétoire et dans tout Rome : In omni prætório et cǽteris ómnibus[[493]](#footnote-494). Et même, ce qui est bien plus fort, dans le palais impérial, où ils ont fait de nobles conquêtes à Jésus-Christ : « Recevez ajoute-t-il, dans son Épître aux chrétiens de Philippes, les salutations de tous les fidèles de Rome, surtout de ceux qui sont de la maison de César : Salútant vos omnes sancti, máxime autem qui de Cǽsaris domo sunt*[[494]](#footnote-495)*. »

XIX. — Ce César était Néron ! Des chrétiens dans le palais de Néron ! Des agneaux dans l’antre du tigre ! L’humilité et la simplicité dans le séjour de l’orgueil et du luxe ; la chasteté et l’innocence des mœurs dans un lieu de débauche et de prostitution ; la mansuétude et la charité dans le repaire de la cruauté et des crimes les plus odieux !

C’est là une des plus grandes merveilles de cette grâce toute-puissante qui avait renversé Paul sur le chemin de Damas, et d’un persécuteur fait un Apôtre. C’est un des événements les plus remarquables de l’histoire si intéressante du premier siècle chrétien.

XX. — Nous serions heureux de connaître, avec quelques détails, ces hommes choisis par la divine miséricorde, parmi les nombreux serviteurs du monstre couronné. Malheureusement, on est réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables, du moins pour quelques-uns.

Saint Paul n’en nomme aucun, peut-être par prudence, afin de ne compromettre personne. Saint Chrysostome nous apprend que, parmi ces miraculeux convertis, fut une concubine de Néron. On croit que c’est Acté. Sa conversion, ajoute saint Chrysostome, fut la cause de la haine homicide de Néron pour le grand Apôtre.

Plus tard nous retrouvons Acté à la mort de Néron, et ce fut elle qui, aidée des deux nourrices de ce prince, lui rendit les derniers devoirs, et déposa son cadavre sanglant dans le lieu destiné à la sépulture de la famille Domitia[[495]](#footnote-496). Cet acte de charité était digne d’une chrétienne.

XXI. — Des indices à peu près certains nous font connaître le nom et la qualité d’une illustre néophyte qui fit alors partie du petit troupeau de Jésus-Christ. Ce petit troupeau se formait silencieusement dans le sein de la Ville Éternelle, destinée à devenir un jour la capitale de l’univers chrétien.

Cette dame romaine d’un rang distingué est Pomponia Græcina. « Femme d’un guerrier célèbre, dit Tacite, elle fut accusée d’attachement à une superstition étrangère, puis renvoyée devant un tribunal de famille présidé par son époux : elle fut déclarée innocente[[496]](#footnote-497). »

XXII. — Le premier reproche qui lui est adressé, c’est son attachement à une superstition étrangère. Or, telle est l’expression dont les auteurs païens de cette époque se servent toujours pour indiquer la religion chrétienne. Voici un second reproche qui, pour nous, n’est pas moins significatif ; c’est la longue et continuelle tristesse que Tacite prête à Pomponia et les habits de deuil dont elle se montre revêtue[[497]](#footnote-498).

XXIII. — Païen et fort prévenu contre les chrétiens, Tacite paraît avoir ignoré les motifs de ces particularités qu’il nous signale. Pour nous, elles s’expliquent et se justifient d’elles-mêmes. La vie des chrétiens de ce temps, autant qu’elle était connue, formait avec celle des païens un contraste bien fait sans doute pour étonner ceux-ci. Gardiens vigilants de la chasteté, nos pères faisaient voir les mœurs les plus pures au milieu du débordement inouï du libertinage.

Tandis que les épicuriens de Rome passaient les nuits dans des festins bruyants et somptueux, le chrétien prenait son modeste repas dans sa demeure silencieuse, ou partageait avec ses frères le saint banquet de charité, qu’il appelait agape ; souvent même il cherchait à expier par le jeûne des désordres dont il était innocent.

XXIV. — Les chrétiens fuyaient les spectacles, comme contraires à la religion, aux mœurs ou à l’humanité. Au milieu d’une foule sensuelle, fastueuse, déréglée et ne respirant que les jouissances, on les voyait simples, austères et renonçant à tous les plaisirs mondains. Leur extérieur annonçait le changement intérieur que la grâce avait opéré dans leur âme.

La simplicité des vêtements de Pomponia, remarqué par Tacite, est une preuve qu’elle était devenue chrétienne. Femme du monde, et y occupant un rang distingué, l’épouse de Plautius avait pu, comme ses égales, sacrifier au luxe, à l’élégance et à cette excessive recherche des modes romaines, dont nous ne saurions plus nous faire une juste idée.

Devenue plus grave, plus modeste et plus simple, en devenant chrétienne, elle dut renoncer à bien des choses futiles, et se réduire à une sévérité de costume que Tacite a pu comparativement appeler, sans trop d’exagération, une mise presque lugubre : non nisi cultu lugúbri. À ce changement extraordinaire, on ne trouve d’autre explication que la profession du christianisme.

XXV. — Parmi les chrétiens de la cour de Néron, il faut citer encore deux noms illustres : Torpès et Évellius, dont le Martyrologe romain parle en ces termes : « À Pise, en Toscane, naissance de saint Torpès, martyr, qui fut d’abord un grand officier de Néron, et un des chrétiens dont saint Paul écrit, de Rome, aux Philippiens : « Tous les saints vous saluent, surtout ceux de la maison de César. » Ensuite, par ordre de Satellicus, il fut, pour la foi de Jésus-Christ, cruellement souffleté et meurtri de coups ; puis, livré aux bêtes qui le respectèrent et il consomma son martyre par la décollation le 29 avril. Toutefois sa fête se célèbre le 17 mai, à cause de la translation de ses reliques[[498]](#footnote-499). »

Disons en passant que saint Torpès a donné son nom à la ville française de Saint-Tropez.

XXVI. — Un autre personnage important de la cour de Néron, eut comme saint Torpès, l’échanson de l’empereur, le bonheur de se convertir. Il s’appelait Évellius et était un des conseillers de Néron, Cornilianus Neronius.

Compagnon de saint Torpès, il dut sa conversion à l’impression que fit sur lui la constance du saint martyr. « Au 10 mai, dit le Martyrologe romain, naissance de saint Évellius, martyr, qui appartenait à la maison de Néron, crut en Notre-Seigneur, en voyant le martyre de saint Torpès, et fut décollé pour la foi. »

XXVII. — Voilà ce que nous savons des chrétiens de la cour impériale de Néron. Ces simples détails font regretter bien vivement la perte de nos annales primitives. On sait que, pour anéantir jusqu’au souvenir du christianisme, plusieurs empereurs romains, en particulier Dioclétien et Maximien, firent rechercher avec soin et brûler dans toutes les villes de l’empire les Actes des Martyrs et toutes les archives des Églises.

XXVIII. — Terminons cette Biographie, qui nous a donné lieu de parler des premiers chrétiens de Rome, de Sénèque et de son frère Gallion, en disant ce que sont devenus ces deux derniers personnages. Sénèque périt d’une manière tragique, non point martyr de la religion sainte que proscrivaient alors les maîtres du monde, mais victime de l’ingratitude du monstre qu’il avait élevé, et dont le plus grand crime, un exécrable parricide, a laissé planer un triste nuage sur le nom de celui qui ne le blâma pas comme il le devait, qui le conseilla peut-être. Condamné à mort par Néron, Sénèque se mit dans un bain, s’ouvrit les veines, prit du poison pour hâter sa fin et fit une libation à Jupiter Libérateur. Quant à Gallion, disgracié par Néron après la mort de son frère, il se perça de son épée.

XXIX. — Sénèque fut un de ces hommes dont parle saint Paul, qui ayant connu Dieu ne le glorifièrent pas comme ils devaient. Combien parmi nous de Sénèques plus coupables que le premier ! Plaignons-les et prions pour eux et pour ceux qu’ils scandalisent.

Voir : Tacite, Annal., XIV, 7 ; Id., Agricol. XIII ; Dio, Hist. rom., lib. IX ; Tacit., Ann., VI, 3 ; XV, 73 ; S. Hier., De viris illustr., XII ; S. Aug., Epist. ad Macedon., n. 14. M. Greppo, Mém. relatifs à l’Hist. eccl. des premiers siècles, p. 1 à 140 ; Baron., an. 59, n. 23, et n. 9 ; an. 69, n. 44 ; Cor. a Lap. in Epist. ad Philip., c. I, 13, etc., etc.

## LXXV. MARIE, PERSIDE, JULIE, OLYMPIADE, ANDRONIQUE, JUNIAS, AMPLIAS, URBAIN, STACHYS, NARCISSE, APELLES, RUFUS

I. — Continuons nos recherches sur les personnes nommées dans le XVIe chapitre de la Lettre aux Romains, depuis le verset 6 jusqu’au verset 45. Saint Paul est comme un tendre père éloigné de ses enfants, mais qui les porte tous dans son cœur et rient à ce que tous et chacun le sachent. De là cette longue liste de noms propres qui remplit le dernier chapitre de son immortelle Épître.

II. — « Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé parmi vous. Saluez Andronique et Junias mes parents, qui ont été compagnons de mes chaînes, qui sont illustres entre les apôtres, et qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ avant moi. Saluez Urbain, qui a travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ et mon cher Stachys. Saluez Apelles, qui est fidèle serviteur de Jésus-Christ. Saluez ceux qui sont de la famille d’Aristobule. Saluez Hérodion, mon cousin. Saluez ceux de la maison de Narcisse, qui sont au Seigneur.

III. — « Saluez Tryphène et Tryphose qui travaillent pour le service du Seigneur. Saluez notre chère Perside qui a beaucoup travaillé pour le service du Seigneur. Saluez Rufus, qui est un élu du Seigneur et sa mère que je regarde comme la mienne. Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobe, Hermès et nos frères qui sont avec eux. Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur, et Olympiade, et tous les saints qui sont avec eux. »

IV. — Cette longue nomenclature prouve deux choses. La première que, vingt-quatre ans seulement après la mort de Notre-Seigneur, il y avait à Rome un grand nombre de chrétiens et de chrétiennes, en sorte que Tacite n’a point exagéré en accusant Néron d’en avoir fait mettre à mort une multitude énorme : Multitúdo ingens.

La seconde, que les femmes coopéraient activement à la propagation de la foi. Ce n’est pas qu’elles s’arrogeassent le droit de prêcher dans les assemblées publiques, ce que saint Paul lui-même leur défend ; mais elles instruisaient en particulier et mettaient au service de Notre-Seigneur l’activité, le saint enthousiasme, le talent de persuader, la délicatesse et la grâce de la parole, dons que Dieu leur a si largement départis.

V. — Dans ce nombre se distinguaient celles que nous avons nommées : Marie, Tryphène, Tryphose, Perside, Julie, Olympiade. Quelles étaient ces grandes chrétiennes, quelles furent leurs œuvres, leur vie, leur mort ? Il est on ne peut plus regrettable que sur tout cela l’histoire soit complètement muette ; nous en avons dit la cause.

VI. — À plusieurs reprises les persécuteurs firent brûler les archives de l’Église. Mais Satan, qui les inspirait, eut bien soin de leur faire conserver les noms et les faits scandaleux des histrions, des comédiens et des comédiennes, des cochers du cirque et des courtisanes de la Grèce et de Rome. Satan est logique, il l’a toujours été et il l’est encore aujourd’hui. La renommée pour ceux qui le servent, le mépris et l’oubli pour ceux qui le combattent.

VII. — Nous savons seulement que Tryphène et Tryphose étaient deux nobles dames de la ville d’Icône, converties par saint Paul et, comme un grand nombre de chrétiens orientaux, venues habiter Rome soit afin d’être au centre de la lumière, soit afin de travailler plus efficacement à la propagation de la foi : convertir Rome, c’était convertir le monde.

VIII. — Saint Paul appelle Andronique et Junias ses parents, devenus chrétiens avant lui. Ils étaient ses parents, non par les liens du sang, mais parce qu’ils étaient juifs et peut-être comme lui de la tribu de Benjamin. Leur conversion, antérieure à celle de saint Paul, prouve qu’ils furent des premiers disciples de Notre-Seigneur et, probablement, membres de l’admirable Église de Jérusalem.

Andronique devint évêque dans la Pannonie, grande contrée de l’Europe orientale, qui comprend aujourd’hui une partie de l’Autriche, de l’Esclavonie et de la Croatie. Après avoir, par sa prédication et par ses miracles, opéré de très nombreuses conversions, il fut envoyé en Angleterre pour prendre soin de l’Église que saint Pierre y avait fondée[[499]](#footnote-500).

IX. — Quant à saint Junias, cet autre ami de saint Paul, la tradition nous apprend qu’il fut évêque de Comane dans le Pont, et ensuite d’Apamée en Syrie. Ces deux villes, célèbres dans l’antiquité, méritent d’être connues.

Comane, aujourd’hui El Bostan, ville de l’Asie Mineure dans la Cappadoce, était régie par un prêtre souverain qui demeurait dans un temple desservi par six mille prêtres. On y adorait la déesse de la Guerre, que les Romains appelaient Bellone.

Ce nombre prodigieux de prêtres réunis dans un même lieu n’a rien d’incroyable. Aujourd’hui encore on trouve dans le Tibet des lamaseries qui comptent des milliers de lamas. Mais il est facile de juger quelles difficultés rencontrèrent les premiers apôtres de l’Évangile pour triompher des résistances de cette multitude de prêtres dévoués aux idoles et vivant de leur culte.

X. — Apamée de Syrie, aujourd’hui Corna, était située au confluent des deux fleuves bibliques : le Tigre et l’Euphrate. Son histoire ancienne et moderne n’offre aucun signe de remarque, sinon qu’Apamée eut le bonheur d’avoir pour évêque saint Junias.

Avec Andronique, compagnon des travaux de saint Paul, associé à ses souffrances, prisonnier avec lui, soit à Philippes, soit en quelque autre lieu que nous ignorons, saint Junias annonça la foi aux infidèles avec un grand éclat et un grand succès.

Comment moururent ces deux illustres apôtres ? L’histoire ne le dit pas. Nous savons seulement qu’après avoir fait de grands prodiges, ils allèrent recevoir du Seigneur la couronne de justice, et continuèrent d’opérer des miracles dans l’église qui leur fut dédiée à Constantinople, où furent déposées leurs reliques[[500]](#footnote-501).

XI. — Comme saint Paul, leur admirable maître, ces deux saints n’épargnèrent ni les voyages, ni les fatigues, ni les souffrances pour détruire le paganisme : et aujourd’hui que le paganisme revient dans le monde, que faisons-nous pour en arrêter les progrès, soit en nous, soit dans les autres ? Sujet de graves réflexions et motif de résolutions généreuses.

XII. — Saint Paul continue : « Saluez Amplias que j’aime tendrement en Notre-Seigneur. Saluez Urbain qui a travaillé avec moi pour le service de Jésus-Christ, et mon cher Stachys. »

Amplias, tendre ami de saint Paul, fut un des premiers disciples de Notre-Seigneur. Revenu des contrées du Nord, qu’il avait d’abord évangélisées, l’Apôtre saint André, frère de saint Pierre, l’ordonna évêque et il alla fixer son siège à Odyssa, en Mésie.

XIII. — La Mésie était une grande province de la Thrace, comprise entre la Save et le Danube. Son nom veut dire marécages. En effet, le Danube y formait de très vastes marais. Aujourd’hui la Mésie comprend une partie de la Bosnie, de la Serbie et de la Bulgarie. Des miracles nombreux autorisèrent la prédication de saint Amplias.

Venu à Rome, pour des raisons que l’histoire ne dit pas, il se trouvait dans cette ville l’an [58](#ch213c), lorsque l’Épître de saint Paul y parvint. Dans quelle province alla-t-il ensuite porter le flambeau de la foi ? Nous l’ignorons ; nous savons seulement qu’il cueillit la palme du martyre, comme nous le verrons dans la notice sur saint Urbain.

XIV. — Compagnon de saint Paul et laborieux ouvrier de l’Évangile, Urbain remplit avec zèle, à Thessalonique, les fonctions, épiscopales. C’est probablement dans cette ville qu’il s’attira la jalousie et la haine des juifs et des gentils, qui le mirent à mort avec quinze autres disciples.

Toujours et partout du sang chrétien ! Il le fallait ainsi pour purifier la terre païenne détrempée, jusque dans ses profondeurs du sang humain, versé depuis tant de siècles en l’honneur des démons.

XV. — D’après les monuments de l’histoire, Stachys, que saint Paul salue avec tant d’affection, fut ordonné par saint Pierre premier évêque de Byzance. Croire que saint Pierre soit resté tranquillement à Rome pendant son épiscopat de vingt-cinq ans, serait une erreur aussi contraire aux textes sacrés qu’à l’immense mission confiée par le Fils de Dieu au chef du collège apostolique.

Paître les agneaux et les brebis, c’est-à-dire former un bercail grand comme le monde, telle était la charge de saint Pierre. Aussi nous le voyons passer tour à tour d’Orient en Occident, puis d’Occident en Orient, évangélisant l’Asie, l’Europe, l’Afrique, et ne séjournant à Rome que le temps nécessaire pour affermir l’Église, mère et maîtresse des autres églises.

XVI. — L’an [44](#ch214c) de Notre-Seigneur, sorti de sa prison de Jérusalem, il visite Césarée, Sidon, Bérithe, Biblos, Tripoli de Phénicie, Orthodosie, Laodicée. De là, il passe en Cappadoce, vient à Thyanes, à Ancyre de Galatie ; à Synope, à Nicée de Bithynie, à Nicomédie, partout fondant des chrétientés et établissant des évêques. Après avoir parcouru ces différentes provinces, il arriva toujours en évangélisant, dans les environs de Byzance, et enfin à Byzance même, à laquelle il donna pour premier évêque saint Stachys.

XVII. — Nous avons pour preuve la lettre du pape Agapet. Cette lettre, qui fut lue et approuvée au cinquième concile général, porte ce qui suit : « Nous avons ordonné Menna évêque de Byzance et cette faveur ajoute à la dignité, puisque, dès le temps de saint Pierre, aucun évêque n’a été donné par nous à l’église d’Orient. » Peut-être en a-t-il été ainsi pour la gloire du nouvel évêque, en faisant briller en lui un trait de plus de ressemblance avec ceux que le prince des Apôtres avait ordonnés évêques dans ce pays[[501]](#footnote-502).

XVIII. — Bien qu’il fût évêque de Byzance, saint Stachys, comme tous les évêques contemporains, était un missionnaire infatigable. La tradition nous apprend qu’il évangélisa principalement les provinces septentrionales de l’Asie Mineure, la Colchide, les villes du Pont, et qu’il accompagna dans leurs missions saint André, saint Philippe et saint Barthélémy.

Comme nous le voyons, dans l’Épître de saint Paul, il se trouvait à Rome l’an [58](#ch215c) de Notre-Seigneur. De là, retourna-t-il à Byzance ? Mourut-il dans cette ville et de quelle mort ? Dieu seul le sait.

XIX. — Nous avons nommé Byzance, aujourd’hui Constantinople. L’histoire de cette ville ne saurait entrer dans le plan de nos Biographies. Disons seulement, pour notre instruction, que Byzance fut de toute antiquité la ville des sophistes ; que son esprit orgueilleux et ergoteur l’a conduite au schisme ; qu’elle en a été punie par un châtiment qui rappelle la ruine de Jérusalem, et qu’aujourd’hui encore elle est courbée sous le joug de la barbarie musulmane : pas plus que les particuliers, ni les villes, ni les peuples ne se moquent de Dieu impunément.

XX. — Au trente et unième jour d’octobre, le Martyrologe romain place la fête des saints Stachys, Urbain, Amplias, avec celle de saint Narcisse, dont nous allons parler. Une fois de plus, nous exprimons le regret que les archives de l’Église primitive aient été presque toutes anéanties par les persécuteurs.

Ainsi, nous ne connaissons que peu de choses sur saint Narcisse. On sait seulement qu’il était prêtre, et qu’il était hors de Rome lorsque saint Paul écrivit aux Romains. Cette circonstance explique pourquoi il ne le salue pas nommément, mais seulement les frères de la maison de Narcisse.

XXI. — En écrivant aux Philippiens, saint Paul se sert de la même expression : les frères de la maison de César vous saluent. Les premiers chrétiens, n’ayant pas encore d’église, se réunissaient dans des maisons particulières ; maison de Narcisse, maison de Philologue, et, ce qu’il y a de merveilleux, maison de Néron.

Cela se pratiquait à la même époque, à Jérusalem, chez Marie, mère de Marc, et dans la grande ville d’Alexandrie. Un peu plus tard, lorsque les catacombes furent ouvertes, elles devinrent les lieux de réunion de nos pères. De là ce nom que leur donnaient les païens, de race qui fuit la lumière : Gens lucífugax.

XXII. — La couronne du martyre fut la récompense du digne ami de saint Paul et coopérateur actif de ses travaux. « Le trente et unième jour d’octobre, dit le Martyrologe romain, naissance des saints Amplias, Urbain, et Narcisse, dont saint Paul fait mention dans son Épître aux Romains et qui furent mis à mort par les juifs et les gentils, en haine de l’Évangile. »

XXIII. — Passons à de nouveaux amis du grand apôtre : « Saluez Apelles, qui est fidèle serviteur de Jésus-Christ. Saluez Hérodion, mon cousin ; saluez Rufus, qui est un élu du Seigneur. » Tout ce que la tradition nous a conservé de la vie de saint Apelles est qu’il fut évêque de Smyrne après saint Polycarpe. Quant à saint Rufus, dont nous avons donné la Biographie, il fut évêque de Thèbes.

XXIV. — Ces courageux disciples de Notre-Seigneur, après avoir converti et baptisé une multitude de peuples et souffert bien des épreuves quittèrent cette vie, pour le grand rendez-vous de l’éternité bienheureuse. Dans la Biographie suivante, nous parlerons de saint Hérodion.

XXV. — Ces Biographies nous apprennent que les premières églises chrétiennes furent les maisons particulières. Que les familles d’aujourd’hui se rappellent que, dans l’intention de la Providence, elles doivent être des églises domestiques.

La Sainte Famille de Nazareth, doit être leur modèle : Saint Joseph, modèle du père ; Marie, modèle de l’épouse et de la mère ; Jésus, modèle des enfants. Ô mon Dieu, faites qu’il en soit ainsi pour votre gloire, pour le bonheur des familles et pour le salut de la société !

Voir : Cor. a Lap., in Ep. ad Rom., XVI, 8, 9 ; M. Maistre, p. 275, 144, 145 ; Bar., an. 44, n. 31 ; an. 58, n. 56 ; an. 98, 23, etc.

## LXXVI. HÉRODION, AZYNCRITE, PHLÉGON

I. — Saint Paul veut encore que les chrétiens de Rome saluent, de sa part, Hérodion, Phlégon, Hermas.

On se demande comment saint Paul, qui n’était jamais venu à Rome, y connaissait tant de monde et comment il savait que tous les personnages qu’il salue se trouvaient l’an [58](#ch216c) de Notre-Seigneur, dans l’immense capitale.

II. — Ces deux circonstances prouvent qu’il y avait entre les chrétiens de l’Orient et de l’Occident une active correspondance ; que des fidèles passaient d’Asie en Europe et d’Europe en Asie, porteurs de lettres et de nouvelles, soit des Apôtres, soit des Églises. La longue nomenclature des noms propres semble indiquer, avec certitude, que les personnages nommées par l’Apôtre, il les avait connus intimement.

III. — Pourquoi se trouvaient-ils à Rome ? Comment tous ces évêques des différentes parties de l’Asie Mineure et de l’Europe septentrionale abandonnaient-ils ainsi leurs sièges dans un temps où leur présence était le plus nécessaire à leurs chrétientés naissantes ?

Évidemment, leur absence était motivée par de graves raisons. D’une part, il fallait seconder l’œuvre de l’apostolat dans Rome. Convertir la reine du monde, ou du moins y enraciner la foi, c’était s’assurer la victoire dans les provinces ; d’autre part, de grandes difficultés, des doutes, des incertitudes, des embarras de toute nature devaient se rencontrer, à une époque où tout était à créer.

IV. — Pour conserver l’unité, non seulement dans le dogme mais dans la discipline, il fallait consulter l’oracle, il fallait voir Pierre ; il fallait connaître la pratique de l’Église mère et maîtresse de toutes les églises.

C’est à elle, en effet, comme nous l’apprend saint Irénée, qu’arrivaient, de toutes les parties du monde, les grandes causes dont le jugement lui était réservé. Après dix-huit siècles il en est encore de même aujourd’hui.

On voit que l’organisation du gouvernement de l’Église remonte au Ier siècle, suit la même règle et repose sur la même base et cette base est la primauté de Rome et l’infaillibilité de Pierre, toujours vivant dans ses successeurs.

V. — En recommandant de saluer les prêtres qui sont avec les personnages qu’il vient de nommer, saint Paul nous révèle l’existence d’une nouvelle église domestique, dans la capitale même du paganisme, sous l’empire de Néron, à quelques pas du palais de ce premier et féroce persécuteur. Providence de Dieu ! Aucune force humaine ne peut vous empêcher de parvenir à vos fins : vous placez les brebis dans l’antre même du lion et vous les y conservez. « Saluez ceux de la maison de Narcisse qui sont au Seigneur. »

VI. — Hérodion était de la famille de saint Paul : c’est pourquoi il l’appelle son cousin. Il fut évêque de Patras, ville d’Achaïe, suivant les uns, ville de Syrie, suivant les autres.

Quoi qu’il en soit, les monuments de l’Église orientale font de lui le plus grand éloge. « Hérodion, disent-ils, imita en toutes choses les grands Apôtres et fut leur coopérateur dans la prédication de la foi de Jésus-Christ. Il se faisait leur serviteur et leur obéissait en toutes choses, agissant ainsi en vrai disciple de Jésus-Christ qui a dit : Quiconque veut être le premier de tous, qu’il se fasse le serviteur de tous.

VII. — « Dans la suite, les mêmes saints Apôtres l’ordonnèrent prêtre, et bientôt évêque de la Nouvelle-Patras. Dans cette ville, il prêcha la foi à un grand nombre de païens qui se convertirent à Jésus-Christ. Ces succès excitèrent contre lui la jalousie des juifs qui, dès lors, le persécutèrent. Ils conspirèrent avec les idolâtres, se précipitèrent un jour sur lui, le saisirent et lui firent souffrir mille tourments inhumains.

« Les uns le frappaient, les autres lui meurtrirent la bouche à coups de pierre, d’autres le blessèrent à la tête. Enfin, s’acharnant contre lui à la manière des bêtes féroces, ils le pendirent et l’immolèrent comme une victime, en le transperçant avec un glaive[[502]](#footnote-503). »

VIII. — Au huitième jour d’avril, le Martyrologe romain s’exprime ainsi : « Ce jour-là, naissance des saints Hérodion, Azyncrite et Phlégon, dont saint Paul fait mention dans son Épître aux Romains.

Déjà nous savons que Hérodion fut évêque de Patras dans le Péloponnèse, ses deux illustres compagnons de sainteté et d’apostolat furent revêtus de la même dignité. Azyncrite devint évêque d’Hyrcanie, et Phlégon de la ville de Marathon, célèbre dans la dernière guerre entreprise en [1828](#ch217c), pour la libération de la Grèce.

IX. — Les Églises d’Orient font les plus grands éloges de ces deux vaillants missionnaires. Dans leurs hymnes sacrées Azyncrite est appelé Y Incomparable : « Pour avoir glorifié Dieu plus que tout autre, Azyncrite s’est acquis une gloire incomparable. L’Hyrcanie, ô Azyncrite, a été heureuse de vous recevoir pour son apôtre. Pour elle vous fûtes comme un large fleuve qui répandit sur ces peuples les eaux spirituelles de la grâce. Et cette terre, ainsi arrosée par les flots de votre parole évangélique, produisit, dès lors, les fruits les plus agréables à Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

X. — On sait que l’Hyrcanie était une province d’Asie, voisine de la mer Caspienne. À l’époque où l’Évangile y fut annoncé cette contrée était, comme le reste du monde, peuplée de malheureux idolâtres. Chez les Hyrcaniens l’idolâtrie prenait le caractère féroce des habitants.

Dans ce double fait se trouve la preuve de deux vérités : la première, que le courage des premiers prédicateurs de l’Évangile fut au-dessus de tous les dangers et qu’ils attaquèrent également les peuples les plus barbares et les plus policés ; la seconde que, suivant la prédiction de Notre-Seigneur, l’Évangile a fait le tour du monde avant la ruine de Jérusalem.

XI. — Non moins magnifiques sont les éloges donnés par l’Orient à saint Phlégon. Flamme ardente, homme divin, tels sont les noms qu’il lui prodigue dans des chants. « Phlégon, dit-il, ministre sacré de Jésus, vous avez, par vos paroles inspirées, éteint les erreurs de l’idolâtrie et allumé le feu du Saint-Esprit dans les cœurs que n’éclairait plus la lumière de la Vérité, et que n’embrasait plus la flamme céleste.

XII. — « Les habitants de la ville de Marathon se félicitent du bonheur de vénérer perpétuellement dans votre personne, ô glorieux Phlégon, leur grand et premier pontife, leur excellent docteur, l’illustre auteur de leur foi, leur maître bien-aimé. »

La tradition ajoute qu’il étendit au loin les conquêtes de l’Évangile et que, pour cette raison, il fut saisi par les juifs et les gentils qui le firent mourir au milieu des tourments.

Grands saints, obtenez aux chrétiens des derniers âges le courage dont vous fûtes animés et cette générosité du cœur qui ne recule devant aucun sacrifice !

Voir : Cor. in Epist. Ad Rom. XVI ; Bar., Annot. ad Martyrol. 8 apr. ; an. 58, n. 56 et an. 69, n. 44. M. Maistre, p. 315 et suiv. Biblioth. SS. Patr. t. XV, etc.

## LXXVII. HERMAS

I. — On a prétendu longtemps, sans pouvoir cependant en donner la preuve péremptoire, que Hermas, dont saint Paul se souvient avec tant d’affection, est l’auteur de l’ouvrage intitulé le Pasteur. Dans ses notes sur le Martyrologe romain, Baronius dit sans hésiter : « Hermas est l’auteur du livre intitulé le Pasteur. Tous conviennent que c’est de lui dont saint Paul fait mention dans sa lettre aux Romains[[503]](#footnote-504). »

Et, au 9 mai, le savant cardinal s’exprime ainsi dans le Martyrologe : « À Rome, naissance de saint Hermas, dont parle saint Paul en écrivant aux Romains. Se sacrifiant lui-même, il devint une hostie agréable à Dieu ; et, célèbre par ses vertus, il entra dans les royaumes céleste. »

II. — Cette tradition se trouve contredite par le témoignage d’un très ancien auteur chrétien, découvert dans le dernier siècle par le savant Muratori. Beaucoup d’écrivains tiennent cet auteur pour le prêtre romain Caïus, florissant vers l’an [200](#ch218c). Le fragment retrouvé porte ce qui suit : « Le livre du Pasteur a été écrit dernièrement de nos jours, dans Rome, par Hermas, tandis que son frère Pie était sur le siège de l’Église romaine[[504]](#footnote-505). »

III. — Le Pontifical romain dit de même : « Pie[[505]](#footnote-506), Italien de nation, fils de Rufin, frère du Pasteur ; originaire d’Aquilée… Sous son pontificat, son frère Hermas écrivit un livre qui contient les ordres que lui donna l’Ange du Seigneur, venu à lui sous la forme d’un pasteur. »

IV. — Une autre raison de croire que l’ouvrage n’est pas du disciple aîné de saint Paul, c’est qu’il contient de graves erreurs et qu’il s’éloigne de la noble simplicité des écrits du premier âge de l’Église. Quoi qu’il en soit, cet ouvrage a joui d’une grande autorité dans l’Église grecque, qui le Usait publiquement dans les divins offices. « Il est utile, dit saint Jérôme, plusieurs anciens écrivains en ont invoqué le témoignage, mais il est presque inconnu chez les Latins[[506]](#footnote-507). »

V. — Le Pasteur se divise en trois livres : le premier a pour titre Visions. La plus importante est celle de l’apparition de l’Église sous la forme d’une respectable matrone ; puis sous celle d’une grande tour, dont la construction ne doit être achevée qu’à la fin du monde et dont les élus sont les véritables pierres ; enfin, sous la figure d’une vierge.

VI. — Le second est intitulé Ordonnances, il renferme douze commandements qu’un ange, sous la forme d’un berger, donne à Hermas. Nous avons ici le témoignage incontestable de l’antiquité de la foi chrétienne sur nos anges gardiens. L’auteur dit formellement que tous les hommes ont chacun deux anges : l’un bon et l’autre mauvais.

VII. — Le troisième, beaucoup plus important, a pour titre Similitudes, parce que l’auteur emploie plusieurs belles comparaisons, dans le but de bien faire saisir la vérité. Citons d’abord quelques utiles pensées.

VIII. — « Ne tenez jamais de discours désavantageux à la réputation de personnes et ne prêtez pas volontiers l’oreille à la médisance, car si vous prenez plaisir à l’écouter, vous participerez au péché de celui qui la commet.

« Si la colère trouve accès dans votre cœur, le Saint-Esprit, qui veut l’occuper tout entier, y sera comme à l’étroit, et s’en retirera. Il suffit d’un peu d’absinthe mêlée au miel pour en corrompre toute la douceur ; de même l’esprit de patience ne peut s’allier avec l’esprit de colère.

IX. — « Abstenez-vous toujours du mal et jamais du bien ; autrement c’est tomber dans le mal.

« Ceux qui sont pleins de foi demandent avec confiance, et ils sont exaucés du Seigneur. Si vous demandez quelque chose à Dieu et qu’il diffère de vous l’accorder, gardez-vous de vous défier de lui. S’il a différé d’exaucer votre prière, c’est peut-être seulement pour vous éprouver, ou à cause de quelque péché dont vous vous êtes rendu coupable, même sans le savoir.

« Cependant ne cessez point de lui exposer vos besoins, et vous finirez par obtenir ; mais, si vous vous rebutez, vous ne devez vous en prendre qu’à vous et non pas à Dieu.

« Ne livrez pas votre cœur à la tristesse, car elle est sœur de la méfiance et de la colère ; elle ôte à la prière son activité, et l’empêche de s’élever avec pureté vers le ciel. »

X. — Venons aux Comparaisons ; en voici deux seulement : « Voyez-vous ces arbres dépouillés de leurs feuilles, arides et sans vigueur : il n’y a entre eux aucune différence. C’est la figure de ceux qui vivent dans le siècle présent. Celui qui s’abandonne un seul jour au plaisir des sens, est un insensé qui ne comprend pas à quelle perte il s’expose.

« Le lendemain il aura oublié la jouissance vaine à laquelle il s’était livré la veille ; car telle est la nature du plaisir : la mémoire s’en efface bientôt, ivresse passagère qui couvre l’âme de nuages.

« Il n’en est pas ainsi des remords qu’éveille le péché. Des années entières de tribulations, parce que le souvenir en prolongera le sentiment. C’est alors que la mémoire vient retracer l’idée de ce plaisir fugitif, si vain, dont on sent que le châtiment n’a été que trop mérité. Voilà à quoi s’exposent ceux qui succombent à la volupté : au lieu de la vie qu’ils possédaient, ils se sont donné la mort.

XI. — « Considérez cette vigne et cet ormeau qui la porte[[507]](#footnote-508) : voilà l’image du riche et du pauvre. La vigne porte du fruit, l’orme n’en porte pas. Cependant si l’orme ne la soudent, et si elle ne s’y attache, la vigne ne pourra porter que peu de fruits, car alors, n’ayant point d’appui, elle rampe sur la terre, et ne produit que de mauvais raisins ; si, au contraire, elle s’élève à la faveur de l’ormeau, elle porte des fruits et pour elle et pour l’ormeau.

XII. — « Le riche possède des biens, mais, aux yeux de Dieu, il est pauvre. Qu’il soutienne le pauvre, la prière que celui-ci adressera à Dieu pour son bienfaiteur attirera sur l’un et sur l’autre les plus abondantes bénédictions. C’est par là que le riche et le pauvre forment entre eux comme un commerce réciproque de bonnes œuvres. »

XIII. — Quelle profonde vérité sous cette gracieuse comparaison ! Comme on voit la nécessité sociale de la loi de la charité, et la raison non moins sociale de l’inégalité des conditions ! Qu’attendre d’un monde qui ne connaît plus la première et qui ne veut plus de la seconde ?

Voir : Biblioth. choisie des PP. de l’Église, t. I, p. 144 et suiv. ; Bar., Martyrol. 9 mai ; Encyclopédie théol., art. HERMAS, etc., etc.

## LXXVIII. LUCIUS, TERTIUS, QUARTUS

I. — Après avoir recommandé aux chrétiens de Rome de saluer tous ses amis parmi lesquels il indique, en dernier lieu, Julie, Nérée et sa sœur, ainsi que Olympiade, dont l’histoire ne nous a guère conservé que les noms bénis, saint Paul leur envoie les souvenirs de ses compagnons.

II. — « Timothée, qui est le compagnon de mes travaux, vous salue, ainsi que Lucius, Jason et Sosipater, mes parents. Je vous salue au nom du Seigneur, moi Tertius, qui ai écrit cette lettre. Caïus, mon hôte, et toute l’Église vous saluent. Éraste, trésorier de la ville, et notre frère Quartus, vous saluent. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen. »

III. — Ces salutations réciproques n’étaient pas de vaines formules. Elles étaient l’expression d’une charité sincère et effective. Saint Paul en est l’organe, au moment où il va porter à Jérusalem les aumônes de tous les frères de l’Asie Mineure et probablement de Rome même et de l’Occident.

Nous savons que les Églises du monde entier s’entraidaient dans leurs besoins et que des messagers fidèles étaient continuellement en voyage pour porter aux chrétiens pauvres ou persécutés les offrandes de leurs frères en Jésus-Christ. Dans sa Première Apologie, saint Justin, martyr, nous donne un témoignage irrécusable de cette miraculeuse pratique.

IV. — Je dis miraculeuse, aux yeux des païens qui n’en connaissaient pas le principe, et qui apparaissait tout à coup au milieu d’une société régie par la loi de l’égoïsme et de la haine.

Miraculeuse encore aux yeux mêmes des nouveaux chrétiens, dont la grâce et surtout la sainte communion avaient si promptement, et d’une manière si complète, transformé le cœur.

V. — L’Église est immortelle et les vrais chrétiens sont toujours les mêmes, toujours les vrais enfants du Dieu de Charité. Que disent encore de nos jours, aux hérétiques, aux schismatiques, aux modernes païens, nos grandes œuvres de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance, et celle qui marche sur le même rang, l’Œuvre apostolique ? Elles disent que l’Église catholique est toujours la véritable épouse du Dieu de Charité, toujours l’héritière fidèle de son esprit : signes glorieux que les sectes étrangères ne posséderont jamais.

VI. — Excepté quatre, tous les noms cités plus haut nous sont connus. De Nérée, l’histoire ecclésiastique nous apprend qu’il fût, avec son frère Achillée, serviteur de sainte Flavie Domitille. Le Martyrologe romain fixe au 12 mars le martyre de ces deux illustres frères. Qu’il nous suffise de savoir qu’eux et leur sœur furent aimés de saint Paul, ce qui n’est pas peu, et que leur vie, cachée en Dieu, nous sera glorieusement révélée au jour du Jugement.

VII. — Baronius croit que Lucius est saint Luc : nous n’avons point à parler de lui ; quiconque a lu l’Évangile connait l’inséparable compagnon de saint Paul.

VIII. — Tertius fut, pendant quelque temps, secrétaire de saint Paul. Sous la dictée du grand Apôtre il écrivit la mémorable Épître aux fidèles de Rome. Lui-même nous l’apprend : « Je vous salue au nom du Seigneur, moi Tertius qui ai écrit cette lettre. »

Sur la rédaction de cette lettre, voici les observations de Diodore de Tarse : « Tertius ne possédait qu’imparfaitement le talent de la parole et était peu habile dans l’art d’écrire. Aussi l’Épître aux Romains, plus obscure que les autres à cause du nombre et de la sublimité des questions, Tertius l’a rendue beaucoup plus obscure en traduisant les pensées de l’Apôtre par des locutions difficiles à comprendre, quelquefois même en intervertissant l’ordre des idées. »

IX. — Ce défaut de littérature était richement compensé par les vertus de Tertius. Il devint évêque d’Icône, patrie des glorieux martyrs saint Cyr et sainte Julitte, patrons de la cathédrale de Nevers.

Le Martyrologe romain met sa fête au 21 juin : « À Icône, en Lycaonie, naissance de saint Terentius (Tertius) évêque et martyr. »

En donnant à notre saint le nom de Terentius, Baronius suit l’opinion de quelques écrivains ecclésiastiques, dont l’autorité mérite d’être respectée.

X. — Les Ménologes des Grecs parlent de lui avec quelques détails : « Tertius, disent-ils, successeur de Sosipater sur le siège d’Icône, mit la dernière main à l’œuvre de son prédécesseur. Il conféra la grâce de la régénération baptismale à ceux qui ne s’y étaient préparés qu’imparfaitement et opéra dans cette ville des prodiges éclatants, et, glorieux martyr, il termina son apostolat par le supplice des épines. »

XI. — Quartus : de ce nouvel ami de saint Paul, le Martyrologe romain se contente de dire qu’il est au nombre des saints et que sa fête tombe le troisième jour de novembre[[508]](#footnote-509).

Mais les Martyrologes de Bède, d’Usuard et d’Adon, ainsi que le savant évêque d’Équilium, en parlent plus longuement. Il en est de même de Lucius Dexter et de son très érudit commentateur Bivarius. En réunissant leurs témoignages, on peut esquisser la biographie de saint Quartus.

XII. — Admis au nombre des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, il fut, après l’Ascension, établi par saint Pierre évêque de Béryte, aujourd’hui Beyrouth. L’ancienne Béryte, ville de Phénicie, fut célèbre dans l’antiquité par son école de droit.

Conquise par les Romains, elle changea son nom oriental en celui de Julia Félix. Devenue aujourd’hui Beyrouth, elle est le rendez-vous des voyageurs qui vont visiter la Syrie et surtout la Terre-Sainte. Bien qu’au pouvoir des Turcs, Beyrouth compte un bon nombre d’établissements catholiques.

XIII. — Comme nous l’avons déjà remarqué en parlant des évêques de la primitive Église, Quartus ne resta pas immobile sur son siège. À l’exemple des Apôtres eux-mêmes il porta aussi loin qu’il lui fut possible le flambeau de la foi. Compagnon et ami de saint Paul en particulier, on peut croire qu’il brûlait du zèle qui enflammait le grand Apôtre.

Dès l’an [50](#ch219c) de Notre-Seigneur, on le voit partir pour l’Espagne où il institua les règles de la vie chrétienne, après saint Jacques le Majeur. L’an [58](#ch220c) nous le trouvons à Corinthe avec saint Paul, puisque dans sa Lettre aux Romains l’Apôtre dit : « Notre frère Quartus vous salue : Salútat vos Quartus frater. »

XIV. — Pourquoi se retrouvait-il à Corinthe, auprès de saint Paul ? On croit avec vraisemblance que c’était pour amener saint Paul chez les Espagnols, qui l’avaient prié de venir chez eux pour des affaires importantes : Rogátum ab Hispánis, magnas ejus accéssus causas præbéntibus.

L’Apôtre lui-même avait promis de se rendre à leur désir. « Lorsque je me rendrai en Espagne, écrit-il aux Romains, j’espère vous voir en passant, afin qu’après avoir un peu joui de votre présence vous me conduisiez dans ce pays-là. »

Théophylacte développe ainsi ces paroles : « Vous-mêmes avez vu la nécessité qui me pousse d’aller vers eux (les Espagnols). Vous allez me conduire, c’est pourquoi il n’est pas peu important mais nécessaire que je passe par chez vous[[509]](#footnote-510). »

XV. — Quartus resta donc à Corinthe avec saint Paul, partit avec lui pour Rome, d’où l’Apôtre, retenu en prison, le renvoya en Espagne pour expliquer aux fidèles de ce pays, l’impossibilité où il se trouvait alors d’exécuter son projet.

En effet, dans la lettre qu’il écrit de sa prison de Rome à Timothée, saint Paul dit qu’il n’a plus avec lui que saint Luc : Lucas est mecum solus. Quartus était donc absent.

« Il est vraisemblable, ajoute Bivar, qu’il était retourné en Espagne pour rendre compte du retard éprouvé par saint Paul. Il était naturel que l’Apôtre leur envoyât ce disciple qu’ils connaissaient déjà pour leur pasteur, et qu’ils avaient eux-mêmes député à saint Paul.

XVI. — « Quartus poursuivit donc l’œuvre du ministère évangélique dans ces régions occidentales, et particulièrement dans les lieux voisins de Salamanque, convertissant les infidèles par sa prédication et par ses miracles. »

XVII. — Conseils adorables de la Providence ! Au moment où l’Église naissante a le plus besoin de lui, saint Paul est retenu prisonnier pendant deux ans ! Si des maladies ou d’autres obstacles nous empêchent de vaquer à nos occupations, de quoi pouvons-nous nous plaindre ? Sommes-nous plus utiles au monde que saint Paul ?

Voir : Martyrol. 3 nov. ; Equilin., Catalog., lib. X, c. 16 ; L. Dext. Chron. an. 50 et 105. Comm. n. 3 ; Martyrol. 21 juin ; Cor. a Lap., in ep. ad Rom. XVI, 22, etc., etc.

## LXXIX. PATROBAS, HERMÈS, PHILOLOGUE

I. — Les nouveaux amis de saint Paul se trouvaient aussi à Rome l’an [58](#ch221c) de Notre-Seigneur, la deuxième du règne de Néron. Qui étaient ces personnages, dont le grand Apôtre a immortalisé le nom en l’écrivant dans son Épître aux Romains ? D’où venaient-ils ? Pourquoi se trouvaient-ils dans la capitale du monde, la métropole de l’idolâtrie, la citadelle de Satan ?

II. — Sans crainte, on peut répondre à cette dernière question, qu’ils étaient venus pour concerter entre eux les moyens de détrôner Jupiter Capitolin, faire cesser les abominations et les cruautés dont se composait son culte.

III. — Mais d’où venaient-ils et qui les avait convoqués ? À ces questions ni l’histoire ni la tradition ne donnent de réponse. On voit seulement que, dès les premiers jours de l’Église, Rome était le centre de la foi, l’oracle qu’il fallait consulter pour demeurer dans l’unité de croyance et de pratique.

IV. — Les anciens monuments de l’Église orientale nous apprennent que saint Patrobas était évêque de Pouzzoles. Cette ville de Campanie, bâtie sur le golfe de Baia, à quelques lieues de Naples, est célèbre dans l’histoire profane par les excentricités de l’empereur Caligula, mais célèbre surtout dans notre histoire chrétienne.

V. — C’est à Pouzzoles que saint Paul débarqua, lorsqu’il fut conduit prisonnier à Rome. En mémoire de ce débarquement, chaque année, au mois de mai, la ville de Pouzzoles fait une procession solennelle sur le quai. C’est aussi à Pouzzoles que fut martyrisé saint Janvier, dont le sang, précieusement conservé dans la cathédrale de Naples, se liquéfie miraculeusement chaque année au jour anniversaire de la fête du saint martyr.

VI. — Saint Hermès fut évêque en Dalmatie nouvelle preuve de la diffusion universelle du christianisme, dès les premiers jours de l’Église. La Dalmatie n’était pas, à beaucoup près, une des principales provinces de l’empire romain ; nous voyons cependant qu’elle eut un évêque, vingt-quatre ans après la mort de Notre-Seigneur. Cette contrée, dont le sol est assez fertile, contient de belles carrières de marbre et d’albâtre.

VII. — Ce qui est autrement précieux, les Dalmates ont conservé le trésor que leur apporta saint Hermès. On sait que la Dalmatie fut le premier lieu où se reposa la sainte maison de Nazareth, lorsque, pour la préserver des profanations des Sarrasins, Notre-Seigneur ordonna aux anges de la transporter en Occident.

VIII. — Dans leurs chants sacrés, les Orientaux appellent saint Hermès l’illustre, le glorieux disciple du Christ qui, semblable au soleil, éclaira la Dalmatie. Mourut-il martyr, suivant la coutume de cet âge héroïque ? On l’ignore. Nous savons seulement qu’il souffrit beaucoup pour l’Évangile, plúrimas injúrias passus.

IX. — Suivant Origène, saint Philologue, qui fut évêque de Sinope, dans la Paphlagonie, demeurait à Rome dans la même maison que les saints personnages nommés par saint Paul. Il était comme le chef de cette fervente Église domestique. Les anciens monuments de notre histoire n’apprennent rien des travaux apostoliques de saint Philologue.

X. — Tout ce que nous savons, c’est qu’il eut pour mission la Paphlagonie, pays habité par des tribus barbares, qui résistèrent longtemps aux Grecs et aux Romains, mais courbèrent promptement la tête sous le joug de l’Évangile. Située sur la côte septentrionale de l’Asie Mineure, la Paphlagonie dépend aujourd’hui de la Turquie et porte le nom de Kiangari.

XI. — Nous avons reçu, nous catholiques, le même don de la foi. Gardons-le avec un soin jaloux. Santé, richesse, vie même, perdons tout plutôt que de la perdre, nous-mêmes, ou de la laisser perdre à ceux qui nous sont confiés.

Voir : Bar. an. 58, n. 56, 57 ; Martyrol., 4 nov. ; du Saussay, in B. Andream Ep., etc., etc.

## LXXX. PHIGELLE, HERMOGÈNE, ONÉSIPHORE

I. — Au chapitre Ier, versets 13 et suivants de sa seconde lettre à son bien-aimé disciple Timothée, saint Paul lui recommande avant tout de garder intact le dépôt de la foi. Les hérésies qui, au souffle du démon, pullulaient de toutes parts et qui donnaient lieu à de scandaleuses défaillances, rendaient ces recommandations plus nécessaires que jamais

II. — « Ayez pour modèle, lui écrit-il, la saine doctrine que vous avez apprise de moi touchant la foi et la charité qui est en Jésus-Christ. Gardez le précieux dépôt par le secours du Saint-Esprit qui habite en nous. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi : Phigelle et Hermogène sont de ce nombre.

« Que le Seigneur répande sa bénédiction sur la famille d’Onésiphore, parce qu’il m’a souvent assisté et qu’il n’a pas rougi de mes chaînes, mais lorsqu’il est venu à Rome, il m’a cherché avec empressement et il m’a trouvé. Que le Seigneur lui fasse trouver miséricorde ; car vous savez mieux que personne combien de services il m’a rendus à Éphèse. »

III. — Se voir abandonné de ceux pour qui il souffrait la persécution, les chaînes, la prison, était pour le grand Apôtre un déchirement du cœur dont la douleur surpassait toutes les douleurs. Cependant il ne se plaint pas, il raconte le fait sans émotion, sans amertume, sans paroles pénibles contre ceux qui l’affligeaient si vivement.

Qui étaient-ils ? « Tous les disciples qui sont en Asie, » répond le glorieux prisonnier. Cette accusation générale demande une explication : elle a été donnée par les Pères de l’Église, en particulier par saint Chrysostome, celui de tous les docteurs qui a le mieux connu saint Paul.

IV. — Il s’agit non pas de tous les chrétiens qui étaient en Asie, attendu que saint Paul comptait une multitude de disciples fidèles et d’amis dévoués à Éphèse, à Corinthe, à Colosses, à Philippes, à Thessalonique et ailleurs. L’Apôtre a voulu désigner les néophytes, originaires d’Asie et qui se trouvaient à Rome. D’abord tout dévoués à saint Paul, ils s’étaient éloignés de lui, soit à la suggestion des juifs, soit par la crainte de Néron.

V. — Écrivant de Rome à Timothée, l’Apôtre lui apprenait ce qui avait lieu autour de lui, et nullement en Orient, où Timothée voyait de ses yeux ce qui se passait : tel est le vrai sens du texte.

En effet, du nombre de ceux qui l’ont abandonné, saint Paul excepte Onésiphore, venu à Rome avec lui, et dont le courageux dévouement n’avait cessé de se produire, par les services les plus touchants et les plus empressés.

VI. — Parmi les principaux déserteurs de la charité et de la vérité, l’Apôtre nomme Phigelle ou Philet, car c’est le même nom, et Hermogène. Quels étaient ces deux tristes personnages ?

La tradition nous apprend qu’ils étaient tous deux magiciens. Convertis par l’Apôtre saint Jacques, frère de saint Jean, ils imitèrent Simon le Magicien, abandonnèrent la foi et prêchèrent l’hérésie.

Entre autres erreurs, ils annonçaient que la Résurrection générale était déjà faite. Et leurs discours, dit saint Paul, gagnaient comme le cancer, rongeant les âmes et les corrompant.

VII. — Métaphraste ajoute qu’Hermogène avait été nommé par saint Pierre évêque d’Éphèse. S’il en est ainsi, on a l’explication des paroles de saint Paul, dans son discours d’adieu aux anciens d’Éphèse « Je sais qu’après mon départ, il y aura parmi vous des loups ravisseurs qui n’épargneront pas le troupeau ; et d’entre vous-mêmes sortiront des hommes qui enseigneront l’erreur, afin d’entrainer des disciples à leur suite, c’est pourquoi veillez. »

Ce discours est antérieur à la seconde Lettre à Timothée.

VIII. — Aujourd’hui, plus que jamais, le monde est plein de Phigelles et d’Hermogènes, dont les discours et les écrits gagnent comme le cancer. On ne peut donc que répéter à tous l’avertissement de l’Apôtre : « Soyez sur vos gardes ! »

IX. — Après avoir prévenu Timothée contre les transfuges de la foi, saint Paul fait l’éloge du fidèle Onésiphore : il le mérite. Étranger, il vient à Rome trouver l’Apôtre, en prison et abandonné de tous. Loin d’ébranler son courage ou d’affaiblir son affection, ces deux circonstances l’enflamment d’un zèle intrépide.

À travers les gardes et les satellites, il pénètre auprès du glorieux prisonnier et lui procure tous les adoucissements en son pouvoir. Saint Paul en est profondément touché, d’autant que le brave Onésiphore lui avait déjà rendu à Éphèse les plus importants services.

X. — De quelle monnaie l’Apôtre va-t-il les payer ? De la meilleure de toutes, de la monnaie de la prière, la prière d’un Apôtre chargé de chaînes pour Jésus-Christ, prière qui obtint à Onésiphore la palme du martyre.

Le Martyrologe romain fixe sa fête au 6 septembre, et s’exprime ainsi : « Dans l’Hellespont, naissance de saint Onésiphore, disciple des Apôtres, dont saint Paul fait mention en écrivant à Timothée : qui avec saint Porphyre, sur l’ordre du proconsul Adrien, cruellement flagellé et traîné par des chevaux indomptés, rendit son âme à Dieu. »

XI. — La courageuse charité des chrétiens pour leurs frères, et surtout pour leurs prêtres persécutés par les impies, n’a pas plus vieilli que la foi. Comme le Dieu de qui elle émane, ce qu’elle était hier, elle l’est aujourd’hui, elle le sera aux siècles des siècles.

Entre mille et mille exemples, nous lisons, dans les Annales de la Propagation de la foi, que Mgr Retord, évêque en Cochinchine, fut obligé, pour échapper à la mort, de se réfugier au fond d’une forêt peuplée de tigres. Une femme chrétienne, déjà très âgée, sait que l’évêque manque de tout. Chaque jour, au risque d’être dévorée par le tigre, elle s’enfonce dans la forêt et porte à l’évêque ce dont il a besoin pour prolonger sa vie.

XII. — Pendant la Commune de Paris, des femmes non moins courageuses, parviennent à faire arriver aux otages quelques adoucissements à leur captivité avec des nouvelles de ceux qui leur étaient chers. Ainsi, comme aux jours de l’Église naissante, il est vrai de dire des vrais chrétiens d’aujourd’hui : voyez comme ils s’aiment, et comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres !

Voir : Bar., an. 59, n. 20 ; an. 47, n. 4 ; an. 44, n. 2 ; Cor. a Lap., in II ad Timoth., 1-15, 16 ; Metaphrast., Sermo de SS. Petr. et Paul. 29 jun., etc., etc.

## LXXXI. SIMON LE MAGICIEN

I. — Afin de ne pas couper les Biographies des sept diacres apostoliques par un récit étranger, nous avons réservé jusqu’ici l’histoire de Simon le Magicien, bien qu’il ait été question de lui dans la vie du diacre saint Philippe. Voici ce que les Actes des Apôtres, chapitre VIII, nous disent de ce personnage tristement fameux.

II. — « Il y avait à Samarie, un homme appelé Simon, qui, auparavant avait été magicien en cette ville et avait séduit le peuple de Samarie ; se disant quelque chose de grand, il était écouté de tous, depuis le premier jusqu’au dernier ; et ils disaient : C’est là celui qu’on appelle la Grande Vertu de Dieu. Et ils s’attachaient à lui, parce que depuis longtemps il leur avait troublé l’esprit par ses enchantements ; mais quand ils eurent cru à la parole du royaume de Dieu que Philippe leur annonçait, ils furent baptisés, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ.

III. — « Alors Simon crut aussi ; et après qu’il eût été baptisé, il s’attacha à Philippe : et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il s’étonnait et admirait. Lorsque les Apôtres, qui étaient à Jérusalem, eurent appris que Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean… Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit.

IV. — « Simon voyant que le Saint-Esprit était donné par l’imposition des mains des Apôtres, leur offrit de l’argent, et dit : « Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j’imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. » Mais Pierre lui dit : « Que ton argent périsse avec toi ; car tu as cru que le don de Dieu peut s’acquérir avec de l’argent. Tu n’as point de part à cette grâce, ni rien à prétendre à ce ministère : car ton cœur n’est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence d’un si grand péché, et prie Dieu qu’il te pardonne, s’il est possible, cette pensée de ton cœur ; car je vois que tu es plein d’un fiel amer, et lié à l’iniquité. » Simon répondit : « Priez vous-même le Seigneur pour moi, afin que rien de ce que vous avez dit ne m’arrive. »

V. — Presque chaque ligne de ce récit donne lieu à des détails historiques d’autant plus intéressants qu’ils sont moins connus ou plus oubliés, et qu’ils nous font connaître l’état du monde au moment de la prédication de l’Évangile. Né au bourg de Gitton, en Samarie, Simon était un magicien célèbre.

Sous une forme ou sous une autre, le commerce de l’homme avec le démon a existé depuis le commencement du monde, chez tous les peuples civilisés ou barbares et existe encore. Nous avons même, nous chrétiens, à nous faire une idée vraie de sa nature et de sa généralité.

VI. — Témoin oculaire, Tertullien nous dit que le monde était encombré d’oracles : Oráculis stipátus Orbis. Croire que ces oracles et les prestiges qui les confirmaient étaient de pures jongleries, serait une erreur manifeste, et un démenti gratuit à l’histoire universelle tant sacrée que profane. Simon de Samarie faisait donc des prestiges étonnants, lorsque le diacre saint Philippe vint prêcher l’Évangile. Comme les prestiges des magiciens de Pharaon avaient pâli devant les vrais miracles de Moïse, les prestiges de Simon pâlissaient devant les miracles du prédicateur de l’Évangile.

VII. — Jaloux de cette supériorité, Simon demanda et reçut le baptême, sans doute dans l’espérance de posséder le même pouvoir. Sa pensée devint manifeste, lorsque les Apôtres saint Pierre et saint Jean vinrent administrer le sacrement de confirmation aux chrétiens de Samarie. À la vue des dons miraculeux que recevaient les confirmés : dons des langues, dons de prophétie, dons de guérison, Simon offrit de l’argent à saint Pierre pour obtenir de conférer le même sacrement. Comme le pouvoir de confirmer est réservé aux évêques, Simon voulait donc acheter l’épiscopat à prix d’argent. C’est de là que le criminel et déplorable abus de vendre ou d’acheter les dignités ecclésiastiques a pris le nom de simonie.

VIII. — Simon se faisait passer pour la Grande Vertu de Dieu. Dans des discours plus ou moins incohérents, et odieusement blasphématoires, il rendait ainsi compte de lui-même : « C’est moi, disait-il, qui, dans la personne du Père, ai donné sur le mont Sinaï l’ancienne loi à Moïse ; c’est moi qui, au temps de Tibère, ai paru en apparence dans la personne du Fils ; c’est moi le Saint-Esprit, qui suis tombé sur les Apôtres en langues de feu. Quant au Christ, il n’est pas venu et n’a rien souffert des Juifs[[510]](#footnote-511). »

IX. — Quand un homme commence par une pareille absurdité, il n’y a pas d’erreurs, dogmatiques ou morales, si extravagantes qu’elles soient, auxquelles on ne doive s’attendre, Simon conduisait donc avec lui une femme, qu’il appelait Hélène, en grec *Ἑλένη*. Il disait que cette femme était la première pensée, ou la première puissance sortie de son esprit. C’est par elle que furent créés les anges et les archanges. Elle descendit ensuite dans les régions plus rapprochées de la terre, et créa les puissances inférieures qui ont façonné ce monde.

Ces esprits, jaloux de la haute dignité d’Hélène, s’en rendirent maîtres et l’exilèrent dans des corps mortels pour empêcher son retour dans le monde supérieur. C’est ainsi que le mal remporta la victoire sur le bien, et que fut posé le besoin de la Rédemption[[511]](#footnote-512).

X. — L’Ennoïa, ou l’Hélène devenue captive, eut à subir la destinée la plus dure, transmigrant d’un corps féminin dans un autre, outragée et vilipendée. Enfin le Dieu suprême résolut de la délivrer, et sa grande puissance s’incarna dans Simon. Celui-ci, traversant les différentes régions du ciel, en prenant à chaque degré la forme des habitants de la région parcourue, parut enfin sous la forme humaine, d’abord parmi les Juifs, puis au milieu des Samaritains. Il trouva la malheureuse Ennoïa captive dans le corps d’une esclave, courtisane à Tyr, nommée Hélène, à laquelle il s’unit et avec laquelle il parcourut tout le pays.

XI. — Simon le Magicien fut donc le premier des hérésiarques ; et ses mœurs, comme celles de ses adeptes, étaient en harmonie avec ses doctrines. Les simoniens furent les hommes les plus dépravés de leur temps.

En lisant cet abrégé des doctrines de Simon, on s’étonne qu’il ait pu trouver même un seul partisan. Cependant, jusqu’à la fin du IIe siècle, on en compta un très grand nombre, surtout en Orient. L’étonnement cesse quand on se rappelle qu’à cette époque l’esprit de ténèbres et de mensonges était, comme dit l’Évangile, le roi et le dieu du monde ; et que dans les religions de tous les peuples païens, on trouve des erreurs plus ou moins grossières et acceptées non seulement par les ignorants, mais encore par les philosophes.

XII. — Quant aux prestiges de Simon, ils étaient un très grand obstacle à l’acceptation de l’Évangile, en ce sens qu’ils semblaient rendre douteux le caractère divin des miracles apostoliques : preuve de plus de l’intervention toute-puissante de Dieu dans l’établissement du christianisme. Remarquons en passant la malice infernale du démon qui les opérait. Ces prestiges avaient pour but de continuer les doctrines de Simon. Or, ces doctrines attaquaient directement la divinité de Notre-Seigneur.

XIII. — Ici se révèle tout le plan de la guerre éternelle de Lucifer contre le Verbe incarné depuis la chute des anges. La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours été le point de mire de trois grands systèmes d’erreurs qui ont dominé le monde et qui le dominent encore : le panthéisme, le matérialisme, et le rationalisme.

Le panthéisme : si tout est Dieu, il n’y a point d’incarnation divine.

Le matérialisme : si tout est matière, il n’y a point d’incarnation divine.

Le rationalisme : si toute vérité est renfermée dans les limites de la raison, il n’y a point de mystères, partant point d’incarnation divine.

À ces trois chefs qui ont pour but de rendre impossible la croyance à l’incarnation du Verbe, se rapportent, nous le répétons, toutes les erreurs religieuses passées, présentes et futures. C’est la démonstration péremptoire que le Verbe fait chair est le point central autour duquel gravitent tous les événements de l’histoire sacrée et profane, l’objet éternel de toutes les haines et de tous les amours, par conséquent la vérité vivante et toute la vérité.

XIV. — Le nom de Simon rappelle un contraste remarqué avant nous. De même que Simon-Pierre fut le général en chef de l’armée du bien, Simon le Magicien fut le général en chef de l’armée du mal : deux Simon dirigeant la lutte éternelle dont l’humanité est l’enjeu. Pourquoi cela ? Scit, qui ipse fecit ; nous savons seulement que rien n’est l’effet du hasard.

XV. — Premier né de Satan et, à ce titre, ennemi implacable de Notre-Seigneur et de saint Pierre, Simon le Magicien, sachant que le chef des Apôtres devait se rendre à Rome, s’empressa de le prévenir, afin de ruiner d’avance sa prédication dans l’immense capitale. Il y arriva l’an [42](#ch222c) de Notre-Seigneur, la seconde année de l’empereur Claude. Sur-le-champ il se mit à l’œuvre. Au moyen des prestiges par lesquels il avait séduit les Samaritains, il s’attira l’admiration des Romains. Plébéiens, chevaliers, sénateurs, Néron lui-même, tous étaient suspendus à ses lèvres. Ce fut à tel point qu’ils le prirent pour un dieu et lui érigèrent une statue avec cette inscription : À Simon Dieu Saint ; Simóni Deo Sancto.

XVI. — Sur ce fait, vainement attaqué par la critique moderne, nous pourrions citer le témoignage de vingt Pères de l’Église. Qu’il suffise d’entendre saint Justin. Témoin oculaire de ce qu’il rapporte, ce Père, un des plus savants, a consigné le fait en question dans sa célèbre Apologie des chrétiens, c’est-à-dire dans un monument public, présenté à l’empereur Antonin, monument tellement véridique et tellement important qu’il fit suspendre la persécution.

XVII. — Écoutons l’illustre apologiste : « Un certain Simon, Samaritain, né au village de Gitton, est venu à Rome sous l’empire de Claude. Grâce aux prestiges démoniaques qu’il a opérés dans votre ville impériale, il a été regardé comme un Dieu ; et comme tel on lui a élevé une statue placée au milieu du Tibre, dans l’île du Tibre où était un temple d’Esculape, entre les deux ponts ; la statue porte cette inscription latine : à Simon Dieu Saint ; et presque tous les Samaritains le regardent comme le dieu suprême et l’adorent comme tel ; mais très peu d’autres dans les nations étrangères lui rendent le même culte[[512]](#footnote-513). »

XVIII. — Depuis l’an [42](#ch223c) de Notre-Seigneur jusqu’à l’an [66](#ch224c), c’est-à-dire à la douzième année du règne de Néron, Simon, devenu presque le maître de Rome, multipliait ses erreurs et ses prestiges. Néron ne pouvait se passer de lui. Pour ses prestiges, Simon se servait du portrait d’un enfant qu’il assurait avoir été créé, non pas avec de la terre, comme Dieu l’avait fait pour le premier homme, mais avec de l’air ; puis après l’avoir tué, du droit de sa toute-puissance, il en avait conservé l’image pour servir à sa propre gloire.

La vérité est que, à l’aide de ce tableau en le tenant à la main, il faisait apparaître des esprits qu’il conjurait dans les ténébreuses réunions de ses affidés les plus intimes et surtout en présence de Néron[[513]](#footnote-514).

XIX. — Lorsqu’il suivait César, avec ses amis, à travers les atria du Palatin, ou les interminables galeries de la Maison d’or, il s’arrêtait tout à coup, et, par des moyens diaboliques, faisait mouvoir les statues environnantes, qui, croulant sur leur base, semblaient s’incliner devant le maître, à l’immense stupéfaction de Néron.

XX. — S’il prenait place à la table impériale, au moment où l’on y pensait le moins, il excitait des bouffées de vent qui mettaient en désordre et faisaient bruisser la crédence impériale, jusqu’à ce que cette masse de vases d’or, de cristaux, de pierres précieuses, ces plats remplis de mets se soulevassent d’eux-mêmes sans le secours d’aucune main, et vinssent se présenter aux convives.

Puis, tout à coup, une porte fermée à clef ouvrait à grand fracas ses deux battants, et l’on voyait sortir un essaim de formes gracieuses qui venaient recueillir le service et le reportaient sur la crédence. Après quoi, sur un signe du maître, elles pâlissaient, devenaient aériennes et disparaissaient.

XXI. — À la vue de ces prestiges et d’autres encore, Néron ne mettait plus de mesures à sa vénération pour le dieu assis à sa table. Il le flattait et s’abaissait jusqu’à le supplier de vouloir bien lui enseigner son art. Il insistait d’autant plus que, au rapport de Pline l’Ancien, Néron était le prince de toute espèce de mages[[514]](#footnote-515). Suétone ajoute qu’il fit de grandes promesses à un magicien d’Arménie, nommé Tyridate, pour l’engager à venir à Rome, et qu’il le reçut avec une magnificence extraordinaire[[515]](#footnote-516).

XXII. — Les incroyables succès de Simon, non seulement en Orient, mais en Occident, et surtout dans Rome, ne pouvaient laisser saint Pierre indifférent. Chose digne de remarque ! alors comme aujourd’hui, le cri de guerre des deux chefs du grand combat était : Rome ou la mort ! Roma o morte ! L’apôtre de Satan, Simon le Magicien, disait : « Il me faut Rome ou je suis vaincu. » L’Apôtre du Verbe incarné, Simon Pierre, disait : « Il me faut Rome ou je suis vaincu. »

XXIII. — C’est pour cela, on peut l’affirmer avec certitude, que saint Pierre, retourné en Orient, revint à Rome. Il était urgent de combattre le magicien, à cause de l’immense préjudice que ses hérésies causaient à toute l’Église en général et à celle de Rome en particulier. Dans sa seconde Épître, écrite précisément à cette époque, le saint Apôtre ne fait presque que de combattre le simonisme. On aperçoit la même tendance dans les lettres à peu près contemporaines de saint Paul, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude. Déjà le premier voyage de saint Pierre à Rome, sous Claude, avait été entrepris dans le même but[[516]](#footnote-517).

XXIV. — Cependant Simon s’insinuait de plus en plus dans les bonnes grâces de Néron. Un jour il lui dit ce qu’il avait dit à Samarie, et ce qu’il répétait partout, qu’il était la grande vertu de Dieu, supérieure aux anges, et initiée à des secrets qui passaient l’intelligence humaine. « Je vous en donnerai la preuve en volant dans les airs. » Il fut pris au mot, et, dans un instant sa promesse fut connue de Rome entière. L’ascension devait avoir lieu le premier jour des jeux néroniens.

XXV. — Bien qu’elle ne fût annoncée que pour midi, le Forum commençait, dès la troisième heure (9 heures) à devenir un océan de têtes humaines, et à chaque instant la foule croissait. Enfin parut Simon accompagné de César. Il était vêtu d’un grand manteau de philosophe, blanc comme la neige, et la tête couronnée de lauriers. Il monta au Capitole, où il fit ses évocations.

Le soleil resplendissait sous un ciel sans nuage. Tout à coup une nuée noirâtre, frangée de fumée, commença à se former au sommet de la colline. Les éclairs la sillonnaient d’une manière sinistre : à travers ce nuage artificiel, on vit s’avancer un quadrige de feu, tiré par des chevaux ailés. Simon s’avança, monta triomphalement sur le char, où il se tint debout, retint les guides dans sa main gauche, tandis qu’il élevait la droite vers le ciel. Les chevaux semblaient fouler aux pieds, dans leurs bonds gigantesques, l’horizon aérien, ou nager dans leur propre élément.

XXVI. — Dans le Forum, la terreur fermait toutes les lèvres. À peine osait-on lever les yeux, pour regarder le miraculeux personnage. Néron lui-même, du haut du balcon le plus avancé de la loge palatine, fixait timidement son regard sur le dieu. Bientôt cependant un immense cri s’éleva. Le peuple enivré à la vue de ce prodige merveilleux battait frénétiquement des mains ; des exclamations s’élevaient jusqu’au ciel. Beaucoup se prosternaient le front contre terre pour rendre hommage au dieu qui fuyait[[517]](#footnote-518).

Au milieu de tant d’émotions, de cris, de gestes, personne ne faisait attention à un vieillard à cheveux blancs, agenouillé sur un gros bloc de pierre en face du vestibule de la royale maison Palatine. Ses mains jointes étaient appuyées sur un bâton de pèlerin, il paraissait immobile. Seulement il levait de temps à autre les yeux vers le ciel, et murmurait une parole. Simon gagnait les hauteurs de l’espace et se balançait dans les airs, presque au-dessus de la tête de Néron.

XXVII. — Le vieillard, c’était saint Pierre, se dressa sur ses pieds et étendit la main en priant. À ce geste, le spectacle changea en un clin d’œil. La flamme qui environnait le char mystérieux s’évanouit. On entendit une détonation semblable à un coup de tonnerre. Tous les yeux fixés vers le ciel virent s’évaporer le char et les coursiers. Celui qui volait dans les airs tomba en tournoyant dans l’espace, vint se heurter contre l’angle du balcon où se tenait César, roula sur les dalles, et resta étendu demi-nu, dans une mare de sang, aux pieds du vieillard.

XXVIII. — « Il est mort ! — Non, il vit ! — Non, il est mort ! » Tels furent les cris des spectateurs. Bientôt tous se dispersèrent, honteux de leur crédulité. D’accord sur les circonstances de ce fait incontestable avec les historiens latins et grecs, saint Clément pape, disciple chéri de saint Pierre, affirme avoir reçu de la bouche même de l’Apôtre le récit de l’événement. « Tous étaient dans l’attente, me disait-il ; pour moi, je priais à l’écart. Enlevé par le démon, Simon s’élève et vole dans les airs, disant qu’il allait monter au ciel, d’où il ferait descendre toutes sortes de biens. Tout le peuple l’acclamait comme un dieu. Pour moi, je suppliais Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de confondre ce scélérat, de le faire tomber sans le tuer, et de faire tomber la puissance dont les démons se servaient pour perdre les hommes.

XXIX. — J’élevai alors les yeux sur Simon et je dis : « Si je suis l’homme de Dieu, l’Apôtre de Jésus-Christ, le docteur de la vérité et non de l’erreur comme Simon, j’ordonne aux anges apostats qui soulèvent Simon de l’abandonner, afin qu’il tombe et soit la risée de tous ceux qu’il a séduits. » À ces mots les démons prennent la fuite, Simon tombe et se fracture les jambes. Alors de toute la multitude s’élève un cri disant : « Le Dieu que Pierre annonce est le seul vrai Dieu ! » Et beaucoup se convertirent.

XXX. — Saint Pierre avait demandé que le magicien survécût à sa chute : sa prière fut exaucée. La tradition rapporte que Simon, honteux de sa mésaventure, se fit transporter à Brindes, à l’extrémité orientale de l’Italie, peut-être dans l’intention de retourner en Orient, afin de continuer sa mission satanique où il l’avait commencée : Dieu ne le permit pas. En proie à des douleurs atroces occasionnées par sa chute, il demanda à être porté au sommet d’une montagne, d’où il se précipita et mit fin à sa coupable vie.

XXXI. — Cependant Néron devint furieux de la chute de Simon. Naturellement il déchargea sa colère sur saint Pierre, dénoncé pour en être l’auteur. Il fit arrêter l’Apôtre et le fit jeter dans la prison Mamertine, bâtie ou mieux creusée dans le rocher même du Capitole. L’incarcération de saint Pierre eut lieu au mois d’octobre de l’an [65](#ch225c) de Notre-Seigneur.

Elle dura neuf mois, c’est-à-dire jusqu’à la fin de juin de l’an [66](#ch226c). Saint Paul partagea la détention de saint Pierre, non pour avoir contribué à la chute de Simon, mais pour avoir converti, à la cour même de Néron, une malheureuse créature, objet des passions du monstre couronné.

XXXII. — Comme les affreux dragons objets de terreurs religieuses que les premiers Apôtres de l’évangile trouvèrent dans un grand nombre de lieux, les étonnants prestiges de Simon le Magicien nous révèlent les gigantesques combats que les Apôtres eurent à livrer pour chasser Satan de son empire usurpé. À nous-mêmes ils apprennent combien doit être vive notre reconnaissance pour le divin Libérateur du monde et pour ses envoyés, qui, au prix d’inconcevables travaux couronnés par l’effusion de leur sang, portèrent chez toutes les nations, assises alors dans les ombres de la mort, la bienfaisante lumière de l’Évangile. Jouissons de cet immense bienfait, mais n’oublions pas les bienfaiteurs.

Voir : Cor. a Lap., in Act. app., VIII, 5-24 ; Fogginio, De románo D. Petri itínere et episcopátu, exercitat. duodecima ; Bar., Ann., an. 44, n. 51-59 ; an. 68, n. 13-23. Dans ces deux auteurs se trouvent tous les témoignages des Pères et des auteurs profanes relatifs à Simon le Magicien.

## LXXXII. SAINT LIN

PREMIER APOTRE ET PREMIER ÉVÊQUE DE BESANÇON, PREMIER SUCCESSEUR DE SAINT PIERRE.

I. — Écrivant, de Rome, à Timothée, saint Paul lui dit : « Eubule, Pudens, Lin, Claudia et tous les frères vous saluent[[518]](#footnote-519) ».

Saint Lin, que l’Apôtre nomme parmi ses amis intimes, naquit en Italie, à Volterra, ville de Toscane, à douze lieues de Pise.

L’histoire n’a conservé que le nom de son père ; il s’appelait Herculanus. Suivant un grand nombre d’auteurs complúres auctóres, celui de sa mère était Claudia, la même dont saint Paul envoie le salut à Timothée.

II. — Dans l’antiquité païenne, cité importante qui donna naissance à Perse, le poète satirique contemporain de Néron, et, au moyen âge, république indépendante, Volterra, déchue de son ancienne splendeur, compte à peine aujourd’hui six mille habitants et n’offre de remarquables que ses monuments étrusques.

III. — Pendant tout le règne du paganisme, l’Étrurie, la Toscane actuelle, fut célèbre par ses magiciens. On croit qu’elle fut peuplée par les Phéniciens, qui apportèrent en Occident les pratiques occultes de l’idolâtrie orientale.

C’est de là que Numa fit venir les devins sacerdotaux, pour tracer le pourtour de la ville de Rome, et que, du temps même de Cicéron, les Romains envoyaient les jeunes sénateurs, pour apprendre la science des aruspices et des augures.

IV. — N’est-il pas admirable de voir la Providence tirer du foyer séculaire de l’idolâtrie, de l’antre même des plus redoutables démons, le second Vicaire de Celui qui devait faire taire tous les oracles et renverser toutes les idoles !

Saint Lin se montre digne de sa mission. Telles étaient sa foi et sa sainteté, qu’il chassait les démons et ressuscitait les morts.

V. — Dans sa lettre aux chrétiens de Tralles, le grand martyr d’Antioche, saint Ignace, nous apprend que saint Lin s’attacha d’abord à saint Paul, en qualité de diacre, puis, en la même qualité, à saint Pierre, auquel il succéda[[519]](#footnote-520). Mais il n’attendit pas jusqu’à la mort de saint Pierre la consécration épiscopale.

VI. — Le chef des Apôtres, à qui était confié le soin de toute l’Église, c’est-à-dire le monde entier à convertir, n’était pas seulement évêque de Rome, il était missionnaire universel et les devoirs de sa charge l’obligeaient à de fréquents voyages en Orient comme en Occident.

Nous savons, en particulier, que, mettant à profit la liberté dont jouirent les chrétiens pendant les premières années de Néron, saint Pierre entreprit l’évangélisation des provinces occidentales de l’empire, les Gaules, par conséquent, et même la Grande-Bretagne.

VII. — Pendant ses absences, il fallait pourvoir au gouvernement de l’Église de Rome. Dans ce but, saint Pierre se donna deux coadjuteurs, saint Lin, et saint Clet : telle est la raison toute naturelle de leur élévation à l’épiscopat.

Henschenius en donne une autre très vraisemblable. Dans la consécration épiscopale de saint Lin et de saint Clet, comme coadjuteurs de saint Pierre dans ses fonctions épiscopales, nous voyons, dès les temps primitifs, s’établir la coutume, devenue une loi dans les canons apostoliques. Cette coutume, encore en vigueur, veut que trois évêques concourent au sacre d’un nouvel évêque[[520]](#footnote-521).

Sur ce point, comme sur tous les autres, nos usages liturgiques remontent à la plus haute antiquité, et par cela seul commandent le plus profond respect.

VIII. — Missionnaires eux-mêmes, les deux évêques, saint Lin et saint Clet, ne demeuraient pas toujours à Rome. À l’exemple de saint Pierre ils allaient, tantôt l’un, tantôt l’autre, annoncer l’Évangile au dehors.

À la gloire éternelle de Besançon, le flambeau de la foi lui fut apporté par saint Lin. En revendiquant l’insigne honneur d’avoir eu pour premier évêque le premier Pape après saint Pierre, Besançon n’exagère pas ses prétentions. La présente Biographie en résume les principales preuves.

Elles sont au nombre de trois : 1° la rapide propagation de l’Évangile aux premiers jours du Christianisme ; 2° l’importance de la ville de Besançon ; 3° la tradition.

### LA RAPIDE PROPAGATION DE L’ÉVANGILE AUX PREMIERS JOURS DU CHRISTIANISME.

IX. — Afin de ne pas répéter ce que j’ai dit dans la préface des Biographies évangéliques, je me contente de rappeler la prédiction de Notre-Seigneur. Quelques jours avant sa Passion, le divin Maître, assis au milieu de ses disciples, sur le versant de la montagne des Oliviers, en face de Jérusalem, leur annonce les châtiments qui tomberont sur la cité déicide. Puis il ajoute : « Et cet Évangile du Royaume sera prêché dans tout l’univers, pour sentir de témoignage à toutes les nations : et alors viendra la consommation[[521]](#footnote-522). »

X. — Le sens littéral de cette infaillible prédiction est que, depuis la sortie du Cénacle jusqu’à Titus, c’est-à-dire dans l’espace de trente-six ans, l’Évangile ferait le tour du monde, qu’il serait annoncé à toutes les nations de la terre, parmi lesquelles il rencontrerait des adversaires et des disciples, et qu’alors arriverait la ruine de Jérusalem.

XI. — Par l’évangélisation universelle du monde, il faut comprendre la fondation des Églises par les Apôtres en personne ou par les compagnons mêmes de leur apostolat, dans toutes les parties de l’univers. Le mot même de fondation ne veut pas dire qu’ils aient donné à toutes ces chrétientés naissantes la forme régulière et complète dont elles ont joui dans la suite des temps.

Il signifie qu’au nom de leur Maître, les Apôtres ont répandu, sur toute la surface du globe, la semence évangélique, et créé partout des familles chrétiennes, devenues plus tard des Églises. C’était une prise de possession de tous les peuples, donnés en héritage au divin Rédempteur.

XII. — Telle est l’interprétation unanime des saints Pères et des plus savants commentateurs ; d’où il résulte que la lumière évangélique s’est répandue avec une rapidité analogue à celle du soleil[[522]](#footnote-523). Résumant toute la tradition, saint Thomas nous donne, avec sa lucidité ordinaire, le sens précis des paroles de Notre-Seigneur.

« La prédication de l’Évangile par toute la terre, enseigne le docteur angélique, peut s’entendre de deux manières.

« La première, quant à la divulgation de la connaissance de Jésus-Christ, et dans ce sens l’Évangile fut prêché dans le monde entier pendant la vie même des Apôtres, comme dit saint Chrysostome.

« À ce genre de prédication se rapporte ce que dit Notre-Seigneur : Et alors viendra la ruine de Jérusalem, dont il parlait dans le sens littéral.

« La seconde, quant à la prédication de l’Évangile avec son plein effet : c’est-à-dire en tant que l’Église sera fondée dans chaque nation ; et dans ce sens l’Évangile, comme dit saint Augustin, n’a pas encore été prêché dans le monde entier : lorsque cela aura lieu, alors viendra la fin du monde[[523]](#footnote-524). »

XIII. — Inutile d’ajouter que la prédiction de Notre-Seigneur s’est littéralement accomplie. Saint Marc, qui écrivait son Évangile, à Rome, vers l’an [42](#ch227c) ou [44](#ch228c), dit expressément : « Le Seigneur Jésus ordonna aux Apôtres d’aller dans le monde entier prêcher l’Évangile à toute créature. Étant donc partis, ils prêchèrent partout ; le Seigneur coopérant et confirmant sa parole par des miracles subséquents[[524]](#footnote-525). »

XIV. — Dans l’Épître aux Romains, écrite l’an [58](#ch229c), saint Paul parle comme saint Marc : « La foi que vous professez, dit-il aux fidèles de Rome, est prêchée dans le monde entier*[[525]](#footnote-526)*. » Deux ans plus tard, écrivant aux Colossiens, il proclame le même fait : « Demeurez fermes dans l’espérance de l’Évangile que vous avez entendu, qui a été prêché à toute créature qui est sous le ciel[[526]](#footnote-527). »

Ainsi, d’après les affirmations infaillibles des Apôtres, l’Évangile n’avait pas même attendu, pour se répandre dans le monde entier, les trente-six ans prédits par Notre-Seigneur comme terme extrême ; il en avait fait le tour en moins de vingt ans.

XV. — En faveur de la diffusion universelle et presque instantanée de la lumière évangélique, s’ajoute, aux paroles de Notre-Seigneur et des Apôtres, le témoignage de l’histoire :

« Comme le rayon de soleil, dit Eusèbe, illumine tout d’un coup toutes les parties de l’horizon, ainsi, par un effet de la puissance céleste, la Parole de Dieu, le Verbe du salut, porta instantanément sa splendeur à l’univers entier. Les paroles prophétiques des Saintes Écritures se sont vérifiées au pied de la lettre ; la voix des Évangélistes et des Apôtres s’est fait entendre à tous les peuples, et leur parole a retenti jusqu’aux extrémités de la terre.

« Semblable à l’aire du laboureur qui, au temps de la moisson, se remplit soudain de gerbes recueillies de toutes parts, les Églises établies dans toutes les villes et dans toutes les bourgades se virent bientôt remplies d’une multitude infinie de personnes[[527]](#footnote-528). »

XVI. — Deux faits, miraculeux au premier chef, frappaient d’admiration les Pères de l’Église ; et, avec l’évidence de la lumière, prouvaient la divinité du Christianisme. Le premier, le triomphe de la faiblesse sur la force, des victimes sur les bourreaux. Le second, la prodigieuse rapidité de l’évangélisation de l’univers.

« Je ne consentirai jamais, continue Eusèbe, à ne voir qu’un fait humain dans la prédication que font les Apôtres à tout l’univers du nom de Jésus ; des miracles de sa vie, qu’ils publient dans les villes et dans les campagnes ; envahissant l’empire romain, et la cité reine de toutes les cités ; parcourant les royaumes des Perses et des Arméniens, les contrées habitées par les Parthes ; pénétrant chez les Scythes et jusqu’aux confins de l’univers, dans les régions de l’Inde ; traversant l’Océan et abordant jusqu’aux îles qu’on appelle Britanniques : trans Océanum evasísse, ad eas ínsulas quæ Británniæ vocántur[[528]](#footnote-529).

XVII. — Retenons bien ces dernières paroles, elles sont doublement précieuses. D’une part, elles facilitent la croyance à l’apostolat de saint Lin[[529]](#footnote-530) ; d’autre part, elles autorisent la tradition de l’Angleterre, qui soutient avoir reçu la foi de saint Pierre et de saint Paul en personne.

Afin de ne pas me répéter, j’omets bien d’autres témoignages cités dans la préface de nos Biographies, et je viens à l’évangélisation des Gaules en particulier.

XVIII. — Après les preuves irréfragables de l’apostolicité immédiate de toutes les Églises du monde en général, il peut, à bon droit, paraître superflu de produire des raisons spéciales, pour assurer la même gloire aux Églises des Gaules. Il n’en est pas ainsi.

Sous de vains prétextes, des critiques modernes, des critiques français ! se sont obstinés à nier l’évangélisation de la France par les Apôtres en personne, ou par les compagnons de leur apostolat. À leurs prétentions insensées et malsaines, il faut opposer sans crainte une négation radicale.

XIX. — La vérité est : 1° qu’en France la foi remonte aux premiers jours de l’Église. À l’exemple de ses sœurs de l’Orient et de l’Occident, la Gaule peut dire : « Et moi aussi je suis fille des Apôtres. Je ne suis pas un enfant posthume. Je connais ma généalogie. Comme celui de mes sœurs, mon acte de naissance date de l’époque écoulée entre le Calvaire et la ruine de Jérusalem. »

La vérité est : 2° qu’après la Palestine, la France la première, du moins en Occident, a connu le Christianisme ; c’est-à-dire a été sérieusement informée de la naissance, des miracles, de la doctrine et de la mort de Notre-Seigneur. Donnons-en quelques preuves.

XX. — Nous demandons, d’abord, à nos petits critiques, jansénistes et gallicans : Où avez-vous vu qu’en annonçant la prédication de l’Évangile par toute la terre, avant la ruine de Jérusalem, Notre-Seigneur ait dit : « Cet Évangile sera prêché dans tout l’univers, excepté dans les gaules ? »

Où avez-vous vu que saint Marc et saint Paul, disant qu’avant la ruine de Jérusalem l’Évangile avait fait le tour du monde, aient ajouté « excepté les Gaules » ?

De quelle autorité vous permettez-vous d’exclure les Gaules du bienfait de l’évangélisation apostolique ?

XXI. — Les Gaules étaient-elles un coin de terre inconnu ? N’étaient-elles pas, au contraire, une des parties les plus considérables et les plus florissantes de l’ancien monde ? Ne formaient-elles pas un assemblage de nations très connues et très redoutées ? N’étaient-elles pas aux portes de Rome, demeure de saint Pierre, spécialement chargé de former l’immense bercail dont il était le chef ?

XXII. — Et pendant vingt-cinq ans, saint Pierre serait demeuré à Rome, les bras croisés en face des Gaules, journellement fréquentées par les Romains, sans y venir lui-même, ou sans y envoyer un seul missionnaire ? Parmi les autres Apôtres ou les soixante-douze disciples qui visitèrent les peuples les plus reculés de l’Afrique, de l’Europe et de l’Asie, pas un n’aurait eu la pensée d’évangéliser les Gaules ?

Il nous semble que proposer de pareilles questions, c’est les résoudre.

XXIII. — Aux preuves indirectes de l’évangélisation immédiatement apostolique des Gaules, s’ajoutent les preuves directes. J’ai dit qu’entre toutes les contrées de l’Occident, les Gaules ont été les premières sérieusement informées de la présence du Fils de Dieu parmi les hommes : il reste à le montrer.

XXIV. — De toute éternité la France avait été choisie pour être la fille aînée de l’Église. Sans autre raisonnement, je ne puis m’empêcher de croire qu’en cette qualité, elle a dû connaître avant ses sœurs cadettes, les faits qui signalaient la venue du Messie et la présence du Messie lui-même.

C’est là une de ces belles harmonies qu’on rencontre à chaque pas dans les œuvres de la Sagesse éternelle, et dont un esprit superficiel peut seul mettre en doute la touchante réalité. D’ailleurs, de cette glorieuse prédilection, l’histoire va bientôt nous offrir les preuves les plus consolantes.

XXV. — La cinquante-septième année du règne d’Auguste, Notre-Seigneur étant âgé de seize ans, Archélaüs, fils et successeur d’Hérode, fut privé de son gouvernement, et envoyé en exil perpétuel à Vienne, dans les Gaules, où il mourut six ans après la Passion du Sauveur.

Ce prince connaissait les prodiges qui avaient signalé la naissance de saint Jean-Baptiste, le massacre des Innocents, l’adoration des Mages. Peut-on raisonnablement supposer que, pendant vingt-deux à vingt-trois ans d’exil, Archélaüs n’en ait jamais ouvert la bouche ? On le peut d’autant moins que ces faits avaient un grand retentissement, qu’ils intéressaient sa famille et qu’il devait être empressé, lui, témoin oculaire, d’en rectifier ou d’en compléter la relation.

XXVI. — Voici qui est plus significatif. Quelques années à peine après la mort du Sauveur, abordaient aux côtes de Provence ses plus intimes amis. Il rétrograderait de cent ans celui qui, de nos jours, oserait révoquer en doute l’apostolat de Lazare, de Marthe, de Madeleine et de leurs compagnons à Marseille, à Tarascon, à Aix et dans le midi de la France.

Comme pour confirmer la mission de ses amis, le divin Maître allait faire arriver dans les Gaules deux de ses plus grands ennemis. Ces deux missionnaires d’un nouveau genre sont Hérode et Pilate.

XXVII. — L’an [40](#ch230c) de Notre-Seigneur, sept ans après sa Passion, Hérode, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, l’insulteur du Sauveur Jésus, est privé de ses États et de toutes ses richesses par l’empereur Caligula, puis envoyé en exil dans la ville de Lyon, avec Hérodiade et sa fille Salomé, la danseuse.

Quelle impression dut produire, non seulement à Lyon, mais dans les Gaules, l’arrivée de ces odieux personnages ? À combien de questions et de commentaires donna lieu leur présence ? Comme tout ce qu’on racontait de leurs crimes et de leur disgrâce était de nature à populariser de plus en plus la connaissance des faits évangéliques, dont la Judée était le théâtre !

Je dis populariser de plus en plus, car depuis que les amis du Sauveur étaient en Provence, prêchant la doctrine de leur divin Maître et faisant des miracles, la lumière de l’Évangile éclairait déjà une partie des Gaules.

XXVIII. — Hérode était depuis un an dans notre patrie, lorsqu’un nouveau personnage, plus célèbre encore, vint, par sa présence, annoncer l’Évangile. L’an [41](#ch231c) de Notre-Seigneur, Pilate fut rappelé de la Judée, dépouillé de toutes ses dignités, banni à perpétuité et relégué dans les Gaules, dans la ville de Vienne. Il y resta environ trois ans et finit sa vie par le suicide.

XXIX. — Nier, ou seulement mettre en doute que, pendant ce laps de temps, Pilate, livré à lui-même, ait parlé de Notre-Seigneur, serait plus que puéril. Comment ? Pilate qui avait envoyé à Tibère la relation détaillée de la vie du Personnage extraordinaire qui remplissait le monde du bruit de son nom, dont les actes avaient jeté un si grand éclat sur son gouvernement, et dont la mort associait son nom à celui de l’auguste Victime, pouvait-il rester muet sur de si prodigieux événements.

XXX. — Ceux qui l’approchaient ne devaient-ils pas être avides de recueillir de sa bouche tous les détails sur ce qui s’était passé ? Lui-même, soit pour les intéresser, soit pour se justifier, ne devait-il pas revenir souvent dans ses conversations sur un sujet dont il était plein, et qu’il avait connu mieux que personne ? Tout cela est vrai, parce que tout cela est dans la nature.

De tout ce qui précède, il résulte que, par une prédilection de la Providence, les Gaules avaient entendu parler de Notre-Seigneur, dès les premières années de sa vie ; et que, depuis sa mort, la connaissance du Christianisme commençait à s’y répandre, avant même l’arrivée de saint Pierre en Occident.

XXXI. — Une fois à Rome, le premier soin de saint Pierre fut d’évangéliser les Gaules[[530]](#footnote-531).

Cette évangélisation se fit avec un ensemble et une rapidité merveilleuse. Envoyés par le chef de l’Église, un essaim d’évêques missionnaires portent le flambeau de la foi dans toutes nos provinces.

« Il est absolument certain, écrivait au XIIe siècle Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, que Crescent a été l’apôtre de Vienne ; Ursin, de Bourges ; Paul, de Narbonne ; Saturnin, de Toulouse ; Austrémoine, de l’Auvergne ; Martial, de Limoges, de Bordeaux et de Poitiers ; Fronton, du Périgord ; Eutrope, de la Saintonge ; Gatien, de Tours ; Julien, du Mans ; Denys, de Paris ; Potentien et Savinien, de Sens ; Lucien, de Beauvais ; Andoche, d’Autun ; Bénigne, de Langres ; et qui pourrait nommer tous nos glorieux Apôtres et Pères dans la foi[[531]](#footnote-532) ! »

XXXII. — Comme lui-même le dit, le saint abbé ne fait qu’une énumération sommaire des premiers apôtres des Gaules. De là vient qu’il ne mentionne ni Lin de Besançon, ni Trophime d’Arles, ni Lazare de Marseille, ni Materne de Cologne et de Trêves, bien que leur apostolat, contemporain de saint Pierre, ne soit pas moins certain que celui des illustres missionnaires dont il donne les noms.

XXXIII. — J’ai dit que, immédiatement après l’arrivée de saint Pierre à Rome, l’évangélisation des Gaules se fit avec une merveilleuse rapidité. Dès l’an [169](#ch232c), environ soixante ans après la mort de saint Jean, le dernier survivant des Apôtres, saint Irénée, affirme que l’Évangile non seulement a été prêché à toutes les nations de l’Orient et de l’Occident ; mais, ce qui est bien plus significatif pour l’apostolat de saint Lin, que des Églises étaient fondées chez toutes les nations de l’Occident, notamment chez les Celtes[[532]](#footnote-533).

XXXIV. — Mais la fondation d’Églises dans le monde entier, c’est-à-dire l’établissement régulier et durable de milliers de chrétientés, n’est pas l’affaire d’un jour. Un pareil fait, on en conviendra, demande un temps assez long et suppose une prédication déjà ancienne.

Dans les paroles de saint Irénée et dans la date où elles furent écrites, quelle solide preuve de l’évangélisation immédiatement apostolique des Gaules, par conséquent de la Séquanie et de son importante capitale !

Quelle réfutation péremptoire de ceux qui retardent l’évangélisation de Besançon jusqu’à l’arrivée des saints Ferréol et Fergeux, vers l’an [180](#ch233c) !

XXXV. — Tertullien, dont le berceau touche à la tombe de saint Irénée, n’est pas moins explicite. « Les rameaux variés de la race des Gétules, dit le grand apologiste, les nombreux pays habités par les Maures, toutes les contrées des Espagnes, les diverses nations des Gaules, la Bretagne inaccessible aux Romains, sont soumises au Christ[[533]](#footnote-534). »

### IMPORTANCE DE LA VILLE DE BESANÇON.

XXXVI. — Deux faits importants sont désormais acquis à notre Biographie. D’une part, l’évangélisation générale des Gaules, soit par les Apôtres en personne, soit par les compagnons de leur apostolat. D’autre part, l’existence, au milieu du IIe siècle, d’Églises fondées chez les diverses nations des Gaules, notamment la Gaule Celtique, habitée par les Séquanais.

Ces deux faits en renferment un troisième, l’évangélisation de Besançon dès les premiers jours du Christianisme et, comme conséquence, l’apostolat de saint Lin. Quelques détails historiques vont en donner la preuve.

XXXVII. — À la naissance du Christianisme, les Gaules, conquises par César, se divisaient en trois provinces : la Gaule Aquitaine ; la Gaule Belgique et la Gaule Celtique, dont Besançon était la capitale. Ces trois provinces réunies formaient sans contredit une des parties de l’empire romain les plus florissantes et les plus connues. Entre ces provinces, une des plus considérable était la Séquanie appelée, à cause de son importance, la « Très Grande Séquanie » : Máxima Sedunórum província.

C’est à juste titre, car la Séquanie comprenait non seulement toute la Franche-Comté, les Vosges, une bonne partie de la Lorraine et de la Suisse, mais encore la Bresse, et l’Alsace jusqu’au Rhin.

XXXVIII. — La preuve de cette vaste étendue s’est perpétuée dans un fait encore existant. Dans les temps primitifs, les diocèses ecclésiastiques eurent les mêmes limites que les provinces civiles. De là vient que l’archevêché de Besançon a eu pour suffragants Nancy, Metz, Saint-Dié, Belley, Strasbourg et même Lausanne[[534]](#footnote-535).

XXXIX. — De cette Très Grande Séquanie qui, au témoignage de tous les historiens, était la province la plus populeuse des Gaules, Besançon était la capitale.

Par son antiquité, perdue dans la nuit des temps ; pour ses richesses et sa beauté appelée Chrysopolis, la Ville d’Or à cause de ses puissantes fortifications, mentionnées par César : Máximum et Munitíssimum Sequanórum óppidum[[535]](#footnote-536), Besançon fixait tous les regards.

Rome surtout la connaissait de longue date. Elle n’avait pas oublié que c’était de la ville du Bison*[[536]](#footnote-537)* qu’était parti le gros de l’armée gauloise qui, sous la conduite de Brennus, l’avait autrefois ravagée, réduite en cendres et égorgé ses sénateurs[[537]](#footnote-538).

XL. — Depuis qu’elle était devenue sa conquête, Rome avait travaillé avec ardeur à faire à son image la cité séquanaise : elle n’y réussit que trop. Comme toutes les villes romaines de premier ordre, Besançon avait son amphithéâtre, son cirque, sa naumachie, ses thermes, ses arènes, son école de gladiateurs, son champ de Mars, son Capitole, son Forum, ses gymnases, ses temples en grand nombre, dédiés aux principales divinités gréco-romaines ; et, malheureusement, ses sacrifices humains, si nombreux et si barbares que les Romains eux-mêmes furent obligés de les abolir.

XLI. — Tous ces faits, réunis aux faits contemporains et étudiés sans passion, me semblent former, en faveur de l’évangélisation primitive de Besançon, une preuve morale dont la force égale, si elle ne surpasse, celle de toute preuve historique.

Comment supposer qu’entre toutes les provinces des Gaules, saint Pierre ait oublié la plus importante, lui qui, de sa personne, évangélisait ou faisait évangéliser les petites villes de la Bithynie, de la Phrygie, du Pont, de la Cappadoce ?

Comment croire qu’il ait négligé d’envoyer un seul Apôtre à une ville telle que Besançon, célèbre entre toutes et dont la conversion pouvait avoir tant d’influence sur la Grande Séquanie ? Une pareille supposition est-elle admissible ? Nous en faisons juge tout homme de bonne foi.

XLII. — Quant aux esprits hésitants qui, à raison d’anciens préjugés, renvoient au milieu du IIIe siècle l’évangélisation des Gaules, par conséquent de Besançon et de la Séquanie, nous leur rappellerons non seulement les textes de saint Irénée et de Tertullien, mais le passage suivant du savant archevêque de Marca.

XLIII. — « Je ne puis n’empêcher de me plaindre, écrivait-il, de l’injure faite à la France, non par des étrangers, mais par des Français. Aveuglés par le vain désir de passer pour savants, au lieu de voir la vérité qui brille à tous les jeux, ils imaginent qu’ils doivent la chercher, comme si elle était cachée au fond d’un puits.

« Ils savent très bien que les Apôtres ont porté l’Évangile dans l’Éthiopie et dans les Indes, et ils nient qu’ils l’aient porté dans les Gaules, comme si les plus florissantes nations, et les plus voisines de Rome, la capitale du monde, leur avaient été moins chères que ces régions très éloignées et situées en dehors des frontières romaines. Telle ne fut pas la pensée des Apôtres. À peine arrivés en Italie, leur premier soin fût d’évangéliser les Gaules[[538]](#footnote-539). »

XLIV. — Et maintenant, que saint Pierre ait envoyé saint Lin à Besançon, comme il envoyait tant d’autres missionnaires dans les Gaules : qu’y a-t-il d’impossible, ou même d’invraisemblable ? Saint Lin était coadjuteur de saint Pierre, associé à la prédication universelle de l’Évangile, et il avait pour collègue saint Clet.

Qui pouvait empêcher saint Pierre de détacher, de temps en temps, en mission un de ses coadjuteurs ? La présence simultanée de l’un et de l’autre n’était pas toujours nécessaire à Rome, surtout lorsque saint Pierre s’y trouvait.

D’ailleurs, par son importance, l’évangélisation de la plus grande province des Gaules et de sa célèbre capitale, semblait demander un apôtre distingué entre tous. Saint Pierre pouvait donc envoyer saint Lin à Besançon ; il était convenable qu’il le fit. L’a-t-il fait ? L’histoire va répondre.

XLV. — Jusqu’à l’époque des hypercritiques, dont la présomption fut en raison directe de l’ignorance, jansénistes et gallicans qui, pendant plus d’un siècle, se livrèrent au noble métier de dénicher nos saints et de décapiter nos églises, en faisant main basse des traditions les plus vénérables, Besançon a toujours cru qu’il avait eu pour premier apôtre saint Lin, successeur immédiat de saint Pierre. Écoutons cette antique Métropole nous raconter elle-même l’histoire de sa vocation à la foi.

XLVI. — « C’était l’an de l’Incarnation [54](#ch234c), le tribun Onnasius, gouverneur de la ville[[539]](#footnote-540) se promenant non loin des murailles, aperçut un homme dont le costume étranger attira son attention. Il s’approcha et lui demanda qui il était et quelle était sa religion : cet étranger était saint Lin.

« Il s’empressa de répondre au tribun : “J’adore un seul vrai Dieu, et puisse-t-il vous être propice ! dont le fils Jésus-Christ s’est fait homme pour nous. Ce Fils adorable a cruellement souffert de la part des Juifs, qui, après d’innombrables tourments, ont fini par le crucifier, mais trois jours après sa mort il est ressuscité, contrairement à toutes les lois de la nature. Par ce miracle il a prouvé au monde, avec la dernière évidence, qu’il est vraiment le Fils de Dieu. Maintenant il est dans le ciel, dont il est le roi, et il y vivra éternellement, environné de ceux que leur foi et leur piété auront rendus dignes de cet heureux séjour.”

XLVII. — « L’assurance et la sagesse de l’étranger plurent au tribun, et la pensée lui vint de le recevoir chez lui[[540]](#footnote-541). Ce n’est pas qu’il eût l’intention d’embrasser la vraie foi, mais il voulait satisfaire sa curiosité, en apprenant de nouveaux, détails sur ce Nazaréen crucifié, dont il avait déjà entendu parler[[541]](#footnote-542).

XLVIII. — « Telle fut la conduite de Lin dans le palais d’Onnasius que celui-ci, voyant la sainteté de son hôte, lui fit concession d’un terrain. Le saint apôtre, qui était venu pour prêcher la Résurrection de Jésus-Christ, éleva dans ce lieu un édicule en l’honneur de la Résurrection, de la Sainte Vierge et de saint Étienne premier martyr. »

XLIX. — Ce dernier détail rentre dans les faits généraux de l’histoire. On sait que la plupart de nos églises primitives furent dédiées sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de saint Étienne. La raison en est que les Apôtres et leurs compagnons avaient apporté, en Occident, des reliques de ces deux illustres saints.

À Besançon, l’église actuelle de Saint-Jean fût originairement dédiée à saint Étienne, puis à saint Étienne et à saint Jean : enfin le nom de Saint-Jean lui est resté, et celui de Saint-Étienne a passé à l’église bâtie au sommet de la montagne.

Il en a été de même à Lyon. Son église métropolitaine eut d’abord pour patron saint Étienne, puis saint Jean. Ce dernier vocable est celui qu’elle porte aujourd’hui, et celui de saint Étienne a été donné à une église bâtie dans le voisinage[[542]](#footnote-543).

L. — À l’édicule saint Lin ajouta un baptistère où devaient être régénérés ceux qui se feraient chrétiens.

Ce baptistère appelé les fonts de saint Un, fut pendant bien des siècles l’unique baptistère de Besançon. Plus tard, on baptisa dans les différentes paroisses de la ville, à la réserve des samedis de Pâques et de la Pentecôte.

Ces jours-là tous les baptêmes devaient avoir lieu au baptistère de saint Lin, afin de perpétuer de génération en génération la connaissance du lieu où saint Lin avait baptisé les premiers chrétiens de Besançon.

LI. — « Plusieurs manuscrits disent qu’Onnasius fut un des premiers à embrasser la foi. Un nombre considérable de personnes se montraient disposées à suivre son exemple, lorsqu’un jour, le peuple offrant un sacrifice à ses dieux placés sur des colonnes de pierre, saint Lin accourut et fendant la foule, s’écria : — Cessez d’honorer de pareilles divinités et de rendre à de vaines idoles l’honneur qui n’est dû qu’au vrai Dieu ; embrassez plutôt la foi que je vous prêche !

LII. — « Ces paroles furent un coup de foudre qui brisa une des colonnes, la fit tomber par terre et mutila la statue qu’elle soutenait. »

Le même fait se trouve plusieurs fois reproduit dans les Actes des Martyrs. Ces colonnes étaient au nombre de quatre, nombre des grands dieux des Séquanais : Hésus, Teutatès, Taranès et Bélénus.

D’après l’usage suivi chez les païens, elles étaient placées en haut lieu, c’est-à-dire sur l’emplacement de la citadelle d’aujourd’hui, appelé le mont Célius. C’est, d’ailleurs, à mi-côte de ce mont qu’était bâtie la ville primitive.

Renversées par un ouragan vers la fin du XIVe siècle, ces, colonnes ne furent pas relevées, mais leurs larges piédestaux se voyaient encore avant la Révolution.

LIII. — « Ce spectacle inattendu exaspère les prêtres des idoles. Aussitôt ils animent contre le saint la multitude superstitieuse celle-ci, furieuse de voir la puissance du Christianisme, se jette sur l’Apôtre et le chasse de la ville avec ses disciples.

« Saint Lin, voyant qu’il était à peu près impossible d’adoucir ces âmes féroces, reprit le chemin de Rome et retourna auprès de saint Pierre, qui le reçut avec une tendresse paternelle. »

L’apostolat de saint Lin à Besançon avait duré environ un an. Il n’avait pas été stérile. En quittant Besançon, saint Lin laissa des disciples qui formèrent un noyau de chrétienté, dont prirent soin des hommes apostoliques, jusqu’à l’arrivée de saint Ferréol et de saint Ferjeux[[543]](#footnote-544).

LIV. — C’est dans ces termes, où respire l’antique simplicité, que Besançon raconte, depuis dix-huit cents ans, l’histoire de sa vocation à la foi. Consignée dans les plus anciens manuscrits, chartes, diplômes, rituels, martyrologes, attestée par des monuments authentiques, constamment rappelée par des usages vénérables, cette histoire a été reçue, sans contestation, pendant plus de quinze siècles.

Ajoutons qu’elle mérite toute confiance. L’eau qui est le plus près de la source est toujours plus pure que celle qui en est éloignée ; il en est de même de la tradition. La plus ancienne est la meilleure, car la vérité est toujours la première.

LV. — À l’époque même de la critique à outrance, au XVIe siècle, un manuscrit bisontin la redit avec assurance, et dans un langage dont la naïveté exclut tout soupçon de fraude, continue la chaîne de la tradition. Voici en quels termes ce document, trop peu connu, commence la chronologie des évêques et archevêques de Besançon :

LVI. — « Après la triomphante et glorieuse ascension de Jésus Christ au Ciel et mission du Sainct Esprit à ses Apostres, le diable, voyant les Juifs et les Gentils se convertir et accougnoitre icelluy Jésus Christ, vray Dieu et homme, pour leur Messie et Saulveur, ne pouvant endurer l’avancement du royaulme de Dieu promis par Daniel, suscita telle et si griefe persécution contre les appostres et disciples d’icelluy Nostre Saulveur et contre tous ceulx qui faisoient proffession de la saincte religion seule voye du Ciel, qu’après le martire du glorieulx diacre sainct Estienne, premier martir, les bien glorieulx appostres et disciples d’icelluy fils de Dieu, nostre vie, salut et justiffication s’escartèrent ca et là ; de façon que l’an du salut du monde cinquante-quatre, et du règne de Claude, empereur romain, l’an sixième[[544]](#footnote-545), et du pontifficat de saint Pierre à Rome, le huitième, Lynus, Tuscain de nation, l’ung des septante disciples de notre Rédempteur[[545]](#footnote-546), homme de grande érudition et science, arriva en la cité de Besançon, lors nommée Crisopolis, ville d’or, pour sa beauté et seigneurie des Romains, dans laquelle Onnazius, homme très riche en possessions, exerçait l’office de tribun.

LVII. — « Lequel voyant Lynus habillé d’aultre façon que les Romains et la teste raze, après l’avoir interrogué et entendu qu’il estoit chrestien, le conduyt et redent en sa maison humainement ; non pour zèle qu’il eust à la religion chresdenne, ains par curiosité d’entendre quelque nouveaulté de luy et des faits admirables de Jésus de Nazaretz, Roy des Juifs, duquel il avoit souventes fois ouy parler[[546]](#footnote-547).

LVIII. — « Et l’ayant ouy deviser et fréquenté par quelque temps, le cogneut homme si excellent, de si bon propos, saincteté de vie et salutaire doctrine, que lui conféra certaine pièce de son héritage en ladicte cité de Crisopolis ; en laquelle Lynus ediffia une petite esglise, laquelle y desdia en l’honneur de la Résurrection, pour laquelle prescher il estoit là de Dieu envoyé par sainct Pierre, en l’honneur de la Vierge Marie et de sainct Estienne premier martir.

LIX. — « Il y dressa des fonts baptismaulx, prescha Jésus Christ, vray Dieu et homme, estre nay de la Vierge Marie, mort pour les péchés des croyans et operans justice, le tiers jour estre resuscité des morts, monté au Ciel et estre assis en mesme Majesté, gloire et puissance que le Père ; et de là debvoir venir juger les vivants et les morts, et rendre a ung chacung selon ses œuvres.

« Laquelle doctrine avec sa saincteté de vie attira plusieurs des citoyens en grande admiration, de façon que les ungs approuvaient la foi et relligion qu’il preschoit, les autres la repreuvoient, disant qu’elle estoit contre les anciennes traditions de leurs majeurs.

LX. — « Or, comme une multitude de faulx dieulx estoient adorés en la dicte cité, pour la variété et deverses fantaisies des citoyens offroient des sacrifices à leurs grands dieulx, desquels les ydoles estoient eslevées sur des haults pilliers jetés en fonte, ce que parvenu aux oreilles de Lynus, très fervent en la foy de Jésus-Christ, pria quelqu’ung de le conduire au lieu des sacrifices, où parvenu il rédarguat très aigrement les citoyens, que tels n’estoient dieulx, mais diables, ce qu’il démontra devant tous, car faisant sa prière à Jésus-Christ cruciffié, lequel il preschoit, les coulonnes avec leurs ydoles tombèrent par pièces devant tous.

LXI. — « De quoy grandement irrités, les prestres qui sacriffioient à ces faulx dieulx, comme loups ravissants, se jectèrent sur Lynus et le chassèrent hors la cité ; contraint de se retirer à Rome vers sainct Pierre qui le reçut humainement et le constitua son successeur au siège et après avoir gouverné la chayre romaine onze ans et quelques mois[[547]](#footnote-548), fut décapité par Saturnin Consul[[548]](#footnote-549) par faulce accusation ; durant le Pontifficat duquel il envoya plusieurs doctes et sainctes personnes en la cité de Crisopolis pour réduire les citoyens et habitans en la foy chresdenne.

LXII. — « Mais comme le peuple estoit de durs cerveaux, ils ne le purent convertir, sinon avec grande succession de temps à cause des grandes persécutions des empereurs Néron, Domitien, Trahian, Anthonin, Albinus, Severus, Pertinax, Maximin, Dacian et Valentin, durant le règne desquels les evesques de Crisopolis et les chrestiens estoient contraincts, pour les grandes tirannies d’habiter aux bois, montagnes et rochers avec les bestes ; lesquelles se monstroient plus humbles et affables aux bons serviteurs de Dieu que les hommes[[549]](#footnote-550). »

LXIII. — De l’aveu des critiques modernes, la mission de saint Lin est attestée par tous les monuments de l’Église de Besançon. « Tous nos catalogues, disent-ils, nos manuscrits les plus anciens, nos rituels[[550]](#footnote-551), une légende assez détaillée, un baptistère qui a longtemps porté le nom de saint Lin, des fonts baptismaux qu’on a mis en sa place et qui le portent encore, une chapelle érigée dans ce même lieu, et qui a, dans nos anciens monuments, le titre de Chapelle primitive, Capélla primitíva, enfin la tradition unanime, ne permettent pas de douter qu’un de nos évêques ait porté le nom de saint Lin[[551]](#footnote-552). »

LXIV. — Les faits historiques se prouvent par les témoignages, et sont d’autant plus certains que les témoignages sont plus imposants par leur nombre, par leur antiquité, par leur uniformité, par leur constance et par le caractère des témoins.

Vous croyez sans doute que le critique, dont nous venons d’entendre les aveux, va s’incliner devant ces irrécusables autorités ; et, comme l’histoire de la primitive Église n’a jamais connu qu’un saint Lin, conserver à Besançon l’insigne honneur d’avoir eu pour premier évêque, le premier Pape après saint Pierre ; vous êtes dans l’erreur.

LXV. — D’un trait de plume il biffe toute la tradition. Ne pouvant nier l’existence d’un évêque de Besançon du nom de saint Lin, il prétend que cet évêque n’est pas celui que l’antique Métropole a toujours vénéré. Demandez-lui quel est ce nouveau venu ? D’où il sortait ? Qui l’avait envoyé ? Quand il est venu ?

À ces questions, pas un mot de réponse. Sur quoi donc appuie-t-il ses affirmations ? Sur une accusation d’ignorance et de fourberie, qu’il ne craint pas de jeter à la face de l’Église de Besançon et des autres grandes Églises des Gaules. Ignorance, pour n’avoir pas connu son origine ; fourberie, pour s’être fabriqué, par vanité, une généalogie imaginaire : Pour être cru, il faut l’entendre.

LXVI. — « D’où vient donc, me dira-t-on, cette tradition constante et uniforme ? Pourquoi ces catalogues, ces légendes, tous ces manuscrits enfin, qui s’accordent à donner à saint Lin la qualité d’apôtre de Besançon ?

« La réponse est aisée. Qu’on se rappelle un moment cette folle prétention des plus anciennes Églises de vouloir tirer immédiatement leur origine de l’Église romaine, ou des Apôtres ou, au moins, de leurs disciples[[552]](#footnote-553).

LXVII. — Il fallut la soutenir et l’appuyer sur quelque vraisemblance.

« Que firent alors quelques-unes de ces Églises ? Celles qui avaient eu des évêques du nom des disciples, prétendirent que c’étaient ces disciples eux-mêmes, et pour le persuader elles les mirent en tête de leurs catalogues. La fraude fut d’abord connue par un petit nombre de personnes intéressées à la cacher.

« Bientôt ensuite, au milieu des siècles d’ignorance, tout le monde l’adopta sans contestation.

LXVIII. — « L’Église de Besançon se trouva dans ce cas[[553]](#footnote-554).

« Ses premiers manuscrits s’étant perdus dans les différents ravages qu’elle éprouva, on en composa d’autres, sur des bruits populaires[[554]](#footnote-555), ou sur la tradition orale de quelques personnes, qui prétendaient savoir comment les choses s’étaient passées[[555]](#footnote-556).

« Saint Lin qui était réellement un de nos premiers évêques, fut soupçonné d’abord[[556]](#footnote-557) ; puis, peu après, regardé, à cause de la ressemblance de nom, comme le successeur de saint Pierre.

« On le fit son disciple et le fondateur de notre Église. La vanité y eut peut-être autant de part que l’ignorance[[557]](#footnote-558). On voulut par là illustrer l’Église de Besançon, et l’on crut pouvoir faire ce qu’avaient fait d’autres Églises[[558]](#footnote-559). »

LXIX. — Ainsi la vanité, l’ignorance, la fourberie : voilà les trois fondements de la foi de nos Églises qui se disent apostoliques ! De pareilles choses ne se réfutent pas ; on rougit seulement pour celui qui se permet de les écrire, et de les écrire sans preuves[[559]](#footnote-560). D’ailleurs, les grands travaux qui ont été faits dans ces derniers temps ont prouvé sans réplique l’apostolicité immédiate de nos principales églises.

LXX. — Quant à la tradition bisontine, elle a été vengée par les plus savants hommes de France et de l’étranger. Il suffit de citer Dussausay dans son grand Martyrologe des Gaules, résumé authentique de toutes nos anciennes traditions[[560]](#footnote-561).

Ivigné[[561]](#footnote-562) : « Besançon, ville impériale, son premier évêque fut saint Lin, natif de Toscane.

LXXI. — Moroni[[562]](#footnote-563) : « Saint Lin, successeur de saint Pierre, fut le fondateur de l’Église de Besançon. Une preuve, entre autres, est que la Métropole est dédiée à saint Jean-Baptiste et à saint Étienne. Cette dédicace eut pour cause les prétentions opposées des deux plus anciennes églises de Besançon, Saint-Étienne et Saint-Jean, qui se disputaient l’honneur d’être la Métropole : Saint-Étienne, parce qu’elle avait été fondée par saint Lin vers l’an [55](#ch235c) ; Saint-Jean, pour avoir été fondée au Mont-Cœlius, vers [350](#ch236c) par saint Hilaire et avoir eu un chapitre établi par saint Fruminius, un de ses successeur.

Même témoignage dans Noavès[[563]](#footnote-564) et dans Duchesne[[564]](#footnote-565).

Terminons par ce passage de Claude Robert, le savant auteur de la Gállia christiána :

« Le premier évêque de Besançon fut le Bienheureux Lin, envoyé de Rome par saint Pierre auquel il succéda : Primus Vesuntiónis præsul B. Unus, missus a S. Petro, Roma, póstea Papa secúndus.

LXXII. — Tout récemment l’Église de Besançon vient d’affirmer authentiquement sa glorieuse généalogie en élevant, pour le séminaire, la fête de saint Lin au rang de première classe, et pour le diocèse au rang de double majeur.

Nous le demandons : Si nos adversaires avaient contre notre tradition la moitié des preuves que nous possédons en sa faveur, ne triompheraient-ils pas avec assurance ? Il faut ajouter qu’aux yeux de tout homme impartial, leur triomphe serait légitime.

LXXIII. — Quant à l’objection tirée de la lacune ou interrègne dans la succession des évêques de Besançon, interrègne qui s’étend de saint Lin (an [55](#ch237c)), à saint Maximin (an [286](#ch238c) environ), il y a plusieurs réponses.

1° Cet interrègne a-t-il réellement existé ? Nous ne le pensons pas. Croire que, de retour à Rome, saint Lin ait complètement oublié la naissante chrétienté de Besançon, et laissé le démon maître tranquille du champ de bataille où il avait si glorieusement combattu ce serait bien peu connaître le zèle opiniâtre des Apôtres. Première raison pour laquelle cet abandon complet n’est pas admissible.

2° Nos plus anciens manuscrits, pervetústi códices, disent qu’après le retour de saint Lin à Rome, des hommes apostoliques, c’est-à-dire envoyés par les Apôtres, prirent soin de la jeune chrétienté de Besançon, et que, parmi eux, il y eut des évêques, comme le porte expressément notre manuscrit du XVIe siècle.

3° Que le nom de ces premiers évêques de Besançon soit ou non parvenu jusqu’à nous, il importe peu. Qui connaît les successeurs immédiats de saint Thomas aux Indes ; de saint Mathieu en Éthiopie ; de saint Simon et de saint Jude en Lybie ; de saint André en Achaïe ? Cette ignorance fut-elle jamais une raison de nier l’évangélisation apostolique de ces différentes contrées ?

LXXIV. — Malgré ses nombreuses occupations, saint Lin, revenu à Rome, n’oublia pas les Gaules. Il est naturel de penser que, parmi les hommes apostoliques envoyés à Besançon, plusieurs reçurent de lui leur mission. D’un amour maternel, il aimait sa fille au berceau, et personne mieux que lui ne savait combien était importante la conversion de la capitale de la Grande Séquanie.

LXXV. — C’est lui, en effet, qui baptisa le glorieux martyr saint Nazaire, un des apôtres de la Gaule Viennoise et de la région des Alpes. Pourquoi ne lui aurait-il pas indiqué le champ qu’il devait cultiver ?

Cette indication nous parait d’autant plus probable, qu’elle rentrait dans les désirs de saint Lin ; que saint Nazaire remonta le Rhône jusqu’à Genève et étendit ses courses apostoliques jusqu’à Trêves. Côtoyant de si près, que dis-je ! Traversant la Séquanie, aura-t-il oublié la ville qu’il importait le plus de conquérir à l’Évangile ?

LXXVI. — Quoi qu’il en soit, voici ce que nous lisons dans le Martyrologe des Gaules :

« Naissance des saints martyrs Nazaire et Celse, apôtres de la Gaule Viennoise et de la région des Alpes. Nazaire, issu d’une très noble famille romaine, eut pour père Africanus, personnage illustre, mais imbu des croyances judaïques ; et pour mère, Perpétua, baptisée par saint Pierre.

« Jeune encore, Nazaire entendait les discussions religieuses qui avaient lieu entre son père et sa mère, et ne savait de quel côté il devait pencher ; mais son âme était profondément troublée.

LXXVII. — « Sur les conseils de sa pieuse mère, et soutenu de la grâce, il alla trouver saint Lin, qui l’instruisit pleinement de la doctrine chrétienne et le baptisa. Peu après il partit pour la Gaule Cisalpine et vint à Milan. Au moment où, par l’ordre du tyran, il fut obligé de quitter cette ville, sa très sainte mère, qui venait de mourir, lui apparut et lui dit de passer dans la Gaule Transalpine.

« Il descendit à Genève où il prêcha l’Évangile. Sa première conquête fut le jeune Celsus qu’il prit avec lui. Tous deux se rendirent à Trêves, annonçant la bonne nouvelle, jusqu’à ce que le préfet Anolinus, les ayant fait arrêter, ils eurent la tête tranchée[[565]](#footnote-566). »

On rapporte leur martyre vers l’an [68](#ch239c), treizième année du règne de Néron.

LXXVIII. — Peu de temps après, un autre missionnaire fût envoyé dans l’est de la France, c’est-à-dire cette contrée de la Gaule Celtique dont Besançon faisait partie : ce nouvel apôtre fut saint Clair, prêtre et martyr. Sa mission suivit de près le triomphe de saint Pierre et de saint Paul : il la reçut de ses successeurs immédiats.

On peut logiquement conclure de ce récit que saint Lin, fondateur de l’Église de Besançon, fut porté à envoyer saint Clair dans ce pays pour y continuer l’œuvre évangélique ; et comme cette mission eut lieu peu après la mort de saint Pierre, on ne peut l’attribuer qu’à saint Lin, son successeur immédiat[[566]](#footnote-567).

LXXIX. — On voit que, pendant son séjour à Rome, le glorieux apôtre de Besançon ne demeura pas oisif. Par ordre de saint Pierre, il établit que les femmes seraient voilées dans l’église. Saint Paul l’avait ainsi réglé pour l’église de Corinthe, dans sa première lettre, écrite de l’Asie Mineure vers l’an [57](#ch240c).

Cette date coïncide à peu près avec l’époque où saint Pierre, de retour de son voyage d’Orient, avait laissé à Rome saint Lin, son coadjuteur, pendant que lui-même visiterait les chrétientés de l’Occident.

LXXX. — Les protestants ont cru pouvoir se moquer de ce décret, comme étant indigne d’un évêque, à plus forte raison du Chef de l’Église. Ils ne connaissent donc ni la première lettre de saint Paul aux Corinthiens, ni les circonstances dans lesquelles ce décret fut porté.

Deux choses sont à remarquer dans les Actes des premiers Papes : le soin d’assurer l’intégrité de la foi et la vigilance sur la discipline du culte, particulièrement en ce qui tenait aux assemblées des fidèles.

LXXXI. — Les païens, qui mesuraient les chrétiens à leur aune, osaient assimiler les assemblées religieuses de nos pères aux festins de Thyeste et aux autres abominations dont eux-mêmes étaient coutumiers. Il importait souverainement de faire tomber leurs calomnies.

De là le décret disciplinaire dont il s’agit, et l’obligation imposée aux femmes d’être voilées dans les synaxes ; elles le devaient pour fermer la bouche aux païens, et par respect pour les prêtres, que saint Paul appelle les anges de Dieu.

De là encore, le ministère des diaconesses, soit au baptême, soit à l’église.

De là, enfin, la séparation rigoureuse des hommes et des femmes dans le lieu saint.

LXXXII. — Ce sage décret avait un autre but, ôter aux femmes l’envie de prêcher dans les églises. Les diaconesses avaient différentes fonctions, au nombre desquelles les Pères mettent le soin d’instruire les femmes, en leur expliquant ce qu’elles-mêmes avaient appris des catéchistes. Or, il était à craindre que quelques-unes s’imaginassent être associées au sacerdoce de la nouvelle loi.

LXXXIII. — Cette crainte n’était pas chimérique. Sous les yeux mêmes des Apôtres le fait avait eu lieu chez les Ménandriens, les Gnostiques et les Collyridiens. Il s’est reproduit chez les Béguins et la secte protestante des Trembleurs ou Quakers.

Saint Lin, comme saint Pierre, n’avait-il pas été témoin de cette audace des femmes ? Simon le Magicien ne conduisait-il pas avec lui son Hélène, la fille aînée, disait-il, de son intelligence, par laquelle il prétendait former des anges et des archanges ? « Il fallait donc, dit Tertullien, que les femmes sussent qu’à aucune d’elles nul ministère sacré n’était permis[[567]](#footnote-568). »

LXXXIV. — On sait que dès le temps même des Apôtres, le démon vint semer à pleines mains la zizanie dans le champ de l’Église. Dans les trois premiers siècles, on compta plus de trois cents hérésies. Une des premières fut celle des Ménandriens.

Compatriote, disciple et imitateur de Simon le Magicien, Ménandre jouait le rôle de Messie. Par ses prestiges il se donnait pour un homme-Dieu, et prétendait que le monde avait été créé non par Dieu, mais par les Anges. À ces rêveries il ajoutait certaines pratiques non moins absurdes, entre autres un baptême qui, disait-il, rendait ses partisans immortels.

Saint Lin ne se contenta pas de le condamner, il le réfuta, ou mieux il le réfuta en le condamnant. L’Écriture à la main, il lui prouva que le Dieu qui avait parlé à Moïse était le Créateur du monde ; et qu’il n’y avait rien dans les créatures qui fut digne de blâme.

LXXXV. — Réfuter les hérétiques et les condamner ne suffit pas au zèle du digne successeur de Pierre. Saint Lin voulut laisser aux fidèles de tous les siècles un monument d’un prix incomparable, en écrivant les Actes de saint Pierre et de saint Paul, c’est-à-dire l’histoire détaillée de leur martyre.

Personne, à coup sûr, n’était mieux placé pour laisser à la postérité le récit authentique des glorieux combats par lesquels les grands Apôtres avaient couronné leur admirable vie. Pourquoi faut-il que l’hérésie ait souillé de sa bave impure ces actes vénérables !

LXXXVI. — Il est certain, d’une part, que l’illustre apôtre de Besançon, devenu le successeur de saint Pierre, écrivit l’histoire des derniers moments de saint Pierre et de saint Paul. Il n’est pas moins certain, d’autre part, que les Manichéens ont interpolé et falsifié le récit de saint Lin[[568]](#footnote-569).

Toutefois, plusieurs parties purement historiques, et que les Manichéens n’avaient pas d’intérêt à falsifier, n’ont souffert aucune altération ; telle est, par exemple, celle qui contient le récit de la fuite de saint Pierre. C’est dans les Actes de saint Lin que saint Ambroise l’a puisé. Le fait se trouve d’ailleurs attesté par d’autres historiens, et par des monuments encore existants[[569]](#footnote-570).

LXXXVII. — Nous donnons en toute confiance ce passage si intéressant des Actes de saint Lin. Les saints Apôtres Pierre et Paul étaient depuis neuf mois enfermés dans l’affreuse prison Mamertine. Condamnés à mort, chaque jour ils attendaient l’exécution de la sentence.

Cette sentence avait causé une grande rumeur parmi les chrétiens de Rome. Toute l’Église était en pleurs. Un grand nombre de matrones, les cheveux épars, entouraient la prison. Les geôliers eux-mêmes, Procès et Martinien, reçurent le baptême. De gardiens devenus les fils dévoués des saint Apôtres, ils conjurèrent saint Pierre de se conserver pour l’Église.

LXXXVIII. — « Nous vous supplions, lui disaient-ils, ministre de notre salut, de pourvoir à votre sûreté. À nous que vous avez délivrés des chaînes du démon, faites-nous la grâce de sortir de la prison où vous êtes enchaîné. » Tous les frères joignaient leurs prières et leurs larmes à celles des geôliers.

Saint Pierre, dont le cœur était plein de tendresse et qui ne pouvait voir les larmes d’autrui sans y mêler les siennes, se laissa toucher.

« Frères bien-aimés, leur dit-il, que personne ne vienne avec moi. Je changerai de costume et je sortirai seul. »

LXXXIX. — La nuit suivante, après la célébration de la prière, il dit adieu aux frères enfermés dans la prison, les bénit, les recommanda à Dieu et partit seul. Il était en chemin depuis quelque temps, lorsque les bandes mises sur les plaies que lui avaient faites les chaînes se détachèrent et tombèrent à terre.

Comme il allait franchir les portes de la ville, il vit Notre-Seigneur qui venait à sa rencontre ; il tomba à ses genoux et lui dit : « Domine quo vadis ? Seigneur, où allez-vous ? »

Le Seigneur lui, répondit : « Je viens à Rome pour être crucifié de nouveau. — Quoi, Seigneur, reprit saint Pierre, vous seriez crucifié de nouveau ? — Oui je serai crucifié de nouveau. »

XC. — Saint Pierre, sachant que le divin Maître ne pouvait plus mourir, comprit que c’était en lui, son serviteur, qu’il serait crucifié. Il retourna donc auprès des frères, à qui il raconta ce qui lui était arrivé.

Le bruit ne tarda pas à s’en répandre. Un peuple immense s’assembla autour de la prison ; les bourreaux de Néron en tirèrent le saint Apôtre et le conduisirent au Janicule, non loin de la naumachie de Néron, où il fut crucifié.

XCI. — J’ai dit que l’authenticité des actes de saint Lin, en ce qui regarde la fuite de saint Pierre, est attestée par des monuments encore subsistants.

Le premier est la petite église de la Fasciola, dont le nom même indique l’endroit où tombèrent des pieds de saint Pierre, les bandelettes qui couvraient ses plaies.

Le second est la vénérable chapelle appelée Domine quo vadis, bâtie sur le lieu même où saint Pierre rencontra Notre-Seigneur.

XCII. — Rien n’est plus sûr que ces traditions romaines, d’abord, parce qu’elles sont romaines, c’est-à-dire conservées sous les yeux des Papes, au centre de l’Église mère et maîtresse de toutes les autres : ensuite, parce qu’elles sont invariables et tellement populaires que vous ne trouverez pas, à Rome, une bonne femme qui ne vous indique avec précision les lieux, théâtre de quelque action des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

XCIII. — Soit avant, soit après la mort des glorieux chefs de l’Église, saint Lin écrivit l’histoire des combats de saint Pierre contre Simon le Magicien. Il est bien regrettable que ce précieux monument de notre héroïque antiquité soit aujourd’hui perdu. Cette perte ne doit pas étonner. Chacun sait qu’à plusieurs reprises, les Césars persécuteurs firent rechercher les livres chrétiens et les livrèrent aux flammes.

XCIV. — Cependant l’heure était venue où l’apôtre de Besançon, l’ami de saint Paul et de saint Pierre, le premier successeur du Chef de l’Église, saint Lin, devait recevoir, dans un glorieux martyre, la couronne de ses vertus et de ses continuels travaux. Baronius et le Bréviaire romain racontent en ces termes l’histoire de son triomphe :

« L’an [78](#ch241c) de Notre-Seigneur, la neuvième du règne de Vespasien, sous le consulat de Commode et de Priscus, saint Lin eut la tête tranchée par ordre de l’impie et ingrat consulaire Saturnin, dont il avait délivré la fille possédée du démon. Son martyre eut lieu le 9 des calendes d’octobre (23 septembre) et il fut enterré au Vatican, non loin de saint Pierre. »

« D’abord coadjuteur de saint Pierre, il monta sur le trône pontifical l’an [67](#ch242c) et l’occupa onze ans, deux mois et vingt-trois jours. Pendant son pontificat il créa, dans deux ordinations faites au mois de décembre, quinze évêques et dix-huit prêtres. »

XCV. — Avoir eu pour fondateur et premier évêque le premier Pape après saint Pierre est une gloire incomparable que nulle Église ne partage avec l’Église de Besançon. Noblesse oblige. Puisse l’antique cité prendre toujours au sérieux sa devise : « À Dieu et à César perpétuellement fidèle. Deo Cæsaríque fidélis perpétuo ! »

Voir : S. Ignat., Epist. ad Trallens. ; Baron., an. 35, n. 201 ; an. 69 ; an. 80, n. 1 ; Ciacconius, ad Anast. Biblioth., p. 1058, édit. Migne ; Tertull. adv. Marcion., lib. III ; et adv. Judæos, p. 164, edit. Pamel. ; MM. Vatican. X. secul. ; Blanchinius ad Anast., p. 1050-1053 et 1055 ; Chifflet., Vesuntio, passim ; Itinerar, Antoni. ; Breviar. imper. ; Maurolicus, Martyrol., 12 Jun. ad usum Eccl. rom. Napoli, 1572 ; Centuriator. Magdeburg. Cent. 1. Lib. II, c. 10 ; Sandini, Vitæ Pontif. vit. B. Lini ; Hegesipp. Junior, de Excidio Hierosol., lib. III, c. 2 ; Encyclopéd. théolog., art. Ménandre ; Bellarmin, De scriptorib. Eccles. in Act. S. Lini ; Sirmond., t. I, p. 270 ; edit. Veneta ; Trithem., De Viris illustrib. ; Sixtus senensis, Biblioth. ; Brev. roman. 21 Jul., etc., etc. ; Duchesne, Hist. des Papes ; Claude Robert, Gall. Christ. ; Ivigné, Dict. Théolog. ; Novaès ; Moroni, Diction. ; de Marca, Epist. ad Henric. Vales ; Monuments inédits sur l’histoire de Besançon ; Henschenius, Exercit. IV ; Dussausay, Martyrol. Gallic. 21 septemb. ; Euseb., Hist., lib. III, p. 203, edit. Migne ; S. Thomas, 1, 2, 9, 106, art. IV, ad. 4. ; Cornel. a Lap., in Matth. c. XXIV ; Euseb., Hist., lib. II, c. 3 ; Petr. Cluniac., adv. Petrobrus, p. 770, edit. Migne ; S. Iren., adv. Hæres., c. XI et XIII, etc.

## LXXXIII. SAINT CLÉMENT, SUCCESSEUR DE SAINT PIERRE.

I. — Dans sa Lettre aux Philippiens, saint Paul recommande à leur charité les compagnons de ses travaux. « Je vous prie, dit-il, de les secourir, ainsi que Clément et mes autres coopérateurs, dont les noms sont écrits dans le livre de vie[[570]](#footnote-571). »

II. — Dans Clément, que le grand Apôtre appelle son coopérateur, toute la tradition reconnaît le Pape saint Clément, troisième successeur de saint Pierre. Qu’il ait travaillé avec saint Paul, travaillé à convertir les habitants de Philippes ; qu’il fût encore dans cette ville, continuant son glorieux ministère, pendant que saint Paul lui-même était à Rome prisonnier de Néron pour la première fois, c’est-à-dire l’an [60](#ch243c) de Notre-Seigneur, date de la lettre aux Philippiens, il n’y a en cela rien d’étonnant.

III. — Les Apôtres et leurs premiers coopérateurs ressemblaient aux nuages, qui passent avec rapidité d’un point du ciel à l’autre. Missionnaires du monde entier, les semeurs de l’Évangile devaient passer presque sans s’arrêter de l’Orient en Occident et repasser d’Occident en Orient, partout où le souffle du Saint-Esprit les poussait.

IV. — Or, saint Pierre n’était pas seulement évêque de Rome : on doit dire qu’il l’était du monde entier. Obligé par les devoirs de sa charge de quitter souvent sa résidence habituelle, il pourvoit au gouvernement de l’Église de Rome, en se choisissant deux coadjuteurs, saint Lin et saint Clet, qui devaient lui succéder immédiatement.

V. — Afin que, dans ces temps orageux, la chaîne de la succession pontificale ne fût pas rompue, il donna aussi la consécration épiscopale à saint Clément, qui monta sur la chaire de saint Pierre, après le martyre de saint Lin et de saint Clet.

Saint Pierre, de son vivant, dit saint Épiphane, imposa les mains à saint Clément, mais il s’abstint de faire les fonctions du Souverain Pontificat, jusqu’à la mort de l’un et de l’autre[[571]](#footnote-572). »

VI. — Interprète des plus anciens témoins de la tradition, Baronius conclut en ces termes : « La croyance de l’Église romaine, touchant les successeurs de saint Pierre, est donc bien fondée, puisqu’elle s’appuie sur le témoignage unanime des Pères grecs et des Pères latins. »

Lin et Clet, pendant la vie de saint Pierre et durant son absence, exerçaient comme coadjuteurs les fonctions du Souverain Pontificat, bien que Clément ait été élu et ordonné par l’Apôtre évêque de l’Église romaine.

« L’un après l’autre, saint Lin et saint Clet occupèrent le Saint-Siège environ douze ans ; puis, vont saint Clément.

VII. — Le Martyrologe romain, le canon même de la messe, le plus ancien bréviaire d’Espagne, et d’autres monuments, confirment de leur imposante autorité la tradition de l’Église romaine.

Le Martyrologe s’exprime ainsi : « À Rome, naissance de saint Lin, Pape et martyr, le premier qui après l’Apôtre saint Pierre, gouverna l’Église romaine. Naissance de saint Clet qui, le second après saint Pierre, gouverna l’Église, pendant la persécution de Domitien. Naissance de saint Clément, Pape, qui, le troisième après saint Pierre, exerça le Souverain Pontificat[[572]](#footnote-573). »

VIII. — Après la mort de saint Pierre, saint Lin régna un peu plus de dix ans, depuis l’année [67](#ch244c) de Notre-Seigneur, jusqu’à l’année [78](#ch245c), où saint Clet lui succéda. À son tour le nouveau Pape, après douze ans de règne, reçut la couronne du martyre, vers l’an [91](#ch246c) de Notre-Seigneur.

Sur ces différentes dates, l’histoire est d’une grande précision, elle dit : « Sous le consulat d’Ulpius Trajanus et d’Acilius Glabrio, pendant que la persécution sévissait avec le plus de violence, le vingt-sixième jour du mois d’avril, Clet, le Pontife romain, reçut la couronne du martyre, après avoir occupé la chaire de Pierre pendant douze ans, sept mois et deux jours. »

IX. — Il fut immédiatement remplacé par saint Clément. Le nouveau Pontife était né à Rome, dans le quartier de Monte Cœlio, citoyen romain et allié à la famille impériale de Domitien. Son père s’appelait Fortunatus.

Le fondateur de l’Église de Milan, saint Barnabé, passant à Rome, y prêcha la bonne nouvelle. Le jeune Clément l’entendit et fut indigné de voir la doctrine de l’Apôtre méprisée par les philosophes.

X. — Son âme pure réfléchissant sur la doctrine si laborieuse et si incertaine de l’homme, sur la manifestation du Messie en Judée et sur les miracles racontés par divers voyageurs, s’éprit de ce maître incomparable.

XI. — Il logea chez lui Barnabé, se fit chrétien. Parti pour l’Orient, il rejoignit Barnabé à Césarée de Palestine, où il vit saint Pierre. Puis il suivit saint Paul, qui l’appelle son coopérateur chez les Philippiens. Enfin, saint Pierre, après avoir choisi saint Lin et saint Clet pour gouverner l’Église de Rome pendant ses nombreuses absences, ordonna Clément évêque, et le déclara son successeur, du moins en expectative.

XII. — Il ne tarda pas à l’être en réalité. Comme, en ces jours, la persécution faisait de nombreuses victimes, un des premiers soins du nouveau Pontife fut de diviser la ville de Rome en sept quartiers, et de nommer, pour chaque quartier, un notaire chargé de recueillir tous les détails concernant les martyrs de son quartier.

De ces premiers notaires datent les protonotaires apostoliques, dont une de leurs fonctions est encore celle de leurs anciens prédécesseurs. Rédigés par les notaires, les actes étaient soumis au Pape qui, après en avoir reconnu l’authenticité et la parfaite exactitude, les conservait avec soin dans les archives de l’Église.

XIII. — Jamais il n’y eut, dans le monde, de collection si intéressante. Que de choses plus belles, plus curieuses, plus admirables, plus utiles les unes que les autres, elle nous aurait apprises ! Malheureusement ces titres de notre noblesse chrétienne ont presque entièrement disparu. Les persécuteurs mirent un acharnement infatigable à les détruire.

XIV. — Tout en conservant la mémoire des anciennes victimes, saint Clément travaillait avec ardeur à en préparer de nouvelles. Sous le règne de Domitien, comme sous celui de Néron, toute personne qui consentait à devenir chrétienne signait son arrêt de mort : mais la crainte n’empêchait pas le Christianisme de pénétrer partout et jusque dans le palais des Césars, comme nous le dirons bientôt.

XV. — Augmenter à Rome le nombre des fidèles n’était pas la seule occupation du Pape : Vicaire de Jésus-Christ, il avait l’œil ouvert sur toutes les parties de l’Église naissante. Ayant appris que l’homme ennemi avait semé la zizanie parmi les chrétiens de Corinthe, d’où il était résulté de graves divisions, le Père commun adressa une admirable lettre à ces enfants bien-aimés pour les rappeler à la concorde et à la charité.

Écrite au nom de l’Église de Rome à sa sœur l’Église de Corinthe, cette lettre fût reçue avec un respect et une docilité parfaits. On eût dit une douce rosée qui rafraîchit tous les cœurs. Afin que les enseignements qu’elle contenait devinssent pour toujours une règle de conduite, cette lettre était lue publiquement dans les églises.

XVI. — Saint Clément écrivit encore plusieurs autres ouvrages. Malheureusement les hérétiques, s’en étant emparés, les ont interpolés et souillés de leurs erreurs. Néanmoins, on y trouve encore des choses très vraies et très édifiantes. Voici, entre autres, un détail que saint Clément dit avoir appris de saint Pierre lui-même : « Lorsque nous parcourions les bourgades de la Judée, s’il nous arrivait d’être pauvrement logés, le bon maître se levait la nuit et venait voir si nous étions bien couchés et suffisamment couverts. » Quelle ineffable bonté !

XVII. — Dans une conférence qui eut lieu en présence de saint Pierre, pour convertir un vieillard infidèle, saint Clément disserte sur l’idolâtrie, démontre les turpitudes et l’absurdité de la mythologie, et dit : « Les poètes y ont ajouté leurs imaginations, qui ne servent qu’à gâter l’esprit des enfants, sous prétexte d’instruction, et à fomenter le vice en le voilant d’allégories. Je ne puis comprendre comment on vénère dans Jupiter les vices qu’on exècre dans les hommes. »

XVIII. — Saint Pierre répond : « Puisque vous dites que vous l’ignorez, apprenez de moi pourquoi les actions condamnables sont vénérées en lui. D’abord, comme les gentils ont commis les mêmes actions, ils espèrent être bien reçus de celui qu’ils ont imité dans ses turpitudes ; et puis, parce que les anciens ont laissé ces choses savamment renfermées dans leurs ouvrages, et décrites élégamment dans leurs vers. Et maintenant, sous prétexte d’une érudition puérile, quand cette connaissance est incrustée dans les esprits tendres et simples des enfants, il est difficile de l’en arracher. »

XIX. — N’est-ce pas chose admirablement curieuse, qu’au lendemain de l’Ascension du Sauveur, un pécheur de Galilée, d’accord avec un noble Romain, saint Pierre et saint Clément, tous deux chefs de l’Église, aient posé les principes de la véritable éducation pour la jeunesse et condamné d’avance la routine païenne qui embarbouille encore aujourd’hui de son enseignement classique les cervelles des grimauds de l’université et des autres écoles ?

XX. — Non content d’avoir pacifié l’Église de Corinthe, saint Clément fit porter le flambeau évangélique à des contrées encore ensevelies dans les ténèbres du paganisme. La France en particulier lui doit une reconnaissance éternelle. C’est lui qui envoya dans la Gaule Septentrionale les illustres évêques à qui elle est redevable du précieux don de la foi. »

« Successeur de Pierre, dit Baronius, Clément étendait sa sollicitude pastorale à l’Église répandue dans le monde entier. Non seulement il rétablit la concorde parmi les fidèles de Corinthe, mais, encore, il ordonna un grand nombre d’évêques pour différentes contrées. C’est lui qui envoya Taurin à Évreux, Lucien à Beauvais, Denys à Paris, Eutrope à Saintes, Nicaise à Rouen, et d’autres encore en d’autres lieux, à mesure qu’il établissait de nouvelles Églises[[573]](#footnote-574). »

XXI. — C’est ainsi qu’il envoya dans les Gaules, non seulement le grand saint Denys, mais encore saint Philippe. Ce dernier prêcha dans les Gaules et dans les Espagnes. En lui donnant sa mission, saint Clément le revêtit du titre de légat. Ce précieux détail nous a été conservé par saint Méthode, auteur grec des premiers siècles. « En l’envoyant, dit-il, Clément lui dit : « Partez et allez prêcher l’Évangile dans les contrées de l’Occident ; je vous donne le pouvoir de lier et de délier, afin que l’Évangile du Christ se répande par vous au loin et au large, et que vous méritiez de vous entendre dire par le Seigneur : — Courage, serviteur bon et fidèle. »

Saint Philippe était de Milan ; après la mort de saint Pierre il s’attacha à saint Clément. Témoin du martyre des saints Gervais et Protais, lui-même les ensevelit et déposa dans leur tombeau le récit de leur martyre, écrit de sa main, écrit précieux qui fut trouvé par saint Ambroise lorsqu’il découvrit les corps de ces glorieux martyrs.

Malgré l’éclat de ses œuvres et les nombreuses conversions qu’il opérait, saint Clément échappa au glaive de Domitien ; mais la persécution s’étant renouvelée sous Trajan, il dut, comme ses glorieux prédécesseurs, signer sa foi de la signature des martyrs.

Voici de quelle manière est racontée, d’abord en abrégé par le Bréviaire romain, et ensuite avec plus de détails par saint Siméon Métaphraste, l’histoire de sa passion. Disons en passant que Métaphraste, traité si dédaigneusement par les critiques modernes est, suivant Bellarmin, un hagiographe d’une grande autorité. Écoutons son récit :

XXII. — Sous le règne de Trajan, un grand officier du palais, voyant le nombre des chrétiens augmenter de jour en jour, vint trouver Mamertinus, préfet de Rome, et lui donna de l’argent pour soudoyer parmi le peuple une sédition contre saint Clément.

La sédition eut lieu ; mais, comme il arrive souvent, les séditieux eux-mêmes ne savaient trop pourquoi on en voulait au vénérable Pontife. Les uns disaient : « Il n’a fait que du bien. » Les autres répondaient : « Il est l’ennemi de nos dieux, il détruit leur culte en disant : « Jupiter n’est pas un dieu ; Hercule est un démon ; la sainte Vénus, une impudique ; la Grande Déesse Vesta, Minerve, Diane et nos autres dieux sont l’objet de ses calomnies. Il faut qu’il leur sacrifie ou qu’il meure ! »

XXIII. — À la vue de la sédition, le préfet ordonna de lui amener le Bienheureux Clément. « Vous appartenez, lui dit-il, à une famille illustre, le peuple romain ne l’ignore pas, mais vous êtes tombé dans l’erreur et ils ne peuvent le souffrir. Vous adorez je ne sais quel Christ, et vous méprisez les dieux, il faut donc renoncer à votre vaine superstition et adorer avec nous les dieux qu’ont adorés vos ancêtres. »

XXIV. — Le Bienheureux Clément répondit : « Je désire que vous entendiez ma défense, et qu’on ne m’accuse pas d’après les clameurs d’une populace ignorante. Qu’on fasse donc faire silence, afin que tout homme raisonnable puisse apprendre à connaître le vrai Dieu et lui donner sa foi. »

Le préfet se tut ; mais il écrivit à Trajan en lui disant : « Ce Clément est constamment poursuivi par les cris séditieux de la multitude, mais je ne trouve rien en lui de répréhensible. »

XXV. — Trajan envoya le rescrit suivant : « Il faut qu’il sacrifie, ou qu’il soit transporté au delà du Pont-Euxin, dans les déserts de la Chersonèse ». Quand l’ordre de Trajan lui fut remis, le préfet cherchait les moyens d’empêcher Clément de se condamner lui-même à l’exil et il le pressait de sacrifier aux dieux.

De son côté, le Bienheureux Clément s’efforçait d’attirer le juge à la foi de Jésus-Christ et lui disait qu’il désirait plutôt l’exil que de le craindre. Le Seigneur donna tant de grâce à ses paroles que le préfet fut ému jusqu’aux larmes et qu’il dit au Bienheureux Pontife : « Le Dieu que vous servez si bien ne vous abandonnera pas dans l’exil auquel vous êtes condamné. »

XXVI. — Une galère, fournie des choses nécessaires, parut du port de Rome et emmena le Bienheureux. Beaucoup de chrétiens voulurent l’accompagner. Or Clément était condamné aux mines, c’est-à-dire à extraire et à tailler des marbres.

Arrivé au lieu de son exil, il trouva plus de deux mille chrétiens, condamnés pour très longtemps aux mêmes travaux. Lorsqu’ils virent le saint et glorieux Pontife, ils vinrent à lui en versant des larmes et poussant des soupirs : « Saint Pontife, lui disaient-ils, priez pour nous, afin que nous soyons dignes de la promesse de Jésus-Christ. »

Le Bienheureux, sachant qu’ils étaient déportés pour la foi, leur dit : « Ce n’est pas sans raison que le Seigneur m’a envoyé ici, mais il a voulu m’associer à vos souffrances, afin que je vous console, en vous donnant l’exemple de la patience et de la résignation. »

XXVII. — Il apprit de ces généreux confesseurs qu’ils étaient obligés d’aller chercher l’eau à six milles, environ deux lieues de distance, et de l’apporter sur leurs épaules. Aussitôt Clément leur dit : « Prions Notre-Seigneur Jésus-Christ qu’il ouvre une source d’eau vive aux confesseurs de sa foi ; et que Celui qui frappa la pierre dans le désert du Sinaï, d’où sortirent des eaux en abondance, daigne nous donner l’eau dont nous avons besoin, afin que nous nous réjouissions de cette faveur. »

Cette prière finie, le saint Pontife tourna les yeux vers une colline sur laquelle il vit un agneau debout. Cet agneau leva le pied droit comme pour indiquer à Clément l’endroit où l’on trouverait de l’eau.

XXVIII. — Le saint pensa que c’était Notre-Seigneur qui lui apparaissait à lui seul, et s’étant dirigé vers le lieu indiqué, il dit : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, creusez ici. »

Aussitôt on se mit à l’œuvre. On creusa sans succès tout autour de l’endroit précis où l’agneau s’était montré. Alors le saint prit une pioche, et d’un petit coup frappa la terre, qui était sous le pied de l’agneau. Surle-champ il en sortit une très belle source d’eau courante, qui forma un grand ruisseau. À tous ces chrétiens, ivres de joie, saint Clément dit : « Un fleuve rapide réjouit la cité de Dieu. »

XXIX. — Au bruit du miracle, tout le pays accourut, et tous ceux qui venaient, recevaient la doctrine de saint Clément et se faisaient baptiser. On en comptait plus de cinq cents par jour, en sorte que dans un an il s’éleva soixante-quinze oratoires, et toutes les idoles furent brisées, les temples détruits, et les bois sacrés abattus, dans un rayon de cinquante lieues. Cette augmentation miraculeuse du peuple chrétien parvint aux oreilles de Trajan. Il envoya le président Aufidianus qui fit un grand nombre de martyrs.

XXX. — Voyant que tous couraient à la mort avec joie, il cessa de persécuter les fidèles et s’attacha à obtenir de saint Clément qu’il sacrifiât aux idoles. Tous ses efforts vinrent échouer contre la fermeté du saint. Appelant alors ses licteurs : « Saisissez-le, leur dit-il, conduisez-le en pleine mer et précipitez-le dans l’abîme, de peur que les chrétiens n’enlèvent son corps et ne l’adorent comme un dieu. »

À la nouvelle de cette sentence, qui fut aussitôt mise à exécution, la multitude des chrétiens accourut sur le rivage, fondant en larmes.

XXXI. — Cornélius et Phœbus, disciples du bienheureux Clément dirent aux chrétiens : « Prions tous ensemble, afin que le Seigneur nous découvre les reliques de son martyr. » Pendant qu’ils priaient, la mer se retira du rivage d’environ une lieue. Tous se précipitèrent sur la plage laissée à sec et trouvèrent en forme d’un temple de marbre, une demeure préparée par le Seigneur.

Là reposait le corps de saint Clément, et près de lui, l’ancre avec laquelle il avait été jeté à la mer.

Il fut révélé aux chrétiens de ne pas ôter les reliques du lieu où elles étaient ; et que chaque année, au jour anniversaire du martyre, la mer se retirerait pendant sept jours et ouvrirait un chemin libre à ceux qui viendraient les visiter.

XXXII. — Il plut à Dieu, pour la gloire de son nom, qu’il en fût ainsi jusqu’à nos jours. À la vue de ce miracle extraordinaire, toutes les populations d’alentour crurent à l’Évangile, tellement qu’en cette contrée, il ne se trouve ni un païen, ni un juif, ni un hérétique. Au tombeau s’opérèrent une foule de guérisons miraculeuses.

Le jour de la fête du saint martyr, les aveugles recouvrent la vue, les possédés sont délivrés, les malades minés par les fièvres, tourmentés par les coliques néphrétiques ou par la gravelle recouvrent immédiatement la santé, en répandant sur eux ou en buvant de l’eau sanctifiée par le contact des saintes reliques.

Tout cela se fait à la louange éternelle du saint martyr, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit la gloire avec le Père et avec le Saint-Esprit, source de toute sainteté et de toute vie, maintenant et toujours et aux siècles des siècles. Amen.

XXXIII. — Parmi ces nombreux miracles, il en est un dont le souvenir nous a été conservé par un témoin compétent. Ce témoin est le saint martyr Ephrem, évêque dans la Chersonèse, c’est-à-dire dans le pays même où le miracle eut lieu. Ce saint évêque souffrit le martyre avec huit autres évêques de la même contrée, dont les noms suivent : Basile, Eugène, Agathodore, Elpidius, Éthérius, Capiton, Nestor et Arcadius. Le Martyrologe romain fixe leur fête au 4 mars.

Avant de commencer la lecture du miracle, souvenons-nous de ces deux principes élémentaires de foi et de sens commun : Rien n’est impossible à Dieu, on n’a pas le droit de nier un fait parce qu’il est extraordinaire ; mais parce qu’il n’est pas bien prouvé : cela posé, écoutons le récit du martyr.

XXXIV. — « Dieu est admirable dans ses saints ! Que vos œuvres sont admirables, Seigneur ! C’est vous notre Dieu qui faites des merveilles. Puis-je mieux commencer mon récit que par ces paroles du Prophète, puisque j’ai à raconter un miracle qui surpasse tous les miracles ?

Vous savez qu’à la fête du saint apôtre et martyr Clément, glorieux successeur de saint Pierre, la mer se retire pendant sept jours et laisse un chemin libre à ceux qui ont la dévotion de visiter son miraculeux tombeau, placé au milieu de la mer. Le fait est connu de tous les habitants de la Chersonèse.

XXXV. — « Or, une année, il arriva qu’un pieux chrétien, accompagné de sa sainte femme et de son jeune fils, vint plein de joie visiter le temple funèbre du saint martyr. Tous ensemble ils demandèrent avec instance les bénédictions spirituelles et temporelles dont ils avaient besoin. La conservation de leur jeune enfant fut l’objet particulier des supplications du père et de la mère. Après avoir achevé leurs prières et baisé les saintes reliques ils se retirèrent.

XXXVI. — « On était à la fin du septième jour et ils l’avaient oublié. Quelle fut leur frayeur, lorsque, en sortant du tombeau, ils se virent poursuivis par la mer, qui changeait rapidement le chemin du rivage en flots profonds et agités ! Leur premier soin fut de chercher leur enfant ; mais il était resté dans le tombeau, où il était impossible de rentrer.

« Ainsi Dieu l’avait voulu, afin de faire briller d’un éclat plus vif la gloire de son martyr. Ce père et cette mère crurent leur enfant enseveli dans les flots et à tout jamais perdu. On peut juger de leur douleur. Témoins de leurs larmes et de leurs sanglots, les chrétiens finirent par leur donner quelques consolations et ils reprirent le chemin de leur demeure.

XXXVII. — « L’année suivante, au retour de la fête du glorieux martyr, ils se dirent l’un à l’autre : « Allons au tombeau du saint, afin, ce qui n’est pas probable, que s’il reste quelques reliques de notre enfant nous puissions les rapporter ; sinon, nous prierons le saint de nous obtenir la grâce de mourir au même lieu où est mort notre fils. Unis pendant la vie, nous ne serons pas séparés dans la mort ».

« À peine eurent-ils pris cette résolution, qu’ils se mirent en marche et arrivèrent les premiers sur le rivage au moment où la mer commençait à se retirer. Poussés par le désir d’avoir des nouvelles de leur enfant, ils suivaient de près les flots qui se retiraient, et laissaient derrière eux la foule des chrétiens.

XXXVIII. — « Arrivés au petit temple, ô miracle ! Ils voient leur enfant plein de vie et sautant de joie. Aussitôt qu’ils purent parler ils éclatèrent en actions de grâces au Seigneur et au saint martyr. Puis ils demandèrent à leur fils comment il avait été sauvé, par qui il avait été conservé et nourri ?

D’une main, l’enfant montrant le tombeau, et de l’autre, celui qui était dedans, leur dit : Après Dieu, voilà celui qui a été mon gardien, ma vie, ma nourriture, mon défenseur contre les monstres marins. Chaque jour il m’a nourri délicatement.

XXXIX. — « Ivres de joie, ravis d’admiration, ces heureux parents s’écrièrent : Il est donc vrai, Seigneur, que vous êtes admirable dans vos saints, que vous faites la volonté de ceux qui vous craignent et, que vous entendez leurs prières. Et vous, grand saint, soyez béni, qui nous avez, contre toute espérance, conservé notre fils. Ô grâce, ô gloire, ô puissance, ô bonté, ô miracle ! Après avoir ainsi prié avec larmes, ils prirent leur enfant et retournèrent chez eux, racontant partout l’étonnant miracle. »

XL. — Rappelons-nous ce que nous avons dit en commençant : que rien n’est impossible à Dieu, et que le comble de l’impertinence est de nier un fait, uniquement parce qu’il est extraordinaire. Pour contester le miracle en question, il faudrait convaincre d’ignorance ou de mensonge le témoin qui l’affirme ; témoin qui était sur place, témoin évêque et martyr : Qui l’oserait et qui le pourrait ?

Voir : Surius, Vit. SS. 23 novemb. ; Cor. a Lap., in c. IV, V, 4, Ad Phitipp. ; Bar., an. 95, n. 7 ; Annot. ad Martyrol. 23 nov. ; Annot. an 100, n. 9 et seq. ; an. 102, per totum, etc., etc.

## LXXXIV. TROPHIME

I. — Le chapitre XX des Actes nous a fait connaître les compagnons de saint Paul dans son voyage de Jérusalem. Nous avons dit ailleurs ce qui lui arriva dans la cité déicide, les dangers de mort auxquels il fut exposé, sa translation à Césarée devant le gouverneur romain et enfin son appel à César.

Il faut maintenant faire connaître ceux qui l’accompagnèrent dans sa longue et laborieuse navigation. Le premier est saint Luc, l’historien du voyage, le second Aristarque de Macédoine, le troisième Trophime d’Éphèse. Excepté Trophime, tous arrivèrent à Rome, la cinquante-neuvième -[59](#ch247c)- année de Notre-Seigneur, la troisième année de l’empire de Néron, sous le second consulat de ce prince et de Calpurnius Pison.

II. — Trophime étant tombé malade, saint Paul fut obligé de le laisser dans l’île de Malte. Adorons ici les impénétrables conseils de la divine Providence. Débarqué à Malte, saint Paul guérit, là comme ailleurs, tous les malades qui lui furent présentés, et Notre-Seigneur ne lui permit pas de guérir son ami le plus intime et le plus nécessaire, pas plus qu’il ne lui laissa le pouvoir de guérir son cher Timothée de ses maux d’estomac.

Preuve entre mille que Dieu n’a besoin de personne et qu’il éprouve souvent de la manière la plus douloureuse ses plus fidèles serviteurs.

Rendu à la santé, Trophime vint rejoindre à Rome son cher maître. Là se trouvèrent plusieurs amis de saint Paul : Dimas, Tite, Tychique. Étaient-ils venus sur le même navire, avec l’Apôtre, ou étaient-ils arrivés séparément ? On n’en sait rien.

III. — Quoi qu’il en soit, après deux ans de captivité, l’Apôtre des nations partit pour les Gaules et pour l’Espagne. Entre autres, il emmena avec lui Trophime, ordonné évêque par saint Pierre et destiné à l’évangélisation des Gaules.

IV. — Notre grand Martyrologe, rédigé comme on doit le savoir, sur les pièces les plus authentiques et par les hommes les plus compétents, s’exprime ainsi en parlant de saint Trophime : « Saint Paul se préparant au voyage d’Espagne, prit avec lui Trophime, évêque et confesseur, disciple des Apôtres saint Pierre et saint Paul, avec Crescent qui était de retour de la commission que lui avait donnée l’Apôtre (probablement sa mission en Galatie), et Sergius Paulus et autres porte-enseignes de la foi, comme des prédicateurs très capables et très propres à commencer l’œuvre de la grâce dans la Gaule.

V. — « Or, passant par la Gaule Viennoise et Narbonnaise, en se rendant en Espagne, il députa Trophime pour prendre soin de toute la Gaule, et il fut nommé évêque d’Arles, qui était alors la Rome des Gaules. On voit encore à Arles[[574]](#footnote-575) la petite maison et le faubourg qui a retenu le nom de Paul, parce que l’Apôtre y logea, lorsqu’il prit la route d’Espagne. Il y a encore dans ces lieux de vieux monuments de ce passage de saint Paul qui sont assez manifestes, outre le témoignage authentique de l’ordination de Crescent pour Vienne et de Sergius Paulus pour Narbonne[[575]](#footnote-576). »

VI. — Au 29 juin, le même Martyrologe continue en ces termes : « Après Rome, maîtresse du monde, aucune région sous le ciel ne célèbre avec plus de dévotion et des hommages plus magnifiques la mémoire des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul que la Gaule, et qui prenne plus de soin d’exalter leur gloire et d’orner leurs reliques.

« Car, bien que la Gaule ne les revendique pas seule comme patrons, à l’exclusion des autres pays, puisqu’elle professe qu’ils sont tous deux les fondateurs de l’Église universelle, néanmoins, elle les reconnaît avec raison pour ses propres Pères et ses vénérables maîtres et pédagogues en la foi de Jésus-Christ, puisqu’elle les reconnaît pour auteurs de cette religion, qu’elle possède depuis le moment où l’Évangile a jeté ses rayons dans le monde aux premiers jours de l’Église naissante*[[576]](#footnote-577)*.

VII. — « Aussi, en reconnaissance de cet insigne bienfait, elle les prêche dans les chaires et les honore dans les divins offices comme les premiers défenseurs et conservateurs de la religion qu’elle a reçue. »

Et au 30 juin : « La Commémoraison de saint Paul, Apôtre, docteur des Gentils, le premier flambeau et illuminateur des Gaules et l’ordonnateur de ses premiers évêques : Trophime d’Arles, Paul de Narbonne, Rufus d’Avignon et plusieurs autres évêques de la Gaule Celtique, Viennoise et Narbonnaise. »

VIII. — Pour établir l’apostolat de Trophime dans les Gaules, son ordination comme évêque d’Arles et sa suprématie métropolitaine, nous avons dit que le Grand Martyrologe des Gaules s’appuie sur des monuments d’une autorité irréfragable.

En voici quelques-uns. Au commencement du Ve siècle, l’Église de Vienne contestait certains privilèges de l’Église d’Arles. Dix-neuf évêques appartenant à cette dernière Métropole portent la cause à Rome.

En [417](#ch248c), le Pape Zozime répond : « Il faut certes bien se garder de déroger sous aucun prétexte au privilège de la ville métropole d’Arles, à laquelle, dès l’origine, fut envoyé de ce siège, le grand pontife Trophime. De cette source ont découlé dans toute la Gaule les ruisseaux de la foi[[577]](#footnote-578). »

IX. — En [450](#ch249c), ces mêmes évêques ou leurs successeurs, réunis en concile, écrivent au Pape saint Léon le Grand, en faveur des privilèges de leur Métropole, que l’Église de Vienne s’obstinait à contester. « Il est, disent-ils, de notoriété publique dans toutes les Gaules, et la très sainte Église romaine ne l’ignore pas, que, la première dans les Gaules, la cité d’Arles a mérité d’avoir pour évêque saint Trophime, envoyé par le Bienheureux Apôtre Paul, et que de là le don de la foi et de la religion s’est répandu peu à peu dans les autres contrées des Gaules[[578]](#footnote-579). »

X. — Vers [886](#ch250c) parut, sur le même sujet et sur d’autres semblables, la bulle du Pape Étienne VI. Le Souverain Pontife confirme la dépendance de l’archevêché de Tarragone à l’archevêché de Narbonne, établie primitivement par les Apôtres saint Pierre et saint Paul, et maintenue par les Papes[[579]](#footnote-580).

Il appuie ses assertions sur les mémoires authentiques, conservés avec soin dans la bibliothèque du Vatican[[580]](#footnote-581). « Au reste, continue le Vicaire de Jésus-Christ, je vais vous rappeler comment se sont passés les faits qui confèrent à Narbonne la suprématie sur l’Église de Tarragone.

XI. — « L’Apôtre et le docteur des gentils, saint Paul, étant sorti de Rome et s’en allant prêcher en Espagne, selon sa promesse, prit avec lui Trophime d’Éphèse et le très prudent Sergius Paulus qu’il avait gagné à Jésus-Christ, ainsi que Torquatus, Secundus, Midalecius et quelques autres.

« Entré dans la Gaule Cisalpine, il passa par la ville d’Arles, Métropole de la province. Il resta quelque temps dans cette ville, prêchant le royaume de Dieu. Pour affermir les néophytes qu’il venait de convertir, il laissa dans cette ville Trophime qui avait été ordonné évêque par saint Pierre ; puis il continua sa route jusqu’à Narbonne.

XII. — « De là il envoya Torquatus avec six autres compagnons pour prêcher en Gaule suivant l’ordre de saint Pierre. Pendant ce temps, lui-même prêchait à Narbonne avec Sergius Paulus. Sa prédication eut un grand succès, non seulement à Narbonne, mais dans les villes voisines. Il confia cette chrétienté naissante à quelques disciples et partit pour l’Espagne avec Paulus. Pressé de retourner à Rome, le grand Apôtre quitta l’Espagne avec Sergius Paulus, qu’il promit aux fidèles de renvoyer pour les consoler et les affermir, avec ordre de lui obéir en tout comme à lui-même.

XIII. — « De retour à Narbonne, et ayant tout disposé pour son voyage, il laissa dans cette ville son compagnon Sergius Paulus, lui recommandant de nourrir du lait de céleste consolation ceux qu’il avait engendrés à la foi. Tout étant ainsi réglé, après les larmes et les baisers réciproques, l’Apôtre prit sa route vers Rome et Sergius Paulus résida à Narbonne[[581]](#footnote-582). »

XIV. — Sans parler des intimes amis du Sauveur, Lazare, Marthe et Marie, saint Trophime, saint Sergius Paulus et ceux que nous avons nommé dans cette Biographie, ils ne furent pas les seuls missionnaires primitifs qui vinrent apporter dans les Gaules le flambeau de l’Évangile. Toute la tradition, parlant par la bouche de Baronius, s’exprime ainsi :

« L’an [46](#ch251c) de Notre Seigneur, la seconde année du premier séjour de saint Pierre à Rome, la quatrième du règne de l’empereur Claude, les régions et les villes de l’Occident eurent pour apôtres, envoyés par saint Pierre : la Sicile, Pancrace, Marcion, Béville et Philippe ; Capoue, Prisque ; Naples, Aspren ; Terracine, Épaphrodite ; les habitants d’Équilium[[582]](#footnote-583), Marc, différent de l’Évangéliste ; Népi, Ptolémée ; Fiesole, Romulus ; Lucques, Paulin ; Ravenne, Apollinaire ; Vérone, Euprepius ; Padoue, Proscedocimus ; Pavie, Syrus ; Aquilée, après Marc, Hermagoras.

Dans les Gaules, Limoges, Toulouse, Bordeaux et tout le pays, Martial ; Tongres, Cologne et Trêves, Materne et Valère ; Reims, Sixte ; Arles, Trophime ; Sens, Savinien ; Le Mans, Julien ; Vienne et Mayence, Crescent ; Châlons, Memmius ; Bourges, Ursin.

« L’Auvergne, Austrémoine ; Saintes, Eutrope ; la Germanie, Euchère, Égiste et Marcion. En Espagne, Torquatus, Ctésiphon, Second, Indalécius, Cécilius, Hésychius, Euphratius et d’autres encore.

« La tradition nous apprend encore que l’Évangile, grâce à saint Pierre, pénétra dans la Grande-Bretagne, ce qui n’a rien d’étonnant, puisque, l’année précédente cette île, conquise par l’empereur Claude, était ouverte à l’Évangile[[583]](#footnote-584). »

XV. — Dans d’autres Biographies nous reviendrons sur cette apostolicité primitive des Gaules et du monde, afin de faire ressortir de plus en plus l’étonnant miracle de l’évangélisation pour ainsi dire instantanée de l’univers entier. En attendant, remercions Dieu de cet immense bienfait et sachons en profiter par notre conduite. Terminons la Biographie de saint Trophime par la citation du Martyrologe romain : « À Arles, naissance de saint Trophime dont saint Paul fait mention en écrivant à Timothée, qui, établi par le même Apôtre évêque de cette ville, fut le premier à l’évangéliser. »

Voir : Bar. an. 46, n. 2 ; an. 59, n. 1. Cor. a Lap., in Act. app. XX, v. 4. Anselm., in c. XVI, Epist. ad Rom. Ado. in Martyrol. ; Surius, Vit. SS., t. VIII, etc., etc.

## LXXXV. CRESCENT

I. — La seconde Épître à Timothée fut écrite pendant la seconde captivité de saint Paul. Suivant la tradition de l’Église de Rome, la dernière captivité de saint Paul et de saint Pierre dura neuf mois ; ils la subirent dans l’affreuse prison Mamertine, d’où ils sortirent pour aller à la mort.

L’Apôtre mande à Timothée de venir au plus tôt, parce que Luc est seul avec lui ; c’est-à-dire que Luc seul étant libre ne peut faire ses commissions et lui rendre les services dont il a besoin. « Ne manquez pas, lui écrit-il, de m’apporter le manteau que j’ai laissé chez Carpus ; surtout n’oubliez pas mes livres et mes manuscrits. »

II. — Qui a vu la prison souterraine de saint Paul, comprend sans peine combien un manteau était nécessaire au prisonnier. Au vêtement indispensable pour mettre tant bien que mal son corps chargé de chaînes à l’abri du froid et de l’humidité de son ténébreux cachot, le grand Apôtre veut qu’on ajoute, pour la nourriture et la consolation de son âme, les livres divins. Admirable amour des saintes Écritures et grande leçon pour nous !

III. — Dans cette Épître on trouve rapportés des faits antérieurs à la seconde captivité de l’Apôtre et on se demande pourquoi il écrit à Timothée des choses passées depuis plusieurs années et que Timothée devait certainement connaître. Voici quelques-uns de ces faits.

Saint Paul dit qu’Alexandre, l’ouvrier en cuivre, lui a fait beaucoup de mal ; que, dans sa dernière défense, personne ne lui est venu en aide, mais que tous l’ont abandonné ; enfin qu’il a envoyé Crescent prêcher dans les Gaules.

IV. — Il est vrai, répondent les interprètes, ces faits étaient passés depuis neuf ans, et Timothée ne pouvait pas les ignorer, mais il ne les connaissait pas par saint Paul lui-même. Pendant ces neuf années le grand Apôtre prêchant en Espagne et ailleurs, était très éloigné de Timothée et ne lui avait point donné de ses nouvelles directement et par écrit.

Revenu à Rome pour subir sa seconde captivité et de là marcher au martyre, on comprend qu’il ait tenu à informer son bien-aimé disciple de tout ce qui lui était arrivé, soit afin de l’encourager, soit afin d’instruire les siècles futurs de ses travaux et de ses combats.

V. — Étant donnée cette explication nécessaire pour bien comprendre la lettre du grand Apôtre, venons à la vie de Crescent.

Né probablement en Orient, Crescent fut un des premiers disciples de Notre-Seigneur. Compagnon fidèle de saint Pierre et de saint Paul, longtemps il suivit pas à pas les deux grands Apôtres. Avec saint Pierre il passa en Espagne et en Afrique.

Étant arrivé à Carthage, en compagnie de quelques disciples de saint Jacques, ils prêchèrent la parole de Dieu dans cette ville, qui la reçut avec avidité et avec fruit.

Alors saint Pierre devant retourner en Orient et parcourir le reste de l’Afrique et l’Égypte, laissa à Carthage Crescent en qualité d’évêque de cette ville, ou bien de premier fondateur des Églises de cette province[[584]](#footnote-585).

VI. — Mais les idolâtres ayant persécuté les chrétiens, mirent à mort saint Théodore, disciple de saint Jacques, avec saint Irénée, son diacre, saint Sérapion et Ammonius, lecteurs.

Saint Crescent fit donner la sépulture à saint Théodore et, conformément au désir exprimé par ce saint martyr, il fit transporter son corps en Galice, où il l’accompagna. Les Papes saint Léon IV et Calixte II attestent le fait.

VII. — Avant de quitter Carthage, saint Crescent établit un évêque qui le remplaça sur ce siège. D’Espagne il retourna à Rome, et dans la compagnie de saint Paul évangélisa l’Asie, la Galatie, peuplée par les Gaulois, la Macédoine et l’Illyrie.

Avec sa générosité ordinaire le grand Apôtre se sépare de ce cher disciple pour l’envoyer porter l’Évangile dans les Gaules.

C’est ce que nous apprend l’Apôtre lui-même dans sa lettre à Timothée : « Crescent est parti pour la Galatie : Crescens in Galátiam. » Ici se présentent deux questions : Quel est le pays désigné par le mot de saint Paul ? Dans quelles circonstances saint Crescent est-il venu y prêcher l’Évangile ?

VIII. — Par la Galatie, il faut entendre la Gaule, notre chère France, la fille aînée de l’Église, qui, à ce titre, devait jouir de l’insigne privilège d’avoir pour Apôtres et pour Pères les intimes amis du Sauveur, les plus chers disciples des Apôtres, et même saint Pierre et saint Paul en personne.

Sur la prédication de saint Crescent dans les Gaules, la tradition est unanime, elle a pour témoins : saint Épiphane, saint Dorothée, Eusèbe de Césarée, Théodoret, saint Jérôme, saint Sophrone, Œcumenius et toutes les Églises orientales.

Saint Épiphane en particulier est on ne peut plus explicite, voici ses paroles. Dans ses lettres l’Apôtre dit : « Crescent est parti pour la Gaule, non pour la Galatie, comme quelques-uns le pensent par erreur, mais il faut lire pour la Gaule[[585]](#footnote-586). »

IX. — La même tradition est acceptée et vigoureusement défendue par l’archevêque de Marca, dans sa lettre à Henri de Valois. Baronius n’hésite pas à la tenir pour incontestable. Au 27 juin, on lit dans le Martyrologe romain : « En Galatie, naissance de saint Crescent, disciple de saint Paul, qui, passant dans les Gaules, convertit par la parole de la prédication un grand nombre d’infidèles à la foi de Jésus-Christ. Étant ensuite retourné vers le peuple à qui il avait été spécialement donné pour évêque, et ayant affermi les Galates dans l’œuvre du Seigneur, jusqu’à la fin de sa vie, il accomplit son martyre sous Trajan. »

X. — Le 29 décembre, le même Martyrologe s’exprime ainsi : « À Vienne, en France, saint Crescent, disciple de saint Paul, et premier évêque de cette ville. »

Baronius pense qu’il s’agit ici de la translation du saint. Quoiqu’il en soit, il résulte des données du Martyrologe que saint Crescent prêcha d’abord dans la province de l’Asie Mineure, appelée Galatie, parce qu’elle fut peuplée par une colonie de Gaulois ; et ensuite dans cette partie de la Gaule Viennoise ; enfin, après plusieurs courses apostoliques même dans la Gaule Belgique jusqu’à Mayence, il repartit pour sa première mission de Galatie, et souffrit le martyre sous Trajan, sans que l’histoire nous fasse connaître au juste le lieu de son martyre.

XI. — Cependant la ville de Mayence, appuyée sur de nombreux et très anciens monuments, assure que saint Crescent, son premier apôtre, a été mis à mort dans son territoire.

En conséquence, cette ville lui a érigé une église remarquable par sa beauté, dans laquelle on lit l’inscription suivante :

Crescéntis fecit clarum sacra Página nomen,

Dum tibi fidus erat, Paule Beáte, comes.

Inde sed occíduas Gallórum cessit ad oras,

Ut Christi prompto spárgeret ore fidem.

Bisque Maguntínis undénis prǽfuit annis,

Et vita clarus, clarus et elóquio.

Martyriúmque tulit, Trajáno Príncipe, Christi

Cum décades denas áuxerat una trias.

Voici le texte de cette ancienne inscription :

« L’Écriture a rendu célèbre le nom de Crescent, lorsqu’il était, ô Bienheureux Paul, votre fidèle compagnon. Mais il vint dans les plages septentrionales des Gaules, afin d’y répandre avec ardeur la foi de Jésus-Christ. Vingt-deux ans, il gouverna Mayence, illustre par ses vertus et par son éloquence. Enfin, il souffrit le martyre sous l’empereur Trajan, l’an [103](#ch252c) de Notre-Seigneur. »

XII. — Nous l’avons déjà fait remarquer : ces courses incessantes des premiers missionnaires de l’Évangile, leurs passages rapides d’Orient en Occident et leurs retours non moins rapides d’Occident en Orient, n’ont rien qui doivent étonner : cette activité prodigieuse entrait dans les conditions divines de leur apostolat. Le temps pressait ; il fallait se hâter afin de vérifier la prédiction de leur divin Maître, suivant laquelle l’Évangile devait avoir fait le tour du monde avant la ruine de Jérusalem.

XIII. — Reste une seconde question à examiner : Dans quelle circonstance saint Crescent vint-il prêcher dans les Gaules et fonder l’Église de Vienne ? En réunissant les témoignages des anciens, on répond que saint Crescent prêcha, d’abord, avec saint Pierre en Afrique et avec saint Paul dans la Galatie orientale, et qu’il vint ensuite de Rome dans la Galatie proprement dite, située à l’Occident, c’est-à-dire la Gaule.

Suivant la chronique de saint Adon, son arrivée en France date du voyage de saint Paul en Espagne.

XIV. — Or, ce voyage se rapporte à l’an [61](#ch253c) de Notre-Seigneur, la dix-septième de saint Pierre à Rome, et la cinquième du règne de Néron. Voici les paroles de saint Adon : « Lorsque saint Paul, délivré de sa prison de Rome, alla en Espagne, il laissa Trophime à Arles et Crescent à Vienne pour y prêcher l’Évangile. »

Dans les Antiquités de l’Église de Vienne se trouve une lettre du pape Paul II à Charlemagne, où il est dit que cette Église eut pour fondateur et pour maître saint Crescent, collègue des Apôtres.

XV. — La prédication du saint évêque ne fut pas stérile. Loin de là ; dès le IIe siècle, on voit l’Église de Vienne marcher l’égale de l’Église de Lyon, fournir d’illustres martyrs pendant la persécution de Marc-Aurèle et signer la lettre admirable que les chrétiens d’Occident adressèrent à leurs frères d’Orient, pour les informer des glorieux combats des athlètes de la foi.

XVI. — L’Église catholique est toujours la même. Les relations envoyées en Europe par nos missionnaires du monde entier, ne sont autre chose que la continuation de cette fraternelle correspondance de nos Pères des premiers siècles. Que leur foi et leur charité soient les invariables modèles de leurs enfants !

Voir : Bar., an. 59, n. 10 ; an. 61, n. 2 et 3 ; Id. Annot. ad Martyr., 4 jun. et 29 decemb. ; Bivar. Comment, an. 41, n. 5 ; Cor. a Lap., in II ad Timoth. IV, 10 ; M. Maistre, p. 404 et suiv., etc., etc.

## LXXXVI. SAINT DENYS, DAMARIS ET HIÉROTHÉE

I. — Poursuivi par les juifs de Thessalonique, saint Paul fut obligé de quitter précipitamment la ville de Bérée, où il avait été bien accueilli. S’étant embarqué, il aborda au port d’Athènes. C’était l’an [52](#ch254c) de Notre-Seigneur, la dixième année de l’empereur Claude, sous le consulat de Caius Antistius et de Marcus Suillius. Sur l’invitation des philosophes athéniens, il se rendit à l’Aréopage, où il prononça l’immortel discours que tout le monde connaît, ou devrait connaître.

II. — Les Actes des Apôtres, chapitre XVII, verset 32 et suivants, nous apprennent quel fut l’effet de ce discours : « Lorsqu’ils eurent entendu parler de la résurrection des morts, quelques-uns se moquèrent ; d’autres dirent : « Nous vous écouterons sur cela une autre fois. » Ainsi Paul sortit du milieu d’eux. Mais quelques-uns, s’attachant à lui, crurent : parmi eux était Denys, l’Aréopagite, et une femme nommée Damaris, et d’autres avec eux. »

III. — L’Aréopage, qui signifie Champ de Mars, était le lieu où se réunissaient, trois fois le mois, les grands juges d’Athènes, nommés aréopagites. Ils connaissaient surtout des causes criminelles et rendaient leurs jugements pendant la nuit, afin de n’être pas témoins des larmes des condamnés. Leur intégrité passa quelque temps pour être irréprochable. Suivant saint Chrysostome, saint Paul y fut appelé non pour enseigner la divine doctrine, mais pour s’entendre condamner à mort, comme ennemi des dieux ou perturbateur de la tranquillité publique[[586]](#footnote-587). Saint Paul y rencontra les trois sortes d’auditeurs dont la race est éternelle : les moqueurs, les indifférents et les âmes de bonne volonté. Au nombre des dernières furent saint Denys, Damaris et Hiérothée.

IV. — Il savait que Denys n’était pas un simple membre de l’Aréopage, mais qu’il en était le président. Une circonstance particulière le disposait à écouter favorablement le grand Apôtre. Comme plusieurs philosophes grecs, Denys avait été chercher la science en Égypte, réservoir bourbeux il est vrai, mais néanmoins, réservoir précieux des traditions venues de la Palestine.

Le 25 mars, vers midi, de l’an [34](#ch255c), il se trouvait en Égypte, dans la ville d’Héliopolis, avec un autre philosophe nommé Apollophane. Là, tous les deux furent témoins de l’éclipsé de soleil qui eut lieu à la mort de Notre-Seigneur. Dans ses lettres à saint Polycarpe et au même Apollophane, Denys raconte le fait, pour eux alors incompréhensible et pour tous scientifiquement inexplicable.

V. — Il dit : « Nous étions ensemble à Héliopolis ; comme toi, j’avais environ vingt-cinq ans, lorsque, à la sixième férié, vers la sixième heure, le soleil fut tout à coup couvert de ténèbres épaisses. Nous nous trouvâmes nous-mêmes dans la nuit. La frayeur qui nous saisit était d’autant plus grande que nos connaissances des astres nous démontraient l’impossibilité d’une éclipse de soleil à cette époque.

« Vers la neuvième heure, le soleil recouvra peu à peu sa lumière. Je te demandai alors : « Apollophane, le plus savant des hommes, que penses-tu de ces prodiges ? » Tu répondis une parole qui ne s’effacera jamais de ma mémoire : Mon cher Denys, c’est le bouleversement des choses divines. » Et je m’écriai : « Tu as raison : ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se détraque : Aut Deus natúræ pátitur, aut máchina mundi dissólvitur. »

« Je notai avec soin le jour et l’année. Plus tard, voyant que les prodiges concordaient avec l’enseignement du divin Paul, j’ai embrassé la vérité. Délivré des liens de l’erreur, je professe maintenant la vérité et je te la communique. »

VI. — Saint Denys nous apprend qu’il avait vingt-cinq ans, à la mort de Notre-Seigneur. Or, le grand Apôtre vint prêcher à Athènes, la dix-neuvième année après la Passion, ou la cinquante-deuxième année depuis la naissance du Sauveur. Saint Denys avait donc quarante-quatre ans lorsqu’il se convertit. Pendant trois ans il demeura à l’école de saint Paul, et fit de tels progrès que sa sublime connaissance des divins mystères a fait et fera toujours l’admiration des siècles.

VII. — Consacré évêque d’Athènes par saint Paul lui-même, il propagea merveilleusement la foi dans cette ville, plus difficile qu’aucune autre à convertir. Avec son cher maître, il monta à Jérusalem et assista aux funérailles de la Sainte Vierge. De retour à Athènes, il écrivit une lettre de consolation à saint Jean, exilé dans l’île de Pathmos. Dans cette lettre, de l’an [97](#ch256c) de Notre-Seigneur, et la quatorzième de Domitien, il prédit à l’Apôtre bien-aimé sa prochaine délivrance. Elle eut lieu, en effet, deux ans après -[99](#ch257c)-, sous le règne de Nerva.

VIII. — De retour à Éphèse, saint Jean envoya saint Denys à Rome, auprès du pape saint Clément. À son tour, saint Clément confia au saint évêque d’Athènes l’apostolat des Gaules. Accompagné de Rustique et d’Éleuthère, il se rendit à Paris qu’il évangélisa avec un grand succès. Après de longs travaux et de grandes souffrances, il signa de son sang, comme c’était alors l’usage, la vérité de ses prédications. Lui et ses compagnons furent mis à mort sur une colline voisine de Paris qui, à raison de ce fait, porte encore aujourd’hui le nom de Montmartre, mont des Martyrs.

IX. — C’était sous le règne d’Adrien, l’an [119](#ch258c) de Notre-Seigneur : le vénérable pontife était âgé de cent vingt ans. À sa mort eut lieu un miracle inouï, qui ne contribua pas peu à l’affermissement de la foi. La tête du saint venait de tomber sous les coups du glaive. Le saint se baisse, la prend entre ses mains et la porte comme en triomphe, pendant plus d’une demi-heure, aux chants des anges qui célébraient la victoire du martyr sur la mort et sur le tyran[[587]](#footnote-588).

X. — Les Actes des Apôtres nous disent qu’une femme nommée Damaris et plusieurs autres se convertirent au discours de saint Paul devant l’Aréopage. Qui était Damaris ? Puisque l’historien sacré, toujours si sobre de détails, a cru devoir la nommer, il faut que Damaris ait été une femme plus qu’ordinaire. En effet, saint Jean Chrysostome nous apprend qu’elle était la femme de saint Denys, le prince de l’Aréopage : Areopagíta vero ille superstitiosíssimæ urbis illíus Civis, nonne ex sola ejus concióne, cum uxóre secútus est eum[[588]](#footnote-589) ?

Denys et Damaris, deux magnifiques poissons, retirés de la mer ténébreuse du paganisme, dans la capitale même de l’incrédulité ; quel beau coup de filet ! À cela, cependant, ne se borna pas le succès de la pêche apostolique.

XI. — Parmi les autres convertis que le texte divin se contente d’indiquer, il en est un, célèbre entre tous, dont la tradition, gardienne jalouse de nos gloires chrétiennes, a conservé le nom : c’est Hiérothée. Dans son livre des Noms divins, saint Denys regarde Hiérothée comme son maître ; il lui donne les plus grands éloges, et croit devoir se justifier de ce que, après lui, il se permet d’écrire sur les sciences divines.

« J’ai besoin, dit-il, de me justifier. Hiérothée, mon illustre maître, ayant merveilleusement écrit sur la théologie, on peut demander pourquoi je traite de la même matière, comme si ses ouvrages ne suffisaient pas ? Je réponds que s’il avait expliqué en détail toutes les parties de la science, jamais je n’aurais été assez insensé pour croire que j’aurais été plus habile que lui, ou pour faire un ouvrage à côté du sien, en répétant les mêmes choses. C’est une injure que j’aurais faite à mon maître et à mon ami, à cette sublime intelligence, de qui, après saint Paul, j’ai appris ce que je sais.

XII. — « Mais s’étant contenté d’exposer les principes généraux de la science, il nous a donné le soin, à nous instituteurs des esprits vulgaires, de développer en détail et d’expliquer avec méthode et dans un langage convenable, les profonds mystères entrevus par sa haute intelligence. »

Ailleurs, il le déclare supérieur à tous les docteurs, il le place au premier rang après les Apôtres. Un pareil éloge de la part de saint Denys, qui passe pour le plus sublime de nos théologiens, nous donne la mesure de la science et du génie de Hiérothée. Malheureusement nous n’avons plus les ouvrages de ce maître incomparable.

XIII. — Qui était Hiérothée, et où avait-il puisé ces connaissances suréminentes ? Tous les historiens espagnols, Pineda, Villegas, Marieta, Morales affirment que Hiérothée était originaire d’Espagne, qu’il se rendit à Athènes dans l’intention de s’instruire, et qu’au lieu des sophistes grecs, il eut le bonheur de trouver saint Paul, à l’école de qui il puisa la merveilleuse science dont lui fait honneur le Grand Aréopagite.

Les commentateurs grecs de saint Denys reconnaissent eux-mêmes que leur Père Hiérothée était Espagnol. Après un séjour assez long, soit à Athènes, soit dans la Grèce à la suite de saint Paul, il revint dans sa patrie, afin de faire part à ses compatriotes des lumières de l’Évangile.

XIV. — Est-ce là qu’il mourut, ou revint-il finir ses jours à Athènes ? Il semble, d’après la rédaction du Martyrologe romain, que cette ville fut le lieu de sa mort comme elle avait été le lieu de sa naissance à la vérité.

Au 4 octobre, le Martyrologe s’exprime ainsi : « À Athènes, naissance de saint Hiérothée, disciple de saint Paul. »

D’accord avec les Latins, les Grecs célèbrent le même jour la fête de l’illustre docteur. On lit dans leur Ménologe : « Naissance de notre saint Père Hiérothée, du nombre des Aréopagites qui, avec le Grand Denys, furent instruits par saint Paul. Après la vie la plus sainte, il s’endormit dans le Seigneur. »

XV. — S’il est vrai que Hiérothée mourut à Athènes, il ne l’est pas moins qu’une partie de ses reliques furent apportées en Espagne. Voici l’intéressant détail que nous apprenons du savant Bivarius, longtemps procureur général des Cisterciens, près le Saint-Siège[[589]](#footnote-590).

« En revenant de Rome, dit-il, où j’avais achevé mes Commentaires sur la Chronique de Lucius Dexter, j’arrivai en Espagne et m’arrêtai dans le monastère de notre ordre, à Sandoval, diocèse de Léon. Je me mis à examiner avec le plus grand soin les chartes, les reliquaires et les authentiques des reliques.

« Je découvris qu’on y conservait la tête de saint Hiérothée : Telle était la tradition des anciens. En effet, le chef sacré se trouvait bien parmi les reliques, mais l’authentique n’existait pas. Il me vint en pensée d’ôter le voile soigneusement lié avec des bandelettes, dans lequel était enveloppée, depuis des siècles, la vénérable tête. Peut-être, me disais-je, l’authentique est-il dans l’intérieur.

XVI. — « Et voilà, grâce à Dieu, qu’un petit parchemin extrêmement vieux, long de la moitié d’un doigt, avec une partie du crâne, apparaît aux regards de l’abbé et de tous les religieux, portant ces mots grecs signifiant : tête de Hiérothée. Une immense joie s’empara de tous. En action de grâces d’un si grand don, l’abbé ordonne une procession solennelle et fait célébrer la messe en l’honneur du saint docteur, le jour même de l’Invention, qui fut le 5 avril [1625](#ch259c), fête de saint Isidore.

« Tous ces détails rendent probable le retour de Hiérothée, d’Athènes en Espagne, et la fondation par lui de l’Église de Ségovie. Il est de plus vraisemblable, qu’au temps de l’invasion des Sarrasins, les chrétiens vinrent cacher les précieuses reliques dans le monastère de Sandoval, situé au pied des montagnes du diocèse de Léon. »

XVII. — Il faut que la France ait été l’objet de la prédilection toute particulière de Notre-Seigneur, pour qu’il lui ait envoyé, dès les premiers jours de l’Église naissante, ses plus intimes amis, Marthe, Marie et Lazare ; puis saint Denys, le plus illustre disciple du grand Apôtre. Ce glorieux privilège, la France en fut redevable au titre de fille aînée de l’Église, qui lui était réservé de toute éternité.

Noblesse oblige. Pendant bien des siècles, la France répondit admirablement à sa mission. Toujours elle eut, plus qu’aucune autre de ses sœurs, des prières, du sang et de l’or au service de Dieu son père et de l’Église sa mère. De leur côté, Jésus et Marie lui ont continué leur particulière affection.

XVIII. — À cette affection, plus forte que la mort, la France doit d’avoir conservé la foi, malgré tous les efforts de l’enfer pour la lui ravir. Depuis quatre-vingts ans surtout, la conservation de la foi, en France est un miracle évident comme le jour. Malgré ses fautes et ses défaillances, la France est encore la source la plus féconde des grandes œuvres catholiques : la Propagation de la foi, l’Œuvre apostolique, la Sainte-Enfance, et la mère admirable des prêtres, des religieux et des religieuses missionnaires dans le monde entier.

Ô France ! Nation sublime, si tu savais te comprendre ! O Gállia, magnum nomen, si intélligas te !

Voir : Bivar., Comment. in d. Detr. an. Christ. 41, n. 3, p. 210, edit. Migne ; Bar., an. 288, n. 314 ; an. 127, n. 121, 122 ; Id., an. 263, n. 6, 7 ; an. 291, n. 13 ; an. 537, n. 22, etc. ; Id., Annot. ad Martyrol. 9 octob., Id., 4 octobre ; Cor. a Lap., in Ad. XVII, 34 et suiv., etc. ; M. Davin, Vie de S. Denys, etc., etc.

## LXXXVII. SERGIUS PAULUS

I. — Aux Actes des Apôtres, chapitre XIII, versets 4-12, on lit : « Paul et Barnabé, envoyés par le Saint-Esprit, allèrent à Séleucie, et de là firent voile vers la Chypre, et quand ils furent arrivés à Salamine, ils prêchaient la parole de Dieu dans les synagogues des juifs et ils avaient Jean pour leur servir d’aide et de ministre.

« Après avoir parcouru toute l’île jusqu’à Paphos, ils trouvèrent un juif magicien et faux prophète, nommé Barjésu, qui était avec le proconsul Sergius Paulus, homme prudent. Celui-ci, ayant fait venir Barnabé et Paul, désirait entendre la parole de Dieu. Mais Elymas, le magicien, car c’est ce que signifie ce mot Elymas, leur résistait, cherchant à détourner le proconsul de la foi.

II. — « Or, Saul, le même que Paul, rempli de l’Esprit-Saint, et regardant Elymas, dit : « Homme plein de toute ruse et de toute perfidie, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur ?

« Et maintenant, voilà la main du Seigneur sur toi ; et tu seras aveugle et tu ne verras point le soleil, pendant un temps. » Et aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux s’obscurcirent, et, allant ca et là, il cherchait quelqu’un qui lui donnât la main. Alors le proconsul, voyant ce miracle, crut et admira la doctrine du Seigneur. »

III. — Nous voici sur les pas de l’infatigable Apôtre des nations. Pour nous orienter, faisons d’abord connaissance avec les lieux où il va nous rendre témoins d’une de ses plus glorieuses conquêtes.

D’Antioche, alors capitale de la province proconsulaire de Syrie, Paul, accompagné de Barnabé se rendit à Séleucie : c’était l’an [46](#ch260c) de Notre-Seigneur et la quatrième de l’empereur Claude.

IV. — Séleucie fut la première capitale du royaume de Syrie. Elle dut son nom à son fondateur Séleucus Nicanor, un des généraux d’Alexandre. Située dans une position avantageuse, sur la rive droite du Tigre, elle acquit rapidement une grande importance. Comme tant d’autres gloires, sa gloire a passé. De Séleucie il ne reste aujourd’hui que des ruines. Elles se voient aux environs de Bagdad et sont connues sous le nom arabe de Al-Madaïn.

V. — Après avoir déposé dans ce sol, qui plus tard deviendra fertile, la semence évangélique, Paul et Barnabé firent voile vers l’île de Chypre, aujourd’hui la Kibris des Turcs.

Placée dans la Méditerranée, entre l’Asie Mineure et la Syrie, l’île de Chypre est célèbre dans l’antiquité, par la richesse de ses produits, par le courage de ses habitants, hélas ! Et par le culte de Vénus, à qui les trois principales villes, Amathonte, Paphos et Idalie étaient consacrées, c’est-à-dire indignement prostituées.

Les Romains, commandés par Caton, s’emparèrent de l’île de Chypre, l’an [65](#ch261c) avant Notre-Seigneur et en firent une de leurs provinces proconsulaires. À partir de ce moment, elle devint le séjour de plusieurs familles romaines.

VI. — Arrivés dans l’île, les deux Apôtres commencèrent leur mission par Salamine, sur la côte orientale. Par suite des révolutions des siècles et des peuples, cette ville a perdu jusqu’à son nom et s’appelle aujourd’hui Porto-Costanza. Ici comme ailleurs, Paul et Barnabé commencèrent par annoncer l’Évangile aux aînés de la famille humaine, les enfants d’Israël, répandus depuis les conquêtes d’Alexandre sur toute la face du globe. Le fruit de leur prédication était trop souvent une répulsion opiniâtre, prélude des châtiments terribles dont Dieu devait bientôt frapper ce peuple endurci.

VII. — Abandonnant les synagogues de Salamine, les deux missionnaires se rendirent à Paphos. Cette ville, aujourd’hui Bafa, était, comme Éphèse, Corinthe et d’autres cités de la Grèce, remplie d’infamies sacrées. Elle avait, entre autres, un célèbre temple à oracles et était la résidence du proconsul. À l’arrivée de nos Apôtres, ce proconsul était Sergius Paulus, personnage également célèbre dans l’histoire profane et dans l’histoire sacrée.

VIII. — Comme son nom l’indique, Sergius Paulus était Romain d’origine. Il appartenait à la gens Sérgia, une des plus anciennes de Rome, puisque Virgile lui assigne pour auteur un des compagnons d’Énée[[590]](#footnote-591). Quoi qu’il en soit, on voit cette famille patricienne figurer dans l’histoire dès les premiers temps de la Ville Éternelle.

IX. — Lucius Sergius Fidenas, deux fois consul, est demeuré célèbre par la sanglante victoire qu’il remporta sur les Véïens. Un de ses descendants, Marcus Sergius, sert comme tribun militaire dans l’armée de Scipion, où il se fait remarquer par sa force extraordinaire. Puis vient ce Cneus Sergius Silus, accusé par Metellus Celer et condamné pour avoir voulu corrompre une matrone.

X. — Il serait long de citer les autres membres plus ou moins connus de la gens Sergia. Mais on ne peut passer sous silence le fameux Catilina. Lucius Sergius Catilina fut le chef de cette conspiration que Cicéron a grandie au-dessus de nature, et dont l’issue fut l’étranglement des conjurés dans la prison Mamertine.

À la même famille appartenait Cneus Sergius Aurata, contemporain de César, et qui dut son surnom à sa passion pour les poissons dorés. Sybarite de premier ordre, il fut l’inventeur du parc aux huîtres, dans le lac Lucrin, au golfe de la voluptueuse Baïa. De cette source, qui ne fut pas toujours pure, était sorti le proconsul dont la sainteté devait, en quelque sorte, compenser les fautes de ses aïeux.

XI. — Cet enfant de bénédiction naquit en Chypre, sous le règne d’Auguste. Comme son père, il fut appelé Sergius Paulus. Le surnom de Paul était venu à sa famille de Paul-Émile, vainqueur de Persée, qui avait obtenu du sénat que tous ses descendants s’appelleraient Paul.

La tradition rapporte qu’Eustorgia, mère du jeune Sergius, était une femme accomplie et qui prit un soin particulier de son fils. Celui-ci, envoyé à Rome pour ses études, se distingua par sa conduite et par ses succès. Il fixa l’attention de l’empereur Claude, qui plus d’une fois mit à profit la rare prudence de ce jeune homme, et bientôt le renvoya en Chypre, en qualité de proconsul.

XII. — La prudence dont le jeune Sergius avait fait preuve à la cour de l’empereur, ne l’abandonna pas dans le gouvernement de sa province. Saint Luc lui rend témoignage qu’il se distinguait surtout par cette vertu. Pour un homme raisonnable, le premier effet de la prudence est de le porter à connaître la vérité, afin de l’embrasser et de sauver son âme. Dans ce but, le jeune proconsul fait venir Paul et Barnabé, prédicateurs, disait-on, de la parole du vrai Dieu. Malheureusement Sergius, suivant l’usage d’un grand nombre de païens, avait auprès de lui un magicien nommé Elymas, qui était comme l’oracle familier du proconsul.

XIII. — Cet Elymas était juif d’origine. À l’exemple du fameux Simon de Samarie, qui s’appelait la Grande Puissance de Dieu, celui-ci s’était donné le surnom de Barjésu, fils du Sauveur, sans doute à cause de ses guérisons vraies ou prétendues. Comme saint Pierre eut à combattre Simon, saint Paul eut la même lutte à soutenir contre Barjésu. Il est certain qu’à cette époque rien n’était plus commun que les magiciens, diseurs d’oracles et faiseurs de prestiges. C’étaient les hommes du démon, opposés aux hommes de Dieu. Le même fait se retrouve encore aujourd’hui dans tous les pays idolâtres.

XIV. — Sentant bien qu’il allait perdre son crédit, Elymas s’opposait à l’entrevue, et, quand elle fut décidée, il ne négligea rien pour obscurcir la vérité aux yeux du proconsul. Saint Paul lui répondit par un argument qui mit fin à la discussion. Il frappa le magicien de cécité temporaire : juste châtiment de celui qui s’efforçait de retenir les autres dans l’aveuglement.

On croit qu’à l’exemple de Simon de Samarie, le magicien se convertit ; mais qu’étant, comme Simon, retourné à son vomissement, il mourut dans l’impénitence finale : tant il est difficile, écrit un grand théologien, de ramener à Dieu les misérables qui sont en commerce avec le démon.

XV. — À la vue du miracle, Sergius Paulus renonça sincèrement au culte des faux dieux et demanda le baptême. Ce fut l’an [46](#ch262c) de Notre-Seigneur, la quatrième année de l’empereur Claude. Les généraux et les empereurs romains avaient coutume d’ajouter à leur nom celui des nations qu’ils avaient vaincues. Nous voyons les uns s’appeler Numidique, Africain ; les autres, Parthique, Asiatique, Germanique. Ainsi, pour immortaliser sa glorieuse conquête, le grand Apôtre prit le nom de Paul, au lieu de Saul qu’il avait eu jusque-là.

XVI. — Elle fut noble, en effet, moins encore par la qualité du personnage que par la fidélité avec laquelle il correspondit à sa vocation. Ayant mis ordre aux affaires de son gouvernement, Sergius Paulus abdiqua le proconsulat et devint le disciple dévoué du grand Apôtre. Laissé en Chypre avec le titre d’évêque, il prit soin des chrétientés naissantes avec un zèle, une prudence et une modestie qui lui gagnèrent tous les cœurs.

Lorsqu’il apprit que saint Paul était conduit à Rome pour paraître au tribunal de César, Sergius s’y rendit de son côté afin d’adoucir la captivité de son Père et au besoin partager ses souffrances. C’était au mois de mai de l’an [59](#ch263c) de Notre-Seigneur et la troisième année de Néron.

XVII. — La cruauté de ce premier persécuteur de l’Église rend parfaitement croyable ce que rapportent de notre saint les actes tirés d’anciens manuscrits et cités par les Bollandistes. On y lit : « Dans le temps qu’un prince sacrilège poursuivait avec fureur les chrétiens et mettait leurs corps en pièces, on remarqua entre les généreux confesseurs notre évêque Paul : vaillant soldat qui rendit gloire à son chef devant la multitude, sans en craindre les menaces.

XVIII. — « Rien ne put ébranler le courageux athlète, ni la faim, ni les mépris, ni les tourments les plus affreux. On déchira son corps, on lui arracha les ongles des doigts et on le meurtrit de coups. Une foule de confesseurs cueillirent la palme du martyre, sans avoir souffert autant que Paul. Dieu voulait sans doute lui conserver miraculeusement la vie, pour qu’il devint la lumière de nos contrées, et procurât à nous et à nos descendants les bienfaits de la vocation à l’Évangile. »

XIX. — En effet, l’Apôtre des nations rendu à la liberté, après une captivité de deux ans, songea sérieusement à exécuter le dessein qu’il avait formé d’aller évangéliser les Espagnes[[591]](#footnote-592). Il partit de Rome et traversa les Gaules en prêchant l’Évangile. Pour affermir son œuvre, il laissa au milieu de nos provinces méridionales quelques-uns des zélés missionnaires qui l’accompagnaient : Trophime à Arles, Crescent à Vienne, Sergius Paulus à Narbonne.

XX. — Grâce à l’étude désintéressée de nos monuments primitifs, ce voyage de l’Apôtre en Espagne et ses prédications dans la Gaule Méridionale sont désormais hors de doute. Attestés par saint Épiphane, Théodoret, saint Jérôme, saint Chrysostome, Bède le Vénérable et par toute l’ancienne tradition des Églises espagnoles et gauloises, le Martyrologe romain les confirme.

Au 22 mars, il dit : « À Narbonne, dans la Gaule, naissance du Bienheureux Paul, évêque, disciple des Apôtres, et suivant la tradition, le même que le proconsul Sergius Paulus, qui, baptisé par l’Apôtre saint Paul, fut laissé par lui à Narbonne, et ordonné évêque de cette ville, lorsqu’il se rendait en Espagne. »

XXI. — Bien que nommé évêque de Narbonne, saint Sergius ne s’arrêta pas immédiatement dans cette ville. Il vint d’abord à Béziers, où il prêcha avec un grand succès et construisit plusieurs oratoires destinés à la célébration des saints mystères. Le bruit des merveilles qu’il y opérait s’étant répandu jusqu’à Narbonne, où le culte des idoles était en grand honneur, les habitants, curieux de l’entendre, lui envoyèrent une députation pour le prier de venir leur annoncer sa doctrine.

XXII. — Le saint accueillit favorablement leur demande et, ayant ordonné Aphrodisius évêque de Béziers, il se rendit à Narbonne.

Colonie romaine, Narbonne était alors la première place d’armes des Romains et la capitale de la province Narbonnaise. Le nombre de ses habitants, ses relations avec les étrangers étaient autant de moyens d’étendre au loin le règne de l’Évangile. L’évêque, proconsul de Jésus-Christ, y arriva le 22 mars de l’an [61](#ch264c) ou [62](#ch265c) de Notre-Seigneur la cinquième ou la sixième année de Néron.

XXIII. — Telle est la ténacité de la tradition, qu’aujourd’hui encore, après dix-huit siècles, le 22 mars et le 11 décembre, jour où l’on célèbre la mort du saint, tout le pays présente un spectacle qui rappelle les anciens jours de foi.

À ces deux époques, la ville de Narbonne et les contrées environnantes s’empressent de payer à leur saint patron le tribut de leur reconnaissance, de leur impérissable amour.

XXIV. — Ces jours-là, la vaste église de Saint-Paul ne peut contenir la foule qui s’y presse depuis les six heures du matin jusqu’à six heures du soir. Un pareil empressement est d’autant plus remarquable que depuis longtemps les fêtes du 22 mars et du 11 décembre, ne sont pas annoncées dans les paroisses qui avoisinent Narbonne, et néanmoins elles continuent d’offrir à ces solennités une foule de pieux pèlerins.

On fait même, à cette occasion, une remarque importante, parce qu’elle confirme l’ancienne tradition sur les prédications de saint Sergius, c’est que le 22 mars la plus grande affluence des étrangers vient des lieux qu’il a dû traverser pour se rendre à Narbonne.

XXV. — L’église actuelle de Saint-Paul, objet de tant de vénération, a été, suivant la tradition narbonnaise, bâtie sur l’emplacement de l’oratoire que le saint fit élever à la Sainte Vierge. Non loin de là est une place qui porte encore le nom de place des Infidèles, et une rue appelée rue Sainte.

La même tradition explique ces dénominations singulières. Elle rapporte que les habitants de la petite place résistèrent d’abord aux prédications de saint Paul, tandis que ceux de la rue Sainte s’y montrèrent dociles, en embrassant immédiatement le christianisme.

XXVI. — Toutefois la résistance ne fut pas de longue durée. À peine dans la ville, le saint autorisa sa mission par un miracle éclatant. Le gouverneur de Narbonne venait de mourir, laissant un fils possédé du démon. Le saint le délivra et lui conféra le baptême ainsi qu’à sa mère. Ce miracle détermina la conversion d’une foule de païens doublement touchés des vertus de l’homme de Dieu et de sa puissance miraculeuse.

Bientôt la ville changea de face. Les temples des faux dieux furent abandonnés ou détruits, et sur leurs ruines s’élevèrent plusieurs églises, entre autres un oratoire à Marie, probablement le premier qu’ait porté le sol gaulois.

XXVII. — Le zèle de saint Sergius ne put être contenu dans l’enceinte de sa ville épiscopale ni même dans les limites de la province narbonnaise. À l’exemple de la plupart des évêques de la primitive Église, il quitta momentanément son siège pour faire de nouvelles conquêtes. Il partit pour l’Espagne, qui avait été le premier but de son voyage. Saint Paul y prêchait alors et tout porte à croire que c’est par ses ordres que Sergius vint seconder ses travaux.

XXVIII. — La tradition qui fait foi de ces prédications a pour garants, entre tous, saint Léandre et saint Isidore de Séville, saint Julien de Tolède, saint Braulion de Saragosse. Les témoignages de ces illustres archevêques sont confirmés par une Bulle du Pape Étienne IV, adressée à Selve, évêque de Barcelone, et déposée aux archives de l’archevêché de Narbonne, où elle se conservait encore au XVIIe siècle.

Enfin le Martyrológium d’Espagne résume ainsi cette belle tradition : « Saint Paul Sergius, disciple des Apôtres, vint en Espagne avec l’Apôtre saint Paul, et annonça l’Évangile à Cordoue, à Barcelone et dans la plupart des villes de la province[[592]](#footnote-593). »

XXIX. — Le souvenir de cette mission s’est perpétué de siècle en siècle, et au témoignage des auteurs de la Gállia christiania, il était encore tellement vivace au XVIIe siècle, qu’on voyait, à certains temps de l’année, une foule immense de fidèles accourir de toutes les parties de l’Espagne à Narbonne, heureuse dépositaire du corps de saint Sergius.

De là vient que la métropole de Narbonne a toujours, tenu un rang très distingué, non seulement parmi les Églises des Gaules, mais encore parmi les Métropoles d’Espagne.

XXX. — Garcias Loisa, auteur de la collection des conciles de ce royaume, en donnant la circonscription des sièges épiscopaux, place Narbonne au troisième, au deuxième et même quelquefois au premier rang des six villes métropolitaines de cette nation. C’est pour cela que les anciens bréviaires du rite mozarabe contenaient une mémoire spéciale de saint Paul de Narbonne, évêque et confesseur.

XXXI. — Les succès combinés des deux Paul furent tels que les autorités s’en émurent et prirent la résolution de chasser tous les ouvriers évangéliques. Une inscription païenne semble avoir été faite exprès pour les immortaliser : « À Néron, César, Auguste, pour avoir purgé la province des brigands et de ceux qui enseignaient aux hommes une nouvelle superstition. »

XXXII. — Obligé de quitter l’Espagne, le grand Apôtre repassa en Italie. Il emmena avec lui saint Sergius, qui revint visiter l’île de Chypre. Il y était encore lorsque saint Paul fut décapité. Averti en songe par le grand Apôtre de repasser dans les Gaules et dans l’Espagne, saint Sergius s’embarque aussitôt et aborde en Italie, accompagné de deux diacres, Étienne et Rufus. Il entre à Rome, dédie un oratoire à son maître, fait confirmer sa mission et repart pour Narbonne.

XXXIII. — Continuant sa route par terre, il arrive à Carrare, où il guérit le fils d’une veuve aveugle, en reconnaissance de l’hospitalité qu’elle lui avait donnée. L’éclat de ce miracle met la ville en mouvement. Le saint se voit obligé de prolonger son séjour, et a le bonheur de convertir la moitié des habitants.

Le procureur Sapritius fait appeler le thaumaturge, et lui demande qui il est. Sergius refuse de lui révéler son illustre naissance et ses glorieux antécédents. « Je suis, dit-il, apôtre du Christ et disciple de saint Paul décapité. »

Là-dessus, Sapritius le fait jeter à la mer avec ses diacres. La mer les respecte. Le procureur ordonne de les conduire en prison, attribuant le respect de la mer à quelque puissance magique. Sapritius est frappé de mort ; le peuple délivre les prisonniers et se convertit.

XXXIV. — De Carrare le saint se dirige vers Pavie, l’antique Ticinum. Cette ville devient sa noble conquête, et en prépare une autre, dont Embrun fut le théâtre. Là était un temple de Neptune, principale divinité de la ville. Le saint l’abat ; et, à la place de l’usurpateur, il fait reconnaître le Maître légitime.

Continuant sa marche triomphale, le proconsul de Jésus-Christ arrive à Orange où il passe trois mois.

Là vient le réclamer une première députation des Narbonnais. Avant de quitter cette ville il lui donne un évêque et fait élever un oratoire à la sainte Vierge et à saint Jacques.

XXXV. — Touché de la démarche des Narbonnais, le saint se remet en route, entre dans Arles, où il dédie une église à saint Pierre, et ordonne plusieurs prêtres. Le batelier qui lui fait traverser le Rhône se noie dans le fleuve. Le saint le ressuscite, le baptise et, sur le lieu même du baptême, dédie un oratoire à la Résurrection.

Au bruit du miracle, les populations voisines étaient accourues et avaient demandé à embrasser la foi, en priant le saint de demeurer au milieu d’elles. À toutes les instances semblables, souvent réitérées sur son passage, il répondait : « J’appartiens aux Narbonnais ; Narbónicis datus sum. »

XXXVI. — Arrivé à Béziers, le saint rencontre une seconde députation de ses chers Narbonnais. Il rentre dans leur ville où il fut reçu comme un père. Après avoir consolidé et étendu le règne de Jésus-Christ, l’infatigable évêque visite Toulouse, opère de nombreuses conversions, ordonne plusieurs prêtres, repasse en Espagne et revient à Narbonne.

XXXVII. — Trois apparitions successives de l’Apôtre, son Père et son maître, lui annoncent sa fin prochaine. Il profite des derniers jours de son apostolat pour ordonner évêques ses deux fidèles diacres Étienne et Rufus. Il désigne le premier pour son successeur à Narbonne, le second pour occuper le siège d’Avignon.

Ce fut le dernier acte de sa vie. Bientôt après il rendit doucement son âme à son Créateur dans son église même, où il était en prières, et où il fût inhumé au milieu des larmes de ses enfants spirituels. Sa bienheureuse mort arriva le 11 décembre, l’an [100](#ch266c) de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit louange et gloire aux siècles des siècles. Amen.

XXXVIII. — Le souvenir de l’illustre Romain, de proconsul devenu apôtre, évêque, missionnaire, confesseur de la foi, sauveur des peuples, ne s’est jamais perdu dans les pays où passa ce bienfaisant météore. À leur honneur, il faut dire que les Narbonnais ont, encore aujourd’hui, tant de confiance dans son intercession qu’ils l’invoquent dans toutes leurs afflictions, et que son nom suffit souvent pour leur inspirer à la mort les sentiments les plus chrétiens.

Il n’est pas rare non plus d’entendre dans les maisons et quelquefois au milieu des rues, cette invocation : « Mon Dieu ! Saint Paul ! » qui marque combien le nom de l’apôtre de la contrée est encore populaire, malgré l’affaiblissement de la foi et l’empire des intérêts matériels.

Les restes du saint apôtre de Narbonne demeurèrent dans le lieu où ils avaient été déposés, entourés de la vénération des fidèles et du respect des siècles.

Jusqu’à l’époque de la révolution française, ce précieux trésor fut la gloire incomparable de Narbonne. Surget et Paulo pretiósa Narbo, avait chanté Prudence, et cette pensée était devenue l’écho des générations chrétiennes.

Aux jours néfastes dont nous parlons, le corps sacré du proconsul de Chypre fut indignement profané par un autre proconsul. Voici le procès-verbal authentique de cet odieux sacrilège. Nous le rapportons tout entier à cause de son importance dans la question des reliques de notre saint.

XXXIX. — « L’an de la naissance de Jésus-Christ [1795](#ch267c) et le onze du mois de décembre, dans l’église de la paroisse Saint-Paul de la ville de Narbonne, département de l’Aude,

« Étant évêque dudit département, Guillaume Bezaucelle, par la grâce de Dieu et l’élection des fidèles dudit département ; Étant marguilliers de ladite paroisse : Pierre Carpentier, Marie Lafourdie, Antoine Thiers, Jean Passet, Jean Ozeau, André fils et Joseph Crouzet, Pierre Rieusset, André Durand et Jean Noyer, mandataires de cette église ;

« Nous, Jean-Pierre Durand, prêtre et curé de cette paroisse cathédrale, Saint-Just et Pasteur, et premier vicaire du vénérable susdit évêque, assisté de notre cher confrère Guillaume-Louis Trémolière, prêtre, vicaire épiscopal dudit évêque, et curé de ladite paroisse Saint-Paul ; de notre cher confrère Jean-Paul Destaville, prêtre et aussi vicaire épiscopal ; de notre cher frère Joseph-Paul Réveillon, prêtre attaché à ladite paroisse Saint-Paul, et environné d’un concours immense de fidèles de cette ville et des alentours ;

« Avons procédé à la relévation des reliques du glorieux saint Paul, premier évêque de Narbonne, sur la prière qui nous en a été faite par les fidèles qui ont désiré rétablir et exposer dans la même église et sur le même autel à la vénération du peuple chrétien, les précieux ossements du corps de leur Père dans la foi, que leur piété et leur zèle avaient enlevés aux ennemis du culte catholique, qui en voulaient faire la proie des flammes.

XL. — « À cet effet, après nous être assuré de la piété, de l’attachement à notre sainte religion, et des moyens par lesquels les fidèles qui nous ont apporté les reliques du glorieux saint Paul se les étaient procurées, tous les fidèles rassemblés dans ladite église nous ayant rendu un bon témoignage et confirmé la vérité de tout ce qu’ils nous ont dit à ce sujet, ayant vu d’ailleurs avec quelle décence ils les avaient tenus pendant qu’ils en étaient dépositaires, nous avons jugé avec toute l’assemblée que les ossements qui nous ont été remis étaient véritablement les reliques de saint Paul, premier évêque de cette ville.

XLI. — « En conséquence, nous avons béni la châsse où ces reliques ont été déposées après ladite bénédiction, et nous avons fait placer ladite châsse sur le grand autel du chœur de ladite église, au même endroit où son corps, miraculeusement conservé dans toute son intégrité pendant plus de quinze cents ans, avait été constamment exposé à la vénération des fidèles et dont Notre-Seigneur Jésus-Christ n’avait cessé de manifester la sainteté par un grand nombre de miracles qui se sont opérés dans cette église par son intercession, en faveur de tous ceux qui ont avec foi invoqué sa puissante protection.

XLII. — « Et encore sur la demande des fidèles de constater dans le présent procès-verbal la violence qui fut faite pour enlever de cette église le corps du glorieux saint confesseur, il a été dit et reconnu par l’assemblée que ce fut le 10 du mois de mars de l’année dernière, [1794](#ch268c), qu’un représentant du peuple français, nommé Milhau[[593]](#footnote-594), en mission à l’armée des Pyrénées Orientales, revêtu de pouvoirs illimités, de la secte de Calvin, furieux contre le culte catholique, les honneurs qu’on y rend aux saints et à leurs reliques, abusant des pouvoirs qui lui étaient confiés, entreprit le dit jour de faire enlever et jeter dans les flammes la châsse et corps de saint Paul, la plus belle relique qui fut dans le monde, tant à cause de son antiquité que de l’intégrité de la miraculeuse conservation du dit corps.

XLIII. — « Pour y réussir il ordonna, sous peine de mort, à tous les citoyens composant la garde nationale de cette ville de se rendre à deux heures du soir dans l’église de Saint-Just et Pasteur, qu’on avait enlevée au culte catholique, pour en faire un temple dit de la Raison, avec défense d’en sortir, jusqu’à nouvel ordre, sous la même peine.

« Et dès que la garde nationale fut rassemblée audit lieu, il envoya un détachement considérable de troupes, qui investirent l’église Saint-Paul. Et le nommé Tarteron, autre calviniste, qui commandait les dites troupes, entre dans l’église avec un nombre de soldats affidés, fait briser la châsse à coups de hache et enlever le corps du saint pour le jeter dans les flammes.

XLIV. — « Mais les soldats catholiques qui s’y trouvèrent, les femmes et leurs enfants s’empressèrent, au premier bruit, d’accourir et enlevèrent, malgré tous les dangers, tout ce qu’ils purent. De là viennent les débris des ossements, habits pontificaux, bois de châsse et même les morceaux de marbre, qui ont été apportés, et que nous avons exposés, aujourd’hui 11 décembre [1795](#ch269c), à la vénération des fidèles, et avons signé le présent procès-verbal avec tous les prêtres ci-dessus mentionnés et les marguilliers de cette paroisse, lequel verbal a été fait double, l’un pour être déposé dans ladite châsse et servir de titre authentique de la vérité des reliques qui y sont déposées et l’autre pour être remis à notre vénérable évêque. »

Suivent les signatures.

XLV. — Les parcelles du corps de saint Paul échappées aux flammes et dérobées à la fureur de l’impiété furent mises dans une châsse faite sur le modèle de l’ancienne et placée, comme autrefois, sur le tabernacle du maître-autel de son église, où elles sont toujours l’objet du culte ardent, non seulement des habitants de la ville, mais des alentours et même des pays voisins.

XLVI. — La haine féroce des révolutionnaires de [93](#ch270c) et de [1871](#ch271c) contre les églises catholiques, contre les reliques des saints, contre les prêtres, remplit l’âme de douleur et de crainte.

Néanmoins le fidèle y trouve une preuve éclatante de sa foi.

D’où vient que tous les impies, révolutionnaires d’autrefois et d’aujourd’hui, n’en veulent qu’au catholicisme, tandis qu’ils laissent en paix les protestants, leurs ministres et leurs temples ; les juifs, leurs rabbins et leurs synagogues ; les mahométans, leurs marabouts et leurs mosquées ? La réponse est facile : ils savent d’instinct que le catholicisme étant la Vérité, lui seul est leur ennemi. Leur haine est la mesure de leur foi.

On ne croit que ce qu’on craint, et on ne craint que ce qu’on croit.

Voir : Onomásticon Románum, litt. P. ; Petrus de Natat., Catalog., lib. I, c. 60 ; Brév. de Carcassone, 11 décembre ; Jacques de Lusignan, hist. de Chypre, c. 13 ; Cor. a Lapid., in Act. XIII, 2 ; S. Hier., Epist. ad Philemon. in Act. XIII ; Baron., an. 36, n. 10 ; Id., an. 59, n. 4 ; Vie de S. Sergius Paulus, par Denos, docteur en théologie de l’univ. de Toulouse, 1650 ; Acta SS. 22 mars ; M. Probitaille, Vie de S. Paul Serge, p. 21 et suiv. ; Ambr., Morales, lib. IX, c. 11 ; Brev. Tarraconeus. ; L. Dexter, Chronic. an. 64 et 66 ; Bernard Adon, Chroniques ; Archives de la maison de ville de Narbonne, 3 col., feuille 31 ; Odéric Vital, Hist. Eccl. lib. 2. ; Lucius Marinacus Siculus, De rebus Hispaniæ, lib. IX ; Vie de S. Théodard, à la Biblioth. de Toulouse ; Marlyrol. d’Usuard, de Notker, de Bède ; S. Adon, arch. de Vienne, dans son livre des Fêtes des Apôtres ; Martyrol. Rom., 22 mars. Collection Doat, à la Bibl. impériale, Paris, depuis le vol. 47 jusqu’au vol. 58 ; Ibid. les manuscrits, 2833, 5302, 5304, 5308, 5575, de l’ancien fonds latin, etc.

## LXXXVIII. ARTÉMAS, ZÉNAS

I. — L’an [58](#ch272c) de Notre-Seigneur, la quatorzième année de saint Pierre à Rome, la deuxième année du règne de Néron, sous le consulat de Quintus Volusius et de Publius Cornélius Scipion, le grand Apôtre avait quitté l’île de Crête, pour passer dans la Grèce. Comme l’infatigable missionnaire se disposait à porter l’Évangile dans toutes les contrées qui séparent la Grèce de l’Illyrie, il fait part de son projet à son cher Tite, demeuré dans l’île de Crète.

II. — Au dernier chapitre de sa lettre, il lui donne un ordre, malheureusement trop oublié de nos jours. « Jugez, lui dit-il, celui qui est hérétique, après un premier et un second avertissement, sachant qu’un tel homme est perverti, et qu’il pèche, étant condamné par sa propre conscience.

« Après que je vous aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâtez-vous de venir près de moi à Nicopolis, parce que j’ai résolu d’y passer l’hiver. Envoyez, devant, Zénas le jurisconsulte et Apollon, ayant soin que rien ne leur manque. Que nos frères apprennent aussi à être les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorsque la nécessité le demande, afin qu’ils ne demeurent point stériles. »

III. — L’ordre donné par l’Apôtre de fuir les hérétiques peut paraître sévère, il n’est que juste. Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. Ce proverbe est éternellement vrai. L’expérience de tous les jours prouve que la fréquentation des mauvaises compagnies est un grand danger. Or, il n’y a pas de plus mauvaise compagnie que celle des hérétiques.

Comment ne serait-il pas plein de périls, le commerce avec des personnes qui nient ce que nous croyons et qui sont en état de révolte permanent contre l’Église ? D’ailleurs, cette exclusion, ou, si on veut, cette excommunication de l’hérétique, repoussé du commerce des catholiques, est de nature à le faire rentrer en lui-même et à préparer son retour au bercail. Qui oserait alarmer saint Paul, et en remontrer à l’Apôtre des nations ?

IV. — Nicopolis, où saint Paul se proposait de passer l’hiver, aujourd’hui Prévésa Vecchia était une ville de l’Épire. Son nom qui signifie ville de la Victoire, lui fut donné par Auguste, en mémoire de la bataille navale d’Actium, livrée près du promontoire de ce nom, et dans laquelle il remporta une victoire décisive sur Antoine et Cléopâtre.

V. — Avant de parler d’Artémas, considérons la charité de saint Paul. Nous y trouverons un précieux trait de mœurs des premiers chrétiens. En père plein de sollicitude, il veut que rien ne manque aux deux voyageurs qu’il demande, Zénas et Apollon. L’évêque de Crète, Tite, était plus riche de vertus que des biens de la fortune : saint Paul ne l’ignore pas. Aussi veut-il que les juifs pourvoient aux frais du voyage.

Tel est donc le sens de sa recommandation : « Vous me direz, mon cher Tite, que vous êtes pauvre et que vous ne pouvez subvenir aux dépenses du voyage : je le sais. Avertissez donc les frères d’exercer la charité à l’égard de ces ministres du Seigneur. Dites-leur qu’il ne suffit pas de croire, mais qu’il faut encore pratiquer de bonnes œuvres, et se montrer dévoués envers leurs maîtres dans la foi. »

VI. — Les paroles de l’Apôtre ne furent pas un vain son. Rien n’est plus connu que la charité des premiers chrétiens et l’empressement fraternel avec lequel ils exerçaient l’hospitalité. Entre mille nous en avons un exemple dans le fait suivant.

Un auteur païen, Lucius, rapporte que le fameux imposteur pèlerin se faisait passer pour chrétien et même pour prédicateur, certain d’être reçu, hébergé, nourri par les chrétiens, et même accompagné par eux de village en village. Aussi, continue l’historien, il marchait toujours, comme un personnage respectable et respecté, entouré de charitables chrétiens.

VII. — Suivant la tradition, Artémas était un des soixante-douze disciples choisis par Notre-Seigneur. Cette glorieuse qualité fait comprendre la confiance que saint Paul avait en lui, puisqu’il l’envoie en Crète, afin de tenir la place de saint Tite, lorsque le digne évêque serait venu à Nicopolis rejoindre son maître.

Artémas devint évêque de Lystres, ville importante de l’Isaurie, sur les frontières de la Lycaonie. Là, le vrai et dévoué disciple de Notre-Seigneur déjoua les artifices du démon, détruisit son règne et établit celui du divin Maître.

VIII. — Quand on parle du règne du démon dans le paganisme, il ne faut pas entendre seulement l’action souveraine que Satan exerçait sur les âmes, par les passions qu’il fomentait, mais son action matérielle par les prestiges qu’il opérait et par les oracles qu’il rendait. Le monde était plein de ces temples à oracles. Témoin oculaire, Tertullien nous dit que le globe en était encombré : Oráculis stipátus orbis.

IX. — Des processions innombrables se succédaient continuellement à Delphes, à Délos, à Préneste et dans cent autres villes de l’Orient et de l’Occident. Les plus grands personnages dans la guerre, dans les lettres et dans la philosophie, se faisaient un devoir de venir consulter les oracles. Des temples splendides étaient élevés au démon, de riches offrandes et de nombreux sacrifices proclamaient sa puissance et la reconnaissance de ses adorateurs.

X. — Satan ne change ni ne vieillit. À l’heure qu’il est, il continue de régner matériellement chez toutes les nations idolâtres de l’Afrique, de l’Océanie et des autres parties du monde. À qui devons-nous de n’être pas ses esclaves ? Au Christianisme. À qui devons-nous le Christianisme ? Après Notre-Seigneur, nous le devons aux Apôtres, aux martyrs, à tous ces infatigables missionnaires des premiers siècles, qui, au péril de leur vie, au prix de leur sang, parcourent l’Orient et l’Occident pour semer la vérité et remplacer le règne du démon par celui du Rédempteur.

XI. — Et il y a aujourd’hui des hommes, en grand nombre, qui attaquent le Christianisme, qui l’insultent, qui voudraient l’anéantir. Ingrats qui oublient ce qu’ils doivent au Christianisme ! Forcenés qui s’acharnent à démolir un édifice qui, en tombant, les écraserait sous ses ruines, eux et la société tout entière ! Plaignons-les et prions pour eux !

XII. — Les deux envoyés demandés par saint Paul sont, comme nous l’avons vu, Zénas et Apollon. Ce dernier nous est connu pour un homme très éloquent et très versé dans la science des Écritures. Zénas, qui est ici nommé pour la première fois, était un jurisconsulte habile. Ainsi le grand Apôtre voulait avoir près de lui deux hommes capables de défendre la doctrine chrétienne contre les juifs et contre les gentils. L’histoire ne nous a conservé aucun détail sur saint Zénas. Les traditions orientales le font évêque de Diospolis ou Lydda, en Palestine. Consolons-nous ; sa vie cachée en Dieu nous sera révélée au jour du Jugement, et une fois de plus, nous bénirons ceux qui furent les zélés coopérateurs des apôtres dans l’évangélisation du monde.

Voir : Bar., an. 59, n. 1 ; Cor. in Ep. ad Tit., c. III, 13-14 ; Maistre p. 299 et 432.

## LXXXIX. ÉLECTA

I. — La seconde Épître de saint Jean l’Évangéliste commence par ces mots : « l’Ancien ou le Prêtre Senior, à la dame Électa et à ses enfants, que j’aime dans la vérité, et non pas moi seul, mais aussi tous ceux qui connaissent la vérité. »

Avant de faire la Biographie d’Électa, il nous semble utile de donner quelques détails sur les trois Épîtres de saint Jean, et sur le nom d’Ancien ou de Senior qu’il prend en écrivant à Électa.

II. — La première lettre de saint Jean est une lettre catholique, c’est-à-dire une circulaire adressée à tous les chrétiens d’un pays et non à une personne en particulier. Quels sont les chrétiens auxquels écrit le disciple bien-aimé ? La tradition transmise par les premiers Pères de l’Église, et acceptée par Baronius, nous apprend que c’est aux Parthes que la lettre est adressée.

III. — D’abord, la suscription, qui se lisait encore au commencement de l’Église, ne laisse aucun doute à cet égard : elle était ainsi conçue : « Jean aux Parthes, Joánnes ad Parthos ». Une faute de copiste l’aura laissé tomber et de là le doute sur la direction de la lettre.

IV. — Ensuite, il faut savoir qu’à l’exemple des autres Apôtres, saint Jean était un infatigable missionnaire ; il avait parcouru l’empire des Parthes, qui renfermait alors la Perse et une partie de l’Asie Septentrionale, peut-être même une partie de la Chine.

Il était donc naturel que, retiré à Éphèse après son exil de Pathmos, il écrivît à ses enfants, soit qu’eux-mêmes lui aient demandé un souvenir, soit qu’il y fût porté à raison des circonstances, pour les prévenir contre les hérésies naissantes d’Ébion et de Cérinthe.

V. — La seconde lettre est adressée à Électa, et la troisième à Caïus, dont nous parlerons en son lieu. En écrivant à Électa, le disciple bien-aimé s’appelle le Vieux et même le « Plus Vieux ». Pourquoi ? Parce qu’il était fort âgé ; parce qu’il était le dernier survivant des Apôtres ; parce qu’il surpassait en âge tous les évêques de l’Asie.

VI. — Qui était Électa ? Électa était une grande dame, recommandable entre toutes par sa foi, par sa charité, par sa fortune. Ministre de Jésus-Christ dans sa famille, elle le faisait régner sur ses enfants et sur tout ce qui l’entourait.

De là le nom que lui donne l’Apôtre, et qui veut dire choisie, « femme d’élite » ; mais son vrai nom était Drusia ou Drusiana. Par ses vertus et par ses largesses, elle était comme la mère de l’Église de Corinthe, alors dans toute sa splendeur.

VII. — Lorsque saint Jean, revenu de Pathmos, faisait son entrée à Éphèse, il rencontra le convoi d’Électa qu’on portait en terre. Cette chère disciple était morte de douleur en attendant le retour de son père bien-aimé.

Outre ses parents, une foule de pauvres, de veuves, d’orphelins raccompagnaient en pleurant.

VIII. — L’Apôtre s’arrête, ordonne de déposer le cercueil et d’ôter les bandelettes qui enveloppaient le corps ; puis, à l’exemple et au nom de son bon Maître au tombeau de Lazare, il appelle Électa, lui commande de se lever, de retourner à sa maison et de lui préparer à manger. Électa obéit, et comme si elle sortait, non des bras de la mort, mais du sommeil, elle accomplit les ordres du disciple bien-aimé. Ce miracle, qui détermina un grand nombre de conversions, eut lieu en [105](#ch273c), la quatrième année du règne de Trajan.

IX. — À la fin de sa lettre, saint Jean dit : « Les fils de votre sœur Électa vous saluent. » Ainsi les deux sœurs portaient le même nom. Il n’est pas rare de voir, dans les familles nombreuses, plusieurs enfants qui portent le même nom ; ainsi deux Jean, deux Pierre, deux Marie, deux Marguerite. L’habitude de vivre avec eux empêche de les confondre.

Tel est donc le sens des paroles de saint Jean : « Ô Électa, qui êtes la mère des fidèles dans l’Église de Corinthe, les fils de votre Sœur, qui est comme vous, Électa, femme d’élite, dans l’Église d’Éphèse, d’où je vous écris, vous envoient leurs salutations. »

X. — Ces paroles montrent la politesse, l’affabilité, la charité de l’Apôtre de la dilection. Il ne se contente pas de saluer Électa seulement en son nom ; il lui envoie les souvenirs affectueux de ses neveux.

Comparez cette formule à celle qui termine les lettres païennes, vous verrez que la charité, la fraternité, fruit du Christianisme, sont absentes de leur correspondance. Dans leurs lettres comme dans leurs discours et dans leurs livres, l’onction manque totalement, et c’est là un défaut capital.

On voit que la société païenne était moins une famille qu’une agrégation d’individualités, maintenue en corps par la force ou par l’intérêt.

XI. — Comme dit saint Paul, les païens, en général, n’avaient pas de cœur : Sine affectióne. D’une part, le despotisme dans l’État et dans la famille ; d’autre part, l’esclavage de la femme, de l’enfant, des trois quarts du genre humain, étaient incompatibles avec l’esprit de charité. On sait de quelle manière les pauvres et les malades étaient traités ; on sait encore que le patriotisme farouche, qui n’était autre chose que l’égoïsme national, formait la base du droit des gens.

XII. — Grâce au Dieu fait homme, qui s’est appelé charité : Deus chantas est ; qui a aimé le monde jusqu’à mourir pour lui ; qui a résumé toutes les lois dans ce précepte : « Aimez-vous les uns les autres », que saint Jean ne cessait de redire jusque dans son extrême vieillesse. Le monde devenu chrétien a vécu de charité. Ce principe d’une fécondité incomparable a couvert la face de la terre de merveilles, créé les plus douces relations et, autant que le permet l’épreuve du temps, allégé le fardeau de la vie.

Restons fidèles à cet esprit et craignons plus que toutes choses, d’entendre dire de nous : Il est sans cœur. C’est le blâme le plus humiliant qui pourrait nous être infligé car, image de Dieu qui est charité, l’homme n’est rien que par le cœur.

Voir : Serrarius, in hunc loc. ; S. Ambr. in Ps. 36 ; Clem. Alexand. ; L. Dexter., Chron. an. 100 ; Cor. a Lap., in II Joan. 1 et 13, etc.

## XC. CAÏUS

I. — La troisième Épître de saint Jean commence ainsi : « L’Ancien, le Prêtre, à mon très cher Caïus, que j’aime dans la vérité. Mon bien-aimé, je prie Dieu que toutes vos affections et votre santé se trouvent aussi bien que votre âme. »

Nous avons déjà dit pourquoi saint Jean s’appelle le prêtre, l’Ancien, le Vieux, le Plus Vieux. Prêtre, parce qu’il l’était, ordonné par Notre-Seigneur lui-même, et le Père des prêtres et des évêques par lui consacrés ; le Vieux, à cause de son grand âge qui approchait de la centième année, et qui le distinguait de tous les autres prêtres ou évêques, dont il était le patriarche tant de fois vénérable.

II. — Quel était Caïus, si tendrement aimé de saint Jean et digne de recevoir une lettre de celui qui, par un privilège unique, avait reposé sur le sein du Sauveur ?

À cette question nous répondons par la tradition espagnole. Elle nous paraît non seulement la plus belle, mais la plus suivie et la plus concordante. Ses défenseurs sont Lucius Dexter, dont l’autorité, quoi qu’on en dise, n’est pas à dédaigner, et le savant Hélécas, archevêque de Saragosse.

III. — Cette tradition s’exprime de la manière suivante : « L’an [70](#ch274c) de Notre-Seigneur, le quatorzième du règne de Néron, dans l’Arabie Heureuse, dans la ville de Sessania des Adrumètes, martyre des trois mages, Gaspard, Balthasar et Melchior, qui adorèrent le Christ. Vers ces temps-là descendit en Asie, saint Jean surnommé le Théologien. C’est de là qu’il écrivit sa lettre à son cher Caïus.

« Cet heureux Caïus était fils du centurion du Calvaire, successeur de saint Barnabé sur le siège de Milan, qui baptisa les illustres martyrs Gervais et Protais et mourut en paix, après avoir beaucoup souffert dans la persécution de Néron[[594]](#footnote-595).

IV. — Suivant la tradition, le centurion du Calvaire eut deux fils : Caïus et Démétrius. Le premier, auquel saint Jean adresse sa lettre et dont il loue en ces termes l’admirable charité : « Mon bien-aimé, vous agissez en vrai fidèle dans tout ce que vous faites pour les frères, et particulièrement pour les pèlerins, qui ont rendu témoignage à votre charité en présence de l’Église ; et vous ferez bien de les assister dans leurs voyages d’une manière digne de Dieu. »

L’Apôtre adresse les mêmes éloges à Démétrius : « Tout le monde rend un témoignage favorable à Démétrius, et la vérité elle-même le lui rend ; nous le lui rendons aussi nous-mêmes, et vous savez que notre témoignage est véritable. »

V. — Après avoir loué la charité des deux frères envers les chrétiens voyageurs, qui ne voulaient rien accepter des gentils, saint Jean blâme vertement Diotréphès qu’on croit avoir été un évêque d’Espagne et qui se permettait de critiquer le saint Apôtre et de maltraiter les pèlerins qui se rendaient en Espagne.

VI. — Comme son divin Maître, le disciple bien-aimé s’anime d’une sainte indignation contre le coupable : « J’aurais peut-être écrit à l’Église, mais Diotréphès, qui aime à tenir le premier rang, parmi eux, ne nous reçoit pas. C’est pourquoi, si je vais chez vous, je lui ferai connaître le mal qu’il fait, en répandant contre nous des discours malins. Et comme si c’était encore trop peu pour lui, non seulement il ne reçoit pas les frères, mais il s’oppose à ceux qui voudraient les recevoir, et les chasse de l’Église. »

VII. — Où habitait Caïus ? Quels sont les pèlerins dont parle saint Jean ? Quel est le pays où il espère aller lui-même ? Caïus habitait l’Espagne d’où il était originaire, et, suivant la tradition espagnole, de la ville de Malaga. Les pèlerins venaient en foule vénérer le corps de saint Jacques, premier apôtre de ce catholique pays. Saint Jean promet bien d’y venir aussi. « J’aurais, dit-il à la fin de sa lettre, beaucoup de choses à vous écrire, mais je n’ai pas voulu vous écrire avec une plume et avec de l’encre, car j’espère vous voir bientôt et nous parlerons bouche à bouche. Saluez nommément les amis. »

VIII. — Saint Jean serait donc venu en Espagne. De très fortes conjectures militent en faveur de cette opinion. Outre le désir qu’il manifeste de faire ce voyage, nous savons que le disciple bien-aimé, dévoré de zèle pour son bon Maître, n’est pas demeuré immobile dans cette petite partie du monde appelée l’Asie Mineure. Apôtre, il était, comme ses collègues, le missionnaire du monde entier.

Ainsi, nos monuments sacrés nous apprennent qu’il prêcha dans la Phrygie ; qu’il évangélisa l’immense pays des Parthes dont la Chine faisait alors partie, et qu’il pénétra jusqu’aux Indes. Ce dernier fait s’est trouvé consigné dans de très anciennes archives, trouvées par les Pères Jésuites, et dont il est fait mention dans leurs lettres, écrites des Indes, en [1555](#ch275c).

IX. — Il n’est donc pas étonnant que saint Jean soit venu en Espagne. On peut même dire qu’il avait deux motifs personnels de visiter cette contrée. Il était le frère de saint Jacques dont le corps reposait dans cette terre arrosée de ses sueurs. Les catholiques d’Espagne étaient pour ainsi dire sa famille, et tous devaient désirer ardemment de voir le frère de leur vénérable Apôtre. On ne peut douter que saint Jean n’éprouvât un désir analogue.

X. — De plus, son cœur si aimant devait être inondé de bonheur en revoyant le miraculeux sanctuaire dont nous allons parler.

Voici ce que nous apprend la tradition la plus irrécusable. La Très Sainte Vierge était à Éphèse avec saint Jean. La divine Mère veillait sur les Apôtres dispersés aux quatre coins du monde, et savait miraculeusement ce qui se passait dans leurs différentes missions. Ses regards, on n’en peut douter, se portaient avec une affection particulière sur le frère bien-aimé de saint Jean, qui travaillait en Espagne.

XI. — Un jour donc de l’an [37](#ch276c) de Notre-Seigneur, elle prend saint Jean avec elle et se fait transporter, par les Anges, en Espagne. Ils arrivent sur les bords de l’Ebre, près de la ville de Saragosse. Saint Jacques y était en prières, pendant la nuit. Comme les bergers de Bethléem, il entend la voix des anges qui chantaient : Ave, María, grátia plena, Dóminus tecum : Salut, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous !

XII. — Au même instant, la divine Mère, rayonnante de lumière, apparut sur une colonne de marbre magnifique (pilar), et s’adressant à l’Apôtre lui dit : « Jacques, mon fils, voici le lieu où, par vos soins, je veux que vous éleviez un sanctuaire en mémoire de moi. C’est principalement en ce lieu que, par mes prières, la vertu du Très-Haut opérera une foule de miracles, surtout en faveur de ceux qui m’invoqueront dans leurs nécessités.

« Cette colonne demeurera ici jusqu’à la fin du monde, et il y aura toujours des chrétiens dans cette ville. Regardez d’ailleurs cette colonne sur laquelle je suis, c’est mon Fils et votre Maître qui l’a fait apporter d’en haut par les mains des Anges. »

XIII. — J’ai dit que cette tradition est irrécusable et j’ajoute sans hésiter qu’elle est plus certaine que tous les faits de César, dont personne ne doute. Sans compter les plus anciens monuments espagnols, les bréviaires, les missels, les livres liturgiques de la plus haute antiquité, plus de trente auteurs de tous les pays rendent hommage à cette belle tradition.

Parmi eux on cite un grand nombre d’évêques, plusieurs rois et deux papes, en particulier Calixte III. Né dans le royaume de Valence, non loin de Saragosse : nul témoin plus compétent pour juger du fait.

XIV. — Or, dans la Bulle donnée à Rome le 9 des calendes d’octobre [1456](#ch277c), il s’exprime ainsi : « L’église du Pilar est la première entre toutes qui ait été érigée sous le vocable de la Bienheureuse Vierge Marie. C’est dans ce sanctuaire que la Sainte Vierge, étant encore sur la terre, apparut sur une colonne à saint Jacques le Majeur, à qui elle commanda de lui élever cette église, où s’opèrent d’innombrables miracles[[595]](#footnote-596). »

XV. — C’est donc avec pleine raison que le savant Martin de Villari fait ce bel éloge du sanctuaire de Notre-Dame de la Colonne : « La tradition unanime de toutes les Églises, surtout de la grande province où elle est érigée, les approbations plusieurs fois réitérées de ses pontifes, assignent, sous le rapport de l’ancienneté, de l’excellence, de l’origine, à Notre-Dame del Pilar, le premier rang parmi toutes les églises du monde.

XVI. — « Ainsi la ville de Saragosse peut vraiment et à bon droit se glorifier d’avoir, non seulement en Espagne, mais dans l’univers entier, possédé la première un monument sacré de la foi catholique, monument érigé par la main des Anges sur l’ordre de la Très Auguste Mère de Dieu, pendant qu’elle était encore sur la terre, avec la coopération de l’Apôtre saint Jacques le Majeur, Apôtre et cousin du Sauveur[[596]](#footnote-597). »

Ajoutons qu’avec Saint-Jacques-de-Compostelle, Nuestra Señora del Pilar est encore aujourd’hui la grande dévotion de l’Espagne.

XVII. — Quelle fut la fin de Caïus, l’ami particulier de saint Jean ? Où et comment mourut-il ? À toutes ces questions, dont la réponse serait pour nous d’un si grand intérêt, la tradition et l’histoire sont également muettes.

Grande leçon d’humilité ! Dieu a voulu que la vie d’un grand nombre de ses plus illustres serviteurs fût ensevelie dans un oubli perpétuel. Apprenons nous-mêmes à ne pas chercher la gloire devant les hommes ; car, dit le Saint-Esprit, ce qui est un honneur aux yeux des hommes est souvent une abomination devant Dieu : Quod homínibus altum est, abominátio est ante Deum[[597]](#footnote-598).

Ici finissent nos Biographies évangéliques. Si imparfait qu’il soit, puisse ce long et laborieux travail n’être pas inutile. Notre but serait atteint s’il faisait revivre, surtout dans les jeunes âmes, à qui l’avenir appartient, la foi des premiers siècles. Au milieu des terribles dangers qui les menacent, seule elle peut les sauver, en les rendant victorieuses d’un monde qui, par son esprit, ses blasphèmes, ses hostilités, ses doctrines et tous les genres de séductions, a tant de rapport avec le monde païen, au milieu duquel vécurent les grands hommes dont nous avons essayé de retracer la vie, les souffrances, les travaux et les vertus : hæc est victória quæ vincit mundum fides nostra[[598]](#footnote-599).

Voir : Cor. a Lap. in III, ep. Joan. ; et Comment. Bivar. in L. Dextr. an. 34 et an. 70, ubi multa, Histoire de N.-D. del Pilar, etc.

# ANNEXE : TABLE CHRONOLOGIQUE

Nous donnons ici la liste par ordre chronologique, les évènements dont Mgr Gaume donne la date.

Les nombres entre parenthèse renvoient aux chapitres et aux paragraphes de l’ouvrage où se trouve la date répertoriée.

Les dates des règnes des empereurs on été ajoutées d’après une autre source. En italique, quelques autres indications.

Remarque. À propos de l’histoire de Notre-Seigneur et de ses premiers disciples, les auteurs n’attribuent pas toujours aux mêmes évènements les mêmes dates. Nous reproduisons ici celles données pas Mgr Gaume dans son ouvrage. Il y a quelques incohérences mais nous ne les avons pas corrigées (sauf une qui est manifestement un coquille, [57-5](#a5705)). Nous avons signalées par une astérisque, les incohérences les plus évidentes. Les paragraphes sont placés, autant que possible, par ordre chronologique des évènements. Cet ordre ne correspond pas toujours à l’ordre des dates indiquées en début de paragraphe.

Avant Jésus-Christ.

278. ([48-4](#ch151)). Le nom de la Galatie vient des Gaulois et des Grecs, qui s’emparèrent du pays vers l’an 278 avant Notre-Seigneur.

248. ([8-9](#ch029)). Les saducéens tiraient leur nom de Saduc, ou Sadoc, docteur juif qui vivait vers l’an 248 avant Notre-Seigneur.

71. ([3-2](#ch010)). Naissance d’Hérode.

65. ([87-5](#ch261)). Les Romains, commandés par Caton, s’emparent de l’île de Chypre et en font une de leurs provinces proconsulaires.

62. ([4-12](#ch014)). Lucius Valérius Flaccus, gouverneur de l’Asie, en 691, 62 ans avant Notre-Seigneur, fait saisir l’argent envoyé par les Juifs à Jérusalem pour l’entretien du temple.

58. ([74-9](#ch212)). À Cordoue, naissance de Marcus Annæus Seneca, père de Sénèque. Deux ou un ans avant Notre-Seigneur, naissance de Sénèque.

39. ([5-11](#ch017)). L’an 710 de Rome, Jules César, étant consul avec Antoine, ordonne de faire le cadastre de tout l’empire.

— Auguste (janvier 27 av. J.-C. – août 14) —

28. ([5-12](#ch019)). Auguste fait exécuter son premier recensement général de l’empire.

19. ([3-14](#ch011)). Début de la construction du temple d'Hérode.

11. ([5-22](#ch020)). L’an de Rome 742, Quirinus. ([29-8](#ch111)). Il était chargé de confisquer les biens d’Archélaüs au profit du fisc impérial et de fixer les limites de la nouvelle province. ([5-6](#ch015)). Six ans plus tard, il fut gouverneur de Syrie et fit la guerre aux Homonades, peuple de Cilicie.

8. ([5-12](#ch018)). Auguste fait exécuter son deuxième recensement général de l’empire.

6.\* ([5-8](#ch016)). Vers l’an 747 de Rome, deux ans avant la naissance de Notre-Seigneur, Quirinus, donné pour Rector ou conseil au jeune Caïus-César, petit-fils d’Auguste chargé du gouvernement de l’Arménie, accompagne de prince en Orient.

6. ([5-12](#ch501)). Auguste fait exécuter son troisième recensement général de l’empire.

5. ([5-22](#ch021)). L’an 748, Quirinus apparait en Cilicie faisant la guerre aux Homonades, dans le Liban, poursuivant les Ituréens, dont il prend les forteresses.

Après Jésus-Christ.

Fillion : 4 ans av. l’èvre vulgaire., 750 U.C., mort d’Hérode l’Iduméen. Notre-Seigneur nait l’an 747, 748 ou 749 U.C., l’an 7, 6 ou 5 av. E.V. (Vie de N.-S. J.-C., t. I, p. 277.)

1 av. E.V, an de Rome 753, 25 décembre, naissance de Notre-Seigneur.

2. ([3-23](#ch013)). Au printemps de l’an de Rome 754, la 37e année du règne d’Hérode. Massacre des Saints Innocents.

— Tibère (Sept. 14 –mars 37) —

16. ([29-10](#ch113)). Ambívius, gouverneur de Judée.

21. ([8-5](#ch028)). Les juifs sont chassés de Rome.

27. ([6-14](#ch023)). Au mois de mai de l’an de Rome 780, Hérode fait arrêter saint Jean-Baptiste.

27. ([6-19](#ch025)). Le 29 août, Décollation de saint Jean-Baptiste.

28. ([68-3](#ch195)). Naissance de Bérénice, sœur d’Hérode Agrippa le Jeune.

E. Mangenot (Dict. de la Bible, art. Chronologie) : 29, mort et résurrection de Notre-Seigneur. 34, conversion de saint Paul.

34. ([86-4](#ch255)). Le 25 mars, vers midi, au moment où Notre-Seigneur est élevé sur la Croix, Saint Denys voit une éclipse de soleil.

Martyr de Saint Étienne.

33. ([36-17](#ch129)). Le 26 décembre, martyr de Saint Étienne.

34. ([24-25](#ch084)). Dispersion des chrétiens de Jérusalem, suite au martyr de Saint-Étienne.

34. ([36-17](#ch130)). 25 janvier, conversion de Saint Paul.

35. ([38-1](#ch133)). Ananie baptise Saint-Paul.

34. ([9-20](#ch033)). Baptême du centurion de Capharnaüm.

36. ([25-31](#ch099)). Fin 36 ou début 37, premier voyage de sainte Véronique à Rome.

37. ([25-29](#ch096)). Sainte Véronique à Rome apporte son voile à Rome.

— Caligula (mars 37 –janvier 41) —

37. ([90-11](#ch276)). La sainte Vierge est transportée vers saint Jacques, près de la ville de Saragosse en Espagne.

Saint Pierre arrive à Antioche

Darras (t. 5, p. 399) : 36, la 4e qui suit l’ascension, chaire de Saint Pierre à Antioche.

35.\* ([46-5](#ch147)). Première année du règne de Caligula, saint Pierre établit son siège à Antioche.

38. ([25-31](#ch097)). Vitellius, gouverneur de Syrie, destitue Pilate, et l’envoie à Rome, où il arrive quelques jours après la mort de Tibère.

39. ([25-31](#ch098)). Mois de mars, mort de Tibère. Pilate arrive à Rome quelques jours après la mort de Tibère.

38. ([29-45](#ch114)). Arrivée de Pilate à Vienne.

38. ([43-11](#ch141)). Après la mort de Tibère, Agrippa est délivré de prison par Caligula.

40. ([6-22](#ch026)). La seconde année du règne de Caligula, Hérode Agrippa part pour l’Orient prendre possession de son règne.

40. ([82-27](#ch230)). Hérode Antipas en exil.

40. ([6-25](#ch027)). Hérodiade accompagne son mari Hérode Antipas en exil.

40. ([43-13](#ch142)). Hérode Agrippa vient prendre possession de son royaume.

40. ([41-25](#ch138)). D'après Lucius Dexter, baptême de Cornélius par Saint Pierre. D'après Baronius, l'année suivante.

41. ([82-28](#ch231)). Pilate est rappelé de la Judée et exilé à Vienne.

41.\* ([29-46](#ch115)). Pilate se suicide « après trois années de bannissement, l’an 41 de Notre-Seigneur et la troisième année du règne de Caligula. »

— Claude (janvier 41 –octobre 54) —

42. ([81-15](#ch222)). ([81-18](#ch223)). Simon le Magicien précède saint Pierre à Rome.

Saint Pierre arrive à Rome

42. ([20-10](#ch058)). La seconde année du règne de Claude, Zachée et sa femme Véronique quitte l’Orient pour Rome, avec saint Pierre et saint Martial. Après un an, Martial est envoyé par Pierre en Aquitaine.

42. ([21-16](#ch068)). Saint Pierre part avec Martial à Rome après avoir passé cinq ans à Jérusalem et sept ans à Antioche. Le séjour de Martial à Rome dure environ une année.

42. ([25-32](#ch101)). La seconde année du règne de Claude, Saint Pierre part avec Martial.

42. ([71-5](#ch202)). Saint Pierre arrive à Rome.

42. ([43-16](#ch143)). Hérode Agrippa reprend le chemin de la Judée après être venu auprès de Claude le persuader d’accepter l’empire.

Première lettre de saint Pierre

42. ([59-11](#ch181)). — Fin de l’année 42 ou le commencement de l’année 43, la troisième du règne de l’empereur Claude, sa première à Rome, saint Pierre écrit sa première lettre.

42. ([82-13](#ch227)). Année 42 ou 44, saint Marc écrit son Évangile, à Rome.

43. ([46-6](#ch148)). La première du règne de l’empereur Claude, Agabus descend de Jérusalem à Antioche, et annonce la famine.

44. ([2-40](#ch006)). Saint Thomas, partant pour les Indes, traverse l’Arabie et rencontre les rois mages.

Martyr de saint Jacques le majeur, Pierre délivré de la prison de Jérusalem.

E. Mangenot : 42, martyr de saint Jacques, délivrance de saint Pierre. 44, mort d’Hérode Agrippa. 44, première mission de saint Paul.

44. ([43-17](#ch144)). Vers la fête de Pâques, Hérode Agrippa règne depuis trois ans, il fait trancher la tête saint Jacques, frère de saint Jean.

44. ([44-7](#ch145)). Vers la fêtes de Pâque, saint Pierre est arrêté et délivré miraculeusement.

44. ([75-16](#ch214)). Saint Pierre, sorti de sa prison de Jérusalem, visite Césarée, Sidon, Bérithe, Biblos, Tripoli de Phénicie, Orthodosie, Laodicée.

44. ([82-13](#ch228)). Année 42 ou 44, saint Marc écrit son Évangile, à Rome.

45. ([47-19](#ch150)). Suivant Baronius, ordination épiscopale de saint Paul.

46. ([25-43](#ch106)). Martial reçoit de saint Pierre sa mission pour la Gaule Aquitaine. Il est accompagné entre autres de Zachée et de Véronique son épouse.

46. ([25-47](#ch107)). Véronique part de Rome pour les Gaules, elle a environ soixante ans.

46. ([84-14](#ch251)). Baronius : La quatrième du règne de l’empereur Claude, la seconde année du son premier séjour à Rome, saint Pierre envoie divers missionnaires, dont Trophime à Arles.

46. ([87-3](#ch260)). La quatrième de l’empereur Claude, d’Antioche, Paul, accompagné de Barnabé se rend à Séleucie.

46. ([87-15](#ch262)). La quatrième de l’empereur Claude, baptême de Sergius Paulus.

50. ([64-4](#ch186)). « La 8e de l’empereur Claude, aux fêtes de Pâques, en présence de tout le peuple, et à quelques pas du Temple, un soldat romain commit une grave immodestie. Le peuple entre en fureur pour venger l’injure faite non à lui mais au Dieu d’Israël. »

50. ([74-8](#ch211)). La neuvième année de Saint-Pierre à Rome, et la onzième de l’empereur Claude, martyre de Sosthène.

50. ([78-13](#ch219)). Quartus part pour l’Espagne où il institue les règles de la vie chrétienne, après saint Jacques le Majeur.

51. ([64-12](#ch187)). Félix devient procureur de la Judée.

51. ([50-4](#ch159)). Deuxième expulsion des juifs de Rome. Saint Pierre quitte Rome pour Jérusalem.

Concile de Jérusalem

E. Mangenot : 52, concile de Jérusalem. Deuxième mission de saint Paul.

51. ([49-18](#ch156)). Tite suit saint Paul à Jérusalem et assiste au Concile de Jérusalem.

51. ([45-5](#ch146)). Paul et Barnabé se séparent. Barnabé et Marc partent pour Chypre.

52. ([86-1](#ch254)). Saint Paul quitte la ville de Bérée, et arrive à Athènes.

53. ([42-1](#ch140)). À Éphèse, avant de quitter la ville, saint Paul écrit sa première lettre aux Corinthiens.

— Néron (octobre 54 –juin 68) —

Mgr Gaume place le début du règne de Néron en 56.

54. ([82-46](#ch234)). Lin convertit le tribun Onnasius, gouverneur de la ville de Besançon.

55. ([82-71](#ch235)). Lin fonde l’église Saint-Étienne à Besançon. ([82-73](#ch237)). Lin est le premier évêque de Besançon.

E. Mangenot : 55, troisième mission de saint Paul.

57.\* ([54-10](#ch174)). La quinzième de saint Pierre à Rome, et la première du règne de Néron, pendant qu’Apollon évangélise à Corinthe, saint Paul prêche à Éphèse.

57. ([82-79](#ch240)). Vers l’an 57, en Asie Mineure, Saint Paul sa première lettre au Corinthiens. Cette date coïncide à peu près avec l’époque où saint Pierre, de retour de son voyage d’Orient, avait laissé à Rome saint Lin, son coadjuteur pendant que lui-même visiterait les chrétientés de l'Occident.

La lettre à Tite

Bacuez : Lettre à Tite en 64, de Macédoine, entre les deux captivités.

58. ([49-1](#ch155)). Paul en Grèce à résolu de passer l’hiver à Nicopolis, il écrit la lettre à Tite.

58. ([88-1](#ch272)). Saint Paul se dispose à porter l’Évangile dans toutes les contrées qui séparent la Grèce de l’Illyrie. Il fait part de son projet à Tite, demeuré dans l’île de Crète.

La lettre aux Romains

58. ([50-8](#ch160)). Aquila et de Priscille sont déjà rentrés à Rome.

58. ([51-12](#ch164)). Saint Paul est à Corinthe pour la troisième fois. Il y écrit sa lettre aux Romains. Timothée est auprès de lui.

58. ([72-16](#ch203)). Prisque et Aquila sont à Rome, lorsque saint Paul écrit la lettre aux Romains.

58. ([75-18](#ch215)). Saint Stachys est à Rome lorsque saint Paul écrit la lettre aux Romains.

58. ([75-13](#ch213)). saint Amplias est à Rome lorsque saint Paul écrit la lettre aux Romains.

58. ([76-1](#ch216)). Saint Paul salue de nombreux personnages de Rome dans sa lettre aux Romains.

58. ([78-13](#ch220)). Quartus est à Corinthe avec saint Paul, lorsqu’il écrit sa lettre aux Romains.

58. ([79-1](#ch221)). Patrobas, Hermès, Philologue, sont à Rome lorsque saint Paul écrit sa lettre aux Romains.

58. ([82-14](#ch229)). Saint Paul, dans sa lettre aux Romains, écrit : « La foi que vous professez est prêchée dans le monde entier. »

Saint Paul, prisonnier, part pour Jérusalem.

E. Mangenot : 58, saint Paul quitte Éphèse après un séjour de 3 ans. 59, saint Paul prisonnier à Césarée. 61, saint Paul part de Césarée pour Rome.

58. ([46-9](#ch149)). Saint Paul se rendant à Jérusalem, s’arrête à Césarée. Agabus annonce sa prochaine arrestation.

58. ([51-12](#ch165)). Saint Paul est arrêté à Jérusalem et conduit à Césarée devant le proconsul romain Portius Festus. Il en appelle à César et arrive à Rome au mois de mai de l’an 58, et demeure deux ans en prison. Timothée est auprès de lui.

58. ([65-5](#ch189)). Vers le mois de mars, saint Paul prononce son discours devant Felix et Drusille.

58. ([64-22](#ch188)). Félix arrive à Rome, il est destitué par Néron.

58. ([66-23](#ch191)). À Césarée, jugement de saint Paul par Festus.

58. ([68-6](#ch196)). Bérénice et Agrippa entendent le discours de saint Paul.

59. ([84-1](#ch247)). Voyage vers Rome de saint Paul accompagné de Luc, Aristarque de Macédoine, et Trophime d’Éphèse. Trophime malade reste quelques temps à Malte avant de rejoindre saint Paul à Rome.

58.\* ([70-1](#ch201)). Au mois de février, le navire qui conduit saint Paul prisonnier à Rome s’échoue devant l’île de Malte.

59. ([66-26](#ch192)). ([67-9](#ch193)). Hérode Agrippa fait construire un palais en face du temple. Les juifs de Jérusalem s’indignent. À la prière de Poppée, Néron décide en leur faveur.

Captivité de saint Paul à Rome.   
Lettres aux Colossiens, aux Éphésiens, aux Philippiens, à Philémon.

Bacuez : Quatre épitres écrites sur la fin de sa première captivité : L’an 62, depuis Rome : aux Philippiens, aux Éphésiens, aux Colossiens, à Philémon.

59. ([57-5](#ch176)). La quinzième année de saint Pierre à Rome, la troisième du règne de Néron, saint Paul écrit sa lettre aux Colossiens.

59. ([58-2](#ch178)). Démas est à Rome lorsque Saint Paul écrit sa lettre aux Colossiens.

60. ([51-14](#ch167)). Timothée est auprès de Paul lorsqu’il écrit la lettre aux Colossiens.

60. ([83-2](#ch243)). saint Paul est à Rome prisonnier de Néron pour la première fois. Il écrit la lettre aux Philippiens.

60. ([51-13](#ch166)). Timothée est auprès de Paul lorsqu’il écrit la lettre aux Philippiens.

60. ([55-6](#ch175)). Épaphrodite, évêque de Philippes, vient à Rome apporter des aumônes à Paul. La deuxième année de l’emprisonnement, Paul le renvoie à Philippes avec la lettre aux Philippiens. De la même année sont les lettres aux Colossiens, aux Éphésiens, à Philémon.

60. ([58-4](#ch179)). Démas est à Rome lorsque saint Paul écrit la lettre à Philémon.

60. ([73-1](#ch205)). Saint Paul écrit la lettre à Philémon.

Bacuez : an 66, à Rome pendant la dernière captivité IIe lettre à Timothée.

59. ([72-17](#ch204)). Prisque et Aquila sont à Éphèse, lorsque saint Paul écrit à Rome sa seconde lettre à Timothée.

59. ([87-16](#ch263)). La troisième année de Néron, au mois de mai, Sergius se rend auprès de Paul.

Fin de la première captivité de Saint Paul à Rome

61.\* ([51-15](#ch168)). La cinquième du règne de Néron, Timothée est le compagnon habituel de saint Paul, sa captivité à Rome. Peu de temps avant sa délivrance, ou plutôt immédiatement après, il permet à Timothée de repartir pour l’Orient.

60. ([49-22](#ch157)). Tite rejoint saint Paul à Rome à la fin de sa captivité. Paul libéré part pour l’Espagne.

61. ([51-22](#ch170)). Saint Paul sort de sa première captivité.

60. ([51-17](#ch169)). À Rome, en attendant Timothée, saint Paul avait écrit sa lettre aux Hébreux. ([59-2](#ch180)). Saint Timothée est en liberté.

61. ([85-14](#ch253)). La dix-septième de saint Pierre à Rome, et la cinquième du règne de Néron, saint Paul délivré de sa prison part pour l’Espagne, il laisse Trophime à Arles et Crescent à Vienne.

61. ([87-22](#ch264)). ([87-22](#ch265)). Le 22 mars de l’an 61 ou 62 de Notre-Seigneur la cinquième ou la sixième année de Néron, Sergius Paulus arrive à Narbonne.

63. ([33-21](#ch121)). L’an 63 de l’Incarnation, la quinzième après l’assomption de la Bienheureuse Marie, Joseph d’Arimathie et douze compagnons, envoyé par Saint Pierre, arrive en Angleterre.

65. ([81-31](#ch225)). Au mois d’octobre, incarcération de saint Pierre à Rome.

66. ([81-18](#ch224)). Depuis l’an 42 de Notre-Seigneur jusqu’à l’an 66, c’est-à-dire à la douzième année du règne de Néron, Simon, devenu presque le maître de Rome, multipliait ses erreurs et ses prestiges.

Martyre des Saints Pierre et Paul

E. Mangenot : 67, martyre des saints Pierre et Paul.

66. ([81-31](#ch226)). Fin de juin, martyre des Saints Pierre et Paul.

67. ([51-22](#ch171)). Martyre de saint Paul.

67. ([82-89](#ch242)). Saint Lin monta sur le trône pontifical.

67. ([83-8](#ch244)). Saint Lin règne un peu plus de dix ans, depuis l’année 67 de Notre-Seigneur, jusqu’à l’année 78.

68. ([67-13](#ch194)). La douzième de Néron, Céstius Florus, gouverneur romain des provinces juives annexées à l’empire, réprime très durement une émeute qu’il avait provoquée.

68. ([68-9](#ch197)). À Jérusalem, Bérénice, a quarante ans, au tribunal de Florus elle le conjure d’arrêter l’effusion du sang.

68. ([82-77](#ch239)). Treizième année du règne de Néron, martyre de Nazaire et Celsius à Trèves.

70. ([50-14](#ch161)). La quatorzième année du règne de Néron, martyre d’Aquila et Priscille.

70. ([90-3](#ch274)). Le quatorzième an du règne de Néron, dans l’Arabie Heureuse, dans la ville de Sessania des Adrumètes, martyre des trois mages.

— Galba, Othon, Vitellius (69) —

— Vespasien (juillet 69 –juin 79) —

70. ([25-47](#ch108)). ([25-48](#ch109)). Mort de Véronique. Elle avait exercé dans l’Aquitaine un apostolat de vingt-trois ans, et elle mourait âgée d’environ quatre-vingt-quatre ans. Elle est ensevelie à Soulac.

70. ([38-18](#ch134)). Martyre d’Ananie.

Ruine de Jérusalem.

70. ([69-6](#ch199)). Vers la fin de l’année 70 et aux premiers jours de l’an 71, aux fêtes de Pâque, Titus, envoyé par son père Vespasien, vient mettre le siège devant Jérusalem.

70. ([57-5](#ch177)). Ruine de Jérusalem.

73. ([68-11](#ch198)). Mot de Bérénice.

74.\* ([21-54](#ch072)). Mort de Saint Marial après vingt-huit ans d’épiscopat, dans la cinquante-neuvième année de son âge, la quarantième après l’Ascension de Notre-Seigneur, la troisième du règne de Vespasien (74).

77. ([13-27](#ch044)). La sixième année de son règne, Vespasien fait la dédicace du Temple de la paix.

78. ([82-89](#ch241)). « L’an 78 de Notre-Seigneur, la neuvième du règne de Vespasien » (BR), martyre de saint Lin.

78. ([83-8](#ch245)). Martyre de saint Lin. Saint Clet lui succède.

— Titus (juin 79 –Sept. 81) —

80. ([65-10](#ch190)). La dixième année du règne de Vespasien et la première de Titus, Drusille meure dans l’éruption du Vésuve.

— Domitien (Sept. 81 –Sept. 96) —

83. ([73-20](#ch207)). L’an 83 ou 84, martyr de Timothée. Onésime lui succède à la tête de l’Église d’Éphèse.

90. ([25-35](#ch102)). À l’an 90 de sa Chronique, Julien Pierre, archiprêtre de Sainte-Juste de Tolède, il dit : « On conserve précieusement à Rome le très sacré Suaire, laissé au pape Clément premier, par la très pieuse Véronique. »

91. ([83-8](#ch246)).Après douze ans de règne, saint Clet reçoit la couronne du martyre.

— Nerva (Sept. 96 –janvier 98) —

97. ([13-30](#ch045)). La quatorzième année de son règne, l’an 97 de Notre-Seigneur, des sectaires juifs vinrent dire à Domitien qu’il existait encore quelques parents du Christ. C’étaient deux neveux de l’apôtre saint Jude, appelé dans l’Évangile les frères du Seigneur.

97. ([86-7](#ch256)). La quatorzième année de Domitien, à Athènes, Saint Denys écrit une lettre de consolation à saint Jean, exilé dans l’île de Pathmos.

98. ([51-11](#ch162)). ([86-7](#ch257)). Sous l’empire de Nerva, saint Jean revient de son exil à Pathmos.

— Trajan (janvier 98 –août 117) —

100. ([87-37](#ch266)). À Narbonne, le 11 décembre, mort de Sergius Paulus.

103. ([85-11](#ch252)). À Mayence, sous l’empereur Trajan, martyre de Crescent.

105. ([89-8](#ch273)). À Éphèse, la quatrième année du règne de Trajan. mort, saint Jean ressuscite Électa.

107. ([13-17](#ch043)). Martyre saint Siméon qui fut martyrisé à l’âge de cent vingt ans. Il avait treize ou quatorze ans.

109. ([51-27](#ch172)). À Éphèse, le 23 janvier, la dixième année du règne de Trajan, martyre de Timothée.

109. ([73-21](#ch209)). Vers l’an 109, sous l’empire de Trajan, Onésime vient saluer saint Ignace d’Antioche conduit à Rome pour être dévoré par les lions de l’amphithéâtre.

110. ([32-21](#ch117)). À Rome, le dernier jour des fêtes Sigillaires, 20 décembre, la onzième année du règne de Trajan, Saint Ignace arrive à Rome où il subit le martyre.

110. ([32-22](#ch118)). Il est possible qu’Oppius, centurion du calvaire, diacre d’Ignace d’Antioche vivait encore en l’an 110.

110. ([49-23](#ch158)). Pline revenant de Bithynie et du Pont, s’arrête dans l’île de Crète, afin d’y bâtir, par ordre de l’empereur, un temple à Jupiter. La douzième du règne de Trajan ; Pline avait alors trente-cinq ans et saint Tite environ quatre-vingts ; car il vécut jusqu’à l’âge de quatre-vingt-quatorze ans.

110. ([73-22](#ch210)). À Roma, sous Trajan, le 16 février, martyr de saint Onésime, évêque d’Éphèse, lapidé.

— Hadrien (août 117 –juillet 138) —

Martyre de saint Denys.

119. ([86-9](#ch258)). À Montmartre, sous le règne d’Adrien, martyre de Denys, évêque de Paris, et ses compagnons. Le vénérable pontife était âgé de cent vingt ans.

— Antonin le Pieux (juillet 138 –mars 161) —

140. ([32-23](#ch120)). Saint Polycarpe vit jusqu’à l’an 140 de Notre-Seigneur.

— Marc Aurèle (mars 161 – 17 mars 180) —

169. ([82-33](#ch232)). Dès l’an 169, environ soixante ans après la mort de saint Jean, le dernier survivant des Apôtres, saint Irénée, affirme que l’Évangile non seulement a été prêché à toutes les nations de l’Orient et de l’Occident et que des Églises étaient fondées chez toutes les nations de l’Occident, notamment chez les Celtes.

— Commode (mars 180 – déc. 192) —

180. ([82-34](#ch233)). À Besançon, arrivée des saints Ferréol et Fergeux.

— Pertinax ; Didius Julianus (193) —

— Septime Sévère (avril 193 - février 211) —

200. ([77-2](#ch218)). Beaucoup d’écrivains tiennent le prêtre romain Caïus, florissant vers l’an 200, pour l’auteur du Livre du Pasteur.

286. ([82-73](#ch238)). Environ, Saint Maximin évêque de Besançon. Le premier à se trouver inscrit après Lin, dans les archives conservées.

314. ([48-5](#ch153)). Concile d’Ancyre [Ankara], en Galatie.

325. ([48-5](#ch154)). Concile œcuménique de Nicée.

336. ([51-27](#ch173)). Translation des reliques de Saint Timothée à Constantinople par les soins de l’empereur Constant, fils de Constantin.

350. ([82-71](#ch236)). Saint Hilaire fonde l’église Saint-Jean au Mont-Cœlius, de Besançon.

415. ([37-12](#ch131)). Sous les empereurs Honorius et Théodose, dans une campagne appelée Caphargamala, au territoire de Jérusalem, Lucien, prêtre reçoit une apparition de Gamaliel.

415. ([37-30](#ch132)). 7 des calendes de janvier (25 décembre), translation des reliques de Gamaliel.

417. ([84-8](#ch248)). Le Pape Zozime répond : « Il faut certes bien se garder de déroger sous aucun prétexte au privilège de la ville métropole d’Arles, à laquelle, dès l’origine fut envoyé de ce siège, le grand pontife Trophime. »

431. ([51-11](#ch163)). Troisième Concile œcuménique qui anathématisa le nestorianisme, et vengea la Maternité divine de la sainte Vierge.

450. ([84-9](#ch249)). Les évêques de la métropole d’Arles écrivent au Pape saint Léon le Grand, en faveur des privilèges de leur Métropole, que l’Église s’obstinait à contester.

468. ([9-11](#ch030)). De 468 à 644, Maxime, archevêque de Saragosse, continue le chronique de Flavius Lucius Dexter.

494. ([10-21](#ch034)). Le pape saint Gélase, en fixant le canon des Écritures, en exclut la lettre du roi Abgar et la réponse de Notre-Seigneur.

500. ([24-59](#ch088)). À Tarascon, Clovis touche le tombeau de sainte Marthe et il est délivré d’une affreuse maladie des reins.

553. ([41-9](#ch137)). Au concile de Constantinople, en µµµ553µ, le pape Vigile soumet l’église de Césarée à celle de Jérusalem, qu’il érige en siège patriarcal.

607. ([25-40](#ch103)). Le pape Jean VII, transfert le voile de Véronique à Saint-Pierre.

644. ([9-11](#ch031)). De 468 à 644, Maxime, archevêque de Saragosse, continue le chronique de Flavius Lucius Dexter.

710. ([22-65](#ch080)). ([22-60](#ch701)). À Saint-Maximin, le 6 décembre an 710, pendant une guerre au cours de laquelle les Sarrasins ravagent la Provence, le corps de Marie-Madeleine est déplacé dans le tombeau de saint Sidoine.

720. ([10-23](#ch035)). Le pape saint Grégoire II écrit à l’empereur iconoclaste, Léon l’Isaurien au sujet des lettres entre Abgar et Notre-Seigneur et de la Sainte-Image.

769. ([10-24](#ch036)). Au concile de Latran, le pape Étienne III, parle des lettres entre Abgar et Notre-Seigneur et de la Sainte-Image.

778. ([20-24](#ch063)). Rolland, passant dans le Quercy avec son oncle, Charlemagne, il vient offrir à Notre-Dame de Rocamadour un don d’argent du poids de son bracmar.

787. ([10-24](#ch037)). Au second concile de Nicée, Léon, lecteur l’Église de Constantinople dit avoir vu la Sainte Image.

886. ([84-10](#ch250)). Le pape Étienne VI. Le Souverain Pontife confirme que confirme que la dépendance de l’archevêché de Tarragone à l’archevêché de Narbonne, a été établie primitivement par les Apôtres saint Pierre et saint Paul.

901. ([12-25](#ch503)). Un ménologe publié au dixième siècle par ordre de l’empereur Basile témoigne des travaux apostolique de Photina, la Samaritaine, et de ses enfants.

944. ([10-32](#ch038)). Le soir du 15 août, la Sainte-Image arrive à Constantinople.

960. ([1-40](#ch003)). Les corps des saints Bergers conservé à Jérusalem, sont transférés vers l’an 960 en Espagne.

994. ([21-42](#ch069)). Gombaud, archevêque de Bordeaux, affirme que saint Martial a évangélisé cette même ville.

994. ([21-56](#ch073)). Une épidémie de la peste du feu, ou le mal des ardents, fait d’affreux ravages dans l’Aquitaine. Les évêques prient Saint Martial de purifier l’air.

1164. ([2-45](#ch007)). Les corps des trois Rois sont transférés de Milan, où ils étaient restés 600 ans, à Cologne.

1175. ([21-47](#ch071)). Saint Martial avait établit que tous les habitants du Limousin et des pays d’Aquitaine les plus voisins viendraient à Limoges, prier dans l’église cathédrale et y et y faire des offrandes, quatre fois l’année, aux Quatre-temps. Vers 1175, l’évêque de Limoges, Gérard du Cher, voulant conserver cette coutume immémoriale, frappa de l’amende d’un denier ceux qui négligeraient de s’acquitter de ce devoir, et cela sous peine d’excommunication.

1187. ([6-6](#ch022)). Bataille de Tibériade, gagnée par Saladin sur les chrétiens.

1187. ([24-57](#ch087)). À Tarascon, on retrouve sans corruption le corps de Sainte Marthe.

1193. ([25-42](#ch105)). Philippe-Auguste, roi de France, étant venu à Rome, le pape Célestin III lui fit montrer le voile de Véronique.

1247. ([33-26](#ch123)). Le patriarche de Jérusalem envoie le saint Graal en Angleterre.

1247. ([33-24](#ch122)). Le 13 octobre arrivé du Saint Graal, à Londres.

1274. ([14-17](#ch046)). Guillaume Durand, est légat du pape Grégoire X, au concile de Lyon. Dans son Rational il écrit : « Fans la ville de Sainte-Marie de la Mer, il y a un autel de terre, qu’élevèrent en ce lieu Marie Madeleine, Marthe, Marie Jacobé et Marie Salomé. »

1279. ([22-58](#ch076)). À Barcelone, Charles II, roi de Sicile, et comte de Provence, est délivré par Marie-Madeleine qui le conduit près de Narbonne.

1279. ([22-63](#ch078)). Charles II se rend à Saint Maximin, vers la fin de l’an 1279 pour rechercher le corps de Marie-Madeleine.

1279. ([24-15](#ch083)). Le corps de Marie-Madeleine est retrouvé à Saint-Maximin.

1299. ([1-22](#ch002)). À Mardin, ville de Mésopotamie, un manuscrit est copié qui contient l’Histoire de l’enfance du Sauveur ornée de figures dont une montre la crèche avec les trois bergers.

1330. ([22-52](#ch075)). À la grotte de la Sainte-Baume, le frère Élie raconte que de Marie-Madeleine lui apparut un mois après qu’il entra au service du lieux.

1332. ([14-34](#ch053)). Pierre de Nantes, évêque de Saint-Pol, guéri de la goutte par les Saintes Maries, vient à Notre-Dame de la Mer, s’acquitter de son vœux.

1350. ([25-28](#ch095)). Albéric en parle dans son Dictionnaire, du voile de Véronique apporté à Rome sous Tibère.

1402. ([48-4](#ch152)). En Galatie, à Ancyre [Ankara], défaite de Bajazet, sultan des Turcs ottomans, par Tamerlan [guerrier turco-mongol].

1409. ([33-27](#ch124)). Au concile de Pise en 1409, de Constance en 1417, et de Sienne en 1424, l’Angleterre défendit sa descendance de saint Joseph d’Arimathie.

1427. ([20-17](#ch060)). ([25-6](#ch092)). Le pape Martin V, par une bulle, témoigne du fait que la chapelle de la Vierge Marie à Rocamadour a été fondée par Zachée, qu’Amadour est le même que Zaché, que son épouse est Véronique.

1432. ([23-45](#ch082)). À Autun un homme riche de Liège est guéri de la lèpre après avoir prié saint Lazare et fait une offrande devant les reliques du saint..

1448. ([14-18](#ch047)).. ([14-23](#ch048)). Aux Sainte-Marie de la Mer, le roi René fait faire des fouilles et les corps des deux Marie sont retrouvés.

1448. ([14-25](#ch049)). Le 3 décembre, les reliques des deux Maries sont placées dans leur nouvelle chasse.

1456. ([90-14](#ch277)). Le 9 des calendes d’octobre, une bulle du pape Callixte III témoigne en faveur de l’apparition de la Vierge Marie au lieu de Notre-Dame du Pilar, à Saragosse.

1483. ([25-11](#ch093)). À Jérusalem, le 14 juillet, Bernard de Breydenbach, doyen de Mayence, je parcourus la voie douloureuse et passe devant la maison de Véronique.

1497. ([22-35](#ch074)). On ouvre le tombeau de Sainte Marie Madeleine. On trouva la tête entièrement dépouillée de ses chairs, excepté la partie du front touchée par le Sauveur.

1497. ([22-72](#ch081)) Sylvestre Priérat, de l’ordre de saint Dominique, et maître du palais sacré, visite par dévotion la grotte où saint Marie Madeleine fit pénitence, et ses saintes reliques.

1517. ([39-28](#ch135)). Les Turcs s’empare de la ville de Bérée (Alep) qui a été évangélise par Saint Timon.

1549. ([25-11](#ch094)). Antoine Regnault, bourgeois de Paris, en pèlerinage à Jérusalem, passe près de la maison de Véronique.

1555. ([90-8](#ch275)). Une lettre des père Jésuites depuis l’Indes témoigne que dans de très ancienne archive on trouve consigné le fait de Saint Jean apôtre évangélisa les Indes.

1562. ([20-19](#ch061)). Le 3 septembre, les Calvinistes conduits par le capitaine Bessonie et le colonel Duras, avec six cents chevaux et plusieurs hommes de pied, s’emparèrent de Rocamadour et font un ravage.

1580. ([12-25](#ch040)). Un ménologe un autre traduit du grec, en 1580, par Jérémie, patriarche de Constantinople, et aussi par le cardinal Sirlet, témoigne des travaux apostolique de Photina, la Samaritaine, et de ses enfants.

1587. ([12-29](#ch041)). Saint François de Borgia, donne à la maison professe des jésuites, à Lisbonne, les reliques de sainte Photina qui lui avait été remise L’empereur Rodolphe II.

1591. ([14-37](#ch054)). Le 25 mai, un jeune enfant tombe par accident depuis une meurtrière de l’église des Saintes-Maries. Sa mère invoque les saintes et l’enfant est retrouvé indemne.

1619. ([9-11](#ch032)). Le Père Jésuite Torialba publie la chronique de Lucius Dexter retrouvé en manuscrit à l’abbaye de Fulde.

1625. ([86-16](#ch259)). À Sandoval, en Espagne, le 5 avril, invention de la tête de saint Hiérothée.

1629. ([25-42](#ch104)). Le 19 avril le pape Urbain VIII accorde une indulgence plénière à tous ceux qui, ayant participé aux sacrements, assistent à l’ostension du voile de Véronique.

1653. ([24-62](#ch089)). À Tarascon, le tombeau de sainte Marthe est caché sous un grand lit de parade en marbre blanc qui représente sainte Marthe sur son lit de mort.

1680. ([21-44](#ch070)). À Limoges, le Père Bonaventure de Saint-Amable, voit le calice que saint Martial apporta de Rome et dont il se servait dans ses voyages.

1789. ([3-15](#ch012)). L’inspection suprême de l’État sur les choses sacrées est un des immortels principes de 1789.

1789. ([21-7](#ch066)). Cana. Avant 1789, le monastère de Port-Royal, à Paris, possédait une des urnes dans lesquelles Notre-Seigneur changea l’eau en vin, aux noces de Cana.

1793. ([21-8](#ch067)). Cana. Avant la révolution de 1793, la cathédrale d’Angers possédait une des urnes dans lesquelles Notre-Seigneur changea l’eau en vin, aux noces de Cana.

1793. ([14-31](#ch050)). Les deux Maries. Pendant la nuit du 22 octobre 1793, les corps de Marie Jacobé et Marie Salomé mère de Jacques et Joseph sont retirées de l’église Notre-Dame de la Mer pour être mis en sureté.

1793. ([24-62](#ch090)). Sainte Marthe. À Avignon, les impies qui avaient mutilé le portail de l’église, brisé les statues des saints et les pierres sépulcrales, voulurent aussi détruire le tombeau de sainte Marthe et profaner ses reliques. Trois fois ils descendirent dans la crypte, et trois fois la puissance divine tes arrêta.

1793. ([20-22](#ch062)). Rocamadour. Sœur du protestantisme et, comme lui, fille de la renaissance païenne, la Révolution de 1793 attaqua de nouveau Rocamadour et profana les restes sacrés du bienheureux disciple de Notre-Seigneur.

1793. ([87-46](#ch270)). Sergius Paulus. La haine féroce des révolutionnaires de 93 et de 1871 contre les églises catholiques, contre les reliques des saints, contre les prêtres, remplit l’âme de douleur et de crainte.

1794. ([87-42](#ch268)). À Narbonne, le 10 mars 1794, un représentant du peuple français, nommé Milhau, fait jeter le corps de Sergius dans les flammes. Des débris sont sauvés par les fidèles.

1795. ([87-39](#ch267)). ([87-44](#ch269)). À Narbonne, le 11 décembre 1795, les reliques sauvées de Sergius sont replacées dans l’église.

1797. ([14-32](#ch051)). Le reliquaire renfermant un des bras des deux Maries et replacé dans l’église Notre-Dame de la Mer.

1797. ([14-33](#ch052)). Aux Sainte-Marie, le 21 mai 1797, élévation des corps des deux Marie.

1799. ([40-7](#ch136)). Les Français, commandés par Bonaparte, s’emparèrent de la ville Jaffa après un long siège et une résistance acharnée ; mais la peste obligea les vainqueurs à s’éloigner en en abandonnant leur conquête.

1828. ([76-8](#ch217)). Phlégon fut évêque de la ville de Marathon, célèbre dans la dernière guerre entreprise en 1828, pour la libération de la Grèce.

1841. ([14-39](#ch055)). Un témoin fait le récit de la descente de la chasse des deux Maries observée en 1841.

1842. ([73-2](#ch206)). À Rome, le 5 janvier 1842, Mgr Gaume visite l’église de Sainte-Marie in Via Lata, bâtie sur la prison même de saint Paul.

1852. ([25-6](#ch091)). Par décret du 18 novembre 1852, la sacrée Congrégation des Rites a autorisé pour le diocèse de Cahors, la fête de saint Amateur.

1862. ([24-42](#ch085)). En 1862, les reste de ce qui est peut-être un Ptérodactyle, est trouvé dans une tranchée de chemin de fer, en exécution près de Poligny (Jura).

1864. ([1-42](#ch004)). Le 16 juillet 1864, l’évêque de Salamanque fait transporter les reliques des bergers, de l’église de Saint-Pierre dans celle des Saints-Pierre et Ferdinand de la même ville.

1864. ([2-48](#ch008)). Les huit derniers jours de juillet 1864, on célèbre l’anniversaire sept fois séculaire de la Translation des reliques des trois Mages de Milan à Cologne.

1865. ([22-62](#ch077)). Dans la lettre du 20 décembre 1865, M. Gardel, archiprêtre de Narbonne, confirme l’existence de la Croix de la Lieu où Marie-Madeleine quitta Charles II après l’avoir délivré de prison.

1871. ([87-46](#ch271)). La haine féroce des révolutionnaires de 93 et de 1871 contre les églises catholiques, contre les reliques des saints, contre les prêtres, remplit l’âme de douleur et de crainte.

1876. ([47-01](#ch702)). Aujourd’hui 3 mars 1876, je reprends mon travail biographique, interrompu le 25 janvier 1876, par la mort de ma bien-aimée sœur Éléonore, décédée à Fuans (Doubs). Je demande pour elle un Ave Maria, aux personnes qui liront cette Biographie.

²

TABLE DES MATIÈRES

[AVANT-PROPOS 3](#_Toc137936846)

[PREMIÈRE SÉRIE 7](#_Toc137936847)

[I. LES BERGERS 9](#_Toc137936848)

[II. LES MAGES 27](#_Toc137936849)

[III. HÉRODE 49](#_Toc137936850)

[IV. ARCHÉLAÜS 57](#_Toc137936851)

[V. QUIRINIUS 67](#_Toc137936852)

[VI. HÉRODE ANTIPAS ET HÉRODIADE 75](#_Toc137936853)

[VII. LES HÉRODIENS 85](#_Toc137936854)

[VIII. LES PHARISIENS ET LES SADUCÉENS 89](#_Toc137936855)

[IX. LE CENTURION DE CAPHARNAÜM 93](#_Toc137936856)

[X. L’HÉMORROÏSSE 101](#_Toc137936857)

[XI. LA CHANANÉENNE 115](#_Toc137936858)

[XII. LA SAMARITAINE 125](#_Toc137936859)

[XIII. LES FRÈRES DU SEIGNEUR 135](#_Toc137936860)

[XIV. LES DEUX MARIES 145](#_Toc137936861)

[XV. SAINT CLÉOPHAS 157](#_Toc137936862)

[XVI. SAINT JOSEPH BARSABAS OU LE JUSTE 163](#_Toc137936863)

[XVII. SAINT ZACHARIE PÈRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE 167](#_Toc137936864)

[XVIII. NATHANAËL 179](#_Toc137936865)

[XIX. CÉLIDONIUS OU L’AVEUGLE-NÉ 187](#_Toc137936866)

[XX. ZACHÉE 191](#_Toc137936867)

[XXI. SAINT MARTIAL 199](#_Toc137936868)

[XXII. SAINTE MARIE-MADELEINE 217](#_Toc137936869)

[XXIII. LAZARE 243](#_Toc137936870)

[XXIV. SAINTE MARTHE 257](#_Toc137936871)

[XXV. SAINTE VÉRONIQUE 275](#_Toc137936872)

[XXVI. CLAUDIA PROCULA 293](#_Toc137936873)

[XXVII. LE SANHÉDRIN 297](#_Toc137936874)

[XXVIII. ANNE ET CAÏPHE 299](#_Toc137936875)

[XXIX. PILATE 307](#_Toc137936876)

[XXX. LES DEUX LARRONS 323](#_Toc137936877)

[XXXI. SIMON LE CYRÉNÉEN 339](#_Toc137936878)

[XXXII. LE CENTURION DU CALVAIRE 347](#_Toc137936879)

[XXXIII. JOSEPH D’ARIMATHIE 357](#_Toc137936880)

[XXXIV. NICODÈME 369](#_Toc137936881)

[XXXV. LES RESSUSCITÉS DU CALVAIRE 375](#_Toc137936882)

[DEUXIÈME SÉRIE 383](#_Toc137936883)

[AVERTISSEMENT DE L’ÉDITEUR DE L’ANCIENNE ÉDITIONS GAUME & FRÈRES 383](#_Toc137936884)

[XXXVI. SAINT ÉTIENNE 385](#_Toc137936885)

[XXXVII. GAMALIEL 391](#_Toc137936886)

[XXXVIII. ANANIE 401](#_Toc137936887)

[XXXIX. SAINT PHILIPPE, SAINT PROCHORE, SAINT NICANOR, SAINT TIMON, SAINT PARMÉNAS 407](#_Toc137936888)

[XL. TABITHA 417](#_Toc137936889)

[XLI. LE CENTURION DE CÉSARÉE 423](#_Toc137936890)

[XLII. ARÉTAS 435](#_Toc137936891)

[XLIII. HÉRODE AGRIPPA L’ANCIEN 439](#_Toc137936892)

[XLIV. MARIE, MÈRE DE MARC ET RHODE 447](#_Toc137936893)

[XLV. JEAN, SURNOMMÉ MARC 451](#_Toc137936894)

[XLVI. AGABUS 455](#_Toc137936895)

[XLVII. SIMON LE NOIR, LUCIUS DE CYRÈNE, MANAHEN 459](#_Toc137936896)

[XLVIII. SILAS 465](#_Toc137936897)

[XLIX. TITE 473](#_Toc137936898)

[L. PRISCILLE ET AQUILA 481](#_Toc137936899)

[LI. TIMOTHÉE 485](#_Toc137936900)

[LII. LYDIE 493](#_Toc137936901)

[LIII. JASON ET SOSIPATER 495](#_Toc137936902)

[LIV. APOLLON, ÉRASTE, GAIUS, ARISTARQUE 501](#_Toc137936903)

[LV. ÉPAPHRODITE 507](#_Toc137936904)

[LVI. ÉVODIE, SYNTIQUE 511](#_Toc137936905)

[LVII. ÉPAPHRAS 513](#_Toc137936906)

[LVIII. DÉMAS, NYMPHA, ARCHIPPE 515](#_Toc137936907)

[LIX. SYLVAIN 517](#_Toc137936908)

[LX. HYMÉNÉE, ALEXANDRE 521](#_Toc137936909)

[LXI. CARPUS 525](#_Toc137936910)

[LXII. TYCHIQUE 529](#_Toc137936911)

[LXIII. EUTYCHUS 533](#_Toc137936912)

[LXIV. FÉLIX 535](#_Toc137936913)

[LXV. DRUSILLE 541](#_Toc137936914)

[LXVI. FESTUS 545](#_Toc137936915)

[LXVII. HÉRODE AGRIPPA LE JEUNE 553](#_Toc137936916)

[LXVIII. BÉRÉNICE 559](#_Toc137936917)

[LXIX. LES GRANDS PERSÉCUTEURS DE NOTRE-SEIGNEUR ET DES APÔTRES 563](#_Toc137936918)

[LXX. PUBLIUS 569](#_Toc137936919)

[LXXI. PUDENS 573](#_Toc137936920)

[LXXII. PHŒBÉ 577](#_Toc137936921)

[LXXIII. PHILÉMON ET ONÉSIME 583](#_Toc137936922)

[LXXIV. CRISPUS, SOSTHÈNE ET GALLION, SÉNÈQUE ET LES CHRÉTIENS DE LA COUR DE NÉRON 589](#_Toc137936923)

[LXXV. MARIE, PERSIDE, JULIE, OLYMPIADE, ANDRONIQUE, JUNIAS, AMPLIAS, URBAIN, STACHYS, NARCISSE, APELLES, RUFUS 597](#_Toc137936924)

[LXXVI. HÉRODION, AZYNCRITE, PHLÉGON 603](#_Toc137936925)

[LXXVII. HERMAS 607](#_Toc137936926)

[LXXVIII. LUCIUS, TERTIUS, QUARTUS 611](#_Toc137936927)

[LXXIX. PATROBAS, HERMÈS, PHILOLOGUE 615](#_Toc137936928)

[LXXX. PHIGELLE, HERMOGÈNE, ONÉSIPHORE 617](#_Toc137936929)

[LXXXI. SIMON LE MAGICIEN 621](#_Toc137936930)

[LXXXII. SAINT LIN 631](#_Toc137936931)

[LA RAPIDE PROPAGATION DE L’ÉVANGILE AUX PREMIERS JOURS DU CHRISTIANISME. 633](#_Toc137936932)

[IMPORTANCE DE LA VILLE DE BESANÇON. 639](#_Toc137936933)

[LXXXIII. SAINT CLÉMENT, SUCCESSEUR DE SAINT PIERRE. 657](#_Toc137936934)

[LXXXIV. TROPHIME 667](#_Toc137936935)

[LXXXV. CRESCENT 673](#_Toc137936936)

[LXXXVI. SAINT DENYS, DAMARIS ET HIÉROTHÉE 679](#_Toc137936937)

[LXXXVII. SERGIUS PAULUS 685](#_Toc137936938)

[LXXXVIII. ARTÉMAS, ZÉNAS 697](#_Toc137936939)

[LXXXIX. ÉLECTA 701](#_Toc137936940)

[XC. CAÏUS 705](#_Toc137936941)

[ANNEXE : TABLE CHRONOLOGIQUE 711](#_Toc137936942)

1. Lettre d’Antoine Guerrera à l’évêque de Badajoz. [↑](#footnote-ref-2)
2. S. Luc, II, 7.20. [↑](#footnote-ref-3)
3. Primogénitus in Scriptúra dícitur omnis is, ante quem nemo est natus etiámsi sit unigénitus. Cor. a Lap. in Matth. 1, 25, etc., etc. [↑](#footnote-ref-4)
4. Isti sunt fílii Hur primogéniti Ephratha patris Béthleem. I Par., V, 4. [↑](#footnote-ref-5)
5. Quatorze mois de captivité chez les Turcomans, par Henri de Coulibœuf de Blocquevule. 1860-1861. [↑](#footnote-ref-6)
6. Egréssus inde, fixit tabernáculum trans turrem Gregis. Gen. XXXV, 21. [↑](#footnote-ref-7)
7. Haud procul inde (Paula) descéndit ad Turrim Ader, id est Gregis, juxta quam pavit Jacob greges suos, et pastóres nocte vigilántes audíre meruérunt Glória in Excélsis. S. Hier. Epitaph. Paula, opp., t. I, col. 693. [↑](#footnote-ref-8)
8. Cum enim quiétum siléntium continent ómnia, et nox in suo cursu médium iter habéret, omnípotens Sermo tuus de cœlo a regálibus sédibus, durus debellátor, in médiam extermínii terram prosilívit. Sap. XVIII, 14, 15. [↑](#footnote-ref-9)
9. Ce village glorieusement historique est chrétien. Il avait, il y a quelques années, pour berger spirituel un saint missionnaire originaire du diocèse de Lyon, M. l’abbé Morétain. [↑](#footnote-ref-10)
10. Léntulo et Messála consúlibus, uno anno ante Augústi et Sylváni consulátum, Christus náscitur. Tribus pastóribus, qui fúerunt sancti, primum osténditur. Chron., an. Chr. I, Urbis cond. 752. [↑](#footnote-ref-11)
11. Id satis esse vidétur ut tres tantum, neque plures, fuísse, tuto affirmémus. De Festis, de fest. Diéi Nat., p. 412, édit. in-4. [↑](#footnote-ref-12)
12. Itinéraire de Paris à Jérusalem, t. II, p. 157. [↑](#footnote-ref-13)
13. Voir Benoît XIV, lib. IV de Canonisat. SS., part. II ; de Festis, de festo Diéi Natal., c. XVII, n. 34, p. 406, édit. in-4. [↑](#footnote-ref-14)
14. An. I, n. 3. [↑](#footnote-ref-15)
15. Cognóvit bos possessórem suum et ásinus præsépe Dómini sui. Is. I, 3 [↑](#footnote-ref-16)
16. Luc, II, 18, 20. [↑](#footnote-ref-17)
17. Sicura prova che nella Mesopotamia ove fu scritto questo codice, santi erano reputati. [Preuve certaine qu'en Mésopotamie où ce code a été écrit, les saints étaient réputés.] Zaccaria, Ragionamento sopra la nascità di J. C. Roma, 1780, t. II, p. 341. [↑](#footnote-ref-18)
18. Porro ad Oriéntem in turre Ader, id est Gregis, mille passas a civitáte Béthleem, segregáta est ecclésia trium pastórum divínæ nativitátis consciórum monuménta cóntinens. Beda, de Lods sanctis, c. VIII. [↑](#footnote-ref-19)
19. Les savants ecclésiastiques qui nous écrivent n’en ont pas trouvé l’original. [↑](#footnote-ref-20)
20. Les respectables prêtres qui ont transmis cette notice la terminent ainsi : « Desearia muy mucho que valies en de algo a monsenor Gaume. Ledesma y febrero 28 de 1866. F. B. And es Palomero Arziprete. — El parroco de s. Pedro y s. Ferdinando de idem. — José Gonzalez Sistiaga. » [↑](#footnote-ref-21)
21. Matth., II, 9-12. [↑](#footnote-ref-22)
22. Percrebúerat Oriénte toto vetus et constans opínio, esse in fatis ut eo témpore Judǽa profécti rerum potiréntur. In Vespas., c. IV. [↑](#footnote-ref-23)
23. Plúribus persuásio ínerat, antíquis sacerdótum lítteris continéri, eo ipso témpore fore ut valésceret Oriens, profectíque Juda rerum potiréntur. Hist., lib. V, 13. [↑](#footnote-ref-24)
24. Regem Persárum esse non potuísse, qui non ántea magórum disciplínam atque sciéntiam percepísset. Cicer., De Divinat., apud Baron., an. 1, n. 23. [↑](#footnote-ref-25)
25. Hinc evánuit mundi sapiéntia, prestígia facta sunt nugæ, magía risus, omnes ritus malítiæ abóliti, cum Deus et homo appáruit, et homo ut Deus operabátur. S. Ignat., Ep. ad Ephes. [↑](#footnote-ref-26)
26. Oriétur Stella ex Jacob, et consúrget virga de Israël. Num., XXIV, 47. [↑](#footnote-ref-27)
27. Ad confusiónem Judæórum, ut nativitátem Christi a géntibus díscerent, orítur in Oriénte Stella : quam futúram, Balaam, cujus successóres erant, vaticínio nóverant. Comment. in Matthǽum, c. II. [↑](#footnote-ref-28)
28. Ps. LXVI, 10. [↑](#footnote-ref-29)
29. Is. LX, 6. [↑](#footnote-ref-30)
30. Porro Magi Arabes, cum pervertíssent Béthleem et adorássent puéllum… Pepérerat María Christum et ipsum in præsépe posúerat, ubi veniéntes ex Arábia Magi invenérunt eum. Dialog. cum Tryph., p. 303 [↑](#footnote-ref-31)
31. Adv. Judǽos, c. IX. [↑](#footnote-ref-32)
32. Terra finísque quo ad Oriéntem vergunt, Arábia terminántur. Hist., lib. V. [↑](#footnote-ref-33)
33. Josué, XII, 9-24. [↑](#footnote-ref-34)
34. Est quoque ália sánctior et venerabílior história, quæ pérhibet ortu stellæ cujúsdam non morbos mortésque denuntiátos ; sed descénsum Dei venerábilis ad humánæ conversatiónis rerúmque mortálium grátiam. Com. in Timæ. Plat., part. II, c. VII, § 125. [↑](#footnote-ref-35)
35. Ibid. — Chalcidius vivait au commencement du quatrième siècle. [↑](#footnote-ref-36)
36. Non ex illis erat hæc stellis quæ ab inítio creatúra : itínerum suórum órdinem sub Creatóris lege custódiunt ; sed novo Vírginis partu novum sidus appáruit. Contra Faustum, lib. II, c. V. ; S. Chrys. Homil. II, in Matth. [↑](#footnote-ref-37)
37. III p, q. 36, art. 7. [↑](#footnote-ref-38)
38. Patet quod verbum Magórum dicéntium : Vídimus stellam ejus in Oriénte, non est sic intelligéndum quasi ipsis in Oriénte pósitis Stella apparúerit exístens in terra Juda ; sed quia vidérunt eam in Oriénte existéntem, et præcéssit eos usque in Judǽam… Non autem potuísset distíncte domum demonstráre, nisi esset terræ vicína. S. Th., ibid. [↑](#footnote-ref-39)
39. Stella fulsit splendóre exsúperans omnes quotquot ante fúerant. Lux enim illíus inenarrábilis erat, et stupórem incússit ómnibus respiciéntibus eam rei nóvitas. Omnia autem réliqua astra una cum sole et luna chorus fuére Stella illíus ; ipsa vero claritáte exsuperábat omnes. Epist. ad Ephes. [↑](#footnote-ref-40)
40. Tribus magis in regióne Oriéntis Stella novæ claritátis appáruit, quæ illústrior cǽteris pulchriórque sidéribus, in se intuéntium óculos animósque convérteret, ut conféstim adverterétur non esse otiósum quod tam insólitum videbátur. Serm. I, in Epiph., n. 1, ad fin. [↑](#footnote-ref-41)
41. Hymn. Prudent., in offic. Epiph., ad Laud. [↑](#footnote-ref-42)
42. Hom. II, in opus imperféctum, attribué à saint Chrysostome ; en tout cas fort ancien. Voir S. Th., 3e p., q. 36, art. 5 ad. 4. [↑](#footnote-ref-43)
43. Agénte sine dúbio in eórum córdibus divína inspiratióne, ut eos tantæ visiónis mystérium non latéret. S. Léo, Serm. IV. in Epiph. [↑](#footnote-ref-44)
44. Sequúntur tres viri supérni lúminis ductum, et prǽvii fulgóris indícium inténta contemplatióne comitántes, ad agnitiónem veritátis, grátiæ splendóre, ducúntur. Sem. 1 de Epiph. [↑](#footnote-ref-45)
45. Il avait 109 ans lorsqu’il fut martyrisé. [↑](#footnote-ref-46)
46. Voir les Bolland, et le Martyrol. Gall. [↑](#footnote-ref-47)
47. Quod Heródes a biénnio et infra púeros intérfici jussit, non miréris : síquidem convéniunt in eum tyránnum pavor et furor, pro abundánti cautiónis majus tempus conclúsit, ne quis vel próximæ ætátis effúgeret. Hom. VII, in Matth. [↑](#footnote-ref-48)
48. Sicque ex his, ni fallor subláta illa vidétur de biénnio et témpore a magis præquisíta difficúltas. An. 1, n. 33. [↑](#footnote-ref-49)
49. Magi profécti ab Arábia illum adoravére. Dial. cum Tryph. ; Tertull. Contr. Judǽis. S. Cypr., S. Epiph. et álii. [↑](#footnote-ref-50)
50. Catal. SS., lib, IV, ch. XLV. [↑](#footnote-ref-51)
51. Hélas ! Il n’est plus porté que par des ruines [↑](#footnote-ref-52)
52. Cette somme était considérable à cette époque et permettait de faire des études secondaires comme on dit aujourd’hui, études dont les enfants du peuple étaient fort avides. [↑](#footnote-ref-53)
53. Matth., II, 16. [↑](#footnote-ref-54)
54. Il fut plus tard l’architecte du temple qu’Hérode fit bâtir. [↑](#footnote-ref-55)
55. Antiq. Jud. I. XV. [↑](#footnote-ref-56)
56. Matth. II, 19-22. [↑](#footnote-ref-57)
57. Suivant l’opinion la plus probable, il était juif. [↑](#footnote-ref-58)
58. Les degrés auréliens étaient au forum. C’était le nom de la plus belle basilique où se rendait la justice. Le procès de Flaccus se jugeait sous la présidence de Pompée. [↑](#footnote-ref-59)
59. Cum his étiam herodiáni, qui Christum Heródem esse dixérunt. Tertull., de Præscript., c. XLV. — Herodiáni Heródem regem suscepére pro Christo. S. Hier., adv. Luciferian., n. 23. — Herodiáni… Heródem Christum Dominum esse dicébant, eum, inquam, Christum, qui in scriptúris omnibus ac prophétis exspectabátur, esse Heródem existimábant, seque eo falsa quadam ánimi inductióne gloriabúntur. S. Epiph., Hæres., 20. [↑](#footnote-ref-60)
60. Act., XII, 22. [↑](#footnote-ref-61)
61. Antiq. jud., lib. XIX, c. VIII, n. 2. [↑](#footnote-ref-62)
62. De Bell, jud., lib. VI, c. V, n. 4. [↑](#footnote-ref-63)
63. Infanticídii memor erat Archélaüs, ac fácile intellexísset Christum réducem in Judǽam evasísse infanticídium, ideóque eum ad necem revocásset. Cor. a Lap. in Matth., II, 21. [↑](#footnote-ref-64)
64. Archélaüs enim regnávit decem annos, quibus adde duos Heródis, habébis annos duódecim, post quos Archélaüs ab Augústo regno fuit pulsus in exílium, tumque Christus líbere et sine matre ádiit Jerúsalem et templum. Cor. a Lap. in Luc. II, 1. [↑](#footnote-ref-65)
65. S. Luc., ch. 11,1,2. [↑](#footnote-ref-66)
66. Ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου. Luc. II, 2. [↑](#footnote-ref-67)
67. Cujus funus jussu Tibérii públicis exéquiis frequentátum est a Senátu. Nihil ad véterem et pátriam Sulpitiórum famíliam Quirínus pertínuit, ortus apud Lanúvium ; sed ímpiger milítiæ, et ácribus ministériis consulátum sub divo Augústo, mox expugnátis per Cilíciam Homonadénsium castéllis, insígnia triúmphi adéptus, datúsque rector Caío Cǽsari Arméniam obtinénti, Tibérium quoque Rhodi agéntem colúerat, quod tunc patefécit in senátu, laudátis in se offíciis, et incusáto M. Lóllio, quem auctórem Caíi Cǽsaris pravitátis et discordiárum arguébat. Sed cǽteris haud læta memória erat Quiríni, ob intentáta Lépidæ uxóri repudiátæ perícula, sordidámque et præpoténtem senéctam. Tacit. Ami. lib. III. [↑](#footnote-ref-68)
68. Suid. Lexicon, art. Descritio [↑](#footnote-ref-69)
69. Sed et census constat actos sub Augústo nunc in Judǽam per Séxtium Saturnínum, apud quos genus ejus inquírere potuíssent. Adv. Marcion, lib. IV, n. 19. [↑](#footnote-ref-70)
70. Idem (Q. Æmílius) jussu Quiríni censúra fecit Apaméæ provínciæ míllium hóminum cívium CXXII. — Idem (Q. Palicánus secúndus) jussu Quiríni advérsus Iturǽos in Líbano monte castéllum eórum cepit. Murat Thesaur. inscript. t. I, p. 870. [↑](#footnote-ref-71)
71. Matth. XIV, 1-14, et Marc. VI, 14, 28 [↑](#footnote-ref-72)
72. In Galilǽa crebræ sunt civitátes, et ubíque multitúdo vicórum, propter opuléntiam populósi, ut qui sit mínimus, supra quíndecim míllia colonórum hábeat. De Bell. Jud. lib. III, ch. II. [↑](#footnote-ref-73)
73. Si on rejette avec raison, comme une hérésie, la métempsycose des âmes, il faut bien, en voyant ce qui se passe sous nos yeux, admettre la métempsycose de l’erreur. N’est-ce pas une véritable métempsycose que les erreurs du vieux Pythagore, ensevelies depuis des siècles, ressuscitent aujourd’hui dans les spirites, et surtout dans leurs chefs Piévrart et Allan-Kardec ? Ce dernier, baptisé par les esprits de son pseudonyme, n’affirme-t-il pas qu’il a été soldat Breton au moyen âge ? N’est-ce pas Pythagore lui-même disant sérieusement : « Je m’en souviens ; au temps de la guerre de Troie j’étais Euphorbe, fils de Panthoïde, dont le second fils d’Atrée, Ménélas, perça la poitrine de sa puissante lance ? »

    Ipse ego, nam mémini, Trojáni témpore belli,

    Panthóides Euphórbus eram, cui péctore quondam

    Hæsit in advérso gravis hasta minóris Atrídæ.

    Ovid. [↑](#footnote-ref-74)
74. Luc, III, 1,2 ; Josèphe, antiquit. jud., XVIII, 6. [↑](#footnote-ref-75)
75. Et trans Jordánem contra orientálem plagam Jericho, statuérunt Bosor, quæ sita est in campéstri solitúdine de tribu Ruben, et Ramoth in Gálaad de tribu Gad, et Gaulon in Basan de tribu Manásse. Jos. XX, 8. — Fíliis quoque Gerson Levítici géneris dedit de dimídia tribu Manásse confúgii civitátes, Gaulon in Basan, et Bosram, cum suburbánis suis, civitátes duas. Id. XXI, 27. [↑](#footnote-ref-76)
76. Après un règne paisible de trente-sept ans, Philippe mourut à Julia et fut enterré dans le magnifique mausolée qu’il s’était fait construire. « Obiit autem Julíade et illátus in monuméntum quod ante sibi constrúxerat, magnífice ac sumptuóse funerátus est. » Josèphe, Antiq. jud., XVIII, 6.

    Réunie par Tibère à la province de Syrie, la tétrarchie de Philippe-Hérode en fut détachée par Caligula en faveur d’Hérode Agrippa l’Ancien, dont nous parlerons en son lieu. [↑](#footnote-ref-77)
77. Cum saltatríce ne assíduus sis, nec áudias illam, ne forte péreas in efficácia illíus. Eccli., IX, 4. [↑](#footnote-ref-78)
78. C’est sans doute en vertu de la même coutume que le chef de l’Ambassade japonaise, venue à Paris il y a quelques années, était suivi d’un soldat portant un sabre dans ses mains. [↑](#footnote-ref-79)
79. Glácie autem rupta, idque non sine Dei númine, demérgitur illa statim cápite tenus, et inferióris córporis pártibus lascíviens, molliúsque se movens saltat, non in terra sed in undis ; caput vero scelerátum frígore et glácie concrétum, deínde étiam convulnerátum, et a réliquo córpore, non ferro sed glaciéi frustis reséctum, in glácie ipsa saltatiónem lethálem éxhibet, spectaculóque eo ómnibus prǽbito, in memóriam ea quæ fécerat spectántibus révocat. Niceph., Hist., lib. I, ch. 20. — Nicéphore dit cela de Salomé ; Flavius Dexter croit qu’il s’agit d’Hérodiade. Avec Bivarius nous inclinons vers ce sentiment parce que l’histoire ne dit pas que Salomé eût suivi sa mère en exil. [↑](#footnote-ref-80)
80. Non póteris altérius gentis hóminem regem fácere qui non sit frater tuus. XVII, 15. [↑](#footnote-ref-81)
81. Matth., III, 1,5-8. [↑](#footnote-ref-82)
82. Matth., XXIII, 13, etc. [↑](#footnote-ref-83)
83. Antiquit., lib. XVIII, 5. [↑](#footnote-ref-84)
84. Matth., VIII, 5-13. [↑](#footnote-ref-85)
85. Nullam inter románas gentes látius sparsam invénies atque Cornéliam, cujus plures quam duódecim populósæ famíliæ numerántur, omnes patríciæ dignitátis, honóribus et impériis illústres. Onomásticon Roman., litt. C, p. 253. [↑](#footnote-ref-86)
86. Sextæ legiónes duæ : una in inferióri Británnia Victrix ; áltera in Judǽa, Ferráta. Hist. lib. LV, p. 794, édit. in-fol. Hambourg, 1752. [↑](#footnote-ref-87)
87. Caius Cornélius centúrio Capharnaüménsis, dóminus servi quem Dóminus sanávit… Hispánus… Malacitánus… mire floret in Hispánia. Chron., an. 34 et 52. [↑](#footnote-ref-88)
88. Cantaber ante omnes hyemísque æstúsque famísque

    Invíctus, palmámque ex omni ferre labóre.

    Sil. Ital., lib. III. [↑](#footnote-ref-89)
89. Matth., IX, 18 ; et Marc, V, 21, 24. [↑](#footnote-ref-90)
90. Hinc Publícola intérrogat Augustínum, si est permíssum de fonte bíbere, vel de púteo, ubi de sacrifício áliquid missum est. Epistol. 153. [↑](#footnote-ref-91)
91. Mansit porro ad nostra usque témpora : nosque ídeo urbem illam ingréssi, ipsam conspéximus, etc. Hist. tom. VII, c. XVIII. [↑](#footnote-ref-92)
92. Nec vero mirándum est, gentíles a Servatóre benefíciis afféctos hæc præstitísse, cum et apostolórum Petri et Pauli, Christíque ipsíus imágines ad nostram usque memóriam servátas in tábulis vidérimus. Ibid. [↑](#footnote-ref-93)
93. Non longe ábeam ; post Christi in cœlum ascensiónem, múlier illa, quæ sánguinis proflúvio laborábat, ab eo sanitáti restitúta ; ipsíus imáginem véluti accéptum benefícium réferens, exscúlpsit. Epist. ad Léon. [↑](#footnote-ref-94)
94. Neque unquam Ecclésia errávit in hoc quod díxerit, Deum nobis imágines concessísse ; neque étiam hoc éthnicam traditiónem sapit. Nam et in Panéadem civitátem hæmorrhoíssæ imágo in memóriam miráculi quod herbæ excrescéntes, ómnibus ægritudínibus auxiliáres essent, celebrátur. Epist. IV. [↑](#footnote-ref-95)
95. Dómini ac Servatóris nostri Jesu Christi divínitas, cum propter admiránda illíus ópera ubíque jam célebris esset, innumerábilis ab extremis et a Juda remótis simis regiónibus, morbis et cujúsque modi dolóribus afflíctos spe recuperándæ salútis, attráxerat. Itaque. rex Abgárus, etc. Hist., lib. I, c. XIII. [↑](#footnote-ref-96)
96. Cujus quidem rei testimónium habémus ex ipsíus Edéssæ in qua tum regnábat Abgárus, tabuláriis desúmptum ; síquidem in monuméntis públicis, in quibus antiquitátes urbis et res Abgári gestæ continéntur, hæc étiam ad nostram usque ætátem conserváta reperémus Operæ ígitur prǽmium fúerit ipsas epístolas audíre, quas ex archívis deprómptas e Syrórum lingua fidéliter transtúlimus in hunc modum. Hist., l. I, c. XIII. [↑](#footnote-ref-97)
97. Testam. S. Ephr., apud Súrium, 1 febr. [↑](#footnote-ref-98)
98. Quod pértinet ad dictárum epistolárum fidem eo quod non reperiántur ab evangelístis conscríptæ, idcírco Gelásius Papa recénset illas inter apócrypha, quasi non hagiógrapha ; non tamen ut eas ab Ecclésia omníno proscríbat, sicut nec complúres álios libros quos próxime recénsuit. Eas vero absque áliqua dubitatióne, ab antiquióribus fuísse recéptas. Ann., 31, n. 60. [↑](#footnote-ref-99)
99. História quoque próditum est, cum Abgárus, Edéssæ rex, eo nómine pictórem misísset, ut Dómini imáginem exprímeret, neque id pictor ob splendórem ex ipsíus vultu manántem cónsequi potuísset, Dóminum ipsum divínæ suæ, ac vivíficæ faciéi pállium admovísse, imaginémque suam ei impressísse : sicque illud ad Abgárum, ut ipsíus cupiditáti satisfáceret, misísse. S. Joan. Damasc. de Orthod. Fid., lib. VI, c. XVI. [↑](#footnote-ref-100)
100. Cum Hierosólymis ágeret Christus, Abgárus qui tunc témporis dominabátur, et rex erat urbis Edessenórum, cum Christi mirácula audísset, epístolam scripsit ad Christum, qui manu sua respónsum, et sacram gloriosámque fáciem suam ad eum misit. Itaque ad illam non manufáctam imáginem mitte ac vide. Congregántur illic Oriéntis turbæ et orant. Epist. ad Leon. Isaur. [↑](#footnote-ref-101)
101. … Et ego indígnus vester fámulus cum descendíssem cum régiis apocrisiáriis in Sýriam, Edéssam petívi, et venerándam imáginem non factum hóminum manu, adorári et venerári a pópulo vidi. Concil. Nie. II, act. 5. [↑](#footnote-ref-102)
102. His epístolis, hæc étiam syríaco sermóne erant adjúncta, etc. Hist. [↑](#footnote-ref-103)
103. Illud tamen a nobis siléntio prætereúndum neútiquam est, sacratíssimam vidélicet imáginem hanc ab Edessenórum civitáte Constantinópolim, atque in Urbem deínde translátam condígno ad hæc nostra témpora veneratiónis cultu in D. Silvéstri, quæ in Cápite nuncupátur, Ecclésia, velut divínum quid, ac perénne sacrárum imáginum moniméntum páriter ac propugnáculum advérsus insános Iconoclástas asservári, et suscipiéndam fidélibus, adorandámque propóni. Arringhi, Roma subterr., t. II, lib. V, c. IV, p. 231, édit., in-fol. [↑](#footnote-ref-104)
104. S. Matth., XV, 24 et suiv. [↑](#footnote-ref-105)
105. Orniton, urbs Phœníciæ inter Tyrum et Sidónem. Strab. et Plin. lib. V, c. XIX. [↑](#footnote-ref-106)
106. S’il est vrai, comme on croit, que la ville turque Élurbi occupe maintenant l’emplacement d’Ornithopolis, cette dernière ville était à 12,500 pas de distance de Tyr et de Sidon. [↑](#footnote-ref-107)
107. Ezech. XLIII, 10-27 ; Exod. XXVII-XXX. [↑](#footnote-ref-108)
108. Lieux saints, t. I, ch. XXIII, p. 296, 1re édit. [↑](#footnote-ref-109)
109. Les Hébreux appellent ainsi les sources d’eau vive, celles mêmes qui sont au fond d’un puits. [↑](#footnote-ref-110)
110. Parmi les reliques non parfaitement authentiques, Rome conserve dans une chambre réservée de l’église de Saint-Jean de Latran la margelle du puits de Jacob, sur laquelle s’assit Notre-Seigneur. [↑](#footnote-ref-111)
111. Deuter., c. XXVII, 11 et suiv. ; ibid., XXVIII, 3 et suiv. ; Josué, VIII, 31. [↑](#footnote-ref-112)
112. « Eódem die Sanctórum Photínæ Samaritánæ, Joseph et Victóris filiórum ; itémque Sebastiáni ducis, Anatólii, Phótii, Phótidis, Parascéves et Cyríacas germanárum : qui omnes Christum conféssi martýrium sunt assecúti. » [↑](#footnote-ref-113)
113. « Samaritána, quæ Christum ad púteum Jacob patriárchæ excépit et ibi a Christo ipso convérsa fuit, Photína commúniter nuncupátur, et ab Ecclésia sub tali nómine, ut vera martyr, una cum duóbus fíliis suis, et áliis martýribus cólitur, die vigésima Martis, ut canit martyrológium románum. » — Que la Samaritaine ait été appelée Photina, il n’y a rien d’étonnant. Qui ne sait que longtemps avant Notre-Seigneur, par suite des relations des Juifs avec les Grecs, un certain nombre de noms grecs étaient portés par les habitants de la Palestine ? La preuve en est, entre autres, dans les livres des Machabées. [↑](#footnote-ref-114)
114. « Agunt de ea item græci hac die in menológio, ferúntque eámdem fuísse mulíerem Samaritánam de qua Joánnes, c. IV. In véteri Martyrológio Cassinénsi, de eádem ágitur ; eamdémque fuísse affirmátur. » Annot. ad martyrol. 20 mart. [↑](#footnote-ref-115)
115. « Vidétur ergo Samaritána hæc suos fílios, item fratres ac soróres ad Christum convertísse, ac cum iis martýrii palmam accepísse. » Cor. a Lap., in Joan. IV, 29. [↑](#footnote-ref-116)
116. Ejus caput Romæ apud Sanctum Paulum, a mónachis cassinénsibus servátur. » Annal, ad martyrol., 20 mart. [↑](#footnote-ref-117)
117. Cor. a Lap., in Joan. IV, 29. [↑](#footnote-ref-118)
118. S. Matth. XII, 46-50. [↑](#footnote-ref-119)
119. S. Matth. XIII, 54, 56. [↑](#footnote-ref-120)
120. S. Jean, VII, 3-6. [↑](#footnote-ref-121)
121. Epist. XI, ch. IV. [↑](#footnote-ref-122)
122. Univérsam vero fuísse Annam, nec post obdurátam sterilitátem, ex vote concéptam, repromissióne obténtam susceptámque in senectúte fíliam, álios novísse partus, tam véteres quam recentióres orthodóxi patres sunt proféssi. Apparat. ad ann. Eccl., n. 41. — Cela soit dit pour qu’on se tienne en garde contre certains livres modernes, dont on ne se défie pas assez. [↑](#footnote-ref-123)
123. Fratres Dómini sic accipiéndos esse ut nec sint fílii Beátæ sempérque Vírginis Maríæ, nec fílii Joseph ex ália uxóre, sed ejus pótius cognáti, sine Maríæ consanguínei. Beda, in hunc loc. [↑](#footnote-ref-124)
124. Gen. XIII, 8 ; XIV, 14. [↑](#footnote-ref-125)
125. Gen. XX, 2. [↑](#footnote-ref-126)
126. Gen. XXIX, 4. [↑](#footnote-ref-127)
127. S. Matth. XXVIII, 10 ; id., XXV, 40. [↑](#footnote-ref-128)
128. S. Matth. XI, 21, etc. [↑](#footnote-ref-129)
129. S. Matth. XIII, 57. [↑](#footnote-ref-130)
130. Euseb. l. II, c. XXVI, [↑](#footnote-ref-131)
131. S. Matth. XIII, 54,56. [↑](#footnote-ref-132)
132. S. Jean, XI, 19. [↑](#footnote-ref-133)
133. Tacit. lib. IV. [↑](#footnote-ref-134)
134. Apud Judǽam Carméli dei oráculum consuléntem ita confirmavére sortes, ut quidquid cogitáret, volverétque ánimo, quantúmlibet magnum id esse proventúrum polliceréntur. In Vespas., c. V. [↑](#footnote-ref-135)
135. Tacit., Lib. IV. [↑](#footnote-ref-136)
136. S. Matth. XXVII, 55, 56 ; S. Marc, XV, 40 ; S. Jean, XIX, 25. [↑](#footnote-ref-137)
137. On sait que la province romaine, appelée Narbonnaise, s’étendait, à partir d’Ades, du Rhône aux Pyrénées et comprenait tout le littoral de la Méditerranée. [↑](#footnote-ref-138)
138. Inter quas duas assérunt Marías sepúltas, quæ mare prima sábbati, cum aromátibus venérunt vidére sepúlcrum. De ótio imperial. [↑](#footnote-ref-139)
139. Biograph. de Feller, art. Salomé. [↑](#footnote-ref-140)
140. Et in comitátu Provínciæ, in castro sanctæ María de Mare est altáre térreum, quod ibi fecérunt María Magdalene, et Martha, et María Jacobi, et María Salome. Lib. 1, de Dedicat. Altar. [↑](#footnote-ref-141)
141. Grecs d’origine, il est tout naturel que les Phocéens, fondateurs de Marseille, aient eu du marbre de leur pays et en aient laissé des morceaux sur le littoral de la Méditerranée, dont ils étaient les maîtres. [↑](#footnote-ref-142)
142. Quod se factúros nobis libénter spopondérunt. Procédure du card. de Foix. Monum. inédits, etc., p. 1275. [↑](#footnote-ref-143)
143. Saint Ambroise, qui plusieurs fois parle de lui dans ses ouvrages, l’appelle Ammaon ; Origène croit que c’était saint Siméon, frère de saint Jacques et fils de saint Cléophas. Comment. in Joan. [↑](#footnote-ref-144)
144. Alphǽus, qui et Cléophas, unus de septuagínta discípulis, ut docet S. Hieronymus, et frater Joséphi, sponsi B. Vírginis, in castéllo Emáünte pro Christo Judǽis occíditur. [↑](#footnote-ref-145)
145. Les saintes femmes qui suivaient et assistaient Notre-Seigneur [↑](#footnote-ref-146)
146. Ceci prouve que Barsabas et Mathias étaient du nombre des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. [↑](#footnote-ref-147)
147. In Matth. XXIII. [↑](#footnote-ref-148)
148. « Cum quibus Heródes et álium prius natum infántem cum interfectúrus quæsivísset, et non invenísset, patrem ejus Zacharíam interfécit inter templum et altáre, cum effugísset fílius cum matre Elisabeth. » (S. Petr. Alexand. Can. III.) Rien n’est plus formel. [↑](#footnote-ref-149)
149. Certe si fides præstánda est Hippólyto mártyri, auctóri gravíssimo, ejus testimónio exploráto habétur, Zacharíam Joánnis paréntem fílium fuísse Barachíæ sacerdótis. Apud Niceph. Hist., lib. XI, c. III. — Epiphánius eúmdem Joánnis patrem Joíada génitum esse tradit, qui et Zacharíam prophétam Barachía natum scribit. De vit. et interit. prophet., ch. XXIII. [↑](#footnote-ref-150)
150. Zacharías intra altáre et ædem trucidátur, perénnes cruóris sui máculas silícibus adsígnans. In Scorp., ch. VIII. [↑](#footnote-ref-151)
151. Mémini me aliquándo incidísse in antíquum códicem scriptum Bibliothécæ Vaticánæ, de peregrinatióne ad loca sancta, in quo eádem de Zacharíæ sánguine lapídibus templi indelíbile nota inhærénte, certa fide consignáta erat. Appar. ad Annal., n. LV, p. 43. [↑](#footnote-ref-152)
152. Abia était l’aïeul d’Aaron. [↑](#footnote-ref-153)
153. Il s’agit du premier temple, dont le second n’égala jamais la magnificence. [↑](#footnote-ref-154)
154. Il n’y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d’or : « Nihílque erat in templo quod non auro tegerétur. » III Reg. XI, 22. [↑](#footnote-ref-155)
155. Peut-être des navettes. [↑](#footnote-ref-156)
156. Bell. Jud., IV, 5, 6 ; V, 1,2,3. [↑](#footnote-ref-157)
157. I Paralip. XXII, 14. [↑](#footnote-ref-158)
158. II Paralip. VI, 18. [↑](#footnote-ref-159)
159. Invénit non casu, ait Cyríllus, sed multo quæsítum stúdiis ; studiosíssimum enim scripturárum virum, diligentissimúmque cognóverat. Apud Corn, a Lap. in Joan., 44. [↑](#footnote-ref-160)
160. Sanctus iste… in prima nativitáte Nathánaël, in secúnda Ursínus vocátus est. Brev. vet. Eccl. Biturig. [↑](#footnote-ref-161)
161. S. Jean, XXI, 1-7. [↑](#footnote-ref-162)
162. S. Luc, V, 4-7. [↑](#footnote-ref-163)
163. S. Jean, XXI, 8. [↑](#footnote-ref-164)
164. Ibid., 15-17. [↑](#footnote-ref-165)
165. Cette mission attribuée à saint Clément, et non à saint Pierre, contredit Baronius et les actes primitifs de saint Ursin. C’est par erreur qu’elle fut glissée dans l’office de Bourges. Voir M. Paillon, Vie de saint Ursin. Monuments inédits, etc., t. II, p. 420 et suiv. [↑](#footnote-ref-166)
166. Nous donnons ailleurs sa biographie. [↑](#footnote-ref-167)
167. D’ailleurs, depuis le contact habituel des Juifs avec les Grecs et les Romains, on trouve chez eux bien des noms étrangers à la nomenclature biblique. « Andreas est græcum nomen, quod a græcis quibus post Alexándrum Magnum súbditi fuére, accepére Judǽi, uti et Jason Eupólemus, Lysimachus, Menélaüs aliáque plura nómina græca Judæórum quæ II Mach. 4 et seqq. legúntur. » Cor. a Lap., in Matth., IV, 20. [↑](#footnote-ref-168)
168. Martínus, servus servórum Dei. — Cum sicut charíssimi in Christo fílii Cároli Regis et charíssimæ in Christo fíliæ Maríæ regínæ Fránciæ illústrium insinuatióne, percépimus capéllam gloriósæ Vírginis Maríæ Rupis Amatóris, Cadurcénsis diœcésis, in princípio quo christiána relígio vigére cœpit per nostri Salvatóris discípulum Zachǽum tunc, nunc Amatórem rupis nuncupátum, cujus corpus venerabíliter ibi requiésceret scríbitur, constrúctum in honóre ac sub vocábulo ipsíus gloriósi Vírginis per beátum Martiálem dedicátam, plúribus ejúsdem Vírginis relíquiis et jocálibus mirífice fultam, ingens devotiónis causa de divérsis mundi pártibus ab olim conflúere consuéverit fidélium multitúdo, licet ab alíquibus citra tempóribus ob guerrárum turbine et mortalitátum tempestáte, quibus partes illæ circumséptæ fúerunt fidélibus ipsis ad eámdem capéllam liber et optátus non patúerit accéssus, etc. [↑](#footnote-ref-169)
169. Voir Annales archéolog., an 1855 ; et le Monde, 21 janv. 1867. [↑](#footnote-ref-170)
170. Cor. a Lap. in Math., XIV, 19. [↑](#footnote-ref-171)
171. André Thevet, Cosmographie, l. VI, ch. 70. [↑](#footnote-ref-172)
172. « Ne fanno fide li atti di S. Marziale discipolo di Cristo, parente e seguace di santo Pietro, che manoscritti si trovano nel antichissimo codice ossia sanctorale passionario di san Giovanni Laterano, di Roma. [Les actes de saint Martial, disciple du Christ, parent et disciple de saint Pierre, témoignent de ce fait, dont les manuscrits se trouvent dans le très ancien code ou sanctoral passionnaire de saint Jean de Latran, de Rome.] » Bosio, Della croce trionfante, lib. VI, c. VIII. [↑](#footnote-ref-173)
173. Le pape Jean XX, successeur de Benoît VIII, ayant appris que quelques-uns se permettaient de contester à saint Martial le titre d’apôtre de l’Aquitaine, rendit le décret suivant qui ferme la bouche aux contradicteurs : « Príncipi apostolórum Petro adhǽsit (Martiális) útpote carne propínquus et baptísmate fílius, a quo, præcipiénte Christo ad províncias Galliárum est destinátus, ubi infinitum pópulum a cultúra idolórum rémovens, Christo sua doctrína dedicávit. » [↑](#footnote-ref-174)
174. Lombardelli, Vita di S. Marziale, dedicata a la S. di nostro signore Clem. VIII, p. 13. Dante fait mention, dans le XIIIe chant du Purgatoire, de la victoire que les habitants de Collé aidés par les Florentins remportèrent sur les Siennois en 1263 et qu’ils attribuèrent à l’intercession de saint Martial leur patron, parce que la bataille fut livrée sur le lieu même où il opéra la résurrection de saint Austriclinien. La Magliabecchiana de Florence possède une histoire manuscrite de Collé où l’on parle de cette victoire remportée dans la plaine de Saint-Martial. Il y a dans la cathédrale de Collé une chapelle dédiée à saint Martial, et dont le grand tableau de l’autel représente le saint apôtre ressuscitant Austriclinien avec le bâton de saint Pierre. On voit aussi dans l’église de Granciano d’antiques peintures qui représentent saint Martial portant les pains d’orge et les poissons avec une inscription sur son enfance, sa mission et le miracle de la résurrection d’Austriclinien. [↑](#footnote-ref-175)
175. « Licet Románus Póntifex non utátur báculo pastoráli, tum propter históriam, tum propter mýsticam ratiónem : tu tamen ad similitúdinem aliórum pontíficum póteris eo uti. » Respónsio Innocéntis PP. III, ad Episc. Bulgar., an. 1204 ; Corp. jur. can. Decret. Greg., lib. I, tit. XV. de sacra sanctióne, p. 106. [↑](#footnote-ref-176)
176. Feuardent, sur le ch. III du liv. I de saint Irénée. [↑](#footnote-ref-177)
177. L’histoire qu’on vient de lire est la traduction littérale du martyrologe des Gaules, dont l’autorité est incontestable. Il fixe la fête de sainte Valérie au 10 décembre et le Martyrologe romain au 9 du même mois. [↑](#footnote-ref-178)
178. Le P. Bonaventure, t. II, p. 297 et 298 ; Barthélémy, les Vies des SS. de France. t. I, p. 579. [↑](#footnote-ref-179)
179. « C’est une ferme et solide tradition de cette province, dit un savant historien, que le bâton de saint Pierre, par lequel saint Martial ressuscita son disciple Austriclinien, est jusqu’à maintenant gardé avec grande religion et révérence dans la très ancienne église de Saint-Seurin de Bordeaux. » Spond., an. 74, n° 7. [↑](#footnote-ref-180)
180. Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303. [↑](#footnote-ref-181)
181. Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303. [↑](#footnote-ref-182)
182. Le P. Bonaventure, ch. XIII, p. 68. [↑](#footnote-ref-183)
183. Ps. LXIV, 5. [↑](#footnote-ref-184)
184. « Post resurrectiónem adolescéntis, convívium factum est in domo Simónis Leprósi, ubi Magdalena permóta novitáte miráculi cogitávit se súbdere Christo, indígna benefício ejus. » B. Simon de Cassia, m Luc. VII ; apud Orilia, Vita de buono Ladr., 9, et Cor. a Lap. in Luc. VII. [↑](#footnote-ref-185)
185. « Nec de imperatóribus ipsis, pedes eórum unguénto ungi, sólitos légimus. » Baron., an. 32, n. 26. [↑](#footnote-ref-186)
186. « Ex quibus ómnibus fácile intellígere quisque potest, hanc mulíerem opulentíssimam fuísse, quæ sæpe tanti prétii ad unctiónem Dómini unguéntum sic liberalitérque fúderit. » Id., 29. [↑](#footnote-ref-187)
187. Ces deux sommes équivalent la première à 250 fr. et la seconde à 25 francs environ. [↑](#footnote-ref-188)
188. S. Greg., apud B. Albert. Magn., in Luc., c. VIII. [↑](#footnote-ref-189)
189. Quelques-uns disent à Béthanie. [↑](#footnote-ref-190)
190. Raban, Vie de sainte Madeleine, ch. XXXIV et XXXV. [↑](#footnote-ref-191)
191. Nous devons à la vérité de dire que cette révélation du frère Élie est rejetée par quelques-uns, mais, à notre avis, sans motifs suffisants : d’abord, en fait de traditions du moyen âge, de révélations et de miracles, que n’a-t-on pas rejeté ? or, de sérieuses recherches ont prouvé l’authenticité de la plupart de ces choses ; de plus, cette tradition rentre par son caractère dans l’ordre des faits certains de l’histoire de sainte Madeleine. Enfin, elle est acceptée par d’anciens et savants auteurs de la vie de notre sainte, qui la reproduisent en tout ou en partie. Nous citerons seulement le savant Priérat, dans la Rosa áurea, Suries, Reboul, Colombi, Cortez, etc. [↑](#footnote-ref-192)
192. Par cette guerre il faut entendre les ravages que les Sarrasins exercèrent en Provence, vers l’an [710](#ch701c). Leur fureur sacrilège détermina les religieux Cassianistes de Saint-Maximin, chargés alors de la garde des reliques de sainte Madeleine, à les retirer du tombeau d’albâtre où elles reposaient, et à les placer dans un autre tombeau, celui de saint Sidoine, évêque d’Aix après saint Maximin. Ils y mirent aussi une inscription écrite sur parchemin, dont nous parlerons bientôt. [↑](#footnote-ref-193)
193. Narbonne, 20 septembre 1865. La croix de la Lieue doit son nom à la distance où elle se trouve de Narbonne. [↑](#footnote-ref-194)
194. Dubreuil rapporte qu’en 1491 Louis de Beaumont, évêque de Paris, fit présent à l’église de Sainte-Madeleine dans la Cité, d’un fragment de la peau du front de sainte Madeleine, qu’il appelle le Noli me tangere, nom qu’on donne à cette relique à Saint Maximin, où il l’avait obtenue. [↑](#footnote-ref-195)
195. « Mihi cancellário regni sui rétulit ille Robértus, etc. » Monuments inédits, t II, p. 794. [↑](#footnote-ref-196)
196. Extrait de la vie de sainte Madeleine, dans une Vie des saints, fort ancienne, t. II, page 49, 2e colonne. On la croit de Ribadénéira. [↑](#footnote-ref-197)
197. « Balmæ loco… in quo sancta, post resurrectiónem Christi, mira Dei dispensatióne, trigínta duóbus annis in arcta solitúdine cœ́libem, cum angélicis consolatiónibus et visitatiónibus ducéndo vitam, pœniténtiam perégit, diébus síngulis sépties in áëre, angélicis refectiónibus cœ́litus potirétur. » [↑](#footnote-ref-198)
198. Lettre du 19 décembre 1865. [↑](#footnote-ref-199)
199. « In traditiónibus invénimus, quod trigínta annórum tunc erat Lázarus quando suscitátus. » Saint Epiph. apud Bar. an. 34, n. 4. [↑](#footnote-ref-200)
200. « Vidétur Thomas hic dici Dídymus, quasi geméllus frater Christi ; talem enim se hic osténdit, dum pro Christo et cum Christo vívere et mori parátum se offert, ac álios ad id faciéndum hortátur, dicens : “Eámus et nos, et moriámur cum eo.” Solent enim gemélli mútuo sese valde dilígere. » Cor. a Lap. in Joan. XI, 16. [↑](#footnote-ref-201)
201. Conservés dans l’église de Brescia, ces actes furent publiés en 1613, par le savant Philippe Ferrari, dans le Catalogue des saints d’Italie. [↑](#footnote-ref-202)
202. « Cláudius Judǽos, impulsóre Christo, assídue tumultuántes, Roma éxpulit. » Suet. in Claud. Voir là-dessus M. Paillon, Monuments, etc., t. II, p. 526. Les païens confondaient les chrétiens avec les juifs. Dans leur ignorance ils attribuaient à Notre-Seigneur, dont ils ne savaient même pas le nom, les révoltes de ses plus mortels ennemis. C’est ainsi que Suétone et Tacite écrivent l’histoire lorsqu’il s’agit des chrétiens. [↑](#footnote-ref-203)
203. Ces actes précieux montrent, une fois de plus, l’ignorance ou bien la mauvaise foi des hypercritiques qui ont prétendu reculer jusqu’à la moitié du troisième siècle l’évangélisation des Gaules. [↑](#footnote-ref-204)
204. Villa somptueuse près de Rome, sur le chemin de Tivoli. [↑](#footnote-ref-205)
205. On croit que ce miracle eut lieu avant l’année 1147, où les reliques du saint furent placées, le 19 octobre, dans la belle église qui avait été bâtie en leur honneur, et dont les autels sont dédiés à saint Lazare, sainte Madeleine et sainte Marthe ; car cette translation solennelle eut trop de retentissement pour qu’un homme instruit et haut placé, comme l’était l’archidiacre de Reims, eût tant de peine à savoir où était le tombeau du saint. Ce miracle est rapporté dans l’ancien bréviaire manuscrit d’Arles peint au XIIe siècle et dans celui d’Autun. [↑](#footnote-ref-206)
206. « Solémni die prædícti mártyris, qui caléndis septémbris celebérrimus est, ex vicínis locis (ut mos est) pópulus inæstimábilis illuc conflúxerat. » Breviar. ad ritum diœces. Eduénsis, in festo S. Lázari, IVe die infra Octav. lect. 1e. [↑](#footnote-ref-207)
207. « L’ancienne forme de la Tarasque ressemblait à un crocodile. » Lettre du 19 décembre 1855. [↑](#footnote-ref-208)
208. « Draco, serpens antíquus qui sedúcit univérsum orbem. » Draco, passim ; Apoc. XII. [↑](#footnote-ref-209)
209. Recherches sur les fossiles, t. V, 2e part., p. 343. [↑](#footnote-ref-210)
210. Forme de lézard. [↑](#footnote-ref-211)
211. Recherches sur les fossiles, t. V, 2e part., p. 245. [↑](#footnote-ref-212)
212. Op. cit., p. 245. [↑](#footnote-ref-213)
213. Le monde avant la création de l’homme, liv. XXXII, p. 4, édit. 1856. [↑](#footnote-ref-214)
214. En 1841 nous avons eu nous-mêmes cette consolation. [↑](#footnote-ref-215)
215. « Ecclésia Avenionénsis quæ inter cǽteras cathedráles ecclésias illárum pártium claret, a beáta Martha Christi hóspita fundáta. » Bulla Sixti IV, apud Faillon, t. I, p. 604. [↑](#footnote-ref-216)
216. Envoyés dans les Gaules par saint Pierre. [↑](#footnote-ref-217)
217. I Cor., X, 5. [↑](#footnote-ref-218)
218. L’église de Sainte-Marthe perdit à la révolution une croix de cuivre à deux branches superposées, celle d’en haut plus étroite que celle d’en bas, dont on croit que sainte Marthe se servit quand elle prit la Tarasque. C’est ainsi qu’elle est mentionnée dans un inventaire de 1487. Elle était représentée dans les sculptures du portail qui date du douzième siècle. Cette croix servit de modèle à celle que portaient les chevaliers, les religieux et les religieuses de l’ordre du Saint-Esprit. [↑](#footnote-ref-219)
219. « Tenéte traditiónes quas didicístis, sive per sermónem, sive per epístolam nostram. II Thess. II, 14. [↑](#footnote-ref-220)
220. Voir Bergier, Dict. théol., et Godescard, Vie des Saints, 13 janvier. [↑](#footnote-ref-221)
221. Plin., lib. VII, c. XLI. Valer. Maxim., lib. VIII. [↑](#footnote-ref-222)
222. Elle est ainsi appelée dans les vers suivants :

     Inde ingens stúdium Bereníces pássibus æquat,

     Quæ mentem, ac Dominum, neglécta morte, requírit.

     (Martinelli, Roma ex éthnica sacra, p. 282.)

     # « Le zèle et le courage immense de Bérénice égalent ses pas, car elle qui a cherché le Seigneur en méprisant la mort. » [↑](#footnote-ref-223)
223. Voir Cor. a Lap. in Matth. XXVII, 31 ; et Act. App. XXV, 14. [↑](#footnote-ref-224)
224. « Sanctus Amátor, hebrǽus génere, uxórem sanctam Verónicam hábuit. » Chron., Ie pars, tit. 6, art. 25 ; id, Jacob. Doublet, Histor. abbat. Sandion., lib. I, cap. IV. [↑](#footnote-ref-225)
225. « Amátor Christi devótus servítor et fámulus, cum cǽteris discípulis Christum sequens, necessária ipsi, ut bonus hospes præparávit. » Ainsi parle un vieux titre de Rocamadour, vu en 1667 par le Père Amable de Saint-Bonaventure, auteur de la vie de S. Martial. Cf. Odon de Gissey, Liv. de N.-D. de Rocamadour, p. 56., [↑](#footnote-ref-226)
226. « Deus qui nobis signátis lúmine vultus tui, memoriále tuum ad instántiam Beátæ Verónicæ sudário impréssam imáginem tuam, relínquere voluísti. » [↑](#footnote-ref-227)
227. Les Lieux Saints, t. II, c. XIX, p. 24. [↑](#footnote-ref-228)
228. M. Cirot de la Ville. [↑](#footnote-ref-229)
229. « Sudárium quod a Bereníce faciéi Dómini sánguine et sudóre aspérsæ admótum ejúsdem domínici vultus effígiem in se retínuit, ut habet christiána tradítio et libéllus manuscríptus de translatióne ejus Romam facta. De eádem Bereníce quæ et Verónica dicta habétur, deque eádem Christi imágine veto excépta. Methódius episc. antíquus chronógraphus méminit. » Bar., an. 34, p. 136. [↑](#footnote-ref-230)
230. P. Parvilliers, La dévotion des prédestinés ou les stations de Jérusalem et du Calvaire. [↑](#footnote-ref-231)
231. Molinier. [↑](#footnote-ref-232)
232. Dans sa Chronique, Philippe de Bergame s’exprime ainsi : « Tibère étant malade à Rome envoya Volusien à Jérusalem quérir la Véronique avec son suaire, et dès qu’il l’eut reçu près de lui et qu’il eut touché l’image du Christ, il fut guéri. » [↑](#footnote-ref-233)
233. « In præséntiam príncipis addúcta spéciem divínæ testificatiónis osténdit, grátia Dei mirabíliter effécit. » Marianus Scotus, Hist. Eccl., lib. II, an. Christ. 39, p. 225, édit. in. fol., Basileæ ; id., S. Methodius, Hist. Tempor. ; Sandini, Histor. Famil. sacra ; Ferrarius, Cat. SS. Ital., et álii multi. [↑](#footnote-ref-234)
234. C’est après avoir parlé des différents portraits de N.-S., de la Sainte Vierge et des Apôtres, que Pamelius rapporte ce qu’on vient de lire. « Omítto effígiem Christi quam Verónicæ in sudário dedísse tradítio est ; quæ etiámnum Romæ, extat, tanta in veneratióne ut de illa dubitáre posthac non modo mirácula non permíttant, sed nec aspéctus ipse, cujus ínterim fit méntio apud Albéricum in suo Dictionário ante annos abhinc fere trecéntos, anno Dómini 1350 ; et extat in Bibliothéca Vaticána ejus imáginis Romam sub Tibério advéctæ história gráviter conscrípta, et antiquíssimis charactéribus m. s. quam totam perlegísse se mihi rétulit cariss. theólogus Thomas Stapleton Anglus. » In Apologet., c. XII, n. 184. [↑](#footnote-ref-235)
235. Même témoignage dans Philippe de Bayonne, Chronic., an. 44. [↑](#footnote-ref-236)
236. Piazza, Emerologio di Roma, 4 febr., ; édit. 1713. [↑](#footnote-ref-237)
237. « In ista capsa fuit portátum sudárium Passiónis D. N. J.-C. a Hierosólymis, Tibério Augústo. » [↑](#footnote-ref-238)
238. « Arca in qua Sacrum Sudárium olim a diva Verónica delátum Romam ex Palestina, hac in basílica annis centum enítuit. » Diction., art. Volto Santo. [↑](#footnote-ref-239)
239. « Dícitur Verónica quia múlier, cujus pannus ille erat, Verónica dicebátur. » Cancellieri, Memoria delle sagre Teste di SS. Pietro apost., etc., p. 9. [↑](#footnote-ref-240)
240. « Venit autem cum B. Petro apóstolo Romam (scílicet Martiális), et per eum missus fuit in Gálliam ; habens in comitátu suo Amatórem, et cónjugem ejus Verónicam quæ familiáris, et præcordiális amíca fuit Vírginis Maríæ Sanctus vero Amátor in rupe quæ modo Amatóris dícitur solitáriam vitam egit, ibíque óbiit : Verónica autem sanctum Martiálem prædicántem secúta est in território Burdigalénsi, ibíque consénuit. » Histor. Ie pars, tit. VI, c. 25, & 2 ; Vincent. Bellovac., in Specul. historial. ; Acta. S. Martiális, etc. [↑](#footnote-ref-241)
241. Fonds bénédictin de Saint-Germain des Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale. [↑](#footnote-ref-242)
242. Hist. de S. Martial, t. II, p. 227 et t. III, p. 58. [↑](#footnote-ref-243)
243. Sainte Véronique n’est pas nommée dans le martyrologe romain, elle l’est dans celui de Galesinus et dans plusieurs autres. [↑](#footnote-ref-244)
244. Voir Baron. Apparat. ad ann. 34, n° 8 ; Sepp, Hist. de N. S. J.-C., III, chap. XXII, XXV. [↑](#footnote-ref-245)
245. II Esdras, III, 20-21. [↑](#footnote-ref-246)
246. Promisérunt ei pecúniam se datúros. Marc, XIV, 11. [↑](#footnote-ref-247)
247. XVIII, 20-21. [↑](#footnote-ref-248)
248. « Et misit eum Annas ligátum ad Cáipham Pontíficem. » XVIII, 21. [↑](#footnote-ref-249)
249. Joan. XI, 47-51. [↑](#footnote-ref-250)
250. Math., XXVI, 39, 40. [↑](#footnote-ref-251)
251. Joan. II, 19. [↑](#footnote-ref-252)
252. Luc. XI, 29. [↑](#footnote-ref-253)
253. Joan. II, 20. [↑](#footnote-ref-254)
254. Marc. XIV, 54-64. [↑](#footnote-ref-255)
255. C’est ce qui ressort des paroles mêmes de Notre-Seigneur rapportées par saint Jean entendues dans le sens que lui prêtaient les Juifs ; Démolissez ou détruisez ce temple. [↑](#footnote-ref-256)
256. Matth., XI, 5. [↑](#footnote-ref-257)
257. Philipp., II, 7, 8. [↑](#footnote-ref-258)
258. 1 Cor., I, 23. [↑](#footnote-ref-259)
259. Deut. XVIII, 15, 78 ; Act., III, 22. [↑](#footnote-ref-260)
260. Luc. XX, 9-15. [↑](#footnote-ref-261)
261. Marc. XIV, 65. [↑](#footnote-ref-262)
262. Is., L, 6. [↑](#footnote-ref-263)
263. Póntia T. Fília hic sum

     quæ duóbus natis a me venéno consúmptis,

     mísere mihi mortem conscívi.

     Tu qui hac transis, si pius es, quæso a me óculos avérte.

     C’est de cette Póntia que parle Juvénal (Satire II) :

     … sed clamet Póntia feci,

     Confiteor, puerísque meis aconíta parávi. [↑](#footnote-ref-264)
264. « Cláudius Pilátus ad trium quoque missárum celebrandárum síngulis hebdómadis efféctum, ob suórum paréntum ánimas, ducéntos áureos de Monte fídei in dotem erogávit. » [↑](#footnote-ref-265)
265. Le pilum était une lance ou javelot, dont la hampe était longue et le fer d’une forme triangulaire avec quelques crochets. [↑](#footnote-ref-266)
266. Josèphe, Antiq. jud., lib. XVIII, c. I ; Baron. Apparat., n. 85. [↑](#footnote-ref-267)
267. « I, lictor éxpedi cruces. » (Descript. Jerusal., p. 163.) [↑](#footnote-ref-268)
268. « Certe quidem consuevísse prǽsides provinciárum res magni moménti quæ contigíssent in provínciis, ad imperatóres scríbere mille exémplis explicatíssimum est. » Bar., an. 34, n. 229. [↑](#footnote-ref-269)
269. IIe Apol. pro Christ., p. 76 et 81. [↑](#footnote-ref-270)
270. Hist., lib. Il, c. II, et Chronic., p. 189. [↑](#footnote-ref-271)
271. Tertull., Apol., cap. XXI. [↑](#footnote-ref-272)
272. « Ea ómnia super Christo, Pilátus et ipse pro sua consciéntia christiánus, Cǽsari tum Tibério, nuntiávit. Sed et Cǽsares credidíssent super Christo, si aut Cǽsares non essent sǽculo necessárii, aut si et christiáni potuíssent esse Cǽsares. » [↑](#footnote-ref-273)
273. S. Epiph., Hæres., L, n. 1 ; Oros., Hist., lib. VII, cap. IV ; Greg. Turon., Hist. Franc., lib. 1, cap. X. [↑](#footnote-ref-274)
274. « Eusébius tradit Pilátum post resurrectiónem Dómini scripsísse ad Tibérium, cujus epístolæ exémplum ab Eusébio prætermíssum et a nobis in vetústis bibliothécæ vaticánæ monuméntis repértum hoc est. » (Sixt. Senens., Biblioth. Sanct., lib. II, p. 100, in-fol., Lugd., 1593.) [↑](#footnote-ref-275)
275. « Latrónes eos antíqui dicébant qui condúcti militábant » (c’étaient les condottieri des temps modernes), ἀπὸ τῆς λατρείας « id est a mercéde ; at nunc viárum obsessóres dicúntur latrónes, quod a látere adoriúntur, vel quod laténter insidiántur. » (De verbor. signific., lit. L.) [↑](#footnote-ref-276)
276. « Latro enim étiam homicídium ad id quod studet ássequi, assúmit, ad id parátus et armis et cópiis et opportunitáte loci, ádeo ut is homicidiórum judício subjiciátur. » Epist. Conc. ad episc. Mityl., t. VIII, 123. [↑](#footnote-ref-277)
277. Cor. a Lapid., in Act., XII, 10. [↑](#footnote-ref-278)
278. Evang. apocr., ch. IX p. 243, édit. Brunet. [↑](#footnote-ref-279)
279. « Témpore ígitur mortis Christi Dimas, cum ália latróne nómine Gestas, pro facinóribus suis a Judǽis capti, cum Christo morti adjudicántur. » Lib. III, c. CCXXVIII. [↑](#footnote-ref-280)
280. « Latrónes illos, juxta Nicodémum, vocátos fuísse Dimam et Gestam, infámes prorsus illíus ætátis latrónes. » Tract. XXXV, De crucifix. Dom. t. X [↑](#footnote-ref-281)
281. « Sanctum Dimam bonum latrónem in veneratióne esse in ecclésia Sanctórum Vitális et Agrícolæ, ubi pars áliqua crucis ejus conservátur. » [↑](#footnote-ref-282)
282. De vita eremítica ; ouvrage attribué à saint Augustin, mais certainement fort ancien. [↑](#footnote-ref-283)
283. « Tantórum críminum inveterátus latro, et scélerum suórum confessióne damnátus. » Serm. 1 in Cæna Dómini, t. V. [↑](#footnote-ref-284)
284. Hist. theologic. et morális Terræ Sanctæ Elucidátio, 2 vol. in-fol. Antuerp., 1639, t. II c. V, p. 12. [↑](#footnote-ref-285)
285. Lieux saints, t. I, C. XVII, p. 408. [↑](#footnote-ref-286)
286. S. Chrysost., De Cruce, apud P. Orilia, p. 179. [↑](#footnote-ref-287)
287. Deuter., XXI, 18. [↑](#footnote-ref-288)
288. « Tres ergo cruces in loco uno erant. In una, latro liberándus ; in ália, latro damnándus ; in média, Christus álterum liberatúrus, álterum damnatúrus. Quid simílius istis crúcibus ? quid dissimílius istis pendéntibus ? » Epist. ad Vincent., n. 43. Opp., t. II, p. 318, n. 7, édit. Gaume. [↑](#footnote-ref-289)
289. « Ipsa est enim líttera Græcórum Tau, nostra autem T spécies crucis. » Adv. Marcion., lib. M, c. XXII, p. 813, édit. Palmé. [↑](#footnote-ref-290)
290. « Antíquis Hebræórum lítteris, quibus usque hódie utúntur Samaritáni, extréma Tau líttera crucis habet similitúdinem. » In Ezech., c. IX 4. [↑](#footnote-ref-291)
291. « Christus non multitúdine, nec virtúte legiónum, sed jam tum in sacraménto crucis, cujus figúra per lítteram græcam T, número trecentórum exprímitur, adversários príncipes debellávit. » Epist. XXIV, ad Sevérum. [↑](#footnote-ref-292)
292. Ezech., IX, 4. [↑](#footnote-ref-293)
293. « Hoc ipsum imitári vidéntur Patres nostri, dum in Missálibus antíquis inítio cánonis in líttera T, ubi légitur : Te ígitur, clementíssime Pater, solent pictóres exhibére crucem Christi : in cujus locum hódie succéssit ipsa crucis imágo, página próxime præcedénti. » In cap. XXII Tertull., Adv. Marcion., not. 174, p. 829. [↑](#footnote-ref-294)
294. « T est última líttera hebráici alphabéti éxprimens fórmula crucis, qualis erat ántequam Dómino crucifíxo Pilátus títulum superpóneret. » Apud. Labbe, Conc., t. II, p. 133. [↑](#footnote-ref-295)
295. « Tres sparsim disjéctæ cruces, et tábula prætérea alba invénta, in qua divérsis lítteris Pilátus Regem Judæórum scrípserat, eáque supra caput Christi collocáta in morem colúmnæ, crucifíxum illum Judæórum regem esse promulgárat. » Nicéphorus Callístus, Hist., lib. VIII, c. XXIX. [↑](#footnote-ref-296)
296. « Tábulam supra crucem loco quarti bráchii fuísse. » In Clement., De summa Trinit. [↑](#footnote-ref-297)
297. « Ex lignis et clavis crux confécta est. » Artemid., lib. II, c. LVIII. Apud Lips., De Cruce, c. IX. [↑](#footnote-ref-298)
298. « Clavis confíxi diu cruciabántur, manus clavis inhærébant, pedes transfíxi erant… In semetípso erat clavis confíxus, et non sáucium intelléctum, neque confíxum sensum habébat. » Enarrat., in Ps. CXVIII ; Tract, in Joan. XXVII. [↑](#footnote-ref-299)
299. « Quod mente sana vigilábat, clavórum confixióne constríctus, quis póterit non admirári ? » Homil., De cruce et latr. [↑](#footnote-ref-300)
300. « Quátuor clavos in Dómini córpore fuísse fixos, magnus ille Dei vicárius, Ecclésiæ doctor, hǽresum persecútor, Innocéntius III testátur dicens : “Fúerunt in passióne Dómini quátuor clavi, quibus manus fixæ sunt et pedes affíxi…” Quid hac auctoritáte clárius ? quid his verbis vérius, quæ a throno Dei, hoc est a Romána Ecclésia per os sacrum cunctórum Patris, Innocéntii exiérunt ? » Lucas Tudensis, lib. II, Adv. Albigens., c. II ; Greg. Tur., De gloria martyr., lib. 1, c. VI ; Bar., an. 34, n. 118 ; Orilia, C. VII ; Sandini, Hist. Fam. S., p. 218, etc. [↑](#footnote-ref-301)
301. « Fúerunt in cruce Dómini ligna quátuor, stipes eréctus, et lignum transvérsum ; truncus suppósitus et títulus superpósitus. » Serm. 1, De uno martyr. [↑](#footnote-ref-302)
302. « Vetus tradítio habet crucis eréctam trabem quíndecim, transversárium lignum fuísse octo pedum, vel ut álii dicunt palmórum, cui persuasióni, témpore et público consénsu corroborátæ et inveterátæ, non vidétur témere contradicéndum. » Gretzer, De Cruce, lib. I, c. [↑](#footnote-ref-303)
303. Matth. XXVII, 35. [↑](#footnote-ref-304)
304. Voir Palat., Enarrat., in Joan. XIX. [↑](#footnote-ref-305)
305. Marc, XV, 32. [↑](#footnote-ref-306)
306. Luc, XXIII, 39. [↑](#footnote-ref-307)
307. Matth. XXVII, 44. [↑](#footnote-ref-308)
308. Vel potest dici, et mélius, quod primo convitiátus est cum álio latróne, sed Christo Dómino miseránte visitátus est et pœnítuit. Hugo de Sancto Caro, Postíllæ super totam Bíbliam, In Matth. XXVII. [↑](#footnote-ref-309)
309. Luc., XXIII, 42-43. [↑](#footnote-ref-310)
310. « Non víderat prius acta mirácula : cessáverat tunc languéntium curátio, cæcórum illuminátio, vivificátio mortuórum ; ea ipsa quæ mox erant gerénda non áderant : et tamen Dóminum confitétur et Regem quem videt supplícii sui esse consórtem. » Serm. 2, De Pass. [↑](#footnote-ref-311)
311. « Exórdio ab oratióne illa Dómini facta, per hanc enim probábile fit álterum latrónem ad compunctiónem, cordísque contritiónem pervenísse. » Tit. Bosr., in Luc. XXIII. [↑](#footnote-ref-312)
312. « Beáta Virgo quæ adstábat Christo crucifíxo ex parte dextra, ubi áderat latro, pro eo preces fudit, et proptérea fudit convérsus. » Apud Salmer., lib. X, tract. 40, De septem verbis. [↑](#footnote-ref-313)
313. « Christus ergo volens repéndere latróni hoc benefícium in se et matrem collátum, interiórem sui notítiam exhíbuit. Joan. Carthag., De sept. verb. [↑](#footnote-ref-314)
314. « Sed dicet áliquis : Unde tanta beatitúdo latróni ? Quid egit tale ut post mortem Paradísum mererétur ? Vis ejus cítius audíre virtútem ? Quando eum Petrus negábat in terra, Latro confitebátur in cruce. Primus discípulus puéllæ vilíssimæ minas non pótuit toleráre, et Latro suspénsus úndique pópulum circumstántem respíciens, óculis fídei cœlórum Dóminum pura mente cognóvit dicens : Meménto mei, Dómine, dum véneris in regnum tuum. » Homil. De Cruce et Latr. [↑](#footnote-ref-315)
315. « Huic fídei quid addi possit ignóro… vere non invénit Christus tantam fidem in Israël, imo nec in toto mundo. » Serm. XLIV, De témpore, et Serm. CLV, in append., n. 6. Opp., t. V, p. alter., p. 2756 ; id., Enarr., in ps. LXVIII, n. 8 ; id., Serm. de fer. III Paschat. ; et lib. I, De anima, c. IX. [↑](#footnote-ref-316)
316. « Laudabílius hoc ítaque in latróne, ac magnificéntius fuit, quod hóminem inter extréma supplícia deficiéntem, Dóminum crédidit, quam si inter virtútum ópera credidísset ; non ítaque sine causa tantum méruit. » Euseb. Gallic., Homil. de S. Latróne, bibl. Max. PP., t. VI, 644. [↑](#footnote-ref-317)
317. Voir Th. Raynaud, Orilia, etc. [↑](#footnote-ref-318)
318. « Pugnat latro cum sócio latróne, et ait : Ad hoc usque tempus, quo cruci affíxi sumus, inter nos convenímus et iter una fécimus. Verúmtamen ab ipsa cruce fínditur mihi via : si mecum iter fácere velis, ad vitam veni, sin minus, vade vias tuas, etc. » S. Chrys., De Cruce, apud P. Orilia, p. 179. [↑](#footnote-ref-319)
319. In Luc., XXIII, c. VI. Les Grecs célèbrent la fête du bon Larron le 23 mars, et les Latins le 25. La congrégation des Rites a approuvé, dans le siècle dernier, sous le titre de Confesseur non Pontife, un office du bon Larron adopté dans plusieurs diocèses et quelques ordres religieux. [↑](#footnote-ref-320)
320. XV, 21. [↑](#footnote-ref-321)
321. Apud Cor. a Lap., in Gen., XXII, 2. [↑](#footnote-ref-322)
322. Burchardus, Descript. Terra S., et Genebrardus, lib. I, Chronograph. [↑](#footnote-ref-323)
323. Lieux saints, t. II, c. XX, 39. [↑](#footnote-ref-324)
324. Descript. urb. Jerosol. [↑](#footnote-ref-325)
325. « Gólgotha, locus est cápitis, Calvária quondam.

     Hic hóminem primum suscépimus esse sepúltum.

     Hic pátitur Christus ; pio sánguine terra madéscit,

     Pulvis Adæ ut possit véteris eum sánguine Christi

     Commíxtus, stillántis aquæ virtúte lavári. »

     Adv. Marcion., lib. II, c. IV, p. 1060, édit. Pamel. In-fol., 1583 [PL 2, col. 123-124]. — Cet ouvrage, à peine connu, prouve que Tertullien fut aussi bon poète que grand orateur. Honte à l’éducation qui nous laisse ignorer les trésors de la littérature chrétienne et qui force la jeunesse à s’abreuver aux sources empoisonnées du paganisme. [↑](#footnote-ref-326)
326. Tract. XXXV in Matth. [↑](#footnote-ref-327)
327. In Isaíam proph., c. V, n. 141. Opp. t. I, p. 674, édit. Gaume. [↑](#footnote-ref-328)
328. .Serm. VI, de Temp., n. 5. Opp., t. V, pars áltera, p. 2306, édit. Gaume. Id., de Civit. Dei, lib. XVI, c. XXXII. [↑](#footnote-ref-329)
329. « Habet vero probabilitátem quod nonnúlli pingant sub cruce Christi calváriam sive cránium, quod Adæ esse notávit B. Albert. Magn., ad XXIII cap. Luca. Adam enim sub cruce sepúltum esse, receptíssima fuit apud véteres senténtia. » Molanus, Hist. SS. Imáginum, lib. IV, c. XI. [↑](#footnote-ref-330)
330. XXIII, 26, 27. [↑](#footnote-ref-331)
331. Luc, XIII, 28-31. [↑](#footnote-ref-332)
332. XVI, 13. [↑](#footnote-ref-333)
333. « Venit cum fíliis Simon in Hispániam, comitátus sanctum Paulum, ubi prædicávit ; quam prius adíerat comitátus sanctum Jacóbum, et ibi prædicávit tunc ; quem dícitur consecrásse cum áliis sanctus Petrus in epíscopum abiisséque Jerosólymis ; cólitur prima die decémbris. » S. Braulio, in add. ad Chron. Máximi ; ap. Cor. a Lap. in Matth. XXVII, 31. [↑](#footnote-ref-334)
334. XII, 20-27. [↑](#footnote-ref-335)
335. « Ex vetustíssimis monuméntis archívii S. Justæ, scribit (Juliánus archipresbyter Toletánus Ecclésiæ S. Justæ) se accepísse : Quod multi gentíles, qui venérunt Hierosólymam oráre ad sanctum templum, erant Hispáni : qui voluérunt vidére et álloqui Jesum, cupiéntes ut gentílibus suæ terræ prædicáret ; máxime centurióne hispáno, qui intérfuit passióni Dómini, poscénte ; qui comitátus est Jacóbum. » Apud L. Dext. Chronic., an. 34, p. 74, édit. Migne. [↑](#footnote-ref-336)
336. « Cornélius centúrio Capharnaüménsis… pater Caíi Oppii centuriónis… qui credit Christo moriénti in Cruce. » L. Dexter, Chronic., an. 34. [↑](#footnote-ref-337)
337. 2e Philip., II, XI. [↑](#footnote-ref-338)
338. Onomásticon Rom., litt. O, p. 645 et seqq., in-4°. [↑](#footnote-ref-339)
339. Dans son ouvrage De Cruce, lib. I, c. XXXIV, 93, Gretzer donne le nom de Longin au soldat qui perça le côté de N.-S. « : Mílitem qui latus Dómini láncea apéruit vocátum fuísse Longínum pleríque tradunt, et in his Martyrológium Románum 15 mart. … » Il ajoute : mais il est incertain, si ce Longin, ou ce soldat, fut le centurion. Pour nous il n’est pas admissible que le brave centurion qui venait de proclamer si hautement la divinité de N.-S. ait consenti à lui percer lui-même le cœur. D’ailleurs saint Jean, témoin oculaire, dit un soldai et non pas le centurion, miles láncea latus ejus apéruit ; enfin ce n’est pas à un officier à faire l’office de bourreau. [↑](#footnote-ref-340)
340. Ville de Lydie, aujourd’hui Sultan-Hissar, près du Méandre, entre Magnésie et Nyssa. [↑](#footnote-ref-341)
341. « Salútat vos Philon, diáconus vester. Salútat vos Agathóppius diáconus, qui de Sýria me sequitur in Christo. [↑](#footnote-ref-342)
342. Philadelphie, ville de Lydie, aujourd’hui Alachehv, au pied du mont Imolus. — Lydie, contrée de l’Asie Mineure. [↑](#footnote-ref-343)
343. « De Philóne vero diácono, viro religióso, a Cilícia, qui nunc mihi minístrat in verbo Dómini, una cum Caío qui et Agathóppio, viro multum elécto, qui de Sýria me sequitur. Testíficor vobis quia renuntiavérunt sǽculo et martýrium consignáre elegérunt. » [↑](#footnote-ref-344)
344. « Philóni et Caío, qui et Agathóppio, qui me sequúntur in verbo Dómini, benefácitis suscipiéndo sicut minístros Christi, qui et máximas grátias agunt Dómino pro vobis. » [↑](#footnote-ref-345)
345. Ainsi appelées parce qu’elles scellaient, ou finissaient les fêtes de l’année. [↑](#footnote-ref-346)
346. Plin., Hist. lib. VII, c. XLIX. [↑](#footnote-ref-347)
347. « Divína étiam agénte dispensatióne, tam longam ætátem vixérunt, ut ita Dei Ecclésiæ consúltum esset advérsus hæréticos tunc emergéntes. Quid enim apóstoli credidíssent et quæ álios docuíssent servánda, hujuscémodi gravíssimi ac veracíssimi testes rogántibus certo cértius trádere, et quæ óculis aspexíssent, veríssime affirmáre potuérunt. » An. 76, n. 2. [↑](#footnote-ref-348)
348. Matth., XXVII, 57-66. [↑](#footnote-ref-349)
349. Marc. XV, 43-46. [↑](#footnote-ref-350)
350. Luc., XXIII, 50-53. [↑](#footnote-ref-351)
351. Joan., XIX, 33-52. [↑](#footnote-ref-352)
352. « Omnibus civitátibus, sed magnis præcípue, divítibus decuriónibus opus erat, ut legítimos istos sumptus (la dépense des jeux) suppeditárent. » Dio, Hist. rom. [↑](#footnote-ref-353)
353. « Quem tradunt ex Gállia Británniam navigásse, illícque post prædicátum evangélium diem clausísse extrémum. » Bar. an. 35, n. 5. [↑](#footnote-ref-354)
354. « Piscatóres nostri et publicáni, sutórque cunctis natiónibus Leges evangélicas intulérunt. Neque solum Romános, quique sub illórum vivunt império, sed et Scýthicas, et Sarmáticas gentes, et Indos, et Æthíopas, et Persas, et Seras, et Hyrcános, et Bactriános, et Británnos, et Cimbros, et Germános, atque ut semel dicam omne hóminum genus, nationésque omnes induxérunt ut Crucifíxi leges accíperent, non armis usi, non infiníta vi militum delectórum, non immanitátis pérsicæ violéntia, sed verbis suadéntes, legúmque utilitátem ostendéntes. » De curándis Græcor. affection., lib. IX. Opp., t. IV. [↑](#footnote-ref-355)
355. « Nam et Británnicæ ínsulæ quæ extra hoc mare sitæ sunt, et in ipso Océano, vim verbi sensérunt. Illic enim Ecclésiæ et altária erécta fuére… » Orat. quod Christus sit Deus. Opp., t. I, p.702-3, n. 12, édit. Gaume. [↑](#footnote-ref-356)
356. Usserius, Antiquit. Britann., c. I, p. 5, in-folio, Londíni, 1687. — « Petrum in Británnia longo tempera fuísse morátum et multas gentes non nominátas attraxísse ad fidem Christi, » dit le Bollandiste de l’Orient, S. Siméon Métaphraste, ad diem 29 júnii. — Baron, an.61, n. 4 ; — et S. Sophrone, patriarche de Jérusalem : « Paulum Hispánis et Británnis evangélium prædicásse signíficat. » Apud Usserium, ibid. — Et Venance Fortunat dans la Vie de S. Martin, lib. III, parlant de S. Paul :

     Tránsiit Océanum usque facit ínsula portum.

     Quasque Británnus habet terras, quasque última Thule. [↑](#footnote-ref-357)
357. « Petrus revérsus Romam, non illic sedentáriam vitam transégit ; sed gráviter atque ímpigre álias quoque orbis románi províncias circúmiit ac dénique in Británniam penetrávit. » Vendelinus, apud Cotelar., t. I, p. 139. — « Profectiónem hanc in Británniam aliúnde vidit étiam Baronius et est luculénter astrúcta, non ita pridem. » Blanchini, Adnot. in Anast. Bibi. Vita Clement., p. 1101, édit. Migne. [↑](#footnote-ref-358)
358. Willélmus Malmesburiensis, De antiquit. Glastoniens. Eccles. Patrol., t. CLXXIII, 1693. [↑](#footnote-ref-359)
359. Ces craintes n’étaient que trop fondées. La terre sainte allait retomber au pouvoir des infidèles. De là vint, vers la même époque, la translation en Italie de la sainte maison de Nazareth. [↑](#footnote-ref-360)
360. Bath est une ville d’Angleterre à cinq lieues environ de Bristol, dans le comté de Somerset. Les ruines de l’abbaye de Glastonbury sont encore magnifiques et donnent une haute idée de la vénération dont les Anglais environnèrent, pendant bien des siècles, le tombeau de saint Joseph d’Arimathie, berceau de la foi dans leur pays. Voici l’épitaphe du saint, telle qu’on la lisait dans l’église du couvent :

     ad britannos veni

     postquam christum sepelivi

     docui, requievi. [↑](#footnote-ref-361)
361. « Exstábant láminæ aéneæ sculptæ ad perpetuándam memóriam, sacélla, crypta, arma, observátio festi S. Joséphi ad VI caléndas augústi… Nunc ómnia cum ruínis confúsa periérunt. » Apud Usserium, c. I. [↑](#footnote-ref-362)
362. « Insuper collígere póssumus, hoc quoque témpore, Lázarum, Maríam Magdalénam, Martham, et Marcéllam pedissequam… una cum Maximíno discípulo… Hierosólymis pulsos… Massíliam appulísse, comitémque ferunt ejúsdem discríminis Joséphum ab Arimathǽa nóbilem decuriónem, quem tradunt ex Gállia in Británniam navigásse, illícque post prædicátum evangélium diem clausísse extrémum. » An. 35, n. 5. [↑](#footnote-ref-363)
363. Ezech., XXXVI, 24. [↑](#footnote-ref-364)
364. Joan., XIX, 30 et seqq. [↑](#footnote-ref-365)
365. Catech., comm. 13. [↑](#footnote-ref-366)
366. Addison, de la Relig. chrét., t. II. [↑](#footnote-ref-367)
367. « Præter jam dictos plures álii, præsértim ii quos célebrat apóstolus Hebr., c. II, étiam extra Judǽam mórtui et sepúlti, resurrexérunt : nam Matthǽus ait : multa córpora sanctórum, qui dormíerant, surrexérunt. Hoc enim liberalitátem et magnificéntiam Christi, ut suam resurrectiónem et ascensiónem in cœlum, magna sanctórum simul resurgéntium cópia et pompa adornáret. » Cor. a Lap. in Matth., c. XXVII, 53. [↑](#footnote-ref-368)
368. « Relíquias sanctórum esse in terra, excéptis iis qui surrexérunt, et ingréssi sunt sanctam civitátem. » Hæres. XXXV, in fin. [↑](#footnote-ref-369)
369. Act. II. [↑](#footnote-ref-370)
370. « Ipsíus corpus mórtuum excitátum est, et multa córpora eórum, qui dormíerant, sanctórum surrexérunt, unáque cum ipso in sanctam ac vere cœléstem civitátem ingréssa sunt. » Demonstr. evang., lib. IV, c. XII. [↑](#footnote-ref-371)
371. « Neque ulla ratióne illórum temeritáti fides accommodánda est, qui illos póstea revérsos in cínerem dicunt. » In Matth., XXVII, 53. [↑](#footnote-ref-372)
372. « Incunctánter ergo crédere debémus quia qui, resurgénte Dómino, a mórtuis resurrexérunt, ascendénte eo ad cœlos, et ipsi páriter ascendérunt. » Vid. Caten. aur. in Matth., XXVII, p. 372, édit. in-8. [↑](#footnote-ref-373)
373. « Convénit ut Christus in cœlo hábeat beátos, quorum aspéctu et collocutióne extérna se pascat ejus humánitas, ne alióquin solitária sit expérsque humánæ consolatiónis. » Cor. a Lap. in Matth., XXVII, 52. [↑](#footnote-ref-374)
374. « Quocírca, ómnibus pensátis, hæc senténtia vidétur verisimílior. Nam et majóri auctoritáte nítitur, et est magis consentánea tam rebus ipsis, tam divínæ misericórdiæ, et pietáti, et glóriam Christi magis illústra. » Suarez, De myster. Christi, q. 53, art. 3, p. 806, édit. in 4°. [↑](#footnote-ref-375)
375. Act. VIII, 1, 2. [↑](#footnote-ref-376)
376. Les miracles opérés par les Apôtres et par les premiers fidèles, sous les yeux mêmes des juifs, confirmaient de la manière la plus authentique les paroles de saint Pierre. [↑](#footnote-ref-377)
377. « Philósophi ánimus ex eo quod passus est generósior rédditur, atque ut candens ferrum frígida aspersióne, ita ipse perículis obduréscit. Orat. XX, in laud. Heronis. [↑](#footnote-ref-378)
378. C’était dans le but de les soustraire à la domination romaine. [↑](#footnote-ref-379)
379. 12 décembre. [↑](#footnote-ref-380)
380. C’est le nom que l’empereur Adrien avait donné à Jérusalem. [↑](#footnote-ref-381)
381. Afin de comprendre ce que dit Gamaliel, il suffit de savoir que les tombeaux des Hébreux étaient des chambres creusées dans le flanc des montagnes, et percées, à droite et à gauche, d’ouvertures suffisantes pour recevoir un corps. Le même système se voit encore à Rome, dans les Catacombes. [↑](#footnote-ref-382)
382. Il faut remarquer que ce n’est point par suite d’une révélation divine que l’évêque parle ainsi du monticule que Lucien suppose être le tombeau des saints ; mais suivant la coutume des Hébreux, qui marquaient par un tas de pierres les tombes des morts. [↑](#footnote-ref-383)
383. L’histoire en est pleine. Saint Augustin en rapporte un grand nombre dont il fut témoin. [↑](#footnote-ref-384)
384. « Ananías, vir secúndum legem, testimónium habens ab ómnibus cohabitántibus Judǽis. » Quæst., t. II, c. XI. [↑](#footnote-ref-385)
385. Ps. 67,32. [↑](#footnote-ref-386)
386. Damien-Goes, De mor. æthiop., c. XVI. [↑](#footnote-ref-387)
387. « Multos sanctórum ego in carcéribus inclúsi, a princípibus sacerdótum potestáte accépta, et cum occideréntur détuli senténtiam. » Act., XXVI, 10. [↑](#footnote-ref-388)
388. Salvatórem mandátum dedísse apóstolis, ne usque ad duódecim annos Hierosólymis discéderent. Apud Euseb. Hist., lib. V, c. XVII. [↑](#footnote-ref-389)
389. Eccl. XXXVI, 27. [↑](#footnote-ref-390)
390. Cor. a. Lapid. in Act. Apost., c. IX, 41. [↑](#footnote-ref-391)
391. Nec dúbium ejus natiónis illos fuísse mílites ex qua cohors tota erat denomináta… Erántque cohórtium nómina sicut et legiónum, quæ étiam denominátæ sæpe reperiúntur a provínciis, ex quibus mílites delécti essent. Bar. an. 41, n. 3 ; Dio Cass., Hist., lib. V et lib. VI. [↑](#footnote-ref-392)
392. Annal., lib. XV, c. 6 ; Hist., lib, II, c. 74 ; lib. II, c. 1 ; Akerman, dans les Annales de phil. chrét., 1850, p. 96 et suiv. [↑](#footnote-ref-393)
393. Gruter, Corp. inscript., p. 434. [↑](#footnote-ref-394)
394. Sextæ (Legiónes) duæ, una in inferióri Británnia, Victrix ; áltera in Judǽa, Ferráta. Hist. lib. LV, p. 494, édit. in-fol. Hambourg, 1752. [↑](#footnote-ref-395)
395. Thesaur. rer. antiq., p. 95. [↑](#footnote-ref-396)
396. Hist., lib. LIII. [↑](#footnote-ref-397)
397. Ibid. [↑](#footnote-ref-398)
398. Plin., Hist., lib. III, c. 37 ; Ptolem. Geograph., lib. II, c. 4. [↑](#footnote-ref-399)
399. Non a Legióne, sed a natióne índitum est cohórti nomen, ut Itálica dicerétur. An. XLI, n. 3. [↑](#footnote-ref-400)
400. Onomast. rom. Litt., C, p. 279. [↑](#footnote-ref-401)
401. Vere nunc in te (o Lucíni Boëtice), sermo Domínicus complétus est : Multi ab Oriénte et Occidénte vénient, et recúmbent in sinu Abrahæ. Cornélius Centúrio cohórtis Itálicæ, jam tunc Lucínii mei præfigurábat fidem. Apóstolus Paulus scribens ad Romános : Cum, inquit, in Hispániam proficísci cœ́pero, spero quod prætériens vídeam vos, et a vobis dedúcar illuc. Tantis flúctibus approbávit, quid de illa província quǽreret. T. I, Epist. ad Lucin. Boët. [↑](#footnote-ref-402)
402. Aujourd’hui Loddo. [↑](#footnote-ref-403)
403. Aujourd’hui Jaffa. [↑](#footnote-ref-404)
404. An. 40, n. 18. [↑](#footnote-ref-405)
405. Contrée de l’Asie Mineure, appelée aujourd’hui Kavassi, comptait parmi ses villes Scepsis, qui existe encore, et où furent, dit-on, retrouvés les ouvrages d’Aristote longtemps perdus. [↑](#footnote-ref-406)
406. Martyrol. Rom. et Annotat. [↑](#footnote-ref-407)
407. Act. Ap., c. XXI, 8,9. [↑](#footnote-ref-408)
408. Adr. Jorin, lib. 1. [↑](#footnote-ref-409)
409. Metaphrástes scripsit Vitas Sanctórum et conversiónes paganórum cum tanto número ut incredíbiles videántur ; dénique mirácula plúrima in eversióne templórum et idolórum, quorum méntio nulla est apud véteres históricos. Sed habére pótuit ex Bibliothécis quas perscrutátus est, manuscrípta fidélia rerum ántea occultárum, quibus usus fúerit : unde non fácile tantus et tam sanctus vir falstiátis insimulári debet. De Scriptor. Eccles. lib. I. [↑](#footnote-ref-410)
410. Ant. jud., lib. XVIII, c. 6. [↑](#footnote-ref-411)
411. Actes, XII, 1-23. [↑](#footnote-ref-412)
412. Il y ajouta plus tard celle d’Hérode Antipas, par conséquent toute la Galilée et les pays au delà du Jourdain, avec les biens personnels d’Hérodiade. [↑](#footnote-ref-413)
413. Ici se présente une remarque qui n’est pas sans importance. Plusieurs fois les Apôtres ont été mis en prison, et jamais on ne voit toute l’Église prier pour leur délivrance. La raison de cette conduite est dans la primauté reconnue de saint Pierre. [↑](#footnote-ref-414)
414. Deum appelántes dicentésque : propítius nobis esto, et licet háctenus te véluti hóminem revériti sumus, in pósterum vero se eum mortáli sorte majórem habitúros. Joseph, Ant. Jud., XIX, 8. [↑](#footnote-ref-415)
415. Ecce Deus ego vester cogor nunc e vita discédere. Ibid. [↑](#footnote-ref-416)
416. On croit que ce fut au moment où saint Pierre célébrait la Sainte Messe. Voir Traité du Saint-Esprit, t. II. [↑](#footnote-ref-417)
417. Rhode, quæ Rosália dicta est, in persecutióne Trajáni passa est pro fide, cum áliis Martýribus in Sardínia. Helecas, Epist. Cæsar. Aug. in Addit., ad Chron., L. Dextr. [↑](#footnote-ref-418)
418. Homil. XXXIV., in Ad. Apost. [↑](#footnote-ref-419)
419. Colos., IV, 10. [↑](#footnote-ref-420)
420. II Tim., IV, 11. [↑](#footnote-ref-421)
421. Phil., 24. [↑](#footnote-ref-422)
422. Suet. in Claud., XVIII. [↑](#footnote-ref-423)
423. Aujourd’hui 3 mars [1876](#ch702c), je reprends mon travail biographique, interrompu le 25 janvier 1876, par la mort de ma bien-aimée sœur Éléonore, décédée à Fuans (Doubs). Je demande pour elle un Ave Maria, aux personnes qui liront cette Biographie. [↑](#footnote-ref-424)
424. Voir une longue et savante dissertation de Bivar, dans les Chroniques de L. Dexter, an. 66, n. 22. [↑](#footnote-ref-425)
425. Quis est hic qui venit de Edom, tinctis véstibus de Bosra ? Iste formósus in stola sua, grádiens in multitúdine fortitúdinis suæ, etc. Is., LXIII, 1. [↑](#footnote-ref-426)
426. C’est de la Lybie que les Romains tiraient en grande partie ces multitudes vraiment incroyables d’animaux féroces pour les jeux de l’amphithéâtre. Dans ceux que Pompée donna au peuple, il fit paraître cinq cents lions. Aujourd’hui on parle d’inonder le désert de Lybie, en y faisant arriver les eaux de la Méditerranée. [↑](#footnote-ref-427)
427. Nusquam légimus Paulum et Barnábam ordinátos fuísse epíscopos nisi hic. — Cor. a Lap., in Act. XIII, 3. [↑](#footnote-ref-428)
428. C. I, XIV et suiv., XVI, 15. [↑](#footnote-ref-429)
429. Tout en apprenant à faire des tentes. Exemple qui devrait être suivi dans les maisons d’éducation, surtout dans les petits Séminaires. Inutile d’en dire la raison. [↑](#footnote-ref-430)
430. C’est-à-dire païennes. [↑](#footnote-ref-431)
431. C. I, v. 45 ; c. III, v. 12-13. [↑](#footnote-ref-432)
432. II Cor. VII, 6,7. [↑](#footnote-ref-433)
433. Catal. SS. lib. VII, c. 118. [↑](#footnote-ref-434)
434. Cum Die quadam transíret ante palátium, quod Secúndus proconsul (is erat Plínius Secúndus Junior) jussu imperatóris in Jovis nómine construébat, maledíxit illud ; et statim opus fúnditus dissipátum est. Tunc Secúndus venit ad Titum cum lácrymis rogans, se indémnem ab ópere conservári. Cui Titus impósuit, ut opus in nómine uníus Dei christianórum incíperet et sic opus perfícere passet, quod et factum est : compléto vero ópere, Secúndus cum fílio suo baptisátus est. Petr. Equit. Ubi supra ; Dexter Chron., an. c. 220 ; Renas, Act. S. Titi. ; Bivar, in Chron., Dext. [↑](#footnote-ref-435)
435. XVI, 3-5. [↑](#footnote-ref-436)
436. Act. XVIII, 24. [↑](#footnote-ref-437)
437. In solo id (Templum) palústri fecére, ne terræ motus sentíret ; rursum ne in lúbrico atque instábili fundaménta tantæ molis locavéntur ; calcátis ea substravére carbónibus, dein velléribus lanæ. Univérso templo longitúdo est CCCXXV pedum, latitúdo CCXX ; colúmnæ, CXXVIII, a síngulis régibus factæ. Sexagínta pedum altitúdine, ex eis XXXVI cælátæ. (Plin., Hist. lib. XXXVI, c. 14.) Les ingénieurs d’aujourd’hui reconnaissent que le travail de fondation était très bien entendu et qu’il offrait une grande solidité. On l’imite encore dans certaines constructions modernes. [↑](#footnote-ref-438)
438. XVI, 21. [↑](#footnote-ref-439)
439. II Tim. IV, 8-21. [↑](#footnote-ref-440)
440. II Tim. IV, 13. [↑](#footnote-ref-441)
441. Hebr., XIII, 23. [↑](#footnote-ref-442)
442. Rom., XV, 24. [↑](#footnote-ref-443)
443. C’est ce retard involontaire qui aura probablement donné lieu à quelques anciens de révoquer en doute le voyage de saint Paul. [↑](#footnote-ref-444)
444. Hebr. X, 34. [↑](#footnote-ref-445)
445. An. 61, Passim. [↑](#footnote-ref-446)
446. Cum ígitur biénnium Romæ exegísset in vínculis, tandem dimíssus est. Deínde in Hispániam proféctus, invísit illic Judǽos quoque : actum fortásse Romam revérsus est, quando et supplícium jussu Nerónis pértulit. Homil. 76, in Matth. [↑](#footnote-ref-447)
447. Et les faire lapider. [↑](#footnote-ref-448)
448. Rom., XVI, 21. [↑](#footnote-ref-449)
449. Au chapitre XXI, verset 16, des Actes, on lit : Quelques disciples de la ville de Césarée (où se trouvaient alors saint Paul et saint Luc) vinrent, amenant avec eux un ancien disciple nommé Mneson, de l’île de Chypre, chez qui nous devions loger (à Jérusalem). On regarde comme probable que Mneson est le même que Jason. C’est pourquoi nous nous abstiendrons de donner la Biographie plus ou moins authentique de Mneson. « Probabíliter conjíciunt auctóres… hunc Jásonem eúmdem et enim cum Mnasóne… Nihil enim hic est certum et évidens. » Cor. a Lap. in Act. XVII, 5. [↑](#footnote-ref-450)
450. An. 1, n. 40. [↑](#footnote-ref-451)
451. Cor. a Lap. in Act. App. XIX, 20. [↑](#footnote-ref-452)
452. Bar. an. 60, n. 9. [↑](#footnote-ref-453)
453. Sánguine fundáta est Ecclésia, sánguine crevit,

     Sánguine succréscit, sánguine finis erit. [↑](#footnote-ref-454)
454. Omnis enim, in quo peccáti volúntas est, Deo vácuus est ; et ubi Deus non est, illic diáboli locus est : qui insídiam et óbsidens ubi opportunitátem adeúndi habúerit, tanquam vácuam domum óccupat, quæ ei, jam Deo discedénte, sit trádita. [↑](#footnote-ref-455)
455. Eph. VI, 21,22. [↑](#footnote-ref-456)
456. Rursum septuagínta duo discípuli respóndent septuagínta duóbus géntibus totíus mundi, quasi cuíque genti Christus suum attribúerit discípulum, ut curatórem : nam septuagínta duas gentes et linguas, in quas divísi fuére hómines in dispersióne Babel, númerant s. Aug., s. Hieron., etc. Apud, Cor. a Lap. *in Luc* X, 1.

     Serait-ce à ce nombre mystérieux que saint Paul fait allusion, dans son discours à l’Aréopage, où il dit que Dieu a déterminé aux différents peuples les limites de leur habitation : Términos habitatiónis eórum ? Toujours est-il que chaque peuple est renfermé providentiellement dans certaines zones, au delà desquelles il ne peut s’acclimater.

     Cette loi de l’acclimatement est inexorable : les travaux de la science moderne l’ont démontré. Elle pèse non seulement sur l’homme, mais encore sur les animaux et les plantes. En faveur du juif, il y a une immunité. Ce peuple s’acclimate partout : ses tables mortuaires sont les mêmes sous les feux brûlants de l’Afrique et dans les régions glacées du nord de l’Europe ou de l’Asie. On en comprend la raison. [↑](#footnote-ref-457)
457. Eusébius, lib. I, Hist. c. XIV. Testátur se 72 discipulórum nómina nusquam invenísse scripta. [↑](#footnote-ref-458)
458. Act. XXIII, 23-25 ; XXIV, 24-24. [↑](#footnote-ref-459)
459. Procuratórem deínde in Judǽam misit Cláudium Felícem, fratrem Pallántis. Joseph. Ant. jud., lib. XX, c. 6. Au récit de Tacite, Hist., lib. XII, nous avons préféré celui de Josèphe, juif d’origine, prêtre de sa nation et témoin oculaire. [↑](#footnote-ref-460)
460. Felix per omnem sævítiam et libídinem jus régium servíli ingénio exércuit. Tacit. Hist., lib. XXI. [↑](#footnote-ref-461)
461. # Jabal signifie montagne et El a-Jabal signifie dieu de la montagne ou dieu-montagne. Marcus Aurelius Antoninus, empereur de 218 à 222, a ajouté à son nom le surnom de « grand-prêtre du dieu Soleil invincible Elagabal » : Sacerdos Amplissimus Dei Invicti Solis Elagabali. Les historiens appellent cet empereur Élagabal ou Héliogabale, une déformation du nom qui fait entendre le mot grec soleil et désigne ainsi, dans le nom, le caractère solaire du dieu Élagabal. [↑](#footnote-ref-462)
462. Bar, an. 58, n. 155. [↑](#footnote-ref-463)
463. Annal., lib. V. [↑](#footnote-ref-464)
464. Ibid., lib. XII. [↑](#footnote-ref-465)
465. Joseph, Antiquit., lib. XX, c. IV. [↑](#footnote-ref-466)
466. Joseph, Ibid., c. VII. [↑](#footnote-ref-467)
467. Act., XXV, 1 à 12. [↑](#footnote-ref-468)
468. Nómina multa habémus ab utróque pécore : a majóre et a minóre. A minóre Pórcius, Ovínius, Caprílius ; sic a majóre Equítius, Taurus, cognómina ad significári, quod dicúntur ut Annii Capræ, Statílii Tauri, Pompónii Vítuli : sic a pecúdibus álii multi. De re rústica, lib. II, c. I ; p. 170, in 8, edit. Panckoucke, 1843. [↑](#footnote-ref-469)
469. Joseph., Antiquit., 20, 5. [↑](#footnote-ref-470)
470. Quæ, dit Josèphe, fœ́mina útpote religiósa, ei Judæórum in grátiam supplicáverat ; quæ porro decem quidem vivos abíre jussit ; Helcíam vero et Ismaélem apud se tanquam óbsides retínuit. Ant. jud., lib. XX, 8. Nous citons ici ce texte, sur lequel nous aurons à revenir. [↑](#footnote-ref-471)
471. Act. XXV, 13, 22, 23 ; XXVI, 1, 27, 30, 33. [↑](#footnote-ref-472)
472. Les entretiens de Poppée avec ces deux personnages, préparèrent peut-être la conversion, regardée comme probable, de cette femme. Josèphe l’appelle pia fœ́mina, sans doute à cause de son attrait pour les Juifs et pour leur religion ; car pour ses mœurs elle n’était rien moins que pieuse. Nous parlerons de Poppée dans une autre Biographie. [↑](#footnote-ref-473)
473. Ant. 18, 5. [↑](#footnote-ref-474)
474. Cor. a Lap. Act., 25, 13. [↑](#footnote-ref-475)
475. Act., XXV, 13. [↑](#footnote-ref-476)
476. Quinta fuit S. Veronica (hæc enim in Chronico L. Dextri et ab áliis vocátur Bernice, Bereníce, vel Beronice) quæ Christo eúnti ad crucem sudárium dedit ad sudórem extergéndum, cui Christus vultum suum impréssit, quod Romæ in basilica S. Petri magna veneratióne asservátur et quotánnis in cœna Domini osténditur. Corn. a Lap. *In acta,* XXV, 13. [↑](#footnote-ref-477)
477. Deínde ádamas notíssimus, et Bereníces

     In dígito factus pretiósior : hunc dedit olim

     Bárbarus incéstæ, dedit hunc Agrippa soróri,

     Observant ubi festa mero pede sábbata reges,

     Et vetus indúlget sénibus cleméntia porcis. (Satyr., VI.) [↑](#footnote-ref-478)
478. C’étaient les communards de ce temps-là. [↑](#footnote-ref-479)
479. An. 58, n. 172. [↑](#footnote-ref-480)
480. De Theríaca, epist. ad Pisónem, C. VIII. [↑](#footnote-ref-481)
481. gallieno-invictissimo-principi

     cvjvs-invicta-virtvs-sola-pietate-svperata-est

     m. avrelivs-dedicatissimvs-nvmini

     majestatiqve-ejvs. [↑](#footnote-ref-482)
482. Nous en avons donné la description dans les Trois Rome, au 14 décembre. [↑](#footnote-ref-483)
483. Mélius esse ut quomodocúmque illic Deus colátur, quam popináriis dedátur. Lamp. In Alex. [↑](#footnote-ref-484)
484. In hac sancta antiquíssima Ecclésia, Título S. Pastóris a S. Pio Papa dedicáta, olim domo S. Pudéntis senatóris, et hospítio sanctórum apostolórum ; tria míllia Beatórum Mártyrum córpora requiéscunt, quæ sanctæ Christi vírgines Pudentiána et Praxédis suis mánibus sepeliébant. [↑](#footnote-ref-485)
485. Comme il était d’usage de ne porter que de simples sandales, il était aussi d’usage d’offrir aux hôtes de laver leurs pieds, et souvent celui qui les recevait se chargeait de ce soin. Et cette charité avait pour principe l’exemple et la recommandation du Sauveur lui-même. [↑](#footnote-ref-486)
486. Voir : les Martyrol. de Bède, d’Usuard, de Rome au 3 septembre ; S. Epiph., Hær., 49 ; S. Clément, Constit., lib. III, c. 15 ; Bar., an. 58, n. 55, etc. [↑](#footnote-ref-487)
487. Nom souvent pris à la place de Prisca. [↑](#footnote-ref-488)
488. Venit in Británniam ; quo in loco cum longo témpore fuísset morátus, et multas gentes non nominátas attraxísset ad fidem Christi, angélicam aspéxit visiónem, quæ dicébat : Petre, instat tempus tuæ resolutiónis et opórtet te ire Romam : in qua cum mortem per crucem, sustinúeris, recípies mercédem justítiæ. Cum ergo proptérea Deum glorificásset et egísset grátias, et apud Británnos mansísset dies áliquot, et Verbo grátiæ multos illuminásset, et ecclésias constituísset, episcopósque et præsbýteros et diáconos ordinásset, duodécimo anno Cǽsaris Nerónis rursus Romam revértitur. Apud Súrium. Vit. SS., Vit. SS. Petri et Pauli. c. 10, p. 667. ed. in-fol. [↑](#footnote-ref-489)
489. « Il ne remplissait pas la signification de son nom d’Onésime, qui veut dire utile ; aujourd’hui il la remplit par sa conversion, par ses excellentes dispositions à votre égard, par les services qu’il me rend, et par les mérites dont il sera pour vous l’occasion. » [↑](#footnote-ref-490)
490. Dans son commentaire sur cette Épître, Théophylacte dit que ces paroles : S’il vous a fait quelque tort, font allusion à l’argent soustrait par Onésime. [↑](#footnote-ref-491)
491. Une faute s’est glissée dans le vénérable Martyrologe sur l’ordination de saint Onésime comme successeur de saint Timothée, par saint Paul. Le grand apôtre mourut avant saint Timothée. [↑](#footnote-ref-492)
492. Ita ut víncula mea manifésta fíerent in omni prætório. (Philip., 1-13). [↑](#footnote-ref-493)
493. « Non tantum prætoriánis, sed cǽteris cívibus Románis, manifésta sunt facta víncula mea, quod scílicet iis vinctus sim propter fidem Christi. » Cor. a Lap., in Philip. 1-13. [↑](#footnote-ref-494)
494. C. IV, 22. [↑](#footnote-ref-495)
495. Suet. in Ner. L. [↑](#footnote-ref-496)
496. Annot. XIII, 34. [↑](#footnote-ref-497)
497. Huic Pompóniæ, contínua tristítia fuit. Non cultu nisi lugúbri… Non ánimo nisi mœsto egit. Ibid. [↑](#footnote-ref-498)
498. Martyrol., 17 mai. [↑](#footnote-ref-499)
499. Missum illum fuísse ad regéndam Ecclésiam in Británnia colléctam. Apud Bar. an. 58, n. 56. [↑](#footnote-ref-500)
500. Voir : Baron., an. 58, n. 56 ; Græc. Menolog. 15 Mart. ; S. Chrys. et Theodoret., in Ep. ad Rem. c. XVI ; M. Maistre, les Témoins du Christ, p. 140 et suiv., etc. [↑](#footnote-ref-501)
501. Apud Bar., an. 34, n. 12. [↑](#footnote-ref-502)
502. Imperat. Baril. Monolog. apud. du Saussay : de glor. S. Andr. ap. lib. II, c. 9. [↑](#footnote-ref-503)
503. Hic auctor est illíus volúminis, quod título, Pastóris inscríbitur… Conséntiunt omnes de hoc ágere Paulum ad Romános scribéntem. C. XVI. [↑](#footnote-ref-504)
504. Pastórem vero nupérrime, tempóribus nostris in urbe Roma, Hermas conscrípsit, sedénte cáthedra urbis Romæ Ecclésiæ Pio, epíscopo, fratre ejus. [↑](#footnote-ref-505)
505. C’est le pape S. Pie II. [↑](#footnote-ref-506)
506. Hier., in Catalog., c. X. [↑](#footnote-ref-507)
507. En Italie les vignes s’attachent aux arbres et courent de l’un à l’autre. [↑](#footnote-ref-508)
508. Tértio nonas novémbris, natális sancti Quarti, apostolórum discípuli. [↑](#footnote-ref-509)
509. # Vos ipsi conspicáti necessitátem urgéntem me ad illos proficísci, deductúri estis me. Quare non ex contémptu, sed necessário transíero vos. *Ad Rom.,* XVI. (Le texte est la note de l’édition originale ont été corrigé.) [↑](#footnote-ref-510)
510. « Díxerat se in monte Sina legem Móysi in persóna Patris dedísse Judǽis ; témpore Tibérii in Fílii persóna putatíve apparuísse ; póstea se in linguis ígneis Spíritum Sanctum super Apóstolos venísse, Christum autem nec venísse, nec a Judǽis quidquam pertulísse. » S. Aug., lib. de Hares., c. I. [↑](#footnote-ref-511)
511. Cette erreur est le fond du gnosticisme. Les adeptes de cette secte abominable prétendaient que toutes les fois que Dieu se contemple, l’activité divine devient une réalité nouvelle appelée Éon. Ces éons s’engendrent les uns les autres et, en s’éloignant du principe primordial, deviennent de moins en moins parfaits, ce qui explique l’existence d’esprits de divers degrés. Quant au monde matériel, ils l’attribuaient à un principe mauvais et éternel. [↑](#footnote-ref-512)
512. « Simon nimírum quidam Samaritánus, in vico cui est nomen Gitton, natus, qui sub Cláudio Cǽsare efficácium dǽmonum arte in imperiáli urbe vestra Roma, propter mágicas, quas exhíbuit virtútes, deus hábitus est, et státua apud eam, véluti deus honorátus ; quæ státua in amne Tíberi inter duos pontes est erécta, latínam hanc habens inscriptiónem : Simóni Deo Sancto ; ac Samaritáni prope omnes, ex áliis autem natiónibus perpáuci illum quasi primum deum esse confiténtes, adórant quoque… In vestra urbe terrárum dómina sub Cláudio Cǽsare Simon magna senátum populúmque románum in tantum admiratióne sui stupefécit, ut haberétur pro deo et recéptus in deórum númerum honorarétur, dicáta sibi státua. » Apol. pro Christ., n. 26.

     Nous savons bien que sous le pape Grégoire XIII on trouva le soubassement d’une statue portant cette inscription : Simóni deo Fidio sancto sacrum. Mais en supposant, ce qui est loin d’être prouvé, que ce soubassement ait été trouvé au lieu même indiqué par saint Justin, quel rapport y a-t-il entre cette dernière inscription, et celle que saint Justin rapporte et, qu’il avait lue de ses yeux ? L’existence de l’une ne détruit pas l’existence de l’autre. [↑](#footnote-ref-513)
513. C’est la nécromancie ancienne et le spiritisme moderne : nihil ne vu m sub sole. [↑](#footnote-ref-514)
514. In ætáte omnis magíæ géneris Nerónem fuísse príncipem. Hist., XXX, c. II. [↑](#footnote-ref-515)
515. Magnis útique sollicitatiónibus Tyrídatum a Neróne sollicitátum ut in Urbem veníret, magnificentissiméque ab eo excéptum. In Néron, c. XIII. [↑](#footnote-ref-516)
516. Petrus secúndo Cláudii imperatóris anno ad expugnándum Simónem magum pergit. De virib. illust., c. I. [↑](#footnote-ref-517)
517. Les Constit. apost. VI, 9 ; Hippolyte, Excid. Hierosol. ; saint Justin, Apol., 26 ; saint Jérôme, parlent des promesses, des menaces et des blasphèmes de Simon le Magicien et mentionnent la couronne de lauriers et les applaudissements populaires. [↑](#footnote-ref-518)
518. II Timoth., IV, 21. [↑](#footnote-ref-519)
519. Quid vero diáconi quam imitatióne Angelicárum virtútum ? purum et sanctum ministérium illi exhibéntes, ut Sanctus Stéphanus beáto Jacóbo, Timótheus et Linus Paulo, Anaclétus et Clemens Petro. — # « Mais que sont les diacres sinon l’imitation des vertus angéliques ? Ils présentent un service pur et saint, comme saint Étienne au bienheureux Jacques, Timothée et Linus à Paul, Anaclet et Clément à Pierre. » On lit ce passage dans certainnes copies de la lettre d’Ignace d’Antioche au Tralliens. Il est considéré comme une interpolation. Cf. PL 127, col. 1091. [↑](#footnote-ref-520)
520. Exercit., IV, n. 31. [↑](#footnote-ref-521)
521. Matth., XXIV, 14. [↑](#footnote-ref-522)
522. Cor. a Lap., in Matth. XXIV. [↑](#footnote-ref-523)
523. I. 2e q, 106, art. 4. ad 1. [↑](#footnote-ref-524)
524. Marc, XVI, 15-20. [↑](#footnote-ref-525)
525. Rom., 1,18. [↑](#footnote-ref-526)
526. Coloss., 1, 23. [↑](#footnote-ref-527)
527. Hist., lib. II, c. 3. [↑](#footnote-ref-528)
528. Demonst. evang., lib. III, p. 205, edit. Migne. [↑](#footnote-ref-529)
529. En se rendant de Rome en Angleterre, saint Pierre ne se détournait pas beaucoup de passer par Besançon, du moins il put avoir une connaissance précise de cette ville importante et concevoir le désir de la faire évangéliser. [↑](#footnote-ref-530)
530. Gállias in fide erudiéndas statim post advéntum in Itáliam suscepérunt. De Marca, Epist. ad Henric. Vales. [↑](#footnote-ref-531)
531. Tract, contr. Petro Brus., p. 770, ed. Migne. [↑](#footnote-ref-532)
532. Neque hæc quæ in Germánia fundátæ sunt Ecclésiæ… neque hæc quæ in Celtis. (Adv. hæres., c. XII et XIII.) [↑](#footnote-ref-533)
533. Adv. Judǽos, p. 164, edit. Pamel, in-fol., 1583. [↑](#footnote-ref-534)
534. Hanc provínciæ latitúdinem saris índicat archiepiscopáli diœcésis Vesuntína. Nam (ut ait Lúcius papa) urbes et loca, in quibus Primátes præsidére debent, non a modérnis, sed multis ante advéntum Christi statútæ sunt tempóribus. (Apud Joan. Jacob. Chiffel. Vesúntio, p. 10.) [↑](#footnote-ref-535)
535. De Bell. Gall., lib. I. [↑](#footnote-ref-536)
536. La ville du Bison. Sur ce nom assez étrange, voici ce qu’on lit dans le P. Chiffiet (Vesúntio, p. 43) : « Nous sommes de l’avis de nos ancêtres qui dérivent le nom de Besançon de Bison, animal sauvage qui fut pris dans le lieu où est aujourd’hui la ville. Nous l’avons lu dans de très anciens manuscrits de l’église métropolitaine, in vetustíssimis manuscríptis codícibus, Ecclésiæ Metropolitánæ. Cette tradition, venue jusqu’à nous, porte qu’en défrichant une forêt pour bâtir la ville, on trouva un Bison. De là lui est venu le nom invariable de Bisontica, ou Visontica : le B changé en V, comme cela se voit souvent. Aussi on trouve le Bison sur les anciennes monnaies ou médailles de Besançon. »

     Le bison, n’est pas un animal chimérique, c’est une espèce de buffle à crinière de lion, connu de toute l’antiquité. Boèce le décrit ainsi : « Dans les forêts de l’Écosse, on trouve des buffles tout blancs, avec crinière de lion. » Descript. regni Scotiæ, fol. XI. On en rencontre encore, quoique rarement, dans les forêts de l’Amérique Septentrionale.

     Buffon en avait vu un jeune dont il dit : « L’énorme crinière dont sa tête est entourée, n’est pas du crin mais de la laine ondée et divisée en flocons, pendant comme une vieille toison. » (Hist. nat., Bison.)

     Cet animal, de la grandeur d’un bœuf, est très rapide à la course, très sauvage et très redoutable. À ces titres le bison jouait un grand rôle parmi les bêtes sauvages, que les Romains faisaient paraître dans leurs amphithéâtres. — In omni Septentrionáli plaga Bisóntes frequentíssimi, qui Bubus féria similes sunt. Sætósi colla, jubas hórridi, ultra Tauros pernicitáte vigéntes, capti assuéscere manu néqueunt. Solin. In Polihystore, c. 23.

     Aujourd’hui le Jardin d’Acclimatation, à Paris, possède un de ces redoutables animaux.

     Remarquons la ténacité de la tradition : Le nom de Chrysopolis, donné à Besançon, fut vite oublié, et la ville reprit son ancien nom. [↑](#footnote-ref-537)
537. On prétend que Brennus était roi des Séquanais : César vengea la prise de Rome par la défaite d’Arioviste, qui eut lieu, paraît-il, près de Montbéliard, sur le territoire du village de Dampierre-sous-Bois. [↑](#footnote-ref-538)
538. Epist. ad Henr. Vales. [↑](#footnote-ref-539)
539. On compte parmi ses successeurs un membre de la famille Claudia ; et, parmi ses prédécesseurs, Munatius Plancus (87-15), disciple de Cicéron et fondateur de la ville de Lyon. [↑](#footnote-ref-540)
540. Le palais du gouverneur romain occupait l’emplacement de la Métropole actuelle. [↑](#footnote-ref-541)
541. Rien n’est moins invraisemblable. Le passage de Notre-Seigneur sur la terre avait retenti jusqu’aux extrémités du monde. De plus, les Actes du Sauveur, rédigés par Pilate, avaient été envoyés à Tibère, et se trouvaient à Rome dans les archives du Sénat. [↑](#footnote-ref-542)
542. Voici quelques-unes de nos églises primitives placées sous le vocable de saint Étienne :

     Agen, Saint-Étienne ; Besançon, Saint-Jean Apôtre, et Saint-Étienne 1er martyr ; Bourges, Saint-Étienne ; Cahors, Saint-Étienne, Ier martyr ; Chalons, Saint-Étienne ; Limoges, Saint-Étienne, Ier martyr ; Lyon, Saint-Jean ; Meaux, Saint-Étienne ; Mets, Saint-Étienne, Ier martyr ; Saint-Brieuc, Saint-Étienne ; Sens, Saint-Étienne ; Toulouse, Saint-Étienne.

     On pourrait compléter ce travail en l’étendant aux cathédrales dont les diocèses ont été supprimés en 1802.

     À l’occasion de ce grand nombre d’églises de France dédiées à saint Étienne, le Martyrologe des Gaules, 26 décembre, fait les réflexions suivantes : « Huic Beatíssimo Stéphano, Gállia præ cǽteris géntibus peculiári jure addícta et devíncta vidétur, ex ipsa salutíferæ fídei christiánæ tráduce, quam ut Dei dono inæstimábili, sic et ope meritísque ipsíus Protomártyris censénda est consecúta. Vetus enim apud pios est vulgatissimúmque adágium : Si Stéphanus non orásset, Ecclésia Paulum non habuísset. Porro sine Stéphani prece, ut Ecclésia non habuísset Paulum : sic nec sine Pauli prædicatióne Dionýsium Gállia fuísset adépta. Debet ígitur Stéphano Gállia, vel hoc título, benefícium suæ illuminatiónis. »

     Comme les païens élevaient des monuments aux dieux, de qui ils croyaient avoir obtenu la victoire ; ainsi les premiers apôtres des Gaules, sachant que c’était à la faveur de saint Étienne qu’ils avaient soumis ces peuples à la foi, lui érigèrent les premiers temples connus dans nos contrées. [↑](#footnote-ref-543)
543. A Sancto Lino, primo Visuntíno antístite, civitáte ejécto, atque ad Románam sedem transláto, fidem fáciunt pervetústi códices curátam ab apostólicis viris apud Bisuntinos rem Christiánam. (Chifflet. Vesúntio, pars II, p. 16, edit. in-4,1650.) [↑](#footnote-ref-544)
544. Baronius donne une chronologie un peu différente ; mais qui ne change rien au fond du récit. [↑](#footnote-ref-545)
545. Saint Lin n’appartenait pas aux soixante-douze disciples choisis par le Sauveur lui-même. Il compte parmi les autres disciples qui furent choisis par les Apôtres, et qui exercèrent le même ministère que les premiers. (Chron. d’Alexandrie, p. 60.) [↑](#footnote-ref-546)
546. Directement ou indirectement soit à Rome, soit dans les Gaules par Archélaüs, par Pilate, par Hérode, ou par les soldats gaulois, gardes du corps d’Hérode Ier. [↑](#footnote-ref-547)
547. Dates irréprochables. [↑](#footnote-ref-548)
548. Le Consulaire. [↑](#footnote-ref-549)
549. Documents inédits sur l’hist. de la Franche-Comté, p. 5 et suiv. [↑](#footnote-ref-550)
550. Celui de saint Prothade remonte au VIIe siècle et affirme l’apostolat de saint Lin. Dans un très ancien martyrologe de l’église de Saint-Jean, on lisait : « VI. caléndas decémbris Romæ, Lini Papæ et Mártyris, qui primus, post Beátum Petrum duódecim annis rexit Ecclésiam Románam, et ante Papátum fúerat primus archiepíscopus Bisuntinénsis. » (Doc. inéd., p. 106.) — Saint Lin figure en tête de tous les catalogues des évêques de Besançon. [↑](#footnote-ref-551)
551. Docum. inédits, p. 108. [↑](#footnote-ref-552)
552. Folle ! C’est la question. Quand cette prétention a-t-elle commencé ? Où en sont les traces ? Accuser n’est pas prouver. [↑](#footnote-ref-553)
553. Cela lui fait honneur. [↑](#footnote-ref-554)
554. Comment le savez-vous ? [↑](#footnote-ref-555)
555. Il parait que vous le savez mieux qu’elles. [↑](#footnote-ref-556)
556. Vous y étiez donc ? [↑](#footnote-ref-557)
557. Merci pour l’Église de Besançon. [↑](#footnote-ref-558)
558. Lesquelles ? — Les §§ LXVI, LXVII ET LXVIII sont extraits des Docum. inéd., p. 108. [↑](#footnote-ref-559)
559. Cet auteur est dom Ferron, bénédictin, mort en 1816, maire de son village. [↑](#footnote-ref-560)
560. Au 23 sept. : Natális Sancti Lini Papæ et Mártyris ; qui vir apostólicus Petro et Paulo ædificándæ Ecclésiæ magno adjuménto fuit. Missúsque in Gálliam a Sancto Petro Vesuntiónem véniens apud Onásium Tribunum hospitátus est, quem Christi notítia illustrávit, etc. [↑](#footnote-ref-561)
561. Dans son Dictionnaire théol., art. BESANÇON. [↑](#footnote-ref-562)
562. Dans sa grande collection en 106 volumes, intitulée : Dictionnaire d’érudit. eccl., art. BESANÇON. [↑](#footnote-ref-563)
563. T. I, p. 21, et t. II, p. 238. [↑](#footnote-ref-564)
564. Hist. des Papes, t. I, IVe part., fol. 1653. [↑](#footnote-ref-565)
565. Martyr. Gall., 28 júlii. [↑](#footnote-ref-566)
566. Hic paulo post Apostolórum Trophǽa ab eórum successóribus, Roma, ad Géntium conversiónem, hanc in Célticæ Gálliæ partem Legátus. (Martyr. Gall. 4 nov.) [↑](#footnote-ref-567)
567. Ut nulli eárum permitterétur in Ecclésia loqui, nec docére, nec tíngere, nec offérre, nec ullíus virílis múneris, nedum sacerdotális offícii sortem sibi vindicáre. (De Veland. virg., c. IX.) [↑](#footnote-ref-568)
568. Scripsit res gestas Beáti Petri. Brev. Rom. 2376. — Genuína illa (acta) quidem olim extitísse noscúntur… quæ autem modo extant, Manichæórum reperiúntur tincta fulígine. Bar., an. 69, n. 6. [↑](#footnote-ref-569)
569. E quibus (actis) ea quæ scribit mutuátus est S. Ambrósius. Bar., ibid. [↑](#footnote-ref-570)
570. Coloss., IV, 4. [↑](#footnote-ref-571)
571. Vivénte adhuc Petro ab eo manus impositiónem accepísse, sed episcopátu recusáto, rememorátum esse ad utriúsque óbitum. Hær., XXII. [↑](#footnote-ref-572)
572. Bar., an. 69, n. 42. [↑](#footnote-ref-573)
573. An. 95, n. 7. [↑](#footnote-ref-574)
574. Ceci est écrit au XVIIe siècle. [↑](#footnote-ref-575)
575. Martyrol. Gallic. 2 vol. in-folio, par Mgr Dussaussay, évêque de Toul. [↑](#footnote-ref-576)
576. Illíus quam póssidet ab elucescénte orbi Evangélio, fídei et Religiónis authores agnóscit. [↑](#footnote-ref-577)
577. Sane quóniam Metropolitánæ Arelaténsium urbi vetus privilégium mínime derogándum est, ad quam primum ex hac sede, Tróphimus summus antístes, ex cujus fonte totæ Gálliæ fídei rívulos accepérunt, diréctus est. (Collect. Constant, t. I, p. 938.) [↑](#footnote-ref-578)
578. … Jure enim ac mérito ea (urbs Arelaténsis) semper ápicem sanctæ dignitátis obtínuit, quæ in S. Tróphimo primítias nostræ religiónis prima suscépit, ac póstea intra Gállias quod múnere fúerat consecúta, stúdio doctrínæ salutáris effúdit. (Inter Leoninas, p. 182, edit. Venet. 144.) [↑](#footnote-ref-579)
579. Ce qui indique la priorité de l’épiscopat de Sergius Paulus à Narbonne. [↑](#footnote-ref-580)
580. Pro ut háctenus in B. Petri armário diligénter servántur repósita. [↑](#footnote-ref-581)
581. Voir : Vie de S. Martial, par le P. Bonav. de S. Amable, Ire part., liv. VI, p. 330 et suiv. [↑](#footnote-ref-582)
582. Ville aujourd’hui détruite, à l’embouchure du Pô. [↑](#footnote-ref-583)
583. Ann. an. 46, n. 2. [↑](#footnote-ref-584)
584. (Petrus) venit Sírmium civitátem Hispániæ, quo in loco, cum Epænétum constituísset epíscopum, devénit Cartháginem civitátem Africæ, in qua Crescéntem ordinávit epíscopum. Metaphr. apud Bivar. in Chron. L. Dext., an. 71, n. 5. [↑](#footnote-ref-585)
585. In Epístolis suis Apóstolus dicit : Crescens in Gálliam, non enim, in Galátiam, ut quidam decépti putant, sed, in Gálliam, legéndum est. (In Passer. Hæres., 51). [↑](#footnote-ref-586)
586. Ad Areopágum duxérunt Paulum, non ut quíppiam cognóscerent, sed ut punírent, et supplíciis affícerent ; ibi enim capitália exercebántur judícia. Ap. Cor. a Lap., in Act. XVII, 19. [↑](#footnote-ref-587)
587. Nous ne nous étendrons pas davantage sur saint Denys, dont M. Davin, chanoine de Versailles, a donné une vie qui ne laisse rien à désirer.

     La certitude de son apostolat à Paris et l’authenticité de ses ouvrages sont maintenant hors de doute. Il faut avoir eu l’audace des critiques jansénistes et gallicans pour les nier. En le faisant ils s’insurgeaient contre la constante tradition de la France. En voici un exemple : Saint-Louis des Français est une église de Rome, bâtie par la France à la fin du XVIe siècle. Elle est dédiée à la Sainte Vierge, à saint Denys l’Aréopagite, apôtre de Paris, et à saint Louis, roi de France.

     Voici un second fait. Il y a quatre ans, on présenta au Saint-Père le Propre du diocèse de Paris. La leçon de saint Denys laissait encore du doute sur la personnalité de saint Denys l’Aréopagite, comme apôtre de Paris. Pie IX répondit : « L’Église ne connaît qu’un saint Denys ; saint Denys l’Aréopagite, apôtre de Paris ; » et Sa Sainteté a fait refaire la Légende. [↑](#footnote-ref-588)
588. De Sacerdot., lib. IV, p. 504, app. t. I, p. prior, edit. Gaume. [↑](#footnote-ref-589)
589. Bivar mourut en 1636. [↑](#footnote-ref-590)
590. Sergestúsque, domus tenet a quo Sérgia nomen. (Æneid., lib. V.) [↑](#footnote-ref-591)
591. Ad Rom., XV, 28. [↑](#footnote-ref-592)
592. Tamasius Salazar, Martyrol. hispanic. [↑](#footnote-ref-593)
593. Suivant l’usage ordinaire de tous les incorruptibles adorateurs de la déesse Raison, Milhau était accompagné, à Narbonne, d’une prostituée, nommée Victoire, qu’on vit, quelques années après, attachée au carcan sur une des places de Toulouse. [↑](#footnote-ref-594)
594. Medioláni S. Caíi epíscopi, discípuli B. Barnábæ apóstoli, qui SS. Gervásium et Protásium baptizávit, et multa in persecutióne Nerónis passus, in pace quiévit. Martyrol. Rom., 24 nov. [↑](#footnote-ref-595)
595. Ecclésia prima inter cǽteras sub vocábulo B. Maríæ : in qua dicta B. María, ántequam ad cœlos assumerétur, B. Jacóbo Majóri in colúmna appáruit. Inibi infiníta mirácula divína Providéntia diétim fiunt. PL 31, 112. [↑](#footnote-ref-596)
596. Obtinet enim (ecclésia de Pilári) ex receptíssima ómnium Ecclesiárum præsértim istíus amplíssimæ provínciæ traditióne, a Pontifícibus suis non semel approbáta, inter omnes ecclésias mundi vetustátis, excelléntiæ oríginis primátum : atque ídeo Cæsaraugústa vere et ac jure glóriam potest se primam non solum in Hispánia, sed in univérso orbe cathólicæ fídei, fidem et aram tenuísse et extitísse : quæ Angélicis mánibus jussu Sacratíssimæ Regínæ Vírginis Dei Genitrícis, dum adhuc in humánis ágeret, auctóre S. Jacóbo Majóre, Christi apóstolo consobríno, erécta fuit. Monita Matriti, an. 1605. [↑](#footnote-ref-597)
597. Luc., XVI. 15. [↑](#footnote-ref-598)
598. Joan., I, 4. [↑](#footnote-ref-599)